I

25 Janv 1866

# REVUE CANADIENNE.

R/ III

# REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

25 Janvier 1866

## TOME TROISIÈME

In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.

ST. AUGUSTIN.

206124
4:10:26

MONTREAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL
Nos 6, 8 et 10, Rue Saint Vincent.

1866.

AP
21
R34
v. 3

REVUE

CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie sociale, Sciences, Esthétique, Apologétique Chrétienne, Religion.

# JACQUES ET MARIE

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

### SECONDE PARTIE.

### I

Le 5 septembre, par conséquent le jour de l'arrestation des habitants de Grand-Pré, une légère barque de pêcheurs était entrée de grand matin dans la Baie des Français, (Fondy), par l'embouchure du fleuve St. Jean : (Nouveau-Brunswick). Penchée sous l'effort de sa petite voile latine, qu'une brise favorable venait de saisir, elle courait à la surface de l'eau comme une alouette au vol. Sa course en zigzag, qui semblait n'avoir d'autre but que le caprice, se dirigeait cependant vers Beau-Bassin. Le pilote évitait soigneusement le large, quoique la mer fût sans houle et le ciel sans nuages. Il entrait dans chaque anse autant qu'il fallait pour ne pas

perdre le vent, et il longeait étroitement chaque promontoire, se tenant toujours dans l'ombre des grands rochers qui bordent toute cette côte.

Arrivée à peu près vis-à-vis du Cap Chignectou, qui forme la pointe de cette langue de terre prolongée qui divise la baie de Beau-Bassin de celle des Mines, la barque vira tout à coup de bord, et abaissant sa voile, elle se dirigea à force de rames vers un point abrupt de la côte acadienne voilé dans les demi teintes du lointain. Ce point était le Cap Fendu (Split), écueil gigantesque qui garde, comme une sentinelle immuable, l'entrée du Bassin des Mines. Cette fois, dans sa course non moins rapide, la barque suivait une ligne droite avec une précision géométrique.

Quatre hommes étaient à bord ; deux, à peu près d'égale taille et d'égale force, tenaient les rames auxquelles ils imprimaient une action si puissante qu'elles ployaient sous leurs efforts en chassant au loin la mer troublée de son écume. On remarquait une notable différence dans le caractère de la physionomie et l'accoutrement de ces deux rameurs. L'un avait, avec ses six pieds de taille, une carrure bien fournie ; son teint fleuri, sans trop de délicatesse, où le sourire avait tracé ses réjouissants sillons, annonçait une belle santé nourrie dans l'abondance, sous les heureuses influences du travail des champs, de la vertu et du bonheur. L'autre, quoique moulé dans des proportions aussi héroïques, avait évidemment senti dans son printemps le contact d'éléments mauvais. A l'aisance avec laquelle il ébranlait la mer de sa rame, il était facile, cependant, de juger que la vitalité et l'énergie n'avaient pas été atteintes sous cette forte machine humaine. Au calme qui régnait sur son front lisse et dans son œil sec, à la fermeté avec laquelle les muscles de la bouche appuyaient ses lèvres minces l'une contre l'autre, il n'était pas possible d'attribuer au vice ni à une consomption hâtive cette maigreur et cette maturité forcée. Sous une peau hâlée et sans nuances se dessinaient les angles bien accusés d'une belle charpente osseuse. Du creux des tempes jaillissait un faisceau de veines toujours gonflées, qui allaient se perdre dans l'orbite de l'œil et vers la naissance des cheveux, annonçant que sous cet extérieur aride et grave circulait un sang ardent et prodigue : ses yeux un peu affaissés dans le repos, sous la projection frontale, voilés dans l'ombre d'un sourcil épais et noir, légèrement enflammés aux cils, laissaient soupçonner, non pas un caractère violent (le regard était doux et triste), mais une fièvre latente, des nuits sans sommeil, des travaux surhumains, des orages terribles. La vie avait pesé sur cette tête de vingt-trois ans ; car on lui en aurait

donné volontiers dix de plus. Avec cela, une fée sauvage avait présidé à la toilette de cette singulière figure. Ses cheveux noirs et sans reflets descendaient sur ses épaules en grosses mèches droites et mêlées, qu'une main pressée avait seule labourées depuis plusieurs années. Tout le corps était recouvert de peau de chevreuil et de veau marin. Un large pantalon lié à la cheville du pied couvrait le bas, et une chemise ample, portée en tunique, revêtait le haut ; ces deux pièces d'habillement étaient unies et serrées à la taille par une forte courroie, d'où pendait, sur le devant, une sacoche faite dans une peau de loup-cervier dont elle gardait la tête et les pattes : un long coutelas était passé en travers de cette ceinture, et quoique ce fût la seule arme que l'on remarquât dans le harnais de ce soldat des bois, l'on voyait à des signes évidents qu'il avait dû en porter d'autres.

De prime abord, et à une petite distance, il aurait été difficile de ne pas confondre ce personnage avec les naturels du pays ; mais aussitôt après cette première impression, un œil intelligent pouvait aisément distinguer tout ce qu'il y avait de beauté et de force de caractère sous les dehors incultes et ravagés de cette jeune figure et sous la bizarrerie de son costume.

Personne, dans tous les cas, n'y aurait reconnu les traits de dix-huit ans de Jacques Hébert. C'était pourtant lui : quels changements en cinq ans !

Son compagnon de rames n'était autre qu'André, frère de Marie et fidèle confident des deux fiancés. Du même âge que Jacques, il ne s'était jamais séparé de lui plus d'un jour, avant le départ de la famille Hébert.

Le troisième voyageur était le plus jeune frère d'André ; il s'appelait Antoine. Quoiqu'il n'eût que seize ans, il était aisé de juger qu'il ne dépasserait pas cette stature dont Napoléon, Chateaubriand et M. Thiers ont assez bien usé pour qu'elle ne soit jamais considérée une cause d'incapacité. Il avait la vivacité et l'adresse ordinaires aux gens de sa taille. Assis à l'arrière, il maniait avec tant d'habileté l'aviron, que tout en aidant ses compagnons à nager, il conservait à l'embarcation cette direction précise qui la conduisait comme un trait, droit à son but. Comme cet habile pilote vivait au milieu d'hommes de grand calibre, on ne lui épargnait pas les diminutifs : on le nommait tour à tour : Toinon, Toiniche ou P'tit Toine.

Les deux frères avaient quitté leur village depuis plusieurs jours. Le père Landry, inquiet du sort réservé à l'Acadie, depuis la défaite des Français à Beau-Bassin, avait médité un projet qu'il ne voulut

communiquer à personne. C'était de se réfugier au Canada. Mais avant de partir, il désirait s'assurer si la famille Hébert s'était réellement dirigée de ce côté. Son but était de la rejoindre et d'assurer ainsi le bonheur de sa fille, qu'il craignait de voir compromis par l'influence de sa mère et les assiduités du lieutenant George. C'était pour aller à la recherche des anciens voisins que Antoine et André étaient disparus tout à coup de leurs demeures sous un prétexte quelconque. Ils ignoraient, d'ailleurs, les projets de leur père.

Après avoir construit un esquif sur un endroit tout à fait isolé de la côte, ils avaient fait voile vers la rivière St. Jean. Plusieurs familles françaises étant établies sur les bords de cette rivière, dans l'intérieur du pays, ils espéraient trouver chez elles un guide sûr qui les aurait conduits, à travers les bois, jusqu'à Miramichi, sur le golfe St. Laurent, où les Canadiens avaient des comptoires importants ; ils étaient persuadés qu'ils trouveraient là quelques membres de la famille Hébert ou au moins des indices certaines de leur passage ; ils avaient tout lieu de croire, par des rumeurs vagues venues à Grand-Pré, que leurs anciens amis s'étaient acheminés vers le Canada. Ce voyage était pour eux une rude entreprise, mais ils ne pouvaient pas se servir d'une route plus directe, la baie de Beau-Bassin étant sillonnée par des vaisseaux anglais, et ses côtes ainsi que l'isthme acadien continuellement battus par des corps armés. Une heureuse coïncidence, qu'ils n'auraient jamais pu espérer, leur épargna toutes les fatigues de la route en leur faisant retrouver Jacques juste au début.

C'est le matin même où nous avons vu la barque sortir de l'embouchure du St. Jean que les frères rencontrèrent leur ami. Ils l'auraient certainement laissé passer outre si Jacques ne les eût reconnus le premier : comme ils étaient les uns et les autres infracteurs des ordonnances du gouverneur, ils se sentaient plutôt disposés à s'éviter qu'à se rapprocher. Après les premiers mots provoqués par la surprise et le bonheur de la reconnaissance, Jacques monta, avec le compagnon qu'il avait avec lui, dans la barque d'André, laissant là le canot qui n'aurait pas pu les contenir tous quatre, et ils se remirent à voguer.

Ce compagnon de Jacques, que P'tit Toine regardait toujours de toute la puissance de ses yeux, était un sauvage de la tribu des Micmacs, à peu près du même âge que Jacques ; quoiqu'il ne comprit pas le français, il laissait voir, dans ses rapports avec celui-ci, non pas de la familiarité (les sauvages n'en témoignent jamais), mais une franchise et une bonne volonté qui annonçaient un commerce assez prolongé entre eux.

C'était le plus jeune chef de sa nation. La nature avait pris soin de le désigner au choix de la tribu en ébauchant rudement sur son front le caractère de sa sauvage royauté. Il était grand, et sa tête, bien dégagée de ses épaules, tournait librement sur la nuque comme celle du roi des vautours dont elle rappelait d'ailleurs l'air dominateur. Tous les traits de son visage, énergiquement modelés, laissaient voir, comme dans un marbre de Michel-Ange, l'action des muscles et la nature de chaque passion qui venait agiter tour à tour le fond de son âme. La couleur de bronze neuf qui recouvrait ses traits ajoutait quelque chose de dur à l'impression qu'ils produisaient. Un collier de griffes d'ours ceignait trois fois son cou et tenait suspendu, au milieu de la poitrine, une plaque de cuivre clair sur laquelle était grossièrement gravés le signe de sa nation et une effigie du roi de France. Ses longs cheveux noirs, entrelacés avec des plumes rouges et groupés en gerbe désordonnée sur le sommet de la tête, flottaient au gré des vents comme une crinière de bison, jetant sous le soleil des reflets d'un bleu métal lique. Il portait à sa ceinture, autour de son tomahawk, six chevelures blondes qui disaient assez que les souvenirs qu'il avait échangés avec les Anglais n'étaient pas des témoignages d'amitié. Un grand manteau de peau de caribou, tanné en jaune-ocre, l'enveloppait depuis la tête jusqu'à mi-jambe, dessinant sous ses plis applatis sa forte charpente. Des dessins brodés en poil d'orignal teints de différentes couleurs chamarraient tout le fond de ce vêtement : ils figuraient des lézards ou d'autres monstres informes. Une frange en dards de porc-épic courait tout autour, portant à espaces réguliers des osselets, des grelots et des ongles de hibou. Tout cela produisait, en se frôlant, le bruit du serpent-à-sonnette glissant sur le gravier. Les bras, les jambes et le haut de la poitrine étaient nuds ; les pieds portaient le mocassin national.

Depuis que la barque sillonnait la baie des Français, le sauvage s'était tenu blotti sur l'avant, l'oreille au guet et l'œil au qui-vive, se contentant, chaque fois que l'esquif allait tourner un promontoire, de faire un profond signe de tête et d'envoyer en avant ses deux bras d'où pendait son manteau, imitant assez bien la figure d'un goëlan qui va s'envoler. Cette pantomime, accompagnée d'un certain grognement du pays, voulait dire : " Allez ! en avant !"

Au moment de passer devant le cap Fendu et d'entrer dans la passe étroite qui s'ouvre sur le Bassin des Mines, il éleva de nouveau les bras, mais cette fois ils les tint plus longtemps suspendus ; alors, les rames restèrent immobiles et la barque suivit seule un instant la forte impulsion qu'on lui avait donnée : le silence se fit

dans le petit équipage ; on n'entendit que les gouttes qui tombaient des rames et le déchiremcnt de l'onde sur la proue tranchante de l'esquif. Les trois Acadiens sentirent leur poitrine se gonfler et leur cœur battre convulsivement : dressés sur leurs siéges, ils avaient fixé leurs yeux sur l'indien. Celui-ci, de son côté, s'était penché sur la surface de l'eau, et les mains fixées en entonnoir derrière les oreilles, il promenait son regard d'épervier dans les espaces, les plongeant dans toutes les profondeurs de l'horizon, essayant de transpercer de sa prunelle de diamant ces couches d'air vaporeux que le soleil illuminait de tous ses rayons et où se fondaient les rives les plus lointaines ; en même temps il cherchait à saisir tous ces bruits qui circulent sur les ondes assoupies, surtout le soir, entre des rivages élevés ; enfin, après quelque temps de cette observation, le Micmac fit son geste accoutumé : il avait aperçu d'abord quelques nefs du côté de Grand-Pré, mais celles-là étaient trop loin pour lui inspirer des craintes ; plus près, rien de suspect ne s'était offert à sa vue ; aussitôt les rames et les avirons retombèrent, comme des marsouins en fête, au milieu de la mer, et les trois jeunes gens ne purent retenir, dans leurs poitrines détendues, l'éclat de leur joie ; ils envoyèrent à tous les échos un accord puissant auquel se joignit le cri guerrier du sauvage.

Après ce premier épanchement de bonheur, la barque glissa bientôt au milieu des écueils jetés autour du cap Fendu. Toutes les brises étaient assoupies, la mer ne gardait plus que ces longues et lentes ondulations qui s'en vont les unes après les autres vers l'immensité, emportant sur leurs flancs polis, d'un côté l'image du ciel, de l'autre les ombres de l'abîme. Au pied des gigantesques rochers, dans les entrebaillements que font leurs masses coupées abruptes, la mer avait pris une teinte profonde d'indigo, sur laquelle la barque laissait un long sillon d'argent comme un trait de burin sur un métal bruni. On pouvait ainsi suivre sa course sinueuse dans l'ombre des récifs ; car le soleil, tombé sur le couchant, n'éclairait plus que les sommets rousses et crénelés des plus grands promontoires.

Les rameurs se hâtaient ; ils voulaient atteindre avant la brume le Cap Porc-épic (Blonédon) ; leur intention était d'y descendre pour y prendre un peu de nourriture et de repos, et s'acheminer ensuite vers Grand-Pré à la faveur des ténèbres.

Malgré cette longue journée de fatigue, leur vigueur semblait s'accroître à mesure qu'ils approchaient du terme de leur course. L'air aimé de la patrie, la vue des horizons connus et des rivages tant de fois explorés dans les jours de bonheur, tout cela doublait

la vie que Jacques sentait en lui. Il ne voyait plus surgir de nouveaux obstacles devant son amour, que cet espace de quelques milles rempli de lumière rose, d'eau placide, de souvenirs enchanteurs ; toutes ces petites colonnes de fumée qui s'élevaient là-bas étaient bien la fumée de ses foyers ; une main chère attisait l'âtre pétillant et vingt figures souriantes se pressaient tout autour !... son cœur fuyait devant lui et l'espace n'avait pas assez de ce doux air natal pour fournir à ses longues aspirations ; il étouffait d'émotion, et son bonheur, comme chez toutes ces natures violentes, aurait voulu se faire jour par quelques unes de ces vives explosions de paroles : les couplets dont il avait jadis ébranlé les rivages arrivaient sur ses lèvres, mais le silence auquel il était toujours condamné, surtout depuis qu'ils longeaient la côte, étreignait dans sa poitrine ce besoin d'expansion. Il frappait l'onde avec une énergie dont il n'avait plus conscience ; ses compagnons, non moins heureux de leur prompt retour, imitaient sa manœuvre. La barque volait. Aussi vint-elle bientôt labourer de sa quille la vase de la falaise.

Le soleil n'avait pas encore détaché ses derniers rayons des plus hauts sommets.

## II

Le premier soin des voyageurs, après avoir amarré solidement leur esquif au fond d'une anse obscure, fut d'escalader les plus grands rochers.

Malgré la raideur de la saillie, ils en vinrent facilement à bout ; ils n'étaient pas novices à cet exercice. En s'accrochant, tantôt aux fissures du roc, tantôt aux racines et aux branches des cèdres nains qui tapissent les plans les moins abrupts, ils parvinrent bientôt à plusieurs cents pieds de hauteur.

Le Bassin des Mines, après la passe étroite que garde le Cap Fendu, s'élargit tout à coup sur une espace d'à peu près vingt milles et se prolonge ensuite en se rétrécissant toujours jusqu'au Cobequid, formant un triangle allongé de cinquante milles de hauteur environ. Le Cap Porc-épic s'élève vers le milieu de la base de ce triangle ; c'est le point le plus élevé de toute la côte et le plus avancé dans la mer. C'est sur sa cîme que venaient de s'asseoir les quatre jeunes gens.

Jacques était là, pétrifié dans son silence, non pas à cause de la

fatigue causée par sa rude ascension, il n'en sentait rien ; non par raison de prudence, il ne songeait plus à la consigne ; mais on aurait dit qu'il venait de fouler les parvis d'un sanctuaire trois fois saint : c'est qu'il contemplait en cet instant toute sa patrie !... et qui a jamais tant aimé la sienne que ces pauvres Acadiens !

Du plateau qu'il occupait, la vue peut embrasser tous les établissements riverains jusqu'à Cobequid, et suivre les cantons infiniment variés que tracent sur cette brillante surface les rivages ombragés ou abrupts de la baie ; à des endroits ils s'avancent en lagunes étroites, comme pour se rejoindre à travers le bassin, jetant une frange de grands arbres entre les nappes argentées qu'ils divisent. Vingt rivières viennent se décharger au milieu de toutes ces anses, et l'on aperçoit dans un rayon immense la trace de leurs cours, à travers les forêts sombres et les prairies grasses. On touchait au temps des hautes marées d'automne, qui prennent ici des proportions prodigieuses ; ces rivières, épanchées dans les vallons, formaient autour des hameaux et sous les arbres des flaques d'eau et des îles enchantées où se jouaient les dernières lueurs du soir, avec les images des chaumières blanches et des collines bleues.

La Gaspéreau apparaissait la seconde sur leur droite ; c'est sur ses bords immergés que les regards de Jacques errèrent avec plus d'abandon. Il y retrouvait toute son enfance ; son petit village de Grand-Pré semblait sortir de sous les eaux, tant il lui paraissait blanc et embelli durant son absence. Quoique le soleil fût disparu déjà depuis quelque temps au fond de la baie des Français, il surnageait dans l'air des flots de lumière ambiante qui formaient un jour vague dont la terre resta longtemps éclairée. A la faveur de ce brillant crépuscule, Jacques put parfaitement distinguer l'église, les principaux groupes de maisons, les longues digues qui fermaient les anciennes terres de son père, les vieux arbres, antiques protecteurs du toît aimé ; le point de la rive où il s'était embarqué cinq ans avant, au milieu des larmes de sa famille et des adieux de Marie.....

Ceux qui ont revu, après une triste absence, le berceau de leur premières années ; tous ces lieux où les beautés de la nature et toutes les délices de l'existence se sont tour à tour révélées à leurs sens et à leur âme novices, peuvent seuls comprendre l'émotion de Jacques en cet instant.

Le lien qui s'établit entre le cœur et tous les témoins de nos pensées, de nos plaisirs et de nos larmes est bien fort ! les bois, les grèves solitaires, les quatre murs d'une chambrette, le petit coin

du ciel que l'on aperçoit du carreau borné d'une mansarde sont souvent les seuls confidents de nos secrets ; et quels trésors de souvenirs ils nous révèlent, quand on les revoit longtemps après !

Jacques resta dans sa silencieuse contemplation jusqu'au moment où les brumes, communes dans cette saison et sur cette plage, commencèrent à étendre leur long voile cendré sur le tableau chéri de la patrie ; ces brumes qui venaient de l'océan passaient comme la nuée du désert, d'abord à la surface de l'eau, puis elles allaient en avant, voilant les premiers plans, puis les seconds, puis tout, jusqu'à ce dernier cordon de lumière rouge resté sur la silhouette du couchant. Alors il ne vit plus autour de lui que les crêtes arides et sombres du Cap Porc-épic, sur lesquelles il semblait suspendu dans un vague sans bornes ; cela lui fit éprouver quelque chose de triste, comme un pressentiment de mort ; et il se hâta de rejoindre ses compagnons qui commençaient à opérer leur descente : ceci était besogne peu facile, dans cette obscurité ; ils parvinrent cependant à leur embarcation, dégringolant quelques bouts, se traînant plus loin, s'écorchant un peu partout.

## III

A peine étaient-ils en bas que l'aîné des Landry s'écria en se laissant cheoir sur le sol : — Ah ! ça, mes amis, je crois qu'il est bien temps de déjeûner, si nous voulons ne pas laisser un vide dans la liste de nos repas.

— Ma liste, reprit Jacques, est pleine de ces vides-là.

— Cela se voit sur ta figure, mon vieux, fit André ; je n'ai pas encore osé te le dire, voulant laisser à ton prochain miroir le désagrément de te faire ce mauvais compliment. Y a-t-il longtemps que tu t'es miré ?

— Pas depuis cinq ans ! En déménageant nous avions cassé notre miroir, et les événements ne nous ont pas permis de remplacer ce meuble utile. Je me rappelle seulement qu'un jour, ayant été blessé à la tête, je m'étais lavé la figure dans une fontaine, et comme je réfléchissais que le coup aurait bien pu m'envoyer dans l'autre monde, il me vint une pensée pour Marie ; alors je me penchai de nouveau au-dessus de l'eau, pour m'assurer si j'avais encore ma figure de dix-huit ans... La fontaine n'était pas limpide, mon sang l'avait troublée, mais je pus voir assez de mon visage pour juger que la vie des bois ne l'avait pas fait fleurir.

— En effet, et si Marie s'attend à cueillir un bouquet là-dessus, elle va le trouver petit, et si tu t'aventures, à l'arrivée, à lui offrir ta joue pour y mettre ses lèvres roses, elle va trouver le présent médiocre.

— Pauvre Marie ! et quand je songe que je n'ai rien autre chose à lui offrir !.....

— Que ton cœur, mon Jacques !

— Oui, que mon cœur, où s'est concentrée toute ma jeunesse, toute mon énergie, et qui, si Dieu le permet saura bien faire sortir de mon dénûment, le bonheur et l'aisance de notre petit ménage futur.....

— Avec d'autant plus de facilité que nous t'avons, mon père et mes frères, préparé un peu cette jolie tâche ; et Marie a bien aussi utilisé pour cela ses mains et surtout sa petite langue, que tu connais aussi bien que ses frères. La sœur ne désespérait pas de te revoir, elle ; elle avait bien décidé, dans les cachettes de son cœur, et elle nous assurait toujours que tu reviendrais (bien entendu, quand il n'y aurait plus d'Anglais dans le monde ; au moins en Acadie.....) ; elle allait même jusqu'à penser que tu n'attendrais peut-être pas cette grande époque. Tu vois qu'elle ne jugeait pas trop mal..... de toi et des événements. Tiens, mon Jacques, il faut bien nous l'avouer : il y en aura toujours des Anglais, dans ce monde, maintenant... ils y sont trop diablement engeancés !

— Plus qu'il ne faut, je le crains, pour notre bonheur à tous.....

— Bah ! tu t'exagères le mal, je parie que les Anglais ont leur bon côté ; tu sais bien que tout ce qui a été créé est utile à quelque chose ; c'est ainsi que monsieur le curé nous justifiait l'existence d'une multitude d'insectes malfaisants... des maringouins, par exemple..... il faut tout simplement apprendre à les souffrir, s'endurcir la peau..... Toi qui vis depuis quatre ans au milieu des bois, tu dois avoir appris à supporter tous ces suceurs de sang.

— Les maringouins, les brulots et les moustiques, je les tue, quand ils me piquent ; et les Anglais !..... les Anglais !..... Mais pourquoi me parles-tu de ces gens là ? ça m'enrage !

Et Jacques, une main crispée dans les plis de son habit, à l'endroit du cœur, allait se lever, quand son ami reprit : — Eh bien ! donc, Marie (j'espère que ça te fait un tout autre effet), après six mois, un an, deux ans, t'attendait toujours et elle nous babillait sans cesse dans les oreilles : " Quand Jacques sera de retour, nous ferons ceci, puis cela, puis beaucoup de choses..... n'est-ce pas, mon petit papa, mes bons petits frères ? " Et elle nous embrassait tant, tant, qu'à la fin nous avons fini par faire de suite une grande

partie des choses qu'elle nous demandait pour l'époque de ton retour.

Te rappelles-tu ce joli vallon, si bien cultivé autrefois, en amont des aboiteaux des Comaux, où se trouvait un bosquet d'ormes ?.....

— Comment ! si je me souviens de la terre de ma famille ?...

— Eh bien ! à peine étiez vous partis que mon père désirait déjà l'acheter ; il lui était pénible de la voir abandonnée ; il ne tarda pas en effet à faire cette acquisition, seulement il se contenta du tiers de la ferme, c'est-à-dire, de la partie que baigne la rivière et où se trouve la butte et le bosquet d'ormes. La propriété avait été confisquée, comme tu dois l'imaginer ; mais pour bon argent comptant le commandant de Grand-Pré se rendit facilement à nos désirs : " Allons, dit mon père, en remettant le contrat de vente à notre sœur pour le serrer : voilà une bonne affaire, cette terre ne changera pas de main, il est légitime qu'elle retourne aux petits Hébert : je te charge de la leur remettre, ma fille." Comme ton père, ta mère et leurs quatorze enfants avaient vécu dans l'aisance avec toute la terre, Marie a pensé que Jacques et elle pourraient bien vivre avec le tiers ; elle a même ajouté que votre sort ne serait peut-être pas encore très-mauvais dans le cas où il arriverait des survenants. (Nous sommes dans un pays où il faut tout prévoir.)

Votre vieille maison était tombée en ruines ; nous avons acheté ses débris pour peu de chose ; après avoir rogné les pièces pourries, nous avons pu la reconstruire très-solidement mais plus en petit, sous le bosquet d'ormes. Je t'assure qu'elle se trouve bien du changement, elle est toute rajeunie. La porte, les fenêtres et une partie des cloisons sont les mêmes : la chambre de ton père s'y trouve toute entière. " Il me semble, disait Marie, que Jacques dormira bien dans celle-là, et qu'elle lui portera bonheur ; il y a reçu pendant dix-huit ans la bénédiction paternelle."

Tu te souviens que nous avions acheté une partie de votre ménage, à votre départ : eh bien ! la petite sœur à tout fait transporter dans la chambre du futur père Jacques ; le miroir y est..... tu croyais qu'il avait été cassé ; c'est elle qui l'avait acquis à la vente, sans doute, pour se mirer par-dessus ton image envolée.

Et le banc rouge ! le vieux banc rouge, qui était devant votre porte, sur lequel les anciens allaient s'asseoir quand nous dansions à la fête du grand papa Hébert ; imaginerais-tu que Marie l'a fait transporter chez elle ? Elle tient à ce que tu aies aussi ta fête de grand papa. Petit Toine a parié que tu avais dû t'asseoir là-dessus avec elle, un jour que les anciens n'y étaient pas..... Quoiqu'il en soit, le banc est à l'ombre, entre la maison et la

rivière : le feuillage des grands arbres tombe tout autour comme les flots d'une chute abondante. Fraîcheur des bois, fraîcheur de l'eau, senteur des trèfles, vue sur la prairie, vue sur la Gaspéreau, rien n'y manque.

Après la maison, il a fallu songer aux dépendances de la ferme. Une laiterie, par conséquent une étable, puis une grange, " rien qu'une petite grange, disait Marie ; il faudra bien mettre les grains et le foin quelque part, car il y aura des vaches, des moutons, des poules et une jument : n'est-ce pas, mon papa, qu'il y aura une vieille jument, noire comme notre pauvre Dragone que j'aime tant, et qui n'est plus bonne qu'à nourrir des petits poulins ?"

Il y a maintenant près de deux ans que la ferme est au complet ; nous y avons tous mis la main, et quand on est huit grands garçons, aiguillonés par une bonne sœur, la seule qui nous soit restée, une entreprise aussi agréable est bientôt accomplie. La laiterie, l'étable, la grange et quelques autres petites choses de ce genre là se sont élevées sans que nous nous en soyons aperçus. Puis papa a mis sa vieille Dragone à l'écurie, bien disposée, malgré ses dix-sept ans, à élever un joli poulin, dès le printemps suivant ; Pierre a mis une vache à l'étable ; Alexis une autre ; François sa torre blanche, la plus belle de sa cour ; Ptit-Toine a peuplé le poulailler d'une douzaine de ses polonaises ; et comme il fallait un coq, j'ai prêté le mien jusqu'à la seconde génération ; j'ai conduit en même temps à la bergerie un couple de moutonnes avec la laine, ce qui, avec les dix que Marie avait déjà, fait monter son troupeau à douze têtes ; sans compter une treizième, qui est noire et qui porte des cornes, que Jean a bien voulu ajouter depuis, disant à Marie " que c'était pour lui faire un mauvais nombre."

— Comme, depuis quelques années, il nous est défendu de vendre nos animaux et nos produits hors de chez nous, il nous a été facile d'en faire une bonne part à notre chère fermière, car il nous en reste toujours plus qu'il n'est nécessaire ; ensuite, nous avons pensé que tout ça amuserait peut-être la pauvre sœur, qui, je dois l'avouer, commençait depuis quelque temps à réfléchir un peu trop et à changer aussi.

C'est le jour de sa naissance, il y aura deux ans après demain, que Marie a pris possession de son bien. Tout le village était à la fête : tu sais comme tout le monde l'aime notre sœur ; des enfants lui avaient fait une grosse gerbe de fleurs qu'ils vinrent lui présenter au milieu des feux de joie. C'est ce soir-là qu'elle a étrenné le banc rouge. Elle était assise au milieu, entre mon père et ma mère, quand les enfants apportèrent leur bouquet. Pauvre Marie !

tout le monde était dans la joie autour d'elle et pour elle, mais il me semblait que de temps en temps il y avait des larmes dans son sourire ; elle regardait son vieux banc, qui était bien rempli de parents et d'amis, mais je crois qu'elle y trouvait encore du vide !....

Comme la surveillance de tout ce bien eut été une trop forte tâche pour une fille, elle a mis la veuve Trahan dans sa maison. L'honnête femme, aidée de ses deux garçons qui commencent à être grandets, tient les bêtes en bon état, les bâtiments en ordre et nous lui aidons à faire les récoltes en saisons. Marie se contente d'aller à la ferme, tous les jours, un peu : elle compte ses œufs, fait son beurre, embrasse les agneaux blancs en leur donnant du lait, flatte la joue du dernier poulin de la vieille Dragonne, et elle revient le soir à la maison, la quenouille à la main, comptant sa richesse.

Je crois qu'elle fait avec ça de jolies recettes dont elle te réserve encore la découverte ; car elle est la seule à Grand-Pré qui vende bien tous ses produits. M. George notre lieutenant n'achète ailleurs que quand il a tout pris ce qu'elle peut livrer, et il la paie toujours en beaux louis d'or ; quant à nous, c'est à peine si l'on nous donne des *bons payables à la fin du monde.* Mais qu'importe nous, pourvu que la petite sœur ait bien fait ses affaires, pourvu surtout que tout ça l'ait, non pas rendu heureuse, mais entretenu dans l'idée qu'elle le serait bientôt.

Mais il est temps que tu arrives : nous étions parvenus au bout de nos ressources pour distraire la pauvre enfant ; elle commençait à perdre l'espérance, et je crois vraiment qu'elle allait songer à te remplacer...Tu avoueras qu'il faut une forte dose de patience pour attendre toujours un galant qui s'amuse à courir les bois avec les sauvages !

Depuis quelque temps nous avions pris l'habitude, le soir, de nous ranger autour d'elle, et chacun de nous lui faisait une question sur son jardinage, ses animaux et sur les travaux de la journée. Nous lui donnions d'abord toutes les occasions possibles de vanter sa marchandise. Il paraît qu'elle a, cet automne, les plus beaux grains qui soient jamais poussés à Grand-Pré ; le lin pourra suffire à vous fournir de draps pendant votre double vie durante ; et, s'il faut en croire toutes les prévisions de la mère Trahan, qui en a toujours d'abondantes pour sa maîtresse, Marie aurait beaucoup de caresses à distribuer, le printemps prochain, dans sa bergerie, dans l'étable et même à l'écurie.

Quand la sœur avait terminé l'énumération des qualités de ses récoltes et de son bétail, l'un commençait à dire un peu de mal de

la vache brune ; l'autre, que le dernier poulin aurait peut-être un œil vert, qu'il avait certainement les jambes croches et qu'il serait fourbu ; un troisième, que les moutons ne produisaient plus que des laines rudes ; qu'elle ne devait plus battre de beurre, vu que la mère Trahan, pour faire grossir ses veaux plus que les nôtres, leur laissait prendre tout le lait de leur mère. Nous aurions bien voulu l'obliger à nous dévoiler les secrets de ses épargnes ; mais, malgré sa vivacité et son excitation, rien n'aurait pu lui arracher une indiscrétion.

C'est une tâche difficile, même pour une femme, de faire face à douze langues d'hommes ; aussi, il venait un moment où Marie n'en pouvait plus ; alors elle nous poursuivait avec sa quenouille ou sa broche à tricot : quand nous l'avions laissé décharger le trop plein de son petit cœur, saisissant quenouille, broches et poings, nous l'obligions de nous embrasser les uns après les autres, de la manière la plus irréprochable ; et nous l'envoyions se coucher. La fatigue causée par son bavardage et par les travaux de la journée faisait que la petite ne trouvait pas grand temps dans la nuit pour rêver à toi ; je crois même qu'elle a parfois battu de la tête sur son lit, durant cette prière où elle demande à la Ste. Vierge de hâter ton retour et de te préserver de la dent des loups et de tes amis les sauvages.

Voilà toujours, mon Jacques, un bout de dévotion que tu vas lui rogner demain ; sans compter qu'elle sera dispensée de dormir sur ses genoux !... Il est vrai qu'elle est capable d'inventer un autre chapelet pour remercier sa patronne de ton retour.

Les filles trouvent toujours cinquante raisons d'ajouter des petits bouts à leurs prières, et c'est une habitude qu'elles développent encore après le mariage ; je te conseille d'y mettre ordre dès les premiers jours.... entends-tu, Jacques ?

Jacques entendit, mais il ne put répondre : il pleurait comme un enfant battu. Après une vie affreuse, privée de toutes les joies, de tous les bonheurs faits pour le cœur de l'homme, la révélation de tant de choses embaumées, l'apparition d'une figure si aimante, l'assurance d'une vie prochaine entourée de tant d'éléments de bonheur, tout cela avait ébranlé cet héroïque caractère. Depuis cinq ans, son âme n'avait pu se reposer un seul instant dans un de ces sentiments simples, délicats, qui abondaient dans l'existence aimante des enfants de l'Acadie ; puis, voir subitement tout son avenir, débarrassé de ses sombres images, se présenter souriant et paré de charmes qu'il n'aurait pas même rêvés, c'était là une révolution trop forte. Il était tombé dans les bras d'André qu'il

tenait étroitement embrassé, et il répétait dans ses sanglots : —Mes bons frères !... Marie, ma chère Marie !... est-il vrai que vous avez pu tant m'aimer dans mon absonce ?—Puis, après un moment de silence où il sembla subir mille émotions soudaines et contraires, il ajouta :—Eh ! faut-il que tant de soins délicats, qu'un bonheur si généreusement préparé, si longtemps attendu, soit encore une vaine illusion qu'il faudra voir disparaître demain !...

— Comment cela, Jacques ?...

— Mais comprends-tu, mon pauvre André, que je puisse habiter Grand-Pré aujourd'hui ?... Les Anglais le permettront-ils, puis-je l'espérer, après m'être autant compromis ?...

— Bah ! tu n'avais que dix-huit ans quand tu es parti ; quel Anglais te connaît ici ?... M. George peut-être... il nous a fait quelquefois parler de toi, mais il est si bon pour nous et pour Marie, celui-là ! D'ailleurs, tu n'étais pas libre de ne pas partir avec ton père ; on te pardonnera facilement une faute que tu n'as pas commise volontairement, et pour ton avantage.

— Mais il faudra toujours demander grâce, et redevenir Anglais ; et je ne me sens de dispositions ni pour l'un ni pour l'autre : je me suis trop habitué à être Français.

— D'abord, mon Jacques, je dois te dire que nous n'avons jamais joui plus librement de nos droits de *neutres* que depuis le commencement de la guerre ; ainsi, il est probable que si la France perd toutes ses colonies d'Amérique, notre sort ne sera pas encore trop mauvais ; et tu n'auras qu'à ne pas montrer trop souvent à notre gouvernement ce grand couteau que tu portes là à ta ceinture, pour jouir à peu près de toutes tes prérogatives nationales.

— Mon cher André, tu as la partie belle, dans ce moment, et tu sais en profiter : ce que tu m'as dit tout à l'heure a trop disposé mon cœur à la confiance pour que je ne m'abandonne pas un peu à la tienne. Mais, en restant à Grand-Pré, je ferai des sacrifices que votre dévouement et l'amour de Marie peuvent seuls m'arracher. Au reste, tu jugeras toi-même, tout à l'heure, quand je t'aurai raconté l'histoire de mes années passées, ce qu'il m'en coûtera pour aller habiter la jolie maison de ta sœur, sous le bosquet d'ormes, au bord de la Gaspéreau... Ah ! j'avais d'autres projets, oui... des projets qui ne devaient pas, sans doute, briser mon union avec Marie, mais peut-être l'éloigner et changer les conditions de notre bonheur...

— C'est bien, c'est bien, tu raconteras tout cela à la petite maîtresse, elle sera ta complice ; je crains seulement qu'elle ne change quelques dispositions de tes plans.

— Ce que tu viens de me dire a déjà eu un peu cet effet...

## IV

Pendant cette conversation, P'tit Toine était allé à quelques pas plus loin, avec le Micmac, pour apprêter le déjeûner.

Après avoir fait quelques fagots dans les cèdres voisins, ils allumèrent un feu pétillant dans un endroit de la côte abrité par les grands rochers. Aussitôt le brasier bien ardent, P'tit Toine fit embrocher dans un jet de jeune bois, par Wagontaga (c'était le nom du sauvage,) trois canards que celui-ci avait tués le matin même, puis il l'installa près du foyer, comme tournebroche. Pour lui, il se chargea du rôle délicat de premier cuisinier. Armé d'une tige, comme celle du sauvage, il tenait suspendu au-dessus de la volaille un morceau de lard taillé dans le gras, qui avait survécu à plusieurs assauts ; et pendant que les palmipèdes décrivaient dans la flamme le mouvement diurne de la terre, le porc en se fondant faisait descendre dessus une rosée bienfaisante. P'tit Toine et le Micmac, qui ne se comprenaient bien que par leur appétit réciproque et leurs signes les plus expressifs, trouvaient inutile de faire la conversation. Tout entiers à leur œuvre, assis de chaque côté du feu, appuyés sur le sol de la main qui ne leur servait pas, ils tenaient les yeux fixés sur leur déjeûner qui commençait à poindre, avec une intensité d'attention qui témoignait de leur grand intérêt : je crois même que sous l'ardeur de ce double regard, le lard se fondait plus vite et les canards jaunissaient davantage.

Je connais des femmes qui disent que quand elles ont mis seulement le nez à leur cuisine avant le dîner, elles ne peuvent plus toucher aux fritures, même du bout des lèvres, sans éprouver un sentiment de dégoût profond. Je puis assurer qu'il n'en fut pas ainsi pour P'tit Toine et Wagontaga.

C'est un principe en gastronomie de servir le gibier un peu cru, pour mieux goûter le fumet, qui court toujours le risque de s'évaporer dans une cuisson un peu prolongée. Je ne sais pas si nos cuisiniers connaissaient cet axiome, mais ils se gardèrent bien de le mépriser dans cette circonstance. Le *juste à point* fut constaté à l'aide du couteau de poche de P'tit Toine, qui, après l'avoir plongé dans la poitrine de l'un des oiseaux, le fit glisser sur sa langue dans toute sa longueur. Il n'était pas arrivé au bout de la lame que le sauvage avait déjà compris, à l'expression de son compagnon que le rôle du tournebroche était passé et que celui du convive com-

mençait ; il fit faire aussitôt aux oiseaux, pour les sortir du feu, un tour si rapide au bout de son bras, que P'tit Toine en éprouva une crise nerveuse : il crut, dans son effroi, que les canards reprenaient leur vol vers leur élément favori : heureusement que le Micmac n'y tenait pas plus que lui-même.

L'on sait avec quelle voracité ces indigènes se repaisent quand ils ont été quelque temps à jeun. A peine Wagontaga eut-il jeté sa brochée sur une écorce de bouleau qu'il avait là toute prête, qu'il prit un des canards par les pattes, et le saisissant à l'épaule avec son croc de sanglier, il l'écartela comme on eut fait autrefois du plus grand criminel ; puis les morceaux commencèrent à s'engouffrer comme des maringoins dans un gosier d'Angoulevent, puis on entendit, dans le silence du soir, le bruit des ossements broyés : un canard était disparu ! Toinon se croyait tombé de Charybde en Sylla ; frappé de stupeur devant cette sauvage gloutonnerie, il regardait son terrible compagnon, comme un roitelet charmé par l'œil d'un serpent doit regarder la gueule béante qui le convoite. Mais l'instict de sa propre conservation le fit bien sortir de sa stupeur quand il vit le Micmac allonger de nouveau ses deux grands bras vers un second canard, avec un air de pitié méprisante qui semblait dire : " Ces peaux blanches, ça n'est pas complet, ça n'a pas d'estomac." P'tit Toine saisit alors vivement la broche qui n'était pas encore déchargée de son précieux fardeau, et s'élançant du côté de son frère et de Jacques, qui étaient toujours restés à l'écart, il fit retentir l'air de deux ou trois cris de détresse.

Cet appel *in extremis* vint surprendre les deux amis au milieu de leur émotion, et faire une diversion puissante dans les sentiments de Jacques, en lui rappelant que les besoins de l'estomac ne doivent pas être sacrifiés aux plaisirs du cœur. Comme son émotion, après tout, n'était que le retour trop soudain des premières jouissances du bonheur, elle n'avait fait que distraire sa faim sans la détruire ; il vola donc aux canards, à moitié traîné par André, qui, lui, n'avait pas éprouvé d'aussi captivantes distractions.

Ils étaient loin de soupçonner le danger qui menaçait leur repas ; dans le lointain, ils n'avaient pas saisi l'accent de désespoir de la voix de P'tit Toine, quand le malheureux vint leur tomber en travers.

Sa démarche effarée se laissait assez voir à la lueur incertaine du feu : les cheveux et le gilet au vent, il courait tenant sa brochée tout au bout de son bras comme pour la sauver d'une troupe de loups affamés ; et il criait :—Jacques ! Jacques ! c'est un ogre, mais

c'est un ogre ! ton sauvage ! Jacques comprit de suite le motif de son épouvante, et riant de tout cœur, il essaya de le calmer :—Bah ! bah ! mon Toinon, tranquilise-toi ; il a un peu trop d'appétit, mais il a un bon cœur, va !

—Bon cœur ! mais où veux-tu qu'il le loge quand il s'emplit ainsi l'intérieur ? Il mangerait les trois canards et moi par dessus qu'il aurait encore faim !

— Tiens, reprit Jacques, donne les moi, tes canards, je les prends sous ma protection ; Wagontaga n'y touchera pas sans ma permission : il me nomme son chef. Et prenant la brochée précieuse des mains de P'tit Toine, ils regagnèrent tous ensemble le foyer.

Le Micmac était resté attablé absolument dans la position où son maître cuisinier l'avait laissé, moins la curée qu'il s'apprêtait à saisir ; et il regardait, impassible, dans la direction où son second service avait disparu, sans doute pour voir s'il ne reviendrait pas. La vue du canard fit passer un léger sourire sur sa figure de bronze, auquel Jacques répondit par quelques mots en langue sauvage, après quoi, s'asseyant à terre, près du feu, entre ses compagnons, il procéda au service de la table d'une manière un peu plus civile que ne l'avait fait son ami des bois.

Ayant séparé les deux gibiers par le milieu avec le couteau d'Antoine, il en donna une moitié à chacun des deux frères, puis, regardant le plus jeune qui semblait trouver que Wagontaga avait bien eu sa part, il lui dit : — Nous autres, mon Toiniche, nous déjeûnerons tous les trois en famille, demain matin, à l'aurore ; et je pense que la cuisine de Marie vaudra bien la tienne. Lui, ajouta-t-il en regardant le Micmac, auquel il jeta la troisième portion, je ne sais pas quand il déjeûnera de nouveau, seul, avec ses parents, ou avec nous : ces pauvres gens ne mangent pas quand ils veulent. Il a fait près de cent lieues pour me conduire ici ; s'il avait été pris par les Anglais, ils l'auraint tué comme un chien (tu sais qu'il ne peut pas mettre le pied en Acadie) ; demain, probablement... il va nous dire adieu, pour s'en retourner... où ? Dieu seul le sait. Depuis cinq ans il n'a vécu qu'avec moi, ne me quittant jamais d'un pas, servant fidèlement la France ; tout cela vaut bien une petite part de plus, n'est-ce pas, Toine ?.....

— D'accord, mon capitaine ; mais je crains bien que ça ne le mette que tout juste en appétit ; comme il va passer une partie de la nuit avec moi, sur la même paillasse !.....

— Ne crains rien, depuis que je couche à côté de lui, il lui est arrivé bien souvent de souper plus légèrement qu'il ne le fera ce

soir, et tu vois qu'il ne m'a jamais entammé : pourtant, je crois bien être un aussi bon morceau que toi, hérisson !...

— Un peu sec, grand Jacquot ; tout de même, je ne me fie pas à cet ami-là, et tu coucheras entre nous deux, ce soir ; le lit est large.

Là dessus P'tit Toine, qui avait encore dans la barque quelques morceaux de pain sec, pitoyable survivance de provisions plus abondantes, se leva pour aller les chercher. Mais il se garda bien de laisser sa moitié de canard en arrière ; il avait toujours devant les yeux les deux grands bras étendus du sauvage.

En l'attendant, André attisa le brasier que son frère avait laissé pâlir. La flamme tourbillonnante éclaira vivement le groupe des trois voyageurs et projeta sa lumière jusqu'aux sommets des rochers : les vapeurs flottantes de la nuit, en arrêtant les rayons du foyer, formaient autour d'eux une atmosphère fantastique qui encadrait bien cette scène étrange. L'allure farouche du Micmac, son costume singulier, la voracité qu'il mettait à déchirer sa nouvelle proie ; la grande taille de Jacques, sa maigreur, que les lueurs du feu isolé faisaient mieux ressortir ; ce mélange de sauvagerie et d'inculte civilisation que l'on remarquait dans sa toilette et sur sa figure, puis, entre ces deux types, la face réjouie et prospère d'André : tout cela formait un tableau plein d'effet et de contrastes inattendus.

A cette époque, cependant, ces scènes devaient se présenter souvent. Les rapports que nécessitaient la politique et le commerce durant la paix comme pendant la guerre ; l'habitude des expéditions lointaines à travers les forêts et les déserts, groupaient souvent ainsi les colons et les naturels aux bords des grandes eaux, dans les profondeurs des bois séculaires, jusque dans les repaires de ces terribles mangeurs d'hommes dont ces pays étaient surtout peuplés.

P'tit Toine était à peine de retour avec sa provision de croûtes, qu'il aperçut, à la lumière ravivée du brasier, les yeux encore humides et rougis de Jacques.—Mais qu'as-tu donc, capitaine, lui dit-il.

— Tiens, dit André, je viens de lui parler de la vache brune de Marie, et il a fondu en larmes ; c'est étonnant comme ça rend le cœur tendre de courir les bois avec messieurs les peaux-rouges !

— Grand babillard ! je gage que tu as éventé tous les secrets de petite Marie, elle qui voulait jouir seule des belles surprises qu'elle allait lui causer.

— Ne te fâches pas, reprit Jacques, je serai très-surpris, malgré tout ; André a cru que ce serait bien assez pour moi de retrouver ta sœur, toujours si bonne, si aimante et si jolie ; puis mes anciens

amis, puis tout ce qui m'était cher à Grand-Pré ; et il m'a fait le plaisir de m'apprendre d'avance que tu avais sacrifié tes douze belles polonaises pour distraire Marie durant ses inquiétudes. Merci, P'tit Toine ; je vais retrouver avec vous, tous, bien des bons frères, à la place de ceux que j'ai probablement perdus pour toujours.

La conversation roula sur ce ton durant tout le repas. Au commencement, elle s'interrompait souvent, et pendant ces intervalles, à part le cris des chouettes qui venaient regarder le feu et humer de plus près le festin, on n'entendait que le craquement des croûtons, sous la dent de Jacques, qui renouait bruyamment connaissance avec cet aliment élémentaire des gens civilisés. Quant au Micmac, qui ne comprenait rien à la conversation, et qui détestait surtout la gêne des convenances à table, il s'était retiré un peu à l'écart. Là, armé d'un long calumet, la tête appuyée au rocher, il chassait dans l'air d'énormes bouffés de fumée qu'il aspirait ensuite. Son regard, *extatiquement* fixé vers le ciel, s'abaissait de temps en temps sur les rares vestiges qui survivaient à son repas avec un air de profonde indifférence ; il semblait méditer cette sublime pensée, qu'un fils du Grand-Esprit doit savoir se contenter de ce qu'il a.

Quand les trois amis eurent satisfait aux premières exigences de la faim, André rappela à Jacques qu'il lui avait promis, en retour de ses indiscrétions, de lui raconter l'histoire de ses cinq ans d'absence, et il ajouta qu'il était prêt à l'écouter. Celui-ci commença donc immédiatement son récit.

N. B.

(*A continuer.*)

---

# CONSIDÉRATIONS

SUR LES

# NOUVEAUX CHANGEMENTS CONSTITUTIONNELS

## DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

## L'ANNEXION.

---

Nous avons examiné, dans deux études précédentes, [1] quel était le régime politique le plus propre au développement matériel des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, en vue de leur indépendance à venir, et nous avons conclu en faveur du régime fédéral. Nous avons aussi laissé voir que, précisément à cause de la décentralisation inhérente à ce système, c'était celui qui offrait à la nationalité canadienne-française le plus de garanties pour ses droits, à moins, cependant, que la constitution ne rendît ce caractère illusoire, et ne fût, au fond, qu'une union législative déguisée. C'est à ce point de vue que nous nous proposions de considérer la constitution votée par le parlement canadien, et de scruter l'esprit caché sous la lettre de cet important statut ; nous serions

1 Livraisons de février et mars 1865.

également entré dans l'étude du contre-poids que les constitutions locales, calquées nécessairement sur celle de l'union fédérale, pourraient offrir aux exigences de celle-ci, et nous aurions discuté la nature et les attributions des législatures locales, et des conditions nouvelles qui pourraient être faites au Bas-Canada en particulier. Mais les événements, qui ont marché plus vite qu'on ne le pensait, et certains faits de la politique des Provinces du Golfe qui menaçaient et menacent encore de déplacer les bases de la question, nous ont forcé d'ajourner la publication de cette partie de notre travail.

Notre intention, aujourd'hui, est d'étudier une nouvelle question qui s'est produite dans l'opinion publique, à l'occasion des nouveaux changements constitutionnels projetés dans le Canada et les provinces sœurs, la question annexioniste.

Pourquoi se le dissimuler ? L'idée d'une annexion de ce pays avec la république des Etats-Unis est entrée dans le courant des autres idées qui préoccupent l'esprit public : pendant que le gouvernement cherchait à y faire dominer les siennes, celle-là a surgi d'elle même, prête à supplanter ses rivales ou du moins à profiter de leur ruine. Ce n'est donc plus avec du dédain ou des protestations de loyauté qu'il faut la traiter ou la combattre. Au lieu d'être le fruit des excitations populaires ou des luttes civiles, comme en 1849, elle paraît être née de discussions calmes, sinon réfléchies sur les nécessités politiques du présent, et ce serait mal comprendre la situation que de ne pas tenir compte du travail lent, souterrain et tout-puissant qu'elle accomplit dans tous les rangs de l'opinion. Il serait difficile de dire au juste jusqu'à quel point cette idée funeste a jeté de racines dans les esprits ; mais soyons assurés que ses ravages sont grands, et n'en cherchons pas d'autre preuve que ces paroles que chacun de nous entend proférer si souvent et par tant de personnes :— " Puisque l'on veut changer la constitution, pourquoi ne pas choisir entre tous les projets celui de l'annexion aux Etats-Unis ?"

L'origine de cette renaissance spontanée des tendances annexionistes se trouve dans le déluge de faux systèmes qui voient le jour dans les temps de crise d'un pays. Par suite des circonstances particulières où les provinces se trouvent, le public n'a pas eu à subir une telle averse de plans tous aussi infaillibles les uns que les autres pour sauver une nation en péril : mais on n'en saurait être exempt tout à fait. Le projet d'annexer le Canada aux Etats-Unis est un de ces systèmes. Il est faux en ce qu'il fait bon marché de tout ce qu'un peuple a de plus cher, sa langue, ses institutions et ses

mœurs, pour n'envisager que la question de commodité matérielle et de bien-être physique ; il est faux en ce qu'il vise à l'absorption d'une nation toute constituée par une autre de caractère et de tendances différentes ; il est encore faux en ce qu'il tend à substituer, dans le réglement des destinées du pays, l'action révolutionnaire de la multitude à l'action régulière et conservatrice d'un gouvernement légitime.

Tel est le point de vue auquel nous voulons parler de la question, non pour la traiter à fond, mais avec l'espoir d'appeler les observations sages des penseurs sur cette phase nouvelle de nos agitations politiques. Il nous semble qu'on a peu l'air de s'effrayer du progrès des idées annexionistes ; ceux qui ne les partagent pas évitent d'en parler entre eux, comme s'ils craignaient d'ébranler leurs convictions par une discussion imprudente. L'opinion publique, la vérité, les principes n'ont plus rien à gagner aujourd'hui à ces croyances et à ces adhésions timides ; il importe à l'homme de savoir ce qu'il croit et pourquoi il le croit.

Dans les pages qui suivent, nous avons essayé de formuler d'abord tous les arguments les plus forts que nous avons pu recueillir en faveur de l'annexion du Canada aux Etats Unis de préférence à la confédération des provinces ; dans une seconde partie, nous examinons la valeur de ces arguments et nous tâchons d'en faire voir la fausseté et les dangers.

## I

Mis en contact tous les jours avec les habitants de la République voisine, apprenant à admirer leur esprit d'entreprise et leur activité, le peuple canadien a fini, prétendent les partisans de l'annexion, par conclure tout naturellement qu'il vaut mieux resserrer des liens déjà formés avec un pays riche et puissant, que tenter une union avec des provinces isolées, peu connues les unes des autres et sans commerce entre elles. En supposant, pour un instant, que cette confédération intercoloniale pourrait, avec du temps et de la patience, se consolider et donner naissance à une communauté réelle d'idées et de sentiments, son existence dépendrait toujours du caprice de la grande République voisine.

La destinée manifeste du Canada, continuent-ils, est d'être absorbé par les Etats-Unis ; déjà il l'est par le territoire, depuis le traité d'Ashburton si justement stigmatisé de " capitulation d'Ash-

burton ; " il l'est par les intérêts commerciaux, par le transit, par le St. Laurent et par les lacs. Tout, au contraire, tend à l'isoler des provinces sœurs, le sol, la configuration territoriale et le climat. Si donc, le Canada ne fait tant de sacrifices pour acquérir son indépendance que pour la perdre aussitôt, en vérité, ne serait-il pas plus sage de faire de suite, et de bon cœur, ce qu'il sera forcé de subir plus tard ? Pourquoi ne s'épargnerait-il pas, tout d'abord, une série ruineuse de révolutions constitutionnelles, pour aboutir à un résultat qu'il ne tient qu'à lui de réaliser sur le champ ?

L'annexion avec les Etats-Unis, suivant les mêmes personnes, ferait taire, d'un seul coup, toutes nos dissentions intestines ; il n'y aurait plus ni Français, ni Anglais, ni vainqueurs, ni vaincus, ni race supérieure, ni race inférieure : il n'y aurait plus que des Américains, et notre histoire se fondrait avec celle des Etats-Unis. L'antagonisme de races qui absorbe aujourd'hui toutes les forces de la nation, disparaîtrait devant la suprême égalité du régime américain. Les Anglo-Canadiens manqueraient d'appui pour dominer les Franco-Canadiens, car la métropole ne serait plus là pour favoriser les uns au détriment des autres. Les droits et les devoirs seraient les mêmes pour tous.

L'émigration canadienne aux Etats-Unis cesserait, puisque l'un des premiers effets de l'annexion serait d'attirer ici les capitaux et les grands industriels américains. On les verrait s'emparer des ressources inépuisables de ce pays, les exploiter et répandre partout l'ouvrage , les salaires élevés et cette abondance de numéraire si nécessaire aux campagnes, et dont les nôtres sont toujours si dépourvues. Notre population, trouvant ici de quoi vivre, n'aurait plus besoin de se décimer tous les ans par une émigration de ses jeunes gens.

Les débouchés deviendraient constants et réguliers pour l'écoulement avantageux des produits de nos fermes ; nous n'aurions plus à craindre ni guerre, ni abrogation de traité de réciprocité, ni à payer de droits sur une foule d'articles qui nous reviendraient alors à plus bas prix que ceux que nous importons aujourd'hui d'Angleterre ou que nous fabriquons nous-mêmes.

Les carrières se multiplieraient à l'infini, et au lieu d'un choix entre quatre ou cinq professions encombrées, le jeune homme pourrait devenir soldat, diplomate, géologue, marin, avocat, médecin, professeur d'université, savant, poète, littérateur, publiciste, peintre, artiste, avec toutes les chances de se faire un nom et une grande fortune.

De quelle somme de libertés ne jouissent pas nos voisins ? A peine faut-il un cens électoral ou d'éligibilité pour arriver à tous les emplois, même à celui de président. Chaque état jouit en paix de son gouvernement, et peu s'en faut que ce ne soit une autonomie complète.

La foi catholique y jouit de toutes les franchises possible, de même que les autres cultes, et le gouvernement accorde les mêmes priviléges et la même protection à toutes les croyances.

L'enseignement est laissé au contrôle de chaque Etat, qui peut l'organiser, le diriger et le subventionner suivant les besoins et le vœu des populations. La majorité dictant toujours la loi en tout et partout sous la constitution américaine, le Bas-Canada pourrait adopter le système d'enseignement qui lui conviendrait le mieux et laisser la minorité protestante se donner les écoles qu'elle voudrait.

Rien n'empêcherait enfin la nationalité française de prendre le pas sur tout dans le Bas-Canada, de s'y installer à sa guise, de favoriser ses institutions civiles et religieuses, de travailler, en un mot, à assurer l'existence et à accroître la grandeur de sa nationalité.

Le voyageur qui parcourt aujourd'hui les Etats-Unis est étonné des groupes considérables de population, soit française, soit allemande, qu'il rencontre çà et là, et qui tous ont conservé leur langue et une partie de leur caractère national, et qui restent unis dans leur action publique : voilà donc une preuve que les institutions américaines sont assez larges pour permettre à plusieurs nationalités d'y vivre à l'aise et même de s'y développer.

Tous les droits, dit un célèbre amendement à la constitution des Etats-Unis, tous les droits qui ne sont pas spécialement réservés au gouvernement général appartiennent aux gouvernements locaux : or, il n'y a rien dans la constitution qui empêche un corps d'individus, quelque nombreux qu'il soit, de vivre de sa vie propre et nationale sur le territoire de la République, du moment qu'il en adopte les lois et se soumet à l'action du gouvernement de Washington. Et ce n'est pas un des moindres attributs de cet admirable chef-d'œuvre de sagesse et de libéralisme des fondateurs des Etats-Unis, d'offrir ainsi un asile à toutes les causes infortunées, d'ouvrir les bras à toutes les petites nationalités persécutées, et de leur donner un rôle légitime et profitable à jouer sur le sol de leur transplantation.

D'ailleurs, et voici la considération qui emporte tout le reste : que peut le Canada sans les Etats-Unis, et que sommes-nous sans

eux ? Au contraire, tout ne nous est-il pas possible avec eux ? Que les Etats-Unis nous ferment aujourd'hui leurs marchés ; qu'ils abrogent tout de bon le traité de réciprocité commerciale avec les Provinces anglaises, que deviennent celles-ci ? Donc, sans les Etats-Unis, le Canada n'est et ne peut rien : avec les Etats-Unis, au contraire, sa condition devient incomparablement meilleure, et rien désormais ne lui est impossible.

Les Etats-Unis fermant leurs marchés au Canada et lui retirant le traité de réciprocité, l'exportation si considérable de céréales, de bestiaux, de beurre, de chevaux, d'œufs, de produits de ferme s'arrête, et le cultivateur canadien reste avec ses produits sur les bras, sans numéraire dans sa maison et par conséquent sans pouvoir acquitter les dettes de l'année contractées chez le marchand du village. Celui-ci, à son tour, se trouve dans l'impossibilité de faire honneur à ses obligations ; les délais ne font qu'aggraver son mal, et bientôt commence une série de banqueroutes dans le petit commerce dont les contre-coups portent une atteinte funeste au crédit des maisons les plus considérables.

Donner des débouchés à l'agriculture, tel est en peu de mots tout le résumé de la politique d'un pays animé du désir du progrès et du bien-être véritables : or, avec l'abrogation du traité et sans l'annexion, vous enlevez à l'agriculture canadienne les deux tiers de son marché et vous la forcez de travailler à perte et de sacrifier à vil prix le produit de ses sueurs et de son travail.

Cependant, supposons que le traité soit renouvelé, quelle certitude avons-nous de sa durée ? Son existence ne sera-t-elle pas toujours à la merci d'accidents diplomatiques dont le contrôle nous échappe entièrement ? Pour fonder des espérances solides sur un tel état de choses, il faudrait le voir confirmer par un autre traité établissant la paix à perpétuité entre les cours de St. James et le cabinet de Washington : ce qui serait vouloir l'absurde.

Telles que constituées aujourd'hui, si les colonies ont des dangers de guerre avec les Etats-Unis à courir, la métropole est là pour les couvrir de son égide puissante : mais qu'elles s'isolent demain, et avec quoi pourront-elles résister aux empiètements, à la mauvaise foi et à la cupidité américaines ? Encore un coup, l'annexion est un moyen d'en finir avec toutes nos crises et nos divisions intestines ; c'est pour nous la paix, le repos et la tranquillité à jamais qu'il s'agit de choisir contre un avenir d'essais, de bouleversements ministériels et de collisions sans fin, présages certains de la confédération.

Dans le cas possible où les provinces se jetteraient un jour ou l'autre entre les bras tout ouverts de la République américaine, ne

craignons pas que cet événement amène une révolution. Non ; il n'y aurait rien de changé aux Etats-Unis qu'un pays de plus, et dans les provinces que des soldats anglais de moins.

Tout continuerait de fonctionner comme auparavant, avec cette différence que le Bas-Canada resterait en possession de son autonomie, qu'il redeviendrait libre et à lui, qu'il se trouverait délivré du Haut-Canada, et qu'il inaugurerait une ère de progrès et de prospérité matérielle, dont il est difficile de se former une idée exacte. Tous les soucis de ses chefs se trouveraient désormais réduits à deux questions : l'une, le choix et l'adoption d'un parti américain, l'autre, le progrès et l'amélioration des ressources de l'Etat. Plus de constitution à imaginer, plus de partisans à satisfaire, plus de compromis douteux, plus d'alliances nécessaires et contre nature ; mais au contraire, la disparition des anciennes haînes avec les causes et les partis qui les ont fait naître, l'union des Canadiens cimentée par une constitution libérale et les principes les plus larges d'initiative et d'indépendance.

En vérité, cette perspective est pleine d'enchantements et de lumineuses espérances !

Ce n'est pas tout : on a vu jusqu'ici l'annexion considérée au point de vue particulier des annexés, il reste encore à l'envisager d'un point de vue plus élevé, et à se demander s'il est bien vrai que le petit peuple canadien ait un rôle à jouer dans l'économie politique du continent américain, rôle qui vaille la peine de sacrifier des avantages aussi précieux à de la vaine gloire peut-être.

Pour arriver à peser de quelque poids dans la balance des destinées américaines, il faut d'abord supposer que la race canadienne-française a triomphé des dangers de la confédération ; qu'elle s'est donné une constitution locale aussi forte que possible ; qu'elle a fait peu à peu son chemin avec les provinces rivales ; qu'elle les a dominées par sa civilisation et son caractère ; puis ensuite, il faut encore supposer que la confédération des provinces canadiennes, sortie de l'état colonial, est entrée dans la plénitude de l'indépendance et de la responsabilité sociale, et est devenue assez imposante, par sa force et sa richesse, pour être écoutée dans les conseils où se régleront les destinées des peuples américains. Elle aura, dès ce moment, atteint à l'apogée de son développement et de sa puissance : mais que seront cette puissance et ces intérêts en comparaison de ceux des Etats-Unis, du Mexique, et peut-être des Etats du centre ?

Le rôle politique des Canadiens est donc assez problématique, et

il court mille chances d'être annulé, d'arriver amoindri, affaibli, impuissant, avant d'avoir triomphé de tous ces obstacles, traversé toutes ces phases, et avoir pu se faire accepter de ses rivaux.

Mais la mission de la nationalité canadienne a un but plus noble, dit-on, que celui d'arriver à faire prévaloir ses idées dans les destinées politiques du Nouveau Monde : sortis du peuple le plus catholique du monde, transplantés ici pour y évangéliser les nations infidèles, les Canadiens ont toujours la même mission à remplir. C'est parmi eux que l'Eglise recrute déjà ses sœurs et ses missionnaires pour l'Amérique ; ils sont la tribu, le peuple de Dieu mis à part pour aller porter sa parole aux idolâtres. Ce sont eux qui, de tous les peuples des deux Amériques, ont gardé le plus intact le trésor de la foi et de la sainte obéissance à la discipline de l'Eglise, qui se sont rendus les plus dignes de travailler à la vigne du Seigneur ; et, comme la France en Europe, c'est le Canada qui fournit à l'Amérique des multitudes de prêtres, de religieux et de religieuses.

Or, si c'est là le rôle principal assigné à notre nationalité, ne pourrons-nous pas continuer de le remplir sous le régime républicain des Etats-Unis ? N'aurons-nous pas autant, sinon plus, de latitude et de liberté d'ailleurs ? Citoyens américains, nos apôtres n'en seront que plus respectés dans leurs courses, plus protégés dans leurs besoins, et plus écoutés par les hommes dont ils seront devenus les compatriotes.

Et puis, quel magnifique spectacle pour l'homme politique, que celui de tous les peuples de ce vaste continent de l'Amérique du Nord, se mouvoir à l'aise et sans heurt, dans un immense milieu de démocratie ; de voir une population de près de 40 millions, donnant au monde et à son histoire l'exemple de la liberté la plus complète dans ses institutions et du progrès le plus brillant dans sa civilisation matérielle ! La mémoire de la République romaine pâlirait dans l'histoire à côté des prodiges réalisés, sans effusion de sang, et par la seule force des idées, par les institutions américaines.

*No pent up Utica contracts our power ;*
*But the whole continent is ours.*

Ce serait la réalisation du plus caressé des rêves de ce siècle, le commencement de la République universelle. A l'exception du Mexique et du Brésil, tout le Nouveau-Monde ne reconnaîtrait pas d'autres lois que celles de la liberté, d'autre régime que la démocratie, d'autres maîtres que ceux qu'il lui plairait de se donner. Du Cap Horn à Panama, de Panama aux glaces du pôle, régnerait la grande famille des peuples démocratiques, unis ensemble par les

mêmes intérêts politiques, conjurés ensemble pour établir, dans le reste de l'univers, les lois douces et bienfaisantes de la République, et n'ayant d'autre soin que celui de développer leurs ressources infinies, d'autre souci que d'en jouir.

Que sont, en présence d'un tel idéal, les rêves de monarchie universelle, un moment réalisés sous Auguste et tant désirés par Charlemagne, Charles V, Louis XIV et Napoléon Ier ?

En vérité, cette perspective a de quoi tenter les imaginations les plus endormies : l'esprit humain reste étonné devant la grandeur et la magnificence apparentes d'un tel spectacle.

Voilà comment raisonnent, à peu près, ceux qui préfèrent l'annexion à la confédération : et, dans cette énumération de leurs arguments, nous n'avons laissé de côté aucun sophisme, aucune erreur, aucun faux raisonnement.

Le temps est arrivé, croyons-nous, de ne plus biaiser sur les questions constitutionnelles. L'opinion publique , les intérêts qui sont en jeu, la vérité et la bonne cause ont tout à gagner de faire franchement face aux difficultés, et, suivant une énergique expression anglaise, *saisir le bœuf par les cornes.* Les idées annexionistes, comme la confédération, comme tout autre projet de changement dans la constitution des provinces de l'Amérique du Nord, ont droit de bourgeoisie dans les discussions de la presse et de l'opinion publique depuis que le gouvernement, cédant à la pression des événements, les y a fait entrer lui-même en donnant le premier le signal de la révolution.

Que ce mot de révolution n'effraie personne ; car il prend une acception favorable du moment où l'autorité constituée prend dans ses mains conservatrices et expérimentées la conduite et la direction des changements que la suite des temps a rendus nécessaires dans la constitution d'un peuple. D'ordinaire, les révolutions opérées par les chefs de la nation sont bonnes : celles qu'il faut craindre surtout sont celles qui commencent dans les bas-fonds de la société. Dieu veille sur les premières ; il laisse l'homme faire les secondes.

## II

Voyons maintenant la valeur de tous ces arguments annexionistes et passons d'abord en revue ceux qui se rapportent uniquement au commerce et à l'industrie. Si le temps nous le permet, nous compléterons plus tard cette thèse en fesant voir l'avenir réservé à

la nationalité, à la foi du peuple canadien-français par les institutions américaines. Nous nous contenterons, pour le moment, de prendre acte de la déclaration presque unanime des partisans de l'annexion, qui reconnaissent le naufrage inévitable de ces deux choses sacrées sous le régime des Etats-Unis. Partisans aveugles ou découragés, ils veulent s'enrichir; le reste leur importe peu : *virtus post nummos.*

La première et principale erreur économique à détruire aujourd'hui est donc celle qui affirme que l'annexion des provinces anglaises aux Etats-Unis ferait affluer chez celles-ci les capitaux et les entreprises américaines, déterminerait une hausse dans les salaires, assurerait un marché constant et productif au cultivateur et répandrait partout l'aisance avec le travail.

Mais oublie-t-on que les capitaux, de même que les industriels américains, ont cela de commun avec leurs pareils de tous les pays, qu'ils cherchent les bons placements et les exploitations avantageuses? Ne les a-t-on pas vus les uns et autres, surtout aux Etats-Unis, se jeter dans les pays nouveaux, dans les territoires riches, fertiles, bien situés et y créer des merveilles en quelques années? N'ayant d'autre religion que l'intérêt et le dividende, d'autre patrie que le pays où ces derniers sont les plus élevés, une frontière est impuissante à les arrêter de même qu'une loi à les attirer d'une façon permanente et efficace en leur créant des avantages factices et passagers.

Le temps n'est plus où un Président pouvait écrire dans son message ces paroles mémorables : *The growth of capital far oustrips that of the population.* A la suite de la guerre et des émissions réitérées de papier-monnaie, on a vu les capitaux américains se détourner en grande partie de leur ancienne voie et se diriger ailleurs que dans les industries et les exploitations foncières. L'agiotage sur les fonds publics, avec ses appâts et ses risques immenses, est entré dans la tête des capitalistes et la leur a fait tourner ; avant peu, on spéculera à la Bourse de New-York comme sur les places des vieilles capitales de l'Europe. Cette profonde modification dans l'emploi d'une partie de la richesse publique est digne d'être notée par les économistes, quoiqu'elle n'ait pas encore eu le temps de produire tous ses effets. Les grandes autorités financières des Etats-Unis s'en sont émues, et voici en quels termes le Secrétaire du Trésor s'exprimait, au mois d'octobre dernier, sur ce grave sujet :

« Nous avons, disait-il, un degré de circulation beaucoup trop considérable pour le chiffre de nos affaires réelles ; le surplus s'engloutit dans les spéculations. Le marché des Etats-Unis est aujourd'hui le meilleur du monde pour le vendeur, et il est au

nombre des plus pauvres pour la classe des acheteurs. La conséquence est que l'Europe nous vend plus qu'elle n'achète de nous (y compris nos effets publics qui ne devraient pas sortir de chez nous), et une dette s'amasse sur nos têtes qui devrait être amortie, partiellement au moins, en espèces. Plus nous la laisserons s'accumuler, plus nous aurons de difficultés à revenir sur le terrain solide des paiements en espèces, auquel nous devrons retourner tôt ou tard. Si, de bonne heure, à la prochaine session, le Congrès affecte des fonds à des effets réels, et si l'on commence l'œuvre de la réduction et qu'elle soit conduite résolument, mais avec soin et prudence, nous atteindrons probablement notre but, sans nous occasionner de sérieux embarras ; dans le cas contraire, nous aurons une courte période d'une fausse et séduisante prospérité qui finira par la banqueroute et un désastre général.

« Il y a d'autres motifs d'empêcher la présente accumulation. Elle contribue, je le crains, à corrompre les mœurs publiques. *Elle convertit en agiotage les affaires du pays et diminue ainsi sérieusement le travail.* C'est là toujours le résultat d'une circulation excessive. Le jeu qu'elle produit n'est pas seulement confiné dans les places où s'opère le mouvement des fonds et des produits, où les termes même employés par les opérateurs indiquent la nature des transactions, mais il s'étend aussi dans nos villes et nos districts ruraux. *Les hommes deviennent apparemment riches pendant que le moral languit et que l'industrie productive du pays diminue.* L'honnêteté en affaires, et l'industrie sobre et protectrice, si elles ne sont pas escomptées, ne sont plus regardées, dans les temps présents, que comme des vieilleries. »

A part l'agiotage qui menace d'absorber avant longtemps, ainsi que le remarque M. McCulloch, une bonne part des économies du citoyen américain et par conséquent d'appauvrir d'autant le capital productif de la nation, il est encore un autre résultat de la dernière guerre dont nous devons ici tenir compte et faire grand cas, celui de l'établissement d'industries considérables dans les Etats du Sud. Jusqu'à cette effroyable guerre, le Nord n'avait cessé de fournir à l'Ouest et au Sud la plus grande partie de leurs articles de fabrication ; c'était un marché sûr et extrêmement avantageux pour ses industries. La sécession, en forçant les habitants du Sud à pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, y a déterminé la création d'industries nombreuses et lucratives, contre lesquelles l'industriel du Nord devra désormais entrer en concurrence. Il ne s'ensuit pas, toutefois, que le Sud soit en état de se suffire à lui-même ; il continuera d'être encore bien longtemps un marché avantageux pour l'industriel du Nord : mais ce marché n'est plus le même qu'avant la guerre. Il n'est plus ni aussi vaste, ni aussi profitable.

D'un autre côté, l'émancipation des esclaves a fait disparaître le plus grand sinon l'unique obstacle au développement des ressources de ces vastes et riches contrées. Une main-d'œuvre régulière se trouve assurée désormais à l'industrie et lui promet des profits que la terre ne pourra peut-être plus donner aux planteurs. Cette opinion se trouve corroborée par le témoignage du plus haut fonctionnaire des Etats-Unis. Voici, en effet, de quelle manière le président Johnson, dans son message du 5 décembre dernier, considère l'avenir du Sud :

« Aujourd'hui que l'esclavage est mort ou à la veille de mourir, la gravité de ses inconvénients pour l'économie publique se fait comprendre de plus en plus. L'esclavage est nécessairement le monopole du travail, et, comme tel, ferme l'accès des Etats où il existe à la concurrence du travail libre. Là où le travail était la propriété du capitaliste, le blanc ne courait aucune chance d'être employé ou du moins ne se trouvait que sujet à des avantages secondaires, et l'émigrant étranger laissait de côté l'état qui lui faisait une condition aussi précaire.

« *Avec la destruction de ce monopole, nous allons voir le travail libre surgir de tous les points de l'univers pour venir nous prêter main forte dans le développement des ressources immenses, incalculables, qui, jusqu'ici, étaient demeurées inexploitées.*

« Les huit ou neuf Etats les plus rapprochés du Golfe du Mexique possèdent un sol d'une fertilité exubérante, sont favorables à la santé, peuvent nourrir une population plus nombreuse qu'aucune partie de l'Union, et le courant d'immigration qui s'y portera *se composera surtout d'habitants du Nord* ou d'émigrants des nations les plus policées de l'Europe.

« En détournant les yeux des maux que leur a infligés la dernière lutte, examinons l'avenir qui bien certainement doit les conduire à une prospérité inouïe jusqu'ici. La chute du monopole du travail esclavagiste est la meilleure garantie d'une grande affluence dans ces régions d'une population nombreuse et entreprenante, qui pourra lutter avec aucune autre partie de l'union en génie inventif, en richesse et en industrie.»

Que résultera-t-il pour le Nord de ce nouvel état de choses? Tout naturellement une perturbation profonde dans ses industries, un pressant besoin de nouveaux débouchés pour suppléer à ceux qui lui font défaut, et une émigration considérable, vers le Sud, de ses capitaux disponibles et de ses industriels. En face d'une telle situation, nous comprendrions que les Etats-Unis, ou plutôt que les Etats du Nord, pourraient avoir à cœur l'annexion de cinq grandes provinces qui leur offriraient comme compensation un marché de 3,700,000 individus ; mais prétendre que c'est nous, au contraire, qui devrions désirer l'annexion parce que les Américains n'attendent que cela pour couvrir notre sol de leurs capitaux et faire surgir partout des usines et des fabriques, voilà, nous l'avouons, ce qui nous surpasse. Car, enfin, comment supposer qu'un peuple, qui a besoin de débouchés pour sa propre industrie, aille se créer lui-même de la concurrence chez une nation voisine dont il n'est séparé que par une distance imaginaire ?

Si, encore, les Etats annexés du Canada et des autres provinces apportaient aux Américains, avec un climat tempéré, un sol extrêmement fertile, des produits aussi variés qu'abondants, peut-être pourrions-nous espérer voir tout renaître et prospérer sous le souffle bienfaisant de l'annexion. Mais le Bas-Canada entr'autres est, à cause de son sol, plutôt industriel qu'agricole, et par conséquent l'antagoniste naturel des pays situés de la même manière.

D'ailleurs, les Etats-Unis offriront toujours des placements et des ressources plus avantageuses qu'on n'en saurait trouver dans les nouveaux pays annexés. Il y a, sous des climats plus cléments, de quoi attirer d'ici à longtemps encore les capitaux et les entreprises

des Américains, sans qu'ils éprouvent le besoin de venir les exploiter parmi nous.

Le premier résultat économique de l'annexion serait donc d'ouvrir un excellent marché aux produits fabriqués des Etats-Unis et de livrer à la merci de leur concurrence la plus absolue nos propres industries. Si le Canada, et nous ne saurions trop le répéter, était un pays à peine ouvert à la colonisation, sans aucun commerce ni industrie, on aurait peut-être raison d'espérer que son annexion aux Etats-Unis y ferait affluer l'immigration et les capitaux américains pour bâtir ses villes, prendre la tête de ses affaires, diriger ses entreprises publiques, profiter de son admirable situation géographique et porter peut-être ici le siége manufacturier de l'union américaine. Mais l'état avancé de son organisation sociale, le génie des affaires du gros de sa population, et par dessus tout la concurrence toute établie qui se présente aux entreprises nouvelles, sont autant de raisons qui, avec celles que l'on a énumérées plus haut et qui tiennent à des causes plus élevées, empêcheront le Canada de devenir avant bien longtemps, sinon toujours, un pays de cocagne sous le régime américain.

Nous disons régime américain et annexion, mais n'est-ce pas libre-échange dont nous devrions plutôt nous servir ? Car, enfin, au point de vue matériel, quelle serait la position des Provinces à l'égard du reste de l'Union, sinon celle d'un pays qui vient de faire un traité de libre-échange absolu avec un autre ? Le libre-échange fait disparaître entre deux peuples les douanes, les passeports, les droits de toute espèce et assimile tous les produits, soit bruts soit fabriqués, de l'un à ceux de l'autre ; il ouvre les marchés de l'un à la concurrence de l'autre et met sur le même pied sa propre production et celle de l'étranger. Sauf le régime politique, le libre-échange n'est pas autre chose que l'annexion réelle de divers pays les uns avec les autres dans les choses matérielles.

La question gagne en clarté, ce semble, à être ainsi analysée et définie ; aussi, est-ce induire l'opinion en erreur que de ne pas distinguer, quand il s'agit d'annexion, les principes d'économie politique qu'elle met en jeu à l'égard du Canada et de toutes les Provinces. Encore un coup, il n'y aurait pas à faire cette distinction si l'Amérique anglaise était tout simplement ce que la constitution des Etats-Unis désigne sous le nom de territoire ; car il n'y aurait pas alors deux intérêts matériels à concilier, deux situations politiques à assimiler, en un mot, deux pays aussi anciens l'un que l'autre à rapprocher ensemble dans une union à la fois sociale et économique.

Qu'auraient à gagner le Canada et les Provinces à ce libre-échange ? Que leur donnerait donc l'annexion ? Rien ; ils ne pourraient qu'y perdre, au contraire.

Oui, le Canada et les Provinces trouveraient leur compte à l'annexion si leur industrie, fortement assise, était en état de lutter avec celle des Américains ; car alors nous y gagnerions un marché de plus de 30 millions : alors, mais alors seulement, l'annexion ou le libre-échange donnerait *de l'ouvrage* à notre population, répandrait le numéraire dans toutes les classes de la société, arrêterait l'émigration et hausserait les salaires.

Nous disons que le Canada et les provinces ne pourraient que perdre à l'annexion : en effet, avec le libre-échange ou l'annexion, nos industries, incapables de lutter avec celles des Etats voisins, tomberaient en langueur sinon en ruine ; notre population ouvrière, que la crainte de quitter la patrie retient toujours plus ou moins dans ses pauvres foyers, n'aurait plus ce motif, puisque nous deviendrions Américains, et on la verrait abandonner en masse le Canada pour une autre partie de l'Union. Les provinces, au lieu de faire des progrès, subiraient la situation des Etats de l'Ouest dont le sol nourrit en partie l'Europe et peut à peine suffire aux besoins de ses propres habitants.

Ceci pourra peut-être sembler parodoxal au lecteur ; mais un moment de réflexion et une légère connaissance des faits suffiront pour lui démontrer cette contradiction économique. D'ailleurs, c'est le moment de parler de la situation de quelques uns des Etats de l'Union pour mieux comprendre le sort que nous réserve l'annexion.

L'Ouest des Etats-Unis, on le sait, est le grenier de ce continent et d'une partie de l'Europe ; les immenses plateaux des lacs sont d'une fertilité inouïe ; le climat y est doux, les travaux agricoles faciles : les exportations de céréales et de viandes préparées se font par millions de tonneaux ; le commerce de transport et d'emmagasinage de ces produits fait la fortune des grandes villes et des compagnies de canaux et de voies ferrées ; seul, au milieu de cette richesse étonnante que son travail répand autour de lui, le cultivateur de l'Ouest reste pauvre. Pendant que le fermier du Massachusetts et du Connecticut paie $200 de l'acre pour une terre ingrate et se trouve encore, à la fin de l'année, avec un joli dépôt à son crédit dans les banques d'épargnes, celui de l'Ouest a peine à mettre les deux bouts ensemble, et sa terre n'a qu'une valeur stationnaire. L'Etat du Massachusetts compte à lui seul $60,000,000 de dépôt dans ses banques d'épargnes ; ce chiffre, pour tout l'Ouest

des Etats-Unis, l'Illinois, l'Indiana, le Michigan, le Missouri, l'Iowa et le Wisconsin, c'est-à-dire une population huit fois plus considérable, ne s'élève pas même au total de $3,000,000.

Le cultivateur ou l'artisan de l'Ouest, de même que celui du Canada, qui se trouve à la tête d'une famille considérable, se demande pourquoi il ne peut ni vêtir, ni élever, ni entretenir sa famille, ni faire des économies comme son concitoyen de la Nouvelle-Angleterre, dont le salaire est à peu près le même que le sien.

La réponse est bien simple : c'est parce que la Nouvelle-Angleterre offre à sa population une grande diversité d'emploi et d'industries. Partout où l'ouvrage est abondant, partout où le peuple fabrique les articles dont il a besoin et tire de la terre sa propre subsistance, le citoyen et le pays sont dans une condition prospère. Lorsqu'au contraire, on voit une nation consacrée presqu'exclusivement à un seul genre d'occupation, à coup sûr cette nation est dans la gêne et dans les dettes.

Dans un pays agricole et manufacturier, le chef de la famille, au lieu de garder autour de lui ses fils pour l'aider dans les travaux de sa terre, les fait instruire, puis il les engage dans une fabrique voisine, où ils gagnent chacun, d'un bout de l'année à l'autre, trois, quatre, cinq piastres par semaine et même davantage. Ainsi se trouve doublé et même triplé le revenu que sa terre aurait pu lui donner et qui aurait suffi pour les faire vivre tous, il est vrai, mais rien de plus.

Le cultivateur de l'Ouest vend ses produits au marchand, qui les exporte, soit dans les Etats du Nord, soit en Europe ; à son tour, ce dernier achète les draps, les soieries, les chaussures et les mille autres objets de consommation dont son client de l'Ouest a besoin, et les y importe après avoir acquitté les frais de transport et d'assurance. De cette façon, le cultivateur de l'Ouest est obligé de vendre ses produits pour moitié, et quelquefois même pour moins de la moitié de leur valeur, et se trouve à payer ses articles de consommation à un prix beaucoup plus élevé que si l'échange pouvait se faire sur les lieux et sans frais de transport. Il vend son maïs à 10, 15 ou 20 cents par minot, paie 60 ou 80 cents pour l'exporter sur les vieux marchés, et l'y échange pour ses fers, ses draps, ses soies, qu'il lui faut faire venir grevés de charges et de commissions de toute nature.

On a calculé que les six Etats de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan, du Missouri, de l'Iowa et du Wisconsin, contenaient chacun une moyenne de 35,000 femmes et jeunes garçons propres

au travail, qui ne gagnent presque rien, et sont, par conséquent, un fardeau pour le reste de la population. En supposant qu'on prît des mesures pour y établir des industries, et en fixant, comme base moyenne des salaires, $4 par semaine pendant 10 ans, on est arrivé à démontrer que chacun de ces Etats, en utilisant ainsi ce travail improductif, aurait $50,000,000 de dépôt dans ses banques d'épargnes, au lieu de n'offrir, comme aujourd'hui, qu'une fraction insignifiante de ce chiffre.

L'état de gêne du cultivateur de l'Ouest est le résultat des mêmes causes qui font qu'en Canada, la terre offre si peu de gain et de profits à celui qui l'exploite. Obligé d'écouler, sur des marchés éloignés de plus de mille lieues, ses produits agricoles par l'entremise des marchands, et d'importer de même ses draps, ses fers, ses cotons, ses calicots, ses toiles, etc., un pays se trouve dans l'impossibilité de suffire aux besoins de sa consommation intérieure, et c'est alors qu'il s'endette et envoie son or à l'étranger pour y solder la balance de son commerce. A-t-on, après cela, le droit de s'étonner que le numéraire des pays agricoles s'écoule constamment vers les pays manufacturiers ?

L'histoire des Etats-Unis, qui nous donne, en ce genre comme dans tous les autres, les plus salutaires leçons, prouve qu'une nation dont l'économie tend à encourager l'exportation de ses matières brutes arrive presque de suite à avoir une balance de commerce contre elle, qu'elle ne solde que par l'exportation de ses valeurs monnayées et par l'appauvrissement de son capital.

A la suite de la guerre de 1812, les Etats-Unis adoptèrent un tarif protecteur, qui donna naissance à une foule d'industries lucratives, et sous lequel le pays commença de se relever de l'état de ruine où il se trouvait. Interrompu en 1818, le système protecteur fut rétabli en 1824, sous le coup de la dépression commerciale et financière qu'avait subie le pays durant cette interruption, et grâce aux efforts de Clay. Attaqué en 1832, comme mesure de ruine et de tyrannie, par le Sud, conduit par le célèbre Calhoun, le tarif de 1828, qui avait fait sortir le pays de la banqueroute et lui avait donné les moyens de payer sa dette, fut abrogé par la loi de compromis de 1832 qui diminuait les droits successivement d'année en année, pendant 10 ans, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint 20 par cent. Qu'arriva-t-il ? Cinq ans après, les Etats-Unis se trouvaient sans argent ; d'énormes balances à solder s'étaient accumulées à l'étranger ; leurs importations avaient excédé leurs moyens de payer, et la banqueroute fut universelle. Aussi, à l'expiration de la loi en 1842, le Congrès n'eût-il rien de plus empressé que de

décréter un autre tarif protecteur. En 1846, certains économistes, croyant le pays à l'abri de la banqueroute parce que l'or commençait à y abonder de la Californie, jugèrent le temps arrivé d'en revenir à un tarif *plus libéral*, et en effet les droits furent diminués de moitié. En 1857, une autre banqueroute vint démontrer que les Etats-Unis n'étaient pas encore mûrs pour le libre-échange, et que leurs industries ne pouvaient pas encore soutenir la concurrence étrangère. Diverses modifications furent introduites de temps à autre dans le tarif de 1846, mais sans le rendre exclusivement protecteur : les intérêts du Sud, intérêts mal entendus, s'y opposèrent, et à la crise financière de 1857 succéda l'autre crise de la sécession en 1861, qui dura quatre ans et coûta des flots de sang et d'or à la République. Voilà ce qu'il en coûte à un pays de ne pas tenir compte des enseignements de l'expérience et de l'histoire des autres peuples.

Un fait digne de remarque est que chacune des crises financières des Etats-Unis fut précédée d'exportations considérables de valeurs monnayées ; et au milieu de la paix la plus profonde, alors que leurs exportations de produits avaient atteint une proportion fabuleuse et que les marchés européens étaient couverts de leurs effets publics, on vit les Etats-Unis déclarer leur incapacité de solder l'excédant de leurs importations.

Quel moyen leur reste-t-il de sortir de l'impasse effrayante où les ont mis la guerre du Sud et leurs émissions de papier-monnaie ? Un seul, l'adoption d'un tarif assez élevé sur les importations d'articles étrangers pour leur donner moins de valeur que les articles qu'ils peuvent eux-mêmes facilement exporter. C'est ainsi qu'ils pourront faire tomber le chiffre des importations au-dessous de celui des exportations, et retenir dans le pays le numéraire dont ils ont si grand besoin.

A moins de recourir à ce remède, les Etats-Unis marchent rapidement à une banqueroute générale. Leurs importations de 1864 se sont élevées au chiffre de $328,000,000, et celui de leurs exportations, non compris celle du numéraire, à environ $250,000,000, valeur courante, ce qui, réduit en espèces, équivaut à $100,000,000 environ, laissant par conséquent un découvert de $228,000,000 à solder en espèces et en bons du trésor. Sur les valeurs exportées figure une somme de $40,000,000 en espèces représentant le service des intérêts et dividendes sur les effets de chemins de fer et du gouvernement vendus en Europe avant la guerre ; le reste, c'est-à-dire $188,000,000, devra être soldé en bons du trésor valant environ 60 à 70 cents par piastre. Ainsi donc, pour peu

que cet état de choses continue, l'Europe se trouvera, à la fin de 1866, à posséder pour environ un milliard et demi d'effets américains dont le service des intérêts exigera pour le moins une exportation annuelle de $90,000,000 de valeur monnayée.

Or, l'argent est autant l'instrument du commerce que la charrue et la herse sont ceux de l'agriculture ; sans argent point d'industrie, et sans industrie point de commerce. C'est donc une nouvelle époque de ruine et de banqueroute qui se prépare pour nos malheureux voisins. Ils pourraient encore, sinon l'éviter, du moins en amoindrir de beaucoup les effets désastreux ; mais ils semblent ne pas s'en douter pour la plupart. Tant il est vrai que l'idée de leur richesse et de leur puissance les a complètement rendus aveugles sur leurs intérêts les plus chers.

Quant à nous, tâchons de profiter d'un exemple aussi salutaire ; et avant de lancer le pays dans l'exécution de rêveries économiques, sachons nous appliquer l'expérience de l'Angleterre d'abord, puis des Etats-Unis dont on étudie si peu l'histoire parmi nous. Si nous voulons avoir tôt ou tard notre indépendance, prenons les moyens de rendre cette indépendance générale ; préparons-nous à nous rendre non-seulement indépendants en politique par l'exercice et l'amour de la justice et des vertus civiles, mais encore indépendants comme travailleurs, en commençant par protéger l'établissement dans le pays de toutes les industries qui lui conviennent. L'indépendance politique est une chimère, si elle n'est accompagnée de l'indépendance industrielle et cemmerciale : l'une sans l'autre fait les nations faibles et méprisables.

## III

Comme on vient de le voir, le libre-échange, c'est-à-dire le résultat matériel de l'annexion, loin d'améliorer la condition de notre commerce et de nos classes ouvrières, aurait donc pour effet de l'aggraver, puisque nous serions inondés des produits fabriqués dans les Etats voisins ; que comme l'Ouest, nous en serions réduits à notre culture, à nos mines et à nos bois ; que notre industrie serait paralysée ; que l'argent, à peine touché par nos cultivateurs, devrait le quitter aussitôt avant d'avoir fructifié ; que le surplus de bras que nous employons aux travaux de la terre s'écoulerait encore plus complètement que par le passé vers les parties de l'Union mieux équilibrées et plus riches par leur climat, leur agriculture et leurs manufactures.

Nous le répétons, les modifications apportées dans la production intérieure des Etats-Unis par la dernière guerre doivent faire le sujet de nos plus sérieuses méditations ; et il est de notre devoir, sous peine d'une légèreté incroyable, d'en tenir compte dans l'examen de la situation où se trouveraient les Provinces à leur entrée dans l'Union. Ces modifications sont l'agiotage, qui enlève à l'industrie une partie de ses capitaux ; l'établissement de manufactures dans le Sud, l'émancipation et le travail libre, les avantages comparativement assez restreints qu'offriront désormais les marchés du Sud au manufacturier du Nord, et le besoin de nouveaux débouchés que ce dernier éprouve afin de compenser ceux qu'il perd dans le Sud.

Remarquons-le bien, il y a deux espèces de concurrence pour les fabriques : celle qui se fait à l'intérieur et celle qui se fait à l'extérieur d'un pays. Le Canada, en cas d'annexion, n'aura rien à redouter de celle-ci, mais tout à craindre de celle-là. Et à cet égard, les Etats-Unis peuvent et doivent être envisagés comme l'aggrégation d'une foule de petits pays dont les conditions économiques des uns avec les autres sont tout aussi différentes et ont tout autant de force d'influence que s'ils n'étaient pas unis ensemble par le même lien politique.

Mais, direz-vous, que fait à un grand pays que quelques unes de ses parties soient moins riches que d'autres, si, dans le résultat total, il peut tous les ans montrer un accroissement progressif d'affaires et de mouvement commercial ?

D'abord, les gouvernements ont pour mission de protéger la vie et la commodité de tous les gouvernés, et c'est pour eux mal comprendre leur rôle que de favoriser telle partie de la population au détriment de telle autre. D'un autre côté, si les parties prospères d'un pays sont tellement considérables que leur situation soit le fruit de lois générales, et s'il n'y a que l'incurie de quelques groupes et l'extrême stérilité de certains endroits pour produire cette gêne et cette misère, nous sommes d'accord que cette gêne et cette misère sont de purs accidents.

Mais c'est précisément le contraire qui a lieu aux Etats-Unis. Pendant que quelques unes des grandes villes américaines et que quelques uns des Etats font de brillantes affaires, le reste du pays se trouve plongé dans une gêne relative, parce que la production y est asservie et uniforme. Le grand tort de ceux qui vantent les dehors magnifiques des Etats-Unis est de ne parler que d'une partie de la nation et de passer sous silence la condition réelle de tout le pays et les résultats d'ensemble donnés par le commerce et l'industrie de cet immense territoire, l'un des plus beaux et des

plus riches du globe. Cela est si vrai que, dans plusieurs Etats, nous mettons en fait que la prospérité est moindre qu'en Canada.

Quels ne seront pas, au contraire, les avantages de la confédération, qui donnera aux Provinces un marché intérieur mieux équilibré, leur permettra d'adopter un tarif et d'organiser les forces matérielles et morales de la nation suivant ses besoins et ses tendances propres! C'est là qu'est le remède aux difficultés financières de leur situation actuelle; c'est là pour elles le seul moyen de rétablir l'équilibre entre leurs importations et leurs exportations, d'opérer le retrait de leur or, de varier les emplois des classes pauvres, d'assurer de l'ouvrage à tous et de retenir l'émigration qui se fait, chaque année, de la fleur de leur population.

On vante les faveurs dont le Canada ne manquerait pas d'être l'objet en cas d'annexion : mais croit-on sérieusement que le gouvernement américain aurait les mêmes raisons que nous de favoriser la route du St. Laurent, d'attirer spécialement dans les Provinces l'émigration européenne et de la choisir comme nous le fesons? Nouveaux venus, comment pourrions-nous prétendre entrer en lutte, par exemple, avec l'Etat de New-York?

On parle beaucoup, en Bas-Canada, de la colonisation des terres par les enfants du sol: or, avec l'annexion, cette question, outre qu'elle perd sa raison d'être, parce que la nationalité française disparaît du coup, devient impossible dans la pratique. Sous le régime américain, les terres incultes appartiennent au gouvernement général ainsi que leur administration : de quelle grâce auraient les Canadiens à demander des octrois ou des chemins au gouvernement général dans le but de coloniser ces terres par les Canadiens, et par conséquent de favoriser ainsi indirectement l'expansion lente d'une race, sans profit pour l'immigration étrangère? Les Canadiens n'obtiennent aujourd'hui ces octrois et ces chemins qu'à force de luttes et de compromis : que sera-ce lorsque les difficultés actuelles seront doublées en nombre et en importance?

Mais, dit-on, l'annexion aux Etats-Unis créera pour la jeunesse des Provinces une foule de carrières brillantes et lucratives. Cela semble vrai de prime-abord; mais au prix de quels sacrifices ces carrières seront-elles ouvertes à la jeunesse française et catholique du Canada?

Il n'y a qu'à réfléchir un instant sur la nature des obstacles qui sèment la route des Canadiens-français dans les quelques carrières qu'ils peuvent embrasser aujourd'hui, pour se faire une idée de ceux qu'ils auraient à vaincre dans l'Union américaine. Pour arri-

ver à quelque chose dans les affaires publiques, un jeune homme doit avant tout, en Canada, acquérir une connaissance pratique de la langue anglaise : il lui faut ensuite triompher, à force d'énergie et de bonne volonté, de la jalousie de ses propres compatriotes, du mauvais vouloir et des haînes du parti anglais qui est tout puissant, tout cela pour arriver moins haut et moins bien que tel ou tel dont le certificat d'origine et de foi religieuse a tenu lieu de tout le reste. Aux Etats-Unis, non-seulement ces mêmes obstacles existeront, mais ils seront, en outre, doublés en nombre et en difficultés ; non-seulement la langue anglaise y sera nécessaire pour un Canadien, mais il lui sera même indispensable de la savoir à fond. De fait, il lui sera inutile sinon nuisible d'apprendre le français. Il n'aura de succès qu'en autant qu'il *s'américanisera* plus complétement, et l'on sait le souverain mépris que le citoyen des Etats-Unis professe pour tout ce qui n'est pas semblable à lui. C'est un reste de son origine ; il tient cette sotte prétention en droite ligne de ses ancêtres. C'est l'éternelle guerre de la race anglo-saxonne contre la race latine. On conçoit que, du moment où la langue française deviendrait un surcroît, toutes les conditions de la nationalité canadienne se trouveraient bouleversées ; notre système d'enseignement devrait se modifier profondément, et ainsi se consommerait pacifiquement, volontairement et infailliblement l'anglification de notre peuple. La force des choses et non celle des hommes le voudrait ainsi.

Si, des carrières publiques, on passe aux carrières de la magistrature, de la politique et du gouvernement administratif, il suffira de savoir que tout est électif et arbitraire dans les différents postes américains pour donner la préférence à nos propres emplois, tout modiques et obscurs qu'ils sont. Qui ne sait que la devise de ces administrations républicaines est *Væ victis !* et que chaque scrutin présidentiel qui amène un élu de politique contraire à son prédécesseur, est suivi d'un coup de balai administratif qui fait disparaître tous les anciens employés pour les remplacer par les amis du vainqueur ? Il y a donc là plus d'incertitude dans les carrières politiques et administratives qu'en Canada, où nous suivons sagement les préceptes et la coutume de la constitution anglaise. En résumé, comme il faut être essentiellement américain pour arriver à une charge honorable et élevée aux Etats-Unis, et comme américain, dans ce sens, dit, pour un Canadien, indifférentisme religieux et national, oubli de sa langue et abnégation de son caractère de catholique et de Français, il s'ensuit que la perspective des nouvelles carrières ouvertes par l'annexion à l'ambition de la jeunesse canadienne est loin d'être aussi brillante qu'on le prétend.

A cet égard comme à beaucoup d'autres, l'annexion ne serait réellement avantageuse qu'à nos concitoyens d'origine anglaise ; et en vérité, il nous est assez difficile de deviner ce qui les empêche de s'en apercevoir et d'agir en conséquence. Mais quant à nous, habitants du Bas-Canada, ayant des intérêts nationaux et religieux à sauvegarder que n'ont pas ces derniers, nous le répétons, notre conduite doit différer essentiellement.

Nous en venons maintenant à la principale sinon l'unique raison de ceux qui se déclarent en faveur de l'annexion, ou même de ceux qui prévoient qu'elle sera inévitable : " Sans les Etats-Unis, disent-ils, que pouvons-nous faire et que devient le Canada ?"

Il est vrai que les Etats-Unis sont pour le Canada un marché aussi important que l'Angleterre, et que la différence se trouve même en faveur des Etats-Unis. Mais depuis quand ce marché existe-t-il ? N'est-il pas vrai que l'écoulement des produits canadiens sur les marchés de l'Est des Etats-Unis n'a guère pris de proportions considérables depuis le traité de réciprocité de 1854 ? Qu'était notre commerce avant cette époque ? Et même après ce fameux traité, quelle a été sa condition ? Des chiffres officiels vont nous le dire.

Le montant de la valeur de nos importations des Etats-Unis s'est élevé en :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1850 | à | $ 6,594,861 | et celui de nos exportations | | | à | $ 4,951,159 |
| 1851 | à | 8,365,764 | " | " | " | à | 4,071,544 |
| 1852 | à | 8,477,694 | " | " | " | à | 6,284,520 |
| 1853 | à | 11,782,144 | " | " | " | à | 8,936,380 |
| 1854 | à | 15,634,096 | " | " | " | à | 8,649,000 |
| 1855 | à | 20,828,676 | " | " | " | à | 16,737,276 |
| 1856 | à | 22,705,508 | " | " | " | à | 17,979,752 |
| 1857 | à | 20,224,648 | " | " | " | à | 13,206,436 |
| 1858 | à | 15,635,565 | " | " | " | à | 11,930,044 |
| 1859 | à | 17,592,906 | " | " | " | à | 15,922,314 |
| 1860 | à | 17,273,029 | " | " | " | à | 18,427,968 |
| 1861 | à | 21,069,388 | " | " | " | à | 14,386,427 |
| 1862 | à | 25,173,157 | " | " | " | à | 15,063,730 |
| 1863 | à | 23,109,362 | " | " | " | à | 20,050,432 |
| 1864 (semestre) | à | 10,426,272 | " | " | " | à | 7,722,397 |
| 1865 | à | 25,812,923 | " | " | " | à | 19,589,055 |

L'étude et la comparaison attentive de ces statistiques prouvent que l'accroissement de notre commerce avec les Etats-Unis est loin d'être dû, autant qu'on veut le croire, au traité de réciprocité ; car en suivant la progression des deux colonnes de chiffres ci-dessus, on voit que cet accroissement augmente d'une facon toute normale depuis 1850, qu'il subit une légère modification en 1855, et qu'il reste ensuite stationnaire ou à peu près jusqu'en 1865. Pour établir les pertes que le Canada devrait subir par suite de l'abro-

gation du traité, il faudrait donc prouver, premièrement, que ses exportations actuelles de produits en franchise n'ont pas d'autre marché ; en second lieu, que le rétablissement des droits sur tous ces articles à leur sortie aurait pour effet d'en arrêter complètement l'exportation ; enfin, en troisième lieu, que nos affaires de l'année avec les Etats-Unis se solderaient avec une plus forte balance contre le Canada que par le passé. A-t-on jamais essayé d'établir ces trois propositions ? Pour notre part, nous disons que si le Canada a besoin du blé-d'inde, des viandes et des céréales américaines, les Etats-Unis, en revanche, ne peuvent guère se passer de nos œufs, de notre beurre, de nos bestiaux, de notre avoine, de notre orge, de notre seigle, de nos laines brutes et surtout de nos pêcheries et de nos canaux pour porter à la mer leurs produits de l'Ouest. Avant 1854, les droits imposés sur l'importation de la plupart de ces produits par les Etats-Unis étaient *d'à peu près* 20 par cent ; ils sont aujourd'hui *à peu près* aussi élevés : mais même avec ces droits, nous prétendons que les Etats du Nord continueront comme par le passé de s'approvisionner en partie sur les marchés canadiens. Voici pourquoi.

Personne n'ignore que la population de ces Etats a laissé en grande partie l'agriculture de côté pour se livrer aux industries qui la rétribuent mieux, du moment qu'elle s'est aperçu que le traité de réciprocité lui permettait d'acheter ses articles de consommation et ses produits de ferme sur les marchés canadiens à des prix qui défiaient toute concurrence : en second lieu, la réimposition de droits sur ces articles ne sera pas plus désavantageuse aux Etats du Nord que l'importation de ces mêmes articles de l'Ouest par la voie coûteuse des chemins de fer ou des canaux canadiens, le fret des uns équivalant aux droits à payer sur les autres ; en troisième lieu, l'Ouest produit du blé-d'inde et des porcs, mais il ne saurait trouver son compte aux produits de ferme, marchandises encombrantes et d'exportation difficile, tels que bestiaux, graines inférieures, légumes, œufs. L'Américain du Nord est obligé de venir chercher une partie de ses denrées en Canada, lequel sera toujours, à cause de sa proximité, son meilleur marché pour tous ces articles.

Grand nombre de personnes sont restées frappées des razzias de produits canadiens que sont venus faire en Bas-Canada les marchands américains, de la hausse produite par cette demande extraordinaire et des avantages qu'en doit retirer notre agriculture : s'imagineraient-elles, par hasard, que cette demande va durer et que l'Américain avide va continuer d'acheter ainsi nos produits agricoles à n'importe quel prix ?

Ne nous aveuglons pas et sachons distinguer ce qui est normal de ce qui ne l'est pas dans la physionomie actuelle de nos marchés. Une guerre de quatre ans a dérangé tout le système économique des Etats-Unis et ruiné de fond en comble les populations du Sud : les magasins y sont vides, la terre est sans bras et sans bestiaux pour la cultiver ; il n'est donc pas étonnant que le rétablissement de la paix et du commerce y fassent affluer tout, capitaux, denrées, marchandises fabriquées, bestiaux, produits de ferme, etc. Mais laissez ces magasins déserts se remplir, laissez le cultivateur retourner à sa terre, laissez les ports se rouvrir aux navires du monde entier, laissez enfin toutes choses y renaître à la vie, et vous verrez que cette demande des produits canadiens cessera peu à peu jusqu'à ce qu'elle retombe à son ancien niveau.

Mettons les choses au pire et supposons que le marché du Nord des Etats-Unis se ferme aux produits du Canada, quelle conduite devons-nous tenir, non-seulement pour empêcher les mauvais effets de la crise qui se déclarera, mais même pour en tirer un parti avantageux ? Si le projet de confédérer les Provinces n'était pas déjà réalisé en partie, nous dirions que le moment en est arrivé ; mais l'union fédérale se trouvant résolue en principe, nous croyons que l'abrogation du traité de réciprocité sera, pour cette raison même, bien moins funeste qu'on semble vouloir le croire. Nous avons déjà dit [1] que les deux principaux articles d'exportation canadienne sont les produits agricoles, dont la valeur pour 1861 s'est élevée à $21,912,914, et les produits forestiers dont l'exportation pour la même année [2] s'est montée à une valeur de $9,572,649, tandis que les deux principaux articles d'importation de Terreneuve, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick consistent en céréales et en produits manufacturés. Nous avons fait voir également que *le total des importations que les provinces maritimes pourraient tirer du Canada est presqu'égal au total des exportations du Canada aux Etats-Unis.* Quant aux produits manufacturés, nous avons établi, par la comparaison des statistiques officielles, que le Canada était, de toutes les colonies de l'Amérique anglaise, la seule qui en exporte pour un montant tant soit peu élevé ; que cette exportation se fait principalement aux Etats-Unis, malgré les obstacles presqu'insurmontables qu'y rencontre l'industriel canadien ; qu'elle s'est élevée en 1861 à $289,632, et que rien ne s'opposerait à ce

1 *Revue Canadienne,* livraison de Février, 1865, page 105 et suivantes.

2 Ces statistiques de 1861, donnant l'état du commerce avant la guerre des Etats-Unis, fournissent un moyen plus sûr de juger sainement des choses que celles des années suivantes : c'est la raison qui nous les a fait adopter. J. R.

que la production manufacturière du Canada fût dirigée vers les provinces maritimes et y remplaçât celle des Etats-Unis. Au lieu de solder tous les ans, en numéraire, un excédant énorme d'importations avec les Etats-Unis, qui ne leur offrent aucun débouché, ces provinces garderaient ainsi les profits qu'elles vont réaliser sur les marchés européens avec leur houille, leur minerai, leurs bois et leur poisson, feraient venir ces mêmes importations du Canada et créeraient, pour les produits agricoles et manufacturés de cette partie de la confédération coloniale, un marché aussi abondant, aussi sûr et aussi avantageux que celui des Etats-Unis.

Il va de soi que nous supposons ici la confédération entre les colonies achevée et complétée, avec ses chemins de fer, l'assimilation de ses tarifs, l'adoption de droits protecteurs et l'organisation, sur des bases nationales, de son capital et de son travail. Si donc le marché des provinces maritimes offre au Canada un débouché aussi considérable, si donc les Etats américains du Nord ne peuvent se passer d'une partie au moins de nos produits, quelque soit le tarif, nous n'avons pas autant de motifs qu'on le croirait d'abord de s'alarmer de l'abrogation du traité de réciprocité. Nous irons même plus loin et nous dirons qu'à tout prendre, les Etats-Unis, c'est-à-dire les Etats du Nord et de l'Ouest, perdront plus que le Canada à ce changement de bases dans une partie des relations commerciales des deux pays. Avec la confédération, les produits canadiens exportés ci-devant en libre franchise aux Etats-Unis, ne feront que passer *d'un marché désavantageux à un autre marché plus avantageux;* le reste de nos relations avec les Etats-Unis restera dans le même état, tandis que ces derniers perdront d'un seul coup les pêcheries du golfe, l'usage de nos canaux et la commodité d'un marché voisin et bien approvisionné pour les Etats de l'Est.

D'ailleurs, en vertu de quelle loi économique la production du Canada resterait-elle asservie au caprice des Etats-Unis, et toute notre richesse dépendrait-elle d'un traité de libre-échange avec un pays voisin ?

Il a été question jusqu'ici de la création d'un vaste marché intérieur au sein de la confédération des provinces et des nombreux avantages que celles-ci en retireront : mais quels étaient les marchés dont le Canada jouissait en 1854 ? Est-ce que nous ne fesions pas d'exportations aux Antilles pour des sommes très-considérables ? Ne serait-il pas possible, avec les admirables ressources de navigation dont nous disposons, de renouer nos relations commerciales avec les Indes Occidentales, le Brésil et le Mexique ?

Les journaux ont entretenu le public d'une commission nommée

par le gouvernement canadien pour mettre cette question à l'étude et lui donner une solution pratique : nous applaudissons à cette mesure qui témoigne de la prudence du ministère, parce que nous la croyons propre à assurer l'indépendance des marchés canadiens de ceux des Etats-Unis, et à donner une nouvelle activité à notre production et à notre entreprise.

En parlant du marché des Etats-Unis et en étudiant les statis tiques qui en démontrent le caractère et l'étendue, il est deux considérations importantes que nous devons encore faire : la première est l'uniformité à peu près constante du chiffre de nos exportations américaines depuis 1855, preuve que ce marché est resté stationnaire, tandis que notre production a dû constamment s'élever depuis cet époque, preuve encore que ce marché ne saurait suffire à la production du Canada ; en second lieu, il n'est personne qui ne sache que les Etats du Nord, où se fait la plus grande partie de nos exportations, sont les plus anciens de l'Union et que tout le territoire en est habité, autre preuve du désavantage du marché que nous y trouvons, car ce marché est resté stationnaire et le sera toujours. Il n'en est pas de même des provinces anglaises qui,sur une étendue de 419,345 milles carrés, ont encore 214,282,817 acres de pays à coloniser. Les provinces du golfe ont à peine une population de 900,000 et le Canada 2,700,000 âmes. Quel accroissement et quelle richesse de débouchés n'offre pas un tel marché, pour peu que l'organisation politique et économique tende à le développer, en favorise la colonisation et l'immigration et en régularise l'assiette ! [1]

Il nous est impossible d'entrer dans un autre ordre d'observations qui s'offre ici tout naturellement à l'esprit et qui est celui des nouvelles obligations qu'imposerait à l'habitant des provinces annexées son titre de citoyen des Etats-Unis et des taxes énormes qu'il aurait à payer—taxes fédérales, taxes d'Etat, taxes municipales—longtemps avant que l'annexion l'eût mis en état de supporter à l'aise ces charges nouvelles. Nous aurions désiré comparer les obligations actuelles des Canadiens avec celle des Américains, ainsi que la nature de la dette publique des deux pays ; nous aurions également voulu examiner les bases de la prospérité et du commerce des Etats-Unis, les comparer avec celles de notre prospérité et de notre commerce ; prouver que, proportion gardée, nous fesons mieux et plus solidement nos affaires qu'eux ; que nos succès, notre industrie et nos entreprises égalent, proportionnellement

1 *Diverses Statistiques du Canada,* 1864, John Langton, p. 2.

au moins, les leurs : malheureusement, les bornes de ce travail s'y opposent. On ne saurait, dans un article de *revue*, embrasser tous les détails d'une question qui demanderait un volume. Néanmoins, nous croyons en avoir dit assez pour démontrer les dangers des idées annexionnistes, au point de vue matériel, la fausseté des raisonnements qui leur servent de bases et la préférence qu'on doit accorder à un système plus conforme à la situation géographique et à la condition particulière des provinces de l'Amérique du Nord.

JOSEPH ROYAL.

---

# DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

A PROPOS DE L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

---

## XVII

Ici je me vois présenter nombre de difficultés. Les adversaires de la doctrine pontificale ne manqueront pas de dire :

" Eh bien ! nous aussi, nous allons pousser jusqu'au bout les conséquences de vos principes. Il faut que les gouvernements fassent profession de la vraie religion, qu'ils la maintiennent et la défendent contre ceux qui l'attaquent, qu'ils interdisent toute religion opposée dont les enseignements erronés seraient funestes à la société ; de là nécessairement la persécution contre tous les dissidents, et si ceux-ci ont une certaine force de résistance, de là la guerre civile religieuse, de là aussi les flots de sang qui ne cesseront de couler jusqu'à ce que la liberté des cultes soit rétablie, c'est-à-dire, jusqu'à l'abandon du principe que l'on soutient.

" Il suivrait encore de la doctrine qui a été émise que nul catholique ne pourrait jurer l'observation des constitutions où la liberté des cultes est proclamée comme un droit des citoyens ; il faudrait aussi étouffer la voix de tant de catholiques éloquents qui n'ont cessé de réclamer la liberté de l'Eglise au nom même du principe général admis par la civilisation moderne, que chaque société

religieuse a le plein et entier pouvoir d'exprimer sa foi devant Dieu et les hommes comme elle le juge à propos."

Voici bien des difficultés ; j'y répondrai en peu de mots ; c'est le privilége de la vérité de pouvoir facilement se dégager des obstacles qu'on lui opppose ; on ne l'attaque qu'en la voilant. Dès lors qu'elle peut montrer sa face, elle éclaire, et il n'y a plus de ténèbres à moins qu'on ne ferme les yeux.

A la première des objections que j'ai supposées s'élever contre l'enseignement catholique, je répondrais : Cette difficulté prouve en faveur du principe catholique de l'alliance nécessaire entre l'Eglise et l'Etat. Cela vous étonne ; rien de plus clair cependant. Si, alors que toutes les nations européennes étaient catholiques, les gouvernements, au lieu de favoriser les doctrines hétérodoxes, les eussent comprimées à leur origine, comme c'était leur devoir, les fausses religions ne se seraient pas établies, organisées en sociétés puissantes, et les guerres civiles qui en ont été les résultats n'auraient pas eu lieu. Vous le savez, la grande hérésie du 16eme siècle a été introduite en Angleterre, en Ecosse, en Suède, en Danemark, en Allemagne non seulement par la liberté que les gouvernements lui ont laissée, mais encore par la protection armée dont ceux-ci l'ont soutenue ; ce sont les violences des sectaires qui ont amené la résistance des catholiques. Là où le pouvoir civil a été opposé à l'hérésie, elle n'a pu s'établir ; il n'y a eu aucune guerre religieuse.

Allez-vous crier à l'Inquisition et à ses horreurs ? je dirai en deux mots : les horreurs de l'Inquisition ont été extraordinairement exagérées ; et la répression pouvait avoir lieu sans ce qu'il y a eu de réel dans ses rigueurs que j'abhorre autant que qui que ce soit. Au reste, elle a sauvé l'Espagne des flots de sang qui ont coulé dans les pays que je viens de mentionner. On n'accuse pas de sévérité excessive l'Inquisition d'Italie, et cependant elle a conservé à cette contrée la foi catholique. Grâce au principe de l'alliance entre l'Eglise et l'Etat, les guerres religieuses ne l'ont pas dévastée. Sans doute il a fallu quelque rigueur, mais toute société a droit de se défendre contre tout ce qui l'attaque ; c'est pour cela que Dieu lui a remis le glaive. Toute doctrine pernicieuse est une conspiration contre l'ordre ; si vous l'arrêtez à l'origine, vous ne frappez plus ou moins sévèrement que quelques individus ; c'est l'exercice ordinaire de la justice. Si vous le laissez s'organiser, se développer, c'est la guerre. Eh bien ! il vaut mieux prévenir la guerre qu'avoir à la soutenir. Or, c'est précisément ce qui fait la doctrine catholique sur le point en question.

## XVIII

Je passe à une autre difficulté : " L'Encyclique dit anathème aux constitutions modernes qui proclament la liberté des cultes, et elle défend aux catholiques de garder la fidélité à leurs prescriptions."

L'Encyclique ne dit rien de ce qu'on lui fait dire. Dans un certain nombre d'Etats, une grande partie des sujets professent des religions fausses. Etablies depuis un temps plus ou moins long, elles sont en possession de la liberté. Malgré ce que les erreurs qu'elles professent peuvent avoir de pernicieux, comme elles se rattachent en général aux doctrines révélées sur des points plus ou moins nombreux, les enseignements de la morale divine ne sont pas tous perdus pour elles, et ce qu'elles en ont conservé aide au maintien de la société. De plus, le temps a rendu beaucoup moins hostiles les rapports entre leurs partisans et les membres de l'Eglise catholique. Eh bien ! dans un tel état de choses la liberté des cultes peut et même doit être admise, car elle est un bien relatif. En effet, la proscription de cette liberté serait d'abord chose impossible chez les gouvernements non-catholiques ; chez ceux-ci, la liberté des cultes est toute en faveur de l'Eglise, qui ne saurait avoir rien de mieux à faire que d'en profiter. Dans les gouvernements où la Foi domine et où cependant des sectes hétérodoxes ont des partisans plus ou moins nombreux, la répression serait nécessairement odieuse ; elle violerait des droits civils acquis depuis longtemps, elle amènerait les plus grands troubles, et certainement elle ne ferait qu'augmenter l'opposition des dissidents à l'Eglise ; elle changerait en une haine violente, des dispositions qui n'ont point un caractère d'hostilité prononcée ; elle retarderait ou empêcherait des conversions que la paix permet d'opérer. D'ailleurs, ce serait un appel à la persécution contre les catholiques dans les pays où ceux-ci sont les plus faibles. Puisqu'il en est ainsi, il ne saurait s'agir de faire cesser la liberté des cultes là où elle est établie. Sans doute elle est nuisible au salut des âmes ; mais enfin, vu l'état actuel de certaines sociétés, la tentative de mettre en action le principe contraire serait un plus grand mal. Donc, il n'a pas à être appliqué.

Voici comment se résume notre doctrine sur ce point : Considérée du point de vue absolu, la liberté des cultes est un mal, parce qu'elle favorise l'erreur et cause la perte des âmes ; elle doit être condamnée si elle est posée comme un principe abstrait, réclamée

comme un droit naturel à l'homme. Aujourd'hui, comme autrefois, il serait à désirer que la société ne reconnût que la seule religion véritable. Mais comme l'état des esprits ne permet pas qu'on touche à la liberté des cultes en certains Etats sans détriment pour la société et pour l'Eglise elle-même, il est permis de la tolérer, de la défendre et d'en jurer l'observation dans les constitutions qui en font une loi fondamentale, et cela en vertu du principe que la tolérance d'un ordre de choses où le mal est à craindre sous un rapport, est permise si elle est un bien relativement à un ordre de choses opposé.

Or, savez-vous qui autorise à présenter cette explication relative aux doctrines de l'Encyclique ? C'est l'auteur de l'Encyclique lui-même. Y a-t-il un interprète plus compétent de la loi que le législateur ? Eh bien ! Pie IX a écrit à l'éloquent Evêque d'Orléans pour lui déclarer qu'il avait donné au document pontifical son véritable sens. Or, tout le monde sait que Mgr Dupanloup a précisément donné l'explication que je viens d'offrir.

Je n'ai pas besoin de dire que l'Encyclique n'interdit pas la réclamation de la liberté de l'Eglise au nom même du principe général de la liberté admis dans la plupart des Etats modernes. On a eu raison de se servir de ce principe comme d'une arme pour défendre tous les droits de la société catholique. En Europe, où les gouvernements sont, en général, plutôt hostiles que favorables à l'Eglise, réclamer la liberté pour elle était le plus grand service qu'on eut à lui rendre. On ne pouvait le faire qu'en admettant la liberté des cultes, non comme un principe absolu, mais comme une nécessité des temps et une conséquence de la liberté politique.

M. de Montalembert a dit en termes formels : " Si on pouvait supprimer la liberté de l'erreur et du mal, ce serait un devoir. Mais l'expérience prouve que dans notre société moderne, on n'en peut venir à bout sans étouffer également la liberté du bien. La liberté de conscience tourne aujourd'hui au profit de la religion. Sans doute il serait insensé de la proclamer dans les pays où elle n'existe pas ; mais là où ce principe existe, où il a été une fois inscrit dans les lois, gardez-vous de l'effacer, car il y devient la sauvegarde de la foi et le boulevard de l'Eglise."

M. de Montalembert a dit aussi, au congrès de Malines, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'était pas une condition essentielle de la liberté religieuse ou politique, et que, dans tous les cas, la liberté des opinions ne devait pas être illimitée et ne saurait nullement s'appliquer aux doctrines immorales et anti-sociales.

Ainsi les écrivains qu'on a prétendu mettre en opposition avec

les doctrines de l'Encyclique n'ont pas voulu faire de la liberté des cultes un droit absolu, général. Il ne s'est agi pour eux que de ce qui leur paraissait convenir, vu les circonstances des temps, à la société actuelle, et cela dans les intérêts de l'Eglise même. On sent qu'il peut y avoir divergence d'opinions avec eux sur les limites plus ou moins larges entre lesquelles la liberté peut s'exercer et sur les effets plus ou moins avantageux qui doivent résulter de cet ordre de choses. Dans tous les cas, si les catholiques dont je parle ont émis des doctrines véritablement opposées à l'Encyclique, ceci ne ferait aucune difficulté : car la réponse à l'objection serait bien simple. Il n'y aurait qu'à dire : Ils ont eu tort, et il faut abandonner leurs idées pour adhérer à l'enseignement du Vicaire du Christ.

Nous pouvons aussi nous rassurer dans notre pays. Je m'imagine que si l'on demandait au Pape si nous pouvons servir un gouvernement qui tolère toutes les religions et dont les lois ne sont pas toutes empreintes de l'esprit catholique, le Saint-Père répondrait : Sans doute, mes enfants, je regrette qu'il n'y ait pas dans votre pays qu'un seul troupeau dont je fusse l'unique pasteur ; l'état de votre société n'est pas celui qui correspond au plan de la Providence ; mais remerciez le Ciel de la liberté qu'il vous a donnée ; chérissez-la comme la gardienne de votre religion. Sans jamais prendre une part directe à aucun acte contraire aux principes de votre foi, servez votre gouvernement dans toutes les charges qu'il vous confiera ; respectez les droits de tous ; vivez dans la paix et la charité avec vos compatriotes de quelque religion qu'ils soient, et tâchez surtout, par votre concorde et votre union, de vous conserver dans cette position qui maintienne chez vous la foi dans une vigueur et une liberté que je ne lui vois guère au même degré chez les autres peuples qui sont de mon domaine spirituel.

## XIX

Ces explications lèveront sans doute bien des difficultés, mais il est un autre point sur lequel une objection a été formulée : " Toujours est-il, dira-t-on, que l'Encyclique a élevé entre le Catholicisme et les tendances actuelles de la société, une barrière qui doit les mettre en état d'hostilité perpétuelle."

En effet, elle a condamné formellement cette proposition :

" Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne."

Rien de plus clair, de plus expressif, de plus opposé aux idées qui dominent aujourd'hui les esprits.

Rien de plus vrai, de plus raisonnable, de moins susceptible de difficultés sérieuses. Il s'agit ici de s'entendre.

Croyez vous que le Pape réprouve les progrès de la société dans l'ordre matériel, qu'il condamne les découvertes de la science, les utiles travaux de l'industrie ? Allez voir dans ses Etats, si la vapeur, le gaz, le fil électrique y sont sous l'anathème.

Croyez-vous qu'il s'oppose à certaines améliorations dans l'ordre de l'économie sociale ou politique, que des études basées sur l'expérience ont pu justifier ? Comparez le code de Rome suivi au commencement de ce siècle avec celui qui est en force aujourd'hui ; vous trouverez autant et même plus de modifications qu'ailleurs pour cette partie du gouvernement qui ne tient pas aux principes fondamentaux de la société, mais à des détails nécessairement variables selon le cours des temps et les leçons de l'expérience.

Croyez-vous que le Pape cherche à réprimer le développement de l'esprit humain par l'éducation et à refouler l'élan des lettres et des arts ? Il peut vous dire : La science, dans tout espèce d'ordre intellectuel, elle est chez moi pour le moins aussi forte qu'ailleurs ; je ne souffre pas qu'aucun gouvernement me surpasse dans le soin de donner au peuple une instruction convenable ; et quant à l'art, c'est dans la ville où je règne que vous venez l'étudier, et chaque jour je fais accomplir des travaux qui en agrandissent la sphère ainsi que celles des connaissances antiques."

Sous ce rapport le Pontife romain n'a pas à transiger avec la civilisation moderne ; il va de pair avec elle ou plutôt il la devance.

Mais entendez-vous que le Pape doive transiger avec ces idées modernes sur l'ordre religieux, moral et social qui sont en opposition avec les principes que le Catholicisme a constamment enseignés ? Allez-vous dire à celui qui s'appelle le Vicaire du Christ, le représentant de Dieu sur la terre : "Veux-tu vivre en paix avec nous, voici une transaction que nous venons te demander. Depuis longtemps ton enseignement nous contredit : cesse de faire entendre ces doctrines opposées à nos idées ; accorde-nous le droit de l'indifférence en matière religieuse et renonce à toute action de l'Eglise sur la société, reconnais-nous le contrôle sur tous les actes publics ?" Mais vous n'y réfléchissez pas ; ce n'est pas une transaction que vous me demandez, c'est une abdication ; vous voulez que je renonce à mon droit d'enseigner la vérité, de combattre l'erreur et à ce qui fait ma gloire et ma force, l'immutabilité de mon enseignement.

Tout doit changer en ce monde. Moi, je ne change jamais.

—C'est une aveugle obstination, vieillard entêté.

—C'est l'infaillibilité divine qui s'exprime par ma bouche ; je suis l'oracle de l'éternelle Vérité.

—Nous ferons taire ta voix importune.

—Elle criera toujours anathème à vos blasphêmes.

—Tu seras emporté dans le mouvement général de la société qui marche sans cesse.

—Un des poëtes que j'ai inspirés vous répond : La croix reste immobile, tandis que le monde roule : *Stat crux dum volvitur orbis.* Et d'ailleurs vous ne savez pas ce que vous me demandez : *Nescitis quid petitis.* L'abandon de mes principes, cette indépendance de tout frein religieux que vous réclamez pour la société, ce ne serait pas favoriser le progrès, mais la décadence ; ce ne serait pas faire jouir les hommes de la liberté, mais les livrer à l'anarchie et au despotisme ; ce ne serait pas développer la civilisation, ce serait ramener la barbarie. Eh bien ! je veux vous empêcher de marcher à reculons et de devenir des sauvages. La plus belle intelligence littéraire de ce siècle, l'auteur du *Génie du Christianisme*, a rendu cet hommage au signe sacré que je porte : " La croix est l'étendard de la civilisation." Inclinez-vous donc devant elle. Soumettez-vous aux enseignements du Vicaire de celui qui y a été attaché, et, renonçant à vos erreurs, allez en paix.

J. S. Raymond, Ptre.

(*A continuer.*)

# NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

*Autoinette de Mirecourt, traduit de l'anglais* par J. A. Genand. (Roman canadien par Mme Leprohon). Montréal : C. O. Beauchemin et Valois, Editeurs-Libraires, 1865.

Nous félicitons M. Genand d'avoir eu l'idée patriotique de traduire ce joli ouvrage de madame Leprohon, auteur d'*Ida Beresford*, du *Manoir de Villeraye* et d'une foule d'autres productions élégantes et bien pensées.

La traduction décèle chez M. Genand une grande connaissance de l'anglais et une heureuse facilité dans le choix des tournures et des expressions. Le public connaît depuis longtemps le talent bienveillant et sympathique de M. Genand : ce dernier travail ne contribuera pas peu à augmenter l'estime dont il jouit si universellement et à si juste tître parmi nous. J.—R.

*Essais Poétiques*, Léon P. Lemay. Québec : George Desbarats, Imprimeur-Editeur, 1865.

On comprend que nous ne voulons pas apprécier en quelques lignes le beau et noble livre de M. Lemay, dont l'apparition est un événement dans les lettres canadiennes qui demande toute une étude. Cette étude la *Revue Canadienne* la doit à M. Lemay dont elle est fière d'avoir publié les premiers essais, et fait connaître le nom.

Nous voulons simplement, dans cette rapide esquisse de quelques-uns des ouvrages déposés sur notre table par des auteurs bienveillants, dire que le cadeau le plus digne d'envie qu'on puisse faire en ce moment à une personne intelligente est celui du livre de M. Lemay. A part le haut mérite de l'ouvrage, l'impression et le fini extérieur du livre en font un vrai bijou d'élégance. J.—R.

*Le* 19 *Janvier* 1865 *au Collége de l'Assomption :* Montréal : Eusèbe Senécal, Imprimeur-Editeur, 1865.

*Biographie et oraison funèbre du Rév. M. F. Labelle, et autres documents relatifs à sa mémoire ainsi qu'à la visite de M. Philippe Aubert de Gaspé au Collége de l'Assomption, suivis d'une lettre de Mgr. de Montréal et d'un bref du Souverain Pontife.* Montréal : Imprimerie de la *Minerve*, 1865, 83 pages.

Voici deux brochures destinées à perpétuer des souvenirs bien touchants parmi les élèves et dans la maison du Collége de l'Assomption. Le culte de la reconnaissance est un des plus beaux qu'on puisse développer dans le cœur de l'homme ; il exclut l'égoïsme, il resserre les liens de la hiérarchie sociale, et le jeune homme qui reste attaché aux saintes et pures traditions du collége ne court guère de risque de voir plus tard s'affaiblir en son âme les sentiments de la foi et de la morale.

Les solennités si bien décrites dans ces deux brochures ont dû être magnifiques ; c'est d'ailleurs le témoignage qu'en rendent tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister. La présence de cette foule de prêtres distingués que fournit depuis sa fondation le Collége de l'Assomption, celle du patriarche de la littérature nationale, un grand concours de peuple avide et curieux, des séances aussi solides que brillantes, en faut-il davantage pour ajouter à la réputation d'une institution qui jouit déjà d'une renommée si enviable ?

J.—R.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

L'année 1866, qui apporte dans son grand calendrier neuf tant de choses imprévues pour chacun de nous, s'est donné, en arrivant à Montréal, l'innocente satisfaction d'offrir aux lecteurs de la *Revue* un chroniqueur nouveau, dans la personne du soussigné. Faut-il l'en remercier comme d'une faveur, ou la prier d'aller porter ailleurs son funeste présent ? C'est ce que l'on saura bientôt ; quant au chroniqueur lui-même, il craindrait d'être taxé de partialité en se prononçant dans un sens ou dans l'autre : ses lecteurs décideront. Pour se donner droit à quelqu'indulgence de leur part, il se présente à eux sans préface, renonçant de bonne grâce à ce droit aussi incontesté qu'ennuyeux à subir, et il s'abandonne sans plus de façons au succès qui lui sourit ou au fiasco qui l'attend, suivant qu'il sera bien ou mal inspiré.

Le meilleur souhait que nous puissions former pour nos lecteurs en entamant la Chronique de la nouvelle année, c'est de leur servir le plus souvent possible ce qui sera de nature à leur plaire, et de ne les ennuyer que juste assez pour produire dans leurs jouissances de lecteurs cette heureuse combinaison que les gourmets littéraires préfèrent au beau uniforme. Quant à servir chaud, il faut y renoncer, surtout pour la saison d'hiver ; car du commencement à la fin du mois qui nous sert de cadre, les événements ont plus que le temps de refroidir, notre art doit donc forcément se borner la plupart du temps à les réchauffer, trop heureux si nous pouvons quelquefois, par l'élégance de la forme, leur donner l'attrait de la nouveauté.

Si l'on devait juger d'une année par son commencement, celle-ci à coup sûr nous présagerait bien des bonnes choses. Elle s'est ouverte au milieu d'une paix profonde à l'extérieur et d'un calme politique intérieur sans précédent dans notre histoire. Il n'y a pas jusqu'à la température qui ait voulu faire exception à ses rigueurs habituelles, et saluer son arrivée par un adoucissement inusité.

Impossible de fêter plus gaiement le jour-de-l'an qu'on ne l'a fait cette année dans notre bonne ville de Montréal. Les figures les plus sombres de notre connaissance, les maisons les plus sérieuses, cédant à l'entraînement

général, avaient pris un air de fête ; la joie, l'amitié, la sympathie étaient partout. Aussi de tous côtés quelles franches accolades, quelles cordiales poignées de mains ! Et les visites donc : il y a eu un moment dans l'après-midi où chaque rue semblait être le théâtre d'une véritable course-au-clocher, tant les équipages étaient drus et rapides. Pourtant, vous le dirai-je, ce n'est point cette foule turbulente et hors d'haleine qui nous a paru la plus digne d'intérêt ; malgré nous, nous sentions à certains endroits l'effort et le convenu sous cette gaieté convulsive. Il fallait voir plutôt dès l'aurore, dans nos faubourgs, les familles entières quittant leurs maisons, s'en allant de ci de là, par bandes joyeuses, chercher la bénédiction de l'aïeul, et se grouper autour de sa table hospitalière. On eût dit autant d'essaims retournant s'abattre sur la ruche d'où ils étaient sortis. Rien de touchant comme ces réunions où l'affection de famille va se retremper comme à sa source, et où chacun va tendre la tête aux bénédictions que le ciel distribue par la main vénérable des grands-parents. Ce petit coin du tableau du nouvel an, tout modeste et tout ignoré qu'il soit, voilà ce qui nous a fait plaisir à contempler. Heureuses les villes où il reste encore de nombreux continuateurs de ces traditions patriarchales, et plus heureuses encore les campagnes où elles sont religieusement conservées dans chaque famille !

Comme les événements ont profité de l'ouverture du carnaval pour faire relâche, à notre grand désavantage, si nous causions un peu carnaval pendant que nous y sommes.

Le carnaval, notre carnaval citadin, n'a guère de physionomie ; c'est une tradition qui s'en va grand train et qu'on ne connaît plus guère que par les almanacs.

Mais allez un peu loin à la campagne, dans le temps des fêtes, et vous verrez que là on conserve encore quelque chose de ce qu'était le carnaval du temps de nos joyeux grands-pères. N'allez pas vous fourvoyer, cependant ; prenez une paroisse riche, où les gens soient bien à l'abri des soucis du lendemain. Si vous êtes avenant, comme je n'en ai aucun doute, si vous ne faites pas trop le fier, vous réussirez, sans grands frais de diplomatie, à vous faire inviter partout.

Ce que je vous engage surtout à ne pas négliger, ce sont les festins du soir, que vous entendrez appeler indifféremment le *repas* de M. X., le *ragoût* du M. Y., le *fricot* de M. Z. ; c'est tout un. Si vous avez bon estomac et du discernement au palais, vous courez la chance, tout en faisant votre étude de mœurs, de vous régaler bel et bien ; car il faut vous dire que, sous des noms inconnus encore à notre cuisine savante et guindée, vous trouverez des plats dont vous serez agréablement surpris. La table est généralement de la longueur de la maison ; elle est chargée d'un bout à l'autre et à double, triple rang, de tous ces produits qu'on nous vend aujourd'hui sur les marchés au poids de l'or. Vous avez toute la variété à toutes les sauces imaginables. Quand tous les invités sont arrivés, à titre d'illustre étranger, on vous fait asseoir en face de ce qu'on s'imagine être le meilleur plat, et en même temps le reste de la table se garnit.

Les premiers moments du repas sont nécesairement employés à apaiser les murmures de l'appétit irrité par l'attente ; les gens qui ont ce qu'on appelle le diable au corps commencent dès le début à faire leurs drôleries. Ils savent qu'on les invite parce qu'ils sont drôles, et ils remplissent consciencieusement l'engagement tacite qu'ils ont pris en acceptant l'invitation ; on les écoute et on rit sans perdre un coup de dent. Mais bientôt la chanson

circule à la ronde, les bons mots se multiplient et se croisent, les gens qui entendent à rire sont assaillis de tous côtés, la gaieté s'éprend d'un bout de la salle à l'autre ; alors, si vous n'êtes pas tout à fait blasé, comme je l'espère bien, la contagion du rire vous gagnera ; vous cesserez vos froides observations, vous vous mêlerez aux jeux après le repas, et le lendemain, vous vous direz que vous avez assisté à une véritable partie de plaisir. Pour peu que vous vous soyiez rendu aimable, si vous voulez rester dans l'endroit jusqu'à la fin du carnaval, ce sera à recommencer tous les soirs. Chacun est bien aise de rendre à son voisin la politesse qu'il en a reçue ; c'est ce qui fait qu'une fois l'élan donné, les repas se succèdent sans interruption pendant tout le carnaval et souvent il en reste pour l'année suivante.

Pourtant, si nous n'y prenons garde, les campagnes aussi finiront par perdre ce cachet de gaieté qui leur va si bien et que rien de meilleur ne remplacera. L'autre jour, je rencontre le joueur de violon de mon village, qui me dit qu'il vient s'établir ici, parce que sa profession ne le paie plus là-bas. C'est vraiment dommage. C'était un archet infatigable, un homme unique en son genre, joignant une incroyable souplesse de corps à l'esprit le plus désopilant qui se puisse imaginer. Il n'y avait pas de partie de plaisir à cinq lieues à la ronde sans qu'il en fût. J'ai été, moi qui vous parle, témoin de quelques-uns de ses triomphes ; parole d'honneur ! vous les auriez enviés. Aussi il fallait voir, à la fin du bal ou de la noce, comme les monnaies blanches pleuvaient dans son chapeau. Chacun s'en réjouissait pour lui, car il était honnête homme et tout le monde l'aimait pour sa gaieté ; c'était là le bon temps, l'apogée de sa gloire : il y a de cela douze à treize ans au plus.

Depuis, sans qu'il perdît rien, ni de sa verve, ni de son art, ni de ses bonnes qualités, les engagemens ont toujours été en diminuant. Les bouquets de la Notre-Dame ont disparu, les bals les ont suivis de près. Restaient les noces ; elles n'ont pas été suffisantes pour faire vivre sa famille. C'est alors qu'il a pris le parti désespéré de venir ici gagner sa vie à l'aventure : voilà ce qui nous oblige à dire que nous ferons bien de prendre garde de laisser la gaieté s'envoler tout à fait, car on ne la rattrapera plus une fois partie.

Nous profitons du nouvel an pour souhaiter succès et bienvenue à une association éminemment utile qui vient de se former en cette ville, sous le nom d'Institut des Artisans Canadiens-Français. Formée de tout ce que nous comptons parmi nous de plus intelligent et de plus éclairé dans la carrière des arts et métiers, et fondée dans un but d'avancement, de protection nationale, cette société ne peut manquer de s'acquérir toutes les sympathies par les services importants qu'elle est appelée à rendre, non seulement à notre ville, mais encore à l'industrie bas-canadienne. A peine sorti des mains de ses fondateurs, l'Institut des Artisans compte déjà plus de huit cents membres, et bientôt il sera en état de leur offrir des cours réguliers, où la classe ouvrière pourra aller puiser presque gratuitement les lumières, les préceptes et la méthode nécessaires au perfectionnement de nos différentes branches d'industrie. On s'occupe actuellement du choix d'un comité qui sera chargé de faire l'acquisition d'un site convenable et de préparer le plan de l'édifice destiné à l'usage de l'association.

Nous ne pouvons assez féliciter ces excellents citoyens du zèle et de l'activité qu'ils déploient dans leur entreprise vraiment patriotique. Grâce à eux, grâce aussi à la vigoureuse initiative que leur a prêtée l'honorable Surintendant de l'Education, nous pourrons à l'avenir être représentés plus

équitablement dans la Chambre des Arts et Manufactures, qui régit en partie nos expositions provinciales. Si un grand nombre de nos compatriotes se sont abstenus jusqu'à présent de prendre part aux concours provinciaux, ne faut-il pas en attribuer en partie la cause aux soupçons instinctifs de partialité que leur inspirait une organisation presque exclusivement étrangère à notre nationalité ? La faute en est à nous, et c'est notre apathie seule qu'il faut accuser, car nous avons la loi pour nous protéger et nous négligeons de nous en servir.

Nous souhaitons de tout notre cœur que l'idée féconde qui vient de recevoir à Montréal une application si heureuse et si spontanée, se propage dans nos grands centres de population, afin que, dans les rivalités pacifiques de l'intelligence servie par le travail, nos compatriotes, se sentant désormais mieux protégés, se montrent sous leur vrai jour.

Le talent et l'intelligence ne nous font pas défaut, mais nous ne sentons pas assez la nécessité de rivaliser d'industrie avec les populations au milieu desquelles nous vivons. En nous abstenant de lutter avec elles, nous leur cèderons insensiblement le pas aux yeux de tout le monde. Qu'importe que nous succombions une fois, deux fois, si dans la défaite nous puisons l'énergie nécessaire pour triompher un jour ?

Nous nous félicitions tout à l'heure du grand calme qui règne partout sur notre scène politique ; le dernier coup de théâtre est encore la résignation de M. Brown ; on n'aurait jamais cru qu'il fût possible au grand chef des *Clear Grits* de se lever de son fauteuil de Président du Conseil Exécutif sans déranger un peu les gens autour de lui ; cependant la chose est arrivée, M. Brown, mécontent de ses collégues et peut-être de lui-même, leur a souhaité le bonsoir : ils l'ont reconduit poliment jusqu'à la porte, et sur le seuil, lui ont promis de ne pas dévoiler les motifs de son départ précipité. On s'attendait que M. Brown, qui a toujours passé dans le Bas-Canada pour un homme violent, irait se plaindre à ses amis et leur raconterait la chose à sa manière ; mais point du tout : M. Brown ne s'est plaint de son sort à personne que nous sachions, et un profond mystère enveloppe encore la cause du malentendu.

Le bruit court maintenant que l'ex-Président du Conseil, qui n'a jamais rien fait à demi, est à la veille d'abandonner son siége en parlement et de mettre à la voile pour l'Ecosse, sa terre natale, emportant avec lui ses dieux pénates et une fortune qui, selon quelques-uns, lui donnerait l'ambition de piquer une tête dans la politique métropolitaine. Pour tout le mal que nous voulons à M. Brown, nous souhaitons de tout notre cœur que ses récentes spéculations lui permettent d'aller couler, sous le ciel qui l'a vu naître, des jours heureux et prospères, exempts des triomphes et des revers qui ont signalé ici sa trop orageuse carrière politique. Seulement nous ne pouvons nous empêcher de dire que, si tel est le dessein de M. Brown, il aurait bien pu se dispenser de bouleverser notre pauvre colonie comme il l'a fait, puis qu'il ne voulait pas en faire sa patrie. S'il ne venait ici que pour y faire fortune, il est fâcheux que les spéculations commerciales qui l'ont enrichi n'aient pas été sa première et son unique occupation durant son séjour en cette province.

Le remplaçant de M. Brown dans le Cabinet, séduit sans doute par la discrétion dont il a fait preuve en sortant de charge, se contente de dire à ses électeurs qu'il fera le bonheur du pays et le leur en particulier, s'ils veulent seulement l'élire de nouveau. C'est là, certes, le fond de la pensée

d'un homme de bien, voire même d'un homme d'esprit. Ajoutez à cette promesse la cocarde politique nuancée de celui qui la profère, et vous aurez un programme des plus complets. De combien de promesses embarrassantes ne s'exempteraient pas les aspirants ministres ou députés, en adoptant cette formule laconique! Rien n'indique jusqu'à présent que l'élection de M. Fergusson-Blair doive soulever de contestation, tant le calme paraît obstiné.

Tandis que le Cabinet est à se réorganiser, le Traité de Réciprocité tire à sa fin, et notre délégation commerciale, de retour de Londres, où elle est allée s'entendre avec le Bureau Colonial, est en ce moment à poser, de concert avec notre ministre des finances et l'ambassadeur anglais à Washington, les bases de nos futures relations commerciales avec les Etats-Unis.

La majorité des hommes politiques américains paraît être hostile au renouvellement du traité; mais l'opinion du commerce ne laisse pas que de donner l'espoir d'un arrangement transitoire satisfaisant, en attendant des négociations d'un caractère permanent.

L'inauguration du Palais Législatif d'Ottawa, qu'on nous annonce pour le mois de mai prochain, promet d'être une solennité qui fera époque dans notre existence coloniale. Son Altesse Royale le Duc de Cambridge serait délégué spécialement par notre gracieuse souveraine pour la représenter à cette auguste cérémonie, avec toute la pompe vice-royale. C'est ainsi que petit à petit on nous habituera à contempler, d'abord sans trop d'indignation, plus tard avec confiance, les insignes de la royauté; et quand arrivera le moment de compléter notre organisation politique, la couronne viendra se poser d'elle-même au sommet de notre édifice social. Ce n'est pas ici le lieu, encore moins le moment, de démontrer que nous sommes façonnés de longue main, soit pour la royauté, soit pour la république; nous nous épargnons ce soin, persuadé que chacun, comme nous, a, sur cette grave question, des convictions solides qui résisteraient aux plus beaux raisonnements.

Les vacances parlementaires de nos députés, qui viennent d'être prolongées pour la forme jusqu'à la mi-février, se continueront sans aucun doute jusqu'à l'inauguration. Chacun en profite à sa guise: celui-ci pour essayer ses forces dans les élections municipales; celui-là, pour qui la politique est devenu un constant apostolat, évangélise sans relâche ses électeurs; d'autres enfin, charmés de leurs loisirs inusités, oublient leur métier de législateurs et vivent un peu pour eux-même à la manière des simples mortels. Du nombre de ces derniers est l'heureux député de Richelieu, qui vient d'épouser une aimable héritière qui, sans lui faire oublier ses fidèles électeurs, partagera désormais avec eux son cœur et ses soins.

S. Lesage.

---

# JACQUES ET MARIE

—

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE)

### V

— Notre voyage fut triste, mais sans avaries ; le plaisir que nous témoignèrent les parents qui nous avaient précédés sur la baie de Beau-Bassin donna quelque charme à notre arrivée dans ces lieux étrangers. Les occupations que nécessitait notre nouvel établissement chassèrent les premiers chagrins, et remplirent les heures que j'aurais été tenté de donner à l'ennui. Mes frères nous avaient choisi un joli vallon près de l'eau, qui ressemblait assez à celui que nous avions laissé sur les bords de la Gaspéreau ; seulement, il était submergé à chaque marée ; il fallait des abboiteaux considérables pour le protéger contre la mer.

Après avoir fait bénir la terre par le Père de Laloutre, qui dirigeait alors cette mission, nous commençâmes les premières jetées ; le bon prêtre venait travailler avec nous, nous donnait ses conseils et soutenait notre courage. Je faisais double tâche dans l'espoir de gagner plus tôt ma feuille de route.

Les digues montèrent rapidement, et quand arrivèrent les grands froids et les fortes marées d'automne, nous avions déjà volé un beau domaine à l'océan.

Nous songeâmes aussitôt à la construction des maisons : ce fut l'occupation de tout l'hiver ; cette saison, qui s'annonça cette année-là très à bonne heure, promettait d'être longue.

Lorsque je vis toutes les rivières glacées et les champs couverts de neige, vers le temps de Noël et de l'Epiphanie, il me vint souvent à l'idée, en songeant aux anciens jours de fête, de m'échapper sur mes raquettes, sous prétexte de courir le chevreuil ou l'orignal à la piste, et d'arriver jusqu'à Grand-Pré, en suivant les rivages et surtout mon cœur. Je ne pouvais me faire à la pensée d'être séparé de vous, durant ces moments heureux où il semble que tous ceux qui se sont aimés devraient être réunis. Mais j'étais lié par un saint devoir, il fallait laisser à mes vieux parents un toit pour les années que je ne devais plus passer avec eux, et je ne pouvais pas manquer la dernière bénédiction de mon père.

La veille au soir de cette nouvelle année, la table nous parut plus étroite, la famille s'embrassa plus tendrement, il nous semblait que nous avions de l'amour de trop... Nous pensions que c'était à cause des absents, mais Dieu voulait peut-être aussi nous rendre ces heures de réunion plus douces, puisqu'il devait encore nous séparer.

Et le lendemain matin !... je n'oublierai jamais le moment qui nous vit tous, à genoux, autour du lit de mon pauvre père, pour lui demander de nous bénir. Je n'avais jamais aperçu en lui le signe d'une faiblesse ; il ne nous laissait voir d'habitude que le côté énergique de son caractère, que sa prudence calme, toujours attentive à notre conduite et à nos besoins ; mais, dans cet instant, il ne pouvait maîtriser son émotion, la voix lui manquait, et j'ai vu briller des larmes dans ses yeux pour la première fois de ma vie. Quand il leva la main sur moi, il me dit : " Toi, mon Jacques, tu es le plus jeune, et tu vas retourner seul à Grand-Pré ; tu ne seras plus des nôtres ;... peut être ne nous reverrons-nous plus jamais ; je suis vieux, et les temps vont au pire... Vas, je te bénis pour toute ta vie !... Sois toujours un honnête homme, sois fidèle à ta parole. Tu vas rester avec les Anglais ; eh bien ! ne les trahis pas ; si tu ne peux supporter leurs injustices, reviens avec nous : un homme, après tout, est bien maître de sa personne, et libre de choisir son ciel ; mais n'oublies pas que tu es un enfant de la France ; le sang et la langue que Dieu donne, vois-tu, Jacques, ça ne se livre pas à la conquête, ça ne se sacrifie devant rien, ça tient au cœur ; c'est un dépôt que le Créateur veut qu'on garde dans quelque situation désespérée où l'on se trouve, pour accomplir ses desseins. S'en débarrasser au premier obstacle, c'est insulter la

Providence et douter de son pouvoir. Et puis, le sang que tu as reçu est assez plein de gloire pour que tu sois orgueilleux de le garder pur, partout!..." Pauvre père, il avait le pressentiment de ce qui est arrivé! Quoique je n'aie pu revenir à Grand-Pré, au printemps, comme il avait été convenu, cette bénédiction a été la dernière....

Le reste de l'hiver se passa sans nouvelles inquiétudes, dans un travail sans relâche. Cette activité excessive m'était douce, chaque entreprise accomplie était un pas de fait vers mon bonheur. Au mois d'avril, plusieurs maisons étaient terminées et nous pûmes installer nos vieux parents dans la plus spacieuse et la plus commode.

Je commençais à rêver au retour et à m'y préparer insensiblement, quand on vint nous annoncer que les Anglais s'avançaient du côté de la Missaguash pour déloger M. de la Corne, qui occupait la rive opposée à celle où nous venions de nous fixer. Le major Lawrence avait aussi pour mission de nous faire jurer de gré ou de force notre allégeance à l'Angleterre. Cette nouvelle nous fut apportée, le dimanche, à l'heure des vêpres : les troupes anglaises n'avaient plus que six heures de marche pour joindre nos établissements.... Tout le monde se sentit frappé comme par une punition du ciel. Nous nous rendîmes en tumulte à l'église pour prier et pour demander les avis de notre missionnaire.

Le Père de Laloutre nous attendait sur le seuil de l'église. Après que nous fûmes tous réunis autour de lui, il nous tint à peu près ce discours : " Mes enfants, le moment est venu où Dieu et la France veulent de grands sacrifices : serez-vous assez généreux pour les accomplir ? "

— " Oui, oui ! répondirent comme un seul homme tous les anciens."

— " Eh bien ! voici les Anglais, nos éternels ennemis, nos persécuteurs acharnés ; ils viennent encore réclamer cette terre sur laquelle nous avions cru retrouver l'autorité et la protection de la France, où nous pensions établir en paix nos demeures et nos familles. Ils disent qu'elle est leur conquête, qu'elle leur appartient par les traités ; que nous devons à leur roi notre fidélité et nos hommages, quoique le traité d'Utrecht ne leur ait jamais livré que Port-Royal et son territoire. Ils viennent encore exiger de nous des serments pour un gouvernement qui fait jurer à son souverain et à ses représentants de proscrire, par tous les moyens, le catholicisme, de favoriser et de défendre la religion protestante. Pourrions-nous jamais commettre un pareil acte de lâcheté ;

accepter l'opprobre des transfuges et des renégats ; renoncer au titre de Français, appeler la proscription de notre culte, faire de nos enfants des ennemis de la France ?..."

— " Non, non ! jamais ! " s'écrièrent à la fois les hommes, les femmes et les enfants, en élevant leurs mains vers l'église comme pour affirmer leur promesse devant Dieu.

— " Alors, continua le prêtre, il ne nous reste qu'une alternative. Voyez-vous de l'autre côté de la rivière, sur les bases naissantes de ces fortifications, flotter le drapeau que nous aimons ? Les soldats qui l'ont planté là ont voulu nous dire que ce sol est celui de notre véritable patrie, et qu'ils sont prêts à le protéger. Ici, nous ne pouvons pas nous défendre ; nos demeures seront envahies, notre église sera profanée, nos toits serviront d'habitation à nos tyranniques ennemis, ils se nourriront de notre pain et de nos troupeaux, ils nous forceront à les servir comme des esclaves. Il n'y a de salut pour nous que dans la fuite ; je sais qu'il est dur pour un Français de fuir sans combattre, mais les circonstances nous en font un devoir d'honneur. Fuyons donc ; emportons ce que nous pourrons de nos biens, brûlons et détruisons le reste, nos maisons, notre église, nos greniers, nos étables, tout, tout, jusqu'aux forêts, et l'herbe de nos prés, s'il est possible ; qu'ils n'aient aucun abri, aucun aliment, rien à ravir, rien à souiller, et soyons encore Français !..."

— " Oui, oui ! cria la foule, brûlons tout ! Vive la France ! Vive notre drapeau ! "

Alors le prêtre entra dans l'église ; nous nous y précipitâmes derrière lui ; il monta à l'autel ; après s'être revêtu de ses habits de chœur, il tira du tabernacle toutes les saintes espèces ; la foule entonna tout d'une voix un chant au Saint Sacrement, après lequel elle se prosterna pour adorer son Dieu une dernière fois sur cette terre de l'Acadie. Après la bénédiction, le prêtre abandonna l'autel, emportant avec lui la sainte Eucharistie et les vases sacrés, laissant le tabernacle et l'église vides. Aussitôt le feu fut allumé dans le sanctuaire, dans la nef, au portail, à la sacristie, et en un instant tout ce qui avait servi au culte ne fut plus qu'un brasier.

Pendant que le Père de Laloutre s'avançait en silence vers le rivage, au milieu d'un petit groupe d'enfants de chœur, les habitants coururent à leurs maisons pour rassembler ce qu'ils pourraient de leurs bestiaux et prendre les objets qu'ils désiraient emporter. Lorsque tout fut prêt pour le départ, l'incendie général commença.

Tout ce qui pouvait servir d'habitation à un être vivant fut atteint par les flammes. Il régnait dans la population un enthou-

siasme singulier. Les femmes et les enfants pleuraient, et cependant tous couraient à l'envie répandre la destruction dans leurs demeures ; personne ne voulut s'éloigner avant d'avoir la certitude que rien ne resterait debout.

Mon père porta le premier la torche à sa maison ; il n'y avait pas plus d'un mois qu'il y était logé.

J'arrivais de l'église avec un brandon pétillant lorsque je le trouvai occupé de sa pénible besogne. Ma mère sortait en cet instant avec les quelques derniers objets qu'elle tenait à conserver : c'étaient des souvenirs de Grand-Pré qui prenaient le chemin d'un second exil. En quittant la porte, la pauvre mère regarda, sans rien articuler, cet intérieur déjà si blanc, si rangé, déjà si chéri, et elle se contenta de dire à mon père :

— " Allons, allons, faites brûler, vite ! ..." En m'apercevant, le vieillard impatienté me cria : " Mais, arrive donc, avec ton tisonier, ça ne prend pas, le bois est trop vert. Voilà ce que c'est que des maisons trop neuves !..."

Je me mis de la partie, et la flamme commença bientôt à courir dans les cloisons et sur les planchers. Le père, qui s'était arrêté pour regarder mes succès, me dit, quand le temps de nous enfuir fut venu :

— " C'est bien, mon Jacques, je vois que tu as la main sûre : viens servir ton pays. Brûler aussi vaillamment la maison de son père et ses plus douces espérances par amour pour la France, c'est bien commencer. Allons, vas maintenant soutenir ta mère."

Trois heures avaient suffi pour accomplir cette ruine complète de notre village et du reste de notre fortune, et le soir était venu quand nous commençâmes à traverser la Missaguash. Les lueurs de l'incendie éclairaient au loin les deux rives et favorisaient, avec les dernières lueurs du jour, l'opération de notre fuite : c'était le dernier service que nous rendaient toutes ces choses qui nous avaient coûté tant de travail.

Le passage de la rivière se fit sans trop de désordre. Les femmes et les provisions furent transportées sur les quelques embarcations qui nous restaient, les hommes et les bêtes traversèrent à gué ou à la nage.

A peine avions-nous touché l'autre rive, que nous vîmes apparaître au milieu des ruines fûmantes que nous venions de quitter, les premières vedettes du corps de Lawrence. Un sentiment universel de reconnaissance s'empara de nous. Notre premier mouvement fut de tomber à genoux pour remercier le ciel. Notre missionnaire éleva sur nos têtes prosternées le corps de notre Sauveur

et nous pleurâmes de joie. Les troupes de M. de la Corne, averties de notre arrivée, accoururent dans le même temps pour nous accueillir, pour nous serrer dans leurs bras. Car, en les voyant, il semblait que nous avions retrouvé des frères et nous nous précipitions au-devant d'eux pour les embrasser. Oh ! mes amis, ce moment a été la plus douce récompense de notre sacrifice ; nous oubliions que nous n'avions plus de toit, plus d'aisance, qu'il nous restait à peine de la nourriture pour les jours suivants ; un seul sentiment dominait nos cœurs en les comblant de jouissance, c'était l'amour de notre patrie ; nous venions de renaître dans son sein, de revivre de la vie de la France !...

Quelle rage dut s'emparer de nos ennemis quand ils ne trouvèrent plus que des cendres à la place de nos demeures, que des victimes absentes ; quand ils entendirent le cri de " Vive la France !" que nous leur adressâmes de notre rive ! Ils se mirent à déployer leurs lignes, à courir sur le rivage, à faire entendre des commandements rapides mêlés de fusillades. M. de la Corne craignant une attaque immédiate, nous achemina vers ses retranchements situés à une petite distance ; il rangea ses troupes en ligne de bataille et fit faire quelques décharges pour annoncer aux Anglais qu'il était prêt à combattre. Ceux-ci le comprirent bien vite, car ils se hâtèrent de se mettre eux-mêmes en défense. Des deux côtés on passa la nuit sous les armes. Quant à nous, retirés sous les tentes que les soldats avaient laissées à notre disposition, nous cherchâmes le repos dans le sommeil.

Ce premier soir passé sous le drapeau de la France ne fut pas le plus gai pour moi. Pendant tout le temps que durèrent les scènes du départ, nous étions restés sous l'empire d'une exaltation aveugle ; les cris d'excitation, l'entraînement du dévouement et du sacrifice, les horreurs de la destruction, les lueurs et les mugissements de l'incendie nous donnaient de l'ivresse ; et moi, j'entendais toujours au-dessus de tous ces bruits les derniers mots du curé : " Soyons encore Français !" et ces mots avaient grisé ma raison.... Mais quand tout cela fut passé, quand le calme de la nuit fut descendu sur cet attroupement de familles et de parents sans abri, il me vint en tête toute autre chose que du sommeil et des songes riants. Mes yeux errèrent sur cette frontière franchie, je ne vis plus que ce village disparu dans les flammes, que ces bataillons anglais gardant l'autre rive, et je sentis, comme l'avait dit mon père, " que j'avais brûlé mes espérances..." En effet, ce second départ ne me promettait plus de retour ; ma vie était désormais vouée aux chances des événements ; je songeai que je ne pourrais jamais arriver jusqu'à Marie qu'en combattant.

Le lendemain fut pour tout le monde un jour de réflexion et de projets divers : un jour bien triste, car il fallut penser à nous séparer de nouveau et à travailler à une existence que personne n'avait prévue. Nous étions entourés de forêts, sur un sol ingrat, et trop près des Anglais pour songer à nous y fixer ; puis, ce que nous possédions d'aliments ne pouvait suffire pendant longtemps à notre nourriture. D'ailleurs, les Anglais n'étaient pas venus jusque là pour nous laisser en paix ; dès le jour même, ils enjoignirent à M. de la Corne de quitter une terre qui, disaient-ils, appartenait à l'Angleterre. Celui-ci leur fit répondre qu'il était bien dans le domaine de la France, et qu'il ne reculerait qu'à l'ordre de son souverain ou devant une force supérieure ; les négociations en restèrent là. On s'attendait à tout instant à voir l'ennemi franchir la rivière.

Dans ces circonstances, notre commandant dut nous prévenir qu'il pourrait difficilement garder près de lui tant de monde sans compromettre les intérêts de la France, notre propre salut et celui de ses soldats. Il nous offrit de nous diriger du côté de Chédiac et de Miramichi, le long du golfe St. Laurent ; il nous assurait que nous trouverions là tout probablement des vaisseaux du gouvernement qu'il ferait mettre à notre disposition. Nous partîmes le soir même. M. de la Corne, pour plus grande sûreté, fit armer ce qu'il y avait de jeunes gens parmi nous, et nous donna pour guide Wagontaga, l'ami que voici. C'est de ce moment que date notre intimité.

Rendus à Chédiac, nous apprîmes qu'une petite flotte de transports venait de partir, faisant voile pour Québec ; on n'en attendait pas d'autres avant plusieurs mois. Quelques familles résolurent de s'embarquer sur de méchants bateaux pêcheurs qui couraient les côtes, et de se rendre à l'île St.-Jean (Prince-Edouard), où un grand nombre de nos compatriotes s'étaient déjà fixés. Mais nous étions plus dénués que la plupart des émigrés, puisque nous n'avions pu faire aucun approvisionnement considérable dans notre dernier établissement ; nous restâmes donc à la merci de M. de Boishébert, qui commandait dans ces lieux. Notre situation ne fit qu'empirer. Les secours que nous faisait espérer sans cesse le gouvernement n'arrivaient pas, les troupes étaient elles-mêmes mal nourries, il fallut nous mettre à la ration, à la ration de poisson... Les Anglais, apprenant que des convois étaient partis de Louisbourg pour venir nous apporter quelques aliments, mirent des croiseurs sur toutes les passes entre la côte et l'île St.-Jean, pour intercepter ces envois. Nous n'en reçûmes rien. L'hiver approchait et nous étions menacés de famine ; nous couchions sur la terre, sous des

cabanes d'écorce, à la manière des sauvages ; il nous restait à peine de quoi nous couvrir la nuit et nous vêtir le jour. Nous étions sur une grève aride, sans aucun espoir de délivrance, ne comptant pour vivre que sur la charité du commandant. Cette situation était pour nous insupportable, et mon père ne pouvait s'y résigner. La faim le faisait moins dépérir que l'humiliation de se voir ainsi réduit jusqu'à la mendicité. Il ne s'arrêtait pas à la pensée que la France, qui avait inspiré notre sacrifice, était tenue de pourvoir, durant quelque temps au moins, à notre existence ; il ne voyait que cet état misérable de dépendance. Il parla d'aller se fixer sur la rivière Condiac, dans l'intérieur du pays, à quelques lieues de la Baie-des-Français, où plusieurs familles acadiennes étaient établies sur ces bords depuis quelques années. " Là, disait le pauvre père, nous trouverons peut-être quelqu'un dans l'aisance, et si nous ne pouvons pas tirer de suite notre pain de la terre, ils nous le feront gagner : un salaire, c'est honorable, au moins ; mais ici, la nourriture que je prends me répugne ; et puis, là-bas, j'irai regarder quelquefois la côte acadienne !.... Qui sait ?.... si la France venait à reprendre le pays !... j'aurais moins loin à marcher pour y retourner." A cette époque de l'année, et dans l'état où se trouvaient les affaires politiques, ce projet était plein de dangers. Pour le faire manquer, ou au moins en retarder la réalisation, j'allai offrir mes services à M. de Boishébert, qui les accepta volontiers. C'était me mettre sous le coup de la peine capitale, dans le cas où je serais pris par les Anglais, et rendre mon pardon impossible ; et puis je me liais pour cinq ans ; mais il n'y avait pas à balancer. Plusieurs jeunes gens, pour assurer à leurs parents une protection plus obligée, firent comme moi, et nous formâmes un corps à part, exempt pour le moment du service régulier, destiné autant à la chasse qu'à la guerre. Wagontaga se joignit à nous avec quelques sauvages de sa tribu. Il fut pour nous d'une grande utilité, connaissant les lieux fréquentés par le gibier et habitué qu'il était à le traquer. Nous avions ordre de ne poursuivre les bêtes fauves que sur le territoire français, en deçà de l'isthme acadien, et de ne commettre aucun acte aggressif contre les Anglais. Mais si nous les rencontrions en deçà de ces limites, il ne nous était pas défendu de les traiter comme gibier de bon aloi.

Nous passâmes ainsi l'hiver à poursuivre le chevreuil et l'orignal, le castor et la martre, faisant des amas de pelleteries pour notre commandant et des provisions de viandes fumées pour nourrir nos familles. Les Anglais seuls ne se présentèrent pas à l'affût, au grand regret de Wagontaga, qui a pour la chair anglaise un

goût exclusif. Mais s'il en manqua durant toute cette saison, il n'en a pas été privé depuis.

En entendant ces derniers mots, Toinon s'éloigna de plusieurs pas du terrible sauvage, et poussa timidement de son côté quelques restes de pain et sa carcasse de canard où il restait pourtant assez peu à manger.

Jacques reprit en riant son récit : — Jusque là cette vie ne manquait pas d'avoir son charme ; la chasse était assez abondante, nous apportions quelque soulagement aux privations de nos parents et nous nous préparions à des aventures plus importantes. Il s'établissait un lien d'affection entre nous et nos armes qui nous servaient de gagne-pain, et nous éprouvions quelquefois le désir de nous en servir sur un autre champ. Un Français, placé comme nous l'étions, si près de ses ennemis, ne se familiarise pas avec le fusil sans qu'il lui vienne l'envie de le diriger du côté de la frontière, et nous avions, nous particulièrement, bien des raisons de le désirer.

Cependant, le printemps ne changea rien à la situation des émigrés acadiens. Mon père, fatigué de son inaction et de recevoir toujours l'aumône du gouvernement au prix du sacrifice de ses enfants, partit, comme il l'avait projeté, pour se rendre sur le Condiac ; il ne voyait plus de dangers à craindre, les Français ayant élevé des forts à Beau-Bassin, sur la Baie-Verte et à l'entrée du fleuve St. Jean ; il était persuadé que la France finirait par reprendre des provinces dont les habitants lui avaient montré tant de dévouement, et il croyait à son départ ne faire qu'une seule étape avant d'arriver à Grand-Pré.

Il fallut donc faire encore des adieux, et cette fois, j'allais être séparé de tout ce qui me restait de cher. Car je ne pouvais pas m'éloigner avec eux ; j'aurais rougi d'offrir un remplaçant à l'approche de la guerre, au moment du danger. D'ailleurs, comme il était évident que je ne pourrais jamais arriver à Grand-Pré qu'avec les armes de la France, je n'avais plus d'autre ambition, d'autre désir que de rester sous mon drapeau. Après le départ de mes parents, ce drapeau fut tout ce qui put me captiver ; je lui confiais toutes mes espérances, il portait dans ses plis toutes mes amours ; sa vue seule m'a fait supporter pendant trois ans la monotonie de ma solitude, l'absence de toutes mes affections, l'inquiétude que m'avait laissée l'éloignement de tous les miens. Ah ! que de rêves il faisait encore naître dans mon esprit fiévreux ! Il m'arrivait quelquefois de m'arrêter à le contempler ; quand nous campions dans quelque lieu où se réveillaient mes souvenirs, alors je lui parlais dans mon cœur, je

lui souriais dans mes illusions ; je lui disais : " Signe de la France, non, tu n'es pas trompeur, tu n'es pas infidèle à notre gloire, tu passeras encore sur cette terre d'où tu as été chassé ; je te suivrai pas à pas, versant mon sang, frappant de toutes mes forces ; je te suivrai jusqu'à ce que tu t'arrêtes sur ma chère Acadie, sur mon Grand-Pré, et qu'il n'y ait plus autour de toi d'ennemis assez puissants pour te menacer encore !" Et je me voyais arrivant ainsi dans mon village délivré, chargé de drapeaux ennemis, fier de notre triomphe, ramenant vers leurs champs mes parents exilés, demandant à Marie, restée fidèle à mon souvenir e tà celle de notre vieille patrie, de me récompenser... Et je hâtais les événements de tous mes désirs, j'appelais la guerre !....

Et Dieu a voulu que tout cela fût de la folie !.... Aujourd'hui, j'ai bien peu l'air d'un triomphateur, n'est-ce pas ?...

Le départ de M. de Boishébert pour la rivière St.-Jean fut encore pour moi un événement pénible, car il nous laissa sous le commandement d'un homme détestable, M. de Vergor, un commis de tripot plutôt qu'un soldat, un filou, un valet intrigant, un lâche ; et nous étions à la veille de combattre.

Le colonel Winslow venait de débarquer avec deux mille hommes à quelque distance de Beau-Bassin. Il fallait résister à une pareille force, et nous n'étions en tout que quatre cents, dont trois cents recrues, à peine armées et levées à la hâte. Bien dirigée, cette petite troupe aurait pu causer quelque mal aux Anglais, et les arrêter pendant longtemps devant le fort Beauséjour ; nous étions habitués à combattre un contre quatre. Mais notre chef était inhabile et personne n'avait de confiance en lui. Je fus chargé avec mes gens de courrir en éclaireurs et de faire l'escarmouche autour des palissades. Cette besogne me convenait assez. Je connaissais bien le pays ; les bois et le cours des rivières m'étaient familiers.

Pleins d'ardeur, Wagontaga et moi nous courûmes au-devant de l'ennemi. Mais il venait de culbuter un corps des nôtres, retranché derrière quelques redoutes construites à la hâte. Nous dûmes nous retirer dans le fourré, nous contentant d'observer la marche de nos adversaires et de leur envoyer quelques décharges bien dirigées. La nuit, nous tombions dans leur camp avec un bruit d'armes et des cris sauvages capables de faire fuir les morts. Cette tactique eut d'abord son effet : elle déguisait notre nombre, ralentisssait la marche des Anglais, en leur faisant craindre quelque coup de main, et elle donnait le temps à la garnison du fort de se préparer à la résistance ou à la retraite. Mais elle ne pouvait se

prolonger, l'ennemi était déjà prévenu de notre faiblesse. Il réussit bientôt à former ses lignes de siége. M. de Vergor s'y laissa enfermer, quoiqu'il dût savoir qu'il ne pouvait pas défendre la place ; le feu des batteries fut ouvert, et quelques jours après je vis glisser le pavillon français : notre commandant avait capitulé. J'étais resté avec mes troupes en dehors de l'enceinte fortifiée pour battre la campagne et inquiéter les derrières des assiégeants : aussitôt que je vis tomber notre drapeau et le feu se ralentir, je compris notre malheur et je m'éloignai sans attendre d'ordres supérieurs, sans savoir les conditions de notre honte ; je sentais mon cœur plein de dégoût et de rage. J'avais résolu d'aller prévenir ma famille de cet échec et de pousser ensuite jusqu'au fort de la rivière St. Jean où commandait M. de Boishébert. Mais quelques-uns de mes hommes avaient été blessés, il fallait les porter à travers les bois, tantôt dans des routes escarpées et jamais bien tracées, tantôt dans des savanes boueuses ; puis nous avions les rivières à franchir, et nous manquions d'aliments sains. Toutes ces entraves apportèrent bien du retard dans notre marche, et les Anglais eurent le temps de pénétrer dans le Condiac avant nous.

Nous étions arrivés à quelque distance de cette rivière quand nous rencontrâmes plusieurs familles de nos compatriotes ; elles étaient dans un état déplorable, presque sans habillements, manquant à peu près de nourriture ; elles se traînaient à peine et elles essayaient de fuir. Leur épouvante était si grande que lorsqu'elles nous aperçurent elles ne voulurent pas nous reconnaître, et crurent que nous venions pour les massacrer. C'étaient des anciens colons de ce lieu ; je n'en connaissais aucun. Pauvres gens ! ils semblaient croire qu'il n'existait plus d'Acadiens dans le monde.... Lorsqu'ils virent qui nous étions, ils s'écrièrent avec désespoir :

— " Ah !... vous venez trop tard !... les Anglais sont passés chez nous !... "

Nous comprîmes que le feu avait dû y passer aussi. C'est en effet ce que nous apprîmes par le récit de ces malheureux.

Aussitôt après la reddition de Beauséjour, Winslow avait détaché quelques troupes et il les avait envoyées par eau dans le Condiac pour détruire tous les établissements qu'elles rencontreraient sur leur passage. Ces hommes s'y rendirent de nuit, entrèrent dans les maisons, saisirent les habitants au milieu de leur sommeil, les poussèrent dehors et mirent ensuite le feu à leurs demeures. Dans la terreur qui s'empara d'eux, ils se précipitèrent au hazard dans les bois environnants.

Vous comprenez mon angoisse et mon désespoir en entendant

raconter ces détails. — Et les Hébert! m'écriai-je, que sont-ils devenus?... les connaissiez-vous? — Les Hébert! répondit un de la bande, si nous les avons connus?... Ah! oui, capitaine; les braves gens! c'étaient nos voisins, ils habitaient parmi nous depuis trois ans seulement, et déjà ils étaient à la veille de jouir de leur travail. Quel courage!... si vous aviez vu les vieux à l'ouvrage!... c'était à faire rougir ceux de notre temps. Ils possédaient déjà une maison et plus de défrichement qu'il ne leur en fallait pour vivre. Et il leur a bien fallu partir comme nous autres. Mais ça coûtait aux enfants; ils voulurent résister, et ils en ont tué deux!

— Qui en a tué deux? m'écriai-je.

— Les Anglais... Ils ont fait feu et deux des aînés sout tombés; nous ne savons pas leur nom. Les autres de la famille se sauvèrent de notre côté. Ils allèrent bien quelques jours; mais la pauvre mère était trop âgée pour tant marcher, pour tant souffrir; et elle est morte!...

— Ma pauvre mère est morte!... m'écriai-je en étouffant de douleur, morte dans ces bois!...

— Quoi! c'était votre mère, reprit le conteur. Ah! pauvre monsieur, allez, n'ayez pas tant de chagrin, elle est mieux que nous tous à présent, c'est une sainte martyre qui se repose au ciel. Si vous aviez vu ses derniers moments!... comme c'était beau! Elle a dit à ses enfants de se réunir autour d'elle; elle était couchée sur un lit de sapin au pied d'un gros arbre près de cette petite rivière qui passe non loin d'ici. Il y avait encore dans le ciel un peu de la lueur du soleil couchant et ça éclairait sa figure comme les regards du bon Dieu. Quand toute sa famille fut agenouillée autour de son grabat, elle demanda à son mari et à ses enfants de lui pardonner le mal, les chagrins et les scandales qu'elle avait pu leur causer dans sa vie; puis elle a prié Dieu de ne pas punir les Anglais à cause de leurs cruautés, et elle lui a demandé de réunir un jour ses enfants autour de leur père dans un pays français; et pendant que nous étions tous à réciter le chapelet avec elle, elle a rendu l'âme. Ses yeux étaient tournés vers le ciel; nous pensions qu'elle priait encore... et elle avait quitté la terre... Durant la nuit, nous creusâmes une fosse et nous déposâmes le corps dedans. C'était bien triste de ne pas voir là de prêtre pour bénir la terre; mais tant de larmes de malheureux sont tombées dessus que Dieu a dû la trouver assez sainte... Après ça, votre pauvre père a fait deux grandes entailles en forme de croix sur l'arbre près duquel repose les restes de sa défunte femme, et ils ont continué leur chemin...

Je restai un instant torturé par l'excès de ma douleur, puis je

demandai à ces gens pourquoi ils n'avaient pas suivi mes parents.

— Ah ! reprit celui qui m'avait parlé, c'est que c'était impossible ; pendant que vos fréres résistaient aux Anglais, les autres avaient pu saisir quelques aliments, de quoi se couvrir et un canot d'écorce. Arrivé sur les bords de cette rivière, comme ils ont jugé qu'elle devait se diriger du côté de Chédiac, ils résolurent de suivre son cours par eau. Nous ne pouvions pas tous entrer dans le canot ; il fallut donc nous séparer. Après nous avoir laissé une partie de leurs provisions et pris avec eux ceux d'entre nous qui pouvaient le moins marcher, ils se sont hâtés de s'éloigner pour nous envoyer plus tôt du secours. Voilà quatre jours maintenant que nous cheminons seuls.

Il était inutile d'aller à la recherche de ma famille, je n'aurais pas pu la rejoindre ; j'étais à peu près sûr de la retrouver à Chédiac et de rencontrer prochainement quelques-uns de mes frères quand ils reviendraient au devant des malheureux restés en arrière. Et puis, je brûlais de courir sus aux Anglais et de leur enlever le butin qu'ils avaient dû faire dans leur expédition. Il était aussi, plus que jamais, nécessaire d'aller informer M. de Boishébert pour empêcher l'ennemi de lui couper la retraite. Nous laissâmes donc tous nos blessés et toutes les provisions dont nous pouvions nous dispenser à la rigueur parmi les émigrés que nous venions de rencontrer, et nous nous remîmes en marche.

Le lendemain soir, comme nous allions faire halte, nous entendîmes à quelque distance, en avant de nous, les hurlements d'une meute de loup-cerviers. Je m'avançai dans la direction du lieu et j'aperçus, dans un endroit que les voyageurs de la veille m'avaient décrit, l'arbre marqué par mon père. C'est à ses pieds que les animaux sauvages faisaient leur affreux sabat. Je pressentis quelque chose d'horrible et je m'élançai de ce côté. J'avais bien deviné : les affreuses bêtes, après avoir déterré le corps de ma mère, achevaient de s'en repaître... Il n'y avait plus autour de la fosse que quelques ossements épars, comme les restes d'un repas de camp. C'était là tout ce qui restait de l'image de ma mère.... Ma mère ! ma pauvre mère ! elle n'avait pas même pu dormir en paix dans la terre de cette solitude, sous cette forêt sauvage ! ce cœur si tendre, ce sein si plein d'amour, des loups les avaient déchirés et mangés !

Mes chers amis, je ne sais plus ce qui se passa dans ma tête et dans ma poitrine dans ce moment-là ; je sentis quelque chose comme le bouleversement d'un orage qui vient ; je crus que j'allais devenir fou de douleur et de rage. Je me rappelle que je m'arrêtai devant cette croix que la main d'un infortuné avait laissée là

pour veiller sur les restes d'une martyre ; je la regardai presque avec mépris et je lui demandai ce qu'elle avait fait de sa relique, des larmes et des prières des miens... Puis, je ramassai un à un tous ces chers débris, je les montrai au ciel et je lui demandai s'il était juste d'accabler ainsi tant d'innocence, de poursuivre jusque dans son dernier refuge tant d'infortune ! Je fus même tenté de jeter vers Dieu (ah ! qu'il me le pardonne !) de jeter comme un défi, comme une insulte, ces restes palpitants. Mais l'âme sanctifiée de ma mère, qui devait voir mon désespoir, me retint sans doute, elle qui avait pardonné aux Anglais, et je n'articulai pas un blasphême sur ces saintes dépouilles.... Je les pressai sur ma poitrine.... Mais moi, je ne pardonnai pas. Oh ! non, je ne pardonnai pas. Ma sainte mère serait venue dans cet instant me demander ce pardon, à deux genoux, avec ses pleurs, avec sa voix tendre, avec son amour céleste, que j'aurais repoussé ses deux mains jointes sur mon cœur !.... Une haîne brûlante s'était allumée dans mon sang, et désormais je ne pouvais plus me coucher sur cette terre sans m'être vengé. Je le jurai là devant cette croix marquée par mon père...

Après avoir déposé au fond du lit de la rivière les restes de ma mère, je dis à mes hommes :

— Eh bien ! maintenant, pouvez-vous me suivre ?

Ils m'aimaient, ils partageaient mon exaspération, ils répondirent tous :

— Oui, oui ! nous irons partout ; sus aux Anglais !

— Alors, en avant ! m'écriai-je en ouvrant la marche, et nous partîmes ainsi sans avoir pris de repos ni de nourriture. Nous ne nous arrêtâmes que pendant quelques heures de la nuit.

Le lendemain matin, nous touchions aux rives du Condiac ; en explorant ses bords, nous aperçûmes au loin dans le ciel une colonne de fumée. Ce ne pouvait être un incendie ; le nuage était étroit et s'élevait avec calme comme du foyer d'une chaumière ; or, il n'en existait pas une debout : ce ne pouvait être que le feu du camp des Anglais. Cette conclusion parut juste à tout le monde et elle nous remplit de joie, car jusqu'à ce moment, la crainte de trouver l'ennemi disparu m'avait laissé dans une grande inquiétude.

Je fis prendre à ma troupe une double ration ; et le repas expédié, nous préparâmes nos armes pour le combat. Nous portions tous un fusil et un grand coutelas de chasse. Les fusils furent chargés jusqu'à la gueule, et chacun s'assura que sa lame tenait ferme dans le manche. Un frisson d'impatience courait sur tous nos membres, et je pus à peine retenir mes hommes le temps d'une halte. Il fallut se remettre en route.

Les chemins étaient ici mieux tracés et plus unis : après trois heures de marche forcée, nous pûmes reconnaître la position des Anglais, leur force et leurs moyens de défense. Ils occupaient le fond d'une anse située au pied d'une petite hauteur ; ils étaient au nombre de cent, à peu près, distribués autour de trois feux et s'occupant à discourir bruyamment comme des gens qui ont trop bu. Ils semblaient n'avoir prévu aucune attaque, deux sentinelles seulement stationnaient à chaque extrémité du camp ; un troupeau de bêtes et des amas de butin encombraient le rivage et les embarcations ; les armes étaient groupées par faisceaux à côté des soldats. Les imprudents ! ils n'avaient pas même fait occuper le monticule.

Nous nous hâtâmes d'y monter nous-mêmes, à travers les broussailles Aussitôt arrivés au sommet, je disposai ma petite troupe sur trois files de dix hommes chacune, et je leur dis à demi voix : " Descendons d'abord à pas de loup, jusqu'à la moitié de la distance qui nous sépare de l'ennemi ; là, nous nous diviserons, dix à droite, dix à gauche, dix au milieu. Parvenus à vingt verges les uns des autres, vous vous rangerez en ligne de combat, vous armerez vos fusils, vous choisirez vos victimes et vous resterez attentifs... A mon signal, faites la décharge, jetez vos fusils, prenez vos couteaux et tombez tous ensemble sur eux. Frappez aux extrémités et au centre tout à la fois, et surtout frappez juste, pas un coup perdu, pas de merci !...

Nous partîmes : des branches mortes craquaient sous nos pieds, les feuilles s'agitaient à notre passage ; mais les Anglais riaient si fort que les sentinelles n'entendaient que les éclats de leurs voix. Nous nous glissâmes abrités derrière une lisière d'aunes qui s'étendait jusqu'aux abords du camp et le cernait en partie. Là, nous nous séparâmes, les dix hommes que je gardais avec moi se tapirent et j'attendis durant quelques instants, l'oreille tendue... Quand les branches eurent cessé de craquer, quand je n'entendis plus une seule feuille trembler, je jugeai que tous mes gens étaient à leur poste. Alors, je fis trois cris, imitant la voix du chat-huant ; les trois décharges éclatèrent et nous nous élançâmes le bras tendu, en poussant des rugissements sauvages.

Nous étions au milieu des Anglais, qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de se reconnaître et de saisir leurs armes. Leur désordre était extrême, ils avaient peur de leur propre terreur : en se précipitant les uns sur les autres, ils se croyaient assaillis de tous côtés par des bandes deux fois plus nombreuses ; ils se heurtaient, se frappaient entre eux avec tout ce qui leur tombait sous la main, pendant que nous en faisions un massacre épouvantable. Leur

capitaine essaya vainement de les rallier et de les faire courir aux armes ; sourds à sa voix, ils se pressaient à ses côtés, se cachant le visage dans leurs mains pour recevoir la mort. Lui-même, serré dans les rangs de cette masse d'hommes stupéfiés par l'effroi, pouvait à peine se mouvoir : pour se dégager de leur étreinte et ranimer leur courage, il frappa sur eux à grands coups d'épée. Mais rien ne put maîtriser leur épouvante. Le ton de son commandement, l'éclat que faisait son épée en s'agitant au-dessus de la foule, me le firent d'abord reconnaître pour le chef, au milieu de l'ombre dont les autres l'environnaient. C'est lui que je cherchais : c'est sur lui que ma vengeance voulait surtout se satisfaire.

Je m'ouvris d'abord une voie pour le rejoindre, en abattant sous mes pieds six de ses soldats. Mais lui pouvait m'atteindre de plus loin, et il m'attendit l'épée levée, prête à me pourfendre. Je n'avais plus qu'un effort à faire pour l'atteindre quand je vis son arme tracer un éclair au-dessus de moi ; je mis ma lame en travers sur ma tête, elle fit glisser la sienne, le coup alla porter sur un autre fuyard qui me barrait encore le chemin et le fit culbuter. Je bondis par-dessus, j'enlaçai l'officier à la taille, le pressant dans mes bras comme une gerbe sous le lien ; je l'enlevai du milieu des siens et le fis rouler sous moi à dix pas de distance. A peine avait-il touché la terre qu'il fit un affreux gémissement en se cambrant en arrière, et je sentis un flot de sang inonder mon visage. Mon coutelas était entré jusqu'à la garde au-dessous de son épaule et ressortait sur sa poitrine. Je repoussai ma victime, j'étais déjà satisfait. Mais Wagontaga arrivait en cet instant. Apercevant ma figure toute sanglante et ne sachant pas comment j'avais frappé mon adversaire, il me crut blessé ; il se précipita sur le cadavre encore agité de l'Anglais, le perça deux fois au cœur, puis il le saisit ensuite par les cheveux, fit tourner son couteau autour du front et de la nuque, et d'un effort de poignet dépouilla complètement le crâne.

C'est cette belle chevelure blonde que vous voyez là suspendue au milieu de sa ceinture.

— Comment ! s'écrièrent ensemble les deux Landry, mais c'était donc le frère de M. Georges Gordon !... Il était blond comme notre lieutenant, et c'est bien ainsi, et dans cette expédition qu'il a péri.... Voilà qui n'assure pas ton repos à Grand-Pré, mon pauvre Jacques....

A cette exclamation de ses deux amis, Jacques ne put cacher un mouvement de surprise ni retenir les mots suivants : — Quoi ! c'était là le frère de votre *bon monsieur George !* Il donna même une inflexion toute particulière à sa voix en articulant ces dernières

paroles, puis son expression revêtit une nuance d'inquiétude bien marquée qui ne s'effaça pas du reste de la soirée. Après être resté quelques instants livré à ses réflexions, il poursuivit son récit.

— Je laissai donc le corps du commandant aux mains de Wagontaga pour courir après les fuyards. Ceux qui avaient d'abord échappé à nos coups s'étaient enfuis vers le rivage pour se réfugier sur leurs bateaux. Mais ces embarcations étaient déjà surchargées de butin ; la plupart s'enfoncèrent sous le poids du trop grand nombre qui s'y précipita. D'ailleurs, nous suivions les Anglais de trop près pour en laisser échapper beaucoup. Quelques-uns seulement réussirent à s'éloigner du bord à la faveur des ténèbres ; tous les autres furent culbutés dans la rivière, puis assommés dans l'eau ou massacrés sur la grève. La boucherie ne cessa que lorsqu'on n'entendit plus un seul gémissement poussé par une voix étrangère. Les sauvages achevaient ceux que nous avions laissé blessés. Ils firent plus, les malheureux !...

Quand je regagnai le camp, je retrouvai Wagontaga avec quelques-uns des siens : ils étaient assis autour d'un grand brasier qu'ils attisaient à l'envie ; une odeur nauséabonde me saisit à la gorge, et je vis sortir de chaque côté de la flamme, des membres et des têtes qui rôtissaient : tout près de là, j'aperçus les vêtements et l'épée du capitaine !.... Alors, je pensai aux restes déchirés de ma mère, et je m'éloignai avec horreur, comprenant que j'allais être plus que vengé.

— Comment ! interrompit André, et tu as pu laisser manger des corps de chrétiens ! C'était bien assez d'avoir massacré tant d'hommes désarmés !....

— D'abord, mon ami, je crois que j'avais bien tous les droits de représailles, et dans ce moment j'étais dans l'ivresse du carnage et de la vengeance : la vue du sang que l'on répand rend aveugle et cruel. Cependant, je pense que si j'eusse pu empêcher ce repas affreux, je l'aurais fait. Mais les sauvages étaient beaucoup plus nombreux que nous, nous aurions été incapables de les retenir dans ce moment. C'est un malheur que les nécessités de la guerre nous obligent à nous servir de ces barbares : ils rendent nos victoires horribles. Quant au massacre de gens désarmés, il me semble que personne ne peut nous en faire un crime. D'abord, ils avaient leurs armes, ils n'avaient qu'à les prendre ; ensuite, tu dois savoir que dans un pays de forêts, où nous n'avons ni forteresses ni magasins, on ne peut pas faire de prisonniers, à plus forte raison quand la famine est parmi nous. Les Anglais qui chassent dans les bois, sans pain et sans vêtements, les habitants paisibles de

communes entières, n'entendent pas la guerre autrement, en Amérique.

— Ah ! ça, dit Toinon, en se rapprochant encore de Jacques, puisqu'il en est ainsi ; puisque vous ne pouvez pas empêcher ces gens de manger le monde, je tiens plus que jamais à coucher avec toi ce soir, mon capitaine ; je regrette de ne pas avoir laissé ma part à celui-ci. Regardez un peu comme il roule ses yeux d'une terrible manière : on dirait qu'il veut nous avaler tous.

En effet, chaque fois que le sauvage entendait prononcer le nom des Anglais, son regard étincelait, il fermait le poing, ce qui faisait croire à Toinon que le cannibale revenait en appétit.

Jacques reprit son histoire :

— A peine étions nous réunis ensemble au milieu du camp encombré de cadavres, que nous entendîmes tout autour de nous un grand bruit de pas dans les bois. Aussitôt, je criai à mes hommes : " Prenez les fusils des Anglais... rangez-vous en ligne.... montez sur la colline !" En un instant nous étions armés, rendus sur les hauteurs et prêts à combattre. Mais soudain il me vint la réflexion que nous pourrions bien être victimes d'une méprise, et nous heurter contre des Français ou des sauvages amis. Je fis entendre immédiatement le cri du chat-huant qui était notre signe de reconnaissance avec les sauvages. Rien ne répondit et les pas s'avancèrent toujours. Alors, nous nous écriâmes tous ensemble : " Vive la France !" Cette fois, les pas s'accélérèrent, et nous entendîmes de tous côtés cent voix qui répétèrent avec les échos : " Vive la France ! Vive la France !" Et en même temps, le drapeau blanc sortit du fourré, et nous vîmes déboucher, à droite et à ganche du champ de notre combat, nos confrères d'armes, au milieu desquels nous nous précipitâmes, le cœur deux fois plein de bonheur.

C'était le corps de garnison du fort St.-Jean que M. de Boishébert ramenait vers Beau-Bassin. Ayant entendu dans le lointain notre fusillade, il était accouru, soupçonnant une attaque des Anglais contre les habitants du Condiac. Il connaissait déjà la défaite de M. de Vergor depuis quelques jours, et c'est ce qui lui avait fait incendier ses ouvrages de défense. Il n'aurait pas pu s'y maintenir et il craignait de se voir fermer toute retraite du côté du Canada.

Quelle joie ce fut pour moi de montrer à mon ancien commandant ce que nous avions fait avant son arrivée ! Nous comptions quatre-vingts ennemis dans l'autre monde, nous avions des tentes et d'abondantes provisions, et nos adversaires avaient reçu une leçon qui devait leur apprendre à ne plus venir déloger des gens paisibles.

Le lendemain, nous levâmes le camp pour nous diriger du côté de Chédiac ; en chemin nous recueillîmes toutes les familles qui erraient encore dans les bois. Un grand nombre de ces malheureux avaient déjà atteint le poste français ; mais je n'y trouvai pas mes parents. Peut-être s'étaient-ils acheminés vers Miramichi.... Rien n'a pu m'indiquer depuis la route qu'ils avaient suivie, et j'ignore encore quel a été leur sort...

Depuis cette époque, je n'ai pas laissé d'un pas M. de Boishébert. Les Anglais, retirés dans leurs forts, semblèrent craindre de s'aventurer au dehors ; de notre côté, trop faibles pour les y attaquer, nous dûmes nous contenter de les observer et de les surprendre dans leurs mouvements isolés. Ils avaient évidemment terminé la campagne. L'automne arrivait, il ne nous restait plus qu'à songer à nos quartiers d'hiver. Alors, le désir de revoir Grand-Pré vint s'emparer obstinément de moi. Mon engagement touchait à sa fin ; j'en profitai pour demander mon congé.

Il me restait peu d'espoir sur l'avenir de l'Acadie ; l'époque où il faudrait s'éloigner pour toujours de ces lieux me semblait proche. Je voulus les revoir encore avant de partir, avant de me mettre à la recherche de mes parents et de tenter de nouveaux combats ; j'avais besoin de revoir Marie, un vague pressentiment m'obsédait ; au risque de ma vie (à laquelle, d'ailleurs, je suis devenu bien indifférent), il fallait donner à mon cœur le bien de la certitude, la jouissance d'un moment de bonheur. Depuis si longtemps que je n'en avais pas ressenti !... Le souvenir de votre sœur n'avait jamais eu sur moi tant de puissance que dans ce moment ; sa figure se retraçait dans mon esprit avec tout son attrait passé. Ah ! je ne l'avais pas oubliée ! Mais tant de choses affreuses, tant de spectacles repoussants avaient frappé mes yeux, s'étaient gravés dans mon âme depuis le départ, que son image était restée souvent voilée. Mon cœur, durant des mois entiers, s'était rempli de haine et de vengeance, perdant dans ces sentiments violents l'habitude d'aimer et même le sentiment de la souffrance. Souvent, cependant, j'ai cru voir, après une de ces journées de marche forcée, de travail, d'inquiétude, de faim, soit au milieu de ma famille en fuite, soit à la poursuite des Anglais ; quand, accablé de la tâche accomplie, j'allais reposer ma pauvre tête sur un morceau de terre, à l'heure où mon cœur exprimait une prière que ma bouche pouvait à peine articuler ; oui, souvent, j'ai cru voir passer dans le miroir de mon âme une figure calme, pure ; elle semblait jeter sur moi un regard de sainte pitié et vers l'avenir un sourire d'espérance !.... C'était peut-être an ange qui, pour mieux me consoler, prenait la figure

de Marie. Quoiqu'il en soit, les horreurs du combat livré la veille, la pensée d'un affreux lendemain, les alarmes de la nuit, qui étaient continuelles au milieu de femmes et d'enfants énervés par la privation et les dangers, tout cela venait bientôt jeter un voile sur ma bienfaisante vision et bannir de mes sens ce baume salutaire qu'elle y avait fait couler. Elle n'est reparue que dans ce moment de lassitude et de dégoût où mon cœur et mon ambition, abîmés par nos déboires, n'avaient plus d'autre but que la fuite et l'incertain ; mais elle est reparue entourée de tout le charme de mes souvenirs, avec les promesses du passé, avec....

Ici, Jacques s'arrêta tout à coup au milieu de l'entraînement de ses paroles, comme devant un doute affreux qui naissait malgré lui dans sa pensée, qu'il n'osait exprimer ou qu'il aurait voulu repousser. Puis, craignant de laisser deviner la cause de cette réticence, il reprit aussitôt la parole sur un ton plus froid :

— M. de Boishébert était content de moi ; il ne consentit à me laisser éloigner qu'à la condition que je retournerais bientôt au Canada pour reprendre du service. Il ne prétendait pas m'imposer cette obligation, il n'en avait pas le droit ; mais il croyait que les circonstances m'en faisaient un devoir ; il le demandait au nom de l'amitié : je promis.

— Malheureux ! s'écria André, pourquoi promettre ?

— Ah ! c'est parce que, du côté de Grand-Pré, mon avenir n'était pas très-certain.

— Il faut avouer que tu as bien fait ton possible pour te compromettre ; mais enfin, qui connaît tout cela chez nous ?....

— D'abord, continua Jacques, à part le danger de me faire fusiller en arrivant aux Mines, je n'étais pas bien sûr si Marie m'avait gardé sa main : mon cœur repoussait bien ce soupçon, mais on ne peut pas compter éternellement sur la constance d'un cœur de treize ans ; j'avais moi-même manqué au rendez-vous ; elle aurait bien pu se croire excusable de faire un autre choix. Je suppose que les occasions ne lui ont pas manqué...

En prononçant ces derniers mots, Jacques regardait ses amis et appuyait sur chaque syllabe.

— Et puis, ajouta-t-il, j'avais pris goût à la guerre contre les Anglais. Voici, au reste, comme je raisonnais : En m'acheminant de ce côté, si Marie est encore libre, si elle m'a conservé son cœur, elle comprendra les devoirs qui me commandent, elle appréciera le sentiment qui me repousse de notre pays, tant qu'il reste sous la domination anglaise ; elle n'exigera pas que je mendie des pardons et que je fasse des serments devant une autorité contre laquelle

j'ai combattu et que je détesterai toujours.... toujours, tant que je garderai le souvenir de mon père et de ma mère ; si elle a du courage comme les Acadiennes en avaient, du temps de madame de La Tour, elle me suivra. Si elle refuse, eh bien ! je crois que je pourrai faire ce dernier sacrifice à mon amour pour la France. Et puis, je faisais un autre rêve : j'espérais que, dans l'état où se trouvent les affaires militaires, j'aurais peut-être le bonheur de servir encore la cause de la France. Il ne faudrait qu'un plan bien organisé, une jeunesse dévouée, aidée de quelques hommes du dehors, le vœu de la population pour rejeter loin de notre pays ces étrangers insolents ; ici, nous sommes plus nombreux qu'eux.... Mais ceci est trop incertain, dépend de trop de circonstances que je ne puis pas prévoir dans ce moment, pour pouvoir vous être communiqué.

— Si c'est un projet aussi bien combiné que ton enlèvement de Marie, interrompit André, tu peux de suite le reléguer au nombre de tes rêves qui n'ont pas eu de réalité. Ecoute-moi bien : tu ferais mieux de t'en tenir aux sentiments et aux dispositions que tu semblais éprouver tout à l'heure, quand je t'ai parlé de la maisonnette de ta fiancée. La sœur n'ira certainement pas courir les bois et faire la vivandière pour tes mangeurs de chrétiens. Quant à tes autres desseins, je dois te dire qu'il y a trop de soldats à Grand-Pré et aux environs pour qu'un seul homme puisse tenter d'y faire quelque chose pour l'ancienne patrie. Ici, cette cause est perdue.

— Allons, dit Jacques en se levant avec quelque impatience, nous verrons.... nous verrons toujours....

— En attendant, reprit André, allons faire des rêves plus salutaires ; il est temps de prendre un peu de repos. Bonsoir. Nous verrons demain, nous verrons avec Marie surtout. Il y a longtemps que tu n'as vu devant toi deux jolis yeux de femme, tu ne sais plus comment ça parle, quel effet ça produit ; c'est quelquefois pire que la langue ; ça détournera bien un peu l'ardeur de ton patriotisme.

— Si les yeux de Marie parlent comme doivent le faire ceux des nobles filles, ils n'éteindront pas mon patriotisme, ils l'élèveront, ils le serviront.... Bonsoir, André.

## VI

Quelques instants après cette conversation, les quatre voyageurs étaient étendus autour de leur feu sur des couvertures que les frères Landry avaient prises avec eux. Deux d'entre eux ronflaient

comme des tuyaux d'orgue : c'étaient André et Wagontaga ; Antoine reposait bien aussi, mais il avait des cauchemars ; quoiqu'il eût passé le bras de Jacques autour de son cou pour être plus en sûreté, cela n'empêcha pas qu'il se vît à tout instant dévoré par des monstres tous plus hideux les uns que les autres.

Jacques seul ne put fermer les yeux. Une agitation fiévreuse s'était emparée de son esprit ; ses sens se regimbaient contre les accablements de la fatigue et du sommeil ; il sentait déjà le bonheur, qui lui avait souri pendant un instant, s'éloigner de lui.

On a pu remarquer, vers la fin de la conversation, une fluctuation singulière dans ses sentiments, des contrastes heurtés, une exaltation extraordinaire. André s'en était aperçu, et il avait tout attribué aux impressions variées du retour ; mais d'autres causes étaient au fond des émotions de Jacques ; un incident, purement fortuit, venait de produire une émotion soudaine dans son esprit : en voici l'histoire.

Après le combat du Condiac, Wagontaga, en fouillant dans les habits du commandant anglais, trouva plusieurs papiers qu'il passa à Jacques. Celui-ci parcourut attentivement ces divers écrits, croyant y trouver quelques renseignements utiles à son gouvernement, mais la plupart étaient insignifiants ; une lettre seulement le frappa, c'était celle que George avait écrite à son frère après le dîner qu'il avait pris chez Marie. La lecture de cette pièce bouffonne l'amusa d'abord. — Tiens, dit-il, les filles de mon village qui invitent les officiers à dîner... qui leur donnent des bouquets, et s'amusent à leur tourner la tête !... Il faut qu'elles soient bien changées depuis mon départ. Mettons ceci en réserve ; si jamais je retourne à Grand-Pré, je serai curieux de connaître celle de mes compatriotes qui donne de si beaux exemples, ainsi que ce monsieur *Coridon* qui fait le Français et se sent des inclinations si peu naturelles à sa race. *Coridon*, c'est là un singulier nom pour un Anglais !...—Et là-dessus, il mit le chiffon dans sa poche sans plus y songer. Comme on ne traduisait pas les *Eglogues* de Virgile, à Grand-Pré, du temps de Jacques, il n'avait pas compris la plaisanterie de George, et il crut tout simplement que ce monsieur Coridon était un *esquire* de la plus élégante espèce. De sorte que lorsque André lui parla de son *bon monsieur George*, il n'y fit d'abord que peu d'attention ; mais quand son amis 'écria qu'il avait tué le frère du lieutenant, alors il se prit à penser que le berger Coridon et George Gordon pourraient bien avoir des relations très-intimes, s'ils n'étaient pas le même individu, ce qui fit naître en lui quelques craintes, assez naturelles, chez un amant absent depuis si long-

temps. Il se rappela la confiance des Landry dans les Anglais, puis les phrases successives d'André : *M. George qui achetait tous les produits de la petite fermière ; M. George qui s'intéressait tant à Marie, qu'il obtiendrait facilement tous les pardons dont son fiancé aurait besoin.* Véritablement, ce bon militaire commença à lui paraître bien extraordinaire, et trop privilégié pour inspirer une grande confiance dans sa protection.

André avait le tort d'être un bon enfant, trop crédule, un de ces frères qui peuvent être excellents quand leurs sœurs en sont à leur premier amant, mais qui deviennent dangereux quand les seconds arrivent. Jacques douta de sa perspicacité ; puis il se rappela qu'à l'époque où le Coridon avait écrit à son frère, il était déjà à la veille *d'être adoré*, que ses relations avec Marie avaient toujours continué, supposant qu'il fût le même que le Gordon... que celle qui devait ainsi lui donner son culte *était la plus séduisante fille qu'il eût jamais rencontrée.* Or, sa fiancée était bien la plus gracieuse créature de Grand-Pré !... Il savait aussi que les frères de sa fiancée étaient partis sans la prévenir de leur dessein ; peut-être craignaient-ils qu'elle ne s'opposât à leur départ... Ces considérations enflammèrent peu à peu l'esprit du pauvre Jacques. Cependant, il voulut douter encore ; il n'avait jamais bien remarqué l'adresse de la lettre qu'un trop long séjour dans la poche du militaire avait un peu flétrie. Il se rappelait seulement qu'une seule syllabe du nom était encore bien lisible : c'était la dernière ; or, celle-là termine également *Gordon* et *Coridon :* nouveau motif de doute ; pourquoi n'y aurait-il pas eu dans l'armée anglaise deux Gordon et deux Coridon ? Ces coïncidences ne sont pas rares. Oui. " Mais, pensa Jacques, qu'il se rencontre deux Anglais qui aiment également les Acadiens et les Acadiennes, cela est bien plus inouï."

Toutes ces ambiguïtés de circonstances, tous ces doutes contradictoires avaient retenu jusque là son esprit en suspens ; il n'avait pas osé faire de questions à ses amis, craignant de les offenser. C'eut été peu délicat, en effet, après les démarches des Landry et leurs paroles, de suspecter leur bonne foi et la sincérité de Marie. Aussitôt qu'il vit ses compagnons pris de leur plus lourd sommeil, il se leva, tira la lettre, s'approcha du feu, et après avoir remué quelques tisons, il essaya de déchiffrer le mot de sa terrible énigme. Avec les données qu'il avait déjà, il put facilement constater l'adresse suivante : " A monsieur le capitaine Charles Gordon, en station au fort Lawrence."... Par conséquent, il ne lui restait plus de doute sur l'identité du tendre *berger d'Acadie* et du *bon monsieur George.*

Le caractère de Jacques était naturellement doux ; mais il renfermait un grand fonds de sensibilité joint à des passions élevées et énergiques : les malheurs, les contradictions continuelles de la vie poussent souvent ces natures à la violence ; elles s'insurgent contre les obstacles, elles s'habituent à douter du bien qu'elles ne voient pas, elles soupçonnent du mal aux moindres apparences ; leur imagination malade les pousse au fanatisme de leurs opinions et de leurs vertus, en même temps qu'elle leur exagère les obligations et les devoirs des autres.

— C'est donc bien vrai ! murmura Jacques, en regardant encore le papier ; elle aurait consenti à recevoir les hommages d'un officier anglais, d'un drôle *à sa onzième flamme ;*...et cela, pendant que les conquérants insultent les siens, les pillent, les chassent ;...pendant que nous répandons notre sang pour la France ;... pendant que je souffre toutes les privations de la misère, dans l'espoir d'arracher l'Acadie des mains de ces bourreaux, n'ayant qu'une seule pensée pour soutenir mon courage, celle d'obtenir de Marie la récompense de mes sacrifices et de mes fatigues !... C'est déjà un crime de laisser arriver dans sa maison un pareil fripon, lors même qu'elle aurait repoussé ses assiduités.

Après un moment de contemplation intime, durant lequel il entrevit, dans un rayon céleste, la petite maison blanche de la fermière plus blanche encore, il se reprocha ses soupçons injustes : —Non ! non ! dit-il, c'est impossible ; il n'y a pas de fille à Grand-Pré assez dégradée, assez indigne du nom qu'elle porte pour aller ainsi, méprisant son sang, outrager dans un pareil moment tous les devoirs qu'imposent le cœur et l'honneur, tous les souvenirs, toutes les traditions de gloire de sa race ! Et s'il pouvait se rencontrer une Acadienne assez lâche pour vendre sa main et son amour, ses engagements sacrés, pour la fortune, le nom et la position d'un officier anglais, ce ne pourrait être Marie. Non, elle sait combien je les déteste ; elle était toujours de mon parti quand j'en disais du mal chez les Leblanc... On ne pervertit pas sitôt son caractère et son âme, dans mon pays. Ce bouffon de lieutenant se sera fait illusion sur une simple politesse.

## VII

Après ces paroles, Jacques se leva brusquement ; il ne pouvait plus tenir en place et brûlait de partir. Dans son impatience, il s'approcha de Wagontaga et, le poussant rudement, il lui dit :

—Allons! debout! il faut se presser. Puis, lorsqu'il vit le sauvage bien éveillé, il ajouta :

— Maintenant, guerrier des forêts, tends l'oreille comme le chevreuil aux aboiements du chien, et ne perds pas une seule de mes paroles. Tu vas suivre nos pas jusqu'au chemin qui conduit à Grand-Pré; car il faut que tu saches où le prendre... Là, nous nous séparerons et tu te hâteras de retourner à l'embouchure du St. Jean ; en retrouvant mes hommes, tu leur diras de ma part de te suivre, et ils te suivront. Vous prendrez alors tous les canots que vous pourrez trouver sur la côte et vous viendrez à force d'avirons comme une volée d'outardes. Rendus dans ce lieu, vous attendrez des ordres ; il est possible que j'aie besoin de vous avant la troisième aurore... J'ai parlé : as-tu compris, Wagontaga?

— J'ai compris.

Aussitôt, Jacques essaya de tirer P'tit-Toine et André de leur sommeil ; mais les deux frères avaient compté sur un plus long repos ; pour les en arracher, le Micmac fut obligé de faire entendre à leurs oreilles deux ou trois cris des plus sinistres de son répertoire. Au premier, P'tit-Toine se trouva lancé sur ses pieds comme par un ressort magique ; il avait les yeux vitrés, les paupières tendues, et semblait n'avoir jamais dormi de sa vie. Son frère, moins électrisé par la frayeur, mais un peu hors d'humeur, comme tout brave homme qu'on éveille mal à propos, se récria en voyant son ancien voisin prêt à partir.

— Ah ça ! c'est une jolie manière que vous avez là, messieurs, d'annoncer le réveil ; vous ne l'introduirez pas à Grand-Pré, j'espère ; nos femmes ne goûteront pas ça. Et puis, à quel soleil vous levez-vous donc de l'autre côté de la Baie, pour être sur pied à pareille heure, ici?

— Au soleil de la France, répondit Jacques. Ce soleil-là, André, il brille avant tous les autres, et il nous poursuit de ses rayons jusque sur les domaines de l'Angleterre. Allons, en route !

En même temps, Wagontaga approcha du feu une torche qu'il avait préparée avec de l'écorce de bouleau, et quand il la vit bien enflammée, il la passa à son capitaine, qui, la saisissant, prit aussitôt les devants et s'enfonça rapidement au cœur de la futaie.

Il se rappelait encore parfaitement le pays, et ses compagnons avaient peine à le suivre dans ce labyrinthe de sentiers sauvages qui furent les routes primitives de ces solitudes. Ils marchèrent ainsi durant plusieurs heures, gardant le silence, à la lueur du flambeau qui éclairait au loin les voutes gigantesques et bizarres de la forêt, et projetait en arrière une fumée d'essence embaumée.

André et P'tit-Toine avaient à peine le temps de respirer, peu habitués qu'ils étaient à un pareil exercice. Wagontaga fermait la marche ; de temps en temps, on entendait son tomahawk déchirer le flanc de quelques arbres sur son passage. Le Micmac marquait ainsi le chemin parcouru, pour mieux le retrouver plus tard. A un endroit, la voie leur parut mieux frayée, et les deux Landry jugèrent, après avoir consulté leurs souvenirs, qu'ils devaient être très-près de la Rivière-aux-Canards, qui marquait de ce côté les premiers établissements des Mines. Non loin de là, ils trouvèrent quelques vêtements tombés sur la route : c'étaient de nouveaux indices qu'ils touchaient aux habitations. Après avoir recueilli ces choses, ils hâtèrent le pas ; mais leur regard tomba sur quelques autres objets domestiques qui gisaient par terre. Ce nouvel incident éveilla leur attention ; il leur parut avoir une signification toute particulière ; ils s'arrêtèrent en s'entre-regardant.

— Voilà qui est étrange, dit André ; qui s'amuse à semer ainsi son linge sur les chemins ?...

— C'est une bonne fée, dit P'tit-Toine, qui veut donner à Jacques une occasion de s'habiller plus chrétiennement avant de se montrer à Grand-Pré.

— Quant à moi, interrompit celui-ci, ça m'a bien l'air d'un déménagement forcé qui me rappelle celui des habitants du Condiac ; on trouvait ainsi, en approchant de cette rivière, des pièces d'habillements, des couvertures, que les gens avaient perdus dans leur fuite précipitée.

Dans ce moment, Wagontaga, qui avait continué de marcher, vint frapper sur l'épaule de Jacques en lui faisant signe de se taire, puis il lui montra, dans la direction de la grande route où ils allaient entrer, un point menaçant... Les trois voyageurs se turent, et après avoir prêté l'oreille, ils distinguèrent le bruit de pas qui semblaient s'éloigner. — Ce sont des compatriotes, dit André, qui vont comme nous à Grand-Pré ; ils viennent de perdre ces choses, hâtons-nous de les rejoindre pour les leur rendre, et nous ferons route ensemble. Et sans attendre d'autre réflexion, les deux frères s'élancèrent du côté des inconnus. Jacques, quoique moins confiant, les suivit de près avec son flambeau ; Wagontaga se contenta de les regarder de loin. Il touchait, d'ailleurs, au terme de son voyage, et comme les sauvages n'ont pas l'habitude de se faire de trop longs adieux, il se préparait à tourner de bord aussitôt qu'il aurait touché la lisière de la forêt.

A peine avait-il franchi quelque distance, que P'tit-Toine aperçut vaguement, devant lui, entre le massif de sombre verdure qu'il

venait de quitter et la nappe pâle de la rivière, un groupe de personnes dont quelques-unes étaient à cheval. Dans son premier transport, l'heureux garçon fit retentir l'air d'une exclamation stridente ; les échos avaient à peine répondu, qu'une décharge d'armes à feu répandit une vive lumière dans cette scène nocturne. Jacques sentit sa torche échapper de ses mains, des balles sifflèrent tout autour de lui, et il distingua, à l'éclair de l'explosion, une troupe de soldats anglais. Son premier mouvement fut de voler au secours d'Antoine, qui venait de pousser un cri déchirant. Dégaînant son coutelas, il courut en avant, à tout hasard ; les ténèbres lui paraissaient impénétrables depuis la disparition de sa lumière. Dans sa course, il vint tomber dans les rangs ennemis, qu'il croyait plus éloignés.

C'est en vain qu'il fit des efforts inouïs pour se dégager de leurs mains : il frappa d'abord de grands coups, mais sa lame, dirigée à l'aveugle, vint heurter un objet résistable et vola en éclats enflammés. Il ne lui restait plus que ses poings désarmés pour défendre sa vie. Mais les Anglais étaient nombreux ; leurs yeux, plus habitués à l'obscurité, les servaient mieux. En un instant, il se vit enlacé de toute part par vingt bras qui paralysèrent toutes ses forces et l'écrasèrent sur le sol. Il sentit alors la chaleur de son sang qui ruisselait sur sa poitrine par une large blessure, mais ce qu'il sentit surtout, c'est qu'il avait perdu pour jamais la liberté. Accablé sous la masse de ceux qu'il avait entraînés avec lui, il rugit comme le lion du désert que l'étreinte du piége vient d'arrêter dans son élan. — Prisonnier !... murmura-t-il entre ses dents qui grinçaient de rage... prisonnier ! au moment d'arriver.... pour une femme inconstante... peut-être... probablement.... prisonnier de ses amis les Anglais !....

Après ces paroles, il lui vint un moment de stupeur glacée, comme en ont les forcenés avant les accès de leur furie ; les soldats en profitèrent pour lui lier les mains derrière le dos, et l'attacher ensuite à une longue entrave qui servait à retenir ensemble plusieurs autres malheureux. Il ne sortit de cette crise affreuse qu'au moment où un homme de l'escorte lui administra dans le dos un grand coup de crosse de fusil, pour l'avertir qu'il lui fallait marcher et obéir désormais à d'autres maîtres.

Tout ceci s'était passé si précipitamment que Jacques n'avait pas eu le temps d'analyser les causes de son nouveau malheur ; il s'était senti comme le jouet d'un événement mystérieux, dont les Anglais, son cauchemar, conduisaient la trame infernale. Pourquoi traitait-on ainsi des hommes qui pouvaient être des amis, des concitoyens !... Antoine et André étaient en réalité tout cela. D'où

venaient ces autres captifs qui marchaient à côté de lui ?... Ils étaient trop nombreux pour lui laisser croire que c'était ses trois compagnons. Les habitants de la Rivière-aux-Canards avaient-ils subi l'infortune de ceux du Condiac ?.... Il s'arrêta à cette dernière conjecture ; mais ses amis étaient-ils au milieu d'eux ? Il brûlait d'éclaircir là-dessus son incertitude. Pour y parvenir, il les appela les uns après les autres, à demi voix ; mais il n'entendit répondre que ce soldat, qui parlait si fort avec la crosse de son fusil. *Silence !* cria-t-il, *go on*, *rascal !*... Jacques comprit que les autres reclus avaient probablement reçu, comme lui, le conseil de se taire, et il ne voulut pas les exposer à d'autres rudesses en leur adressant des questions ; il se résigna donc à attendre le jour pour voir plus clair dans sa situation. Il comprit seulement à certains gémissements, ici, plus étouffés, là, plus aigus, qu'il y avait autour de lui des femmes et des enfants attachés à la même corde.

Pour ceux qui connaissent l'état où en étaient alors les choses en Acadie, à l'arrivée de nos voyageurs, il est aisé de deviner que Jacques était tombé au milieu d'une de ces patrouilles qui pourchassaient dans les champs et les bois les habitants échappés de leurs demeures, au temps de la proclamation de Winslow.

N. B.

(*A continuer.*)

---

# DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

A PROPOS DE L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

---

(SUITE ET FIN.)

## XX

Je ne crois pas que les défenseurs de la prétendue civilisation moderne viennent de sitôt proposer à l'Eglise de faire des arrangegements avec eux. Mais des catholiques *modicœ fidei* ont fait entendre l'accent d'une vive appréhension à l'égard de l'Eglise au sujet de la publication de l'Encyclique. Ils ont dit : " Les souverains, dont la puissance pontificale condamne les prétentions, ne se laisseront pas arracher ce qu'ils regardent comme leurs droits. Loin d'être disposés à favoriser l'autorité papale, ils tenteront de l'affaiblir. On a pu voir, en France surtout, comme l'Encyclique a froissé le pouvoir et ceux qui en sont les serviteurs à toute épreuve. Quoique l'on ait pu dire de la guerre du Sacerdoce et de l'Empire au moyen-âge, elle aura lieu dans notre siècle, qui, au reste, a déjà vu des actes violents se produire ; le glaive du pontife qui a frappé les souverains dans les attributions qu'ils s'arrogent, rencontrera bientôt leur épée, dont la violence brisera le siége papal."

Oui, naturellement ; une lutte doit s'engager, et les symptômes s'en manifestent de toutes parts. De tout temps, d'ailleurs, le pouvoir politique a été porté à voir avec peine une autorité s'élevant à côté de la sienne. A part ces princes des siècles de foi où l'esprit catholique pénétrait la société depuis les plus hauts rangs jusqu'aux plus bas, on rencontre, dans la puissance civile, non-seulement le désir d'une indépendance absolue, même dans l'ordre moral, du contrôle de l'autorité religieuse, mais, de plus, l'ambition d'asservir celle-ci, d'en faire sa propre sujette. La domination enivre, exalte, elle tend à s'élever de plus en plus. Il y a en elle quelque chose de l'esprit du premier des Anges disant, dans sa superbe : " J'établirai mon trône jusque sur les astres de Dieu : " *Super astra Dei exaltabo solium meum.* Ne voyez-vous pas cet orgueil satanique dans ces potentats de Babylone, qui ordonnent d'adorer leur statue sous peine de la fournaise ardente ? Alexandre veut se faire reconnaître comme le fils de Jupiter. A Rome, César est un Dieu qui reçoit tous les honneurs décernés aux habitants de l'Olympe. Le christianisme ne permet plus aux princes de tendre à l'apothéose, mais ils ont aspiré à dominer l'Eglise, et, par elle, à devenir maîtres des consciences. Voyez cette longue suite d'empereurs d'Orient, auteurs ou protecteurs d'hérésie, voulant maîtriser les Conciles et persécuter les Papes qui protestaient contre leurs prétentions. L'Occident a vu aussi des souverains s'arroger le droit de nommer les Vicaires du Christ et de tenir la haute main sur toute l'Eglise. Celle-ci a résisté victorieusement ; mais, dès que son autorité spirituelle a été méconnue en quelque Etat, le pouvoir civil s'en est aussitôt emparé. L'autocrate de Russie et le roi de Prusse sont devenus papes, et la reine d'Angleterre papesse. Elizabeth a imposé des lois religieuses à ses sujets sous peine des plus épouvantables supplices. Aujourd'hui, les ministres de la couronne décident les questions dogmatiques controversées entre les évêques anglicans, et le Parlement accorde des dispenses pour les lois divines. Napoléon a révélé sa jalousie contre l'autorité pontificale par ce mot dit avec un accent de dépit : " Le Pape règne sur les âmes, et moi je ne commande qu'à la matière." Et c'est pour asservir les esprits qu'il a voulu avoir près de lui, sous sa main, le Chef de l'Eglise, dans l'espérance d'en faire l'organe de ses idées, c'est-à-dire, au fond, de remplacer à son égard l'Esprit divin, comme inspirateur des décrets destinés à régir l'Eglise. On sait que cette idée napoléonienne n'est pas perdue.

Ainsi, on le voit, l'Eglise doit être toujours sur ses gardes relativement aux envahissements du pouvoir séculier, et elle a besoin

de maintenir intacts ses droits divins. Au reste, l'indépendance, qu'elle réclame, est toute dans l'intérêt de la liberté des âmes, que l'on voit trop souvent le pouvoir civil chercher à asservir.

## XXI

Le divin fondateur de l'Eglise lui a prédit qu'elle aurait à combattre contre les rois et les princes, mais il l'a aussi assurée de la victoire. Il a dit que quiconque frappe sur cette pierre se brisera : *Qui ceciderit super lapidem istum, confringetur ; super quem vero ceciderit, conteret eum.* Math. 21. 44.

Avez-vous jamais fait attention à cette main de Dieu frappant de la manière la plus sensible les princes ennemis de son Eglise ? Ce serait une étude historique du plus haut intérêt ; je ne saurais m'y livrer en cette circonstance, je me bornerai à rappeler quelques traits.

J'ai montré Nabuchodonosor se faisant rendre l'hommage de l'adoration due à la divinité. Eh bien ! voyez-vous cet animal à forme étrange, dont la tête et les pieds ressemblent à ceux des oiseaux de proie, et qui, cependant, mange l'herbe des champs comme le bœuf, et vit là avec les bêtes, recevant sur son dos, depuis sept ans, la pluie du ciel ? C'est le roi superbe de Babylone subissant la plus humiliante punition que jamais ait reçue l'orgueil de l'homme. Regardez, à ce magnifique festin, Balthazar complétant l'iniquité de ses pères en profanant les vases sacrés du temple du vrai Dieu ; tout-à-coup, il pâlit ; c'est que des doigts mystérieux écrivent sur le mur de la salle la sentence de mort portée contre lui et son empire, sentence que Cyrus vient exécuter la nuit même. Entendez l'impie Antiochus, l'affreux persécuteur du peuple de Dieu, qui, mourant rongé par les vers, s'écrie : " Il est juste qu'un mortel ne s'attaque pas à son Dieu."

Mais passons aux princes qui se sont déclarés les ennemis de l'Eglise. Vous connaissez ces dix grandes persécutions des trois premiers siècles, qui ont fait couler le sang de 12 millions de martyrs. Eh bien ! presque tous leurs auteurs ont péri d'une mort où la main vengeresse de la Providence se faisait sentir. Quel a été le bourreau du premier pape ? C'est cet homme qui porte le nom de Néron, l'horreur du genre humain, monstre de cruauté et de débauche, qui, voyant la révolte de ses sujets indignés le menacer de leur vengeance, va se cacher dans la plus misérable retraite, et

finit par se donner la mort. Domitien meurt d'un coup de poignard. Sévère expire dans le désespoir, disant ce mot fameux : " J'ai été tout, et rien ne m'a servi : " *Omnia feci et nihil expedit.* Dèce périt dans la fange d'un marais ; son corps devient la pâture des bêtes et des oiseaux de proie. Valérien, fait prisonnier par le roi de Perse, devient l'esclave et le jouet de son vainqueur, qui le fait incliner pour mettre le pied sur son dos quand il monte à cheval, et ne le fait mettre à mort qu'après plusieurs années d'affreux traitements. Dioclétien, forcé d'abdiquer l'empire, après des jours de douleur et de désespoir, s'ôte la vie par la faim ou le poison. Maximien, chassé de Rome par son fils, est condamné à la mort par son gendre, qu'il avait voulu assassiner. Maxence, vaincu, périt dans le Tibre. Galère expire dans les plus affreuses douleurs, implorant les prières des chrétiens qu'il avait si horriblement persécutés. Maximin, poursuivi par son ennemi, prend un poison qui lui cause, pendant plusieurs jours, d'épouvantables souffrances ; il meurt en croyant voir le Christ irrité contre lui. Julien rétablit le culte des idoles et renouvelle les persécutions. Il se promet l'empire du monde, et, après deux ans de règne, il meurt au combat, frappé d'une main inconnue et faisant entendre ce mot célèbre : " Tu as vaincu, Galiléen."

Les empereurs hérétiques, persécuteurs de l'Eglise, subissent eux aussi les châtiments divins. Constance se voit arracher l'empire par Julien. Valens meurt, brûlé vif dans une chaudière où il s'était réfugié pour éviter d'être pris par ses ennemis.

Je pourrais multiplier les exemples ; ceux-ci me paraissent suffire.

## XXII

Il faut remarquer qu'en même temps que le ciel frappe les ennemis du Christ et de son Eglise, il fait éclater sa protection sur ceux qui se montrent dévoués à la religion. Quel règne glorieux que ceux de Constantin et de Théodore, tous deux honorés du surnom de Grand !

J'ajouterai aussi que les peuples ont été comme les princes l'objet des châtiments ou des récompenses du ciel, selon leurs rapports bienveillants ou malveillants à l'égard de l'Eglise.

L'empire romain est tombé : trois siècles de persécutions et l'immoralité qui avait continué à caractériser sa population prise en général, malgré les enseignements du christianisme, lui ont

mérité ces épouvantables calamités qui ont accompagné sa chute.

L'empire d'Orient dure des siècles, il a quelque splendeur tant qu'il se tient rattaché à Rome ; mais après la séparation, quelle ignoble existence, quelle suite de révolutions de palais, de défaites ignominieuses, de bassesse et de corruption ! Il est demeuré voué à jamais au mépris de la postérité, sous le nom de Bas-Empire.

Voyez maintenant ces hordes barbares qui font irruption au centre et au midi de l'Europe ; pourquoi n'ont-elles pas le même sort ? Les unes qui ont eu pour roi Alaric, Genséric, Attila, Théodéric, Didier, et qui ont fait souffrir l'Eglise, ont passé en détruisant, ne laissant dans l'histoire qu'un souvenir abhorré. Les autres, qui ont reçu la vraie foi avec Clovis, Récarède, Ethelbert et dont la jeunesse a été si dévouée à l'Eglise, sont devenues ces grandes nations qui forment aujourd'hui la chrétienté.

Il est un règne illustre entre tous dans l'histoire par la multiplicité et l'importance des victoires du souverain, l'amour et le respect des peuples à son égard, la paix, l'ordre à l'intérieur, et une prospérité de près d'un demi-siècle : c'est celui de l'empereur avec le nom duquel la grandeur est identifiée, Charlemagne. Eh bien ! c'est le souverain qui a consolidé le pouvoir temporel du Pape, c'est de tous les princes celui qui s'est montré le plus soumis et le plus dévoué à l'Eglise.

Tous les empereurs chrétiens n'ont pas imité Charlemagne. Voyez-vous cette famille des Hauhenstofen, ennemie si acharnée du pouvoir pontifical ? ses membres ont été frappés de l'anathème ecclésiastique. Et voyez ce qu'ils sont devenus. Henri IV, qui, après s'être humilié à Canassa, devant Grégoire VII, avait manqué à tous ses serments au Souverain-Pontife, Henri IV, dépossédé de l'empire par son propre fils, erre de ville en ville, implorant pour subsister une place de chantre dans une église, et meurt dénué de tout, laissant un corps qui pendant cinq ans est privé de la sépulture religieuse. Henri VI, coupable de tant de forfaits, est empoisonné par sa propre épouse. Frédéric Ier, si célèbre sous le nom de Barberousse, lui qui faisait soutenir que c'était une hérésie de nier ses droits à la monarchie universelle, se voit, après les plus humiliantes défaites, obligé de venir demander solennellement pardon de ses injustices à Vénise, devant le Pape Alexandre III. Mais la sanction que la Providence donne à l'excommunication, n'a jamais paru plus sensible qu'à l'égard de Frédéric II. Cet empereur si puissant avait prétendu asservir l'Eglise de Dieu, pour asservir par elle tous les royaumes du monde. Il est anathématisé par Innocent IV. En apprenant cette nouvelle, il se met la

couronne sur la tête et dit : " Elle tient bien ; ce n'est pas la main d'un Pape qui me l'ôtera." Bientôt, des revers de toutes sortes l'accablent et le pouvoir lui échappe : il meurt étouffé par son fils naturel. Tous ses enfants et les ministres qu'il a employés dans ses violences contre le Pape ont une fin tragique, et sa race s'éteint dans la personne de Conradin, expirant à Naples sur un échafaud.

Je ne veux point faire ici un cours d'histoire. Laissant de côté nombre de faits propres à confirmer l'assertion que nous soutenons, je passe à des événements plus récents.

Combien de temps a duré en France le pouvoir qui a décreté *la constitution civile du clergé ?* Par quoi a été remplacé l'autel renversé par la révolution ? Par un échafaud en permanence sur lequel sont montées des milliers de victimes. La dynastie bourbonnienne, balayée de la France, de l'Espagne, de l'Italie, n'a-t-elle pas expié par là cette tracasserie continuelle qui l'a distinguée à l'égard du pouvoir pontifical ? Croyez-vous que le Joséphisme ait été pour rien dans les cruelles humiliations de l'empire autrichien subies par tant de défaites ? Voyez-vous le premier Napoléon, retenant le chef de l'Eglise prisonnier à Fontainebleau ? Regardez maintenant ; le Pape est rétabli sur son siége, et celui qui était le maître de l'Europe meurt captif sur une île au bout du monde, montrant à la terre, de la manière la plus éclatante, que ce n'est pas en vain que Dieu a prononcé ces paroles : *Nolite tangere Christos meos.*

J'ajouterai encore deux ou trois traits. La faiblesse de Charles X le fait céder à toutes les exigences du parti ennemi de l'Eglise ; la révolution de juillet emporte son trône. Le règne de Louis-Philippe n'est qu'une lutte entre ses prétentions et les droits de l'Eglise. L'archevêque de Paris, celui qui devait être le martyr des barricades, réclamait en faveur de l'autorité ecclésiastique auprès du fils de Philippe—Egalité. Celui ci s'emporte et s'oublie jusqu'à dire :

— Il ne me serait pas difficile de jeter par terre la mitre d'un évêque.

— Encore moins à Dieu, répondit le prélat, d'abattre une couronne.

Très-peu de temps après, aux journées de février, le diadême royal tombait de la tête de ce roi dont on avait tant vanté la sagesse ; il a pu lui aussi méditer dans l'exil les vengeances du Christ contre les adversaires de son Eglise.

Vous rappelez-vous la parole du ministre de Victor-Emmanuel : " Dans six mois, nous serons à Rome ? " Juste six mois après avoir

prononcé ces mots, Cavour était devant le tribunal de Celui dont le Pape est le vicaire.

" Dans deux ans, a dit ce potentat si prodigue en paroles de respect pour l'Eglise et pour son chef et en actes qui ne donnent de satisfaction qu'à leurs adversaires ; dans deux ans, je retirerai ma protection au représentant de l'autorité divine." Attendons au 15 septembre 1866.

M. Thiers vient de dire : " Une collision avec l'Eglise sera toujours pour tout gouvernement régulier un péril et un malheur." Au même moment, Pie IX, placé à un point de vue plus élevé, disait : " Celui qui sépare Dieu et la religion de la société civile, en prépare la ruine, et confirme cet oracle des Saintes Ecritures : *Gens et regnum quæ non serviunt tibi, peribunt.* Le peuple et le royaume qui ne vous serviront pas, Seigneur, périront."

Cette prophétie, accomplie dans le passé, le sera aussi dans l'avenir.

## XXIII

La punition des nations coupables, rebelles à l'autorité du Christ et de son Eglise, doit-elle amener un bouleversement général ? Sera-t-elle le résultat de guerres atroces qui déchireront la société ? Ces calamités ne seront-elles que les préludes de la fin des temps ? Un certain nombre d'esprits le pensent.

Pour moi, l'avenir m'apparaît sous un aspect tout différent ; je l'entrevois avec la joie de l'espérance. Je crois, avec les plus illustres défenseurs de la religion de notre siècle, que nous marchons vers une époque de gloire et de triomphe pour l'Eglise, et de bonheur pour l'humanité

" Attendez, a dit le comte de Maistre, que l'affinité naturelle entre la science et la religion les réunisse ; alors tout changera de face, l'esprit reprendra sa domination. Pourquoi blâmez-vous les hommes qui s'élancent vers ce majestueux avenir et se font gloire de le deviner ? Voyez, sur les débris du monde social, le doigt de Dieu donnant aux hommes l'espérance ; car Dieu n'efface que pour écrire."

On sait que le grand publiciste a prédit qu'avant la fin du siècle, la messe se dirait à St. Paul de Londres et à Ste. Sophie de Constantinople. Les conversions si éclatantes des membres les plus distingués de l'église anglicane, le rétablissement de la hiérarchie

catholique, la résidence d'un cardinal dans la capitale de l'empire britannique ; d'une autre part, les progrès de l'Eglise dans l'empire ottoman, et la liberté dont elle jouit pour son culte à Constantinople même : tout cela est propre à faire croire à la réalisation de cette prophétie.

Châteaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, a écrit que le christianisme était loin de toucher à son dernier âge ; qu'une incarnation nouvelle de l'esprit catholique animerait la société ; que, par elle, les ténèbres achèveraient de s'éclaircir, et, tout en prévoyant les obstacles qui pourraient retarder ce temps heureux, il se laisse aller à l'espérance, et, en mourant, il saluait l'aurore du jour nouveau dont il regrettait de ne pouvoir contempler le soleil.

N'avons-nous pas entendu Pie IX lui-même s'écrier : " Que notre esprit et notre bouche bénissent le saint nom du Seigneur, de ce que la foi et la religion sont pleines de vie dans le cœur des peuples, bien loin de s'affaiblir, ainsi que le voudraient ceux qui ne rougissent pas d'affirmer que le temps de la religion catholique est passé ; mais leurs désirs pervers et leurs efforts multipliés seront vains ?"

Sur quoi donc s'appuient ces espérances que semble démentir l'état de la société ?

## XXIV

Après les développements que j'ai donnés sur la question qui fait le sujet de ces articles, il me serait difficile de présenter au long les motifs de mes espérances. Je ne puis offrir que quelques observations rapides.

Il faut encore ici remonter jusqu'aux premiers principes. Dieu a tout créé pour sa plus grande gloire. Il a donné la liberté à l'homme, parce qu'il est incomparablement plus glorifié par une obéissance volontaire que par un hommage forcé. Le mal a résulté de cette liberté ; mais le mal même est devenu l'occasion des plus admirables vertus et la cause des plus grands avantages pour les hommes qui le combattent. En même temps, Dieu fait éclater sa justice dans la punition dont il châtie les criminels endurcis, et sa miséricorde dans le pardon qu'il accorde aux coupables repentants.

La terre, objet d'un si grand amour de sa part et comblée de tant de bienfaits de sa main, la terre que le Verbe divin a habitée, arrosée de son sang et sur laquelle il réside sans cesse dans les

tabernacles des autels, ne devait pas, ce semble, être toujours le théâtre des humiliations de Dieu et celui du triomphe de l'esprit du mal. Les hommes qui l'habitent n'ont pas seulement une existence individuelle, qui, commencée en ce séjour, ait à se poursuivre dans une autre vie, où ils auront à recevoir récompense ou justice. Ils ont aussi une existence collective. Dieu a établi la société ; mais l'existence de celle-ci ne doit pas s'étendre au-delà de la carrière terrestre. Dieu n'aurait-il jamais, à cause des crimes qui y dominent, qu'à y être glorifié par l'exercice d'une justice dont les coups sont lents, et même n'apparaissent pas toujours avec cet éclat qui montre à tous son intervention ? Ne verra-t-il jamais son règne advenir sur cette société pour laquelle il a fait tant de merveilles de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté ? Dieu veut être glorifié non-seulement dans chaque homme, mais aussi dans chaque peuple ; il a créé les nations, il en est le roi, il ne cesse de les exhorter à le louer : *Laudate Dominum, omnes gentes, laudate eum omnes populi.* Il est des nations réprouvées qui n'auront sans doute qu'à proclamer sa justice par les châtiments dont il punira leurs égarements ; l'histoire a déjà enregistré dans ses annales ces terribles châtiments divins. Mais en doit-il être ainsi de la plupart des peuples ? La société en général n'aura-t-elle pas à reconnaître l'empire de Dieu et à vivre sous ses lois ?

Maintenant, je présenterai une considération qui ne saurait surprendre quiconque a jamais bien saisi l'essence du christianisme. Dieu veut être glorifié sur la terre par son Verbe fait homme, par Jésus-Christ. Chaque homme doit reconnaître le Christ comme son sauveur et le glorifier par la soumission à sa doctrine, et par une participation mystique à sa vie, sous peine de l'éternelle séparation de Dieu. Mais Jésus-Christ doit aussi régner sur les nations ; elles lui ont été données ; elles sont son héritage, selon la parole sacrée, et elles doivent être régies par lui. Ceci ne veut pas dire qu'il exercera le pouvoir temporel à leur égard immédiatement ou par ses ministres ; il ne s'agit pas de ce qu'on appelle la théocratie. Mais le Christ doit être adoré dans sa divinité, cru dans ses enseignements, obéi dans ses préceptes, servi dans le culte qu'il a établi, par les divers peuples qui habitent la terre ; il a à recevoir, sous ces différents rapports, l'hommage de la société, il ne doit pas être comme non-avenu pour celle-ci ; les nations qui la composent doivent le reconnaître et s'acquitter, par les devoirs qu'elles rempliront à son égard, de l'hommage qu'elles doivent à Dieu, qui n'est glorifié que par Jésus-Christ.

Faisons un pas de plus. Jésus-Christ lui-même n'est glorifié que

par l'Eglise, en qui il s'est incorporé, pour ainsi dire, depuis qu'il n'est plus sensiblement parmi les hommes, et qui continue son œuvre d'enseignement et de sanctification. L'Eglise est la dépositaire de toute sa puissance, de toute sa bienveillance envers le monde. Ne règnera-t-elle jamais sur la société, qui pourtant lui a dû ce qu'elle a de civilisation ? Les peuples ne se soumettront-ils donc pas pleinement à son empire ? La regarderont-ils toujours comme une étrangère et une ennemie ? Ne lui sera-t-il pas donné de pouvoir exercer la plénitude de son autorité bienfaisante, et de réaliser, sur un plan incomparablement plus étendu que cela ne s'est vu encore, les desseins de miséricorde que Dieu veut opérer par son entremise ? Si Jésus-Christ est le roi des nations, l'Eglise, son épouse, en est la reine ; elle aussi doit être reconnue, honorée par les peuples, et d'autant plus que ce n'est que par son moyen que le Christ lui-même peut recevoir un hommage qui lui agrée. (1).

## XXV

Quelle que soit la force de ces considérations, on ne manquera pas de dire que le triomphe de l'Eglise ne doit avoir lieu qu'au ciel par la gloire des élus qui se sont sanctifiés dans son sein ; que l'autre vie est destinée à être la réparation de celle-ci ; et que si l'on demande à Dieu que son règne arrive, on ne songe guère en faisant cette prière à cet empire parfait de Dieu et de son Christ sur la terre.

Après avoir demandé à Dieu, dans l'Oraison dominicale, que son règne arrive, ne demandera-t-on pas que sa volonté se fasse en la terre comme au ciel ? Cette prière n'est que la suite de la précédente. La volonté de Dieu peut-elle être autre chose que l'établissement, l'extension de son règne ? Et si l'on dit qu'il s'agit du règne de Dieu sur les âmes des individus, je répondrai : si Dieu règne sur les âmes des individus en général, comme la société se compose de ces mêmes individus, il régnera bientôt sur la société toute entière. Eh bien ! maintenant, ne m'est-il pas permis d'espérer ce que nous devons demander, le règne de Dieu sur la terre, c'est-à-dire le règne du Christ, le règne de l'Eglise.

Eh bien ! soit, dira-t-on, mais du moins faut-il exprimer le regret que ce règne ne soit nullement prochain. Hélas ! s'il arrive jamais,

(1) Voir les *Espérances de l'Eglise* du P. Ramière, d'où ces considérations sont empruntées.

il faudra encore une longue attente et une intervention de la justice divine propre à ouvrir les yeux de la société coupable. L'Eglise est depuis trois siècles en butte à la guerre la plus violente et la plus acharnée, et cette guerre est plus vive aujourd'hui que jamais. On a poussé de nos jours jusqu'à l'extrême, l'opposition à toutes les doctrines du christianisme. En fait de religion, on a dit cette horrible blasphême : Dieu, c'est le mal ; en politique : l'ordre, c'est l'anarchie ; en philosophie : l'être, c'est le néant ; en fait de société : la propriété, c'est le vol. Qu'attendre d'un état des esprits où ces principes s'énoncent, se soutiennent, se propagent ?

Qu'attendre ? la fin prochaine d'une telle aberration. On ne peut aller plus loin ; l'égarement intellectuel est à sa dernière limite ; l'aspect du précipice où il va se plonger doit faire jeter le cri qui indique que l'illusion a cessé. La lutte avec la vérité est à son terme, il faut qu'elle finisse. Il y a dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique, il y a la loi de la réaction. Les hommes en général n'aiment pas le mal comme mal, ni l'erreur comme erreur ; le mal les attire parce qu'il se présente à eux sous une apparence trompeuse du bien, et l'erreur les séduit par un faux air de la vérité. Mais quand l'illusion n'est plus possible, alors on s'arrête dans la voie où l'on se trouve perdu. Et comme on ne peut se défendre de vouloir la vérité, on se met à sa recherche avec un esprit beaucoup moins disposé à la méconnaître.

Or l'Eglise est là qui se présente sans cesse avec ses enseignements salutaires. Grâce aux brillantes et solides apologies dont elle a été l'objet dans notre siècle, les esprits seront bientôt convaincus que par la sublimité de ses dogmes, elle favorise au plus haut degré la dignité humaine, qu'elle aide, développe, accroît la force de la raison, qu'elle répand partout les lumières, qu'elle seule donne une base à la liberté morale refusée par le protestantisme, le matérialisme, le panthéisme. On sentira aussi que par ses enseignements opposés au despotisme et à l'anarchie, elle favorise la liberté dont on l'a déclarée si longtemps l'ennemie, en même temps qu'elle fait reposer sur un fondement solide l'autorité nécessaire à l'ordre social. Son admirable doctrine de la charité montrera qu'elle seule peut réaliser dans un sens raisonnable les tendances du siècle à l'égalité, à la fraternité, à l'esprit d'association, à l'union des peuples.

Tout tend à l'unité. Mais l'Eglise, qui est une, peut seule la réaliser. N'avez-vous pas observé qu'elle-même a montré en nos jours une unité plus marquée que jamais ? Il n'y a point en elle de changement dogmatique, en ce sens qu'elle ait admis comme vrai ce

qu'elle aurait regardé d'abord comme faux. Mais il est des doctrines qui partageaient les esprits et qui aujourd'hui les avaient tous réunis dans une croyance commune ; je ne parle pas seulement du dogme de l'Immaculée Conception, qu'elle a défini explicitement, mais encore d'autres questions qui n'excitent plus aujourd'hui la controverse dont elles ont été l'objet, entre autres celle de l'infaillibilité du Pape, que nul catholique ne contesterait aujourd'hui. Il y avait aussi nombre de questions morales qui divisaient les théologiens, et que l'enseignement de St. Alphonse de Liguori, autorisé par l'Eglise, met aujourd'hui hors de discussion. De toutes parts on recourt à l'unité dans la discipline et la liturgie. L'enseignement philosophique des écoles, ce fort de divisions intellectuelles, semble marcher à grands pas vers une unité qui sera une des grandes merveilles de l'esprit humain, et cela par suite de l'adoption des doctrines de St. Thomas.

Et puis, ne sent-on pas dans les cœurs vraiment catholiques une union de sympathie, d'amour pour l'Eglise et pour son Chef plus marquée qu'à une autre époque du catholicisme ? D'une autre part, voyez l'expansion extraordinaire de l'Eglise dans laquelle le zèle apparaît aujourd'hui aussi ardent, aussi efficace qu'aux temps apostoliques. Partout il y a d'admirables fondations en faveur de l'éducation ou de la charité ; les ordres religieux se multiplient avec une étonnante fécondité, on parle contre eux et l'on subit de toutes parts leur influence. De nombreux missionnaires s'en vont évangéliser toutes les contrées connues ; il n'est pas d'île éloignée où la croix ne brille ; la Chine semble être une moisson qui n'attend qu'un plus grand nombre de travailleurs, et le Japon voit s'élever des autels au Christ dont naguère il exigeait qu'on foulât l'image aux pieds.

Voulez-vous avoir une idée des progrès du catholicisme depuis moins de vingt ans ? Le Pape actuel a érigé 117 évêchés nouveaux dans le monde ! Ne voyez-vous pas d'ailleurs que les découvertes admirables de la science qui rendent les communications si rapides et si faciles, favorisent extraordinairement la propagation du catholicisme et étendent le règne de l'Eglise ?

## XXVI

Les considérations que j'ai présentées pourraient être appuyées sur certains passages des prophéties auxquelles, suivant nombre de commentateurs, on ne peut donner qu'une explication forcée, s'il ne

s'entendent pas d'un triomphe éclatant de l'Eglise sur la société en général. Ceci favoriserait l'opinion des deux illustres écrivains qui ont déjà été cités. La société chrétienne n'est encore qu'à sa jeunesse, a dit quelque part le comte de Maistre ; et Châteaubriand a cru qu'il n'y avait encore qu'une petite partie de la mission évangélique qui fût accomplie.

Maintenant, que nous touchions à la réalisation des espérances qui ont été exprimées, des voix prophétiques le déclarent. On connait la prédiction de ce saint du dernier siècle, le B. Léonard de Port-Maurice, annonçant une ère de paix et de gloire pour l'Eglise à la suite de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception. Plusieurs révélations récentes, dont l'authenticité et la véracité ne semblent guères douteuses à raison des miracles qui les ont accompagnées, favorisent l'espoir dont nous nous berçons. Je ne sais si vous avez entendu parler de cette femme dont la cause de la béatification s'agite en ce moment, la vénérable Anne-Marie Saïgi ; elle est morte à Rome il y a 25 ans à peu près. Pendant plus de 30 ans elle a prédit tous les événements qui ont le plus intéressé l'Eglise dans notre siècle. Les Papes, les Cardinaux, les princes, les ambassadeurs l'ont souvent consultée. Elle a annoncé, plusieurs années d'avance, la dernière révolution de Rome, l'exil et le rétablissement de Pie IX. Eh bien ! elle a prédit dans les termes les plus clairs un triomphe tout prochain de l'Eglise qui fera la stupéfaction du monde, la conversion de plusieurs grandes nations, et aussi d'éclatants châtiments de Dieu. C'est une de ces révélations mal entendues qui a donné lieu à cette frayeur qui s'est fait sentir chez une partie du peuple l'année dernière.

J'entends dire : " Encore des sybilles. Mais qui peut prendre au sérieux leurs rêves ? "

Le monde a cru aux prédictions des sybilles antiques, cette foi a-t-elle été trompée ? Virgile a-t-il eu raison de dire : *Ultima Cumaei venit jam carminis actas Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo?* N'entendez-vous pas chaque jour l'Eglise les mettre au rang du Roi Prophète : *Teste David cum Sybilla?*

Tous les grands événements de l'histoire, surtout ceux de l'ordre religieux, ont été prédits. Et à part ces prophéties des livres saints, qui devaient être une des preuves les plus éclatantes du Christianisme, ces prédictions ont été faites le plus souvent par des femmes, des vierges particulièrement. Si le paganisme a eu ses pythies redisant les paroles de l'esprit de mensonge, le Christianisme a eu nombre de saints dont les révélations confirmées par les événements ont montré l'inspiration divine.

Ste. Ildegarde, si célèbre par ses révélations, a fait des prédictions qui s'étendent jusqu'à notre époque et annoncent pour des jours prochains le triomphe de l'Eglise.

Moi, je ne refuse pas ma confiance aux paroles prophétiques des saints et des saintes. Et voilà pourquoi, à l'aspect des destinées glorieuses de l'Eglise qu'elles nous prédisent, je redis avec le poëte :

Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo.

Je ne vois que bonheur au prochain avenir.

Je sais que l'on peut dire que l'Evangile prédit une lutte continuelle entre le bien et le mal, et annonce à l'Eglise des persécutions et des combats. On peut objecter d'ailleurs que l'opinion soutenue en faveur du triomphe général du Christ sur la terre se rapproche de l'erreur des Millenaires que l'Eglise a formellement condamnée. L'erreur des Millenaires, qui s'appuyaient sur une fausse interprétation d'un texte de l'Apocalypse, consistait à croire à un avènement de Jésus-Cbrist sur la terre pour y exercer avec les saints la souveraineté spirituelle et temporelle pendant mille ans. L'opinion que je soutiens consiste à espérer la réunion simultanée des diverses nations dans une soumission commune à l'Eglise, et à attendre de la doctrine évangélique des fruits incomparablement plus abondants que ceux qui ont été produits jusqu'à nos jours. Ceci n'exclut pas les tentatives, plus ou moins partiellement couronnées de succès, de l'esprit du mal pour troubler la société et par là même donner à la vérité et à la vertu des victoires continuelles. Dans quelles limites l'action du mal sera-t-elle resserrée ? Combien de temps durera ce grand ordre de siècles : *Magnus sæclorum ordo* ? Nul ne saurait le dire. Mais lorsque le mal, longtemps contenu, prévaudra, alors les plus grandes calamités se feront sentir à la terre, et ce sera la fin des temps.

## XXVII

On peut dire : A quoi peut servir le soutien d'une opinion de cette sorte, qui, après tout, n'est qu'une simple conjecture ?

Une simple conjecture ! Non pas, certes ; pour un grand nombre d'esprits catholiques, et des plus éclairés, elle est pour eux presque une certitude. Elle est l'âme de cette immense association qui vient de s'organiser pour réaliser cette espérance et qui déjà couvre toute la terre, je veux dire l'*Apostolat de la Prière*. Vous me deman-

derez à quoi cela sert? je réponds : à donner l'espérance. Eh bien ! l'espérance de la victoire, c'est ce qui anime au combat. Je ne conçois pas que l'on puisse lutter avec courage quand on n'a devant soi que la crainte de malheurs et de troubles. Sans doute, on demeure persuadé, comme catholique, que l'Eglise ne périra point ; mais si on est désolé de son état ; si, au lieu de croire à son triomphe prochain, on craint des persécutions plus grandes, des défections plus nombreuses, alors le cœur se resserre, et souvent, au lieu de lutter, on se laisse aller à de vaines désolations. Et ces assertions souvent répétées : la foi s'en va—le mal triomphe,—la fin du monde approche,—nous n'avons plus qu'à attendre un affaiblissement croissant dans l'ordre religieux et moral, et le commencement des vengeances divines sur la terre coupable ;—ces accents de découragement, ils réjouissent les ennemis de la religion, ils leur font voir le succès de leurs efforts et ils les animent à des attaques plus violentes contre l'Eglise.

Encore une fois, il faut espérer pour combattre et pour vaincre. Vous rappelez-vous le mot de ce jeune héros qui s'apprète à la conquête de l'Asie ? Il a tout distribué à ses amis et à ses officiers ; on lui demande :—Que vous réservez-vous à vous-même ?—L'espérance, répond-il. Il part, la victoire le suit, et bientôt tout l'Orient est à ses pieds. L'espérance, c'est l'arme des conquérants ; c'est celle de l'Eglise appelée à dominer le monde. D'ailleurs, l'espérance, elle se trouve nécessairement attachée à la cause même que nous défendons, c'est-à-dire, à la vérité.

La vérité triomphe toujours quand elle est bien connue ; car elle satisfait l'intelligence, qui est faite pour elle. Mais il faut savoir l'exposer, la faire voir dans son éclat et la soutenir avec courage et constance. Quand elle est placée au grand jour en face de l'erreur, celle-ci s'enfuit comme les ténèbres en face de la lumière. La parole sacrée l'a dit : Toute vérité connue, manifestée, c'est une lumière : *Omne quod manifestum est, lumen est.*

## XXVIII

La vérité ne demande qu'à être exposée et regardée pour dominer sur les intelligences. Mais elle est souvent cachée ; c'est par une étude sérieuse qu'on la trouve ; cela a déjà été observé, et d'ailleurs cette discussion l'a fait voir. Toutes les grandes questions sociales touchent à la religion. La doctrine catholique doit donc être l'objet

d'une étude approfondie par quiconque ne veut pas être étranger au mouvement intellectuel de la société. Nulle part ailleurs l'avidité de l'esprit humain ne trouve une si douce, une si complète satisfaction. Le bonheur de connaître la vérité compense bien la fièvre qu'on se donne pour arriver jusqu'à elle. Mais la vérité connue, il ne faut pas en jouir pour soi seul, il faut la montrer aux autres, la soutenir, la défendre, et ne jamais permettre à une erreur quelconque de venir l'altérer en face de soi. Il n'est pas un point de la doctrine catholique qui n'ait été parfaitement justifié, pas une objection contre le dogme, la morale, les institutions de l'Eglise qui n'ait été réfutée. Avec un peu d'étude, on trouve une réponse à tout.

Pour étudier la vérité, il faut de la bonne volonté. Tout travail est une contrainte, une violence qu'on s'impose, on a besoin de courage pour s'y livrer. Mais il en faut encore bien plus pour défendre la vérité contre les nombreuses attaques dont elle est l'objet. L'espérance de la victoire nous animera...

Que notre père commun, le Chef de notre grande société chrétienne dont nous avons à défendre la doctrine, soit non-seulement notre docteur, mais aussi notre modèle. Il a vu les plus grandes erreurs dominer une partie de la société, il a compris que son devoir ne lui permettait pas de les tolérer ; il est monté dans sa chaire infaillible et il a proclamé la vérité aux hommes. Il a senti quels orages le souffle de sa voix allait amonceler contre son siége. Mais peu de temps après la publication de l'Encyclique, au jour anniversaire de Celui où les anges, annonçant la naissance du Sauveur du monde, ont dit : " Gloire à Dieu dans le ciel et sur la terre, et paix aux hommes de bonne volonté," au jour de Noël, Pie IX, s'adressant au Sacré-Collége qui l'entourait, a dit : " Le triomphe de la vérité et de la justice est proche ; j'espère en voir le commencement, alors je pourrai dire : *Nunc dimittis.*"

Nous avons tous à conserver, à propager la vérité que nous avons reçue. Transmettons aux autres, dans toute sa pureté salutaire, cet ensemble de doctrines qui font notre vie intellectuelle. Tout homme, dans son passage terrestre, a une action quelconque à exercer sur les autres, et d'autant plus grande qu'il a reçu une éducation plus développée.

Qu'il prenne garde d'être un apôtre de l'erreur. Toute doctrine fausse est une cause de malheurs pour celui qui la reçoit, et charge d'une terrible responsabilité celui qui l'enseigne. Ayons peur de l'erreur, tout le mal vient d'elle. Pleins de courage et animés du noble espoir d'étendre la sphère du bien dont elle est le principe,

défendons, propageons la vérité, dont nous avons à saluer le triomphe dans un avenir prochain.

Au dernier jour de notre carrière terrestre, à ce moment où l'homme doit se recueillir pour se demander quelle part de bien il a apporté à la société dont il a été membre, puisse chacun de nous se dire : j'ai toujours respecté la vérité, et, selon la mesure de mes forces, j'ai défendu ses droits et contribué à en répandre l'influence salutaire.

Ce sera alors, à l'égard de notre existence passée, un bien doux souvenir ; ce sera, pour le mystérieux avenir où nous avons à entrer, une bien forte espérance.

J. S. RAYMOND, Ptre.

FIN.

ERRATA DE LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE. — Page 739, 2de ligne, au lieu de *le simple élève*, lisez *le simple clerc.*

Page 740, au lieu de *pour ce qu'il s'agit*, lisez *lorsqu'il s'agit.*

ERRATA DE LA LIVRAISON DE JANVIER. — Page 51, vers la fin, au lieu de *si vous le laissez*, lisez *si vous la laissez.*

Même page, dernière ligne, au lieu de *ce qui fait*, lisez *ce que fait.*

Page 56, première ligne, il faut un tiret (—) après *monde.*

Même page, au lieu de *petitis*, lisez *petatis.*

# RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE LES

# ETATS-UNIS ET LE CANADA.

## ÉTUDE HISTORIQUE. [1]

(FIN.)

### III

Les questions commerciales s'imposaient alors à la considération des gouvernements d'une manière beaucoup plus impérieuse qu'un demi-siècle auparavant. La grande découverte de Fulton avait opéré une révolution dans le commerce et la navigation. Les Etats naissants de l'Ouest commençaient à se signaler par leur prodigieuse production de céréales. La lutte commençait en Angleterre entre les adeptes du libre échange et les partisans de la protection. En un mot, le peuple anglais, aussi bien que le peuple américain, était entraîné par un élan irrésistible vers des transactions commerciales plus étendues. Une nouvelle puissance, toute de paix et de civilisation, était créée par le génie d'un homme.

Le premier bateau à vapeur, je crois, qui ait navigué dans les eaux américaines est le *Walk in the water*, qui, dans l'été de 1819, fit un voyage de plaisir de Buffalo à Mackinaw. Ce voyage eut

1 Voir livraison de décembre dernier.

alors beaucoup de retentissement dans toute l'Amérique, si l'on en juge par le passage suivant d'un journal de Montréal du 15 mai de cette année 1819 : " L'agile bateau à vapeur *Walk in the water* (promenade sur l'eau) doit faire prochainement un voyage de Buffalo, sur le lac Erié, à Michilimackinac, sur le lac Huron, pour le transport de ceux qui désireront y aller. Ce voyage, qui rappelle par son caractère héroïque la fameuse expédition des Argonautes, excite vivement l'intérêt." Avant cela, cependant, il avait été question de bateau à vapeur. Ainsi la *Gazette* du Haut-Canada, du 17 juin 1817, annonce en ces termes l'apparition prochaine de quelques bateaux : " On construit en ce moment à Prescott, dit-elle, un petit bateau à vapeur destiné à voyager entre ce port et Kingston, et un autre est en construction à Ernest-Town pour le service de la baie de Quinté. On dit aussi que des bateaux se construisent sur le lac Erié." Parmi ces derniers se trouvait sans doute " l'agile *Walk in the water*," qui conquit dans la suite une si belle réputation. Tels sont les premiers essais de navigation à vapeur venus un siècle et demi après le voyage, en quelque sorte légendaire, de La Salle avec son *Griffon* sur les lacs Erié, Huron et Michigan. C'est aussi en 1819 que s'ouvrit une ligne régulière de bateaux à vapeur entre Montréal et Ottawa.

Les législatures coloniales n'étaient point sans ressentir cette puissante impulsion, qu'une ère de paix venait de donner à toutes les branches de commerce et d'industrie. Mais le Canada, toujours rivé à la politique commerciale de l'Angleterre, ne pouvait qu'en subir les conséquences en en suivant les diverses phases. Le commerce direct entre les Etats-Unis et le Canada ne se faisait que sous les rigoureuses prescriptions des traités de 1815. De temps à autre, cependant, les deux parties se relâchaient quelque peu de cette rigueur pour certains ports désignés ; mais alors, des deux côtés, on paraissait craindre jusqu'à l'ombre du libre intercourse. Les Américains voulaient la liberté sur le St.-Laurent, parce que tout y était à leur avantage et qu'ils empiétaient sur nous ; chez eux, ils auraient bien eu soin de ne pas faire de telles concessions. Encore aujourd'hui, nous sommes exclus du seul débouché vers la mer qu'ils aient à partir des grands lacs qui servent de frontière aux deux pays. A cette époque, ils ne l'avaient point, ce débouché ; ce n'est qu'après mille instances infructueuses auprès du gouvernement britannique, pour obtenir la libre navigation du St.-Laurent, qu'ils se décidèrent à creuser le canal Erié d'une longueur de 363 milles, et qui leur a coûté près de huit millions de dollars. C'était le seul moyen de passer par leur territoire les riches produits de l'Ouest ; c'était aussi le seul moyen de faire New-York ce qu'il est

devenu : le premier port de mer de l'Amérique et l'une des principales villes du monde.

Pendant ce temps-là, le Canada était loin de rester inactif. Malgré toutes les entraves mises à son développement par une métropole exigeante, il ne reculait point devant des entreprises que l'on peut appeler gigantesques, si l'on tient compte des moyens alors à sa disposition. Le St.-Laurent, il est bien vrai, offrait, dès l'origine, une magnifique voie de communication ; mais des obstacles, créés par la nature, en rendaient la navigation difficile et même impossible en plus d'un endroit, excepté pour les petits bateaux plats, qui seuls pouvaient y passer sans crainte. Il s'agissait de faire disparaître ces obstacles ou d'y obvier d'une manière quelconque. Le Canada, on ne saurait trop le répéter, se mit à l'œuvre avec un courage et une abnégation dignes d'être mieux récompensés. Le canal Welland qui réunit le lac Erié au lac Ontario, le canal Rideau construit par les autorités militaires dans le but de relier Kingston et sa forteresse à l'Ottawa, et le canal Lachine ordonné par la législature du Bas-Canada, sont autant de grands travaux qui remontent au-delà de 1830. On comprenait déjà l'avantage qu'il y aurait à attirer de ce côté-ci une partie du commerce des lacs. La rapidité avec laquelle se peuplaient les bords de ces lacs était bien, en effet, plus que suffisante pour éveiller l'attention publique sur l'avenir fortuné qui leur était réservé.

C'est en 1825 que fut terminé le canal Erié. L'année suivante, des bateaux à vapeur sillonnaient le lac Michigan, et en 1833, Chicago fut pour la première fois visité par un de ces bateaux. On voit par là combien a été prodigieusement rapide la prospérité de cette ville, qui n'était rien à cette époque, et qui est aujourd'hui la riche, la puissante métropole de cette belle et fertile région de l'Ouest. Au demeurant, la prospérité de Chicago est en quelque sorte le résumé de la prospérité de cette région toute entière. En 1830, Chicago était, au milieu d'une vaste solitude, un comptoir presque désert, servant aux négociants qui faisaient la traite avec les sauvages des environs. Le recensement officiel fait en cette année porte le chiffre de la population à 70 âmes. Le premier blé exporté de cette place, destinée à en fournir tant à toutes les parties du monde, le fut en 1838, et encore n'en fût-il exporté cette année-là que 78 minots. L'exportation de céréales ne commença qu'en 1847, et celle de la fleur quelques années plus tard. Quant aux provisions, il n'en fut exporté qu'en 1835. Tels furent les débuts à la fois modestes et récents de cette cité aujourd'hui si florissante. En fait de céréales, 47,124,000 minots ont été expédiés de Chicago durant

1864, et en fait de bétail, durant la même période, 760,514 porcs et 92,459 bêtes à corne ont été embarqués à bord des navires de commerce. Cela, qu'on veuille bien le remarquer, se faisait au plus fort du dérangement causé par la guerre civile, qui, pendant quatre ans, ravagea l'Union américaine, ruina plusieurs branches de son industrie, et aurait assurément paralysé son commerce d'exportation si ce commerce eût pu être paralysé ; mais il a montré dans cette circonstance qu'il était doué d'une vitalité capable de résister aux plus fortes crises.

Voilà comment ont grandi, favorisées par la nature, ces puissantes cités de l'Ouest. Si un succès aussi éclatant n'a point couronné les efforts tentés de ce côté-ci de la ligne 45e, ils n'en sont pas moins dignes de nos éloges et de notre reconnaissance. Nos canaux, au dire des connaisseurs, sont les plus beaux et les moins incomplets peut-être qu'il y ait au monde, et, ne l'oublions jamais, nous les devons à la sage prévoyance et à la généreuse abnégation de nos pères, qui ne reculèrent point devant les sacrifices sans nombre qu'exigeaient d'eux des entreprises aussi dispendieuses. Sans nos canaux, sans nos communications améliorées, notre commerce n'aurait jamais pu probablement se relever du coup terrible que lui porta la soudaine adoption, par la Grande-Bretagne, des doctrines du libre-échange. Si, même avec ces ressources, il échappa très-difficilement à une ruine complète, que serait-il donc advenu sans elle ? Mais gardons-nous d'anticiper sur les événements ; ils viendront au fur et à mesure que nous avancerons.

Ces améliorations dans notre système de navigation intérieure et dans celui des Etats-Unis, amenèrent un léger relâchement dans la politique de restriction jusque là systématiquement suivie par les deux pays. La convention que M. Lowe, ministre du président Jackson, parvint à conclure à Londres en 1830, fut un pas timide vers des rapports commerciaux plus en harmonie avec nos propres besoins et ceux des Etats-Unis. Quand on songe que c'est à cette politique indigne de peuples qui se disent amis de la liberté que l'on veut nous ramener, on est étonné de voir jusqu'à quel point les passions mauvaises peuvent aveugler certains hommes, même lorsque ces hommes sont placés à la tête de l'administration d'un puissant Etat, et sont pour cela sensés être mieux éclairés sur les intérêts qui leur sont confiés.

## IV

Chose infiniment regrettable, l'insurrection de 1837-38, en jetant le pays dans les bouleversements politiques et dans la guerre civile, n'eut pas seulement pour effet de paralyser notre commerce, mais elle fut encore cause que toutes les améliorations intérieures furent suspendues pendant plusieurs années. Ce n'est qu'en 1841, sous l'Union du Haut et du Bas-Canada, que le gouvernement métropolitain, se rendant aux instances pressantes de lord Sydenham, donna ses garanties à un emprunt de $1,500,000, destiné à faire continuer les travaux d'élargissement du canal Welland et le creusement des canaux du St.-Laurent. Ces travaux, poussés avec vigueur, étaient à peu près terminés en 1846, quand vint le moment critique ; des vaisseaux de 800 tonneaux pouvaient se rendre par la voie du St.-Laurent jusqu'au fond du lac Ontario, et ceux de 400 pouvaient, de plus, passer le canal Welland et parcourir les lacs Erié, Huron et Michigan.

Une libéralité de la Grande-Bretagne envers le Canada qu'il ne faut pas oublier, car on en compte trop peu dans notre histoire, c'est l'acte de 1843, qui met le blé américain moulu en Canada sur le même pied que les produits coloniaux dans les marchés anglais, donnant ainsi un avantage signalé au commerce avec les Etats-Unis par l'intermédiaire du Canada.

Toutefois, si l'Angleterre nous tenait alors dans une étroite dépendance, il faut avouer au moins qu'elle nous offrait quelque compensation ; si, par ses principes prohibitifs, elle nous éloignait de tous les ports étrangers, en revanche elle nous ouvrait les siens en nous conférant d'importants priviléges. Mais ces priviléges ne durèrent pas toujours. Obéissant à l'impulsion donnée par ses premiers hommes d'Etat, l'Angleterre rompit en visière avec les anciennes traditions du système prohibitif et protecteur, et adopta graduellement les nouvelles théories économiques qui ont fait alors sa gloire, et qui font aujourd'hui sa richesse et sa puissance. La lutte entre les partisans de l'usage établi et les adeptes des doctrines inexpérimentées fut longue, difficile, et aussi opiniâtre d'un côté que vive et acharnée de l'autre. Les scrupuleux défenseurs d'une coutume séculaire n'étaient guère moins habiles que ceux qui cherchaient à la battre en brèche à l'aide d'idées plus ou moins bien conçues, qui n'avaient pas encore fait preuve d'une utilité pratique, et qui, après tout, pouvaient, comme tant d'autres idées

caressées avec non moins d'amour, n'être que de chimériques espérances. La lutte entre ces deux principes remonte assez haut dans l'histoire d'Angleterre. Après les grandes guerres soutenues contre le conquérant de l'Europe, la situation de l'industrie anglaise se trouva altérée considérablement. Ces guerres interminables et dispendieuses avaient, depuis 1793, triplé ses charges envers l'Etat. Elle était obligée de subvenir presque seule à un budget de 1500 millions. Depuis la chute de Napoléon et la paix de Vienne jusqu'à l'avénement de George IV, les périls de cette situation anormale se manifestèrent par des crises commerciales, qui eurent un contre-coup politique immédiat dans l'agitation des populations ouvrières. C'est alors que plusieurs des principaux hommes d'Etat anglais portèrent leur attention vers les idées qui avaient servi de base à la politique de Walpole et de Pitt, et c'est alors aussi que l'on reconnut la nécessité de soulager l'industrie par des remaniements de tarif. Les premières victimes du mal, les manufacturiers et les négociants, furent naturellement les premiers à voir ce mal et à signaler le remède. Un homme bien connu en Canada par les fréquentes relations de divers genres qu'il a eues avec nous, M. Alexander Baring, depuis lord Ashburton, ouvrit le feu entre les combattants, en 1820, en présentant à la Chambre des Communes une pétition du haut commerce de Londres, formulant en termes très-remarquables le symbole économique auquel l'industrie et le commerce anglais devaient se rallier quelques années plus tard. Cette pétition allait droit au vif de la question si chaudement débattue dans la suite, en posant les principes suivants :

" L'affranchissement de toute restriction doit donner la plus grande extension au commerce extérieur, et imprimer la meilleure direction possible au capital et à l'industrie de ce pays.

" La maxime que suit chaque négociant dans ses affaires privées : acheter dans le marché le moins cher et vendre dans celui où le prix est le plus élevé, doit être strictement appliquée au commerce de la nation toute entière.

" Une politique fondée sur ces principes ferait du commerce du monde un échange d'avantages mutuels, et répandrait parmi les habitants de chaque contrée un accroissement de richesse et de bien-être."

Tels sont les principes qui, après avoir été soumis au choc d'une discussion qui se renouvela, pendant un quart de siècle, à presque toutes les réunions du Parlement, furent adoptés finalement dans toute leur plénitude et triomphèrent des préjugés et des répugnances instinctives des uns aussi bien que des intérêts froissés

des autres. Ces principes reçurent surtout une confirmation éclatante au commencement de 1846, lorsque sir Robert Peel, pressé de toutes parts, fut obligé de céder devant les flots toujours montant de l'opinion publique et proposa le rappel des lois sur les céréales.

Quand on veut se rendre compte de l'adoption de cette nouvelle politique, il ne faut pas se faire illusion sur les mobiles qui l'ont suggérée. En se prononçant d'une manière aussi formelle qu'il l'a fait en faveur de l'abaissement des droits de douane, le peuple anglais n'a pas entendu travailler pour l'application désintéressée d'abstraites théories. En réalité, il a travaillé au nom des grandes et solidaires nécessités qui dominent sa situation économique. Le succès de l'industrie venant en première ligne dans la politique anglaise, il faut lui permettre d'acheter sur le marché le moins cher, c'est-à-dire le moins grevées de taxes possible, les matières brutes et les articles de grande consommation. De plus, il faut créer des débouchés nouveaux pour les productions nationales et favoriser en même temps l'importation des marchandises étrangères. Remarquons cependant qu'en établissant cet échange facile, on sacrifie, on étouffe les productions indigènes qui ne peuvent soutenir la concurrence étrangère. De là naquirent ces luttes ardentes entre les intérêts manufacturier, commercial et maritime d'un côté, et l'intérêt agricole de l'autre, au sujet des lois sur les céréales. Mais dans un pays aussi essentiellement industriel que l'Angleterre, pour faire des bénéfices il faut vendre beaucoup au dehors ; c'est un besoin qu'il importe de satisfaire, même au prix de quelques productions nationales d'une moindre valeur. C'est là et là seulement qu'il faut chercher la raison pour laquelle l'Angleterre s'est emparée, depuis bientôt vingt ans, des nouvelles théories commerciales, et les a exploitées à son unique profit, en faisant semblant d'y faire participer toutes les nations du globe.

Ces explications sont un peu longues peut-être, mais elles étaient nécessaires ; ce coup d'œil rétrospectif m'a mené plus loin que je ne le voulais, mais il fallait ce retour sur le passé pour bien comprendre dans quelle position et dans quel but l'Angleterre avait eu recours à une nouvelle politique commerciale, complètement différente de celle qu'elle avait suivie jusque-là.

Ce triomphe des partisans de l'abaissement des tarifs marqua le commencement d'une ère nouvelle dans nos relations avec la métropole. L'adoption des résolutions de Sir Robert Peel pour la suppression des droits sur les céréales créa dans toutes les colonies anglaises une sensation profonde ; en Canada surtout, les hommes d'affaires et les hommes politiques éprouvèrent un

étonnement mêlé d'une consternation qu'ils n'osaient pas trop s'avouer à eux-mêmes. On peut dire que cette loi de 1846 opéra une révolution en Canada, révolution qui n'aurait pas été rendue plus complète par un bouleversement violent de nos institutions politiques. Jusque-là, on l'a dit et répété très-souvent, notre destinée avait été sous tous les rapports, et particulièrement sous le rapport commercial, étroitement liée à celle de la métropole. C'est elle qui réglait notre commerce, comme elle s'en était réservé le droit par l'acte de 1778, ou mieux c'est elle qui l'accaparait en nous fermant toutes les autres issues. Nos marchés, vassaux de la législation douanière de la Grande-Bretagne, avaient à en subir tous les caprices et toutes les influences. Mais en revanche, l'Angleterre nous ouvrait ses marchés, nous offrait, presque sur un pied d'égalité avec les habitants du royaume-uni, la clientèle de ses quinze ou vingt millions d'âmes. Avec la loi de 1846, tous ces avantages disparaissaient. La métropole nous retirait sa protection sur ses propres marchés, lorsque l'égoïsme de sa législation était cause que ceux des autres nations nous étaient fermés.

Il y eut alors, il serait inutile de le nier, un moment de malaise alarmante en Canada. On s'était figuré jusqu'alors qu'il était de l'essence d'une colonie d'être protégé commercialement par la mère-patrie, et l'acte de 1846 venait dire au Canada qu'il n'avait aucun titre à cette protection, et brisait ainsi les liens les plus forts qui puissent unir deux pays. Les Canadiens, cependant, ne tardèrent pas à se rendre compte de leur nouvelle position. Ils comprirent que si l'Angleterre les abandonnait, il était de leur avantage de former quelqu'autre alliance commerciale, et naturellement leurs yeux se tournèrent vers les Etats-Unis. Dès que le rappel des lois sur les céréales fût connu de ce côté-ci de l'Atlantique, quelques journaux, parmi lesquels le *Canadien*, déclarèrent hardiment l'annexion aux Etats-Unis la seule chance de salut qui nous restât dans ces circonstances critiques. Cette idée, jetée parmi le peuple dans un moment de découragement, se développa dans la suite et prit, en 1849 surtout, les proportions d'un mouvement qui mit sur l'alerte les partisans quand même de la domination britannique.

Parmi ceux qui s'enrolèrent dans ce mouvement, connu dans l'histoire sous le nom de mouvement annexioniste, il y avait sans doute beaucoup de gens qui invoquaient l'annexion par passion politique, par amour des Etats-Unis et de ses institutions démocratiques ; mais un bon nombre aussi, guidés par des considérations d'un intérêt purement commercial, avaient à surmonter des répu-

gnances instinctives contre le régime républicain, et ne l'acceptaient qu'en vue des avantages commerciaux qu'ils espéraient retirer de notre alliance politique et gouvernementale. Aussi le manifeste annexioniste, essai de rhétorique d'un négociant aux abois, ne parle-t-il guère des bienfaits de la république, tandis qu'il appuie longuement sur la dépression de notre commerce, sur les moyens d'y mettre un terme, et conclut en proclamant l'annexion de la province aux Etats-Unis, notre seule planche de salut. Ceux qui caressaient une telle opinion—et l'on sait que parmi eux se trouvaient plusieurs hommes marquants du parti conservateur—pouvaient être de fort braves gens, entraînés à toutes ces extravagances avec la plus grande bonne foi du monde. Ils n'avaient, à vrai dire, qu'un tort, un tort que l'on peut signaler avec d'autant moins de gêne, que plusieurs d'entre eux l'ont mille fois racheté, par la conduite qu'ils ont tenue depuis cet égarement momentané : c'était de croire nos intérêts politiques si étroitement liés à nos intérêts commerciaux, qu'il fût impossible de les séparer ; pour protéger les uns, ils consentaient à sacrifier les autres ; pour sauver leur *stock*, ils faisaient litière de leurs convictions. L'autre fraction du parti annexioniste avait au moins de nobles aspirations, si elle manquait d'expérience et de capitaux.

La masse du peuple canadien, de son côté, repoussant toute idée d'annexer le Canada à la république voisine, n'en comprenait pas moins, cependant, le besoin impérieux que nous avions d'une alliance commerciale, basée sur des principes justes et équitables envers les uns et les autres. C'était bien là surtout l'opinion de notre Parlement qui, dès 1847, adopta une loi par laquelle il admettait francs de tous droits les produits indigènes que les Etats-Unis voudraient aussi admettre de cette manière. C'était une avance pour arriver à la réciprocité commerciale ; le gouvernement de Washington refusa d'y répondre, malgré les pressantes sollicitations des Etats limitrophes du côté de l'Ouest, qui regardaient toujours avec un œil d'envie cette superbe voie du St.-Laurent. Effrayé des échauffourées de 1849, suite d'un malaise général qui se manifestait dans toutes les classes de la société, lord Elgin s'adressa plus directement au président Taylor, lui demandant d'établir avec nous des relations commerciales réciproquement plus libérales, espérant par là ramener la paix et la prospérité, toutes deux gravement compromises. Cette fois, le gouvernement américain envoya, par toutes les provinces britanniques un agent chargé de recueillir des renseignements sur les principaux points dont il devait être question dans les négociations projetées.

En attendant, le gouvernement américain montra quelque inclination vers une mesure libérale, en mettant en force la loi qui ordonne une remise de droits sur les marchandises importées au Canada à travers les Etats-Unis, ou exportées de la province par les ports de mer américains. Le commerce du Haut-Canada et des Etats de l'Ouest se trouvait ainsi livré à la concurrence des deux pays, avec des avantages égaux des deux côtés. Fort heureusement, l'adoption de cette mesure coïncida, en 1849, avec le rappel des lois de navigation et avec l'ouverture de nos canaux du St.-Laurent, à l'usage des négociants. Mais en même temps, cette nouvelle loi détourna de la route du St.-Laurent une bonne partie du commerce haut-canadien, qui auparavant y était forcément dirigé. En 1851, M. Hincks, arrivé à la tête des affaires, fit tout en son pouvoir pour amener une entente aussi prompte que possible. Sir H. L. Bulwer, alors ministre plénipotentiaire à Washington, le seconda vaillamment, et dans une lettre adressée à Webster, alors secrétaire d'Etat, il invoquait ouvertement la liberté commerciale.

Enfin, après des instances continuelles qui durèrent six ans, instances qui ne venaient pas seulement des Canadiens mais encore de tous les Etats situés sur le bord de nos grands lacs, un traité de réciprocité fut négocié et conclu entre Lord Elgin et M. William L. Marcy, secrétaire d'Etat, en date du 5 juin 1854. Présenté au Congrès pour en obtenir sa ratification, le traité passa aisément dans la première chambre ; mais il est probable qu'il n'aurait pu résister aux épreuves de l'autre chambre, sans l'habile tactique parlementaire d'un membre du congrès, qui s'était spécialement chargé d'en assurer le triomphe. En effet, grâce à ses intrigues, la loi qui renfermait le traité fut passé le dernier jour de la session à la chambre de représentants, et fut envoyée immédiatement au sénat, qui n'eut que le temps de la voter sans le moindre examen. Les ratifications du traité furent échangées entre les représentants des deux nations en septembre de la même année, et au fur et à mesure que les législatures provinciales se conformaient aux prescriptions du traité, il fut mis en force. C'est de cette manière que Terreneuve ne commença à jouir de la réciprocité qu'après les autres colonies anglaises.

Ainsi fut conclu ce traité, qui, sans admettre le libre-échange en principe, semblait y être cependant un acheminement. Les deux peuples montrèrent alors qu'ils comprenaient que la nature ne les avait point placés à côté l'un de l'autre, pour leur procurer le plaisir de doubler, pour ainsi dire, les distances au moyen de res-

trictions de tout genre. Depuis ce moment, toutes nos productions indigènes sont admises sur les marchés des Etats-Unis, sur un pied d'égalité avec les productions américaines ; en d'autres termes, nous avons un marché libre de trente millions d'âmes, au lieu d'un million ou deux que nous avions auparavant. Un tel arrangement est d'autant plus surprenant, que seuls nous avons réussi à l'obtenir ; un tel traité sent la liberté du commerce, et les Etats-Unis l'ont en horreur. De tout temps, leur politique a été ultra-protectioniste, pour ne pas dire prohibitive. Et même depuis ce traité, le commerce étranger a été frappé à la douane américaine d'impôts exorbitants. Bien loin d'abaisser ses tarifs, le gouvernement américain les hausse à tout bout de champ. Ils en sont mêmes aujourd'hui arrivés à plus de cinquante pour cent. Autrefois, les tarifs étaient incomparablement moins élevés, et pourtant on les trouvait gênants. Que serait-ce donc si nous avions à subir ceux d'aujourd'hui ? Jusqu'en 1815, le tarif n'alla guère au-delà de 10 ou 15 pour cent ; ensuite il fut porté à 25 pour cent, et le compromis de Clay, en 1833, le fixa à 20 et 25 pour cent. Enfin, aujourd'hui, on ne sait plus où s'arrêteront ces impôts toujours croissants. Tant que la dette américaine ne sera pas payée, — et Dieu sait quand elle le sera, — on peut s'attendre que les Américains feront tout en leur pouvoir pour y faire contribuer le commerce étranger au moyen d'un tarif élevé. Grâce au traité de réciprocité, nous ne nous sommes presque pas senti de ces caprices, ou si l'on veut, de ces nécessités du tarif américain. Ainsi, en 1863, nous avons exporté aux Etats-Unis pour $22,534,074, et de cette valeur $21,966,297 ne payaient point de droits d'entrée.

Il ne faut pas croire, cependant, que les développements considérables qu'a pris notre commerce avec les Etats-Unis, durant les dix dernières années, soient dus uniquement au traité de réciprocité. Nous avons fait, depuis 1854, de vastes améliorations intérieures. On pourrait même dire qu'il ne reste plus, pour compléter le parfait outillage du Canada, qu'à creuser un peu plus les canaux et construire le chemin de fer du Nord. Avant l'Union, nous n'avions en tout et partout qu'un seul et unique chemin de fer, celui du St.-Laurent et du lac Champlain, dont la mise en opération remonte à 1837. Mais on s'aperçut bientôt que pour avoir une part au commerce de l'Ouest, nos canaux, nécessairement fermés pendant l'hiver, ne suffiraient point. Les Américains, avec leurs canaux, avaient encore des chemins de fer très étendus. On entreprit de leur faire aussi concurrence sur ce terrain, et depuis cette époque, le Canada a construit des voies ferrées équivalantes à une

longueur de près de 2,500 milles, dont le Grand-Tronc embrasse la plus grande partie. Cette concurrence est d'autant plus facile, que grâce à l'acte de 1849 et au traité de réciprocité, elle se fait presque sur un pied d'égalité.

## V

Mais si le traité de 1854 est aboli, qui donc en souffrira le plus? quels intérêts seront le plus gravement affectés de notre côté? D'abord, les actionnaires de nos grands travaux d'utilité publique, les capitalistes anglais qui, confiants dans la durée des étroites relations commerciales que nous avions liées avec les Etats-Unis, ont engagé de grands intérêts dans nos chemins de fer. Or, nos principaux réseaux de voies ferrées, tels que le Grand-Tronc et le Great Western, ne peuvent faire de bonnes affaires, il serait inutile de se le dissimuler, s'ils n'ont une part aux avantages du trafic américain. Il a suffi de l'ordre émané de Washington exigeant des passeports, l'hiver dernier, pour amener une baisse considérable dans les recettes de toutes ces lignes aboutissant à la frontière. Que sera-ce donc quand le rappel du traité de réciprocité aura jeté dans nos relations des entraves mille fois plus gênantes?

Quant à nos canaux, qui ne paient point aujourd'hui avec un peu de commerce américain, il est certain qu'ils payeront encore bien moins lorsqu'ils seront privés de ce maigre aliment et qu'il ne leur restera plus que le commerce canadien, auquel les chemins de fer suffiront amplement.

Du reste, tout changement dans la direction de notre commerce ne peut être que fatal à ces grands travaux publics construits pour les besoins du temps, sans prévoyance pour ceux de l'avenir; si on leur enlève le trafic américain, on leur coupe les vivres.

Mais ce qui nous intéresse particulièrement, nous, c'est la vente de nos produits indigènes; durant les premières années surtout, cette vente se ressentira nécessairement de l'abrogation du traité de réciprocité, mais pas autant qu'on le pense peut-être. Il y a d'abord des produits dont les Américains ne peuvent guère se dispenser, et qu'ils seront obligés de venir chercher à n'importe quel prix; il y en a d'autres ensuite dont la valeur n'est réglée que par les marchés européens, et sur la vente desquels l'humeur de nos voisins ne saurait exercer beaucoup d'influence.

Enfin, nous avons encore un moyen bien simple de nous con-

soler, en nouant des rapports commerciaux avec les provinces maritimes. Au lieu de nous consumer en vaines et humiliantes instances auprès du gouvernement des Etats-Unis, afin de l'engager à renouveler un traité qu'il sait lui être aussi profitable qu'à nous, pourquoi n'en pas prendre hardiment notre parti et ne pas tourner notre énergie d'un autre côté? Nous aurions l'avantage d'avoir affaire à des sujets britanniques comme nous, et de plus à des gens un peu moins capricieux peut-être. Le Bas-Canada, le district de Québec surtout, serait loin de perdre à ces modifications. Sous le traité de réciprocité, le Bas-Canada donne ses pêcheries et ne reçoit presque rien en retour. Si, pendant ces dix dernières années, Montréal a tiré quelque profit du commerce de l'Ouest, il faut remarquer que le commerce de Québec a toujours été en déclinant depuis 1854. Et à l'heure qu'il est, dans cette vieille capitale du Canada, dans ce port si renommé, règne la plus déplorable stagnation, même dans le commerce de bois et dans la construction des navires. A coup sûr, Québec, aussi bien que les districts environnants, ne perdrait rien au change.

On a déjà fait remarquer que les principaux articles importés des Etats-Unis dans les provinces maritimes pourraient être obtenus en Canada à des conditions pour le moins aussi avantageuses. Pourquoi alors, puisque nos voisins veulent avoir des caprices, pourquoi nous servirions-nous de leur intermédiaire pour l'échange de ces articles? Nous pouvons nous passer d'eux, il ne faut point manquer une si belle occasion de le leur montrer. Et tous les bons Canadiens, tous ceux qui ne sont point disposés à donner raison à M. Potter, en courbant la tête devant les exigences américaines, doivent être heureux des efforts que l'on tente en ce moment pour établir une ligne régulière de steamers entre Montréal, Québec et les principaux ports des provinces du Golfe. C'est avec ces provinces que le commerce est facile; nous n'avons pas à craindre les rapides, nous n'aurons pas à construire des canaux. Les plus gros vaisseaux peuvent naviguer entre Halifax et Montréal. Le commerce des Indes Occidentales est également à notre portée, et de lui aussi nous pourrons tirer un bon parti.

Mais, objecteront certaines gens, pour mettre ce commerce sur un bon pied, pour nouer des rapports commerciaux étendus et constants avec les provinces maritimes, cela nécessitera la construction du chemin de fer intercolonial. Heureuse nécessité, pourra-t-on leur répondre aussitôt, qui nous vaudra mieux à nous, habitants du Bas-Canada, que dix ans de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis; car cette nécessité porterait la vie et la richesse dans

cette partie du pays, au lieu de laisser tout le trafic à l'autre extrémité de la province. De plus, le chemin de fer intercolonial rendrait notre commerce et nous-mêmes indépendants du bon vouloir des lois américaines. En effet, n'est-ce pas un véritable vasselage que d'être obligés, pendant six mois de l'année, de mendier la permission de passer sur le territoire étranger pour aller jusqu'à la mer?

Quand une fois nous aurons prouvé à nos voisins que nous pouvons très-bien vivre sans eux, ils ne persisteront pas, soyons en sûrs, à entraver notre commerce par des rigueurs n'aboutissant à rien. Les hommes politiques, dont M. Potter s'est fait l'imprudent et trop franc interprète à Détroit, céderont volontiers aux sollicitations des négociants et des agriculteurs de l'Ouest, des pêcheurs du Massachusetts, et de cette classe nombreuse aux Etats-Unis qui invoquait le traité avant 1854 et qui ne demande pas mieux aujourd'hui que de le voir continuer. Les obstacles mis momentanément seront renversés ; nous retrouverons notre ancien commerce avec les Etats-Unis, sans rien perdre de ce que nous aurons commencé avec les provinces maritimes. Bien plus, si nos canaux peuvent une bonne fois être élargis et creusés, quand les Américains reprendront avec nous des relations réciproquement libérales, tout le commerce de l'Ouest, grâce au chemin de fer intercolonial, s'acheminera par la voie du Canada, en hiver comme en été. Alors l'Amérique anglaise, avec son fleuve St.-Laurent qui coule au milieu d'elle d'un bout à l'autre, acquerra l'importance commerciale que mérite sa constante énergie. Notre fleuve sera réellement le fleuve-roi ; Halifax, situé à l'embouchure de ce fleuve et servant de terminus à l'un des plus beaux chemins de fer du monde, deviendra bientôt un autre New-York ; Québec et Montréal domineront toutes ces opérations, et serviront d'entrepôts aux immenses richesses de l'Ouest se rendant aux marchés européens.

C'est avec plaisir que nous pouvons ici rendre hommage à l'initiative hardie de notre gouvernement. Il a le mérite d'avoir saisi parfaitement la position délicate que lui fait l'humeur des Etats-Unis. En nommant une commission chargée d'aller négocier des traités de commerce avec les principaux peuples de l'Amérique, il a montré qu'il était bien déterminé à ne point laisser subsister plus longtemps cette idée funeste et malheureusement trop répandue, que nous ne pouvons nous passer de nos voisins. Si la mission de nos commissaires obtient le succès que nous en attendons, un avenir commercial florissant nous récompensera bientôt des petites contrariétés momentanées qu'il nous faudra peut-être surmonter pour conserver notre dignité et n'abdiquer rien de ce qui nous est

légitimement dû dans nos rapports internationaux. Les gouvernements auxquels nos commissaires ont reçu ordre de s'adresser ont tous à se plaindre plus ou moins des Etats-Unis. Qui les empêcherait de former avec nous une ligue douanière, une sorte de coalition qui pût contrebalancer ce pouvoir ambitieux et plein de caprices ? Tous les pays où vont se présenter nos commissaires ont leur raison pour détester le gouvernement de Washington ; ils trouvent aujourd'hui une excellente occasion de soutenir leurs droits, à eux d'en profiter. Il y a un an à peine que le Brésil a été insulté de la façon la plus ignominieuse par le consul américain. La monarchie brésilienne doit avoir sur le cœur cette insulte qui émut alors les cercles diplomatiques. Cuba, colonie espagnole, n'oubliera de sitôt, non plus que sa métropole, les descentes spoliatrices du flibustier Walker. Si elle oubliait aussi promptement, elle ne serait plus espagnole ; car, comme le dit la chanson des soldats de Pélage, " à l'ennemi qu'il abhorre l'Espagnol ne pardonne pas." Encore aujourd'hui, elle n'ignore pas jusqu'à quel point le gouvernement fédéral convoite sa possession. Au Mexique, encore occupé par les troupes françaises, nous rencontrerons un gouvernement qui a le plus à craindre la jalousie de la république américaine et sa trop fameuse doctrine Monroe. En faisant une alliance commerciale avec ces pays, il sera ici aisé de glisser une promesse mutuelle de protection politique, et même un gage d'alliance offensive et défensive.

Qu'on y réfléchisse bien : une telle ligue, si jamais elle se formait, réunirait sous un même intérêt, ou dans la jouissance des mêmes priviléges, non-seulement les colons de ces diverses parties de notre hémisphère dont nous venons de parler, mais encore les grandes puissances européennes, l'Angleterre, la France et l'Espagne. Avec une aussi vaste alliance, les prophéties menaçantes, les harangues fatidiques de M. Potter ne seraient guère redoutées, et M. Seward pourrait rengaîner sa diplomatie hautaine.

E. Gérin.

---

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Nos prévisions concernant l'élection de M. Fergusson-Blair se sont réalisées à la lettre, la division de Brock lui a renouvelé son mandat de Conseiller Législatif par acclamation. Aux différentes questions qui lui ont été posées sur les causes de la retraite de M. Brown, le nouveau Président du Conseil Exécutif a répondu par des protestations fort rassurantes pour ses électeurs, mais sans laisser le moins du monde percer le secret qu'on aurait voulu lui arracher. En désespoir de cause, les nouvellistes se sont rabattus sur des conjectures plus ou moins vraisemblables; ils paraissent aujourd'hui unanimes à croire que M. Brown a abandonné la coalition, parce qu'il trouvait les mesures adoptées par ses collègues, relativement au traité de réciprocité, trop conciliantes envers le cabinet de Washington. Cette explication, que le public a d'abord prise pour une mystification, prend de jour en jour plus de consistance, et pourrait bien finir par être la véritable, tout comme le projet de confédération de la Conférence de Québec qui devait être tenu secret jusqu'à la réunion des chambres, et qui a été livré à la presse sous forme de suppositions, longtemps avant l'époque fixée pour sa publication officielle.

Loin d'abandonner l'arène parlementaire, comme nous nous étions plu à le croire, M. Brown semble, au contraire, prendre ses mesures pour s'y consolider davantage. A peine débarrassé des émotions inséparables d'une abdication, il a reparu dans le *Globe* avec ses allures de tribun menaçant, et brandissant le sceptre Clear-Grit qu'on l'accusait d'avoir laissé choir en d'autres mains, il proclame bien haut que la justice et le bon droit sont de son côté, et que jusqu'aux profondeurs les plus reculées du Haut-Canada, on sent qu'il doit avoir raison. Voilà qui ne ressemble guère au sincère et cordial appui qu'il promettait à ses collègues en les quittant; mais attendons la fin.

A défaut d'émotions politiques, nous avons eu, à la fin de janvier, un moment d'émotion commerciale qui a failli en avoir tous les attraits. L'honorable John Young avait fait convoquer la Chambre de Commerce de Montréal pour lui démontrer la nécessité de creuser un canal pour mettre en communication le lac Champlain et le St. Laurent, projet connu depuis longtemps dans la presse sous le nom de canal de Caughnauwagha. Une série de résolutions plubliées à l'avance donnait au projet l'apparence d'une réalité assez prochaine. Le ban et l'arrière ban de la Chambre de Commerce s'est rendu à l'appel, tout semblait promettre d'intéressants débats; mais, chose surprenante, l'assemblée toute entière a voté la mort du canal projeté presque sans phrases. Si nous devons cesser bientôt d'entretenir avec nos grands voisins les échanges de produits et de bons procédés auquels nous nous sommes habitués depuis dix ans, ma foi, nous dirons comme messieurs les marchands, mieux vaut creuser des canaux d'un autre côté ou n'en plus creuser du tout, si c'est possible, que de relier le lac Champlain au St. Laurent.

Son Excellence le Gouverneur Général a fait dernièrement sa rentrée en Canada, après un séjour de six mois en Angleterre. Les compliments de

bienvenue et les adresses de félicitations qui l'ont accueilli en route et à son arrivée à Montréal, empruntent aux circonstances actuelles une signification et une portée qui en font bien autre chose qu'une pure formalité d'étiquette. Chacun semble l'avoir compris; car les sociétés nationales de toutes les origines ont tenu à honneur de s'y faire représenter par leurs principaux officiers. Outre les témoignages non équivoques d'estime personnelle dont Lord Monck a été l'objet en cette occasion, il est évident qu'on a voulu lui donner une preuve plus qu'ordinaire de la loyauté de ses administrés.

On s'attend que Son Excellence séjournera quelque temps à Montréal, au grand mécontentement d'Ottawa, sa rivale, qui gémit de n'être pas encore prête à lui ouvrir à deux battants les portes de son futur palais. En attendant, notre ville jouit des bénéfices attachés à sa souveraineté temporaire avec une aisance et un laisser-aller tels qu'on pourrait facilement s'imaginer qn'elle n'a jamais été et ne sera jamais autre chose que la capitale du pays.

Le Conseil Exécutif siége presqu'en permanence depuis quelques jours. Les négociations entamées par nos délégués et ceux des Provinces du Golfe au sujet du renouvellement du Traité de Réciprocité avec les Etats-Unis ont été rompues sans qu'aucun arrangement transitoire ait pu être adopté. Les mesures conciliantes de notre gouvernement sont allées s'échouer sur un refus obstiné.

La presse de toute la province a accueilli cette nouvelle avec un sang-froid admirable, et loin de regretter la rupture des négociations, on s'est félicité en plus d'un endroit de ce que nos propositions n'avaient pas été acceptées, en disant que c'eût été payer trop cher les avantages que nous pouvons attendre d'un nouveau traité de commerce. Nos voisins ne manqueront pas sans doute de nous rappeler à ce propos le renard de la fable et les raisins qu'il dédaignait après les avoir convoités; mais advienne que pourra, nous avons fait autant sinon plus que nous devions pour obtenir justice; la Providence, qui veille sur les faibles, fera le reste.

Depuis le départ de nos délégués de Washington, la nouvelle s'est répandue ici que des ouvertures auraient été faites à l'ambassadeur anglais, Sir Frederick Bruce, pour renouer avec lui, comme réprésentant le gouvernement de la métropole, les négociations au sujet de la réciprocité. A notre tour maintenant de recevoir des propositions.

Au commencement de ce mois est mort à Québec M. François-Xavier Garneau, l'illustre auteur de l'*Histoire du Canada;* quelques jours plus tard, un autre homme d'un grand mérite, Messire Dominique Granet, l'éminent Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, le suivait dans la tombe.

M. Garneau est né à Québec en juin 1809. De bonne heure, il témoigna un goût prononcé pour l'étude; mais des revers de fortune survenus à sa famille l'empêchèrent de suivre un cours classique. Il eut à combler par lui-même cette lacune dans son éducation; aussi le retrouvons-nous plus tard dans l'étude de son patron, M. le notaire Archibald Campbell, poussant de front l'étude du droit et celle des classiques, se façonnant ainsi au travail opiniâtre qui lui a permis d'accomplir la noble tâche qu'il devait s'imposer.

Pendant sa cléricature, un heureux hazard lui permit de faire à peu de frais un voyage dans les provinces du Golfe et dans les Etats-Unis, qui fit naître en lui un désir irrésistible de passer en Europe. Il fut admis à la profession de notaire en 1830, et l'année suivante, muni de quelques épargnes que sa passion des voyages et la libéralité de son patron lui avaient

permis d'amasser, il partit au printemps pour l'Europe, où il n'espérait pouvoir séjourner que quelques mois. Il avait visité avec une religieuse curiosité les provinces d'où sont partis, il y a deux siècles, les hardis colons qui vinrent fonder la Nouvelle-France ; il avait salué à la hâte les monuments de la gloire et de la civilisation de notre vieille mère-patrie, et se préparait à regret à revenir, lorsqu'il rencontra à Londres l'Hon. D. B. Viger, alors Agent de la Chambre d'Assemblée, qui le retint auprès de lui et se l'attacha en qualité de secrétaire. Grâce à cette bonne fortune, M. Garneau prolongea son séjour à Londres l'espace de deux ans ; il en profita pour repasser deux fois en France.

De retour à Québec, en 1833, il entra comme comptable dans une banque, et dans ses moments de loisirs continua les travaux littéraires auxquels il s'était livré pendant son séjour en Europe. C'est alors qu'il commença à publier ses poésies fugitives qui, à elles seules, auraient pu lui faire un nom remarquable dans les lettres, si elles n'avaient dû, plus tard, céder le pas à l'œuvre capitale de leur auteur.

En 1840, M. Garneau fut nommé greffier de la cité de Québec, et c'est alors qu'il entreprit d'écrire l'*Histoire du Canada*, dont le premier volume parut en 1845, le second en 1846 et le troisième en 1849. Cette première édition s'arrêtait à l'établissement du gouvernement constitutionnel en 1792 ; il continua ses travaux et ses recherches sans relâche, et publia une seconde édition en 1852, comprenant notre histoire parlementaire jusqu'à l'Union. En 1859, une troisième édition a été publiée, et en 1860 une traduction anglaise par M. Bell, dans laquelle le sens historique est souvent sacrifié aux préjugés du traducteur.

Accablé tout le jour par les occupations multiples de sa charge de greffier, M. Garneau n'avait que ses veilles à consacrer à ses recherches historiques. Passionné pour son œuvre, dont il avait fait le but suprême de sa vie, il était prêt à tout sacrifier pour l'atteindre.

Il s'est tenu éloigné de l'arène brûlante de la politique, où ses talents et sa réputation l'auraient en peu de temps porté au premier rang ; il préférait d'ailleurs, comme il le disait souvent, rester étranger aux luttes du présent, afin de conserver intacte l'indépendance de ses jugemens sur le passé.

En 1864, incapable de continuer plus longtemps à remplir ses devoirs, il offrit sa démission, qui fut acceptée, et sa ville natale, voulant donner un gage de sa sollicitude et de son attachement à l'éminent historien qui l'avait servie avec honneur pendant vingt-cinq, ans tout en travaillant à la gloire de son pays, lui vota une pension viagère de deux cents louis !

Préparé à la mort par une vie laborieuse et par une longue et cruelle maladie, il l'a vue s'approcher avec la sérénité du bon chrétien, entouré des consolations de l'amitié de la famille et de la religion.

Une souscription nationale vient d'être ouverte à Québec dans le but d'élever à M. Garneau un monument digne de lui et d'offrir à sa veuve un gage de la reconnaissance que ses compatriotes doivent à l'illustre époux qu'elle vient de perdre. Cette souscription, généreusement commencée par l'Honorable Premier-Ministre, se continue activement dans l'ancienne capitale. Montréal vient de s'y joindre, et nous espérons que le résultat de cette œuvre patriotique répondra dignement au double but que se sont proposé ses promoteurs.

Notre pays perd en M. Garneau un de ceux qui ont le plus contribué à

sa gloire, en le faisant connaître avantageusement à l'étranger ; car c'est lui qui, avec les matériaux épars de nos traditions déchirées par la conquête, puis défigurées par d'aveugles préjugés de race, a composé cette vigoureuse individualité historique, que nous chérissons comme notre patrie dans le passé, et qui apparaît distinctement au loin à tous ceux qui s'enquièrent de ce que furent nos pères et de ce que nous sommes.

Il est beau de laisser derrière soi un pareil monument, et ce n'est pas un encens banal qu'il faut brûler sur la tombe de notre historien national ; c'est le tribut de la reconnaissance, c'est l'hommage sincère de notre peuple, dont il a illustré le glorieux passé, qu'il faut attacher à sa mémoire. Les hommes qui, comme M. Garneau, ont animé de leur souffle régénérateur les traditions de leur patrie, et qui se sont en quelque sorte identifiés avec elle, peuvent se passer des applaudissements et des suffrages de leurs contemporains : car ils ont conquis d'avance ceux de la postérité ; mais ce serait se montrer indignes de les avoir possédés que de leur marchander les honneurs auxquels ils ont droit. Aussi, nous plaisons-nous à mêler notre faible voix au concert non interrompu d'éloges, de gratitude et de regrets qui vient de se faire entendre, par toute la presse et par tout le pays, en l'honneur de l'illustre défunt.

Messire Dominique Granet était né à Espalem, diocèse du Puy, en France, le 24 août 1810. Ordonné prêtre le 13 juin 1835, il professa la philosophie au séminaire d'Autun jusqu'à son départ pour le Canada. Arrivé à Montréal le 4 septembre 1843, il professa le dogme au grand séminaire jusqu'au 21 d'avril 1856, époque à la quelle il fut nommé supérieur de la Maison de St. Sulpice.

Jusqu'à ce moment, la vie de M. Granet s'était écoulée dans la retraite, entre la prière, la méditation et l'étude de la philosophie religieuse, qu'il enseignait à ses élèves ; aussi fallut-il faire appel à sa vertu d'abnégation pour triompher des liens qui l'attachaient à sa chère solitude. Placé à la tête de l'illustre maison de St. Sulpice, il déploya dans sa nouvelle position ce talent administratif, ce zèle discret et éclairé, cette entente parfaite des hommes et des choses qui sont héréditaires dans cette bienfaisante institution.

Unissant une grande douceur de caractère et une touchante bonté d'âme à un esprit large et plein de fermeté, il a conquis, pendant les dix années de son administration, l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont approché. Ami de la jeunesse et ami des lettres, il leur a accordé à toutes deux asile et protection, le Cabinet de Lecture, et le journal qui en porte le nom en resteront la preuve. Ceux qui ont entendu ses magnifiques dissertations philosophiques données sous forme de lectures en présence des sociétés littéraires de cette ville, se rappelleront longtemps le profond philosophe, le penseur original et l'écrivain élégant qui daigna honorer de son talent les tribunes dédiées à la jeunesse.

Mais son ambition n'était pas dans les choses de ce monde, il avait appris de bonne heure à s'en détourner, pour placer plus haut ses espérances ; et quand l'ange de la mort est venu au-devant de lui, il s'est détaché sans effort de l'arbre de la vie, comme un fruit mûr pour le ciel.

S. Lesage.

# JACQUES ET MARIE

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE)

### VIII

Le jour, un beau jour de septembre, les plus brillants de cette latitude, un jour qui devait être, dans les premières prévisions de Jacques, tout rempli d'espérance et de bonheur, commença peu à peu à nuancer la lisière de l'orient de ses teintes joyeuses, jetant tout autour de la terre un de ses plus brillants bandeaux. Des couches légères de vapeur s'élevaient au-dessus de la surface endormie de la Rivière-aux-Canards, comme ces voiles de gaze que les enfants de chœur tendent sur le front des mariés devant l'autel nuptial. La nature charmée semblait attendre le réveil de la vie universelle, l'apparition des splendeurs de la création, tant elle restait sans haleine et sans murmure. Au-dessus de cette nuée virginale, immense et nivelée, où tout se fondait vaguement comme dans une esquisse à l'estompe, perçaient des collines bleues et de grandes masses de forêts touffues et rougies. C'était bien l'aurore que le prisonnier Jacques avait rêvé pour son retour ; mais en promenant ses yeux autour de lui, il n'aperçut que les soldats de l'escorte et d'autres victimes, parmi lesquelles il ne retrouva pas

même un ancien ami.... Tous ces charmes ne brillaient que pour éclairer son infortune, et compléter ses regrets.

Les quelques chaumières qu'il vit sur le chemin paraissaient vides et désolées ; les portes étaient restées ouvertes, comme après un tremblement de terre, quand les habitants ne sont pas encore rentrés : en passant, les soldats y mirent le feu ; Jacques ne douta plus de ce qui était arrivé.

Le moment où ils allaient toucher à Grand-Pré approchait : la triste caravane avait franchi la rivière à son embouchure et suivait la grève, le long du Bassin-des-Mines. Cette grève forme à cet endroit une baie gracieuse qui sert aussi d'entrée à la Gaspéreau. A peine Jacques y avait-il mis le pied, qu'il aperçut son village qui se déroulait sur la pente étagée de la côte, à une petite distance devant lui. Le soleil venait en ce moment de franchir et de disperser les derniers rideaux de brume que la nuit avait tendus devant lui, et il semblait vouloir inonder de ses magnificences cette humble bourgade, séjour chéri, où l'on avait si souvent béni ses faveurs et chanté son apparition : l'astre reconnaissant voulait lui faire de solennels adieux. Les toits les plus modestes, les plus petits carreaux de verre resplendissaient sous ses rayons de pourpre, comme des habitations royales. Près du rivage, pour ajouter à la variété du spectacle, étaient venus s'ancrer cinq bricks élégants de la Nouvelle-Angleterre ; ils se balançaient sur les premières ondulations de la marée fuyante, agitant dans le ciel cette parure de lumière que le ciel attachait à leurs voiles à demi-déployées et à leurs réseaux de cordages. Ces oiseaux de la mer arrivés d'autres parages, et qui secouaient si gracieusement leurs ailes, s'apprêtaient à saisir une bien triste pâture. Jacques les regarda comme on regarde une guillotine.

Bientôt le cortège commença son lugubre défilé ; il venait d'atteindre les premières maisons du village ; les femmes et les petits enfants sortaient aux portes pour regarder passer ces autres malheureux qui entraient ainsi de temps à autre, de la campagne, venant, comme les flots tardifs d'un grand orage, grossir la douleur commune. Mornes, sur leurs seuils, les curieux suivaient de l'œil les nouveaux captifs, et semblaient vouloir leur communiquer, par leur regard, l'expression de leur pitié. C'est sur Jacques surtout, blessé et sanglant, que s'attachaient les yeux ; on se demandait étonné, à l'aspect de son costume, d'où pouvait venir cette étrange victime.

Après avoir franchi quelques arpents dans la rue centrale, qui pouvait avoir un mille de long, depuis le rivage jusqu'à l'église,

l'escorte s'arrêta près d'un corps de garde établi provisoirement dans une habitation privée : il s'agissait de prendre, ici, des mesures pour distribuer dans différents lieux de réclusion cette moisson de la nuit : l'église était déjà trop pleine. Jacques, en attendant que les dispositions qui le concernaient fussent arrêtées, vint s'appuyer à la clôture mitoyenne entre le corps de garde et la maison voisine, qui n'était autre que celle de la femme Piecruche, si bien connue pour sa mauvaise langue. La blessure qu'il avait reçue, quoique peu dangereuse, lui avait fait perdre beaucoup de sang ; les fatigues excessives qu'il endurait depuis quelques jours, et tous les cuisants déboires qui l'assaillaient à la fois à son retour, avaient épuisé son héroïque énergie ; il crut un instant qu'il allait chanceler et il chercha un soutien pour cacher sa faiblesse. Dans cet accablement universel, il regarda son pauvre village si désolé ; mais surtout, il fixa les croisées et la porte de cette maison qui lui avait laissé tant de promesses de félicité et devant laquelle il ne retrouvait plus que l'inutile et suprême espoir de voir apparaître à l'une de ses ouvertures la figure de Marie. La vieille demeure des Landry était, en effet, à quelques pas devant lui.

Si la vie semblait s'éteindre à toutes les extrémités de son corps, combien elle débordait de son cœur, en cet instant ! Il était secoué de ses palpitations, comme une montagne volcanisée dans ses profondeurs.

—Bientôt, pensa-t-il, nous allons être traînés devant cette porte ; elle verra, comme ces autres femmes de là-bas, passer ces gens liés ; et parmi eux, cet étranger avec des habits sauvages et du sang sur sa poitrine :... elle attachera sur moi son regard... et... peut-être ne me reconnaîtra-t-elle pas... et quand je serai passé elle aura pitié *de ces malheureux*, sans penser à moi... Mais si elle allait me deviner sous ce travertissement ignoble, sous cette figure ravagée !... si son regard en croisant le mien se voile de larmes... et si elle s'élance vers moi !... Ah ! je sens que j'oublierai tout, que tout sera pardonné !... J'ai tant besoin d'aimer quelqu'un, quelque chose, dans ce moment !... Le bonheur embellirait mon supplice, je me sentirais plus fort pour mourir ; cette mort sans résultats, cette infortune misérable, elles me laisseraient au moins une consolation : cet ange qui venait me sourire dans mes angoisses, il me regarderait encore tomber, il prierait Dieu sur la fosse où ils vont jeter mes os... Mais si Marie allait me voir passer avec indifférence, comme une connaissance oubliée !..... Ah ! mon Dieu, pardonnez-moi ces faiblesses !... Je n'ai jamais tremblé, pourtant, et je sens que je tremble jusque dans la moëlle de mes os.

Et Jacques sentait comme un incendie dans ses désirs impatients ; il hâtait le moment du départ ; ses yeux, pour ne pas perdre la minute fortunée où Marie pourrait se montrer à ses croisées, allaient de l'une à l'autre avec une persistance et une activité à briser la plus ferme prunelle. Mais cette tension du nerf optique, joint à l'effet du miroité des carreaux illuminés par le soleil, finit par donner à ses yeux l'illusion de ce qu'il désirait voir : il lui sembla que les fenêtres s'ouvraient les unes après les autres, et que la figure de sa fiancée se montrait à toutes à la fois.

Il était sous l'influence de ce charme trompeur, quand son attention fut attirée du côté de la porte voisine par un dialogue, conduit par deux timbres aigus sur un rhythme de crécelle.

— Tiens, disait le soprano le plus criard, qui n'était autre que la Piecruche, mais regarde donc là-bas, cousine, c'est ben la p'tite Landry que j'voyons venir à travers le pré de son père, avec son Anglais.....

— Mais oui, répondait la cousine, ça n'peut pas en être une autre ; il n'y a que c'te p'tite opulente qui se laisse fréquenter par ce beau coureur de filles.

— Ce n'est pourtant pas elle qui est coupable comme sa mère, qui voudrait faire la grosse dame, et nous passer sur le corps avec c't'habit rouge-là.....

— Pouah ! j'trouvions que la p'tite bellâtre tire ben son épingle du jeu... Toujours qu'il est vrai que ce n'est pas ben choisir son heure pour courailler les champs avec les militaires, pendant que son père et ses frères sont en prison, et que sa folle de mère se chagrine toute seule dans sa maison. Elle doit s'en mordre les pouces, la bonne femme. V'là c'que c'est que d'apprendre tant à lire aux filles ; de leur mettre de l'anglais à la langue... Quand on pense que le vieux LeBlanc a voulu éduquer sa nièce dans ce baringouin-là !... Non, non, tout ça, entends-tu, voisine, c'est bon pour donner de l'orgeuil aux filles ; ça leur tue le cœur ; et puis, ça permet à celles qui en ont envie d'agacer les officiers.

— D'où peut-elle venir si matin ? reprit la Piecruche... sa mère qui l'a cherchée une partie de la nuit ;... elle n'aura pas couché au logis ;... le beau George lui aura donné le couvert pour la nuit. Elle avait besoin de consolation, sans doute, la pauvrette... Ah ! ils n'iront pas en exil, ceux là ; tu verras qu'ils n'iront pas, les Landry, les LeBlanc : c'est moi qui te l'dit ! Quand on sera partis, ce sera moins honteux de se marier avec un protestant. Mais tiens !... regarde donc, voisine, comme ils se parlent tendrement ; allons

donc ! la belle lui tend la main... il la prend... c'est-il joli un peu !... ah ! pour le coup, v'là qui est plus fort !.....

Chacune de ces paroles étaient tombées comme des gouttes de ciguë dans le cœur de Jacques ; la calomnie avait pénétré dans toutes ses veines, il en était ivre. De l'endroit où il se trouvait, il n'avait pu suivre le couple tendre qui venait dans le pré des Landry ; les dépendances de la ferme interceptaient sa vue : ce n'est que lorsqu'ils furent près de la maison qu'il les aperçut ; le sentier faisait là un circuit autour des bâtiments, pour rejoindre la route publique : Marie venait de s'arrêter, et elle tendait sa main à George.... De son côté, Jacques se trouvait détaché d'une partie de ses compagnons ; il ne restait à ses mains que quelques liens. Dans son exaspération, il fit un effort gigantesque, les cordes volèrent en charpie, et il alla tomber devant sa malheureuse fiancée comme une apparition vengeresse. Il était terrible à voir ; sa blessure, que le sang coagulé avait un instant fermée, s'était rouverte, et un ruisseau fumant s'épanchait sur sa poitrine comme une lave brûlante ; sa crinière de lion battait ses épaules, les bouts de ses attaches pendaient encore à ses poignets, un feu de foudre jaillissait de ses yeux.

En le reconnaissant, Marie avait levé ses bras vers lui, mais elle ne savait plus, tant elle le voyait menaçant, si elle était devant son fiancé ou devant son juge, si elle devait implorer sa grâce, ou verser les flots d'une passion si longtemps contenue ! Elle resta fixée dans l'élan de son transport, comme une de ces navrantes figures de marbre du groupe des Niobé.

— Jacques ! mon pauvre Jacques ! répétait-elle, tremblante, éperdue, la mort sur les lèvres ; te voilà sanglant.... lié !...

Mais lui avait fait un pas en arrière devant ces bras tendrement étendus pour ceindre son cou ; et, morne, il brûlait la jeune fille de son regard. Puis, rompant tout à coup son silence :

— Vois-tu ce sang-là, dit-il d'une voix sourde, en montrant des deux mains le ruisseau rouge qui descendait sur sa tunique ; vois-tu, vois-tu.... c'était pour toi qu'il soutenait ma vie,... c'est pour toi qu'il m'a conduit jusqu'ici... c'est pour toi qu'il coule... Mais n'y touche pas... n'y touche pas, malheureuse, tu l'as oublié, tu l'as méprisé, tu l'as vendu avec ton honneur, avec l'amour des tiens, avec ton respect pour la France !... Vas, je te méprise, je te rejette.

En articulant ces dernières paroles, il saisit les deux bras défaillants de Marie, les repoussa en arrière ; et la pauvre enfant, foudroyée, s'affaissa comme une tubéreuse rompue dans toute son efflorescence embaumée. Jacques lui jeta à la face la lettre de

George ; puis, se tournant du côté de celui-ci, qui était resté pétrifié de surprise devant cette scène inattendue :

— Et vous ! monsieur George, lui cria-t-il d'une voix tonnante, séducteur de filles, bourreau de vieillards et de femmes, apprenez que c'est moi qui ai tué votre frère, et qui vais vous étrangler aussi.

En même temps, il bondit vers l'officier, les mains crispées, et il le saisit à la gorge. Mais dans ce moment, les soldats, que son évasion avaient un instant déconcertés, et qui avaient dû veiller d'abord sur le gros des prisonniers restés sans entraves, arrivèrent sur lui, l'assaillirent de coups et le terrassèrent de nouveau. Il avait, d'ailleurs, épuisé la mesure de son énergie. Il fallut presque le traîner au corps de garde.

— Mais d'où sort-il donc, ce forcené-là ? dit le chef de l'escorte en le voyant revenir ; pour cette fois, il faut l'empêcher de prendre de nouveaux ébats ; allez chercher des chaînes !

Quelque temps après, Jacques fut chargé de fers ; on lui en mit aux mains, aux pieds, au cou, et c'est dans cette toilette de galérien qu'il parcourut tout l'espace qu'il y avait à franchir pour se rendre au presbytère. Quelle route fut pour lui ce chemin joyeux et fleuri d'autrefois !... En passant devant chaque maisonnette, il nommait les habitants, les compagnons de son enfance, de ses plaisirs ; il pensait à une fête, à une rencontre, à un incident heureux, à un mariage ;.... c'était un chapelet de plaisirs qu'il répétait sur un sentier d'ignominie.

A peine fut-il rendu à la demeure de son ancien curé, qu'on le jeta dans un caveau creusé sous la cuisine, et qui n'avait qu'une seule entrée pratiquée dans le plancher supérieur et fermée par une trappe, comme la prison où Jugurtha mourut de faim, à Rome. En y tombant, Jacques disparut dans les ténèbres, la grande porte de chêne s'abattit sur sa tête, deux soldats firent un pas dessus, comme pour la sceller sous leurs pieds, et ils s'y établirent en faction.

## IX

Après la rencontre de la ferme des Landry, George rentra chez lui ; il était libre pour le reste de la journée, il sentait le besoin de s'appartenir à lui seul durant quelques heures ; la solitude lui était nécessaire pour se recueillir et mettre un peu de calme dans ses sens et ses pensées. Il n'était pas né pour vivre au milieu des larmes et pour torturer des cœurs humains. Les scènes de la veille

avaient révolté tous ses sentiments, dérouté ses meilleurs instincts ; la nuit du cimetière était passée comme une tempête capricieuse dans son âme ; si les dernières paroles de Marie y avaient fait luire un jet de douce lumière, l'apparition soudaine de l'ancien amant, du rival outragé, avait terriblement assombri le brouillard ; il ne savait plus quelle résolution prendre, où de jeter son épée aux gémonies de ce peuple victime et de s'enfuir, ou de garder encore quelqu'espoir.....

— Jacques est revenu ! Jacques est revenu ! se répétait-il souvent. Et cette figure du fiancé furieux, meurtrier de son frère, se levait toujours comme un spectre entre lui et l'image suppliante de Marie ; il en était obsédé ; il la retrouvait au bout de toutes ses pensées, partout où il portait sa vue. Mais son corps était aussi tellement harrassé par la fatigue, qu'il fut pris d'une prostration générale, sorte de somnolence morale et physique où les forces de la vie semblent retrouver l'énergie dans ses affaissements. Quand le lieutenant en sortit, il songea avec plus de suite à sa situation, et il ne la trouva pas encore tout à fait désespérée.

— Ce Jacques, en effet, est bien de retour, pensa-t il, mais le brutal ne s'est pas présenté avec des manières bien tendres ; des injures, des outrages, presque des coups, et puis cette figure de loup-garou, cela ne présage pas un bon mari. Il faut un fanatisme bien outré, une jalousie bien sauvage pour traiter ainsi sa fiancée, sans autre motif que celui de la trouver avec un autre homme, dans un temps où toute femme a besoin de secours et de pitié. Il a non-seulement brisé tout pacte avec elle, mais il a éternellement aliéné ce noble cœur, cette conscience honnête, et il ne lui reste désormais aucune chance de rapprochement, aucuns moyens d'explications. J'ai la vie de ce brigand entre mes mains : il a porté les armes contre nous, il a tué mon pauvre Charles, il n'échappera pas, sa sentence est portée ; et si Marie pouvait conserver pour cet énergumène quelque reste d'affection passée... (les femmes sont si bizarres, quelquefois ; elles pardonnent tant d'injustice à ceux qu'elles ont une fois aimé de toute la puissance de leure être !) il faudra bien qu'elle préfère sauver sa famille plutôt que de garder pour un homme infailliblement perdu, pour un mort, une parole inutile, qu'il a d'ailleurs rejetée avec mépris. Ma conduite a été plus généreuse envers elle. Voyons, étudions les circonstances, et profitons de toutes les voies que la fortune laisse ouvertes devant mon bonheur. En même temps George s'enfonça dans le fauteuil du vieux curé, voila à demi ses yeux sous leurs paupières pour mieux méditer.

Après être resté ainsi, l'esprit absorbé, durant un assez long espace de temps, il se leva brusquement en se frappant les deux mains avec un air de satisfaction, et il se rendit aux appartements de Winslow.

Il existait quelque sympathie entre le colonel et le lieutenant. Le premier appartenait à une bonne famille de la Nouvelle-Angleterre ; son éducation avait été soignée ; c'était un homme de bonne compagnie, qui se sentait naturellement plus à l'aise avec les gens bien nés. Quoiqu'il obéit rigoureusement aux ordres barbares de son gouvernement, il laissait cependant percer quelqu'hésitation ; il évitait de mettre dans ces injustes procédés à l'égard des Acadiens, ce raffinement de grossièreté qui caractérisait ceux de Murray et de Butler. George lui en savait gré, et cela lui inspirait quelque confiance.

Après une heure de conversation secrète, durant laquelle les noms du père Landry, de Jacques et de Marie furent souvent prononcés, l'officier rentra chez lui avec le même empressement, mais encore plus content de lui-même et de son colonel qu'il ne l'était avant ; et il ne pouvait s'empêcher de s'adresser quelques mots de félicitation.

— C'est bien, c'est très-bien ! Jacques expédié, le père chez lui, presque libre... à la veille du grand départ :... il faudra plus que de l'héroïsme pour y tenir !... Pour le reste, attendons à demain... *elle* sera rétablie de sa secousse de ce matin, *ils* auront joui du bonheur de revoir le vieillard ; réunis ensemble, ils pourront mieux réfléchir à l'horreur d'être séparés de nouveau... Mais commençons par leur annoncer la bonne nouvelle. Et l'officier se mit à son secrétaire pour écrire.

## X

Il y avait maintenant plus d'une longue journée que les habitants de Grand-Pré étaient enfermés dans leur église, et leurs geôliers n'avaient pas encore songé à leur procurer quelqu'aliment. La faim et la soif dévoraient ces poitrines fiévreuses, et depuis le matin on les entendait demander de la nourriture à travers les portes et les fenêtres fermées. Les femmes étaient accourues les bras remplis de toute espèce de comestibles, et elles assiégeaient le presbytère pour obtenir de les donner à leurs parents, mais personne ne semblait songer à écouter leurs prières ; personne n'en avait le temps. Quand George alla chez Winslow, il offrit de veiller

à ce que la distribution de ces provisions se fit régulièrement et sans embarras pour le service militaire, qui devenait excessif au milieu d'une population entière devenue prisonnière. Il obtint aussi que les chefs des familles iraient, les uns après les autres, passer quelques heures dans leurs maisons pour aider les femmes dans les préparatifs du départ, et pour leur adoucir les déchirements de l'adieu. Mais cette disposition, quelque peu humaine, n'eut en partie son exécution que deux ou trois jours avant l'embarquement des exilés. Il n'y eut que le père Landry et l'oncle LeBlanc qui reçurent de suite cette faveur. On en devine en partie la raison ; le vieux notaire avait une grande influence sur sa nièce, et dans l'absence de prêtre on pouvait avoir besoin du secours de sa profession.....

## XI

Le père Landry était rendu parmi les siens depuis quelques heures, et il ignorait à quel titre il jouissait de cette liberté exceptionnelle et quelle en serait la durée, quand George fit appeler dans sa chambre Pierriche, qu'il avait pris chez lui la veille, sous prétexte de le retenir à son service, mais au fond pour le conserver à la pauvre veuve, et se ménager encore le bon vouloir de cette femme qui lui avait toujours été si favorable. Au reste, s'il ne pouvait pas obtenir leur grâce, il désirait sincèrement veiller à ce que la mère ne fût pas séparée de son fils dans son exil. Lorsque le garçon fût entré, l'officier lui dit, en lui tendant une lettre :

— Tu vas porter ceci à monsieur Landry ; tu le trouveras chez lui et tu t'informeras de ma part de l'état de la famille. En passant tu iras voir ta mère, pour la consoler un peu. Tu lui donneras ceci pour moi ;—et il mit dans la main du gars quelques pièces d'or.—Dis-lui de prendre courage, que je veillerai sur elle, que ni toi ni ton frère ne seront séparés d'elle. J'ai fait donner à Janot tout ce qu'il lui faut pour ne pas souffrir. Tu l'avertiras en même temps de ne pas être effrayée, *le* 9, *à six heures du soir*, car il doit se faire une exécution sur la ferme... On y fusillera quelqu'un.....

— Dieu, mon maître ! s'écria Pierriche ; mais qui vont-ils ainsi défuntiser, monsieur George ?.....

— Le nommé Jacques Hébert.

— Quoi, lui ?... l'*ancien* de Mlle Marie, que nous croyions déjà

tout tué, qu'il ne revenait plus ; mais ça va faire une fichue peine à...—et le babillard s'arrêta pour se mordre les lèvres.—C'est lui, ce n'est pas un revenant ?... Vous êtes bien sûr, monsieur George ?

— C'est tout à fait lui, mon garçon ; il a été pris ce matin en combattant, et il s'est vanté en arrivant ici d'avoir tué mon frère, du côté des Français. C'est pour cela que le colonel, pour le punir plus sévèrement, a décidé qu'il devait expirer devant cette maison qui appartenait jadis à son père, et qui est devenue celle de sa fiancée J'aurais bien voulu épargner la vue de ce sang à ta pauvre mère et ne pas le laisser répandre sur la terre de Mlle Marie, mais je n'ai pu réussir..... Vas, mon garçon, si ta mère dit qu'elle a trop peur, tu iras rester avec elle... D'ailleurs je serai là : Winslow a voulu que ce fût ma compagnie qui fît l'exécution.

Pierriche partit comme un trait, heureux d'aller embrasser sa mère, de revoir la petite maîtresse, mais surtout, tout ébloui de la confiance que le lieutenant venait de lui témoigner ; il se croyait devenu si important, il se trouvait tellement grandi à ses propres yeux, qu'il ne savait plus marcher comme d'habitude ; il s'imaginait que tout le monde devinait, en le voyant passer, que sa tête renfermait des secrets énormes, il se sentait véritablement accablé sous le poids des confidences qu'il avait reçues, et il lui tardait de se soulager un peu ; heureusement que son maître lui en avait fourni deux excellentes occasions. Une fusillade d'homme ! c'était éblouissant à dire et plus à entendre ! Les enfants et les esprits faibles croient s'illustrer par les grandes nouvelles qu'ils publient ; ils trouvent de la satisfaction à proclamer les plus grands malheurs, même quand ils en sont frappés ; le bruit que cela fait les console du mal que cela cause. C'est là toute la gloire que poursuivent les commères, et ce qui fait une partie de la bonne fortune de nos plus estimables gazettes, (*une toute petite partie*, convenons-en avec elles.)

## XII

Quand le commissaire du lieutenant entra dans la demeure des Landry, Marie était assise dans une grande bergère qui s'élevait d'ordinaire au centre de la pièce principale de la maison comme un monument consacré aux générations passées et futures de la famille ; dans ce moment on l'avait poussée en face de la cheminée où s'engouffrait, comme dans un entonnoir renversé, la flamme d'un brasier fortement attisé. Jadis, ce spectacle eut été

réjouissant à voir ; mais l'intérieur de ce foyer était bien changé : Marie était là, immobile entre son père et sa mère qui la regardaient, courbés dans leur angoisse et leur silence ; ses pieds joints comme dans la tombe reposaient sur un trépied devant le feu ; ses deux mains tombées de chaque côté d'elle pendaient comme des grappes de raisin que le froid a touché pendant la nuit ; sa tête affaissée sur l'épaule, vivement éclairée par la lueur de l'âtre, ressortait, avec sa pâleur de perle pure, sur le cuir marron du fauteuil comme une belle figure de camée antique. De temps en temps, deux voisines qui l'avaient ramassée sur le chemin et portée chez elle, faisaient quelques frictions sur son front et sur ses bras, avec une liqueur essentielle, pour y ramener la sensibilité ; mais les mains retombaient toujours, et le front un instant relevé décrivait de nouveau sa courbe de tige fanée. Elle n'était pourtant pas évanouie, elle était abimée, anéantie. Pauvre fille, elle avait trop souffert pour la puissance de sa sensibilité ; son âme avait été soumise à tous les genres de tortures ; une furie semblait avoir pris plaisir à lacérer de ses fouets toutes les fibres de son cœur.

Depuis le matin, elle avait passé par plusieurs crises terribles où sa raison semblait devoir s'envoler pour toujours ; dans ses délires, des images hideuses avaient succédé à des visions célestes ; on aurait dit qu'elle était précipitée des régions bienheureuses dans des abîmes de douleurs. Chacun de ces tableaux déchirants, qui défilaient devant elle comme des visions d'halluciné, paraissaient laisser tomber sur son sein, en s'éloignant, un poids qui l'écrasait ; mais il s'en présentait un surtout qui faisait frissonner tous ses nerfs : on la voyait alors raidir ses membres comme pour le repousser, et dans son impuissance, ses deux mains s'attachaient à son sein et, dans un effort capable de l'ouvrir en deux lambeaux, on l'entendait s'écrier d'une voix étranglée :

— Jacques ! c'est assez... c'est trop !... tu marches sur ma gorge, je sens ton pied écraser mon cœur ! pourquoi me traiter ainsi ?... je n'ai pas mérité tant de haine, tant de mépris. Je ne suis pas une fille misérable, déshonorée, perdue !... Non, non ! je n'ai rien vendu, rien souillé de mes amours... le tien, il était encore tout dans mon cœur : et la France ! ah ! comme je l'aimais, pour toi, pour moi, parce qu'elle est belle, grande, toujours glorieuse !... Mais personne ne te l'a donc dit ;... pas un homme, pas un frère, pas un ange ?... Douce Vierge Marie, je vous avais demandé, à genoux, de lui parler de moi !... et des méchants m'ont calomniée, avilie, perdue :... vous l'avez permis !... c'est le démon qui a gagné. Et toi, Jacques, tu as pu croire que j'étais tout cela... sans foi, sans cœur,

sans vertu ; ah ! c'est trop cruel, c'est trop injuste cela !... vas-t'en ! vas-t'en ! je ne veux plus de toi... Tu me fais horreur avec ces yeux de feu, ces poings fermés, ce sang..... Du sang ! c'est vrai, il en était couvert... malheureuse que je suis !...

Et en s'affaissant peu à peu, elle murmurait encore :

— Ce beau retour !... voilà donc tout ce qu'il devait être... Je suis abandonnée... Pauvre Jacques, peut-être qu'une autre, une vraie Française, aura su soulager son exil ; je n'étais pas là, moi, pour lui dire de temps en temps : " Jacques, repose toi, tu es fatigué, tu as trop travaillé, tu as trop combattu ;... et puis, console-toi, tu auras un jour un foyer joyeux et tranquille, une autre Acadie tendrement aimée ; vas, je saurai bien te faire oublier toutes tes souffrances, tes séparations."... Et quand il était blessé, *celle-là* aura peut-être approché de son lit pour étancher son sang, pour essuyer les sueurs de son front, pour mouiller ses lèvres... c'est pour cela qu'il m'a repoussée quand j'accourais pour fermer sa blessure avec mon cœur. Je n'étais plus digne, moi, de toucher ce sang-là, et il m'a jetée à terre !... Ah !... il y a des Anglais qui sont moins barbares !...

Alors, la pauvre délaissée versait des torrents de larmes ; et c'est ce qui lui conservait la vie.

Dans ce moment elle avait du mieux : l'arrivée de son père semblait avoir opéré quelque bien ; les lueurs d'une aurore nouvelle coloraient le chaos de cette nature bouleversée. Ses yeux s'entr'ouvraient de temps en temps, et s'abaissaient sur son père avec un sourire comme en ont seuls les anges de la terre quand ils retournent au ciel, un sourire où rayonnait toute sa tendresse filiale : elle n'avait plus que cet amour-là, mais il débordait de tout celui qu'on lui avait si cruellement rejeté.

Au moment où Pierriche ouvrit la porte et présenta la lettre du lieutenant, elle fit un léger mouvement ; ses membres tremblèrent comme une feuillée de lianes quand une brise a passé dessus, et elle murmura, si bas, si bas que personne ne put l'entendre :

— Dieu ! ce n'est pas lui !...

— Une lettre de monsieur George ?... dit avec empressement la mère Landry.

— Oui, madame, répondit le garçon : c'est, comme je le pense bien, pour à savoir des nouvelles de votre santé ; car il m'avait l'air d'en avoir grande envie, le maître.

— Comment, le maître ? dit le père Landry, est-ce que tu restes chez lui ?...

— Mais oui, il m'a pris hier, me disant, comme ça, que c'était

pour me garder à ma mère ; il m'a soufflé ça à l'oreille, comme par manière de secret ; aussi je ne le répète à personne ; ah ! oui dâ ! Je crois bien que vous, monsieur Landry, avec l'oncle LeBlanc et moi, nous sommes les seuls vieux au-dessus de dix-ans, qui ayons la permission de ne pas être prisonniers.

— Tu crois, Pierriche ?....

— Ah ! oui dâ ! Monsieur George me l'a bien dit... je pense qu'il me l'a dit....je suis presque sûr qu'il me l'a dit (toujours en secret) ! Il m'a dit aussi qu'il essaierait de me sauver de l'exil, avec ma pauvre maman et Janot par dessus le marché, de même que toute notre famille. Ah, pour ça je l'ai entendu de mes deux oreilles. En même temps, il m'a poussé dans la main ces six belles pièces que voilà, par manière de consolation pour ma mère.—Et le garçon étala aux rayons de la cheminée son brillant trésor.—Ah ! s'ils étaient tous comme celui-là, il n'y aurait pas tant de gens en larmes à Grand-Pré, aujourd'hui !

Pierriche allait continuer, mais la mère Landry lui fit signe de retenir un instant son caquet; elle venait d'enfourcher sur son nez une immense paire de bésicles qui brillaient devant la flamme comme des œils-de-bœuf de cathédrale au soleil couchant, et elle se mit à épeler la lettre du lieutenant. La mère n'était pas très-versée dans les difficultés de l'écriture à la main ; les ratures la mettaient aux abois, et la note du lieutenant, écrite sous l'empire de l'excitation, en renfermait quelques unes : c'était Marie ou P'tit Toine qui se chargeaient d'ordinaire de griffonner ou de débrouiller la correspondance de la famille ; et comme, dans ce moment, ni l'un ni l'autre ne pouvait agir, et que la maman d'ailleurs brûlait de connaître le contenu de la lettre, elle s'y aventura résolument. Elle prit d'abord un ton uniforme et continu, comme la chanson d'un vent de cheminée, passant par-dessus les points là où la ligne se déroulait lucide, et s'arrêtant juste au milieu d'une période quand se présentaient des mots revèches, biffés ou accolés comme des jumeaux sous une même rature, ce qui produisait souvent le sens le plus burlesque. Voici cette lecture :

" *Mon... si... eur, Dans votre douleur j'ai la consolation de vous apprendre que... que... que je pue... que je pue... que je pue.*"

— Allons, dit le père, ça ne peut pas être ça.

La femme fit une pose, consolida sa verrerie, tourna le papier du côté du feu, fit un grand salut, avec mine d'avaler quelque chose de très-difficile, et reprit : " *que j'ai pu obtenir de notre... de notre c, o, co... c, o, co... de notre coco, que j'ai pu obtenir de notre coco.*"

— Mais pauvre femme, interrompit encore le bonhomme, tu n'y es pas, ça doit être *colo... nel.*

— Ah ! oui, je crois qu'il y a une *l* ; c'est que, voyez-vous, il y a là une pataraphe qui a coupé l'*l* et la queue de *colonel*, et ça fait *coco.*

— Allons, tâche de continuer.

— " *Que j'ai pu obtenir de notre colonel que vous resteriez libre, sous ma res... pon... sa...bi... li... té, sous ma responsabilité, jusqu'au moment du départ des bais... des bestiaux... des vessies, des vais...*

— Des vaisseaux ! murmura le père Landry impatienté.

Il passa dans ce moment un léger sourire sur la figure de Marie, qui fut immédiatement suivi d'une première nuance d'incarnat.

Sa mère continua : " *C'est tout ce que j'ai pu, pour vous, aujourd'hui : peut-être que si j'étais dans d'autres conditions, il me serait permis d'espérer davantage, mais il faudrait pour cela l'inter... ven... tion de la Providence et des actes qui ne dépendent pas de ma seule volonté. Je prie et je désire de toute l'ardeur de mon... de mon c... o... e.... u... r, ....de toute l'ardeur de mon* TIEUR *que ces choses s'accomplissent.*"

Ici la lectrice prit cinq minutes de repos ; elle était épuisée d'avoir franchi sans obstacle un si long passage. Elle alla donc prendre un plein gobelet d'eau fraîche, cette ressource providentielle de tout orateur échoué dans le désert de ses idées ; après quoi, ayant retrouvé sa tonique, elle reprit sur le même air : " *Je n'ai dans ce moment qu'une pen... qu'une panse... qu'une seule panse*"...

Jusqu'ici, Pierriche avait réussi, quoiqu'avec peine, à brider son hilarité, naturellement impertinente, comme d'ordinaire à cet âge. Mais il avait fallu, pour lui en imposer, la gravité des circonstances, le triste état de Marie, l'âge vénérable de la lectrice, et avec cela la pression de ses deux mains qu'il tenait serrées sur sa bouche par un effort désespéré. Mais quand il vit arriver, à la suite des autres *qui pro quo*, la *panse* de son maître, il perdit tout frein, jeta ses deux bras autour de son ventre comme pour l'empêcher d'éclater, et il partit d'un de ces éclats de gaieté qui ne se terminent que par les larmes ou la colique. Tout le monde en fut atteint ; ce fut une explosion générale, et comme on n'est jamais mieux disposé à rire que lorsqu'on a beaucoup pleuré, chacun sentit son cœur se dilater.

Marie, que les bonnes nouvelles annoncées par le lieutenant avaient ranimée quelque peu, fut prise d'une révolution nerveuse mêlée de saillies joyeuses et de sanglots qui dura longtemps et eut sur elle un effet inespéré. Car cette crise, dans l'état où la jeune fille se trouvait déjà, aurait pu devenir fatale ;

mais elle la sauva. Sa pauvre mère, qui aurait pu se trouver froissée de l'impitoyable accueil fait à ses débuts, était toute heureuse du résultat qu'ils avaient eu pour son enfant, et elle était prête à recommencer la dose ; mais Marie lui épargna ce soin délicat, en la priant de lui passer la lettre, lui faisant signe, en même temps, de s'approcher bien près d'elle, pour qu'elle pût se faire entendre.

Alors elle recommença la lecture de la précieuse épitre que sa mère avait trop agréablement variée pour ne pas en altérer un peu le sens et l'effet : la voici intégralement :

" Monsieur, dans votre douleur, j'ai la consolation de vous apprendre que j'ai pu obtenir de notre colonel que vous resteriez libre dans votre famille, sous ma responsabilité, jusqu'au moment du départ des vaisseaux. C'est tout ce que j'ai pu pour vous aujourd'hui ; peut-être que si j'étais dans d'autres conditions, il me serait permis d'espérer davantage, mais il faudrait pour cela l'intervention de la Providence, *et des actes qui ne dépendent pas de ma seule volonté* : je prie et je désire de toute l'ardeur de mon cœur que ces choses s'accomplissent... Je n'ai dans ce moment qu'une pensée, qu'une seule préoccupation, c'est d'alléger vos maux. Ma position est bien précaire, mon action est fort restreinte ; mais s'il est quelque bien, quelque grâce que je puisse obtenir pour vous, faites-les moi dire par Pierriche. Veuillez aussi m'apprendre l'état où vous vous trouvez tous.

" Votre ami dévoué et respectueux,

" GEORGE GORDON."

A ces derniers mots, Marie laissa tomber le papier, et elle sentit de nouveau le tremblement de la feuillée de liane courrir sur ses membres ; mais un effort de sa volonté y ramena bien vite le calme ; elle étendit ses deux bras autour du cou de son père et de sa mère, et attirant leur tête sur son sein, elle leur dit en touchant leur front de ses lèvres :

—Que Dieu le bénisse, il a eu pitié de vous, au moins, cet ennemi-là ; il est bon, Monsieur George, n'est-ce pas, père ?...

Le père fit un léger signe de tête, mais ne répondit pas.

Pierriche, impatient de voir que personne n'articulait une syllabe après une pareille lecture, se hâta de s'écrier :

—Je vous l'avais bien dit qu'il voulait vous sauver tous !

Puis s'approchant de sa petite maîtresse les mains jointes, avec un air d'adoration :—Mon Jésus, Mamselle ! ajouta-t-il, que ça me donne du contentement de vous voir sourire ainsi de la façon d'autrefois ; c'est toujours comme ça que je vous voyais, moi ! avec ça, seule-

ment que vous étiez plus colorée. Monsieur George va se ravigoter aussi, quand je vais lui dire comment vous vous sentez. Je vous assure qu'il faisait une furieuse lippe quand je l'ai quitté, et que ça lui démangeait le cœur tout autant qu'à moi d'avoir de vos nouvelles ! N'est-ce pas que je lui dirai que vous êtes bien ?

— Oui, mon Pierriche.

— Que vous êtes bien heureuse de ce qu'il fait pour vous ?

— Mais oui, mon garçon.

— Que vous voulez bien être sauvée, s'il peut le faire et si c'est son envie, à lui ?... N'est-ce pas que vous viendrez encore à la ferme, tous les soirs ?... Ah ! c'était trop dur, l'idée de quitter tout ça à l'abandon, moi qui ai tant soigné toutes ces pauvres bêtes !.... Ma chère Rougette ! si vous saviez comme ça me crevait le cœur de lui dire adieu !... Tenez, tout à l'heure, après avoir embrassé not' vieille mère, je n'ai pas pu m'empêcher d'aller à l'étable... et je l'ai embrassée aussi, ma Rougette, elle et son veau, sur les deux joues. Voyez-vous, Mamselle Marie, si ça vous plaisait de rester, j'en aurais encore plus de soin. Et vos poules !... qui vous ont fait vendre tant d'œufs à M. George ; je vous promets qu'elles pondraient... qu'elles pondraient... qu'elles pondraient !...—et Pierriche étendait les bras comme s'il eût eu des œufs à brassée, et ses larmes inondaient son visage.—N'est-ce pas, maîtresse, que je lui dirai tout ça, à Monsieur George ?

— Pas tout, Pierriche, pas tout ; mais tu lui diras qu'il a tant de titres à notre reconnaissance, que nous ne pourrons jamais assez le remercier, et que nous prierons Dieu pour qu'il lui rende le prix de ses bienfaits.

— Rien que ça ?

— Oui, Pierriche.

— Et vous, Monsieur Landry, dit le garçon en regardant le vieillard avec une expression de bienfaiteur modeste, vous auriez-t-il quelques services à demander, pour faire plaisir à not' maître ?

—Non, mon homme, aucun autre pour le moment ; tu remercieras M. le lieutenant comme te l'a dit Marie ; vas.

Aussitôt Pierriche s'achemina vers la porte ; il se faisait tard. En s'éloignant, le garçon tournait et retournait son feutre, se grattait le front, regardait en arrière, comme un homme qui n'est pas tout à fait satisfait de sa mission. Il n'avait pas parlé de Jacques, et ça lui démangeait violemment la langue, comme il aurait dit lui-même.

Marie lui avait paru si faible qu'il avait senti son indiscrétion naturelle liée par sa pitié pour sa jeune maîtresse. Mais il lui en

coûtait de s'éloigner sans jeter son secret dans quelque coin de la maison ; son embarras fut bientôt compris. Le Créateur a donné à certaines femmes un flair exquis et tout spécial pour saisir les secrets ; elles savent où ils gisent, quand ils partent, où ils s'arrêtent ; elles les suivent à la piste comme le lévrier suit le chevreuil.

Les deux voisines, qui n'avaient plus de soins à donner à la maison, firent mine de profiter de la porte ouverte pour s'esquiver avec le commissionnaire. A peine eurent-elles franchi le seuil, qu'elles saisirent l'enfant au collet et l'accrochant à leurs bras, elles débutèrent toutes deux en même temps, comme un orchestre qui frappe le premier accord d'une symphonie qu'il va jouer :

— Mais où cours-tu, P'tit-Pierre ? Attends nous donc un peu, nous avons peur des soldats !

— Moi étout, mesdames.

— Et puis, P'tit-Pierre, il y a quelqu'chose qui te tourmente encore, il y a du mystère dans ta caboche ; hein, sournois, t'as pas tout dit, n'est-ce pas, p'tit finaud, que tu n'as pas tout dit ? Quand on est, comme toi, dans la manche du lieutenant et d' l'état-major, on doit savoir bien des choses... Parions qu'ils t'ont dit qu'ils te feraient un officier ?....

— Pas si dru que ça ; et puis, c'est que je dirais nanni ! Pierriche Trahan ne tient pas à ce métier-là... Mais tout de même j'ai mes secrets.

— Des secrets !..... des secrets ! s'écrièrent les deux femmes en l'arrêtant tout court et en étendant vers lui leur quatre oreilles, qui représentaient en ce moment une puissance acoustique égale à quatre cents timpans de la plus fine trempe. Des secrets !—Et un silence solennel s'établit sous ces deux câlines qui couvaient le jeune homme de leurs immenses passes en se rejoignant presque par-dessus sa tête.

— Oui, des secrets, reprit Pierriche ; mais je crois que je peux bien vous les faufiler sous bonnet, en cachette ; mais vous n'en soufflerez miette avant que ça court un peu, toujours ; on m'appellerait babillard...

— Parole de voisine, P'tit-Pierre !...

— Eh bien ! il paraît que Jacques Hébert, qui est revenu... (ah, ca ! vous n'en soufflerez pas un brin !) vous savez bien, le Jacques, le garçon du bonhomme Hébert qui sont ceux qui nous ont mérité tout c'te persécution... s'ils s'étaient tenus tranquilles, aussi, les enragés ; ils bavardaient toujours contre les Anglais... et il fallait que cet autre vint, à présent, tout gâter, faire le sabat... battre Mamselle Marie, étrangler M. George !... Ah ! mais...

— Eh bien ! quoi, mais ?...

— Eh bien ! c'est lui qui est arrivé et qui a tué le frère de not' lieutenant ! Je l'ai vu, moi.

— En v'la un secret, une nouvelle ! C'est-ti tout ce que tu sais, ça ? Mais t'es bête, P'tit-Pierre ; j'y étions, j'avons tout vu, tout entendu ; c'est nous qui avions ramassé Mamselle Marie ; je l'savions ben avant toi.

— Mais c'est pas fini ; c'est que j'étais pour vous dire qu'il en avait tué bien d'autres ; et ça ne leur a pas fait plaisir, comme de juste ; c'est pourquoi le Jacques va s'en repentir... Il ne s'en repentira pas, parce qu'il va se faire fusiller.

— Fusiller !...

— Oui, fusiller, le 9, à neuf heures du soir ; et pour que ça lui fasse plus de chagrin, que ça lui donne plus de contrition d'avoir tué des Anglais, ils vont le faire mourir devant l'ancienne maison de son père..... L'avez-vous bien vu ?... en a-t-il un air de sauvage !... Mais il faut que je me hâte ; j'étais si fort pressé de venir ici que j'ai oublié de dire à c'te pauvre mère de n'pas avoir peur ; elle craint tant les fusils et les soldats, à présent. M. George m'a dit pourtant qu'il y serait, pour commander la fusillade ; mais ça n'fait rien... elle aura peur. Bonsoir ! — Et sans attendre d'autres questions, le garçon disparut dans la direction de la ferme de Marie.

A peine la poussière de ses pas était-elle retombée sur la terre qu'une des femmes se répandait déjà dans le voisinage, semant partout sa nouvelle sinistre ; l'autre était rentrée chez les Landry pour leur apprendre discrètement un événement qui devait les intéresser si fort.

Mais Marie venait de s'assoupir doucement dans les bras de la bergère séculaire ; le père et la mère préludaient tous deux à un faible repas qu'ils tenaient sur leurs genoux, au coin du feu. Ils regardaient toujours leur fille, leur amour, leur adoration ; ils tremblaient qu'un souffle ne l'éveillât. La commère fut invitée à prendre un morceau, ce qui lui permit d'attendre une occasion favorable de déposer dans l'intimité sa petite moisson de nouveautés.

Il est probable qu'elle attendit longtemps, car elle ne rentra chez elle que fort tard ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle se sentit alors le cœur soulagé et que peu d'instants après, il était bruit par tout le bourg que Jacques avait mangé cent Anglais, au moins, depuis son départ, et que le diable avait dû le soigner puisqu'il n'était pas mort empoisonné : car c'était alors un préjugé universellement répandu que ceux qui mangeaient de la chaire humaine

devaient en mourir. La rumeur que le père Landry avait donné sa fille au lieutenant pour échapper au malheur commun, prit aussi une telle consistance que personne n'en douta davantage ; et il est aussi certain que Marie ne rentra pas dans sa chambre sans avoir entendu la révélation des secrets de la voisine. Sa mère tenait trop à lui faire comprendre l'inutilité du retour de Jacques sur ses destinées futures, pour ne pas la prévenir du sort de son cruel fiancé. Elle pensait qu'après le coup terrible qu'il avait porté à sa fille, la nouvelle de cette exécution ne pouvait pas lui causer plus de mal. Quoiqu'il en soit, elle reçut cette confidence, qu'elle pressentait d'ailleurs, sans désespoir apparent : soit qu'elle fit un effort suprême pour cacher son émotion à ses parents, soit qu'il y eut chez elle impossibilité de souffrir davantage, on ne vit sur sa figure qu'une contraction fugitive.

## XII

Marie n'avait jamais parlé à ses parents de la lettre qu'elle avait reçue de George, par laquelle le lieutenant sollicitait sa main.

On se rappelle qu'elle l'avait reçue quelques jours seulement avant la proclamation de Winslow, et que George l'avait écrite au milieu d'une grande agitation, à la suite d'une réunion du conseil militaire qui avait décidé du sort des Acadiens. Son premier mouvement en la lisant avait été d'y répondre de suite, et de repousser une proposition incompatible avec ses inclinations, ses sentiments et ses liaisons précédentes ; elle aurait voulu ne laisser à l'officier aucun instant d'espoir. Mais en relisant cette lettre, elle se ravisa ; elle lui parut d'abord un peu prématurée de la part d'un homme d'esprit et d'expérience.

— Il me semble, pensa-t-elle en rougissant beaucoup, que je ne lui ai pas encore donné le droit de mettre les bancs à l'église... Quelle hâte, quelle impatience inexplicable ! Je ne suis pas assaillie par les prétendants... il y a longtemps que je les éloigne avec la chère ombre de Jacques, et celui-ci n'a pas fait dire au lieutenant qu'il était près de son retour ; j'espère que j'en saurai quelque chose avant les Anglais ; pauvre Jacques !... Et puis que veulent dire ces phrases qui ont la prétention d'expliquer la précocité de cette demande et qui n'éclaircissent rien... au contraire... ? Que signifient cette empreinte de sentiments agités, cette couleur vague de mystère que revêtent ces trois petites pages ?... Tout cela me

fait bien l'effet d'une énigme que je serais fort aise de méditer quelque peu, dans le secret. Ce monsieur-là a des côtés inconnus, une histoire accidentée, paraît-il..... J'aurai peut-être avec ceci l'occasion de désenchanter ma bonne mère...

Marie ne répondit donc pas à l'officier. Quelques jours après vint la proclamation et la fête de sa *grosse gerbe*, qui ajoutèrent à ses impressions les nuages sombres de ses pressentiments. Enfin la terrible catastrophe apporta ses affreuses révélations ; l'entrevue fortuite qu'elle eut avec George la surprit au milieu de l'accablement de son malheur ; les nobles paroles de l'officier, sa conduite généreuse, le caractère de sincérité de ses sentiments eurent un effet puissant sur son âme atterrée. Dans l'écroulement soudain de tous les bonheurs de la vie, dans l'horreur que cause à une âme belle et tendre l'assaut des injustices et des perversités humaines, l'apparition d'un être bienveillant, juste et protecteur, en impose involontairement au cœur : Marie n'eut donc pas la force de repousser immédiatement cette main qui ne s'offrait pas seulement à elle, mais qui pouvait arracher ses parents à une longue suite de tortures ; et malgré que cette alliance répugnât tout autant à son amour, elle crut un instant pouvoir la subir, si ses parents voulaient y donner leur assentiment. Les événements de la journée ne lui permirent pas de leur exposer ses intentions ni même de réfléchir à l'acte important qu'elle s'apprêtait à consommer. Ce n'est que lorsqu'elle se fût retirée dans sa chambre que son esprit se concentra tout entier sur le triste problème que lui présentait sa situation. Elle avait retrouvé de la force dans le repos et dans les embrassements de ses parents, elle put mesurer son courage et calculer ce qui lui restait de bonheur dans la vie.

En se retrouvant dans le petit sanctuaire qu'elle n'avait jamais deserté qu'un soir, celui de la veille, et où elle avait consacré les souvenirs de ses dix-huit beaux printemps, elle jeta un coup d'œil sur toutes ces petites reliques d'affection qu'une enfant naïve et tendre suspend autour du berceau de ses plus jolis rêves, et elle s'aperçut que la lampe qui brûlait d'ordinaire devant son image de Notre-Dame Auxilliatrice s'était éteinte : cela n'était pas arrivé depuis cinq ans... Durant la journée, personne n'avait songé à mettre de l'huile dans le petit godet de verre.

— C'est vrai, dit-elle en la regardant, *il* est revenu, *il* est revenu !... et la Madonne a laissé mourir la veilleuse !... elle m'a exaucée !... je n'avais demandé que *son* retour !...

Et Marie s'asseya sur l'unique dégré de son humble oratoire pour penser et pour prier.

Elle resta longtemps dans cette posture de la Vierge au Calvaire, pleurant doucement, mais avec une expression de résignation sublime ; elle balbutiait quelquefois des phrases entrecoupées ; sa respiration se précipitait davantage, des paroles plus ardentes brûlaient encore ses lèvres, mais la passion était enchaînée, elle ne pouvait plus jaillir de son sein par torrents débordés ; cette âme pure avait regardé son Dieu crucifié, et elle lui avait dit :

— Mon Dieu ! je boirai mon calice, j'accepterai mon ignominie, je gravirai mon calvaire, mais vous me soutiendrez ; il me faudra votre main ; il me faudra de votre amour plein mon cœur... Ah ! faites que j'aime cet homme comme je le respecte, comme je l'estime, comme le mérite son noble dévouement. Il n'y a que vous qui puissiez briser l'éternité d'un sentiment, changer les voies d'un pauvre cœur. Ne permettez pas que je devienne jamais une méchante épouse... Ah ! j'avais aspiré à trop de bonheur dans ma vie de femme ;... j'avais rêvé le ciel dans les liens de la terre !... Faites que je perde la mémoire du passé,... que j'oublie les horreurs qui m'entourent... Mon Dieu ! mon Dieu ! si je méritais un miracle, je vous demanderais de sauver mes parents sans mon sacrifice, mais ce serait une prière lâche ; sauvez-les ! sauvez-les, à quelque prix que ce soit, pourvu que ma vie puisse payer leur salut, pourvu que ce salut soit aussi leur bonheur !..... Et faites miséricorde à Jacques !...je lui pardonne son injustice, sa cruauté... Il m'a tout rendu, serment, liberté ; il m'a rapporté de la haine à la place de son amour ; il m'aurait arraché le mien de mon cœur s'il eut pu ; il ne me laisse que le martyre de son souvenir, que le désespoir de son injustice qu'il emportera dans sa tombe... Mon Dieu ! j'endurerai tout mon supplice, mais vous veillerez sur sa mort ; qu'il ne croye pas jusqu'à son dernier soupir que j'étais une femme infâme !...

La chandelle qui éclairait seule la petite chambre s'abaissait, s'abaissait toujours ; la mèche allongée et toute couverte de noirs champignons ne répandait plus qu'une lueur sinistre. Marie s'en aperçut tout à coup et eut peur ; elle se hâta de rogner le mouchon, et, jugeant qu'il devait être fort tard, elle se leva pour se mettre au lit.

En passant devant sa croisée dont les volets étaient restés entreouverts, elle crut entendre les vitres résonner, comme si quelqu'un les avait frappées légèrement du dehors. Elle s'arrêta aussitôt avec effroi ; le même bruit se répéta de suite, mais plus accentué.

— Il y a là quelqu'un, dit Marie glacée... quelqu'un qui me re-

garde, qui m'épie... à cette heure avancée, dans cette nuit solitaire, dans ce village où il n'y a plus un seul homme ami qui soit libre !...

A peine eut-elle balbutié ces paroles, qu'une figure dépassa à moitié le bas de la fenêtre et se colla sur les carreaux, et elle entendit son nom discrètement articulé.

— Marie, Marie, c'est moi...

Elle allait crier, fuir, quand elle reconnut P'tit-Toine, le peureux P'tit-Toine, qui, en s'accrochant des pieds et des mains dans les chanfrins des vieilles pièces du solage, était enfin parvenu à une hauteur que sa taille ne lui permettait pas d'atteindre sans échelle, et il répétait, soupçonnant la terreur de sa sœur :

— C'est moi P'tit-Toine, ton frère.

Lui ouvrir, le hisser par les bras dans sa chambre et l'embrasser à cent reprises, fut pour Marie la besogne d'un instant. En tombant sur le plancher P'tit-Toine s'écria, sans voix, tout haletant :

— Pauvre p'tite sœur, je ne suis donc pas mort ! et toi non plus... et les autres ?

— Les autres non plus, p'tit frère... Mais d'où viens-tu ? d'où t'es tu échappé ?... tu n'étais donc pas prisonnier avec les autres ?...

— Je n'en sais rien d'où je viens ;...du bout du monde ! de l'autre côté de la mer !... J'ai vu Jacques... des sauvages ;... ils ont tiré sur nous... j'ai cru qu'ils m'avaient tué ; mais non !... Après, je n'ai retrouvé ni André, ni Jacques, ni son Micmac, rien que mon chemin, et je suis revenu à travers les bois, de nuit ; j'ai vu ta petite lumière, c'est ce qui m'a fait penser que tu devais être dans ta chambre, peut-être Jacques aussi ;... et ça m'a donné du courage pour arriver, pour frapper... Tu as eu bien peur, hein, pauvre sœur ; mais tiens, j'ai eu plus peur encore ; et j'ai faim, p'tite Marie, je meurs de faim !...

—Tu as vu Jacques, toi ?... des sauvages ?... tu étais avec André ?... tu as traversé la mer ?... mais explique-toi, explique-toi !...

— Oui, oui, je l'ai vu.

—Mais où l'as-tu vu ? comment l'as-tu rencontré ?... Il n'était donc pas encore prisonnier ? Tu lui a donc parlé ? Ah ! dis-moi vite, p'tit frère, ce qu'il ta raconté ; dis-moi tout, tout !

Et Marie embrassait encore son frère.

— Eh bien ! je l'ai vu là-bas... reprit P'tit-Toine, à moitié étouffé dans les bras de sa sœur ; nous allions le chercher et il venait nous chercher aussi ; nous lui avons parlé de toi, de ta petite maison, de tes troupeaux, de tes économies, de tes grosses ventes à monsieur George... mais j'ai faim...

— Oui, mais paraissait-il heureux... content, gai? parlait-il de moi ?

— Dam, il riait, il pleurait, il disait des choses en l'air comme tous ceux qui reviennent au pays, pour y retrouver une jolie fille, qui les attend en larmoyant beaucoup trop, avec des beaux yeux comme ceux-là ;... mais j'ai faim !...

— Tu es bien sûr, frère, tu ne te trompes pas, il n'était pas inquiet... triste ?...

— Peut-être un peu, de temps en temps, à la fin de la veillée, quand il parlait des Anglais... (il ne les aime pas, Marie, nos Anglais). Durant la nuit, je crois qu'il n'a pas dormi : je couchais près de lui, et je ne dormais pas non plus, mais je faisais le mort, tant j'avais de frayeur de son sauvage ; je le vis donc se lever, s'approcher près du feu et lire une lettre ; .... et ça m'a semblé lui donner une diable d'humeur ; il fit bien du mouvement, réveilla le Micmac et nous força tous de nous remettre en route. Mais, petite Marie, j'ai faim ! j'ai faim ! j'ai faim ! Si tu veux que je parle, donne-moi d'abord de quoi me faire vivre quelques instants, j'écrase... j'expire... je suis mort !

En effet, le pauvre enfant était rendu, il chancelait, et c'était avec effort qu'il avait pu jeter pêle-mêle ces quelques phrases. Malgré qu'elles fussent pour sa sœur autant d'énigmes dont elle brûlait de connaître le sens, elle ne put pas résister davantage à sa prière, et elle alla lui chercher de suite quelque chose à gruger, en lui faisant signe du doigt de rester bien tranquille dans sa chambre.

En entendant parler de lettre, Marie avait tressailli, son front s'était ridé ; elle avait s'emblé chercher dans sa mémoire les traces d'un souvenir perdu ; mais le besoin pressant de son frère ne lui permit pas de s'arrêter pour le moment à de plus longues réflexions. Elle courut recueillir dans les buffets ce qu'elle crut le plus convenable à l'appétit de Ptit-Toine, et elle revint aussitôt, les bras chargés, s'assoir devant lui.

Le pauvre garçon ne se fit pas longtemps prier pour se servir... il usa de ses deux mains, comprenant sans peine, après la rude expérience qu'il venait de faire de la vie des bois, le sans-gêne de Wagontaga.

Sa sœur le regarda durant un instant avec satisfaction, lui laissant le loisir de se réconforter un peu avant de l'accabler de nouveau de ses questions ; puis elle voulut se faire raconter minutieusement le voyage des deux frères et tout le récit de Jacques ; insistant pour connaître jusqu'aux moindres nuances de cette narration, les réflexions isolées de son fiancé, jusqu'aux altéra-

tions de sa figure. On conçoit que cette conversation dut les retenir longtemps. Marie y mit un intérêt fiévreux ; elle revint souvent sur certains détails, surtout sur celui de la lettre, qui l'intriguait plus que tout autre. De son côté elle informa Ptit-Toine de tout ce qui s'était passé à Grand-Pré depuis son départ.

Les premières teintes de l'aube étaient prêtes d'apparaître, que ce dialogue se poursuivait avec la même activité. Mais le temps était venu de l'interrompre ; Ptit-Toine ne pouvait rester davantage dans la maison paternelle, sans courir le danger d'être arrêté..... Il ne tenait pas à s'éloigner ; pour une bonne nuit passée sous son toit, il aurait bien volontiers sacrifié sa liberté du lendemain ; une liberté sans ses parents ne lui souriait guère. Mais Marie insista sur la nécessité de son départ, lui disant qu'il fallait aller à la recherche d'André lui porter quelques provisions et le prévenir des dangers qui l'attendaient à son retour. Le jeune homme comprit son devoir et se disposa à repartir. Sa sœur alla quérir un sac, le remplit de nourriture et le lui mit sur les épaules ; après quoi, elle lui donna la main pour le congédier de force ; car le pauvre enfant sentait son cœur défaillir en s'acheminant vers la porte de la maison.... Quand il passa devant la chambre des vieillards, ses pas s'arrêtèrent malgré les efforts de celle qui l'entraînait, et il murmurait à l'oreille de Marie :

— Partir sans les embrasser !...

— Non, vite, vite ! sauve-toi ! il est tard !... Et puis, laisse-les reposer encore une fois, là ; ils n'ont pas fermé l'œil depuis deux jours, et c'est sans doute la dernière nuit qu'ils dormiront ensemble sous ce toit ; peut-être font-ils un dernier songe d'espérance !...

— Et moi, reprit Toinon résistant toujours, je ne les reverrai peut-être jamais !...Marie, laisse-moi les regarder encore une fois.... tiens, j'irai si doucement... je me contiendrai.

— Tu les embrasseras, malheureux !

— Non, Marie, je ne les embrasserai pas, je te le jure ; je n'embrasserai que toi, bonne petite sœur, que toi seule !...

En articulant ces mots, il entraîna Marie vers la porte de ses parents, l'ouvrit comme eut fait un voleur, et, s'approchant du lit où dormait son père et sa mère, il s'arrêta quelque temps à les contempler. La sérénité d'un ciel pur régnait au front de sa mère, mais deux sillons orageux séparaient les sourcils de son père ; il les fit apercevoir à sa sœur qui le retenait toujours par la main, et il lui dit à l'oreille :

— Il n'y a pas de rêve d'espérance là, Marie !...

P'tit-Toine essuya alors les grosses larmes qui commençaient à

l'aveugler, et pour tenir parole à Marie, il lui tendit les bras, et tenant toujours les yeux fixés vers le lit vénéré, il n'embrassa qu'elle seule... Mais on aurait dit que dans cette étreinte suprême, il serrait tout ce qu'il aimait au monde.

Après ce moment de pieuse consolation, où cet enfant avait paru respirer l'amour et la bénédiction de ses parents, il sortit de cette chambre, quitta les bras de sa sœur et le seuil de sa maison.

La fiancée, retirée de nouveau chez elle, se hâta d'allumer la lampe suspendue devant sa madone et s'apprêta de suite à se mettre au lit. En délaçant le corsage de sa robe, un vieux papier glissa dans les plis de sa jupe ; mais elle ne s'en aperçut pas, tant elle s'empressait de chercher un repos qui lui était bien nécessaire. Il ne se fit pas attendre longtemps : pendant qu'elle regardait les vacillements de la veilleuse ravivée et que ses mains se tenaient jointes sur son cœur comme pour formuler une prière muette, ses beaux cils noirs descendirent comme un voile de deuil sur son regard attristé ; il ne resta plus sur sa figure que les traces vagues d'une grande douleur assoupie.

## XIII

Dix heures venaient de sonner dans le silence et la tristesse de la vieille maison blanche. Le père Landry, sa femme et leur fille s'occupaient à sortir des armoires et à détacher de diverses parties de la maison le linge, les habits et tous ces effets d'usage continuel qu'il faut prendre quand on part pour un long voyage dans des régions inconnues. Un sentiment profond de découragement se manifestait dans leur démarche ; la tristesse dominait surtout les deux femmes : elles étaient indécises, distraites, aveugles. On voyait seulement que Marie faisait de grands efforts pour garder les apparences du courage et soutenir celui de ses vieux parents ; mais son trouble la trahissait souvent, elle venait les bras chargés de choses inutiles et s'en retournait quelquefois avec les nécessaires.

— Allons, disait le père, qui liait les paquets, ayons plus de force, ne nous troublons pas ; ma pauvre enfant, ne prend que les choses les plus urgentes ; les maîtres ne se chargeront probablement pas d'un gros bagage ; ils tiennent plus à exporter nos corps que notre marchandise.

—Oui, répondait sa fille, mais prenez toujours ces bonnes flanelles et ces couvertures ; on ne peut pas en avoir trop ; c'est bientôt

l'hiver, vous pourriez être malade et nous coucherons peut-être dehors... Et puis, père, vous êtes vieux, vous ; ils auront bien un peu pitié d'un vieillard ?... — Le père secouait la tête et prenait. —Ajoutez donc cette autre casaque, continuait Marie, et ces deux juste-au-corps, et ce frac, et ces vestes, et ces *mitasses*, et ceci.... Mettez, mettez toujours, le voyage sera long, et nous ne pourrons pas coudre de sitôt, peut-être...

— Mais pour toi, ma Marie, tu ne m'apportes rien ?

— Oh ! soyez tranquille, je ferai bien mon petit paquet ; je le mettrai avec celui de ma mère ;— et elle jetait parmi les habits de celle-ci tout ce qu'elle croyait devoir être utile à la bonne femme, mais rien ne tombait pour elle-même.

Une fois, son père la vit venir avec une brassée prise tout d'une pièce dans la lingerie ; le morceau semblait enveloppé depuis longtemps ; Marie le laisse tomber près du vieillard et allait repartir sans trop savoir ce qu'elle venait de faire, quand le père l'arrêta :

— Mais où veux-tu que je te place ceci, pauvre enfant ? C'est bien gros ! Qu'est-ce qu'il y a là dedans ?...

— Tiens, comme je suis folle !... Mais je ne sais plus ce qu'il y a là dedans.. ; c'était parmi d'autres paquets semblables.—Là dessus, elle fit partir les attaches et il jaillit de l'enveloppe, trop tendue, un nuage de blancs et légers tissus, au milieu duquel reposait, comme une couvée de colombes dans son nid de duvet, une couronne de fleurs d'oranger artificielles : de tout cela s'exhalait le parfum du foin de la vierge. La pauvre enfant fit un cri de surprise, et se cacha le visage de ses deux mains. C'était le trousseau de la mariée, qu'elle avait préparé, dans les longs soirs de l'hiver de 1749, pour charmer son attente et s'entretenir de son bonheur futur, dans le secret de sa chambre. La toilette était restée ainsi au fond de l'armoire, où, dans les familles économes de cette époque, on reléguait les habits qui ne devaient servir qu'aux quatre fêtes de l'année. Ceux-ci attendaient la grande fête du retour...

Le père Landry, navré, regarda sa fille quelque temps, n'osant articuler une parole ; puis quand il vit qu'elle sanglotait, il enlaça ses bras autour de son cou et il la pressa sur son cœur. Après un instant, Marie lui dit :

— Père, vous me teniez comme cela, quand *il* partit : vous rappelez-vous ?... je vous disais, comme une enfant que j'étais, que mes oiseaux n'étaient jamais revenus ; et vous me répondiez : " Ma Marie... les garçons, ça revient, ça se souvient toujours "..... C'était le jour du *second départ*, celui-là ; aujourd'hui, c'est le *troisième*..... Mais, ajouta-t-elle, en s'appercevant que les larmes de

son père inondaient son front, je vois que je vous fais pleurer; vous aviez pourtant assez de peine; je ne veux plus vous causer de peine; pauvre père, je ne veux plus vous causer de chagrin, comme cela; — et, après l'avoir embrassé, elle reprit dans ses bras son inutile fardeau, ajoutant tout haut, mais comme par irréflexion :

— Voyons, mettons toujours ceci de côté; on pourra peut-être encore s'en servir... ici...

Son père, en l'entendant, la regarda s'éloigner avec étonnement: mais dans le même moment, une main frappa quelques coups à la porte, qui s'ouvrit presqu'aussitôt, et George demanda, avec douceur et même avec timidité, s'il pouvait entrer. En l'apercevant, Marie sentit le besoin de rencontrer le sein de sa mère pour s'y appuyer; et elle murmura de ses lèvres glacées :

— Quoi! c'est lui!... c'est lui, mon Dieu!...

Son père s'était levé pour aller au-devant de l'officier, et sans lui présenter la main, il lui dit, cependant, avec beaucoup de déférence :

— Entrez, monsieur, entrez, asseyez-vous; vous en avez plus que la permission; vous êtes maintenant chez vous, ici....

— Comment! dit George, en prenant avec empressement les mains du vieillard, vous auriez été favorable à la demande de Mlle Marie! Ah! merci, j'en suis si heureux!... Vous êtes tous sauvés, et il est inutile que vous vous donniez la peine et la fatigue de ce bouleversement, puisque nous devons rester tous ensemble!

En entendant ces derniers mots, la mère Landry tomba à genoux, joignit les mains comme pour remercier le ciel. Mais le père resta stupéfait, regardant tour à tour le lieutenant et sa fille :

— Pardon, monsieur, dit-il, mais je ne vous comprends pas: ma fille ne m'a pas encore fait part des engagements qu'elle a pris avec vous.... Vous vous méprenez sur le sens de mes paroles; je voulais dire que cette maison m'ayant été enlevée par votre gouvernement, vous aviez désormais, plus que moi-même, le droit de vous y assoir. Je suis ici, maintenant, votre obligé....

Marie, qui ne s'attendait guère à une pareille entrée en matière, blessée au cœur par le sentiment de reproche que renfermait les paroles de son père, se hâta d'intervenir.

— C'est à moi, dit-elle, d'expliquer la cause de la méprise de M. George. Il y a quelques jours, il m'a demandé ma main; la difficulté des circonstances, puis votre absence et le trouble où nous nous sommes trouvés depuis, m'ont empêchée jusqu'à ce moment de vous confier cette proposition, et de vous demander vos conseils et une décision. Aujourd'hui, ce mariage est la seule chose qui puisse vous sauver, vos enfants et vos biens.... Les moments sont

précieux ; jugez si vous devez y consentir. Je soumets tout à votre volonté... Ce qui pourra faire votre bonheur, fera le mien...

— Et le mien aussi, interrompit sa mère, et celui de M. George. N'est-ce pas, M. George, que vous en serez très heureux ?...

— Ah ! madame, ce serait mon plus grand bonheur !.... et c'est tout ce qui peut me faire solliciter cette faveur...

— N'est-ce pas, mon mari, que tu donnes ton consentement, comme je donne le mien.... puisque ça doit satisfaire tout le monde, sauver tes enfants ?.... Ah ! sauve nos enfants, nos pauvres enfants !... Qu'ils ne puissent pas te reprocher leur exil, leurs tortures ; et puis, qu'est-ce que tu pourras faire, toi, en exil, vieux, peut-être séparé de tes plus forts soutiens, peut-être sans moi ?.... car bien sûr, je ne pourrai survivre ;...j'en mourrai, je le sens !....

Ici, Marie, que ses forces ébranlées par tant d'assauts soutenaient à peine, les sentit céder tout à fait sous son émotion, et elle vint de nouveau s'appuyer contre sa mère, ce qui interrompit la plainte de la bonne femme.

— M. le lieutenant, reprit aussitôt le vieillard, qui n'avait pas paru profondément touché des lamentations de sa femme, vous êtes donc venu pour me demander ma fille en mariage ?

— Oui, monsieur, je venais avec l'espoir d'obtenir votre consentement.

— Ce n'était pas la peine, monsieur ; je n'ai jamais prétendu gêner les sentiments légitimes de ma fille ; si elle en sent assez pour vous épouser, elle peut le faire ; elle est libre, elle a l'âge nécessaire pour décider elle-même de ses propres volontés. Nous lui avons toujours laissé le choix de son bonheur, et elle ne s'est jamais plaint que nous l'empêchions d'y arriver. Nous n'avons exigé de nos enfants que d'être honnêtes jusque dans leur pensée, et de respecter la loi de Dieu, l'honneur de leurs parents et de leur pays. Parlez donc à ma fille, monsieur ; je n'ai pas la garde de son cœur ; elle ne me doit que l'amour d'un enfant ; vous lui en avez demandé un autre, il n'appartient qu'à elle de le donner. Le mariage, paraît-il, sera chose facile ; Marie a là une toilette de noce, et le notaire et le père ont reçu tout exprès leur liberté.... Il ne manque que le prêtre ; (il est vrai qu'il aurait peu à faire, dans ce cas-ci)....

— M. Landry, je déclare aujourd'hui que je suis catholique.

— J'en suis bien aise, monsieur..... Quant à mes propriétés, il ne peut pas en être question dans cette affaire ; je ne les possède plus... Votre gouvernement a cru juste de me les enlever, soit : mais je les avais trop bien gagnées pour me sentir aujourd'hui le désir de les

racheter avec de l'argent si l'on m'en offrait l'occasion, encore moins avec la volonté, le sang et la vie des miens. Parlez donc à ma fille, qu'elle dispose seule de ce qui lui appartient : je serais fâché qu'elle en sacrifiât quelque chose pour moi ou pour conserver des biens qui ne sont plus à nous. Votre gouvernement a décrété que nous étions tous des traîtres à notre roi, que nous ne pouvions plus être considérés comme des sujets loyaux de Sa Majesté ; cet arrêt est tombé sur moi comme sur mes voisins, mes enfants, tous mes compagnons ; or, je pourrais jurer sur ma conscience et sur la parole de Dieu (si cela m'était permis) qu'aucun de ceux que votre sentence a frappés n'est plus coupable que moi... Ce n'est pas un mariage, monsieur, qui peut absoudre d'un crime d'État, qui peut laver d'une flétrissure de l'autorité souveraine, si l'on juge qu'elle est méritée, et si la sentence est maintenue. Je rougirais de manger le pain que me donnerait ma terre, si ce n'était pas la loi même de mon pays qui m'en rendrait la propriété intacte ; je rougirais de rester seul ici... ; avec l'apparence du seul citoyen innocent de Grand-Pré, je me sentirais la conscience du seul coupable, du seul traître ; je rougirais devant mes enfants, devant ma fille... ; et à mon âge, monsieur, on n'apprend pas la honte et on ne l'enseigne pas à sa famille. Je ne suis donc pas libre de rester ici ; que ceux des miens qui veulent profiter de vos bontés demeurent s'ils le désirent, s'ils craignent de m'imposer la responsabilité de leurs misères ; moi, je partirai comme tous les Acadiens ; et comme je crois devoir encore le moment de liberté dont je jouis aujourd'hui à la faveur de ce futur mariage, je ne puis pas en faire usage plus longtemps : on dit déjà, autour de la maison, que je suis à marchander des pardons. Je pars..... Vous avez un notaire, monsieur, et vous pouvez avoir des témoins ; ma femme peut donner le consentement pour deux : ça suffit pour ces sortes de mariages... Marie, réponds à présent à M. George ; c'est à toi qu'il s'adresse...

La jeune fille s'était d'abord cachée la figure sur le sein de sa mère, pour entendre l'arrêt qui allait décider de son sort ; mais pendant que les phrases graves de son père tombaient une à une sur elle, comme pour déposer sur son front la responsabilité soit de l'honneur, soit de la honte de la famille, et l'investir du libre arbitre de sa conduite, elle avait relevé peu à peu la tête, puis s'était détachée de l'étreinte maternelle, et aux derniers mots qui lui furent directement adressés, elle se trouvait déjà debout, imposante comme une reine, le visage resplendissant de toute la noblesse de ses traits et de toutes les beautés de son âme. George s'était retourné de son côté, mais elle n'attendit pas qu'il lui fit une question qu'il n'avait

plus, d'ailleurs, la force et la dignité de formuler ; elle se précipita aux genoux de son père, et passant ses mains autour de son cou, elle lui dit en attachant sur lui un regard où l'amour et le bonheur débordaient :

— Eh bien ! non, je ne voulais pas vous humilier, faire rougir ce front que j'ai toujours vu briller de l'éclat de l'honneur, qui m'a toujours montré le chemin de la probité, que j'ai toujours regardé avec orgueil et confiance. — Et Marie baisait avec une tendresse ineffable les cheveux blancs du vieillard. — Je ne voulais, mon père, que vous sauver d'un exil affreux ; je ne pensais qu'à cela, moi, ou plutôt je ne pensais pas ; je ne sentais que mon amour pour vous, je le sentais en aveugle, je ne mesurais pas même le sacrifice cruel que m'imposait ce sentiment,... cruel à mon sang, cruel à mes croyances, cruel à mes souvenirs, mais doux à mon cœur parce qu'il devait vous sauver !... Je ne réfléchissais pas même qu'il pouvait faire injure à votre honnêteté, que vous le repousseriez ainsi... Vous me le pardonnerez !... n'est-ce pas que vous me le pardonnerez, père ?... Une femme qui aime ne pense pas ; vous le savez bien que nous ne pensons jamais, que nous ne raisonnons pas, nous ;...vous me l'avez si souvent dit...Une femme sent, puis elle agit, elle rit ou elle pleure, elle s'arrête ou elle se précipite à travers le feu, au fond de l'abîme, partout où son amour où sa haine la pousse ; notre intelligence, notre raison, est là, là, dans notre cœur ; Dieu l'a mise au foyer de nos affections ; si elle ne nous inspire pas toujours des actes bien réfléchis, n'est-ce pas, père, qu'elle nous en fait commettre quelquefois de généreux ?...

— Oui, ma fille, ma Marie belle, aimée,... toujours de plus généreux que les nôtres et souvent de plus raisonnables !...

— J'aurais dû pourtant penser, continua Marie, que vous n'accepteriez pas cet échange de votre petite fille contre votre liberté, cette alliance étrangère, cet isolement honteux dans le malheur commun... Ah ! que je vous aime ainsi, noble et généreux ; que vous me faites du bien, que vous me rendez orgueilleuse de vous !... Ah ! quelle action j'allais faire ! quel sacrifice, mon Dieu !... Comme il comprimait mon âme ! comme il blessait mes instincts ! comme il clouait mes aspirations !... Ah ! que je me sens bien, là, maintenant, avec vous, devant l'indépendance de notre exil !... Je respire !... je respire, dans ce souffle que vous répandez sur mon visage, tous les parfums de ma vie que je croyais perdus, la liberté de mes anciens cultes, l'amour de la France...Je me sens encore fière, je me retrouve ce que j'étais ; je suis toute votre fille, parce que vous êtes tout mon père..... Oui ! oui ! nous irons en exil, nous irons.....

Je vous aimerai tant, tant !... que vous ne souffrirez pas, que vous ne vieillirez pas, que vous vous croirez encore dans notre Grand-Pré, avec tous vos parents, tous vos amis, avec tout ce qui vous faisait plaisir, rien qu'avec votre petite Marie !...

Et la belle enfant entrecoupait chacune de ces phrases avec un baisir qu'elle mettait au front, sur la barbe, sur les yeux tout pleins de larmes du noble vieillard. Elle avait oublié George.

Quand elle se leva pour courir porter à sa mère une consolation et une caresse, lui dire qu'elle l'aimerait bien aussi, qu'elle saurait lui allégir les chagrins de la proscription, et lui faire oublier ses vieux rêves d'ambition, l'officier se retrouva devant elle : il était encore debout, dans l'attitude d'un criminel qui a reçu sa sentence, le cœur déchiré, l'âme accablée d'humiliation devant les grandeurs de cette chaumière. Ces infortunés venaient d'ouvrir un abîme devant ses félicités tant rêvées, mais ils l'avaient creusé d'une main sublime ; en le laissant tomber au fond, avec l'édifice écroulé de son amour, cette jeune fille restait à ses yeux toute illuminée sur les hauteurs, gardant sur son front toutes les grâces célestes que peut refléter la figure d'une femme ici-bas. Si elle avait blessé si cruellement ses plus purs sentiments, ce n'était pas par malice ou par mépris personnel, ce n'était pas en s'abaissant, mais par grandeur d'âme, en s'élevant au-dessus de lui, parce qu'il était investi de toute l'injustice de son gouvernement, parce qu'il portait la réprobation de son pays. George comprenait assez les élans généreux du cœur humain pour ne pas sentir de la haine contre Marie : il rougissait d'être Anglais, mais il aimait plus que jamais... et il souffrait horriblement...

Marie s'en aperçut d'un coup d'œil ; car il avait attaché sur elle un regard qui implorait un mot de pitié ; elle s'arrêta soudainement devant lui et parut ébranlée.

— Monsieur George, dit-elle, je viens de vous outrager, n'est-ce pas ?... et vous n'attendiez pas cela de moi,...vous,...si généreux !... Ah ! pardonnez-le-moi. Dans tous ces combats qui se sont livrés dans mon âme, j'ai perdu mon chemin ;... et quand j'ai vu mon père, ma mère, tout ce qui tient à ma vie, sur le bord d'un affreux gouffre, et que pour les sauver vous m'avez dit qu'il fallait y jeter mon cœur, je me suis sentie prête à le faire. Pourquoi tentiez-vous mon amour d'enfant ?... il était plus grand que celui que je pouvais vous donner, il m'a poussé,.... et j'ai cru qu'il serait assez puissant pour me donner toutes les vertus de mon sacrifice, pour me faire oublier tout le passé, qu'il pourrait absorber, dans le simple sentiment de reconnaissance et de respect profond que je vous dois,

dans les bornes obligées du devoir que je vous aurais juré, toutes mes passions de Française, tous les élans refoulés d'un amour déjà fiancé Mais, monsieur, je me trompais ; vous voyiez bien que je me trompais,.... puisqu'à la première rupture de ces liens de fer dont j'enlaçais mon cœur pour le soumettre à l'holaucoste, il a éclaté et a brisé le vôtre..... Vous êtes Anglais, et vous avez trop d'orgueil et de dignité pour renoncer à votre caractère national, pour consentir à voir mépriser votre sang et maudire votre drapeau. Eh ! bien, je l'aurais fait dans mon cœur, et mon estime se serait peut-être changée en haine... Cette nationalité que vous m'auriez donnée, ce drapeau dont vous auriez couvert mon front, ils auraient toujours été pour moi comme une injustice, comme une insulte éternelle, et dans mon cœur, comme un remords sanglant ;... je vous aurais détesté... Et Jacques !... dont le souvenir m'aurait poursuivi dans ma félicité apparente,... au lieu de son supplice,... sur la terre de ses dépouilles ;... Jacques à qui j'aurais fait injure le jour de son arrivée, la veille de son exécution, quand il revenait réclamer ma foi et ma parole, ah !...

— Mais il vous a rendu... il vous a rejeté tout cela, dit George ; il vous a traitée comme une malheureuse !...

— Oui, c'est vrai, il m'a repoussée quand j'allais tomber dans ses bras, il a eu l'injustice de me croire capable de toutes les lâchetés, de toutes les bassesses qui puissent avilir le cœur d'une honnête fille et le caractère d'une Française ; il m'a laissé tomber à ses pieds... Ah ! c'était bien affreux, cela !... mais je lui pardonne, parce qu'il a beaucoup souffert, parce qu'il aimait la France plus que moi, autant que mon père, et parce qu'il n'est pas seul coupable de son injustice... *Dans les circonstances où il m'a revue*, son indignation était assez motivée, et si vous voulez, monsieur, relire les pages que voici, qui se trouvaient en sa possession, vous comprendrez que ses injustes soupçons avaient aussi une cause qui peut les excuser, même à vos yeux...

Marie tendit à l'officier la lettre que Jacques lui avait jetée à la figure, au moment de leur entrevue ; cette lettre qu'elle avait saisie et mise dans son sein, sans savoir ce qu'elle faisait, elle l'avait retrouvée le matin même, sur le plancher de sa chambre.

— Je ne l'aurais pas lue, poursuivit-elle, si j'avais vu de suite qu'elle était adressée à monsieur votre frère, ou si j'eusse compris plus tôt le *pseudonyme*...

George se sentit foudroyé de honte en voyant revenir ce ridicule témoignage de sa légèreté et de ses extravagances passées, dans de semblables circonstances, et par de pareilles mains : il

chancela, il aurait voulu disparaître sous terre. La jeune fille le regarda durant quelques instants, en silence, jouissant peut-être, dans le secret, du cruel châtiment que venait d'infliger à son auteur cette œuvre impertinente. Mais la situation était trop pénible pour le lieutenant, et Marie avait trop bon cœur pour en profiter quand elle le voyait déjà tant puni.

— Monsieur, dit-elle, cette lettre ne peut détruire l'estime que vous méritez ; elle confirme le mien ; elle est pour moi un témoignage de la sincérité de vos aveux d'hier... En la relisant, vous penserez au tort que peuvent faire quelques mots tracés dans un moment d'oubli. Vous voudrez bien croire, de plus, que si je ne consens pas à devenir l'objet *d'une onzième flamme*, ce n'est pas tant que je croie à la frivolité et à la fausseté de *votre onzième*, que parce que je ne puis pas arracher de mon cœur l'impression *des premières* qui l'ont brûlé ; et vous me pardonnerez, je l'espère, le mal que je puis vous avoir fait aujourd'hui... Ah ! ne nous en voulez pas, monsieur George ; il vaut mieux que les choses soient ainsi ; nous serions restés ici, avec des cœurs comprimés, des sentiments pénibles, et sans doute, avec des devoirs odieux, malgré vos bontés. Eh bien ! nous emporterons dans l'exil des souvenirs pleins de notre reconnaissance pour vous ; en pensant à vous, nous haïrons moins la nation qui nous a frappés... J'espère que vous ne nous refuserez pas un adieu amical.

Marie tendit sa main au lieutenant, qui la prit en silence, et elle ajouta :

— Maintenant, monsieur, puis-je encore vous demander une grâce... une grâce qui est une réparation ?

— Quelle grâce puis-je vous accorder, mademoiselle, qui soit une réparation ? dit George avec surprise.

— Que vous fassiez dire à Jacques, avant qu'il meure, que je lui ai conservé ma parole, que je n'ai jamais aimé que lui...

A ces mots, George sentit son orgueil jaloux se réveiller violemment et faire irruption au milieu des sentiments les plus généreux de son âme. Sa tête se releva et perdit tout à coup cette expression de douleur passive qu'elle avait gardée jusque là ; l'humiliation que sa lettre lui avait fait subir ulcérait encore son cœur, malgré les paroles de baume de Marie ; sa fierté en avait profondément souffert. Cependant, il sentait qu'il expiait une faute, un tort envers cette fille admirable, et il en avait enduré dignement le châtiment : la noble indignation manifestée devant lui par les Landry contre sa nation ne l'avait pas outragé ; il comprenait qu'elle était méritée. Mais aller s'immoler devant ce Jacques, qui lui ravissait un être

adoré, qui lui avait occasionné cette honte sous les yeux de Marie ; s'avouer vaincu devant ce paysan brutal, devant ce meurtrier de son frère, qui avait osé porter la main sur lui, cela le révoltait, et il dit avec fermeté :

— C'est moi que vous voulez charger de ce message étrange ?

— C'est vous, monsieur, parce que j'ai une confiance absolue dans votre générosité, parce que vous êtes le seul qui puissiez approcher de Jacques, et surtout, parce qu'il ne convient qu'à vous d'expliquer les rapports qui ont existé entre nous, *et la portée réelle de votre lettre.*

— C'est donc une *confession* que vous voulez que j'aille faire à votre ami ; je vous avouerai *que je crois encore faiblement à la nécessité et à l'efficacité de cette institution.*

— Ce n'est pas une confession, c'est un service d'ami, c'est un bienfait, c'est un acte de probité, compatible avec toutes les croyances et avec toutes les dignités, qu'une femme vous demande avec des larmes ; et je ne pense pas qu'un homme juste, qu'un prétendu catholique puisse appeler cela du nom de *confession* pour se donner l'avantage de le refuser avec mépris ; s'il en était ainsi, je croirais, moi, avoir le droit d'appeler cet homme un hypocrite... Ce n'est pas l'opinion que nous avons de vous, monsieur.

— Pardon, mademoiselle, j'avoue que j'ai eu tort de m'exprimer ainsi. Ce que vous voulez, donc, c'est que j'aille m'humilier devant ce traître, devant ce rival forcéné, cet amant extraordinaire, qui, après être resté absent pendant cinq ans, sans donner signe de vie, sans songer à sécher les larmes qui coulaient ici pour lui, et à soulager, au moins par un message, les inquiétudes constantes d'une fiancée, se croit autorisé, par dix lignes de gaieté trouvées dans la poche d'un étranger, à vous soupçonner de tous les crimes, et à vous traiter, en arrivant, comme une épouse infidèle et perdue... Vous voulez que je m'abaisse à parler à ce transfuge qui vient, les mains pleines du sang de mon frère, briser mon bonheur, enlever brutalement de mon cœur l'idole pure que j'entourais depuis deux ans du culte le plus vrai, le plus constant ; que j'encensais, dans le secret, de tous les parfums purifiés de ma passion ; qui avait fait naître pour moi, dans cette solitude, un monde enchanté que je n'aurais pas voulu sacrifier pour toutes les merveilles de notre vieux continent et que je croyais ne jamais abandonner... Vous voulez, Marie, que je porte à ce misérable mon cœur comme une victime expiatoire, pour recueillir ensuite des paroles de pardon pour vous, et pour moi... le silence du mépris !...

— Je sais, lieutenant, à quoi m'en tenir sur l'absence prolongée

de Jacques et sur son silence. J'ai appris tout ce qu'il avait fait... je connais aussi ce qu'ont pu produire *vos dix lignes de gaieté* sur cette âme droite animée du sentiment le plus profond et le plus digne : dans notre pays, on ne connaît pas cette sorte de *gaieté*, parce qu'on ne croit pas qu'une fille respectable puisse en être l'objet D'ailleurs, monsieur, il y avait dans votre lettre des faussetés... Ce n'est pas moi, mais c'est mon père *qui vous avait invité à dîner à la ferme, et c'est Janot, seul, qui vous a servi le bouquet délicieux...* cela, vous le saviez. Je vous demande de rétablir la vérité de ces faits près de votre prisonnier ; vous seul, vous pouvez le faire avec autorité et délicatesse. Vous lui direz, en outre, que vous n'étiez reçu dans notre maison qu'à titre de bienfaiteur, et que c'est le hasard qui a voulu que nous fussions ensemble hier matin... le hasard et la confiance que j'avais dans votre respect et votre dignité.

— Lui dirai-je *vos dernières paroles*..... aussi ?... dit George avec un peu d'ironie.

— Oui, monsieur, dites-les ; car je les lui dirais, moi, devant vous !... dites-les, si vous tenez à tout dire.... Mais si c'était pour abuser de votre situation, auprès de lui pour le tromper encore dans l'impossibilité où il est de m'entendre, comme vous semblez vouloir abuser de celle que vous m'avez faite par votre légèreté et vos perfides témoignages d'affection en face des cruautés de votre gouvernement, alors, cette vérité deviendrait une calomnie cent fois plus méchante que les folies que vous avez écrites, et je ne verrais plus en vous qu'une passion égoïste et vile !...

— Oh ! pour le coup, c'en est trop, je ne dirai pas un mot...

— Vous me refuseriez cette réparation ?... Est-ce parce que je suis une femme faible, malheureuse,.... une prisonnière ?... Vous autres, hommes d'honneur, vous n'en accordez qu'à ceux qui vous les demandent les armes à la main.

— Mais c'est un brigand... l'assassin de mon frère, il me répugne...

— Un soldat, monsieur, n'est pas un assassin ; il a tué votre frère sous le drapeau de la France, après avoir vu vos gens disperser ses parents, incendier leurs demeures ; il l'a tué sur un champ de combat, et il vous l'a dit, lui, parce qu'il était fier de son action, et qu'il n'a pas peur de la vérité ... Vous, monsieur, vous avez tué, par un mensonge, sa foi dans ma parole, son espérance dans mon amour, son orgueil dans ma vertu ; ceci n'est pas honnête, c'est un crime contre la probité... Ce *brigand* de Jacques serait donc votre maître dans les voies de l'honneur ?.... Votre gouvernement peut se croire le droit de lui ôter la vie ; vous, monsieur, vous n'avez pas

celui de lui ravir un sentiment légitime, une confiance juste, une consolation à la mort ; vous n'avez pas le droit de laisser mourir mon nom marqué d'infamie, dans le cœur de mon fiancé....

George avait fait trois pas du côté de la porte ; il s'arrêta sous le coup de ces paroles qui le frappaient comme l'arrêt d'une souveraine justice ; il chancela un instant d'irrésolution, puis il franchit le seuil en murmurant :

— Non ! non ! qu'il meure, le misérable, le traître ;... qu'il meure sans consolations !

N. B.

(*A continuer.*)

---

Fautes à corriger dans l'article sur *L'Eglise et l'Etat*, inséré dans la livraison de février :

Page 94, 24e ligne : *chaumière*, au lieu de *chaudière.*
Page 95, 27e ligne : *Canossa*, au lieu de *Canassa.*
Page 100, 24e ligne : *ne demande-t-on pas*, au lieu de *ne demandera-t-on pas.*
Page 101, 7e ligne : *cet horrible blasphême*, au lieu de *cette*, etc.
Page 102, 2e ligne : *voient*, au lieu de *avaient.*
Même page, 12e ligne : *des divisions*, au lieu de *de divisions.*
Même page, avant-dernière ligne : *auxquels*, au lieu de *auxquelles.*
Même page, dernière ligne : *s'ils*, au lieu de *s'il.*
Page 103, 16e ligne : *Taïge*, au lieu de *Saïgi.*
Même page, 31e ligne : *Cumœi*, au lieu de *Cumaci.*
Même page, 32e ligne : *œtas*, au lieu de *actas.*
Même page, avant-dernière ligne : *saintes*, au lieu de *saints.*
Page 104, 1re ligne : *Ste. Hildegarde*, au lieu de *Ste. Ildegarde.*
Page 106, 5e ligne : *peine*, au lieu de *fièvre.*

# LES DERNIÈRES ANNÉES

DE LA

# DOMINATION FRANCAISE EN CANADA.

---

L'histoire, a-t-on dit, se répète ; la mise en scène varie ; les hommes changent, mais les passions, mobiles de leurs actions, restent inaltérables, à ce point qu'elles deviennent susceptibles d'analyse et de démonstration presqu'aussi infaillibles que les calculs du géomètre.

Chez l'individu, l'infirmité physique présage la mort du corps, de même que l'infirmité morale dénote la chute de l'âme : l'un et l'autre terme signifient ruine, abaissement, anéantissement.

Il en est des nations comme des individus. Nous trouvons cet enseignement admirablement développé dans les événements qui précédèrent immédiatement la conquête de la colonie.

Placez-vous au milieu du dix-huitième siècle, et que trouvez-vous dans la vieille Europe ? Vous ne voyez que corruption, rapacité, mollesse chez les grands ; asservissement, dégradation chez les peuples ; une vile tourbe taillable, corvéable à merci et sans merci ; des maîtres et des esclaves, au lieu de souverains et de sujets. Ne vous attendez pas à trouver le sens moral vivace, la noblesse des sentiments, le mérite en honneur dans la colonie, quand les gouvernants sont voués à toutes les infamies dans la métropole : l'onde du ruisseau peut-elle rester pure quand le fleuve qui l'alimente charrie les immondices des grandes cités ?

Le Canada d'alors recevait de la France ses lois, ses inspirations, ses modes, ses fonctionnaires ; ces derniers y venaient avec leurs vices. Examinons le personnel de l'administration en Canada avant la cession, levons le voile sur la profonde misère du peuple, et nous comprendrons bientôt pourquoi la colonie accepta sans regret le nouveau régime, dès qu'il devint un fait accompli.

L'année 1755 avait été une année de disette ; il n'y eut point de bled : pour ne pas mourir de faim, il fallut demander à la France des provisions de bouche. Les munitionnaires et les commis du roi surent bientôt trouver, dans la misère publique, le moyen de faire d'immenses fortunes ; on se gorgeait de richesses au Canada, puis on réalisait ses biens et on allait à Bordeaux, à Paris, à Rochefort, jouir du fruit du pillage.

Le récit de l'historien Charlevoix ne va pas au-delà de 1722, comme l'on sait ; il ne reste que peu de documents écrits par des contemporains de 1722 à 1759. Heureusement, nous avons une relation assez remarquable des événements de ce temps, grâce à la Société Littéraire et Historique de Québec, laquelle, depuis un quart de siècle, remplit noblement une des principales conditions de sa charte en publiant d'importants documents historiques relatifs à l'histoire du Canada. Grâce donc à cette antique association qui s'est successivement enrichie des travaux des Vallières, des Andrew Stuart, des Faribault, des Garneau, des Ferland, des abbé Holmes, nous avons depuis quelques années à notre disposition un travail plein d'intérêt intitulé : " *Mémoires sur les affaires du Canada depuis* 1749 à 1760." Ces mémoires, qui ne portent pas de nom d'auteur, sont attribués à De Vauclair : nous les considérons comme précieux, parce qu'ils semblent l'œuvre d'un contemporain, d'un homme capable de juger de la situation, et consciencieux dans ses jugements. Aidé de ce document, le lecteur pourra citer au tribunal d'une impartiale postérité les plus fameux coquins de l'époque, les marquer au front d'une juste flétrissure et apprécier convenablement les menées ténébreuses de ceux qui avaient *intérêt* à ce que la France perdît ce beau pays : avec l'abbé Ferland et bien d'autres, nous sommes enclins à voir dans la manière dont on défendit le pays plus que de la tiédeur, plus que de l'indifférence et rien moins que de la trahison de la part de la coterie Bigot.

Il était de l'intérêt de cette faction de céler ses infamies dans la ruine commune : les scélérats consommés brulent l'habitation qu'ils ont dévastée après en avoir outragé les habitants, puis ils crient à l'incendie pour cacher toute trace du crime.

Voyons donc ce qu'était le peuple du Canada en 1755, étudions le trop fameux Bigot et examinons la physionomie de son entourage.

François Bigot, treizième et dernier Intendant de la Nouvelle-France, était d'une famille de Guienne, illustre dans la robe, et il avait été Intendant de la Louisiane. Il était de petite taille, mais bien fait, d'un port agréable, d'une grande bravoure, actif, aimant le faste, les plaisirs et surtout le jeu. Il vint en Canada vers 1748. Si tout son crime eut consisté à faire le commerce, il eut à peine été blâmé ; c'était dans les idées du jour : ses appointements n'étaient nullement proportionnés à l'importance de sa charge, ni aux dépenses dans lesquelles sa position l'engageait. Ses fraudes sur le trésor, sa rapacité, les extorsions que ses affidés pratiquaient sur le peuple canadien, voilà ce qui a rendu sa mémoire à jamais exécrable. Il existait à Québec une association composée du secrétaire de l'Intendant, Deschenaux ; du munitionnaire général des vivres, Cadet, et du capitaine et aide-major des troupes, Hugues Pean : le trésorier Imbert les secondait ; Pean était le chef et Bigot le grand chef. Entre Bigot et Pean il y avait commerce d'amitié. " Le mérite de Pean, disent les *Mémoires* que nous avons déjà cités, consistait dans les charmes de sa femme, qui trouva lieu de plaire à M. Bigot ; elle était jeune, sémillante, pleine d'esprit, obligeante, d'un caractère assez doux ; sa conversation était enjouée et agréable ; enfin, elle fixa l'Intendant qui, durant tout son séjour en Canada, ne fut attaché qu'à elle, et il lui fit tant de bien qu'on envia sa fortune. Il allait régulièrement chez elle passer toutes les soirées : elle s'était composée une petite cour de personnes de son caractère qui, par leurs égards, méritèrent sa protection et firent des fortunes immenses ; en sorte que ceux qui, dans la suite, désirèrent avoir de l'avancement ou obtenir des emplois, ne purent les avoir que par son influence : domestiques, laquais et gens de rien furent faits garde-magasins dans les postes ; leur ignorance et leur bassesse ne furent point un obstacle ; en un mot, les emplois furent donnés à qui elle voulut, sans distinction, et sa recommandation valut autant que le plus grand mérite ; aussi, bientôt les finances se ressentirent de l'avidité de toutes ces gens, et le peuple gémit sous leur pouvoir arbitraire." Tel est le portrait que l'auteur des *Mémoires* nous trace de la belle mais frêle madame Hughes Pean, sous les traits de laquelle nous croyons reconnaître cette intéressante élève des Ursulines de Québec, Angélique Des Meloises, qui était au pensionnat vers 1735.

Deschenaux, fils d'un pauvre cordonnier, était né à Québec, : un

notaire, qui avait été en pension chez son père, lui avait appris à lire ; laborieux mais rampant, il sut plaire à Bigot, qui lui accorda bientôt sa confiance et ne vit et n'agit que par lui : mais cet homme était vain, ambitieux, insupportable par sa hauteur, et surtout avait une envie si démesurée d'amasser de grands biens, qu'il avait coutume de dire " qu'il en prendrait jusque sur les autels." On ne doit point s'étonner qu'avec de pareils sentiments il ait souvent abusé de la confiance de son maître et lui ait fait faire bien des fautes.

Cadet était fils d'un boucher ; il fut occupé dans sa jeunesse à garder les animaux d'un habitant de Charlesbourg ; ensuite, il fit lui-même le métier de boucher, dans lequel il eut assez de bonheur. Quand il eut amassé quelque bien, il le mit dans le commerce ; son esprit intriguant le fit connaître à M. Hocquart, qui le chargea de quelques levées et lui accorda la fourniture des viandes pour les troupes. Deschenaux sentit que cet homme pouvait lui être nécessaire ; il le ménagea, se lia même avec lui et le recommanda à l'Intendant dans toutes les occasions ; en sorte qu'il fut souvent chargé de faire des levées pour la subsistance des troupes ; en effet, on ne vit guère d'homme plus industrieux, plus actif et plus entendu dans les marchés : le triumvirat en eut besoin et chercha à l'élever, ce qu'il fit en lui faisant donner le titre de munitionnaire général.

Pean avait trop bien débuté pour ne pas s'apercevoir qu'avec un Intendant tel que M. Bigot, on pouvait tout oser ; il avait gagné, sans s'en apercevoir, cinquante mille écus : l'Intendant, qui avait besoin d'une levée considérable de bled, l'en chargea pour le favoriser ; il lui fit compter de l'argent du trésor avec lequel il paya comptant : ensuite cet Intendant rendit une ordonnance qui fixait le prix du bled beaucoup plus haut que Pean ne l'avait acheté : celui-ci le livra au Roi sur le prix de l'ordonnance, de sorte qu'il réalisa en peu de temps un profit considérable ; ensuite il fit construire des goëlettes, qui, étant continuellement employées, lui rapportaient des grands bénéfices, parce que les voyages les plus lucratifs leur étaient réservés.

Cet avantage n'était pas suffisant : il s'établit une société dans laquelle Cadet, d'un côté, parut seul, et de l'autre, un particulier nommé Clavery, qui peu après fut fait garde-magasin à Québec. Cadet allait sur les côtes, achetant du bled qu'il faisait convertir en farine. Il avait loué un moulin en bas de Québec, et c'est là que l'on chargeait ordinairement les goëlettes pour les Isles.

Pean avait aussi fait bâtir, sur une de ses seigneuries, de grands hangards ; les vaisseaux, en s'en retournant, y prenaient leurs car-

gaisons ; de cette façon on dérobait la connaissance de ces enlèvements aux habitants de Québec, et on éludait l'ordonnance de l'Intendant : le contrôleur Bréard entrait de part dans toutes ces manœuvres, et de très-pauvre qu'il était lorsqu'il vint en Canada, il s'en retourna extrêmement riche.

A l'égard du commerce, on joua un autre rôle ; on fit bâtir, près de l'Intendance, une grande et vaste maison, avec des magasins ; et pour sauver les apparences, on y vendit en détail : Clavery, dont j'ai parlé plus haut, eut la garde de ce magasin : il était commis du sieur Esteter, garde-magasin du Roi à Québec ; mais le but réel de cette entreprise était d'y attirer tout le commerce, et surtout de fournir tous les magasins du Roi. En effet, l'Intendant envoyait chaque année à la Cour l'état de ce qui était nécessaire pour l'année suivante ; il pouvait diminuer à son gré la quantité à demander, laquelle les circonstances d'ailleurs rendaient toujours insuffisante. Ce magasin se trouvait justement fourni de tout ce qui manquait à celui du Roi ; on n'avait pas recours, comme auparavant, aux négociants, dont les affaires furent par là considérablement diminuées. On trouva encore le moyen de fournir plusieurs fois la même marchandise au Roi, et toujours de la lui faire payer plus cher ; c'était de ces coups concertés entre ceux qui avaient le gouvernement en main et à qui rien n'échappait. Le peuple, cependant, s'aperçut bientôt du but de ce nouvel établissement, et nomma, par dérision, cette maisen la *Friponne*.

Enfin, en 1755, les bleds ayant manqué, ceux des années précédentes ayant été enlevés, ou étant dans les magasins du triumvirat, le peuple de Québec fut réduit à la mendicité. Dans cette fâcheuse circonstance, au lieu d'avoir recours au bled caché, on fit croire à l'Intendant que cette denrée n'était pas aussi rare qu'on le lui disait, mais que les habitants refusaient de le vendre, afin d'obtenir un plus haut prix ; qu'en conséquence il devait donner des ordres pour en faire la recherche dans les campagnes, et taxer chaque habitant, tant pour subvenir à la subsistance de la population de la ville qu'à celle des troupes ; il fit donc dresser un état des vivres qu'il fallait pour empêcher le peuple de mourir de faim, et remit à Cadet le soin de faire cette levée. Celui-ci parcourut les campagnes avec ses commis, et il s'empara d'une plus grande quantité de bled qu'il ne fallait. Les habitants, à qui on arrachait ainsi la vie et la semence, voulurent se plaindre, quelques-uns vinrent effectivement à l'Intendance ; mais l'impitoyable Deschenaux, toujours alerte, écartait tout ce qui pouvait nuire à ses desseins ; avant de parvenir à l'Intendant, il les faisait interroger ;

ces braves gens avouaient le sujet de leur visite ; alors on les envoyait à Deschenaux, qui commençait par les maltraiter, et les menacer de les faire jeter en prison, s'ils persistaient à vouloir parler à l'Intendant ; puis il allait prévenir celui-ci, à qui on les avait dépeint comme des rebelles ; Bigot les faisait approcher, et loin d'écouter leurs raisons, les rudoyait et les maltraitait tellement qu'ils se trouvaient encore heureux de pouvoir s'en aller en liberté ; en sorte que bientôt personne n'osa plus se plaindre.

Cependant, les provisions n'en devenaient pas plus abondantes. L'Intendant avait commis des personnes chargées de faire distribuer le pain chez les boulangers, à qui le gouvernement fournissait de la farine. Le peuple, aux jours indiqués, se portait en foule à la porte des boulangeries où il était inscrit ; là on s'arrachait le pain de vive force ; on voyait souvent des mères se plaindre de ne pas en avoir du tout, ou pas assez pour en donner à tous leurs enfants ; les malheureuses couraient chez l'Intendant pour implorer son secours et son autorité ; mais tout était inutile ; il était entouré d'une foule d'adulateurs, qui ne pouvaient comprendre, au sortir des repas abondants et délicats qu'ils venaient de prendre chez lui, comment on pouvait mourir de faim.

Si le peuple de Québec était misérable, celui de Montréal ne l'était pas moins. Il est vrai que le comestible n'y était pas tout à fait aussi rare, mais en revanche le commerce y était bien moindre qu'à Québec. Varin, Commissaire de la Marine, et Martel, garde-magasin du Roi, s'étaient emparés de tout. Disons un mot de ces deux personnages. François Victor Varin était Français de naissance ; les uns le font fils d'un cordonnier ; d'autres, d'un maître d'école... il était vain, menteur, arrogant, capricieux et entêté ; il était d'une très-petite stature et n'avait rien d'imposant dans la physionomie ; au reste il était perdu de mœurs.... Martel était fils d'un marchand autrefois établi à Port-Royal, qui vint à Québec, lorsque les Anglais s'emparèrent de cette place ; comme il était pauvre, il sollicita des emplois ; un de ses frères, Jésuite, lui procura, ainsi qu'à trois autres de ses frères, des protecteurs, qui les firent avancer au-delà de leurs espérances... Ces deux personnages mirent en combustion tout le commerce de Montréal : ils s'emparèrent de tous les équipements des canots .. Pour achever de ruiner le commerce, on établit, comme à Québec, une maison qu'on nomma la *Friponne*, et dont on donna la direction à un nommé Penesseault qui a fait tant parler de lui sous le munitionnaire Cadet.

On nous pardonnera la longueur de cet extrait en considération

de la lumière qu'il jette sur cette ligue d'escrocs qui se partageait le pouvoir dans la Nouvelle-France : la galanterie allait de pair avec le pillage. Les succès de Pean auprès de Bigot étaient dus aux charmes de son épouse—nous verrons plus loin que le succès de Penesseault auprès du général de Lévis reposait sur des motifs analogues. "Il avait, disent les *Mémoires*, épousé une fort jolie femme, fille d'un marchand de Montréal. Cette spirituelle Montréaliste tenait une grande table, où les commis du munitionnaire, tous gens de néant, étaient admis ; on blâma souvent M. le Chevalier de Lévis d'y manger presque tous les jours comme il faisait, et de se confondre avec eux ; son mari ne la voyait pas la plupart du temps."....

Il serait facile d'assombrir encore cette peinture. Il ne faut pas cependant se faire illusion et croire que la société toute entière était corrompue. Deux partis bien marqués se disputaient l'empire : la coterie Bigot, la corruption même, formée de " gens de rien," comme on l'a vu, et le parti d'honneur dans lequel on comptait Bougainville, Taché, Bourlamarque, LaCorne, DeBeaujeu, DeLéry, et une foule d'autres ; presque toutes les anciennes familles du Canada appartenaient à ce parti. Nous continuerons, dans un autre article, l'étude de l'époque qui vit tomber la colonie sous la domination de l'Angleterre.

J. M. LeMoine.

Sillery, près de Québec.

(*A continuer.*)

---

# UN SOIR DANS LA CITÉ.

---

Les ombres planent sur la ville !
La fumée au-dessus des toits,
Dans l'air vaporeux et tranquille
S'élève et s'étend à la fois.
De temps en temps se fait entendre
Un bruit de machines pesant,
Ou bien une voix douce et tendre,
Au sein du bal éblouissant.

Pourquoi suis-je mélancolique
Devant ces spectacles divers ?
Mon âme, autrefois pacifique,
Est soudain remuée ainsi qu'un flot des mers !

***

Sous les pieds confus des passants
Résonne le pavé sonore ;
La foule se croise en tous sens
Pour des intérêts qu'on ignore.
Les uns viennent dans leur famille,
Se reposer de leur labeur ;
D'autres, dans un salon qui brille,
Vont boire un philtre empoisonneur.

Pourquoi suis-je mélancolique
Devant ces spectacles divers ?
Mon âme, autrefois pacifique,
Est soudain remuée ainsi qu'un flot des mers !

***

Ici le riche orgueilleux passe,
Le front haut et l'œil dédaigneux ;
Cet homme porte une âme basse
Sous un extérieur pompeux ;
Là, d'une modeste chapelle
Une femme vient en priant ;
Sur le givre d'une ruelle,
Là tremble un pauvre mendiant.

Pourquoi suis-je mélancolique
Devant ces spectacles divers ?
Mon âme, autrefois pacifique,
Est soudain remuée ainsi qu'un flot des mers !

***

Ici les clameurs de l'Impie,
La voix forte des passions,
Les bruits nocturnes de l'orgie
M'ont rempli d'étranges frissons ;
Là, c'est un vieillard, c'est l'enfance
Dont la prière monte aux cieux ;
Là, c'est un prêtre qui s'avance
Dans le temple silencieux.

Pourquoi suis-je mélancolique
Devant ces spectacles divers ?
Mon âme, autrefois pacifique,
Est soudain remuée ainsi qu'un flot des mers !

***

De loin en loin des flambeaux brillent,
La foule marche à leur lueur ;
Leurs fronts confusément oscillent
Comme la rame du pêcheur,
Et l'on entend une voix sourde,
Un bruissement répété,
Parcourir comme une onde lourde
Les artères de la cité !

Pourquoi suis-je mélancolique
Devant ces spectacles divers ?
Pourquoi mon âme, autrefois pacifique,
Se sent-elle battre ainsi qu'un flot des mers ?

***

C'est que, quand viennent les ténèbres
Sur la ville se replier,
Elle porte en ses plis funèbres
Le symbole de l'homme entier :
De l'homme avec son harmonie
Et ce qu'il a de discordant ;
De l'homme avec tout son génie,
De l'homme avec tout son néant.

***

Lui, l'être presque divin, porte
En lui sa contradiction ;
Une matière inerte et morte
S'anime et devient sa prison.
Inconstant, borné, méprisable,
Il a pourtant sa majesté ;
De front cet être périssable
Regarde l'Immortalité !

***

Le bien et le mal se disputent
Son âme souple pour les deux ;
Les passions contraires luttent
Avec un tumulte orageux.
Tel système était vrai naguère,
Un autre aujourd'hui le détruit ;
Où l'un dit : " Aurore ! Lumière ! "
L'autre dit : " Crépuscule ! Nuit ! "

***

Oh ! l'humaine raison ressemble
A la ténébreuse cité !
Elle est inquiète, elle tremble,
Cherchant partout la vérité.
De loin en loin des flambeaux rares
Montrent vaguement le chemin :
Dans les âges ils sont des phares
Pour éclairer le genre humain.

***

Et moi, je poursuis sous les ombres
Ce mouvement universel.
Je sens mes pensers, joyeux, sombres,
Se précipiter vers le Ciel,

Les uns comme l'écho d'un psaume,
D'autres comme un cri de démon ;
Et je me dis : " Que serait l'homme,
" S'il n'avait la Religion ?"

***

Voilà pourquoi je suis si triste,
Comme l'écume de l'écueil,
Comme la harpe du Psalmiste
Quand il pleure au bord d'un cercueil.
Voilà pourquoi mon sein déborde
D'orageuses émotions,
Et sent vibrer, comme une corde,
La fibre de ses passions.

***

Maintenant tout se tait !... La route est solitaire !
Le vent gémit dans l'ombre ainsi qu'une prière !...
La ville entière est comme un sépulcre fermé !...
Tout dort !... Qu'est devenu tout ce peuple animé
Que l'intérêt faisait mouvoir sur chaque rue ?
Comme un torrent séché la foule est disparue.—
Quel silence !... Est-ce là ce foyer agité
Où sonnaient les échos de la grande cité ?
Et ces seins où battaient tant de désirs stériles,
Pourquoi sont-ils soudain devenus si tranquilles ?

***

O sommeil !... O funèbre image de la mort !...
On sourit à la vie, on fait du bruit d'abord ;
Et puis il vient un jour où chaque homme succombe,
Pour aller s'endormir dans la nuit de la tombe.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

# LA BELLE MEUNIÈRE.

BALLADE POPULAIRE ANGLAISE.

—Par les chemins, qui donc, ma belle,
Vous attire si bon matin ?—
Et, rougissant, la jouvencelle
Dit : " Seigneur, je vais au moulin."

—Le cristal bleu de la rivière
A bien moins de limpidité
Que ton joyeux regard, ma chère.
— " Monseigneur est plein de bonté."

—Quel frais minois ! quel port de reine !
Approche, enfant : vrai ! tu me plais !
A tant de grâce souveraine
Il faut pour logis un palais.

Monte en croupe et sois ma maîtresse,
Viens ! je suis chevalier-baron...
... Mais pourquoi cet air de tristesse
Et cet incarnat sur ton front ?

Ne fuyez pas, mademoiselle,
Vous aurez mon tître et mon cœur ;
Je vous conduis à la chapelle.
— " Merci, c'est beaucoup trop d'honneur."

—Qui donc êtes-vous, ma charmante,
Pour refuser un chevalier ?
Quelque Dame riche et puissante ?
— " Je suis la fille du meunier."

—Quoi, du meunier !—Dieu me pardonne !
J'en suis marri pour ton bonheur :
Je ne puis t'épouser, ma bonne.
— " Qui vous a demandé, Seigneur ? "

BENJAMIN SULTE.

# NOUVELLES REVUES.[1]

---

La presse périodique incline partout vers une forme plus grave que celle du journal quotidien. Les *Revues* se multiplient dans toute l'Europe. C'est le signe d'un heureux changement dans la disposition des esprits. La lutte des idées en est arrivée à un moment où la guerre de tirailleurs ne saurait suffire ; ce qu'on demande et ce qu'on accepte de part et d'autre, ce sont des engagements sérieux. De là la direction nouvelle et chaque jour plus sensible que prend le mouvement de la presse.

C'est avec plaisir que nous voyons les catholiques s'associer à ce mouvement et le seconder. Quelle cause peut plus gagner que la nôtre, à la pratique des longues discussions ? Et il n'en est pas qui puisse perdre davantage aux débats superficiels où l'avantage reste toujours à l'agresseur. On le comprend, grâce à Dieu, partout. Il est peu de pays où il n'existe aujourd'hui des revues catholiques, et, chaque jour, il s'en fonde de nouvelles. L'année qui vient de finir en a vu paraître plusieurs, parmi lesquelles il en est trois auxquelles nous tenons à souhaiter la bienvenue, parce que nous les connaissons plus particulièrement et que nous les croyons plus spécialement appelées à faire le bien ; ce sont : *the Month*, en Angleterre ; *la Carità*, à Naples, et la *Revue générale*, en Belgique.

*The Month*, l'organe des catholiques de Londres, n'est pas précisément un recueil nouveau. Cette revue date de plus loin que

1 Le Correspondant, de Paris, 25 janvier 1866.

celles que nous avons nommées à sa suite ; elle en est à son quatrième volume et à sa dix-neuvième livraison. Déjà elle occupe, dans l'estime de la société catholique anglaise, une place distinguée que lui ont valu les travaux éminents de MM. Newman, Wilberfore, MacCarthy et de lady G. Fullerton, ses collaborateurs habituels, et notamment la belle et touchante nouvelle de *Constance Sherwood*, que nous lui avons empruntée et dont le succès a été si grand chez nous. Mais au moment où nous écrivons, le *Month* entre dans une phase nouvelle. Son comité de direction reconstitué, son corps de rédacteurs augmenté du concours assuré des membres de la pieuse et savante société qui publie en France le recueil aujourd'hui si apprécié des *Etudes de théologie et d'histoire*, tout présage à cette revue de nouveaux succès et appelle l'attention sur elle.

Le numéro de janvier, que nous venons de recevoir, inaugure dignement cette seconde période. Il offre un intérêt très varié. La polémique religieuse, l'histoire, la nouvelle, la littérature ancienne et moderne y ont leur place, à côté de la poésie et des voyages. Un passage d'une récente publication du docteur Pusey, où le rôle du cardinal Pôle, dans ses négociations pour la réconciliation de l'Angleterre, sous la reine Marie, paraît avoir été travesti, a fourni le sujet de l'article de polémique religieuse. Ce travail éclaire un détail important de l'histoire du catholicisme en Angleterre, sur lequel la perte des papiers du cardinal Pôle a pu jusqu'ici laisser planer quelque ombre. Dans un ordre de travaux qui, s'il n'en est pas précisément, touche au moins de près à la polémique dont l'Angleterre est agitée depuis trente ans, nous signalerons encore, dans ce numéro, les *Souvenirs d'un ancien membre de l'Université d'Oxford*. Ils contiennent de curieuses révélations sur le travail religieux qui se fait dans les grandes écoles d'Angleterre et sur la lente mais incessante dissolution de l'*Eglise établie*. L'étude des littératures anciennes est, comme on le sait, demeurée une des gloires de nos voisins ; nous en avons ici la preuve dans un article plein de vues neuves sur les *Tragiques grecs*. On voit, à l'admiration avec laquelle les nouveaux convertis anglais parlent de chefs-d'œuvre du théâtre d'Eschyle et de Sophocle, qu'ils n'ont pas cru devoir brûler les livres qu'ils avaient le plus aimés jusque-là, après la Bible. A côté de ce morceau de critique un peu sec peut-être, quoique distingué d'ailleurs, s'en trouve un autre plus développé et plus gracieux sur la littérature populaire en France, à l'occasion du livre de M. Nisard dont nous avons parlé ici l'an dernier, l'*Histoire de la littérature populaire et du colportage*. Comme tout journal anglais, le *Month* contient beaucoup de récits de voyage. C'est

même par un fragment de ce genre, une messe de minuit à Bethléem, que s'ouvre la livraison de janvier. Nous ne dirons rien de la Nouvelle par laquelle elle se termine, *la famille Windeck*, qui n'en est qu'à son troisième chapitre et ne saurait être jugée encore ; mais nous annonçons avec empressement la promesse que lady Fullerton a fait au *Month* d'un nouveau roman historique auquel elle met en ce moment la dernière main.

Voilà une bonne nouvelle pour les famille chrétiennes du continent—il en est beaucoup aujourd'hui—où on lit couramment l'anlais ; elles nous sauront gré de la leur avoir donnée.

---

L'italien n'a plus, chez nous, la popularité dont il jouissait dans la haute société, il y a deux cents ans. Ce n'est donc pas aux familles que nous recommandons la revue catholique qui vient de se fonder à Naples. Cette revue, d'ailleurs, s'adresse à un autre public que le *Month*. Celle-ci, avant tout, a en vue les gens du monde ; l'autre parle plus particulièrement pour les hommes d'étude et les prêtres. Jusqu'ici du moins, elle s'est tenue dans l'ordre des travaux d'économie sociale, de philosophie et d'histoire. Il est vrai qu'elle ne fait que de naître, et n'en est qu'à sa troisième livraison.

*La Carità* [1], tel est le titre de cette revue, paraît une fois par mois. Elle a pour rédacteur principal et directeur un pieux et savant religieux, le R. P. Capecelatro, de cette congrégation de l'Oratoire, qui s'est toujours distinguée en Italie par sa piété et son amour des lettres. Avant de fonder le recueil que nous annonçons, le P. Capecelatro s'était fait connaître par de remarquables travaux de théologie et d'histoire et, en particulier, par une étude sur la papauté au quatorzième siècle, qui fut très-remarquée et qui a été traduite en français, par madame Jal, sous le titre : *Histoire de sainte Catherine de Sienne* [1]. L'esprit élevé qui a dicté cet ouvrage se retrouve dans la revue à laquelle vient de se consacrer l'auteur. Le titre même de ce recueil, *la Carità*, en est le garant. Dans une introduction écrite avec beaucoup de chaleur et où il commente son titre, le P. Capecelatro déclare que la pensée qui lui a inspirée son entreprise est, avant tout, une pensée d'union : *La carità, come tutti sanno, è virtù unificatrice e benefisa in commogrado.* A la science qui divise, il voudrait opposer la science qui unit, c'est-à-dire faire

1 Napoli, tipografia degli Accatoncelli.

2 Paris, Castermann, 1 vol. in-12.

prédominer, en toutes choses, l'esprit essentiellement *unificateur* du Christ, de qui nous vient la charité. Au surplus, c'est de la charité, ajoute-t-il, et de la charité seule que la génération présente peut attendre les biens auxquels elle aspire le plus vivement, la liberté, l'égalité, la fraternité, le progrès. C'est ce que le docte religieux entend démontrer dans *la Carità*, par le raisonnement et par l'histoire, par la théorie et par les faits.

Jusqu'ici le P. Capecelatro est resté fidèle à son programme ; les travaux qu'il publie ont tous une véritable hauteur de vue et sont empreints d'un grand esprit de modération.

Comme dans toutes les revues, ces travaux sont de deux sortes, les articles de fond et les articles de circonstances, appelés du nom général de *Mélanges* ou de *Chronique*. C'est des premiers seulement que nous parlons ici. Ceux-ci embrassent tous les sujets, la philosophie, l'histoire, la littérature, l'économie politique ; la politique proprement dite est seule exclue de *la Carità*. Ce qu'on peut regretter dans la plupart de ceux qui ont paru, c'est leur brièveté ; les auteurs ne donnent pas un assez large champ à leurs idées, les développent trop peu, et s'en tiennent trop aux généralités des sujets qu'ils abordent. C'est le défaut, par exemple, d'un article sur l'influence du protestantisme sur les systèmes d'éducation qui prévalent dans toute l'Europe. Nous en dirons autant d'un article, spirituel d'ailleurs, mais superficiel et sans application pratique sur la difficulté de constater l'opinion publique et d'en faire un critérium politique et moral. *La Carità* ne doit pas avoir de place pour des travaux de ce genre ; elle doit se réserver tout entière pour des articles comme ceux de M. l'abbé Prisco, sur l'invasion de l'Italie par la philosophie germanique. Voilà un vrai travail de revue, plein de renseignements positifs et très-spirituels par-dessus le compte.

C'est aussi un bon article de revue que l'examen du rapport fait au roi Victor-Emmanuel par M. Natoli, sur les associations enseignantes du royaume de Naples. L'auteur, M. l'abbé Attanasio, dévoile avec beaucoup de talent l'hypocrite système d'attaques déployé dans cette dénonciation odieuse contre les vieilles libertés du royaume napolitain, en matière d'éducation, et venge courageusement les ordres enseignants et les pères de famille de l'accusation d'incapacité lancée contre eux par M. Natoli. Cet article a une valeur plus que locale ; c'est un travail d'un intérêt européen ; car il n'est que trop vrai, comme le dit l'auteur, que les idées sur les droits de l'Etat en matière d'éducation que M. Natoli cherche à faire prédominer à Naples, règnent plus ou moins complétement

dans tous les pays, et que la *Statolâtrie* est, avec le choléra, la peste noire du dix-neuvième siècle.

Un autre excellent travail, que nous apporte le troisième numéro de *la Carità*, est celui où son directeur lui-même, le P. Capecelatro, discute la célèbre maxime de M. de Montalembert : *l'Eglise libre dans l'État libre*, derrière laquelle le comte de Cavour essaya de se cacher pour commencer la persécution religieuse que continuent encore ses successeurs. Le P. Capecelatro, qui n'ignore pas que M. de Montalembert a protesté avec indignation contre la prétention que manifestait le ministre du roi d'Italie de donner son système de gouvernement pour l'application de la maxime qu'il avait empruntée à notre grand orateur catholique, rend loyalement à ce dernier la justice de reconnaître qu'il n'est point responsable de l'abus qui en a été fait. Il ne la repousse pas, quant à lui ; seulement, il voudrait, pour en faire une formule idéale et applicable dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'elle fût rédigée ainsi : *l'Eglise libre* AVEC *l'Etat libre*. En effet, le P. Capecelatro n'admet pas l'idée assez caressée dans ces derniers temps, même chez les catholiques, de la séparation radicale de l'Eglise et de l'Etat. Il ne voit dans le système en question qu'un expédient transitoire, qu'on peut admettre en pratique comme un moindre mal, mais qu'on ne saurait ériger en théorie absolue. Voici, en effet, la conclusion textuelle de son travail qui rappelle, sur plus d'un point, celle qu'a publiée ici même, en 1862, M. le prince de Broglie : " Per conchiudere adunque, stimo che tra la Chiesa e lo Stato, ossia tra il bene spirituale ed il bene materiale d'un popolo, si debba porre vera distinzione, ma assoluta e piena seoarazione, non mai. "

A une revue qui commence, comme *la Carità*, on ne saurait se tromper en promettant une belle et utile carrière.

---

La *Revue générale*, qui se publie depuis un an à Bruxelles [1], diffère en beaucoup de points des précédentes. D'abord, ce n'est pas, pour nous servir de ses propres expressions, une " revue à programme." Sa rédaction ne relève d'aucun patronage et n'est sous l'influence d'aucune préoccupation particulière. Servir la vérité par la liberté, voilà le but que se sont proposé ses fondateurs. Est-ce à dire qu'ils ne se soient tracé aucune limite et ne se soient

1 Comptoir universel d'imprimerie et de librairie. Victor Devaux et Cie., rue St.-Jean, 26, à Bruxelles.

imposé aucun principe ? Nullement, il est deux choses que, dès le commencement, ils se sont interdites d'attaquer, la religion catholique et les institutions de leur pays. A ces réserves près, les pages de la *Revue générale* offrent un champ libre à l'introduction et au débat de toutes les questions d'intérêt public. Il n'est pas de problême important que, sous la responsabilité de sa signature, n'y puisse traiter un écrivain. La *Revue générale* est, à la presse, ce que sont au commerce ces ports francs où sont accueillis et librement exposés tous les loyaux produits de l'industrie humaine. Il y a, pour elle, un élément de variété et d'intérêt plus grand que celui que peut offrir le système dans lequel sont généralement conçus et rédigés les recueils du même genre et qu'il lui appartient de féconder.

La *Revue générale* a débuté, il y a un an, par un travail qui a ému l'Europe entière, et qui, le mois dernier, avait pris, aux yeux de la presse, les proportions d'une prophétie. C'est dans les pages de la *Revue générale*, en effet, que parut, en janvier 1865, le célèbre écrit de M. Deschamps, sur *les craintes et les espérances de la Belgique*. Ce mémoire avait un grand intérêt politique. Il posa du premier coup le recueil qui en avait eu les prémices. La *Revue générale* n'a plus eu, depuis, pareille fortune. Toutefois, sa rédaction s'est maintenue à un haut degré d'élévation. Elle continue, en effet, à réunir les noms les plus distingués de la Belgique, ceux de MM. Ducpétiaux, de Laforêt, de Thonissen, Desbassyns de Richemont, dont la renommée a, depuis longtemps, franchi les frontières belges et dont les études jouissent d'autant d'estime en France que dans leur propre pays. A côté de ceux-ci s'en rangent d'autres moins célèbres, sans doute parce qu'ils appartiennent à des hommes plus jeunes, tels que ceux de MM. Wigley, Della Faille, Vander Haegan et de Monge qui, dans la critique et la science, suivent de près leurs maîtres et se frayent même parfois des voies nouvelles. La *Revue générale* tend à devenir le rendez-vous des sommités intellectuelles de la société belge, que la libéralité des principes sur lesquels elle est fondée est, en effet, de nature à attirer de plus en plus. Espérons que ces accessions élargiront le cercle jusqu'ici un peu trop borné de ses travaux, et que, grâce à un peu plus de variété, elle prendra, entre les recueils du même genre, la place à laquelle elle a droit déjà par la solidité, la libéralité et l'excellent esprit de sa rédaction.

P. Douhaire.

# NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

---

*Histoire de la Colonie française en Canada*, tôme II. Villemarie : Bibliothèque paroissiale, 1865. Paris : Imprimerie Poupart, Davyl et Cie. 568 pages in-8vo.

Le second tôme de ce magnifique ouvrage est sorti déjà depuis plusieurs mois ;—l'impression, le papier et l'apparence ne laissent pas plus que le premier rien à désirer.

Ce volume porte un cachet, cependant, que son prédécesseur n'avait qu'en partie, c'est le cachet légendaire. Le savant et pieux auteur, obligé de retracer les premiers temps et les vicissitudes des établissements français en Canada qui précédèrent la fondation de la colonie de Montréal, a été assez sobre de détails. Il s'est borné à bien établir le but que se sont proposé les rois de France dans les concessions de terres et de privilèges qu'ils firent en Canada. Son immense érudition lui a permis d'éclairer certaines parties de l'histoire de ce temps et de remettre dans leur vrai jour plusieurs faits dénaturés et faussés par presque tous les écrivains. L'esquisse qu'il trace de ce qui s'est passé avant la fondation de Villemarie est rapide, vraie et nourrie de recherches ; on sent cependant que ce n'est là qu'une préface.

Arrivé à l'époque où le salut de toute la colonie du Canada ne tient qu'à un fil, l'historien élargit son cadre, charge sa palette de couleurs et n'épargne plus les détails. Le second tôme commence aux premières années de Montréal, et on croirait qne c'est M. de Maisonneuve, ou l'illustre Sœur Bourgeoys qui tient la plume et note jour par jour, de 1641 à 1662, tous les moindres traits de cette belle épopée chrétienne. Chaque page contient le récit d'un acte de bravoure, d'une aventure héroïque, d'un combat où éclatent le courage et la foi la plus ardente. Ici, c'est M. de Maisonneuve qui prend le signe du salut comme étendard et se croise comme les anciens che-

valiers pour la conversion des infidèles ; c'est, plus loin, un acte d'héroïsme de ce vrai soldat du Christ qui répand la terreur parmi les Iroquois et ranime la confiance de la petite colonie. (1) Tantôt c'est l'affaire de la Pointe St. Charles, où quatre colons, surpris, résistent aux attaques d'un parti de 40 sauvages, en tuent près de la moitié et mettent le reste en déroute. Puis, c'est l'affaire de l'Hôpital ; c'est le trait de courage et de vertu de Martine Meissier ; c'est l'arrivée de la vénérable sœur Bourgeoys, " dont l'acquisition fut plus précieuse pour la colonie que ne l'aurait été celle de cent familles de colons ;" c'est le récit des mœurs des premiers habitants de Montréal qui retracent les premiers temps du christianisme ; ce sont, en un mot, mille détails aussi savants que précieux et pleins d'édification sur la fondation de nos principales institutions d'aujourd'hui, sur l'origine des familles d'où descendent la plupart des habitants du district de Montréal, sur les tribulations et les épreuves de toute espèce qui ne furent épargnées à aucun des fondateurs de Villemarie ; sur les progrès que fait la Bonne Nouvelle au milieu des tribus sauvages ; sur le martyre des Pères de Noue, Jacques, Daniel, Brébeuf et Lallemant, détails pour la plupart ignorés et qui rendent la lecture de ce tôme la plus intéressante possible. Qu'on lise, par exemple, le récit si fidèle et si beau du fait d'armes où Dollard et ses dix-sept braves du Long-Sault tiennent en échec une armée de huit cents Iroquois qui descendait surprendre Montréal, Les Trois-Rivières et Québec, sauvent la colonie d'un désastre certain et s'ensevelissent dans un triomphe à jamais mémorable.

M. l'abbé Faillon avait raison de l'écrire dans son Introduction : c'est là un livre véritablement fait pour la jeunesse canadienne, pour lui inspirer le culte et l'amour de ses aïeux et des grandes et belles choses qu'ils surent accomplir dans leur foi naïve et leur bravoure antique ; c'est aussi un livre de famille où le père, la mère, la jeune fille, le jeune homme et l'enfant trouveront une lecture aussi édifiante que pleine d'un attrait palpitant. Il nous a été donné de parler de ce grand ouvrage en présence de l'*Union Catholique* de Montréal ; rarement nous avons vu autant d'intérêt s'attacher aux quelques entretiens qu'il nous a fournis. Nous pouvons donc affirmer sans crainte que la courte appréciation que nous fesons ici de ces Relations de Villemarie, nous l'avons vu confirmée par un public aussi distingué que nombreux et instruit.

S'il nous était permis d'exprimer un vœu, nous oserions espérer voir bientôt toutes les grandes maisons d'éducation du pays faire du livre de Messire Faillon le principal et le grand prix de l'année scolaire. Cet hommage public ne serait-il pas dû aux travaux, aux longues et patientes recherches et au mérite de cette histoire ? J.—R.

(1) Ce trait d'héroïsme du premier gouverneur de Montréal fut accompli sur le terrain connu aujourd'hui sous le nom de la Place-d'Armes, vis-à-vis l'Eglise de Notre-Dame.

*Les qualités morales du bon Militaire*, par L. N. Voyer, ancien sergent au 100e de ligne de S. M. Québec : C. Darveau, Imprimeur-Editeur, 1865.

Le but de cet excellent petit livre, qui devrait se trouver dans la giberne de tous les soldats et officiers canadiens, est de faire voir ce que c'est que le soldat, de démontrer par des considérations religieuses que la profession des armes est sainte, de faire comprendre les immenses avantages qu'une armée peut retirer de la pratique des vertus guerrières et d'établir la nécessité de la discipline et les dangers du manque de cette première qualité d'un vrai soldat.

L'ouvrage est rempli de traits de bravoure chrétienne puisés dans les histoires du vieux monde. Si M. Voyer fait une deuxième édition de son livre, et nous l'espérons, nous prendrons la liberté de lui conseiller de reproduire du livre de M. l'abbé Faillon, *Histoire de la Colonie française*, quelques uns des faits d'armes héroïques qui y fourmillent et dont les auteurs furent nos pères et les premiers colons du Canada.

J.—R.

*Souvenirs du 4 Novembre* 1864, *dédiés aux anciens Elèves du Séminaire de Ste. Thérèse.* Montréal : E. Senécal, Imp.-Editeur ; 38 pages ; 1865.

Cette brochure contient le récit des fêtes religieuses et littéraires qui ont accompagné l'inauguration d'un monument élevé dans l'église de Ste. Thérèse, au fondateur du Petit Séminaire de l'endroit, Messire C. J. Ducharme, par ses anciens élèves. Vient ensuite une notice biographique du vénéré défunt, dans laquelle l'auteur rappelle la pauvreté des moyens avec lesquels M. Ducharme a entrepris l'important établissement de cette maison. A l'exemple des fondateurs des grandes institutions du pays, Messire Ducharme n'avait qu'un but, celui d'empêcher le protestantisme de s'emparer de l'éducation de la jeunesse, et corrompre ainsi jusque dans ses sources les plus fécondes la foi et la nationalité canadiennes.

Et l'auteur a raison en appelant ces hommes bienfaiteurs publics, et en les proposant à la reconnaissance et à l'admiration de tous.

La troisième partie de la brochure est la reproduction d'un travail aussi bien écrit que pensé sur le talent peu ordinaire qui distinguait la parole de Messire Ducharme. Cet article est dû à la plume de l'un de nos collaborateurs, M. l'abbé Nantel, directeur du Petit Séminaire de Ste. Thérèse, et a été publié dans la *Revue Canadienne* du mois d'août 1865.

J.—R.

*Discours sur l'Amour de la Vérité, prononcé par le Rév. M. Raymond, V.-G., devant l'Union Catholique de St. Hyacinthe, le* 8 *Décembre* 1865. St. Hyacinthe : Imp. du *Courrier*, 1866 ; 47 pages.

Nous avons déjà eu occasion de rendre hommage à la profondeur, à la clarté et à l'élégance du discours de M. Raymond, V.-G., sur l'*Amour de la Vérité ;* nous sommes heureux de voir ce morceau remarquable de philosophie religieuse et sociale publié en brochure et mis ainsi à la portée de tous.

Nous félicitons vivement l'Union Catholique de St. Hyacinthe de puiser à de tels enseignements le culte du beau, cette splendeur du vrai. Le patronage distingué sous lequel cette excellente Société a débuté, a d'ailleurs porté ses fruits, et le pays suit avec intérêt l'ardeur pour la bonne cause et les études sérieuses dont ses membres donnent l'exemple.

L'avenir est à ceux qui croient et qui travaillent.

J.—R.

*Une Partie de Campagne, comédie en deux actes, par Pierre Petitclair.* Québec : imprimée et publiée par Joseph Savard, typographe ; 1865.

La comédie en deux actes de M. Petitclair dénote du talent chez son auteur, et nous comprenons, en le louant, le sentiment qui a inspiré à M. Savard de publier cette jolie pièce.

L'anglomanie est généralement, en Bas-Canada, une maladie qui atteint un certain nombre de gens aussitôt qu'ils ont réalisé une petite fortune. Ou bien, encore, c'est sous une autre forme, le *yankéisme* de nos pauvres compatriotes émigrés aux Etats-Unis, et qui reviennent plus tard dans leur famille parlant du nez, feignant d'ignorer le nom français des choses les plus usuelles, et équipé des pieds à la tête d'un costume américain tout flambant neuf. Autrefois, ils portaient ce costume avec accompagnement de boutons jaunes. M. Petitclair a compris que le ridicule était un moyen de tuer cette horrible manie de certains petits jeunes gens de ne parler qu'anglais, même entre compatriotes, et son héros *William*, ci-devant Guillaume, est moulé d'après nature.

Qui n'a rencontré ce *William* dans sa vie ? Et qui, dans l'intimité, ne s'en est pas donné à cœur joie de telle ou telle de ses connaissances devenue anglifiée de costume, de barbe, de cheveux, et, ce qui est bien pis, de cœur et d'intelligence ? M. Petitclair n'est plus ; il a indiqué la voie : quand saluerons-nous ses successeurs ? Avec quel bonheur nous aimerions à voir tomber le fouet de la satyre et du ridicule sur les épaules des anglifiés, ces épaules fussent-elles des plus charmantes ! Comme nous applaudirions aux

coups du vengeur de notre belle nationalité ! Comme nous battrions des mains à chaque meurtrissure, à chaque chaire mise à nu et à sang !

J.—R.

*The place British Americans have won in History ; a Lecture delivered at Aylmer, L. C., on the 22nd February,* 1866, *by Henry J. Morgan.* Ottawa : Hunter, Rose & Co., Publishers, 1866 ; 22 pages.

Le nom de M. Henry J. Morgan ne date pas d'hier seulement dans la presse, et il n'en est pas à son coup d'essai. Auteur d'un livre de biographies très-estimé parmi la population anglaise, il a encore publié nombre d'ouvrages du même genre, d'un cadre cependant plus rétréci. On lui doit en outre un livre plein d'intérêt intitulé : *Buchanan on Industrial Politics of America ;* et nous savons qu'il travaille en ce moment à une espèce de dictionnaire-Vapereau de tous ceux qui de près ou de loin ont figuré dans les sciences et les arts de l'Amérique du Nord.

M. Morgan possède pour la littérature un culte des plus enthousiastes, et son ardeur est infatigable. Doué d'un noble caractère, il sait se mettre au-dessus des étroits préjugés de race, et il ne casse pas sa plume pour éviter de témoigner son admiration à des compatriotes d'une autre origine que la sienne. Cette largeur d'idées chez lui se révèle surtout dans l'excellente lecture que nous avons sous les yeux, et qu'il a faite à Aylmer au mois dernier.

Passant en revue l'histoire des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, il remonte aux premiers temps de la colonie française de l'Acadie et du Canada et n'omet le nom d'aucun Canadien devenu illustre soit sur les champs de bataille, soit dans le génie, soit dans la marine, soit dans les arts, soit ailleurs.

C'est une idée patriotique qui a inspiré ce travail à M. Morgan ; et il a raison ; après l'amour filial, le culte de la mémoire de ceux qui furent grands dans un pays est des plus propres à faire passer dans les générations qui leur succèdent le feu des nobles actions dont ils furent les héros.

Lives of great men all remind us
We can make our own sublime ;
And departing, leave behind us
Footprints on the sands of time.

JOSEPH ROYAL.

# VARIÉTÉS.

Tout ce qui peut jeter du jour sur ces vénérables vestiges de la civilisation de nos ancêtres doit être recueilli. C'est pour ce motif que nous mentionnons un document qui, à notre connaissance du moins, n'a été signalé par aucun antiquaire. Parmi les lois ecclésiastiques des Anglo-Saxons, il y a un code qui est intitulé : *Lois des prêtres Northumbriens*, qui semble appartenir au neuvième ou au dixième siècle, et qui contient des dispositions contre les pratiques encore existantes du paganisme. Une de ces lois défend au peuple de faire des *frith-geard* autour d'un arbre, d'une pierre ou d'une fontaine, qui, comme on le sait, étaient l'objet d'un culte superstitieux parmi les Anglo-Saxons. Le texte de cette loi est ainsi conçu : " Si un *frith-geard* se trouve sur la terre de quelqu'un, autour d'une pierre, d'un arbre ou d'une fontaine, que celui qui l'a fait soit puni comme violateur de la loi." Le mot *frith-geard* désigne une enceinte sacrée de la même nature que celle qui est comprise dans le cercle de pierre appelé habituellement *druidique*. Lorsque le cercle est autour d'un tumulus sépulcral, il marque l'espace qui appartient au mort et dans lequel on ne peut pénétrer sans lui manquer de respect. Si, au contraire, le cercle se trouve autour de ce qui fait l'objet d'un culte, il indique l'espace dans lequel, à l'exception du prêtre, nul ne doit être admis. Selon nous, la loi dont nous venons de parler montre d'abord que les cercles de pierre n'ont pas nécessairement un caractère funéraire. Cela explique pourquoi on trouve de ces cercles autour d'une pierre placée debout qui en occupe le centre et autour d'une fontaine, comme nous l'avons vu nous-même dans le Nord du pays de Galles. Si l'on considère, en outre, que les arbres objets d'un culte devaient être d'un certain âge au moment où ils étaient entourés et qu'ils ont dû avoir disparu depuis des siècles, on comprendra pourquoi il y a des cercles n'ayant aucun objet dans leur intérieur. Cette loi montre, en outre, que l'usage des cercles druidiques s'est perpétué jusqu'à l'époque relativement peu ancienne où a été faite la compilation dont nous avons parlé, qu'ainsi ces cercles n'appartiennent pas nécessairement aux temps antéhistoriques, et que probablement beaucoup d'entre eux ne remontent pas plus haut que la période saxonne.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Le projet de Confédération, qui semblait avoir été ajourné indéfiniment, après les échecs qu'il avait subis dans les Provinces Maritimes, reprend comme par enchantement le terrain qu'il avait perdu. On ne peut guère dire, cependant, que la question en elle-même ait changé de face ; seulement, à l'origine, c'était le Canada qui dirigeait le mouvement fédéral, et aujourd'hui c'est la métropole elle-même qui, par l'organe de ses gouverneurs, recommande à ses colonies de s'unir entr'elles. Pour ceux qui se plaisent aux rapprochements, on pourrait rappeler qu'à l'époque où fut élaboré le projet de la Conférence de Québec, la Confédération du Sud des Etats-Unis était en pleine vigueur, et promettait d'être pour nous un puissant contrepoids et une protection naturelle contre nos redoutables voisins. Cette puissance éphémère, qui semblait nécessaire pour constituer la balance des pouvoirs en Amérique, a depuis disparu, épuisée par ses valeureux combats et écrasée par le nombre. On s'en servait déjà comme d'un argument très-fort en faveur de la Confédération, quitte à l'utiliser plus tard comme son alliée. Voilà un argument qui a perdu de sa valeur, mais l'abrogation du Traité de Réciprocité en fournit un autre qui le remplace avantageusement.

Le Nouveau-Brunswick, qui s'était fait remarquer par son opposition radicale au projet de la Conférence de Québec, vient de donner des gages d'un retour non équivoque à des idées plus conciliantes. L'Administration actuelle de cette province, qui avait, on se le rappelle, été formée en opposition directe à la Confédération, et avait remplacé au pouvoir les signataires du projet de la Conférence de Québec, vient de donner son adhésion formelle au principe fédéral dans le discours prononcé par le Gouverneur

Gordon à l'ouverture de la session législative. La Chambre d'Assemblée a concouru pleinement dans les vues exprimées par Son Excellence, sans cependant se lier en aucune manière sur les détails de la mesure qui pourra lui être proposée dans le but d'établir l'union projetée. Le Conseil Législatif, moins timide que la Chambre, dans sa réponse au discours du Trône a exprimé la conviction que l'union des colonies aurait pour effet de resserrer les liens qui les unissent à la mère-patrie, et contribuerait à la prospérité de la province.

A Terreneuve, le résultat est le même ; le Conseil Législatif a adopté sans restriction aucune le projet de Confédération, et l'Assemblée Législative, tout en y donnant son adhésion, s'est réservé sa liberté d'appréciation sur les détails de la mesure qui touchent aux intérêts particuliers de la province.

La Nouvelle-Ecosse et le Canada s'étant déjà prononcés en faveur du régime projeté, il n'y aurait donc plus que l'Ile du Prince-Edouard qui persisterait à rester en dehors du mouvement actuel qui pousse les colonies anglaises à centraliser leurs moyens d'action et leurs forces disjointes pour leur donner plus d'efficacité et plus d'importance. Ce n'est point là ce qui devra entraver, ni même retarder beaucoup l'avènement de la Confédération. Mais les détails du projet, en ce qui a rapport aux limites des pouvoirs entre l'administration fédérale et les gouvernements locaux, et en tout ce qui touche aux exigences locales de chaque province, voilà ce qui ne paraît pas le moins du monde réglé, et sur quoi la discussion va bientôt s'ouvrir de nouveau.

***

Nous nous sommes souvent demandé pourquoi les Provinces Maritimes se faisaient tant prier pour accepter la Confédération, et nous n'avons pas pu jusqu'ici découvrir, parmi les objections qui les retiennent dans la bonne voie, un motif réellement sérieux ni même un préjugé respectable. Qu'il se soit trouvé dans le Bas-Canada un parti opposé à la Confédération, il n'y a là rien de surprenant : comme Canadiens-Français, nous avons à sauvegarder des institutions qui ne nous sont point communes avec les autres provinces, nous avons par-dessus tout à veiller au salut de notre nationalité ; ceux qui parmi nous voient dans la Confédération la ruine de nos institutions et de notre nationalité, sont dans l'erreur, croyons-nous, mais au moins ont-ils pour la repousser des motifs qui commandent le respect à ceux même qui ne les partagent pas.

Ce qui nous étonne, disons le mot, c'est que ce ne soit pas le Canada plutôt que les Provinces Maritimes qui ait accueilli avec défiance le projet de Confédération. On se sera imaginé là-bas que nous voulions alléger le fardeau

de notre dette en le partageant fraternellement entre les futurs Etats confédérés, et que s'ils n'y prenaient garde, nous finirions quelque beau jour par nous les incorporer bel et bien, tout comme les grands poissons du Golfe s'incorporent leurs petits frères quand ils sont en appétit.

***

Le Traité de Réciprocité a pris fin le dix-sept de ce mois. Conclu entre les Etats-Unis et les Provinces Anglaises, pour l'espace de dix ans, ce traité expirait le dix-sept de mars 1865 ; mais afin de donner aux parties y concernées le temps de décider s'il y aurait possibilité de le renouveler, et quelles mesures adopter au cas où il serait abrogé, il avait été convenu, d'un commun accord, de le prolonger d'une année. C'est ce terme de grâce qui vient d'expirer.

Généralement, lorsque l'on compte pour faire quelque chose sur un événement qui peut ne pas arriver, on ne fait rien du tout, de peur de se donner du mal inutilement. C'est beaucoup ce qui est arrivé pour les relations commerciales entre les Provinces Anglaises et les Etats-Unis. Dans l'espoir où l'on était de part et d'autre qu'un arrangement transitoire pourrait être adopté à la dernière heure, personne n'a voulu législater d'avance ; et nous sommes retombés sans préparation aucune sous l'opération des vieilles lois douanières que le Traité de Réciprocité avait si heureusement remplacées.

***

Les Féniens, d'autres disent les Finians, ont, pendant la dernière quinzaine, monopolisé l'attention publique, par leurs menaces d'invasion contre le Canada. La presse américaine, se faisant l'écho complaisant de leurs assemblées tumultueuses et des bravades de leurs chefs, nous a constamment tenus sur le qui-vive. Dix mille volontaires ont été tout à coup appelés sous les armes et échelonnés sur les points les plus menacés de notre frontière. Nos villes et nos villages, d'ordinaire si paisibles, ont été, à la première nouvelle du danger, transformés en places de guerre ; gens de robe, gens de plume, gens de chiffres ont disparu pour faire place aux gens d'épée ; où vous aviez laissé la veille un homme d'affaires et un bon enfant, le lendemain vous trouviez un héros.

On avait choisi, disait-on, le dix-sept mars, jour de la célébration de la fête de St. Patrice, patron des Irlandais, pour frapper le grand coup sur le Canada. A l'heure propice, les légions féniennes devaient surgir à côté des processions enthousiastes des enfants de St. Patrice, évoquer devant eux le fantôme de l'Irlande opprimée et les entraîner au combat. En un rien de temps, c'en était fait du Canada

Toutes les mesures de sûreté avaient été prises pour conjuguer, s'il était possible, l'orage immérité qui menaçait notre pauvre province ; mais le jour si redouté s'est passé sans que les réjouissances paisibles de nos compatriotes irlandais aient été troublées par l'armée d'invasion.

Le lendemain, chacun s'est réveillé en se félicitant de n'avoir pas eu à terrasser ces brigands de Féniens. Depuis, le gouvernement de Washington a donné sa parole qu'il verrait à ce que nous ne fussions pas attaqués, et les chefs féniens, eux-mêmes, ont déclaré, paraît-il, qu'ils n'avaient pas la moindre intention de s'emparer du Canada. Que ne le disaient-ils plus tôt ? Ces protestations rassurantes ont ramené le calme et la tranquillité au sein de notre population. Les esprits forts en sont rendus à douter, maintenant, si le danger a jamais existé ailleurs que dans l'imagination des partisans de la Confédération à tout prix ; pour eux, cette panique n'était qu'une odieuse ficelle inventée pour faire mousser l'idée fédérale. Les autorités militaires n'ont pas l'air de partager cette heureuse sécurité, et jusqu'à présent, rien n'indique le rappel des volontaires.

S. Lesage.

---

# JACQUES ET MARIE

—

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE)

### XV.

A peine George était-il sorti, que les trois habitants de la ferme des Landry furent entraînés par un même sentiment dans les bras les uns des autres ; ce ne fut qu'une même étreinte, longue, silencieuse, mais surtout brûlante de tendresse. Ils ne purent rien se dire ; ils s'admiraient, ils s'aimaient dans leur générosité sublime ; tout voile était déchiré entre leurs âmes unies ; plus de soupçons, plus d'incertitudes isolées, plus de trames secrètes ne les séparaient. La mère avait compris tout ce qu'il y avait de noble délicatesse dans les sentiments de son mari et de sa fille ; l'héroïsme d'une action s'impose à l'admiration de tous, même des intelligences médiocres : quoiqu'incapables de concevoir des dévouements désintéressés, ces natures en subissent involontairement le prestige, quand elles ne sont pas dégradées. La brave femme perdit donc bien vite le souvenir de ses naïves ambitions, de ses frayeurs de l'exil, et comme toutes les vraies mères, comme toutes les fortes épouses de ce temps, elle ne songea plus qu'à partager la vie et les souffrances de ses enfants, et à suivre avec respect et amour le chef

de la famille dont l'autorité doit répondre des lâchetés de sa maison, dont le nom doit porter le déshonneur comme la gloire des siens. Ces trois cœurs s'abandonnèrent longtemps à cette joie sainte du sacrifice accepté en commun, à cette harmonie de leurs sentiments unis dans le malheur, dans le devoir : unis au bord de l'abîme, dans ce pur embrassement qui devait être la dernière caresse du foyer.

Mais le père vint à penser qu'il ne se considérait plus libre, que l'honneur ne lui permettait pas de rester dans sa maison ; il s'arracha donc doucement des bras de sa femme et de son enfant, leur disant, en les pressant encore une fois sur son cœur :

— Je vois que j'abuse d'un bonheur qui m'avait été prêté, seulement à de certaines conditions que je n'ai pas remplies... ; il faut nous séparer.

— Mais vous pourriez peut-être attendre un ordre, cher père : ces conditions ne vous ont pas été exprimées, et votre élargissement est illimité.

— Non, ma fille. Il faut apprendre à ceux qui ne connaissent pas les voies de la justice et de la probité, que les obligations dictées par l'honnêteté et la conscience s'accomplissent sans commandement. Un vieillard impuissant comme moi, prisonnier, n'a que ce moyen de faire respecter l'honneur des siens... D'ailleurs, je ne voudrais pas laisser aux malheureux qui nous environnent, à mes amis, à mes autres enfants qui souffrent dans l'église, le soupçon injurieux que nous négocions ici une affaire indigne de toi, de moi, du dernier Acadien de Grand-Pré. C'est assez longtemps avoir paru insulter à une infortune respectable, s'être montré chancelant entre la faiblesse et le courage ; il faut finir les inquiétudes des honnêtes gens qui nous considèrent et qui nous aiment. Et puis, je sens que si je restais plus longtemps dans vos bras, je me trouverais plus irrésolu à l'heure du départ. Adieu !... je ne vous reverrai probablement qu'au jour de l'embarquement... Vous allez être encore seules... Recueillez toutes vos forces ; quand elles vous manqueront, priez Dieu ; il ne sera pas sourd à tant de voix qui pleurent et montent vers lui !

En achevant ces mots, le vieillard avait ouvert la porte ; sa femme s'était laissée cheoir dans la bergère pour cacher ses sanglots, mais Marie retenait toujours le bras de son père.

— Mais que veux-tu faire, pauvre enfant ?...

— Vous suivre jusqu'à l'église.

— Mais tu es si faible, tu as tant souffert !...

— Non, non, père, je suis forte à présent, je suis délivrée d'un

poids si pesant ! je pourrais marcher jusqu'au bout de l'Amérique avec vous ! je pourrais même vous soutenir ; voyez... laissez-moi faire jusqu'à l'église.

Et en exprimant son désir, la jeune fille enlaçait si bien le bras du brave homme, que celui-ci ne voulut pas faire d'efforts pour s'en détacher.

Marie était une de ces organisations élevées et puissantes qui, lorsqu'elles voient dans un événement de leur vie l'abaissement de leurs sentiments, la dépréciation de leur caractère devant leur propre conscience, la destruction de l'idéal de leur bonheur, la contrainte des élans enthousiastes de leur âme, la perte de cette douce liberté d'aimer et de parler d'après l'impulsion de leur cœur et de leurs pensées, sentent plus de souffrances que si elles étaient soumises aux tortures toutes physiques du martyre. C'est pour elles l'anéantissement de leur personnalité intellectuelle ; elles ont perdu l'essor divin, elles se traînent, elles languissent, elles disparaissent dans la masse du vulgaire. Comme un fleuve qui s'était creusé un lit superbe sur le roc, dans des plaines solides et plantureuses, qu'on vient tout à coup détourner de son cours pour le jeter dans des savanes sans pentes et sans rivages, où il ne forme plus que des mares stagnantes et fétides, où ses flots n'ont plus d'harmonie ni de fécondité, ainsi Marie, tant que les insinuations et les plaintes de sa mère, jointes à la pitié que lui inspirait le triste sort de ses parents dans leur âge avancé, l'avaient laissée sous l'impression qu'elle devait accepter la main de George, que c'était le devoir commandé par les circonstances, elle était restée dans cet état de dépression morale, d'indécision, de nullité relative qui réagissent si violemment sur les forces physiques. Mais maintenant " elle respirait," comme elle l'avait dit à son père ; sa vie avait repris son cours naturel dans les voies nobles que le Créateur lui avait tracées, et elle s'y élançait avec d'autant plus d'énergie qu'elle avait senti plus longtemps l'entrave mortelle : le fleuve avait retrouvé ses rives spacieuses. Le sort de Jacques, le coup qu'il lui avait porté ulcérait bien encore son cœur, mais cette douleur, elle la recevait dans une âme qui conservait toute sa valeur ; et l'on sait quelle force de résistance une femme oppose à la souffrance. Elle savait d'ailleurs, à présent, que Jacques ne l'avait repoussée que sur les apparences de sa culpabilité, et elle était sûre que Dieu ne permettrait pas qu'il mourût avec la certitude qu'il avait été lâchement oublié. C'était peut-être pour hâter cette faveur de Dieu, pour offrir une occasion à la miséricorde divine, qu'elle tenait tant à accompagner son père...

Ils se dirigèrent donc ensemble du côté de la prison. Quand ils y arrivèrent, George venait de faire relever les corps de garde et il s'éloignait lentement du côté du presbytère. Il vit bien d'un œil venir les Landry, mais il feignit d'être absorbé par les préoccupations de son service.

Douze hommes armés faisaient la ronde autour de l'église, outre les sentinelles qui gardaient les portes. En voyant approcher Marie et son père, sans escorte, ils ne parurent pas comprendre ce que venaient faire cet homme et cette femme, et ils se hâtèrent de les croiser au passage.

— Halte-là ! dit l'un d'eux, que voulez-vous ?...

Marie répondit :— Mon père veut rentrer en prison.

— Nous n'avons pas plus d'ordre pour laisser entrer que pour laisser sortir ; il faut un permis du lieutenant.

— Un permis pour se constituer prisonnier !... dit en elle-même Marie, voilà qui n'est pas naturel dans ce moment .. N'y aurait-il pas dans cette disposition quelques vues secrètes du lieutenant.... peut-être un remords ?... il aura peut-être voulu se ménager par ce moyen une entrevue de conciliation, qu'il lui aurait été pénible de solliciter, après la scène de la maison. Avec un caractère semblable à celui de George, un pareil revirement est dans l'ordre des choses possibles ; chez lui la générosité doit finir par triompher de l'orgueil et de la jalousie... Ces suppositions firent tressaillir Marie tour à tour d'espérance et de crainte. Il fallait de toute nécessité aller au presbytère, se trouver de nouveau face à face avec l'officier ; cela lui répugnait horriblement ; mais en y allant, elle devait passer sur le plancher qui cachait la captivité de Jacques, et l'idée de se sentir si près de son fiancé l'entraînait malgré elle ; peut-être entendrait-il sa voix... peut-être pourrait-elle jeter quelques paroles qui lui feraient comprendre sa situation ;— comme les mourants, les captifs ont l'oreille au guet et l'ouïe sensible ;—peut-être, encore une fois (et c'était l'idée dominante de Marie), que George, revenu bien vite à des sentiments plus conformes à sa nature, lui accorderait la grâce de se réhabiliter près du prisonnier....

C'est en faisant ces calculs de probalité, dont les amants ont surtout l'esprit d'invention, que Marie joignit, avec son père, le porche qui servait d'entrée à la demeure de l'ancien curé. Pierriche les reçut à la porte et les fit entrer dans le salon, qui se trouvait vide dans ce moment : George s'était retiré dans sa chambre.

Le garçon se disposait déjà à faire quelques questions indiscrètes, mais le père Landry lui dit de suite :

— Vas demander à M. le lieutenant s'il veut bien me donner la permission de retourner en prison.

— Rien que pour voir les autres ? dit Pierriche.

— Non, mon enfant : la permission de redevenir prisonnier, vas !

L'enfant de la veuve Trahan crut entendre une parole de l'Apocalypse, ou assister à la vision des *quatre cavaliers ;* il ne songeait pas à bouger.

— Allons, dit Marie, pars, petit Pierre, il nous faut une permission *signée.*

Force fut au garçon d'obéir.

Il fut plus longtemps absent qu'il ne fallait pour une telle affaire, ce qui laissa Marie dans une grande perplexité.

En l'attendant, le père et la fille ne purent s'empêcher, au milieu de leur préoccupation, de jeter un coup d'œil autour de cette pièce qui leur rappelait la présence et les vertus d'un saint prêtre. Peu de choses avaient été changées dans cette maison à part les habitants, les coutumes et les conversations. On avait tout simplement mis le curé dehors et l'on s'était établi dans ses meubles. Comme ces soldats ne voulaient faire là qu'un séjour passager, ils n'avaient pas jugé nécessaire de remplacer l'humble défroque du saint apôtre par un luxe de ménage qui, d'ailleurs, aurait juré avec l'habitation ; ils se contentaient d'y bien vivre. Le rustique mobilier, fait en partie par la main du vieux prêtre, était encore distribué autour du salon qui servait aussi, jadis, de réfectoire, lorsqu'il y avait des voyageurs à Grand-Pré où quand le curé réunissait à sa table les pères de familles, ce qui arrivait régulièrement à Pâques et à la saint Laurent, patron de la paroisse. Mais les nouveaux occupants n'avaient pas pris grand soin de cette propriété mal acquise ; on n'y retrouvait plus la trace de la main attentive de la ménagère ; les chaises, les tables s'en allaient en délabre, annonçant une ruine prochaine. Les vieilles enluminures, représentations naïves des saints protecteurs de la maison, étaient encore suspendues à leurs clous, mais à demi voilées sous une double couche de fumée et de poussière ; cela n'empêchait pas cependant de découvrir les traits qu'une main plus moderne avait ajoutés à l'œuvre du premier maître. Des soldats en humeur de profanation, peut-être George lui-même, dans sa première effervescence artistique, s'étaient amusés à parer toutes ces figures vénérables du temps passé de costumes Louis XV, et même d'allures dégourdies ; plusieurs avaient reçu quelques parties additionnelles

à leurs principaux traits. C'est surtout à l'endroit du nez que ces restaurateurs impertinents s'étaient montrés inexorables : ce fonctionnaire si varié de la face humaine se prête avec une bonhomie trop complaisante à tous les travestissements ; les fantaisistes en abusent.

Ce que les bandes allemandes du connétable de Bourbon ont fait dans les salles du Vatican, les troupiers de Winslow pouvaient bien se le croire permis dans la demeure d'un pauvre curé.

Ainsi, tous les bienheureux personnages de la galerie du presbytère portaient, maintenant, entre leurs lèvres, de longs calumets tout allumés ; sans doute pour faire allusion à cette croyance des sauvages, que les habitants du ciel n'ont pas de plus douces jouissances que celle de fumer leur pipe en se racontant les histoires d'autrefois. Un St.-Joseph en pied avait reçu, à la place du lys emblématique, un bâton de tambour-major, et il portait, en outre, avec un air de candeur que n'ont pas d'ordinaire ces messieurs, l'uniforme des montagnards écossais. St. Jean-Baptiste jouait de la clarinette, et on avait profité de son juste-au-corps en peau de chevreau pour en faire une sorte de berger calabrais.

C'est toujours bien triste d'entrer dans l'habitation d'un ami parti, mais cela serre doublement le cœur quand on voit la dilapidation et le mépris s'attacher à ses reliques, quand on ne retrouve plus cette atmosphère toute imprégnée du baume de notre vieille affection, mais que, au contraire, tout nous fait éprouver l'impression d'un bien perdu, d'un vide poignant qui ne pourra jamais être rempli. Marie et son père ne pouvaient attacher leur vue à un objet que le commerce de leur aimable pasteur leur avait rendu familier, sans y trouver la trace d'une maculation.

L'existence d'un bon curé est intimement liée à celle de tous ceux qui l'entourent. C'est le centre de la vie morale d'une population, un foyer de repos, de consolation, de bonheur placé au-dessus des intérêts de la terre ; elle se relie à tous les souvenirs purs d'une famille, à toutes les dates d'un village ; elle tient au berceau de tous les habitants, elle aide à préparer la carrière de chacun d'eux en leur donnant pour régler leurs actions le mobile de la foi ; elle participe à leurs joies comme à leurs misères ; après avoir sanctifié leurs premières pensées, elle apporte des bénédictions à leurs derniers soupirs, et elle les accompagne jusqu'au seuil de l'éternité. Elle forme donc, dans ces rapports continuels d'une nature si élevée, des liens bien forts avec toutes ces autres existences qui semblent rayonner de la sienne.

## XVI.

Le vieux curé de Grand-Pré, d'ailleurs, avait bien été pour son troupeau le véritable bon pasteur du Christ.

Venu d'abord dans cette commune comme missionnaire, il s'y était fixé à la prière des habitants, avec l'assentiment de son évêque, quand la population eut pris des proportions trop considérables pour rester sans prêtre. Il y habitait depuis trente ans, lorsque les Anglais l'expulsèrent. Ce long ministère l'avait rendu l'habitué de chaque maison, le bienfaiteur de plusieurs générations.

C'était un homme d'une intelligence ordinaire, d'une instruction suffisante, d'un jugement solide, qui connaissait avant tout ses devoirs d'état, et l'esprit encore beaucoup mieux que la lettre de l'évangile... Quand il arriva dans sa paroisse, il n'était pas exempt de certains défauts, qui avaient résisté au travail de sa forte volonté, ou dont il avait moins senti la présence et le danger dans sa vie errante. C'est quand on est fixé dans une société, quand la nécessité et le devoir nous lient, par des rapports réguliers et les besoins de notre condition, à ceux qui nous entourent, qu'il devient surtout nécessaire de soumettre son âme à ces lois de la perfection qui rendent tout commerce intime aimable et facile, et toute existence véritablement utile. Il est aisé à ceux qui ne se laissent voir qu'en passant de paraître des gens accomplis.

Les curés, moins que tous autres, peuvent se soustraire à cette nécessité du perfectionnement. Celui de Grand-Pré était né violent et absolu, et ces vices de tempérament, domptés ou assoupis durant ses rudes travaux apostoliques, se réveillèrent aussitôt que la vie aisée de la cure eût succédé aux fatigues et aux épreuves salutaires des missions. Mais, loin de se laisser aller à cette nonchalance morale qui succède souvent au zèle et à la ferveur d'une jeunesse dévouée quand on vient tout à coup d'être pacifiquement installé dans une habitation commode, chaude et bien pourvue, au milieu de sujets débonnaires, avec un rôle de chef, et une tâche journalière et réglée d'avance à remplir ; loin de se dire : " J'ai bien quelques petits défauts (*les saints* en ont tous eu), mais on me les pardonnera, pourvu que je dise régulièrement ma messe, que je confesse mon monde à heure fixe, et que je leur fasse des beaux sermons, dans les jours frais, que pourra t-on me reprocher ?... " le jeune prêtre s'était dit, au contraire, devant son autel, un jour qu'il

s'accusait d'avoir prononcé quelques paroles regrettables dans un moment d'humeur, en voulant réconcilier deux de ses paroissiens : " Quelle autorité pourront avoir mes paroles sur les autres, si je prouve à tout instant que ma sagesse est impuissante à régler mes propres actions ?... Comment pourrai-je persuader à ceux que je prêche qu'ils peuvent dominer leurs passions, si je me laisse vaincre à leurs yeux par les miennes ?... Moi, le ministre de Dieu, qui habite dans son temple, qui sacrifie sur son autel, qu'il a choisi pour distribuer ses grâces et enseigner ses perfections, qu'il a consacré... pourrai-je jamais, sans rougir, reprocher à ces pauvres gens des fautes dont ils ne mesurent pas la gravité, s'ils peuvent me répondre : ' *Vous qui êtes plus coupable, pourquoi jetez-vous sur nous la pierre ?*'... Ah ! on est bien misérable apôtre quand on n'a plus que cette prédication à faire : ' *Faites ce que je vous enseigne, mais évitez ce que je fais...*' Il faut me corriger. Mon Dieu, je promets de retrancher de moi tout ce qui est incompatible avec le caractère d'un ministre de votre culte."

Il tint parole à Dieu et à lui-même, et quoiqu'il n'eût que peu de choses à se reprocher, il crut devoir en demander pardon à sa paroisse dans une circonstance particulière où il avait à signaler quelques désordres. Il voulut, avant d'exiger des coupables la réparation du scandale qu'ils avaient donné, s'humilier le premier de ses fautes passées.

Depuis lors, il acquit cet empire divin et tout-puissant que donnent la douceur et l'humilité. Victorieux sur lui-même, il le fut facilement sur les autres. Le plus rude combat est celui qu'on livre à ses passions. Cependant, jamais on ne l'entendit réprimander amèrement ceux qui, dans l'entraînement de leurs passions, s'étaient gravement oubliés, ce qui, d'ailleurs, était très-rare ; il priait alors les fidèles de ne pas imiter ces mauvais exemples, et sans publier le mal, il attirait la pitié sur les coupables ; il cherchait lui-même à les voir, comme on va près des malades, et il leur disait : " Mes amis, pourquoi voulez-vous vous séparer de Dieu et des gens de bien ?"... Jamais, surtout, on ne l'entendit leur faire un plus grand crime de leur mauvaise conduite parce qu'elle lui avait fait de la peine, ou qu'elle était une injure à l'autorité de ses paroles : il comprenait trop que le bien ne se commande pas aux hommes pour les hommes, mais pour lui-même, et pour Dieu qui est son essence, et qui peut seul le récompenser ; que c'est le rabaisser, le rendre impuissant ou hypocrite que de ne lui offrir pour but que le bon plaisir d'un individu, serait-il un bienfaiteur de l'humanité. Il aurait craint de faire croire qu'il cherchait dans la conduite de ses paroissiens plutôt

la gloire de son propre règne que celle du règne de Dieu. Lui, il n'attendait sa couronne que du ciel ; il avait méprisé, une fois pour toutes, celles qui se donnent sur la terre.

Rendre sa vie utile *à la vigne du Seigneur*, voilà ce qui devint son but unique et son occupation constante ; cela comprenait en même temps tous les devoirs qui obligent l'homme envers la société. Il étudiait soigneusement tout ce qu'il voulait entreprendre ; après avoir raisonné ses projets, il examinait encore si l'esprit d'égoïsme ne lui avait pas voilé, par des sophismes insinuants, la recherche de son propre intérêt et de son seul plaisir, sous l'apparence de l'intérêt de sa paroisse ; on est si ingénieux à se faire illusion sur les véritables motifs de ses œuvres !

Cette volonté ferme de faire le bien, embrasée par la charité chrétienne, secondé par une vigilance toujours éveillée, par une régularité constante et une direction unique dans les actions de la vie, et surtout par cette humilité qui déroute toutes les jalousies et les ambitions du monde et s'associe à tout ce qui mène au succès, sans s'occuper de savoir qui en recueillera la gloire, peuvent rendre une vie bien féconde sur la terre, même celle d'une intelligence comparativement médiocre. Dieu n'a pas voulu qu'il fût nécessaire d'avoir un grand esprit pour arriver à l'héroïsme du bien : il suffit d'avoir un grand cœur. La vertu, cette gloire pure de la terre, la seule qui, dans les prévisions de la sagesse antique et dans les dogmes du christianisme, mérite des félicités éternelles, est accessible à tout le monde.

Aussi, le curé de Grand-Pré put-il, en peu d'années, accomplir des travaux considérables et rendre des services éminents à ses paroissiens. Non-seulement il donnait l'instruction religieuse, mais il avait formé des maîtres qui, sous sa direction, enseignaient par toute la bourgade les choses nécessaires dans les conditions sociales où se trouvaient les Acadiens ; pour lui, il se réservait le plaisir de développer les intelligences d'élite, afin de préparer à Grand-Pré un noyau de population mieux cultivé, qui pourrait, plus tard, éclairer et diriger ce petit peuple. Jacques et Marie avaient fait partie de ce choix. Il s'appliquait surtout dans ses leçons à faire aimer tout ce qui rend le commerce de la vie facile et agréable : la sincérité dans les paroles, la droiture dans la conduite et cette urbanité dans les manières qui ont suivi partout les Acadiens dans l'exil et sont restées dans eux comme un cachet de famille au milieu des populations parmi lesquelles on a essayé de les absorber.

Comme il représentait dans le pays l'unique autorité bien définie et en qui l'on eût quelque confiance, les habitants ne s'a-

dressaient pas à d'autres pour débrouiller leurs démêlés. Il était juge suprême par l'élection populaire, et son tribunal était sans appel. La confiance accueillait tous ses jugements, car on savait qu'il n'avait pas de préjugés ni de *couleur politique* ; on ne voyait pas d'intérêts terrestres, de pluie d'or flotter au-dessus de sa tête : il ne regardait qu'au bien de tous ; sa justice était toute paternelle ; il conciliait les parties moins avec des citations de gros livres, qu'il n'avait pas et qui n'auraient fait d'ailleurs qu'obscurcir le litige, qu'avec les paroles de cette charité dont il possédait des trésors.

Tous ces travaux ne bannissaient pas de sa maison la gaieté ; le bonheur de cette belle âme avait besoin de s'épancher dans la société de ceux qu'elle aimait. Il réunissait souvent les jeunes gens autour du presbytère ; il présidait à leurs jeux au milieu des anciens ; il voyait naître les liaisons qu'il devait bénir plus tard ; il en causait sagement avec les parents, leur aidant dans ce petit travail d'espérance qui préparait les vertes moissons de l'avenir.

Quoiqu'il vécût dans la plus grande frugalité, faisant à ses pauvres la plus grosse part de son abondance, cependant, il évitait de soumettre ses hôtes à la sévérité de son régime. Sa table, toujours prête à recevoir les étrangers, révélait alors les réserves de sa cave et de sa basse-cour et le génie de la vieille ménagère.

Voilà quel était celui dont le père Landry et Marie se rappelaient tristement le souvenir dans sa demeure profanée. Ils n'avaient pas même pu lui faire leurs adieux ; les Anglais l'avaient chassé durant la nuit pour que son départ ne causât aucune émotion. Ce n'est que le lendemain que la population apprit son exil. Depuis, aucun autre prêtre n'avait pu séjourner à Grand-Pré plus de deux ou trois jours, avec la permission du gouvernement. Le vide était donc toujours resté sensible.

## XVI

Quand Pierriche rentra dans le salon, il portait une note à la main que Marie saisit avec empressement ; en l'ouvrant, elle ne vit que ces quatre mots d'écriture :

" *Laissez passer le prisonnier.*"

" Signé : George Gordon."

— Cela suffit, dit le père Landry, en se levant : tu remercieras ton maître pour nous, mon enfant ; nous lui sommes très-obligés...

— Ta pauvre mère, poursuivit Marie, l'as-tu vue aujourd'hui ?

Pierriche fit un signe négatif avec un gros soupir.

— Si tu la vois, ajouta l'ancienne maîtresse, tu lui diras que j'irai la voir demain,... qu'elle ne s'occupe nullement des choses de la maison, qu'elle prenne seulement pour elle tout ce qu'elle voudra bien emporter...

En même temps, les deux visiteurs se retirèrent comme après un devoir de civilité. Marie se contenta, en s'éloignant, d'étudier du regard le solage du presbytère, cherchant furtivement un soupirail : mais il n'en existait pas... En constatant le fait en elle-même, on vit qu'elle se faisait violence pour raffermir sa démarche et cacher à son père la défaillance qui la menaçait dans son corps et dans son âme. Elle avait maintenant la certitude que George serait inébranlable dans son injuste refus ; que tous moyens de communiquer avec son fiancé lui étaient ravis ; qu'il mourrait sans qu'elle pût le voir, lui parler... qu'il mourrait avec le reproche et peut-être la malédiction et le mépris sur les lèvres, si Dieu ne venait calmer son désespoir et accomplir un miracle... Et puis, la séparation de son père lui remettait devant les yeux cette hideuse réalité de l'avenir qu'elle avait envisagée un instant avec joie, dans un moment d'exaltation surnaturelle. Le vieillard sentit, au poids inaccoutumé qu'imprimait sur lui le corps si souple et si léger de sa fille et au froid qui gagnait ses mains, qu'elle était frappée au cœur ; il se hâta d'entourer sa taille de son bras, pour la soutenir. Ils arrivaient à la porte de l'église.

— Tu faiblis, mon enfant, je crois ?... dit-il.

— Quand je pense, répondit Marie, toute haletante, en montant les dernières marches, que Jacques est bien revenu et que c'est ainsi que nous allons vers l'église....

— Mais, ma bonne, tu ne pourras pas retourner à la maison seule ; je vais appeler Pierriche... Voilà ces gens qui vont m'entraîner, et tu vas rester...

— Ah ! de grâce ! mon père, Pierriche n'est plus à nous ; ne demandez plus rien à son maître ; ne lui donnez pas le méchant plaisir de nous être utile. Qu'il ne voie pas ce moment d'accablement ; il pourrait concevoir de nouvelles espérances, et méditer des desseins plus affreux. Dieu m'aidera ; je vais prier.

— Mais ces soldats ! murmura le père avec effroi.

— Ils ne toucheront pas une fille qui prie dans les bras de son père !

En effet, les sentinelles, qui s'étaient approchées, n'osaient arracher du sein du vieillard cette enfant qui regardait le ciel avec tant

d'ardeur ; ils craignaient que Dieu ne les punît d'interrompre une si touchante supplication. Mais ce ne fut qu'une faiblesse momentanée dont la jeune fille se releva bien vite, avec la force de sa foi. Elle n'attendit pas les violences des gendarmes pour leur présenter la feuille de l'autorité, et donner le dernier adieu à son père ; après l'avoir vu disparaître derrière la porte, elle reprit rapidement le chemin de sa demeure.

George avait observé toute cette scène, caché derrière les rideaux de sa fenêtre ; quand il vit Marie s'éloigner, il s'approcha un peu plus des carreaux et il la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle s'effaçât dans un replis du chemin. Peut-être voulait-il surprendre dans sa démarche un moment d'hésitation... peut-être obéissait-il à un sentiment de pitié sincère... Dans le demi-jour qui régnait dans sa chambre et dont il se trouvait enveloppé, il n'était pas possible de lire sur ses traits sa pensée véritable.

## XVII.

Tous les soirs, depuis le jour de l'arrestation, on avait remarqué au-dessus de l'horizon, du côté d'Annapolis, de la Rivière-aux-Canards, de Cobequid et de Beau-Bassin, de longues traînées de lueur rouge. Ces cordons lumineux, d'abord interrompus et peu perceptibles, se renouaient les uns aux autres en s'allongeant ; le soir du 7 septembre, ils formaient déjà, au-dessus du cercle des forêts voisines, une enceinte menaçante qui éclairait le lointain, comme l'aurore dans un ciel d'orage. C'était l'aurore de la destruction qui se levait sur l'Acadie, les préludes d'un incendie général. Les femmes et les enfants, groupés par l'effroi devant les maisons, suivaient les progrès de l'élément terrible, qui, comme un géant, approchait toujours ses bras immenses qui allaient les étouffer. Ces malheureux spectateurs, attachés au milieu de l'arène, assistaient d'avance à l'acte de leur ruine. Ils la voyaient lentement venir, ils réalisaient le désastre, ils imaginaient le désert qui allait se faire sur ce coin de terre où ils avaient vécu leurs beaux jours... Ils semblaient croire, dans leurs idées chrétiennes et dans leur frayeur naïve, qu'ils touchaient à cette conflagration suprême que les anges doivent allumer, un jour, aux quatre coins de la terre.

Les Anglais se pressaient, ils craignaient de la résistance sur plusieurs points. Pour répandre une terreur salutaire au milieu des habitants et les forcer de venir se livrer à leurs bourreaux,

pour ne laisser aux fuyards aucun abri capable de couvrir leurs têtes, aucun aliment propre à soutenir leur vie, les soldats avaient ordre, dans certains districts, de ne pas laisser un toit debout, de vider les greniers, de brûler jusqu'à la dernière gerbe, de raser même les vergers. Cette terre devait devenir pour toujours inhospitalière à ceux qui n'avaient jamais fermé leur porte à un étranger ; les arbres qu'ils avaient plantés ne pouvaient plus, sans crime, leur donner leurs fruits !

Dès le 3 septembre, tous les établissements du fond de la Baie-des-Français, de Chipodi, de Mémérancouge, de Passequid étaient déjà la proie des flammes ; quelques jours plus tard, ceux situés le long de la baie Ste.-Marie et sur les rivières qui se déchargent dans la baie d'Annapolis subirent le même sort. Tout ce qui ne pouvait pas être absolument nécessaire à l'existence des troupes anglaises fut sacrifié. On se rappelle que la population des Mines fut à peu près la seule qui se laissa prendre par la ruse ou qu'on voulut bien saisir par stratagème. Les instructions du gouverneur Lawrence laissaient le choix des moyens aux commandants militaires : " *que ce soit par force ou par stratagème, selon le besoin des circonstances*," disait une dépêche. Dans le district des Mines, les hameaux se trouvant plus compactes et les communications plus faciles, il fut aisé de faire circuler la proclamation de Winslow, et l'on put compter sur une réunion plus générale des habitants. Mais la population de ce district ne représentait qu'une fraction de celle de toute l'Acadie. Partout ailleurs, les familles enfuies dans les bois étaient encore en partie libres. Malgré que plusieurs fussent revenues se livrer à leurs maîtres, il en restait encore beaucoup qui préféraient tenter un avenir de dénûment, les rigueurs de la faim et d'un hiver terrible aux sort que leur réservaient les Anglais. Cela commençait à inquiéter les chefs et à les faire douter du succès de leur œuvre d'infamie ; ils craignaient que le désespoir n'inspirât à ces malheureux quelques résolutions extrêmes. Des courriers avaient apporté du Fort Cumberland des nouvelles désastreuses qui répandirent l'alarme dans tous les camps.

Pendant qu'un parti d'Anglais étaient occupés à promener ses torches dans les maisons abandonnées de Chepodi, "ils en avaient brûlé sans relâche durant toute une avant-midi ; deux cent cinquante-trois logis, granges et étables, avec une grande quantité de bled et de lin, étaient détruits," écrivait un des officiers de l'expédition. [1] La besogne allait à merveille ; on ne trouvait çà et là

1 Tous ces détails sont historiques et ont été puisés dans les archives du temps.—*Note de l'auteur.*

que quelques femmes ; la journée promettait d'être fructueuse. Le tour de l'église vint, et il paraît que dans son impatience d'y mettre le feu, un officier courut avec son détachement y porter ses brandons, sans attendre d'ordres supérieurs. Ils en furent bien punis. A peine jouissaient-ils du plaisir de voir la flamme envelopper le monument sacré, qu'une troupe de trois cents hommes fondit sur eux. C'étaient des Acadiens et des Sauvages. Ces braves gens, réfugiés derrière la lisière de la forêt, avaient pu laisser consumer leurs toits; mais porter des mains sacriléges sur la maison de Dieu, c'était un crime qu'ils ne pouvaient permettre. Ils tombèrent donc avec une telle violence sur leurs ennemis, qu'ils les dispersèrent après en avoir tué et blessé un certain nombre, ce qui termina les dévastations de l'incendie pour le reste de la journée.

Celui qui écrivait ces détails à Winslow terminait ainsi sa lettre : " Ici, nous demeurons dans une grande inquiétude, craignant qu'un sort semblable ne vous soit réservé ; car vous vous trouvez au milieu d'une bande nombreuse et *diabolique*."

Dieu ne voulut pas donner raison à ces frayeurs en infligeant à d'autres le châtiment qu'ils méritaient. Ce premier succès de la résistance ne fit, au contraire, qu'aggraver la situation des Acadiens, en doublant la fureur de leurs tyrans et en leur inspirant des terreurs imaginaires. Ils étaient maintenant aveuglés par cette excitation que donne le mal que l'on fait ; le crime à son enthousiasme, et la peur rend plus cruel. Toutes les lettres qui arrivaient au quartier-général avaient une nuance de sombre inquiétude ; ce peuple victime pesait à la conscience de ses persécuteurs. On ne voyait surgir partout que des mains vengeresses ; et d'où pouvaient-elles venir ... à moins que Dieu ne fit descendre celles de sa justice ? Ce n'est que du côté de la frontière française que les fugitifs pouvaient recevoir quelque secours et des armes, mais cette frontière étroite était gardée par deux forts, et la mer était aux Anglais ; partout ailleurs les Acadiens étaient dispersés, sans point de ralliement, sans moyens de défense, sans pain, presque sans vêtements ; et ceux que l'on avait saisis ne songeaient plus qu'à la résignation et à la prière.

Le commandant d'Annapolis demandait du renfort pour réduire à la raison, disait-il, " cent chefs de familles qui s'étaient réfugiés dans les bois avec leurs lits !..." Pour les pousser dans les vaisseaux qui devaient les emporter, *sans leurs femmes et leurs enfants*, il est probable que cet homme usa d'une cruauté telle, que ces malheureux ne purent s'empêcher de résister avec désespoir. C'est ce que laisse croire une lettre subséquente de Murray, datée de

Passequid, où il était allé après l'arrestation des habitants de Grand-Pré, pour saisir ceux qui n'avaient pas obéi à la proclamation de Winslow. Lui aussi était inquiet !...

Voici cette lettre, adressée à son colonel :

" Cher Monsieur, j'ai reçu la vôtre, etc... et je suis très-heureux d'apprendre que les choses sont dans un si bon état à Grand-Pré, et que les pauvres diables sont si résignés : ici, ils sont plus patients que j'aurais pu le prévoir dans les circonstances où ils se trouvent. *Quand je songe à ce qui est arrivé à Annapolis*, j'appréhende le moment où il faudra les pousser dedans ; je crains qu'il n'y aît quelque difficulté à les réunir ; et, vous le savez, nos soldats les détestent ; s'ils peuvent trouver seulement un prétexte pour les tuer, ils le feront. Je suis réellement heureux de penser que votre camp est bien sûr (*une bonne prison pour les habitants*, comme disent les Français). J'ai hâte de voir arriver le moment où les pauvres misérables seront embarqués, et *nos comptes réglés* ; alors, je me donnerai le plaisir d'aller vous voir *et de boire à leur bon voyage* !... etc...

" A. Murray."

Winslow sentit donc la nécessité de presser les préparatifs du départ, afin de pouvoir prêter main forte à ses lieutenants. Il n'y avait encore à la côte que cinq vaisseaux de transport ; cela suffisait à peine à loger la moitié des prisonniers de Grand-Pré. Il fut résolu de faire le plus tôt possible le chargement de ces navires en attendant d'autres voiles ; une fois entassés dans les pontons, on avait au moins la certitude que ces malheureux ne pourraient plus inspirer de craintes. Le colonel fixa donc au 10 ce premier embarquement, et il fit avertir les prisonniers de s'y préparer.

Ce fut alors qu'on permit à quelques-uns des chefs de famille d'aller passer un jour dans leur maison pour aider les femmes à faire les provisions de l'exil. Dix seulement devaient s'absenter à la fois, et ils étaient choisis par le suffrage des autres captifs, qui répondaient sur leur tête du retour de ces élus du malheur. Ce choix, dicté par la pitié, se fesait nécessairement en faveur des vieillards, pères de plusieurs générations. Mais combien purent jouir d'un bonheur si parcimonieusement distribué, durant les deux ou trois jours qui leur restaient à passer à Grand-Pré ?... Dix, vingt,... et peut-être dix autres ; encore j'en doute, car le jour du départ, personne ne dut sortir de prison ; il fallut, sans doute, être tout entier à l'organisation de l'embarquement. Il y en a qui restaient plus près, et ceux-là revinrent plus tôt pour faire à d'autres une petite part de leur faveur. Mais plusieurs devaient aller loin,

dans les villages voisins ; quelques-uns avaient le pas appesanti par l'âge, et le temps qu'on leur donnait pour le dépenser en soins précieux, en conseils, en caresses, en larmes d'amour, ils en perdirent beaucoup, sur le chemin. Ceux-là n'eurent pas trop d'un jour...

Le père Landry avait déjà joui de son congé d'absence ; il ne voulut pas profiter du droit d'élection que lui donnait ses années. Quant à Jacques, comme il était enfermé à part, personne ne songea à lui. D'ailleurs, il n'avait plus de proches parents dans le pays, et il était classé dans une catégorie de criminels qui ne pouvaient attendre de faveurs.

## XVIII.

Deux jours s'étaient écoulés depuis qu'il languissait dans son cachot, mais il n'avait pu les compter ; dans l'obscurité complète où il se trouvait plongé, il croyait que c'était une longue nuit qui passait. Il entendait toujours les pas pesants et réguliers des soldats qui marchaient au-dessus de lui, et c'était les seules sensations qu'il recevait du monde extérieur.

Aussitôt après son incarcération, la fatigue, l'épuisement, le poids de ses fers, l'accablement de son âme l'avaient couché sur la terre de sa prison, et un sommeil dont il ne put calculer la durée s'appesantit sur lui. Il n'en sortit que lorsqu'une main invisible lui jeta sur la tête, par la trappe de son plafond, une cruche remplie d'eau et un morceau de pain. La même main lui renouvela cette portion après un espace de temps qui lui parut bien long. Comme la lueur d'une lampe éclairait seule, dans ce moment, la pièce supérieure, et qu'on ouvrait la porte tout juste assez longtemps pour jeter le morceau, il ne put voir celui qui lui servait ainsi sa curée, ni constater le passage des jours.

Rien, peut-être, n'anéantit l'homme comme la privation complète des rayons de cette lumière qui vivifie, qui embellit tout dans la nature, et qui, dans l'absence de toutes les autres jouissances de la vie, sert au moins à compter les heures qui passent sur sa tête et le conduisent à la délivrance. Cette existence de sépulcre qui étiole les plantes, qui pâlit les fleurs, fait encore entrer ses ombres jusque dans l'intelligence humaine. Et avec ces ténèbres, l'oubli, le silence, le mépris ... oh ! que cela fait horreur aux abords du trépas, quand on a tant aimé la vie, l'affection des autres, les

charmes de la nature ; quand on a cherché l'éclat des actions méritoires, l'estime que doit apporter une carrière toute de dévouement, les couronnes d'une noble gloire !

Quelles sombres réflexions durent inspirer à Jacques cette solitude effrayante, cet abandon universel !.... Il ne pouvait ignorer le sort qu'on lui réservait, et il l'envisageait avec tout le courage d'un grand cœur et d'un homme de foi : la mort devait être le moindre de ses maux. Il y était préparé ; il avait assez d'injustices à pardonner, de douleurs à offrir, et sa vie, d'ailleurs, était assez pure pour former un beau sacrifice d'expiation à son Créateur ; il craignait seulement qu'on lui rendît cette expiation trop ignominieuse, il appréhendait les révoltes de son caractère aigri par tant de déceptions amères ; il avait peur qu'on le laissât languir dans ce trou fétide, où les miasmes des plantes pourries, en lui donnant la sensation de l'asphyxie, lui faisaient éprouver davantage ce mépris accablant que jetaient à son impuissance des vainqueurs sans entrailles. Il redoutait qu'on le laissât tomber dans cette rage hideuse de la faim et que son agonie ne fût qu'un affreux désespoir. Il appela donc de tous ses désirs le jour de l'exécution ; il demanda au ciel comme un bienfait de mourir par les armes, sous des regards humains, en regardant encore son village.

Dieu ne voulut pas lui refuser cette unique consolation.

## XIX

Winslow et ses aides-de-camp pouvaient enfin jouir de quelques loisirs. Bien que l'époque de l'expatriation eût été avancée, et que les préparatifs nécessaires à cette opération entraînassent encore beaucoup de travail, cependant il y avait loin de là à l'arrestation en masse de toute une population. Le conseil militaire songea donc un instant au prisonnier du presbytère, et il décida de lui faire un simulacre de procès, non pas tant pour montrer qu'il voulait lui accorder quelque justice (on ne tenait guère plus à l'apparence qu'à la chose), que pour lui arracher certains aveux utiles sur la position, les mouvements et les projets des Français de l'autre côté de la baie. Le soir même du 8 septembre, les sentinelles reçurent donc l'ordre d'amener Jacques devant un tribunal provisoire constitué pour la circonstance.

Jacques était en prières, à genoux au-dessous de la trappe de chêne, lorsqu'il entendit un bruit inusité de pas se produire sur sa

tête. Il se préparait au sommeil, jugeant, au silence plus profond qui régnait depuis quelque temps là-haut, qu'il devait être nuit. Ce piétinement le fit tressaillir.

— Les voilà ! dit-il en formulant sur sa poitrine le signe de la croix. C'est votre heure, ô mon Dieu ! je vous bénis ; aidez-moi seulement à la franchir.

Et, là-dessus, il se leva ; il croyait qu'on venait le chercher pour le conduire au supplice.

La porte s'ouvrit aussitôt, et l'un des gardes lui tendit une petite échelle qu'il escalada péniblement sous le poids de ses chaînes, dans l'épuisement de sa vigueur. Arrivé au degré supérieur, quatre soldats l'environnèrent et lui firent signe de les suivre dans la salle du conseil, qui n'était autre que le salon du vieux curé. En entrant, il vit trois hommes assis devant une table, entre deux lampes ; en reconnaissant celui de droite, il sentit un instant bondir son cœur et une pâleur de cadavre passa sur son visage : c'était George ; ceux du centre et de gauche n'étaient autres que Winslow et Butler. Rendu à deux pas de la table, le commandant donna l'ordre à l'escorte de se ranger de chaque côté de la chambre, laissant leur prisonnier isolé au milieu du parquet.

Un silence général suivit son entrée ; les yeux des juges s'arrêtèrent avec étonnement sur lui. A part Butler, dont l'intelligence grossière ne voyait que du burlesque dans les individualités exceptionnelles qui ne ressemblaient pas à la sienne, et qui fut près d'éclater de son rire insultant en apercevant Jacques, les deux autres toisèrent de la tête aux, pieds avec intérêt, ce personnage auquel son costume, ses longs cheveux, sa barbe, sa taille altière, son expression de sombre énergie et ses chaînes traînantes imprimaient le caractère d'un fantôme d'un autre âge. Il semblait une de ces ombres errantes, victimes de quelques barons félons, qui venaient jadis, durant chaque nuit, traîner leurs fers et montrer leurs figures décharnées dans les donjons déserts de leurs persécuteurs. George, surtout, étudiait avec une curiosité jalouse cet être dont le souvenir était resté si profondément gravé dans le cœur de Marie. Il n'avait fait guère que l'apercevoir le jour de leur rencontre ; mais ici, il lui fut facile d'analyser ses traits en repos. Jacques était découvert ; ses cheveux jetés en arrière tombaient à flots sur ses larges épaules et laissaient son front recevoir librement la lumière des deux lampes. Il ne fallut pas un long examen au lieutenant pour apprécier la beauté réelle du dernier rejeton des Hébert, et ce que révélait de puissance morale cette mâle physionomie ; et, sans concevoir pour lui plus d'estime, il

sentit au moins cet intérêt qu'on ne peut pas refuser à un rival qu'on sent digne de l'être.

Après ce premier moment donné à la curiosité des yeux, Winslow pria George de lui servir d'interprètre, et de poser au prisonnier les questions suivantes :

— Quel est votre nom ?

— Jacques Hébert.

— Vous êtes fils du nommé Pierre Hébert qui a laissé Grand-Pré en 1749 pour se réfugier sur le territoire français ?

— Oui.

— Vous avez pris du service dans le corps de M. de Boishébert ?

— Oui.

— Avez-vous été gracié au fort Beauséjour ?

— Non, je n'étais pas dans la place, je n'ai pas été fait prisonnier.

— Alors vous avez continué à porter les armes contre nous ?

— Oui, et j'ai surpris et détruit un corps des vôtres, commandé par le capitaine Gordon, sur le Haut-Coudiac.

— C'est vous qui conduisiez cette expédition qui s'est souillée de tant d'atrocités ?

— Oui, c'est moi qui ai pu venger une partie des maux et des injustices dont vous avez accablé ma famille et mes compatriotes depuis tant d'années.

— Quand vous avez été arrêté, aviez-vous quitté le service de l'ennemi ?

— Oui, temporairement.

— Que veniez-vous faire ici ?

— Profitant de la liberté que me laissait l'expiration d'un premier engagement, je venais satisfaire à une promesse faite à une famille que je croyais honnête, méditer sur les lieux les moyens d'arracher ce pays au pouvoir de l'Angleterre, et soustraire ses habitants au traitement infâme qu'il subissent aujourd'hui.

— Y avait-il entente entre vous et votre commandant ?

— Non.

— Où avez-vous laissé le corps dont vous formiez partie ?

— Sur le territoire français.

— Mais à quel endroit ?

— C'est une question qui peut s'adresser à un transfuge ; mais comme elle n'est pas nécessaire au jugement que vous devez prononcer sur moi, je n'y réponds pas.

— La réponse pourrait peut-être allégir la sentence...vous sauver de la mort...

— Je ne tiens pas à ces adoucissements.

— Mais vous oubliez qu'il y a des moyens plus effectifs que de simples questions, pour contraindre les criminels de répondre... Il y a aussi des genres de mort qui punissent davantage ceux qui refusent de parler : ... un homme a sans doute la faculté de se taire, mais il a aussi celle de souffrir...

— Je vous comprends : vous me menacez de la torture, pour me faire dire des choses qui ne peuvent ni m'incriminer davantage ni me disculper à vos yeux ; vous voulez des révélations qui ne peuvent compromettre que des gens que vous n'avez pas à juger et qui ne relèveront pas de longtemps de votre tribunal, je l'espère ; eh ! bien, je ne suis pas plus un déserteur qu'un espion ; vous ne délierez pas plus ma langue avec des menaces qu'avec des promesses ; essayez des moyens que vous croyez dignes de votre *humanité ;* après ceux dont vous avez fait usage pour vous délivrer d'une population inoffensive, je ne suis pas enclin à embellir d'avance mon supplice. Je m'attends à tout.

Ici les trois juges se consultèrent à voix basse durant quelques instants, après quoi l'interprète reprit la parole :

— Jacques Hébert, vous êtes un traître à la nation anglaise ; vous avez répandu le sang de vos concitoyens, et vous avez été arrêté sur le territoire anglais au moment où vous veniez, comme un conspirateur, organiser la révolte des sujets britanniques. Vous êtes coupable du crime de haute trahison... Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

—Rien... pour me sauver de la mort...J'affirme seulement, devant votre tribunal et devant Dieu, que je ne me reconnais pas coupable de trahison contre *mon pays*, ni de conspiration contre l'autorité de *mon gouvernement ;* je ne suis ici qu'un ennemi malheureux. Il y a près de six ans, je partis avec mon père ; il allait s'établir sur une terre qu'il croyait appartenir à la France ; j'étais alors un enfant mineur, j'obéissais à l'autorité paternelle. Nous quittions, d'ailleurs, un pays qui, aux termes de toutes nos conventions, était indépendant de l'autorité de votre roi. Nous le quittions à cause des empiètements injustes que vos gouverneurs prenaient sur nos droits prescrits et légitimes, nous fuyions pour nous soustraire à des actes tyranniques de tous les jours, et pour ne pas prêter des serments qu'aucune nation ne peut exiger d'un peuple auquel elle a reconnu les prérogatives de neutres. En vous jurant notre allégeance, nous devenions également traîtres à la France ; nous ne l'avons pas voulu, car de ce côté se trouvait, de plus, notre sang ; c'eût été non-seulement une trahison, mais encore une profanation qui répugnait à tous nos sentiments ; nous avons préféré sacrifier

tous nos biens plutôt que de commettre ce crime contre nature. Où est la trahison ?... chez nous, qui n'étions pas citoyens anglais, puisque nous n'étions pas liés par le pacte du serment ? ou chez vous, qui, après nous avoir laissé jouir pendant quarante ans de droits conférés par un des représentants de votre roi, vouliez les violer, et nous forcer de manquer aux devoirs sacrés qui nous liaient à notre ancienne patrie ? Chassés par votre injustice, accueillis sous le drapeau de la France, nous devions l'offrande de notre vie au pays qui nous donnait sa protection ; aussi, quand la guerre s'est élevée entre nous, je n'ai pas balancé, j'ai offert mes services à la nation qui était seule la *mienne* à tous les titres ; et celle-là seule aurait eu le droit de m'appeler traître si je lui eusse refusé le soutien de mon bras. Ah ! je suis fier de l'avouer, et c'est aujourd'hui ma seule consolation, je n'ai senti d'autres désirs que celui de vous chasser de cette terre aimée que vous m'aviez ravie : la fortune a voulu que tous mes efforts fussent perdus...Eh bien ! si le malheur de faillir dans sa tâche était un crime, celui-ci serait le plus grand qu'il me resterait à déplorer !... Quand vous m'avez arrêté, encore une fois, je venais, non pas avec la conscience d'un sujet révolté, mais avec les convictions d'un homme devenu libre par les actes de votre mauvaise foi, par votre infidélité à vos engagements ; je venais organiser la résistance, essayer d'arracher mes concitoyens au sort affreux que je pressentais, soustraire au moins à votre tyrannie quelques êtres qui m'étaient restés plus chers... Mais il était trop tard !... vous aviez consommé votre œuvre par un infâme guet-apens ; et ceux en qui j'avais le plus espéré s'étaient avilis !... Maintenant, je n'attends plus que ma sentence...

— Nous allons vous la lire, dit George en prenant devant Winslow le papier sur lequel elle était écrite en anglais ; il la traduisit ainsi :

" Jacques Hébert, vous êtes condamné à être fusillé, le neuvième jour de ce présent mois, à 9 heures du soir, sur la ferme de la nommée Marie Landry.

" La justice de notre Roi veut que cette terre qui vous a vu naître et qui vous a nourri, boive votre sang coupable.

" La justice de notre Roi, pour inspirer une crainte salutaire à tous ceux qui seraient tentés d'imiter votre exemple, veut encore que votre corps soit jeté à la rivière avec un boulet attaché au cou, afin que personne ne puisse lui donner une sépulture chrétienne."

— Maintenant, le tribunal désire savoir si vous avez quelque chose à lui demander, quelques aveux à faire.....

Jacques avait écouté sans sourciller et même, avec une apparence de satisfaction, les premiers mots de sa sentence ; mais quand il entendit nommer le lieu de son exécution par celui qu'il regardait comme son rival triomphant, il sentit l'indignation monter violemment à son front :

— Solliciter quelque chose ?... vous implorer ?...s'écria-t-il, et que vous demanderais-je que vous voudriez m'accorder ?...Non, ce désir de votre tribunal n'est qu'une hypocrisie ; vous voulez me laisser encore une occasion d'accomplir quelque lâcheté... vous désirez voir si cette sentence ne produira pas quelque faiblesse dans mon âme. Vous attendez des révélations...des aveux perfides...Eh bien ! détrompez-vous, si vous avez cru que les raffinements de cruauté dont vous allez entourer ma mort pourraient ébranler mes résolutions. M. Gordon, j'étais tenté de vous remercier en apprenant que le tribunal fixait un jour si proche pour mon exécution ; je vous attribuais le mérite de cette prompte délivrance, parce qu'il me semblait que vous étiez le plus *intéressé* à me rendre ce service. Mais en appréciant les dispositions toutes particulières que vous avez prises pour rendre ma mort pénible et qui ont un cachet de malice trop individuelle pour être attribuées à d'autres qu'à vous, je ne puis vous regarder que comme le plus lâche des hommes. Qu'avez-vous donc fait à ces Landry, pour qu'ils aient pu croire à votre générosité ?... Comment donc avez-vous pu cacher assez votre âme pour qu'ils aient consenti à s'avilir jusqu'à accepter votre amitié? Il ne suffisait pas à votre gouvernement de me tuer, vous avez voulu empoisonner mes derniers moments !... Mettre de l'amertume, de la haine, du désespoir dans le cœur d'un mourant, c'est vil, cela, c'est d'une bassesse infernale ! Vous avez cru qu'il me serait trop doux de mourir à l'écart, au milieu des ténèbres, dans l'oubli... de mourir sans souvenirs !... et vous avez décidé de me frapper devant cette maison où mes parents m'ont enseigné leurs vertus, que ma fiancée a reçue comme votre butin avec vos autres faveurs, qu'elle habite... où elle vous reçoit... et où vous irez peut-être vous établir avec elle !... avec elle... si vous croyez ne l'avoir pas trop déshonorée !...

George s'était levé, hors de patience, mais comme lié et torturé par les passions contraires qui se heurtaient en lui-même. Il était aveuglé, étourdi par cette situation fatale où l'avaient jeté ses liaisons, ses inconséquences et les actes honteux de son gouvernement, où il s'enchevêtrait toujours plus quand il espérait en sortir.

Dans le premier moment de l'interrogatoire, les sentiments élevés de Jacques avaient conquis son estime, et il s'était senti disposé à

rendre à ce malheureux un peu du bonheur qu'il lui avait ravi. Mais les paroles de mépris et les accusations qu'il venait d'entendre lui ôtèrent tout sentiment de pitié et de justice. D'un autre côté, il était exaspéré de servir toujours d'instrument aux barbaries de l'Angleterre. Repoussé de ceux qu'il aimait, complice apparent de ceux qu'il détestait, serviteur d'une mauvaise cause, en butte à des soupçons humiliants, s'abhorrant lui-même, il se sentait gagné par les fureurs de la rage ; il était prêt à commettre des actes de folie, à se précipiter sur quelqu'un, à frapper partout, sur Jacques, sur ses voisins, sur lui-même. Et, chose étonnante ! dans son aveuglement, indigné qu'il était d'entendre des paroles si outrageantes tomber sur celle qu'il savait être innocente et qu'il avait lui-même respectée jusque dans ses pensées, il fut sur le point d'accorder à la fiancée, dans sa colère, une justification qu'il venait de lui refuser dans sa jalousie. Mais Winslow ne lui en laissa pas le temps ; il comprit, aux paroles de Jacques et à la figure tourmentée du lieutenant, que le procès allait prendre des développements tout à fait inutiles à l'intérêt du tribunal et du gouvernement, et il ordonna aux gardes de reconduire le prisonnier dans son cachot.

## XX

En se retrouvant dans les ténèbres et le silence, Jacques éprouva quelque satisfaction d'être délivré de la présence de ces hommes détestés, dont la vue apportait toujours le trouble dans son âme, en soulevant l'orage assoupi de ses passions.

— Il me reste au moins une pensée consolante, se dit-il, après s'être remis un peu de ses émotions ; je vais être bientôt délivré de l'étreinte de ces monstres ; la mort va me tirer de ce trou, va briser ces fers !... C'est demain le 9 septembre, c'est le dernier de mes tristes jours !...

Puis il se mit à réfléchir profondément sur cet acte final du drame de sa vie.

Un jour !... c'était bien peu pour oublier tout le mal que les hommes lui avaient fait, et pour se préparer à mourir comme le Christ a enseigné aux hommes à le faire ; pour se disposer seul, sans le secours du prêtre, sans les consolations de la religion, à prononcer les paroles d'adieu, mais surtout celles du pardon... Mais en se rappelant les promesses de celui qui fut le précepteur et le modèle, et qui a dit : " Bienheureux ceux qui souffrent, bienheu-

reux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui sont persécutés, bienheureux ceux qui ont faim..." il sentit une douce espérance ; car il avait bien rempli toutes ces tâches des déshérités de la terre, et il les avait remplies avec courage ; il pensa donc qu'en apportant avec résignation cette offrande, qui résumait tout le travail de sa vie, au Dieu juste et bon, il mériterait bien une part du repos et des béatitudes du paradis. Il fit donc des efforts pour ramener dans son cœur la charité et l'onction de la prière. Il passa des heures entières à genoux, attendant que tout ressentiment s'éteignît en lui. Mais c'était chose difficile dans une organisation capable d'élans si impétueux.

Cependant, le ciel eut pitié de cet homme qui priait avec droiture de cœur, courbé sous ses chaînes, au fond de son cachot, et Jacques sentit enfin cette douceur infinie de la grâce qui élève un être au-dessus des injustices et des vengeances de notre monde, et lui communique, au seuil de la vie, cette vertu de l'amour et du pardon qui commence l'éternité du ciel.

Dans le cours de la nuit et du jour qui la suivit, en repassant dans sa mémoire toutes les phases de cette carrière déjà remplie, en reportant à ses lèvres cette coupe de sa vie qui lui avait promis l'ivresse du bonheur et qui débordait maintenant d'amertume, Jacques retrouva toujours le souvenir de Marie. Mais, sans doute à cause du calme qui se faisait en lui, ou par une volonté particulière du ciel qui voulait lui accorder à l'heure suprême quelques consolations terrestres, ce souvenir ne lui inspirait plus ce sentiment de répulsion qui le poursuivait depuis trois jours. Plus maître de sa raison, dominé par cette justice divine qui allait bientôt lire dans son propre cœur et peser ses pensées, il était mieux disposé à juger les actions de sa fiancée, son esprit était entraîné malgré lui par la miséricorde.

— Serait-il possible, se dit-il, dans un de ces moments de réflexion, que cette enfant que j'ai laissée, il n'y a pas six ans, pure, ingénue dans ses amours comme dans ses pensées, passionnée pour tout ce qui touchait à la France, serait devenue un monstre ?... Comment le lieutenant a-t-il pu concevoir l'idée ? ou comment a-t-il permis de choisir, comme lieu de mon exécution, la terre de Marie, s'il était lié véritablement avec elle ?... On n'attache pas un souvenir de sang aux pas d'une personne dont on est aimé, on ne lui fournit pas l'occasion d'un remord ; tout en voulant se venger d'un rival, on ne souille pas son habitation par la mort d'un fiancé sacrifié qu'on a remplacé. Il n'y a que le dernier degré de la dégradation chez une femme qui puisse permettre à un homme un pareil oubli

de la décence... Et une fille de dix-huit ans, une fille de Grand-Pré, Marie !... serait-elle arrivée si bas ?... O mon Dieu ! cela n'est pas possible ; on ne peut pas être si méchant, ici. Je me suis trompé... Et puis ses deux frères auraient-ils pris la peine de quitter leur village, leurs familles, au péril de leur vie, pour venir m'apporter un tissu d'impostures ? Non, non, tout le monde ne peut pas s'être ainsi conjuré pour empoisonner ma vie !... C'est moi, c'est mon cœur saturé d'injustice qui seul a été méchant ! Mon Dieu, il vaut encore mieux qu'il en soit ainsi.....

Quoique ces heures de doute eussent quelque chose de cruel pour la conscience de Jacques, elles lui apportaient cependant quelque baume : on aime mieux avoir eu des torts involontaires envers ceux qu'on aime, que de croire à la certitude d'en avoir été trahi.

Une fois retrempée dans le sentiment de la confiance, son âme s'y abandonna volontiers ; et quoiqu'il ne pût s'expliquer une suite de coïncidences accusatrices si extraordinaires, il sentit que ses soupçons injurieux et sa conduite aveugle faisaient naître en lui, de plus en plus, un remords invincible, et cela lui semblait une illumination bienfaisante du ciel. Il demandait à Dieu d'éclairer davantage son esprit, de lui faire connaître l'innocence de sa fiancée et de la soulager s'il avait aveuglément déchiré son cœur.

## XXI.

Ce fut en s'entretenant de pareils sentiments, en sanctifiant son courage par la prière, que Jacques passa les dernières heures qui lui restaient à vivre ; l'image de ses parents dispersés, le spectacle de la Nouvelle-France menacée de toute part lui apparurent aussi bien souvent !... Sa dernière invocation fut pour ces objets de son culte et de son dévouement constant ; avec quelle ardeur il demanda au ciel de les sauver des vengeances de l'Angleterre !...

Le dernier jour que l'on passe sur la terre est bientôt écoulé ; aussi, quand l'heure fatale vint à sonner sur la tête du condamné, il la croyait encore éloignée. Personne n'était venu troubler son recueillement, et il en était bien aise, puisque nul n'avait de consolation à lui apporter.

Vers sept heures, il entendit, comme la veille, un bruit inaccoutumé de pas, dans la pièce supérieure ; mais le mouvement était beaucoup plus considérable ; en même temps, la marche d'un corps

nombreux, qui approchait de la maison, vint ébranler le sol jusque dans son souterrain. Peu d'instants après, il vit se soulever la trappe du caveau et descendre devant lui l'échelle, qui, cette fois, venait lui faire gravir les premiers degrés de l'autre vie : c'est ainsi qu'elle apparaissait à ses yeux. Il y monta avec fermeté ; ses chaînes ne lui pesaient plus, il les entraînait par une force immortelle. Plusieurs soldats le reçurent sur le haut, et l'entourèrent ; George était avec eux.

— Toujours cet homme !... murmura Jacques avec quelqu'impatience, toujours devant mes yeux !... Il me faudra donc le voir jusqu'à mon dernier soupir !... Mon Dieu ! mon Dieu !... j'ai besoin de vous jusqu'au bout !... Ne m'abandonnez pas.—En même temps il baissa les regards pour ne plus apercevoir l'officier.

— Allons ! dit celui-ci, c'est l'heure de l'exécution, préparez-vous à la mort.

— Je suis prêt, monsieur, répondit Jacques d'une voix assurée.

— Auriez-vous quelque chose à me dire ? ajouta le lieutenant, sur un ton qui ne manquait pas de bienveillance.

— Je suis prêt, monsieur, à me rendre au lieu désigné... : je vous demande seulement de laisser ces derniers moments à mes réflexions !... il ne me reste rien à dire ici-bas...

— Alors, dit George, en se tournant du côté d'un fonctionnaire subalterne, ôtez-lui ses chaînes et faites la *toilette*...

Après l'avoir déchargé de ses lourdes entraves, cet homme enleva au condamné tout ce qu'il avait de vêtements sur la poitrine jusqu'au milieu du corps et lui relia le reste à la taille par une courroie ; puis, après lui avoir croisé les mains derrière le dos, il les saisit fortement ensemble par le même lien qui lui ceignait le corps. Cette opération étant terminée, tous sortirent de la maison. Une escouade les attendait à la porte, rangée sur deux files, le fusil sur l'épaule ; à l'avant étaient placés deux sapeurs tenant chacun une torche allumée ; un autre attendait Jacques au centre de l'escorte ; il portait un boulet rivé au bout d'une chaîne. Aussitôt qu'il vit le prisonnier rendu à son poste, il vint se placer près de lui pour l'accompagner jusque sur la place du supplice. A cette époque, on faisait toujours suivre le condamné par tout ce qui devait servir à son châtiment.

George donna immédiatement le signal du départ, et un tambour se mit à battre la marche.

La ferme de Marie était située à l'autre extrémité du village, à l'écart, près de la rivière ; il fallait par conséquent, pour y arriver, parcourir de nouveau tout cet espace que Jacques avait franchi à

son retour, repasser devant la maison des Landry... Jacques redoutait cette épreuve plus que toute autre.

L'atmosphère était pesante et la nuit obscure comme au soir du départ de 1749. La pluie menaçait ; on n'entendait pas un souffle de vent ; le son mat du tambour et le bruit cadencé des pas de la troupe couraient plus loin sous ce ciel chargé. Les femmes, prévenues d'avance de l'heure de l'exécution, avaient éteint les lumières de leurs demeures, par un instinct singulier de leur frayeur, comme si elles eussent craint d'être criminelles en éclairant ce convoi du supplice, comme si elles eussent voulu prendre d'avance le deuil de celui qui allait être injustement exécuté. Cependant, leur curiosité les portait malgré elles aux carreaux de leurs fenêtres, et la lueur passagère des flambeaux révélait leur présence dans l'ombre épaisse de leurs habitations. C'était quelque chose de bien sinistre à voir que tous ces visages pâles et stupéfiés, groupés comme des images de mortes dans ces tableaux de nuit !

Le moment vint bientôt de défiler devant la maison des Landry. Jacques et le lieutenant sentaient également le froid gagner le foyer de leur vie. Ni l'un ni l'autre n'osaient détourner le regard, pour s'assurer si quelqu'un de la famille n'était pas là, comme ailleurs, pour les regarder passer. On devine le motif de cette crainte chez George : il redoutait les yeux vengeurs de Marie pendant qu'il conduisait son fiancé à la mort, *sans consolation*, comme il l'avait dit ; quant à Jacques, il aurait voulu ignorer la présence ou l'absence de Marie... S'il l'eût vue, froide spectatrice de son convoi funèbre, il aurait été tenté de la maudire ; s'il ne l'eût pas aperçue, il l'aurait encore accusée... et dans ce moment il voulait garder la paix de son âme. Et c'était une bonne inspiration du ciel... car personne ne se tenait penché sur les chassis de cette demeure, pour le voir s'acheminer vers la mort. Cependant, malgré ses bonnes résolutions, Jacques ne put s'empêcher de le constater d'un coup d'œil ; mais il fut plus fort qu'il ne l'avait prévu, et au lieu de jeter sur ce toit des paroles de malédiction, ses lèvres murmurèrent ces quelques mots, pendant que ses yeux se reportèrent vers le ciel :

— Mon Dieu, vous pardonnez, vous, aux cœurs qui faiblissent comme aux accusateurs injustes ;... et vous seul pouvez savoir quand les hommes sont coupables... Et puis, vous entourez notre vie de terribles mystères !... c'est sans doute pour nous conduire malgré nous dans les voies de votre Providence... Eh ! bien, soyez-en béni !

Après vingt minutes de marche, la troupe se trouva sur le ter-

rain désigné par la justice, et Jacques revit pour la première fois l'habitation de son père...

On se rappelle que la famille Landry l'avait fait transporter près d'un bosquet d'arbres qui abritait une petite élévation ; c'est sur la partie culminante de ce coteau que le prisonnier fut conduit. Aussitôt qu'il s'y fût arrêté, l'escorte forma une demi-circonférence autour de lui, le laissant adossé au bosquet, le visage tourné vers la maison. En même temps, les deux sapeurs chargés d'éclairer l'exécution vinrent se poster sur ses côtés, à une petite distance ; huit hommes de l'escouade s'avancèrent en avant et se fixèrent à trois pas de lui, et George prit place au bout de leur ligne pour donner le dernier commandement.

Tout le monde était à son poste ; l'officier regarda sa montre, il restait encore dix minutes pour neuf heures ; il fallait attendre le coup de canon du rappel, pour ordonner la décharge.

— Monsieur le lieutenant, dit Jacques, aussitôt qu'il vit le calme rétabli, j'ai une faveur à vous demander, si cela n'est pas contraire à vos instructions....

— Quelle est-elle ? répondit George.

— Je voudrais mourir à genoux.

— Cela est indifférent ; mettez-vous sur ce banc qui vous touche.

C'était celui qui servait jadis à la fête des anciens *et sur lequel*, comme l'avait dit P'tit-Toine, *Jacques avait dû s'asseoir quand les anciens n'y étaient pas.* Il s'y installa, c'était maintenant son gibet.

— Il vous reste dix minutes pour vous recueillir, ajouta le lieutenant.

Le condamné promena son regard sur toute la scène qui se développait autour de lui ; le site qu'il occupait était assez élevé, et la lumière assez vive pour lui permettre d'apercevoir les premiers plans du tableau, la maison paternelle, les dépendances de la ferme, et la rive de la Gaspéreau vaguement dessinée dans ses ombrages de saules et de trembles frissonneux. Dans ce moment, une brise de la mer agitait toute cette feuillée mobile et lui faisait rendre son plus triste gémissement. La mère Trahan avait bien fermé tous les volets pour être moins effrayée, ce qui donnait à la chaumière une apparence inhospitalière qu'elle n'avait jamais eue. On ne fermait les volets, autrefois, que pour se garantir contre les gros orages : la crainte des tueurs d'hommes ou d'autres malfaiteurs n'avait pas encore appris à prendre ces précautions humiliantes pour l'humanité.

Jacques se sentit ébranlé par cette vue ; tout cela lui remémorait trop de souvenirs !... Il ferma les yeux un instant ; il sentait ses

larmes y monter, et c'était mal se présenter devant la mort et devant des soldats quand il les avait si souvent bravés.

Un court moment de résistance entre l'homme de résolution et l'homme sensible suivit ce dernier coup d'œil jeté sur un séjour chéri ; après quoi, Jacques articula fermement ces quelques mots :

— Si, dans mon cœur ou dans mes paroles, j'ai fait à quelqu'un une injure que j'ignore, une injustice involontaire, je lui en demande pardon... Maintenant, mon Dieu, je vous offre ma vie pour le salut de mon pays ; délivrez l'Acadie ! sauvez la Nouvelle-France !

Comme il cessait de parler, une lueur rapide passa sur les nuages abaissés du ciel ; c'était l'éclair du canon de neuf heures. George fit entendre un premier commandement, et les huit soldats abaissèrent leurs fusils sur la poitrine de leur victime. Le lieutenant allait probablement dire quelques mots avant le signal de la décharge ; il paraissait pris de pitié et de remord devant cet homme agenouillé devant la mort ; mais un bruit soudain attira l'attention générale du côté de la maison ; la porte s'était ouverte avec fracas, et Marie, enveloppée de la tête au pied dans un grand châle noir, s'élança dehors. La mère Trahan et Pierriche, entraînés par son mouvement, essayèrent un instant de la retenir.

— Arrêtez, arrêtez ! criaient-ils ensemble. Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! ils vont vous tuer !... Notre maîtresse, vous voulez donc mourir ?

— Laissez-moi, dit Marie, ne me suivez pas plus loin !

Et en même temps, elle leur rejeta son châle que Pierriche retenait encore, peu disposé qu'il était à obéir. En la voyant sortir des plis de cette sombre draperie, les deux fidèles serviteurs tombèrent à terre comme évanouis, pour prier, pour ne pas voir... car ils venaient de comprendre la résolution de leur maîtresse. Elle était revêtue de ses habits de noce, la tête parée de sa couronne de fleurs blanches, toute brillante de l'éclat de ses vêtements.

— Où allez-vous, malheureuse ? s'écria George en la voyant passer devant lui.

— Je vais mourir avec mon fiancé ! Je suis la cause de sa mort, je veux la partager.

— Insensée, que faites-vous ?... et vos parents, votre mère !...

— Ah ! oui ! mes parents, ma mère... ma mère !... c'est cruel à vous de me les rappeler ici !... Dieu les protégera !... et puis, ils ont d'autres enfants, d'autres soutiens, eux... ils ont des amis... vous n'avez pas pu leur faire croire qu'ils étaient trahis par tout le monde... Mais lui... vous lui avez tout ravi !.... je viens lui prouver

au moins qu'en lui jurant ma foi de fiancée, j'étais prête aussi à remplir tous mes serments d'épouse !... Je veux le suivre jusque dans la mort.

— Mais cela n'est pas bien, retirez-vous, c'est un crime !...

— Un crime !... vous appelez cela un crime, vous !... Non, non, vous m'en avez fait un devoir en ne me laissant que cette voie pour regagner son estime et lui montrer mon innocence !.... Si c'est un crime, eh ! bien, il n'appartient qu'à votre conscience, et vous le porterez !...

En lançant ces dernières paroles, Marie écarta de la main les fusils que les soldats tenaient toujours dirigés sur Jacques, et elle se trouva pressée entre les armes et lui.

— Jacques, lui dit-elle avec une douceur angélique, je t'avais voué ma vie... je te l'apporte... Ce n'est pas le temps de me disculper ; j'avais demandé à cet homme de le faire, lui qui m'avait, par un mensonge, attiré ta disgrâce ; il ne l'a pas voulu... Je viens te redemander ton estime, à cette heure, avec mon sang !... Jacques, tu as cru avoir des motifs suffisants pour me repousser à ton arrivée, pour douter de ma parole, pour briser des liens qui nous unissaient ; moi, je n'en aurai jamais pour accepter la séparation de nos deux cœurs, pour te tenir libre de tes engagements. Je t'avais promis d'être à toi le jour de ton retour... me voici !... Regarde, j'ai mes habits de noce, je suis prête à monter à l'autel. Aujourd'hui, tu ne peux me repousser, tu as les mains liées, et si ton cœur veut me rejeter encore, ton sang, lui, sera moins cruel ; il coulera dans le mien, nous serons mariés dans la mort !... et Dieu, qui a compté toutes nos larmes et qui a lu toutes nos pensées, bénira notre union, là-haut ! Jacques, là-haut !..... Maintenant, ajouta-t-elle en se retournant du côté du lieutenant, commandez à vos hommes !...

Puis elle s'attacha éperdument à la poitrine de son fiancé. Jacques laissa courber sa tête vers la sienne, et elles s'unirent pour l'éternité... Il était suffoqué, il ne put articuler que ce mot : " Marie !"...

L'ange qu'il avait appelé pour embellir sa mort était venu...

Les soldats, frappés de stupeur devant cette jeune fille toute rayonnante de beauté dans l'éclat de ses blancs tissus, restaient toujours là, l'arme en joue, la main tremblante, attendant un commandement. Ils n'avaient rien compris aux paroles de Marie ; mais son action puissante et les rayons de grâce qui s'échappaient de sa figure subjuguaient ces natures vulgaires : il y a des moments où les tigres ont des larmes... les soldats de Georges pleuraient... Et lui, les bras croisés, le regard voilé, il regardait avec extase ce tableau d'amour sublime... Ah ! il ne sentait plus de haîne, ni de jalousie, ni rien de ce qui est vil dans le cœur de l'homme ; il ne

sentait même plus le feu qu'avaient fait monter à son front les paroles de châtiment de Marie ; il admirait, s'oubliant lui-même, ne songeant plus à ce qu'il était venu faire là. Et si, dans ce moment, il n'eut pas cru que toute réparation de sa part était superflue, il serait tombé aux genoux de ses victimes pour demander son pardon.

Mais le temps s'écoulait, il fallait exécuter les ordres supérieurs, et George se trouvait dans la cruelle alternative de laisser tuer Marie, ou de l'arracher du corps de son fiancé, pour pouvoir ensuite tuer celui-ci, devant elle !... Cela le révoltait également, il ne put s'y résoudre.

— Sergent, dit-il, sauvez la jeune fille ; que ces deux hommes la conduisent dans la maison, et la laissent au soin de cette femme qui est là, et puis, après cela, faites votre devoir.....

Aussitôt il se retourna pour fuire cette scène de désespoir...

Il n'était pas très-loin, quand il entendit un cri déchirant,..... et après... une décharge d'armes à feu, suivie d'autres cris de douleur. Il revint sur ses pas, n'y pouvant plus tenir. Il trouva Marie étendue, sans mouvement, sur le lit de la veuve ; elle n'était qu'évanouie.

Après avoir pleuré avec la pauvre femme et Pierriche sur cette victime innocente, qu'il contemplait peut-être pour la dernière fois de sa vie, il s'empressa de retourner au presbytère, avec son jeune domestique, pour envoyer à la fermière tout ce qu'il fallait pour soulager sa maîtresse.

Les soldats étaient déjà disparus, probablement du côté de la Gaspéreau, où ils devaient aller jeter le corps.

Le lendemain, on trouva des traces de sang à l'endroit de l'exécution et tout le long du sentier qui conduisait à la rivière.....

.....

N. B.

(*A continuer.*)

# ETUDES AMERICAINES.

## I

L'histoire d'Amérique offre un intérêt particulier à ceux qui veulent étudier la formation des sociétés, se rendre compte des causes qui président à leur développement et à leurs progrès.

Par suite de la position dans laquelle se sont trouvé placés les peuples de ce continent, les moyens et la marche de la civilisation ont subi des influences toutes particulières. Ici, il n'y a pas eu formation, mais seulement transplantation de société, c'est-à-dire d'idées, d'opinions et d'institutions, transformées cependant par le milieu nouveau dans lequel elles avaient à se mouvoir et à fonctionner.

En Europe et en Asie, les peuples se sont élevés de l'état de barbarie à celui de civilisation par la voie la plus naturelle, celle du travail. S'ils avaient pu arriver à ce résultat par eux-mêmes, et sans un secours supérieur à l'homme, nous dirions qu'ils ont inventé la civilisation ; disons du moins qu'ils ont été les premiers à en goûter les nobles bienfaits.

La civilisation est dans l'ordre moral ce qu'est le capital dans l'ordre économique, et les liens qui unissent ces deux gloires et ces deux puissances de l'homme sont assez intimes, qu'elles ne peuvent pas exister l'un sans l'autre : le capital précède la civilisation, qui, sans lui, ne pourrait exister : ce serait l'état de nature, où l'homme, sans souci de son intelligence, est obligé d'appliquer chaque minute de son existence et chaque moyen d'action qu'il possède, au soutien de sa vie. Chaque progrès de l'humanité a été produit par le travail et le sacrifice : le progrès, c'est la récompense.

Il fallut que l'homme commençât par gagner son pain à la sueur de son front, puis qu'un excédant de travail ou une plus grande somme de sacrifices produisît quelqu'épargne : c'était le commencement du capital. Ce capital était susceptible de travailler à son tour et de produire ; dès ce moment l'homme a pu divertir une part de son temps pour son instruction, ou quelques hommes ont pu être choisis dans une société pour être consacrés à la culture de l'intelligence. Tel fut le premier pas de la civilisation.

Avec l'éducation vinrent d'autres besoins et de nouvelles aspirations. Le progrès continua sa marche à l'aide du capital centuplé par l'instruction et par l'expérience. Ainsi commença la gravitation de l'homme vers la fin qui lui est assignée.

Les progrès étaient les mêmes dans l'ordre politique. La propriété se fondait sur des assises solides, des lois étaient promulguées qui consacraient les droits nouveaux ; l'ordre et la régularité s'établissaient dans tous les rangs de la société ; on donnait au gouvernement assez de force pour qu'il assurât la sécurité personnelle et la conservation des droits des individus, et les peuples se réservaient assez de droits et restaient assez attachés à la liberté pour ne pas devenir les jouets de la tyrannie des chefs.

Mais tout ce travail se fit lentement, naturellement, par la seule force des choses et par la logique des événements. Il n'y eut rien d'arbitraire, rien d'artificiel, rien de forcé. Les constitutions ne furent écrites qu'après avoir reçu l'épreuve du temps, et les lois ne furent sanctionnées qu'après qu'une longue pratique en eût consacré la nécessité. De nouveaux rouages ne furent jamais introduits dans le système politique sans que la nécessité ne le commandât. La part des législateurs fut bien faible dans ce travail et dans ce mouvement de progrès. Ils n'eurent jamais qu'à décréter l'existence légale d'institutions déjà établies par le fait.

C'est ce que nous apprennent en même temps l'histoire et la philosophie sur l'origine de l'homme, sa nature, sa fin. Les nations privilégiées n'ont échappé à toutes ces phases de la civilisation que par l'influence directe de Dieu ; ainsi le peuple dont l'histoire est un miracle continu, ne peut être étudié à la lumière de la raison seule. Dans la sphère religieuse, c'est à la révélation et la tradition que nous devons demander la vérité et la raison de sa mission dans le monde.

## II

En Amérique, il n'en fut pas ainsi. Ce continent fut établi à la fin du seizième siècle. C'est à cette époque que prit naissance

cette fièvre de la spéculation et de la richesse qui poussa, dans toutes les parties du monde alors connues, des flots d'aventuriers. Les rapports des premiers voyageurs contenaient des récits fabuleux et faisaient entrevoir les perspectives les plus brillantes sur les richesses que renfermait le nouveau continent, ainsi que sur le charme de son climat. Puis, il y avait des peuplades sauvages à subjuguer, de nouveaux royaumes à établir; dans ces immenses plaines jusque là sans culture, il y avait place pour des peuples nombreux. Et il y avait la liberté sans entraves et sans frein : ici, pas de lois, pas de souverains; chaque habitant serait son propre roi, et il n'aurait pas à se soumettre à d'autres lois qu'à celles du bien-être individuel. Il y avait rupture complète avec toutes les exigences sociales de la vieille Europe : plus d'aristocratie, plus de priviléges; l'égalité devait régner dans son application la plus parfaite.

Telles sont sans doute les idées qui dûrent dominer à cette époque en Europe, et qui poussèrent de suite les émigrants en si grand nombre sur les plages du nouveau monde. Et de fait, il n'en fallait pas plus pour stimuler l'ambition de tous les mécontents, de tous les aventuriers, de tous les hommes avides d'argent, de gloire et de liberté.

Tous ces aventuriers, jetés sur ce continent pour les mêmes causes ou dans un même but, et avec les mêmes moyens d'y arriver, dûrent naturellement se regarder comme des égaux. Dans leur nouvelle position, non-seulement les hiérarchies sociales et politiques du vieux monde n'avaient plus leur raison d'être, mais c'était souvent pour y échapper qu'on avait traversé l'océan.

Cette position particulière des premiers habitants du continent eut des effets de deux sortes : dans l'ordre politique et dans l'ordre économique. Du reste, ils se relient intimement et sont en réalité la conséquence les uns des autres.

Dans l'économie politique, ils ont trait surtout à la constitution de la propriété, et par suite, à l'importance qu'on lui a donnée dans la législation et dans la politique.

Dans une nation, la voie naturelle du progrès économique, c'est l'agriculture. Il faut commencer par tirer de la terre les objets nécessaires à la vie. Puis, plus tard, quand le chiffre des produits surpasse celui de la consommation, naît l'échange. Alors, le commerce est créé, bientôt suivi de la monnaie qui facilite les rapports commerciaux. Mais comme l'agriculture a fait le commencement de la prospérité nationale, elle en forme toujours le premier principe et la base. De là vient le grand respect proféré, partout

ailleurs qu'en Amérique, pour la propriété foncière, respect qui a même atteint parfois l'idolâtrie. On a été jusqu'à lui sacrifier la liberté individuelle, et on a donné au propriétaire du sol la propriété de la personne que le sol nourrissait. De là sont nés l'esclavage et le servage. La terre dominait, et tout lui était soumis, même l'homme qui l'avait fécondée de son travail, qui avait créé sa fertilité, qui, d'un outil incapable de rien produire par lui-même, avait fait un capital productif et susceptible d'augmenter indéfiniment en valeur.

On ne professait pas, cependant, un attachement aveugle ni exclusif à l'égard de la propriété, mais on la regardait comme la fidèle et sensible représentation du travail et de l'économie. En même temps, avec plus de logique que n'en ont montrée les fabricants de constitutions modernes, on n'avait pas ce suprême dédain de la bourgeoisie contemporaine pour les classes qui ne doivent pas ou ne peuvent pas posséder. Ainsi, on conservait pour ceux qui avaient illustré la patrie sur les champs de bataille, qui avaient, par leur courage, agrandi son influence et ajouté à sa gloire, la même reconnaissance que pour les citoyens qui avaient élargi le cercle de sa richesse et de son industrie. Pareillement, ceux qui consacraient leurs travaux à la culture des lettres et au culte de Dieu jouissaient du droit de citoyen dans toute sa plénitude, et les religieux et les évêques avaient leur place marquée dans les conseils de la nation.

La législation du moyen-âge avait pour base et pour premier principe le respect et l'amélioration de la propriété, par sa transmission et sa conservation intacte dans les familles. On savait que la patrie ne consiste pas seulement dans le gouvernement ou les institutions du pays, mais que c'est encore le sol qui nous a vu naître, et dont le souvenir est toujours si cher. On comprenait que le patriotisme puise aussi sa source dans l'attachement à la maison paternelle et au clocher du village. Cette législation était passée dans l'ordre social, et avait établi la transmission non-seulement des biens, mais des traditions de la famille, dont chacune possédait ainsi ses lettres d'ennoblissement. Les souvenirs se reportaient toujours en haut, et chaque citoyen trouvait parmi ses ancêtres un exemple à suivre, qui avait illustré la position qu'il occupait, et à laquelle ses descendants se trouvaient attachés davantage. L'aristocratie avait pénétré dans tous les rangs de la société, et partout se retrouvait son esprit d'honneur, de respect, de contentement mêlé de légitime ambition.

Cette aristocratie admettait une hiérarchie parfaite ; les classes étaient bien distinctes, et chacune, par l'union qui régnait parmi

ses membres, possédait assez de force pour assurer l'exercice et la conservation de ses droits, mais sans chercher à empiéter sur les droits et les priviléges des autres.

Pendant longtemps, les corporations furent toutes-puissantes. Sans nier les droits de l'individu, elles les réunissaient tous en un faisceau, pour les défendre ou les faire valoir auprès des autorités. Cette hiérarchie existait ainsi de la base de la société jusqu'au dernier degré, représenté par le roi.

Cette organisation démontre assez que l'individu, sans que ses droits fussent niés ou que sa liberté fût restreinte, se trouvait à faire partie d'autres sociétés, qui étaient comme autant d'états dans l'Etat, et qui représentaient une masse d'intérêts communs auprès de l'autorité supérieure du pays. Par la longueur des temps et par la force des circonstances, les intérêts qui existent dans une nation, et qui, par leur harmonie ou leur désaccord, font sa ruine ou sa prospérité, avaient pu se coordonner et prendre, dans la constitution politique, la place qui leur convenait le mieux pour le plus grand bien de la nation.

Par suite de ce principe de la représentation des intérêts, de préférence à celle des individus, dans la politique et dans l'ordre social, avait été établi le vote par corporations, au lieu du vote par tête. Ce principe avait aussi servi de règle dans l'institution des différents corps législatifs de l'Etat.

## III

L'origine et l'histoire des sociétés américaines devaient être différentes. Les premiers colons entretenaient bien sans doute, en politique, des idées analogues à celles qui dominaient alors en Europe; mais, dès leur arrivée sur ce continent, ils devaient envisager, sous sa face véritable, la nouveauté de leur position et les nouveaux besoins de leur état.

C'est surtout au commerce que l'on doit l'Amérique; c'est par lui que ce continent fut découvert et c'est lui qui assura les premiers progrès des établissements qui y furent formés. Les célèbres navigateurs dont l'histoire mentionne les noms comme ayant exploré les côtes du continent, avaient pour but de chercher le fameux passage du Nord-Ouest, qui devait ouvrir à l'Europe les

richesses des Indes : ces navigateurs représentaient les intérêts des diverses compagnies de commerçants qui les avaient envoyés.

Les instructions données à ces marins sont très-intéressantes à étudier. Mais le point saillant, c'est que ces compagnies n'avaient en vue que cet unique but de faire le commerce, et qu'elles ne se proposaient même pas de prendre possession, en leur nom ou en celui de leur roi, des terres qui seraient découvertes par leurs envoyés. Cette lacune fut même une nouvelle cause de contestation, quand on en vint plus tard à discuter la priorité de la prise de possession des différents points du continent.

Quelques voyageurs, cependant, alléchés par l'appât des riches productions qu'ils avaient entrevues dans cette contrée nouvelle, formèrent le projet de l'exploiter à leur profit. C'est ainsi que se formèrent les premiers comptoirs ; mais, pendant longtemps, il fut toujours entendu qu'une résidence en Amérique ne pouvait être que temporaire. Les habitants ne faisaient que passer sur ce continent, sans jamais perdre de vue qu'une fois leur fortune faite, ils retourneraient en jouir en Europe. C'était toujours un état de transition. De ce fait particulier, il est résulté une grande influence sur les institutions politiques des divers Etats du continent américain.

Les formes de gouvernement se divisent en deux grandes catégories : celles qu'on est convenu d'appeler des gouvernements de droit divin, et les gouvernements populaires. Dans les premiers, les droits et les priviléges sont à l'autorité généralement représentée par un seul. C'est le roi qui fixe l'impôt, juge de tous les litiges, décide de tous les intérêts de la nation. Pour lui toute la responsabilité comme toutes les faveurs.

A certaines époques, et dans certains pays, ce pouvoir a subi sans doute des modifications et des tempéraments ; mais enfin, il formait toujours la base du système, et les droits populaires, au lieu d'être considérés comme des droits, étaient plutôt regardés comme des faveurs spéciales ; c'était un accessoire à l'autorité par elle-même illimitée de la royauté, au lieu d'être une garantie sérieuse contre ses empiètements ou un contrepoids à ses attributs et à ses priviléges.

Nous ne voulons point dire, cependant, que ce régime fût injuste, tyrannique ou insupportable, ainsi qu'on l'a répété tant de fois depuis la révolution française. Nous ne voulons pas même le condamner.

La position particulière de chaque nation, son genre de vie, ses habitudes, sa position géographique, et surtout ses mœurs et sa

religion, décident de la forme de gouvernement qui lui est la plus convenable ; et vouloir imposer arbitrairement à un peuple une organisation politique choisie au hasard ou appuyée seulement sur des données générales, quelque bonnes qu'elles soient en théorie, ce serait vouloir établir l'anarchie en permanence.

Le régime de vie intérieure des peuples européens s'accordait parfaitement de la monarchie absolue, et la marche rapide de la civilisation dans ces contrées, et leur glorieuse histoire, démontrent que les siècles passés n'ont rien à envier à l'époque actuelle, au point de vue de l'activité et du génie déployés, ou même de la liberté.

Puis nous professons la croyance que l'opinion publique, les mœurs, la religion, sont un frein bien plus puissant pour l'autorité, quelqu'illimitée qu'elle soit d'ailleurs, que ne peuvent l'être les chartes écrites ou les réglements de police dont on a fait une si étrange consommation depuis trois quarts de siècle, en les décorant du nom pompeux de constitutions.

On a vu d'ailleurs les gouvernements populaires se livrer à tant d'écarts, commettre tant de bévues, pousser si loin l'abus de la confiance publique, qu'on n'a guère raison de discréditer sans cesse les institutions anciennes.

L'expérience a clairement prouvé que souvent les gouvernements populaires, et soi-disant responsables, ne reculent pas devant des actes de tyrannie dont les rois absolus n'oseraient jamais se rendre coupables. On dit que dans le système responsable (*self-government*), le roi ne peut mal faire. On peut appliquer cette maxime également aux ministres qui rejettent toujours la faute sur les corps délibérants, qui eux-mêmes se disent les représentants de l'opinion publique, de sorte qu'on ne peut trouver le vrai coupable, et que de fait la responsabilité n'existe nulle part.

Mais du reste, nous ne voulons marquer ici que le premier principe de chacun de ces gouvernements, et faire saillir les différences qui existent entre eux.

Il n'y a pas de forme de gouvernement, si tranchée qu'elle soit, qui n'admette quelque tempérament, qui ne soit imprégnée de quelque mélange de principes étrangers à sa nature. Dans la pratique ou dans le principe, dans le fonds ou dans la forme, on retrouve toujours sous un nom ou sous un autre, même dans l'organisation la plus despotique, quelque trace d'institutions populaires, et la marque que les droits et les vues du peuple ne sont pas totalement méconnus. Pareillement, il n'y a jamais eu de démocratie tellement pure qu'elle ne présentât quelque germe d'aristocratie ou de monarchie.

La royauté ne peut s'établir que sur une hiérarchie compliquée et qui puise sa force et son influence dans son ancienneté et dans les services rendus. Elle a dominé en Europe, quoiqu'avec des adoucissements plus ou moins marqués, appuyée qu'elle était sur une aristocratie digne et puissante, et sur les principes de respect et d'honneur qu'elle fait naître.

Mais en Amérique, il n'en pouvait être de même. La monarchie absolue aurait paru une anomalie, dans une société qui n'avait pas d'aristocratie, et dont toutes les institutions sociales devaient tendre à la liberté individuelle.

A l'origine d'une société, c'est toujours l'individu qui domine, et c'est toujours à lui que doivent se rapporter toutes les institutions politiques ; c'est pour son avantage et pour la sauvegarde de ses droits, que la législation est dirigée dans un sens plutôt que dans un autre.

Si, plus tard, des nécessités et des besoins nouveaux, des aspirations plus larges, des dangers jusque là inconnus, exigent que l'autorité ait un pouvoir plus étendu et une domination plus grande, il reste toujours des traces de cette origine toute libérale. Il devient nécessaire, c'est vrai, de rapprocher ensemble les individus, les familles, les provinces mêmes, afin d'assurer la paix au dedans et l'indépendance au dehors, mais on ne peut jamais remonter complétement le courant populaire, et l'influence des principes qui ont présidé à l'établissement de ces sociétés, continue toujours à se faire sentir. Voilà ce que prouve amplement l'histoire de ce continent.

C'est surtout cette crainte de la conquête qui a contribué à l'union des petits Etats pour en former un grand, et à l'établissement d'une centralisation plus ou moins forte, suivant que cette crainte était plus ou moins grande, et que les puissances contre lesquelles on était exposé à lutter étaient plus ou moins dangereuses.

Pendant longtemps, cependant, ce danger n'exista pas dans le nouveau monde. Les établissements se trouvaient éloignés les uns des autres ; les habitants s'occupaient exclusivement de la traite des pelleteries ou de l'exploitation des mines, et n'avaient entr'eux d'autres rapports que ceux qu'exigeaient les besoins de leur commerce ou l'esprit d'aventures qui animait à cette époque tous les voyageurs. Tout ce que les colons pouvaient demander à leur gouvernement, c'était le maintien de la tranquillité à l'intérieur, afin de leur permettre d'exploiter avec plus de facilité les immenses richesses qu'ils voulaient s'approprier.

Cette tendance à donner à leur gouvernement un pouvoir plus

restreint provenait encore de ce que les frais en sont toujours moins élevés. Pour eux, tout se réduisait à une question de calcul. Ils consentaient à payer l'impôt au gouvernement, mais seulement jusqu'à concurrence de ce qu'ils en retiraient sous forme de liberté ou de facilités industrielles et commerciales. Il n'existait pour eux aucune considération qui pût les porter à faire de plus grands sacrifices.

Le patriotisme aurait-il pu être le mobile de leur conduite? Mais la patrie ne se compose pas seulement de vallées ou de coteaux; la patrie n'est pas seulement le sol. C'est la société avec les institutions, les lois, les mœurs qui la régissent; la patrie, c'est surtout la chaîne de la tradition et de l'histoire qui rend une génération solidaire de plusieurs générations qui l'ont précédée, qui lui fait partager la gloire de leurs succès comme la honte de leurs défaites. Rien de tel n'existait en Amérique. Toute l'histoire avait été faite par la même génération, il n'y avait pas de traditions à conserver, peu de hauts faits à redire avec orgueil et à continuer. Non seulement cette histoire n'offrait pas de passé, mais elle n'offrait pas même d'avenir; il n'y avait aucun attachement aux institutions établies, aucun espoir même de les voir se propager.

Tout se résumait dans le présent, et par conséquent l'intérêt du présent devait dominer. C'était la politique du commerce et de l'égoïsme, sans donner cependant à ce mot une signification mauvaise. Nulle part on ne voit mieux qu'en Amérique les influences du commerce sur la politique, et c'est seulement en partant de ce fait qu'on peut étudier avec fruit l'histoire de ce continent.

La spéculation pousse naturellement et logiquement à la démocratie, et sous l'empire de telles circonstances, le gouvernement populaire, que la nation peut contrôler directement, est toujours celui qui est préféré.

Mais le gouvernement populaire ne peut convenir à un peuple nombreux ou qui habiterait un territoire d'une grande étendue. Aussi à son origine on voit toujours qu'il ne comprend qu'une simple municipalité.

Cette forme gouvernementale permettait une organisation moins compliquée, et par conséquent moins dispendieuse; puis chaque citoyen avait toutes les facilités d'agir directement sur ceux qui avaient la régie de la communauté, afin d'en obtenir justice.

Mais cet état de choses ne pouvait durer indéfiniment. Avec les progrès de la civilisation, les intérêts grandirent, les tendances se modifièrent et s'affermirent. En même temps les ambitions

naquirent, et la conquête devint à craindre. Pour s'en préserver, il fallut rechercher les moyens de disposer d'une plus grande force, par l'application d'un nouveau système politique. Alors on vit les états voisins, homogènes, descendant d'une même origine, pratiquant la même religion, ayant les mêmes habitudes et autant que possible les mêmes intérêts, se joindre ensemble dans le but de défendre tous ces droits communs, et d'opposer à l'ennemi une action plus unie et une résistance plus sérieuse.

Voilà pour les causes de l'union ; mais comment cette mesure devait elle s'effectuer ? et jusqu'à quel point devait-elle modifier les systèmes jusque là en force ? La cause même de l'union nous indique dans quel sens elle dut s'opérer.

Tout le résultat qu'on voulait atteindre consistait dans l'organisation d'une force suffisante pour défendre le territoire commun, et par conséquent on ne devait demander que l'union de l'autorité militaire et des pouvoirs qui s'y rattachent directement. Il n'y avait aucune nécessité d'abolir ou de modifier essentiellement les gouvernements déjà établis ; au contraire, le même besoin de liberté ou de décentralisation conserva toujours sa même intensité et resta vivace dans toutes les institutions ; on éprouvait même le besoin de consolider davantage ce qu'on pouvait en préserver, en face de la nécessité qu'on subissait d'en abandonner une partie.

Il fallut donc chercher une combinaison capable de donner une plus grande force, avec la plus grande économie, et conserver en même temps la plus grande part des avantages de l'ancien système. Alors ces provinces formèrent ensemble une alliance défensive, mirent en commun une part suffisante de leurs ressources en hommes et en argent ; ils resserrèrent, en face du danger ou de l'ennemi, le lien des intérêts communs qui les unissait déjà. Ainsi fut appliqué un système composé de deux gouvernements existant simultanément, et ayant chacun une sphère d'action séparée.

De là l'établissement du système fédéral. Il était né en dehors des combinaisons des individus, et il avait été imposé par les circonstances mêmes sous l'empire desquelles ces nations s'étaient fondées et avaient vécu ; les seules influences qui avaient présidé à sa formation étaient les besoins mêmes de ces peuples, qui trouvaient dans ce système une réponse à toutes les exigences de leur position particulière.

C'est un fait digne de remarque que nous trouvons le système fédéral invariablement établi dans la jeunesse des nations ; il suit toujours leur enfance, pour se prolonger parfois jusque dans leur vieillesse.

La France, durant quatorze siècles, a été divisée en provinces indépendantes les unes des autres sous plusieurs rapports, et spécialement pour ce qui regardait leur législation. Mais à l'origine de la monarchie les signes distinctifs de ce système sont plus apparents encore, puisque nous y trouvons plusieurs seigneurs et même plusieurs rois guerroyant les unes contre les autres, rendant au Roi de France un hommage presque de pure forme, et ne se rangeant sous ses drapeaux que lorsqu'il fallait combattre l'étranger.

En Angleterre, l'histoire mentionne l'Heptarchie, dont quelques traces se sont perpétuées presqu'à nos jours, et certains comtés ont conservé depuis cette époque leurs lois particulières sur les successions et la transmission de la propriété.

Nous ne parlerons pas de la Suisse ni de l'Allemagne, puisque le système fédéral s'y retrouve encore aujourd'hui tel qu'il a été depuis l'origine de leur histoire.

Mais les systèmes politiques les moins imparfaits ont toujours leurs inconvénients; ils laissent toujours prise aux ambitions personnelles, qui travaillent sans cesse à se substituer aux principes et aux besoins de la nation.

En Amérique surtout, où l'esprit de liberté était porté jusqu'à ses extrêmes limites, il n'y a rien de surprenant que la personnalité des chefs et la centralisation aient tenté de reprendre le dessus, et que l'on ait souvent essayé d'opérer une union parfaite, à la place de la fédération, afin d'offrir une plus grande somme de pouvoir à celui qui devait dominer. Mais une situation aussi anormale ne pouvait subsister sans difficultés, sans froisser profondément le sens national, et sans produire immédiatement un enraiement de tous les rouages.

Voilà pourquoi l'Amérique du Sud, à part le Brésil, n'a vécu jusqu'à présent que dans une série de révolutions se succédant à des époques périodiques, et malheureusement très-rapprochées. Voilà aussi pourquoi les États-Unis, depuis leur établissement, ont subi déjà trois révolutions, dont la dernière et la plus terrible vient à peine de se terminer, pour être suivie d'une révolution politique dont nous ne sommes pas prêts de voir la fin.

Le mécontentement profond et les révolutions que produit en Amérique la centralisation politique, ne disparaîtront pas de sitôt; l'éducation est trop répandue, la colonisation n'est pas suffisamment avancée et laisse encore une trop large place à l'initiative individuelle, pour croire que les populations courberont jamais le joug sous un pouvoir arbitraire. Puis il faudra auparavant modifier

profondément toute la législation, qui est essentiellement démocratique, et qui le devient chaque jour davantage.

Un pays ne peut pas être franchement démocrate à sa base et franchement monarchique au sommet. On peut bien faire sur le papier des constitutions de tout genre, et l'esprit humain est toujours libre de se donner pleine carrière. Mais tous ces projets n'ont qu'un défaut : c'est qu'ils ne seront jamais praticables.

C'est un grand tort qu'on a eu et dont on ne s'est pas encore corrigé, de vouloir faire de la politique en dehors de l'économie politique. Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances, disait un économiste français. C'est la même chose pour tout ce qui se rattache à l'état financier, social ou politique d'un peuple. Tout se lie, tout s'enchaîne, pour former un tout complet et bien ordonné ; et on ne peut toucher à l'un des anneaux de cette chaîne sans qu'il en résulte une désunion générale.

Quand on veut remonter à l'origine d'une forme gouvernementale, il faut toujours la rechercher dans les institutions sociales mêmes de ce peuple, il faut toujours commencer par étudier ses habitudes, ses opinions et la tendance que l'histoire doit leur avoir imprimées. Voilà pourquoi l'économie politique et sociale fait toujours la base même de la science des gouvernements.

Il y a aujourd'hui deux grands principes qui divisent le monde politique comme le monde économique. Ils marchent de pair l'un à côté de l'autre, chacun dans une sphère d'action séparée. Les hommes politiques sont ou conservateurs, monarchistes, partisans avant tout de l'autorité ; ou réformateurs, démocrates, sacrifiant tout à la liberté et aux droits de l'individu. Les premiers sont représentés parmi les économistes, par les protectionnistes, les partisans de l'agriculture et des doctrines qui doivent surtout la favoriser ; ce qu'ils veulent avant tout, c'est la production d'une richesse utile et l'augmentation du capital productif. Les seconds se nomment libre-échangistes, utilitaires, positivistes, veulent avant tout favoriser le commerce et les industries souvent inutiles ; ils attachent beaucoup plus d'importance que les premiers à la diffusion de la richesse, et la préfèrent même souvent à son augmentation.

La première école appuie la richesse nationale principalement sur la propriété foncière, l'autre sur la propriété mobilière. La première admet l'aristocratie avec toutes ses conséquences, les traditions nationales, la solidarité des classes, des familles et des nations ; elle n'aurait jamais inventé le principe de la non-intervention. Les priviléges conquis par des services rendus sont par elle regardés comme sacrés. En un mot, elle favorise d'abord

tout ce qui constitue spécialement la force, l'homogénéité et la grandeur d'une nation.

L'autre, au contraire, s'appuyant sur la propriété mobilière, sur l'industrie et le commerce, abhorre les priviléges en niant la solidarité, et prenant pour règle principale la liberté de chacun, laisse tout à l'intérêt privé, à l'initiative individuelle.

Dans l'Etat, elle considère d'abord les citoyens pris séparément, elle s'attache à l'individu et à ses intérêts particuliers. Par conséquent, la paix et la tranquillité intérieure sont les premiers objets de ses soins. L'honneur national, le maintien des traditions et la gloire du présent et de l'avenir, ne viennent qu'après.

S'inspirant de l'intérêt de chaque individu qui, considéré isolément, ne travaille qu'aux entreprises qui doivent lui donner quelque profit net, elle repousse toute idée de guerre et de succès militaires. Et pourquoi en serait-il autrement? La gloire militaire n'est toujours que pour les chefs. Et le particulier ne veut pas la payer de son sang et de son travail. Voilà pourquoi les confédérations ne sont jamais conquérantes; elles ne peuvent pas avoir l'ambition de remporter des victoires, et elles seraient assez embarrassées d'une annexion qui serait pour elles une source continuelle de trouble et de désordre. Seulement, lorsqu'on veut attenter à leurs droits, quand on attaque leur indépendance ou qu'on veut nuire à leur liberté et à leur prospérité, on les voit se lever avec l'unanimité que donne le désir de venger une insulte pour laquelle chaque citoyen se sent personnellement attaqué, et pour conserver des droits et des libertés dont il goûte chaque jour l'influence bienfaisante.

Du reste, ce n'est pas seulement en Amérique qu'on a pu observer les effets du commerce et de l'esprit mercantile sur la politique générale d'un pays. Qu'on étudie l'histoire de l'Angleterre depuis cinquante ans, et on trouvera que toutes les mesures du pouvoir ont été subordonnées aux intérêts des fabricants.

Et le principe de non-intervention, où prend-il sa source, si ce n'est dans l'esprit d'égoïsme qui anime tous les gouvernements, dans leur mépris des traditions et dans leur insouciance de l'avenir? Mais tout cela est inspiré par l'esprit de spéculation qui a tout imprégné de son souffle empesté, qui a fait taire partout les plus nobles instincts de l'âme humaine, pour lui substituer, dans la direction des affaires, une doctrine étroite, aussi desséchante et aussi démoralisatrice pour le cœur que pour l'esprit. La spéculation, c'est l'adulation de la propriété mobilière au dépend de la richesse foncière, c'est le règne de l'agiotage et du capital fictif qui fait fuir

le capital sérieux, comme les méchants font fuir les bons. La propriété mobilière, une fois qu'elle a établi son empire en dominant la théorie que l'agriculture est la première richesse d'un pays ; une fois qu'elle est parvenue à dominer cette richesse, qu'elle a monopolisé pour elle-même les faveurs de l'opinion publique qui en sont toujours plus ou moins l'expression, eh ! bien, alors se trouvent niés la tradition, les principes de solidarité qui unissent les nations et les générations entre elles ; alors commence le règne de l'individualité, de l'indépendance du citoyen reconnue en principe et appliquée dans tout le système gouvernemental. En un mot, c'est l'établissement de la démocratie sociale ; car il ne faut pas juger seulement d'une nation et de son état politique par ses constitutions écrites ou par ses chefs apparents. Tel Etat, avec un roi à sa tête, peut être plus démocrate qu'un autre qui nommerait par élection tous les officiers publics. Il faut considérer avant tout l'état de la législation et le courant de l'opinion publique, qui sont toujours conformes à la nature même de la société. Aujourd'hui, par exemple, le Brésil, vu l'état de tranquillité dont il jouit et les dispositions géographiques de son territoire, est en réalité plus libre et plus démocrate que ne le sont les Etats-Unis, où la centralisation a fait des progrès immenses durant la dernière guerre.

## IV

Quand on dit, néanmoins, que toute l'Amérique a été donnée en pâture aux traficants et aux spéculateurs, il y a une inexactitude à rectifier, ou plutôt il reste une lacune à remplir. A l'époque où fut établi le nouveau-monde, les guerres de religion sévissaient en Europe. Le protestantisme venait de naître, et soulevait, par la hardiesse de ses doctrines et par ses violences, l'animosité de tous les gouvernements restés fidèles à la foi catholique. Des deux côtés les persécutions prenaient des proportions immenses.

Les minorités catholiques et les minorités protestantes songèrent dès lors à rechercher un lieu à l'abri de leurs oppresseurs, et qui leur permit d'exercer en paix le culte auquel ils étaient attachés. Le continent américain paraissait devoir combler leur espoir et même au delà. Ils étaient sûrs d'y trouver une terre hospitalière, d'une grande fertilité, dont l'étendue ne pouvait être connue, couverte

de forêts précieuses ou de prairies peut-être plus précieuses encore, remplie de métaux si enviés de la vieille Europe, et habitée par des tribus sauvages, encore complétement étrangères à la civilisation, faciles à subjuguer, et susceptibles d'être conquises aux lumières du Christianisme. Ici ils n'avaient à craindre aucun oppresseur, et les lois auxquelles ils seraient soumis, ils en seraient eux-mêmes les auteurs. Ici plus de nécessités politiques naissant des susceptibilités d'un pouvoir ombrageux ou des exigences de position ou de l'unité nationale.

Voilà la deuxième classe de colons qui a peuplé une partie de l'Amérique. Nous la retrouvons, en dehors du Canada, spécialement dans le Maryland, où s'établirent des catholiques ; dans le Brésil, où fut fondée une colonie de protestants, d'après les instructions de l'amiral de Coligny, et dans la Nouvelle-Angleterre, la patrie des Puritains. Pour cette classe d'habitants, le premier de tous les biens c'était la liberté ; c'était pour elle qu'ils avaient renoncé à toutes les jouissances de la civilisation, et qu'ils étaient venus planter leur tente sur les côtes du continent nouveau.

Quelques uns d'entr'eux, cependant, firent preuve d'un cruel esprit d'intolérance, notamment à l'égard des catholiques ; ils avaient transporté avec eux toutes les vieilles rancunes du fanatisme de l'Europe. Mais il restera à l'éternelle gloire du Catholicisme que la liberté de conscience et de religion fut proclamée pour la première fois sur ce continent par les catholiques du Maryland. Du reste, on comprend qu'une fois dans cette nouvelle patrie, n'ayant plus à redouter les persécutions, le sentiment religieux perdit de son influence politique, et on cessa de lui faire une part aussi grande dans la direction générale des affaires. De sorte que bientôt ces populations s'inspirèrent simplement de leur position particulière et fondèrent leur société conformément à leurs besoins nouveaux ; ainsi leur histoire rentre dans le courant que nous avons tracé plus haut.

Voilà deux des traits principaux de le civilisation américaine, et de la politique qui en est résultée. Tels sont les principes qui ont présidé à l'établissement de la plus grande partie du territoire de ce continent ; partout et à toutes les époques, on en retrouve la trace et l'influence.

C'est dans leur étude seulement qu'on peut trouver l'explication de l'état politique actuel de ces contrées et la clef de toute leur histoire.

Ces principes cependant, malgré leur puissance et malgré l'influence qu'ils devaient exercer sur la marche et le développement

des diverses nationalités américaines, ont pu subir l'action d'autres influences, de circonstances et de milieux divers dans lesquels ils ont été appliqués.

Quelques unes de ces nationalités se sont trouvé placées dans des circonstances exceptionnelles, et les vues bien déterminées de leurs fondateurs les ont fait dévier plus ou moins de la voie que nous avons tracée plus haut. Mais alors il y avait en action deux forces agissant en sens divers, et les faits se sont traduits par la résultante de ces forces dont on suit partout la trace.

Il y a surtout la religion catholique qui a mis son empreinte ineffaçable sur l'une de ces nationalités, la nationalité canadienne-française. Le commencement de notre histoire a été écrit entièrement avec le travail du missionnaire et le sang des martyrs. Sur les bords du St. Laurent fut transportée une nouvelle France, avec toute son organisation politique et civile. C'est là un des côtés les plus originaux de notre histoire, et qui mérite d'être étudié, non-seulement parce que cette histoire est la nôtre, mais encore parce qu'elle nous raconte une lutte longue et constante de principes, dont les effets doivent nous servir à soulever le voile qui recouvre l'avenir. L'histoire est faite avant qu'elle s'accomplisse, et les nations ont une tendance presqu'irrésistible à suivre la direction qu'on leur a imprimée.—L'espace ne nous permet pas ici de developper ces considérations sur l'histoire de notre pays ; mais nous devons du moins les indiquer.

Comme nous le disions plus haut, nous avons seulement voulu marquer ici le point saillant, le cachet particulier et les principes généraux de la civilisation américaine. L'histoire ne peut pas s'écrire avec une régularité mathématique. Les peuples, comme les individus, sont des êtres doués de libre arbitre, et la responsabilité de chaque génération ne peut jamais être complètement dégagée.

Ce serait un travail bien intéressant et bien utile à faire que cette étude de la politique et de la société américaine, qui déteint maintenant si vivement sur l'univers entier. Il y a, dans cette histoire, matière à bien des théories ; mais au fond de chacune d'elles, on trouvera l'*Idée Américaine.* On peut se révolter contre elle, on peut la combattre, mais il faut l'accepter et compter avec elle.

Il y a là un fait auquel on n'a pas suffisamment fait attention quand il s'est agi de donner des lois aux sociétés de ce continent : on a trop voulu les traiter à l'européenne. Il s'en est invariablement suivi des froissements et des révolutions. Qu'on veuille réagir contre des faits ou des idées qui n'offrent pas de garanties

suffisantes d'avenir et de stabilité, qu'on veuille lutter contre la démocratie américaine, c'est ce que nous nous expliquons, c'est ce que nous approuvons. Mais si on marche à l'aveugle dans cette voie, si on combat à l'aventure, on court grand risque de tirer sur ses propres troupes.

J. A. N. Provencher.

---

Erratum de la dernière livraison :
Page 171, dernière ligne, au lieu de *battre*, lisez *battue*.

---

# AVENTURES ET VOYAGES

## LA PÉTROLIE. [1]

---

### I

#### LA PÉTROLIE ET LA FIÈVRE DE L'HUILE.

La Terre Promise aujourd'hui c'est... la Pétrolie. Les fleuves n'y sont pas de lait, de vin ou de miel, mais d'huile. Cette huile, sans doute, n'est pas absolument celle dont les flots sortis du rocher réjouirent tant le patriarche ; néanmoins, c'est bien aussi de l'huile de roche, congénère de l'huile biblique. Non-seulement l'estomac s'en accommode, mais elle est merveilleuse pour assouplir les articulations, adoucir la peau et stimuler toute l'économie animale. C'est une huile végétale, quoi qu'on en puisse dire, car elle vient en ligne directe de forêts antédiluviennes, de fougères oléagineuses, de pins résineux ensevelis pêle-mêle dans les profondeurs de la terre. Malheureusement, elle arrive à la surface chargée de mélanges étrangers exhalant des odeurs âcres et nauséabondes ; elle est de la famille du limon et du bitume ; elle reporte la

1 Cette relation tout-à-fait originale est due à la plume du célèbre correspondant du *Times*, M. W. Russell.

pensée vers cette fameuse tour qui ne devait jamais s'achever, et vers ce lac qui ne devait jamais se remplir [1].

Quoi qu'il en soit, on n'a pas vu de notre temps un Eldorado pareil au pays qui la produit. Sous sa douce influence, un vaste district sauvage, sec et désolé, de la Pensylvanie est né tout à coup à une vie nouvelle. Des fermes solitaires ont été converties en cités populeuses ; des rivières que visitaient seules des barques de pêcheurs, sont aujourd'hui encombrés de bateaux à vapeur et de chalands ; les forêts sont sillonnées par les locomotives, et la rive bourbeuse qui s'appuyait contre la colline est devenue un quai bordé d'hôtels, d'habitations, de réservoirs à pétrole, de restaurants et de magasins. L'huile, aspirée ici par des pompes, jaillit un peu plus loin en sources vives, et la foule se précipite là où le précieux liquide arrive à la surface avec le plus d'abondance. Des fortunes énormes sont faites ou plutôt se font elles-mêmes en un jour. Les chiffres qu'on cite sont étourdissants ; il n'existe pas d'exemples semblables de fortunes soudaines. Les merveilleux butins des premiers conquérants espagnols ne sont rien, comparés à cela. Il ne s'agit point seulement ici d'une valeur représentant la richesse ni d'un médium de commerce, mais bien d'un article de première nécessité, et cet article le sol le produit par torrents inépuisables.

Il y a toutefois un revers à cette magnifique médaille. Qui dit abondance ne dit pas toujours plaisir. Pour le héros habitué à brandir la lance, le canon n'est pas la dernière expression du beau, et la vapeur n'est ni le coursier rapide dont le sabot soulève des tourbillons de poussière, ni la voile gonflée qui glisse sur le dos des vagues. Ce paradis de l'huile est après tout une des régions les plus dégoûtantes qui soient au monde. L'huile d'olive, l'huile de palme ou l'huile de coco sont des liquides agréables, poétiques même. Il n'est pas une maison de campagne de l'Europe méridio-

1 MM. Pelouze et Cahours ont étudié chimiquement les huiles minérales d'Amérique. Ils y ont constaté l'existence d'un composé de carbone et d'hydrogène, d'une odeur éthérée, qu'ils ont appelé *hydrure de caproïlène*. Les huiles américaines se séparent, au moyen de distillations successives, en un liquide léger et volatil, comme la benzine, et une huile volatile plus lourde ; c'est cette dernière qui sert à l'éclairage. D'après Mowbray, l'huile brute contient 55 pour 100 d'huile éclairante, d'une densité de 0,77 à 0,82 ; 27 pour 100 d'essences plus légères, et 12 pour 100 d'huiles plus lourdes chargées de paraffine. Le reste est formé d'impuretés.

L'huile minérale naturelle ou pétrole (du latin *petra*, pierre, et *oleum*, huile), dite aussi *huile de pierre*, a été connue de toute antiquité. On la trouve en Asie, dans un certain nombre de contrées de l'Europe et surtout en Amérique. Depuis quelques années, il en a été découvert au Canada et aux Etats-Unis des sources véritablement intarissables. La source de pétrole de Gabian, près Pézénas (Hérault), est à peu près la seule qu'on connaisse bien en France, ce qui a valu au pétrole le nom d'*huile de Gabian*. Elle a été découverte en 1608. Il en existerait d'autres, paraît-il, en Alsace.—*Note du traducteur*.

nale qui ne soit fière de sa meule à olive. Si vous attrapez une petite tache de cette huile, s'agit-il même d'une huile un peu rance, vous ne vous en inquiétez guère. On y est fait, et les cuisinières aussi ; d'ailleurs on fabrique avec cette même huile d'excellents savons. Mais le pétrole vient des entrailles de la terre, et son odeur révèle suffisamment son origine. Ne songez pas à y échapper. La vapeur remplit l'air au point de le rendre explosible, et bien qu'il soit recommandé de ne pas fumer, plus d'un imprudent brave le danger et fume. Tout est saturé d'huile autour de vous : la boue dans laquelle vous vous enfoncez, chaque fil des vêtements qui vous couvrent,... ajoutons même les conversations de la population tout entière. Vous n'entendez parler autour de vous que de la hausse ou de la baisse de l'huile, et de la richesse ou de la pauvreté de tel ou tel lot. L'huile envahit tout votre être, votre nez, vos yeux, vos oreilles, les pores de votre peau, vous en avez même en permanence le goût dans la bouche. Vous arrêtez-vous à contempler les beautés du paysage, la brise vous apporte l'odeur de l'huile mêlée aux parfums des fleurs sauvages, et l'huile encore couvre la surface du lac de taches irisées aux reflets métalliques. Les maisons, les meubles, les chemins de fer, les bateaux, les chevaux, les hommes, tout est couvert d'huile. Les gens les plus délicats, les plus dédaigneux, s'abandonnent à la graisse, à la malpropreté et aux haillons. Quand leurs vêtements deviennent trop tachés ou trop pesamment chargés d'huile pour pouvoir être portés plus longtemps, ils vont s'habiller de pied en cap à un magasin de confections et jettent leurs vieux habits à la rue. Ils se gardent bien de les brûler, ils risqueraient d'incendier la ville et de faire de la Pétrolie un désert ou un volcan. Chacun ne vise qu'à une chose : gagner de l'argent, et le bien-être, la propreté, la dignité personnelle, la vie elle-même, tout doit céder devant ce but unique.

Jusqu'à présent l'huile, quelle qu'en soit la nature, avait un mauvais renom en Angleterre, plus mauvais même qu'elle ne le méritait. La cargaison d'un baleinier heureux n'est désagréable à l'odorat que quand elle commence à fondre en approchant des côtes britanniques. Les fabricants de suif conservent leur appétit et leurs dehors florissants. L'odeur de la machine à vapeur, bien qu'un peu écœurante pour le novice, est presque imperceptible pour certains individus. Il y a assez d'huile dans une cuisine italienne pour soulever l'estomac de cinquante Septentrionaux ; les indigènes cependant ne s'en plaignent pas. Il est même en France bon nombre d'hôtels où l'on mange, boit et dort à côté de la lampisterie, ou immédiatement au-dessus de ses fenêtres ouvertes.

A la rigueur on se fait à tout cela, mais on ne se fait pas au pétrole. La région qui fournit ce produit ne deviendra jamais un séjour habitable. On vivrait plutôt au fond d'une mine de houille, ou dans la ville de Swansea au milieu des vapeurs du cuivre en fusion. La Pétrolie, c'est la mer Morte vivante, la mer Morte en pleine activité chimique et commerciale, la mer Morte noyant et rejetant ses victimes et les poursuivant partout de ses exhalaisons méphitiques.

Le pays abonde en merveilles géologiques dont on ne tient aucun compte. Qui se soucie du plus ou moins d'antiquité de ses formations souterraines ? Que les forêts fossiles rendent leur huile et restent en repos, on ne leur en demande pas davantage. C'est aussi ce que nous ferons ; le côté purement scientifique de la question n'est pas celui qui doive nous occuper d'abord.

Mais, nous demandera quelque lecteur, comment donc le monde s'est-il ainsi trouvé préparé tout à coup à ajouter une aussi énorme quantité d'huile à la consommation déjà existante ? A cela nous répondrons qu'à différentes époques rapprochées du temps actuel, d'incroyables efforts ont été faits pour maintenir la production au niveau de cette consommation. La pêche de la baleine et du veau marin languissait, le commerce des suifs russes était en baisse. Les colonies de l'Angleterre, depuis un certain nombre d'années, ont mangé leurs moutons, au lieu de retirer de l'animal toute la graisse qu'il pouvait donner. La même chose s'est passée dans l'Amérique du Sud, et le commerce de l'huile de palme, qui devait remplacer en Afrique la traite des noirs, est encore à l'état rudimentaire. A côté de cela, les exigences de la consommation ont augmenté dans une proportion considérable. On a de plus en plus besoin d'huile pour les machines à vapeur, l'éclairage et le combustible même. La chimie fait tous les jours des découvertes ayant pour objet la conversion en huile d'une foule de matières étrangères, et travaille, dans ce but, à des combinaisons aussi difficiles que désagréables souvent. Enfin, depuis quelques années, la consommation était menacée d'être arrêtée court. On a déjà calculé le temps que pourraient durer encore les vastes houillères de la Grande-Bretagne. Les forêts ont disparu du sol britannique ; elles sont en train de disparaître du sol français et du sol allemand. Les Etats de l'Europe continentale, loin de prohiber l'importation des houilles anglaises, font des traités pour l'attirer chez eux. Il y avait donc crise pour la gigantesque consommation de cet article, quand tout à coup la terre a ouvert sa cassette et a montré, là où on s'attendait le moins à les y trouver, des trésors d'une incalcu-

lable richesse, et nous voilà pourvus pour longtemps d'immenses approvisionnements d'huile, c'est-à-dire de combustible, de lumière et de tout ce que peut donner ce nouveau produit. Ne nous plaignons donc pas trop de la malpropreté et de l'odeur repoussante de cet article ; ne le demandons pas enveloppé d'un peu plus de poésie. Le travail est toujours poudreux, barbouillé, graisseux ou pire encore. C'est la vieille malédiction qui pèse sur les fils d'Adam et qui les poursuit jusque dans le développement le plus récent de l'industrie et de la richesse.

Le voyageur qui reverrait aujourd'hui, à quatre années de distance, le pays sauvage et bien rarement visité que la découverte du pétrole a rendu tout à coup si célèbre, aurait peine à le reconnaître. A part les rivières et les montagnes, tout y a changé d'aspect. Au lieu de forêts et de cours d'eau solitaires fréquentés seulement de temps à autre par des sportsmen enthousiastes, il retrouverait des villes et des villages animés de l'activité la plus brûlante, une activité qui n'a sa pareille en aucun endroit du globe.

Depuis trois ans la Pétrolie, avec les incalculables richesses de son sol, est devenue une puissance dans l'Etat, et chaque jour étend son influence et ajoute à la liste des colossales fortunes réalisées en l'espace d'une semaine par les possesseurs de quelques arpents de quelque misérable ferme sur laquelle il a été trouvé de l'huile, ou par l'heureux spéculateur dont la sonde a rencontré une abondante source de pétrole. A vrai dire, la propriété matérielle de cette région s'est accrue dans une proportion fabuleuse, et l'on peut affirmer sans exagération qu'à trente milles à la ronde autour d'Oil-City, il y a maintenant plus de villes qu'on ne comptait de hameaux ou même de fermes il y a quatre ans. Corry, par exemple, était à cette époque une pauvre ferme dont le maigre sol eût été bien payé, bâtiments compris, au prix de 8 dollars l'acre, ou 40 francs l'arpent. C'était un simple lieu de halte pour les sportsmen en tournée de chasse dans les vallées qui sont aujourd'hui le siége par excellence des exploitations de pétrole. Or, Corry est aujourd'hui une ville de 10,000 habitants. C'est là que l'*Atlantic and Great Western Railway* a son grand dépôt. Corry est le centre du commerce de l'huile ; on y compte vingt banques et deux journaux, et l'on y construit en ce moment un grand théâtre pour l'opéra. Tout cela est l'œuvre de quatre années ; et le site même de cette ville, où il se fait pour plus de 75 millions de francs d'affaires par an, et où le terrain se vend plus cher le mètre qu'au centre de Paris ou de Londres, eût pu, il y a quatre ans à peine, être

acheté moyennant une centaine de mille francs. Et Corry est un exemple entre cent autres. Rouseville, Plummer, Titusville, Franklin, plus jeunes que Corry de deux années, rivalisent déjà avec elle en étendue et en importance. Oil-City, qui n'a que trois ans de date, est un phénomène de la même espèce qui peut lutter avec Corry, et qui n'a de plus extraordinaire que Pithole-City, une cité vieille de quatre mois seulement, et vers les merveilleuses sources de laquelle on se précipite avec une fureur sans égale de tous les points d'alentour.

Jamais les mines d'or de la Californie ou de l'Australie ne produisirent fièvre pareille à celle qu'a fait naître la découverte des nouvelles régions pétrolifères de l'Amérique septentrionale ; l'empressement avec lequel on y court tient de la folie. Creuser la terre pour en tirer de l'or est un moyen de faire fortune à la fois lent et peu certain. Dans les régions à pétrole, au contraire, tout se fait rapidement et il y a quelque chose de positif. En somme, c'est une vraie loterie où il s'agit de risquer 25,000 francs pour la chance d'en gagner 5 ou 6 millions. S'il y a beaucoup de billets nuls, il y en a aussi beaucoup de primés, et quand les primes sortent, elles sont tellement hors de proportion avec l'enjeu, qu'il n'y a pas à s'étonner de voir des individus aventurer leur dernier sou dans une opération qui peut en huit jours les faire plusieurs fois millionnaires. Tout ce qu'on a écrit des fameuses actions de la mer du Sud en Angleterre et de la banque de Law en France n'est rien, comparé à la rage de spéculation qui sévit dans la Pétrolie.

Là tout raisonnement est superflu. Que dire quand on rencontre, comme on le fait à chaque instant, des associations de cinq ou six rudes travailleurs qui, connaissant le pays, se mettent à la recherche du pétrole et, moyennant 40,000 ou 50,000 francs, arrivent à forer un puits si productif, qu'en moins de huit jours ils ont trouvé à le vendre plus de six millions, avec une part de moitié dans le profit, et cela pendant un an, un an et demi ou deux ans? Que dire, d'un autre côté, quand on rencontre des hommes qui, ayant perdu courage ou n'ayant plus d'argent, ou même étant à la fois découragés et ruinés, ont vendu leur part d'intérêt dans un forage de puits pour un cheval et 10 dollars, afin de pouvoir quitter le pays, et qui, avant d'être arrivés chez eux, ont appris que l'entreprise a fini par tourner à bien, et que leur part de 100 dollars s'est vendue 50,000? Raisonner, en pareil cas, serait absolument hors de propos. Chacun sait dans ces territoires qu'il a sa fortune dans la main, et il ne lâche pied que quand il a joué sa dernière carte.

On dit pourtant que le paroxysme de la fureur de spéculation

est passé, et qu'une connaissance plus approfondie des régions pétrolifères et des modes d'exploitations à leur appliquer, a régularisé les choses et retiré les entreprises des mains des simples spéculateurs pour les mettre aux mains de compagnies puissantes, qui, agissant sur des bases mieux raisonnées, réalisent des bénéfices moins grands peut-être, mais à coup sûr infiniment plus certains [1]. Si cela est vrai sous quelques rapports, les faits viennent prouver à chaque instant qu'en admettant qu'elle ait changé de mains, la spéculation n'en est pas moins extrêmement active. Il suffit de rappeler que tout le territoire de Pithole-City, qui, il n'y a pas un an, eût difficilement trouvé acquéreur au prix de 15 dollars l'acre, y compris les bâtiments des fermes et les clôtures, se vend 80,000 dollars le demi-acre, aujourd'hui que Pithole est devenue la capitale de la Pétrolie. Non, la fièvre de l'huile n'est pas passée et elle n'est pas près de passer, tant qu'il y aura des gens qui feront des fortunes en vendant de bons puits bon marché, et d'autres qui feront des fortunes plus grandes encore en vendant de mauvais puits cher.

1 Il existe aujourd'hui en Amérique 1,457 compagnies organisées pour l'exploitation du pétrole et disposant ensemble d'un capital de 4 milliards 547,970,000 francs.—*Note du traducteur.*

O. S.

(*A continuer.*)

---

# NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

---

*Manuscripts relating to the early history of Canada. Published under the auspices of the Literary and Historical Society of Quebec.* 37-19-55 p. in-8 vo. Quebec : Middleton & Dawson ; 1866.

Les trois manuscrits que la Société Historique de Québec vient de mettre au jour, sous la direction de M. J. M. LeMoine, contiennent d'intéressants renseignements et quelquefois de curieux détails sur plusieurs parties importantes de l'histoire canadienne. Tout en respectant, comme ils le méritent, ces grands et beaux monuments qu'ont élevés à la gloire du pays les Garneau, les Ferland, les Faillon, on aime, cependant, à étudier des travaux plus humbles, ces mémoires écrits par les témoins oculaires des événements qu'ils racontent. On y trouve bien des faits et bien des détails que néglige souvent la grande histoire, mais qu'on voit toujours avec plaisir parce qu'ils introduisent le lecteur dans l'intimité des héros des temps passés, parce qu'ils font en quelque sorte revivre devant lui, parler, agir, combattre, discuter, des hommes qu'il aime, qu'il respecte et qu'il vénère. C'est pour cette raison, facilement appréciable, que nous avons lu avec un vif intérêt les trois travaux qui viennent d'être publiés par M. LeMoine.

Le premier est le journal écrit par un jeune officier, le lieutenant Malcolm Fraser, servant dans le 78e régiment, au siége de Québec, en 1759. Cet écrit a de l'intérêt, parce qu'un Canadien aime toujours à voir ce qui se rattache à l'histoire de son pays ; mais il n'a pas un grand mérite. Ce sont des notes écrites à la hâte, au jour le jour, par un jeune homme qui raconte assez imparfaitement ce qu'il a vu, et encore qui est loin d'avoir vu tout ce qui s'est passé. Il y a des erreurs d'appréciations et de faits

que M. LeMoine corrige habilement dans de savantes notes. L'auteur du journal raconte froidement les incendiats aussi cruels qu'inutiles, commandés par le général anglais, dans les villages et les fermes aux environs de Québec. Son cœur ne trouve lieu de s'émouvoir qu'au barbare massacre de prisonniers français à qui on avait promis la vie. Ce journal, mis à côté de celui de M. Panet, officier dans la milice canadienne au siége de Québec et que publie actuellement le *Journal de l'Instruction Publique*, peut contribuer à jeter de la lumière sur quelques faits douteux de cette grande époque, en se corrigeant ou en se complétant l'un l'autre.

Le second document historique est une lettre du colonel Caldwell, en date du 15 juin 1776, qui raconte l'invasion du Canada faite à cette époque par les Américains. Le principal mérite de cet écrit, comme le remarque le compilateur, est d'avoir pour auteur un témoin oculaire d'une haute position ; malheureusement, il est rempli de préjugés contre les Canadiens-français. La haine contre ceux-ci le porte à s'écarter quelquefois de la vérité historique d'une manière déplorable. Par bonheur pour nous, le savant compilateur est là pour remédier à ce tort, pour rétablir les faits, corriger les incorrections et rendre à chacun le mérite qui lui appartient. Cette lettre contient un récit assez animé du combat à l'arme blanche entre Arnold et sa troupe et les miliciens canadiens, dans la rue du Sault-au-Matelot, à Québec. C'est dans cette lutte que se distingua, entre autres, le colonel Dambourgès, le héros de l'intéressante étude canadienne donnée récemment en feuilleton par le *Journal de Québec.*

Nous arrivons au plus important et au plus intéressant des trois manuscrits publiés par la *Société Historique.* C'est un dialogue des morts, à la façon de ceux de Lucien. Wolfe et Montcalm se rencontrent dans les enfers, ou le pays des âmes, après s'être longtemps cherchés en vain, et conversent ensemble, d'une manière agréable et savante, des faits d'armes, de la tactique et des fautes, tant de l'armée anglaise que de l'armée française, pendant la campagne de 1759.

L'auteur de cet écrit est le chevalier Johnstone, *jacobite* écossais, qui a servi dans les armées françaises. L'original de ce manuscrit est déposé aux archives de guerre, à Paris. M. l'abbé Ferland avait, le premier, remarqué ce document en faisant des recherches en France pour son histoire du Canada ; il le regardait comme très-important, nous assure-t-on, en ce qu'il contient une foule de détails et d'incidents omis dans tous les autres écrits. Il en prit alors des extraits dont quelques uns furent publiés en 1863. Le gouvernement canadien en fit faire une copie en 1855, avec la permission du gouvernement français, et la plaça dans la bibliothèque du parlement. C'est cette copie, communiquée à la *Société Historique de Québec*, qui est maintenant publiée. Ce dialogue a dû être écrit vers 1765, c'est-à-dire cinq ans après que l'auteur eût quitté le Canada. Il s'était réfugié

en France après la défaite de Culloden et avait obtenu du roi une commission dans l'armée. Francisque Michel, dans son ouvrage *Les Ecossais en France*, [1] nous dit qu'en 1748, il fit voile de Rochefort avec les troupes envoyées au Cap Breton, en qualité d'enseigne ; il continua de servir en Amérique jusqu'à son retour en France au mois de décembre 1760, ayant agi pendant la campagne de 1759 comme aide-de-camp du général de Lévis. Lorsque M. de Vaudreuil envoya celui-ci à Montréal avec quelques unes des meilleures troupes françaises, sur le bruit que cette ville allait être attaquée par les Anglais, Johnstone fut attaché à l'état-major du général de Montcalm, à cause de ses connaissances topographiques des environs de Québec et particulièrement de Beauport, où la plus grande partie de l'armée s'était retranchée. En cette qualité, il fut à même de connaître tous les projets du général en chef, tous les événements imprévus qui vinrent contrecarrer ses desseins et ses plans, toutes les misères qu'on lui fit, toutes les difficultés que lui suscitèrent le gouverneur et M. l'intendant Bigot, intéressé à couvrir ses propres forfaits par la ruine du pays. Ces misères et ces difficultés, comme le fait bien voir le chevalier Johnstone, empêchèrent plusieurs fois Montcalm d'exécuter ses desseins, de frapper l'ennemi, de manœuvrer ses troupes comme il l'aurait voulu. Le chevalier Johnstone eut connaissance de toutes ces basses intrigues, de toutes ces menées de la jalousie, et les révélations qu'il fait exonèrent le général en chef de la lourde responsabilité de la défaite des plaines d'Abraham.

Il rend un beau témoignage à la milice canadienne, dont le dévouement et l'indomptable courage sauvèrent d'un massacre certain une grande partie de l'armée française en fuite. Deux cents braves Canadiens attaquèrent toute l'aile gauche de l'armée anglaise, la tinrent en échec pendant quelques minutes et donnèrent ainsi à l'armée française en déroute le temps de se mettre à l'abri des vainqueurs. Ils furent presque tous massacrés ; et leur mort glorieuse quoique inutile, tout en retardant de quelques heures la capitulation de Québec, ne put pas empêcher le Canada de passer sous le joug anglais.

Nous applaudissons de tout notre cœur aux efforts que la *Société Historique de Québec* fait pour favoriser l'étude de l'histoire et faciliter la connaissance exacte des faits peu connus ou controversés. C'est par la publication intelligente des anciens écrits de notre histoire qu'elle contribuera puissamment à jeter toute la lumière possible sur les événements et les récits encore obscurs. Hâtons-nous de mettre au jour tout ce qui peut répandre de la gloire sur nos ancêtres, avant que le temps, qui détruit tout, n'emporte aussi dans l'oubli ces vieux monuments, ces trésors historiques, gages de l'honneur et de la vaillance de nos grands hommes !

E. Lef. de Bellefeuille.

1 Tome II, page 449.

*Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi pour le Diocèse de Montréal, pour les années* 1864 *et* 1865. 13e numéro, 95 p. in-12. E. Senécal, Imp.-Edit.

Ce Rapport de la Propagation de la Foi constate un progrès sensible dans le succès de cette belle œuvre, qui est tout à la fois, en Bas-Canada, religieuse et patriotique, comme le dit le pieux compilateur de cette brochure. En 1864, les recettes se sont montées à $4717.69, et en 1865, à $5458.12 ; ce qui donne une augmentation de $740.43 ; cette différence, qui n'est pas considérable en elle-même, l'est cependant beaucoup si on considère les chiffres des recettes, et si on remarque que cette augmentation a eu lieu malgré l'établissement de nouvelles œuvres pieuses, qui toutes font appel à la charité des catholiques du diocèse de Montréal. " La charité catholique, comme disaient les *Annales de la Propagation de la Foi*, s'est donc non-seulement soutenue, malgré tant de causes qui pouvaient inspirer de l'inquiétude, mais elle a su donner un nouvel essor à son dévouement."

Si maintenant nous parcourons rapidement les pages du Rapport qui est devant nous, nous verrons les résultats produits par ces moyens ; ils sont réellement étonnants, et, suivant l'idée heureuse exprimée dans la préface, ils rappellent le miracle de la multiplication des pains. Ainsi, dans la mission de Huntingdon, on a bâti depuis quelques années, trois églises nouvelles, avec presbytères et dépendances, et une chapelle ; on a payé les dettes d'une église, on a achevé une église commencée, on en a commencé une autre qui sera bientôt terminée, on a construit huit écoles et un couvent. Partout ailleurs il en est de même ; je ne dis rien des fruits spirituels de ces missions, qui par leur abondance sont très-consolants pour le cœur d'un missionnaire.

Du reste, ce Rapport fournit une lecture aussi attrayante que pleine d'édification. La lettre du R. P. Bournigalle, O. M. I., sur une mission dans les chantiers, est très-curieuse, et décrit joliment des scènes de mœurs tout particulières au Canada. Cette brochure pieuse ne peut donc trop circuler ; elle remplira de bonheur tous les membres de l'Association pour le Propagation de la Foi, en leur montrant les effets puissants produits par leurs petites aumônes ; espérons aussi qu'elle encouragera les catholiques qui ne sont pas membres de cette belle œuvre à y prendre part au plus tôt, en leur faisant comprendre les résultats prodigieux qu'obtiendrait le catholicisme si ses enfants montraient pour le bien la même ardeur, le même zèle, la même générosité, que ses ennemis en montrent pour le mal.

E. Lef. de Bellefeuille.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

---

Ce n'est pas notre faute à nous si nous avons encore à nous occuper un moment des Féniens. Nous ne demanderions pas mieux que de les voir relégués parmi les choses qui ont fait leur temps; mais depuis un mois, ils n'ont cessé, à tort ou à raison, d'occuper la première place dans les préoccupations de l'opinion publique et dans les discussions de la presse militante.

Si le monde marchait au gré des chroniqueurs, il se passerait, sur notre planète, bien des choses qui contrarieraient les amis de la routine, c'est vrai; mais, en revanche, quelles chroniques ne se paierait-on pas! Ainsi, au lieu de laisser tranquillement rôtir au soleil nos volontaires stationnés sur la frontière, il y a longtemps que nous leur aurions amené, à portée de fusil, quelques milliers de Féniens de la plus provoquante espèce, et que nous les aurions fait chamailler avec eux. Ils se seraient peut-être fait donner quelques horions; mais ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'ils auraient, de leur côté, joliment rossé messieurs nos ennemis; et à peine se serait-on aperçu qu'il y avait de la besogne à faire, que des régiments nouveaux auraient surgi drus comme mouches.

Pour entretenir et réchauffer le zèle militaire, on a eu recours, en attendant l'ennemi, à un moyen moins tapageur et à coup sûr beaucoup plus sage. A Montréal, à Québec et dans la capitale, on a organisé des souscriptions pour venir en aide aux familles des volontaires en activité de service. Les princes de la finance ont fait largement les choses partout, et, sans avoir l'air d'y penser, ils ont peut-être plus contribué, de cette manière, à mettre nos foyers à l'abri de l'invasion, que s'ils avaient exterminé autant d'ennemis qu'ils ont souscrit de piastres. Les Féniens comprennent par là

qu'il leur faudra tout autant compter avec les gens paisibles qu'avec nos soldats ; les volontaires sont dans la jubilation et brûlent de reconnaître dignement les faveurs dont ils sont l'objet.

Tant que nous en sommes restés aux protestations de loyauté et à décréter d'excellentes lois de milice, la presse anglaise nous a traités avec une indifférence qui aurait pu suffire à nous décourager tout-à-fait ; mais, maintenant que l'on s'arme et que l'on souscrit, cette colonie, qu'on avait l'air de traiter naguère beaucoup trop à la Louis XV, on la regarde aujourd'hui comme partie intégrante de l'empire britannique, et malheur à qui voudrait l'envahir.

Pour le moment, c'est le Nouveau-Brunswick qui semble avoir le privilége d'attirer sur lui les foudres menaçantes, mais jusqu'ici inoffensives, des légions féniennes. C'est à Portland que vont s'embarquer, jour par jour, les différents corps d'armée qui doivent prendre part à l'expédition projetée. Le but de cette campagne, telle que commencée, paraît être de choisir pacifiquement un pied à terre sur le territoire britannique ; plus tard, on essaiera de s'y fortifier en s'y réunissant en nombre, et de s'en servir comme de point d'appui, pour, quand il en sera temps, procéder régulièrement à la subjugation de toutes les provinces anglaises.

Le gouvernement de Washington, d'ordinaire si prompt à s'émouvoir quand ses intérêts sont en jeu, paraît être assez indifférent aux mouvements et aux clameurs des Féniens, quoiqu'il ait protesté officiellement de ses bonnes dispositions à l'égard des colonies anglaises et de son désir de rester en paix avec notre métropole. Celle-ci n'est guère satisfaite, et il ne faudrait qu'un malheur pour rompre tout-à-fait la bonne harmonie entre les deux puissances.

***

Le Président Johnson a bien autre chose à faire qu'à s'occuper des Féniens. Une lutte désespérée se poursuit au Congrès entre lui et ses anciens partisans, les Républicains radicaux, qui y forment une majorité compacte. D'un côté, ce sont les droits des vaincus que le Président voudrait rétablir, et, de l'autre, ce sont les vainqueurs, encore altéré de vengeance, qui ramènent dans l'enceinte législative les passions des champs de bataille. A deux reprises déjà, la sanction présidentielle a été refusée aux décisions de la majorité républicaine. Enhardi en quelque sorte par les obstacles qui surgissent sous ses pas, le Président Johnson a, le deux de ce mois, proclamé la restauration de l'Union Américaine et rétabli, de sa pleine autorité, la Constitution fédérale dans tous les Etats ci-devant séparés, à l'exception du Texas. Cette proclamation, qui fera époque dans l'histoire

américaine, déclare la rébellion anéantie, rend à tous les habitants de l'Union indistinctement l'exercice de leurs droits civils, supprime la loi du sabre partout où elle avait cours, et rétablit l'*Habeas Corpus*.

Les dernières nouvelles, cependant, indiquent des dispositions plus rassurantes et une attitude plus ferme de la part des autorités américaines vis-à-vis des Féniens. Le général Meade, dont on vante la prudence de modération, vient, dit-on, d'être envoyé par son gouvernement sur la frontière du Maine pour y surveiller les menées féniennes. Un certain nombre de nos régiments sont à la veillle d'être rappelés de la frontière. Plus d'un brave s'en reviendra mécontent de n'avoir pas eu l'occasion de se signaler en faisant le coup de fusil contre les farouches disciples d'O'Mahoney ; on avait rêvé une riche moisson de lauriers, et l'on revient porteur d'un simple rameau d'olivier. Nous comprenons ce légitime, ce noble désappointement, nous y applaudissons même ; mais de grâce, noyons-le bien vite dans les félicités sans mélange de la paix, si tant est que la paix nous revienne pour tout de bon.

***

Un événement d'une grande importance pour l'Amérique est le rappel des troupes françaises du Mexique. Voici comment le *Moniteur* du 6 avril annonce que devra s'accomplir la promesse de l'Empereur :

" Par suite des communications échangées entre le maréchal Bazaine et l'empereur Maximilien, l'Empereur a décidé que les troupes françaises évacueront le Mexique en trois détachements. Le premier partira en novembre 1866, le second en mars 1867, et le troisième en novembre 1867. Des négociations ont été engagées entre la France et le Mexique pour substituer aux stipulations financières du traité de Miramar des conditions nouvelles, ayant pour objet d'assurer des garanties à la créance de la France et aux intérêts des Français engagés dans les emprunts mexicains."

***

La politique locale, envisagée au point de vue de la chronique, est, pour le moment, assez dépourvue d'intérêt. Le vent est à la discussion, ce qui n'est point du tout son fait. Notre Parlement est de nouveau prorogé, pour la forme, jusqu'au deux de juin. La nouvelle capitale se demande, avec inquiétude, ce qui peut empêcher nos législateurs d'aller prendre possession de leur nouveau palais, et si les calomnies que l'on a débitées sur son compte ne seraient pas pour quelque chose dans le retard apporté à la convocation des Chambres.

L'intérêt continue à se concentrer sur la péninsule acadienne, où se discute encore le projet de confédération. Au Nouveau-Brunswick, le ministère Smith, qui avait paru adopter en entier le plan de constitution suggéré par la conférence de Québec, s'est mis à en rejeter les détails les uns après les autres, et a finalement rompu avec le Lieutenant-Gouverneur Gordon, qui l'a amené à offrir sa résignation. Une nouvelle administration, dans laquelle entrent MM. Mitchell, Tilly et Fisher, qui ont fait partie de la Conférence de Québec, vient d'être formée, et les chambres ajournées pour donner aux nouveaux ministres le temps de se faire réélire.

Dans la Nouvelle-Ecosse, les deux chambres, après avoir admis l'opportunité de l'union fédérative projetée, ont adopté, l'une après l'autre, à une forte majorité, des résolutions tendant à nommer des délégués à une nouvelle conférence de toutes les colonies, qui aurait lieu à Londres. A cette conférence, telle que la désire la Nouvelle-Ecosse, dans le but, disent les résolutions, d'assurer une protection efficace aux droits et aux intérêts de cette province dans l'union projetée, tous les points contestés seraient discutés de nouveau et tranchés par l'arbitrage suprême du gouvernement impérial, dans le cas où les colonies ne réussiraient pas à s'entendre entre elles.

L'honorable Joseph Howe, homme politique fort en renom, retiré depuis quelques années de la vie publique, a publié à ce propos un manifeste adressé à ses concitoyens de la Nouvelle-Ecosse, dans lequel il blâme les Chambres de songer à s'affaiblir en établissant la confédération au moment où, prétend-il, la guerre est à la veille d'éclater avec les Féniens, et leur reproche amèrement de s'être dépouillées, au profit d'une commission de délégués irresponsables, du droit de choisir la constitution qui convient le mieux à son pays. Cet écrit, qui emprunte à la réputation de M. Howe une certaine importance, n'a pas tardé à se faire jour ici et à servir de texte aux discussions de la presse militante. La polémique devient orageuse, et bien fol serait celui qui, sans nécessité, essaierait de tirer à l'écart, dans une revue quelques-uns des combattants, pour leur dire tout bas sa façon de pensée ; on se tournerait contre lui des deux côtés pour le châtier de son audace ; aussi nous éloignons-nous bien vite de ce terrain brûlant.

***

Décidément ce bas monde n'est point fait pour les gens qui fuient les émotions violentes et les préoccupations désagréables ; et ceux qui y bâtissent leur paradis sont sujets à bien des mécomptes, même de leur vivant. Nous ne sommes pas encore délivrés des libérateurs de l'Irlande, qu'il nous faut faire nos préparatifs pour recevoir un autre ennemi mille fois plus redoutable et mille fois plus redouté, le choléra asiatique. Notre gouverne-

ment a décrété la mise à exécution des lois tendant à prévenir les épidémies, établi la quarantaine et nommé un Bureau de santé ayant juridiction par toute la province. Montréal s'est assuré les services de deux médecins éminents comme officiers de santé ; les villages, grands et petits, ostracisent les abattoirs. Il nous vient une idée. Après tout, pourquoi ne pas l'imprimer toute vive ? Toutes ces précautions indiquent-elles bien que le choléra doive nécessairement venir nous visiter cette année ? Assurément non : quand il a décidé de s'abattre quelque part, il n'attend pas généralement que les gens soient comme cela armés jusqu'aux dents pour le recevoir.

Toujours est-il que le sombre visiteur n'a pas encore mis le pied ou plutôt la faux sur notre continent. Deux vaisseaux anglais chargés d'émigrants allemands ont failli, dit-on, le déposer à Halifax et à New-York ; mais les autorités municipales, prévenues à temps, ont envoyé au-devant d'eux et leur ont fait la politesse de les retenir en quarantaine. Outre qu'il ne nous est pas prouvé que ce fût réellement le choléra, il n'y a pas, comme l'on voit, raison de s'alarmer de ce côté. Eh ! mon Dieu ! cela viendra toujours assez vite. Pourquoi aller au-devant ?

Que de gens il faut fuir pour ne pas s'effrayer inutilement. Défiez-vous de ce grand monsieur qui vous aborde avec des mouvements de tête affirmatifs, et en disant d'un ton doctoral que la neige a fondu bien vîte cette année ; laissez-le dire. Celui-ci vous regarde d'un air sinistre et vous demande si vous ne trouvez pas qu'il fait un peu bien chaud pour la saison ; cet autre voudrait savoir si, en 1832, le temps ne s'était pas un peu comporté comme cette année. Réponse, non. Dites toujours que non ; ces gens-là n'ont pas peur du choléra, et alors ils veulent vous effrayer. S'ils en avaient peur, à quoi bon leur dire que oui ? Ça les effraierait davantage et vous aussi.

Une bonne mesure préventive à laquelle on n'a peut-être pas encore pensé, serait de retrancher net de la conversation toutes ces études comparées, tous ces rapprochements accrédités par la peur et propagés par les badauds ; de suspendre pour quelque temps du moins ces journaux à sensation, qui, de peur d'être en retard pour annoncer une mauvaise nouvelle, dévancent le télégraphe, l'inscrivent en toute hâte à la craie sur un tableau noir, à la porte de leur établissement, et l'impriment les premiers en caractères fatidiques. Cela peut servir à faire vendre jusqu'à dix éditions du même journal, mais aussi cela peut tenir lieu de choléra à bien des gens.

S. Lesage.

# AVENTURES ET VOYAGES

## LA PÉTROLIE.

---

(SUITE.)

### II

### HUILE-VILLE ET SES ENVIRONS.

Oil-City (la ville de l'huile, ou, comme on pourrait l'appeler en français, *Huile-Ville*) est située dans la partie la plus occidentale de la Pensylvanie ; on s'y rend par le chemin de fer *New York and Erie* jusqu'à Salamanca. De ce point, le reste du trajet se fait par l'*Atlantic and Great Western*, chemin de fer dont presque toutes les actions sont en Angleterre, et qui par ses transports d'huile seuls devient rapidement l'un des meilleurs placements du pays. Un embranchement qui part de Meadville conduit directement à Oil-City, le cœur même de la Pétrolie. La plus grande portion de cette contrée encore sauvage que traverse cette dernière ligne, était occupée autrefois par les Indiens Sennaca. L'huile de Sennaca, comme on appelait alors le pétrole, était recueillie par eux comme spécifique contre les rhumatismes et la phthisie, vertus qu'elle possède encore avec celle, beaucoup plus appréciée, de guérir un mal plus général, le défaut d'argent.

Impossible d'imaginer un pays plus pittoresque que la vallée au fond de laquelle serpente French Creek (rivière des Français) et qui aboutit à Oil-Creek (rivière de l'Huile). Dans la langue spéciale d'Oil-City, toutes les terres qui bordent French Creek sont considérées comme " territoire sec," c'est-à-dire dépourvu d'huile, bien qu'on se demande pourquoi il en serait ainsi, à moins qu'on n'entende comparer ces terres aux gigantesques et inépuisables sources de Pithole et de Cherry-Run. L'air en effet qu'on respire tout le long de French Creek est fortement imprégné de l'odeur âcre et désagréable du pétrole ; la rivière elle-même est toute couverte de larges taches irisées d'huile flottante ; les marécages et les fossés qui la bordent sont pleins de cette vase verdâtre et brillante particulière au pétrole ; la boue elle-même en porte les traces évidentes. Mais les augures du lieu se sont jusqu'ici prononcés contre la présence du précieux liquide le long de French Creek, ce qui veut dire que les chercheurs de sources préfèrent aller tenter fortune sur des terrains où, comme à Pithole, on peut pratiquer des puits jaillissants qui rapportent à leurs fortunés propriétaires 100,000 francs par jour, avec chance de voir le jet persister des deux ou trois ans.

L'embranchement de l'*Oil Creek Railway* s'arrête à huit ou neuf cents verges de la ville proprement dite. Cette distance a pour but d'empêcher que les étincelles des locomotives n'embrasent tout à coup le gaz du pétrole qui sature l'atmosphère. D'ailleurs l'espace manque pour amener les trains plus près. Pendant les derniers milles qu'on parcourt avant d'arriver à Oil-City, les échafaudages de puits deviennent de plus en plus nombreux, l'incessant travail des pompes de plus en plus actif, les chemins de plus en plus détrempés, et les scènes pénibles de chariots embourbés et de chevaux brutalisés de plus en plus fréquentes. L'odeur du gaz, supportable d'abord, finit par suffoquer. Si, comme on le répète à tout propos, cette inhalation est excellente pour les poitrines faibles, elle est horrible dans les premiers temps, en tous cas, pour les poitrines fortes, et il est peu de personnes capables de rester longtemps au milieu des vapeurs blanchâtres qui s'échappent d'un puits en travail.

L'embarcadère d'Oil-City est une simple baraque de planches, mais si primitif qu'il soit, c'est un salon doré, comparé à la foule crottée qui l'encombre. La boue, dans la Pétrolie, est assez liquide pour prendre d'elle-même son niveau comme l'eau, et à Oil-City la boue et l'huile, séparées ou combinées, règnent en souveraines sur les choses, les bêtes et les gens. En approchant de la ville, la

vallée va s'élargissant vers le delta que forme Oil-Creek. Dans les tranchées taillées dans le roc pour le chemin de fer, vous apercevez les restes pétrifiés de ce qui fut autrefois d'épaisses forêts. Ces arbres d'une époque oubliée sont là accumulés, comme ils sont tombés sans doute au jour du grand cataclysme. On suit parfaitement les couches annulaires de leurs troncs, et l'on peut étudier leurs écorces rugueuses. Ces forêts enselevies ne sont pas à plus de 12 ou 15 verges au-dessous de la surface du sol. Personne cependant, comme nous le disions plus haut, ne songe à s'en inquiéter au point de vue de la science, non plus que de cent autres faits géologiques et minéralogiques que les sondages des puits mettent tous les jours en lumière. La seule chose qui ait le privilége d'occuper les esprits des habitants, c'est le pétrole et rien que le pétrole.

Il n'est pas de lieu au monde où se voient réunies tant de preuves d'apathie et de vigueur, d'activité et d'indolence, de richesse et de malpropreté. Celle-ci toutefois est une espèce de livrée que tout le monde porte indistinctement. La population toute entière d'Oil-City est couverte de haillons, de boue et de graisse ; mais la population sans exception est plus ou moins prospère, et, comme règle générale, plus ou moins riche. Il n'y a que ceux qui s'enrichissent rapidement qui vivent dans cet océan d'huile, et tous savent du reste que les plus vieilles défroques sont assez bonnes pour la saleté au milieu de laquelle ils s'agitent. Ainsi deux notions sont inséparables dans l'opinion publique, à savoir : que tous ceux qui habitent le royaume de l'huile sont sales et déguenillés, et que tous sont riches. La vérité de la première partie de cette proposition saute aux yeux de quiconque met le pied en Pétrolie, et la seconde, généralement parlant, ne manque pas non plus d'une certaine justesse.

Vous descendez de voiture dans une complète mer de boue, une boue d'une profondeur et d'une ténacité sans pareilles. Il y en a toujours deux ou trois pieds sur ce qu'on appelle les routes. De temps en temps la saillie d'une série de bornes grossières, destinées à aider les passants à traverser, vient trancher sur la monotonie de ces marécages. Alors à côté de ces obstacles s'amoncellent des débris de vaisselle, des tessons de bouteilles, de vieilles caisses de conserves, des boîtes de sardines vides, des os, des fragments de barriques ou de chariots brisés, etc. Ces indications de civilisation sont aussi variées qu'intermittentes, car la ville proprement dite n'est qu'une longue rue tortueuse, bâtie à plat entre la rivière et la haute colline escarpée qui la borde.

Sur cette étroite bande de terrain, les dépôts, les chantiers, les hôtels, les magasins, les restaurants, les débits de whisky et les puits se disputent la place, sans le moindre égard pour la convenance générale et la position ou le besoin réciproque de chacun. Tout à côté d'un comptoir de liquoriste, où des hommes fument et boivent, est un puits en pleine activité qui remplit l'air de son gaz inflammable, et sur les planches graisseuses duquel on lit crayonné à la craie : " Défense de fumer." Vient ensuite un petit intervalle de trottoir où, si le piéton n'est pas au-dessus de la boue, il est du moins au-dessus de l'eau et de l'huile. Au delà sont des rangées de cuves de pétrole ; un peu plus loin, des terrassiers entament le roc pour faire place à quelque maison hors de portée de la boue, tandis que d'autres établissent des habitations sur pilotis au-dessus de la rivière, et rattachent tant bien que mal avec des ligatures de fer les murailles à la toiture. Au milieu d'un groupe de puits et de mares stagnantes de pétrole un photographe a dressé son atelier de planches. Le long du rivage, des barques échouées dans la vase servent de restaurant sous le nom pompeux de *Eating Saloons*, à raison de 3 dollars par jour. En avançant encore on reconnaît les différentes espèces de magasins aux guenilles laissées devant leur porte, sur le trottoir ou au milieu de la rue. Car, ainsi qu'il a été dit déjà, on n'achète de vêtements que quand ceux qu'on porte ne tiennent plus au corps, et alors on s'habille séance tenante chez les marchands : ici une veste, là un pantalon, plus loin des bottes, et l'on jette à la rue au fur et à mesure chaque objet qu'on vient de quitter. La civilisation est retombée là dans sa grossièreté primitive, mais pour les formes extérieures seulement, car la sécurité des personnes et des propriétés y est tout aussi grande qu'au milieu de Paris ou de Londres.

L'extrémité de la longue rue qui constitue la ville et qui aboutit à Oil-Creek, est dans son genre impossible à décrire. Qu'on s'imagine les plus hideux quartiers de la Cité de Londres semés de baraques en bois brut, et de ces hautes maisons de charpente des villes improvisées d'Amérique, baraques et maisons encombrées devant et derrière de machines à vapeur, de pompes, d'appentis et de tout l'attirail des puits de pétrole, le tout en partie brûlé et plus ou moins endommagé par les débordements de la rivière. Qu'on mêle à cet ensemble une population grouillante chaussée des meilleures bottes de marais qui soient au monde, mais vêtue de haillons dont ne voudraient pas nos balayeurs ; — qu'on encombre les routes d'attelages haletants tirant péniblement, à travers les bourbiers où ils s'enfoncent, leurs chariots surchargés de barils d'huile ;—qu'on couvre la rivière voisine de trains de bateaux plats chargés aussi

du même liquide ; — que par-dessus tout on fasse prédominer le pétrole dans tout ce qu'on mange, tout ce qu'on boit, tout ce qu'on touche ou qu'on respire, et l'on n'aura encore sous les yeux qu'un tableau très-imparfait d'Oil-City.

Plus on voit cette ville et ses environs, moins on les aime et plus on a de raison de s'émerveiller de l'activité qu'on y remarque. Mais on ne saurait trop insister sur l'état à peu près impraticable de la longue voie qui constitue le quartier des affaires. Le sol en est tellement détrempé, qu'elle ressemble plutôt à un ancien canal qu'à une rue de création toute récente, et n'étaient les énormes fragments de roc qui arrêtent de temps en temps ses flots de boue, les radeaux y circuleraient plus aisément que les voitures. Des baraques seules pouvaient convenir à une rue pareille, et avec une logique digne d'éloge on n'y a bâti que des baraques. De ces constructions, les unes sont adossées au rocher, les autres élevées sur pilotis ou sur des monticules de terre, sans la plus mince préoccupation du confort des habitants ou des voisins, comme aussi sans la plus légère apparence de méthode ou de régularité. Qu'il y ait un espace libre sur un point quelconque du roc entre deux exploitations de sources ou entre deux réservoirs d'huile, c'est tout ce qu'il faut. On assemble en quelques jours les charpentes de l'édifice, et une quinzaine plus tard la maison est faite. Peu importe qu'après examen d'un de ces enviables sites on découvre qu'il n'y a pas place pour la construction projetée. L'habit est taillé suivant la mesure de l'étoffe, et quelque ridicule qu'en soit la forme, la maison est adaptée au terrain.

Il est évident que quand le plan d'Oil-City fut conçu, la foi manquait aux futurs habitants. Ils ne croyaient pas à la durée de la production de l'huile, et, au lieu d'une ville, c'est un campement qu'ils ont fait. Les maisons élevées là ne sont pas seulement des maisons de charpentes, mais il en est qui sont de l'espèce de construction la plus légère. La ville de l'huile consiste en une ligne d'habitations de cette nature, entassées pêle-mêle de chaque côté du canal boueux dont il vient d'être parlé ; des banques, des hôtels, des cuves à pétrole, des épurations, des bureaux de vente et d'achat de terrains, des montagnes de barils vides, des montagnes de barils pleins, des débits de spiritueux, des magasins d'habillements, des monceaux de machines de rebut, des fragments de voitures, des bateaux amarrés le long des maisons et faisant l'office d'hôtels garnis, tout cela est accumulé au hasard dans la confusion la plus étrange et le désarroi le plus repoussant. On n'y saurait trouver deux endroits se ressemblant, si ce n'est par la boue, par la graisse

et par la puanteur du sempiternel produit du lieu. Sous ces trois rapports désagréables, il n'est pas une maison qui vaille mieux que le reste, et il est difficile d'imaginer comment chaque maison pourrait être pire qu'elle ne l'est effectivement.

La grande rue d'Oil-City, c'est Cheapside, Cornhill et Thames street réunies, et si le lecteur veut bien se la figurer encombrée de voitures de trait, ruisselante d'huile et assaillie par une population dégoûtante venue de tous les coins de l'Amérique, — de la Californie à la Nouvelle-Ecosse, du Canada au Texas, — il aura quelque idée de l'existence qu'on mène dans la curieuse métropole de l'huile. Tout cela il est vrai, et il faut bien qu'on s'en souvienne, n'a pas mis quatre années à s'improviser. En un peu plus de trois ans, un maigre et pauvre territoire, défriché à demi et nourrissant à peine une cinquantaine de personnes, a été converti en une ville de bois de neuf mille âmes, ayant deux journaux, deux grandes banques, une demi-douzaine d'hôtels, dix raffineries d'huile, cinq églises et une école publique.

Dans cette évaluation de la population et des établissements principaux d'Oil-City, n'est pas compris un village propre et coquet qui est cependant comme le faubourg de la ville, et qui s'étale de l'autre côté d'Oil-Creek sur un côteau appelé Cottage-Hill. Ce site se compose d'une très-pittoresque série de collines mamelonnées, sur les pentes desquelles s'élèvent de distance en distance les résidences " des rois et des princes de l'huile " du voisinage. Il y a là des maisons dont les propriétaires ont gagné dans le pétrole leurs deux ou trois millions de dollars. Ces gros bonnets du commerce local ne résident pas dans la *région*, ainsi qu'on appelle le lieu d'extraction ; ils y descendent seulement de temps à autre pour y surveiller leurs intérêts, et conformément aux règles de la prodigalité en vogue sur la terre du pétrole, ils s'y sont bâti de jolies petites villas pour leur servir d'abri durant leurs courtes visites.

Toutes les maisons de Cottage-Hill, excessivement propres et coquettes, sont construites dans le genre des châlets suisses. Quand on pense que tout ce qu'elles renferment a dû franchir, pour y arriver, des distances considérables semées de difficultés sans nombre, on ne peut s'empêcher de s'étonner de l'élégance de l'ameublement de quelques-uns de ces châlets, en même temps parfois que de la grossière écorce de leurs habitants. De la colline on a une très-belle vue sur le pittoresque pays d'alentour, et particulièrement sur la très-peu pittoresque plaine boueuse dans laquelle se vautre Oil-City. Partout, en amont et en aval, la rivière est couverte de bateaux que remorquent péniblement des attelages de

chevaux. Ces barques plates, chargées de barils vides, remontent par longues files, et il faut que les conducteurs d'attelages déploient une certaine adresse pour éviter les bateaux chargés d'huile qui descendent le courant, entraînés avec une vitesse très-grande.

Partout sur les hauteurs et dans les creux, au fond des cours et même au coin des rues et des passages, apparaissent les inévitables appareils à exploiter les puits ; partout se montrent des machines à vapeur et des bielles en mouvement occupées à pomper le liquide puant et sale, puis à le transvaser dans des cuves, des barils ou des réservoirs ; en un mot, dans tout ce qui peut servir à le contenir et dans une foule de récipients qui ne le contiennent pas toujours parfaitement. Partout l'huile coule à flots, soit qu'elle jaillisse d'elle-même, soit qu'elle cède à l'effort des pompes ; partout son gaz est en perpétuel dégagement ; partout l'atmosphère est tellement chargée de ces miasmes nauséabonds que les tuyaux et les réservoirs sont parfois couverts de stalactites de paraffine que le gaz y a déposées.

Le visiteur qui s'arrête aux hôtels d'Oil-City se sent très-enclin à se montrer coulant sur la prodigalité des princes de l'huile qui se sont bâti des villas à Cottage-Hill.—Pithole-City, Titusville, Franklin et autres centres de l'industrie du pétrole, ont des hôtels véritables ; mais les hôtels d'Oil-City n'ont d'hôtels que le nom, et s'il est vrai qu'avant de mourir chacun de nous doive absorber dans le cours de son existence un boisseau de poussière et de malpropretés, il n'est pas d'endroit où cette tâche puisse être accomplie plus rapidement et d'une manière plus continue que dans ce dernier lieu. Tout est horriblement primitif et grossier dans ces prétendus hôtels, et le plus grossier encore c'est la compagnie qu'on y trouve, car on ne vient là que pour ramasser de l'argent et s'en aller aussitôt que possible. On y est très-mal, on en convient, mais comme on ne s'avise pas de venir en Pétrolie pour y vivre, on ne voit pas pourquoi on ferait en sorte que les choses fussent mieux pour ceux qui viendront plus tard. Hôteliers, boutiquiers, tout le monde en un mot vous tient le même raisonnement. Tous ces gens savent parfaitement que leurs clients ne deviendront jamais des habitués ; ils savent aussi qu'eux-mêmes ils n'auront rien de plus pressé, dès qu'ils auront amassé suffisamment, que de vendre leur fonds de commerce à bénéfice, et c'est ainsi que tout est dans un état transitoire. On ne fait pas de routes, bien que, par suite de cette absence de voies de communication, il en coûte 3 dollars et 50 cts. par baril pour amener l'huile des puits dans la ville, alors qu'il suffirait d'une taxe de 10 cents par fût pour établir une bonne

route en un mois, et réduire le transport de 3 dollars et 50 cts. à 2 dollars et même moins. On ne fait pas de ponts, bien que de temps à autre des centaines de barils d'huile disparaissent dans la rivière, faute de pouvoir la traverser commodément.

Il est relativement facile de tirer l'huile des entrailles de la terre, mais la faire venir des puits est une tout autre affaire. Oil-City est littéralement encombrée d'huile à laquelle manquent les moyens de transport. Le chemin de fer *Atlantic et Great Western*, qui a ouvert cette région au commerce, enlève nuit et jour ce produit par lourds convois ; néanmoins, bien qu'il prélève sur ce transport l'énorme taux de 4 dollars par tonne et par mille parcouru, bien qu'il charge par jour des milliers de tonnes, il ne parvient pas à débarrasser les chantiers d'Oil-City, ni à faire face aux prodigieux besoins de la consommation des Etats-Unis, où le pétrole trouve cent applications diverses. D'un autre côté, la route d'Oil-City à Pithole-Creek est d'un bout à l'autre impraticable, même aux bêtes de somme. On pourrait cependant faire sur ce parcours, en un mois et moyennant 50,000 dollars, un chemin carrossable qui rapporterait un million de dollars par an.

Il n'est point de localité où le bizarre mélange d'énergie et d'indolence du caractère américain se montre d'une manière plus frappante que dans ces régions de l'huile. On vous élève une cité, comme à Pithole, dans l'espace de quatre mois, et l'on néglige complétement d'améliorer le primitif sentier de montagne par lequel il faut que l'huile s'en aille sur le marché. " Si l'on veut mon huile, dit le propriétaire de puits, ma foi ! qu'on vienne la chercher." A quoi le consommateur, qui achète le produit, réplique : " Puisque j'ai à payer tant en sus pour venir prendre livraison sur place, il faut que le producteur me livre son huile à tant meilleur marché." Et de la sorte vendeur et acheteur font peser sur leurs profits mutuels une taxe qui, si elle était imposée par le gouvernement, serait regardée par tout le monde comme exorbitante et vexatoire. L'impôt du gouvernement sur le pétrole est d'un dollar par baril ; celui que le vendeur et l'acheteur se font réciproquement subir par ce singulier abandon des voies de communication qui serviraient au transport du produit, s'élève à 3 dollars et 50 cts. Mais les habitants se refusent à faire des améliorations durables dans une contrée que leur plus vif désir est de quitter une fois leur fortune faite. En conséquence, chemins, villes, travaux, réservoirs, machines et tout ce qui a trait aux affaires courantes sont de l'espèce la plus primitive et la plus temporaire ; et sagaces comme sont les Américains, ils ne semblent pas s'aper-

cevoir que ceux qui leur fournissent les moyens de transit pour leur huile doivent finir, au bout du compte, par obtenir les profits les meilleurs et les plus nets.

Il en est des personnes comme des routes et des villes. Tout est à l'état primitif. Les individus qui habitent les sales petits logements des hôtels du lieu, ne ressemblent à rien de ce qu'on voit ailleurs en Amérique. Tout le monde est mal vêtu, déchiré, graisseux et crotté. Les gens qui possèdent des millions de dollars vivent côte à côte avec des charretiers, des aventuriers sans sou ni maille, des maçons, des terrassiers, des millionnaires comme eux, des cochers, des bateliers, avec tous ceux enfin que le manque de travail, l'amour des aventures ou du lucre, amènent dans ce singulier lieu. Les beaux habits et les belles manières ne comptent pour rien dans l'aristocratie de cet Eldorado du pétrole. Si misérablement vêtu qu'il puisse être, si horriblement vulgaires que soient ses allures et son langage, votre voisin peut vous dépasser si incommensurablement en richesse, que, dans la société où la richesse est la seule distinction reconnue, il est regardé comme étant votre supérieur de beaucoup. L'huile et l'argent sont là les seules choses requises, et, règle générale, plus un homme est sale et mal vêtu, plus il est riche, selon toute probabilité. Avoir une tenue assez propre, c'est-à-dire des habits qui ne soient pas absolument couverts de boue et de taches, c'est être un étranger en Pétrolie, et, règle générale encore, être étranger en Pétrolie signifie être pauvre. Soyez aussi déguenillé et aussi sale qu'il vous plaira, cela n'empêche qu'on vous traitera peut-être avec autant de considération qu'un millionnaire, car les haillons et la malpropreté dénotent un résident du lieu, et personne n'a le droit ni le motif de supposer qu'une personne qui a habité la Pétrolie ne soit pas millionnaire.

Le principe démocratique en cours dans le commerce du pétrole, c'est que tous les hommes, riches ou pauvres, charretiers ou propriétaires de puits, sont égaux. La source des richesses du propriétaire de puits peut se tarire en une semaine, et le seizième d'action de son conducteur d'attelage peut, dans une seule journée, monter de 250 dollars à 200,000. Ces exemples de l'instabilité de la fortune sont si constamment présents à l'esprit de tous les Pétroliens, qu'on sait parfaitement bien que, quelque soit l'avoir d'un homme, tant qu'il reste à spéculer dans les régions de l'huile, il peut le perdre en une semaine ; de même qu'on sait aussi que, quelle que soit la pauvreté d'un homme dans les mêmes circonstances, il peut devenir millionnaire en un jour. C'est ainsi qu'entre les classes le degré descend vite au niveau de la plus basse, et que

tout le monde est obligé de se façonner aux mœurs grossières du lieu et d'en arriver à l'argot, indispensable à l'établissement de rapports agréables et par conséquent profitables. Les grands airs ne mèneraient à rien. Un extérieur d'homme bien élevé ne fait pas la plus petite impression. Qu'on emploie ou non dans les affaires de la vie des formules de politesse ordinaire, cela regarde les individus, mais dans aucun cas il n'en est tenu compte. Les hommes bien élevés, pour dire le mot, s'escomptent à perte ; non qu'il ne s'en trouve pas, mais ils sont en minorité, et pendant leur séjour dans le pays il leur faut en adopter les manières, absolument comme il leur faut porter leurs plus vieux habits et leurs bottes les plus crottées.

Quand une fois cependant on a dit de la Pétrolie ce qu'il vient d'en être dit, on en a dit tout le mal qu'on en peut dire, car il n'a jamais existé nulle part population plus industrieuse et plus paisible. Tout le monde sort armé du couteau et du revolver. Pourquoi ? Personne n'en sait rien. De l'aveu de tous, il n'y a pas plus de raison pour avoir ces armes sur soi que de s'en munir pour aller à l'église. Les premiers pionniers qui vinrent en avaient, leurs successeurs ont fait comme eux et les autres ont suivi l'exemple par la force de l'imitation. Chacun convient que c'est absurde, et l'on ne se fait pas faute de dire que quand Oil-City va avoir ses droits municipaux, moment auquel elle touche, si ce n'est fait à cette heure, il faut espérer que le port de toute espèce d'armes sera interdit. Toutefois, on peut se demander à quoi servirait cette défense, car si loin qu'on remonte dans l'histoire de cette coutume de porter des armes, on ne peut pas trouver à citer de cas où l'on ait dû en faire usage. Le narrateur de ces détails a souvent eu l'occasion d'examiner des revolvers, et de tous ceux qu'il a ainsi eus entre les mains (et il en a eu beaucoup), il n'en a pas vu un seul dont la charge ne remontât à plusieurs mois. Les capsules, dit-il, étaient vertes d'oxydation, et comme armes tous ces pistolets n'eussent guère mieux valu que des ombrelles. Il y a deux ans, il est vrai, un habitant d'Oil-City fut trouvé assassiné dans les bois ; un comité de vigilance se forma aussitôt, et tous les individus suspects furent expulsés. Depuis lors, deux ou trois charretiers, en revenant la nuit à travers les bois, ont été arrêtés et dévalisés des quelques dollars dont ils étaient porteurs, mais là se termine le catalogue des crimes commis en Pétrolie.

## III

### LE FORAGE DES PUITS.

Il n'est probablement pas dans le monde entier, et certainement il n'est pas en Amérique, une contrée où la propagation des frelons, comparée à celle des abeilles, soit si minime que dans cette région. Non-seulement on y vient pour travailler, ce qui est déjà quelque chose, mais on travaille en effet, ce qui est tout différent. Du point du jour à la nuit, tout le monde est à l'ouvrage, et si Satan ne trouvait à faire de recrues que chez les paresseux, son métier serait tout à fait perdu en Pétrolie. Il y a, disons-le, un grand stimulant à cette activité excessive, c'est qu'à moins de travailler avec ardeur il n'est pas possible de vivre. Le prix des objets les plus indispensables, nourriture, vêtements et logement, ont plus que triplé en Amérique depuis quatre années. Le taux des salaires est énorme dans la région de l'huile, mais par contre le prix des denrées y est énorme également. A quoi sert que la journée d'un conducteur de chariot aille à quarante dollars, si, pour vivre lui et ses deux chevaux, il lui faut en dépenser trente ? Cela lui fait, il est vrai, un bénéfice de dix dollars ; mais ce bénéfice, il l'achète au prix d'une existence de fatigues et de privations à laquelle, si hardi qu'il fût, il hésiterait à s'exposer ailleurs aux mêmes conditions. Aussi n'y a-t-il que les individus les plus forts et les plus résolus qui puissent supporter la vie sauvage de cette région. C'est ce qui fait que la contrée passe pour très-salubre, la maladie étant rare chez sa robuste population de mineurs, de manouvriers et d'aventuriers endurcis sous le climat de la Californie. Il est permis pourtant de douter de la salubrité d'un district où les deux maladies régnantes sont le typhus et la dyssenterie typhoïde, et où l'une et l'autre vous tuent assez prestement. Ces affections ne sont le résultat ni d'une mauvaise nourriture, ni d'excès de boisson ; il est extrêmement rare de rencontrer un homme ivre. Les vices du lieu sont le jeu et un langage toujours émaillé de jurons. Le premier est la conséquence presque naturelle du genre de spéculation auquel on se livre ; l'autre est une simple façon de parler, un dialecte local, dont tout le monde se sert même dans la plus simple conversation.

A côté de cela, toutefois, il est une vertu très-importante dans

laquelle les Pétroliens ont peu d'égaux, c'est leur hospitalité envers les étrangers. L'hospitalité chez eux est complète et offerte libéralement à tout venant, mais par-dessus tout aux Anglais. Si vous arrivez pour spéculer, vous êtes gibier de bon aloi. Malheur à vous donc et à vos infortunés dollars, si vous ne connaissez ni le pays, ni ses habitudes; ces calmes et flegmatiques Pensylvaniens ont *enfoncé* les plus fins matois de la Nouvelle-Angleterre et leur ont vendu sans remords pour des sommes fabuleuses de petits lots de " terres sèches" qui, en tant que terrains à exploiter l'huile, ne valaient pas un rouge liard. Mais si vous n'êtes ni inventeur, ni spéculateur, votre sécurité est entière, et si avec cela vous êtes Anglais, vous êtes accueilli à bras ouverts et tout le monde se dispute la faveur de vous héberger.

La première fois que je visitai la Pétrolie, j'y étais venu seul, et personne n'y savait mon nom ni ma profession. J'y étais venu, au fait, en simple touriste anglais, l'espèce la plus flâneuse des êtres humains. Néanmoins, dès qu'on sut qu'il y avait en ville un chasseur de nouvelles de l'espèce susdite, tous les propriétaires de puits vinrent, l'un après l'autre, me trouver sans façon pour s'informer s'ils pourraient m'être utiles, mettre des chevaux à ma disposition, m'offrir des guides, — en un mot, me faciliter toutes choses, de la plus petite à la plus grande, et cela tout simplement parce que j'étais un Anglais curieux de voir les sources d'huile. En présence de tant d'obligeance et de cordialité, j'acceptai, et, sous la conduite de plusieurs de ces messieurs, j'allai d'exploitation en exploitation, examinant le fort et le faible de la Pétrolie, sa richesse et ses escroqueries, ses entreprises sérieuses et ses leurres.

Comme spectacle, jamais, durant ma longue carrière de voyageur, je n'ai rien vu qui valût ces régions. Initié de la façon que je viens de dire à tout le mécanisme de l'industrie locale, au percement des puits, à leur rendement, à leurs résultats négatifs, à la manière dont certaines personnes font fortune et dont d'autres sont volées, à la création de compagnies impossibles, qui enrichissent leurs actionnaires au moment où l'on s'y attend le moins, à la vente de " terrains secs" que l'on couvre, pendant la nuit, de fissures ruisselantes d'huile pour faire croire à des sources absentes, j'ai pris note du tout, jour par jour, et me propose d'en faire part aux lecteurs dans les pages qui vont suivre.

Avant d'aller plus loin, il me faut expliquer brièvement, sous peine de ne pas être compris plus tard, comment l'huile est amenée à la surface du sol.

Quand on a résolu de forer un puits, la première opération con-

siste à élever une construction grossière de charpentes au-dessus de l'endroit choisi. Cet édifice, qu'on appelle dans le pays *derrick*, — plate-forme, grue, potence, — ainsi que tout ce qui sert à élever des charges en l'air, tire, paraît-il, son nom d'un bourreau célèbre et consommé dans son art, qui florissait ici avant l'indépendance des Etats-Unis. Le derrick dont on se sert au puits d'huile n'a rien pourtant de la forme qu'implique son nom. C'est un simple échafaudage en pyramide, haut d'une cinquantaine de pieds, ayant une dizaine de pieds carrés à sa base, quatre à peu près à son sommet, et ressemblant beaucoup en réalité aux échafaudages servant à bâtir les hautes cheminées de fabrique, ou à la carcasse de bois d'un petit clocher de village. Au sommet du derrick est une poulie munie d'une corde, au bout de laquelle est fixée la lourde sonde d'acier servant à forer un trou de 6 pouces de diamètre, pénétrant à la profondeur voulue pour atteindre l'huile, c'est-à-dire généralement à 500 ou 600 pieds [1]. A quelques pas du derrick est une baraque qui renferme une machine à vapeur de la force de huit à dix chevaux, et qui, au moyen d'une courroie, met en mouvement une grande roue de bois placée sous le derrick, laquelle, à son tour, fait mouvoir une solide charpente de 16 pieds de long, suspendue comme un fléau de balances. Ce levier mobile élève et abaisse alternativement la corde à laquelle sont fixés les outils de forage. Quand on arrive à la nappe d'huile, si le précieux liquide ne jaillit pas, c'est encore ce mouvement qui sert à le pomper. Naturellement, à mesure que le trou se creuse et qu'on retire le foret, on garnit le premier d'un tubage en fer pour empêcher l'invasion de l'eau salée ; et, pour que cette même eau ne monte pas par l'orifice inférieur du tube, on introduit dans celui-ci un sachet

1 " La profondeur à laquelle on rencontre l'huile, dit M. Figuier dans une de ses revues scientifiques, varie de 10 à 120 mètres. Le nombre des puits ouverts en Pensylvanie à la fin de 1860 dépassait déjà 2,000, dont 74 des plus importants produisaient par jour environ 1,165 barriques de 190 litres, soit 220,000 litres d'huile brute, valant à peu près 50,000 francs, ce qui portait le prix du liquide à 22 centimes le litre. Les frais de forage et d'exploitation etaient, à cette époque, évalués à 5,000 francs pour un puits de 60 mètres de profondeur. Le produit était et est toujours très-considérable. On a rencontré une source fournissant 6,000 hectolitres par 24 heures. Dans plusieurs occasions le jet d'huile s'est montré si violent, qu'il a fallu employer les moyens les plus énergiques pour s'en rendre maître." On comprend aisément de quelles précautions il faut user pour extraire, manipuler, transvaser un liquide aussi inflammable que le pétrole tel qu'il sort de la terre, chargé de produits bitumineux et carburés. Néanmoins, des incendies ont eu lieu plus d'une fois et ont causé d'affreux accidents. " Un jour, ajoute le même écrivain, une de ces sources prit feu et incendia toute la contrée. Les flammes se propagèrent de proche en proche, allumant une surface continue de plusieurs lieues carrées ; hommes et animaux périrent dans cet océan de feu. Pour prévenir ces malheurs, toutes les sources sont aujourd'hui encaissées et contenues dans de forts tuyaux de fonte qui peuvent être fermés hermétiquement."

de cuir plein de graine de lin. Le contenu du sachet se gonfle à un point extrême et bouche hermétiquement cet orifice.

Impossible de rien imaginer de plus primitif et en même temps de plus efficace que tout cet appareil. Sauf la machine, tout vient de la forêt voisine, et le forage d'un puits excède rarement 1,000 livres sterling, main-d'œuvre comprise. Quand on a ajouté au derrick une petite rangée de cuves de bois, noires et graisseuse, larges comme de petits gazomètres, tout l'attirail d'un puits d'huile, qui peut valoir 2 ou 3 millions de dollars, est complet.

Je n'ai pas parlé dans cette esquisse des difficultés qui peuvent survenir dans le forage des puits, de l'incertitude absolue où l'on est de savoir si l'on rencontrera ou non le liquide cherché, ou de l'incertitude, non moins grande, où l'on est de savoir, une fois la source trouvée et rendant abondamment, si elle continuera de produire seulement pendant huit jours. Ce n'est point le moment de discuter toutes ces contradictions extraordinaires, qui font de ce pays et de son huile un sujet d'étonnement et d'embarras pour les géologues, et déroutent les théories les plus savantes en même temps que l'expérience la plus consommée. Il était essentiel néanmoins que j'expliquasse ce qu'était un derrick et, dans le fait, tout l'appareil de forage et d'exploitation d'un puits d'huile, pour être compris dans les autres détails que je vais donner.

O. S.

(*A continuer.*)

---

# JACQUES ET MARIE

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE)

### XXII

Mais ces traces de sang ne rougirent pas longtemps l'herbe de la prairie : la rosée du matin ne vint pourtant pas les laver en faisant boire les fleurs tardives ; les pieds des troupeaux ne la foulèrent pas, non plus, en passant ; mais une main pieuse vint les effacer avec un beau linge blanc, bien avant le lever du soleil, pour les ensevelir sur son cœur et les emporter en exil. Elle avait été matinale, car l'heure du départ allait sonner.

Durant toute la nuit, une partie des troupes s'était tenue sur pied, battant les chemins autour du village, furetant les bois voisins. A six heures, toutes les trompettes sonnèrent, les tambours firent entendre un roulement sinistre dans toutes les directions ; le canon de la caserne appela celui des vaisseaux, et leurs grandes voix annoncèrent sur terre et sur mer le jour d'adieu ; la garnison toute entière sortit de ses gîtes et envahit bientôt toutes les rues, passant par pelotons, au pas pressé, avec ce bruit d'armes heurtées et tout cet appareil de guerre qui glace d'effroi les natures pacifiques. L'autorité préparait au drame qu'elle allait jouer une mise en scène et un décor menaçants. C'était d'ailleurs le même jour triste de la

veille, le même ciel monotone, la même atmosphère accablante ; seulement, une brise du nord-ouest chargée de brume commençait à souffler : un orage s'avançait dans le lointain.

Jusqu'à midi les femmes et les enfants s'occupèrent à placer le long du chemin qui conduisait à la grève les choses qu'elles voulaient emporter, croyant pouvoir en livrer une partie aux hommes quand ils passeraient. Elles faisaient ce travail en pleurant, mais avec activité ; le besoin d'y appliquer tout leur esprit bannissait d'elles les grands accès de la douleur.

On dit que, dans le secret, beaucoup de ces mères attentives cachèrent sous terre, dans les lieux qu'elles croyaient sûrs, des sommes d'argent et leurs objets les plus précieux, par la crainte qu'on ne les leur enlevât plus tard. Elles espéraient que quelqu'un de leur famille pourrait venir un jour redemander à la terre de la patrie la restitution de ces trésors confiés à ses soins. Elles ne voulaient pas encore croire à leur proscription perpétuelle, elles ne pouvaient pas s'imaginer qu'on les punirait jusque dans leurs postérités ; ignorant les limites de notre continent, elles croyaient, dans leur amour naïf de la patrie, qu'on ne pourrait jamais les jeter sur des rivages assez éloignés pour que leur retour fût une éternelle impossibilité. Elles croyaient que la haine de leurs persécuteurs aurait une limite et qu'ils s'attendriraient sur le berceau de leurs enfants... Il fallait bien aimer pour se faire de pareilles illusions !...

Vers midi, donc, la pénible corvée des femmes était terminée ; quelques-unes seulement circulaient encore, prises de cette excitation involontaire que l'attente des grands événements communique aux personnes sensibles ; presque toutes les autres se tenaient assises sur les paquets qu'elles avaient transportés, groupées dans ces poses brisées et immobiles qui peignent plus que les paroles le deuil et la douleur du peuple. Les plus jeunes enfants jouaient çà et là avec cet abandon que le silence et le désordre du ménage encouragent ; les petites filles se faisaient des toilettes burlesques avec les chiffons épars qu'elles trouvaient sous la main ; les petits garçons convertissaient en armes, en chevaux, en mille autres jouets caractéristiques tous ces ustensiles abandonnés dont on ne savait que faire. Leurs mères ne prêtaient qu'une attention distraite à cette mascarade innocente jouée en face de leur malheur ; elles ne regardaient attentivement que deux points : l'église et le rivage.

Mais il vint un moment où leurs regards se portèrent tous à la fois du côté de l'église ; ce fut celui où les trois portes s'ouvrirent au commandement de Winslow pour laisser passer les hommes.

Alors commença le triage des jeunes et des vieux. A mesure que les prisonniers franchissaient le seuil du petit temple, les gardes qui se trouvaient au porche séparèrent les enfants d'avec leurs pères, comme le maître d'un troupeau sépare les agneaux qu'il envoie à différents marchés. Les malheureux crurent que c'était tout simplement une mesure d'ordre et de précaution. Winslow leur avait dit que les familles s'en iraient ensemble ; ils se fiaient à cette promesse, confiants encore dans la bonne foi de ces hommes qui les avaient si impudemment trompés. Rien ne pouvait détruire la crédulité de ces âmes honnêtes ; elles ne s'habituaient pas à croire qu'on pouvait si souvent mentir à un peuple. Ils se séparèrent donc sans se faire leurs adieux, pensant se rencontrer un instant plus tard, sur le même vaisseau, avec leurs femmes, leurs mères et leurs filles ; et cette idée de se retrouver encore tous ensemble tempérait dans leurs cœurs les angoisses du départ ; ces quelques jours de séparation leur avaient fait désirer l'exil qui devait les rendre au moins aux affections de leurs foyers... Ils obéirent tous sans murmurer à ce qu'ils croyaient être les dispositions nécessaires de l'autorité.

Les jeunes gens furent mis à l'avant, distribués par rangs de six, et les vieillards, placés à leur suite, dans le même ordre, attendirent avec calme le signal du colonel pour s'acheminer vers la côte. Tous étaient résignés ; il ne s'élevait pas une réclamation du milieu de cette foule ; au contraire, quelques-uns semblaient refléter sur leur figure cet enthousiasme que les martyrs apportaient sur le théâtre de leurs tortures ; beaucoup d'entre eux croyaient véritablement souffrir pour leur foi : à leurs yeux, le serment qu'on avait voulu leur imposer était un acte sacrilége. Mais Butler vint bientôt soulever une tempête dans leurs cœurs pacifiés, en commandant aux jeunes gens de s'avancer seuls du côté des vaisseaux :

— Il faut que vous montiez à bord avant vos parents.

Tous se récrièrent :

— Non, non ! nous ne voulons pas partir sans eux !... Nous ne bougerons pas à moins qu'ils ne nous suivent !... Pourquoi nous séparer ?... Nous sommes prêts à obéir, mais avec eux... Nos parents ! nos parents !...

En même temps ils se retournèrent pour aller se confondre dans les rangs de ceux-ci. Mais ce cri de leurs entrailles avait été prévu, et ils trouvèrent derrière eux une barrière de soldats qu'ils ne purent enfoncer, et devant laquelle ils s'arrêtèrent, protestant toujours avec la même fermeté. Butler cria à ses gens de marcher sur eux et de les pousser à la pointe de leurs armes. Ces hommes n'at-

tendaient qu'un ordre semblable pour satisfaire leur haine. Ils s'élancèrent donc, dirigeant des faisceaux de baïonnettes vers ces poitrines trop pleines d'amour, contre ces bras levés vers le ciel, sans armes, et qui ne demandaient qu'un embrassement paternel! Le sang de ces enfants coula devant leurs mères, devant leurs vieux parents qui leur tendaient aussi les bras, mais qui, voyant pourquoi on les blessait, les prièrent de s'en aller sans eux, sans s'inquiéter d'eux...

Ils furent bien obligés d'obéir; ils n'avaient d'autre alternative que celle de se faire massacrer sous les yeux de ceux qu'ils aimaient. Ils tournèrent la face du côté de la mer et s'avancèrent au mouvement rapide que leur imprimait les armes que les troupiers tenaient toujours fixées sur leurs reins.

Mais bientôt leur marche précipitée se ralentit, on les laissa respirer. On vit que c'était se lasser inutilement que de poursuivre ainsi des gens soumis. Leur acte n'avait pas été une révolte inspirée par la colère, mais le premier mouvement de cœurs qu'on vient de briser : maintenant, dépouillés du dernier bien de leur vie, de la seule consolation qu'ils pouvaient apporter dans leur exil, la société et l'affection de leurs parents, ils ne faisaient entendre aucune menace, aucune imprécation ; ils souffraient seulement, beaucoup, mais sans faiblesse, comme des hommes chrétiens savent souffrir.

Ce qu'ils firent dans ce moment, en s'en allant vers le rivage, quand l'ordre se fut rétabli dans leurs rangs, on ne le croirait pas si l'historien de la Nouvelle-Ecosse ne l'avait pas raconté !... Pendant que leurs pères les regardaient s'éloigner en les bénissant, que leurs mères, que leurs jeunes épouses, que leurs fiancées leur jetaient des paroles d'amour et d'adieu, au milieu de leurs sanglots, en se tordant dans la douleur, ces enfants se mirent tous ensemble à chanter... Et ces chants n'étaient pas sur leurs lèvres une bravade jetée à leurs bourreaux, un mépris et une insulte impie lancée à leur infortune : c'était un acte de foi, une prière, une expression consolante de leur courage qu'ils adressaient aux âmes faibles qui succombaient en les voyant passer. Ils chantaient les hymnes qu'ils avaient appris en servant à l'autel leur vénérable pasteur: accents d'espérances, cris résignés de la souffrance chrétienne, saintes harmonies de l'Eglise militante, ces couplets naissaient naturellement sur leurs lèvres, à cette heure de déchirement où on ne leur laissait plus rien à aimer sur la terre que leur malheur, où il leur était interdit de faire entendre un seul mot de pitié à ceux qu'ils laissaient en arrière... Les soldats ne firent pas taire ces supplica-

tions qui semblaient ne s'adresser qu'à Dieu ; et ce chœur de voix à l'unisson, poussé par toutes ces fortes poitrines, domina longtemps tous les bruits, tous les commandements ; les anciens et les mères en furent consolés et ravis, les Anglais l'écoutèrent avec étonnement, et il alla apprendre aux échos lointains des forêts, qui devaient rester longtemps silencieuses, l'agonie de cette jeune nation. Le chant funèbre ne cessa d'être entendu que lorsque les flancs des navires eurent reçu cette première cargaison de martyrs.

On en remplit un, puis deux, et ce qui resta fut mis sur un troisième...

Les maîtres, après cela, se trouvèrent satisfaits. C'était pour eux une rude besogne accomplie : ils avaient enfermé les forts, il ne leur restait plus que l'embarras des faibles.

Les vieillards reçurent aussitôt l'ordre de partir. Ce fut le même spectacle navrant ; les mêmes scènes de douleur les accompagnèrent ; seulement, leur marche fut plus silencieuse : il ne leur restait pas assez de voix pour chanter, ils se contentèrent de prier en silence. Ils s'avançaient lentement, courbés par l'âge et le chagrin, comptant leurs derniers pas sur cette terre qu'ils avaient rendu bienfaisante. Plusieurs allèrent tête nue, comme s'ils se fussent crus sur le chemin du calvaire ; patriarches pieux, ils saluaient l'heureux berceau qu'ils avaient préparé à ces générations venues comme une bénédiction du ciel et qu'on allait maintenant livrer, comme une mauvaise semence, aux caprices des vents et de la mer ; ils montraient aux petits, à leurs filles et à leurs vieilles compagnes qui allaient les suivre, leurs fronts résignés et sans souillure, leurs beaux cheveux blancs, pour leur enseigner encore comment on s'achemine sur le chemin de l'infortune quand on y est conduit par le respect de son devoir et de sa conscience. Ces pauvres femmes, en les regardant passer, sentaient comme des flots d'affection s'éloigner de leur vie ; il leur semblait que leur cœur se vidait tout-à-fait.

Rendus sur le rivage, les soldats firent trois parts de cette seconde bande et ils les distribuèrent sur les vaisseaux qui restaient à charger. Un seul renferma des vieillards et des jeunes gens ; ce fut celui qu'on n'avait pu remplir au premier envoi, et celui-là ne réunit de pères et de fils que ceux qu'un pur hasard y fit se rencontrer.

— Bah ! se dirent les bourreaux, l'infortune est féconde, elle engendre les liens de la famille parmi les enfants du même malheur ; s'il fallait prendre le temps de nous occuper à grouper toutes

ces générations autour de leurs aïeuls et de leurs bisaïeuls, on découvrirait qu'ils sont tous de la même famille.

Après ce second embarquement, les vaisseaux se trouvèrent remplis à pleins bords, comme on l'avait prévu, et même davantage ; il fallut donc de toute nécessité attendre d'autres voiles pour embarquer les femmes. Heureusement qu'elles ne tardèrent pas longtemps à se montrer.

Lawrence avait donné ordre au corps chargé de dépeupler le bassin de Chignectou de s'arrêter en passant avec sa flottille sur les côtes de Grand-Pré pour prendre le reste de la population. Les difficultés qu'avait éprouvées cette expédition à s'emparer des habitants l'avaient retenue plus longtemps qu'on ne s'y était attendu ; et ces vaisseaux, arrivés depuis le matin près du Cap-Fendu, avaient manqué d'une brise favorable pour franchir la passe étroite qui s'ouvre sur le Bassin-des-Mines ; mais, profitant du passage du *bore*, ce flot précurseur de la marée, qui entraîne tout sur son chemin, ils doublèrent le promontoire et parurent enfin, peu d'instants après, à l'embouchure de la Gaspéreau.

Dans ce moment, les femmes assemblées sur le rivage arrivaient en désordre ; oubliant les choses qu'elles avaient amassées pour l'exil, elles appelaient leurs maris et leurs pères et suppliaient les Anglais de les entasser avec eux plutôt que de les laisser ainsi languir en arrière. La vue des voiles de la petite flotte les fit tressaillir de joie... Tant il est vrai qu'il n'y a pas de situation si poignante dans la série des souffrances humaines qui n'aient des degrés et des contrastes qu'on ne puisse appeler heureux par l'impression qu'ils causent : le mal qu'on appréhende et qui n'arrive pas devient encore du bonheur.

Le jour était encore assez haut pour permettre d'embarquer tout ce qui restait d'Acadiens à Grand-Pré : c'était seulement un problème que de les loger dans l'espace laissé vide sur ces derniers transports, qui, quoique plus nombreux, se trouvaient déjà à moitié remplis. Cependant il fallait tout amener, on n'attendait plus d'autres voiles. On s'ingénia...

— Des compatriotes et des amis peuvent bien se presser un peu les uns contre les autres, dit spirituellement Butler.

Lawrence avait prescrit à ses lieutenants, dans ses instructions, de ne prendre sur les navires *que deux prisonniers par tonne :* ce n'était déjà pas leur donner du confort, en supposant qu'on leur laissât la liberté d'apporter quelques effets avec eux. Mais on enferma le double de ce nombre dans la même capacité, et ce fut avec des femmes et des petits enfants que l'on fit ce remplissage. On mit

d'ailleurs, dans cette tâche brutale, encore plus d'expédition et moins d'égards : le temps pressait, la mer devenait houleuse, la brume hâtait la nuit. En quelques heures, les rivages, les maisons et les rues de Grand-Pré devinrent une solitude. Il ne fut fait d'exemption en faveur de personne ; ni le vieux notaire Leblanc, ni Pierriche ni sa mère ne furent épargnés, comme le gars de la veuve s'en était flatté. On ne put rester sur cette terre même à titre de domestique. Quant au notaire, il n'aurait pas plus accepté sa grâce que le père Landry ; il avait vingt enfants et cent cinquante petits-enfants parmi les proscrits, sa patrie ne pouvait être que sur le chemin de l'exil avec cette noble progéniture.

Par un hasard qui ne fut peut-être pas étranger à la volonté de George, la famille de la fermière et celle de sa maîtresse se trouvèrent réunies ; c'est-à-dire, les femmes avec les deux bessons de la mère Trahan. On pouvait facilement voir une intention bienveillante dans cette réunion ; car ces personnes ne s'étaient pas cherché particulièrement, et les soldats n'avaient pas pris plus de soins de ménager les liaisons et les affections des femmes qu'ils ne s'étaient occupés de laisser aux pères leurs fils. Il n'y eut que les petits à la mamelle qui purent éviter le sort qui sévit sur tant d'autres de leurs aînés. On poussait ces bandes d'adolescents dans les embarcations, comme on pousse les troupeaux qui se regimbent et s'attroupent dans la frayeur : les uns tombaient dans une chaloupe, les autres dans une autre, et les rameurs s'éloignaient de différents côtés, quand la mesure était pleine.

Marie, durant tout ce tumulte, toutes ces clameurs des exécuteurs et des victimes, tous les sanglots de ses compagnes, resta morne et sans larmes ; elle sembla n'avoir la conscience de rien de ce qui se passait autour d'elle et parut indifférente à tout ce qui pouvait la menacer encore. Elle suivit pas à pas sa mère, comme si un lien caché mais insensible l'eût attaché au corps de celle-ci, marchant et s'arrêtant comme elle, l'imitant dans tous ses mouvements. Dans sa démarche machinale, elle attachait un regard glacé sur toutes les scènes qui venaient frapper ses sens. Depuis le soir du jour précédent, elle n'avait pas trouvé le temps, ou la pensée ne lui était pas venue de se dépouiller de sa toilette de mariée. Sa couronne blanche, tombée sur le champ de l'exécution, manquait seule à sa parure. On voyait de temps en temps, quand le vent soulevait les plis de son châle noir qui l'enveloppait encore de la tête aux pieds, apparaître ses habits de fête. C'était un spectacle étrange, au milieu du bouleversement et du deuil général, que de voir cette belle jeune fille errant, avec l'oubli de la vie et le calme de la mort,

parée comme une vierge arrachée du temple. La vue du navire qui devait l'emporter, et de toutes ces figures étrangères qui se pressèrent autour d'elle au moment où elle monta à son bord, ne la fit pas même sortir de sa torpeur : quand elle fut descendue dans l'étroit espace qu'elle devait occuper, elle entoura de ses deux bras le sein de sa mère, et en s'asseyant à côté d'elle, sur le plancher, elle lui dit avec un accent plus ému :

— Il fait noir ici comme dans un tombeau !...

Cependant, l'obscurité n'était pas complète ; il descendait encore sous les ponts, par les écoutilles, une lueur vague ; les proscrits en profitèrent pour se reconnaître, pour se chercher entre amis, entre parents, pour se compter...C'était l'heure de l'appel du sang... Oh ! que cette heure fut triste !... Que de fois le silence accueillit ces voix qui nommaient les noms chers du foyer ! .. Chez les femmes, ce moment fut plus poignant, car elles étaient plus divisées, se trouvant mêlées aux populations de Chignectou et des environs de Beau-Bassin, avec lesquelles les habitants de Grand-Pré n'avaient eu que fort peu de relations. Quelques-uns essayèrent d'aller regarder par dessus le bord pour apercevoir sur les autres navires ceux qui leur manquaient ; mais un ordre sévère défendait à toute autre personne que celles de l'équipage de se montrer sur les ponts supérieurs.

Pendant ce temps-là, les troupes recueillirent sur les chemins une partie des bagages que les femmes avaient préparés et qu'elles n'avaient pu prendre avec elles, et ils en distribuèrent une part à peu près égale sur chaque embarcation. Chacun dût se contenter de ce qui lui tombait sous la main, et beaucoup se trouvèrent deshérités de ces faibles restes de leur fortune ; car les soldats s'étaient à peu près bornés à prendre les effets de lit.

On avait disposé des liens de famille de ces pauvres gens, de leurs affections, on pouvait bien distribuer à loisir, au premier venu, leurs habits et leurs reliques... Dans l'antiquité, c'était un crime de ravir aux exilés leurs pénates ; et un peuple moderne a pu en chasser tout un autre sans lui laisser emporter les plus humbles souvenirs de ses foyers !...

## XXIII

Cette première nuit dût paraître bien longue aux habitants de l'Acadie entassés sur les vaisseaux ; ils durent mesurer avec une bien sombre amertume les heures qui leur apportaient le premier matin de la proscription avec les prémices de ses longues horreurs ;

peu d'entre eux, sans doute, purent fermer la paupière ; et le calme résigné, la force chrétienne dont ils étaient doués le leur eût-il permis, la mer et les vents les en auraient empêchés. La tempête qui s'était élevée peu à peu, durant tout le jour, après avoir appelé de tous les lointains abîmes ses nombreux acolytes, avait enfin pris son essor et déchaîné autour d'elle sa meute de vagues aboyantes et de vents mugissants. Ils vinrent assaillir toutes ces plages avec une furie qui paraissait s'être concertée avec les Anglais pour porter la désolation sur cette terre. Si la flotte eût fait voile le même soir, il est probable qu'elle aurait été mise en pièces sur les récifs de la Baie-des-Français. Heureusement, elle ne pouvait être nulle part plus à l'abri que dans le Bassin-des-Mines.

Cependant, les petits vaisseaux étaient secoués sur leurs ancres, comme le froment sous la main du vanneur. Les flots de la baie, accrus par une marée surabondante, refoulés par les grandes masses de l'océan, venaient s'engouffrer dans la Gaspéreau et inonder ses rivages jusqu'à une hauteur prodigieuse. La petite flotte y fut invinciblement entraînée. Là, les vaisseaux, pressés les uns contre les autres, se heurtant violemment à babord et tribord, attendirent anxieusement, avec l'équipage et les captifs, l'apparition du jour. Si ces derniers avaient été sur le pont pendant que l'ouragan se jouait ainsi des embarcations et des matelots, ils auraient pu souvent se donner la main d'un navire à l'autre, et peut-être se réunir à l'insu de leurs gardiens.

Malgré tout ce tumulte des vagues et des aquilons, il fallait que les transports ne courussent aucuns dangers sérieux, car Murray, Butler et les autres chefs passèrent bien la nuit sans s'inquiéter de leur sort, et cela n'empêcha pas le colonel Winslow de partir pour Halifax, dans le cours de la soirée. Il est vrai qu'après un pareil labeur, ces hommes devaient avoir besoin de repos et de distraction : la veille précédente et le jour qui venait de s'écouler avait été pour eux trop bien remplis, pour qu'ils ne fussent pas harrassés dans leur corps et dans leur esprit. Et ils se disaient sans doute, avec satisfaction :—" A d'autres leur part de sueur, d'inquiétudes et d'iniquités ! la nôtre est achevée ! " Les victimes étaient passées à d'autres bourreaux, ils pensaient que leur crime allait aussi passer tout entier à d'autres consciences, parce qu'elles devaient le continuer, et ils se sentaient soulagés d'un poids énorme... L'Acadie était enfin déserte et prête à recevoir une autre race ; de ce moment elle avait perdu son nom en perdant ses premiers habitants. On n'avait plus à craindre cette *diabolique engeance*, comme on les nommait, *ces mauvais sujets* qui

étonnèrent, quelques mois plus tard, par le spectacle de leurs vertus, de leur patience et de leurs procédés honnêtes, tous ceux qui n'avaient pas intérêt à les calomnier et à les exproprier... Les soldats, après avoir pillé les caves les mieux garnies et mis le feu à toutes les habitations qui ne pouvaient pas être utiles à l'occupation militaire, s'étaient donc retirés dans leurs anciens cantonnements, repus et satisfaits. Ils ne s'arrêtèrent pas même, comme ce tyran de Rome dont ils avaient les instincts, à contempler cette illumination allumée pour le simple plaisir de ravager, puisqu'elle était inutile ; cette vue, à laquelle ils étaient habitués, ne leur donnait plus que de la satiété : ils s'en allèrent dormir. L'incendie ne pouvait les atteindre, non plus que le presbytère et l'église qui se trouvaient à l'écart ; ils s'inquiétaient peu de ses ravages. D'ailleurs, le vent avait été si terrible que toutes ces constructions, pour la plupart en bois, avaient disparu dans l'espace de quelques heures, et, grâce à la pluie, le feu ne pouvait se transporter au-delà de ses foyers. Avant même le milieu de la nuit, on ne voyait déjà plus, sur toute l'étendue que couvrait le petit bourg, qu'une suite de brasiers d'où s'élevaient de vastes tourbillons de fumée et de vapeur.

Ce fut à peu près dans ce moment que quelques hommes firent furtivement leur apparition sur les bords de la rivière, à peu de distance du coteau où fumaient les ruines de la maison de Marie. Ils marchaient avec prudence, rampant sous les rameaux affaissés des saules de la grève, comme des renards qui évitent l'affût. Quand une clairière menaçait de trahir leur démarche, ils la franchissaient, les uns après les autres, ventre à terre.

Il eut été bien difficile, même à quelqu'un sur le qui-vive, de surprendre, au passage dans cet endroit isolé, ces étranges visiteurs ; mais par un temps semblable, à une pareille heure, la chose devenait d'une impossibilité absolue. Les oies du capitole y auraient été trompées. Il est vrai qu'elles n'ont donné, depuis l'existence de leur espèce, que cette célèbre preuve de leur finesse, et elle n'a pu établir leur réputation. D'ailleurs, quand même elles se seraient égosillées, ce soir-là, il est probable que leur voix n'aurait pas été entendue, car la garnison s'était couchée avec trop de sécurité pour se troubler de si peu ; de plus, tous les animaux n'avaient cessé depuis plusieurs jours de faire entendre leurs cris d'alarmes, et dans ce moment leurs clameurs étaient générales.

Réunis en grand nombre autour des cendres de leurs étables, les uns erraient inquiets, les autres regardaient avec effroi les lueurs agitées de l'incendie. C'était encore un spectacle touchant, après les scènes de la journée, de voir ces pauvres bêtes, qu'on

avait pourtant bien négligées depuis quelque temps, venir seules gémir sur la désolation de leurs chaumes et le départ de leurs maîtres. Pendant que les Anglais s'endormaient près de là satisfaits de leur mauvaise action et indifférents à ses cruels résultats, les bêtes, plus sensibles, venaient rendre au malheur les devoirs de l'humanité... Haliburton dit qu'elles restèrent ainsi, pendant plusieurs jours, clouées sur ces chères ruines, sans songer à retourner au pâturage ou à l'abreuvoir. Elles s'appelaient ou se répondaient d'un troupeau à un autre, par de longs gémissements, se confiant ainsi leur douleur commune. Les chiens flairaient avec impatience les derniers pas de leurs maîtres, puis les suivaient jusqu'au rivage où ils finissaient par les perdre ; là, après s'être agités pendant quelque temps, avoir aboyé aux vagues furieuses qui menaçaient de les engloutir, ils revenaient plus tristes, plus mornes, s'accroupir devant l'endroit qui avait été le seuil de leur maison.

Celui de la fermière de Marie, déjà caduc, venait de se blottir ainsi dans la cendre, presque sur les tisons, las de recherches et de hurlements, n'attendant plus que sa dernière heure, quand il se leva tout à coup comme pris d'une inspiration plus heureuse, et il se précipita, avec toutes les démonstrations de la joie et les notes les plus argentines qu'il put trouver dans son timbre cassé, du côté où s'avançaient nos maraudeurs nocturnes. Un *vas-te-coucher !* articulé par la bouche et le pied, avec autant d'énergie que pouvait le permettre la discrétion la plus circonspecte, fut la seule réception que fit au câniche trop expansif un des hommes de la troupe. Mais un autre, saisissant l'excellente bête par le cou, lui dit à l'oreille, en lui imposant entre ses bras pour le faire taire une caresse qui faillit l'étrangler : " Non, vieux Farfadet, reste ici ; puisque tu es le seul qui puisse maintenant nous apporter une vieille amitié, sois le bienvenu : je te porterai plutôt, s'ils craignent tes indiscrétions ; mais tais-toi, tais-toi ; autrement, vois-tu, je serai forcé de te presser encore !..."

Alors, ces hommes, dont il était encore impossible de préciser le nombre et de distinguer la figure et les habits, entrèrent dans l'ombre que projetait jusqu'à la rivière le bosquet d'ormes, placé entre celle-ci et le brasier où achevait de se consumer la maison de Marie. Ils marchèrent aussitôt dans la direction du groupe d'arbres, redoublant de vigilance, restant soigneusement dans les limites de l'ombre qui les enveloppait comme un rideau funèbre ; car les ténèbres étaient si profondes que le regard ne pouvait les percer là où n'arrivaient pas les reflets de l'incendie ou des nuages

illuminés : le ciel ne laissait voir à la terre aucuns de ses astres protecteurs ; il s'était complétement voilé.

La bande joignit ainsi le tertre vert et s'y établit en éclaireur durant quelques instants. Ce point était tout-à-fait favorable à une étude secrète des lieux, qui ne paraissaient pourtant pas étrangers à la plupart de ces explorateurs ; il était bien abrité, isolé du village et il dominait tous les quartiers importants.

Pendant un quart-d'heure d'observation, il fut facile à ces yeux aguerris de constater que personne ne s'attendait à leur visite, et que si quelqu'un courait le danger d'être surpris, ce n'était pas eux... Aucune forme humaine ne frappa leurs regards au milieu de ce désert, et ils n'observèrent d'autres lumières que celles qui s'échappaient encore faiblement des ruines de chaque maison ; cependant, dans les fenêtres du réfectoire du presbytère ils crurent distinguer la lueur vacillante de quelques bougies et un peu d'agitation à l'intérieur, mais la distance était assez grande pour causer de l'illusion ; ce pouvait être les reflets des feux voisins. D'ailleurs, on avait là l'habitude de dîner tard... et à cette heure il était raisonnable de croire que l'état-major ne pouvait inspirer de crainte.

— Allons, dit une voix, assez haut, les tigres dorment, les loups peuvent donc sortir, ils ont le champ libre...

— Excepté les gros de là-bas... répondit une autre voix, moins vigoureusement timbrée.

— Oh ! pour ceux-là, dit le premier, ils se sont eux-mêmes rogné les griffes.

Aussitôt dix figures d'hommes se dessinèrent vaguement au bord de la feuillée. Celui qui s'avança le premier marchait en s'aidant d'un fusil pour soulager une de ses jambes qui semblait ne le servir qu'à regret. Après avoir fait quelques pas, il s'arrêta près du banc rouge sur lequel Jacques s'était agenouillé la veille, et malgré la pluie qui tombait toujours par torrents, il ne put s'empêcher de s'y asseoir, évidemment ému...

— Nous n'avons pas de temps à perdre, dit le plus jeune et le plus petit de la bande ;... à moi aussi, cela me fait de la peine !...

Et le jeune homme essuya ses larmes et, en touchant de l'autre main l'épaule du premier, il continua :

— Pauvre Marie !... c'est dans son troupeau que nous allons nous servir... elle qui ne voulait pas permettre que l'on tuât un seul de ses agneaux !... Mais dans ce moment, elle serait bien heureuse de nous les voir tous prendre !...

Le compagnon auquel il s'adressait plus particulièrement semblait ne pas l'entendre.

— Eh bien ! laisse au moins aller notre Farfadet ; les moutons le connaissent encore mieux que moi ; il nous rendra leur abord plus facile.

— Vas, Farfadet ! fut la seule réponse qui sortit de sous la peau de caribou chamarrée que nous avons déjà vue sur Wagontaga, et qui enveloppait le personnage taciturne de la tête au pieds.

— Maintenant, dit le jeune homme en menaçant du doigt le chien qui commençait à oublier sa première leçon, bride ton cœur, notre fidèle, et viens avec P'tit-Toine. En terminant ces mots, le plus jeune des Landry se dirigea du côté où s'élevait la bergerie. Les moutons s'y pressaient tremblants sous leur toison toute imprégnée par l'orage. En reconnaissant leur gardien en titre et le frère de la *petite maîtresse*, ils donnèrent des signes évidents de sympathie, contre les prévisions d'Antoine, qui croyait que de pareils événemens avaient dû changer leur caractère. Il ne lui fallut donc pas de grands efforts pour se faire suivre par quelques belles brebis. Leur maîtresse les avait familiarisées par ses caresses ; la plupart portaient leurs petits noms d'amitié et elles accouraient volontiers à l'appel des amis de la ferme.

Les compagnons s'emparèrent des quatre plus grosses, et après les avoir traînées sous le bosquet, il les tuèrent et allèrent les porter, par le chemin d'où ils étaient venus, à une assez grande distance, car il s'écoula beaucoup de temps durant ce voyage.

N. B.

(*A continuer.*)

---

# LE DÉMEMBREMENT

# DE LA PAROISSE DE MONTREAL

---

En essayant de traiter cette question si palpitante d'intérêt et si grosse de difficultés de toutes sortes, nous ne croyons pas aller contre le désir exprimé par les autorités religieuses. La presse, en effet, devait encore récemment s'abstenir de parler d'un sujet sur lequel elle ne pouvait être alors complètement renseignée. Mais depuis quelques jours, la position a changé, les choses ne sont plus dans le même état. Le pasteur du diocèse a élevé la voix ; il a exposé son projet et ses avantages ; sa *Lettre Pastorale* a été publiée, probablement avec son assentiment ; en tout cas, elle est aujourd'hui la propriété du public, elle appartient à la presse. Nous ne voulons qu'user du droit indéniable que possède la presse, comme le public, d'étudier et de discuter ce qui est mis devant ses yeux : personne assurément n'osera nous refuser ce droit, l'un des plus nobles que possède l'homme et l'un des plus beaux qui ait été donné au citoyen libre. Du reste, lorsqu'un sujet est dans toutes les bouches, avec des commentaires plus ou moins inexacts, avec des appréciations plus ou moins fausses, avec des développements plus ou moins ridicules, nous croyons qu'il est important d'affirmer la vérité, de présenter les choses sous leur vrai jour, d'insister sur certains faits déjà connus, mais qu'on peut oublier, et, en offrant le fruit d'études consciencieuses, de renseigner ou rassurer l'opinion publique quelque peu déroutée.

En effet, l'opinion publique à Montréal est aujourd'hui profondément émue au sujet des changements administratifs qui doivent avoir lieu dans la desserte de la paroisse de Notre-Dame. L'importance des intérêts en jeu ; les différentes questions soulevées par la discussion du projet de démembrement de la cure ; la position nouvelle que ce projet va créer dans notre paroisse ; le changement radical qui va s'opérer dans un état de choses qui dure depuis près de deux siècles ; cette crainte instinctive que bien des personnes ont pour ce qu'elles ne comprennent pas, pour ce qu'elles ignorent, pour tout ce qui est nouveau, pour tout ce qui peut déranger leur immobilité et rompre le *statu quo :* toutes ces circonstances ont contribué à alarmer bien des gens, dont les uns ne connaissent pas les exigences de la conduite des âmes, et dont les autres, bien à tort sans doute, s'imaginent que quelques sacrifices pécuniaires leur seront demandés.

Ces émotions, ces alarmes ont été en grande partie apaisées par la Lettre pastorale de Mgr. de Montréal en date du 26 avril 1866 ; les explications si franches et si complètes qu'il donne sur le décret apostolique du 22 décembre 1865, sur la manière dont il entend réaliser le projet de démembrement, et sur les avantages spirituels considérables qui doivent en résulter pour toutes les parties ; ces explications, disons-nous, ont assurément dissipé les craintes exagérées de ceux qui cherchaient la vérité avec bonne foi et qui, dans leur cœur, étaient prêts à l'accepter avec confiance et avec soumission du moment que l'autorité parlerait. Lorsque, de plus, ils considéreront la source d'où émane le décret concernant la subdivision de la paroisse de Ville-Marie, tous les bons citoyens, tous les vrais enfants de l'Eglise devront éprouver la plus grande confiance sur les motifs qui ont déterminé la Cour de Rome à ordonner un changement aussi profond dans la constitution de cette paroisse, et sur les résultats importants que cette modification ne manquera pas de produire. En effet, le décret qui permet de diviser la cure de Montréal en autant de paroisses que l'évêque le jugera nécessaire pour le bien des âmes, est revêtu de l'approbation du Souverain-Pontife, du représentant visible de Jésus-Christ sur la terre, du successeur de St. Pierre, de l'évêque de Rome, dont la primauté comme l'autorité ne saurait être revoquée en doute par tout homme qui se dit catholique. Appuyée sur cette autorité, que, nous l'espérons, aucun de nos lecteurs ne met en doute, la sacrée Congrégation de la Propagande a semblé reconnaître que de grands avantages résulteraient pour les paroissiens de Ville-Marie de la division de leur paroisse ; que la conduite

des âmes deviendrait par là plus facile et plus complète ; que l'action du pasteur sur ses brebis acquérerait plus de force en devenant plus immédiate et plus intime. S'il est quelqu'un au monde en état d'apprécier la portée d'un événement qui intéresse autant le bien des fidèles, c'est assurément le chef de l'Eglise, à qui Jésus-Christ a promis les lumières du Saint-Esprit. Le Pape est le juge naturel de tout ce qui convient aux enfants de l'Eglise et de tout ce qui peut promouvoir les intérêts de leur salut. Soumettons-nous donc humblement à ses instructions, et n'offrons pas au monde le pénible spectacle de gens affichant la ridicule prétention de vouloir être plus sage que le Saint-Esprit, plus catholique que le Pape et plus prudent que nos évêques. " C'est ainsi, dit Mgr. de Montréal, qu'en a jugé le Pasteur des Pasteurs ; et nous ne pouvons que nous soumettre docilement sous le poids de sa suprême autorité."

Mais, à propos de la subdivision de la paroisse de Montréal, on a soulevé la question de savoir comment les intérêts civils des paroissiens seraient protégés dans ce nouvel état de choses ; si même ce démembrement était possible d'après nos lois civiles, et s'il ne serait pas nécessaire, avant de passer outre, d'obtenir de la législature la promulgation de nouvelles lois pour établir, reconnaître ou protéger une nouvelle situation que, prétend-on, nos lois n'ont pas prévue complètement, et sur laquelle, assure-t-on, elles n'ont pas organisé un système de législation suffisant pour satisfaire les exigences du nouvel état de choses, pour ce qui regarde les fonctions civiles des curés.

Ce sont ces questions, et ces questions toutes seules, que nous voulons ici étudier avec toute la bonne foi possible, sinon avec toute la science suffisante. Nous avons pu peut-être nous tromper dans le résultat qu'ont obtenu sur notre opinion les études que nous avons faites en examinant ce sujet. Mais, tout en ayant cette crainte devant l'esprit, nous ne devons pas nous taire, nous ne devons qu'exposer nos vues avec modestie. Cependant, nous osons nous flatter que les réflexions que nous allons soumettre pourront peut-être éclairer quelques personnes à qui le loisir seul manque pour faire les mêmes travaux avec un résultat beaucoup plus fructueux que celui que nous pourrons obtenir ; car, nous aimons à l'affirmer, le sujet est par lui-même extrêmement clair et repose sur des considérations tout-à-fait simples ; il n'y a que la mauvaise foi ou l'ignorance qui puisse l'obscurcir et le rendre insaisissable pour l'intelligence la plus bornée.

L'étude que nous voulons faire ici se divise naturellement en trois parties que nous traiterons successivement. Dans la première,

nous répondrons à cette question : Qui est de droit le curé de Montréal ? dans la seconde, nous examinerons la nature et la portée du démembrement projeté de la paroisse ; dans une troisième partie, enfin, nous verrons si l'état actuel de la législation protége suffisamment les intérêts civils des citoyens qui se trouveront, par le démembrement, placés dans les limites des nouvelles paroisses.

Ces trois idées nous semblent comprendre les points de vue les plus saillants de la question, telle qu'elle se présente aujourd'hui.

## I

Dans sa Lettre pastorale en date du 26 avril dernier, Mgr. de Montréal expose très-bien la position honorable faite à la cure de Ville-Marie par les évêques du Canada et le roi de France, son état actuel et la nouvelle situation, plus belle que l'ancienne, si c'est possible, que le Pape vient de lui créer.

" La paroisse de Ville-Marie, dit-il, aujourd'hui Montréal, fut canoniquement érigée le 30 octobre 1678, par le premier évêque de Québec, Monseigneur François de Laval de Montmorency, qui, dans son décret d'érection, statua que la dite paroisse serait à perpétuité desservie par MM. les ecclésiastiques du séminaire de St. Sulpice.

" Par un décret canonique, en date du 30 août 1694, le second évêque de Québec, Monseigneur Jean de LaCroix de St. Valier, établit le supérieur du dit séminaire curé à perpétuité de la dite cure de Ville-Marie.

" Par un arrêt du 15 mai 1702, le Roi Très-Chrétien unit, pour les effets civils, la dite cure de Ville-Marie au dit séminaire de St. Sulpice, en déclarant, comme l'avait fait Mgr. de Laval, qu'elle serait desservie par un des ecclésiastiques du dit Séminaire, commis par le supérieur, après qu'il aurait reçu de l'évêque son institution canonique.

" Enfin, le 24 mai 1843, voulant prévenir toutes les difficultés que pourraient présenter les deux décrets canoniques et l'arrêt susdits, Nous réglâmes que le supérieur du séminaire de St. Sulpice serait à perpétuité curé de Montréal, conformément à ce qui s'était toujours pratiqué depuis 1694, en vertu de l'ordonnance de Mgr. de St. Valier.

" Il y a toutefois à remarquer ici qu'il avait été bien entendu et clairement statué, par ces trois ordonnances épiscopales et par l'arrêt susdit de Sa Majesté Très-Chrétienne, que la dite cure de Montréal serait et demeurerait sous l'entière juridiction de l'évêque.

" Voici maintenant les changements qui vont, avec le temps, s'opérer dans la dite cure de Ville-Marie :

" Par un décret apostolique, en date du 22 décembre 1865, la cure de Montréal pourra être divisée en autant de paroisses que l'évêque le jugera nécessaire au bien des âmes ; et chacune de ces paroisses, ainsi que l'ancienne cure de Notre-Dame, sera administrée, non plus par le supérieur du Séminaire, mais par un de ses prêtres qu'il présentera à l'évêque, pour en obtenir l'approbation. Cette dernière disposition, comme on le voit, confirme l'ordonnance de Mgr. de Laval, qui fut sanctionnée pour les effets civils par le susdit arrêt de Sa Majesté Très-Chrétienne. Tel est le changement radical que doit subir cette grande et importante paroisse."

La première question qui se présente à l'esprit est celle de savoir s'il y a quelque chose dans nos lois civiles qui déclare que le supérieur du séminaire de St. Sulpice de Montréal est de droit le curé de Ville-Marie, et que nul autre que lui ne peut avoir cette qualité. Tout d'abord, en formulant cette question, je dois avouer qu'une possession de près de deux cents ans a sur moi une grande autorité et m'impose un profond respect, que je ne suis pas le seul à partager. L'usage a tant de force en ces matières, que de prime-abord quelques personnes ont pu croire qu'il devait seul être consulté ici.

Cependant, si on ne veut pas se laisser égarer par une sympathie du reste bien légitime, mais qui après tout n'est pas nécessairement l'expression du droit, et si on veut analyser le fondement d'un usage si respectable, il faut considérer sur quels titres repose cette possession de près de deux siècles. C'est le seul moyen de ne pas se tromper. Il faut que la raison et la justice aient le pas sur les affections et les préférences, quelque honorables qu'elles soient. En voyant les titres et les lois qui ont fait au Séminaire là grande et belle position qu'il occupe dans le diocèse de Montréal, nous saurons exactement l'étendue, les prérogatives et les droits de cette position, qui, loin d'être rabaissée, comme quelques-uns semblent le prétendre, va, au contraire, être relevée et embellie par les nouveaux titres que le Pape lui donne et les nouveaux services que Sa Sainteté attend du zèle religieux, de la foi et de la piété des membres du Séminaire. Examinons donc ces titres et les lois qui les ont constitués.

Il est un point assurément sur lequel il ne peut y avoir de doute : c'est que toutes les anciennes ordonnances donnent l'administration de la paroisse de Montréal au séminaire de St. Sulpice, ou la lui reconnaissent. La question sur laquelle il y a divergence d'opinion, est celle de savoir si le Séminaire est le curé habituel de

Montréal, ou bien si c'est le supérieur de la maison de Montréal qui est de droit le curé de la paroisse. Nous prétendons que le séminaire de Montréal est le curé habituel de la paroisse ; c'est-à-dire que le curé doit être choisi dans le sein de cette communauté.

Parmi les ordonnances qui traitent de la desserte de la paroisse de Ville-Marie, les unes émanent de l'autorité ecclésiastique, les autres de l'autorité civile. Puisque nous étudions ici la question au point de vue purement civil, il est évident que nous n'avons pas à nous occuper des décrets des évêques du Canada qui ont attribué au supérieur du séminaire de St. Sulpice la desserte de la paroisse de Montréal ; car ces décrets peuvent bien, s'ils sont conformes aux dispositions du Droit Canon, conférer des pouvoirs ecclésiastiques, mais non pas des pouvoirs civils. Cependant, puisque cette question incidente se présente sous notre plume, il peut être à propos de remarquer que ces décrets des évêques n'ont plus aujourd'hui de force, et cela pour plusieurs raisons ; soit parce que les évêques qui ont prétendu donner au supérieur du Séminaire la cure perpétuelle de la paroisse de Ville-Marie ont dépassé leurs pouvoirs, attendu qu'il fallait de droit commun, pour un acte semblable, un décret papal [1] ; soit parce que les priviléges octroyés par l'ordinaire, pour le bien des âmes, peuvent toujours être repris par l'ordinaire, lorsque, les circonstances ayant changé, le bien des âmes exige un changement dans l'ancien état des choses ; soit enfin, parce qu'une autorité supérieure, celle du Pape, vient ici de son plein droit établir de nouvelles dispositions qu'elle juge convenables aux nouvelles circonstances.

Ces raisons, qui sont péremptoires par elles-mêmes, reçoivent une nouvelle force du fait que les trois décrets épiscopaux en faveur du Séminaire, celui du 30 octobre 1678, du 30 août 1694 et du 24 mai 1843, et l'arrêt du Roi du 15 mai 1702, contiennent une sorte de réserve dans les faveurs qu'ils octroyent, en décrétant que la cure de Montréal serait et demeurerait toujours sous l'entière autorité et juridiction de l'évêque ; [2] de sorte qu'on peut réellement regarder ces priviléges comme donnés temporairement, durant bon plaisir et révocables *ad nutum*. Or, dans le démembrement de la paroisse de Montréal, qui est en contemplation, non-seulement c'est l'évêque qui agit, mais il agit en vertu d'un décret approuvé par le Pape,

1 Conc. Trident. Sess. 24, c. 13, De Reform.— Maupied, *Juris canonici compendium*, P. IV, *De rebus*, l 12, *De bonis ecclesiast.*, p. 667.

2 Edits et Ordonnances, etc., édition de 1855, t. 1, p. 296.

autorité supérieure, juridiction souveraine à laquelle les catholiques du monde entier se soumettent.

Ainsi donc, nous pouvons en toute sûreté écarter dès à présent la partie disciplinaire de la question en tant que des droits ont pu être conférés au Séminaire par des décrets canoniques. L'ancien état de choses est brisé; le décret apostolique du 22 décembre 1865 est le seul qui existe aujourd'hui; c'est lui et lui seul qui doit règlementer l'organisation des paroisses de Ville-Marie pour la partie ecclésiastique.

Remarquons que ce décret apostolique tend uniquement à remettre les choses dans l'état où elles étaient sous Mgr. de Laval. Sous ce prélat, si remarquable pour ses hautes connaissances en droit canon et pour son énergie de caractère, on voit que les curés de la paroisse de Montréal étaient autres que le supérieur de la maison de Montréal, qui était alors M. Dollier de Casson. Comme le constatent les archives de la paroisse, le supérieur assistait aux assemblées de fabrique qui étaient convoquées par le curé, et il signait les procès-verbaux, mais non pas en qualité de curé. Ce n'est que depuis Mgr. de St. Valier que le supérieur a été le curé de la paroisse. En un mot, il nous semble que Mgr. de Montréal ne veut pas aujourd'hui faire autre chose qu'imiter la conduite de Mgr. de Laval et faire ce qu'il a fait.

Venons-en maintenant à l'examen de nos lois civiles, qui affectent la cure de Montréal. Existe-t-il une loi qui déclare que le supérieur du séminaire de St. Sulpice est de droit le curé de la paroisse de Montréal? Il n'y en a pas. Le seul acte ayant force de loi qui traite cette question, c'est l'arrêt du 15 mai 1702, confirmé par les lettres-patentes du Roi, du mois de juin de la même année [1]. Voici ce que dit cet arrêt: " Les cures de l'isle de Mont-" réal et de la côte Saint-Sulpice... demeureront unies et incor-" porées au Séminaire des Ecclésiastiques de Saint-Sulpice, établi " au dit lieu de Ville-Marie, en la dite isle de Montréal, *pour être* " *desservies par ceux d'entre eux qui seront commis par le Supérieur* " *du dit Séminaire et approuvés par le dit Sieur évêque de Québec*, ou " son grand-vicaire."

Ces paroles assurément sont bien claires, et il semble qu'elles n'ont pas besoin de commentaires pour être comprises. Par cet arrêt la cure de Ville-Marie est unie au séminaire de St. Sulpice; cette cure sera desservie par les prêtres qui seront présentés par le supérieur, pourvu que l'évêque les approuve. Jusqu'ici, et depuis l'ordonnance de Mgr. de St. Valier, il en a été des curés de Mont-

1 Edits et Ordonnances, etc., édition de 1855, t. I. pp. 296, 298.

réal comme des autres curés du pays, à peu de différences près ; ils devenaient fonctionnaires civils par le fait même qu'ils étaient nommés curés canoniques, exerçant leurs pouvoirs sous l'entière juridiction de l'ordinaire. Car chacun sait que les curés, qui sont fonctionnaires civils en certaines choses, n'ont jamais reçu en Canada d'autre institution que celle de l'évêque. Or, pour être curé canonique de Ville-Marie, il fallait, jusqu'à la conquête du pays, être nommé supérieur de la maison de Montréal par le chapitre du Séminaire de Paris, et de plus être agréé par l'ordonnance du Canada, au moins tacitement. Depuis la conquête, le gouvernement anglais n'a pas voulu permettre ces relations d'autorité d'une part et de dépendance de l'autre, entre la maison-mère et le Séminaire à Montréal ; aussi l'élection du curé canonique s'est faite depuis cette époque par le conseil du Séminaire de Montréal, qui en nommant son supérieur élisait par là même le nouveau curé, lequel devait cependant avoir l'agrément au moins tacite de l'évêque, et ce dernier pouvait toujours, pour de justes causes, l'éloigner de la cure des âmes. On demandera peut-être si tout cela était bien conforme à l'arrêt du mois de mai 1702, qui ne dit pas que ce sera le supérieur, plutôt qu'un autre membre du Séminaire, qui sera présenté à l'évêque pour être curé, et qui même semble supposer que ce ne sera pas le supérieur, puisqu'il ne convient pas que le supérieur se présente lui-même ? Sans vouloir nous prononcer définitivement sur cette question, nous dirons seulement qu'une chose est certaine, c'est que la nouvelle élection du curé de Ville-Marie, faite récemment, est beaucoup plus conforme à l'esprit et au texte de l'arrêt du roi que les élections qui se sont faites depuis que le Canada est passé sous la domination anglaise ; chacun pourra s'en convaincre en lisant cet arrêt, qui dit que le curé sera présenté par le supérieur, ce qui suppose évidemment que le prêtre présenté ne sera pas le supérieur ; car il ne convient pas que le supérieur se présente lui même.

Depuis le nouvel ordre de choses, c'est-à-dire depuis le décret canonique du 22 décembre 1865, le Séminaire de Montréal a présenté, par l'intermédiaire de son supérieur, non pas son supérieur, mais celui de ses membres qu'il a jugé le plus propre aux hautes fonctions de la desserte de Ville-Marie. Cela est assurément conforme à l'arrêt de 1702. Car cet arrêt ne dit pas que le supérieur sera présenté pour être curé de la paroisse ; il dit seulement, en unissant la cure de Ville-Marie au séminaire de Saint-Sulpice, que cette cure sera desservie par un des prêtres du Séminaire présenté par le supérieur et approuvé par l'évêque. Conséquem-

ment, le membre du séminaire de Saint-Sulpice qui a été présenté par le supérieur et accepté par l'évêque, est le curé de la paroisse de Montréal ; il l'est canoniquement, il l'est civilement ; car il n'y a jamais eu en Canada d'autre institution des curés que l'institution canonique ; aussi personne autre que lui n'a droit de prétendre à ce titre plein de responsabilité. Et les habitants de Montréal ont assurément à se féliciter de ce que le choix du supérieur du vénérable Séminaire et de Sa Grandeur Mgr. de Montréal ait été aussi conforme aux goûts et aux affections de toute la population catholique. M. l'abbé Rousselot, en effet, est un des prêtres qui, par son inaltérable douceur et son inépuisable charité, a su gagner le plus sincèrement l'estime et l'amour des citoyens de Montréal.

Le décret apostolique du 22 décembre 1865 confirme et reconnaît les droits et les pouvoirs octroyés au Séminaire par les évêques et par le roi. Bien plus, non-seulement le Pape les reconnait, mais il les développe ; désormais le séminaire de Saint-Sulpice, au lieu d'être à la tête d'une seule paroisse, irrégulière, trop grande peut-être pour pouvoir être bien administrée et certainement trop étendue pour donner à son pasteur la satisfaction légitime du succès, aura sous ses soins quatre, cinq, six paroisses peut-être, qui, ayant été engendrées dans le sein de l'église-mère, lui " paieront toutes un tribut d'honneur." [1] De sorte " que les filles qui vont lui être données ne serviront qu'à multiplier sa joie, en contribuant à sa prospérité." [2]

Assurément, c'est là la plus belle récompense que le Saint-Siége pouvait donner au séminaire de St.-Sulpice pour les services immenses qu'il n'a cessé de rendre à la religion et à la civilisation en Canada. Nous l'en félicitons sincèrement ; son digne fondateur, le vénérable M. Olier, dont la sainteté est si bien appréciée dans ce pays, a dû tressaillir de joie dans sa tombe en entendant le Souverain-Pontife rendre un aussi grand hommage à la piété, à la religion et au dévouement de ses enfants !

Mais, dira-t-on, depuis un temps immémorial l'usage a été que le supérieur du Séminaire de Montréal fût par là même le curé de la paroisse de Notre-Dame ; or, en ces matières, l'usage est tout puissant ; et de plus, en toute législation, une loi tombe en désuétude et devient abrogée par un usage contraire paisible et suffisamment prolongé. Donc, en vertu de l'usage et par conséquent de la loi, le supérieur du Séminaire est de droit le curé de la paroisse.

1 Lettre pastorale, etc., 3e quest. No. 1.

2 Do. do., No. 2.

A cette objection, que nous croyons avoir formulé avec toute la force que veulent lui donner ses partisans, nous répondons, en premier lieu, que ce qu'ils appellent un usage dans la paroisse de Montréal est un véritable abus, parce que, comme nous l'avons déjà dit, les évêques ne pouvaient pas se dépouiller ainsi du droit d'instituer les curés dans la paroisse de Montréal ; ils ne pouvaient pas se dépouiller d'un droit qui appartenait autant à leurs successeurs qu'à eux-mêmes, qui appartient au diocèse tout entier, et que le Pape seul peut aliéner en faveur d'une communauté. En second lieu, nous ajoutons que si cet usage a eu quelque force, ç'a été de faire tomber en désuétude la loi de 1702, loi spéciale, exceptionnelle, aux dispositions de laquelle il dérogeait formellement ; or, si la loi de 1702, qui conférait au Séminaire des priviléges très-grands et des faveurs toutes particulières, est abrogée, le Séminaire et la paroisse de Notre-Dame retombent sous l'action du droit commun ; mais on sait que de droit commun l'évêque, par la loi canonique comme par la loi civile, nomme lui-même ses curés, et envoie des lettres de provision au prêtre qui lui plaît. Et enfin, subsidiairement, nous ajouterons que le nouvel état de choses est entré en existence ; le Séminaire a acquiescé à la nouvelle législation, il a présenté à la cure de Ville-Marie un prêtre qui a été accepté par l'évêque, qui par conséquent est devenu le curé de la paroisse et qui a déjà commencé à agir en cette qualité. Voilà un fait accompli sur lequel il n'y a plus moyen de revenir, et qui brise complètement les droits qu'aurait conférés l'usage contraire, si cet usage avait pu en conférer, ce que nous nions.

Il est encore une autre considération qui doit faire comprendre que l'usage ne doit pas aujourd'hui être invoqué pour donner au supérieur le droit d'être curé. En effet, nous l'avons déjà dit, le mode d'institution canonique en usage à Montréal pour l'élection du curé de Notre-Dame reposait sur les décrets des évêques du Canada et particulièrement sur celui de Mgr. de St. Valier. Mais aujourd'hui, ces décrets sont annihilés et mis de côté par le décret canonique du 22 décembre 1865, qui règle d'une manière quelque peu différente de celle en usage jusqu'ici, l'institution canonique du curé de Notre-Dame. Or, on le sait, en Canada, l'institution canonique est en même temps l'institution civile des curés, et sur ce point la loi civile accepte les dispositions du droit canon. On voit donc que ce décret du 22 décembre a deux effets : le premier est de modifier le mode d'institution canonique des curés ; le second, qui découle de celui-ci, est de changer par là même le mode d'institution civile et de rompre l'usage consacré.

La conclusion que le lecteur doit tirer de cette première partie de

notre étude, c'est qu'il n'y a rien dans nos lois civiles qui déclare que le supérieur du séminaire de St.-Sulpice à Montréal est de droit le curé de la paroisse de Notre-Dame.

## II

Il est évident qu'il n'est pas dans notre rôle de développer ici les avantages immenses qui doivent résulter pour les citoyens de Montréal du démembrement de la paroisse. La lettre pastorale du 26 avril dernier a trop bien rempli cette tâche pour que nous puissions ajouter un seul mot à ce qui a été dit. Du reste, il n'y a qu'une opinion sur les avantages spirituels de cette subdivision ; depuis longtemps on avait senti les imperfections et les irrégularités de l'ancien état de choses ; depuis plusieurs années on avait compris, comme on l'a fait à Québec, les nombreux inconvénients d'un système qui ne donnait à une population de plus de 100,000 âmes qu'un seul curé chargé de la lourde responsabilité du salut de tant de personnes, et une seule église où celles-ci pussent trouver leur pasteur, le voir, le visiter et traiter avec lui les affaires de leur conscience.

Bien plus, le même prêtre cumulant les deux charges de curé de la paroisse et de supérieur du Séminaire, il est évident qu'il lui était impossible, d'une impossibilité absolue, d'en remplir les devoirs. Aussi l'une des deux charges devait être sacrifiée à l'autre, et c'était celle de curé, dont les devoirs retombaient sur un membre du Séminaire qu'on appelait *curé d'office*, mais qui n'était qu'un simple vicaire. C'est celui-ci qui accomplissait à peu près toutes les fonctions curiales, et c'est le supérieur qui en avait toute la responsabilité ; position assurément fâcheuse pour la conscience d'un prêtre.

Ces inconvénients étaient devenus si nombreux et si frappants que, dans ces derniers temps, on a essayé d'alléger, en la divisant, la lourde responsabilité du curé de Montréal, et par là on a cédé au besoin impérieux qui se faisait sentir.

Non-seulement on a établi, dans différentes parties de l'immense paroisse, des résidences où il y avait toujours des prêtres à la disposition des fidèles, pour entendre leurs confessions, recevoir la confidence de leurs douleurs spirituelles, porter remèdes aux afflictions humaines et leur donner tous les secours de notre religion, mais de plus on a dû ériger des églises quasi paroissiales, dans lesquelles

le prêtre attaché à chaque église baptisait, mariait et faisait les sépultures, en un mot les principales fonctions curiales, mais sans avoir le titre de curé ; on peut dire qu'il était à peu près curé de fait sans être curé de droit. Toutes ces fonctions étaient passablement irrégulières au point de vue du droit canon ; dans ce système les sacrements n'étaient pas toujours administrés comme le désire l'Eglise, et l'évêque n'avait pas la juridiction qu'il doit avoir. Du reste, ces actes avaient, comme on le sait, leurs effets civils en vertu de dispositions particulières de la loi que nous aurons plus tard l'occasion d'exposer.

Ainsi donc, il n'est pas dans notre rôle de montrer les avantages du démembrement de la paroisse de Montréal. Mais comme on paraît beaucoup se méprendre sur la nature et la portée de ce démembrement, nous voulons exposer la manière dont il doit être compris, et dire quelle est, dans notre pensée, l'interprétation qu'il faut donner au décret apostolique et à la lettre pastorale de Mgr. de Montréal. Si nous comprenons bien l'esprit de ces deux importants documents, il nous sera facile de faire voir les graves inconvénients qui résulteraient si ce projet ne recevait pas des citoyens tout le concours et toute la sympathie qu'il mérite.

On sait qu'il y a trois manières différentes d'ériger une paroisse :

1° L'évêque peut faire une érection purement canonique et pour les fins religieuses seules ;

2° Il peut faire l'érection canonique en harmonie avec les dispositions spéciales de notre droit civil ;

3° Enfin, il y a l'érection civile, subséquente à l'érection canonique ci-dessus mentionnée en second lieu, dont la procédure est réglée par nos statuts.

Le premier mode d'érection, que certaines personnes paraissent ne pas connaître ou ne pas comprendre, étant un acte purement ecclésiastique, une procédure toute canonique, l'évêque n'a pas besoin, pour l'employer, d'avoir le concours du pouvoir civil ; bien plus, il n'est pas nécessaire qu'il consulte les habitants de la paroisse qu'il se propose d'ériger, ni qu'il obtienne leur assentiment ou l'assentiment de la majorité d'entre eux [1]. C'est surtout sur ce point que le premier mode d'érection diffère profondément du second. Ainsi, l'évêque peut toujours, quand il lui plaît, et sans le concours du civil, ériger canoniquement les paroisses d'après le premier mode. C'est un pouvoir qu'il possède de droit commun ; c'est un pouvoir dans lequel la congrégation de la Propagande

1 Conc. Trident., sess. 21, c. 4, De Reform.—F. Monacelli, t. I, p. 34.—Maupied, *Juris Canonici Compendium.— Formularium legale practicum fori ecclesiastici.*

vient de le confirmer, en le reconnaissant et l'exprimant de la manière la plus formelle : " *Attentis nihilominus*, dit le décret du 22 décembre 1865, [1] *spiritualibus fidelium indigentiis*, *fas erit Episcopo Marianopolitano*, *servatis de jure servandis*, *prædictam Seminarii parochiam in tot distinctas parochias dividere*, *quot duxerit necessarias*..." [2]

On voit qu'il n'est pas question ici du concours du pouvoir civil ; et il est évident qu'il ne pouvait en être question. Il n'est pas moins évident aussi que le pouvoir civil ne peut nullement intervenir dans cette procédure purement canonique, soit pour la favoriser, la compléter ou la contre-carrer. Emanant d'une autorité indépendante, cette érection sera complète et parfaite par elle-même et sans l'assistance d'aucun élément extérieur. Cette autorité, que nous avons dit indépendante dans son cercle d'action, n'a besoin d'aucune assistance pour agir, car elle se suffit à elle-même ; elle vient de Dieu, et c'est le droit canon qui règle son exercice. Ce sont là des principes élémentaires qui, nous osons l'espérer, ont encore toute leur force dans notre pays, quoiqu'ils aient été repoussés dans d'autres contrées, où l'immixtion du civil dans les affaires religieuses a produit des maux et des calamités que nous ne sommes probablement pas tentés de désirer.

Chacun voit donc que l'évêque de Montréal a parfaitement le droit d'ériger canoniquement les paroisses qu'il voudra, et de subdiviser, quand il le jugera à propos et de la manière qui lui plaira, la paroisse de Ville-Marie. Il a ce pouvoir indépendamment du concours des paroissiens et de l'assistance des lois civiles. Usera-t-il de ce droit suprême ? il ne nous appartient pas de le dire. Le bien des âmes seul inspirera sans aucun doute la conduite du pasteur du diocèse, et la grâce d'état qu'il a toujours possédée à un si haut degré lui dira la mesure dans laquelle il doit user de ses droits et celle dans laquelle il doit en faire le sacrifice. Cela est abandonné à sa discrétion : " *quot duxerit necessarias*," dit le décret. C'est un principe de gouvernement que le législateur est le seul juge de l'à-propos d'une loi comme de sa mise en exécution.

Mais nous prions le lecteur, qui entendra discuter devant lui cette

1 No. III.

2 Les mots *servatis de jure servandis* s'appliquent uniquement à l'observation des dispositions du droit canon et non pas du droit civil, comme on l'a prétendu ; car le droit civil du Canada ne regarde nullement la congrégation de la Propagande. La connaissance des principes les plus élémentaires de la théologie aurait empêché certaines personnes, qui prétendent donner des conseils à l'évêque et même au Pape, de commettre une semblable erreur. Les plus faibles notions en droit canon comme en droit civil ne leur auraient pas permis de confondre l'enquête juridique, la citation du curé habituel et tout le reste de la procédure purement canonique, avec les formalités imposées par la loi civile pour l'érection canonique qu'elle reconnaît et réglemente. (*Note de l'auteur.*)

grave question, de bien se rappeler l'importante distinction que nous avons établie ci-dessus entre les différents genres d'érection de paroisses ; c'est le seul moyen de ne pas s'égarer au milieu des difficultés du sujet ; c'est la réponse péremptoire aux divers arguments qu'on propose pour établir la difficulté, l'impossibilité même de réaliser le projet de l'évêque de Montréal. Bien des bons esprits, s'ils avaient possédé clairement ces notions, ne se seraient pas laissé aller à de regrettables erreurs. Nous le répétons, c'est une division canonique qu'il s'agit de faire : le décret du 22 décembre 1865 et la Lettre pastorale du mois d'avril dernier ne tendent qu'à cela. La plus légère connaissance du droit canon ou du droit civil aurait fait comprendre facilement cette vérité ; car ces deux documents, surtout le second, énumèrent assez au long la procédure à suivre et les actes préliminaires qui devront être accomplis, pour indiquer qu'il ne s'agit que de l'érection purement canonique. Du reste, le simple bon sens ne dit-il pas que ces deux documents ne pouvaient pas parler de choses qui ne sont nullement du ressort des autorités qui les ont publiés ? C'est parce qu'ils n'avaient pas ces principes présents à l'esprit que plusieurs de nos amis, en voulant discuter cette question, ont raisonné complètement à faux et ont invoqué des arguments qui se trouvent tout-à-fait en dehors du sujet. Ainsi donc, encore une fois, l'érection civile n'est pas aujourd'hui en question ; elle n'est peut-être, dans le moment actuel, ni facile ni probable ; en tout cas, elle n'est pas demandée. Pourquoi donc établir sur une base fausse une série d'arguments qui crouleront du moment qu'on indiquera la faiblesse du fondement sur lequel ils reposent ?

L'histoire de l'Angleterre pendant ces dernières années présente à l'observateur un grand événement qui doit aider à faire comprendre le projet actuel de l'évêque de Montréal, le droit sur lequel il s'appuie et la puissance de ce droit. Nous aimons à invoquer cet exemple, parce qu'il a été accompli dans des conditions non-seulement moins favorables, mais beaucoup plus hostiles et plus difficiles que celles qui entourent l'idée du démembrement de la paroisse de Montréal. Le fait récent auquel nous faisons allusion est le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre par Pie IX, que l'un de nos collaborateurs a raconté dans ce recueil à propos de Mgr. Wiseman, d'une manière qu'il ne nous appartient pas de louer, mais qu'il nous est permis de rappeler afin de signaler l'accueil favorable que lui a fait l'opinion publique dans le temps.

Par sa bulle du mois de septembre 1850, Sa Sainteté Pie IX proclama la restauration de l'Eglise et le rétablissement de la hiérar-

chie catholique en Angleterre. Il érigea des provinces ecclésiastiques et des siéges épiscopaux, il nomma des archevêques et des évêques, qui, à leur tour, érigèrent des paroisses, nommèrent des curés et des vicaires, et l'Eglise catholique en Angleterre se trouva enfin organisée suivant toutes les dispositions du droit canon. Ce grand acte ne fut pas accompli sans difficultés ; la populace, la bourgeoisie, les universités, la presse, le clergé, la magistrature, tous les préjugés, toutes les haines contre Rome se soulevèrent contre ce qu'ils appelèrent une usurpation aux droits de la reine et un attentat aux libertés de la nation. L'émeute promena ses violences dans les rues de Londres et de Liverpool ; on porta l'incendie dans les couvents, on attaqua la vie des prêtres catholiques. Entraînée par ce courant populaire, la législature elle-même fut saisie d'un projet de loi contre l'*agression papale*, et après mille obstacles, plusieurs échecs pénibles, des scènes regrettables, elle parvint à adopter le bill des Titres Ecclésiastiques qui déclarait nuls et illégaux les brefs et bulles du Pape et tous les actes des évêques. Assurément il était impossible pour le gouvernement et pour la nation de faire plus ; voilà à coup sûr le projet du Pape ruiné, et sa prétendue restauration de l'Eglise catholique en Angleterre terriblement compromise. Vains efforts des hommes ! Le droit est plus puissant que la légalité ; le bon sens du peuple anglais est plus fort que les actes du parlement. Malgré ce déchaînement de toutes les passions, malgré l'opposition de la nation, malgré ces actes de la législature, Mgr. Wiseman a été intronisé archevêque de Westminster, cardinal de la Ste. Eglise ; pendant quinze ans il a vécu devant la loi et devant le peuple avec ce double titre, sans être inquiété ; il a été une des gloires de l'Angleterre ; il a été un des plus grands hommes que ce grand pays ait fourni à la longue liste des grands hommes du 19e siècle, et à sa mort, un million d'Anglais, toute l'élite de la société de Londres, les princes, les ambassadeurs et les représentants de toutes les nations civilisées, [1] assistaient aux funérailles de Nicolas Wiseman, premier archevêque de Westminster et cardinal de la sainte Eglise romaine, en vertu de la bulle du 24 septembre 1850 !

" Voyons, dit l'écrivain que nous citions plus haut, [2] voyons l'Angleterre à l'œuvre. Un statut vient d'être ajouté aux autres statuts : le *formalisme* de la loi, ce formalisme si cher aux An-

1 L'Hon. G. E. Cartier et un autre ministre représentaient le Canada dans ce grand concours et offraient ainsi au nom des Canadiens leur sympathie pour la vie et les actions de celui que Pie IX a appelé " *l'homme de la Providence pour l'Angleterre.*" (*Note de l'auteur.*)

2 M. l'abbé Ouellet. Le Cardinal Wiseman, etc., *Revue Canadienne*, t. II. p. 407.

glais, est satisfait. Cette loi nouvelle réduit l'Eglise au rang d'une mission à peine tolérée, et ses chefs n'auront de rapports officiels avec Rome qu'en autant que la reine les permettra. Qu'arrive-t-il ? Dès le lendemain, un des plus hauts dignitaires de l'Eglise catholique signait une lettre pastorale : ' *John, archevêque de Tuam.*' Quelque temps après, ayant à comparaître comme témoin devant une commission d'enquête parlementaire, on lui demande ses noms et qualités. ' *John, Archevêque de Tuam,*' répond-il, en face des officiers de la loi de Lord John Russell. En France, il eut été cité au Conseil d'Etat, et condamné comme d'abus : toute la famille des catholiques sincères, toute la tribu des amants de la liberté moderne, auraient chaleureusement applaudi à la sentence. En Angleterre, il arrive un jour que le peuple, excité sous mains, s'échauffe, s'irrite contre le Pape et les évêques. Les ministres se croient obligés de passer une loi répressive et tyrannique ; c'est peu noble, mais c'est politique. Puis vient le bon sens, le sens pratique des choses, lequel fait tomber cette loi en désuétude. Au moment même où Lord Russell cite M. Dupin contre bulles, évêques et Papes, le Cardinal Wiseman reçoit de Rome des bulles d'institution pour les nouveaux évêques et, en public, dans Londres, se déroulent les magnifiques cérémonies du sacre qui donnent à l'Angleterre deux prélats nommés par Pie IX ! "

Ainsi donc, le parlement anglais n'a pas arrêté l'acte du Pape, parce qu'il ne pouvait pas l'empêcher. Il ne pouvait pas l'empêcher, parce que cette mesure ne tombait pas sous l'action des lois civiles. La division que la bulle de 1850 faisait de l'Angleterre en provinces, archevêchés et diocèses, était une division purement canonique, pour les fins religieuses seules, uniquement pour l'administration ecclésiastique ; il est évident que les législateurs anglais, malgré toute leur bonne volonté, ne pouvaient pas l'atteindre ; leurs coups frappaient contre une ombre qu'ils touchaient sans la détruire : aussi le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre a résisté à leurs attaques. Le bill des Titres Ecclésiastiques existe encore ; mais cette loi est une lettre morte, que personne ne reconnait dans le peuple anglais, ni le gouvernement protestant, ni la presse fanatique, ni même cette bourgeoisie qui menaçait de mort les prêtres catholiques. Du reste, les grands hommes d'état de l'Angleterre, Sir James Graham, le comte d'Aberdeen, avaient prévu ce résultat inévitable : l'esprit public est quelquefois en Angleterre plus sage que le parlement.

Eh bien, après ce tableau saisissant, nous n'hésitons pas à le déclarer, le principe que Pie IX a appliqué en Angleterre, Mgr.

Bourget veut l'établir dans la paroisse de Montréal. Avant 1850, il n'y avait en Angleterre que des vicaires apostoliques et des missionnaires, tout un système de gouvernement en dehors du droit commun, transitoire et temporaire de sa nature, essentiellement imparfait et ne répondant aucunement aux progrès et à l'agrandissement de l'Eglise catholique. Pie IX a changé cet état de choses et a remis l'Ile des Saints sous l'action du droit canon. De même, depuis près de deux siècles, la paroisse de Montréal avait été organisée d'une manière défectueuse ; la cure des âmes n'était pas administrée suivant l'esprit de l'Eglise ; plusieurs dispositions importantes du droit ecclésiastique ne pouvaient recevoir d'exécution, à cause de cette organisation imparfaite. Voilà ce que Pie IX a compris, et voilà les réformes que par son représentant, l'évêque de Montréal, il veut exécuter. Il désire régulariser l'administration de cette grande paroisse, légitimer les fonctions que les prêtres chargés de la desserte accomplissent d'une manière plus ou moins irrégulière et peut conforme aux dispositions du droit canon. De même qu'en Angleterre en 1850, c'est donc encore ici un acte purement religieux, une opération ecclésiastique qu'il s'agit d'accomplir. Ni le parlement, ni un peuple fanatisé, ni une presse hostile, dans une nation protestante, n'ont pu empêcher le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre. Serait-il possible que dans le Bas-Canada, au milieu d'une nation catholique, sous un gouvernement qui ne peut nous être hostile, avec des journaux parmi lesquels la vérité et l'Eglise comptent des amis et des défenseurs, serait-il possible qu'avec tous ces éléments de succès, le démembrement de la paroisse de Montréal ne pourrait pas s'accomplir ? Serait-il vrai que le principe que ni les préjugés et les haines contre le papisme, ni les passions religieuses, ni les violences populaires n'ont pu empêcher d'établir en Angleterre, serait arrêté dans son exécution en Bas-Canada par l'opposition peu éclairée, la mauvaise volonté, ou la politique étroite de quelques hommes ? Car enfin, il y a analogie complète entre la mesure accomplie par Pie IX en Angleterre et celle qui est en vue dans la paroisse de Montréal : dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'organisation religieuse. Non, il n'en sera pas ainsi. Nous n'hésitons pas à le dire, le succès accompagnera la seconde mesure comme il a suivi la première ; Mgr. Bourget, comme Mgr. Wiseman, passera à travers les obstacles suscités par un manque de lumières, et il vivra assez longtemps, nous nous en flattons, pour voir dans l'exécution complète et achevée de l'œuvre importante du démembrement, le digne couronnement de la série de réformes disciplinaires que depuis vingt ans il ne cesse de faire, tantôt approuvé, tantôt blâmé, mais

toujours ferme et inébranlable, et qui feront que le diocèse de Montréal sera un des mieux organisés dans l'univers catholique, l'un des plus conformes à toutes les lois et à tous les désirs de la mère des églises, de la sainte Eglise romaine, en qui seule résident la primauté, l'autorité et l'infaillibilité !

Nous ne pouvons terminer ces considérations, tirées de l'histoire contemporaine de l'Angleterre, sans exprimer la profonde douleur qui remplit notre cœur en songeant que le rôle accompli chez le peuple anglais par le fanatisme et la haine contre le *papisme*, est ici accompli par quelques uns de nos amis. Pourquoi faut-il qu'après avoir combattu si longtemps dans les mêmes rangs, nous soyons aujourd'hui divisés dans une lutte où les intérêts sont les mêmes, dont les résultats seront également avantageux pour tous, sur un terrain où il semble que tous les honnêtes gens, tous les catholiques sincères devraient se rencontrer et s'unir pour repousser les attaques incessantes de la révolution et de l'impiété ? Mais, hélas ! à qui la faute ? qui doit porter la responsabilité d'une division aussi pénible, d'un antagonisme aussi triste ? Sont-ce ceux qui marchent avec l'autorité, ou ceux qui la combattent ? sont-ce ceux qui s'attachent au droit, ou bien ceux qui invoquent avec sophisme la légalité, une fausse légalité, qui les perdra après les avoir trompés ? Que ceux qui se sentent coupables répondent.

Il est bon d'écarter de suite une fausse idée qui se glisse dans l'esprit de quelques personnes. On s'imagine que le démembrement va produire une telle ligne de démarcation entre les différentes paroisses que les habitants de ces paroisses, par le défaut de relations et de rencontre dans une église commune, finiront presque par devenir étrangers les uns aux autres. Cette pensée nous paraît contraire à l'esprit du décret du 22 décembre 1865 et à la Lettre pastorale du 26 avril dernier. La division ne sera pas aussi profonde ; il y aura, à Montréal, une église-mère, celle de Notre-Dame, qui sera toujours heureuse, aux grandes fêtes religieuses ou nationales, de réunir ses enfants autour d'elle, et les églises-filles assurément ne mettront jamais d'obstacles à des relations aussi douces et aussi touchantes ; c'est dans ces relations affectueuses qu'on verra briller le véritable esprit chrétien, le fondement de toute la religion, la charité, l'amour de ses frères en J.-C. Les nouvelles paroisses de Montréal seront comme confédérées entr'elles pour toutes les fins religieuses, pour le secours des pauvres, des veuves et des orphelins, la meilleure éducation des enfants, la plus grande conservation des mœurs et pour la protection des faibles, la consolation des affligés et la sauvegarde de la

vertu. En un mot, les nouvelles paroisses ne seront pas autre chose que des paroisses succursales de la paroisse de Notre-Dame ; c'est l'idée que nous avons déjà exprimée plus haut, en comparant l'antique paroisse à une mère affectueuse qui voit ses filles bien-aimées, lorsque le temps pour elles est arrivé de quitter le foyer paternel, le giron de la famille, s'établir tout autour d'elle, grandir, prospérer sous sa tutelle bienfaisante et rivaliser bientôt avec leur mère en sagesse, en succès et en dignité. C'est aussi l'idée qu'exprime si heureusement Mgr. de Montréal dans sa Lettre pastorale. Il ne faut pas la perdre de vue, si on ne veut pas s'égarer dans l'appréciation du grand acte qui va s'accomplir. Cette idée contient le mot de la situation et résume tant le mode d'opération du projet que les avantages qui résulteront du nouvel état de choses.

Il existe déjà à Montréal, on le sait, plusieurs églises dans lesquelles on fait des baptêmes et des mariages, et dans lesquelles on administre les sacrements à l'instar d'une église paroissiale. Quelques-uns ont invoqué cette considération contre le démembrement projeté et pour en démontrer l'inutilité ; il fallait, au contraire, pour être juste, l'invoquer en faveur de son utilité, bien plus de sa nécessité. En effet, ainsi que nous l'avons dit, l'état de choses qui a existé à Montréal depuis quelques années est un état essentiellement transitoire ; il n'est pas conforme aux dispositions du droit canon, ni à l'esprit de l'Eglise ; car l'Eglise désire que les fidèles reçoivent les sacrements, et particulièrement celui du mariage, dans leur église paroissiale, de la main même de leur pasteur, d'un prêtre qui puisse les connaître, ainsi que leurs besoins, leur situation, les événemens de leur vie et, par là, être le juge de leurs dispositions et de leurs capacités de les recevoir. Dans l'ancien état de choses, cela était à peu près impossible ; il faut donc le changer, le modifier, le régulariser, en un mot, de manière à ce que les prêtres stationnés dans les églises succursales, étant revêtus de tous les pouvoirs voulus par l'Eglise, puissent accomplir de plein droit les fonctions que, jusqu'ici, ils n'ont faites que par tolérance.

Nous ne dirons rien de certaines accusations qu'on a portées, de certains bruits injurieux que nous avons entendu répéter ; ils sont trop absurdes pour être acceptés, ou trop ridicules pour être méchants. On a été jusqu'à parler d'intérêts pécuniaires comme motifs du démembrement ! Est-il possible que de bons esprits s'égarent d'une pareille façon de propos délibéré ? Pourquoi faut-il qu'ils s'abandonnent à des soupçons aussi honteux, à des pensées aussi humiliantes pour leur caractère de catholique et de citoyen, lorsqu'il serait si facile pour eux, en invoquant des considérations

d'un ordre supérieur, mais qui assurément, nous aimons à le croire, ne sont pas hors de leur portée, d'expliquer facilement ce qu'ils s'efforcent de ne pas comprendre, grâce à une mauvaise volonté coupable ? Pourquoi n'accomplissent-ils pas ce précepte élémentaire de charité, de supposer à la conduite du prochain des motifs honnêtes et purs tant que le contraire n'est pas prouvé !

Cette seconde partie de notre travail serait susceptible de beaucoup d'autres développements ; mais ils dépasseraient considérablement les proportions d'un article de revue. Nous nous arrêtons ici pour aujourd'hui ; nous continuerons notre travail dans une prochaine livraison.

E. Lef. de Bellefeuille.

---

# A MON AMI A*** L***

---

## POÉSIE.

C'en est donc fait, ma sœur : pour entrer dans un cloître,
Tu veux abandonner le seuil qui t'a vu croître,
Le toit de nos beaux jours, le tertre des aïeux,
Le berceau dans lequel nous sommes nés tous deux.
Peux-tu voir sans regrets l'angoisse d'une mère,
Les pleurs de tes amis et les soupirs d'un père,
Dont la main conduisit nos premiers pas tremblants ?
Veux-tu donc attrister ses derniers cheveux blancs ?
Sous le poids du chagrin sa vieillesse succombe,
Et si tu pars, mon Dieu ! déjà, près de la tombe,
Pour s'y plonger, mourant il va quitter ces bords ;
Alors au lieu d'un seul, nous pleurerons deux morts.
Par de pieux élans à nos baisers ravie,
N'immole pas le sang dont tu reçus la vie,
Ne glace pas notre âme ; en gouffre de douleur
Garde-toi de changer le temple du bonheur.
Pour ceindre de l'élu l'immortelle couronne,
Au cœur pur qui le sert jamais le ciel n'ordonne
De dérober son front sous un crêpe de deuil,
De descendre vivant dans les plombs d'un cercueil.
Crains-tu pour ton esquif les orages du monde,
Et son lugubre éclair et sa foudre qui gronde ?
Mais contre ses fureurs il est un bouclier,
Et sur les flots houleux ton âme peut prier.

Au chant du matelot la vierge se dévoile,
Et, lorsque dans les airs brille sa blanche étoile,
La vague tombe et meurt, la tempête se tait,
L'azur aux cieux scintille et le calme renaît.
Sans cesse auprès de toi, tenant la balancelle,
Mon bras sur l'océan guidera la nacelle ;
Pour vaincre l'agresseur, toujours prêt au combat,
De ta noble vertu je serai le soldat.
Ne crains pas d'affronter un monde où chacun t'aime ;
A peine tu reçus l'eau sainte du baptême,
Que, tu le sais, ma sœur, dès ce bienheureux jour,
Sur toi, rien que sur toi, je mis tout mon amour.
Depuis que de quitter l'asile qui t'abrite
Le sinistre dessein dans ton âme s'agite,
L'allégresse n'est plus l'enfant de la maison,
Et d'un nuage noir se couvre l'horizon.
Regarde : tout-à-coup, au bord de la fenêtre,
L'hirondelle plaintive a cessé de paraître,
Et le petit berceau de sa postérité,
Comme un tombeau désert, languit inhabité ;
Au sein de mes plaisirs, accablé de tristesse,
Je vois d'un œil dolent les jeux de ma jeunesse :
Sans crainte autour de moi voltige le gibier,
Au coin de l'âtre dort mon arme inoffensive,
Et par un long repos, de mon noble coursier
Je laisse s'amortir la vitesse inactive.
Le lac est sans rumeur ; sur le flot azuré
L'aviron gît oisif dans la barque immobile,
La rive solitaire, et le poisson agile
Etale insolemment son dos pourpre et doré.
Pour moi, le vert printemps revient sans harmonie,
La rose sans odeur, l'oiseau sans mélodie,
Et dans les prés fleuris, au milieu des genêts,
Sans toi je n'aime plus à cueillir des bouquets.
De l'espérance au loin a fui le météore,
Et quand la sombre nuit apporte le sommeil,
Du cloître ou de tes jours tu veux cacher l'aurore,
J'entends grincer la grille et la peur me dévore,
Dans mes songes brûlants j'appelle le réveil,
Car partout je te vois, le front dans la poussière,
Le corps enseveli sous un drap funéraire.
Eloignez, éloignez ces clous et ce cilice,
Je n'ai pas une sœur pour la voir au supplice,

Le ciel, sous ses drapeaux, veut des cœurs innocents,
Mais il n'exige pas d'holocaustes sanglants.
D'un frère, à tes genoux, écoute la prière,
O ma sœur ; vois, les pleurs ont vidé sa paupière,
Son visage se creuse et son teint blémissant
Excite sur ses pas la pitié du passant.
Oh ! reste parmi nous, au sein de tes compagnes ;
Parcours, parcours encor nos charmantes campagnes,
Ramène sous le toit le rire et les chansons,
Le parfum dans les champs, l'oiseau dans nos sillons ;
D'un père qui t'adore épargne la tendresse,
Ou si tu veux partir malgré notre détresse,
Plutôt que de rester triste et seul ici-bas,
Je renonce à la vie et je meurs dans tes bras.

EDOUARD SEMPÉ.

Montréal, février 1860.

---

# MAI.

## CHANSONNETTE.

---

Air : Petite fleur perdue par la vallée.

Quel beau soleil rajeunit la nature !
Souffle divin des brises du printemps,
Rapportez-nous les fleurs et la verdure,
Le saint espoir, les amours souriants !
Allons aux champs, que loin du bruit des villes
S'écoule en paix ce jour de vrai bonheur.
Les souvenirs reviendront plus dociles
Aux doux attraits de ce calme enchanteur. } Bis.

Déjà murmure, à travers le bocage,
L'onde qui va féconder nos moissons.
J'écoute un chant parti de ce feuillage :
L'oiseau répond à mes folles chansons.
Beaux jours de mai, paisibles rêveries,
Oh ! revenez ! vous me plaisez toujours !
Je vous revois, mes campagnes chéries,
Et j'ai besoin de chanter mes amours. } Bis.

Au bord des prés, sur l'herbe qui repousse,
Plus de soucis, plus de vagues chagrins.
L'esprit s'anime, et la vie est si douce
A contempler ces charmes souverains !
A ce réveil des splendeurs de la terre
Mon âme jette un cri de liberté :
Vers Dieu jaillit l'élan de ma prière,
Où bien souvent un nom est répété ! } Bis.

Benjamin Sulte.

# NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

---

*The Game Fish of the North*, by Barnwell. 325 p. New-York.

Tel est le titre d'un fort beau livre, d'à peu près 325 pages, publié à New-York, et contenant l'itinéraire d'un voyage dans le bas du St. Laurent, sur les côtes du Nouveau-Brunswick et sur celles des Etats maritimes voisins. Barnwell n'est, dit-on, que le *nom de plume* sous lequel se cache un jeune et brillant avocat de New-York, S. Roosevelt, tandis que l'autre personnage, Dalton, serait M. W. P. Whitcher, du département des Pêcheries : avec un cicérone de cette force, il n'est pas étonnant que Barnwell soit si bien renseigné sur les estuaires à saumon du Canada.

A l'exception du superbe volume illustré : " *Salmon Fishing in Canada*," publié à Londres en 1860, par Sir James Alexander, (auquel le Dr. Adamson, de cette ville, avait, dit-on, fourni les matériaux, pendant la résidence de Sir James à Québec, lorsqu'il était secrétaire du général Rowan, administrateur de la Province), il n'existe aucune œuvre littéraire plus propre que le livre de M. Roosevelt à attirer l'attention des touristes sur la somme de jouissances et de *sport* que nos rivières à saumon offrent pendant la belle saison. Si nous possédions un grand ouvrage muni de cartes géographiques (et les originaux de telles cartes existent déjà, croyons-nous, dans le département des pêcheries, exécutés par un dessinateur entendu, M. Bausset) sur tous les estuaires à saumon de la côte nord et de la Baie des Chaleurs, il est à présumer que le nombre des touristes doublerait ; déjà nous en avons qui rarement manquent de venir passer la belle saison dans les environs des rivières Godbout,

Moisie, Laval et autres : tel le capitaine Strachan, le fils de l'évêque Strachan de Toronto ; tel le capitaine Holyoak, M. Killaly et autres. Chacun se rappelle encore l'expédition du secrétaire des Etats-Unis, l'hon. Wm. Seward, à la côte du Labrador, dans la goëlette l'*Emérance :* cet homme d'état en a fait un long et amusant récit dans le *Quebec Mercury*. Des circonstances imprévues seules firent manquer l'expédition que le Prince de Joinville, de concert avec un habile amateur de pêche québecquois, avait projetée vers ces parages inhospitaliers, " où il y a à peine, dit l'abbé Ferland, lorsque l'on y meurt, assez de terre pour s'y faire enterrer décemment." Il se passe à peine une semaine sans que le département des pêcheries ne reçoive des lettres de riches étrangers, demandant des renseignements exacts sur nos rivières et sur la quantité de saumons qu'elles contiennent. " Donnez-nous, dit-on, des données certaines sur la localité, les moyens de transports, le temps, le coût de l'expédition, et nous sommes prêts à vous payer £100, £200 et £300 s'il le faut, pour des licences ou permis de pêcher à la ligne dans les rivières qui relèvent de la Couronne."

De tout cela que conclure ? que le littoral stérile du Labrador et de l'île d'Anticosti est d'une grande valeur pour la Province et peut s'affermer avantageusement, non-seulement à ceux qui veulent l'exploiter comme spéculation, mais encore aux amateurs qui, privés des plaisirs de la pêche au saumon en Europe et aux Etats-Unis, tournent leurs pas vers le Canada. Cela est patent pour tous ceux qui se donneront le plaisir de lire le livre de M. Roosevelt, qui, j'espère, me le pardonnera si je ne puis rendre justice complète à son travail dans cette courte notice bibliographique. Tout excellent dans son but que soit le volume pardevers moi, l'auteur parfois y exhibe de petites excentricités qui ne doivent pas, à mon sens, passer inaperçues. Je crois avoir fait justice de plusieurs, dans un écrit qui a paru dans le *Morning Chronicle*. Barnwell, à l'instar d'un bon nombre de ses nationaux, traite assez cavalièrement les habitants du Canada des deux origines. Tout en reconnaissant la supériorité de nos lois des pêcheries sur la législation fédérale, il peint les Canadiens-français et anglais comme un peuple arriéré, ignorant, peu scrupuleux, indifférent à tout, en un mot placés quelques degrés seulement plus haut que les Lapons et les Esquimaux dans l'échelle de la civilisation. Il commet quelques erreurs de fait et formule parfois sur notre compte des appréciations si bizarres, qu'il est difficile en les lisant de tenir son sérieux. En réponse, il serait peut-être cruel de notre part de faire contraster la profonde sécurité dont nous jouissons comme peuple, avec les horreurs sans nom qui ont été commises pendant quatre ans chez nos voisins, sous le voile de la liberté. Comme nous goûtons d'une liberté entière, que nous ne sommes en proie ni au *despotisme militaire*, ni à la *conscription ;* que l'*habeas corpus* n'est pas encore abrogé, et que nous pouvons quitter le Canada sans *passeports*, contentons-nous de rire des traits inoffensifs que

nous décoche l'éloquent avocat de la démocratie ; et malgré l'infériorité où nous sommes sur bien des points, sachons priser convenablement notre bonheur présent, sans envier à nos riches voisins ni leurs ressources ni leurs institutions.

Si, dans le livre de M. Roosevelt, il y a quelque chose à blâmer, il y a beaucoup plus à louer. Qui en peindra la fraîcheur du coloris, l'entraînement des descriptions, l'amour passionné de la nature ? Tantôt l'auteur vous sert de la prose poétique à pleines mains ; tantôt c'est de la haute science, telle que Storer, DeKay, Agazzis, Mitchell l'ont comprise. Aujourd'hui, c'est Isaac Walton, le prince, le type des amateurs de la pêche à la ligne, qui vous dévoile les secrets intimes de son art ; demain, le chantre des saisons, Thompson, vous entraînera près des torrents, au centre des cascades, pour vous mettre face à face avec le sombre et grandiose spectacle des montagnes du Canada et vous faire admirer l'amoureuse solitude des bois.

Rien n'échappe à l'enthousiaste jeune voyageur, pas même les mille et un objets auxquels l'écorce de bouleau peut servir. " On pourrait, dit-il, écrire un traité entier sur les merveilleuses qualités de l'écorce de bouleau, trésor sans prix du forestier. Pour l'habitant des bois, c'est un canot, une tente, une table, une assiette, un pot pour chauffer l'eau, une corbeille, une coupe, un panier, une casserole pour frire, une feuille de parchemin pour écrire, l'aliment pour son feu et mille autres objets essentiels à la vie."

Entendez-le décrire le sapin et dites-moi après cela s'il n'y a pas chez lui quelques étincelles du feu sacré : " O sapin ! que n'ai-je le pinceau de Jules César, d'Homère, de Shakespeare ou même de Byron pour célébrer dignement ta gloire ! arbre cher au pauvre bûcheron affaissé sous le poids du jour, aussi bien qu'au langoureux chasseur qui échange pour la forêt l'oisiveté des cités ! arbre dont le parfum enveloppe la couche de tous ceux à qui Morphée verse ses pavots dans la solitude des bois ! un lit de tes flexibles rameaux est plus doux que l'édredon ; le monarque qui s'y reposerait y rêverait au paradis. Tu sais nous protéger contre la toux, le rhumatisme et les miasmes malfaisants que la terre laisse exhaler de son sein glacé. Avec ta verte feuillée, je puis me construire un douillet grabat où seront confondues la fermeté du matelas, la mollesse du lit de plume et cette élasticité qui t'est propre. Accepte mon amour, pour toi, pour ton associée la pruche et ton camarade le bouleau ; accepte, en souvenir d'un ami absent, ce nuage d'encens qui en ce moment s'exhale de mon calumet ! Puisse ton ombrage croître ! puisses-tu devenir un arbre majestueux dont le feuillage me donnera en tout temps un lit sous l'immensité des cieux et dont le tronc me fournira un appui, un véhicule pour franchir le liquide élément."

Tout est ici reproduit, hors le feu de l'original.

Les qualités et les défauts du brillant écrivain se trouvant réunis dans le chapitre qui contient le récit de son expédition à la rivière Laval, un peu plus bas que le Saguenay. Peut-être le traduirons-nous pour nos lecteurs. N'oublions pas en terminant de féliciter ce nouveau et habile défenseur du système de protection que la législature a inauguré pour les pêcheries du Canada, de l'éloquent plaidoyer que son livre fournit dans un moment fort opportun. Il est à regretter que l'infatigable pêcheur n'ait pu jeter sa tente sur les rives des lacs Philippe, St.-Simon, des Neiges et des mille autres lacs poissonneux qui se rencontrent dans la chaîne des Laurentides. Quels tableaux animés, quelles scènes ravissantes ne nous aurait pas valu son séjour dans ces féeriques endroits !

Si nous ne pouvons placer devant le lecteur une description de ces lieux, essayons au moins de tracer en français les adieux que Barnwell adresse, dans la langue de Milton et de Byron, à l'estuaire le plus poissonneux du Nouveau-Brunswick, la rivière Nipisiguit :

" Adieu, beau Nipisiguit, ruisseau aux limpides bassins, l'élizée du pêcheur ! Pourrai-je jamais oublier ton joyeux murmure, tes rapides bruyants, tes rives tantôt escarpées, tantôt ombragées par les géants de la forêt ? Puisse la naïade qui préside à ton cours longtemps encore procurer au touriste des rêves de bonheur ! Puissent tes fosses profondes longtemps présenter au noble saumon des havres de sûreté, inaccessibles à la seine et au *négogue* meurtrier ! Fasse le ciel que tes points de vue pittoresques continuent de charmer l'œil de l'artiste, et ton onde d'attirer le pêcheur ! Et moi-même, puissé-je être assez fortuné pour te revoir souvent, beau fleuve, aimable Nipisiguit ! "

J. M. LeMoine.

Québec.

*Un Enfant de Marie, ou le Bienheureux Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus.* (*Choix biographique.*) Montréal : E. Senécal, Imp.-Edit. XVI-128 p. in-18.

*Un Enfant de Marie*, ou le Bienheureux Jean Berchmans, est une charmante biographie sortie des presses de M. Eusèbe Senécal, et revêtue d'une de ces élégantes gauffrures dont l'or et la pourpre donneront certainement dans l'œil de plus d'un heureux enfant aux distributions des prix. Mais quand on s'est donné la peine de parcourir ce petit volume, qui, sous sa gracieuse enveloppe, ne ressemble qu'à tant d'autres, on lui trouve un tout autre mérite, et l'on a la clef de l'*Approbation* toute paternelle de Mgr. de Montréal qu'il porte en tête. Non, ce n'est pas sans raison que notre vénéré prélat invite toutes les familles à mettre entre les mains de leurs

enfants la vie de ce jeune homme, sur le berceau et sur la tombe duquel il est allé s'agenouiller à son dernier voyage. La vie de Berchmans est bien, en effet, pour la jeunesse, la plus haute leçon de vertu, mais d'une vertu aimable, qu'on puisse lui offrir. Les grâces du style qui l'accompagnent, sans y nuire, en rendent la lecture agréable et attrayante.

Comme on le sait, Jean Berchmans naquit à Diest, en Belgique, le 13 mars 1599. Ses hautes vertus se révélèrent de bonne heure; à tous les âges de la vie et dans toutes les situations où la volonté de Dieu le plaça, il se montra constamment un modèle de vertus, un sujet incessant d'édification pour ceux qui l'entouraient. A 16 ans, il entra au collége des RR. PP. Jésuites à Malines ; peu de temps après, il commença son noviciat à Rome. En 1621, à l'âge de 23 ans, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Il mourut le 13 du mois d'août de cette même année, déjà digne du ciel et des autels.

La lecture de la vie de ce jeune homme doit nous faire comprendre que pour être un saint, il n'est pas nécessaire de périr par le feu ou d'être dévoré par les bêtes fauves. Le bienheureux Jean Berchmans n'a fait ni l'un ni l'autre ; il a mené la vie simple, ordinaire que beaucoup d'entre nous avons menée pendant nos années de collége ; mais la différence essentielle qu'il y a entre lui et nous, c'est que tout ce qu'il a fait, il l'a fait avec une intention supérieure, avec une grande perfection. Voilà pourquoi l'Eglise catholique a voulu le placer sur ses autels et l'exposer comme un modèle, à la vénération, aux prières et à l'imitation du monde entier. Comparons cette grande destinée que ses vertus viennent de lui procurer, avec sa profonde humilité, la plus grande de toutes ses vertus, et admirons les œuvres de l'Eglise catholique et les hommes que Dieu sait faire suivant son cœur.

Ce livre devrait être placé entre les mains de tous les jeunes gens ; car ce saint est un autre protecteur qui vient de leur être donné avec St. Louis de Gonzague et St. Stanislas de Kostka.

E. Lef. de Bellefeuille.

*Journal du Siége de Québec en* 1759, *par M. Jean-Claude Panet.* 24 p. in-8o ; Montréal : E. Senécal, Imp.-Edit. 1866.

Le goût pour les choses anciennes semble se réveiller en Canada. Plusieurs ouvrages plus ou moins considérables, qui sont actuellement en voie de publication, indiquent tout particulièrement une renaissance littéraire et accusent franchement de quel côté semble se porter de préférence l'activité de quelques-uns de nos écrivains canadiens. L'histoire paraît être le thème

favori de tous ces travailleurs, et il faut reconnaître que l'histoire du Canada leur offre une mine inépuisable de questions intéressantes, de problèmes obscurs, de difficultés non résolues, de faits, de noms et de dates plus ou moins incertains, dont l'ensemble est assurément suffisant pour satisfaire la curiosité et l'ardeur de ces infatigables chercheurs. Parmi eux, les uns compilent, commentent, expliquent ou reproduisent d'anciens mémoires, des manuscrits poudreux; d'autres font la biographie de personnages remarquables; quelques-uns travaillent à l'histoire des paroisses et des curés du Bas-Canada; ceux-ci établissent la généalogie des familles distinguées; un savant prêtre enfin travaille à la généalogie de toutes les familles canadiennes sans exception, et, si nous sommes bien informé, il ne doit pas tarder à placer devant le public une partie de son livre, œuvre monumentale qui rappellera les travaux gigantesques des Bollandistes et des Bénédictins. Toutes ces œuvres, tous ces travaux ne seront pas, sans doute, également parfaits et également intéressants. Quelques-uns auront un caractère absolu d'autorité et d'authenticité, et seront appelés à former plus tard les bases et les sources de l'histoire; d'autres seront plutôt des essais, des tentatives qui se complèteront peu à peu par de nouvelles inventions historiques, ou se corrigeront rapidement par le concours et à l'aide d'une critique bienveillante. Mais quels qu'ils soient, ces travaux doivent être accueillis avec bienveillance par les savants et vus d'un bon œil par tout le public, car ils provoquent l'étude de l'histoire nationale dans toutes ses branches, ils en propagent la connaissance, et ils poussent les hommes de science et d'activité vers un champ presqu'inexploré, qui réserve encore pour l'avenir ses plus riches moissons et ses plus brillants succès. Nous ne commettrons pas l'indiscrétion de nommer les auteurs et les livres auxquels nous faisons ici allusion. Plusieurs personnes les connaissent déjà; et du reste, ils ne tarderont pas à devenir la propriété du public.

Parmi tous ces travaux, le *Journal du Siége de Québec en* 1759, *par M. Jean-Claude Panet*, doit occuper une place importante; car son auteur décrit les événemens et les péripéties de la période la plus solennelle de l'histoire canadienne. Il a été le témoin oculaire de tous les faits qu'il raconte; il n'avance rien qu'il n'ait vu ou qu'il n'ait appris de bonne source. Son *journal*, quoiqu'incomplet, aura cependant du prix pour ce dont il parle; car la mutilation partielle que le temps a fait subir au manuscrit ne gâte aucunement ce qui reste du précieux document. Il complète heureusement le journal de M. Malcolm Fraser, que la *Société historique de Québec* vient de publier et dont nous avons parlé dans notre dernière livraison. Le premier raconte les opérations de l'armée française et le second les opérations de l'armée anglaise pendant le siége de Québec. Ces deux travaux sont faits pour aller ensemble, et un hasard intelligent semble avoir compris cela en voulant qu'ils vissent le jour à peu près en même temps, et que la lecture

de l'un engageât naturellement le public à prendre connaissance de l'autre.

Cette brochure est la réimpression de ce qui a été publié dans les dernières livraisons du *Journal de l'Instruction Publique*, et son exécution typographique fait assurément honneur à son éditeur, M. E. Senécal.

E. Lef. de Bellefeuille.

*Histoire de la Colonie française en Canada*, tôme III Ville-Marie : Bibliothèque paroissiale, 1865. Paris : Imprimerie Poupart-Davyl et Cie.

Ce grand ouvrage, qui rappelle ceux qu'entreprenaient au moyen-âge les Bénédictains, en est rendu à son troisième tôme. L'époque décrite cette fois par l'auteur embrasse vingt années, de 1662 à 1682, et comprend la suite de l'administration de M. de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal ; les efforts du Grand Roi pour asseoir la colonie du Canada sur des bases solides et durables ; les divers changements qui furent apportés dans l'état de la colonie ; l'expédition de MM. LaSalle, Dollier et de Galinée vers les pays du Mississipi ; l'administration de Talon ; l'érection du siége épiscopal de Québec, et le commencement du gouvernement de M. de Frontenac.

Nous ne répéterons que ce que nous avons dit des richesses de détail, de la grande information et de la manière historique du vénérable et savant auteur, qualités qui distinguent ce tôme au même titre que les deux premiers. L'intérêt si vif qu'éveille la lecture du deuxième tôme se continue dans celui-ci : on y assiste, jour par jour, au développement et aux vicissitudes de la colonie de Montréal, et on ne sait lequel admirer le plus, ou de la piété et du courage de M. de Maisonneuve, ou du dévouement infatigable et des sacrifices de tout genre que le séminaire de St.-Sulpice accomplit pour continuer et raffermir l'œuvre de cette colonie catholique.

La part si active que prend Louis XIV à la prospérité des établissements du Canada, prouve que le génie de ce grand roi ne restait étranger à rien de ce qui pouvait concerner la gloire de la France et les intérêts de la religion. La colonie de Montréal est surtout l'objet de ses prédilections, et il ne cesse d'étendre aux missionnaires et aux œuvres de foi de St.-Sulpice sa haute protection.

Nous avons lu avec charme le récit d'une de ces expéditions où le prêtre devançant l'avide trafiquant, découvrait des pays nouveaux à la recherche d'âmes à convertir ; celle-ci se composait de MM. La Salle, Dollier et de Galinée, et se dirigeait vers les contrées du Mississipi.

Les œuvres pieuses de toute espèce qui couvrent la ville de Montréal ont pour la plupart leur origine dans les temps décrits par M. Faillon dans son

troisième tôme, et il est aussi intéressant qu'édifiant d'en connaître les sources et les motifs.

Nous l'avons déjà dit, cette Histoire, par sa forme, sa narration et son exactitude de détails, n'est pas seulement un ouvrage précieux pour les savants et les hommes lettrés ; c'est encore un livre édifiant, c'est une chronique pleine d'intérêt et de récits émouvants qui se recommande aux familles de ce pays. Aucune maison ne devrait pouvoir s'en passer.

JOSEPH ROYAL.

---

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

---

Il y a des livres détestables qui trouvent des admirateurs uniquement parce qu'ils sont signés d'un nom en vogue; il y a des hommes plus que médiocres auxquels la fortune et la célébrité s'attachent par cela seul qu'ils portent un nom que d'autres ont illustré; enfin il y a des mois qui, comptant sur une réputation trop bien établie, se préoccupent fort peu de mériter les éloges que le préjugé et la routine s'obstinent à leur décerner. De ce nombre est le mois de Mai. Connaissez-vous rien de plus surfait, de plus exagéré que les prétentions du mois de Mai à la belle température? Il y a assez longtemps, beaucoup trop longtemps que les poètes et les chansonniers nous en imposent sur son compte; nous lui dirons une bonne fois son fait, à ce joli mois de Mai.

Nous avouerons volontiers, si l'on y tient, que de temps à autre il se rencontre en Mai quelques belles journées, tout comme l'on en voit dans certains autres mois moins bien famés; mais s'il y a dans l'année des jours impossibles, des pluies diluviennes, des vents glacés, des jours à se pendre, soyez sûr que c'est le mois de Mai qui les apporte. Nous venons, du reste, d'en faire la triste expérience. On n'en continuera pas moins à croire que c'est lui qui fait épanouir les roses, tandis que c'est à peine s'il assiste à la naissance des feuilles. Vous avez sans doute pensé jusqu'ici que les oiseaux chantaient en Mai parce qu'ils se trouvaient heureux, parce que notre printemps leur allait. Illusion que tout cela! Ces ramages, que vous avez pris pour des réjouissances, n'étaient que des murmures de mécontentement. Ces chants passionnés dans lesquels leurs petites âmes semblaient prêtes à s'exhaler à la suite de leurs notes finales, et que vous preniez pour le der-

nier mot de l'amour terrestre, c'étaient les adieux, les chants du désespoir, les dernières imprécations de quelque couple novice arrivé trop tôt sur nos rives inhospitalières.

Nos pères, en venant s'établir ici, avaient apporté avec eux les souvenirs du gai printemps de France ; ils l'ont conservé dans leurs chansons, que nous avons apprises sans songer qu'elles avaient été faites pour d'autres cieux que les nôtres. Voilà sans doute pourquoi le mois de mai répond d'une manière si inexacte aux espérances qu'il nous fait concevoir chaque année. Aussi, c'est en France qu'il faut aller chercher le véritable mois de mai, dont nous n'avons ici qu'une pâle et froide copie.

***

Si nous étions en train de philosopher, ces simples réflexions pourraient nous mettre sur la trace de nombreuses inductions du même genre ; mais tel n'est pas notre but. Cependant, cette boutade contre la température par laquelle nous venons de passer nous met plus à l'aise pour aborder un sujet qui ne nous paraît pas, de prime abord, nécessiter un grand déploiement d'images gaies ou de sentiments tendres. Il s'agit de la réforme que certains membres du Barreau de Montréal désirent introduire dans la constitution de l'Ordre des Avocats.

Pour l'édification de ceux qui ne sont pas initiés à la manière d'être de la docte profession, il est bon de dire que, souvent divisés en politique, incapables de s'entendre sur une question de droit controversée, les avocats sont les meilleurs camarades du monde. La rivalité parmi eux entretient une vive émulation, sans presque jamais laisser prise à l'envie. Il n'est pas une seule classe de notre société où la diversité des origines soit plus paisiblement confondue et plus imperceptible qu'au barreau, tant la condescendance mutuelle, la solidarité professionnelle et l'esprit de corps y exercent d'empire. Convaincus pour la plupart de l'impossibilité d'arriver vite à la fortune par leur profession, les avocats s'y attachent cependant de tout cœur ; les uns gravissent à pas lents la pente ardue qui conduit à la magistrature, les autres lui demandent simplement l'honnête subsistance due au travail de chaque jour, tous s'estimant heureux s'ils réussissent de temps à autre à sauver un client de la ruine ou à trancher une question douteuse. Bien des médisances ont été accréditées sur leur compte, nous le savons ; mais que voulez-vous ? on n'est pas parfait, et les plaideurs malheureux pardonnent si difficilement ! D'ailleurs, nous avouerons que, grâce à une libéralité mal entendue, les portes du sanctuaire de Thémis sont depuis quelques années restées ouvertes à deux battants, et qu'il a bien pu s'y glisser quelques intrus. C'est là surtout ce qui a motivé le projet de réforme dont nous voulons parler.

Aux dernières réunions du barreau de cette ville, il a été proposé différentes résolutions tendant à défendre l'entrée du temple aux profanes, ou du moins à rendre plus sérieux les examens préliminaires des aspirants à l'étude et à la profession, et à faciliter l'élimination de ceux qui se rendraient indignes de participer aux bénéfices de la confraternité. Une commission spéciale a été chargée de faire rapport sur l'urgence des mesures suggérées par ces résolutions, et il est à espérer qu'elles seront avant peu incorporées dans la constitution du barreau.

Conserver intacts les priviléges, les nobles traditions, le vieil honneur de l'ancien barreau, telle doit être l'ambition de ceux qui sont appelés à le continuer. Aujourd'hui surtout que le barreau est devenu l'école où se forment la plupart de nos hommes publics, il importe que le niveau de cette carrière s'élève au lieu de s'abaisser. Il faut s'efforcer de lui attirer l'estime et la confiance de nos concitoyens, d'y former de nouvelles célébrités qui, après avoir été longtemps les conseils et les défenseurs des intérêts privés, deviennent les organes imposants des intérêts publics.

***

En attendant la réunion des Chambres, qui doit avoir lieu définitivement le huit du mois prochain, la politique locale fait relâche. Tous les yeux sont fixés avec anxiété sur le Nouveau-Bruuswick, dont les élections prochaines vont peser d'un si grand poids dans les destinées de la Confédération. La minorité parlementaire de la Nouvelle-Ecosse pétitionne bruyamment contre l'arbitrage impérial, et, en bonne voisine qu'elle est, prête main forte au parti anti-fédéral du Nouveau-Brunswick. La lutte y sera vive, si l'on en juge par le ton général de la presse, et la victoire est passablement incertaine. Nous avions cru jusqu'ici, et bien d'autres avec nous, que les Acadiens du Nouveau-Brunswick, qui ont conservé si fidèlement les traditions de la vieille France, ne demanderaient pas mieux que de profiter de la Confédération pour se rapprocher de nous, qui les avons si souvent appelés nos frères; mais nous regrettons d'apprendre, au contraire, qu'ils sont tout aussi anti-fédéraux que M. Anglin lui-même. Ils ont sans doute d'excellentes raisons pour en agir ainsi, et ce que nous en disons n'est pas pour leur faire un reproche; mais il nous semble qu'à leur place nous n'aurions eu aucun scrupule à nous ranger sous le drapeau fédéral à côté des Canadiens-français. Nous n'en espérons pas moins, si jamais la confédération s'établit, voir les Acadiens non-seulement du Nouveau-Brunswick, mais encore ceux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, faire, à l'heure du danger, cause commune avec nous.

La ville d'Ottawa possède enfin dans ses murs le représentant de Notre Gracieuse Souveraine; elle lui a fait une réception enthousiaste et lui a offert une résidence qui, dit-on, ne laisse rien à désirer, pour nous servir du terme consacré. Quelques jours de plus encore et l'ameublement du palais législatif sera complété; ainsi il ne manque réellement plus à la nouvelle capitale que les membres du parlement pour être en pleine possession de tous les attributs de sa souveraineté; ce dernier et suprême bonheur ne lui sera pas refusé; espérons-le pour elle. Voyez, cependant, comme rien n'est stable ici-bas, même en fait de capitales, depuis qu'il est question de la confédération : il ne manque pas de gens qui vous disent que le siége du gouvernement fédéral ne pourrait pas être à Ottawa. Si ces gens étaient tous des Québecquois, on pourrait dire que c'est le dépit ou l'ambition qui les fait parler; mais non, il y a force gens désintéressés qui pensent ainsi, et qui veulent que la capitale de la confédération se trouve aussi rapprochée que possible du centre de toutes les provinces. Au reste, peu importe maintenant cette nuance de l'opinion que nous constatons sans la discuter; nous la livrons à ceux qu'elle concerne de plus près, pour qu'ils en fassent justice en temps et lieu.

***

Le goût de la villégiature se développe d'une façon alarmante au sein de notre ville; que cela soit dû à un amour désordonné de la belle nature ou à la crainte du choléra, toujours est-il que déjà nous apercevons certaines de nos connaissances faisant à la sourdine leurs préparatifs de départ pour la campagne. Ces gens sont parfaitement installés chez eux, rien ne leur manque, sinon un peu de malaise; si c'est là ce qu'ils veulent se donner, ils peuvent être sûrs de trouver aisément leur affaire sans trop s'éloigner. Une partie du déménagement est faite, les malles sont toutes bouclées pour le départ, et la famille est là vivant à la diable, au jour le jour, au sein du bouleversement, attendant que les gelées cessent pour s'aventurer hors de son confortable gîte. Ils trouveront là-bas des gens rassasiés des jouissances champêtres, et qui ne demanderaient pas mieux que de les venir remplacer ici à tous risques. Cette première migration a cela d'alarmant qu'elle vous enlève vos amis pour les quatre meilleurs mois de l'année. Vous alliez commencer à vous rencontrer souvent à la promenade, à vous visiter à pied sec, et les voilà qui s'en vont on ne sait où s'ennuyer sous prétexte de santé.

Qu'on aille se distraire aux eaux pendant la canicule, à la bonne heure; qu'on se donne une vacance d'écolier, c'est charmant : vos amis n'ont rien à dire, et vous-même vous vous trouvez bien de faire quelque peu l'école buissonnière; mais s'en aller ainsi sérieusement fonder chaque année en rase

campagne une résidence d'été, voilà ce que nous ne comprenons pas. Vous craignez l'épidémie, dites-vous ; mais si cependant vous alliez en être atteints là-bas, où serait votre médecin ? Car il faut tout prévoir. A moins donc que vous n'enchaîniez votre médecin auprès de vous ; alors nous n'aurons rien à dire.

***

Une démonstration solennelle et touchante vient d'avoir lieu au collége de Nicolet. Les anciens élèves de cette grande maison d'éducation, à laquelle le pays doit tant de prêtres distingués et de citoyens éminents, se sont réunis dans une fête présidée par la religion et animée par les plus généreux sentiments qui puissent s'élever dans le cœur de l'homme, le souvenir des belles années de la vie et la piété filiale à l'égard de la famille intellectuelle où l'esprit a puisé ses premières forces et reçu l'impulsion. Il y avait là des hommes de toutes les positions et de tous les rangs : les élèves studieux et brillants devenus des hommes accomplis, et qui, après avoir été l'honneur de leur classe, sont maintenant la gloire de la patrie ; ceux qui ont tenu tout ce qu'ils promettaient et ceux qui ont tenu ce qu'ils n'avaient pas promis ; les *trainards* qui ont rejoint les *premiers prix* à côté des météores de rhétorique éteints dans la prose épaisse de l'existence ordinaire.

La fête a été magnifique ; il y a eu d'éloquents discours, des émotions vraies, plus d'un cœur serré à la vue de tous ces camarades de jeunesse promus par l'âge à cette dignité de la vieillesse que l'on porte en cheveux blancs. Que de gens ne s'étaient point rencontrés depuis le jour où ils avaient quitté le collége, le cœur rempli d'espérances qui ne devaient pas se réaliser ! En se retrouvant hommes faits, arrivés, riches, célèbres, ils ont eu peine à se reconnaître ; ils se revoyaient toujours sous les traits de cet écolier espiègle, tourment des professeurs, ou de ce grand garçon blond se promenant le nez dans les livres. Quoi ! déjà si vieux, et comment en cheveux gris ces boucles blondes se sont-elles changées ?

Il y avait six ou sept cents élèves de Nicolet accourus de toutes les parties du pays et rassemblés sous ce toit sévère et charmant. Les élèves actuels regardaient avec enthousiasme cette réunion d'élite et se disaient qu'un jour ils viendraient eux aussi rendre hommage à leurs maîtres, à la maison qui les aurait formés. Dans le fond de leurs jeunes cœurs ouverts à toutes les espérances, ils se promettaient d'illustrer à leur tour le collége de Nicolet, de lui rapporter une ample moisson de gloire. C'est ainsi qu'une noble émulation s'établit entre les générations, et que le vieux collége se voit rajeuni, à chaque époque, par de nouvelles illustrations. [1]

S. Lesage.

1 La prochaine livraison de la *Revue* contiendra un article spécial sur cette belle démonstration.

# JACQUES ET MARIE

—

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE)

### XXIV.

A leur retour, ils retrouvèrent celui qu'ils avaient laissé assis sur le banc et dont ils n'avaient pas voulu troubler la sombre méditation ; mais il était debout, marchant ferme et à grands pas, comme s'il n'eût jamais été blessé : cependant, il avait reçu, la veille, deux balles dans la cuisse, en outre d'une entaille qu'il portait depuis quelque temps sur la poitrine. Son manteau sauvage ne se drapait plus étroitement sur sa taille, mais volait au vent, comme une aile d'aigle immense ; ses traits, à demi effacés jusqu'alors dans sa pose rêveuse et sous les plis de son vêtement emprunté, se révélaient avec toute leur énergie, et son regard jettait au brasier qu'il contemplait de temps en temps avec haine et envie, plus de feu et plus d'éclairs qu'il n'en avait vu jaillir ; il semblait lui demander de lui rendre l'édifice de son bonheur. En voyant revenir ceux qu'il appelait de temps en temps *ses sauveurs*, *ses frères*, il leur montra une couronne de fleurs blanches tachée de sang et de boue, qu'il venait de trouver dans les broussailles, près de son siége, et il leur dit pour la centième fois :

— Malheureux ! pourquoi ne l'avez-vous pas sauvée, elle, elle seule ?...

— Mon pauvre Jacques, faut-il te le répéter ?... quand nous t'avons enlevé, Marie était déjà dans sa maison, et nous avions toute une compagnie entre nous et elle... et puis, il fallait aller te déposer en sûreté dans notre campement ; tu te traînais à peine ; tu voulais revenir vers les Anglais, et nous ne pouvions t'empêcher de crier : " Laissez-moi ! laissez-moi ! je veux mourir avec elle ! " Nous avons été obligés de te mettre la main sur la bouche pour te réduire au silence... Quand nous voulûmes revenir pour tenter un nouveau coup de main, nous trouvâmes partout des patrouilles et des sentinelles sur le qui-vive ; ta disparition avait semé l'alarme dans tous les corps de garde, nous dûmes renoncer à tout nouveau projet.

Jacques écouta ces paroles d'un air distrait ; puis il reprit à se promener comme un insensé. Les autres s'arrêtèrent à le regarder avec pitié : ils doutèrent pendant quelque temps de l'état normal de sa raison. P'tit-Toine s'approcha enfin de lui, et lui dit sur le ton le plus insinuant :

— Allons, frère, il faut nous éloigner ; garde tes forces pour le voyage.

— Partir !... moi, partir, maintenant !

— Il me semblait, dit P'tit-Toine, que ce serait mieux de le faire...

— Et s'ils l'avaient enlevée, eux, de leur côté... si *elle* était là... avec eux,—il montra la lumière agitée du presbytère,—forcée d'écouter leurs discours grossiers, d'assister à leur orgie, en attendant un dernier outrage !...

—C'est impossible, Jacques ; monsieur George est incapable d'une pareille chose, et il ne l'aurait pas permis aux autres.

— Ces gens-là !... ces brutes sont capables de tout ; je veux y voir ; je ne partirai pas sans avoir la certitude que Marie n'est point là.

— Mais c'est extravagant cela, Jacques. Marie n'est pas là, et c'est risquer de tout compromettre. Et ton épuisement, tes blessures !... Il ne faudra pas que tu en reçoives beaucoup d'autres pour y rester.

— Mes blessures !... mon Benjamin, on songe à cela quand on n'a rien de mieux à faire... Et puis, si j'en reçois encore, elles guériront avec les autres ; une de plus, une de moins... D'ailleurs, il s'agit bien de recevoir des coups quand on ne nous laisse que l'occasion d'en donner !... Allons, tu n'y entends rien.—Mes amis, continua-t-il en s'adressant à tous, la partie est bonne, je pense. Ce soir, les Anglais sont dans la joie ; ils pensent qu'ils ont assez pillé, assez brûlé, assez frappé de femmes et de vieillards pour que personne

ne soit tenté de remettre le pied sur ce sol ruiné ; ils ont bu et se sont couchés ivres et las... La nuit est à nous, tâchons d'en user mieux que l'autre soir. Allons au presbytère ; si Marie s'y trouve, nous la sauverons, et si elle n'y est pas !... Winslow, Butler, Murray et le lieutenant y sont, et il ne tiendra qu'à vos bras qu'ils y restent jusqu'au jugement dernier.

Ces paroles produisirent un mouvement de satisfaction chez ces hommes, amateurs de l'imprévu, habitués à l'aventure et aux tentatives audacieuses. Dans ces guerres de coups de main, où les forces fractionnées des belligérants devaient opérer sur de vastes espaces, la valeur et l'intrépidité se plaisaient, comme au temps de la chevalerie, dans les combats corps à corps, et dans ces entreprises de maraudeurs.

— Pour toi, P'tit-Toine, ajouta Jacques, comme je sais que tu cries dans les moments critiques, et comme je doute de ton courage, je te conseille de te rendre de suite à nos canots, avec ce chien qui pourrait aussi nous compromettre, et tu les prépareras à un départ précipité.

— Merci ; si la mission n'est pas absolument nécessaire, je n'en veux pas, notre capitaine. Tu oublies que j'étais avec ceux qui t'ont délivré, hier soir, pour ne songer qu'à ma bévue de l'autre jour qui a failli te coûter la vie. Mais si j'ai contribué à te faire saisir, j'ai aussi contribué à te délivrer : il y a une preuve de courage contre une preuve de poltronnerie. D'ailleurs, je n'ai pas crié, hier, quand une balle m'a fait ce vilain acroc dans le fond de mon feutre...

— C'est vrai, mon petit frère, je te demande pardon : la bravoure doit exister dans un sang où il y a tant de générosité ; il te fallait seulement une occasion de la montrer. Et bien ! en voici encore une ; viens avec nous, je compte beaucoup sur toi. Mais avant, attache-moi ce pauvre Farfadet à un arbre, car il pourrait nuire à notre expédition.

Jacques instruisit Wagontaga en peu de mots de son nouveau projet.

— Oh ! oh ! fit le Micmac en frémissant, voilà qui est digne de véritables guerriers !... Nous rapporterons autre chose que de la laine... nous ne mangerons pas que de la chair de moutons, comme des loups !... nous ne boirons pas que du sang de bêtes !

Deux hommes seulement avaient des fusils avec eux. Dans cette nuit obscure, et pour le but que la troupe se proposait d'abord, on n'avait pas cru devoir s'embarrasser de ces armes. Wagontaga en portait un ; Jacques le fit partir en avant avec un autre sauvage, pour éclairer la marche. Et lui-même se mit à leur suite

avec ses autres compagnons, qui n'étaient armés que de coutelas et de tomahawks. Tous disparurent bientôt dans les ténèbres, s'acheminant dans ce sentier détourné qu'avaient suivi George et Marie, après leur rencontre au cimetière.

## XXV

Pendant que notre héros s'avance sur le chemin de nouveaux combats et d'autres aventures, je vais dire par quelle suite de coïncidences merveilleuses il se retrouve vivant, sur ces mêmes lieux où il aurait dû infailliblement périr. Car, malgré que les Anglais eûssent fait leur possible pour le faire disparaître de la scène du monde, c'est bien notre Jacques et non pas son ombre que nous venons de voir et d'entendre.

On se rappelle qu'Antoine, après sa visite à la maison de son père, en repartit le même soir pour aller à la recherche de son frère, et s'assurer s'il n'était pas resté blessé ou mort quelque part près de l'endroit où Jacques avait été arrêté. Il connaissait alors le sort réservé à celui-ci, le lieu et l'heure de son exécution. Toutes ses recherches furent vaines ; il ne retrouva nulle part les vestiges de son aîné, mais il fit la rencontre de deux jeunes compatriotes, qui, après s'être échappés d'un convoi de captifs, effrayés de leur solitude et ne pouvant supporter l'absence de leurs parents, revenaient se livrer de nouveau aux autorités. Ces malheureux lui apprirent qu'ils avaient vu son frère en compagnie d'un sauvage, et que tous deux faisaient route vers le cap Porc-épic. Sans leur raconter le but de son voyage, André leur avait dit qu'il traversait du côté des Français pour revenir prochainement, et il leur avait offert de les prendre dans son embarcation, s'ils voulaient s'échapper.

Antoine profita de ces indications et alla attendre le retour de son frère au pied du cap Porc-épic.

Ce fut le 9, à l'aube, qu'il le vit reparaître, toujours avec le Micmac, mais suivi, de plus, par les neuf étrangers dont nous venons de faire la connaissance. Ils occupaient tous ensemble deux canots d'écorce.

Il paraît que Wagontaga était parvenu à faire comprendre à André, après la rencontre des Anglais, qu'il allait chercher un secours assez puissant pour délivrer Jacques et tous les Acadiens ; c'est au moins ce que crut entendre André. Mais le sauvage

n'avait trouvé que ces quelques compagnons d'armes ; les autres s'étaient dispersés pour faire des provisions. Comme il était impossible d'attendre ceux-là, le chef indien était reparti de suite, avec cette poignée de dévoués, laissant l'ordre aux autres de se tenir prêts aux premier avis.

En les revoyant, P'tit-Toine leur fit le récit des malheurs de leur pays, de la captivité de Jacques, et il leur annonça qu'il devait être exécuté le soir même.

Ils partirent sans hésiter, résolus à tout tenter pour arracher leur commandant à la mort. Mais il leur fallut faire tant de détours, user de précautions si nombreuses pour éviter la rencontre des troupes qui fouillaient sans cesse les bois et les chemins, qu'ils n'arrivèrent à la ferme de la mère Trahan qu'au moment où l'ordre de la fusillade allait être donné. Et sans l'instant de trouble et de retard que vint y apporter l'apparition de la fiancée, ils n'auraient trouvé qu'un cadavre.

Pauvre Marie ! elle ignorait que sa démarche était toute providentielle, et qu'en allant s'immoler avec son fiancé, elle lui apportait la vie et la liberté dans son amour dévoué...

Profitant du bruit, du désordre et de l'émotion qui accompagnèrent le départ du lieutenant, quand les soldats arrachèrent la jeune fille de la poitrine du condamné, les libérateurs avaient pu s'approcher impunément derrière le bocage, et se glisser ensuite jusque sur les talons des Anglais. Au moment opportun, ils culbutèrent les portes-flambeaux, puis les exécuteurs, et leur arrachèrent des mains leur victime, avant même qu'ils pûssent voir contre qui se défendre. Se trouvant jetés soudainement dans une obscurité complète, et plusieurs des soldats dans leur trouble ayant déchargé leurs fusils, aucun d'eux ne put se rendre compte ni du nombre de leurs assaillants ni du point de l'attaque : la plupart crurent cependant qu'elle leur venait du côté du village, et sans s'arrêter à penser que cette supposition n'avait pas de sens, ils s'échappèrent vers le presbytère par les champs et la grève.

Les détonations firent croire au loin qu'on venait de faire la décharge fatale : la mère Trahan et ses enfants, tout occupés de leur maîtresse qu'on leur apportait à moitié morte, ne firent attention à rien autre chose ; George, en revenant sur ses pas, crut que ses soldats étaient allés jeter le cadavre à la rivière, selon que le voulait la sentence ; et Marie trouvant, le matin, du sang près du banc rouge, et sur le sentier qui menait à la Gaspéreau, l'avait recueilli, pensant que c'était celui de son fiancé... C'était plus probablement celui de quelque soldat qui l'avait répandu sur son

passage. Les autorités, les soldats et George, plus tard, furent donc les seuls qui surent ce qui s'était passé à la ferme de la veuve, et comme aucun n'avait intérêt à le faire connaître à la population, Jacques resta bien mort pour tout le monde.

C'est ainsi qu'une puissance surnaturelle et cachée se joue souvent de tout le monde, et voile des mystères profonds et quelquefois étranges sous des réalités cruelles. Marie s'en allant en exil, emportant sur son cœur le sang de quelque monstre imbibé religieusement dans un suaire blanc, est une illusion pénible à constater. Cependant, cette illusion fut douce pour elle ; elle la consola : ce suaire reçut ses larmes d'amour ; il fut un culte pour cette adoration terrestre dont le cœur ne peut supporter la privation absolue sans se briser ; il la fit vivre. La mamelle qui s'est peu à peu gonflée pour nourrir un enfant qui meurt doit s'épancher graduellement par une économie bienfaisante de la nature : ainsi le cœur.....

## XXVI

Le presbytère de Grand-Pré occupait l'angle formé par la rue principale du village et la place de l'église. La petite troupe de Jacques y arriva en longeant la clôture mitoyenne du domaine curial et s'introduisit dans une grange qui, placée en arrière de la maison, touchait par un côté à la place publique. Vis-à-vis de la porte par laquelle ils étaient entrés s'en trouvait une autre qui communiquait avec une petite cour privée et le jardin : de celle-ci l'œil pouvait facilement observer ce qui se passait dans l'intérieur de l'habitation, car les fenêtres nombreuses et peu élevées donnaient accès à presque toutes les principales pièces, et la grange n'en était pas éloignée de plus de dix pas.

Dans ce moment, une partie des officiers du corps d'occupation, au nombre de vingt-cinq à trente, se trouvaient réunis autour d'une table qui touchait aux deux extrémités de la salle à manger. Comme plusieurs devaient partir le lendemain matin pour accompagner les proscrits dans les colonies anglaises, ils fraternisaient au moment du départ ; et puis, comme l'avait deviné Jacques, ils fêtaient ensemble l'*heureux résultat* de leur entreprise, ils couronnaient la tâche accomplie...

Le banquet durait depuis longtemps, la série des services était épuisée ; les *waiters* assis sur deux lignes vers les confins de la

chambre, les mains jointes, le nez au plafond, le cou étranglé dans leurs cravates blanches, attendaient que leurs maîtres eûssent roulé sous la table pour aller les imiter sur un théâtre plus obscur, avec les débris de la fête. Il ne restait plus sur la nappe que des bouteilles au corsage varié, et ces petits plats bienfaisants qui servent d'intermèdes aux nombreuses rasades et aux discours stupides que les buveurs officiels savent trouver en l'honneur de toutes les hiérarchies de la puissance et des causes les plus mauvaises : le fromage de Stilton tirait à sa fin, et le céleri, ce légume prédestiné de l'Angleterre, ce favori du potager, qui créerait une révolution sociale dans les Iles Britanniques s'il cessait de se montrer tous les jours à la table, après les friandises les plus exquises ; le céleri était épuisé, signe évident que le dîner comptait déja un long passé. Le désordre avait succédé à la symétrie ; la désinvolture et le sans gêne remplaçaient la tenue compassée d'une société anglaise formée d'hommes de grades différents et de connaissance récente : on avançait les coudes sur la table, on se prenait par la taille pour se faire des confidences à tue-tête, on jetait les bouteilles sur le côté quand elles étaient vides, sans égard pour la célébrité de leurs blasons. On avait bu au bonheur du roi, à celui de la famille royale, au royaume-uni, à la Nouvelle-Angleterre et à chacune des provinces britanniques en particulier ; à la *galante* armée de terre, à la *galante* marine, à l'héroïque milice coloniale et à son commandant Winslow, qui contribuaient si puissamment à l'œuvre importante qu'on allait bientôt terminer ; et l'on était loin d'avoir épuisé la liste des santés : quelqu'un venait de proposer celle de Lawrence, Boscawen et Moystyn, noble trinité qui avait décrété d'abord la perte des Acadiens, quand Jacques, après avoir jeté un regard attentif autour de la maison, fit quelques pas dans la cour avec P'tit-Toine et lui dit à l'oreille :

— Tu le vois, personne ici pour nous arrêter... les sentinelles sont sur le devant... Ouvre la barrière du jardin, prends par l'allée des lilas qui touche au pignon de la maison, et vas t'assurer du nombre des sentinelles et de leurs mouvements ; en revenant, arrête-toi dans toutes les croisées de ce côté-là, et regarde bien dans tous les appartements pour t'assurer s'il ne s'y trouve ni prisonniers ni soldats ; s'il le faut, grimpe dans les croisées pour mieux voir ; le feuillée qui y forme des rideaux épais ne peut permettre que tu sois vu... Vas, je te donne dix longues minutes pour tout examiner ; tu vois que j'ai confiance en ton habileté et dans ton courage, maintenant !

— Merci, mon Jacques.

P'tit-Toine, là-dessus, s'éloigna d'un pas félin, et Jacques vint

passer lui-même sous les ouvertures qui faisaient face à la grange ; il se fixa un instant devant chacune d'elles, plongeant avidement l'œil à l'intérieur, dans tous les sens. Les portes des chambres étaient peu nombreuses et pour la plupart entr'ouvertes, de sorte que la lumière qui venait du passage ou des pièces principales les éclairait suffisamment pour permettre d'y découvrir tout ce qu'elles renfermaient.

Après avoir rempli minutieusement son importante mission, P'tit-Toine rejoignit son chef devant une des fenêtres du réfectoire.

— Eh bien ! lui dit Jacques à voix basse, as-tu tout vu ?...

— Oui, tout ce que j'ai pu.

— Combien de sentinelles ?

— Deux seulement, devant les portes, fatiguées et sans soupçons, et qui semblent s'ennuyer beaucoup de se voir tomber tant d'eau sur le dos quand il coule tant de vin dans le ventre de ces messieurs qu'elles gardent : elles se promènent pour s'empêcher de dormir et on les aperçoit facilement quand elles passent vis-à-vis les châssis.

— Très bien, et ailleurs ?

— Personne dehors. Dans la maison, je n'ai vu que les deux cuisiniers, avec un compagnon et deux femmes ; ils s'occupent joyeusement à démolir les pâtés et les dindes farcis qu'ils ont édifiés et qui leur sont revenus intacts ; puis, ils achèvent de vider quelques bouteilles restées là pour la sauce. Les goinfres ! ils me donnaient appétit.... et j'avais déjà l'idée d'entrer.

— Nous allons leur rogner le dessert, et nuire quelque peu à leur digestion.

— Dînerons-nous aussi, Jacques ?

— Peut-être, si nous ne brûlons pas trop les plats en les réchaufant. Cependant, ne compte pas sur le dîner ; je te recommande le jeûne, Antoine. Est-ce tout ce que tu as observé ?... pas de soldats, pas de prisonniers, nulle part ?...

— Personne.

— Tant mieux ! murmura Jacques, avec un tressaillement violent. Allons, ni ton père, ni Marie ne se trouvent ici... ils ne les auraient pas mis à la cave, non plus au grenier...

En achevant ces mots, il s'approcha plus près des carreaux pour compter les convives, reconnaître quelles places occupaient les principaux personnages, et s'assurer du degré d'ivresse qu'ils avaient atteint.

La salle était oblongue ; elle avait trois ouvertures sur la cour où se trouvait Jacques, et deux sur la place publique ; deux portes, à l'intérieur, la mettaient en relation avec les autres appartemens

La première introduisait aux chambres à coucher, toutes situées sur l'arrière de la maison, par un couloir étroit qui n'aboutissait pas au-delà ; la seconde ouvrait sur un petit vestibule où se trouvait l'entrée principale du presbytère, et une autre porte qui donnait accès à la véritable salle à manger ; cette dernière pièce ne communiquait qu'avec la cuisine. C'était là les seules issues par lesquelles pouvaient s'échapper les officiers anglais.

Un coup d'œil jeté autour de la table suffit à Jacques pour compléter ses observations et lui permettre de combiner ses plans d'attaque. L'ivresse existait et se manifestait chez tous à des degrés divers, par des symptômes caractéristiques.

Une nuance imperceptible distinguait Murray de Butler. Celui-ci n'avait plus qu'une faible lueur de raison ; Murray touchait aux confins de la sienne ; il était arrivé à ce point où les gens d'esprit n'en ont plus, et où ceux qui n'en ont jamais eu croient le plus en avoir ; c'est le moment où, dans les pays constitutionnels, on fait des discours officiels, parce que, alors, personne n'est en état ou obligé de s'en souvenir, et qu'il reste toujours à l'orateur la faculté de nier les sottises qu'il a dites, en voulant pallier celles qu'il a faites. Butler ne pouvait plus même lever dignement son verre pour boire à la santé de quelques îles, des Indes Orientales, qui n'avaient pas encore eu les honneurs d'un toast.

Quant à George, il était le seul qui parut possèder l'usage de toute ses facultés ; il se tenait froid, taciturne sur son siége, tantôt rêveur, tantôt bouillant d'impatience au milieu de ces brutes en goguette et de leurs propos décousus, grossiers et révoltants. Une seule chose pouvait tempérer l'ennui que lui donnait les discours échevelés qu'on lui imposait : c'était les scènes bouffonnes et les caricatures que présentait cet ensemble de visages et de caractères lancés dans le champ de la folie la plus expansive et du délire de l'ivresse. C'était quelque chose de singulier à voir que ce rire convulsif amené violemment, par le vin, sur ces figures qui n'avaient laissé voir depuis quelques jours que les traits de la haine, de la colère et de la cruauté. Il était facile, à travers un simple vitrail, de saisir les saillies et de suivre les homélies quand elles étaient lucides. Jacques ne comprenait pas un mot anglais, mais P'tit-Toine, qui l'avait appris dans la compagnie de son oncle LeBlanc et du lieutenant George, pouvait traduire assez facilement à son voisin ce qu'il saisissait.

Dans ce moment, il entendit un cri général :

— Silence ! silence ! disaient les voix : un toast !... encore un toast !... commandant Murray !... vive notre commandant Murray !

En même temps, tous les visages se tournèrent du côté du capitaine, qui fit aussitôt un effort énergique pour se hisser sur ses deux jambes, en s'aidant des bras de son fauteuil. Mais ses forces n'étaient plus à la hauteur de son courage; il chercha vainement a trouver son centre de gravité, malgré qu'on lui cria de toute part :

— Bravo, capitaine ! vous avez un grand cœur, vous y arriverez.

— Pas encore, mes amis, pas encore ;... je crois que j'ai les jambes plus grandes... il me semble qu'elles ont poussé pendant le dîner et qu'elles poussent encore... je ne pourrai jamais arriver à me planter dessus !... Ou bien ce vilain plancher de curé s'enfonce.... oui, il s'enfonce...

Il allait saisir son verre, en balbutiant ces dernières paroles, mais aussitôt que sa main laissa son siége, il s'écroula comme une tour minée, avec un long gémissement.

— Nous ne permettrons pas que vous succombiez ainsi sur le champ du combat, au moment d'une charge générale ! Commandant, nous vous soutiendrons jusqu'à notre dernier soupir !... ou nous tomberons tous sous vous.

— C'est bien ! je reconnais là mes braves compagnons d'armes, le sang anglo-saxon : c'est ainsi que nous aimons à succomber !

— Et si vous ne pouvez pas boire votre verre, eh bien ! nous le boirons !

— Non, je ne permettrai pas qu'on me ravisse cette gloire ; je veux le boire, et je le boirai !—Allons, à moi, mes braves !

Deux sous-officiers, des plus dispos, saisirent alors le capitaine sous les bras, et, après l'avoir élevé à sa hauteur, le soutinrent debout.

— Messieurs, dit alors le commandant de Passequid, sur un ton connu des orateurs populaires, je n'ai pas l'habitude de faire des discours ; mais j'ai du cœur, je laisserai parler mon cœur.

— C'est vrai ; écoutez, écoutez ! crièrent les convives.

—Messieurs, nous avions oublié le but principal de cette réunion ; nous nous sommes laissé emporter par notre admiration pour les gloires de notre patrie et les grandes choses qui ont été accomplies dans cet empire sur lequel le soleil ne se couche pas !...

— Et sur lequel nous allons tous nous coucher glorieusement ! cria quelqu'un qui glissait sous la table.

— Ecoutez ! écoutez ! N'interrompez pas l'éloquent orateur ! vociférèrent plusieurs voix.

— Nous avons oublié, continua Murray, de boire à la grande œuvre que nous chômons ce soir !

— Bravo ! bravo ! vive notre commandant ! C'est à vous qu'en revient tout l'honneur !

— Il faut boire à ce grand succès obtenu sur la France ; cette terre est enfin toute à nous ; nous l'avons purgée de cette race enragée de Gaulois !

— De mangeurs de grenouilles ! fit un gros joufflu, en sortant une bouche pleine d'écume d'un gobelet où il tempérait, dans la liqueur assoupissante des bords de la Tamise, la vivacité intellectuelle que produisait en lui les vins du continent.

— Cette terre, poursuivit Murray, n'entendra plus articuler un seul mot français, ne sentira plus l'haleine empoisonnée d'une seule poitrine ennemie. Ils étaient jadis quinze mille, ici ; demain, on ne pourra plus en trouver un seul ; et si ces bois perfides en recélaient encore quelques-uns dans leur sein, ils les verraient pourrir avec les feuilles de l'automne.

— Très-beau ! très-beau !

— Quant à ceux qui s'en vont sur nos vaisseaux, nous allons si bien les noyer dans le sein de notre puissante race, que leurs enfants ignoreront leur origine et s'uniront avec les nôtres pour détester le sang de leurs pères ; et le monde n'entendra jamais parler d'eux !...

— Que par l'histoire, qui vous maudira !— dit une voix indignée, qui n'était autre que celle de George.

— Ah ! ah ! ah ! éclatèrent ensemble tous les convives, égayés par une interruption qui leur paraissait ridicule.

— Qui connaît ce troupeau de paysans, dans le monde ? qui songera à eux quand le continent tout entier sera notre glorieuse conquête ? répondit une voix à celle de George.

— Vos propres documents révéleront votre crime, et vos descendants en les relisant rougiront de vous !...

— Ah ! ah ! ah ! nos documents !... nous les déchirerons, monsieur Gordon, s'ils doivent donner du malaise aux enfants timides et trop sensibles que vous vous proposez de mettre au jour !...

Un bruit épouvantable d'applaudissements, de cris, de bouteilles heurtées, accueillit cette phrase, après lequel Murray reprit :

— Buvons donc à nos futurs compatriotes : que leur voyage soit heureux et assez long pour qu'ils ne soient jamais tentés de revenir dans ces lieux ; et comme nous en avons vidé cette terre, il faut ainsi vider pour eux nos verres jusqu'au fond.

— Oui, vidons les verres jusqu'aux fond, et les bouteilles aussi !...

A cette exclamation, les deux files d'échansons s'ébranlèrent pour venir remplir la mesure qu'on allait offrir comme une liba-

tion à l'honneur de l'iniquité. George brisa son verre à ses pieds quand un des valets s'approcha pour le servir.

— Mais amis, au bon voyage du peuple acadien ! s'écria Murray. Tous répondirent :

— Hip, hip, hourrah ! hip, hip hourrah ! hip, hip, hourrah !

Le commandant se laissa choir sur sa chaise après cet effort suprême, et dit à ses voisins, pendant que le vide achevait de se faire partout dans le cristal de Hollande :

— Eh bien ! qui va répondre à ce toast ?

— Gordon ! Gordon ! s'écrièrent quelques voix, auxquelles toutes les autres se joignirent ; il n'a presque pas bu, et il n'a encore rien dit que quelques bêtises : il lui convient de parler. Gordon ! Gordon !....

— Allons, debout, lieutenant !

— Montez à la tribune aux harangues !

— Faites-nous un éloge en trois points de vos amis les Acadiens, avec un exorde et une péroraison touchante !...

Ces phrases partirent ensemble comme des traits, de divers points de la table.

— Scélérats !... murmura George en se levant brusquement et en faisant un pas vers la porte.

— Arrêtez-le ! arrêtez-le ! hurla-t-on de toute part ; il nous faut un discours ! Gordon, un discours, un discours !

En même temps, plusieurs s'attachèrent aux habits du lieutenant pour le retenir ; mais il se retourna, et d'un geste violent du bras qu'il décrivit en saisissant son épée, il fit si bien rebrousser chemin à toutes les mains que pas une n'osa revenir à la charge ; puis, en lançant à ces visages ébahis un regard de mépris, il s'écria :

— Voilà quatre heures de honte et de dégoût que vous m'imposez, et vous voulez maintenant me condamner à vous parler !... Oh ! si vous étiez encore en état d'apprécier la valeur d'une parole, je vous ferais volontiers comprendre tout ce que vous m'inspirez de répulsion !... Si vous ne veniez pas d'accomplir assez de lâchetés, et d'infamies pour vous rendre incapables de sentir le châtiment que devrait vous infliger l'appréciation de vos œuvres, oui, je parlerais !... et je voudrais rejeter à vos ignobles visages l'opprobre dont vous avez, aujourd'hui, chargé ma vie et le nom de l'Angleterre !...

— Sur laquelle le soleil ne se couche pas... ah ! ah ! ah ! grommela celui qui gisait à demi sous la table et dont la tête apparut un instant, en soulevant le bord de la nappe.

—Ecoutez ! écoutez ! firent quelques-uns, l'orateur s'inspire !

— Oui, ripostèrent quelques autres, il s'inspire de l'eau de la Gaspéreau, il en a trop bu. C'est comme une indigestion ce qu'il dit là.

— Non, il est pris d'une révolution de buccoliques renforcées...

— Bel Adoris, si vous ne pouvez pas faire un discours, chantez-nous une élégie sur les charmes de votre bergère envolée...

— Redites-nous son goût pour les *chaumières gothiques* et les *dentelles de Valence...*

— Répétez-nous les accents plaintifs et enchanteurs qu'elle aimait à faire entendre *à l'ombre des arbres du cimetière...*

— Célébrez sa constance éternelle, et racontez-nous ses transports quand elle enlaçait le cou de son pastoureaux... à son arrivée *d'un long voyage...* ah ! ah ! ah !

George frémit de rage sous la morsure de ces traits railleurs et impertinents qui lui arrivaient de toute part, accompagnés de ricanements féroces ; il était devenu l'amusement de ces brutes qu'il avait toujours méprisées, il était le dernier jouet réservé à cette gaieté délirante de l'orgie... Il bondit un instant sur le plancher comme un disque d'acier sur une table de marbre ; on aurait dit que la foudre l'électrisait ; puis, culbutant ses voisins qui allèrent rouler avec leurs siéges, il vint se fixer comme un dard, à deux pas de Murray, frissonnant, écumant, brandissant son épée sur la tête du commandant. Mais cédant tout à coup à un sentiment étrange, il abaissa sa main et recula avec mépris :

— Non ! dit-il, je la souillerais !...

Et s'adressant directement au commandant, il ajouta :

— Représentant d'une autorité qui nous déshonore ; digne chef de ces vauriens qui m'insultent devant toi, je te jette, à toi, le mépris que je voue à tous !... J'allais te passer cette épée à travers le corps, mais j'ai pensé que je l'avais reçue pour la tremper dans un sang plus noble que le tien, et aussi pour combattre d'autres ennemis que des femmes, des vieillards et des enfants. Je te la rends !... j'ai trop rougi de la porter dans une pareille société, pour faire le métier de bourreau, et je ne veux pas encore la salir en te frappant !... Pour te châtier dignement, pour imprimer à ton front le sentiment de ta bassesse, il me faudrait avoir la main d'un galérien !—Tiens !...

Et en même temps, George arracha ses épaulettes, défit son harnais et lança le tout, à la fois, en pleine poitrine de Murray. L'épée, la sangle, le fourreau, en fauchant l'espace, prirent en écharpe tout ce qu'il y avait sur la table, bouteilles, carafes, verres et bougies, et les éparpillèrent comme une mitraille dans la figure de tout le

monde. Les vins inondèrent les buveurs ; un flacon d'eau-de-vie, encore intact, vint crever sa panse sur la face somnolente de Butler ; la liqueur fine ruissela sur l'ignoble capitaine de la tête aux pieds ; ses habits en burent comme il en avait bu lui-même. En sentant l'ablution mouiller ses lèvres, il entrouvrit sa bouche pour recevoir ce nectar complaisant qu'il croyait venir du ciel, et sa longue moustache toute trempée descendit dedans comme des algues limoneuses dans un bourbier fétide.

Dans ce moment, Jacques tira P'tit-Toine en arrière, et lui dit en retournant à la grange :

— En voilà un qui nous dévance... il a véritablement plus d'honneur et de courage que je ne croyais... Maintenant, à nous la partie !...

Et il rejoignit ses compagnons qui l'attendaient avec impatience.

— Allons, murmura-t-il, le moment est favorable, ils sont à la cuvée ! P'tit-Toine, tu vas conduire Wagontaga et Sakiamistou par l'allée de lilas, à l'endroit où tu as pu mieux observer les sentinelles, et tu reviendras aussitôt. Vous autres, ajouta-t-il en s'adressant aux deux sauvages, suivez le petit camarade, ajustez bien les deux soldats qu'il vous montrera ; en entendant mon signal, abattez-les et courez à la porte qu'ils gardent ; retenez-la fermée si vous pouvez ; et si on la force, repoussez à l'intérieur ceux qui voudraient passer, ou tuez-les sur le seuil. Ne vous occupez pas de ceux qui pourront s'échapper par les fenêtres latérales ; il n'y a que les domestiques qui puissent avoir le pied assez leste pour passer par là, et nous avons mieux à faire qu'à tuer des marmitons!.. Ne poursuivez personne, mais à mon appel, vous viendrez me rejoindre derrière la grange.

Les deux sauvages sortirent avec leur guide.

— Maintenant, poursuivit Jacques ! mettons de suite le feu aux quatre coins de ce bâtiment : entassons ici, au milieu de l'aire, vingt-cinq bottes du foin le plus sec, pour faire un brasier à part. Aussitôt qu'il sera suffisamment enflammé, cinq d'entre nous... vous Dupuy, Foret, Cotard, Bastarache, Doucet, vous irez prendre dans le bûcher que vous voyez là, tout près, chacun un vigoureux rondin, et vous enfoncerez ensemble les cinq fenêtres de la salle à manger ; et, vous plaçant ensuite de côté, pour ne pas être vus, vous recevrez à la brèche, avec vos bâtons, tous ceux qui voudraient s'y montrer, et nous, armés de ces fourches que nous venons de heurter, et qui nous ont été laissées ici tout exprès, nous accomplirons le reste... Il nous faut aussi notre feu de joie !... Mais surtout, n'oubliez pas de laisser courir les fuyards !...

Une partie de ces dispositions étaient exécutées ; le brasier de réserve venait d'être allumé, les hommes allaient sortir, quand quelqu'un vint ouvrir vivement la porte cochère qui servait à communiquer de la place à la cour. Un frisson vint glacer tous ces aventuriers énergiques qui, tenant déjà sous la main leur terrible vengeance, redoutaient tout ce qui pouvait la leur ravir ; ils restèrent cloués comme les statues du silence dans une inquiétude mortelle. Des pas s'avançaient vers eux...il n'y avait qu'un homme... mais P'tit-Toine s'en revenait dans ce moment ; il pouvait le rencontrer, se troubler et tout compromettre.

Jacques, qui avait vu le lieutenant quitter la salle à manger, soupçonna que ce pouvait être lui... En effet, après être sorti de la maison où il ne pouvait songer à passer le reste de la nuit, George venait, sans domestique, seller son cheval pour s'enfuir du côté d'Halifax, où il espérait rejoindre Winslow. Il touchait à la porte de la grange : Jacques, qui s'y trouvait embusqué, dit à voix basse :

— Foret ! Colard ! ici !... le voilà... il passe devant nous... tout près ;... saisissez-le à la gorge et à la bouche, et traînez-le ici ! Pas un mot, pas un bruit !...

Les deux hommes bondirent comme des léopards attaquant un taureau, et dans un tour de main terrassèrent et enlevèrent leur proie.

A la lueur déjà brillante qui se répandait dans la grange, il fut facile à Jacques de reconnaître tout-à-fait son rival.

— Le plus court serait... dit Bastarache, en dégainant son énorme coutelas et en l'élevant sur la poitrine de l'officier, qui gîsait sur le dos.

— Non pas, dit Jacques ; contentez-vous de le lier et de le baillonner si bien, qu'il ne puisse ni remuer ni *geindre* du reste de la soirée.

Il tailla aussitôt de larges lanières de peau dans le bas du manteau de Wagontaga et les fit attacher sur la bouche du prisonnier ; puis, avisant une de ces fortes perches munies de cordes, dont on se sert durant la moisson pour consolider sur les charrettes la charge de gerbes que l'on conduit à l'abri, il dit à ses hommes d'étendre le lieutenant dessus, de l'y fixer étroitement depuis les pieds jusqu'à la tête, avec l'attache : cela fait, il ordonna de le traîner à l'autre extrémité de la grange, près de la porte voisine du champ, et il fit jeter quelques brassées de paille sur lui, pour le cacher ; puis, revenant du côté de la cour, il dit, en s'armant lui-même d'une fourche :

— A l'œuvre, maintenant !

Aussitôt les dix compagnons se séparèrent ; cinq sortirent, et Jacques avec les autres attendit que la flamme enveloppât complètement l'amas de foin, pour donner son signal.

## XXV

Les convives n'étaient pas remis de l'émotion que venait de leur causer la sortie du lieutenant. Son terrible coup d'épée avait chassé comme une baguette magique la verve bachique, avec ses fantaisies et ses délires. La fête avait un aspect déplorable.

Cependant, ceux qui tenaient encore, les plus vigoureux, les plus aguerris et les plus jeunes, ne purent consentir à se séparer avec des figures aussi lugubres ; il se mirent donc à resserrer leurs rangs, passant sur le corps des invalides, ralliant au milieu d'eux les bouteilles qu'avait épargnées l'épée de George. Puis, le gros joufflu, ce blond et spirituel buveur de *porter*, se pâmant dans sa chaise, appela l'attention générale, et dit sur un ton de fausset et d'une voix qui mitonnait dans sa graisse :

— Messieurs, après avoir conjuré cette peste de papistes, il est convenable que nous buvions à leurs amis, le diable et le pape !... Ah ! ah ! ah !

— Ah ! ah ! ah !... répétèrent tous les autres ;—et ce rire, ramené soudainement au banquet par cette grossière saillie, menaçait d'être inextinguible, quand deux détonnations firent frémir les vitres et trembler tout ce qu'il y avait de verrerie sur la table.

Jacques venait de donner son signal.

Au même instant, les châssis volèrent en pièces et vinrent couvrir de leurs débris la table et les hôtes stupéfiés ; et aussitôt après, cinq masses flamboyantes franchissent les fenêtres, se heurtent aux cloisons, bondissent sur les têtes, et roulent dans tous les sens, répandant partout dans leur course une pluie de feu ; puis, après cette première éruption, une autre, puis une troisième. On aurait dit un volcan débordant de tous côtés ; il semblait que la maison allait s'emplir de feu, qu'on voulait en faire une fournaise.

Une gerbe brûlante, dirigée vers Butler, s'abattit sur sa figure : le capitaine, depuis le départ de George, était resté la tête béatement renversée sur le dos de son fauteuil, la bouche entrebaillée vers le ciel, sommeillant dans les vapeurs d'eau-de-vie qui montaient de ses vêtements trempés. La liqueur essentielle, au

contact du feu, s'allume subitement, et de petites flammes bleuâtres, agiles et caressantes comme des vipères, se mettent à courir autour des bras et des jambes, le long de la poitrine du capitaine ; elles s'enfoncent dans son cou, se jouent dans ses moustaches et ses cheveux crépus ; elles s'agitent et frissonnent en serpentant sur cette figure appétissante, comme dans un accès de joie. Oh ! c'était horrible à voir, cet homme flamboyant sur son séant, au milieu d'un festin comme une effigie dérisoire ! Ses voisins s'éloignèrent de lui avec horreur ; le toucher, assayer de le sauver, c'eût été vouloir partager son supplice, et personne n'y tenait.

Et l'avalanche incendiaire continuait toujours.

Comme Butler, Murray avait vu un des terribles projectiles s'abattre sur lui et donner à son abdomen une accolade infernale.

Rien ne peut peindre l'effet que produisit cette attaque si soudaine et si étrange sur ces hommes, pour la plupart endormis dans l'ivresse. Les uns crurent qu'ils avaient assisté au repas de Balthazar et qu'ils s'éveillaient à l'heure des vengeances divines ; les autres, qu'ils venaient d'opérer leur dessente aux enfers et qu'ils commençaient les supplices d'une éternité bien méritées. Tous étaient frappés d'épouvante. Ne pouvant mettre la tête aux fenêtres, aveuglés par le feu qui leur pleuvait dans les yeux, ils ne songèrent à autre chose qu'à se soustraire à l'incendie. La flamme s'attachait à leurs habits, à leurs cheveux ; elle courait dans les rideaux des fenêtres et dans le linge de table ; elle allait entammer les boiseries. La fumée et la chaleur les étouffaient déjà ; comment auraient-ils pu deviner qui leur infligeait ce châtiment ?

Cependant, l'émotion de la surprise, la vue du danger, et l'aiguillon tout puissant du feu qui les dardait dans tous leurs sens, les eurent bientôt dégrisés ; et sauf ceux qui, comme Butler, avaient atteint l'inanition complète, tous retrouvèrent bientôt leur énergie et s'élancèrent du côté de la porte. Ils la croyaient encore libre parce qu'elle n'avait pas été brisée. Mais les deux sauvages s'y étaient cramponnés et la tenaient clouée sur ses gonds. Dans leur frayeur les fuyards vinrent s'entasser dessus et la claquemurer si bien devant eux qu'il leur fut impossible de l'ouvrir ni de l'enfoncer. Ils tentèrent alors de s'échapper par la petite pièce qui conduisait à la cuisine et dont la porte touchait à celle de l'entrée : elle était fermée, et l'encombrement les empêcha encore de la forcer. Les cuisiniers, craignant d'être interrompus dans leur repas clandestin ou d'être obligés de le partager avec les autres domestiques, avaient poussé le pêne de la serrure et s'étaient enfuis sans songer à le retirer. Resserré dans l'étroit passage, leurs maîtres perdirent un temps précieux à se bousculer, à se terrasser, à s'écraser au milieu

de toutes les horreurs du désespoir, et l'incendie leur arrivait dans les reins, cette fois, puissant, irrésistible !...

Tout à coup, Butler, que les tortures de l'agonie avaient enfin tiré de son état de mort factice pour lui rendre la conscience et la sensation d'une réalité épouvantable avant sa mort réelle, ayant réussi à se lever du milieu des flammes, vint se précipiter parmi ses compagnons éperdus. Sa chair pétillait dans une enveloppe ardente ; il traînait derrière lui un courant de feu ; il semblait s'être échappé des abimes éternels !

A son aspect, le groupe tumultueux se sépara d'horreur et laissa la voie libre devant lui, jusqu'à cette dernière porte qu'on avait tenté en vain de dégager : alors, un des plus hardis, profitant du vide qui venait de se faire autour d'elle, y appliqua un violent coup de pied ; les panneaux éclatèrent et la foule, refermant tout à coup sa masse, se précipita dans l'ouverture, emportant avec elle les débris du bois et le cadavre de Butler.

Jacques et ses compagnons, entraînés par cette excitation que donne le succès, avaient bientôt épuisé le brasier formé pour allumer l'incendie, et ils plongeaient maintenant leurs fourches en pleines *tasseries*, retirant le foin en lambeaux échevelés du milieu de la flamme qui envahissait la grange, pour venir le lancer dans les fenêtres des chambres à coucher, où quelqu'un pouvait s'être réfugié.

— Allons, s'écria Jacques, c'est assez pour ici ; courons du côté de la cuisine, c'est la seule voie qui leur reste !

En même temps, il franchit la clôture du jardin, suivi maintenant de tous ses hommes, qui n'avaient plus à garder des postes inutiles. Mais dans le même instant, les Anglais, qui venaient de briser l'obstacle qui les avait retenus si longtemps, se précipitèrent dans les fenêtres de la petite salle et de la cuisine, et ils reçurent en face une décharge terrible. Mais ils ne pouvaient plus retourner sur leurs pas ; leur seule chance de salut était devant eux. Poussés les uns par les autres, ils se culbutèrent pêle-mêle sur leurs assaillants, qu'ils entrevirent pour la première fois. Ceux-ci tombèrent dessus avec leurs bâtons, leurs fourches et leurs coutelas, et en laissèrent plusieurs sur le carreau. Un grand nombre, cependant, réussirent à s'échapper ; comme ils sortaient de deux côtés, sur la rue et sur le jardin, et par plusieurs ouvertures, et qu'ils se dispersaient dans tous les sens, il fut impossible à notre petite troupe de les atteindre tous. Le dernier était à peine sorti des fenêtres que de long jets de flammes attirés par le courant des fuyards s'élancèrent comme pour les menacer encore au loin.

Jacques donna le signal de la retraite ; l'alarme devait être portée aux casernes, car les cuisiniers avaient dû s'échapper depuis quelque temps ; l'incendie allait envelopper la maison, la grange et toutes les dépendances ; ses lueurs pouvaient compromettre la retraite de sa troupe ; il renonça donc à poursuivre l'ennemi : d'ailleurs, il était satisfait de son succès ; Butler n'avait pu manquer de périr avec quelques autres ; Murray devait au moins porter de cuisantes brûlures, s'il n'avait pas été tout-à-fait écorché par la flamme ; plusieurs étaient restés gisant dans le jardin ; tous s'en allaient avec des habits rognés, troués, noircis, des chevelures privées de leurs queues, des visages balafrés, dont plusieurs sans barbe et sans sourcils ; enfin, l'état-major se trouvait sans abri, et tous ces officiers superbes allaient être forcés, le lendemain, de présenter à leurs soldats le spectacle de leurs figures piteuses et la honte de s'être fait prendre et enfumer par une poignée d'hommes, à cause de leur inconduite.

Pendant que ceci se passait à la maison, George était toujours resté enfermé dans la grange. Fort heureusement pour lui, la porte près de laquelle il se trouvait n'avait pas été fermée ; il put ainsi respirer librement durant quelque temps. La couche de paille qui le recouvrait était légère et le cachait comme un voile transparent ; il put donc voir l'incendie naître, se développer et l'enceindre rapidement dans ses terribles replis ; et ce n'était pas un moindre supplice d'avoir conservé l'usage de la vue et de l'ouïe, lorsqu'il était privé de la parole et du mouvement. En pensant à celui qui l'avait fait ainsi lier sur un bûcher, il ne se fit pas illusion sur le sort qui lui était réservé ; il l'attendit donc avec horreur.

Vraiment, après ce qu'il venait de faire, le supplice était trop rigoureux, et malgré qu'il se reconnût bien coupable envers Jacques et Marie, il se trouva trop puni. Son âme s'insurgea violemment contre une pareille destinée.

— Ah ! dit-il, il me semblait que j'avais payé un peu de la dette de ma conscience ; et, mon Dieu ! vous savez ce que je voulais faire encore pour réparer mes torts...

Mais il fallait bien accepter les décrets providentiels ; on ne lui donnait pas le temps de les raisonner, ni la faculté de les infirmer. Déjà des tourbillons de flammes commençaient à se frôler autour des grands pans de la bâtisse, à glisser sous le toit, à s'allonger vers son grabat fragile comme des langues avides. A la lueur qui filtrait toujours davantage à travers sa paille, à l'air ardent qu'il respirait, à la fumée qui l'étranglait, il jugea que son

linceuil épouvantable commençait à l'ensevelir. Jacques et ses compagnons, dans leur démarche furibonde, ne faisaient guère attention s'il s'en échappait des étincelles vers le fond de l'aire, quand ils venaient enlever leurs gerbes embrasées : la raffale en semait partout et soufflait ensuite dessus.

Cependant, tant que George entendit les pas des incendiaires, il ne voulut pas se croire condamné ; mais il vint un moment où les pas s'éloignèrent pour ne plus revenir : alors il ne saisit plus au dehors que les clameurs et les râlements de ses compatriotes, et au dedans que les efforts triomphants de l'incendie...

Il était livré aux flammes !

Le bois de la couverture, exfolié par le feu, tomba en tisons légers tout autour de lui ; le vent qui s'échappait de ce foyer haletant chercha partout des issues et se mit à s'engouffrer en rugissant dans la porte, à chasser du côté de George des nuées étincelantes et des faisceaux de dards ardents ; le malheureux sentit la paille s'agiter, se crisper, se roussir sur son visage, puis il entendit un pétillement qui s'étendait comme un cercle sur le plancher, de l'endroit où Jacques avait fait allumer l'amas de foin ; puis il sentit, au frissonnement de la perche sur laquelle il était lié, qu'elle se fendillait, qu'elle éclatait à une de ses extrémités, sous le contact de l'élément terrible... Alors lui vint le vertige de son épouvantable agonie.

Mais dans le même temps, quelques voix se firent entendre près de la porte. C'était Wagontaga qui se plaignait à Jacques de n'avoir trouvé que des chevelures ignobles, que du crin grillé.

— Au moins, disait-il, tu vas me laisser prendre celle de ton lieu tenant, pour faire paire avec celle de son frère.

— Ah ! pour celle-là, mon confrère, tu n'y toucheras pas... d'ailleurs, je crois qu'il est trop tard : vois la flamme dans le haut de la porte.... Mais cela n'y fait rien, dit-il, après une minute d'hésitation ; il faut le sauver, parce qu'il a du cœur, celui-là.

— Le sauver !.... dit en se récriant une autre voix : se brûler pour un Anglais ?...

— Oui, pour un Anglais généreux ; ils sont si rares qu'il faut les ménager...

— Mais c'est impossible !... c'est une fournaise !...

— Eh bien ! j'irai, moi ! s'écria Jacques.

Et en disant ces mots, il s'enfonça dans la masse tourbillonnante de feu et de fumée que vomissait la porte. La flamme, en sentant l'obstacle qui rebroussait vers elle, se replia sur elle-même et voila un instant toute l'ouverture... un instant de silence et d'angoisse

terribles pour les compagnons de l'héroïque Acadien.... Mais ils le revirent aussitôt percer le rideau brûlant, portant dans ses bras son ennemi à demi mort, encore lié sur sa perche. La flamme sembla se retirer avec respect devant lui, et couronner son front de ses sauvages splendeurs.

En franchissant la porte, Jacques courut avec son fardeau se mettre sous le torrent que l'orage faisait descendre du toit, pour éteindre le feu qui s'attachait déjà aux habits du lieutenant. Quant aux siens, ils étaient intacts ; la pluie dont ils étaient imprégnés les avait rendus imcombustibles.

En sentant l'eau ruisseler sur son corps et le contact de l'air pur, George reprit tout-à-fait l'usage de ses sens, pendant que son généreux ennemi tranchait d'un coup de couteau son baillon et ses entraves.

—Vous êtes libre, dit Jacques ! Un Français ne sait pas infliger une mort ignominieuse à un ennemi respectable.

— Merci, monsieur... après ce que nous vous avons fait, me traiter ainsi, c'est de l'héroïsme.

— Si ces gens, répondit Jacques en portant sa main du côté du presbytère, n'avaient pas insulté aux malheurs qu'ils venaient de faire, je ne les aurais pas grillés comme des bêtes féroces.

— Et que vous dois-je maintenant, Jacques Landry ?

— Rien, lieutenant ; je ne vous demande que deux heures de silence.

— Vous les aurez, avec toute une vie de reconnaissance et d'admiration.

En même temps le lieutenant se précipita vers son rival pour presser sa main avec effusion, mais Jacques se hâta de s'éloigner.

Il fit bien ; car un instant après, l'ancien bourg de Grand-Pré et ses environs furent battus en tous sens par la garnison tout entière.

## XXVI.

Le lendemain, vers midi, George était seul avec Winslow, dans un appartement du gouverneur Lawrence, à Halifax. Il lui faisait un récit sincère de ce qui s'était passé la nuit précédente au presbytère de Grand-Pré. Quand il eut fini, le colonel, qui l'avait écouté avec intérêt, lui dit :

— Mon ami, vous avez donné cours à des sentiments généreux que j'apprécie et que je partage... Nous avons accompli une tâche

dont je rougirai toute ma vie, pour mon pays. Mais les lois militaires ont cette inexorable rigueur que, lorsqu'on y est soumis par ses engagements, il faut les subir jusqu'à la cruauté. Notre crime pèse plus sur nos supérieurs ; nous n'avons été que leurs instruments. J'aurais voulu mettre plus d'humanité dans l'exécution des ordres qui m'ont été donnés ; mais Butler, Murray et leurs subalternes m'ont dépassé partout, et le temps de mieux faire m'a été refusé... Je ne vous punirai pas... Vos chefs, qui pourraient exiger votre châtiment, étaient eux-mêmes dans le cas de mériter les arrêts ; d'ailleurs, ils ne peuvent se souvenir de ce qui s'est passé dans cette soirée, mais je vous donnerai un conseil : ne persistez pas à vouloir vous retirer du service sous ces circonstances ; je serais obligé de vous contraindre à y rester par la violence, ou à vous punir comme déserteur ; vous seriez dégradé pour toute votre vie... Je sais qu'il vous est odieux de rester attaché à votre régiment et de séjourner plus longtemps dans cette province ; or voici une frégate qui part pour Boston : je vais vous faire donner une commission de capitaine dans un régiment incomplet qui retourne en garnison dans cette ville avec une mission spéciale pour le gouverneur du Massachusetts... Acceptez-vous ?

*Sous ces circonstances*, un voyage dans la Nouvelle-Angleterre n'était pas antipathique au lieutenant.... il remercia le colonel avec reconnaissance, et partit peu d'heures après pour la métropole de la Nouvelle-Angleterre.

A peu près dans le même temps, Jacques, caché avec sa troupe dans les récifs du cap Fendu, regardait passer, les uns après les autres, les navires qui emportaient bien loin son peuple, le bonheur de toute sa vie et sa fiancée !... Il attendait la nuit pour franchir lui-même la Baie-des-Français et s'acheminer vers un avenir nouveau, sans illusions et sans espoir !... La mer qu'il allait traverser ne portait déjà plus son premier nom... C'est ainsi que le souvenir et le génie malheureux de la France s'en allaient s'effaçant peu à peu de la surface de ce continent, devant la persévérance acharnée de sa puissante rivale.....

.....

Allez ! maintenant, vils instruments d'une politique barbare, allez distribuer sur tous les rivages de l'Amérique cette moisson de la tyrannie, cette semence du malheur ! Allez cacher dans les forêts vierges, sur des grèves sans échos, au milieu de solitudes sans chemins, sur des flots qui coulent vers d'autres hémisphères, ces tristes victimes, vous flattant de l'espoir que leurs voix resteront muettes ; que leurs pas ne retrouveront jamais le chemin de la

patrie ; que leurs récits n'arriveront jamais aux oreilles des peuples civilisés, à des cœurs sensibles ; que Dieu et le monde les laisseront éternellement sans justice, et que vous continuerez, vous, votre règne sans anathèmes et sans châtiments !... Non, tous les enfants de ces mères aux entrailles fécondes ne seront pas étouffés sur la terre de l'exil ; il survivra des cœurs conçus dans ces seins désolés, trempés dans les larmes de la nation, pétris dans le creuset de la souffrance, bercés aux chants de leurs malheurs, aux cris de leurs angoisses, aux tressaillements de leurs poitrines épuisées, pour vous jeter au-delà des âges la clameur vengeresse de l'histoire. Lawrence, Boscawen, Moystyn, Winslow, Murray, allez ! cette clameur, elle tombera sur votre mémoire et descendra jusque sur les ossements de vos tombes menteuses !

N. B.

(FIN DE LA SECONDE PARTIE.)

---

# L'EDUCATION DE L'ENFANCE. [1]

---

L'ÉDUCATION DES ENFANTS PAR LEURS PARENTS N'EST QUE L'APPLICATION D'UNE DES LOIS PRIMORDIALES DE LA NATURE.

Il est étonnant qu'il se soit trouvé des hommes assez hardis pour contester au père et à la mère le droit imprescriptible qu'ils tiennent de la nature même, de donner l'éducation à l'enfant, pour transférer ce droit à l'Etat et en faire l'un de ses attributs. C'est pourtant là une des lois primordiales de la nature. Les peuples infidèles, tombés dans les plus graves erreurs, n'ont jamais méconnu ce droit inaliénable que l'autorité paternelle tient de Dieu lui-même. Ils ont toujours reconnu et proclamé bien haut que le père est le seul souverain de l'enfant, et qu'il en est également le premier précepteur. Pourquoi faut-il donc que cette vérité de premier ordre ait été attaquée et niée par des hommes élevés dans le christianisme, qui la proclame encore bien plus clairement et bien plus haut ?

Non-seulement cette loi importante régit les êtres raisonnables, mais c'est une loi commune à tous les êtres qui jouissent du bienfait de la vie. L'animal privé de la raison, qui n'a d'autre guide que l'instinct, la connaît cette loi de l'éducation des êtres qui lui

1 Nous ne croyons pas pouvoir donner à nos lecteurs une meilleure idée du beau livre que M. le grand-vicaire Laflèche vient de publier, qu'en en reproduisant ici un des chapitres qui nous a été indiqué par l'auteur lui-même.—*Note de la Direction.*

doivent la vie. Le végétal lui-même, n'ayant ni instinct ni sentiment, l'être que l'on trouve aux dernières limites de la vie, ne la méconnaît pas. Il sait, à sa manière, que les fleurs qui se sont épanouies sur ses rameaux, que les fruits qui en sont nés, doivent recevoir de lui, et de lui seul, la nourriture nécessaire à leur développement, les soins, la protection sans lesquels ils ne pourront arriver à une heureuse maturité. Aussi leur donnera-t-il, suivant leurs besoins, une sève abondante et salutaire qui les fera croître ; son feuillage épais les défendra contre la violence de la tempête, les protégera contre la trop grande ardeur des rayons solaires. En un mot, il en prendra soin, il les élèvera à sa manière, jusqu'à ce qu'enfin, arrivés à leur complet développement, ils puissent se suffire à eux-mêmes. Alors ils se détacheront sans efforts de la tige qui les a vus naître, pour aller, à leur tour, prendre racine dans le sol que la Providence leur aura préparé, produire un arbre semblable à celui qui leur a donné la vie, avec tous ses perfectionnements.

Que faudrait-il penser du jardinier qui voudrait se charger de nourrir lui-même les fruits différents qui croissent dans son parterre ; leur donner, sans le ministère des arbres qui les portent, la sève qui convient à chaque espèce ? N'est-il pas évident qu'une semblable idée dénoterait chez lui une aberration de jugement plus que suffisante pour faire douter de l'état sanitaire de son cerveau, et démontrer à l'évidence qu'il n'a pas la première notion de sa mission et de son ministère, puisqu'il ignore cette grande loi de la nature qui prescrit au végétal de nourrir, de protéger le fruit auquel il a donné naissance, jusqu'à ce qu'il puisse se suffire à lui-même ? Le jardinier doit prendre soin des arbres, les grouper convenablement, leur procurer, autant qu'il le pourra, les substances que ces mêmes arbres pourront *seuls* élaborer et transformer en une sève vivifiante avec laquelle ils nourriront leurs fruits. Mais se charger lui-même d'élaborer cette sève, d'entrer en rapport immédiat avec leurs fruits, de la leur distribuer journellement et dans une juste mesure, c'est une folie qui n'est encore jamais passée par la tête d'aucun jardinier !

Non ; la mission et le devoir du jardinier, c'est de protéger l'arbre, de l'arroser ; la mission et le devoir de l'arbre, c'est de nourrir le fruit en lui donnant la forme et l'éclat convenables. Or, le jardinier c'est l'État, l'arbre c'est la famille, le fruit c'est l'enfant.

La même loi d'éducation régit le règne animal. L'être qui a donné la vie en donne aussi les développements. Non-seulement l'animal nourrit ses petits, mais il les élève en leur donnant, à sa manière, l'éducation qui leur convient. Le castor industrieux

apprend à ses petits l'art de construire une loge, en les faisant travailler avec lui ; l'animal carnassier enseignera aux siens toutes les ruses et les détours par lesquels ils réussiront à saisir leur proie. C'est même dans cet ordre d'idées que le prophète Ezéchiel prend la comparaison dont il se sert pour reprocher à Jérusalem la mauvaise éducation de ses rois : " Pourquoi votre mère, qui est une lionne, s'est-elle reposée parmi les lions, et pourquoi a-t-elle nourri ses petits au milieu des lionceaux ?

" Elle a produit un de ces lionceaux, et il est devenu lion : il s'est instruit à prendre la proie et à dévorer les hommes." Et, un peu plus loin, il continue : " Mais la mère, voyant qu'elle était sans force et que ses espérances étaient ruinées, prit un autre de ses lionceaux et l'établit pour être lion. Il marcha parmi les lions, il devint lion. Il apprit à faire des veuves et à déserter les villes." L'aigle enhardit ses aiglons en les soutenant d'abord de ses puissantes ailes ; il s'efforce de leur apprendre comment ils doivent s'emparer de l'immensité des plaines de l'air, en s'élançant avec eux du haut des cimes escarpées où il a placé le nid dans lequel leurs yeux se sont, pour la première fois, ouverts aux rayons de l'astre du jour.

Ici encore, c'est l'être qui a donné la vie qui est chargé par la nature de la développer et de la perfectionner. Sa tâche n'est accomplie que quand il a formé à son image et à sa ressemblance l'être qui lui doit le jour. Toujours et partout, dans la classe des êtres privés de la raison, le père et la mère sont par instinct les instituteurs nécessaires de leurs petits.

*
* *

### LA LOI D'ÉDUCATION QU'ON OBSERVE DANS LES ÊTRES PRIVÉS DE LA RAISON EST AUSSI CELLE QUI PRÉSIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'HOMME.

Dieu a-t-il donc soumis les développements et le perfectionnement de l'homme à une loi différente ? Non ; c'est encore le même principe qui préside à la formation de l'être raisonnable. Ceux qui lui ont donné le jour n'ont, eux aussi, accompli la tâche providentielle qui leur a été imposée que quand ils lui ont procuré le perfectionnement physique, moral et intellectuel qui en fait un être réellement semblable à eux-mêmes. Ici ce n'est plus un instinct

aveugle qui leur enseigne cette grande vérité ; c'est la noble faculté qui les met à la tête de la création ici-bas, c'est la raison, eclairée des lumières de la révélation, qui leur dit que l'homme ne vit pas seulement d'un pain matériel, mais qu'il lui faut encore le pain de la parole qui réveillera dans son âme la vie de l'intelligence et du cœur. Or, cette vie intellectuelle et morale aussi bien que la vie physique, c'est au *père* et à la *mère* à la donner ; ce n'est même qu'à cette condition qu'ils ont réellement droit à l'honneur et aux priviléges attachés à la paternité.

" Si le père et la mère ont chacun dans la famille une fonction propre, dit le R. P. Félix, la Providence a fait à tous deux une fonction commune, où l'autorité qui caractérise l'un, et ce dévouement qui caractérise l'autre, se rencontrent et s'unissent pour faire le grand œuvre de la famille, ' *élever l'enfant ;* ' l'enfant, troisième personne de cette trinité humaine, procédant du père et de la mère, pour compléter la société domestique et atteindre sa destinée."

Le père, qui est la personnification la plus légitime et la plus parfaite de l'autorité, tient de Dieu lui-même les attributs essentiels à la paternité, dont le premier est la puissance d'enseigner et d'instruire ; c'est en lui un droit inviolable contre lequel aucune usurpation, quelque longue et puissante qu'elle puisse être, ne pourra jamais prescrire. Le père et la mère dans la famille sont les premiers maîtres de l'enfant : c'est sous le rayonnement de leur parole que se produira le premier mouvement de la vie intellectuelle de l'enfant. La parole maternelle d'abord fait briller aux yeux de cette âme, encore plongée dans le plus profond sommeil, une lumière aussi douce que celle de l'aurore qui dissipe au matin les ténèbres de la nuit. Puis la parole paternelle s'unissant à celle de la mère, semblable au soleil qui apparaît sur l'horizon, donne à l'âme de l'enfant la vérité qui l'éclaire, la nourrit et la développe. Et c'est ainsi qu'il reçoit la vie de l'intelligence.

Le second attribut de la paternité, c'est le droit de gouverner. La vérité qui éclaire déjà l'intelligence de l'enfant lui montre le bien, ce qu'il doit aimer et pratiquer ; mais en même temps se présente sur son chemin le mal qu'il doit haïr et repousser. Une voix qui retentit au fond de son âme lui dit qu'il peut choisir entre l'un et l'autre. Faible et sans expérience, que va-t-il faire ? Abandonné à lui-même, ses premiers pas dans la vie morale, comme dans la vie physique, seront accompagnés de chutes nombreuses, si la surveillance maternelle et l'autorité des commandements du père ne sont là pour le soutenir et le défendre contre les sollicitations et les premiers entraînements des mauvais penchants qui ne tardent

pas à faire leur apparition. C'est sous cette surveillance et soutenu par cette autorité que l'enfant débute dans la vie morale ; il apprend peu à peu à faire l'application des principes éternels et immuables qui ont été gravés au fond de son âme, sur lesquels s'appuie son intelligence pour soutenir courageusement les luttes de la vie. En pliant sa volonté sous le joug de l'obéissance, il apprend peu à peu à se commander lui-même. Le commandement fait à l'enfant a donc le double avantage d'éclairer son intelligence, de fortifier son cœur par la crainte du châtiment qui en suivra la violation, et en même temps de développer l'énergie de la volonté par les efforts qu'il lui faut faire pour se soumettre.

Lorsque le père ne peut lui-même continuer, dans tous les détails, l'éducation de l'enfant, et qu'il lui faut avoir recours à un précepteur étranger pour lui venir en aide, non-seulement il conserve le droit imprescriptible de contrôler l'enseignement donné par ce délégué, mais il a le devoir, le plus grand devant Dieu, de le surveiller et de s'assurer qu'il est réellement digne de le remplacer auprès de l'être le plus cher à son cœur. Impuissant à instruire lui-même son enfant, il garde la faculté de lui choisir un maître.

*
* *

### LES DROITS DU PRÊTRE A CONCOURIR A L'ÉDUCATION DE L'ENFANT DÉCOULENT DU MÊME PRINCIPE.

Ce que nous venons de dire des droits et des devoirs du père selon la nature dans l'éducation à donner à l'enfance, s'applique également à la paternité dans l'ordre de la grâce. L'enfant régénéré a reçu au jour de son baptême une nouvelle vie ; il est devenu réellement, par l'effet de ce sacrement, l'enfant de Dieu et de l'Eglise. Le prêtre, qui est le ministre et le représentant visible de cette paternité d'un ordre supérieur, doit aussi concourir, de par le même droit divin, à l'éducation de l'enfant, dans tout ce qui se rattache de près ou de loin à la vie spirituelle et à son développement.

La religion, qui a présidé à la formation de la famille, doit aussi présider à l'éducation de l'enfant et la contrôler.

C'est ce que les livres saints nous enseignent en une multitude de passages; c'est ce que l'Eglise catholique a toujours recom-

mandé et prescrit rigoureusement aux fidèles confiés à ses soins. C'est même un des points les plus importants de la mission des pasteurs : " *Ite, docete:* Allez, enseignez."

Un fait bien remarquable dans nos livres saints nous montre d'une manière claire l'application de ce principe ; il est, en même temps, une figure frappante de l'Eglise dans ses rapports avec l'éducation de l'enfant chrétien : c'est la naissance et l'éducation du législateur des Hébreux avec toutes leurs circonstances merveilleuses.

Qui ne reconnaîtrait dans ce petit enfant exposé à une mort certaine sur les eaux du grand fleuve de l'Egypte, en vertu d'une loi terrible qui le condamnait à la mort même avant sa naissance, qui ne reconnaîtrait le genre humain tout entier, héritier du péché originel, et sous le coup d'une sentence de mort encore plus terrible ? Cette noble princesse, qui se trouve à temps sur les bords du Nil pour sauver des eaux l'enfant qui doit y périr, n'est-elle pas une figure admirable de l'Eglise, qui se tient au bord du fleuve de la vie où passent les générations dans leur marche vers l'éternité, et qui en sauve un si grand nombre en les soustrayant à la condamnation portée contre eux, par la régénération baptismale, et l'adoption qui les rétablit dans tous leurs droits et priviléges d'enfants de Dieu ?

L'Eglise, ainsi devenue mère de l'enfant chrétien, fait venir, comme la fille de Pharaon, sa mère selon la nature, et lui dit : " Reçois cet enfant, nourris-le pour moi, en lui apprenant à connaître, aimer et servir son Dieu." L'enfant devenu grand est de nouveau remis à l'Eglise pour en recevoir une éducation religieuse plus complète ; puis, comme Moïse, confié à des personnes que le prêtre et le père auront trouvées propres et convenables à leur venir en aide pour l'initier aux connaissances humaines dont il aura besoin dans le poste où la Providence l'appelle.

Ce n'est que quand cette grande œuvre de l'éducation aura été parachevée, que l'enfant, arrivé à la taille de l'homme parfait, cessera d'être le sujet de la famille où il a pris naissance. Après avoir reçu le complet développement de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, par les soins et sous le contrôle de son père et de sa mère dirigés par le prêtre, il sera prêt à prendre le rang que la Providence lui a assigné d'avance dans la société.

Voilà bien ce que la raison et la foi, la loi naturelle et la loi divine enseignent et prescrivent sur les droits et les devoirs de la paternité dans l'éducation des enfants.

LE LIBÉRALISME TEND A S'APPROPRIER LE DROIT DES PARENTS DANS L'ÉDUCATION DE L'ENFANT.

Mais qu'en pense le libéralisme moderne ? Quelles sont ses doctrines sur un sujet si grave ? Au nom de la liberté et du progrès, le libéralisme n'hésite pas à déclarer l'incapacité générale des pères à élever leurs enfants et contrôler et surveiller leur instruction. Au nom de la liberté et du progrès, il n'hésite pas à proclamer que c'est là un des attributs de l'omnipotence de l'Etat. Il a l'étrange prétention de mieux entendre que ceux qui en ont reçu de Dieu lui-même la charge, l'art si difficile de bien former l'enfance. Les libéraux trouvent tout naturel que des hommes portés au pouvoir par un événement imprévu ou une ambition heureusement servie par les circonstances, se substituent aux pères et se chargent de donner, au nom de la liberté, un enseignement obligatoire. Ils trouvent parfaitement juste de taxer les pères pour fonder de somptueux établissements d'éducation, salarier grassement des professeurs émérites, auxquels leur conscience de père aussi bien que leur foi de chrétien leur défendent rigoureusement de confier leurs enfants. Au nom de la liberté, ils proclameront la langue officielle de l'Etat ; et ils forceront le père à payer un maître pour apprendre à son enfant la langue de ses oppresseurs, comme en Irlande, en Pologne et à la Nouvelle-Orléans Le libéralisme, lorsqu'il a ses coudées franches, ira même jusqu'à défendre, au nom de la nationalité, d'enseigner à l'enfant la langue maternelle.

Mieux que tout autre, il prétend connaître la vérité qu'il faut admettre et le Dieu qu'il faut adorer. Or, la vérité qu'il faut croire, qui ne la connaît ? *c'est sa pensée, ce sont ses principes avant tout.* Le Dieu qu'il faut adorer, c'est le Dieu des incrédules et, faut-il le dire ? le Dieu des athées ; c'est-à-dire qu'il faut *bannir de ses écoles tout enseignement religieux.* Il a la modeste prétention de former des hommes vertueux, des citoyens honnêtes, sans aucune religion. Malheur aux pères qui ne penseront pas comme lui, lorsqu'il a le pouvoir en main. S'ils refusent de lui sacrifier leurs fils et leurs filles, il saura bien au moins empocher leur argent, et les mettre dans la triste nécessité de condamner leurs enfants à la flétrissure de l'incapacité littéraire et scientifique, et de leur fermer ainsi toute carrière libérale.

A la vérité, dans notre Canada encore si catholique, le libéralisme se trouve un peu plus à la gêne. Nos libéraux savent qu'il

faut user de prudence et attendre des temps plus favorables. Ils se contentent de vanter, pour le quart-d'heure, les avantages et la supériorité des écoles communes, qui sont exclusivement sous le contrôle de l'Etat, dans lesquelles on impose aux pères les maîtres et les livres jugés orthodoxes de par la loi. On les entendra quelquefois dire que l'enseignement du catéchisme et de la religion dans l'école est un temps précieux que l'on fait perdre aux enfants, qui ont tant d'autres choses utiles à apprendre ; mais reculant devant le sentiment encore trop catholique des parents, ils font profession de ne point vouloir leur imposer de force leur système de prédilection.

Voilà ce que rêve le libéralisme, voilà la plus ardente de ses aspirations : arracher l'enseignement de l'enfant à l'autorité paternelle, le soustraire au contrôle de la religion, s'emparer absolument de son éducation par le despotisme de l'Etat, afin de le former à son image et à sa ressemblance. C'est peut-être le point le plus violemment et le plus habilement attaqué de notre temps, et la plus sanglante injure faite à l'autorité des parents.

L. Laflèche, Ptre.

---

# LE DÉMEMBREMENT

# DE LA PAROISSE DE MONTREAL

(SUITE.)

## III

Le démembrement de la paroisse que l'évêque de Montréal se propose de faire est un démembrement canonique, pour les fins religieuses toutes seules ; c'est un acte purement ecclésiastique qu'il veut accomplir ; c'est un acte qui tombe autant sous sa juridiction et qui fait autant partie de ses pouvoirs ordinaires que l'administration des sacrements et la conduite des âmes. Les personnes qui avaient pu conserver quelques doutes sur ce sujet, après avoir pris communication du décret apostolique du 22 décembre 1865 et de la lettre pastorale du 26 avril 1866, ont dû les sentir se dissiper de la manière la plus complète et la plus satisfaisante, en entendant la lecture de la seconde lettre en date du 23 mai dernier. Les explications si franches et si cordiales que donne le premier pasteur du diocèse ont dû assurément dissiper chez ces personnes des doutes, des pensées, des soupçons, des erreurs qui, nous le savons, affligeaient profondément leur religion et les sentiments de respect et d'affection qu'elles portent à leur évêque.

" Nous nous empressons, dit Monseigneur, d'élever de nouveau la voix à ce sujet, pour vous donner certaines explications qui, nous l'espérons, suffiront pour... vous faire encore mieux comprendre

que notre intention positive, qui, d'ailleurs, est celle du Souverain-Pontife, est uniquement de faire des paroisses canoniques."

Voilà assurément des paroles qui n'ont pas besoin de commentaires. Ainsi donc, le projet de démembrement ne touche pas à la paroisse civile de Notre-Dame ; cette paroisse civile continuera d'exister dans ses limites actuelles, avec ses droits, ses priviléges et ses attributions que nous connaissons tous. L'acte que l'évêque va accomplir étant un acte purement ecclésiastique, cet acte n'est rien aux yeux du pouvoir civil ; c'est comme s'il n'était pas. Par conséquent, il ne peut pas affecter les priviléges conférés à la paroisse par la loi civile ; il ne peut les affecter en aucune manière, ni pour les abolir, les modifier ou les amoindrir, ni pour les étendre : pas plus qu'un acte du parlement, ou un décret de la cour ne pourrait ôter à un prêtre le droit d'administrer les sacrements. Car la loi civile et la loi religieuse émanent de deux puissances distinctes, dont chacune est indépendante de l'autre dans son cercle d'action. La paroisse de Montréal restera donc aux yeux du civil, et quant à tous les effets civils, la même qu'aujourd'hui. Voilà une seconde idée qui découle du décret apostolique et des deux lettres pastorales de l'évêque de Montréal ; nous souhaitons que nos lecteurs la conservent présente à l'esprit dans la série de réflexions que nous allons leur offrir.

Représentons-nous, pour un instant, la paroisse de Montréal organisée suivant le projet de démembrement. Nous voyons d'abord l'antique paroisse de Notre-Dame dominant toutes les autres et les attirant toutes à elle par sa qualité de paroisse-mère, et continuant les hautes fonctions de la cure des âmes avec un zèle qui, loin de s'affaiblir par le rétrécissement du champ à cultiver, ne fera que s'augmenter par une action plus intime et plus heureuse. Tout autour nous admirons les nouvelles paroisses rivalisant avec leur mère en piété et en bonnes œuvres. Dans chacune de ces paroisses il y a une église paroissiale, à laquelle est attaché un curé et des vicaires, et dans laquelle ce curé et ces vicaires accomplissent les fonctions religieuses ordinaires, administrent les sacrements, et particulièrement célèbrent les mariages et les baptêmes et font les sépultures.

Mais ici se présente la question de savoir si ces nouveaux curés pourront accomplir ces trois actes de l'état civil de manière à leur donner l'authenticité requise pour la sécurité des familles et la paix de la société. Les curés pourront-ils fournir une preuve légale de ces actes importants, qui intéressent à un aussi haut degré toutes les classes du peuple ? Voilà une question d'un vif intérêt, d'une

importance primordiale, qui nous arrête et qu'il faut nécessairement éclaircir. On comprend, en effet, que le démembrement canonique de la paroisse de Montréal serait une mesure prématurée, dangereuse, réellement inquiétante, et qui conférerait aux nouveaux curés des pouvoirs vains et illusoires, si ces prêtres n'étaient pas en mesure de fournir une preuve authentique et légale des actes de l'état civil qu'ils accompliraient. Ce serait un triste état de choses que celui où la puissance religieuse forcerait les fidèles de faire célébrer les mariages, les baptêmes et les sépultures dans une église, de la main d'un prêtre qui aurait bien la juridiction nécessaire pour administrer les sacrements, mais qui serait incapable de fournir la preuve de ceux d'entre eux qui affectent l'état civil des personnes, la transmission des biens, les successions, enfin toutes les opérations les plus importantes de la vie sociale. Il est, en effet, inutile pour un prêtre d'avoir le pouvoir de baptiser un enfant, s'il ne peut pas donner un extrait de baptême et prouver ainsi la naissance de cet enfant. Il est inutile pour lui d'avoir le droit de marier, s'il n'est pas en état, en fournissant la preuve des mariages qu'il a célébrés, de protéger l'honneur des personnes et d'établir les conditions nécessaires qui distinguent la sainteté du mariage d'un vil concubinage. On sait que cette preuve des baptêmes, mariages et sépultures requise par la loi est l'entrée de ces actes dans un registre tenu à cet effet, avec certaines formalités préliminaires. Conséquemment, pour toutes ces considérations très-graves, on peut se demander avec raison si les curés des nouvelles paroisses pourront avoir dans leur église paroissiale des registres de mariages, baptêmes et sépultures pour constater légalement les actes de l'état civil qu'ils accompliront, et par là donner des effets civils à celles de leurs fonctions qui peuvent en avoir. En d'autres termes, la législation canadienne contient-elle sur ce sujet quelques dispositions qu'on puisse invoquer avec sécurité, ou faudra-t-il attendre de nouvelles lois ? Possède-t-elle des clauses qui défendent cet état de choses, ou, au contraire, qui le permettent ? Le système de lois existantes protège-t-il suffisamment les intérêts civils des citoyens qui, par le démembrement, vont être placés dans les nouvelles paroisses ?

C'est le sujet que nous allons maintenant étudier et qui constitue la troisième partie de notre travail.

Il nous semble que cette question peut se diviser en deux points :

1° Les curés des nouvelles paroisses auront-ils, devant la loi civile, le pouvoir de baptiser, marier et faire les sépultures ?

2° S'ils ont ce pouvoir, auront-ils de plus le droit de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures ?

Les curés des nouvelles paroisses auront évidemment le pouvoir de faire toutes les fonctions ordinaires des curés; ils recevront ce pouvoir en recevant de leur évêque leurs lettres de provision. Nous l'avons déjà dit, il n'y a pas en Canada d'autre institution des curés que l'institution canonique ; cette institution est pour les fins civiles comme pour les fins religieuses. La loi reconnaît comme fonctionnaire civil le prêtre que l'évêque institue curé, et elle ne reconnaît que lui seul. Ce prêtre, en recevant ses lettres de provision, acquiert juridiction spirituelle sur tel arrondissement du pays et sur les personnes qui s'y trouvent; il acquiert en même temps l'autorité nécessaire pour donner des effets civils à celles de ses fonctions qui peuvent en produire. Ainsi, la loi demande que chaque paroissien se marie devant son propre curé, qui est le seul fonctionnaire compétent pour donner à cet acte la validité nécessaire ; quel est ce propre curé ? c'est celui qui a été nommé par l'évêque, et tout mariage contracté devant un autre prêtre que celui-ci serait un mariage clandestin et par là même entaché de nullité. Il en est ainsi pour toutes les autres fonctions religieuses. Le prêtre, en devenant curé, ne devient pas seulement pasteur des âmes, mais aussi fonctionnaire civil. La première qualité entraîne la seconde, et rappelons-nous que c'est l'évêque qui institue les curés. Peu importe qu'il les choisisse parmi ceux qui lui sont présentés, ou qu'il les prenne là où il lui plaît ; c'est toujours de lui et de lui tout seul qu'ils reçoivent leurs pouvoirs, leurs droits et leur juridiction.

L'évêque, en nommant des curés aux paroisses qui seront produites par le démembrement de celle de Notre-Dame, leur donnera donc tous les pouvoirs ordinaires dans la juridiction qu'il leur assignera. Ces curés, comme dans toutes les autres paroisses du Bas-Canada, seront responsables du salut de leurs paroissiens ; ils seront chargés du soin et de la conduite de leurs âmes ; ils devront les assister dans tous les troubles et tous les déboires de la vie, les consoler dans leurs douleurs et leurs peines, les aider dans leurs difficultés spirituelles et temporelles ; ils devront, de plus, les unir en légitime mariage et donner à cet acte important toute la solennité et toute la publicité requises par les lois ; ils devront baptiser leurs enfants et par là constater d'une manière authentique la naissance des personnes ; ils devront, enfin, faire les sépultures et en même temps enregistrer la preuve des décès, événements qui intéressent les familles autant qu'ils sont douloureux pour elles. Les curés auront le droit de faire toutes ces fonctions, dont les unes ne sont que religieuses et dont les autres sont tout à la fois religieuses

et civiles. Mais en les accomplissant, pourront-ils fournir la preuve authentique de celles qui affectent les intérêts civils des personnes et des familles? Oui, ils le pourront; car la loi donne à toutes les églises succursales dans la paroisse de Montréal, et de plus à la cathédrale de Montréal, le droit de tenir des registres pour l'enregistrement des mariages, des baptêmes et des sépultures qui y seront célébrés.

Commençons par étudier les dispositions de la loi pour ce qui regarde la cathédrale de Montréal, et supposons le cas où elle serait le centre d'un arrondissement paroissial dans le démembrement projeté. Nous ne disons pas qu'il en sera ainsi, et nous ne pouvons pas le dire; car nous ne connaissons pas plus les intentions secrètes de l'évêque de Montréal que le moindre de nos lecteurs. Mais pour les seules fins de la discussion, nous faisons cette supposition assurément bien légitime.

L'évêque, étant le premier pasteur du diocèse, a le droit de remplir toutes les fonctions ecclésiastiques, d'administrer les sacrements, et particulièrement ceux de baptême et de mariage, dans toutes les paroisses de son diocèse; son action suspend en quelque sorte les droits du curé. C'est un droit qu'il a reçu lorsque la plénitude du sacerdoce lui a été conférée et lorsque la juridiction lui a été assignée. L'évêque est de droit le premier curé de son diocèse; il a, par conséquent, pouvoir et autorité sur tous ses diocésains sans exception; il est, dans son diocèse, la source et l'origine des pouvoirs canoniques et de la juridiction religieuse. Tous les prêtres, même les curés inamovibles, relèvent de lui et tirent de son autorité épiscopale leurs pouvoirs et leur juridiction. En conséquence, il peut, dans toute l'étendue de son diocèse, dans toutes les paroisses, faire les fonctions religieuses, administrer les sacrements, baptiser ou marier ses diocésains, qui tous sans exception tombent sous sa juridiction. Il le peut non-seulement agissant en personne, mais il le peut aussi par les mains d'un prêtre qu'il commet spécialement. [1]

Puisque l'évêque possède tous ces pouvoirs; puisque, par exemple, il a le pouvoir de leur faire contracter un mariage valide, légal, ayant tous les effets civils, il doit aussi être en mesure de fournir à ceux qu'il mariera le moyen de prouver l'union qu'ils ont contractée devant lui et de donner à cette union tous les effets civils qui peuvent affecter les intérêts temporels des conjoints,

1 Pothier, *Mariage*, Nos. 358, 359, 360.—Déclaration du 26 novembre 1639.—Edit de 1697, art. 3.—Henrion, *Code ecclésiastique*, p. 366.—Roquemont, *Droit ecclésiastique*, pp. 223, 385, § 170, 290.

comme ceux de leurs enfants, sinon son autorité, et particulièrement son pouvoir de marier, seraient vains et illusoires. Qui voudrait, en effet, contracter devant lui un mariage qui n'entraînerait pas d'effets civils et qu'il serait impossible d'authentiquer? Ne serait-ce pas compromettre les intérêts les plus sacrés des parties et de leurs familles? Il lui faut donc un registre conforme aux exigences de la loi, dans lequel il puisse entrer le certificat des mariages et des autres actes religieux ayant des effets civils qu'il accomplit, afin de les prouver. Le registre des baptêmes, mariages et sépultures, paraphé et authentiqué par le protonotaire de la cour supérieure et signé par le célébrant et les témoins de l'acte de l'état civil, pourvoit à cette nécessité et fournit la preuve requise par la loi des baptêmes, mariages et sépultures. Mais aura-t-il le droit d'avoir ce registre? la loi le lui donne-t-elle?

La loi canadienne donne à l'évêque de Montréal, même dans le cas où sa cathédrale ne serait pas une église paroissiale, le droit d'avoir un registre de baptêmes, mariages et sépultures. La loi a par là même reconnu les pouvoirs que depuis un temps immémorial le droit français a conféré à l'évêque. Un acte d'une haute portée publique a pourvu à la lacune regrettable qui existait dans nos statuts. L'acte 24 Vict. c. 28, s. 4, donne à l'évêque catholique de Montréal et aux prêtres de son chapitre ayant le droit d'administrer les sacrements dans la cathédrale de Montréal, le droit de tenir un registre des baptêmes, mariages et sépultures célébrés dans la cathédrale.

Voici les termes de cet acte :

" L'évêque catholique romain de Montréal, ou tout prêtre étant membre du chapitre ou desservant la cathédrale catholique romaine en la cité de Montréal, pourra tenir des registres des mariages, baptêmes et sépultures célébrés dans la dite cathédrale, quand elle ne sera pas l'église paroissiale, de la même manière et au même effet que si la dite cathédrale était une succursale de la dite église paroissiale, et à ces registres s'appliqueront toutes les dispositions de l'acte de la 18e Vict. ch. 163, et du chapitre 20 des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, en tant qu'elles ne sont pas incompatibles avec le présent acte."

Ainsi la cathédrale de Montréal, quand elle ne sera pas l'église paroissiale, aura droit d'avoir des registres de mariages, baptêmes et sépultures. Mais que veulent dire ces mots : *quand elle ne sera pas l'église paroissiale?* Cela veut dire quand elle ne sera pas l'église paroissiale d'une paroisse érigée canoniquement suivant les dispositions du droit civil, ou d'une paroisse érigée civilement; mais non pas d'une paroisse purement canonique. Car la loi civile ne peut pas législater sur un acte qui est tout-à-fait en dehors de son

ressort, qui ne tombe pas sous son action. L'érection purement canonique est une procédure toute ecclésiastique qui ne peut être affectée ni par une loi ni par un jugement de la cour. Par conséquent, les mots sur lesquels nous avons attiré l'attention du lecteur ne s'appliquent pas à la mesure que l'évêque de Montréal veut accomplir, puisque c'est un démembrement purement canonique qu'il veut faire.

Ainsi donc, la cathédrale de Montréal, même dans le cas où elle ne serait pas l'église paroissiale d'une paroisse purement canonique, comme aujourd'hui, a le droit d'avoir des registres de mariages, baptêmes et sépultures ; et l'évêque, et chacun des prêtres qui sont revêtus par lui des pouvoirs et de la juridiction nécessaire, peuvent, dans la dite cathédrale, marier, baptiser et faire les sépultures et fournir la preuve requise par la loi de ces actes de l'état civil. Si maintenant on suppose, comme ci-dessus, la cathédrale église paroissiale d'une paroisse purement canonique, la cathédrale et les prêtres qui y sont attachés continueront d'avoir les mêmes droits et les mêmes priviléges ; le législateur civil ne les leur a pas ôtés par la loi citée ci-dessus, car il ne peut pas législater sur un acte purement religieux qui ne tombe pas sous son pouvoir. La cathédrale et les prêtres jouiront encore des mêmes droits, parce que, aux yeux du civil, leur état n'aura pas changé. Dans la supposition que la cathédrale serait l'église d'une paroisse purement canonique, son état et son caractère n'auront été modifiés que devant la loi ecclésiastique et pour les fins religieuses seules, choses que la loi civile ne peut pas affecter.

Il est évident que si la cathédrale de Montréal, après avoir eu le caractère d'église paroissiale d'une paroisse purement canonique, devenait, au moyen de nouveaux événements et après la procédure réglée par les statuts, l'église paroissiale d'une paroisse érigée canoniquement, et plus tard même peut-être érigée civilement, elle perdrait les priviléges qu'elle possédait en vertu de l'acte spécial 24 Vict. c. 28, s. 4. ; mais ces priviléges seraient immédiatement remplacés par les droits que lui conférerait le caractère de paroisse canonique ou de paroisse civile. Les paroisses canoniques et les paroisses civiles ont, comme chacun le sait, le droit de garder des registres de mariages, baptêmes et sépultures.

Le sort et les intérêts civils des citoyens qui, par le démembrement de la paroisse, seraient placés dans l'arrondissement autour de la cathédrale de Montréal, n'offrent donc aucune inquiétude ; la loi les protége suffisamment, et tous les actes de l'état civil qu'ils exécuteront devant le prêtre qui leur sera désigné seront aussi

légaux, aussi authentiques et aussi faciles à prouver que dans toutes les autres parties du pays.

Mais quel sera le sort des citoyens que le démembrement projeté ne placera ni dans la paroisse de Notre-Dame de Ville-Marie, ni dans l'arrondissement autour de la cathédrale de Montréal? Comment, dans ces autres paroisses, prouvera-t-on les naissances, les mariages et les décès? La loi contient-elle des dispositions qui puissent s'appliquer au nouvel état de choses, et sommes-nous en mesure de rassurer les alarmes de ces citoyens qui se demandent avec inquiétude si, forcés de se marier ou de faire baptiser leurs enfants dans une église, ils devront ensuite aller faire enregistrer leur mariage ou les baptêmes dans les registres d'une autre église.

La loi, avec une sagesse et une largeur de vues qu'on ne saurait trop admirer, a semblé prévoir, il y a déjà plusieurs années, les événements qui sont à la veille de s'accomplir parmi nous. Le législateur paraît avoir compris, à une époque où assurément il n'était pas encore question du démembrement de la paroisse, que l'ancien état de choses ne pourrait pas durer longtemps, et que tôt ou tard il faudrait adopter des mesures nécessitées par les circonstances, et finalement en venir au démembrement qui est sur le point de s'accomplir. Il a alors promulgué des lois qui n'étaient en apparence que pour satisfaire les nécessités d'une situation temporaire, mais qui en réalité conviennent parfaitement au projet actuel de l'évêque de Montréal et le rendent facilement réalisable même au point de vue des intérêts civils. Nous avons dans nos statuts un acte du parlement qui s'applique à la situation nouvelle et qui satisfait pleinement toutes les exigences des intérêts civils des citoyens qui se trouveront placés par le démembrement dans les nouvelles paroisses.

L'acte 18 Vict. c. 163 dit:

I. " A compter du premier juillet prochain, il sera loisible au curé de chacune des dites trois paroisses de Notre-Dame de Montréal, de Notre-Dame de Québec et St. Roch de Québec, respectivement, ou au vicaire ou autre prêtre desservant aucune des succursales des dites paroisses respectivement, d'y tenir des registres pour l'enregistrement des actes de baptême, mariage et sépulture.

II. " Ces actes pourront être enregistrés dans un seul registre ou dans des registres séparés, dont l'un servira pour les actes de baptême, un pour les actes de mariages et un troisième pour les actes de décès, en suivant les formalités voulues par la loi.

III. " Tout extrait de tels registres certifié par le curé ou autre prêtre desservant telle église sera authentique."

Examinons comment cette loi peut trouver son application dans le démembrement projeté de la paroisse de Montréal.

On sait qu'il y a déjà dans cette grande ville trois églises, outre l'église paroissiale, dans lesquelles on fait toutes les fonctions curiales absolument à l'instar d'une église paroissiale : l'église St.-Patrice, l'église du Côteau-St.-Louis et l'église de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces. Ces églises, en vertu de l'acte que nous venons de citer, possèdent, depuis un temps plus ou moins long, des registres de mariages, baptêmes et sépultures. Elles seront probablement, dans la nouvelle constitution de la paroisse de Montréal, les églises paroissiales de quelques-unes des nouvelles paroisses produites par le démembrement.

Cela posé, on demande si le fait de l'érection purement canonique des différentes paroisses de Montréal, sans érection civile, sans même l'érection canonique-civile, modifiera les pouvoirs des desservants des églises de ces paroisses, déjà munis de registres de mariages, baptêmes et sépultures en vertu de l'acte spécial de la législature. Nous ne pensons pas que cette érection purement canonique puisse modifier ou augmenter en quoi que ce soit les pouvoirs des desservants pour les effets civils des mariages, des baptêmes et des sépultures qu'ils pourront faire. Avant l'érection canonique de ces paroisses, les desservants y célébraient des mariages, des baptêmes et des sépultures parfaitement valides et entraînant tous les effets civils, comme il est dit à l'acte 18 Vict. c. 163, s. 3. Après l'érection canonique, ils continueront de faire les mêmes actes et de leur donner la même valeur civile ; seulement, au lieu d'être de simples prêtres desservants, ils seront des curés. Ce nouveau titre ne donnera pas à leurs fonctions une autre valeur civile que celle dont elles possédaient déjà toute la plénitude ; mais cette qualité de curé les mettra en position d'accomplir de plein droit, d'une manière régulière, suivant l'esprit de l'Eglise et toute la rigueur du droit canon, des actes qu'ils n'ont faits jusqu'ici que par tolérance et d'une manière peu conforme à l'esprit du droit ecclésiastique.

Si, au contraire, on suppose que lors de l'érection canonique de quelqu'une des nouvelles paroisses, les églises de ces paroisses ne sont pas en possession de registres de mariages, baptêmes et sépultures, les curés de ces églises pourront, sans aucun doute, s'en procurer et y faire toutes les entrées légales des actes que l'évêque leur aura donné le droit d'accomplir. En effet, l'acte 18 Vict. c. 163 déclare dans sa section première qu'il sera loisible au curé de la paroisse de Notre-Dame de Montréal, ou au vicaire ou autre prêtre desservant aucune des succursales de cette paroisse, d'y tenir des registres pour l'enregistrement des mariages, des baptêmes

et des sépultures. Les églises de ces nouvelles paroisses deviendront bien paroissiales, au point de vue du droit canon ; mais, comme nous l'avons déjà dit, aux yeux de la loi civile, leur caractère ne sera pas du tout changé, et elles continueront d'être devant celle-ci des églises succursales de l'église de Notre-Dame, et, par conséquent, les dispositions de l'acte 18 Vict. c. 163 continueront d'avoir effet à leur égard. C'est cet acte qu'on a invoqué pour donner à trois églises de la paroisse de Montréal l'avantage de posséder des registres ; c'est encore cet acte qu'on pourra invoquer pour donner le même avantage à six, huit ou dix églises, si l'évêque le juge nécessaire Assurément, ces six, huit ou dix églises auront, en vertu de l'acte cité, autant de droit d'avoir ces registres que les trois églises qui aujourd'hui en sont dotées : car l'acte 18 Vict. c. 163 n'est pas du tout limitatif dans ses dispositions concernant la paroisse de Montréal. Prévoyant les agrandissements prochains et l'extension extraordinaire que ne manquerait pas de prendre la ville, il n'a pas voulu fixer le nombre des églises auxquelles il voulait donner le droit d'avoir des registres ; il parle des succursales de l'église paroissiale dans laquelle il y a un prêtre desservant. Or, comme c'est l'évêque qui envoye ou qui enverra les desservants, la loi par là même laisse aussi à sa discrétion le soin de fixer le nombre de ces églises que, dans sa sagesse, il croira utile au bien des âmes. Conséquemment, toutes ces églises que l'évêque aura jugé à propos d'ériger canoniquement églises paroissiales, auront le droit d'avoir, en vertu de l'acte 18 Vict. c. 163, des registres de mariages, baptêmes et sépultures. Les curés feront dans ces registres, en leur qualité de fonctionnaires civils qui découle de celle de curé, l'entrée légale des actes de l'état civil qu'ils accompliront. Ils seront curés au point de vue du droit canon, mais ils ne seront que prêtres desservants une église succursale devant la loi civile. Cependant, l'une et l'autre qualité leur confèrent l'autorité d'accomplir légalement les fonctions dont ils sont revêtus ; devant la loi canonique, en vertu de l'autorisation de l'évêque, et devant la loi civile, en vertu de l'acte 18 Vict. c. 163. Ainsi ils pourront marier leurs paroissiens, ils seront les fonctionnaires civils pour la célébration de cet acte. Ils seront réellement le propre curé des parties qu'exigent le concile de Trente et les lois françaises, et dont la présence comme le concours est nécessaire sous peine de nullité. Cet acte de l'état civil accompli, ils en feront l'entrée légale et authentique dans le registre que la loi leur donne le droit d'avoir ; et ainsi le mariage, après avoir été légitimement célébré, sera dûment prouvé. De même pour les baptêmes et les sépultures : la loi ecclésiastique obligera

les paroissiens de faire célébrer par les mains de leur curé ces deux actes; la loi civile n'y place pas d'obstacle, puisqu'elle lui donne un registre ; or elle ne donnerait pas à ce prêtre un registre si elle ne reconnaissait pas qu'il a le droit de s'en servir, c'est-à-dire de célébrer les baptêmes et les sépultures tout comme les mariages. En même temps, ce registre le mettra en état de fournir la preuve de la naissance et du décès des personnes.

On comprend que si, par la suite, les paroisses canoniques produites par le démembrement étaient érigées canoniquement et civilement, suivant les dispositions du statut, elles se trouveraient placées dans les mêmes conditions que toutes les autres paroisses du pays, et possèderaient tous les droits que la loi leur confère. L'acte 18 Vict. c. 163, dans ce cas, n'aurait plus sans doute d'à-propos; mais alors le droit commun remplacerait cette loi exceptionnelle et spéciale, et donnerait tous les pouvoirs ordinaires aux curés, dont le caractère et la qualité seraient les mêmes devant l'Eglise que devant la loi civile.

Notre travail serait incomplet si nous ne parlions pas de l'objection que l'on a voulu tirer de la publication des bans contre le projet de démembrement canonique de la paroisse de Montréal.

Notre droit requiert avant tout mariage trois publications de bans, à moins que les parties n'en aient obtenu dispense de l'autorité religieuse, qui est encore sur ce point la seule autorité compétente. Les publications de bans forment une obligation grave, dont l'omission entraînait en France la nullité des mariages ; en Canada, quoiqu'elle n'ait pas le même effet devant la loi civile, elle n'en est pas moins nécessaire ; la loi l'exige, et le prêtre qui célébrerait un mariage sans avoir préalablement accompli cette formalité importante, les parties qui s'y prêteraient, seraient passibles de peines très-sévères. Dans la nouvelle organisation de la paroisse de Montréal, on soulève la question de savoir comment on pourra remplir cette condition à la validité des mariages dans des paroisses qui ne seront pas civilement érigées, par l'entremise d'un prêtre qui n'aura pas devant la loi civile la qualité de curé, dans une église qui sera bien église paroissiale aux yeux du droit canon, mais qui ne sera qu'une succursale vis-à-vis de la loi civile.

Ceux qui font cette question ne réfléchissent pas que la publication des bans est une obligation avant tout religieuse, et qu'elle doit être faite par celui que désigne l'autorité ecclésiastique. Le prêtre qui a le droit de célébrer les mariages est aussi celui qui a droit d'en faire les publications. C'est là un principe absolu, tant en droit canon qu'en droit civil. Or les curés des nouvelles paroisses

canoniques auront assurément le droit de faire les mariages ; nous croyons avoir prouvé ceci plus haut. Ils auront aussi, par conséquent, celui de faire les publications de bans.

La loi civile reconnaît comme ayant pouvoir et juridiction pour célébrer les mariages, le prêtre à qui l'évêque a conféré l'un et l'autre ; elle ne reconnaît que lui seul. Mais le prêtre qui a droit de célébrer les mariages doit aussi avoir celui de faire les publications de bans. La loi, en effet, pourrait-elle logiquement donner à un prêtre le pouvoir de célébrer les mariages, le privilège d'avoir des registres, sans lui reconnaître par là même le droit de s'assurer qu'il n'y a entre les parties qui veulent s'épouser aucun empêchement capable de mettre obstacle à leurs vœux ? Pourrait-elle lui permettre de célébrer cet acte de l'état civil sans lui donner les moyens de constater que toutes les conditions exigées par la loi pour la validité des unions matrimoniales ont été remplies, et qu'il n'existe entre les parties aucune cause de nullité qui puisse, plus tard et au milieu des résultats les plus pénibles, rompre les liens sacrés contractés en face de la société et des autels ? Le prêtre pourrait-il satisfaire à toutes ces exigences de la loi ; pourrait-il en sûreté de conscience célébrer un mariage ; pourrait-il, avec quelque certitude morale, affirmer devant la loi que telles personnes sont unies en mariage indissoluble, s'il n'a pas pu s'assurer préalablement qu'aucun empêchement dirimant ne se révélerait par la suite pour annuler leur union ? Quel triste état de société ne serait-ce pas que celui où les prêtres devraient marier les gens à tout risque, sans être certains de leur liberté, de leur capacité ; où les ministres des autels devraient se reposer, pour la validité d'un acte aussi important, uniquement sur la bonne foi et les représentations d'hommes quelquefois intéressés à les tromper, et prêts à tout nier ou à tout affirmer pour commettre impunément un crime et satisfaire le caprice d'un instant ! Mais si vous ne donnez pas aux prêtres autorisés à célébrer les mariages le droit de faire les publications de bans, nous vous demanderons d'abord à qui le donnerez-vous ? Ensuite, en privant de ce droit le prêtre chargé de faire les mariages, vous le mettez dans l'impossibilité de remplir les exigences de la loi, de s'assurer si les personnes qui veulent se marier et qu'il a le pouvoir de marier sont réellement en état de contracter cette union ; vous exposez les personnes aux plus grands crimes, les familles aux plus tristes malheurs et la société aux plus graves désordres.

Les lois canadiennes n'ont pas pu vouloir et effectivement n'ont pas voulu un semblable état de choses. Les prêtres qui, dans les

nouvelles paroisses produites par le démembrement de la paroisse de Notre-Dame, seront chargés de célébrer les mariages, auront le droit de faire les publications de bans avec tous les effets ordinaires et sous toutes les peines accoutumées. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que ce fait qui est à la connaissance de chacun ; dans l'organisation actuelle il existe, comme on le sait, trois églises, outre l'église de Notre-Dame, dans lesquelles on célèbre des mariages et dans lesquelles préalablement le prêtre fait les publications de bans. Ces publications sont, comme dans toutes les paroisses du pays, à l'effet d'obliger les personnes qui les entendent de révéler les empêchements qu'elles pourraient connaître contre les mariages qui sont annoncés ; et ces publications obligent réellement ces personnes sous les peines de droit. Serait-il possible que lorsque ces trois églises, au lieu d'être de simples succursales, fort irrégulières, seront devenues les églises paroissiales de paroisses érigées canoniquement, les curés de ces paroisses ne pourraient plus faire légitimement ce qu'ils faisaient lorsqu'ils n'étaient que de simples desservants ? Il serait absurde de le prétendre. De plus, pourquoi les curés des autres églises paroissiales qui vont être produites par le démembrement n'auraient-ils pas aussi les mêmes pouvoirs ? L'acte qui les confère aux trois premières paroisses ne les confère-t-il pas également à toutes les autres ? Leur position n'est-elle pas absolument semblable ? Ces curés n'auront-ils pas comme ceux des trois premières paroisses le droit de marier ? Oui, sans aucun doute ; car le droit de marier entraîne l'obligation de faire les publications de bans.

De plus, il est encore d'autres considérations qui satisfont pleinement l'esprit sur la question des bans et éloignent toutes les objections qu'il soit possible de soulever. Si quelques-uns de nos lecteurs n'ont pas admis les motifs exposés ci-dessus, ils ne pourront refuser de se soumettre aux nouvelles raisons que nous allons leur offrir.

On le sait, mais on ne saurait trop le répéter, l'évêque est l'officier civil pour dispenser de la publication des bans. Nul autre que lui ne peut relever les fidèles de cette obligation à la fois religieuse et civile ; ceux qu'il en dispense en sont exemptés tant aux yeux de l'Eglise que devant la loi temporelle. En un mot, ceux qui se marient avec dispense de bans contractent une union aussi légale et aussi légitime que ceux qui ont eu trois publications. L'information que des personnes qui sont sur le point de se marier donnent aux autorités religieuses de leur projet, équivaut pour toutes les fins de droit aux publications de bans, si l'évêque le juge à pro-

pos ; et dans ce cas la loi civile et la loi ecclésiastique sont satisfaites ; les parties peuvent se marier.

Cela posé, nous nous adressons à ceux qui prétendent qu'après le démembrement de la paroisse de Montréal, la publication des bans à l'église de Notre-Dame continuera d'être nécessaire au double point de vue religieux et civil, pour tous les paroissiens de nouvelles paroisses canoniques, paroissiens de l'ancienne paroisse de Montréal. Nous leur disons : Si vous prétendez qu'après le démembrement la publication des bans dans l'église de Notre-Dame continuera d'être obligatoire, vous admettez sans aucun doute aussi le pouvoir de l'évêque d'en dispenser, tel que défini plus haut. Dans ce cas, voici ce qui pourra arriver : les parties feraient publier leurs bans dans l'église de la paroisse canonique à laquelle ils appartiendront ; cette formalité sera obligatoire devant la loi ecclésiastique ; mais l'évêque les dispensera de la publication des bans à l'église de Notre-Dame : cette dispense sera égale à l'accomplissement de la loi civile. Qui empêche l'évêque de donner aux curés des nouvelles paroisses canoniques le pouvoir de dispenser invariablement tous leurs paroissiens des publications de bans à l'église de Notre-Dame ? Quelle est la loi qui empêcherait le prêtre muni de ces pouvoirs de marier légitimement ses paroissiens après avoir publié leurs bans dans leur église paroissiale, et quelle est l'autorité qui empêcherait le curé de faire dans son registre de mariages une entrée à l'effet de constater que les publications de bans ont été faites dans la paroisse canonique dont il est le curé, *les parties ayant obtenu dispense de trois bans dans toute autre église ?* De cette façon, l'évêque ne sort pas du droit canon ni des pouvoirs que la loi civile lui reconnaît ; et cependant, la loi civile et la loi religieuse sont tout à la fois observées. Sur ce point l'évêque est indépendant de qui que ce soit ; il ne doit compte à personne des motifs de sa conduite. Il n'y a donc là violation d'aucun statut, mais au contraire les deux ordres de législation sont exactement gardés.

La difficulté que l'on a faite au sujet de la publication des bans n'en est donc pas une ; le jurisconsulte le plus sévère, le plus minutieux et le plus exigeant doit être convaincu que la nouvelle situation des paroissiens de Montréal n'aura rien d'incomplet, rien d'illégal, rien d'inquiétant pour leurs intérêts civils. Tout a été prévu avec la plus stricte légalité ; tout a été organisé avec la plus grande prévoyance, avec un soin qui ne laisse rien à désirer.

Tout semble donc harmonieux dans cet état de choses. La nouvelle organisation de la paroisse de Montréal est donc tout-à-fait

conforme aux lois canadiennes, qui semblent faites pour favoriser le fonctionnement paisible des nouvelles paroisses canoniques. Pourvu qu'on laisse faire les autorités, qu'on n'embarrasse pas la marche de la législation ; pourvu que les passions restent de côté et qu'on donne de bonne foi les mains à l'exécution du projet épiscopal, tout ira bien ; les choses se coordonneront d'elles-mêmes ; le nouveau système entrera facilement en opération ; les nouvelles commodités qu'il donnera à l'action du pasteur sur ses brebis et aux rapports des brebis avec leurs pasteurs seront telles que bientôt on s'étonnera que ce profond changement dans la constitution de la paroisse n'ait pas été opéré il y a un demi-siècle.

Aussi nous regrettons sincèrement, avec l'évêque de Montréal, que les journaux soient intervenus prématurément dans la discussion de ce projet, sans en comprendre la nature ni la portée. Pourquoi exposer devant le public nos querelles de famille, qu'il aurait été si facile d'apaiser dans l'intimité du foyer ? C'est à ceux qui ont commencé la lutte à porter toute la responsabilité de ce pénible événement. Nous regrettons cette lutte ; mais, puisqu'elle a été commencée, il a fallu la continuer ; il a fallu défendre la justice et la vérité malheureusement attaquées. Serait-il, en effet, permis aux adversaires de l'évêque de Montréal de le combattre, et ne serait-il pas loisible à ses amis de le défendre ? Ses adversaires usurperaient le droit de dénaturer son projet, de le présenter sous un faux aspect, et ceux qui sont mieux informés n'auraient pas celui de redresser leurs allégués, de rétablir les faits, de dire la vérité, et ainsi de rendre service tout à la fois et à ceux qui sont encore dans le vrai chemin et à ceux qui s'en sont écartés de bonne foi ?

Des amis du ministère agiraient-ils ainsi à propos d'une mesure politique ? Blâmeraient-ils le gouvernement sur un acte qu'ils ne comprennent pas, parce qu'ils prétendent que des explications suffisantes n'ont pas été données, sans aller auparavant prendre des renseignements exacts auprès de ceux qui peuvent leur en fournir et qui se feraient un plaisir comme un devoir de les leur procurer ? Iraient-ils maladroitement demander au public des explications qu'il ne peut donner, faire un scandale à leurs amis et donner ainsi une pâture aux critiques de l'opposition, lorsqu'il serait si facile pour eux d'obtenir tous les éclaircissements nécessaires auprès des sources officielles ? Non, sans doute ; ils ne porteraient pas devant le public des accusations contre ceux qu'ils ont mission de défendre, sans avoir auparavant épuisé tous les moyens de s'éclairer. Ils ne dénonceraient pas leurs amis devant le tribunal de l'opinion

publique, avant d'avoir constaté, par les moyens en leur pouvoir, que la mesure qu'ils n'avaient pas d'abord comprise renferme un danger pour le pays. Hélas ! pourquoi n'en a-t-on pas agi ainsi dans un événement religieux, aussi important que bien des actes politiques, au lieu d'aller traîner imprudemment dans la presse un nom, une autorité pour laquelle à chaque instant on affirme la plus grande vénération, mais que, cependant, on a osé accusé de vouloir adopter une conduite contraire aux lois ? Voilà le grand reproche que nous faisons à nos adversaires. Il était permis sans doute, avant une étude suffisante, de ne pas comprendre et de ne pas approuver le projet de démembrement ; mais ce qui n'était pas permis, c'était de le dénoncer prématurément, et sans savoir même de quoi il s'agissait, comme illégal et dangereux, pour se trouver ensuite dans la fâcheuse nécessité de publier une rétractation quelconque, trop tardive pour réparer le mal commis et trop maladroite pour être honorable.

E. Lef. de Bellefeuille.

---

# NOTES POUR UN NICOLETAIN.

---

## A M. F. X. A. T.

Mon cher Ami,

Tu veux publier les notes que j'ai prises à ton intention sur la grande fête du 24 mai à Nicolet ; tu crois n'être pas le seul absent qu'elles pourront intéresser. Fais comme tu le désires. L'obéissance est une vertu que je prise très-fort ; car je crois qu'elle supplée avantageusement à tout autre mérite : d'ailleurs, en obéissant on cesse quelque peu d'être responsable de son acte. Si mes notes sont incomplètes, si elles sont écourtées, sans suite, voltigeuses, c'est à toi que le lecteur s'en prendra.

Ceci est mon exorde ; voici mes feuillets :

Mercredi soir, 23 mai 1866.

..... Je viens de monter à bord du *Québec :* le superbe vapeur ! c'est un véritable palais flottant dont le capitaine-châtelain sait faire royalement les honneurs.—Depuis tantôt, le cohue des voyageurs s'y engouffre, et c'est à peine si l'on s'en aperçoit à l'intérieur. Mais voici Monseigneur l'évêque de Montréal, qui s'embarque pour Nicolet avec quelques-uns des prêtres de sa maison. Tout le monde se range sur son passage ; les hommes se découvrent, les femmes s'inclinent et les étrangers regardent avec une

curiosité respectueuse s'avancer celui qui est l'objet de tant d'égards. Nous nous sommes agenouillés, et Sa Grandeur nous a regardés avec bonté en nous bénissant.

Tout à l'heure, après que le vapeur eût retiré ses amarres et que j'eûs donné un coup d'œil distrait à la foule qui agitait des mouchoirs sur le quai, je me suis trouvé par hasard dans le voisinage de Monseigneur et j'ai pu l'observer sans être remarqué. Je ne sais si cela est dû aux événements qui viennent de se passer, mais j'avoue que mes yeux se sont longtemps arrêtés sur cette physionomie si belle et si calme du premier pasteur de Montréal. Il causait, et de temps en temps son regard doux et profond s'animait ; l'éclair y brillait : mais c'était tout. L'oreille la plus fine n'eut pas saisi la nuance la plus délicate d'altération dans sa voix, dont le timbre particulier charme, pénètre et caresse tout à la fois. La figure est d'un teint et d'un profil admirables ; les soucis et les veilles ont dégarni ce beau front, sans lui enlever sa suave et rayonnante majesté. La pensée s'ébat à l'aise et la détermination s'affirme bien dans cette tête finement sculptée. Comme tous les hommes en qui l'organisation intellectuelle domine, c'est une enveloppe frêle et délicate qui abrite ici une âme vaillante et robuste. Comme tous les saints dont nous lisons l'histoire, ce corps que j'ai là sous les yeux n'est presque plus rien à force de s'immatérialiser ; l'esprit, le sacrifice, la vertu, c'est-à-dire la vie véritable, a absorbé l'autre qui ne tient plus qu'à un fil. Je n'ai jamais compris comme je viens de le faire le secret de cette vénération légendaire dont l'évêque de Montréal est l'objet parmi ceux qui l'entourent et qui l'approchent, de même que dans le peuple. Vrai, on ne sait pas résister à l'attraction qu'exercent ces tempéraments sur soi : un je ne sais quoi, une espèce d'atmosphère magnétique les environne qui attire et subjugue. On sent qu'on est en présence d'un saint, d'un homme comme toi et moi, il est vrai, mais d'un homme qui a brisé sa nature grossière, qui domine son corps et qui est en commerce familier avec le monde des anges et des mystères.

Rien ne convainc de la vérité du beau dogme de l'autre vie comme la vue des hommes qui s'y préparent.

25 mai, deux heures du matin.

Les Trois-Rivières ! ah ! la bonne petite ville, qui me rappelle ta patrie et celle de tous mes meilleurs amis. Derrière ces lumières tremblantes que j'aperçois là-bas, dans la nuit noire, sur le quai où nous allons, bien sûr S*** m'attend, ou plutôt nous attend. C'est le seul qui ait résisté au gouffre absorbant de Montréal, où sont allés se jeter un à un tous ceux qu'il aimait. Leurs succès, car tous surnagent, ne l'éblouissent point ; il se réjouit de leur fortune, et comme quelques-uns travaillent dans la littérature, il leur envoie de temps en temps une chanson de sa muse alerte et inspirée.

Naturellement, ces amis n'ont rien de plus pressé que d'être indiscrets ; la *Revue Canadienne* l'atteste presqu'à chaque fois. On s'écrit, on se fait des reproches, puis tout est dit jusqu'au recommencer. Là, vraiment, sommes-nous coupables ? Non, mon excellent ami.

J'ai fini cette phrase tout haut, en lui serrant les mains ; car nous étions arrivés et il m'a reçu dans ses bras. P*** était là aussi, joyeux de me revoir, me le racontant, se dépêchant de me dire les incidents de sa promenade, les calembourgs qui lui ont échappé au milieu des populations abasourdies où il a fait ses premières dents et usé son premier pantalon.

Tout cela m'a été dit au milieu de la foule qui crie, qui s'appelle, qui s'ouvre pour laisser passer les matelots pressés, qui se referme aussitôt et couvre au loin les quais d'un flot noir de têtes agitées.

Enfin, nous essayons de gagner un hôtel : partout l'inhospitalité la plus franche nous accueille. Tout est pris de la cave au grenier. Les Nicolétains passés et présents ont tout envahi ; la fête promet d'être belle, et le collége n'a qu'à se bien tenir pour héberger cette multitude. Voilà ce que nous nous disons en passant d'un hôtel à un autre, où l'on n'a que le mot fatal de Charles X à nous jeter : trop tard !

Nous ne sommes plus trois ni quatre à chercher un couvert ; nous avons recruté des compagnons d'infortune ; nous sommes bientôt six, huit, dix, pataugeant dans la boue et dans l'obscurité, traînant nos sacs de voyage, se mettant cinq sous le même parapluie ; car il fait une petite pluie fine, et nous nous précipitons à toute grande maison où nous apercevons une lumière. *My kingdom for a bed*, s'écrie de temps en temps quelqu'un de nous, fort sur Shakespeare et qui veut le prouver à la ville endormie. Des aboiements seuls lui répondent du fond des cours.

Après avoir ainsi fouillé toutes les hôtelleries trifluviennes pleines jusqu'au bord, nous allons de désespoir frapper à la pension D***, dont le gendre, nouveau marié, coupera son lit en quatre plutôt que de laisser coucher dehors ses anciens compagnons de classe et ses amis de Montréal. La nécessité est impérieuse ; nous brûlons la délicatesse et nous arrachons D*** à son sommeil de juste.

Il était temps : la situation empirait, les calembourgs devenaient féroces. Une fois décidés à ne pas se coucher, faute de lits, toute cette bande se fût rappelée le gai temps où ils étaient écoliers ; et alors, malheur à ceux dont la porte de chambre n'eût pas été fermée à triple verroux ! Tous les hôtels y auraient passé.

Nous avons failli étouffer ce providentiel D*** dans mille embrassements chaleureux. *Nicolet for ever !* s'est-il écrié en apercevant le premier de la troupe ; car nous avions sagement conclu d'entrer un par un, afin de ne pas créer d'épouvante. Mais, quand il a vu que cet ami de cœur était suivi d'un autre, puis d'un autre, puis d'un autre, et qu'il n'y avait pas de raison

pour que cela ne continuât pas toute la nuit, ce cri de joie s'est terminé en une pantomime si abrutie et si comiquement découragée, que tous lui ont sauté au cou en lui demandant grâce. Puis, les discours ont commencé : il a fait le sien, et tu peux te faire une idée, toi qui connais son réjouissant talent, si nous avons ri.

Les plus vieux et les plus fatigués ont néanmoins pu se coucher, les uns sur des bancs, les autres sur des tables ; les lits ont été mis à terre, et tout s'est converti en matelas et couchettes. Il me semble voir encore P***, malade de sommeil, se creuser une place entre deux dormeurs étendus sur un sofa, et répondre à leur accueil peu amical en leur jetant à la tête ce vers légèrement défiguré :

..... tardè venientibus *sofa*.

Neuf heures du matin, à bord de la *Mouche-à-feu*.

Le soleil s'est levé de bon matin, comme tous ceux qui se couchent de bonne heure et dorment toute la nuit : mais pour une cause que j'ignore, il était maussade lorsque j'ai mis le nez à la lucarne. De gros nuages couraient à tir d'aile de l'ouest à l'est ; le vent fouettait le St.-Laurent qui commençait à se fâcher, et j'entendais le sifflet et la cloche de deux vapeurs qui sonnaient le départ. Les gens couraient en s'appelant ; des voitures remplies d'ecclésiastiques débarquaient rapidement leurs voyageurs et partaient comme l'éclair pour revenir aussi chargées ; tout le monde des Trois-Rivières étaient aux fenêtres ; on se serrait la main à la hâte, on se criait au revoir et on se faisait encore mille signes d'adieu après qu'on était parti.

Singulière chose que la séparation ! Il semble que c'est quelque chose de soi qui s'en va quand un ami, un parent, un voisin s'éloigne ; la vie se décomplète ; on sent qu'il se fait un vide quelque part dans son entourage par où s'engouffre le vent lugubre de l'ennui ou de la crainte. Si c'est vous qui partez, vous êtes comme l'oiseau à qui on a coupé les ailes et qui se traîne tristement au pied des grands arbres qu'il habitait hier. Adieu le murmure des feuilles, la vraie vie de l'air, le couvert de la feuillée, les gazouillements en chœur ! C'est une existence nouvelle qui commence, existence monotone et décolorée, où les habitudes ne se prennent plus parce qu'elles se rompent aussitôt sous le charme du souvenir. On espère toujours retourner, et pourquoi pas ? Où sont les séparations éternelles ?

Qui aurait dit, par exemple, à ces deux vieux condisciples de 1817, qui viennent de se faire reconnaître l'un à l'autre à côté de moi, qu'ils se reverraient jamais ?

— Comment ! c'est vous qui étiez le petit chose, à qui le professeur prédisait l'échafaud, parce que vous tourmentiez les mouches en leur ajoutant des appendices de papier que la nature leur avait sagement rèfusés ? Même que je me rappelle.....

— Oui, je suis lui-même, par où vous voyez que nul n'est prophète en son pays, pas même les professeurs dans leur classe. Sous ces dehors frivoles, je cachais soigneusement des talents et du sérieux que j'ai révélés plus tard. Malgré mes cruautés précoces, je n'ai ôté la vie à qui que ce soit et j'ai horreur du sang. Monsieur, je suis notaire et père.

— C'est comme moi qui vous parle, sauf que je ne suis point notaire. Vous souvenez-vous bien de moi ?

— Comment donc ! je me ferme les yeux et je revois ce crâne, dépouillé aujourd'hui, chargé alors d'une forêt de cheveux blonds comme les blés ; vos yeux étaient doux : mais comme vos poings étaient durs ! Pendant que je martyrisais des mouches, vous vous fesiez le tyran de vos semblables, sous prétexte de vous habituer plus tard à gouverner les hommes. Vous étiez l'homme politique du collége : vous trouviez du bon aux Anglais, et malheur à ceux qui vous contredisaient ! Denys l'ancien, Caligula, Robespierre,—tels étaient les noms qu'on vous donnait en secret. Vous promettiez d'être un homme politique : je vous croyais mort, les gazettes ne m'ont jamais apporté votre nom.

— Ah ! mon cher ancien, je n'ai pas, grâce à Dieu, tenu ce que je promettais. Au sortir du collége, j'ai eu assez de bon sens pour retourner à la charrue de mes pères et me contenter de gouverner les bêtes de la terre paternelle. Mes idées politiques s'étaient transformées au contact des hommes ; si je discutais parfois avec mon curé des choses qui se passaient, c'était pour exalter le bonheur de la vie des champs. Plus tard, je me suis mis à la tête de la jeunesse de mon endroit pour aller fonder de nouvelles paroisses en arrière de la nôtre ; nous avons travaillé, défriché, colonisé ; nous avons bâti des églises, des moulins, construit des chemins, abattu des forêts et baptisé sept à huit belles paroisses. Ma famille et celle de nos anciens compagnons ont passé vigoureusement sur ce sol vierge, et Dieu nous a bénis. Voilà comment ont tourné mes ambitions politiques. J'aime mon pays parce qu'il me donne des amis et des voisins comme ceux que j'ai : et je ne sors jamais de mon village, de peur d'apprendre qu'on est moins heureux que moi.....

Et vous, qu'êtes-vous devenu ?

— Mon histoire n'est pas plus longue que la vôtre, mon cher condisciple. Je n'ai encore fondé ni villes ni villages comme vous et Cadmus, mais j'ai tâché de faire régner la paix et la concorde autour de moi. Que de bons mariages j'ai préparés ! que d'heureux couples j'ai travaillé à assortir ! Grâce à ma profession, j'ai été le confident de tous ; et jamais devant les efforts combinés de M. le Curé et de votre serviteur, deux hommes de la paroisse se sont couchés le soir avec la rancune dans le cœur. Mon seul chagrin est de voir M. le Curé mieux placé que moi pour faire le bien, empêcher nos jeunesses d'émigrer, les établir sur des terres neuves et veiller

à l'instruction de tous. Il le sait et ne cesse de me défier, avec une raillerie douce, à ce combat où il est le plus fort.

Ces deux hommes vénérables se sont alors levés en se serrant la main et en se félicitant mutuellement de leur bonheur, ne se doutant pas, probablement, qu'ils étaient de grands philosophes. J'ai demandé leurs noms à mon voisin au moment où ils s'éloignaient ; comme l'un d'eux l'avait dit à l'autre avec tant de finesse, ces noms sont inconnus aux gazettes ; la célébrité les a épargnés ; mais, en revanche, quelle vie pleine, quelle félicité calme et sincère !

J'aurais voulu me glisser dans tous les groupes, saisir toutes les conversations, écouter dans ses milles nuances l'explosion des réminiscences évoquées par toutes ces générations qui se sont succédées depuis soixante-trois ans sur les bancs du même collége. Quelle moisson de notes intéressantes, curieuses, dramatiques, simples, j'aurais faite !

11 heures du matin, au collége de Nicolet.

Enfin, nous voilà arrivés !

La *Mouche-à-Feu* a noblement fait son devoir et gagné une demi-heure d'avance sur le *Castor*. Nous l'avons attendu au quai.

A mesure que nous remontions la si jolie rivière de Nicolet, on apercevait, sur la gauche, des groupes endimanchés sortir de presque chaque maison et se diriger vers le village. Le chemin était bordé de voitures et de piétons, et, de temps à autre, des cris de joie répondaient à ceux qui partaient du bateau.

Bientôt, la brise a commencé à nous apporter le joyeux carillon des cloches qui sonnaient dans le lointain à toute volée : puis, tout-à-coup, la rivière a fait un coude et nous avons aperçu Nicolet. Nicolet avec son église à deux tours, ses arbres, ses côtes élevées, son activité, son village coquet, son vieux presbytère, et le dôme étincelant du collége par-delà le bois : tout cela baigné dans une lumière chaude, animé par le flot grossissant et remuant d'une population en fête.

La musique du collége attendait les visiteurs au quai, et mille hourras nous ont souhaité la bienvenue. J'ai surpris des larmes d'émotion dans les yeux de plusieurs, vieux et jeunes. Comment revoir, sans se sentir ému, les lieux où se sont passées les sept à huit plus belles années de la vie !

M. le Supérieur T. Caron, entouré des professeurs et des élèves de l'Institution, est venu au devant de ses hôtes jusque sur le perron de l'entrée principale. M. le juge C. Mondelet s'est alors avancé et a lu l'adresse que tu verras ces jours-ci sur les journaux. La réponse de M. le Supérieur est admirable d'idées, de sentiments et de style.

La foule s'est ensuite rendue à la chapelle du collége pour y entendre la messe, touchante idée qui rappelait à tous que la religion a droit aux pré-

mices des actes de la vie, et que les joies qui ne sont pas sanctifiées par elles sont bien courtes et bien vides.

Oui, mon cher ami, c'est bien là ce sanctuaire béni qui occupe plus tard tant de place dans les souvenirs de la vie, avec son recueillement, ses bancs à demi-usés, sa tribune, ses fenêtres qui laissent arriver jusqu'à l'autel les joyeux cris des cours de récréation, sa veilleuse tremblottante, ses trois ou quatre confessionaux discrets et ses vieilles décorations ! C'est ici qu'on a pleuré, qu'on a prié, qu'on a aimé, qu'on a regretté, qu'on a espéré pour la première fois. C'est ici qu'un soir, à la fin de ses classes, on s'est senti homme, qu'on s'est dévoué et qu'on a accepté le fardeau de la vie, laïque ou prêtre. Et les saintes réminiscences de la première communion, et les moments de ferveur, et les jours de retraite !..... Un collége sans chapelle doit être une bien triste prison, et les maîtres, des geôliers bien exécrables !

Après la messe, le programme marquait " temps libre : " j'ai visité le collége en compagnie d'un professeur de l'établissement, qui m'a charmé par ses égards et sa politesse affectueuse. Il est, je crois, de ta classe : je l'en ai félicité ; évidemment, si je viens à connaître tes condisciples, ils seront tous mes amis.

J'écoutais, en traversant les corridors, les classes, en montant et descendant les escaliers, l'histoire qu'il me racontait du collége de Nicolet. C'est un autre chapitre des gloires de l'Eglise du Canada ; c'est un autre monument destiné à rappeler à tous, que si les canadiens ont une langue, des institutions, des mœurs, des lois, une nationalité en un mot, ils la doivent à leurs prêtres, ils la doivent au Catholicisme.

De tous les pays du nouveau-monde, c'est le Canada qui possède les meilleures maisons classiques, c'est en Canada que le niveau de l'éducation est le plus élevé et que se font les plus fortes études. Ce fait providentiel n'a pas encore atteint la plénitude de son action ; mais je crois à son influence immense, parce qu'il est catholique, parce qu'il est extraordinaire, et parce qu'il est national.

Ah ! ils sont bien coupables ceux qui élèvent leur voix criminelle au sein de notre peuple pour affaiblir son respect de l'autorité, son amour pour son clergé et sa foi religieuse. Je pense qu'ils ne savent pas tout le mal qu'ils peuvent faire ainsi ; car s'ils s'en doutaient, vrai, ils se tairaient, ils reculeraient devant la monstruosité de leur œuvre.....

.....

L'une des salles les plus riches en souvenir d'un collége, c'est la salle d'étude. Je ne te cache pas que j'avais hâte de voir celle de Nicolet. Je ne me suis pas trompé : elle ressemble à toutes les autres, probablement parce que les collégiens sont les mêmes partout. Tribune élevée, rangées de pupîtres-tables en amphithéâtre, un grand crucifix sur le mur nu, beau-

coup d'air, beaucoup de lumière : voilà bien la description de ce que j'ai aperçu. Je l'aurais décrite ainsi d'avance.

La salle d'étude, refuge du silence et du travail, est aussi l'asile de la dissipation et de la paresse. Ces coups de canif qui ont creusé des arabesques dans le bois de la table, ces mutilations fantasques du pupître, ces trous de serrure où l'on se passe facilement le poing, indiquent plus d'un oubli du *De Viris* et des Catilinaires. J'admirais, en me les rappelant, ces antiques façons de tuer le temps, lorsqu'un éclat de rire poussé derrière moi me fit retourner. C'était L***, de Montréal, qui racontait comme quoi, un soir, dans cette même salle, le maître d'étude lui avait ordonné de souffler la chandelle.

— J'étais mauvaise tête, disait-il, et d'ailleurs j'avais pris notre honorable pion en grippe : à peine détournais-je les yeux de ma flanelle verte qu'un cri nasillard — " L*** ! " mon nom, m'y ramenait : je faisais alors un bond prodigieux comme quelqu'un qui a peur ; j'étais grave, et le fourire gagnait mes voisins. Ce soir-là, j'avais du grec à traduire et je voulais mettre une magnifique couverture à un beau livre qu'on m'avait donné.

Naturellement je méprisai Démosthène et me mis à ma couverture : je travaillai longtemps, sans dire un mot et sans lever la tête ; j'étais absorbé. Le maître dût croire à ma conversion. J'achevais lorsque la cloche annonça tout à coup la fin de l'étude : j'étais furieux et me préparais à quelque acte de dissipation atroce, lorsque mon nom crié du nez m'arrêta court. — " L***, me disait la voix avec une intonation amicale, soufflez la chandelle, s'il vous plaît." Il était clair que ce petit service, qui n'est demandé qu'aux sages, m'était destiné en guise de récompense : je compris la méprise. Je ne répondis rien et continuai de ployer ma flanelle. Tous les yeux étaient sur moi. — " L***, reprit la même voix moins douce, veuillez souffler la chandelle." Je regardai le maître, il était sérieux : la chandelle avait un magnifique lumignon ; tout le monde attendait. Je restai immobile.

— " L***, me cria-t-on cette fois de la tribune, soufflez la chandelle.

— Monsieur, lui répondis-je, grave et d'un ton offensé, mes parents ne m'ont pas envoyé ici pour souffler les chandelles.

— Deux cents vers d'Homère à copier, me cria le maître indigné, au milieu d'une explosion de rires.

La chandelle brûlait toujours : il me répéta deux fois la même demande ; ma réponse fut invariable. A la fin exaspéré, j'avais désormais six cents vers grecs à copier, je m'avance vers la malheureuse bougie, l'œil hagard, les bras roides, et d'un coup de poing furieux j'aplatis chandelle et chandelier.

.....

.....Le cabinet de physique et de chimie est assez complet, et mon cicerone m'a montré avec un orgueuil légitime une superbe collection minéra-

logique que le collége vient d'acquérir. Sir William Logan doit collectionner la section canadienne. Tout cet attirail de machines électriques, de pompes, de flacons étiquetés, d'alambics, de cornues, de bassins, de vases ventrus enmanchés d'un long cou, m'a remis en mémoire l'intérêt avec lequel ces classes sont d'ordinaire suivies. Armé de la méthode expérimentale qui fait la base de cette science, aidé des formules, il semble que la nature n'a plus de mystères ; la vapeur, les gaz, les inventions modernes s'expliquent, et pour la première fois on trouve brief le temps des classes. On a bien fait de placer ce cours à la fin : mais a-t-il partout le temps qu'on devrait lui consacrer ? La géologie, la minéralogie, l'histoire naturelle occupent-elles dans le système classique canadien la place qu'elles devraient occuper ?

Cette question que je t'adresse ici n'exige pas de toi une réponse immédiate : ton fils fait à peine ses premières dents, et il est juste que tu lui donnes une bonne nourrice avant de lui mettre Ganot entre les mains. *Age quod agis*, nous disait mon professeur de rhétorique.

Les cours de récréation de Nicolet sont des plus belles que j'aie vues ; il y a grand jardin où chaque élève possède un carré, — il y a bois, — il y a jeu de paume, — il y a promenades de toute espèce.

Quelle activité, quel mouvement, quelle joie partout !

Figure-toi cinq à six cents anciens élèves venus de tous les coins du pays pour revoir *Nicolet qu'embellit la nature*, les uns cassés par l'âge, les autres hommes mûrs, et les derniers jeunes gens ; ce sont des évêques, des grands-vicaires, des prêtres, des missionnaires, des hommes de profession, des cultivateurs, des juges, des journalistes, des membres de la législature, tous plus ou moins célèbres, tous jetés par la destinée aux quatre points du ciel : les voilà rassemblés par une noble et magnifique idée, celle d'offrir un souvenir à leur *Alma Mater*, et d'éterniser ainsi les liens qui les rattachent à l'institution qui les a formés. Ils sont là répandus partout, renouant connaissance, visitant le collége de la cave au grenier, interrogeant chaque salle, chaque porte sur le passé, s'extasiant sur ces arbres qu'ils ont plantés et qui sont devenus beaux et forts, s'essayant aux jeux de leur jeune âge et ne s'arrêtant que pour donner une poignée de main à un vieil ami retrouvé..... Mais une cloche sonne, c'est le dîner, c'est-à-dire un dîner de plus de six cents couverts. J'ai faim ! .....

A bord de la *Mouche-à-feu*, en attendant le départ,

Quatre heures et demie.

C'est ici, mon cher F. X. A., que je sens mon impuissance à noter ce que je viens de voir et d'entendre.

O avocats, mes confrères, que j'envie votre prodigieuse facilité de rédaction ! Peu soucieux de la grammaire en vos grimoires obscurs, jamais votre plume ne se refuse à marcher sous vos doigts agiles. Vous rédigez les affaires

les plus embrouillées, sans même vous douter que la langue soit la marâtre de la pensée et du sentiment. Vous inventez chaque jour mille et une expressions pittoresques et variées pour dire et ce que vous pensez et ce que vous ne pensez pas. Oui, vous êtes trois et quatre fois heureux, ô avocats, mes confrères !

— Ah ! ça, me dis-tu, laisse les avocats à leurs *déclarations* et donne-moi tes notes. On en était arrivé aux détails les plus importants de la fête.

.....

.....Le dîner a été superbe comme mêts, comme appétit et comme bruit. C'était un véritable banquet de famille, et les autorités du collége ont dû être glorieuses de ce succès. On ne saurait mieux faire les choses ; rien ne manquait. Ah ! les fricassées d'autrefois, qu'êtes-vous devenues ? Comme votre souvenir a pâli en cette journée de viandes fines et de charlottes russes !

Les Grâces dites, un artiste a fait prier la réunion de venir *poser* devant son objectif en face du collége. Au premier plan les petits, au dernier les grands : attention... ne bougez plus... C'est fait.—Une remarque : c'est singulier comme personne ne veut être petit lorsqu'on a le malheur de disposer la foule par rang de taille. A quoi cela tient-il ?

Nous sommes entrés dans la grande salle de récréation comme la pluie prenait. C'est ici que doivent se faire les discours.

La salle est vaste et décorée avec un goût simple mais judicieux. Sur un écran qui couvre la fenêtre à laquelle font face les évêques, les prêtres et les principaux Nicolétains, on lit ce texte si magnifiquement approprié :— *Circumdabo illos quasi coronam mihi.*

Les portraits des principaux bienfaiteurs et directeurs de la maison tapissent les murs de chaque côté, tandis que leurs noms brillent à tous les regards de la façon la plus ingénieuse.

Les journaux ne manqueront pas, demain ou samedi, de reproduire le nom de l'écolier qui a présenté l'adresse des élèves actuels de Nicolet à leurs prédécesseurs, ainsi que le texte de cette excellente composition; ils devront également parler de la musique de M. de Châtillon, à qui je fais mon complîment. Tu le connais ; quand tu le verras, dis-lui que je l'ai applaudi de toutes mes forces.

Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, et élève du premier cours de Nicolet, s'est ensuite levé pour prendre la parole ; mais il a dû faire lire son discours par son secrétaire, empêché qu'il était de continuer par son grand âge et ses infirmités. Mgr. de Tloa l'a suivi ; Sa Grandeur a rappelé qu'un demi-siècle s'était écoulé entre l'époque de ses classes et la fête actuelle, et Elle a eu des mouvements et des expressions très-heureuses.

Mgr. de Montréal, appelé à prendre la parole, l'a fait avec ce tact exquis,

cet à-propos et cette simplicité qui le font toujours écouter avec tant de charme.

Après LL. GG., Messieurs Chauveau (surintendant de l'Instruction Publique), Mondelet (juge), Loranger (juge), Ed. Carter, (C. R.), Laflèche (V. G.), Desaulniers, (professeur, de St.-Hyacinthe), ont tour à tour parlé chacun avec le talent particulier qu'on leur connaît. Jamais auditoire plus sympathique et plus éclairé n'a entendu des orateurs plus éloquents et plus convaincus. Pour ma part, j'aime beaucoup à être l'auditeur de M. Chauveau et de M. Loranger, et je trouve assez que ce dernier met dans ses discours la rhétorique et l'esprit que celui-là sème dans ses écrits : ce n'est pas peu dire. J'ai appris au collége un discours que M. Chauveau a prononcé à Québec, en 1859, à la pose de la première pierre du monument de Ste.-Foye : c'est un chef-d'œuvre, autant que je me souviens, et depuis lors, je m'attache beaucoup à tout ce que dit l'honorable surintendant de l'Instruction Publique. Il est châtié, net et classique : on sent l'homme instruit et le littérateur. M. Carter est un Anglais protestant qui a fait son éducation à Nicolet. C'est un avocat d'une grande distinction au barreau de Montréal. Apprenant ce que les anciens élèves projetaient de faire, il s'est empressé de donner son concours. Il était bien ému quand il a pris la parole : son discours, d'un bout à l'autre, n'a été qu'un hommage éloquent et magnifique des institutions catholiques d'enseignement dans le Bas-Canada. Dans sa bouche, un tel témoignage, des souvenirs aussi excellents et aussi vivaces, ont eu une portée saisissante.

Mais l'ovation a été pour un homme, un prêtre que tu vénères et que tu connais : M. le Grand-Vicaire Laflèche. Le mouvement a été spontané ; une étincelle électrique a comme agité toute la salle à la fois lorsqu'il s'est levé. Jamais je n'ai été témoin de tels applaudissements : ils n'ont cessé qu'au moment où il a élevé la voix. Quelle belle figure austère que la sienne ! Il semble qu'on va l'entendre nous parler des déserts de la Thébaïde et des saints solitaires qu'il y a rencontrés, de leurs jeûnes, de leurs oraisons et de leurs triomphes sur la matière. Sa voix, ferme et claire, pénètre partout avec l'idée qu'elle exprime ; sa phrase, austère comme sa personne, est parfois d'une originalité d'images et d'une nouveauté parfaites. Le geste est naturel et souvent majestueux : bref, M. Laflèche, sans être éloquent comme les maîtres, est un type spécial de l'orateur chrétien. Ajoutez à cela une renommée de haute vertu, une impartialité et une justice proverbiales, une franchise de convictions et une vue presque surnaturelle de la vérité en tout, et vous aurez l'homme.

On ne tarit pas sur son compte autour de moi : et si je ne puis parfois l'entendre, c'est parce que ceux qui m'entourent célèbrent à l'envie ses mérites éclatants et son amour pur de la nationalité.

M. Desaulniers, de St. Hyacinthe, jouit lui aussi d'une grande réputation

de science et de dévouement, et cela m'a été un bonheur d'entendre l'homme de Dieu et de la jeunesse, dont ceux qui ont passé à St.-Hyacinthe m'ont toujours parlé avec une si profonde admiration. Ils ont bien raison de l'aimer : il suffit d'écouter sa parole émue et vibrante pour comprendre leur attachement et deviner le cœur excellent qui se trouve sous cette enveloppe forte du savant et du penseur.

Sais-tu bien, mon cher F. X. A., que tu es né sous une bonne étoile d'appartenir ainsi à un collége qui compte tant d'illustrations dans notre monde canadien ? Je ne parle ni des évêques, ni des prêtres, ni des juges, ni des hommes de profession qu'il a fournis, je m'en tiens au journalisme. C'est d'abord M. Etienne Parent, le premier de nos publicistes par l'ancienneté et par le talent ; puis MM. A. G.-Lajoie, R. Bellemare et J. G. Barthe ; de nos jours, la presse n'appartient-elle pas presqu'exclusivement à des Nicolétains ? Vois : la *Minerve* de Montréal, le *Canada* d'Ottawa, le *Journal des Trois-Rivières*, la *Gazette de Sorel*, le *Journal de Lévis*, le *Foyer Canadien* de Québec, sont tous des journaux rédigés ou dirigés par des élèves de Nicolet. Tu as le droit d'être fier : et comme ces écrivains sont aussi de nos amis, je m'en réjouis avec toi.

25 mai, à Montréal, vendredi matin.

.....

..... Je viens de rencontrer cet excellent R***, le principal organisateur de la belle fête d'hier avec M. R. B. Il est harassé ; le bonheur accable, la fatigue aussi : ces deux choses l'ont presque tué.

— N'importe, m'a-t-il dit, la démonstration a été magnifique, l'idée a réussi, tout le monde était heureux, je me trouve trop payé des petits sacrifices de temps et de veilles que j'ai faits pour la gloire de Nicolet.

Il appelle le travail de sept à huit mois un petit sacrifice : j'ai reconnu là son cœur ordinaire.

Oui, me voilà de retour de Nicolet, et là, franchement, mes souvenirs passés en revue ainsi que mes notes, je proclame la fête à laquelle j'ai assisté comme unique en son genre et comme une de celles dont je me rappellerai le plus longtemps.....

.....

JOSEPH ROYAL.

# NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

---

*Les Jeunes Converties, ou Mémoires des trois sœurs, Debbie, Helen et Anna Barlow.* Traduit de l'anglais. XV-195 p. in-8. E. Senécal, Imprimeur-Editeur.

Voici encore un beau et un bon livre que le travail d'un savant prêtre vient de donner au public canadien. La conversion si remarquable de ces trois jeunes filles qui ont été dans nos couvents, qui ont vécu au milieu de nous ; les différentes péripéties et les phases successives de ce grand événement, leur mort enfin à la fleur de l'âge, présentent un drame plein de vie, rempli d'émotions pures et qui produit sur l'âme la plus douce impression.

Tout le livre se compose des lettres des jeunes sœurs, d'extraits de leur journal, liés ensemble par les réflexions et le récit du pieux auteur qui a su très-bien mettre son style et ses pensées en harmonie avec le caractère de ses trois jeunes héroïnes. Ces pages forment un sujet de lecture très-pieux et très-attrayant, qui ne manquera pas d'avoir un intérêt tout particulier pour les jeunes personnes ; car il leur rappelera le souvenir de jeunes compagnes qui, il est vrai, n'ont fait que passer au couvent de la Congrégation, mais qui, suivant l'heureuse pensée du traducteur, ont répandu sur leur passage le parfum de leur tendre piété et de leurs modestes vertus qu'on respire encore dans cette sainte demeure. L'une des trois sœurs, Debbie Barlow, a résidé pendant plusieurs mois, en 1856 et 1857, au couvent de St.-Eustache, d'où elle a écrit plusieurs lettres et une partie de son journal. Quelle piété, quels beaux sentiments de tendre religion, quelle affection pour ses parents brillent dans tous ces écrits ! Assurément cette enfant n'avait ni un cœur ni une intelligence ordinaires. Toutes les jeunes filles qui verront ces lettres éprouveront la plus grande admiration pour les œuvres que sait produire le catholicisme et les grandes pensées qu'il sait inspirer. Qu'elles comparent le calme, la douce paix, la sérénité, le bonheur de cette jeune vertu, avec l'agitation, la frivolité et les sombres remords de ces filles qui croient se préparer dans les plaisirs du monde à remplir les grands rôles d'épouse et de mère !

Chaque année les colléges, les couvents, les écoles de ce pays achètent des livres importés pour donner en prix à leurs élèves ; pourquoi ne favoriseraient-ils pas plutôt la littérature nationale, lorsque celle-ci leur offre des œuvres aussi recommandables sous tous les rapports que le livre des *Jeunes Converties*, et que celui de M. le grand-vicaire Laflèche, dont nous publions un extrait dans cette livraison ? Ne serait-ce pas donner un puissant élan à notre littérature, et aussi à notre librairie, comme à toutes les industries qui s'y rattachent ?

Du reste, l'exécution typographique des *Jeunes Converties* est magnifique et la relieure est d'une grande richesse.

E. Lef. de Bellefeuille.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Le mois de juin, à son début, nous promettait de graves et terribles événements à raconter; un moment même nous avons pu croire, chers lecteurs, que nos *événements du mois* de juin vous arriveraient directement de la frontière, commencés peut-être sur un tambour, continués sur un affût de canon et terminés sur un monceau de Féniens immolés par l'auteur. Heureusement ces sombres prévisions ne se sont pas réalisées; nous n'avons pas été enlevé à nos paisibles occupations, et sans emboucher la trompette épique, sans même changer de plume, nous pouvons vous faire l'histoire de l'invasion des Féniens et de leur retraite précipitée.

Donc, le premier de juin, à deux heures du matin, les Féniens, au nombre de douze à quinze cents, ont franchi la frontière Haut-Canadienne en traversant la rivière Niagara à trois milles au-dessous de Buffalo. En mettant pied à terre, ils se sont dirigés sur le vieux Fort Érié, laissé sans défense depuis la dernière guerre, et s'en sont emparé sans combat. Le reste du jour fut consacré aux approvisionnements, et à défaut de combattants, les moutons et les bêtes à cornes des environs furent leurs premières victimes.

L'alarme avait été donnée de bonne heure à Toronto, et dès le soir les troupes volontaires et les troupes régulières se mettaient en marche pour aller à la rencontre de l'ennemi. Arrivé à Ridgeway, le lendemain matin, le régiment volontaire des Queen's Own, fort de neuf cents hommes, sous les ordres du colonel Booker, se trouve à l'improviste à portée de fusil des avant-postes féniens. N'écoutant que leur courage et comptant sur l'arrivée immédiate du colonel Peacock à la tête du 47e régiment, les Queen's Own ouvrent sans hésiter le feu sur l'ennemi. Le combat s'engage, l'avant-garde fénienne se replie sur un bois dans lequel était massé le reste de la

troupe, et les Queen's Own reçoivent à découvert le feu de l'ennemi. Deux heures durant, ils soutinrent cette lutte inégale ; huit des leurs avaient été frappés mortellement, une quarantaine blessés, leurs munitions étaient épuisées, le 47e régiment n'arrivait pas, il fallut plier. Il y avait eu témérité extrême à commencer le combat dans des conditions aussi défavorables, il y aurait eu de la démence à le continuer ; les volontaires le comprirent et opérèrent leur retraite le mieux qu'ils purent.

De leur côté, les Féniens avaient perdu une vingtaine des leurs dans l'engagement, et, redoutant l'arrivée de nouvelles troupes, au lieu de poursuivre les Queen's Own, s'empressèrent de regagner le Fort Érié, qu'ils trouvèrent en possession des volontaires. Ils tentèrent de s'en emparer et furent mis en déroute, laissant soixante prisonniers aux mains des volontaires. La nuit approchait, ils en profitèrent pour descendre à leurs bateaux, et regagner la rive américaine. Une canonnière fédérale, qui croisait depuis deux jours dans les environs de Buffalo, s'empara d'un des bateaux à bord duquel se trouvaient cinq cents Féniens et leur commandant, le colonel O'Neil, les retint prisonniers pendant deux jours et les relâcha ensuite sur parole, n'exigeant de cautionnement que pour les officiers.

Notre territoire avait été violé de la manière la plus odieuse par l'avant-garde d'une armée de brigands, le sang de nos volontaires avait coulé, il fallait laver l'insulte faite à notre sol, et venger la mort de nos généreux concitoyens. D'ailleurs, il devenait évident que l'attaque sur le Fort Erié n'avait été qu'une feinte destinée à diviser nos forces et à couvrir les mouvements du gros de l'armée fénienne qui s'avançait, de tous les points des Etats-Unis, sous les ordres de Sweeney, avec Montréal pour mot d'ordre. Le gouvernement de Washington, tout en nous promettant le maintien des lois de neutralité, semblait rester impassible. La guerre, et une guerre terrible, paraissait inévitable.

Un moment, la panique, ici, fut à son comble : le commerce était suspendu ; les régiments partaient les uns après les autres pour la frontière du sud ; une garde civique se formait pour protéger la ville ; le gouvernement s'était, disait-on, emparé des lignes télégraphiques et refusait de communiquer les nouvelles à la presse ; on s'attendait, d'heure en heure, à entendre le bruit du combat. Enfin, on annonce que le président Roberts, le général Sweeney et quelques autres chefs féniens sont arrêtés, par ordre du Président des Etats-Unis, comme violateurs des lois de neutralité, que leurs armes sont saisies partout sur la frontière, que l'armée d'invasion se débande. On a peine à y croire, tant la nouvelle est inespérée.

Cependant, ce n'était pas tout. Le 8 juin au matin, environ quinze cents Féniens du plus triste calibre traversent la frontière, s'emparent de Pigeon-Hill, y arborent, pour quelques heures, le drapeau de l'Irlande et se répandent dans les villages environnants, pillant et saccageant tout sur leur

passage. Le lendemain, nos troupes se mettent à leur poursuite, leur font quinze prisonniers et les traquent jusqu'à la frontière. Le gouvernement américain s'est chargé de faire le reste en donnant des billets de retour à tous ces messieurs.

Telle est la fin de cette comédie, qui, nous l'espérons, ne se répétera plus ici, si l'on en croit les protestations du Grand-Centre Stephens, qui veut désormais porter la guerre en Irlande même. Sa logique nons paraît saisissante ; il n'y a rien d'efficace, croyons-nous, comme d'appliquer le remède sur la plaie.

***

Le Parlement s'est réuni le huit de ce mois, dans la nouvelle capitale. L'inauguration du Palais Législatif s'est faite avec éclat en présence d'une foule recueillie, accourue de tous les environs pour être témoin du triomphe définitif de la ville des Outaouais. Son Excellence le Gouverneur-Général dans le discours du Trône a félicité le pays sur la richesse et la magnificence du nouveau Palais Législatif, et a exprimé l'espoir qu'il servirait avant peu aux réunions du Parlement fédéral.

Tous les députés s'accordent à vanter ses vastes proportions, sa belle architecture et son aspect imposant à l'extérieur, mais nous regrettons de dire que cette rare unanimité d'appréciation cesse d'exister dès que l'on pénètre à l'intérieur. Alors, voyez-vous, chacun exprime l'opinion de son parti ; celui-ci est de l'opposition, c'en est assez pour qu'il trouve tout l'intérieur détestable ; celui-là est ministriel, c'est son parti qui a commencé et qui a fini les édifices parlementaires, il se laisserait mettre au feu plutôt que de confesser la moindre défectuosité d'ouvrage ou la plus légère faute de goût. Si, au moins, il y avait un parti juste-milieu, celui-là peut-être nous dirait ce qu'il faut penser de ces deux opinions extrêmes ; mais le député juste-milieu se fait de plus en plus rare, et on l'a tant maltraité qu'il est devenu obstinément muet. Le mieux à faire, si l'on ne veut pas se former une opinion de parti sur les édifices d'Ottawa, c'est de consulter la belle description scientifique et l'appréciation d'un goût si raffiné qu'en a faite un écrivain distingué et un ami éclairé des arts dans le *Journal de l'Instruction Publique* du mois de février dernier, sous le pseudonyme de V. S.

Il y a cependant un défaut regrettable dont tout le monde est forcé de convenir et dont les journalistes en particulier se plaignent amèrement : c'est qu'il est impossible de comprendre les discours dans les salles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, et que c'est à peine si les voisins les plus rapprochés d'un orateur peuvent suivre l'enchaînement de son discours. Un brave homme fraîchement arrivé d'Ottawa nous disait maligne-

ment, l'autre jour, à ce propos, qu'il craignait bien que la bonne entente qui n'avait jamais pu régner entre les partis dans l'ancien parlement, où l'on s'entendait si bien, ne s'établirait jamais dans le nouveau, où l'on s'entend si peu ; et il ajoutait en manière de conclusion ironique, qu'un parlement où l'on ne peut pas parler est une affaire manquée; que ce qu'il y aurait de mieux à en faire serait de le convertir en asile de sourds et muets. Nous nous empressons de dire que nous ne donnons pas dans ces idées extrêmes, mais ne serait-il pas possible, en construisant une tribune d'une certaine manière, et en la plaçant dans un endroit favorable, que les orateurs s'y fissent entendre par toute la salle? Au fait, pourquoi n'aurions-nous pas une tribune? Ce serait peut-être une excellente occasion d'élever le niveau de l'éloquence parlementaire en élevant le piédestal des orateurs.

Mais les Chambres ont bien autre chose à faire qu'à s'occuper de ces vétilles. Elles se sont ouvertes au beau milieu de l'effervescence créée par l'invasion fénienne et ont voté dès le premier jour la suspension de l'*Habeas Corpus*. Elles auront à honorer la mémoire des braves volontaires morts au champ d'honneur, à solder généreusement le bilan de notre défense et enfin à discuter la constitution qui devra régir chacune des provinces du Canada sous le régime fédéral.

S. Lesage.

---

# JACQUES ET MARIE

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

### TROISIÈME PARTIE

### I

Cinq années de combats continuels et acharnés suivirent ces événements. En Canada, l'attention générale des colons fut toute absorbée par cette lutte gigantesque qu'entreprit de soutenir une poignée d'hommes héroïques pour garder à la France la moitié d'un continent, et repousser de leurs foyers une domination abhorrée. Toutes les passions individuelles se concentrèrent dans cet intérêt urgent de l'honneur national et du salut de la patrie. Chacun fit taire ses propres douleurs, oublia ses malheurs, ses pertes, ses jouissances envolées ou différées, pour ne songer qu'au danger commun, au danger présent! La vie de la famille fut interrompue, arrêtée comme le soleil sur l'armée de Josué, pour laisser le peuple combattre; on ne pensa plus au bien-être du foyer qu'on avait payé si cher, on fit taire chez soi-même et les siens la fatigue, la souffrance, le cœur, le sang. La Nouvelle-France, épuisée par toutes les privations, accablée sous le nombre de ses ennemis, et cependant toujours debout, toujours menaçante, semblait avoir

attiré dans son sein la vie de tous ses enfants pour porter de plus grands coups ou tomber tout d'une pièce ; et ses enfants n'attendaient pas qu'elle leur demandât leur vie : ils courraient bien en faire l'offrande ; des soldats de douze ans marchaient avec des octogénaires sous le même drapeau ; on ne laissait à la chaumière que les femmes avec les plus petits de la famille ; les prêtres, après avoir dirigé ces faibles ouvriers aux travaux de la moisson, allaient bénir ceux qui tombaient sur les champs de bataille : ils recueillaient le froment à la maison et les morts à la frontière !... Le peuple entier était à la ration, il n'avait presque plus de pain, on lui mesurait à l'once le poisson séché et la chair des chevaux qui avaient fait leur temps ou qu'on ne pouvait plus nourrir. Eh ! faut-il le dire ?... pendant ces calamités, une troupe de vampires s'était abattue sur nous et soutirait les forces de la patrie défaillante.

Profitant du trouble et des embarras où nous tenait une tâche si laborieuse, un agent infâme d'un gouvernement sans nerf et sans gloire, aidé de complices encore plus dénués de vergogne, détournait les fonds destinés à la défense et au soutien de la colonie, affamait encore la population pour lui faire payer plus cher les grains qu'il extorquait d'une autre main des cultivateurs, par sa fourberie et ses vexations; des grains produits avec les sueurs des femmes, des vieillards et des invalides !... que les soldats avaient semés et recueillis entre deux campagnes, après avoir battu l'ennemi et couru sur cinq cents lieues de frontière !... Pendant que nous mourions de faim, la clique de Bigot se hâtait d'acheter des châteaux en province et des hôtels à Paris, pour aller dépenser en débauches, quand la France serait vaincue, le prix de notre indigence, de notre faim, de notre désespoir, de notre défaite !

Est-il possible qu'il se soit trouvé, à côté de tant de dévouement et de valeur, des Français si lâches et si dégradés !

Ces extorsions, on ne les ignorait pas ; on connaissait aussi l'indifférence de la Cour, l'ineptie du ministère, les dédains de la métropole, on en murmurait quelquefois ; cependant, aucune pensée de désespoir, aucune faiblesse ne se manifestait au milieu de ces enfants abandonnés de la France ; ils remettaient le châtiment des mauvais serviteurs au temps de la paix, et pour le moment ils ne connaissaient qu'un devoir, celui de combattre.

Aussitôt que la neige laissait la terre découverte, que les eaux reprenaient leurs cours, ils couraient aux avant-postes ; la nature ranimée semblait leur rendre une vie nouvelle, leur donner d'autres bras ; on aurait dit, aux coups qu'ils préparaient, qu'ils avaient grandi ; à plus de mille lieues de la France, n'ayant pas dans leur gamelle leur repas

du lendemain, et comptant dans leur giberne moins de cartouches qu'ils n'avaient d'adversaires ; ne voyant derrière eux que la solitude et la ruine, et devant eux que des ennemis toujours croissant, ces hommes se levaient toujours sans crainte et sans murmure pour voler au combat, allant chercher les Anglais du Cap-Breton au lac Supérieur, du St.-Laurent aux limites de la Pensylvanie, et souvent, n'attendant pas le printemps pour tenter de pareilles expéditions. Victorieux, ils ne revenaient pas pour recevoir des couronnes—qui donc, parmi les distributeurs de lauriers, s'amusait à regarder d'Europe ces pauvres batailleurs du désert ? — ils allaient revoir pendant quelques jours la désolation de leurs chaumes ; c'était leur récompense : vaincus, expirants, ils ne songeaient pas à se rendre, mais ils appelaient encore du secours ; ils criaient à la France : " Du pain ! du pain et seulement quelques bras !..."

Ils attendirent durant des années entières, l'arme à l'épaule, jusqu'à la dernière charge de fusil, jusqu'à la dernière bouchée, ce pain et ces quelques bras qui ne vinrent jamais... Et pendant ce temps-là, les femmes et les religieuses pansèrent les blessés avec leur linge de corps, les soldats bourrèrent leurs canons, sur les ruines de leurs remparts, avec leurs draps de lit et leurs chemises ! La conquête nous prit presque nus. Ces héros qui se dressaient devant le monde pour soutenir sur leurs reins un empire immense qui leur échappait par lambeaux, étaient vêtus comme des mendiants ; les rayons de leur gloire s'échappaient à travers les trous de leurs haillons !

Malgré les victoires de la Monongahéla, d'Oswégo, de William-Henry, de Carillon et de Montmorency, où nos soldats combattirent toujours un contre cinq, attaqués tous les ans par trois armées qui se décuplaient quand les nôtres se décimaient, nos défenseurs virent tomber un à un ces remparts qu'ils avaient jetés à travers l'Amérique, depuis le golfe St.-Laurent jusqu'au Mississipi. Louisbourg, cette sentinelle du Canada, placée sur l'océan à l'embou chure de notre unique artère, fut pris et rasé ; les forts Frontenac, sur le lac Ontario ; Duquesne, dans les vallées de l'Ohio ; Carillon et St.-Fréderic, sur les lacs Champlain et St.-Sacrement ; Niagara, sur la route du Détroit, furent tous abandonnés, occupés par l'ennemi, ou détruits : nous avions perdu cette ligne de défense ; les lacs et la mer, la route de France et de la Louisiane nous étaient également fermés. A mesure que notre phalange voyait les gardiens de ses avant-postes écrasés sur la frontière, elle se resserrait sur le cœur de la patrie. Enfin, Montcalm, ce dernier chevalier de l'ancienne France, tomba avec la fleur de ses officiers et une partie de

son armée sur les plaines d'Abraham ; et Québec, abandonné de son gouverneur, presque sans garnison, encombré de ruines et vide de provisions, avec une population sans toit, qui, à la suite des bombes des Anglais, voyait arriver les rigueurs de l'hiver, n'attendant plus aucuns secours avant le printemps, Québec ouvrit ses portes au vainqueur. Cette citadelle fameuse, l'unique et dernier point d'appui de la puissance française en Amérique, était perdue.

On appela cela un acte de trahison, de lâcheté !... A cette époque, dans notre pays, on était déshonoré quand on ne savait pas mourir de faim plutôt que de subir le joug des Anglais !—Nos mœurs se sont bien radoucies ; il y en a maintenant *qui se rendent avant d'avoir faim.*

Le général Murray, en entrant dans la ville, fut obligé de faire distribuer du biscuit aux habitants ; ils n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures ; et les troupes se mirent à relever quelques habitations, sans cela elles n'auraient pas pu se loger durant l'hiver... [1]

Pendant ces cinq années de labeur, on entendit parler bien peu des procrits acadiens, et il fut difficile de leur porter secours ; que dis-je ? on put à peine songer à eux, et si Jacques pensa souvent à Marie, il désespéra plus que jamais de la rencontrer de nouveau ; il voyait l'espace qui le séparait d'elle s'élargir toujours davantage et se remplir d'obstacles de plus en plus insurmontables. Lorsqu'au Canada, les hommes valides, placés dans de meilleures conditions, ne voyaient plus le jour où ils s'arrêteraient pour reposer leurs têtes, sécher leurs sueurs, reprendre la vie tranquille avec ses jouissances, bâtir le toit de leurs amours et le berceau d'une postérité nouvelle, quels rêves heureux pouvait édifier ce malheureux exilé ?

## II

Avant d'arriver à l'époque où je dois reprendre le récit des événements de sa vie, je dois dire, en peu de mots, quel chemin il suivit durant cette période historique dont je viens d'esquisser le tableau.

Ayant quitté pour toujours les côtes de l'Acadie, il rejoignit,

1 Je dois avertir le lecteur peu familier avec l'histoire du Canada, que le général Murray, que nous retrouvons ici, n'est pas le même qui a joué un si triste rôle en Acadie.

après dix jours de séparation, avec P'tit-Toine et sa troupe expéditionnaire, le corps de M. de Boishébert. Ces dix jours allaient désormais compter dans sa vie plus que toutes ses années !...

Pendant plusieurs mois, il vit venir de tous côtés des fractions de familles, débris des populations de Port-Royal et de Beau-Bassin échappés aux fureurs des Anglais ; ils arrivaient à moitié nus, se traînant à peine dans les boues d'automne, sur des chemins de neige, avec des figures livides, décharnées, un aspect de spectre ; ils parlaient comme des insensés ; l'excès de toutes les douleurs, de toutes les privations avait anéanti toutes les forces de leur âme ; plusieurs n'étaient plus que des machines hideuses qui marchaient par l'instinct de la vie : les plus forts traînaient les plus faibles, et quand ils n'en pouvaient plus, ils s'arrêtaient et ils attendaient que la mort les délivrât de leur fardeau, puis ils essayaient de continuer ensuite leur route ; c'est ainsi que beaucoup déposèrent au bord des sentiers sauvages qu'ils ne revirent jamais, un enfant, une mère, un vieillard, une épouse !... semence d'affections qui ne rapportait que des larmes...

La petite troupe de M. de Boishébert accueillit ces malheureux et leur partagea sa ration. Le commandant en fit transporter une partie jusqu'à Québec. Mais à la chute de Louisbourg, il se vit de plus assailli par tous les anciens émigrés qui s'étaient fixés sur l'île St.-Jean (du Prince-Edouard), au Cap-Breton et sur les côtes du golfe St.-Laurent. Cette fois, c'étaient des villages entiers qui se dépeuplaient. Craignant les atrocités qu'avaient subies leurs frères de l'Acadie, et qu'éprouvèrent ceux qui restèrent derrière eux, ces pauvres gens venaient en foule s'abriter sous un drapeau qui s'en allait, et demander protection contre une armée, à deux cents hommes qui pouvaient à peine se nourrir !

M. de Boishébert, voyant tout perdu sur cette frontière, se repliait sur Québec, devant la flotte et la division de terre qui venaient mettre le siége devant cette ville. Les Acadiens s'attachèrent à ses pas, mais c'était pour mourir en suivant les couleurs de la France ; car bien peu de ceux-là parvinrent à la capitale ou réussirent à se soustraire à la haine insatiable de leurs persécuteurs. On en compta trois cents qui tombèrent sur les grèves arides, dans leur épuisement et leur lassitude, et qui ne se relevèrent jamais ; et combien d'autres expirèrent, que personne ne compta ? Tous ne suivaient pas immédiatement le camp français ; quelques-uns s'attardaient, d'autres n'avaient pas réussi à le joindre : quand on demande aux statistiques anglaises et françaises de ce temps les noms des six à sept mille habitants qui disparurent à cette époque,

de ces nouvelles provinces conquises par la Grande-Bretagne, on trouve bien des absents, bien des disparitions; et il est au moins permis de demander aux bourreaux de l'Acadie : " *Qu'avez-vous donc fait de ceux-là?... que sont-ils devenus?...*" car c'est encore à la lueur des villages incendiés par les troupes de Wolfe que M. de Boishébert ramena son petit détachement au camp de Montmorency.

D'autres brigands, dignes émules des Lawrence et des Murray, inscrivaient leurs noms sur des champs nivelés par le feu, tout le long de la rive habitée du St.-Laurent. Là aussi on punit la terre fécondée par le travail, on brûla tous les arbres fruitiers!...

Parmi les réfugiés de l'île St.-Jean, Jacques reconnut plusieurs des anciens habitants de la Missaguache, mais il ne revit aucuns de ses parents et personne ne put rien lui en dire. Cela lui laissa l'espoir qu'il les retrouverait quelque part au Canada.

C'est sous de pareilles circonstances que le capitaine Jacques Hébert vint se rallier avec son détachement à l'armée du marquis de Montcalm, pour livrer les derniers combats; la mort qu'il avait vue se présenter à lui sous toutes les formes; qu'il avait bravée, insultée et cherchée tant de fois, l'épargna encore sur les plaines d'Abraham, en 1759; de sorte qu'on le vit de nouveau, fidèle au rendez-vous des derniers braves, venir se ranger sous les ordres du chevalier de Lévis, le 25 avril 1760, à la Pointe-aux-Trembles, pour commencer une nouvelle campagne.

## III

Ils se trouvèrent réunis, là, à peu près sept mille hommes; à part quelques centaines de soldats laissés à l'Ile-aux-Noix, à St.-Jean, à l'entrée du lac Ontario et à Montréal, c'était toute notre armée; la Nouvelle-France, après avoir pressuré ses flancs pour en faire sortir toute sa sève généreuse, ne put compter sur plus de bras pour la sauver. Mais le chef était un de ces héros dont la Grèce a fait ses demi-dieux, et ceux qui le suivaient, peu habitués à choisir leurs bonnes fortunes, à énumérer leurs ennemis avant de les frapper, ne connaissaient pas encore la mesure de leur courage. Cette fraction d'armée allait en voir surgir trois devant elle toutes plus nombreuses qu'elle; aussi, elle se hâtait de porter les premiers coups; elle courait à ses adversaires les plus avancés.

Avant que les Anglais fussent prêts à se mettre en campagne et que leur flotte pût entrer dans le fleuve encore chargé de glaces;

avant la fonte des neiges et l'affermissement des chemins de terre, Lévis avait voulu aller surprendre la garnison de Québec, reprendre la ville, s'y fortifier à la hâte pour pouvoir ensuite offrir une résistance désespérée aux Anglais, en attendant les quelques secours que la France pouvait envoyer encore à la colonie. C'est dans ce but qu'il s'était embarqué à Montréal sur des petits bateaux, avec le noyau principal de ses troupes, et avait donné l'ordre aux autres corps qui avaient hiverné dans les villages de se rendr en toute diligence sur les bords de la petite rivière Jacques-Cartier, où il les rejoignit.

C'est le 28 avril, au matin, que Lévis fit son apparition à la tête de toutes ses forces, au bord du plateau de Ste.-Foy, en vue de ces mêmes plaines d'Abraham déjà marquées, pour nous, d'un triste souvenir. Nos soldats ne les avaient pas revues depuis le lendemain de leur défaite. Aussi, c'est avec une impression profonde et une ardeur singulière qu'ils gravirent les premières saillies qui conduisaient à cette arène où ils venaient lutter une seconde fois.

Ils étaient mornes en y mesurant leurs premiers pas ; et, malgré la résolution énergique qui les poussait, ils ne pouvaient se défendre d'un certain serrement de cœur qui n'est pas la peur de l'ennemi, mais la crainte des décrets de Dieu quand on va tenter une des grandes entreprises de sa vie, et jouer le sort d'un pays. Oh ! non, ils ne craignaient pas l'ennemi, ceux-là, car dans ce moment, cet ennemi c'était leur but désiré, leur ambition, l'unique ressource laissée à leur salut !... Il n'était pas nécessaire d'animer leur courage pour leur faire accomplir des prodiges ; ils avaient devant eux un champ tout marqué des traces d'un terrible échec qu'il fallait réparer, une terre toute remplie de cadavres qui avaient mal dormi sous les talons des patrouilles anglaises et qui appelaient vengeance !... ils étaient aux pieds de cette citadelle qu'il fallait emporter si l'on voulait rester Français et garder le prestige et les avantages de la victoire ; toute leur espérance se levait donc devant eux, sur cette plaine, comme une aurore pour couronner leurs succès, et en y apercevant les Anglais qui venaient au devant d'eux, ils se sentirent reposés de leurs fatigues, et forts comme des athlètes longtemps préparés pour la lutte.

Quelques corps seulement avaient atteint les dernières assises échelonnées autour des hauteurs de Sainte-Foy, et toutes les forces ennemies étaient déjà sur les lieux, rangées en bataille en avant des buttes de Neveu. Elles ne s'étaient pas laissées surprendre.

Murray ne voulut pas donner aux Français le temps d'atteindre les hauteurs et de se développer sur la plaine ; il ne pouvait maî-

triser l'impatience de ses soldats ; lui-même avait hâte de se débarrasser de cette poignée de téméraires ; il espérait venir bientôt à bout de ces bandes déguenillées et affamées qui marchaient depuis trois jours et trois nuits, sur des chemins affreux, dans la boue et la neige fondue, à travers les bois et les savanes, sous une pluie froide d'avril, une pluie de Québec !...Ils arrivaient sans artillerie, n'ayant pu traîner dans les marais de la Suède que trois petites pièces de canon ; et ils allaient être forcés de déployer leurs lignes à la hâte sur la déclivité d'un terrain inégal, plein de ravins, où le pied glissait, où l'œil perdait l'horizon, en face de toute l'artillerie ennemie, devant ses tirailleurs qui occupaient tous les sommets. Murray dut se féliciter qu'on lui présentât la bataille dans de pareilles conditions ; c'était lui permettre de terminer la guerre et d'en recueillir les triomphes.

Cependant, les Français, qui comptaient surprendre leurs adversaires, ne furent pas déconcertés de se voir si bien attendus ; ils étaient aussi nombreux qu'eux, et dans cette proportion ils avaient toujours été vainqueurs sur ce continent ; leur avant-garde avait eu le temps d'arriver sur le terrain. Lévis la fit courir aussitôt sur deux points : à droite, pour occuper une redoute élevée par les Anglais l'année précédente ; à gauche, pour s'adosser au moulin et à la ferme Dumont : le premier point protégeait la côte et l'anse du Foulon où devaient débarquer les munitions, l'artillerie et les approvisionnements des troupes ; le second, placé sur la route de Sainte-Foy, gardait le passage où se précipitait en ce moment le gros de l'armée. C'est sur ces deux pivots que devait tourner la fortune de la journée, car c'était pour les Français des positions essentiellement nécessaires à leur succès. A peine quelques compagnies de grenadiers y furent-elles établies, que Murray lança dessus des forces écrasantes pour les déloger. Lévis, sentant que ses hommes allaient être hachés, et n'ayant pas de soldats à sacrifier, ordonna aux grenadiers de se replier en combattant vers les corps qui débouchaient en cet endroit sur la plaine et qui venaient pour les soutenir. Il attirait ainsi une partie des assaillants sous son feu.

C'est du côté du moulin, et par conséquent sur l'aile gauche de Lévis, que Murray voulut faire les plus grands efforts ; il fallait arrêter la marche des Français, les rompre et les précipiter vers les bois et les marais d'où ils sortaient ; il fait donc tourner toute sa batterie dans cette direction ; vingt canons se mettent à vomir les boulets et la mitraille en travers du chemin de Sainte-Foy ; les Français qui défilent sous cette averse fulminante sont fauchés, et tombent couverts de boue et de sang. L'intrépide commandant de

l'avant-garde est atteint en ce moment et roule parmi ses morts, laissant ses hommes sans commandement. Mais ils pouvaient s'en passer ; dans ces armées presque nomades et avec l'habitude que l'on avait des combats de petites bandes, les soldats aguerris pouvaient tous être capitaines dans l'occasion. Voyant les grenadiers, accablés sous le nombre, céder le terrain, ils volent à leur secours, les soutiennent, et tous ensemble reprenant de pied ferme, ils arrêtent les Anglais, les acculent à leurs coteaux, les écrasent, passent sur le ventre d'une partie d'entre eux, poussent les autres jusqu'à la ferme Dumont, s'y précipitent avec furie, en chassent le corps qui l'occupaient, et après un combat de gladiateurs, s'y établissent eux-mêmes. Forcés d'évacuer la place une seconde fois, ils y reviennent une troisième, et finissent par s'y maintenir malgré une grêle de projectiles qui les décime et les ensevelit sous les décombres de leur frêle rempart.

Pendant ces charges brillantes, toute l'armée s'est précipitée sur le champ de bataille et a pu prendre ses positions. Lévis, profitant des avantages de sa gauche et du mouvement considérable de troupes que Murray avait dirigées contre elle, donne l'ordre de reprendre la redoute du Foulon, sur sa droite. Les petits combats, ou, pour mieux dire, les petites armées ont cet avantage, que les combattants se voient, s'animent de leurs propres exemples, utilisent de suite leurs succès. Il existait une certaine jalousie et beaucoup d'émulation entre les troupes régulières et celles tirées de la colonie qui, à cette époque, avaient presque autant de service que les premiers et pouvaient mieux résister aux rigueurs du climat. Or, c'est aux Canadiens de la brigade de la Reine, au corps mêlé de M. de St-Luc et du bataillon de Jacques, qu'est confiée la tâche d'occuper la redoute ; ces gens brûlaient d'éclipser la prise de la ferme Dumont : ils avaient vu les Anglais sauter par les fenêtres, culbuter par-dessus les clôtures, et notre drapeau flotter sur le moulin ; et c'est en le saluant d'une immense acclamation, qu'ils s'élancèrent des bois de pins où ils s'étaient tenus jusqu'alors. Ils ondulèrent un instant dans les ravins et sur les coteaux, comme des vagues que la tempête pousse de la haute mer, puis ils assaillirent l'épaulement de la redoute et retombèrent derrière. Un feu terrible les avait accueillis ; ils disparurent un instant dans la masse de fumée, comme dans le cratère d'un volcan en éruption. Les Anglais ne purent résister à un choc si violent, et on les vit bientôt sortir pêle-mêle du nuage où ils étaient ensevelis et se retirer précipitamment vers leur point de départ.

La redoute comme le moulin étaient entre nos mains ; les deux

tentatives de Murray contre nos extrémités avaient échoué, notre armée était rentrée dans toutes ses positions ; elle pouvait, à son tour, attaquer l'ennemi dans les siennes ; mais le général anglais nous prévint. Exaspéré d'avoir échoué sur nos ailes, il avait résolu de faire un effort décisif sur notre centre. Pendant que son artillerie continue de foudroyer le moulin et la redoute, il charge le milieu de nos lignes avec le gros de son armée. Cette masse descend de ses buttes, sous notre fusillade, compacte et solide comme un mur. Sans artillerie, il est impossible de la rompre ; elle porte avec elle l'espérance de Murray. L'on fait avancer au devant un détatachement de milice de Montréal pour recevoir le premier choc ; les bataillons anglais tombent dessus, nos hommes résistent, leurs officiers succombent, les premiers rangs sont broyés, d'autres les remplacent et la ligne reste inébranlable : de nouveaux bataillons se ruent sur eux, les chargent à outrance, mais ils ne bronchent pas davantage ; on dirait qu'ils se sont enracinés au sol. Ils ont maintenant un rempart d'Anglais devant eux ; le colonel Réaume, leur commandant, est enseveli dessous : ses soldats lui ont fait cette holocauste terrible ; le champ du combat devient hideux : la neige boit le sang, le sang se mêle à tous les ruisseaux que produit le dégel, il s'étend sur les surfaces glacées ; on dirait que les hommes piétinent dans une grande mare coagulée.

Pendant ce temps-là, le corps de Jacques, joint à quelques détachements de milice canadienne, s'était élancé sur l'artillerie ennemie qui nous causait tant de mal ; troupiers légers, travailleurs habiles, on les voyait bondir dans les ravins, ramper sur les coteaux, se coucher à la gueule des canons pour laisser passer la mitraille par-dessus leur tête, puis fusiller à bout portant les canonniers sur leurs pièces. Jacques était admirable. C'était un jour comme il lui en fallait un ; il avait enfin un champ de bataille, ce n'était plus un combat isolé dans le secret des forêts. On voyait partout apparaître sa grande taille, on le distinguait à ses coups ; il saisissait les tireurs à la gorge, les écrasait deux par deux, les pourfendait, les foulait à ses pieds et faisait ensuite rouler leurs pièces au bas de leurs affuts. Les Anglais pliaient rieu qu'en le voyant paraître ; son passage laissait le vide ; il n'avait plus de chapeau ; ses longs cheveux fouettaient l'espace, sa poitrine était découverte ; elle fumait comme un bûcher humide auquel on vient de mettre le feu ; ses habits volaient en lambeaux ; il y avait du sourire et de la rage sur ses lèvres muettes. Son exemple électrisait ses compagnons sauvages et canadiens : cette troupe se précipitait comme un ouragan. Elle laissa derrière elle les batteries du chemin de

St.-Jean, complètement muettes. Restaient celles qui battaient la ferme Dumont; nos milices vont encore les atteindre. Un bataillon de grosse infanterie vient se jeter en travers de leur course, mais il ne peut ralentir leur élan; nos hommes s'ouvrent des trouées dans ses rangs, frappent et culbutent les Anglais sur tous les côtés à la fois, et assaillent de nouveau l'artillerie, toujours avec la même vigueur, toujours avec le même succès.

Ce fut au milieu de cette seconde attaque que Jacques entendit son nom prononcé plusieurs fois au milieu de la mêlée, par une voix qui lui parut étrangère; elle semblait sortir du fond d'un trou où venaient de rouler, pêle-mêle, plusieurs corps d'Anglais et de Canadiens: mais il n'avait pu s'arrêter à cet appel.

Lévis était rayonnant en voyant tout ce qui se passait autour de lui, la victoire brillait déjà dans sa figure: profitant du mouvement des ennemis sur notre centre et de la faiblesse de leur gauche qu'ils avaient dégarnie pour soutenir l'attaque du milieu et leurs charges sur la ferme Dumont, il ordonne au colonel Poularier de fondre sur cette aile, de la briser, de prendre ensuite les Anglais en flanc, de les pousser du chemin St.-Jean sur celui de Sainte-Foy, et de là, dans les baissières de Ste.-Geneviève.

"Alors, se dit en lui-même notre général, leur retraite sur la ville sera coupée, et ils resteront sans munition, sans nourriture et presque sans armes, au milieu d'un pays ennemi désolé; nous échangerons avec eux nos positions et nos greniers; nous verrons s'ils s'en trouvent bien!... Alors, nous pourrons encore soutenir un siége, attendre nos secours s'il nous en vient, avec un bon traité de paix; ou bien rendre la ville, quand cela me plaira... Oh! ce n'est pas moi qui vous la donnerai, vilains Anglais, allez!..."

Le Royal-Roussillon était déjà parti pour exécuter cette tâche, et c'est sans doute en le voyant aller que Lévis faisait ses beaux rêves de victorieux; car ces valeureux soldats couraient presqu'aussi vite que sa pensée au-devant de ses désirs. Ayant abordé la gauche de Murray à la bayonnette et au pas de course, ils l'enfoncent sans se ralentir, la traversent de part en part, et ne s'arrêtent que sur la pente de ces mauvaises buttes de Neveu qui avaient vu tomber Montcalm et choir notre drapeau l'année précédente. Toute notre armée les aperçoit; le coup est décisif; les Anglais dispersés sur ce point sont rejetés sur leur centre, les uns en avant, les autres en arrière, et en paralysent l'action. Lévis, en voyant ce désordre, pousse aussitôt son autre aile sur la droite ennemie; celle-ci se délabre, tourne le dos et se précipite à son tour vers la ville. La commotion de cette seconde défaite vient encore ébranler les

masses centrales de l'armée de Murray ; elles se fracturent, se séparent, le lien de l'obéissance est partout rompu ; la voix du général reste étouffée dans le grand cri : *sauve qui peut.*

Lévis croit atteindre son but : il fait dire aux brigadiers de la Reine d'appuyer le bataillon du colonel Poularier, trop faible pour précipiter dans la plaine l'armée anglaise tout entière. Cet ordre est mal rendu, la brigade se porte sur un autre côté, et l'ennemi fuit avec tant de précipitation, avec si peu de cohésion, et il est si proche de la ville, qu'il devient impossible de le saisir en corps, et de l'empêcher de se réfugier derrière ses murailles.

Un mot mal prononcé ou mal entendu l'avait sauvé ; il laissait entre nos mains presque tout ce qu'il avait apporté au combat, ses canons, son matériel de guerre, ses morts et une partie de ses blessés, mais il avait sauvé les restes de son armé, et refermé sur lui les portes de la ville. Ce succès était suffisant à la bonne fortune de l'Angleterre. Dieu voulait au moins accorder au courage des Français la victoire pour récompense ; il nous abandonnait les fumées de la gloire, il nous donnait un champ de lauriers pour ensevelir notre empire naissant, mais il n'en livrait pas moins la possession de l'Amérique septentrionale à nos éternels adversaires.

## IV

Cette victoire avait été remportée après trois heures de combat ; mais elle nous avait coûté bien cher : c'est quand le moment fut venu de recueillir les blessés et d'ensevelir les morts, que nous pûmes calculer ce qu'elle nous valait de sang précieux.

La curiosité de Jacques et son inquiétude l'entrainèrent vers l'endroit où il avait entendu *cette voix* l'appeler. Comme il n'avait pas revu P'tit-Toine depuis leur charge sur l'artillerie ennemie, il pensa que ce devait être lui qui lui avait demandé secours dans la mêlée.

Le brave jeune homme s'était conduit admirablement, durant toute cette guerre, et il avait gagné le grade de lieutenant au combat de Montmorency. Jacques pleurait d'avance à l'idée qu'il pouvait être séparé de cet excellent frère d'armes et de cœur. Il l'aimait de toute la force de ses affections brisées. Le plus jeune des Landry avait dans ses traits tout ce qu'un homme peut prendre à la figure d'une jolie femme sans avoir l'air efféminé ; il portait surtout la ressemblance morale de sa sœur, et il essayait de rendre à Jacques,

qu'il admirait beaucoup, quelque chose de la tendresse de Marie ; il ne manquait à ce sentiment que cette nuance exquise qui ne peut exister qu'entre un cœur d'homme et un cœur de femme, l'amour.

Le pressentiment de Jacques ne l'avait pas trompé : en arrivant au lieu qu'il avait remarqué, il vit dans une dépression du terrain, en partie comblée par des cadavres d'Anglais et de Français, un corps de jeune homme dont on n'apercevait qu'une épaule et les extrémités inférieures. Il lui fut facile de reconnaître son pauvre lieutenant. Il se hâta de le dégager, pour l'emporter et s'assurer s'il vivait encore ; et dans son tendre empressement, il s'aperçut à peine qu'il était étroitement serré dans les bras d'un officier anglais, celui probablement qui lui avait porté le coup fatal : la mort retenait dans un embrassement éternel ces deux ennemis qui s'étaient joint pour se tuer !... L'Anglais était couché la face contre le Français, et comme il était plus grand, il le dépassait de toute la tête. Jacques le repoussa rudement et, saisissant son ami, il essaya de retrouver sur ses lèvres et sur son cœur les indices de la vie ; mais il ne s'y révélait ni respiration ni battement de cœur : le visage conservait seulement l'incarnat que donne l'action, il était froid ; le torse portait sur le côté un trou béant, qui semblait avoir été fermé jusqu'alors, car il s'en dégorgea, dans ce moment, un ruisseau de sang.

— Encore un ! s'écria Jacques, en pressant sur sa poitrine le cadavre insensible. Encore celui-là !... Il faut donc qu'ils me soient tous enlevés, et que mon cœur reste sans affection !...

Après ces paroles, il demeura un instant à regarder cette figure, image d'une autre plus chère encore et dont il allait perdre avec celle-ci le dernier souvenir vivant ; puis se levant par un de ces mouvements passionnés qui lui étaient naturels, il s'écria en brandissant son coutelas :

— Maudits Anglais ! que vous m'aurez fait de mal !...

Et en articulant cette imprécation, ses yeux s'arrêtèrent sur l'officier ennemi qui n'était plus gisant devant lui, mais à genoux et assis sur ses talons. Pendant l'instant de contemplation navrante que Jacques avait donné aux restes de son ami, l'Anglais, qui n'était que blessé, ranimé sans doute par la secousse qu'il venait d'éprouver, s'était relevé peu à peu, et en apercevant le groupe pitoyable que formait P'tit-Toine dans les bras de Jacques, il s'était arrêté à les considérer avec un regard vitré et comme perdu dans le vague de l'oubli. Il était horrible à voir ; une blessure lui séparait presque le visage en deux, mutilant le nez et les lèvres de manière à leur ôter toute forme humaine.

Jacques, dans son premier mouvement, sans considérer qu'il avait devant lui un ennemi vaincu et blessé, se précipita vers cet adversaire impuissant, et levant sa terrible lame, il s'écria :

— Et c'est toi, misérable, qui l'a tué !...

— Non, capitaine Jacques Hébert, répondit l'officier d'une voix calme et dans un français irréprochable, j'ai voulu le sauver !...

— Tu as voulu le sauver, toi ?... le sauver ?... mais tu le tenais étouffé dans tes bras !... Et pourquoi donc voulais-tu le sauver ? Tu n'es donc pas un Anglais ?...

— Oui, je suis Anglais et j'ai voulu le sauver ;... je ne vous dis pas cela parce que vous me menacez de m'enlever le reste d'une vie misérable à laquelle je ne tiens plus, mais parce que c'est la vérité... j'aimais ce pauvre Antoine Landry !... mais il était trop tard... le fer qui l'avait frappé traversait son corps, je venais moi-même d'être blessé, je n'ai eu que le temps d'arracher l'arme de la plaie et de me jeter sur sa poitrine pour empêcher le sang de sortir : je voulais aussi mourir sur un cœur ami ; un cœur qui ne pût me maudire, comme vous venez de le faire, M. Jacques !... Et puis, j'aurais voulu lui parler avant qu'il ne mourut... j'aurais voulu lui parler de vous et de Marie... lui dire.....

—Mais je ne me trompe donc pas...interrompit Jacques, frappé et retenu par ces paroles et cette voix qui lui rappelaient une ancienne connaissance ;— c'est bien vous, capitaine Gordon, que je revois ainsi !... Pardonnez au premier transport d'une douleur cruelle.

George, qui avait articulé avec effort les quelques phrases que nous avons entendues, fut pris d'une grande faiblesse ; tout son corps se couvrit d'une sueur froide ; Jacques crut qu'il allait rendre le dernier soupir. Durant cette syncope, il étendait toujours sa main vers celui-ci comme pour vouloir l'attirer à lui, et il prononça plusieurs fois ces mots à travers un balbutiement inintelligible :

— Jacques Hébert !... Marie !... Mon Dieu !... Winslow !... Où suis-je ?...

Le capitaine Hébert lui couvrit le front de neige, lava son visage que le sang voilait complètement, et il chercha sur son corps pour s'assurer s'il n'avait pas d'autres blessures graves, afin de les panser à la hâte. Une balle lui avait traversé le cou, au-dessus des clavicules, deux autres avaient pénétré dans le ventre à la base du foie.

— En voilà plus qu'il n'en faut pour le tuer, dit Jacques à ses compagnons. Faites un brancard avec vos fusils et nous allons le transporter avec le corps d'Antoine à l'hôpital-général.

Cet ordre s'exécuta sur-le-champ. Le trajet qu'il leur fallait

faire était long et difficile, avec un pareil fardeau. Ils n'en avaient pas franchi la moitié, que le capitaine Gordon fut saisi d'un frissonnement convulsif à la suite duquel il reprit connaissance avec un peu de vigueur ; et il fit signe à ses porteurs de s'arrêter.

— Où me conduisez-vous ? dit-il.

— A l'hôpital, répondit Jacques, pour vous faire donner les soins que reçoivent nos officiers.

— Merci, capitaine, c'est inutile, n'allez pas plus loin... Dieu veut que mon chemin se termine ici... je sens la mort qui monte à mon cœur... veuillez toucher ma main, il me semble qu'elle est froide.

— Oui, répondit celui-ci, elle me paraît se glacer !... Mais ce n'est peut-être que de la faiblesse...

— Oh ! j'aurais voulu vous la donner chaude de toute la vie de mon cœur ; mais je suis encore heureux de pouvoir vous rencontrer et vous dire quelques mots avant de mourir, un adieu d'ami... L'appellerez-vous ainsi, vous ?

Jacques lui serra affectueusement la main, et ne lui cacha pas les larmes qui lui venaient aux yeux. George continua :

— M'avez-vous bien pardonné le mal que ma conduite légère et lâche a pu vous faire autrefois ?...

— Capitaine Gordon, tout a été pardonné le soir où je vous ai vu lancer vos insignes militaires à la figure de Murray.

— C'est vrai ! et vous me l'avez prouvé de suite en me délivrant d'un supplice que vous aviez bien le droit de m'infliger comme aux autres. Veuillez accepter un gage de ma reconnaissance pour votre conduite généreuse, et une preuve que j'ai fait des efforts pour mériter encore votre pardon et votre estime.

En même temps l'officier anglais détacha péniblement son épée, et il l'offrit à Jacques, ajoutant :

— N'en ayez pas d'horreur ; ce n'est pas elle qui a servi à chasser vos compatriotes... celle-ci n'a jamais frappé un Français en traître.

— Oh ! je la reçois comme le souvenir d'un frère d'armes, et si jamais je la porte contre les vôtres, j'espère qu'elle saura distinguer les adversaires nobles et généreux comme vous !...

— Voici maintenant, poursuivit George, une lettre que j'avais prise sur moi, ce matin, espérant que j'aurais l'occasion de vous la faire parvenir ;... elle vous servira peut-être à retrouver Marie.

En achevant ces mots, il la tira de la poche de sa veste ; elle se trouva toute inondée de sang, et elle portait à un angle la trace d'une des balles qui avait blessé George :

— Si vous la recevez, et si vous pouvez la lire, vous voyez que vous ne pourrez pas en remercier votre bataillon.

— Et vous devez avouer que vous n'avez pas cherché à la mettre à l'abri de nos coups, répondit Jacques.

Il passa un léger sourire sur la figure de George ; et ce fut le dernier de sa vie ; car aussitôt après, sa voix s'altéra sensiblement et il fallut le soutenir, car il s'affaissait ; sa figure prit cette teinte de profond recueillement qui semble refléter l'éternité. Faisant signe à Jacques de s'approcher, il lui dit à voix plus basse, en lui montrant un petit crucifix qu'il tenait entre sa main et son cœur :

— Je veux mourir catholique, j'ai pris cette résolution depuis plusieurs années ;... ce n'est que l'occasion qui m'a manqué.... je suis prêt... je sais ce qu'il faut croire... je désire être baptisé.

— Courez chercher l'Abbé de LaLoutre, dit Jacques à l'un de ses hommes, il doit être à la ferme Dumont.

— C'est trop loin !... murmura George ; le Père a, là, beaucoup à faire avec les siens, il ne viendra pas ici pour un Anglais.

— Il viendra, s'écria Jacques ; cours, Bastarache !

— Il y viendrait pour le diable, dit celui-ci en prenant ses jambes à son cou, si le diable voulait un tant soit peu ne plus être protestant et goûter de l'eau bénite, comme ce bon confrère anglais !

Mais le messager était à peine parti qu'une seconde défaillance s'empara de l'officier ; Jacques crut que c'était l'agonie, il courut à un ruisseau voisin, puisa de l'eau dans son chapeau, et, revenant au mourant, il fit sur sa tête l'ablution baptismale en prononçant les paroles sacramentelles. George n'avait pas complètement perdu l'usage de ses sens ; l'on voyait, au mouvement régulier de ses lèvres, qu'il récitait une prière, et sa figure semblait s'illuminer de cette joie surnaturelle qui rayonne d'une âme éclairée soudainement par la foi. Il resta, durant un moment, silencieux et recueilli, puis il baisa la croix qui pendait à son cou, et, l'élevant ensuite vers Jacques, il murmura à son oreille :

— Je l'ai trouvée près de la maison du père Landry, après le départ de la famille, et je l'ai toujours portée ; elle m'a bien inspiré ; elle m'est arrivée quand mon bonheur terrestre m'était ravi pour me conduire vers des jouissances meilleures !... Vous la laisserez reposer sur mon cœur..... Je puis, à présent, être mis dans une enceinte bénie ; je désire être enterré avec notre pauvre P'tit-Toine : que je sois uni éternellement avec un de ces cœurs honnêtes sur cette terre où l'on maudira si longtemps le nom des Anglais !... Jacques, quand vous retrouverez Marie, dites-lui que j'ai expié mes torts envers elle, que j'ai travaillé à votre réunion, que j'ai reçu mon pardon de votre main avec le titre de ma foi... Demandez-lui de ne pas haïr quelqu'un qui l'a sincèrement aimée...

Dites-lui, Jacques, dites-lui que j'emporte l'espoir, en mourant dans le sein de son Eglise, de confondre ma vie avec la sienne dans l'océan de l'amour divin... Mon cher rival, ajouta-t-il avec plus de difficulté, la jalousie est une chose de la terre,... elle ne sépare personne, là-haut... là, rien que l'amour !... que l'amour infini !...

Jacques sentit encore un léger pressement sur sa main, après lequel le corps de l'officier resta immobile comme la terre sur laquelle il était couché.

Un profond sentiment de pitié et de respect religieux domina pendant quelque temps tous les témoins de cette triste scène : ils ne savaient à qui donner plus de regret, à George ou à Antoine : Jacques donna ses larmes de soldat et de proscrit aux deux ; puis il fit transporter leurs restes au cimetière de la ville. Là, au milieu du receuillement du deuil et de la nuit, il les fit inhumer cœur contre cœur, selon le désir de George, à un endroit qu'il marqua ; et quelques jours après, il alla planter sur le tertre nouvellement élevé, une planche grossièrement polie sur laquelle il avait gravé avec son couteau, dans ses heures de bivouac, deux épées croisées, avec cette épitaphe au-dessus :

A MES DEUX FRÈRES,
PAIX ET BONHEUR
AU CIEL.

Aussitôt que Jacques en eut le loisir, il ouvrit la lettre du capitaine Gordon ; elle était ainsi conçue :

" Québec, 28 Avril au matin.

*Monsieur le Capitaine*,

" J'ai su, l'automne dernier, que le corps de M. de Boishébert, dont vous faites parti, était attaché dans l'armée de Québec ; et comme je suppose qu'il doit encore prendre part aux opérations que monsieur de Lévis vient entreprendre contre nous, aujourd'hui, je me permets de vous écrire cette lettre, ayant l'intention de vous la faire parvenir par le premier moyen que le hasard m'offrira, soit que nous soyons heureux ou malheureux dans le combat que nous allons livrer. Depuis notre séparation au presytère de Grand-Pré, j'ai cherché toutes les occasions de soulager la famille Landry dans l'infortune où mon gouvernement l'a plongée. Arrivé à Boston, quelques jours seulement après madame Landry et sa fille, j'ai chargé une tante de notre colonel Winslow d'aller les recueillir avec la veuve Trahan au milieu des autres proscrits, et de leur donner tous les soins que leur état requérait ; pour ne

pas éveiller leurs soupçons et effrayer leur délicatesse, j'avais prié cette dame de ne jamais prononcer mon nom devant ses protégées.

" Vos amis étaient à bord d'un transport qui avait été dirigé en premier lieu sur la Pensylvanie, mais que les vents avaient rejeté sur les côtes du Massachusetts.

" Sous prétexte de leur procurer un travail de leur choix, l'excellente famille Winslow les conduisit dans un petit village des environs où ils avaient une maison de campagne : je pus ainsi veiller sur eux et leur laisser ignorer ma présence dans la Nouvelle-Angleterre ; et ils acceptèrent plus volontiers les services que je leur fis rendre. D'un autre côté, je fis faire partout des recherches pour découvrir le père Landry. Elles furent infructueuses à New-York et dans le Maryland. Vers la fin de l'hiver, j'appris qu'un grand nombre d'Acadiens avaient abordé à Philadelphie. Malheureusement, je fus obligé de partir presqu'aussitôt pour l'Angleterre, et je ne revins en Amérique qu'en 1758, avec l'armée d'Amherst, pour prendre part au siège de Louisbourg ; et depuis, mon régiment est resté attaché à l'armée du St.-Laurent. Mais j'avais , dans le colonel Winslow et sa famille, des amis dévoués à mes intérêts.

" L'année dernière, j'ai reçu de mon ancien commandant la lettre inclue dans celle-ci. Je vous l'adresse, quoiqu'elle révèle ce que j'ai pu faire pour votre fiancée et ses parents ; je n'ai le temps ni de la traduire, ni même de vous en donner la substance. Elle témoignera de la sincérité de mon affection pour vos compatriotes et du désintéressement de mon cœur brisé ; et vous donnerez, j'espère, à mon souvenir une estime que vous avez dû refuser à ma vie... car j'ai un pressentiment,... qui n'est peut-être que la nuance d'un désir non avoué... les trompettes qui sonnent l'alarme tout autour de moi me semblent l'appel d'une autre vie... j'espère qu'elle sera meilleure que celle-ci.

" Il me faut courir aux armes, peut-être pour me trouver encore poitrine contre poitrine avec vous... Ah ! soyez persuadé d'avance que je n'apporte à ce combat que de l'estime pour vous et pour votre nation.

" Je me rappelle que c'est une de mes lettres qui vous a fait le plus de mal à vous et à Marie : eh bien ! puisse celle que vous allez lire avoir des conséquences plus favorables à votre bonheur : c'est mon désir le plus ardent.

" George Gordon."

Jacques, dans son premier transport, ouvrit la seconde lettre, oubliant qu'il ne pouvait pas en lire un mot. Il fut au désespoir en constatant qu'il n'y avait aucune personne de sa connaissance

en état de lui en donner la traduction. Il fut donc forcé d'attendre un Œdipe inconnu, pour avoir la révélation de cette énigme précieuse qu'il tenait sous la main.

## V

Les Anglais étant entres dans Québec, il fallait que Lévis entreprit un siége ; un siége !... avec quoi ?... Avec du courage, de l'énergie, de la patience, avec de l'héroïsme, sans doute : mais notre armée était réduite à quelques bataillons ; elle avait apporté de Montréal ses rations mesurées pour quelques semaines, et elle attendait de France la grosse artillerie de siége pour démanteler une ville qu'il lui faudrait rebâtir aussitôt après l'avoir prise, pour y subir lui-même d'autres assauts. Cependant Lévis ne balance pas ; il jette autour des remparts cette poignée de monde, et il fait commencer les tranchées : il comptait sur la Providence — les colons étaient habitués à tout attendre d'elle ;—il espérait encore recevoir des secours de la France ;—on croit si difficilement à l'abandon d'une cause à laquelle on a tout sacrifié soi-même ! Tout dépendait de la promptitude que notre métropole ou l'Angleterre mettrait dans l'expédition des envois de troupes. La première flotte venue devait décider du sort de l'une et l'autre armée. Un jeu du vent et de la mer permis par les décrets de Dieu allait régler définitivement notre avenir national. Qui sait avec quel intérêt nos hommes se mirent à étudier le ciel et l'océan dans la direction de la France ?...Un nuage à l'orient, une houle menaçante qui courait sur le golfe, faisait battre leur cœur. Leur dernier regard, le soir, se portait à l'horison, et leur premier, le matin, se fixait encore sur cette ligne incertaine qui cachait leur destinée.

Lévis réussit à faire arriver sur les lieux une quinzaine de canons : c'était des petites pièces insuffisantes à faire brèche. Elles étaient pourtant encore trop nombreuses pour les munitions qu'elles pouvaient consommer. On fut réduit à ne faire tirer à chacune qu'un boulet par heure. C'était se contenter de dire aux Anglais que la France était encore là ; ils répondaient à ces faibles efforts par la voix de cent quarante bouches à feu de grand calibre. Il fallait qu'ils fussent eux-mêmes bien réduits, ou devenus bien prudents pour ne rien tenter de plus contre des assiégeants en pareil désarroi. Ce n'était pas là un siége, c'était une trêve forcée, un repos de lutteurs atterrés.

Un soir, on vit dans le lointain une voile qui s'avançait sous le soleil couchant, un côté dans la lumière, un côté dans l'ombre, image du sort contraire qu'elle apportait à chaque armée. C'était une frégate : l'histoire semble dire qu'elle ne portait pas de couleurs. Elle voguait avec précaution : en écoutant les détonations qui retentissaient autour de la ville, elle interrogeait l'espace, lui demandant où était le vainqueur, où était le vaincu. Et d'un autre côté, Anglais et Français demandaient en la regardant : " Viens-tu de France ou d'Angleterre ?... viens-tu nous apporter la vie ou la mort ?" Quelle torture ce fut que ce dernier moment d'incertitude, surtout pour les vainqueurs de Sainte-Foy !

Le vaisseau s'approchait toujours.

Quand il fut dans la rade, ne craignant plus sans doute de révéler son drapeau, il salua la citadelle par vingt-et-un coups de canon. Alors la grande vérité se fait pour tout le monde, produisant d'une part le délire de la joie, et de l'autre le désespoir. La garnison prit plaisir à venir l'annoncer aux assiégeants, par des clameurs frénétiques qui durèrent des heures entières. Avec ces cris commença notre agonie ; ils déchiraient nos cœurs et donnaient à notre deuil quelque chose de cruel.

Deux jours après, deux autres frégates anglaises entrèrent dans le port : elles formaient l'avant-garde d'une flotte et d'une armée. Alors Lévis, le brave Lévis, fit ployer ses tentes et ce drapeau blanc qui ne devait plus revoir les bords du St-Laurent, et il alla dire dans tous les rangs : " *Allons-nous-en !* "

La France n'avait pas de secours à nous envoyer, cette année-là, mais elle nous fulminait de la banqueroute ; elle faisait perdre à la colonie pour quarante millions de créance !...

Nous nous étions saignés pour défendre la puissance et les intérêts de notre métropole et elle nous ruinait au moment de nous abandonner ! Eh bien ! ces hommes qu'on dépouille, qu'on affame sur le champ de bataille, qu'on méprise à la cour, qu'on ignore ailleurs, qu'on abandonne partout par impuissance et par égoïsme, ces soldats sans chemises et sans souliers, avec leurs gibernes et leurs sacoches vides, croyez-vous qu'en s'éloignant de Québec ils vont s'asseoir dans leurs chaumières pour y attendre la loi du vainqueur, et y recevoir le nom du nouveau maître ? Oh ! non, mille fois non ! ils ont encore du sang, et la terre va leur produire du froment nouveau qu'ils mangeront sans prendre le temps de le broyer ; puis ils défendront pied à pied tout ce qu'il leur restera de territoire depuis Québec jusqu'au lac Ontario, depuis le lac Champlain jusqu'au St.-Laurent ; et quand on leur aura tout arraché,

ils espéreront encore se frayer un chemin jusqu'aux sources du Mississipi, franchir plus de mille lieues de solitude et de forêts, pour aller abriter l'honneur des armes de la France dans les régions pestiférées de la Louisiane ! Telle est leur résolution ; ils n'étaient pas quatre mille hommes contre cinquante mille adversaires ! En vérité, on dirait des Titans pour qui le monde n'avait que l'espace d'une enjambée !

Merci, nos pères ! vous avez fièrement illustré notre défaite ; votre héroïsme !... c'est un grand héritage que vous nous avez laissé dans notre infortune. Faut-il s'étonner si les Anglais, après la paix, trouvaient encore tant d'orgueil dans ces gentils hommes nécessiteux qui passaient devant eux avec mépris dans les rues de Québec ? ... Le joug n'abâtardit pas sitôt les héros de semblables épopées. Merci, nos pères ! Ah ! nous avions bien besoin, dans la carrière pénible qui allait s'ouvrir devant nous, du spectacle de vos vertus et de vos exemples, et vous en avez été prodigues. Et, aujourd'hui, dans ces temps mauvais où des défections déplorables nous humilient tous les jours, où une légion d'autres Bigot s'apprêtent à vendre ce grand héritage de gloire que vous nous avez transmis, pour les oripaux d'un petit pouvoir, ou les miettes qui tombent de la table d'une burocratie délétère... nous avons besoin de relire notre histoire pour nous sentir de l'orgueil national, encore !...

Mais la fortune ne permit pas même à nos pères d'atteindre le but suprême de leur résolution désespérée, et le chemin du Mississipi leur fut encore fermé.

Pendant que Lévis courait à tous les points menacés, ranimait le courage des soldats, demandant de nouveaux sacrifices aux villageois épuisés, les trois armées anglaises entrées en campagne convergeaient vers l'île de Montréal : celle de Murray et Rollo par le bas du St.-Laurent, celle d'Haviland, par le lac Champlain, celle d'Amherst par le haut St.-Laurent. Pouchot, le vaillant défenseur du fort Niagara, arrêta pendant douze jours, avec deux cents hommes, toute la division du général en chef, devant le petit fort Lévis, une bicoque située au-dessous du lac Ontario. Cette division d'Amherst comptait onze mille combattants. Pendant ce temps-là, Murray passa devant le fort Jacques-Cartier, et brûla Sorel ; Haviland occupa l'Ile-aux-Noix et St.-Jean, abandonnés successivement par Bougainville ; et quelques jours après, Montréal se vit investi par les trois corps d'invasion. Cette ville n'était alors qu'un gros bourg, ouvert aux quatre vents, protégé simplement contre les flèches des sauvages.

Il n'y avait plus de résistance possible ; il ne restait de poudre que pour un combat, et nous n'avions de nourriture que pour quinze jours.

Le gouverneur assembla un conseil de guerre, on y délibéra sur l'état de la colonie, on rédigea un projet de capitulation, et puis on fit proposer aux conquérants un armistice d'un mois. L'armistice fut refusé, mais les articles de la capitulation furent tous acceptés ; sauf les deux qui demandaient la neutralité perpétuelle des Canadiens et les honneurs de la guerre pour les troupes françaises. Lévis, en apprenant ce refus, se leva indigné : il avait bien mérité les honneurs du soldat, celui-là ! Il voulut aller se réfugier sur la petite île Ste.-Hélène et s'y faire ensevelir avec le drapeau de la France. C'était un acte de désespoir, qui exposait à la vengeance du vainqueur les habitants restés à sa merci ; M. de Vaudreuil et les autres trouvèrent plus humain d'accepter une humiliation qui assurait d'ailleurs à la colonie des conditions passables si elles étaient sincèrement accordées.

Le 8 septembre, l'acte de capitulation fut signé, et les Anglais entrèrent dans la ville.

Il n'y avait plus de Nouvelle-France ; près de deux siècles de sacrifices et de combats étaient perdus !...

Aussitôt après, les soldats déposèrent leurs armes qu'ils n'avaient pas quittées depuis six ans ; les quelques sauvages qui nous étaient restés fidèles dirent adieu au grand chef des Français et à leurs compagnons d'armes, puis regagnèrent la forêt : pour eux, leurs anciens alliés étaient un peuple déchu : les troupes régulières s'acheminèrent vers les vaisseaux qui devaient les rendre à la France ; et les miliciens les plus infortunés de cette grande infortune, furent conduits devant des magistrats militaires pour subir un supplice pire que celui des *fourches caudines*, celui de jurer leur allégeance à l'Angleterre ainsi qu'avaient été forcés de le faire tous les habitants des rives du St.-Laurent. Ceux-là, la nécessité, les besoins pressants de la famille les rivaient à la terre conquise ; il fallait qu'ils passassent sous le joug !... Alors, il y en eut qui firent entendre des imprécations contre cette cour de Sardanapale qui régnait à Versailles, et veillait dans ses débauches sur l'honneur de la nation ; qui gorgeait des concubines auxquelles elle abandonnait le sceptre, et laissait, dans son épuisement et sa gueuserie, écraser ses héros sans secours, démembrer l'empire, ruiner le prestige et l'influence de la France de Louis XIV, et borner son action civilisatrice dans le monde ; gouvernement hermaphrodite, qui, par l'impudeur de ses vices et la mollesse de sa conduite, n'inspirait

de hardiesse qu'aux fripons dissolus ; gouvernement marqué par la main de la justice divine, et que le peuple, soulevé comme la tempête, allait bientôt briser et rejeter dans l'ombre du passé avec les choses vieillies et souillées.

O vous, bergers courtisans ! qui durant ces jours de deuil, fatigués d'entendre le son des clairons et ces histoires de batailles, qu'on livrait *pour quelques arpents de neige*, passiez vos heures aux chevets des *Phillis* et des *Chloée*, lisant, sous tenture de damas, des idylles à ces bergères poudrées et peu candides inventées dans cette époque d'afféterie !... ô vous tous, petits et grands bénéficiers, abbés mignons et parfumés, à qui l'héritage ou la faveur donnait la robe ; hommes privilégiés qui n'étiez ni prêtres ni citoyens, qui dépensiez alors vos redevances à faire la cour aux Omphale régnantes, afin qu'elles empêchassent le roi de vous demander des sacrifices pour soutenir l'Etat ébranlé, ah ! vous ne saviez pas, dans votre égoïsme aveugle, ce qui se passait dans le cœur de plusieurs milliers de vos compatriotes d'Amérique, quand on venait leur dire, en leur mettant un fer sur la gorge et une torche au seuil de leur demeure : " Jurez d'être Anglais ! Donnez votre nom, votre parole, votre pensée, votre génie, votre travail, votre postérité à la nation que vous détestez le plus, et qui vous a fait le plus de mal ; jurez d'aimer ce qu'elle aimera et de combattre ceux qu'elle vous désignera, fussent-ils vos frères !..." Non, non, vous n'avez pas pu comprendre cela, car autrement, vous n'auriez pas balancé à jeter aux pieds du trône de ce *bon* Louis XV cette fraction de vos revenus qu'on vous demandait pour venir à notre secours ; et puis, vous ignoriez ce que deviendraient un jour ces *quelques arpents de neige*, qui s'étendaient depuis le pôle jusqu'à l'équateur !

N. B.

(*A continuer.*)

---

# AVENTURES ET VOYAGES

## LA PÉTROLIE.

---

(SUITE.)

### IV

#### D'HUILE-VILLE A CHERRY-RUN.

Le chemin d'Oil-City à Cherry-Run est la grande route par laquelle passent incessamment tous les produits de son canton et ceux de Tar-Farm, Blood-Farm, Egbert-Farm et Pithole-City. Cette route, si tant est qu'on puisse lui donner ce nom, n'a sa pareille en aucun lieu du globe. J'ai vu, certes, de beaux échantillons de boue à Balaklava ; mais la boue d'ici, par son épaisseur, sa tenacité, ses nuances multicolores et son odeur nauséabonde, l'emporte sur toutes les boues imaginables. De la boue partout et toujours,—comme partout aussi le derrick et l'odeur du gaz,—boue noir foncé dans Oil-Creek, boue noir verdâtre, fétide et repoussante dans le voisinage des sources, boue jaune à Cherry-Run, enfin de toutes les teintes et de toutes les profondeurs. Dans certains endroits du chemin, les fondrières sont si affreuses qu'elles sont un danger pour les chevaux et les voitures qui s'en approchent. On a essayé

de les remplir avec d'énormes pierres qu'on y a fait rouler des collines voisines, mais cette méthode n'a pas amélioré la voie.

Sur un trajet d'un mille ou deux au-dessus d'Oil-City, le chemin en question contourne la base de collines qui enserrent une étroite vallée, jadis admirablement pittoresque, et dont la solitude, il y a quatre ans à peine, n'était troublée que par les daims qui venaient la nuit s'abreuver au courant. En bas, de grands radeaux de barils d'huile descendent le cours de la rivière, tandis qu'en sens inverse des chevaux, dans l'eau jusqu'au ventre, remorquent de longues files de bateaux chargés de fûts vides. Partout des chariots se frayant péniblement un chemin à travers la boue, les uns ensevelis jusqu'aux moyeux, dans une position désespérée, les autres culbutés sur le flanc. Tout à coup, à un détour de la voie, la vallée s'élargit, et la route conduit droit à un rapide ruisseau de montagne, ou plutôt à une rivière nommée Oil-Creek, que l'on traverse à gué par la belle saison, mais qui, pendant les pluies, devient infranchissable.

Ce point dépassé, on entre dans une large vallée à fond plat, qui présente à l'œil un paysage qu'on chercherait vainement ailleurs, si ce n'est peut-être à Pithole-City. La forêt a été grossièrement éclaircie ; là où les arbres n'ont pas pu être abattus, on les a dépouillés de leur écorce, et ils ne présentent plus que des troncs morts et blanchis. Toute la ligne de la clairière de chaque côté du torrent n'est, pendant trois milles et plus, qu'une suite non interrompue de derricks. Ces échafaudages s'élèvent, les uns à côté des autres, en masse aussi compacte que les mâts des navires qui bordent la Tamise au-dessous de Londres. Chacun d'eux a sa baraque à machine à vapeur, et chacun ses cuves immenses, tout cela noir, sale, graisseux et emplissant lair d'une odeur repoussante.

La boue maintenant a comparativement disparu, si ce n'est dans les ravins et les ornières profondes ; mais la route n'en est pas plus facile, car, pour la suivre, il faut louvoyer avec précaution entre les derricks, sous les leviers menaçants des machines, ou au bord d'énormes cuves de douze ou quinze pieds de profondeur, enterrées au ras du sol et remplies d'huile. De ces puits innombrables, les uns en activité, dégorgent dans leurs réservoirs, sous l'effet régulier des pompes, des flots épais et poisseux de liquide infect ; d'autres, les nouveaux, rendent leur eau saumâtre, à la grande joie des propriétaires ; car la règle est : pas de saumure, pas d'huile. Plus loin, on épuise l'eau de puits noyés per l'inondation de mai dernier, tandis qu'à côté on tente quelque nouveau forage ; mais le plus grand nombre des puits restent taris et abandonnés. Dans le

fait, la première chose qui frappe le visiteur, c'est le silence qui, relativement, domine d'un bout à l'autre dans une région où tout décèle, d'une manière si évidente, une incomparable activité. Cet abandon vient en partie des dégâts causés aux puits lors de l'inondation dont je viens de parler, en partie de ce que les sources d'huile sont épuisées, et surtout de ce que tout le monde se rue à Pithole-City, où les puits ont donné jusqu'à présent un rendement pour ainsi dire non interrompu. Telles sont du moins les causes assignées à la désertion comparative de Cherry-Run. Mais il est difficile de se prononcer en cette matière, attendu que l'oléomanie déjoue toutes les règles ordinaires qui peuvent expliquer la conduite des hommes. Ce n'est pas seulement de la spéculation, c'est du jeu tout pur, du jeu à rouge ou noire, à pile ou face, et si ce jeu se faisait tout simplement avec des cartes ou des dés, il est probable que les neuf-dixièmes de ceux qui s'y livrent, par exemple, les puritains de la Nouvelle-Angleterre, s'en éloigneraient au plus vite ; mais comme les chances à courir exigent quelques fatigues personnelles assez dures et des privations peu agréables, la chose passe pour parfaitement licite et régulière.

Bon nombre d'industriels de Cherry-Run s'en sont allés à Pithole ; c'est un fait positif. J'ai passé au milieu de longues rangées de derricks silencieux où tout, roues, machines, courroies, était resté immobile et intact, comme si le travail eût été arrêté la veille ; où des files de bureaux, autrefois pleins d'animation, avaient leurs portes cadenassées, avec cet avis écrit à la craie et sans date : " Parti pour Pithole." C'était chose curieuse à voir que ces rues de hautes tours de bois devenues tout à coup solitaires ; que ces puits paralysés, d'où l'eau s'échappait par intervalles, poussée par le dégagement du gaz ; que toutes ces enseignes mentionnant le nom des puits et des compagnies, et toutes portant cette recommandation : " On ne fume pas ici." — Comme s'il était besoin d'un pareil avertissement dans un lieu où les marais et les fossés sont remplis de pétrole, et où le gaz qui s'échappe des puits et du sol empoisonne l'air, en ne laissant voir les objets, rapprochés ou éloignés, que comme à travers les couches agitées des vapeurs d'une fournaise ardente !

On parcourt ainsi, à Cherry-Run, une distance de près d'un mille sur un chemin que se disputent l'huile, l'eau, la suie et la boue ; où les arbres sont aussi noirs et huileux que les derricks eux-mêmes, et où l'herbe semble avoir poussé dans une cheminée. Ce quartier franchi, on retombe sur un point où règne l'activité la plus grande, où les pompes marchent sans trève ni repos. Ici ce

sont d'anciens puits qu'on creuse davantage, ou de nouveaux puits qu'on fore. Là des derricks se construisent à côté d'autres qui ont été brûlés par une explosion de gaz ou emportés par une inondation. Viennent ensuite des baraques de planches, dont les habitants en loques sont ou des charretiers ou des princes du pétrole, selon le cas. Au delà se présente un autre groupe de derricks abandonnés, entremêlés de restaurants et de débits de spiritueux. La route, un peu plus loin, mène droit à un bourbier, au sortir duquel on passe successivement un gué et un pont vacillant fait de troncs d'arbres jetés sur un cours d'eau plus profond que d'ordinaire. Un coin de forêt à traverser, puis le chemin tourne tout à coup, et après qu'on a franchi un autre pont chancelant, on retombe en plein dédale de derricks, d'agences et de bureaux fermés, de compagnies ruinées, de cuves d'huile, de fragments de machines brisées, d'arbres jetés bas, de files de chariots chargés et de charretiers couverts de boue.

Qu'on tâche de se figurer, si l'on peut, une route pareille serpentant au fond d'une vallée calme, chaude, pittoresque, mais sombre et sale, saturée de gaz, chargée de suie, dépouillée de ses arbres, pour faire place aux derricks, ces mêmes derricks entassés pour faire place aux cuves d'huile, des ateliers fermés et abandonnés, des villages de bois alternant avec des hameaux composés de baraquements, et où tout est en proie à une animation fiévreuse ; qu'on mêle à cet ensemble des traces continuellement répétées d'inondation et d'incendie, et l'on n'aura encore qu'une faible idée de ce qu'est la route de Cherry-Run au sortir d'Oil-City. Dans le fait, elle n'a d'analogue que celles de Petroleum-Centre, de Pithole-City et de deux ou trois autres localités du même genre situées dans cette région.

Mes compagnons et moi, nous fîmes un crochet pour aller visiter le puits de Reed creusé sur les dépendances de Blood-Farm. C'était, à une époque, le meilleur et le plus abondant du canton ; mais son rendement tomba de 500 barils par jour à 30, puis à 10, puis à 2. A ce moment survint l'inondation qui endommagea les travaux ; dans le public, on crut le puits à sec d'huile et ne valant pas la peine d'être réparé. Heureusement pour eux, les propriétaires en jugèrent différemment. Ils nettoyèrent le tube, en portèrent le diamètre de 4 pouces à 6 pouces, et la profondeur de 500 pieds à 600 pieds. La dépense fut une bagatelle, comparé au résultat ; car, depuis lors, le puits a fourni régulièrement 200 barils par jour, sans que rien ait encore fait prévoir de diminution probable. Il est vrai que les contrastes sont la règle ; sur le même demi-

arpent de sol où un homme fait une colossale fortune, dix autres se ruinent. L'expérience a prouvé que le rendement qui résulte de l'augmentation de diamètre ou de profondeur des puits ne paye pas la dépense ; néanmoins, il y a parfois des exceptions, et, quand elles ont lieu, les profits sont si gigantesques, qu'on voit nombre d'entrepreneurs se ruiner à tenter de refaire des puits bien réellement épuisés. On joue, en pareil cas, quitte ou double, et il n'y a pas de raison pour qu'un homme, qui a dépensé 10,000 dollars dans de mauvais puits, n'en risque pas 10,000 autres dans une chance qui peut faire de lui, selon le cas, un millionnaire ou un charretier. Dans cet étrange pays, on accepte l'une ou l'autre de ces positions comme chose toute naturelle, bien que, cela va sans dire, on préfère de beaucoup la première, et que ce soit à celle-là qu'on vise plus généralement. Nombre de puits ont été ainsi recreusés ; mais, dans la très-grande majorité des cas, la dépense a été en pure perte.

En face de la fenêtre à laquelle j'écris, la rivière est assez large, et l'activité règne dans la vallée, car le rendement de la plupart des puits y est abondant, et le transport de l'huile, à partir de Pithole, s'y fait sur une grande échelle par terre et par eau. A quelques pas est un derrick en partie brûlé, en partie disloqué par une explosion. Ses restes surplombent encore ce qui était autrefois un excellent puits. Mais il arriva qu'un beau jour la machine sauta, démolit le derrick, mit le feu au puits, tua pas mal de personnes, et, en fin de compte, alla retomber dans le jardin d'une maisonnette de planches à deux étages, où elle est encore gîsante comme un cadavre d'éléphant. Rien d'extraordinaire jusque-là, si ce n'est que le lieu où la malheureuse chaudière alla s'échouer était, il y a quatre ans, la merveille du pays. Le petit cottage en question avait été bâti par le propriétaire des fermes de Tar et de Blood. Ces fermes se composaient de quelque 500 arpents de terre argileuse à moitié défrichée, et l'habitation, qui avait dû coûter un millier de dollars, passait pour un véritable palais ; c'était le Chatsworth, ou, si l'on veut, le Versailles des montagnes de la Pensylvanie. Tout compris, ces deux domaines réunis pouvaient alors valoir 50,000 dollars. Quand la fièvre de l'huile commença, les fermes furent cotées à 1,000 dollars l'arpent ; mais le propriétaire, qui n'était pas pressé de vendre, attendit que les prix s'élevassent. Il fit bien, car, un peu après, il vendit Tar-Farm 780,000 dollars, et Blood-Farm, près de 2 millions de dollars, soit ensemble environ 500,000 livres sterling. Les acquéreurs ont-ils fait une bonne affaire ? c'est ce que je ne saurais dire. Tout ce que

je sais, c'est que l'heureux vendeur a cessé d'habiter son cottage de planches ; il préfère vivre ailleurs, dans un palais de marbre.

A côté de cette ferme est celle de la veuve M'Clintock. C'était, paraît-il, un assez bon terrain à huile. La brave dame en tira une très-grosse somme, qu'elle tint à toucher en *greenbacks*, la monnaie courante aux Etats-Unis. En conséquence, elle reçut un paquet de billets d'un très-respectable volume, qu'elle serra précieusement, en continuant à vivre au milieu du vacarme des derricks et de l'odeur infecte du gaz des puits, dans une maisonnette isolée, qu'elle habitait de longue date. Or, il advint que, un soir, sa lampe à pétrole fit explosion, et que, dans l'incendie qui s'en suivit, la bonne vieille fut brûlée, elle, sa maison et ses greenbacks ; il n'y eut de sauvé, pour ses héritiers, que 80,000 dollars, qu'on était parvenu à lui faire placer dans les fonds publics américains.

Toute la Pétrolie est pleine d'anecdotes semblables, les unes véritables, comme celle que je viens de raconter, les autres également étonnantes, mais moins authentiques. C'est parmi ces dernières, espérons-le, que doit se ranger la récente et horrible nouvelle que l'huile de pétrole épurée est aujourd'hui recherchée comme un précieux ingrédient pour la fabrication d'un *champagne à bon marché*. Heureusement que, dans ces régions, le liquide le plus faible qu'on boive est le whisky.

## V

### DE CHERRY-RUN A PITHOLE.

La route qui de Cherry-Run conduit, par Rouseville, Plummer et les bois, à Pithole-Creek, est pour le moins aussi curieuse que celle d'Oil-City, que je viens de décrire. Avant de quitter Tar-Farm et Blood-Farm, notre caravane—nous étions seize, Anglais et Américains—visita les plus célèbres puits du voisinage : Maples-Shade, Jersey et la Coquette, jadis d'une abondance extrême, mais singulièrement réduits aujourd'hui. A côté de la Coquette, on venait de creuser un puits nouveau, qui rendait, disait-on, 350 barils par jour. A partir de ce point, le chemin n'est qu'une succession de mares de boue, de fondrières, de ponts chancelants, d'arbres abattus et de quartiers de rocher, avec des groupes de puits par intervalles, les uns en activité, les autres abandonnés. Au

milieu du jour, comme la chaleur était intolérable, nous fîmes une halte dans la forêt, à côté de ce qu'on appelle les *sources sulfureuses*. Là, en pleine solitude, s'élevait naturellement l'inévitable derrick; mais le forage n'avait jamais rien donné qu'une eau glacée et extrêmement sulfureuse, douée, dit-on, de vertus médicinales très-énergiques.

La vallée de Plummer est un des exemples les plus frappants à citer de tout ce qu'il y a d'incertain dans les entreprises de forage de puits de pétrole. Sa position au-dessus de Cherry-Run, sa conformation géographique, sa géologie, tout dénonçait cette région comme devant être une des plus productives de la Pensylvanie. L'huile flottait à la surface de tous les ruisseaux et suintait sous chaque pierre. L'atmosphère était imprégnée de gaz, et les interstices de ses couches de grès regorgeaient d'eau saumâtre. Plummer-Valley devint immédiatement le rendez-vous de tous les chercheurs d'huile; son terrain, encore boisé, s'y vendit des prix fabuleux; une ville se bâtit rapidement; les derricks s'élevèrent par centaines dans toutes les directions; les dollars s'y dépensèrent par millions, et le résultat définitif fut le plus complet fiasco. De tous les puits creusés, il n'en est pas un seul qui fournit seulement assez d'huile pour graisser sa machine. Aussi toute la vallée présente-t-elle le singulier spectacle d'une forêt de derricks aussi neufs que le jour de leur achèvement, d'agences fermées, de machines silencieuses et d'une immense collection de cuves vides et immaculées, qu'on dirait sorties le matin même des mains du tonnelier. Tout cela a l'air d'avoir été mis là comme une leçon à l'adresse des spéculateurs téméraires, et on le comprend si bien dans le pays, qu'on évite généralement de parler de Plummer; il semble que ce nom soit un présage sinistre. On peut se figurer ce qu'est la ville elle-même sous l'empire de pareilles circonstances. Arrêtée dans son essor en même temps que les entreprises d'alentour, elle ne se compose guère que de deux ou trois cents maisons de bois inhabitables, et ne peut offrir que deux hôtels à peu près passables.

Au sortir de cet embryon de cité, la route devient, si c'est possible, plus impraticable que jamais; elle est incessamment sillonnée par des chariots qui vont vers Pithole, chargés de houille et autres produits, et qui en reviennent avec de l'huile. Toutes ces voitures convergent vers Plummer, et, pendant plus d'un demi-mille, bêtes et gens sont dans la boue jusqu'au ventre et s'y démènent de la façon la plus désespérée. La boue n'est rien cependant en comparaison de ce qui les attend dans la traversée des collines boisées de Pithole, sur ce qu'on appelle la *Corduroy road*. Par route de

*corduroy*, on entend ici un passage à travers une forêt où l'on ne peut pas faire de route, passage dont les difficultés sont augmentées par des arbres abattus en travers du chemin. J'ai vu des *corduroy roads* aux Etats-Unis et au Canada, qu'on pouvait encore, à la rigueur, parcourir à cheval ou avec des voitures légères ; mais celle qui conduit à Pithole est littéralement exécrable et dépasse tout ce qu'on peut imaginer de pis. C'est simplement une grossière litière de branchages, du milieu de laquelle pointent une multitude de chicots aigus, qui déchirent les pieds et les jambes des chevaux et les font tomber à chaque pas.

Après un mille environ de cet infernal trajet, on arrive enfin au sommet d'une haute colline, d'où la vue plonge sur une vallée boisée. Les deux flancs de cette crevasse ont été grossièrement déblayés pour faire place à une grande ville de bois dont les constructions vertes ou blanches, ou tout simplement à l'état brut, habitations, hôtels, magasins, baraques, etc., achevés ou commencés, vont s'éparpillant dans toutes les directions. Cette ville c'est Pithole-City, qui, au commencement d'avril 1865, était un bois épais appartenant à un pauvre fermier pensylvanien. Elle compte aujourd'hui 8,000 à 10,000 habitants, et elle en comptera le double avant un an, si les affaires continuent à bien aller.

Tout est là si différent de ce que nous autres Européens nous sommes habitués à voir, qu'il est en quelque sorte impossible de faire une description du lieu qui en puisse donner une idée tant soit peu exacte. C'est une ville entièrement habitée, quoique à moitié bâtie, une ville qui est le grand centre du grand commerce du pétrole, une ville campée dans une forêt, au milieu de tronçons de pins déchiquetés, et entourée de toute part d'un océan de boue de la nature la plus tenace. Toutefois, contrairement à ce qu'on voit à Oil-City, la ville n'a point de derricks, ils sont tous plus bas, auprès du cours d'eau. D'un autre côté, les canaux boueux qui servent de rues sont au moins larges et spacieux, tandis que les misérables ruelles détrempées d'Oil-City forment des cloaques qui rattrapent en profondeur ce qui leur manque en largeur. Pithole, à vrai dire, n'a rien qui lui ressemble, même en Pétrolie, où tout est étrange.

Lorsque, en descendant de la colline, on met le pied dans la première rue, on reste assourdi du bruit des marteaux et des scies, car tout y est en construction ou en réparation, tant est défectueux ce qu'on s'est hâté de construire tout d'abord. D'un côté est une petite rangée d'importantes agences et de bureaux de compagnies, qui, du matin au soir, tressaillent d'activité et de mouvement, bien

qu'ils soient difficiles à distinguer des baraques où l'on est soi-disant logé à pied et à cheval, et où l'homme et la monture sont également maltraités. Viennent ensuite de longues files de maisons de bois véritablement convenables, à trois étages et souvent à balcons, les unes peintes, les autres absolument nues. Plus loin, une nouvelle rue avec des maisons dont tous les étages inférieurs sont occupés, tandis que ceux d'en haut se chevillent et s'achèvent ; puis un grand bâtiment de bois brut, surmonté d'une longue bannière, et dans lequel est installé un cirque équestre ; puis un grand hôtel, dont chaque chambre est occupée avant qu'on n'y ait donné le dernier coup de marteau : puis, à mesure que les maisons gagnent en importance, les magasins, dont le contenu se devine, comme à Oil-City, par les défroques qui en tapissent les abords ; car c'est partout le même système, et à Pithole comme ailleurs, princes de l'huile ou charretiers, on n'achète de nouveaux vêtements que quand les anciens s'en vont en lambeaux ; alors, ce moment venu, le chaland déguenillé entre dans le magasin, s'y déshabille, s'y rhabille à neuf et jette à la rue, au milieu de la boue, son ancien accoutrement.

S'il y avait une comparaison à faire entre ce lieu et ce qu'on voit en Europe, il faudrait le comparer à ce que sont l'intérieur et les abords d'une de nos grandes expositions internationales deux ou trois jours avant l'ouverture, alors que, naturellement, rien n'est achevé, et que charpentiers, maçons, menuisiers, emballeurs, architectes, surveillants, etc., se hâtent, se heurtent et font mal ce qui aurait pu être bien fait en prenant le temps nécessaire et que, au concert des marteaux et des scies, des gens vont et viennent, comme piqués de la tarentule, au milieu de caisses brisées et d'objets épars. Telle est à peu près la scène qu'offre en ce moment Pithole ; partout des échafaudages, des piles de charpentes brutes, partout des planches installées au-dessus de la boue, sur des tréteaux, et chargées d'articles et de provisions de toute espèce, épiceries, vins, meubles, batterie de cuisine, attendant leurs places dans des hôtels, des restaurants, des boutiques en construction : partout de vieilles caisses d'emballage, des bouteilles, de la vaisselle en morceaux, des bouts de solives ajustés avec de vieilles ferrailles, des blocs de pierre, des passerelles submergées et, par-ci par-là, des arbres abattus, et des bandes de chevaux surmenés, attachés à des poteaux, à des pierres, dans tous les coins enfin où le voyageur pressé peut laisser sa monture avec quelque espoir de la retrouver. Qu'on se représente un tohu-bohu semblable composant une ville d'une grande étendue, une ville de contradictions, où, à côté d'une

belle boutique, est une écurie fangeuse ou une maison-garnie plus sale encore, où les poteaux de télégraphes, aussi nombreux et plus nécessaires que les derricks, sont représentés par des pins étêtés et ébranchés, surgissant pêle-mêle au milieu de la boue du chemin ; qu'on peuple maintenant cette ville de la population la plus crottée qui soit au monde, d'attelages surchargés encombrant les rues et d'hommes couverts de boue s'assemblant en groupes, le carnet à la main, discutant le chiffre de production des puits, les prix des approvisionnements, les cours auxquels il faut acheter ou vendre, alors on aura quelque idée de Pithole-City, une ville encore aux mains des charpentiers et des menuisiers, une ville qui compte près de dix mille habitants cherchant, mais en vain, à la rendre habitable. Il est juste de dire pourtant qu'on trouve là deux hôtels où l'on est, du moins, proprement et suffisamment bien traité, et où l'on a des lits secs, bien que les matelas et les traversins du pays passent pour être bourrés avec des copeaux ; ces deux maisons exceptionnelles portent le nom de Morey-Farm et de Chase-House.

O. S.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

---

# SOUVENIRS.

## AUGUSTUS SALA—GARNEAU—FERLAND.

---

J'aime de mon pays les riantes campagnes,
Ses étés si brillants et ses joyeux hivers,
Ses bosquets enchantés, de sapins toujours verts,
Et ses lacs transparents et ses hautes montagnes.
J'aime du Saint-Laurent, les rivages si beaux,
J'aime à les contempler le soir lorsque la brise
Agite mollement la surface des eaux.

AUGUSTE SOULARD.

Bien qu'il se soit fait depuis les événements de '37 un étrange mouvement littéraire en Canada ; bien que le réveil des intelligences, qui se manifeste chaque jour, soit du plus heureux augure pour la nationalité canadienne, on aurait tort de croire que le dernier mot soit dit, tous les rôles donnés, et toutes les carrières remplies. A la prose, à la poésie, à l'histoire, on a élevé, il est vrai, des autels : le journalisme, la botanique, la minéralogie, la zoologie comptent leurs adeptes, leurs représentants. Mais qui comblera les lacunes dans la république des lettres ? Qui créera parmi nous le genre épistolaire, la chronique littéraire, les *Mémoires* des contemporains ? Quels seront, sur les rives du St.-Laurent, les émules des Français et des Anglais dans ces spécialités ?

S'il est vrai, comme l'a dit M. Fabre, que le Canada ne saurait prétendre à une littérature nationale, formulons le vœu qu'il devienne sans retard, quant aux lettres, une importante province de la France et de l'Angleterre, ses deux mère-patries.

Que le lettré canadien-français tienne son regard fixé sur Paris ; son compatriote d'origine saxonne, sur Londres : car, après les classiques anciens, voilà surtout les deux sources où l'un et l'autre ira puiser.

Pour le Canadien qui adoptera la langue de Milton et de Shakespeare, la chronique contemporaine, les *Lettres*, les *Mémoires* s'écriront sous l'inspiration de Horace Walpole, Pepys, Chesterfield, Junius, Lady Blessington, Lady W. Montague ; tandis que le Canadien qui parle la langue de Racine, de Fénélon, de Bossuet, de Voltaire, prendra pour ses modèles les Joinville, les d'Abrantès, les Sévigné, les De Stael, les Bourienne et mille autres.

Voilà quelles étaient nos réflexions, nos sujets de regret en relisant tout récemment une humble page de notre journal, dont tout le prix à nos yeux consistait à refléter un souvenir du passé, mais un souvenir auquel la mort récente de deux des personnages qui y figuraient, nos amis, prêtait une ineffable mélancolie. Eh bien ! disions-nous, voilà deux des plus belles intelligences, deux des plus loyaux caractères que notre Canadâ ait vu éclore, qui ont passé de parmi nous : malgré tout le soin de leur excellent biographe, combien de phases dans leur existence seront oubliées ! combien de rayons de lumière perdus ! Et nos neveux, qui nous demanderont quels étaient ces hommes de lettres, dans l'intimité du foyer domestique, dans le commerce journalier de la vie, qu'aurons-nous laissé pour les éclairer ? quels matériaux aurons-nous fournis pour l'histoire intime de la patrie ?

Tels étaient nos sujets de regret en parcourant notre journal en 1864. Cette page, lecteur, elle est à votre disposition, sans autre recommandation, sans autre appas que celui de la vérité des détails.

Nous avons dit 1864.

Reportez-vous à la fin de l'été ; les grandes chaleurs ont cessé ; l'air est serein, calme ; les bois ont encore leur verte parure ; les jardins étalent les présents de Pomone, à Sillery comme ailleurs : les vignes de Bellevue, de Hamwood, de Spencer Grange se tordent sous le poids de festons pourpres ou dorés qui eussent fait extasier Bacchus ou Silène ou n'importe quel bon vivant de l'antiquité : *Deus nobis hæc otia fecit.*

En ce temps, une question absorbante avait réuni, dans la vieille capitale, l'élite des intelligences des provinces britanniques. Un sanhédrin extraordinaire se tenait dans les salles de l'Assemblée Législative : il s'agissait de poser les bases du nouveau pacte social et politique que la marche des événements semblait exiger : sur

toutes ces grandes figures, ayant nom Geo. Brown, Tilley, Tupper, Grey, Galt, les traits teutons prédominaient ; mais la vieille Gaule, dans la dévorante énergie, dans la vivacité de quelques-uns des délégués, réclamait aussi les siens. Nous ne les nommerons pas pour ne pas blesser leur modestie ; mais il est un fait que nous ne saurions taire : tous ces représentants de la race anglaise étaient présidés par un homme de la *race inférieure* : un énergique vieillard [1] que l'*arbitrage impérial* n'*inquiéta* jamais ; la Souveraine, pour honorer la nation dans un de ses chefs, l'avait placé parmi les grands de son royaume. Ce fait nous ne saurions le taire, car nous en sommes fiers, nous, Canadiens.

Un événement aussi gros d'avenir, inaugurant d'aussi vastes changements, avait attiré à Québec non-seulement les correspondants des principales feuilles de la République voisine, mais la monarchique Angleterre avait cru devoir se faire renseigner sur les résultats des délibérations par les aigles du journalisme ; l'organe de Lord Palmerston, le *Morning Post*, avait son correspondant ; le *Jupiter tonnant* de la presse de Londres, le *Times*, était dignement représenté ; un journal anglais non moins influent, le *Daily Telegraph*, avait à sa solde le rival de W. H. Russell pour le genre descriptif, et son supérieur pour la mordante ironie—le fameux Augustus Sala, connu dans les cinq parties du monde. De tous les écrivains distingués attachés à la presse, Sala était, sans contredit, celui qui éveillait le plus de sympathie chez les Canadiens ; celui aussi dont les appréciations devaient avoir le plus de retentissement en Angleterre. Sala avait déjà parlé en bien du Canada. N'avions-nous pas nous-même enregistré avec orgueil, au second volume des *Maple Leaves*, son témoignage :

" Je me ferai fort d'avancer que les neuf-dixièmes de mes compatriotes de la haute classe ont des idées tout *aussi* exactes sur Montréal, Toronto, Québec, que sur Owyhee et sur Antannarivo. N'ai-je pas droit de croire que mes amis d'Angleterre sont aussi ignorants sur ce chapitre que je l'étais moi-même avant-hier. Il me semble qu'à part quelques négociants, quelques officiers du génie, quelques militaires, on semblait croire en Angleterre que ce n'était le fait de personne de savoir à quoi s'en tenir sur le compte des Canadiens. On pouvait contempler la cataracte de Niagara sans entrer sur le territoire britannique. Les artistes anglais n'ont pas pour habitude d'aller essayer leur palette dans ces environs-là.

" L'*Alpine Club* les ignore. Pourquoi ne créerions-nous pas un

1 Sir Etienne P. Taché.

*Cataract Club?* Nous, Anglais, nous ne faisons aucun cas de ces magnifiques provinces, avec leur inépuisable fertilité—car l'âpreté du climat n'est pas la stérilité ; de ces nobles cités remplies d'un peuple loyal et si vigoureux. Nous passions outre en silence. Mais vient-il un pédantde collége (tel que Goldwin Smith), plein de morgue et de fanatisme, pérorer sur l'a-propos d'abandonner nos colonies, nous lui prêtons l'oreille. Eh bien ! si lâchement nous les abandonnons, à qui écherront-elles ?... Quelles haîne ne nous voueront pas alors ces colons, maintenaut si fermes dans leur allégéance, dès que nous leur aurons retiré notre protection ? Mais le Canada est devenu ' un embarras.'.....

" Je n'ai nul désir de m'ériger en *ciceronne*, ni même d'instituer des comparaisons désagréables, en m'étendant sur la force et la solidité de caractère, la propreté, la beauté, le respect pour l'autorité, le respect pour soi-même mêlé à une douce gaieté qui distingne la société ; la courtoise, la franchise que je remarque chaque jour parmi le peuple de cette cité éloignée (Montréal) avec ses cent mille âmes ; Montréal avec sa cathédrale, ses palais, ses écoles, ses couvents, ses hôpitaux, ses quais, ses entrepôts, son merveilleux pont Victoria, son commerce croissant, sa prospérité toujours croissante, sa population de Français pleins de bravoure et de vivacité, qui en quelque sorte ne hasïsent pas leurs compatriotes anglais ou écossais, mais qui, au contraire, vivent en bonne intelligence avec eux, et qui, certes, chérissent peu les Yankees. Mais c'est assez pour vous faire crever de rage, lorsque vous revenez en Angleterre, après avoir contemplé une ville (Montréal) qui, pour l'industrie, l'énergie, l'esprit public de ses habitants, ne le cède à aucune cité européenne, et qui, pour la propreté de ses rues, la beauté de ses édifices publics et le ton de la société, surpasse plusieurs des villes de l'ancien monde ; c'est assez pour vous faire crever de dépit, dis-je, que de croire que la majorité de nos concitoyens anglais se figurent les villes du Canada comme des amas de huttes, habitées par des bucherons à demi barbares portant capot de couverte et mocassins ; et d'entendre quelques rares individus pris de démence, agiter la question de l'abandon de la colonie ! Heureusement il réside à Pall-Mall un gentilhomme qui a visité le Canada, qui a vu Québec, qui a vu Montréal, qui a vu Toronto. Le nom de ce gentilhomme—le premier gentilhomme du royaume—c'est Albert-Edouard, Prince de Galles : lui, il connaît le Canada, ses ressources, ses richesses, sa force."

Ainsi s'exprimait l'éloquent collaborateur du *Cornhill Magazine*, George Augustus Sala : nous le placions déjà parmi nos amis avant

de l'avoir vu : le hasard nous le fit bientôt connaître en personne ; la franchise de ses allures, ses saillies, la vivacité, l'enjouement de son caractère, ses connaissances profondes en littérature, son estime pour tout ce qui était français, lui eurent bientôt gagné les cœurs ; comme bien d'autres, nous subîmes l'influence de cette Circé. L'idée nous vint de réunir autour de lui quelques-uns de nos littérateurs canadiens : Sala, le téméraire ! avait osé dire à ses compatriotes que les Canadiens n'étaient pas des " forestiers barbares vêtus de *couverte*, portant mocassins, habitant de misérables huttes ; qu'ils étaient les égaux des peuples du vieux monde par l'intelligence." Nos historiens Garneau et Ferland, MM. C***, L***, C*** et quelques autres seraient sans doute charmés de rencontrer un aussi aimable causeur que l'était le correspondant du *Daily Telegraph*. En voilà plus qu'il en fallait pour justifier notre projet. Voici donc l'entrée contenue dans notre journal :

" 16 oct. 1864. Délicieuse journée,—excellente idée de notre ami de nous avoir fait dresser la table des rafraîchissements dans la serre même. MM. C***, F***, L*** n'ont pu venir : notre vieil abbé et notre ami Garneau ont lutté d'esprit et de gaieté avec Sala : quel cœur d'or l'impitoyable satyrique possède ! quels trésors de connaissances en littérature ! Il a été partout : il a tout vu, tout observé,—il prononce le français avec un *chic* parisien, il se moque de vous avec toute la grâce possible— il vous dira méchamment que la petite cascade de mon ruisseau Belleborne lui rappelle celles de la Suisse. Comme tous ces jolis causeurs, au besoin, usent du privilége des grands voyageurs : les compliments ne leur coûtent rien. " Nos *Blackhamburg*, nos Chaselas dorés égalent ce qu'il a vu de mieux en Europe." Notre chien du mont St.-Bernard lui rappelle les avalanches des Alpes ; " la verdure de nos arbres le reporte au Devonshire ; " notre beau ciel, notre St.-Laurent, à la baie de Naples, au ciel d'Italie.—Quand à notre vieil ami, M. Ferland, où donc a-t-il puisé cet enjouement extraordinaire, cette exquise appréciation des saillies du correspondant du *Daily Telegraph ?* M. Garneau est également agréable ; sa douce gravité semble intéresser Sala, qui s'informe de tout ; des épisodes de la guerre de 1759 viennent sur le tapis. L'Essai sur la Confédération du chevalier Taché est également passé en revue. Avez-vous lu l'*Histoire du Canada* écrite par M. Garneau ? demandai-je à Sala. Certainement, je l'ai lue. A propos du Canada, la discussion s'élève ; le chevalier Taché d'un côté, le satyrique anglais de l'autre : après quelques explications, les choses sont remises, *in statu quo antè bellum.* Le professeur Larue est très-heureux dans ses reparties. Sala est un gros

garçon : teint vermeil, charpente quarrée, point de favoris, une épaisse moustache grise orne sa lèvre supérieure : yeux noirs perçants ; il ressemble un peu de taille à Russell du *Times* ; mais sa physionomie porte moins que ce dernier l'empreinte de la souffrance physique : Russell, en effet faillit mourir de fatigue, de chaleur et du choléra pendant la révolte dans l'Inde en 1857–8..."

Le temps s'écoulait si agréablement que Sala avait presque oublié que ce soir-là même il devait se rendre au grand banquet que le Bureau de Commerce donnait aux *délégués* des Provinces maritimes. En attendant son livre sur le Canada, enregistrons le discours qu'il prononça à ce banquet :

" Messieurs, je ne désire point vous retenir longtemps, mais je veux vous dire le plaisir que j'ai éprouvé en visitant le Canada ; je m'y sens comme dans mon pays, je vois autour de moi des figures dont le type m'est familier ; j'entends résonner les accents de la langue anglaise, je vois sur les murs le bon vieux drapeau de la Grande-Bretagne ! J'espère que ce que je vais dire ne blessera personne. Vous ne devez pas oublier que c'est un grand empire qui s'élève, et je conjure mes auditeurs de se souvenir qu'en Angleterre on veillera avec soin sur les droits et les libertés du million de nos concitoyens français qui habitent ce pays, et que toute tentative de les écraser, dans les conseils de la confédération, serait hautement désapprouvée.

' Les jours de rivalité entre la France et l'Angleterre sont passés Ils nous ont battus à Fontenoy, et nous les avons battus à Blenheim ; mais tout cela est passé, et rappelez-vous qu'un Français n'est plus un *étranger damné* aux yeux des Anglais, non plus que l'Anglais un *sacré John Bull* aux yeux des Français. Un traité de commerce pour l'échange des vins de Bordeaux contre des pendules en or moulu, a effacé tous ces souvenirs irritants. J'espère que le même sentiment d'amitié prévaudra ici, où il y a tant de choses qui nous rappellent la France, non pas la France des révolutions, mais la *bonne vieille France d'autrefois*, la France de Bossuet et de Fénélon, de Molière et de Racine, la France de Condé et de Turenne."

Depuis ce temps, que d'événements ! Sala a visité bien des climats, chargé de nouvelles missions pour la presse : tout dernièrement il était au Mexique ; en Canada, la littérature a perdu deux de ses plus brillants ornements : sur une tombe, la postérité inscrira le nom de Ferland, sur l'autre celui de Garneau.

J. M. LeMoine.

# ÉTUDES SUR LA POÉSIE ANGLAISE.

---

## I

La poésie doit être une belle expression de la vérité. Aristote l'appelle l'imitation; Schiller, le cri de l'âme se rappelant l'idéal qu'elle a perdu, et qu'elle ne peut trouver ici-bas. Lord Bacon dit: "Observer de près la poésie, c'est y reconnaître une preuve incontestable que l'âme a pour but une plus grande variété, un ordre plus parfait qu'on ne trouve pas ailleurs." Le poète remplit donc la mission de l'historien et celle du prophète, s'appuyant sur la gloire du passé et cherchant celle de l'avenir.

Comme le barde a le monde pour sa patrie, la poésie accepte toute langue comme la sienne. Elle est indigène, non étrangère. Elle chanta les dieux de l'Olympe, le berceau de la Provence, et quand les hordes danoises se ruèrent sur l'île d'Alfred, ils y trouvèrent les bardes aux longs cheveux blancs, qui, tout en chantant les hymnes sauvages de leurs ancêtres, s'avancèrent à la défense de leurs foyers et de leur foi.

Notre poésie n'est que l'écho de celle de l'Europe. Mais ici, l'écho ne doit pas signifier la reproduction servile. Le jour s'avance avec nous dans l'ouest, mais nous sommes tous deux de l'orient.

En disant *notre poésie*, je me suis servi de cette phrase dans le sens le plus général, signifiant toute poésie véritable, ayant, comme sujet, comme auteur, ou notre patrie ou nos compatriotes. On en a compté deux espèces: la poésie franco-canadienne, la poésie anglo-canadienne. Malheureusement, ici du moins, les deux

races ne se comprennent pas, ne cherchent peut-être pas à se faire comprendre ; et ceux qui ont la volonté n'en possèdent pas le pouvoir. Nous autres, qui connaissons nos poètes, nous les méprisons souvent, nous bornant à dire : tel poète manque d'harmonie, telle poésie n'est que de la vile prose coupée très-irrégulièrement.

Je n'accepte pas comme autorités ces critiques qui trouvent un Shakespeare, deux Milton, et plusieurs Tennyson parmi leurs propres amis. Il nous faut le secours d'ailleurs. C'est sans doute un grand défaut que l'ignorance des règles métriques, mais nous avons plus à craindre de cette petitesse d'esprit qui n'accepte pour loi que soi et ses préjugés. Une critique sévère, juste, intelligente, voilà ce qu'il nous faut. Sans cela, la comparaison est impossible.

D'une comparaison des œuvres les plus remarquables des deux langues, il ne pourrait résulter que du bien. Mais, comme nous le disions tout-à-l'heure, il nous manque l'un des deux éléments essentiels pour une pareille tâche, soit le pouvoir, soit la volonté. Les connaître, ce serait profiter ; l'appréciation entraîne l'imitation. Chacun moissonnera les avantages de son voisin : un reflet de l'esprit français brillera à travers nos écrits comme un rayon du joyeux soleil dans les eaux de l'été ; vous aurez les richesses et les formes nouvelles de notre langue.

Je pourrais les comparer aux enfants de deux puissants barons d'origine différente, mais de position et d'aspirations également élevées. Ils naquirent le même jour ; *elle* partage ses douleurs, *il* comble ses joies, ils s'aiment. Qu'ils s'épousent et que leur avenir soit heureux. Ainsi en doit-il être de l'esprit de nos deux langues.

L'union n'est point l'anéantissement ; j'espère qu'à l'avenir un rapprochement intime de nos auteurs sera suivi de près par l'union des peuples qui, seule, fait la force. Le souvenir d'Inkermann fait oublier Waterloo ; en rappelant Châteauguay et de Salaberry, on efface St.-Denis et Sydenham. Quand la haîne et l'erreur domineraient dans le passé, l'avenir est à nous, à nous ensemble. Défrichons le sol, franchissons le seuil, rivaux à jamais, puisqu'il le faut, mais non plus ennemis. Ne sommes-nous pas frères ?.....

## II

Toute poésie ne s'exprime pas par des alexandrins. Le soldat mourant sur le champ d'honneur et souriant, dans une extase profonde, quand une main attache à sa boutonnière la croix de l'honneur, exprime la plus haute pensée par quatre pouces de ruban et

un petit bijou d'argent. La garde mourant en criant : Vive l'empereur ! c'est un poëme épique.

Sans héroïsme, sans passé, il n'y a pas de poésie ; sans avenir et sans espérance, il n'y en a que peu. Nous sommes favorisés à cet égard. Nous sommes véritablement les héritiers de tous les siècles. Et quel splendide avenir s'ouvre à nos yeux ! Le bon Dieu nous dit : Chante. Aussi, il nous comble de sujets.

Pourquoi alors nos poètes anglo-canadiens ne le sont-ils que de nom ? Etrange infatuation que de les accepter comme tels : leur poésie n'est que de l'imitation. A quoi bon, je vous prie, écrire quinze mille vers sur la fille de Jephthé, ou la belle-sœur d'Abdénagon ?

Le devoir d'un poète, c'est de servir sa patrie, chanter la gloire de ses ancêtres pour animer une race qui dégénère, être le prêtre-poète de son peuple, l'avertir de ses dangers, le consoler dans ses détresses ; vivre de la poésie, être poète.

Faisons appel aux grands hommes de l'antiquité. Les plus glorieux sont les plus patriotiques et parce qu'ils sont patriotiques. Homère a chanté l'Odyssée aux petits-fils d'Ulysse ; des tribus, dont les fondateurs voyagèrent avec Enée, applaudirent Virgile. Shakespeare a peut-être un chant plus élevé ; ses œuvres sont pour tout le monde. Hamlet est Français aussi bien que Danois ; il appartient à l'humanité. On admire Corneille, mais on lit Molière, on chante Béranger. L'un nous donna des Grecs, les autres des Français. Le poète national ne l'est que lorsqu'il est le poète du foyer et de la patrie.

Nos poètes ont donc à se reprocher d'oublier les qualités essentielles qui conserveraient leurs ouvrages à la mémoire et à la reconnaissance de la postérité. Ici ils ont les Canadiens à imiter. Chantons un peu moins l'épique, parlons un peu plus des pionniers ; moins de Sauliboyade, de Jephthaïde, plus des fils du St.-Laurent.

Qui me dira que notre histoire n'offre pas de sujets poétiques ? Mettez-vous aux pieds du grand voyageur Jacques Cartier, à l'embarcadère de St. Malo. Passez la brume de l'Atlantique. Suivez le soleil qui se lève rouge et de jour en jour plus plein de promesses. Qu'est-ce que cette longue ligne de nuages dans l'horizon ? Découvrir le Canada, c'est découvrir toute l'espérance qui rayonne dans l'avenir. Représentez à l'œil de cette imagination pour laquelle il n'existe ni mort ni oubli, le frais gazon des bords du St.-Laurent, les forêts obscures où ne résonnait ni la hache, ni l'hymne, où n'était ni défricheur, ni prêtre, ni espérance, ni travail. Faites portage sur les rapides bouillonnants ; cherchez avec l'enthousiasme de ces grands esprits, la Chine ou le Cathay ; voyez notre pro-

grès, contemplez notre présent ; imaginez, si vous le pouvez, notre avenir. Faites cela, chantez cela, soyez poète et Canadien.

Dieu m'aidant, je le serai, je vais le chanter.

Mais après la matière, il s'agit de la manière. Ici encore, la poésie anglo-canadienne pourra bien profiter par la comparaison avec sa sœur. Ecrire le français, écrire la poésie française, sont deux choses différentes. Si quelque soi-disant poëte, digne de l'oubli et du *Waverley* [1], écrit une ode sur les pommes de terre, tout le monde en rit. Son maître, espérons-le, fouette le rhétoricien, qui abjure de lui-même ses erreurs, et se borne, comme M. Jourdain, à parler de la prose sans s'en apercevoir. Pourtant ses vers pouvaient être corrects.

A présent, voyons le Pylade de cet Oreste. Je l'ai pris au hasard dans un poème par quelqu'un à quelqu'autre, dans un journal du Bas-Canada.

Elle chante à peu près comme ceci :

> " She left a little baby too,
> Not quite one year old,
> Its mother's place its grandmamma
> Quite faithfully doth hold."

Nom de Tennyson ! est-ce là notre poésie du hameau ?

Quelle harmonie ! quel grand sujet ! quels personnages ! enfin quel ensemble ! Malheureux qui semblez croire que, ne pouvant écrire la prose, vous savez chanter la poésie, dorénavant bornez-vous aux albums.

Il faut travailler. Il faut que le plan soit entier, simple, vrai. Quant aux paroles, qu'elles soient vigoureuses, très-ornées ou très-sévères, en un mot, gothiques ou grecques. Car notre poésie est une reine, et il nous faut pour la parer, tout ce qu'il y a de beau et de précieux, des diaments, de l'or, de fines étoffes. Mais loin d'elle que j'adore, les robes de cotonnades et les bijoux de plomb. Pour cela, il faut élever un peu le niveau. Les lignes que je cite sont choisies, mais je pourrais bien trouver par centaines de semblables fautes dans les ouvrages de nos premiers écrivains. Cela n'arrive que quand on publie à la hâte ; mieux vaut attendre et lire un peu son Boileau.

Nos journaux se flattent malheureusement d'avoir beaucoup de poésie originale, d'encourager le goût littéraire, etc. J'admets que c'est une grande chose que de se voir publié. Mais pour cela on n'est pas une célébrité.

1 Revue littéraire des Etats-Unis, de très-peu de mérite.

Levons le rideau, et voyons d'où sortent ces grandes idylles, destinées à la..... (voir les colonnes éditoriales à propos de la poésie, et du Pain Killer du Dr. Davis.)

La rédaction oblige. Le rédacteur à une cousine ou un créancier qui fait des vers, il faut les publier ou en accepter les funestes conséquences. Publie ou paye. Il publie ; cinquante fous—je demande pardon, cinquante poëtes—accourent en foule allumer leurs flambeaux. Vivent les myrmidons ! Pauvre rédacteur, publie. La rougeole, la petite vérole ne peuvent se comparer avec l'épidémie poétique. Ils écrivent, *meâ culpâ.* Ils impriment, *maxima culpâ.* Ils envoient, les malheureux, des copies à leurs amis : les myrmidons vont bien escalader l'Olympe comme les Titans des autres jours. Ils se présentent au rédacteur de l'*Atlantic :* celui-ci, les maudissant de très-bon cœur, jette la poésie au feu, le poëte par la fenêtre. Il ne leur reste que le désespoir. Oui, le désespoir, et le *Waverley Magazine.*

Il y a des personnes qui écrivent des vers pour les voir imprimés ; ensuite, ils achèteront la gazette pour les contempler. Quelques feuilles littéraires n'ont pas d'autre moyen d'existence.

Tâchons de corriger nos journaux de ce défaut. Publions des extraits de ces auteurs dont la renommée est établie. Que nos jeunes écrivains les imitent, et comme on ne doit pas attendre de Shakespeare canadien qui ouvrira une nouvelle carrière, bornons-nous à examiner les vieux chemins consacrés par les traces chéries de nos aïeux. Evitons leurs chutes, cueillons les fleurs qui ornent ce chemin : l'avenir brille au but ; marchons-y, tout en chantant.

Il nous faut aussi une critique juste, éclairée, sévère. Il faut faire halte, donner le mot d'ordre, et devenir exigeants ; ou bien il faut que chacun apprenne à examiner pour soi-même. La gazette d'un endroit quelconque dit que M. *** vaut bien Tennyson. Avant de crier : Drapeaux aux vents ! et de chanter le *Te Deum* pour ce Tennyson, examinons un peu. La gazette est fort connaissante en étoffes, comme l'était autrefois M. Jourdain, *père ;* l'est elle aussi en idylles ? Elle sait distinguer les qualités des épices ; tout cela n'est pas sans valeur, mais ce doit être autre chose que de bien comprendre la coupe des vers, l'harmonie des cadences, l'ensemble d'une pièce. *Poeta nascitur non fit.* De même pour la critique.

Enfin, ici, en comparant les œuvres de nos deux langues, il nous faut un journal qui exprime le sens littéraire de la patrie. La *Revue Canadienne* va mobiliser la littérature ; c'est un point d'appui, un centre d'où rayonneront, et où se dirigeront tous les écrits qui seront

réellement dignes de ce nom. Le monde français a cessé de babutier, à présent il parle.

Nous aimons l'enfance dont les lèvres essaient vainement à prononcer les saints monosyllabes : Dieu, père, mère. Mais que les jours passent, que l'enfant, dont nous venons de célébrer la fête, [1] devienne homme, prêcheur, sauveur, nous allons l'admirer, le glorifier, portant la parole contre les habiles discoureurs du temple, ordonnant le calme aux vents et aux vagues, et le contempler sur la montagne, nourrissant les âmes de trois mille hommes de ses paroles, leurs corps de sa bonté.

## III

On dit qu'une fois l'âne parut vêtu de la peau du lion. Grand fut l'effroi. Les animaux s'enfuyaient, les bergers tremblaient, et, comme ceux du dix-neuvième siècle, cet âne se fit un nom en peu de temps. Malheureusement, il ne put contenir sa joie ni sa voix, et il se remit à braire, comme qui dirait qu'il se fit imprimer en poésie. Alors il fut reconnu, malgré la peau du lion.

Il est bien difficile de critiquer lorsqu'on est connu. Quand c'est la *Revue* qui parle... gare au lion !... Mais voyons de plus près, c'est signé M. ***. Vient vite la métamorphose : on n'entend plus rugir le lion, c'est l'âne qui brait.

Aussi, être à la fois critique et poète, c'est se trouver en même temps juge et demandeur. Jamais on n'admire son rival, qu'il soit épicier, qu'il soit poète, ou qu'il soit de tout autre métier.

Pourtant, il n'y a que le poète lui-même qui ait le droit d'écrire l'histoire d'une littérature. Ce fut Shakespeare, et lui seul qui a pu écrire l'épitaphe de Shakespeare. A ses yeux il n'y a ni mort ni oubli : le passé est le présent, le présent renferme l'avenir. Elevé comme il l'est, les vainqueurs qui rampent, les vaincus qui agonissent, tout le bruit, tout le tumulte ne peuvent rompre ses rêveries, ni influencer ses jugements. Malheur à lui, si les mains qui servent à l'autel le profanent.

Je me propose à présent de considérer les poètes anglo-canadiens, et leurs œuvres, en les jugeant d'après les règles ou les conditions qu'ils doivent observer et suivre.

1 Décembre 1864.

## IV

Le premier tôme c'est celui de M. Ascher: " *Voices from the Hearth* " (*Les voix du foyer*), titre inspiré par Longfellow, et qui possède trop de ce penchant fatal qu'ont nos poètes pour le sentiment.

M. Ascher soit avocat, ce qui ne veut pas dire invariablement qu'il est poète. Pourtant et pour une raison toute simple, il y a beaucoup de poètes parmi ces messieurs. Ceci vient d'un loisir involontaire. L'avocat sans causes fait des vers, le galérien sculpte des merveilles avec une épingle. Ils ont le même but : se désennuyer. Pourtant il n'en résulte que rarement des Benvenuto Cellini et des Shakespeare.

Deux occupations trop disparates ne peuvent s'unir. C'est impossible d'être à la fois poète et avocat, de creuser des fosses le jour, d'écrire des sonnets le soir. C'est Dieu ou Mammon, et non pas Mammon et Dieu.

Il nous manque de la poésie pour cette raison. La civilisation ou la crise enfante la poésie ; Sparte, Tyrtée ; Rome, Virgile. Je n'oserais donc critiquer avec la même sévérité celui qui, mangeant son pain noir tout en travaillant, chante encore, et celui qui a Mecène pour ami, et Falerne pour Parnasse.

Mais revenons à nos poètes. M. Ascher est donc un avocat qui fait des vers. Il a eu le malheur d'en faire un volume, ensuite de le publier. On veut remplir ses deux cents pages, n'importe comment. Le format l'exige, le relieur commande, le poète chante *ainsi soit-il*, et ses lecteurs quelqu'autre chose que le *Magnificat*.

Peut-être y a-t-il quarante pages de poésies ; ensuite il faut en ramasser cent cinquante parmi les folies de jeunesse, odes et acrostiches. Le volume est rempli, mais c'est un trop plein. Toujours de la perdrix finit par ennuyer, mais, toujours être morne, c'est empirer son mal.

Malheureusement, M. Ascher a pensé inaugurer un nouveau système dans quelques pages de prose tenant lieu de préface. Il faut étudier avant d'enseigner ; M. Ascher nous fait connaître ce qu'est la poésie, et pourquoi Tennyson vaut mieux que Thompson. Il produit ainsi quinze pages où il prouve son peu de connaissance des principes du goût et de la grammaire.

Par exemple, il nous dit qu'il compte " des ballades, des légendes, des chansons, des odes, des hymnes et des lyriques." On y sent un peu l'avocat ou le notaire.

Ensuite, il se perd dans un nuage de Byron. Puis il nous parle de l'existence d'un poème " *all frenzy with a little art*," chose que veut dire : tout le monde et le restant de l'humanité. De temps en temps il devient philosophe. Sa manière d'écrire, comme le système dont parle Molière, a beaucoup de tintamarre. Aussi a-t-il une raison démonstrative Il dit : Les fleurs du jardin étaient une fois les fleurs des champs et par conséquent il y aura des chansons à jamais. Comme si on disait : Le mulet était cheval au commencement, et alors l'âme est immortelle. Enfin il annonce que Tennyson emporte le prix sur Thompson *parce que* (raison démonstrative) la science est plus avancée. Je diffère. Si Tennyson a dépassé Thompson, c'est parce que Tennyson possède plus le don poétique que ne le possédait l'autre. *In memoriam* vaut mieux parce qu'il est mieux. Ce n'est pas le résultat de la géologie ni de la théorie glaciale. Osera-t-on dire que Tennyson surpasse Milton ? Pourtant Milton a vécu dans l'âge où il n'y avait ni bonne petite théorie glaciale ni télégraphe électrique. Est-ce que Sheridan Knowles surpasse Shakespeare ; ce pauvre Shakespeare qui ne savait pas la phrénologie, mais qui pourtant créa Hamlet ? Ou notre ami Ascher surpasse-t-il Chaucer ? Non

Le génie est sans rapport intime avec les avantages de son temps. Il les accepte ou il agit sans en avoir besoin, sans en éprouver l'influence. On s'est battu chaleureusement à Troie sans Whitworth, et aux Thermopyles sans code militaire. Ecoutons ce qu'en dit de Lamennais : " Les circonstances ne forment pas les hommes ; elles les montrent ; elles dévoilent pour ainsi dire la royauté du génie, dernière ressource des peuples éteints. Ces rois qui n'en ont pas le nom, mais qui règnent véritablement par la force du caractère et la grandeur des pensées, sont élus par les événements auxquels ils doivent commander. Sans ancêtres et sans postérité, seuls de leur race, leur mission accomplie ils disparaissent, en laissant à l'avenir des ordres qu'il exécutera fidèlement."

M. Ascher termine en se félicitant, dans le langage de Hawthorne, de ce que si on a eu de grandes pensées qu'on n'a pas pu exprimer, c'est une heureuse chose d'avoir imaginé celles-ci, parce qu'elles sont trop célestes pour l'oreille humaine. J'admets que la pensée de M. Ascher fût énorme : mais il n'a pu l'exprimer.

Mais passons aux poëmes. Il y en a soixante, dont cinq sont bons, cinq assez bons, et dont cinquante varient du médiocre jusqu'à l'absurde.

Dans ses meilleurs poëmes, *Dedication*, *Only a Plank*, *Sundown*, *Under the Trees*, et *Summer Calm*, le poète se montre d'un caractère

très-aimable. Il aime le foyer beaucoup mieux qu'il ne le chante. Chrétien, il voit Dieu dans tout et veillant sur tout. Mais ses idées sur la moralité viennent de quelque bigarre mélange de Byron et d'Alexander Smith. Il a emprunté les lunettes de Tennyson, mais il ne voit pas notre terre avec ses yeux.

Les fautes sont donc : manque d'originalité, manque d'étude, manque de jugement moral, et, enfin, manque de nationalité.

Pour l'originalité, tous nos poètes ont cru que parce que Tennyson est poète, si on appelait son chien Alfred, on écrirait " *in memoriam.*" De là l'imitation, et des copies très-pâles de ses vers, sans pouvoir même comprendre l'esprit qui les a inspirés. Tennyson est le poète le plus difficile à comprendre, tant il devient mystique ; mais il nous offre, du moins, sa foi pour nous y éclairer : il y a le fil, s'il y a le labyrinthe. Mais quant à ceux qui l'imitent, " il y a beaucoup de tintamarre." L'analyser, c'est le détruire. Ensuite, il y a l'imitation de Gerald Massey. On la reconnaît par l'usage de tels mots que " *teem*," " *yearn*," et " *longing.*" Ils font aussi un fréquent usage des lettres capitales ; ils disent : " notre Chat a Pris une Souris," au lieu de " notre chat a pris une souris." Aussi, ils emploient le substantif comme adjectif, comme font les Allemands. Dire " *morning-path*," " *life-glory*," " *nonsense-bosh*," c'est devenu célèbre dans le *Waverley.* Enfin, ils font des liaisons d'images différents qu'ils croient poétiques, mais qui ne sont qu'absurdes. Tels sont " *glory-shadow*," " *brightness-darkness*," etc., comme qui dirait " noir-blancheur " et " souris-hippopotame !"

A présent, il y a à considérer une faute très-fréquente ; écrire sans savoir comment écrire. Peut-être la poésie n'est pas justiciable des règles de la grammaire, mais pourtant elle doit observer ses règles particulières. M. Ascher chante continuellement son petit *peccavi* au sujet de la mesure et de l'épellation. Il augmente ou diminue le nombre des syllabes, ce qui devient très-difficile pour la prononciation et ce qui est en désaccord avec les règles de la grammaire.

Ce défaut se remarque surtout dans les vers suivants :

> " Rough and uncouth more hideous seem."
> " Beautiful outwarded with seeming life."
> " Drowse in blissful languor lay upon them."
> " And sunned with light of joyful effort....."

Il faut prononcer " hid-e-e-ous," " bea-u-tiful," " drows-e," et " joy-e-ful," ce qui ne s'accorde ni avec la coutume ni avec les règles.

Je voudrais bien que nos poètes qui parlent des poèmes français

comme de pièces de pure mécanisme, sussent l'art d'en faire de pareils.

Il s'agit maintenant d'un système particulier à nos jeunes écrivains. Celui de Byron était, selon Macaulay, de haïr son voisin et de désirer sa femme. Il nous faut à présent, pour des lyriques, un amant avec une lyre, et une fille aux longues tresses d'or. Celui-ci *l'*aime, elle ne *l'*aime pas. Elle se promet en mariage à un riche négociant, malade et millionnaire. L'amant brise sa lyre sur la tête du millionnaire et se pend au candélabre du salon par sa cravate :— spectacle agréable pour les noces. Ensuite elle, la demoiselle aux cheveux, frémit. *Finis.*

Pour un poème héroïque, il faut une princesse dont la mère est morte à sa naissance. Si la mère n'est pas morte, il faut tuer le père en bataille, parce qu'il faut avoir une orpheline coûte qui coûte, et un poème sans deux ou trois combats et quelques petits assassinats, est comme un pâté sans foie gras. L'amant, c'est un monsieur qui fait des chansons et s'habille en acier. Après avoir violé ce commandement qui nous défend le meurtre, il se marie avec elle ; ou il se noye et elle saute du troisième étage dans un étang par derrière chez son père. Ils sont enterrés à la fin, et nous regrettons sincèrement que le convoi funèbre n'ait pas eu lieu un peu plus tôt.

Nos poètes ont aussi un moyen très-délicat de dire que l'homme a toujours raison et que la femme a toujours tort.

La poésie c'est la vérité ; mais si on y cherche les mœurs et les actions du dix-neuvième siècle, on trouvera que toutes les femmes avaient des cheveux dorés, qu'un tiers du monde chantait des chansons d'amour et se pendait, et que les autres deux tiers maudissaient la poésie, et faisaient des voyages aux Indes pour chercher du thé et des dragons en porcelaine.

Quant à son manque de nationalité, M. Ascher est moins coupable que le reste. Il nous prodigue du bois d'érable, de petits rossignols, et il a fait rimer " Chippewas " avec " stars."

Cependant, je ne le crois pas poète. Je pense qu'un poète ne le devient qu'après une longue étude ou par la force du génie. Il lui manque l'étude et l'expérience. Je soutiens, avec regret, que ses chants n'indiquent pas un avenir splendide. Il sera peut-être un Tennyson tempéré du Saint-Laurent.

J'achève cette critique sans rancune et sans aucun désir que celui de dire mon opinion franchement.

Il nous faut un poète, et ce poète viendra avec la lumière. Ses chants seront des travaux et non des délassements. Il sera le miroir de la nation, parlant son langage, animé de son esprit.

Mais, en attendant, veillons sans cesse à épurer notre poésie et à examiner les prétendants au trône.

J'ose, en finissant, recommander à nos jeunes écrivains de penser pour eux-mêmes, de voir et d'écrire pour eux-mêmes. Qu'ils ne se hâtent pas de compléter un tôme, qu'ils écrivent des poëmes. Enfin, j'espère voir l'aube brune se dissiper, et le lever du soleil nous promettant le jour, jour rayonnant de promesses et béni par Celui qui nous donne des chants dans notre nuit.

G. F. Lanigan.

---

# DE QUEBEC A MEXICO.

## I

Avant le Déluge.—La fondation du pays de Cocagne.—Un pupitre de collégien.—Comment l'histoire du Canada par Garneau peut être de quelqu'influence sur le choix d'une vocation.—En route !—Une tombe.—La gloire militaire.—Une goutte d'eau.—Rouse's Point.—Burlington.—Ce que c'est qu'un *sleeping car ?* — Troy. — Au voleur ! — L'Hudson, d'Albany à New-York. — Les pilules de Bristol.

Comme il convient toujours de commencer son premier volume de la manière la plus grave possible, et que tous les sujets sérieux remontent à la période antédiluvienne, je me garderai bien d'enfreindre cette règle méconnue trop souvent de nos jours, et sous prétexte de vous mener au tropique, je m'en vais vous raconter une histoire. Il lui manque, il est vrai, un certain air de jeunesse, mais il me semble qu'abrités derrière ses cheveux blancs, nous n'en ferons que meilleure connaissance, et que notre poignée de main n'en sera que plus cordiale.

Lorsque Dieu, sortant de son éternel repos, se décida à pétrir le globe de ses mains divines et à l'envoyer rouler dans l'espace, ses cinq doigts, en s'imprimant dans la substance informe, laissèrent derrière eux comme traces de leur pression cinq grands continents. Chacune de ces cinq parties de la terre reçut l'ordre de garder pendant la durée des siècles l'empreinte oubliée par le doigt de l'Eternel. L'Europe, qui avait à peine été effleurée, demeura blanche. L'Asie

resta cuivrée comme les flancs de son Caucase et de ses Ourals. L'Amérique rougit d'indépendance et de plaisir en se sentant caressée par les brises sauvages de ses forêts. L'Océanie, brisée en se plaçant sur le sein des mers, conserve un peu de tout, et l'Afrique, la malheureuse esclave, se couvrit d'un sombre voile de deuil, comme si elle avait prévu tous les malheurs que lui préparait l'avenir. Puis, quand Dieu eût pétri de leur argile respective les populations de ces cinq vastes îles, il laissa errer pendant quelque temps son esprit sur l'immense étendue de son ouvrage, de l'Orient à l'Occident, du pôle Arctique au pôle Antarctique, et voyant que les choses étaient bien à leur place, il se réserva pour l'avenir un petit coin de la terre où il devait plus tard — lorsque l'homme se serait bien habitué à voir couler la sueur de son front—fonder d'un seul coup le pays de Cocagne.

Quelques géographes en goguette, ignorant quels étaient les projets de la Providence, crurent faire une niche aux confrères qui viendraient après eux, en baptisant ce pays solitaire du nom de Canada—deux mensonges espagnols, qui veulent dire *aca*, ici, *nada*, rien ;—et dès ce jour pour, donner un démenti à ces savants, il fut décrété que tous ceux qui feraient leur apparition de ce côté-là de la boule, y deviendraient médecins, avocats, notaires, députés ou ministres. Le pays de Cocagne était désormais un fait acquis à la science géographique, et le 18 avril 1844, j'arrivais, tout essoufflé, grossir l'heureuse phalange de ces prédestinés.

Comme un grand nombre de mes compatriotes qui se destinent aux honorables carrières sus-mentionnées, je fis tant bien que mal mes études dans un collége quelconque. J'y appris un soupçon de latin, quelque peu de français, et de la paresse comme seul sait en faire un lézard. Mon pupitre représentait en petit la chambre d'un célibataire de nos jours ; à cette exception près que la vieille malle, le lit de sangle réglementaire et la chaise écloppée étaient remplacés par un tohu-bohu de vieux bouquins bien jaunis, de bouteilles d'encre donnant de fraternelles accolades à quelques flacons d'un vin assez hétéroclite, et d'un nombre très-restreint de classiques, neufs pour la plupart, et tous relégués dans un des coins les plus poudreux.

Malheureusement, entre certaines racines grecques—de votre connaissance, sans doute, mon cher lecteur—et un gros Virgile, édition *Delphini*, dont mon grand-père m'avait fait l'héritier légitime, s'étaient discrètement glissés, sans qu'on ait jamais pu savoir comment, les trois volumes de l'*Histoire du Canada* par Garneau.

Un soir, je n'avais pas encore fait mon thème, si je m'en souviens

bien ; je l'entrouvris pendant l'étude— histoire de flâner. Je me mis à en lire quelques chapitres détachés, et ce soir-là, je me couchai après avoir fait une importante découverte, qui va vous faire sourire. Je m'aperçus que nos ancêtres ne manquaient pas d'une certaine gloire militaire. Toute la nuit je ne rêvai qu'Iroquois, Hurons, amiral Phipps, frères Latour, etc., tout cela entremêlé d'un tourbillon de tomohawks, de chevelures scalpées et de mille gentillesses *ejusdem farinæ*.

Comme l'imagination va vite, au collége surtout—cela dit sans malice aucune—quelques jours après avoir terminé la lecture de l'histoire de mon pays, je me surpris à me demander pourquoi le Canadien, ce fier soldat, ce hardi trappeur d'autrefois, n'était plus qu'un humble et modeste pékin ; dans toute l'acception du mot, un bon Berrichon échappé à un des romans de George Sand. Je ne pus m'expliquer comment il se pouvait que la vivacité d'un sang ne pût se transmettre d'une génération à l'autre. L'expérience ne m'avait pas encore appris qu'à la fatigue toujours occasionnée par une longue lutte, succède un moment d'apathie qui fait bientôt place à l'amour de la paix et de la tranquillité. Je crus que l'unique solution possible au théorème que je me posais, serait de tâcher de faire agrandir le cercle rétréci des professions, où nous sommes obligés de graviter misérablement au sortir du collége, en y ajoutant, par l'exemple, celle qui avait jeté un rayon si lumineux sur le bon " vieux temps " de notre histoire, la carrière militaire.

Idée fille d'une cervelle née du vent ! pense déjà le lecteur qui vient à peine d'entrouvrir ce volume. Oui, tout ce que l'on voudra, mais je m'étais crânement posé en face de mon problème, décidé à en venir à bout, coûte que coûte, et Dieu sait si je tiens de mes dignes ancêtres une tête bretonne. Pendant trois longues années je luttai, sans rompre d'une semelle, avec parents, amis, famille, mais peine inutile. Dans l'armée anglaise, le grade est chose vénale, et nonobstant l'appui de Sir Edmund Head, comme je n'étais pas assez heureux pour avoir suivi la mode du siècle, qui consiste bien naïvement, pour certaines célébrités, à naître après leur père, force me fut de choisir entre renoncer à la carrière militaire ou m'expatrier.

Le jour où je me vis obligé de reprendre Pothier, mes malles se firent. Une heure après, je causais avec l'aimable capitaine de l'*Europa*, M. Labelle : j'étais en route pour Montréal et de là à Mexico, où les lettres dont on m'avait fait porteur me mettaient à même de prendre du service.

Je ne décrirai pas le commencement de mon voyage. Tout le

monde connaît quels sont les délicieux paysages de Québec à Montréal, et d'ailleurs j'avoue franchement n'avoir rien admiré ce soir-là, car j'avais sur le cœur les larmes que ma mère avait versées à mon départ. Du reste, la journée que je passai à Montréal ne fut guère propre à me faire oublier ma mélancolie ; on venait d'enterrer ce pauvre Paris [1], noyé quelques jours auparavant, et quoique je ne sois pas superstitieux, ce voyage, commencé sur le bord d'une tombe, me semblait de mauvaise augure.

Un excellent ami, cette bonne Providence de la vie donnée par une autre Providence, avait tenu à m'accompagner depuis mon départ de Québec jusqu'à St. Lambert, terminus du chemin de fer de New-York il y a quelques années. A quatre heures de l'après-midi, je m'embarquais pour cette ville, après avoir pressé pour longtemps la main d'un compatriote :

— Adieu ! mon cher, me cria-t-il, au moment où la locomotive se mettait en marche. N'oubliez pas que Byron a dit que pour avoir la gloire militaire, il faut mourir sur le champ de bataille, et voir son nom légué à la postérité avec une faute de typographie !

Plus tard, j'ai bien vu que la boutade du sceptique poëte renfermait plus de philosophie que cela ne semble de prime-abord. Combien de fois, là-bas, n'avons-nous pas semé des cadavres qui avaient renfermé de grandes âmes, dont la vie n'avait été qu'abnégation ? Pourtant, la gloire militaire ne leur avait gardé qu'une simple croix de bois, sur laquelle la main d'un soldat dévoué avait estropié un nom le plus souvent illisible, et en fait de pleurs, que les larmes de la pluie, les sanglots du vent qui venaient s'engouffrer dans les gorges solitaires de la Sierra-Madre.

Longtemps je tins, morne et silencieux, ma tête hors de la portière du wagon. On a beau avoir vingt ans et de l'enthousiasme, cela donne toujours des spasmes à l'âme lorsque l'on quitte son pays, une première fois. Je suivis, tant que je pus le faire, les vagues de notre grand fleuve miroitant au soleil couchant, et il me semblait que mon cœur navré s'en allait à mesure qu'elles disparaissaient à l'horizon. Ce que c'est pourtant qu'une goutte d'eau, lorsqu'elle s'appelle le Saint-Laurent et qu'elle coule dans la patrie ! Jamais je ne l'ai trouvé aussi beau que ce soir-là : je ne puis dire si c'était par un effet des sombres idées où j'étais plongé, mais il me paraissait avoir un peu de cette coquetterie qu'a une poitrinaire lorsqu'elle va mourir.

1 Le 13 juillet 1864. M. Ovide Paris, jeune ingénieur et architecte de la ville de Montréal, était un de nos écrivains canadiens, auquel sa spirituelle plume, lorsqu'elle s'est brisée, promettait le plus de succès pour l'avenir.

J'en étais là dans mes réflexions qui commençaient à friser la gaieté des " *Nuits d'Young*," lorsqu'une rude tape m'arrivant sur l'épaule, me fit faire un énergique soubresaut, lequel soubresaut me mit face à face avec la figure joufflue et enluminée d'un monsieur tout chamarré de boutons et de galons dorés. C'était un douanier américain, et nous étions à Rouse's-Point, là où se terminent deux énormes contradictions : une monarchie qui ne voit jamais le soleil se coucher sur ses terres, et le gouvernement du peuple par le peuple. Ce bon monsieur me demanda, avec une intonation nazale fortement prononcée, tout ce que j'avais en fait de clefs sur moi; mais sur production de mon passeport, il me salua profondément, me souhaita bon voyage, et cinq minutes après, quelques bouteilles d'une bonne vieille eau-de-vie que ma mère m'avait glissées dans ma malle, faisaient triomphalement leur entrée sur le territoire de la République, sans être molestées le moins du monde.

De Rouse's-Point, le train se rend à Burlington, jolie petite ville de l'Etat du Vermont, assise sur les bords du poétique lac Champlain, et qui présente un charmant effet de paysage. L'Etat du Vermont est assez pittoresque ; le commencement ressemble beaucoup au Canada : même végétation, même mœurs, mêmes chaumières ; seulement vers le milieu il est assez accidenté, et l'on dirait qu'il se *yankéfie* à mesure que son terrain devient plus montagneux.

Il était onze heures du soir lorsque nous quittâmes Burlington, et fatigué je pris un *sleeping car*. On ne saurait avoir une idée de ce que peut être un wagon-lit sur un chemin de fer américain, et je ne puis en faire une meilleure description que celle que m'en donnait dernièrement un spirituel flâneur. Ce sont des *chars à dormir*, traduction littérale... debout le lendemain, après avoir fait passer une nuit blanche. A peine se croit-on installé pour quelque temps sur le matelas hyperbolique qui les couvre, qu'un commis entêté choisit exactement ce moment-là pour venir nous demander, tous les cinq minutes, notre billet de passage. Puis à l'instant où, lassé et ahuri, nous nous disposons à nous endormir, un gros rosbif, orné d'un *brandy nose* excessivement prononcé, vous arrive à l'état de projectile, et tout en baragouinant une litanie de " Je vous demande pardon, monsieur," vous rélègue avec un sang-froid épatant dans la partie extrême nord-ouest de votre instrument de supplice. Au gros monsieur classique, qui s'était donné bien de garde de manquer au rendez-vous, j'ajouterai le caquetage d'un certain nombre de blessés fédéraux, se racontant avec force " goddams "

leurs prouesses et leurs aventures, et l'on peut juger s'il m'était possible de fermer un tant soit peu le coin de l'œil. Cependant, à leur louange, je dois dire que leurs récits étaient moins soporifiques que les ronflements sonores de mon massif voisin, et presque tous ils les terminaient en jurant, mais un peu tard, qu'ils ne se rengageraient pas, leur offrirait-on la présidence des Etats-Unis.

Pendant la nuit, nous passons les stations de Rutland et de North-Bennington, après avoir changé de chars trois fois, et le matin nous arrivons à Troy, horrible faubourg enveloppé fièrement dans la fumée de ses manufactures, bâti en briques rouges, à toits plats et aux trottoirs en terre cuite.

Ce fut dans la gare de cette ville que l'affiche traditionnelle, m'assure-t-on, aux Etats-Unis : " *Beware of pickpockets !* " me frappa pour la première fois. Je me suis toujours un peu habitué à juger un peuple d'après ses coupe-jarrets et ses siffle-bourses, pour la simple raison que lorsque j'étais enfant, ma bonne me répétait souvent : " Petit, quand tu voudras bien connaître une personne, commence toujours par ses défauts et ses mauvaises qualités." Mais je confesse sincèrement que les exploits des Gringalets américains laissent loin derrière eux ce que l'Europe a pu produire de plus subtil et de plus scientifique dans le genre. Le filou yankee, suivant la classe à laquelle il appartient—il y en a de toutes les classes —vous *fera* votre bourse de mille manières ; en cirant vos bottes, en brossant votre habit, en vous offrant un fiacre, un verre de vin, à dîner même, toujours en se rendant nécessaire, aimable et poli. C'est le lion, le d'Orsay de la truanderie. Puis avec cela, il a toujours une moustache si provocante, des petits airs marquis de régence, et une figure d'honnête bourgeois tellement rassurante, que ce serait le dernier homme du monde que vous prendriez sur vous de soupçonner d'indélicatesse.

De Troy à Albany, la distance n'est pas longue, aussi y arrive-t-on en trois quarts d'heure. Albany est une cité plus considérable que Montréal, bâtie sur l'Hudson, à cet endroit guère plus large que le Saint-Charles devant Québec. Ses rues sont spacieuses et bordées d'arbres, ses trottoirs immenses et ses habitants tout ce qu'il y a de plus yankee.. Là on m'apprit que le bateau à vapeur pour lequel j'avais un billet de passage, ne devait partir qu'à sept heures et demie du soir. Il était, dit-on, retardé par une marche que les troupes confédérées faisaient sur Washington. Force me fut donc d'attendre jusqu'au soir et de descendre à l'hôtel de Lavan, magnifique palais de marbre, réunissant à un luxe inouï, les commodités les plus minutieuses de la

vie privée. De la fenêtre de ma chambre, faisant face à l'Hudson, j'apercevais les vapeurs qui le sillonnaient en tous sens. A chaque moment, c'étaient les cris stridents du sifflet des chars qui partaient et couraient dans toutes les directions, et dans l'espace de six minutes, j'ai compté onze locomotives arrivant à la gare les unes après les autres. Décidément, le peuple américain, comme négociant et homme d'affaires, fera toujours la barbe aux autres nations du globe, si toutefois il est bien constaté que les nations ont de la barbe.

A sept heures je quittais Albany par le *St.-John*, grand palais flottant, qui devait plus tard, hélas ! en faisant explosion, semer le deuil parmi un si grand nombre de familles. A peine étions-nous sortis du port que nous échouâmes sur un des nombreux bancs de sable qui en bouchent l'entrée, et ce ne fut qu'après être restés là quatre longues heures, par un magnifique clair de lune, que nous réussîmes à nous remettre à flot.

Rien de plus beau et de plus grandiose que ces paysages de l'Hudson, auxquels presque tous se rattache une légende. On se croirait en plein Rhin, ou mieux encore en plein St.-Laurent, et je me pris à regretter amèrement le retard forcé qui nous avait empêché de pouvoir les admirer à notre aise ; car maintenant que nous voguions, la lune avait jugé à propos de se coucher derrière de gros nuages.

Cette nuit nous laissons derrière nous West-Point, qui renferme la célèbre école militaire de ce nom, retraite favorite du vieux général Scott ; le village de Crotton, où se trouve l'immense aqueduc fournissant l'eau à la ville de New-York toute entière, et qui a coûté le modeste chiffre de $14,000,000 ; Sing-Sing, le bagne célèbre ; Tarrytown, bourg où se fit prendre le romanesque major André, pendant la révolution de 1780 ; Tappan, où il fut pendu ; Sunnyside, résidence d'une des plus charmantes plumes américaines, Washington Irving ; Fordham, qui possède un magnifique collége catholique dirigé par un Canadien, le Rév. P. Moylan ; le Fort Washington, fameux dans les annales du dernier siècle par la capture de 2,000 prisonniers qu'y firent les troupes anglaises ; puis enfin Manhattanville, où le naturaliste Audubon est venu écrire de ses plus gracieuses descriptions. Tous ces villages sont délicieusement encadrés parmi les pittoresques montagnes des Highlands et des Catskills, et présentent l'effet le plus coquet, vus du fleuve, avec leurs formes amphithéâtriques qui s'allongent sur leurs versants rocailleux.

A mesure qu'un officier américain, né en Canada, m'expliquait

les noms et les faits historiques se rattachant aux lieux qui fuyaient rapidement, pour aller se cacher dans l'épaisse traînée de fumée oubliée derrière lui par le vapeur, je maugréais intérieurement de m'être laissé prendre aux charmes d'un voyage de nuit. Aussi de bon matin, étais-je à flâner sur le pont. Mais, hélas ! plus rien, si ce n'est de sales bateaux pêcheurs, des manufactures enfumées, et çà et là, gravés sur les rochers et les granits du rivage, de longues annonces réclamant l'attention du public en faveur du " Beaume de Wistar," de " l'Eau de la Floride," ou du " Sozodont."

L'esprit de mercantilisme de nos nazillards voisins se manifestait jusque sur les rives dont ils sont si fiers, et m'annonçait les approches d'une grande ville. En effet, au loin se dessinent, dans le brouillard du matin, Jersey et New-York, couché nonchalemment sur son île, et je descends dans ma cabine m'occuper un instant de mes bagages, tout en me demandant si Lamartine pourrait écrire de nouveau son *Lac*, assis sur un rocher qui lui parlerait des " Pilules de Bristol."

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(*A continuer.*)

# NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

*La Grand-Tronciade de M. A. Cassegrain.*—G. E. Desbarats, éditeur. Outaouais 1866

Il y a des gens qui trouvent toujours bon et beau ce qui est écrit en vers: quelle erreur ou quelle faiblesse! Si ces vers sont durs, baroques, style énergique, disent-ils; si le sens en est obscur, c'est que l'idée est profonde.....

A quel propos cette tirade?

C'est que je viens de lire, dans plusieurs journaux, des complîments un peu indiscrets à l'adresse d'un poème intitulé la " *Grand-Tronciade.*" Sous prétexte d'être polis envers un auteur, on lui casse le nez à coup d'encensoir: puis en lui voilant les défauts de son œuvre, on l'empêche de marcher vers la perfection.

M. Cassegrain termine sa préface par un dilemme qui m'épouvante. Il dit: " *Lisez ma Grand-Tronciade, et si, après l'avoir lue d'un bout à l'autre, il ne vous est point échappé quelques éclats de franc rire, vous pourrez être assuré, cher lecteur, qu'un de nous deux est véritablement.... un pauvre sire.*"

Il est impitoyable! Il veut nous forcer à rire, et il nous rend exigeant, car il nous promet trop. Pour moi, j'ai sans doute mal lu, puis que je suis arrivé au *terminus* haletant, essoufflé, mais ne riant pas du tout. Je suis un pauvre sire, je l'avoue par politesse. C'est surprenant pourtant qu'on tienne ainsi son sérieux, car l'ingénieux auteur nous verse le *maccalomme* à pleins *vers.* Mais le sujet est mal choisi. Le Grand-Tronc n'a guère de côté comique. On est emporté avec une vitesse étonnante. Si on regarde

au dehors on est saisi de vertige. Les paroisses défilent et l'auteur nous décline leurs noms : c'est bien, nous aimons à savoir où nous sommes ; mais nous n'arriverons jamais en ces lieux bruyants de folle gaîté où il a promis de nous conduire. M. Cassegrain a voulu moraliser tout en amusant, il n'a pas même amusé en moralisant : sa satire est souvent un outrage. Pourquoi nous dit-il, par exemple, que ce buveur prosaïque qui entraîne à l'auberge un bon garçon du village, pour le consoler d'avoir été trahi par une coquette, est l'auteur de " *Mes Loisirs ?* " Nous aimions à nous le peindre tout énivré des seules émanations d'une chaste poésie.

Il n'est pas dans le vrai, non plus, quand, pour troubler les tendres amours d'un couple compagnard, il fait venir la discorde du fond de l'Arménie. Si la fillette est coquette et belle, et les trois *dandys* fringants, comme il nous l'assure, il n'y avait pas besoin d'un moyen si merveilleux pour les mettre en rapport les uns avec les autres.

Le travail de M. Cassegrain n'est pas toutefois sans aucun mérite. Les personnages qu'il nous présente sont assez vraisemblables : ses tableaux ne sont pas dépourvus de couleurs. Cet ouvrage lui servira de marche-pied pour atteindre plus haut. M. Cassegrain a une diction assez facile et il serait injuste de ne pas admettre qu'il se rencontre, par endroits d'assez jolis vers : mais pour qu'un poème soit tolérable, il faut que les bons vers ne soient pas l'exception. Emporté par la vapeur, M. Cassegrain ne semble pas voir les barrières que la prosodie met invariablement sur la voie où s'élancent les poètes, et il arrive au bout du vers avec tant d'ardeur, que ne pouvant s'arrêter, il *enjambe* sur le voisin, fort surpris de son audace. Son respect pour la rime ne va pas jusqu'à l'idolâtrie. J'ai rencontré maintes syllabes finales très-mécontentes de se voir courbées sous le même joug et forcées de chanter de concert. Pour terminer, je dirai que je ne crois pas que M. Cassegrain soit sorti victorieux de sa lutte contre le vieux proverbe :

*Qui trop embrasse mal étreint.*

L. P. Lemay.

---

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Le vingt-cinq juin dernier a été le jour consacré par tout le pays à la célébration de notre fête nationale. Au risque de paraître un peu en retard, nous dirons, nous aussi, notre mot sur cette imposante démonstration. Qu'on se rassure cependant, nous ne voulons pas abuser de notre position de chroniqueur au point de décrire de nouveau les solennités religieuses, les magnifiques processions, les joyeuses réunions par lesquelles notre population témoigne chaque année, à pareil jour, son attachement à sa nationalité et à ses vieilles traditions. Nous nous contenterons de constater que, loin de perdre de son importance, cette belle coutume se généralise de plus en plus. Les villes ont donné l'exemple, et maintenant il n'y a pas un centre de population française un peu considérable, en Canada, qui ne tienne à honneur de chômer dignement le jour consacré au culte de notre nationalité.

Dans la nouvelle capitale, la fête a été rehaussée par la présence des membres canadiens des deux chambres ; une adresse de circonstance a été présentée, dans le cours de la procession, par la société St. Jean-Baptiste, à Son Excellence le Gouverneur-Général, qui y a répondu en termes pleins de sympathie pour notre race, la feuille d'érable sur la poitrine.

A la veille des transformations politiques qui se préparent pour notre pays, ce doit être un puissant motif de confiance pour nous que cette unanimité avec laquelle près d'un million de Canadiens-français, tout en protestant sincèrement de leur fidélité aux institutions qui nous régissent, proclament leur détermination de conserver intact leur apanage national.

***

Nos législateurs continuent leurs travaux avec persistance, malgré la chaleur quasi-tropicale que le mois de juillet n'a cessé de déverser sans pitié sur eux comme sur nous depuis son apparition. Après s'être accordé, au commencement du mois, un congé de quelques jours, dont bon nombre de députés ont profité pour visiter le haut de la rivière des Outaouais et la riche vallée qu'elle arrose, les Chambres se sont occupées de remodeler le tarif, ont discuté le budjet, ont reçu communication du projet de Code de

Procédure Civile du Bas-Canada, et les projets des constitutions locales qui devront régir séparément le Haut et le Bas-Canada, sous le régime de la Confédération, leur ont été brièvement exposés.

En ce qui concerne le Bas-Canada, la constitution locale projetée ne diffère qu'en un point important du régime actuel. Cette différence consiste en ce que les conseillers législatifs, au nombre de vingt-quatre, seraient nommés par le lieutenant-gouverneur, sur l'avis de ses ministres responsables, et choisis chacun dans une des vingt-quatre divisions qui existent aujourd'hui pour l'élection du Conseil Législatif.

Pour le Haut-Canada, le Conseil Législatif serait supprimé, et l'Assemblée Législative se composerait de quatre-vingt-deux membres. Il y aurait à faire une nouvelle répartition de la députation haut-canadienne pour intercaler les dix-sept nouveaux membres. Si l'on en juge par les premières passes d'armes qui ont eu lieu au sujet des nouvelles divisions électorales du Haut-Canada, la lutte sera chaude sur ce point.

Quoique les constitutions locales aient été soumises aux Chambres depuis près de trois semaines, elles n'ont encore été discutées que le jour de leur présentation. Chacun en est à se demander ce que peut signifier la lenteur que l'administration, si impatiente au commencement de la session, apporte maintenant dans tout ce qui a trait à la Confédération. Le ministère Russell, si favorable à ce projet, a été défait sur la mesuse de Réforme électorale, c'est vrai, mais rien ne fait présumer que le ministère Derby qui l'a ren placé soit disposé à adopter une politique différente vis-à-vis de nous. Les delégués de la Nouvelle-Ecosse et ceux du Nouveau-Brunswick sont en route pour l'Angleterre où ils s'en vont solliciter l'arbitrage impérial contre le projet de la Conférence de Québec. Personne n'en dit mot en Chambre. Il faut croire que nos députés en savent plus long que nous là-dessus, puisqu'ils n'ont pas l'air de s'en préoccuper.

***

Maintenant que l'Amérique se repose de sa grande guerre de quatre ans, le centre de l'Europe à son tour est en feu. La Prusse, jalouse de supplanter l'Autriche dans la Confédération Germanique, lui a jeté le gant, et tandis qu'elle envahissait le Holstein, Victor-Emmanuel et Garibaldi, ses dignes alliés, sans déclaration de guerre préalable, se jetaient comme des brigands sur la Vénitie. C'est la révolution aux prises avec le droit et les traités, c'est la révolution aux prises avec le plus ferme représentant et le plus constant défenseur de l'ordre et de l'autorité. Victorieuse des Italiens à Custozza en face de Vérone, l'Autriche a éprouvé de la part de la Prusse une désastreuse défaite à Sadowa dans la Bohême. Dans son malheur elle s'est tournée du côté de la fille aînée de l'Eglise, du côté de la France, et lui a offert la Vénitie, que Louis-Napoléon a acceptée. Aussitôt après, un détachement de frégates françaises cuirassées s'est dirigé du côté de l'Adriatique et Victor-Emmanuel a reçu des Tuileries le signal de remettre l'épée au fourreau. L'Autriche demandait une armistice, la France l'a appuyée, mais les dernières nouvelles laissaient peu d'espoir de l'obtenir. Avant peu l'Europe entière sera sous les armes, si la divine Providence ne vient pas souffler la paix dans les conseils des grandes puissances.

* *
*

Je viens d'achever de lire les *Mémoires* de M. de Gaspé, et comme c'est un événement considérable dans notre monde littéraire que l'apparition d'un pareil livre, je crois fort à propos de résumer ici l'impression que m'a laissé cet ouvrage.

Qui dit mémoires, dit nécessairement un assemblage de faits, d'aventures, d'idées, de traits de mœurs qui ont pris place dans la vie de celui qui les écrit, ou dans celle de ses contemporains. C'est souvent une chose qu'on écrit pour soi d'abord, qu'on communique ensuite à ses amis, et qu'on finit par livrer au public ; ces Mémoires n'ont probablement pas une autre origine. M. de Gaspé nous en avait donné l'avant-goût dans les intéressantes notes qui accompagnaient " *Les Anciens Canadiens ;*" en les publiant il a répondu, comme il aura occasion de s'en convaincre avant peu, au désir de tous ceux qu'avait charmés son premier ouvrage.

Né le 30 octobre 1786, les souvenirs personnels de M. de Gaspé embrassent une période de plus de soixante-dix ans, et sa jeunesse s'étant écoulée au milieu des témoins oculaires de la conquête, il a été à même de recueillir parmi eux les tristes mais glorieuses traditions de cette époque encore obscure de notre histoire. Cela fait en tout une période d'un siècle entier, dans laquelle l'aimable chroniqueur a butiné au courant de la plume, racontant sa vie en y mêlant celle de ses amis, et les récits de ses contemporains ; et cela avec une verve toute gauloise et une aisanse parfaite.

Placé par sa naissance aux premiers rangs de la vieille aristocratie canadienne, qui, au temps de sa jeunesse, prolongeait encore, autour des gouverneurs anglais, l'existence de la cour vice-royale, il s'est nourri de ses traditions, qui sont pour lui des traditions de famille ; il a pris part à ses fêtes, il a vu passer et disparaître tour à tour à ses côtés les illustrations du rang, de la beauté et du talent qui faisaient l'ornement de cette fière et puissante société du temps passé et il s'est plu à les faire revivre dans ses Mémoires.

Observateur fin et délicat, il a su faire un choix judicieux parmi les matériaux sans nombre qui ont dû se présenter à son souvenir. Ce qui fait bien souvent le succés des mémoires, ce sont les révélations scandaleuses, les médisances bien apprêtées ; mais je vous défie d'en trouver une seule dans le livre de M. de Gaspé ; pour éviter de dire du mal de ses contemporains, il n'a fait que les portraits de ses amis, et il les a peints avec la touchante mémoire du cœur. N'ayant jamais, que nous sachions, pris une part active aux affaires publiques, il n'avait pas de doctrine favorite à faire prévaloir, ni de testament politique à léguer à la postérité ; il s'est contenté d'écrire l'histoire intime et anecdotique de la société au sein de laquelle il a passé son enfance et de celle qu'il a fréquentée dans sa jeunesse ; c'est là ce qui occupe le plus de place dans son livre. Cette société d'autrefois, à peu près disparue aujourd'hui, ou confondue dans le flot envahisseur des générations nouvelles, méritait un monument qui nous la fît connaître, et c'est un de ses derniers survivants qui s'est chargé de l'élever. On a peine à croire, tant les mœurs et les personnages marquants d'il y a cinquante ans diffèrent de ceux d'aujourd'hui, qu'il n'y ait pas au moins un siècle de distance entre les deux époques.

Autour de l'idée principale qu'il avait en vue, l'auteur a su grouper des études de mœurs et de caractères d'un autre genre ; il a tracé dans le père Romain Chouinard un type achevé du cultivateur canadien franc et

honnête ; et après tout, pourquoi ne le lui dirions-nous pas ? ses personnages de Coq Bezeau et de Lafleur nous paraissent taillés pour la célébrité. Le temps auquel il a connu ces diablotins illustres à leur manière doit compter parmi ses plus gais souvenirs ; car si je ne me trompe, c'est en parlant d'eux qu'il a trouvé ses plus joviales inspirations.

C'est une merveilleuse faculté que celle de conserver, dans un âge aussi avancé, la bonne humeur et la franche gaieté qui règnent d'un bout à l'autre de ces mémoires, en dépit des pensées tristes qui s'y trouvent ; et vraiment, dans ces conditions, la vieillesse nous apparaît *encore* sous des formes bien séduisantes. Avec la gaieté on peut se passer de la jeunesse, car elle en tient lieu.

Nous renonçons à analyser davantage les matériaux de ces Mémoires, et pour nous résumer en termes généraux, nous pouvons dire qu'ils contiennent un peu de tout ; il y a même çà et là des petits faits qu'il eut mieux valu omettre. Les événements, les réflexions, les hommes et les choses, viennent s'y ranger au fil du souvenir, parfois sans ordre, comme dans les longues causeries entre amis qui ne se sont pas vus depuis longtemps. Une chose en rappelle une autre, on se la dit de suite de crainte de l'oublier, et cela sans s'occuper si elle a rapport ou non au sujet qui était précédemment sur le tapis ; c'est ce qui fait le charme de ces causeries. Quand on a commencé à se dire entre vieux amis : Te souviens-tu de ce cher X*** comme nous l'aimions ?... du gros Chose, comme il était drôle ?... pour peu que l'on soit disposé à l'épanchement, il n'y a pas de raison pour en finir avant d'avoir épuisé tous les souvenirs qui nous sont communs. C'est beaucoup ce que j'ai éprouvé en ouvrant les Mémoires, et je les ai lus tout d'un trait, avec le même plaisir que j'aurais eu à les entendre de la bouche d'un viel ami en lui rendant confidence pour confidence.

On n'est pas parfait, c'est une vérité qui s'applique aussi bien aux livres qu'aux hommes en général, et les Mémoires n'ont pas, nous le supposons bien, la prétention d'avoir échappé à toutes les infirmités littéraires et même grammaticales, inventées pour nos péchés sans doute. Nous en disons un mot uniquement pour ne pas être accusé de complicité, laissant à la critique régulière le soin de relever ces légers défauts que je me reproche déjà d'avoir peut-être surfaits par mes réticences. Quand un livre m'intéresse, je ne m'inquiète guère de savoir s'il est parfait en tout point ; mais je m'en inquiète encore moins, quand il me charme et m'amuse comme l'ont fait les mémoires de M. de Gaspé.

" Etre admiré n'est rien ; l'affaire est d'être aimé."

Ce n'est pas l'habit qui fait le moine, mais c'est le plumage qui fait le bel oiseau ; ce n'est pas non plus l'éditeur qui fait le livre, mais il peut contribuer beaucoup à son succès. M. G. E. Desbarats, qui a été chargé de la publication des Mémoires de M. de Gaspé, leur a prodigué le bon goût et le luxe typographique que seuls les amateurs des lettres savent condenser sur les livres de leur choix. C'est comme cela que nous aimerions à être imprimé s'il nous arrivait de faire un livre.

S. Lesage.

# JACQUES ET MARIE.

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

### VI

Pour Jacques en particulier, l'heure de la capitulation fut poignante ; ce fut une heure d'irrésolution où il dût livrer dans son cœur des combats plus désespérés que ceux où il avait déployé toute sa valeur. Sa situation ne lui permettait pas de temporiser ; elle ne lui offrait que deux chemins pour y jeter sa vie : il fallait choisir de suite entre la France ou l'Angleterre ; renoncer à la première, ou abandonner sa famille et Marie, qui devaient rester quelque part sur la terre conquise ; et puis, en se donnant au vainqueur, il demeurait encore entre l'incertitude de pouvoir retrouver les objets de ses affections et la nécessité d'un serment abhorré... Il était d'ailleurs accablé par l'insuccès de son dévouement et par la pénible indifférence avec laquelle le gouvernement avait vu tant de sacrifices ; la carrière militaire n'avait plus pour lui de but, il ne tenait pas à la poursuivre sur un autre continent et contre d'autres ennemis ; il ne s'était fait soldat que par haine contre les Anglais et pour défendre ses foyers, il était maintenant rassasié de cette tuerie que n'avait pas voilée les fumées de la gloire, et qui n'avait pu détourner aucun de ses malheurs ; il ne

pouvait pas se faire à l'idée que cette terre qui lui avait donné une substance, un ciel, un espace, des eaux, une manière de vivre devenus propres à ses sens, n'était plus la patrie.

—Oh ! si j'avais la certitude, s'écriait-il en ce moment, de retrouver, au fond de quelque solitude, mon vieux père et Marie !... J'y fixerais ma vie, et ce serait encore là du bonheur ! Il nous sera facile, durant bien des années, dans ces forêts sans limites, de cacher notre existence et d'ignorer le joug du conquérant ; nos enfants, qui n'auront pas servi d'autres drapeaux, verront arriver le nouveau au milieu des travaux de la paix, et ils ignoreront, eux, sur quelle cendre il a passé et quelles ruines il a laissé derrière lui !... le décret de la Providence n'aura déchiré que nos entrailles, il ne laissera à notre postérité que des regrets... Mais ce serment ! ce serment qu'il me faut, avant tout, aller proférer pour moi et pour eux, que je ne puis éluder, qui va lier mes pensées, mon bras, mon sang ! Oh ! qu'il m'est dur d'imposer cela à ma conscience, de river ce lien sur mes reins et sur mon cou !... et si, après m'être enchaîné, je ne retrouve jamais dans ces espaces immenses ni mon vieux père, ni Marie, ni aucuns des miens, s'ils ont suivi des routes inconnues, s'ils n'existent plus !... oh ! alors, mon Dieu, vous me soutiendrez !...

En articulant ces paroles, Jacques promena un instant son regard sur cet horizon plat qui s'étend autour de l'île de Montréal jusqu'à l'infini, et qui à cette époque devait apparaître comme un océan de verdure, et il sembla demander à cette immensité quel gage de bonheur elle réservait à ses espérances. Puis il tira de sa poche cette lettre de Winslow que George lui avait remise devant Québec. Il l'avait si bien et si souvent fait traduire, depuis, qu'il la lisait et la comprenait maintenant comme s'il eût toujours possédé la langue anglaise ; il se mit donc à la parcourir pour la centième fois et à en méditer chaque point avec une grande attention.

Nous allons la lire avec lui :

"Mon cher Capitaine,

"Depuis notre départ, nous n'avons pas cessé de nous occuper de vos protégés et nous avons usé largement des moyens que vous nous avez donnés de soulager les Acadiens. Votre banquier trouve que nous faisons honneur à votre munificence. Nous faisons distribuer tous les jours des aliments à tous ceux qui ne peuvent rien gagner. Nous avons fait visiter les malades par des médecins. Grâce à vos bonnes intentions et au plaisir que nous éprouvons d'ailleurs de soulager ces infortunés, leur état s'améliore. Quant

à la famille Landry, qui nous intéresse plus que jamais, je dois vous en parler plus en détail.

" J'ai continué les recherches que vous aviez commencées, pour réunir ensemble ces tendres cœurs déchirés, et j'ai le chagrin de vous mander que j'ai peu réussi. Ces recherches étaient d'autant plus difficiles que les armateurs n'avaient pas pris la peine d'enregistrer le nom des déportés; comme il leur suffisait, pour toucher leur salaire, de constater le nombre de ceux qu'ils avaient à leur bord, ils ne se sont pas donné plus de peine.

" J'avais ouï dire que le vieux notaire Leblanc venait d'arriver à Philadelphie; j'y fis faire aussitôt des perquisitions qui n'eurent d'autres résultats que de m'apprendre la fin déplorable de ce vieux serviteur de notre gouvernement. Accosté d'abord dans le port de New-York avec sa femme et deux de ses plus jeunes enfants, il n'avait pas voulu s'y reposer sans avoir retrouvé quelques autres des siens. Mais sa santé était déjà trop délabrée pour supporter plus de fatigue et de chagrin, il expira en rejoignant trois autres membres de sa famille. On ne sait ce que sont devenus les seize qui manquent encore. Quelques rapports recueillis en Pensylvanie m'ont fait soupçonner que le père Landry serait mort lui-même à bord de l'un des pontons, et aurait été jeté à la mer. D'ailleurs, près de trois cents de ceux qui sont arrivés dans cette province ont déjà péri de maladie et de misère.

" Pour se délivrer de la dépense qu'entraîne le soutien de ceux qui survivent, le gouvernement leur a offert de les *vendre comme esclaves!...* Vous savez déjà qu'ici la ville s'est crue généreuse en offrant de placer, dans la maison des pauvres, les enfants que leurs parents ne peuvent pas alimenter. Nous leur avons enlevé une partie de leurs affections et nous leur demandons, *par charité*, de leur arracher le reste. Nous les avons fait prisonniers sans raisons légitimes et nous trouvons lourd de leur donner à manger; et nous nous étonnons qu'ils refusent de pareils témoignages de bienveillance! Vraiment, nous allons laisser une belle preuve de notre esprit de justice à la postérité!

" Malgré tous mes efforts, je n'ai pu me mettre sur la trace d'aucun des frères de Marie; il n'est pourtant pas probable qu'ils aient tous succombé; quelques-uns auront réussi, je l'espère, à s'échapper du côté du Canada ou de la Louisiane. Je sais qu'un convoi s'est dirigé vers le Mississipi; que deux vaisseaux ont été saisis par les prisonniers et forcés de rebrousser chemin vers la Baie-des-Français, d'où personne ne les a vu revenir, et qu'un autre s'est perdu, corps et biens, sur les côtes de la Pensylvanie. On m'a dit qu'une partie

de ceux qui avaient été déposés sur le littoral de la Georgie s'acheminaient vers le nord avec l'espoir d'atteindre l'Acadie. Quoiqu'ils n'ignorent pas l'immense étendue de côtes qui les séparent de leur patrie, ils ne désespèrent pas d'y arriver. Plusieurs ont atteint New-York ; et ils rapportent qu'un grand nombre d'entre eux ont péri dans ce long voyage. Pauvres gens ! ils ne se doutent pas de ce qui les attend ici. Lawrence vient d'expédier l'ordre de les disperser de nouveau !...

" Depuis quelques mois, j'ai dû négliger vos intérêts devant les occupations incessantes que m'a donné le service.

" Vous le voyez donc, mon cher capitaine, toutes nos peines n'ont abouti qu'à constater des pertes irréparables pour nos protégés. Comme il n'y avait aucun avantage à leur rendre compte de ce triste résultat, j'ai préféré leur laisser tout ignorer. Le hasard et le temps leur révèleront toute l'étendue de leur malheur. Cependant, comme leur isolement me paraissait les accabler de jour en jour davantage, je leur ai proposé de les acheminer vers le Canada. Ils acceptèrent ma proposition avec reconnaissance. Un échange de prisonniers avait eu lieu, je profitai du départ de quelques Français pour leur confier les proscrits. Un convoi de nos troupes qui partait pour la frontière les accompagna jusqu'au lac Champlain. Je doute que la mère Landry et la veuve Trahan aient pu survivre à ce long voyage, Si le succès couronne nos efforts sur Québec, vous saurez bientôt si mes prévisions se sont accomplies.

" Adieu, mon ami,

" John Winslow."

Après cette nouvelle lecture, Jacques se leva ; sa résolution était arrêtée : il allait l'exécuter.

S'il restait quelquefois indécis entre deux grands intérêts de sa vie, aussitôt qu'il avait fait son choix, il ne consultait plus que son énergie. Il se rendit donc au quartier où était cantonné le corps désarmé de M. de Boishébert pour faire ses adieux à ses confrères et à son commandant. Celui-ci, qui soupçonnait les motifs secrets de la conduite de son capitaine, ne voulut pas lui adresser de questions sur ce qui le faisait renoncer au service de la France. Jacques lui sut gré de sa discrétion : il avait trop combattu dans son propre cœur pour aimer à lutter encore avec un ami pour lequel il avait tant de considération. Cet adieu fut presque silencieux ; on se pressa vivement poitrine contre poitrine, avec des larmes dans les yeux. En apercevant quelques lambeaux de son drapeau de Montmorency et de Sainte-Foy, que son chef rappor-

tait sans doute en France comme une relique, Jacques s'en empara et, les embrassant étroitement, il ne put s'empêcher de s'écrier :

— Adieu ! je ne te reverrai plus que dans mon souvenir et dans mon amour passé... que dans mes heures de désespoir ! c'est fini !... Maintenant, il me faudra prier pour que tu ne reparaisses jamais sur cette frontière... je serais obligé de te combattre !...

Quelques compagnons d'armes qui n'étaient pas dans l'intimité du proscrit acadien, moins discrets que leur commandant, ne pouvaient comprendre pourquoi ce fier ennemi des Anglais voulait rester en arrière ; ils s'écriaient en le voyant passer devant eux :

— Quoi ! vous, capitaine Hébert, vous renoncez à la France malheureuse et vaincue !...

Jacques se sentit suffoqué et il hâta le pas : il lui sembla dans ce moment qu'il franchissait un océan et qu'il mettait le pied dans un autre camp : malgré les motifs purs qui le guidaient, il crut que la honte des transfuges rougissait son front, et il fut prêt de se rejeter en arrière. Mais Wagontaga, à qui il avait donné le bras, l'entraîna sans comprendre son émotion.

De là, il se rendit devant les magistrats chargés de recevoir le serment d'allégeance, et il le prêta ; puis, ayant découvert des bat e liers, il loua une embarcation et se dirigea avec son compagnon vers la mission de la Prairie de la Magdeleine, que les Jésuites évangélisaient depuis plusieurs années. Voici quel était le but de ce voyage.

Jacques savait qu'un grand nombre de ses compatriotes, lors de leur émigration, avaient obtenu du gouvernement d'ouvrir quelques nouvelles *concessions* le long du St.-Laurent. Durant les deux hivers précédents et pendant sa retraite sur Montréal, il avait pu recueillir assez d'informations pour être persuadé qu'aucuns de ses parents ne se trouvaient dans les établissements situés entre Québec et Montréal, mais il avait su tout dernièrement que plusieurs familles acadiennes s'étaient fixées, sous la direction des Pères Jésuites, dans un endroit isolé, en arrière de leur mission, au milieu de la vallée formée par le St.-Laurent et le Richelieu. Il ne connaissait le nom d'aucune d'entre elles ; mais il espérait avec raison obtenir tous les renseignements nécessaires à la maison de la compagnie : il avait connu autrefois plusieurs de ces zélés missionnaires ; il espérait en rencontrer quelques-uns à la Prairie de la Magdeleine. Il faisait ncore eune hypothèse assez vraisemblable et qui n'avait pas moins de charme pour lui :

— Si Marie est venue au Canada par le lac Champlain et le Richelieu, comme le laisse croire la lettre du colonel Winslow,

elle se sera arrêtée dans le premier établissement où elle aura rencontré quelques-uns de ses compatriotes.

Or, la *Petite-Cadie*, bien isolée à cette époque, se trouvait sur son chemin.

## VII

C'est donc le cœur plein d'espérance et de crainte que Jacques monta les degrés du perron qui conduisait à l'humble habitation des Pères. Un frère vint ouvrir la porte du parloir et introduisit les voyageurs dans une pièce déjà remplie de monde, puis il leur dit :

—Vous désirez parler à quelqu'un d'ici ?

— Oui, bon frère, répondit Jacques, je voudrais avoir un moment d'entretien avec le Père Supérieur.

— Le voici lui-même qui vient. Veuillez vous asseoir, en attendant qu'il ait terminé avec ces autres personnes.

La plupart de ces visiteurs étaient des femmes, des vieillards et des enfants canadiens ou sauvages ; en apprenant la capitulation, ils étaient accourus auprès de leurs pasteurs pour leur demander des conseils et des secours, apprendre quel sort leur était réservé et ce qui allait advenir à leurs parents restés sous les armes. Le bon religieux répondait à tous selon son cœur et comme le requéraient les besoins de chacun ; il distribuait en même temps ce que sa charitable indigence lui permettait d'enlever à la vie de la petite communauté pour le donner à ceux qui requéraient les soins les plus urgents. Une table était dressée dans un coin où les habitués de l'aumône allaient prendre quelque nourriture que leur distribuait le frère portier. Puis il congédiait tout ce monde avec douceur, leur disant :

— Allez, mes enfants, espérez en Dieu et priez ; soyez ensuite sans inquiétude. Regagnez vos maisons et vos cabanes, vous reverrez bientôt vos parents, il ne leur est pas arrivé de mal. Ce soir, à l'*Ave Maria*, trouvez-vous tous dans la chapelle ; je vous donnerai les avis que le ciel m'inspirera... Et tous ces malheureux se retiraient, l'âme calmée par ces simples paroles qui représentaient pour eux la sagesse et la volonté divine. La paix qui régnait sur le front du prêtre descendait dans tous ces cœurs naïfs. En le voyant s'approcher de lui, Jacques sentit augmenter ses espérances ; il lui sembla qu'un air vivifiant venait l'envelopper, il éprouvait une

sensation de repos et de satisfaction qu'il avait oublié depuis longtemps.

— Et vous, dit le Supérieur en l'accostant, vous avez aussi à me parler, que désirez-vous ? à qui ai-je l'avantage de parler ?

— Je suis un proscrit acadien ; depuis le jour de mon exil, j'ai servi constamment la France, et maintenant que je ne puis plus rien faire pour elle, je cherche mes parents dispersés.... Je venais vous demander, mon Père, si dans votre maison quelqu'un n'aurait pas entendu parler d'eux.

— Comment se nomment-ils ?

— Mon père se nomme Pierre Hébert, et nous sommes alliés aux Leblanc, aux Landry, aux Côtaux.

— Mon enfant, ces noms ne me sont pas inconnus ; je les ai souvent entendu prononcer lorsque j'étais à Québec et même depuis le peu de temps que je suis ici. Mais je ne puis moi-même vous donner aucun renseignement exact sur les familles qui les portent et sur les lieux où elles résident ; depuis que j'habite la Nouvelle-France, j'ai exercé mon ministère surtout parmi les sauvages. Un des Pères de cette mission pourra vous être plus utile que moi ; il a séjourné au milieu de vos compatriotes, il les a suivis après qu'ils se furent enfuis de leurs pays, les a aidés dans leurs nouveaux établissements, et depuis les quelques semaines qu'il est ici, il a visité deux fois ceux qui se sont fixés à quelques lieues d'ici, sur les bords de la petite rivière de Montréal : peut-être le connaissez-vous.

— Puis-je savoir son nom, mon Père ?

— C'est le Père de la Brosse.

— Le Père de la Brosse ! s'écria Jacques, mais c'est presqu'un frère d'armes, il a vécu pendant près d'un an à côté de moi ; nous couchions sous la même tente. Oh ! qu'il m'a fait du bien, après les dures séparations que je venais de subir, quand nous errions dans les environs de l'Acadie, moi, pour protéger nos émigrés, lui pour les recueillir et les consoler ! Que je suis heureux de le rencontrer encore !

— Malheureusement, dit le Père Supérieur, il ne se trouve pas maintenant dans la maison ; on est venu le quérir pour des malades en danger... précisément pour un Acadien de la nouvelle commune. Il ne reviendra pas, probablement, avant mardi prochain. C'est aujourd'hui vendredi ; or, comme les chemins sont très-mauvais, et que le Père veut donner à ces bonnes gens le service divin, les visiter tous un peu, leur offrir tous les secours spirituels, les préparer au grand coup qui vient de les frapper, il a besoin de ces quatre jours.

— Depuis combien de temps est-il parti ? dit Jacques avec précipitation.

— Depuis une heure seulement.

— Alors, il nous sera facile de le rejoindre, n'est-ce pas, mon Père, en prenant le pas d'expédition ?

— Je n'en doute pas ; le Père de la Brosse a maintenant le pas appesanti ; mais je vous en préviens, la route est difficile.

— Alors, mon Père, permettez que nous partions ; j'ai grande hâte de causer avec lui ; s'il allait me conduire lui même à la maison de ma famille !...

— Je vous le souhaite, mon brave ; quand on sait si bien accomplir ses devoirs de citoyen et d'enfant, on mérite que Dieu nous récompense ; que la bénédiction d'un vieillard vous accompagne dans vos pieuses recherches ! Si nous restons ici... et si le ciel vous favorise dans votre voyage, venez me conter votre bonheur, afin que je me réjouisse avec vous.

Après ces paroles, le saint religieux indiqua à Jacques la route qu'il devait suivre.

Un seul chemin traversait alors l'immense forêt qui séparait le St.-Laurent du Richelieu ; c'était celui de St. Jean, et c'est celui que le Jésuite avait désigné à nos voyageurs. Il était droit et déjà bien tracé, on ne pouvait s'y égarer : Jacques et Wagontaga s'y avancèrent rapidement, mais après avoir franchi un espace de trois lieues à peu près, ils commencèrent à s'étonner de ne pas apercevoir, même dans le lointain, le missionnaire qu'ils désiraient tant rejoindre.

— Pour quelqu'un dont le pas est appesanti, se dit Jacques en lui-même, je trouve qu'il enjambe lestement cette route d'enfer ; il faut qu'un ange l'ait voituré, ou bien qu'il soit tombé aux mains de quelques patrouilles anglaises.

En effet, ce chemin, qui a été dans tout le tèmps un des plus difficiles du pays, était à cette époque à peine pratiquable dans les plus beaux mois de l'été ; percé à travers des marais, des savanes et des terres argileuses, ponté à plusieurs endroits de bois rond, il avait servi de passage, durant toute une saison, à toutes les troupes françaises et anglaises ; ce n'était plus qu'une voie de cahots et de boue. A tout instant les deux voyageurs étaient forcés d'entrer dans le fourré pour tourner quelques mauvais pas, et aussi, pour éviter la rencontre de quelques bataillons anglais qui rejoignaient l'armée de Montréal. Quoique Jacques fût pourvu d'un acte qui faisait foi de son allégeance, il pouvait fort bien arriver que les conquérants missent des entraves à son voyage. Il fut donc bienheureux, quand, arrivé dans les environs de la petite rivière de Montrèal, qu'on appelle communément aujourd'hui rivière de Lacadie, il trouva un

sentier de traverse qui pénétrait à droite dans le cœur de la forêt, et qui, selon les indications du Père Jésuite, devait le conduire directement aux premiers établissements acadiens.

Cependant, il n'eut pas meilleure fortune dans le sentier que sur la grande route ; celui qu'il poursuivait avec tant d'ardeur ne s'offrit pas plus à son regard. Le soleil baissait rapidement, et sous l'épaisse feuillée, il faisait déjà soir. Ignorant les lieux et les distances, dans ce pays inconnu, Jacques craignit de s'égarer et d'être obligé de revenir sur ses pas, et il se demanda souvent comment le missionnaire avait pu franchir si rapidement un pareil chemin, ou par quel charme il avait pu tromper sa poursuite. Wagontaga fit observer qu'ils ne rencontraient sur le sol aucunes pistes bien récentes.

— Allons ! hâtons-nous encore s'il est possible, lui dit son compagnon.

Ils marchèrent encore quelque temps avec cette inquiétude, puis après quelques milles parcourus, ils remarquèrent que les lueurs du soleil couchant arrivaient plus librement sous les voûtes impénétrables de la futaie ; ils touchaient à la lisière d'une prairie de castor, ou bien à une éclaircie faite par des défricheurs... Ils s'arrêtèrent plus volontiers à cette seconde conjecture, et ils eurent raison. C'était l'abord d'un premier hameau qui se dévoila bientôt après : quelques arpents de chaumes ; une cabane couverte en paille ; une hutte pour les bêtes ; un meulon de foin ; une femme assise au seuil de sa porte ; quelques petits enfants occupés à fagotter près d'un bûcher de bois vert ; une colonne de fumée qui montait dans la lumière rose du soir, partant d'un trépied sur lequel mijottait le souper ; une vieille haridelle, naguère superbe cavale qui avait échappé aux boulets des Anglais et à la dent de ses compatriotes, et qui se délectait maintenant en broutant sans partage l'herbe de son champ et en mirant ses nobles infirmités dans la rivière qui passait auprès : voilà quel était tout le tableau. Jacques n'en fut pas moins enchanté.

En apercevant le sauvage, les enfants puis la mère rentrèrent dans la maison. Ce pauvre réduit ne les mettait pas, pourtant, à l'abri de la violence ; la porte, qui était la seule ouverture de l'habitation, ne consistait qu'en quelques pièces de bois mal jointes que les habitants suspendaient, à la nuit, devant l'entrée.

Aussitôt que Jacques s'en fût approché, il mit la tête au guichet et dit à la mère :

— N'ayez pas peur, brave femme, nous sommes de vos amis : je venais seulement vous demander si vous aviez vu passer le missionnaire, cette après-midi.

— Not' nouveau Père ? répondit celle-ci.

— Précisément.

— Eh ! ben, non, monsieur, je ne l'avons pas vu depuis quinze jours.

— C'est étrange ! fit Jacques ; est-ce qu'il peut passer par un autre chemin ?

— Sans doute, monsieur, depuis quelque temps il vient toujours par un sentier isolé, plus direct que le chemin du roi et meilleur pour les piétons ; vous le rencontrerez à trois quarts de lieue d'ici.

— Pourriez-vous me dire, ajouta Jacques, s'il se trouve des Hébert parmi les habitants de cette nouvelle commune ?...

— Des Hébert ! monsieur, oh ! il n'en manque pas. D'abord, mon mari est un Hébert... Thomas, fils de Thomas et petit-fils du grand Thomas... puis, j'avons un cousin, qui est not' cinquième voisin. Paul dit le courteau, un blond ; puis j'avons un oncle, qui s'appelle François à Simon, c'est le père de not' cousin : ils restent côte à côte ; puis il y en a encore d'autres.....

Il y a un proverbe qui est quelquefois faux, c'est celui-ci : " Abondance de bien ne nuit pas : " dans ce moment Jacques trouva que pour avoir tant cherché des Hébert, le ciel lui en envoyait trop à la fois. L'histoire doit dire que ce nom était aussi répandu parmi les Acadiens que celui de *Smith* chez les Anglais.

— Et d'où vient votre famille ? poursuivit notre capitaine.

— De Port-Lajoye, dans l'Ile St. Jean : elle sortait originairement des Hébert de la Rivière-aux-Hébert, sur la Baie de Beau-Bassin.

Evidemment, se dit Jacques en lui-même, voilà des parents qui ne me touchent pas de très-près.

— Et les autres Hébert de la commune, ajouta-t-il tout haut, les connaissez-vous bien ? savez-vous de quelle partie de notre pays ils étaient ?

— Je ne les connaissions pas beaucoup, monsieur. Il n'y a pas un an que je sommes ici ; et je n'avions pas eu le temps, je vous assure, de courir le voisinage qui n'est pas encore proche, comme vous voyez : faire un peu de terre-neuve, semer un p'tit brin de grain, le couper et le mettre à l'abri ; puis, soigner quatre enfants, pour une pauvre femme presque toujours toute seule, tout ça ne laisse pas le temps de voisiner, ni d'être malade, allez !... et avec ça mon pauvre mari qui est à la guerre depuis le mois d'avril ! Ah ! quand ça finira-t-il, cette guerre-là ?... Mon Dieu ! qu'est-ce que j'allions devenir ?... Vous qui venez de ces endroits, dites-donc, comment ça va-t-il ? J'avons entendu de ce côté-là comme des coups de canon, et les petits enfants qui sont allés ce jour-ci près du chemin St.

Jean pour voir s'ils ne verraient pas venir leur père, m'ont dit qu'ils avaient vu passer beaucoup de soldats.

— Rouges comme des pavots ! cria l'aîné de la bande.

— Ici, continua la mère, je n'voyons passer que des lièvres.

— Les Anglais ont le dessus, brave femme, le pays est à eux.

— Mon doux Jésus ! ils vont donc encore nous brûler, nous chasser !...

— Non pas ; cette fois, M. de Vaudreuil nous a abandonnés à condition que nous soyons bien traités ; ainsi, calmez-vous, la guerre est terminée, et vous reverrez bientôt votre mari. Dans quel corps était-il ?

— Dans celui du commandant Pouchot.

— Oh ! oh ! fit Jacques, alors c'était un brave ;—mais, poursuivit-il à part, il doit laisser une pauvre veuve.

— Vous l'avez connu ? dit la femme avec un certain orgueil...

— Non, mais ils étaient tous comme leur chef, dans ce bataillon-là. Allons, adieu, bonne femme ; prenez courage ! Où croyez-vous que je trouverai les autres Hébert ?

— Au-delà des Boudreau, des Dupuis, des Bourgeois... vous pouvez vous informer quand vous arriverez à ce chemin que je vous ai dit, où a dû passer not' Père ; vous n'avez d'ici là qu'à suivre la rivière.

— Ce n'est pas moins un inconvénient, dit Jacques en s'éloignant avec son compagnon, d'avoir eu des aïeux qui ont su si bien multiplier leur nom.

— C'est vrai, répondit Wagontaga ; mais s'ils n'avaient pas tant eu d'enfants, il ne te resterait plus l'espoir de retrouver tes parents, mon chef, et ce nouveau voyage serait encore perdu.

— Oui, mais il est bien cruel, Wagontaga, de voir si souvent cet espoir trompé ; combien de fois, en apprenant que quelqu'un portait mon nom, ai-je demandé vainement s'il était de ma famille !... combien souvent mon cœur a palpité pour ce qui n'était qu'une illusion !...et aujourd'hui, si je suis encore frustré dans mon attente, de quel côté pourrai-je adresser mes désirs ?... il me faudra aller parcourir la Nouvelle-Angleterre.

— Tu viendras avec moi, mon frère, dit Wagontaga.

— Et que vas-tu faire toi-même, maintenant ? te soumettre aux Anglais, regagner les domaines de ta tribu, ou te résoudre à rester près de moi ?

— Moi, me soumettre à ces blancs ! s'écria le Micmac : non, non, nous ne nous soumettons jamais qu'à la loi de la mort. Il est encore glorieux pour un guerrier vaincu de braver les horreurs du sup-

plice, d'insulter ses ennemis qui le lient sur le bûcher, de les braver sous les coups de leurs casses-têtes, dans les ceintures de haches brûlantes. Nous combattons jusqu'à l'anéantissement, jusqu'à la dispersion de la tribu, alors ceux qui sont pris savent mourir, et ceux qui s'échappent vont plus loin engendrer une génération de vengeurs. Nous prêtons notre secours aux autres nations, dans la guerre, mais nous ne lions jamais nos bras et notre volonté. Vous autres, blancs, vous pensez à vos parents, à vos femmes, vous avez des cœurs mous ; nous autres, nous ne voyons que l'insulte faite aux os de nos pères, et nous ne vivons pas s'ils ne sont pas vengés dans le sang de nos ennemis. Ma tribu a été dispersée, les os de mes aïeux ont été souillés ; je serais impie si j'allais m'asseoir, seulement durant un soleil, sous la tente de ceux qui portent la flétrissure de ce crime. Non, j'irai me joindre à ceux qui peuvent combattre encore ; je me ferai de nouvelles armes ; j'aurai des enfants que j'exercerai à la guerre en leur faisant tuer des renards et des bisons, puis je les conduirai plus tard contre les Anglais. Il poussera des ailes aux ours et des cheveux aux cailloux avant que la clémence et l'oubli n'entrent dans le cœur de Wagontaga. Et crois-tu que je voudrais attacher ma vie à vos lois de la paix, à vos travaux d'esclaves ? Vous autres, hommes faibles, vous vous êtes fait des besoins serviles ; il vous faut dormir sur des lits, manger des viandes assaisonnées, couvrir votre peau sensible d'habits variés ; vous êtes gouvernés par ces nécessités, et vous travaillez toute votre vie pour gagner ces morceaux de métal qui servent à vous procurer ces choses. Quant à nous, nous prenons à la terre ce qu'elle donne pour nous alimenter et nous couvrir, et nous continuons à coucher sur elle tels que la vie nous y condamne. Partout elle nous offre ses richesses et elle ne nous retient nulle part. Nous sommes ses véritables souverains, jamais ses serviteurs et ses captifs. Méprisant ce que vous appelez des biens, nous n'avons pas de vils intérêts à protéger, ou à pleurer si nous les perdons, comme des femmes pleurent leurs enfants ; et nous ne sommes pas tentés d'avoir recours au vol et au mensonge pour déposséder les autres. Un enclos ne nous parque pas comme un bétail sur une coudée de terre et ne nous retient pas devant la voix du devoir. Quand notre raison et notre honneur nous disent : "il faut partir," nous partons ; quand le cri de guerre nous appelle, nous n'avons pas à réfléchir si l'ennemi brûlera nos palais, enlèvera nos trésors, ruinera nos jardins, déchirera nos beaux vêtements, s'emparera de nos champs ; nous volons au combat sans regarder en arrière. Oh ! non, mes bois sans limites, mes espaces sans entraves, je ne vous sacrifierai jamais.

Jacques écoutait, tout rêveur, ce discours où respirait tant de

grandeur sauvage, et il en restait tout ému : il se demandait si, dans le cas où il ne retrouverait ni Marie ni son père, il ne s'enfuirait pas avec ce sage du désert pour mener avec lui cette vie de souverain nomade.

Pendant cette conversation, la forêt s'était refermée autour des voyageurs, mais la route restait cependant découverte et éclairée sur un côté, car elle contournait la grève de la petite rivière, calquant exactement toutes ses sinuosités. A cette époque, le soleil et les défrichements n'avaient pas tari ce gracieux affluent du Richelieu, et son lit trop rempli s'épanchait souvent sur les terres environnantes, formant sous l'ombrage des nappes argentées. Çà et là, on voyait descendre dans le miroir des eaux des lambeaux festonnés de la feuillée, ou d'énormes troncs d'arbres encore verts que les flots du printemps avaient en partie déracinés. Ces colonnes de la forêt se croisaient à quelques endroits, par-dessus le cours de l'onde, formant des arcs de triomphe agrestes, sous lesquels fuyaient, peu soucieux de gloire, des alouettes et des mauves en gaieté ; des volées de canards s'élevaient à tout instant du milieu des prairies de joncs et s'en allaient s'abattre, en chuchotant, derrière un replis de la rivière, pour recommencer, à l'approche de Jacques et de Wagontaga, la même course et le même plongeon. Une multitude d'écureuils venaient aussi trottiner autour de la route, se pourchasser sur les arbres, se balancer sur les lianes au-dessus de l'eau, et grignotter sans scrupule, aux yeux des voyageurs affamés, un souper friand composé d'un bleuet, d'un gland ou d'une noisette. Le soleil était disparu depuis quelque temps, le baume des sapins et des liards remplissait l'air, avec les fraîches vapeurs du soir.

Jacques respirait avidement les senteurs vivifiantes de cette solitude ; il écoutait avec extase ces chants des oiseaux insouciants : au lendemain des combats et des horreurs d'une longue guerre, la vue de cette retraite ramenait la paix dans son âme.

— Si j'allais trouver ici ceux que j'aime !... s'écriait-il à tout instant, en goûtant une nouvelle émotion, en passant devant un nouveau tableau.

Après une demi-heure de marche, les traces de défrichements plus considérables se manifestèrent de nouveau : le bois s'éclaircit sensiblement, la route devint mieux frayée, des haies d'arbres renversés annonçaient l'existence de la propriété ; on entendit à quelque distance le bêlement d'un troupeau et des voix d'enfants qui s'appelaient ; enfin, en tournant une ance de la rivière, les deux compagnons virent apparaître, sur une pointe de prairie verte, un petit chaume bien propret qui se cachait sous un groupe de grands

ormes ; plus loin encore, leur regard put embrasser une suite d'éclaircies non interrompues s'étendant de chaque côté de la rivière : ici, la main du défricheur avait fait une vigoureuse trouée ; la paroisse nouvelle était bien fondée ; à plusieurs endroits, une moisson abondante mêlait ses teintes dorées au sombre feuillage de la forêt vierge, et des habitations se montraient entourées de toutes les dépendances d'une métairie déjà florissante.

Jacques hâta le pas, comptant les maisons, mesurant sa marche qui lui semblait sans fin. Quoiqu'il rencontrât maintenant quelques personnes, ils n'osait plus leur faire de nouvelles questions sur les Hébert : il attendait pour cela qu'il fût arrivé près du chemin qui conduisait à la prairie de la Magdeleine, au-delà des Boudreau, des Dupuis et des Bourgeois ; il se contentait de se faire désigner les demeures de ceux-ci. S'il devait être encore trompé dans son attente, il voulait au moins garder ses illusions jusqu'à la fin.

## VIII

Enfin, arrivé dans une passe où le bois se rapprochait sensiblement de la route, les voyageurs crurent distinguer dans une tranchée coupée dans le taillis et formant sentier, des figures humaines. La nuit était presque venue : ils attendirent un instant, pour s'assurer s'ils ne s'étaient pas trompés. La rivière faisait à cet endroit une forte saillie sur la rive où ils marchaient, à quelques pas en avant d'eux ; sur sa surface polie et encore légèrement éclairée par l'image du ciel, tous les objets dessinaient leur silhouette. Jacques ne resta pas longtemps à son point d'observation avant de voir glisser entre ses yeux et le miroir de l'eau deux formes qui ne lui laissèrent aucun doute sur leur nature. C'était bien le missionnaire et son guide. Il entendit même distinctement le prêtre dire, en sortant du bois :

— Voilà une rude tâche pour toi, mon enfant ; j'espère que nous arrivons.

— Oui, mon Père, répondit le jeune homme, il ne reste plus que quelques arpents.

Jacques et son ami se précipitèrent sur leurs pas, et les rejoignirent bientôt.

La surprise du religieux ne fut égale qu'à sa joie, en reconnaissant son capitaine aimé d'autrefois :

— Quoi ! c'est bien vous, mon cher Hébert, que je revois ici, à une pareille heure !

— Et c'est une bien bonne fortune que le ciel me fait que de me jeter sur votre chemin, à cet instant.

— Mais, c'est que je vous croyais parmi nos morts, depuis longtemps ; connaissant votre ardeur, je supposais que si les balles des Anglais avaient de l'esprit, elles ne trouveraient rien de mieux à faire, pour leur compte, que de vous choisir pour but.

— La bénédiction que vous m'avez donnée, quand nous nous séparâmes près de la rivière St. Jean, leur a ôté tout l'esprit qu'elles auraient pu avoir. Et vous, mon Père, comment avez-vous pu échapper à nos ennemis ?... Vous vous êtes bien exposé pour sauver mes malheureux compatriotes !

— Oh ! je m'en suis tiré à merveille ; j'ai réussi à conduire jusqu'à Québec presque tous ceux que j'avais recueillis, grâce à la connaissance que j'avais du pays. Une partie de ces braves gens ont pu s'établir dans les environs des Trois-Rivières. Depuis cette époque, j'ai exercé le ministère chez différentes tribus sauvages, et les derniers événements m'ont ramené dans notre mission de la Prairie de la Magdeleine, où, en attendant que le vainqueur règle notre sort futur, je vais m'occuper à visiter les nouveaux établissements disséminés dans ces environs. Ce sont ces devoirs qui m'amènent ce soir dans cette *concession* isolée, ouverte en partie par vos compatriotes... En effet, je suppose que je dois à cette circonstance le plaisir de vous rencontrer dans ce lieu ; auriez-vous des parents ici, par hazard ?...

— Je l'ignore encore, mon Père : après avoir cherché inutilement ailleurs, je venais ici pour m'assurer si quelqu'un de ma famille ne s'y était pas réfugié.

— Lors de mes deux visites, j'ai bien rencontré quelques Hébert, mais je n'ai pas eu l'occasion de m'assurer s'ils vous étaient parents ; nous découvrirons cela ensemble, capitaine.

— Mais c'est pour un Hébert que je sommes allé vous chercher, mon Père, dit le petit guide.

— Comment se nomme-t-il ? dit Jacques, avec inquiétude.

— On l'appelle monsieur Pierre, c'est not' vieux voisin, qui vient de la vieille Cadie.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Jacques, j'arrive donc pour le voir mourir !... il est bien malade, mon enfant ?...

— Bendam, monsieur, j'croyons qu'il est malade d'avoir trop vécu, car il ne m'a pas paru plus faible que de coutume ; mais il est si vieux, si vieux qu'il ne peut pas aller plus loin, quoi ! Ce matin, il a dit comme ça en changeant de visage et en se passant les mains sur les côtés : " Ah ! malheur ! il me semble que ça va finir, ma fille,

je me sens faiblir." Là-dessus sa fille, qui le veille comme son ange gardien, est venu nous demander d'aller chercher not' Père.

— Connais-tu les personnes avec qui il vit habituellement ?...

— Depuis le printemps, il est seul avec cette fille dont je viens de vous parler : durant l'hiver dernier, il y en avait trois autres avec lui, une femme et deux garçons, qu'il appelait tous ses enfants ; mais ce printemps, la femme est morte, et les deux garçons sont partis pour la guerre. Il leur avait dit comme ça, par manière de conseil : " Quand la France est en guerre avec l'Angleterre, les jeunes gens ne doivent pas rester à la maison parmi les femmes et les enfants, comme des peureux."

— Les deux femmes, dit Jacques, étaient sans doute deux de mes sœurs, devenues veuves, ou les deux belles-sœurs dont les maris ont péri dans la rivière Condiac, en défendant la maison de mon père... Quel âge a celle qui reste, mon garçon ?

— J'connaissions pas ça, monsieur, l'âge des femmes, peut-être vingt-cinq, peut-être trente-cinq.

— As-tu jamais entendu parler dans la famille d'un certain Jacques ?...

— Oh ! oui ! beaucoup, et quand ils en parlent, toute le monde pleure, le père, les filles... Si j'fichions le camp dans l'autre monde, moi, mes sœurs ne se fondraient pas ainsi les yeux en eau. Il paraît que c'était un fier homme ce garçon-là ; le vieux voisin dit que s'il ne s'était pas fait prendre comme une oie, il en aurait tué des Anglais !... il a été fusillé cinq ans trop vite.

— Pauvre père ! s'écria Jacques, qui donc lui aura porté cette triste nouvelle ?... Depuis quand habite-t-il ici ?...

— Depuis cinq ans, à ce que j'ai entendu dire ; car nous ne sommes venus nous-mêmes ici que depuis l'automne dernier.

— Eh bien ! vous le voyez, dit Jacques en prenant avec effusion les mains du missionnaire, c'est bien mon père, ce ne peut être un autre que lui : il faut courir me jeter dans ses bras ; pauvre père, malade, seul, mourant !...

— Patience ! mon ami, dit le Père de la Brosse, il est important, dans de pareilles circonstances, que vous ne brusquiez pas le moment de la reconnaissance, cela pourrait avoir des suites fatales pour votre père. Si vous désirez jouir de quelques heures de sa vie, il faut vous résigner à souffrir un peu de contrainte. Je vais d'abord entrer dans la maison, je verrai le malade ; s'il est en danger prochain, je viendrai vous avertir de suite, sinon, je le préparerai à vous recevoir et vous pourrez entrer dans un quart d'heure. Vous éviterez d'abord de vous faire connaître ; la chose sera d'autant plus

facile qu'il n'y a pas d'autre lumière dans la maison que celle qui s'échappe de la cheminée. Depuis que la guerre est commencée, personne dans ce pays, à part les seigneurs, n'a eu de quoi brûler sa chandelle.

— Faites comme il vous plaira, dit Jacques, je vous obéis.

Le religieux quitta son guide et les deux amis, et se dirigea seul du côté de la petite demeure du père Hébert, qui n'était plus qu'à quelques pas ; l'enfant des voisins retourna aussitôt chez lui et Jacques attendit sur les lieux son quart d'heure d'angoisse.

## IX

Le nouveau logis du père Hébert était assis sur un côteau, à un endroit où la rivière coulait plus rapide. C'était une maisonnette basse, bâtie de pièces superposées les unes sur les autres et blanchies à la chaux. Le défricheur avait pris soin de laisser autour de sa chaumière quelques grands arbres, vieux géants de la forêt qui devaient en perpétuer le souvenir. Jacques remarqua, sous leur ombrage, la forme d'un banc rustique fait de bois encore tout neuf : cela lui rappela le bocage voisin de la Gaspereau où sa vie avait laissé tant de souvenirs. Des rideaux blancs étaient tendus dans les petites fenêtres, à travers lesquelles on voyait vaciller faiblement les lueurs de l'âtre. La forêt, déjà reculée dans le lointain, ne laissait distinguer à sa base que des formes vagues, mais elle dessinait vigoureusement les découpures gracieuses et infiniment variées de la feuillée qui semblait suspendue comme une guipure noire devant la ligne du crépuscule.

Jacques ne jeta qu'un œil distrait sur ce tableau ; sa vue était clouée sur les petits rideaux auxquels le mouvement des personnes de l'intérieur imprimait une légère agitation. Mais il ne vit personne sortir de la porte. Cela lui laissa l'espoir que son père n'était pas encore dans un état alarmant ; et il compta les minutes par les pulsations de son cœur, ce qui raccourcit encore son quart d'heure d'attente.

Le Jésuite en était encore à ses préliminaires, quand il entendit le capitaine Hébert poser le pied sur le seuil de la porte.

— Diantre ! fit-il tout bas, je devais pourtant m'y attendre !

— On frappe, je crois... dit le père Hébert ; en même temps il cria d'une voix encore vigoureuse :

— Entrez !...

La porte s'ouvrit, et Jacques, s'avançant avec précaution pour éviter les rayons du foyer et raffermir sa démarche ébranlée par l'émotion, dit au maître du logis :

— Nous sommes deux soldats en voyage, lassés, ignorant les chemins ; nous venons vous demander le couvert pour la nuit.

— Vous êtes les bienvenus, vous êtes des amis ; des soldats qui servent si bien notre roi, doivent être reçus partout et à toute heure ; vous trouverez seulement l'espace étroit et la table bien nue ; nous avons tout donné pour l'armée. Asseyez-vous en attendant que ma fille puisse vous préparer un souper que vous partagerez avec le bon missionnaire que voici.

La maison était divisée en deux petites pièces par une simple cloison de planches ; la porte de communication se trouvait vis-à-vis la cheminée, qui était placée nécessairement dans la partie qui servait de cuisine et d'antichambre. Le vieillard était assis, dans ce moment, sur un lit, au fond de la seconde pièce, à moitié appuyé sur des oreillers comme un convalescent. Sa tête, penchée en avant, entrait de profile dans le cadre d'une fenêtre, ouverte sur le couchant, et ses traits amaigris par l'âge se découpaient avec toute leur énergie sur le ciel encore lumineux, comme ces grands pins brûlés restés debout après l'incendie de nos forêts. Sa fille, accoudée à son chevet, passait son bras derrière le vieillard et appuyait sont front sur son épaule comme pour le soutenir ; et le Père de la Brosse, assis vers le pied du lit, se disposait à poursuivre la conversation, mais à l'approche de son ancien ami, il vint au-devant de lui, sans doute pour l'observer de plus près et le contenir.

Quand Wagontaga eût été blotti dans un coin et que Jacques se fût assis près de la porte de division, le dos soigneusement tourné du côté du feu, le père Hébert dit aux voyageurs :

— Vous venez de l'armée de M. de Lévis ?...

— Oui, monsieur, nous arrivons de Montréal, répondit Jacques.

— Avez-vous vu nos deux enfants ?...

— Etaient-ils du corps de M. de Boishébert ?...

— Du corps de M. de Boishébert !...fit le vieillard en tressaillant ; oh ! non, je ne veux pas parler de celui-là !... celui-là, on n'en parle plus !...

Et le pauvre octogénaire resta un instant muet, pris d'un tremblement pénible que sembla partager celle qui l'appuyait ; puis, après cette pause, il continua :

— Vous avez nommé le corps de M. de Boishébert ; est-ce que vous lui appartenez, par hasard ?

— Oui, c'est dans celui-là que je sers.

—Alors, vous l'avez bien véritablement connu, ce pauvre Jacques, mon vrai fils !... car les autres étaient des adoptés, des orphelins proscrits.

— Vous voulez sans doute parler du capitaine Jacques Hébert ?...

— Oui, monsieur, Jacques Hébert, de Grand-Pré.

— Oh ! sans doute, je l'ai connu, c'était mon capitaine.

— Votre capitaine !... s'écria le père Hébert ébahi ; et des larmes remplirent ses yeux ; sa fille fit entendre des sanglots. Vous avez été plus heureux, vous, monsieur ; vous avez pu combattre tout le temps et vous avez échappé au sort de ceux qui ont succombé ; lui au contraire..... Mais vous savez aussi bien que moi comment il a péri... Allons, ma fille, ajouta-t-il d'une voix caressante en se tournant vers celle-ci, ne pleure pas ainsi, je n'y pense jamais... je suis père, aussi, vois-tu, ma petite !...

— En effet, j'ai entendu dire, reprit Jacques, que votre garçon avait été fusillé à Grand-Pré, mais c'est une erreur que je suis heureux de détruire, ici, ce soir ; des amis l'ont enlevé au moment où il allait être exécuté, grâce à l'intervention d'une personne héroïque qui a troublé les bourreaux.

— Comment ! mon Jacques vit encore !... s'écrièrent en même temps le vieillard et sa fille : et celle-ci, quittant subitement le malade, fit un pas vers le militaire, joignant ses mains et le regardant d'un air suppliant et navré, comme pour lui dire : parlez-nous encore, achevez, achevez ! Lui, en apercevant cette figure qui recevait en face toute la lumière du foyer, fit un bond sur son siége ; mais sentant en même temps la main puissante du missionnaire tomber sur son épaule, il resta comme foudroyé de son bonheur : c'était Marie !... et le salut de son père le clouait devant elle ! il ne pouvait prononcer son nom que dans son cœur !

— Oui, dit aussitôt le religieux, avec une feinte sévérité, vite, monsieur, dites à ces pauvres cœurs que vous ne venez pas leur apporter de vaines espérances, et, qu'inspiré par une fausse pitié, vous ne vouliez pas tromper leur douleur en accréditant des rumeurs qui peuvent être incertaines.

— Je vous le jure, dit Jacques avec énergie, votre enfant, votre frère vit encore ; j'ai servi avec lui jusqu'à ces jours derniers ; loin d'avoir été exécuté par les Anglais, il leur a bien rendu le mauvais quart-d'heure qu'ils lui avaient fait passer à Grand-Pré.

Alors il raconta toutes les circonstances de sa délivrance, appuyant avec intention sur les détails qui concernaient sa fiancée, louant avec effusion son dévouement et ne se ménageant pas à lui-même la censure que méritaient ses soupçons injustes et sa conduite cruelle

envers elle. L'entrain et la passion qu'il mit dans cette narration, l'exactitude avec laquelle il décrivit les moindres circonstances de cet événement qui étaient restées gravées vivement dans la mémoire de Marie, ne pouvaient laisser subsister le doute. Quand il eut fini, la jeune fille, entraînée par cette confiance qu'on éprouve pour ceux qui vous révèlent avec sympathie les secrets les plus sensibles de votre cœur et qui se font les messagers du bonheur qui vous arrive, Marie saisit les deux mains du narrateur et lui dit avec l'accent de la plus touchante émotion :

— Merci ! monsieur, merci ! Oui, tout cela est bien vrai ; excepté ce que vous avez dit *des soupçons injustes et de la conduite cruelle de notre Jacques :* ah ! non, il n'a pas été cruel ; il était malheureux et il aimait la France jusqu'à l'aveuglement ; il a cru aux apparences ; si vous aviez été à sa place, vous en auriez fait autant. Ah ! monsieur, que vous nous apportez de bonheur pour le mauvais grabat que nous allons vous donner !... Eh ! croyez-vous que nous pouvons le revoir bientôt ?... connaît-il le lieu de notre existence ?... pourra-t-il nous trouver ? pourrons-nous lui faire parvenir un message ?...

Jacques tressaillait à cette tendre pression qu'imprimaient sur ses mains celles de sa fiancée, et il était près de tomber à ses genoux. Mais le Père de la Brosse appuyait toujours sur lui son poing vigoureux comme pour lui dire : " pas encore." Heureusement que dans ce moment, le feu de la cheminée s'était presqu'entièrement assoupi sous sa cendre, et que le temps et la conformation de son uniforme avaient apporté assez de changements dans sa physionomie pour tromper l'œil d'une ancienne connaissance dans cette demi obscurité ; autrement il n'aurait pas pu garder plus longtemps l'incognito, tant Marie tenait avec persistance le regard fixé sur lui. Il lui répondit donc, en faisant un effort sur lui-même :

— Le capitaine Hébert ne connaissait rien encore du lieu que vous habitez lorsque je l'ai quitté, et il n'avait pu recueillir que des conjectures sur votre existence ; il se proposait, aussitôt qu'il serait libre, de visiter tous les lieux où vos compatriotes se sont réfugiés, mais je vous promets de lui éviter des démarches inutiles ; demain avant le soir, il saura où vous trouver.

— Merci, monsieur, dirent Marie et le père Hébert, c'est le ciel qui vous envoie vers nous.

— Il veut vous accorder quelque soulagement dans votre vieillesse, dit le Jésuite, et récompenser de suite votre bonne hospitalité.

— Maintenant, dit Marie avec une grâce suppliante, tenant toujours les mains de son hôte, racontez-nous ce qui est arrivé à notre Jacques depuis son départ de l'Acadie ; vous semblez si bien con-

naître sa vie !... Notre père sera si heureux de vous entendre, cela va le guérir, le rajeunir ; il est persuadé que son fils a dû faire toutes les grandes choses de l'armée, et moi je pense un peu comme lui : je vais vous écouter de toutes mes oreilles, pendant que je vous préparerai un bien mauvais repas, je vous assure ; que voulez-vous ? vous avez dévoré, au camp, tout ce que nous aurions eu à vous donner de bon ici. Si nous l'avions su, nous aurions au moins gardé une petite part pour ce pauvre Jacques, que vous auriez entamée avant son arrivée.

—Je suis persuadé, mademoiselle, que le capitaine Hébert se nourrira bien durant quelques jours du plaisir de revoir son père et une si bonne sœur !...

Jacques ne pouvait comprendre la prudence excessive du religieux, qui jugeait encore à propos de retarder le dénoûment d'une situation qui torturait son cœur ; cependant, il se soumit à sa volonté, trouvant sans doute quelque compensation à cette contrainte dans le tendre intérêt que Marie montrait pour tout ce qu'elle entendait dire de lui, et il entreprit volontiers un récit qui allait le faire apprécier beaucoup comme historien et encore plus comme héros.

Marie venait de s'éloigner, se dirigeant vers la cheminée ; Jacques, jugeant qu'elle allait attiser la flamme avec toute la ferveur du sentiment qui dominait son âme, et qu'il courait le danger d'être bientôt reconnu, se hâta d'entrer dans la chambre et d'occuper la place qu'elle venait de quitter. Après quoi, il commença l'histoire de tout ce qu'il avait fait depuis sa fuite de Grand-Pré, ayant soin de bien accentuer toutes ses paroles afin que sa fiancée ne perdît aucuns détails de son récit. Il aurait parlé moins haut qu'elle eut tout entendu. Une fille qui écoute parler de son amant a une subtilité de tympan incomparable. Tout en voyant avec une attention intelligente à tous les petits soins domestiques nécessaires, pour offrir dans son indigence une hospitalité qu'elle aurait voulu rendre somptueuse, tout en exécutant ces mille évolutions d'une ménagère empressée que le bonheur est venu visiter avec ses hôtes, il ne lui échappait pas une syllabe de la narration.

C'est encore une vérité incontestable, qu'il n'y a que les femmes qui savent bien faire plusieurs choses à la fois. On a vanté César qui dictait à plusieurs secrétaires en même temps ; s'il eût été femme, il aurait pu en occuper le double, et trouver encore le temps d'ouvrir çà et là des parenthèses pour le compte d'une jolie voisine ou d'un voisin bien convenable : des Césars, j'en connais cent parmi le beau sexe, à qui il ne manque, pour être supérieur au

conquérant des Gaules, que d'avoir gagné quelques victoires de plus.

Le père Hébert, en entendant raconter le combat du Coudiac et l'incendie du presbytère de Grand-Pré, ne put s'empêcher de s'écrier, dans l'épanchement d'une joie sombre :

— C'est bien, mon Jacques ! ces coups-là soulagent la vieillesse de ton père !

On se rappelle la haine profonde que le vieillard avait toujours nourri pour les Anglais, avec quelle fermeté de résolution, pour fuir leur domination, il s'était arraché de Grand-Pré, après le sacrifice d'une partie de ses biens ; il avait brûlé sa maison à Chignectou ; cette haine ne s'était pas refroidie avec l'âge ; au contraire, ses nouveaux malheurs l'avait envenimée, et les succès croissants de l'ennemi qui lui ôtaient désormais tout espoir de se voir vengé, laissait son âme toute saturée de ce sentiment. Il ne pouvait donc se rassasier d'entendre parler des actions de cet enfant de prédilection qui avait si bien hérité de son amour national. En l'écoutant, une vigueur inusitée s'emparait de ses membres ; sa figure s'illuminait, une exaltation depuis longtemps disparue rallumait la vie dans tout son être, tout symptôme de caducité disparaissait de sa figure ; il était maintenant redressé sur son lit ; il sortait de la tombe comme Lazare à la voix divine du divin maître : c'était le miracle de l'enthousiasme.

Le Père de la Brosse jouissait du changement qu'opérait sur le malade cette narration de son fils. Jacques lui-même subissait le charme que produisaient ses paroles ; sa voix vibrait de ses notes les plus sympathiques ; son discours, qui n'était que la peinture de ce qu'il avait vu, que l'écho de ce qu'il avait senti, se déroulait avec la puissance de l'action aux yeux de ses auditeurs. Cette éloquence naturelle et incisive du soldat, cette passion entraînante du patriote dévoué jusqu'à l'héroïsme, faisait de Jacques un orateur dans la belle acception du mot ; il avait oublié son rôle de simple historien pour parler comme un héros. Aussi, quand il vint à raconter la bataille de Sainte-Foye, Marie abandonna sur son trépied le dernier chapon de sa basse-cour et vint s'appuyer au côté de la porte ; elle resta là tout le temps du récit, immobile et sans haleine, comme la femme de Loth après qu'elle eût regardé indiscrètement derrière elle. Sans la prévoyance de Wagontaga, qui veillait dans son coin à ne pas manquer de souper ce soir-là, et qui alla retirer du feu la volaille en danger, Jacques était cause que tout le monde allait jeûner, malgré toute la bonne volonté de Marie.

Lorsqu'il eut fini ce beau chapitre de notre histoire, le père

Hébert lui ouvrit ses bras dans le transport de son admiration, et lui dit en sanglottant :

— Ah ! vous avez parlé comme mon fils l'aurait fait ! c'est la même voix !... les mêmes mouvements !... la même ardeur !... j'ai cru que c'était lui !... C'est ainsi qu'il aimait la France et qu'il haïssait les Anglais ! Ah ! avant que je revoie mon enfant, vous voulez me donner l'illusion de sa présence, me laisser croire que je l'entends et que je l'embrasse, pour prolonger ma vie jusqu'à lui ! Eh bien ! partagez mon cœur avec lui ; vous étiez deux frères d'armes, soyez deux fils dans mes bras ; et si je meurs avant qu'il n'arrive, dites-lui que j'ai cru le presser là, à votre place !...

Marie, de son côté, l'âme saisie par une exaltation indicible, regardait avec extase cet étonnant visiteur ; elle semblait tout à la fois entraînée vers lui par un ravissement d'une incompréhensible douceur, et repoussée par un doute accablant ; dans cet état elle restait immobile et palpitante, avide de nouvelles paroles. Aussi, à peine le père Hébert avait-il donné cours à son émotion, qu'elle s'empressa de reprendre la parole :

— Et qu'a-t-il fait ensuite, qu'a fait votre armée ?... Ne craignez pas de nous fatiguer.

— Notre armée ?... dit Jacques avec étonnement, mais n'avez-vous pas su ?...

— Nous avons su, dit son père, qu'elle avait quitté Québec au printemps, sans doute pour venir rosser les envahisseurs arrivés dans cette partie-ci du pays : eh bien ! notre victoire a-t-elle été complète ? sommes-nous enfin délivrés de leurs insultes et de leurs ravages ?... Nous attendions nos jeunes gens pour tout apprendre.

— Ah ! notre armée... dit Jacques avec hésitation, notre armée, elle n'existe plus !

— Comment ! elle a été battue ?...

— Non, elle s'est fondue partiellement devant les trois corps d'invasion des Anglais. Refoulés de tout côté par l'ennemi jusque dans Montréal, nous nous sommes aperçus que nous n'étions plus que quelques milliers de soldats sans vivres et sans munitions, et il a fallu se rendre.

— Et le pays est perdu ?...

— Perdu !...

A peine Jacques avait-il laissé échapper cette parole, qu'il sentit qu'elle tombait comme la foudre sur son pauvre père ; mais la question lui avait été posée si explicitement, elle était de sa nature si difficile à éluder, qu'il n'aurait pas pu le faire sans mentir ; et un enfant acadien était incapable de tromper. Le vieillard oscilla

comme un arbre sous un grand vent, mais il ne fut pas renversé du coup.

— Marie ! murmura-t-il en faisant un effort pour se soutenir, approche mon enfant.

La jeune fille accourut vers lui ; il lui passa la main autour du cou et il ajouta d'un accent brisé :

— As-tu bien du courage, ma petite fille ?...

— Oui, mon père, je suis exercée au malheur depuis l'âge de treize ans et je suis encore jeune, j'endurerai bien cette nouvelle infortune si elle ne vous accable pas vous-même ; si vous savez bien la supporter, avec calme, avec résignation... avec...

— Peux-tu marcher longtemps, mon enfant, endurer la faim, le froid, coucher dehors ?

— Vous savez que j'ai marché depuis Boston jusqu'ici, que j'ai vu mourir des hommes épuisés, à côté de moi.

— C'est vrai, ma fille, c'est vrai ; oh ! je t'aime, parce que tu étais digne de lui... La nuit est-elle bien noire ?...

— Non, père, le soleil s'est couché bien beau, le ciel est plein d'étoiles.

— Eh bien ! partons !...

— Partir ! pauvre père !

— Vas mettre à part ce qu'il nous faut prendre pour le voyage ; fais deux paquets, un gros et un petit... petit et léger, pour qu'il ne te donne pas trop de fatigue... Nous prendrons les devants et nous ferons dire à Jacques quel chemin nous aurons pris ; il a le pas plus long que nous, lui.

— Mais vous pouvez à peine vous lever, calmez-vous... je vous en supplie. Où donc voulez-vous aller ?

— Là où les Anglais ne pourront jamais arriver... à la Louisiane, à l'extrémité de l'Amérique !

— Tous les chemins praticables nous sont fermés, dit Jacques, et l'ennemi n'a permis qu'aux soldats de rentrer en France ; il a contraint tous les habitants à prêter le serment d'allégeance ; votre fils lui-même en a passé par cette condition.

— Jacques ! s'écria le vieillard, en relevant la tête avec la fierté d'un prophète de Michel-Ange. Non, il n'a pas fait cela... On vous a trompé, ce n'est pas mon Jacques qui se serait déshonoré par une pareille lâcheté, par un parjure ! Il est jeune, lui, et puis, n'est-il pas soldat ?... libre de sa destinée, il se serait fait Anglais !... non, non, ce n'est pas dans notre sang, ces choses-là !

— C'est avec la rage dans le cœur qu'il y a consenti... On ne lui laissait pas d'autre alternative pour arriver jusqu'à vous...

— Mais il devait savoir que si j'existais encore, ce n'était pas dans un pays soumis aux Anglais qu'il devait me trouver. J'ai sacrifié trois fois mes biens,—et il savait que ces sacrifices m'étaient plus durs que celui que je pourrais faire aujourd'hui ; j'ai brûlé ma demeure,—il en a été le témoin ; j'ai vu trois fois ma famille jetée sur le chemin de la proscription, s'éparpiller, et s'éteindre autour de moi, me laisser seul... avec cet ange que Dieu m'a envoyé pour m'accompagner jusqu'au tombeau, et tout cela, pour fuir un joug abominable ! Et lui... il n'a fait que combattre, après tout, il le pouvait, c'était un plaisir... Ah ! sans mes quatre-vingt-dix ans !...

— Votre fils, monsieur, a brûlé avec vous la maison de son père, et, comme vous le lui avez dit, *il brûlait alors toutes ses espérances ;* il a fui, pour défendre la Nouvelle-France, une terre qui lui offrait toutes les séductions d'une union longtemps désirée ; il a laissé dans les larmes celle à qui il avait promis de revenir après six mois et qui lui a gardé pendant dix ans l'amour le plus constant et le plus dévoué ; il a combattu pendant six ans, sans salaire et presque sans nourriture, courant à tous les dangers, restant sous le drapeau jusqu'à ce qu'il le vît tomber ; et après cet événement, prévoyant que son vieux père, cloué par l'infortune et par l'âge sur le sol conquis, serait encore obligé d'accepter la volonté du conquérant et resterait peut-être sans soutien pour supporter le plus cruel des malheurs, il a songé à venir le soulager. Prévoyant encore, par les indications à peu près certaines qu'il avait reçues, que celle qui avait voulu partager sa mort malgré d'injurieux soupçons conçus contre sa constance, s'était aussi réfugiée dans cette partie du pays la plus rapprochée de la Nouvelle-Angleterre, il venait partager avec elle une infortune que tout son courage n'avait pu conjurer, la mort nationale. La France l'avait livré, il se croyait libre de ses premiers serments ; sa patrie étant perdue, il croyait, en abandonnant les dix années de salaire que lui doit encore le roi de France, pouvoir offrir sans crime son travail et son amour à ce qu'il y a de plus sacré après la patrie, son père et sa fiancée... Et il espérait qu'après avoir trouvé la main qu'il avait cherchée pour en être béni, cette main ne le repousserait pas avec mépris !... Mon père !... Marie ! c'est moi qui fus autrefois votre Jacques : dites-moi si je dois être maintenant... heureux ou maudit ?...

— Heureux, aimé, béni ! n'est-ce pas, mon père ?... s'écria Marie en enlaçant le cou de son fiancé et celui de son père, et en unissant dans son étreinte leurs deux visages inondés de larmes.

— Oui ! ma fille, dit le vieillard à moitié suffoqué.—C'est Dieu qui nous a vaincus tous les deux, mon bon Jacques, non pas les Anglais.

Après ces paroles, il se fit un instant de silence, pendant lequel ces trois infortunés retrouvèrent ensemble le sentier perdu de leur bonheur. Mais ils ne devaient pas y marcher longtemps unis.

## X

Marie tenait toujours le vieillard embrassé, quand tout à coup elle sentit qu'il pesait de tout son poids sur elle.

— Vous faiblissez, lui dit-elle effrayée ; seriez-vous plus mal ?

Pour toute réponse, il s'affaissa sur son lit, et on l'entendit murmurer d'une voix qui s'éteignait :

— Mon Dieu, mon Dieu ! vous l'avez donc voulu !... pas un pied de terre ne restera à la France pour recouvrir mes os !... à quatre-vingt-dix ans, changer de patrie, oh ! c'est bien dur !... Il me semblait que c'était une sainte chose que l'amour de la France, et que vous ne l'aviez pas mis dans mon cœur pour l'arracher, pour l'outrager, pour le punir !...

Il se tut. Le Père de la Brosse s'approcha, lui prit la main et resta lui-même silencieux ; et malgré qu'il fît tous ses efforts pour ne rien laisser paraître de son trouble, il fut saisi d'une pâleur mortelle en constatant une perturbation fatale dans toute l'organisation de son patient : des commotions nerveuses agitaient toutes ses extrémités, ses lèvres et ses narines étaient violemment contractées. Jacques et Marie, penchés sur son front, dans une angoisse cruelle, suivaient tous les mouvements de sa figure, épiant une révolution salutaire, un retour de la parole qui semblait pour toujours envolée.

— Priez avec moi, dit le prêtre.

Les fiancés tombèrent à genoux, le Père de la Brosse continua à suivre les phases de la crise, tout en faisant quelques pieuses invocations.

Après quelques minutes, la parole commença à manifester son retour par des balbutiements inintelligibles, puis par des phrases incohérentes et détachées ; enfin elle s'échappa avec abondance, comme un torrent débordé ; mais c'était le délire, un délire affreux qui peignait l'état où s'était abîmée son âme :

— C'est bien ! disait-il, c'est bien, mon Dieu ! vous êtes juste, je vous remercie.... Ah ! je vous vois enfin, Lawrence, Murray, Winslow, Butler !... Vous êtes bien là, dans ce feu, emportés comme un vent sur une mer de larmes... Vous avez soif, et les démons vous plongent dans cet abîme amer et vous obligent de boire, de

boire toujours des larmes... au milieu d'une tempête de malédictions que vous lancent des nuées de victimes... Buvez, l'éternité ne vous rassasiera pas, allez !... Il y a là des mères, des jeunes enfants, des vieillards, tous vous arrêtent quand vous passez, vous déchirent le visage de leurs ongles, vous arrachent les cheveux, et vous crient de leurs gosiers étranglés :— " Rendez-nous nos enfants ! rendez-nous nos pères, nos mères, nos maisons, nos terres, nos églises, rendez-nous notre Acadie, et tout notre bonheur ! " Mais ce ne sont pas là nos femmes, nos enfants, nos frères, ce sont d'autres démons qui ont pris leurs figures pour vous tourmenter .. Nos parents, Dieu les a pris dans son ciel, pour sécher leurs larmes, pour remplir encore leurs cœurs d'amour; ils nous appellent dans notre exil...

Peu à peu les paroles du malade se ralentirent, une sueur abondante couvrit son corps, sa figure prit une expression plus calme ; alors le religieux, se baissant à son oreille, lui dit doucement :

— Il faut mourir sans haine, il faut pardonner...

— Pardonner !... s'écria le vieillard, sortant soudain de son épuisement comme par l'effet d'un puissant réactif, et se soulevant à demi. Pardonner, à qui ?... aux Anglais ?... ah ! c'est impossible cela, mon père !... ils ont chassé les miens dans les bois et sur les mers, ils les ont jetés en pâture aux bêtes féroces et aux poissons, ils ont mêlé leurs cendres à toutes les terres étrangères, ils ont voulu les vendre comme des esclaves, et ils sont restés triomphants dans leur crime ! et leur pardonner ?... non, jamais, jamais !

— Dieu le veut, mon cher frère.

— Il ne leur pardonnera pas, lui !

— Quand il était sur le calvaire, il a pardonné aux Juifs.

— Oui, mais il gardait son éternité de justice pour les punir.

— Pauvre infortuné, ah ! ne parlez pas ainsi ; ne savez-vous pas qu'en cessant d'être homme et malheureux, vous aurez aussi l'éternité de la justice divine pour venger votre innocence ? La vie de Jésus-Christ n'a été sur la terre qu'une holocauste d'expiation ; si, en mourant, il lui restait une éternité de toute-puissance pour châtier ses bourreaux, il leur laissait éternellement son sang pour laver leur crime et mériter sa miséricorde ! Dieu n'est venu donner aux hommes qu'une loi d'amour, il ne leur a pas laissé le droit de haïr et de juger pour l'éternité ; c'est un droit réservé à sa souveraine justice ; il est venu apprendre aux faibles, aux dépossédés de la terre, à ceux qui ont souffert, à tous les hommes enfin, comment il faut vivre et mourir ; il se réserve de vous dire, là-haut, comment il faut juger !...

Le père Hébert s'était d'abord levé jusque sur ses genoux, comme pour se roidir contre cette nécessité du pardon suprême imposé par la religion ; il tenait les mains jointes, son regard enflammé se tournait vers le ciel ; mais peu à peu les paroles du prêtre firent courber son front, ébranlèrent tout son être ; il trembla, et quand il n'entendit plus parler, il articula lentement ces mots d'une voix déchirante :

— Ma sainte femme, mes enfants, mes petits-enfants, qui êtes aux cieux, vous savez par vos yeux de bienheureux si mon cœur est encore rempli de vos douleurs et des injustices que vous avez souffertes ; eh bien ! entendez-moi devant Dieu : je pardonne aux Anglais, pour vous et pour moi.

— Et moi, dit le religieux, je vous bénis au nom de Jésus-Christ.

.....

Le dernier effort de cette vigoureuse existence était accompli : c'était le plus difficile que la Providence avait exigé du vieillard ; à peine l'eût-il fait, qu'il tomba dans les bras de ses enfants, qui recueillirent dans un tendre embrassement son dernier soupir.

## XI.

Deux jours après, on vit un cortège funèbre s'avancer lentement sur les bords de la petite rivière, à l'ombre d'une avenue d'ormes gigantesques. L'humble bière de bois brut était portée par les vieillards les plus vigoureux de la commune, car les jeunes gens y étaient rares ; Jacques et Marie marchaient tout près ; sur leurs visages éplorés on distinguait un sentiment plus calme, plus doux, plus résigné, qu'on ne voit d'ordinaire chez les personnes frappées d'un pareil deuil... Derrière eux venaient tous les voisins et voisines Le cortège, après avoir suivi le cours de l'eau pendant quelque temps, s'arrêta près d'un cimetière nouveau, situé sur la pente d'un côteau : la haie de l'enceinte descendait d'un côté jusque dans la rivière où elle trempait ses bouquets de noisetiers. On voyait déjà sur cette terre vierge quelques croix de bois, et une fosse qui attendait la dépouille d'un autre exilé. C'est près de là que fut déposé le cercueil.

Après quelques prières, les porteurs le descendirent dans le trou ; chacun lui jeta, pour adieu, une poignée de terre, et tout le monde s'en retourna en silence, quelques-uns seulement s'agenouillèrent un instant devant les croix qu'ils rencontrèrent. Sur ces croix, on

lisait, à la suite des noms des défunts, les mots suivants, écrits par une main inculte : *Né à Beau-Bassin, né à Grand-Pré, né à Port-Royal, né à l'île St. Jean...* ils étaient venus de partout, à ce rendez-vous de toutes les infortunes et de toutes les misères. Jacques et Marie restèrent penchés sur le bord de la fosse, jusqu'à ce que le travail du fossoyeur eût fait disparaître le bois du cercueil ; ensuite ils regagnèrent aussi leur demeure, suivis du religieux, de Wagontaga et de deux voisins.

Le bon missionnaire qui venait de bénir une tombe, s'en allait bénir un mariage.

N. B.

(FIN.)

---

# AVENTURES ET VOYAGES

## LA PÉTROLIE

(SUITE ET FIN.)

### VI

### CONCLUSION.

Le tableau que j'ai essayé de tracer est commun aux deux versants de la vallée. Entre les deux est le sol à pétrole, la *région* ou le *territoire*, comme on l'appelle. Une pente extrêmement rapide conduit aux puits. Il y en a cent cinquante environ. Le plus grand nombre rendent de l'huile en abondance. Quelques-uns ne rendent que du gaz, et ce gaz, qui sort avec un sifflement semblable à celui d'un tuyau de décharge de vapeur, remplit l'air de miasmes fétides faits pour empoisonner les nouveaux arrivants non encore acclimatés. Tout le long du chemin, du haut en bas des deux côtes, on voit des hommes occupés, les uns à abattre des herbes, les autres à arpenter le terrain et à marquer les lots sur l'écorce des pins ou au moyen de jalons. A mesure qu'on descend dans la vallée, la route devient de plus en plus boueuse et huileuse, jusqu'à ce que le chemin tout entier finisse par se couvrir d'un horrible mélange verdâtre de la consistance de la peinture à l'huile. Dans cette boue se débat-

tent pêle-mêle chevaux et voitures, celles-ci vides ou chargées, selon qu'elles se dirigent vers les puits ou qu'elles en reviennent ; la mêlée devient parfois inextricable, et les chariots ne s'en tirent souvent qu'en prenant à travers bois.

Partout les moyens de transport sont insuffisants. Le premier jour que j'allai visiter les bords de la rivière, deux chariots chargés s'étaient rompus juste au milieu de l'étroit passage du gué, renversant un chariot vide qui les croisait. Cet accident interrompant la route principale des puits, il en résulta une confusion impossible à décrire. Des hommes, jusqu'à la ceinture dans l'eau, essayaient de tirer leurs attelages de ce mauvais pas ; d'autres, dans la boue jusqu'à la ceinture, essayaient de leur côté de prendre à travers bois avec leurs voitures vides. De toute part des barils pleins d'huile roulaient les uns contre les autres, quand, au milieu d'un incroyable feu croisé de jurons et de cris, une puissante d'étonation se fit entendre et l'alarme se répandit que le feu venait de prendre à un puits, nouvelle presque aussi redoutée à Pithole qu'elle le serait au centre d'une poudrière. Le croirait-on ! ce qui contribua peut-être le plus à débrouiller ce pêle-mêle d'hommes, de chevaux et de voitures, ce fut le faux bruit que le grand puits, vers lequel se dirigeaient tous les attelages, avait cessé de donner et qu'on n'y trouverait plus d'huile à charger. Cette nouvelle d'ailleurs n'excitait pas la moindre surprise, et personne ne s'étonnait que la nappe qui, jusque-là, avait fourni le plus, se trouvât tout à coup à sec. Toujours est-il que la ruse réussit, et qu'en conséquence le gros du convoi de chariots vides tourna bride pour aller chercher fortune ailleurs.

Le chemin redevenu libre, nous poursuivîmes notre excursion et nous nous trouvâmes bientôt au milieu d'une interminable série de cuves réunies deux à deux, et chacune d'une contenance de deux mille barils. Des tuyaux établissaient une communication entre toutes ces cuves. Nous étions devant le fameux puits Grant, l'un des plus productifs de la vallée. Une longue échelle placée entre la dernière paire de cuves donnait accès à une plate-forme, d'où l'on apercevait le tube de fer qui amenait l'huile du puits aux cuves. Le pétrole sortait de ce tube par jets intermittents et avec une force telle, qu'on l'eut dit poussé par une puissante machine. Le flot épais et sombre d'huile chargée de gaz arrivait en pulsations régulières et bruyantes, d'une durée de quinze secondes environ. A cet effort succédait un repos de cinq secondes, rempli par un jet de gaz fétide qu'à sa blancheur et sa densité on eût pu prendre pour un jet de vapeur. Le puits rendait de la sorte quinze cents barils d'huile en vingt-quatre heures. La moitié de cette production est payée à titre

de redevance au puits des Etats-Unis, sur le terrain duquel le puits Grant a été foré. Ces deux puits sont à une centaine de pieds l'un de l'autre, et, ainsi qu'il arrive toujours, ils diffèrent essentiellement et comme qualité d'huile et comme particularité d'intermittence. Le puits des Etats-Unis donne un immense flot d'huile qui dure environ trente secondes, après quoi il y a un temps d'arrêt d'une autre demi-minute, occupé par un jet de gaz de la nature la plus inflammable. Cette vapeur est si mauvaise que chacune des cuves de ce puits est pourvue d'un immense couvercle de bois, du centre duquel s'élève une espèce de haute cheminée destinée à conduire le gaz le plus haut possible.

Malgré le danger d'incendie qui menace en permanence, les mesures de prudence sont loin d'être excessives. Il m'est arrivé de passer des heures entières dans de grands magasins de poudre ; eh bien ! je déclare que j'aimerais mieux y passer tout un mois que de rester une heure à côté des grands puits de Pithole, lesquels sont aussi dangereux que toutes les poudrières du monde, sans être entourés d'aucune de leurs précautions. On voit bien, il est vrai, à chaque pas des inscriptions portant : " On ne fume pas,— Défense de fumer,—Les fumeurs seront *lynchés*, etc ; " on fume à la dérobée chaque fois qu'on le peut, et les charretiers, conducteurs de voitures et autres allument furtivement leurs pipes sous bois, au risque de leurs vies et de celles de leurs voisins, absolument comme font les mineurs au milieu des vapeurs de la houille. Un fait à l'appui de ce que je viens de dire : au moment où nous visitions le puits des Etats-Unis, un homme vint nous prier de lui remettre, avant de nous rendre auprès du jet de pétrole, toutes les allumettes que nous possédions. Nous nous empressâmes de souscrire à cette requête, et fîmes les choses si consciencieusement, qu'il eut bientôt entre les mains toute une poignée d'allumettes. Cette dangereuse collection fut jetée à l'eau quand nous passâmes le pont, mais si maladroitement, qu'il en tomba la moitié sur le tablier. Le premier groupe de passants qui nous suivit marcha dessus par mégarde, les allumettes s'enflammèrent et tout le monde dût se précipiter pour les noyer au plus vite.

Depuis ma première visite ici, il y a quinze jours, les réservoirs d'huile du puits Grant ont pris feu. Fort heureusement, ils n'ont pas fait explosion, mais l'incendie anéantit dix-sept derricks, alluma tout un bois, fit sauter le gaz à droite et à gauche, et en définitive causa en une couple d'heures pour 25,000 livres sterling de dégâts. L'incendie, par bonheur, éclata la nuit ; il y eût eu bien d'autres désastres dans le jour, alors que le bois est encombré de monde et de chariots chargés.

Du puits des Etats-Unis nous passâmes au puits Sherman et à d'autres. Tous ont le même caractère d'intermittence, mais quelque près qu'ils soient les uns des autres, la longueur des intervalles est différente pour chacun, ainsi que la qualité de l'huile. Les uns donnent moitié eau salée, moitié huile, les autres moitié huile, moitié gaz ; ceux-ci beaucoup de gaz et peu d'huile, ceux-là peu de gaz et beaucoup d'huile. Il en est dont les intermittences sont d'une demi-heure, d'autres de trois heures, d'autres de douze. Certains puits ne jaillissent que trois heures par jour et exhalent du gaz pendant les vingt et une qui restent. On en voit qui ne donnent d'huile que trois jours par semaine. Mais quelle que soit la durée de l'intervalle chez tous, l'intermittence est d'une régularité infaillible, à moins pourtant que le rendement ne cesse tout à coup pour ne plus recommencer. Il y a là des puits qui n'ont jamais donné une goutte d'huile, mais qui laissent échapper une énorme quantité de gaz délétère. Tout le monde sait que cette déperdition de force amoindrit la chance de production des puits d'alentour, rapprochés ou éloignés. Mais ici la devise à la mode est : Chacun pour soi, et les propriétaires des puits à gaz se font racheter leurs puits, et de la sorte gagnent autant d'argent que les autres.

Peu de personnes, lors d'une première visite, peuvent supporter les miasmes horribles du gaz sans en être momentanément incommodées. Toutefois, le premier malaise, espèce de mal de mer accompagné de fièvre, ne dure jamais plus de trois ou quatre jours, et ensuite, non-seulement on résiste à merveille, mais on arrive à se faire à cet air à cause de ses effets exhilarants. Alors, non-seulement même on aime l'odeur de l'huile, mais sa saveur, et les hommes qui, nuit et jour, sont employés à emplir les barils, avalent dans leur journée deux ou trois grands verres de pétrole pur comme un excellent spécifique contre les refroidissements, les rhumes ou la fièvre. Dans tous les cas, employée à l'extérieur, l'huile de pétrole est un merveilleux remède contre les rhumatismes, et l'expérience des gens qui ici travaillent, vivent et dorment dans l'humidité, et dont la seule médication est un peu de pétrole pur, semblerait militer fortement en faveur des propriétés médicinales de l'huile minérale.

A Pithole, le travail se poursuit sans interruption. Les puits coulent à toutes les heures, et le forage des nouveaux, l'élargissement des anciens, le nettoyage des tubes se continuent nuit et jour. Le temps n'a pas de prix. A mesure que la nuit arrive, les tuyaux de fer qui laissent échapper le gaz au sommet de derricks, s'allument successivement avec une explosion sinistre, d'énormes flammes s'élèvent de toute part, et à leur lumière éclatante on travaille au

milieu du bois comme en plein jour. Alors la scène présente un spectacle des plus curieux et qui défie toute description. On dirait des centaines de hauts fourneaux, de fonderies de fer et de gazomètres entassés pêle-mêle au fond de quelque profond ravin d'une forêt américaine : ici de grands massifs de pins éclairés jusqu'aux dernières branches de leur faîte par de violents reflets de lumière, et tout à côté de sombres avenues d'arbres dont les voûtes épaisses résistent aux plus vifs rayons ; là des hommes travaillant aux puits, remplissant d'éternelles barriques et les roulant hors des chantiers pour être enlevées dès l'aube ; et plus loin, des deux côtés de la vallée, une illumination resplendissante, à la clarté de laquelle charpentiers et menuisiers assemblent, clouent et chevillent les maisons de Pithole-City, de manière à en faire une ville non-seulement habitable, mais passable.

Si, par le temps le plus favorable, les chemins des régions à pétrole sont difficiles, il est bon d'ajouter que, pendant la saison des pluies et à l'approche de l'hiver, ils deviennent absolument impraticables. Le pays aussi perd alors beaucoup de ses charmes naturels, et la gelée qui arrête le cours des rivières retient aussi l'huile immobile au fond de ses antres mystérieux. Il n'est pas de baromètre ou de termomètre qui indique avec plus d'exactitude les changements de temps, que ne le fait la proportion d'huile donnée par les puits. L'explication du phénomène de l'influence de la température sur le rendement des sources est encore à trouver. L'expérience journalière de l'industrie du pétrole confond toutes les notions de la physique. Sous la croûte terrestre de la Pensylvanie l'eau flotte à la surface de la nappe d'huile ; le contraire a lieu à la superficie du sol ; l'eau douce se rencontre au-dessus de l'eau salée ; l'eau salée est mêlée à l'huile ; et c'est à peine si un seul fait applicable à un puits se trouve reproduit dans aucun des puits d'alentour. Rien de plus incertain comme résultat à prévoir que les opérations du forage. Là où neuf individus se ruinent, un dixième fera une fortune qui enrichirait tous les autres. Tel puits, qui n'avait jamais donné que de l'eau salée, s'avise tout à coup de rendre des flots d'huile. Le puits du Chat-Sauvage boude quarante minutes consécutives, puis il donne un mince filet du précieux liquide ; après quoi il se repose vingt minutes pour fournir ensuite durant dix minutes un volume d'huile considérable. Au bout de ce temps il retombe dans ses quarante minutes de bouderie et continue exactement ce même cercle d'action intermittente. Chacun de ses jets d'huile est accompagné d'une explosion souterraine semblable à celle d'une petite pièce d'artillerie. La majorité des puits font leur travail sans bruit et avec calme, mais beaucoup d'autres donnent l'huile par jets et avec des

sifflements prolongés. En un mot, chacun a ses allures spéciales, bien connues des propriétaires, et qui ont toutes, dans le pays, un nom particulier, comme s'il s'agissait d'un cheval de course ou d'un chien de chasse.

L'incertitude qui existe relativement au rendement à prévoir d'un nouveau puits, existe aussi relativement à l'endroit à choisir pour pratiquer le forage. De deux puits creusés à quelques mètres l'un de l'autre et qui sembleraient devoir s'approvisionner à la même nappe souterraine, le premier donnera un jet d'huile abondant alors que l'autre n'en produira pas une goutte ; l'un jaillira d'une manière continue, l'autre par intermittences ; l'un marchera des années sans s'affaiblir, l'autre s'épuisera en huit jours. A côté d'un puits qui rendait deux mille barils par jour, un autre fut creusé, qui accapara tout le pétrole de la nappe. Mais, chose assez curieuse, le propriétaire du premier découvrit qu'en enlevant un de ses tubes il arrêtait court le jet de son concurrent et marchait, lui, comme par le passé. Le directeur du deuxième puits, ayant fait de son côté la même expérience, obtint le même résultat, si bien que chacun des deux rivaux tenait à son gré la clef de la production de l'autre. Les belligérants durent finir par s'associer.

Dans certains cas, plusieurs tubes voisins plongent dans le même lac souterrain, et le bruit du forage d'un nouveau puits s'entend à merveille à côté des puits déjà faits ; mais de ces différents puits tel rendra de l'huile, tel du gaz, tel autre de l'eau salée. Il serait très-intéressant pour la science que tous ces phénomènes divers fussent étudiés avec suite par des hommes compétents. L'idée généralement admise, que la température de la terre croît en raison de la profondeur, suivant un certaine proportion, est démentie par l'expérience en ce qui concerne le pétrole, attendu que l'huile tirée de grandes profondeurs a une température inférieure à celle qu'on obtient plus près de la surface. Un autre fait qui paraît être bien établi, c'est que les puits rendent moins en hiver qu'en été, qu'ils sont en définitive sensibles aux influences de la chaleur et du froid. En pareil cas, le rendement de certains puits diffère de 20 à 50 pour 100, tandis que pour d'autres il cesse complètement, Et il n'y a pas à expliquer ce fait par la présence de la paraffine solide dans les tubes en plus grande quantité en hiver qu'en été ; car les propriétaires qui, sous l'empire de ce raisonnement, ont fait retuber leurs puits, n'ont pas obtenu après l'opération une goutte d'huile de plus.

Les puits de pétrole ne sont pas seulement sensibles aux extrêmes de froid, les influences météorologiques les affectent de la manière la plus irrécusable ; une tourmente de neige, un changement de vent, un abaissement de température sont non-seulement signalés,

mais prédits à l'avance. L'influence en est ressentie dans les entrailles de la terre bien avant qu'on ait pu s'en apercevoir à la surface. La colonne de pétrole du tube monte ou descend comme le ferait le mercure d'un baromètre. Tout ce qu'on peut faire pour garantir l'orifice du puits des variations de la température atmosphérique est, sous ce rapport, sans résultat ; l'équilibre ne se rétablit qu'au retour de l'été.

En dépit de tout ce que l'industrie du pétrole présente d'aléatoire, le travail de l'exploration et du forage des sources ne s'en poursuit pas moins avec une persévérante énergie. L'abondance de la production n'a pas diminué sur l'ensemble du territoire exploré, bien qu'un grand nombre de puits aient individuellement cessé de donner depuis longtemps, et la Pétrolie s'agrandit chaque jour de nouveaux districts, où des hommes favorisés du sort " frappent la nappe d'huile" et se trouvent tout à coup millionnaires, d'aventuriers sans le sou qu'ils étaient la veille.—(*Revue Britannique.*)

O. S.

---

# LA NOUVELLE LEGISLATION DU BAS-CANADA.

---

Code Civil du Bas-Canada, d'après le rôle amendé déposé dans le bureau du greffier du Conseil Législatif, tel que prescrit par l'acte 29 Vict. c. 41, 1865, Ottawa: Printed by Malcolm Cameron, Law Printer to the Queen's Most Excellent Majesty, 1866, 747 p. grand in-8. Prix : $1.50.

Synopsis of the Changes in the Law effected by the Civil Code of Lower Canada. By J. McCord, advocate, Secretary to the Codification Commission. Ottawa : G. E. Desbarats, printer. 1866 ; 39 p. in-8o. Prix, 50 cts.

The Civil Code. Table of Alterations introduced by the Civil Code of Canada. D. Girouard.

Depuis quelques jours, le Bas-Canada est entré sous un nouveau régime de lois ; le *Code Civil* est devenu en opération, et cet événement considérable mérite d'être signalé à l'attention de tous. Au point de vue historique, ce fait est le plus important, dans l'ordre administratif du pays, depuis l'introduction de la Coutume de Paris ; au point de vue légal, il consacre la mise en opération d'un système de lois assez différent de l'ancien pour qu'il puisse être appelé nouveau ; à tous égards, enfin, la promulgation du *Code Civil* est une époque qui ne peut passer inaperçue et qui est destinée à exercer une grande influence sur les relations des citoyens entre eux, sur les affaires en général, peut-être même sur les progrès et l'avancement du pays. Quoiqu'en général, on prétende que les mœurs font les lois, nous ne croyons pas être en dehors de la vérité en disant que les lois ont une immense influence sur les

mœurs. C'est à ce point de vue que nous nous plaçons pour affirmer qu'il est d'une importance primordiale que le *Code* soit étudié, non-seulement par les hommes de loi, mais aussi par tous les citoyens; car les modifications qu'il opère dans nos anciennes lois sont assez nombreuses, assez importantes et assez compliquées, pour nécessiter de la part de tous une étude immédiate, assidue, sérieuse ; afin que personne, se fiant aux dispositions de l'ancienne législation, ne soit induit en erreur dans les transactions qu'il peut être appelé à opérer.

C'est dans le but de faciliter cette prompte connaissance du *Code*, que nous nous proposons de publier une série de travaux sur quelques-uns des articles qui offrent des dispositions différentes des anciennes lois. S'il est important de savoir quelle est la loi qui nous régit, il ne l'est pas moins de connaître comment cette loi peut fonctionner, comment elle doit recevoir son application dans les espèces innombrables qui peuvent se présenter. On comprendra donc facilement l'utilité de semblables travaux. Ce n'est pas seulement là une étude d'actualité, c'est une étude qui peut être utile tant que le *Code* sera appelé à nous gouverner sans subir lui-même de changements graves.

Pour aujourd'hui, nous allons commencer par signaler au public différents travaux destinés à indiquer sommairement et succinctement les principales modifications opérées par le *Code* dans nos lois. Ces travaux ont plus ou moins de mérite et plus ou moins d'importance ; mais ils sont tous très-utiles.

D'un autre côté, il faut le reconnaître, la publication du *Code Civil* n'aura pas seulement une grande et légitime influence sur la législation et la jurisprudence canadiennes, elle est de plus appelée à donner une forte impulsion à la littérature du pays. Ce livre, en effet, fournit à tous les penseurs et à tous les écrivains, un sujet considérable d'étude ; bientôt il aura ses commentateurs qui l'expliqueront, le développeront, examineront l'opération des articles de la loi et l'à-propos des changements qu'ils font subir à notre droit. Voilà une belle carrière ouverte à ceux qui se sentent du courage et des moyens. Après l'histoire du pays et de ses grands hommes, un Canadien ne peut pas désirer un plus beau sujet de travail et de réflexions que le *Code Civil.* Espérons que les travailleurs ne feront pas défaut et qu'ils seront dignes de leur tâche.

M. McCord les précède tous dans la lice, en présentant au public la brochure dont le titre est en tête de cet article. Cette brochure, sans être considérable, a du mérite et une grande utilité. Elle ne contient aucune discussion des changements qu'elle raconte ; elle ne fait que les indiquer très-succinctement et presque officielle-

ment, puisque son auteur, comme chacun sait, est l'un des secrétaires de la Commission de codification. Cette brochure répond au premier besoin du public, qui est de savoir quels sont les changements introduits par le *Code* dans notre législation. Voilà, pour le moment, l'essentiel et le plus pressant de tous les travaux que peut suggérer ce livre. Au moment où il devient en force et où il commence à régir toutes les transactions des citoyens, il est important que ceux-ci sachent quelles nouvelles lois les règlent ; il faut qu'ils les apprennent vite et sans avoir le trouble de parcourir toutes les pages du *Code*, une par une, et de comparer la loi actuelle avec l'ancienne. Encore ce travail, que tous du reste ne peuvent pas faire, serait-il bien peu satisfaisant pour un esprit philosophique ; car s'il indiquait le changement, il ne dirait pas le motif du changement ; il ne ferait pas connaître l'ordre d'idées, les principes, le système qui a présidé à toutes ces transformations. Voilà le double rôle que M. McCord s'est proposé de remplir. A-t-il réussi ? Nous le croyons sincèrement, et les éloges que nous entendons autour de nous, nous font croire que ce petit ouvrage est très-apprécié, et devra, dans la mesure de ses forces, rendre des services incontestables.

Cette petite brochure devrait être traduite en français, afin d'être ainsi plus facilement mise à la portée de la grande majorité de ceux que le *Code Civil du Bas-Canada* est destiné à gouverner.

Nous venons de parler des principes qui ont présidé à la rédaction du *Code*. M. McCord en indique plusieurs qu'il convient assurément de signaler ici. Les codificateurs ont d'abord cherché à faciliter la transmission de la propriété ; ils se sont efforcés de rendre les droits des personnes plus stables et plus fermes, particulièrement de protéger les intérêts des tiers, et enfin, il se sont efforcés généralement, suivant M. McCord, d'améliorer les lois, de les rendre plus simples, plus convenables, plus uniformes, plus complètes et plus efficaces. Cette quadruple intention forme la division de la brochure de M. McCord ; il range les divers changements opérés par le *Code* sous l'une ou l'autre de ces quatre catégories. Nous croyons que cette méthode jette un peu de confusion dans son ouvrage. C'était très-bien sans doute pour un des membres de la Commission de codification d'indiquer et de suivre l'ordre logique de ses travaux ; mais cet ordre logique s'écarte tellement de l'ordre dans lequel sont disposées les matières du *Code*, que le lecteur qui veut trouver dans le *Synopsis* la nature ou le motif d'un changement dans nos lois, est forcé de parcourir la brochure toute entière. C'est le seul défaut que nous trouvions à cet ouvrage, et encore est-il en grande partie réparé par une table de référence qui indique les ar-

ticles du *Code* contenant des dispositions nouvelles, et les pages du *Synopsis* où l'on peut trouver la portée et les raisons de ces modifications.

Nous ne mentionnerons une légère erreur qui se trouve dans cette brochure que pour y attirer l'attention de l'auteur et la faire corriger dans une autre édition. A la page 25 il dit:

" *Article* 388... *declares constituted rents, and all other perpetual or life rents to be immoveables by determination of law; saving those resulting from emphytheusis.*"

C'est précisément le contraire qu'il aurait fallu dire, comme on peut s'en assurer en référant à l'article cité qui dit:

" Sont aussi meubles par la détermination de la loi, les rentes constituées, et toutes les autres rentes perpétuelles ou viagères, sauf celle résultant de l'emphytéose, laquelle est immeuble."

L'auteur nous permettra sans doute cette petite remarque qui est toute bienveillante de notre part.

M. D. Girouard, avocat de Montréal, et auteur de plusieurs ouvrages de droit, a publié, sur le même sujet qui a occupé M. McCord, un travail peut-être plus complet que celui du secrétaire de la codification, en ce qu'il indique plusieurs changements que le *Code* n'a pas signalés et M. McCord non plus. De plus, il discute l'à-propos de quelques-uns des changements introduits pour le *Code*, ce qui rend l'ouvrage plus intéressant.

Nous croyons devoir ici signaler l'appréciation faite par cet écrivain des nouvelles lois canadiennes sur le mariage, que nous avons, il y a deux ans, dénoncées à l'opinion et à la conscience publiques. Après avoir résumé le sens de la nouvelle législation sur ce sujet, il ajoute :

" Toute personne, à quelque religion qu'elle appartienne, peut obtenir une licence, une permission, ce qui est en pratique très facile, comme chacun sait, et au moyen de cette permission, elle peut se faire marier devant n'importe quel prêtre ou ministre de sa localité, ou même partout en Bas-Canada, pourvu qu'elle prouve son identité (art. 63). Il semble que le *Code* aurait mieux protégé les intérêts de la société s'il avait fait exécuter plus sévèrement les dispositions de l'ancienne loi, en obligeant chacun à se faire marier conformément aux usages de son église, ou, dans le cas où les deux parties appartiennent à différentes religions, suivant les rites de l'église de l'une ou de l'autre. La nouvelle législation renverse les anciennes lois; et en permettant à tout individu de mépriser les règles de son église, pour se faire marier, elle ébranle la foi religieuse. Cependant, il semble que les lois ne peuvent être trop

soigneuses à protéger la foi chrétienne, car elle est nécessaire au bonheur de la société. La nouvelle loi rendra évidemment plus fréquents certains mariages ci-devant célébrés par des moyens frauduleux et toujours au grand déplaisir des parents et même du fonctionnaire faisant le mariage. Nous pourrions ici citer plusieurs exemples de semblables mariages qui ont fait répandre à une mère désolée et aux époux eux-mêmes bien des larmes amères. Sous le *Code*, cependant, nous pouvons nous attendre à voir se répéter bien souvent des scandales de cette espèce."

Il nous semble que, sur ce point, le travail, du reste extrêmement remarquable, de M. Girouard ne donne pas au *Code* une juste interprétation. Nous croyons que même depuis la promulgation du *Code Civil*, les catholiques du Bas-Canada ne peuvent pas se marier sans faire publier leurs bans par leur propre curé ou sans en obtenir une dispense de leur évêque. Nous ne pensons pas que, même au point de vue de la loi civile, les licences de mariage accordées par certains fonctionnaires protestants auraient l'effet de rendre valide une célébration subséquente de mariage entre catholiques.

En effet, il est dit, à l'art. 59, qu'il peut être procédé au mariage sans un certificat de publications de bans, " si les parties ont obtenu des *autorités compétentes* et produisent une dispense ou licence des publications de bans."

Or, quelles sont ces *autorités compétentes* reconnues si formellement par le *Code* ?

L'art. 130 nous dit que les publications ordonnées par les arts. 57 et 58 seront faites " par le prêtre, ministre ou autre fonctionnaire *dans l'église* à laquelle appartiennent les parties..."

En conséquence, un catholique devra, comme ci-devant, faire publier ses bans dans l'église paroissiale à laquelle il a coutume d'aller ; et un protestant devra aussi aller dans la sienne.

Maintenant, si les parties désirent se faire dispenser de cette formalité, à qui devront-elles s'adresser ? L'art. 134 nous le dit en propres termes : " Il est loisible aux autorités en possession jusqu'à présent du droit d'accorder des licences ou dispenses pour mariage, d'exempter des dites publications."

Mais, jusqu'à la promulgation du *Code*, quelles étaient les autorités revêtues par la loi du droit d'accorder des dispenses de bans ? Comme chacun le sait, pour les catholiques, c'était l'évêque et l'évêque seul : conséquemment, en vertu de l'art. 134, l'évêque a encore le droit d'exempter des publications de bans. Mais le possède-t-il encore seul ? Oui, car on appelle autorité compétente celle qui non-seulement peut exercer une fonction ou accomplir un acte, mais qui seule peut le faire.

Ce n'est pas tout. Il semble que le *Code*, si imparfait et si incomplet sur d'autres parties de la législation du mariage, a voulu mettre la nécessité des publications de bans à l'abri de tout doute. En effet, l'article, 127 qui est susceptible d'une interprétation extrêmement large, s'applique particulièrement aux publications de bans, puisqu'il parle des formalités dont on peut dispenser, et que les publications de bans sont assurément dans cette catégorie.

" Les autres empêchements, dit l'art. 127, admis d'après les différentes croyances religieuses, comme résultant de la parenté ou de l'affinité et *d'autres causes*, restent soumis aux règles suivies jusqu'ici dans les diverses églises et sociétés religieuses.

" Il en est de même quant au droit de dispenser de ces empêchements, lequel appartiendra, tel que ci-devant, à ceux qui en ont joui par le passé."

Nous croyons donc que, d'après une saine interprétation de ces différents articles, les catholiques du Bas-Canada continuent, pour ce qui regarde les publications de bans, d'être soumis à la même législation qui existait avant la promulgation du *Code*.

De plus, il est impossible à un catholique qui aurait obtenu une dispense sur de fausses représentations, de se faire marier par fraude en dehors de sa paroisse; car on sait que les dispenses accordées par les autorités ecclésiastiques ne sont pas autre chose que la permission donnée par l'évêque au curé des parties de procéder à leur mariage sans faire les publications de bans. Aucun prêtre catholique ne consentirait à agir sans l'accomplissement de cette formalité. Mais des catholiques pourraient-ils se faire marier devant un ministre protestant? Nous ne le pensons pas; car un ministre protestant ne peut pas procéder au mariage sans une licence, et nous maintenons que les fonctionnaires protestants chargés de distribuer des licences ne sont pas autorités compétentes, dans le sens des arts. 59 et 134, pour les catholiques. Du reste, il est évident que rien dans la loi n'empêche un catholique de se faire protestant pour faciliter la célébration d'un mariage que l'église ne peut faire sans l'accomplissement de certaines formalités préalables. Dans ces occasions solennelles, la conscience seule parle, et lorsque les hommes n'en ont pas, les lois sont presqu'impuissantes.

Suivant nous, ce n'est donc pas à cette partie de la législation du mariage que M. Girouard doit adresser ses reproches. C'est plutôt à la tendance prononcée que l'on voit dans le *Code* à favoriser les mariages clandestins, c'est surtout à l'obstination de ne pas vouloir dire clairement et explicitement si plusieurs empêchements dirimants reconnus par l'ancienne législation sont maintenus par

la nouvelle, comme ordres sacrés, etc. Là-dessus le *Code* mérite les plus justes reproches. Quelle difficulté empêchait donc les commissaires d'exprimer d'une manière parfaitement compréhensible les dispositions auxquelles ils voulaient donner force de loi?

Le travail de M. Girouard a un avantage sur celui de M. McCord, c'est qu'il suit l'ordre même des matières du *Code*. Par là, la recherche des nouvelles lois est plus facile.

On annonce comme devant être publiée prochainement une édition populaire du *Code*, accompagnée des autorités citées par les commissaires dans leurs rapports, et précédée d'une introduction énumérant d'une manière complète les changements introduits dans nos anciennes lois. Pour notre part, nous croyons que le public doit être disposé à approuver toute espèce de travaux propres à faciliter l'étude du *Code* et à le mettre à la portée de toutes les classes de la population. On est bien près d'observer une loi que l'on connaît et que l'on comprend clairement.

E. Lef. de Bellefeuille.

---

# DE QUEBEC A MEXICO.

(SUITE.)

## II

### NEW-YORK.

Un atôme de préface.—Carthage à propos de New-York.—Quelles éponges !—Un boyau qui n'est pas vide.—L'église de la Trinité.—Une balle perdue.—Des compatriotes.—Le parc Central.—Brooklyn.—Le père Lachaise américain.—Une réclame sur un cerceuil.—Adieu !—Le baron Gauldrée-Boilleau.—De grand matin.—Un ange tombé.—Un enfer.—Les Cinq-Points.—Une visite au *Courrier des Etats-Unis*.—La corvette française *Phlégéton*.—Les salons de madame la Baronne de Trobriand.—Le Steven's House.—Au bruit du vent.

Maintenant que je suis installé bien douillettement dans mon hôtel, le *Metropolitan*, à l'endroit même où le prince de Talleyrand écrivait une brochure à sensation sur les Etats-Unis — je parle de cent ans,—il me sera bien permis de loger un mot à propos de la préface que je n'ai pas mise à la tête de mon carnet de voyage. Pour ne pas être obligé d'en faire une, je préfère en causer, et pour qu'elle n'en ait pas l'air du tout, je crée une innovation littéraire et je la place au second chapitre. Une préface, pour moi, est simplement une petite réclame où l'auteur, sans avoir l'air d'y toucher le moins du monde, se brûle sous le nez le plus " douillettement" possible, comme dirait Rabelais, force encens et force

parfums aux dépens de sa chatouilleuse modestie. Quant à moi, je ne crois pas plus à la modestie d'un auteur, que Théophile Gauthier ne croyait à l'ingénuité du capitaine de dragons ; et comme je ne voudrais pas troquer, contre le gros titre de littérateur, mes coudées franches de militaire, de touriste, où, si vous l'aimez mieux, de rêveur comme on m'appelait au régiment, j'esquisse à grands coups de crayon mes flâneries et mes impressions, me gardant bien surtout d'y mettre trop d'ordre. Pour avoir de l'ordre, il faut ne pas être comme Régnier, qui disait :

J'écris très rarement et me plais à le faire ;
Non pas que la paresse en moi soit ordinaire ;
Mais sitôt que je prends la plume à ce dessein,
Je crois prendre en galère une rame à la main.

Ma plume est comme celle de l'immortel devancier de Molière. Il me faut y réfléchir longtemps, avant de me laisser séduire par ses chatteries ; mais une fois le moment de réflexion passé, je griffonne d'un seul coup ma blanche feuille de papier. Aussitôt qu'elle est terminée, je la fais voltiger sur la tête de ceux qui m'entourent, sans même crier : " Gare ! " leur laissant le soin de deviner si elle sent le goudron, la poudre, l'algue marine, les parfums d'un salon, d'un boudoir ; si elle laisse échapper un gros rire de caserne, une furtive larme de poète. J'ai contracté ce laisser-aller dans mes pérégrinations lointaines, et tous les jours mon médecin me défend de changer mes vieilles habitudes, cela pouvant, dit-il, nuire à la guérison de mes rhumatismes. Maintenant que voilà le grand mot lâché, rhumatisme, c'est assez causer, et je reprends ma plume pour vous expliquer comment nos bons voisins savent adapter délicieusement les légendes de l'histoire ancienne, aux temps primitifs de la leur.

Lorsque Hudson, poussé par le démon de l'inconnu, ce roi des existences déclassées, vint *enrâper* son ancre sur les rochers de l'île où la main de l'homme a jeté New-York, il demanda au sachem des Peaux-Rouges—on était encore poli en ces temps de soudards et de routiers—de vouloir bien lui en concéder une partie. Ce à quoi le chef se rendit gracieusement, en lui permettant de s'approprier la quantité de terre que pourrait couvrir une peau d'élan.[1] Le loup de mer riposta au fier sagamos, en homme qui connaît son histoire ancienne sur le bout de son doigt, et faisant exactement

1 Cette affreuse bourde est racontée toute au long dans un Guide de New-York intitulé : " *New-York as it is,* " par M. Miller. Ce monsieur prenait sans doute les étrangers qui visitent la reine du Nouveau-Monde pour les cousins-germains de M. Perrichon ou de M. Prudhomme.

comme le fondateur de Carthage, il découpa en minces lanières la peau de l'animal, et par ce moyen se vit possesseur d'une vaste étendue de terrain. Jusqu'ici, il n'y a rien d'extraordinaire, mais voici venir le beau de l'affaire. Les Indiens furent tellement enchantés de ce cours d'histoire, que le soir ce fut noce générale, aux dépens du nouveau propriétaire — les propriétaires ont toujours payé les vîtres cassées,— et lorsque les cerveaux échauffés furent arrivés à cette apogée de l'ivresse où l'on éprouve le besoin irrésistible de faire de la musique vocale, ou de prononcer un discours, le chef se leva avec des prodiges d'équilibre, et décréta qu'à l'avenir l'île s'appellerait Manhattan—en indien " Manahactanienks "—joli petit nom qui signifie, en français, " lieu où nous avons tous perdu nos jambes ! " Cet *aparte* fut reçu par un tonnerre d'applaudissements. A les voir tous, roides comme la justice, exécuter, à la lueur mourante de leurs feux, leurs danses infernales, on eût dit qu'ils connaissaient de longue date le fameux vers qui a tué Alfred de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre !

De nos jours, on semble ne pas avoir perdu le souvenir de cette soulographie homérique, car la ville impériale offre à ses libres citoyens 9,270 tavernes et cafés, où ils peuvent s'imbiber à volonté.

— Quelles éponges ces gaillards-là doivent avoir au fond de l'estomac ! me disait pendant une promenade dans Broadway, lors de mon second passage à New-York, le capitaine de Merles, vieil officier du 81e de ligne, s'en allant en retraite.

A part cette immersion quotidienne qui, si elle n'a pas le mérite d'étonner du tout le stoïque Yankee, *épate* grandement l'étranger, je ne vois rien de plus digne de son attention que Broadway, cette immense artère de dix-huit milles, qui parcourt la ville d'une extrémité à l'autre. On ne saurait croire quel pêle-mêle d'hommes, de femmes, d'enfants, courant, flânant, criant, sifflant— on fait de tout là-bas ;— quel tohu-bohu de chevaux, de voitures, d'omnibus, se heurtant et se croisant au milieu des colis qui se meuvent, des conducteurs qui jurent et tempêtent, des chiens qui aboient et des sergents de ville qui restent graves et imperturbables dans ce pandœmonium à rendre fou un maniaque ! D'après le *Directory* de New-York, plus de 18,000 voitures circulent en une seule journée dans cette interminable entraille ; et quelque chose de très-drôle pour une République où tout devrait se mener sur un haut pied d'égalité, je n'ai jamais vu les piétons se faire éclabousser par un luxe aussi écrasant d'équipages aux écussons armoriés.

Pour l'étranger, Broadway est le seul point convenable où il puisse se passer la fantaisie de connaître superficiellement l'élément hétérogène qui compose la société de New-York. Là, il verra le lion de la fashion coudoyer le mendiant sans pain et sans espoir ; la riche personne jeter dédaigneusement sa mince aumône dans la sébille de la mère de famille, se mourant de faim et de manque de travail ; le millionnaire de la 5e Avenue prenant un air modeste en faisant décrotter ses bottes par un gamin déguenillé ; le courtier de Wall-Street se croyant déjà marquis de Carabas parce que l'or a été en hausse ou en baisse ce matin ; l'émigrant, trompé par de vils traiteurs, demandant en pleurant de l'emploi à ceux qui ne comprennent pas sa langue [2] ; toutes les grandeurs enfin, toutes les misères qui rendent une ville riche et célèbre.

Si, fatigué de toute cette comédie, baptisée par Jules Noriac du nom de " Bêtises humaines," l'étranger veut oublier tous ces ris et ces sanglots devant ce que l'activité et l'énergie peuvent faire, il n'a qu'à grimper les 320 pieds du clocher de l'église de la Trinité, pour posséder une des plus pittoresques vues qu'il soit donné à un touriste d'embrasser. A ses pieds, il verra ces hommes si fiers, si suppliants, si hautains ou si malheureux il n'y a qu'un instant, ne formant plus qu'une masse grouillante d'animalcules confondus dans un grand tout. Autour de lui s'étendront, comme les simples coups de crayon d'une esquisse topographique, Broadway, Bowery, et les centaines de rues et impasses qui forment New-York, Jersey, Brooklyn et Williamsburgh. Puis, au loin, tant que l'œil peut aller, d'un côté les bords de l'Hudson et de l'autre les solitudes de l'Atlantique.

En descendant de ce clocher, l'âme encore toute pleine de ce que je venais d'admirer, je fus témoin d'un meurtre commis avec le plus grand sang-froid du monde. Je venais de traverser lentement, après les avoir lues, une à une, la longue file d'inscriptions qui ornent les tombeaux des révolutionnaires de 1770, et j'étais justement en train de songer à " l'Espion " de Fenimore Cooper, lorsque tout-à-coup je vois un coup de carabine partir au milieu d'un peleton de soldats, et immédiatement, de l'autre côté de la rue, un homme tomber à la renverse. Tout le monde de faire cercle autour du blessé, et de s'informer auprès de l'officier de la cause de cette mort d'homme. Quelle, croyez-vous, fut sa réponse ?

2 Lors de mon premier séjour à New-York, une société de recruteurs avait fait venir de Belgique et d'Allemagne un vaisseau chargé d'émigrants, sous l'infâme prétexte de leur donner du travail ; mais arrivés au quai de " Castle-Garden, " on les mit dans la pénible alternative de se faire soldat ou de mourir de faim dans un pays étranger ! Chaque homme engagé donnait à ces vendeurs de chaire humaine un bénéfice net de $300 à $400.

— Ce n'est rien, dit-il, un bien simple accident : nous conduisons des recrues au dépôt. L'une vient de nous échapper, et nous avons pris monsieur pour elle.

Tout cela de l'air d'un homme qui vous demande pardon de vous avoir coudoyé ! Bien franchement, je fus atterré de ce sang-froid, et il paraît que tous les assistants firent de même, car le lieutenant finit ses excuses en commandant à son détachement : " *Forward !* " de l'air d'un homme bien fâché d'avoir jeté sa poudre aux moineaux, et disparut au pas accéléré.

Ils appellent cela de la liberté, paraît-il. Du reste, rien d'étonnant ; toujours, sur terre, l'homme prendra le plaisir d'accoler à tout ce qu'il y a de saint et de sublime, le repoussant, le hideux ou le burlesque. On dirait que Dieu ne l'a créé que pour faire des antithèses.

Je remontais le boulevard, en proie aux tristes réflexions qu'avait réveillées en moi cet acte de froide barbarie, lorsque je me trouvai face à face au coin d'une rue avec un compatriote de Québec. A l'étranger, qui dit pays dit famille. Nous nous embrassâmes, et il m'apprit la présence en ville du Dr. R***, de sa femme, de MM. G***, G***, C*** et S***. Le soir, nous nous étions tous donné une cordiale poignée de main. Il semblait que nous nous connaissions depuis des siècles, et le lendemain, le Dr., Mme R***, G*** et moi visitions ensemble le Parc Central.

Le Parc Central, malgré ses 843 acres de terrain, n'est pas aussi grand, il s'en faut de beaucoup, que le bois de Boulogne ; néanmoins, aucun des parcs de Londres ne peut lui être comparé. Des sommes immenses ont été dépensées pour son établissement, qui de prime-abord peut frapper l'étranger un instant ; mais après avoir parcouru ses vingt-un milles de promenades, il s'aperçoit bien vite de la vérité du vers de Boileau :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

On peut admirer un moment des lacs, des vallées et des collines artificielles, mais la nature finit toujours par l'emporter sur l'art, et l'on sort du parc avec l'envie la plus irrésistible de pouvoir laisser aller son regard sur un arbre que la main de l'homme n'a pas planté, de fouler aux pieds une terre vierge de la bèche d'un horticulteur.

D'un jardin anglais à un cimetière il n'y a pas loin, et en sortant du parc, Mme R*** exprima le désir d'aller prier un instant au cimetière de Greenwood, le Père Lachaise américain.

Pour se rendre à Greenwood, il faut traverser la rivière de l'Est

et une partie de Brooklyn, petit village en 1816, aujourd'hui ville de 200,000 âmes ! De toutes les merveilles que renferme le Nouveau-Monde, ce cimetière est peut-être ce qu'il y a de plus solennel, de plus religieux et de plus imposant. Tout, depuis son modeste gazon, ses arbres élancés, ses bosquets, jusqu'à ses eaux dormantes où se penchent pour pleurer de longues files de saules et de cyprès, tout respire cette douce mélancolie, ce douloureux silence que l'on se plaît par moment à faire planer, dans nos heures de sombres rêveries, sur la pierre qui nous couvrira un jour. Si je ne tenais pas à rendre à la patrie le peu de poussière qu'elle m'a donnée, il me prendrait par moment, en me promenant sous ces allées touffues, le désir d'aller mourir à New-York, pour me voir dormir doucement sur le bord du *Sylvan Lake*, entre la modeste tombe de Dohummé, la chaste fille des bois, qui échangea si vite le satin de sa couche nuptiale contre un froid suaire, et la tombe solitaire du pauvre poète McDonald Clark. Je pourrais réfléchir tout à mon aise, dans mon lit de gazon, sur les futilités des choses humaines, en voyant à mes pieds le monument fastueux de mademoiselle Canda, qui a coûté $10,000, exactement la dot qu'elle devait avoir le jour de son mariage ; et si j'avais le malheur de m'y trop ennuyer, je n'aurais qu'à me joindre aux éclats de rire des touristes qui viendraient pour ne pas visiter ma tombe, en les entendant lire à haute voix la réclame suivante affichée sur le tombeau d'en face :

" Le Beaume Grec pour les Cheveux est maintenant en vente, et occupe la première place parmi les découvertes scientifiques les plus importantes.

" Les principaux ingrédients dont on se sert pour sa préparation furent classés par les *Anciens Grecs* qui s'en servaient pour échapper à la calvitie ; car l'histoire nous informe que cette grande nation fut, à un moment donné, affligée de ce triste inconvénient, qui prévalut d'une manière alarmante jusqu'à la découverte de ce précieux cosmétique, faite par *Hippocrate* 430 *avant Jésus-Christ*, et gardée secrètement *jusjurandum*, par ceux qui appartenaient à la corporation sacrée d'*Esculape*.

" *Socrate*, qui était l'ami intime d'*Hippocrate* et qui partageait entièrement ses idées, le recommanda non-seulement pour la pousse des cheveux, mais encore comme un grand préservatif contre les maux de tête et *la perte de la mémoire*.

" Il était tellement convaincu de ses vertus, que lorsque *Xénophon* tomba de cheval, à la bataille qui se livra près de *Délium*, il le prit sur ses épaules, passa par-dessus les cadavres des *Athéniens* et rencontrant *Thésalius* le fils d'*Hippocrate*, il l'envoya immédiatement

chercher le *Beaume Grec* et en appliqua des compresses sur le front du blessé, craignant que, dans l'excitation du moment, il ne perdit la mémoire pour toujours.

" D'après une autre source très-authentique, le *Docteur Kélemen*, propriétaire de cette esquisse préparation, apprend que 292 *avant Jésus-Christ*, une grande peste s'abattit sur *Rome*. Tous ceux qui n'en moururent pas demeurèrent chauves, et le bruit des merveilleuses cures de l'onguent qu'il vous offre aujourd'hui, étant parvenu aux oreilles du gouverneur, il dépêcha immédiatement une députation aux cités de *Kos* et de *Knides*, pour les supplier de lui envoyer quelques amphores du :

" Beaume Grec pour les Cheveux."

Du bouffon et du grotesque à côté de douleurs vraies et navrantes ! De la réclame sur le couvercle d'un cerceuil ! Aussi, aux Etats-Unis, l'étranger a-t-il toujours peur d'admirer ou de pleurer, crainte d'être obligé cinq minutes plus tard de rire et d'oublier !

Mais pendant que je m'amuse à faire ces réflexions, mes compatriotes sont tous venus, les uns après les autres, me souhaiter le bonheur et me dire adieu. Le bonheur ! ils l'emportent avec eux, car ils retournent dans la patrie, et moi je reste seul avec l'adieu ! Avez-vous jamais réfléchi au long sanglot renfermé dans ce seul mot : adieu ? Adieu, on ne dit cela que quand on souffre ou que l'on meurt. Alors nos sensations les plus intimes, les pulsations fiévreuses du cœur prêt à se briser, se reportent vers l'Etre Suprême qui seul peut les comprendre, et toutes nos larmes, toutes nos angoisses se traduisent par le seul mot que peuvent balbutier nos pauvres lèvres—Son nom. Bien des fois, plus tard, j'ai eu occasion de le prononcer dans de solennelles circonstances, mais jamais je n'ai été aussi ému que le jour où je l'ai dit à mes compatriotes qui s'en allaient. C'est qu'avec eux disparaissait le dernier lambeau de la patrie absente.

Le vaisseau sur lequel je devais me rendre à la Vera-Cruz ne pouvait quitter le port que le 13 août, sa cargaison n'étant pas prête. Quant à moi, mon séjour à New-York commençait à me devenir monotone, aucunes affaires ne m'y retenant plus. Le baron Gauldrée-Boilleau, pour qui l'honorable ministre de l'Instruction Publique, M. Chauveau, m'avait donné une gracieuse lettre d'introduction, me fit remettre dès les premiers jours de mon arrivée tout ce qu'il avait de dépêches pour le gouvernement mexicain ainsi que pour le corps expéditionnaire français, en daignant les faire accompagner d'une lettre spéciale à Son Excellence M. le

marquis de Montholon, alors ambassadeur de France auprès de Maximilien. Plus tard, j'eus occasion d'en voir toute l'utilité, mais malheureusement, à mon retour je ne pus exprimer à M. le baron toute ma reconnaissance pour ses bons procédés. Dieu avait voulu que dans ces salons où, à mon départ, je n'avais laissé que des lustres dorés et des tapis de Perse, il n'y eût maintenant qu'un cerceuil ! A chacun de ses pas à l'étranger, aux Indes, au Canada, aux Etats-Unis, une fatalité inexplicable a voulu que M. le baron semât ses blondes têtes d'enfants. Pourquoi la patrie refuse-t-elle si souvent une tombe au berceau qu'elle a choyé ?

A New-York, comme à Londres, comme à Paris, tout ce bruit, tout ce brouhaha qui dès les premiers jours entraîne et séduit celui qui n'est habitué qu'à la vie tranquille et réglée des petites villes, perd bien vite de son prestige, et l'on se prend aussitôt à regretter la solitude et la paix de son chez soi. En cinq jours on peut visiter tout ce que la cité renferme de curieux. J'en pris dix pour pouvoir flâner plus à mon aise, et quand ces dix jours furent passés, il ne me resta plus qu'à garder ma chambre une partie de la journée, car la chaleur était suffocante. Là, j'avais pour agréable passe-temps le griffonnage de mon journal que j'interrompais de temps à autre pour me réciter *in petto* les vers de l'auteur " l'*A-mi Prigioni :*"

C'est une belle perspective,
De grand matin,
Que des gens qui font la lessive
Dans le lointain.

Pour se distraire, si l'on bâille
On aperçoit
D'abord une longue muraille
Puis un long toit.

Ceux à qui ce séjour tranquille
Est inconnu
Ignorent l'effet d'une tuile
Sur un mur nu.

Je n'aurais jamais cru, moi-même,
Sans l'avoir vu,
Ce que ce spectacle suprême
A d'imprévu.

On le voit, j'avais à ma disposition toute cette variété d'amusements qui peuvent faire assassiner les heures à un homme s'ennuyant bien et n'osant sortir de son fromage de Hollande, crainte de s'ennuyer mieux.

M. S*** partageait ma chambre d'hôtel. Quelquefois, le soir, M. C. D***, un compatriote, venait nous voir et nous causions du pays. Quand nous étions seuls, nous passions une grande partie de nos

soirées à notre croisée, et là, silencieux tous les deux, le menton appuyé sur la paume de la main, nous regardions l'immense cité s'endormir lentement, ou nous prêtions l'oreille aux chants tristes et mélancoliques d'une de ces pauvres femmes perdues qui, la mort dans l'âme, passent leurs nuits à vendre, dans un café chantant, des notes suaves et brillantes qui n'ont jamais été faites pour être exprimées par la honte et par le vice.

Lorsque le spleen s'obstinait à venir s'installer chez nous, nous descendions dans Broadway. Bien souvent, comme il m'est arrivé à moi-même, l'étranger s'y promenant le soir se fera poliment arrêter par un individu ganté, parfumé, cravaté de blanc, portant habits noirs, la main ornée d'une jolie badine, ayant enfin tout ce qu'il faut pour être extérieurement un parfait gentleman. Presque toujours, ce monsieur vous demande d'un air dégagé, si vous n'étiez pas passager hier ou avant-hier sur telle ou telle ligne de vapeur. Sur votre réponse négative, il se tourne vers un camarade arrêté à regarder quelque chose dans une vitrine et lui crie qu'il a perdu son pari. L'enjeu est ordinairement du bordeaux, du champagne ou du tokaï, suivant la mine que vous avez vous-même, et le monsieur vous prie instamment de vous joindre à eux pour faire sauter le bouchon, et de monter au club qui se trouve invariablement à deux pas de là. Si vous avez le malheur de vous y laisser prendre, votre soirée vous coûtera quelques centaines de francs, car on veut vous mener dans ce qu'on appelle en termes techniques *un enfer*, et vous y *plumer* à loisir, autre terme technique.

Le soir que j'eus occasion de faire cette esquisse de mœurs, j'étais avec M. G*** et nous partions pour aller visiter les Cinq-Points. Malheureusement pour ces messieurs, le coup rata, car nous déclinâmes gracieusement l'extrême honneur qu'on daignait nous faire.

Les Cinq-Points sont peut-être ce qu'il y a de plus curieux à voir dans New-York, pour un observateur. Placez-y l'admirable description de la *Cour des Miracles* dans *Notre-Dame de Paris*, et vous en aurez une excellente idée. Un auteur anglais dit qu'on y voit une exhibition de pauvreté sans égale, des scènes de dégradation trop immondes pour être décrites, le vice sans châtiment, la honte sans rougeur, le crime sans repentir et la mort sans espérance. Aussi les tableaux les plus terribles des *Mystères de Paris* pâlissent-ils devant ce qui se fait journellement dans ce modeste quartier, si l'on en croit les rapports de la police urbaine.

Aux Cinq-Points se termine la liste peu nombreuse des curiosités que renferme New-York. Je ne tenais plus qu'à une seule chose, voir les ateliers d'un journal qui joue un rôle très-influent sur les affaires d'Amérique, en y représentant dignement les intérêts de la

France—le *Courrier des Etats-Unis*. Le propriétaire, M. Lassalle, me reçut le plus cordialement possible et voulut bien me faire visiter l'immense établissement où s'imprime cette feuille qui a déjà plus de trente-huit ans d'existence. Son tirage est considérable, et elle compte parmi ceux qui l'ont rédigée ou qui la rédigent maintenant, la plume de plus d'un charmant écrivain, de plus d'un penseur émérite. Frédéric Gaillardet, Charles de Boigne l'aimable conteur, le général Baron de Trobriand, l'honorable Pierre Chauveau, le chevalier Masséras sont venus tour à tour y jeter leurs écrits pleins de verve et d'originalité, et le rédacteur actuel, M. l'Héritier — tout jeune homme à peine âgé de vingt-cinq ans—continue avec bonheur le chemin qui lui a été si bien tracé par ses devanciers.

Pendant les derniers jours que je passai dans la ville impériale, le hasard me mit en relation avec les officiers de la corvette française la *Phlégéton*, faisant partie de la croisière de la Baie. Tout le temps que dura notre trop courte liaison, ces messieurs n'eurent qu'un plaisir, tâcher de me faire passer le temps aussi gaiement que possible, et Dieu sait si la chose est facile avec les officiers de la marine française ! Pendant six jours ce ne furent que dîners à bord, promenades sur l'eau, théâtre, manœuvres, et de longtemps je compterai parmi mes meilleurs moments les heures que j'ai passées à fouler le pont de leur coquet vaisseau. L'année suivante, quand, debout sur un des bastinguages du transport de guerre français l'*Allier*, j'aperçus en entrant dans la rade new-yorkaise les mâts fiers et droits de leur gentille corvette, abritée par le drapeau de la France, mon cœur se prit à battre comme si j'eus entrevu se dessiner dans le lointain la silhouette vaporeuse d'un coin de la patrie. Comme l'âme de l'homme, lorsqu'elle a besoin d'affection, sait s'attacher à tout, même à une coquille de noix !

Par l'entremise d'un des officiers du bord, M. Louis Rivet, enseigne de vaisseau, je fus admis à une réception de madame la baronne de Trobriand, femme du général américain de ce nom. L'hôtel de madame la baronne se trouve situé dans le Cinquième Avenue, au milieu du quartier fashionable par excellence, et dans ses salons se réunit tout ce que la société new-yorkaise compte de sommités dans les lettres, les sciences, les arts ou la politique. Parfois un modeste voyageur, un rêveur quelconque vient jeter sa mince obole parmi toute cette cohue de réparties fines ou de réflexions de penseurs, mais toujours, par un charmant sourire sur les lèvres, par une bonne parole à la bouche, madame la baronne sait faire croire à son monde qu'il est parfaitement chez lui, au milieu de toute cette foule d'illustrations et de célébrités.

La soirée que je passai chez madame de Trobriand fut une de

mes dernières à New-York. Le lendemain soir, j'étais installé avec tous mes bagages au Steven's House, sur la batterie, tout près du quai d'où l'*Acmée*—le vaisseau sur lequel je partais—devait démarrer le lendemain à six heures de l'après-midi. M. Guibaud, lieutenant sur le *Phlégéton*, avait voulu passer ces dernières heures avec moi, et une partie de la nuit nous causâmes de trois choses bien belles—les lettres, la France et le Canada.

Le lendemain soir, j'étais à bord de l'*Acmée*, après avoir embrassé tous les amis de la corvette et m'être chargé de leurs correspondances pour les camarades du Mexique. Quelques heures après le vaisseau virait, les îlots de verdure qui entourent New-York disparaissaient à mes yeux les uns après les autres, et je m'endormais bercé mollement par l'Atlantique, au chant mélancolique d'un mousse marseillais qui chantait doucement dans les haubans, les naïves paroles de la romance de Casimir de Lavigne ;

Mon pauvre père
Verra souvent
Pâlir ma mère
Au bruit du vent.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(*A continuer.*)

---

# CONTRAINTE PAR CORPS.

---

La femme adjudicataire est contraignable par corps pour le paiement de la différence de son prix d'adjudication et celui de sa folle-enchère, en vertu des articles 2272 et 2276 du Code Civil du Bas-Canada.

Cette proposition légale, l'inverse de celle qui a été discutée l'année dernière dans ce recueil [1] ; qui, néanmoins, est établie d'une manière indubitable par le Code Civil du Bas-Canada promulgué le 1er août courant, et qui repose sur les dispositions de nos lois et de nos statuts, n'a élevé aucun doute dans l'esprit de nos codificateurs, comme l'on peut s'en convaincre en lisant le titre vingtième de leur sixième rapport, page 75, et les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, au sujet de l'emprisonnement en matières civiles, p. 209.

Il est impossible de ne pas s'étonner notablement en voyant les efforts qu'on a fait pour donner à une loi si claire et si explicite une autre interprétation, et pour faire échapper la femme mariée à l'emprisonnement pour folle-enchère, lorsqu'après avoir contracté solennellement avec la justice, elle refuse, sans motif même plausible, d'accomplir son engagement.

Notre législature, ce tribunal suprême du pays, ayant sanctionné cette contrainte par corps contre la femme, par les articles 2272 et 2276 du Code bas-canadien, comme elle l'avait réellement fait en 1849 par l'acte 12 Vict., ch. 4, sec. 15 ; en 1853, par l'acte 16 Vict., ch. 194, et enfin en 1860, par le ch. 87, sec. 7 des Statuts Refondus

1 *Revue Canadienne*, tome second, 1865, page 87.

pour le Bas-Canada, il s'ensuit que la requête d'un créancier pour opérer une telle arrestation est conforme à la loi du pays, et que vouloir proclamer hautement le contraire en s'appuyant sur des motifs d'humanité que tout le monde honore, et qui sont, certes, excellents s'il s'agit de demander le rappel de la loi, mais qui n'affectent en rien la légalité de la question lorsque l'on se propose de la traiter sous ce dernier point de vue, c'est méconnaître singulièrement les dispositions d'une loi sanctionnée d'une manière aussi réitérative.

Il est évident que ce procédé rigoureux contre la femme ne se serait pas introduit dans nos lois, s'il n'existait pas déjà dans nos mœurs et dans nos anciennes lois.

Notre législation, quant à cette contrainte par corps, a reproduit d'une manière plus explicite les dispositions de l'ordonnance de Moulins de 1566, art. 48, qui n'en exceptait pas les femmes mariées ou non-mariées; que les commentateurs avaient cherché à éluder et que les tribunaux n'avaient pas toujours exécutées.

La doctrine et la jurisprudence qui ont prévalu dans les 15e et 16e siècles, et les arrêts rapportés par Brodeau et Louët, lettre F. No 4, seront donc encore notre boussole en cette matière.

Un simple coup d'œil sur l'ensemble des dispositions de notre Code au sujet des obligations et des droits de la femme, suffira pour démontrer qu'elle ne possède dans ce 19e siècle aucuns priviléges qui puissent froisser les droits des tiers (si ce n'est le droit de se dispenser de remplir le cautionnement qu'elle a donné comme commune pour son mari en faveur d'un tiers, suivant les articles 1301 et 1374); et cela par suite, probablement, de son intervention maintenant si fréquente dans les affaires et dans les transactions du commerce, fait bien déplorable mais que personne ne peut se dissimuler.

Loin de nous la pensée de vouloir justifier sur tous les points notre législation, mue par une progression constante, sur l'abolition des priviléges de la femme, mais en harmonie peut-être, avec les besoins de l'époque.

Notre seul but pour le moment se borne à exposer l'état actuel de notre législation. Nous ne pourrions choisir un moment plus favorable que celui où la doctrine que nous avons toujours soutenue vient d'être confirmée par le Code.

Si cette dissertation n'a pas été livrée plus tôt à la publicité, c'est que les lois du pays étant sur le point d'être codifiées, il était utile d'attendre, afin d'être en mesure de présenter d'une manière irrécusable et péremptoire, la loi positive et dégagée de toute sa phraséologie *statutaire*, et afin de la placer à la portée de tout le monde,

plutôt que de commenter sur des lois anciennes qui ont varié durant les différents siècles à travers lesquels elles ont passé.

Aux yeux des législateurs modernes, l'intérêt des tiers est le motif prédominant dans la rédaction de leurs codes, et les droits de la femme y sont constamment et inévitablement subordonnés.

Notre Code a armé le créancier dans toute la plénitude de ses droits les plus sévères, et il a désarmé la femme, comme le mineur, comme l'interdit, de tous ses priviléges (à l'exception de la répudiation de son cautionnement), priviléges dont quelques-uns avaient pris naissance même dans le droit romain, d'après les nombreuses autorités que l'on peut compiler sur le sujet.

Notre mission n'est pas de scruter les motifs de ces innovations, mais simplement de grouper ces faits pour soutenir notre thèse quant au point de vue légal sous lequel nous sommes appelés à envisager la question.

Que l'on réfère au 5e rapport des Codificateurs, page 196, au sujet des substitutions, et l'on y lira ceci : " Enfin, par l'article 220*a*, la " restitution de droit n'a pas lieu en faveur des appelés qui sont " *sous puissance d'autrui*, à cause des omissions de ceux qui les repré- " sentent, sauf recours contre ces derniers ; règle conforme à ce qui " est applicable aux cas analogues d'omission traités dans le présent " travail."

" L'intérêt des tiers est le motif de cette règle dans le cas présent " comme ailleurs ; le code français contient aussi un article dans " ce sens."

A l'article 2086 n'y voit-on pas une mesure extrême décrétée contre la femme en ces termes : " Le défaut d'enregistrement peut " être opposé même à l'encontre des mineurs, des interdits, des " *femmes sous puissance de mari* et de la couronne."

A l'article 954, un droit nouveau a été introduit comme suit :

" La femme du grevé n'a pas de recours subsidiaire sur les biens " substitués pour la sûreté de son douaire ou de sa dot."

Nous sommes loin maintenant de la théorie à laquelle Napoléon a attaché son nom avec tant d'éclat lors de la discussion de son Code sur les dispositions de l'article 2135 traitant les hypothèques légales de la femme et du mineur comme créances privilégiées sans la formalité de l'inscription.

Nous sommes donc en mesure d'affirmer qu'aux yeux de nos législateurs, les priviléges de la femme si souvent consignés dans les anciennes lois, à raison de son inexpérience dans les affaires ou dans l'intérêt des mœurs, ne sont plus appréciés comme ils l'ont été du temps de nos ancêtres, et que les droits des créanciers ont pris le pas sur ces priviléges.

Sous l'empire du Code Napoléon, la contrainte par corps contre la femme est abolie.

Un seul cas est excepté, c'est celui du Stellionat; car toutes les règles comme tous les bienfaits cessent dans les cas de dol et de mauvaise foi.

En Bas Canada, notre Code, à l'article 2272, décrète ce qui suit : " Les personnes contraignables par corps sont : 1° Les tuteurs et " curateurs pour tout ce qui est dû, à raison de leur administration, " à ceux qu'ils ont représentés ; 2° Toute personne responsable " comme séquestre, gardien ou dépositaire, shérif, coroner, huissier, " ou autre officier ayant la garde de deniers ou autres effets en " vertu de l'autorité judiciaire ; 3° Toute personne responsable " comme caution judiciaire, ou comme adjudicataire de biens " meubles ou immeubles vendus en exécution du jugement d'un " tribunal."

Et l'article 2276 dit : " Les prêtres ou ministres de quelque déno- " mination que ce soit, les septuagénaires et *les femmes*, ne peuvent " être arrêtés ou incarcérés pour dettes ou autre cause d'action " civile, à moins qu'ils ne tombent dans quelqu'un des cas énumérés " dans les articles 2272 et 2273."

Il est peut-être intéressant d'observer ici que par l'article 282 la mère, quoique mineure, a droit à la tutelle de ses enfants et aussi les ascendantes en viduité, à la tutelle de leurs petits-enfants, et que conséquemment, il semble résulter assez clairement qu'elles seront à l'avenir contraignables par corps pour le reliquat de leur compte de tutelle.

Il devra en être de même quant à la femme si elle devient caution judiciaire, article 1962; ou si elle est nommée gardienne et surtout de ses meubles saisis-gagés; car les articles 560 et 878 du projet de Code de procédure civile n'ont pas écarté les femmes de la garde d'effets saisis et surtout de leurs effets saisis-gagés, ainsi qu'elles en ont le droit, si le créancier y consent.

*Vide* Jousse, Ord., 1667. 1 vol., p. 246, note 4 sur l'article 15.

La femme n'est pas exempte non plus de l'emprisonnement pour mépris de Cour et rebellion à justice. Lorsqu'en 1865, la contrainte par corps était réclamée contre la femme mariée, pour folle-enchère, il existait donc un texte formel facile à saisir et qui ne pouvait être méconnu.

Les lois antérieures ne pouvaient aucunement influer sur la portée de cette loi positive émanée de la législature, cette sauvegarde des libertés publiques et des droits privés, cette sentinelle avancée de la civilisation, et qui ne peut être accusée d'être plus barbare que dans les autres pays.

Les dispositions de notre code à cet égard ne sont que le reflet de nos Statuts provinciaux et ont été reproduites sans commentaire de nos Statuts refondus.

Ainsi donc, en résumé, d'après les principes du droit et les dispositions de nos lois, la femme est assujettie à l'emprisonnement pour cause de folle-enchère et même pour diverses autres causes, et il est évident que nos lois lui ont enlevé certains priviléges dont elle a pu jouir durant plusieurs siècles et qui, s'ils sont encore reconnus, comme on l'a prétendu, par tous les codes de lois qui régissent le monde actuel, ont été abolis formellement et de propos délibéré dans le Bas-Canada par notre Code Civil récemment promulgué.

P. R. LaFrenaye.

Montréal, 10 Août 1866.

---

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Le Câble Transatlantique est maintenant au nombre des faits accomplis. Ce serait le moment de prendre la pose de Louis XIV et de dire : " Il n'y a plus d'Océan ; " ce qui nous arrête, c'est que les mots à effet n'ont pas, sous la plume des chroniqueurs, l'écho durable qu'a conservé la phrase depuis longtemps démentie de ce puissant monarque. Contentons-nous de saluer avec une joyeuse admiration ce nouveau triomphe du génie persévérant de l'homme sur les éléments, et espérons que le succès éphémère qui avait couronné la même entreprise en 1858, sera cette fois un succès définitif.

C'est le vingt-sept juillet dernier que le Câble Transatlantique a atteint notre hémisphère, et que, pour la seconde fois, l'Europe s'est trouvée en communication instantanée avec l'Amérique. Après les échanges de félicitations entre Notre Souveraine et le Président des Etats-Unis, une des premières dépêches transmises par le Télégraphe Transatlantique a été l'heureuse nouvelle de la suspension des hostilités entre la Prusse et l'Autriche. On ne pouvait inaugurer sous de meilleures auspices une entreprise destinée à effacer la distance qui sépare les deux continents. Il y a maintenant près d'un mois que le télégraphe fonctionne à travers l'Océan avec une régularité et une précision remarquables ; avant peu le cable brisé en 1858 formera une seconde ligne de communication.

Bien téméraire serait celui qui tenterait dès maintenant de prédire quelle sera sur l'Amérique et sur l'Europe l'influence de ce rapprochement qui tient du prodige. Aura-t-il l'effet de les unir davantage, en rendant leur solidarité plus sensible ? Serait-ce l'enjambement de la civilisation, continuant sa marche vers l'Occident ? Ne serait-ce pas le commencement de cette grande unité annoncée par l'Ecriture ? Nous faisons sans détours profession de l'ignorer, comme le commun des mortels ; mais ce qui nous apparaît clairement, c'est la sensation de force et de confiance que les Colonies Anglaises d'Amérique vont puiser dans leur contact continuel avec leur puissante métropole. Jusqu'à présent, nous savions, pour l'avoir appris étant jeunes, que nous étions sujets de l'empire britannique, et nous vivions sans trop nous en apercevoir ;

mais que le Câble dure, et il ne s'écoulera pas longtemps avant que chacun de nous ne se sente, bon gré malgré, devenir en tant soit peu citoyen du grand empire. Ce qui ne contribuera pas peu à augmenter l'illusion, c'est que les deux extrémités du câble reposent sur le territoire britannique.

Tant que le succès de l'entreprise a été douteux, on n'a guère songé à s'enquérir à qui en reviendrait soit le mérite, soit les profits ; mais une fois la première émotion passée, il a bien fallu discuter un peu cela. Nos excellents voisins ont eu le bon goût de s'en attribuer de suite tout le mérite, parce que, disent-ils, M. Cyrus W. Field, à l'esprit d'entreprise et à la persévérance indomptable duquel est dû l'accomplissement de ce projet gigantesque, est un citoyen américain. Les Anglais leur ont répondu, avec non moins de vérité, que sans leurs capitaux, sans leur concours et surtout sans leur *Great Eastern*, tout l'esprit d'entreprise et toute la persévérance de M. Field auraient été dépensés en pure perte, et le débat s'est arrêté là. Il y a moins d'incertitude à l'égard des profits, qui, soit disant, seront fort raisonnables. Un grand nombre d'actionnaires ont déserté avant le temps le catalogue de la Compagnie, sans même songer à s'y faire remplacer, en sorte que si M. Field est obligé de partager avec d'autres la gloire du succès, ceux-ci, pour l'en consoler, lui feront encaisser de superbes dividendes.

***

L'armistice conclu entre l'Autriche et la Prusse n'est pas encore expiré et déjà la nouvelle de la signature du traité de paix nous arrive. Démoralisée par ses défaites réitérées, l'Autriche s'est vue forcée d'accepter les conditions de la Prusse et de lui céder le pas dans la Confédération Germanique. La France abandonne la Vénitie au royaume d'Italie. La Révolution triomphe sur toute la ligne ; Rome seule lui manque, et les troupes françaises sont à la veille de s'en retirer. Le Souverain Pontife dans sa détresse a fait un appel suprême à la catholicité, en émettant un emprunt de soixante millions de francs pour faire face aux éventualités qui se préparent.

Le Mexique est de nouveau en proie à une de ces attaques chroniques qui le visitent depuis si longtemps. L'empereur Maximilien, découragé par le retrait des troupes françaises, ne parlerait de rien moins que de déposer sa couronne, si l'Impératrice, qui est actuellement à Paris, ne réussit pas à obtenir que les réclamations du gouvernement français ne soient pas prélevées sur les revenus des douanes mexicaines.

***

Le Parlement a été prorogé le 15 du courant, après une session de plus de deux mois ; selon toutes les probabilités, il ne sera pas convoqué de nouveau avant la mise en opération du régime fédéral. Les principales mesures dont s'est occupée la Législature et qui ont été sanctionnées, sont la suspension de l'acte d'*Habeas Corpus* en vue d'empêcher les incursions des Féniens ; les changements de tarif nécessités par l'abrogation du traité de Réciprocité ; les constitutions locales qui devront régir chacun des deux Canadas sous le

régime de la Confédération, adoptées telles que soumises par l'Administration, et le Code de Procédure Civile du Bas-Canada. Des changements importants et vraiment utiles concernant l'acte d'incorporation du Barreau avaient été soumis à la Législature, mais nous avons le regret de dire que cet acte nous est revenu sans avoir été considérablement amendé.

La majorité qui soutenait l'Administration ayant été considérable durant toute la session, il s'en est suivi que les orages parlementaires y ont été fort rares. Les intérêts du grand commerce, un moment alarmés par le remodèlement du tarif, ont bien fait entendre vers la fin leur cri discordant; mais grâces à quelques amendements, tous ces flots courroucés se sont abattus bien vite, pour reprendre leur cours paisible et florissant. Il fallait une question religieuse pour réveiller tout de bon la Chambre, qui était retombée déjà dans sa sommolence habituelle; la loi sur l'éducation l'a fournie. L'Administration était prête à faire aux protestants du Bas-Canada les concessions qu'un certain nombre d'esprits remuants parmi eux réclament depuis quelques années, lorsqu'une mesure analogue fut présentée pour les catholiques du Haut-Canada. En un moment, les vieux partis se sont reformés, prêts à recommencer avec la même ardeur les luttes d'autrefois; les évêques catholiques de la province se sont adressés à la Législature pour obtenir justice pour les catholiques du Haut-Canada. Craignant les complications que pourrait amener ce débat brûlant, l'Administration a jugé prudent de retirer sa mesure; celle pour le Haut-Canada a disparu aussi, et l'hon. M. Galt, qui, on se le rappelle, avait fait à ce sujet de si belles promesses à ses coreligionnaires du Bas-Canada, a dû déposer le portefeuille des finances.

Ainsi s'est terminée la dernière session du dernier parlement des Canadas-unis. Nous remettons à un autre moment l'appréciation de cette période importante de notre histoire parlementaire.

***

Le Code Civil du Bas-Canada est entré en vigueur le premier de ce mois, en vertu de la proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général, qui fixait le premier août 1866 comme le jour à compter duquel il aurait force de loi. Avec le Code l'ancienne législation s'éteint pour reprendre une vie nouvelle, dégagée des obscurités et des incertitudes dont l'avaient entourée des siècles de discussions et des milliers de commentateurs; modifiée, selon les besoins de notre époque et de notre état social, et plus en harmonie avec les exigences insatiables du commerce.

La codification de nos lois était une œuvre qui avait de quoi tenter l'ambition de nos hommes d'état et de nos jurisconsultes; et celui qui en a conçu le projet et ceux qui l'ont mis à exécution ont le droit d'être fiers du monument qu'ils se sont élevés en travaillant d'une manière aussi efficace et aussi durable au progrès et au bien-être social de leur pays.

C'est en 1857 que l'Honorable G. E. Cartier, alors Procureur-Général présenta et fit adopter par la Législature, son projet de loi décrétant la codification des lois du Bas-Canada et le mode d'après lequel elle serait faite. Peu de temps après, les Honorables Juges R. E. Caron, Chs. D. Day et A. N. Morin furent nommés Commissaires-Codificateurs, et MM. J. U. Beaudry et T. K.

Ramsay, Secrétaires de la Commission, avec instruction de préparer, sur le modèle des codes français, un Code Civil et un Code de Procédure Civile pour le Bas-Canada. Le cadre tracé par la Législature au travail des Codificateurs les astreignait à déclarer quelles étaient les lois réellement en force dans le Bas-Canada, à indiquer les autorités sur lesquelles elles reposaient, et à suggérer les amendements qu'ils croiraient opportuns. Telle a été aussi la marche qu'ont suivie les Commissaires, et après huit années d'un travail opiniâtre, auquel l'un d'eux, le Juge Morin, de regrettable mémoire, a succombé, ils ont pu livrer, l'an dernier, à l'approbation de la Législature, la première et la plus importante partie de leur travail, le Code Civil. C'est ce projet, adopté par la Législature avec quelques additions et modifications, qui est maintenant la loi de notre pays.

L'Honorable Juge Morin a été remplacé par M. J. U. Beaudry, l'un des Secrétaires de la Commission. L'autre Secrétaire, M. Ramsay, qui s'était retiré quelque temps auparavant, a eu pour successeur M. T. McCord, et l'Honorable L. S. Morin occupe actuellement la place laissée vacante par la promotion de M. Beaudry.

Les Codificateurs se sont conformés assez scrupuleusement au programme que leur avait imposé la Législature, et il résulte de là que le Code ne s'éloigne qu'à de rares intervalles de l'esprit de nos anciennes lois. Ils ont plutôt sacrifié au besoin d'uniformité dans les matières de détail et purement arbitraires qu'au goût de l'innovation, et certes ce n'est pas nous qui les blâmerons d'en avoir agi ainsi ; car toute notre crainte était que nos vieilles lois ne sortissent toutes mutilées de ce remaniement universel.

L'introduction de la liberté illimitée de tester et notre loi d'enregistrement avaient d'avance ouvert la voie aux innovations, en facilitant la transmission et la mutation des biens-fonds ; l'abolition de la Tenure Seigneuriale était venue ensuite achever de briser les entraves, salutaires selon les uns, nuisibles selon les autres, qui retenaient les biens dans les familles. Un changement radical avait donc pris place sous ce rapport dans notre vieux Droit Coutumier, si humain et si conservateur dans ses tendances, qu'il identifiait en quelque sorte la famille avec la propriété sur laquelle elle vivait. Faciliter la transmission et la mutation des biens, telle a été la raison et tel est le but des principales innovations introduites dans le Code. Nous n'hésitons pas à dire qu'il y a là un grand pas de fait vers le progrès matériel de notre population ; mais nous ne sommes pas prêt à admettre qu'il en soit ainsi du côté du progrès moral.

La seule matière qui soit radicalement changée est celle des successions *ab intestat ;* on y a fait table rase de toutes les distinctions de biens : plus de propres, plus d'acquets, plus de lignées. La succession ne formera désormais qu'une masse de biens à partager par fractions uniformes entre les successibles. Ceux qui sont dans l'heureuse habitude d'hériter continueront à s'enrichir comme par le passé, chaque fois qu'ils se trouveront les plus proches parens d'un opulent défunt ; seulement, au lieu de partager la succession comme sous l'ancien droit, quasi à titre de parent de tel et tel immeuble, ils prendront leurs parts en bloc, comme parens du défunt tout simplement, ainsi que cela se pratique en France depuis le Code Napoléon.

Ce système a sur celui qu'il remplace l'avantage de simplifier tellement cette partie si épineuse du Droit Coutumier, que le partage d'une succession compliquée pourra désormais se régler au moyen d'une opération d'arithmétique fort ordinaire.

Les changements qui se trouvent dans les autres parties du Code n'introduisent pas à proprement parler des principes nouveaux dans notre législation ; ils ne sont, pour la plupart, que les conséquences logiquement développées de nos lois statuaires. Mais le perfectionnement, l'ingénieuse méthode et les lumières que les jurisconsultes de la France moderne ont répandues dans tout le droit s'y révèlent partout.

Le Code était devenu nécessaire, parce que notre législation ancienne, brusquement interrompue et obscurcie par la conquête, était devenue incomplète et incertaine en bien des points, à cause de son origine reculée, et à cause des besoins nouveaux créés par les idées modernes. Il était nécessaire encore pour trancher d'une manière définitive tant de questions controversées qui entretenaient dans le sombre sanctuaire de Thémis ces lumières trompeuses, espèces de feux-follets qui ont conduit tant de plaideurs confiants dans les horreurs de la condamnation en dernier ressort. Fixer les origines de nes lois, les rendre aussi complètes que possible, leur donner la force de la certitude, et trancher les questions controversées, était donc rendre à notre pays un service signalé, et nous croyons que le Code Civil a atteint ce but.

S'il est vrai, comme nous le pensons, que les lois d'une nation donnent la mesure de son perfectionnement et de sa stabilité, le Bas-Canada peut montrer avec orgueuil son Code Civil, et regarder autour de lui sans trop s'inquiéter. Il pourrait arriver que nous attacherions à nos lois telles que codifiées plus d'importance politique qu'elles n'en sont réellement susceptibles, mais nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'elles seront pour le Bas-Canada, dans la carrière remplie d'écueils où il va bientôt entrer, un puissant moyen de conservation, et qui sait ! peut-être le modèle de celles qu'adoptera plus tard l'Amérique Britannique.

S. Lesage.

---

# DE QUEBEC A MEXICO.

## III

### DANS LES ANTILLES.

L'*Acmée*.—Notre Capitaine.—Profils et Silhouettes.—La vie à bord.—Des officiers français causant de notre littérature.—O divine harmonie!—La fiancée du Prussien.—Les Gulf Stream.—Les traces d'un corsaire.—Un requin qui flâne.—L'île d'Abaco.—Le phare d'Hermagoura.—Les récifs des Tortugas.—Dans le canal de la Floride.—La Havane.—Le théâtre Tacon.—Une volante.—Au tombeau de Christophe Colomb.—A propos d'un cigare.—Une pêche au thon.—Le Golfe du Mexique.—Terre!

Le vaisseau sur lequel je voguais n'était pas joli, tant s'en faut : c'était une vieille cuve norwégienne, aux formes lourdes et arrondies, appartenant à je ne sais déjà plus quelle maison de New-York ; mais il avait à mes yeux une précieuse réputation, celle d'être le plus fin voilier de tous les lougres qui sillonnent le Golfe du Mexique. Comme c'était plaisir de le voir se cabrer sous ses vilaines toiles, obéissant au moindre courant d'air, et bondir comme un duvet sur les courtes lames de l'Atlantique ! Pour moi qui ai la passion de la vélocité, j'éprouvais un plaisir indicible à être porté sur les eaux et à raser la face de l'abîme. Cela m'aidait, par instants, à oublier les dangereuses discussions qu'aimait à entamer avec tout le monde notre capitaine, dont le jugement se ressentait un peu du trop plein d'eau-de-vie dont ses joues hydropiques étaient superbement illuminées.

C'était vraiment un bien curieux bipède que notre capitaine. Joignant à un physique large, carré et trapu, la solide qualité d'être Ecossais, il était entêté et brutal en diable, et traitait ses passagers et son équipage comme on traite des colis ou des boîtes de vieux fer. Pour s'exempter d'entendre prononcer son nom, Campbell—tous les Ecossais que j'ai connus s'appelaient Scott ou Campbell,—ses matelots auraient préféré déroger aux us et coutumes de la mer, et se seraient tous embarqués un vendredi, avec une cargaison de chats à bord. [1] Arsène Houssaye l'avait sans doute dans l'idée, quand il écrivait qu'il avait appris à pleurer, à rire et à chanter sur l'air des pièces de cent sous, et nous nous amusions à voir le premier lieutenant comme le dernier mousse, se heurter à qui mieux mieux les uns contre les autres, pour mettre la main à la manœuvre, au cabestan ou à la pompe quand son commandement clair et métallique retentissait sur le pont, comme un coup de garcette. Alors tout le monde grimpait, tournait ou faisait la chaîne, dans cette course au clocher de crainte et d'obéissance passive.

En fait de manœuvres, j'ai vu faire, sur notre modeste vaisseau marchand, des miracles de voltige et de gymnastique qui auraient fait passer de tribord à babord la chique de plus d'un loup de mer de la marine de l'Etat. Une seule chose m'étonne encore aujourd'hui, c'est que nous ayons jeté l'ancre devant la Vera-Cruz sans avoir perdu un seul homme de notre équipage, malgré la série de gros grains qui nous surprirent par le travers des Bahamas, nous enlevant nos bonnettes, nos perroquets et nos mâts de hune.

Nous comptions au carré onze passagers dont les silhouettes méritent d'être croquées, ne serait-ce que pour me rappeler les vingt-cinq jours passés nez à nez avec plusieurs d'entre eux dans l'espèce de cabine qui nous servait de sarcophage.

Depuis longtemps je suis comme madame de Girardin, je professe une horreur extrême pour l'affreux mot *même* répété à chaque phrase de notre existence. Toujours ici-bas on voit les mêmes figures, les mêmes idées, les mêmes habits, les mêmes dollars. L'homme n'invente plus rien depuis que son doigt s'est arrêté sur cette ligne du dictionnaire, et je ne sais si le docteur O** avait eu vent de mon antipathie pour ce mot, mais il semblait s'être tout particulièrement chargé de me le rappeler, car à chaque

1 J'ai vu dans les stations maritimes de l'Atlantique et de la mer des Antilles, des matelots appartenant à presque toutes les marines du globe, et partout je leur ai connu la même superstition ;—ne pas quitter le mouillage un vendredi et ne jamais tolérer de chats à bord.
Cela porte malheur, parait-il.

seconde, de la corne d'artimon au mât de misaine, je rencontrais sa figure de parchemin jaunie, contractée par l'affreux sourire qu'Alfred de Musset met sur les lèvres du spectre qui vient la nuit voltiger sur les os décharnés de Voltaire. Lui-même, s'il lisait le gracieux profil que je donne de sa fantastique personne—Hoffmann, en le voyant, l'aurait infailliblement glissé dans ses contes nocturnes—ne s'en formaliserait pas le moins du monde, car " le nom seul du patriarche de Ferney suffit pour me mettre de bonne humeur," me disait-il souvent, dans les moments d'expansions anti-religieuses qu'il avait toutes les dix minutes. Vous le voyez, je connais mon homme par cœur, et j'appelle intentionnellement à mon secours le chantre de Rolla, pour ne pas trop me brouiller avec lui, car je sais qu'il serait capable de venir aux bureaux de la *Revue Canadienne* tout exprès pour acheter un exemplaire de mes pauvres souvenirs, et entamer avec moi une de ses éternelles controverses philosophiques.

A côté de mon terrible ami le Docteur, se promène gravement, sur la dunette, un bon vieux Canadien de St. Jean d'Iberville, M. Dérome, qui a conservé l'habitude que nos ancêtres appelaient pittoresquement *courir l'Amérique*, et qui, revenu du Pérou il y avait à peine six mois, s'en vient voir au Mexique de nouveaux paysages et de nouvelles étoiles.

Entre l'escalier menant à la salle à manger et un petit canon de six, se berce nonchalemment dans son hamac en fil d'aloés, une créole de Guadalajara, qui s'en retourne demander à sa patrie ce que la poussière de New-York lui a fait perdre—son amant. Un officier de la marine anglaise des Indes est assis près d'elle, et semble réussir à la consoler. En débarquant, ils se jurèrent un amour éternel qui dura quatre jours, le temps de franchir la distance entre Vera-Cruz et Mexico. Non loin de là, trois Espagnols jouent au *monte* sur une futaille vide, frappant du pied et blasphémant à chaque tour de la roue de fortune, pendant qu'un Français, ancien sous-officier confédéré, se moque poliment d'eux à leur barbe, et qu'un Strasbourgeois et un Prussien fument mélancoliquement dans leurs longues pipes en porcelaine.

Jusqu'à présent il n'y a que mal à demi, car j'ai choisi un jour de calme pour vous présenter mes compagnons de voyage, dont il ne vous ferait pas bon de cultiver la connaissance pendant un temps de grosse mer ou de brise carabinée. C'est alors qu'il faut voir mes Espagnols se cassant la tête à inventer quelques blasphèmes ou quelques propos cyniques, le Français faisant chorus avec son gros rire de fourrier, les Allemands s'enveloppant majes-

tueusement dans un nuage de fumée, et mes autres personnages, à l'exception toutefois de l'heureux Anglais et de moi—qui ai le pied assez marin—se tordant dans les spasmes du mal de mer. Tous ces cris, ces rires, cette odeur de tabac et ces soupirs de malades s'échappant d'un salon à peine fait pour contenir à l'aise cinq personnes, étaient capables de donner des crises de nerf et des syncopes à un tambour-major de la Garde, et il fallait voir la bonne humeur du capitaine ces jours-là. Ses plus douces paroles et ses sourires les plus gracieux auraient tordu des clous à dix pieds de distance.

A part ces légers désagréments auxquels doit s'attendre tout voyageur, je m'accommodais assez bien de la vie du bord, et passais mon temps à lire, couché sur la dunette, une quinzaine de volumes dont M. Pouvreau, lieutenant sur le *Phlégéton*, m'avait fait cadeau lors de mon départ. Outre ces ouvrages, qui pour la plupart étaient les derniers romans parus, j'avais eu la précaution d'emporter avec moi quelques bons auteurs canadiens. Bien souvent, le jour ou le soir, à la lueur bleuâtre du falôt de tribord, je m'amusai à parcourir de nouveaux toutes ces lignes qui m'apportaient comme un parfum de la patrie, et jamais je n'ai refermé les pages où pleure le poète des " Morts " et de " Carillon, " où chante le barde du " Rocher Noir et du Héros de 1760, " sans me sentir courir sur les reins ce singulier frisson qu'éprouvent les personnes nerveuses dans un moment d'exaltation ou d'enthousiasme. Penché sur l'ouverture du sabord de ma cabine, je regardais longtemps, au clair de la lune, les algues mouvantes venir carresser les flancs du navire, et minuit souvent me surprenait à écouter

La mer chantant toujours son hymne de souffrance, [1]

pour voir si elle ne m'apporterait pas, avec les soupirs du poète, un écho de ceux de ma mère.

L'année suivante, quand, dans nos veillées sur le tillac de l'*Allier*, je relisais aux officiers français [2] quittant le Mexique avec moi,

1 Promenade des trois morts.

2 Le marquis de Gallifet, qui a écrit un livre charmant intitulé : " Les bivouacs du Mexique," me disait un jour, en terminant la lecture de la " Promenade des trois Morts," qu'il était bien malheureux pour la littérature canadienne que ce poème n'eût jamais été terminé. Car, ajouta-t-il, si un tel volume paraissait à Paris sous le voile de l'anonyme, personne n'hésiterait à l'attribuer à la verve étourdissante de Théophile Gauthier ou mieux d'Alfred de Musset, s'il vivait encore. Il comparait aussi les esquisses de mœurs canadiennes décalquées par M. Chauveau, à celles que Georges Sand avait faites sur la Beauce et le Perche. Bien souvent, au dire de M. de Gallifet, la plume fine et aiguisée de notre romancier prenait le devant sur sa spirituelle antagoniste. F. de St. M.

les plus beaux vers de MM. Crémazie et Fréchette, ils s'étonnaient tous que ces pièces remarquables ne fussent pas encore connues en France, et ils me demandaient si au moins nous savions les apprécier au pays, comme eux les goûtaient ce soir-là. Hélas! pour l'un, je ne pouvais mieux leur répondre qu'en lui adressant ses propres vers :

Dans la coupe de vie, aux bords couverts de fiel,
Où vous vous abreuviez sans murmure et sans plainte,
La mort vous a laissé boire toute l'absinthe
Sans vous laisser goûter au miel.

On eût dit, en voyant plein de sombres pensées,
Votre front réfléter bien des douleurs passées,
Que jamais le bonheur ne vous avait souri!
Une douleur secrète avait brisé votre âme,
Nulle main n'a donc pu verser un pur dictame
Sur votre cœur endolori ? 1

Quant à l'autre, jeune encore, mais froissé dans ses illusions, il avait pris, leur disais-je, le parti de ne plus faire vibrer son âme :

Pourquoi chanter, ami, lorsque l'homme n'écoute
Que le son du métal et qu'il va délirant,
Comme un fol insensé, laisser indifférent
Les lambeaux de son âme aux épines du doute? 2

L'un s'est tû, étouffé par l'épouvantable râle du siècle qui s'en va criant : La machine, c'est Dieu ; l'autre, effrayé par la chute de cet astre qu'il a vu glisser de notre ciel, lutte encore énergiquement et essaie de " résister au torrent."

Tous ces hommes au teint bronzé par la gloire et par le soleil, baissèrent la tête sans répondre. Le déchirement des obus et le cliquetis de leurs sabres n'avaient pu empêcher le son des pièces d'or de parvenir jusqu'à eux, et tous écoutaient encore ce cri d'angoisse poussé par le poète qui s'affaisse :

..... l'homme sur la terre
A tout ce qui fut grand semble avoir dit adieu! 3

Outre ces temps de rêveries intimes que je passais à causer avec mes auteurs favoris, le soir quelquefois, lorsqu'il faisait beau et

1 Ode sur la mort de M. de Fenouillet.

2 Ces vers sont le commencement de magnifiques strophes que M. Fréchette adressait au fils de notre regretté historien, M. Garneau, en réponse au beau sonnet que ce dernier lui avait envoyé.

3 Octave Crémazie. La guerre d'Italie.

que la brise n'était pas trop forte, les deux passagers allemands prenaient, l'un son violon, un vrai stradivarius capable de faire pâmer d'aise Lavigueur, Damis Paul ou mon père [1], et l'autre sa guitare. Puis, tous deux assis sur un des bastinguages, ils exécutaient à ravir les morceaux des grands maîtres allemands. Il me faisait plaisir, au sortir des chants de ma patrie, d'entendre monter vers Celui qui est toute harmonie et toute poésie, ces notes si suaves, si remplies d'espérances, de foi et d'amour, qu'ont laissé tomber de leurs doigts Beethoven, Mozart, Schubert, Meyerbeer et Balfe. Les pensées sublimes de ces rois de l'art, rendues par deux bohêmes de l'art et accompagnées par le *tremolo* grave et solennel de l'Océan, valaient à elles seules toutes les aspirations possibles. L'âme enlevée sur ces purs et chastes cantiques allait se plonger dans l'inconnu, pour n'y voir et n'y entendre que le mot Dieu, dont chaque rayon éblouit, qu'il s'appelle là-haut le vrai, le bon ou le beau, ici-bas la science, les lettres, la gloire, la vertu, l'art ou l'amour.

Ces deux Allemands dont j'ai oublié les noms—d'ailleurs, si je m'en rappelais, à quoi cela servirait-il ?—me représentaient le véritable type des troubadours du moyen-âge, allant gaîment de castel en castel, débiter aux pages, aux damoiseaux et aux châtelaines leurs joyeux lais ou leurs navrantes ballades, sans s'occuper autrement de la vie qu'à la passer en aimant et en chantant. Comme le temps des châteaux gothiques n'est plus, ils cheminaient en fredonnant de pays en pays, les plaintives romances de leur nébuleuse Allemagne, n'ayant pour toute fortune que leur violon et leur guitare, tout cela enveloppé de beaucoup d'espoir en Dieu, et comme des fauvettes, ils vivaient tranquillement leur vie, en jetant aux quatre vents des cieux leurs notes tristes ou joyeuses, suivant les dispositions de leur âme.

Néanmoins, l'un d'eux, le Prussien, n'avait pas toujours mené cette vie d'épave. Il s'était fait soldat, et brave soldat encore, si l'on en croyait la superbe balafre qui faisait perpétuellement sourire sa joue gauche. A vingt-deux ans, il avait été forcé de quitter le service par une circonstance assez singulière, que, tout en fumant sa longue pipe, il me racontait un soir—ce qui veut dire que je m'en vais être assez indiscret pour vous la confiert, out en vous

1 Le violon de mon père est un instrument qui a dégringolé de père en fils, dans ma famille, depuis bientôt cent cinquante ans. De ses fréquentes chutes, il n'a gagné que de la douceur dans le ton et dans son jeu. Dernièrement, un officier anglais en offrait une somme assez ronde en guinées. Pas besoin d'ajouter que cette offre séduisante n'empêcha pas notre vieil ami d'être fidèle à son toit hospitalier. F. de St. M.

priant de ne pas trop vous désoler, car le capitaine nous a dit au dîner que nous arriverions bientôt à la Havane.

Mon ami le Prussien s'était engagé à 18 ans dans le régiment de Wézel. Cela, parce qu'il était né à Dusseldorf, jolie petite ville qui contient plusieurs chef-d'œuvres de peintres célèbres, et qui en outre, à cette époque, renfermait le plus gracieux corsage du monde, lequel corsage appartenait à une Hedwige quelconque. Hedwige avait un frère tombé à la conscription. Or, ce frère il fallait le sauver à tout prix, et la blonde Germaine fit croire au Prussien qu'elle l'aimerait un jour éperdument. Seulement, pour conquérir cet adverbe, il fallait s'engager. Le jour où mon ami se fit soldat ils étaient fiancés, et trois mois après, Hedwige était mariée à son .....capitaine, qui avait su lui faire remarquer que des épaulettes d'or chatoyaient bien mieux au soleil que des épaulettes de laine verte. Le Prussien en fit une maladie de langueur qui lui valut plus d'un jour de cachot, grâce au capitaine, qui ne badinait pas du tout, paraît-il, sur les détails de discipline. Mais un jour, que, par une faveur toute spéciale, on ne lui avait donné que deux heures de boulet pour avoir été propriétaire, à l'inspection du matin, d'une tache sur sa tunique, il profita du moment où le capitaine prenait seul l'air du soir, pour lui causer une petite surprise, et lui dépêcher, entre la deuxième et la troisième côte, un léger coup de bayonnette. En échange, il attrapa au vol le coup de latte d'un hulan qui se promenait par là, ce qui ne l'empêcha pas de mettre au plus vite ses jambes à son cou, et de prendre une telle passion pour ce genre d'exercice, qu'il continue sa course par le monde depuis déjà près de quatorze ans.

— Et Hedwige, que devint-elle ?

— Che n'en sais rien, me répondit-il flegmatiquement, en aspirant une bouffée de tabac.

Les heures s'écoulaient assez agréablement, comme vous le voyez. Une seule occupation prenait toute mes journées, celle de trouver un petit coin du pont où il n'y eut pas trop de soleil. Une fois ce bonheur sous la main, les causeries arrivaient en foule. Déjà, le 17 août, nous entrions dans le *Gulf Stream*, et bientôt des averses torrentielles et quelques calmes plats nous annoncèrent l'approche du Tropique.[1]

1 Le Gulf Stream, écrit Bouillet dans son Dictionnaire de Géographie, est un grand courant de l'Océan Atlantique qui fait suite au courant Equinoxial. Il commence vers le canal des Bahamas, suit les côtes de l'Amérique du Nord jusqu'au Banc de Terreneuve, et se dirige alors directement à l'est vers l'Europe, où il se perd dans le courant des Tropiques. On le reconnaît à la température élevée de ses eaux, à leur couleur bleue et à leur forte salure.—*Note de l'auteur.*

Le 18, toute la journée, nous passâmes des balles de coton qui s'en allaient à la dérive. Notre curiosite était excitée au plus haut point, et à tout moment nous nous attendions à rencontrer le fameux croiseur confédéré l'*Alabama*, qui écumait alors ces parages. Notre capitaine en avait des contractions de cœur et fut presque poli ce jour-là ; heureusement, la vigie de grande hune ne signala rien. Le hardi corsaire s'était évanoui, ne laissant derrière lui que l'empreinte de son ongle, qui s'était amusé à échiffer ces blancs flocons de ouate sur lesquels plus d'un bon gros bourgeois avait basé ses rêves de fortune, le matin en allant à la Bourse, et que ballottaient maintenant solitaires les vagues de l'océan.

En revanche, si nous ne fûmes pas gratifiés de la visite du terrible écumeur de mer, nous vîmes, dans l'après-midi, un confrère pirate qui, pour se passer la fantaisie d'une navigation sous-marine, n'en était pas moins dangereuse. J'étais sur le tillac d'arrière, en train de me livrer à la grave occupation de regarder l'eau, lorsque j'aperçus des petits poissons d'une forme tout à fait singulière qui, depuis quelques minutes, faisaient le tour des flancs du navire. J'en étais réduit aux conjectures sur leur classification ictuologique, lorsque tout à coup mes yeux tombèrent sur un énorme requin précédé par quatre pilotes, se tenant mélancoliquement dans le remou que faisait le gouvernail, et me regardant avec ses petits yeux gris d'un air tout à fait sentimental. Prévenir le lieutenant Welch fut pour moi l'affaire d'une seconde, et deux minutes après, un grapin couvert d'un énorme morceau de lard pendait à l'arrière, comme invitation pressante de monter à bord. Mais après l'avoir flairé un instant, et fait ruisseler gracieusement au soleil les paillettes d'argent de son ventre blanc, exactement comme un chat qui joue avec un mulot—si j'avais le temps d'être naturaliste, je classerais le requin parmi les produits de la race féline—notre gaillard d'ami sentit la mèche et se cacha sous le dos d'une lame. Plus tard, je l'ai probablement rencontré parmi les myriades de ses camarades qui font république commune dans la rade de la Vera-Cruz, mais il ne jugea pas à propos de renouveler connaissance avec moi. Peut-être se souvenait-il du tour inoffensif que je voulais lui jouer !

Pour la première fois, depuis notre départ de New-York, la vigie signala terre à tribord. Nous étions au 25 août, et la langue de brisant qui s'allongeait à trois quarts de mille de nous s'appelait l'Ile d'Abaco, formant partie du groupe des Bahamas, ou des Lucayes. Située non loin de San Salvador, première terre découverte par Christophe Colomb, en Amérique, cette île est à peu près quatre fois aussi longue que l'île d'Orléans en bas de Québec ;

elle est à 125 pieds au-dessus du niveau de l'océan, et possède un joli phare que l'on aperçoit de fort loin, en mer. Quelques bouquets d'arbre disséminés servent à rompre la désolation et l'isolement qui semblent peser sur ses blancs récifs, rongés petit à petit par le monotone baiser de la vague. A l'une des extrémités de l'île se trouve un curieux rocher qui en est entièrement séparé, exactement de la forme et de la dimension d'une de ces tours que les officiers de génie désignent sous le nom de *martello*. Un peu plus loin, sur la terre ferme et tout près du phare, on aperçoit du pont de l'*Acmée* une espèce d'arche naturelle, dans le même genre mais plus grande que celle de Percé. Ces éboulements s'expliquent facilement, si j'en juge d'après la formation géologique du terrain, qui est calcaire et sédimentaire. L'île d'Abaco, vue de la mer, ressemble à un mausolé.

A une heure cette nuit, nous passons, toutes voiles dehors, devant la lumière rêveuse du phare d'Hermagoura, autre Bahama. La phosphorescence des vagues me fit flâner très tard sur le gaillard d'arrière, et quand, au matin, j'aperçus nos perroquets entièrement rasés par un grain, je me convainquis de la bonté de mon sommeil. Deux jours après cette légère avarie, nous laissions derrière nous, poussés par une tempête de vent de large, la longue chaîne de brisants nommés par les navigateurs " las Tortugas "—le Cayenne de nos voisins—et nous quittions les eaux vertes, mais peu profondes du canal des Bahamas—on voit le fond presque partout—pour courir des bordées dans le détroit de la Floride.

Ce détroit est tout parsemé d'écueils, et nous ne nous y avancions qu'avec précautions, toujours un quart de matelots sur le pont, se tenant prêt à manœuvrer au moindre danger. Quant aux passagers, ils ne s'occupaient qu'à varier leur paresse. Une moitié se livrait aux douceurs de la pêche à la ligne, prenant des poissons gros comme des saumons, que les Espagnols appelaient *baracouta*, pendant que les autres—j'étais du nombre—regardaient d'un air gourmand de dodues et bien grasses tortues de mer, passant nonchalemment endormies sur la crête des vagues, sans paraître se soucier le moins du monde des milliers de poissons volants qui se livraient, sur leurs têtes, à des études de voltige et d'aérostation.

Dans le canal de la Floride, vers cette époque de l'année, les vents sont ordinairement excellents pour la navigation du Golfe, et un midi que le second relevait le point, il répondit à un passager s'informant de notre position, qne nous étions déjà par le travers de la Louisiane.

La Havane approchait et déjà le capitaine nous la promettait

depuis quelques jours, mais l'île de Cuba, cette reine des Antilles, paraissait se soucier fort peu de nous, car elle fuyait sans cesse devant la proue de l'*Acmée*. Ce ne fut que le 25 août que ses crêtes montagneuses, semblables à celles des Laurentides vues de Québec, eurent la complaisance de s'offrir à nos regards. Les côtes de l'île sont très-pittoresques avec leurs gracieuses touffes de palmiers et de cocotiers, qui s'élèvent çà et là autour des blanches haciendas des planteurs, et d'après l'apparence de ses falaises, elle doit être de formation calcaire. Vers neuf heures du matin, nous passions devant Matanzas, mais sans l'apercevoir, et nous traversions bientôt le tropique du Cancer qui se trouve entre cette dernière ville et la Havane, pour croiser toute la nuit devant le Morro, immense château qui défend l'entrée du port. Du golfe du Mexique où nous sommes depuis minuit, on n'aperçoit que le phare de la ville, dont la lumière mobile se distingue à 36 milles en mer, la lourde masse du château et quelques habitations qui se détachent sur le talus blanchâtre des falaises au sud de la baie.

Pour y entrer, il faut passer par un étroit goulet, flanqué de deux bastilles, le Morro et le Puntal. Lorsque ce canal est franchi, un port vaste et rempli de navires se déroule magiquement à nos yeux, encadré par les maisons bleues, jaunes, rouges ou blanches de la ville, à laquelle, certes, on ne donnerait pas sa population de deux cent mille âmes, grâce au terrain plat et marécageux sur lequel elle est assise, et qui ne la présente que par fragments aux yeux de l'étranger.

Une fois dans la ville, on est tout étonné de ne trouver, là où on s'attendait à rencontrer le goût, l'élégance et la propreté si vantés de la race créole, de lourdes maisons grillées, des rues sales et boueuses, et pas un monument digne d'être mentionné, à part le théâtre Tacon. Ce théâtre est peut-être un des plus beaux édifices publics de l'Amérique, et comme je ne suis pas très fort en architecture, je me contenterai de l'opinion d'un auteur célèbre sur les " Monuments modernes du Nouveau-Monde " :

" La structure, dit-il, en est svelte, gracieuse, admirablement adaptée au climat. L'air y circule librement partout. La salle est éblouissante de blancheur, comme celle de la Pergola à Florence. Au lieu d'être surchargée d'ornements qui alourdissent l'effet de l'ensemble, elle n'a que de légères dorures en parfaite harmonie avec son élégante simplicité."

En sortant du théâtre—on jouait, à quatre heures de l'après-midi, un des chefs-d'œuvres de la musique anglaise, la *Fille de Bohéme*,

par Balfe, [1] je fus émerveillé par la vue des volantes qui se rendaient en foule à la promenade, le Paseo. Posséder un jour, quand je me permettrai de devenir propriétaire, un hamac et une volante, voilà un des rêves de paresse que je caresse le plus ; et comme je ne suis pas encore égoïste, Dieu merci ! dans le cas où il prendrait à ceux qui me lisent cette légitime fantaisie, je m'en vais leur donner la description qu'un spirituel Français faisait de cette plume de colibri, de ce morceau de haschish échappé aux lèvres endormies de Monte Christo, et qui serait capable d'engourdir ou de rendre nonchalent l'homme le plus actif du monde, rien qu'à y rêver deux secondes.

" Il n'y a pas d'équipage qui s'harmonise mieux que la volante avec le laisser-aller d'un climat énervant. On y est bercé comme dans un hamac, avec assez d'espace devant soi pour être plutôt couché qu'assis. Cette espèce de cabriolet ne verse jamais, ses roues, d'un diamètre énorme [1] étant très-séparées l'une de l'autre. Traînée d'ordinaire par un seul cheval, qui, de plus, porte sur son dos le postillon nègre (*calesero*), la volante fend l'air comme une légère nacelle, sans faire éprouver le roulis de la disgracieuse *calesa* de Lima. On y ajoute un second cheval pour les courses à la campagne. La volante est à la Havane ce que la gondole est à Venise, le caïque à Constantiuople. En remplaçant ce curieux et commode véhicule par quelque innovation européenne, la Havane perdrait sa plus piquante originalité. Vive la volante ! *Farniente* des Italiens, *Keff* des Turcs, doux repos de l'âme momentanément dégagée de tous les soins terrestres, où goûte-t-on mieux cette sensation de l'horizontale que dans une volante ?" [1]

Pendant que la plupart des passagers s'en vont au Paseo respirer la brise du soir ou entendre la musique du régiment espagnol, je profite de ce moment de solitude pour entrer à la cathédrale, et visiter le simple monument qui couvre les restes de Christophe Colomb.

1 Une de mes amies, qui joint à cette bonne qualité celle d'être excellente musicienne, me disait, l'autre jour, que la musique anglaise était peut-être celle dont les notes se pliaient le plus à la mélancolie et à la douce rêverie de la romance. Cette remarque est vraie, et bien que je ne sois qu'un très-modeste amateur, je ne connais rien de plus poétiquement rêveur que les notes des romances : " Would I were with thee !— Her bright smile hunts me still — Home sweet home—Katleen Mavourneen." N'est-il pas singulier qu'après tant de jolies et harmonieuses ballades, éparpillées sur les pianos ouverts de nos salons, par la musique anglaise, elle n'ait encore produit que deux bons compositeurs, Balfe et Flotow ? F. de St. M.

1 Six à sept pieds.

Un méchant buste qui n'a pas même le mérite de lui ressembler et les trois mauvais vers suivants :

" O restos y imagen del gran Colon !
" Mil siglos durad guardados en la urna
" Y en la remembrancia dé nuestra nacion."

indiquent seuls le lieu où repose enfin celui qui a commis l'énorme crime d'avoir eu du génie. [1]

A cinq heures le lendemain soir, nous devions, de par ordre, être tous rendus à bord. Pas un seul ne manquait à l'appel, et une demi-heure après nous cinglions vers la Baie de Campèche, avec un vent favorable. Nous laissions la capitale de Cuba, toute inondée par les rayons du soleil couchant, et je ne sais si le pur Havane que j'avais aux lèvres ce soir-là contribuait à donner des teintes roses à tout ce que je voyais, mais je n'ai jamais rien contemplé de si beau que cette lumière diaphane, noyant dans sa transparence les faubourgs de la ville, après être venue se jouer sur les murs blancs des haciendas, et finissant par mourir au loin, dans les petits villages qui couronnent les versants montagneux de l'île.

Peut-être, me dira-t-on, le cigare y était-il pour beaucoup. Mais si l'on voulait me rendre les chauds rayons que le soleil des tropiques avait ce soir-là, et me permettre de humer encore, pendant cinq minutes seulement, le bout parfumé de tabac que j'ai jeté à la mer, je me sentirais les dispositions d'admirer tout, même les joues d'ébène d'une dame de la cour du Monomotapa ou d'une des cousines du bon roi de Dahomey. De grâce, n'allez pas déduire de là que je veuille poser en négrophile, mais j'avais tout simplement envie de vous amener à me dire : " Eve était-elle blanche ou noire ? " Voilà un joli problème que l'on n'a pas encore eu l'idée de discuter, et je proposerai un prix pour sa solution, le jour où je ferai un héritage.

Le reste de la traversée n'offrit rien de remarquable, à part quelques gros vents que nous remassâmes par-ci par-là dans le Golfe, et un énorme thon de 80 livres que nous eûmes la bonne fortune de pêcher. Le 2 septembre nous n'étions plus qu'à 40 milles de la

1 Voici, d'après un biographe de Christophe Colomb, la liste des périgrinations que ses restes ont eus à subir depuis sa mort :

Enterré d'abord dans le couvent de Saint-François à Valladolid, il fut transporté en 1513 dans le couvent de les Cuevas à Séville. Enlevé de là en 1536, il traversa la mer pour trouver un long repos dans la cathédrale de San Domingo, où il resta jusqu'en 1795. A cette époque, l'Espagne ayant cédé à la république française sa part de droits sur l'ancienne Hispaniola, les précieuses reliques furent encore déménagées et arrivèrent à la Havane.

Vera-Cruz, et nous croyions y arriver le soir même, mais nous comptions sans une tempête qui fit faire le tour à la rose des vents en vingt-quatre heures, et nous jeta vis-à-vis les côtes de Sisal, dans le Yucatan. Pendant trois jours nous croisâmes au fond de la baie, et ce ne fut que le 5 septembre que nous pûmes apercevoir, dans la brume du soir, les clochers et les minarets de la Vera-Cruz.

A huit heures nous mouillions à une quinzaine d'encablures du fort de San Juan de Ulloa, et après avoir prêté l'oreille à un concert d'adieu que nous donnaient nos amis les Allemands, j'allai m'asseoir tout rêveur près du gouvernail, regardant les lumières de la ville s'éteindre une à une, et me demandant quelles étaient les destinées que Dieu me réservait dans cet immense Empire du Mexique. Longtemps je restai plongé dans ce tête-à-tête avec moi-même, et quand je regagnai, pour la dernière fois, la pauvre cellule où j'avais dépensé vingt-cinq jours de mon existence, le cri " Sentinel, alerta !" des soldats Mexicains en faction au fort, et le sifflet de quart du contre-maître d'équipage, m'annonça qu'il était trois heures du matin.

Tout le monde dormait. Je crus prudent de suivre leur exemple, et mes rêve,s habitués déjà à la discipline du service, emboitèrent le pas derrière leur caporal d'escouade.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(*A continuer.*)

---

# DISCOURS SUR L'EMPRUNT ROMAIN.[1]

---

Messeigneurs, Messieurs et Mesdames,

En prenant la parole ce soir au nom de l'*Union Catholique*, je crois qu'il est de mon devoir de dire combien cette société se sent honorée de voir, dans cette immense enceinte, une assemblée aussi nombreuse d'illustres prélats, de vénérables prêtres et de citoyens distingués. Cependant, il n'y a rien dans ce grand concours de personnes qui doive nous étonner : les œuvres de la religion sont toujours bien accueillies à Montréal. Aussi, comment les citoyens de cette ville, si catholique, auraient-ils pu rester indifférents, lorsqu'ils voient au milieu d'eux, pour les encourager et les applaudir, plusieurs princes de l'Eglise, venus des extrémités lointaines de ce continent ; lorsque surtout il s'agit d'une œuvre si digne de leur piété et de leur générosité ?

Quant à moi, appelé à exposer le sujet de cette brillante réunion, je serais tout-à-fait incapable de remplir le rôle honorable qu'on m'a donné, si je ne savais que toutes vos sympathies sont connues d'avance en faveur de la question dont je veux vous entretenir, en faveur de la grande question du jour, l'œuvre de la défense et de l'affermissement du Saint-Siége par le moyen de l'emprunt romain. Vos convictions, je le sais, n'ont pas besoin de mes paroles pour être touchées ; seulement, je me considérerai heureux si je puis ne pas les invoquer en vain.

Il n'est personne dans cette honorable assemblée qui ne sache que le Souverain Pontife, par une violence injuste, contre le droit des nations, contre le sentiment de la plus simple équité, a été

1 Ce discours a été prononcé à une séance publique donnée dans la salle académique du Collége Ste. Marie, à Montréal, le 24 de ce mois, devant Nos Seigneurs les évêques des Montagnes-Rocheuses, de Montréal, d'Ottawa et de St. Hyacinthe, et un concours considérable de citoyens. (*Note de la Direction.*)

dépouillé, après la plus héroïque résistance, de quinze provinces formant les trois quarts du royaume que le St. Siége possédait depuis des siècles, avec les meilleurs titres possibles et pour le bonheur de ses sujets. Le Pape, incapable d'admettre la doctrine absurde et fausse des faits accomplis, n'a pas voulu reconnaître la légitimité de la conquête du Piémont ; et, comme sa conscience le lui ordonnait, il a continué et il continue encore de revendiquer cette partie du patrimoine de St. Pierre qu'on lui a enlevée et qu'il avait juré sur le tombeau des apôtres de toujours conserver et de toujours défendre. On comprend facilement dans quelle désorganisation les finances du St. Siége ont été mises par la perte de la plus grande partie de ses Etats. En effet, la part des quinze provinces annexées au Piémont dans la dette des Etats Pontificaux était de 19 millions de francs ; les cinq provinces qui restent au St. Siége ne produisent un revenu que de 28 millions ; ce qui laisse seulemeut neuf millions environ pour les dépenses courantes et le service de l'intérêt sur la dette. Malgré une diminution aussi considérable dans ses ressources, le Pape n'a pas cessé de payer intégralement les intérêts de la dette publique qui pesait sur tous ses Etats, tant sur ceux qu'on lui a enlevés que sur ceux qu'il a gardés. Quelle admirable et délicate appréciation de la justice ! Où sont les gouvernements, de nos jours, qui pousseraient jusqu'à cette scrupuleuse exactitude l'exécution de leurs obligations ? Je vous prie de noter ce fait en passant ; il sera de nature à vous donner une grande confiance dans le gouvernement pontifical pour les choses dont j'aurai bientôt l'honneur de vous entretenir.

Cependant, le St. Père, continuant de solder la dette d'Etats qui, de fait, ne lui appartenaient plus, et qui, par conséquent, ne contribuaient en rien à lui procurer les ressources qui lui devenaient chaque jour de plus en plus nécessaires, se trouva bientôt placé dans une position non-seulement injuste, mais tout-à-fait anormale, dont le premier résultat fut d'épuiser les finances du St. Siége. En effet, en référant aux statistiques officielles, on trouve que chaque année les recettes du trésor pontifical ont laissé sur les dépenses un déficit, qui a toujours été en augmentant ; parce que, dans le même temps que le Pape payait la dette des quinze provinces dont les revenus allaient au trésor du Piémont, il était obligé d'organiser une armée pour la défense du patrimoine apostolique et de se préparer à l'éventualité menaçante où la France lui ôterait sa protection.

En 1857, le trésor pontifical était dans un état plus florissant que celui d'aucun pays de l'Europe, et, à la veille des annexions, il

y avait dans la caisse un excédant en faveur des recettes. Mais en 1859, grâce aux conquêtes du Piémont, les choses ont changé ; les revenus ont diminué des trois-quarts et les dépenses, au contraire, ont augmenté considérablement. Il y a eu un déficit croissant chaque année, qu'il a fallu combler. En 1859, ce déficit était de 12 millions ; en 1860, de 32 millions ; en 1861, de 22 millions ; en 1862, de 25 millions ; en 1863, de 26 millions ; en 1864, de 29 millions, et en 1865, de 34 millions. Ce qui fait en sept ans un déficit de plus de 184 millions, que les cinq petites provinces laissées au Saint Père étaient complètement incapables de payer et qui n'a pu être soldé que par des moyens extraordinaires. Eh ! bien, Messieurs, admirons la fidélité du Saint-Siége à remplir ses obligations, et que cette scrupuleuse fidélité dans le passé soit un gage de celle qu'il montrera dans l'avenir ; les 184 millions ont été payés intégralement avec la plus grande exactitude, par des emprunts accueillis avec une confiance inaltérable sur les marchés européens, par les plus célèbres banquiers : et, en second lieu, au moyen du denier de St. Pierre, envoyé par l'univers catholique tout entier.

Cette injustice, Messieurs, a duré pendant sept ans en face de la civilisation européenne, et en plein 19e siècle. Enfin, le gouvernement français s'est ému et il a offert son intervention officieuse auprès du Piémont pour opérer la liquidation d'une partie de la dette du Saint-Siége et la placer à la charge du royaume italien. Des négociations, auxquelles naturellement le Pape reste tout-à-fait étranger, sont actuellement pendantes entre les deux gouvernements de France et d'Italie. Il n'est pas possible qu'une question dans laquelle la justice est aussi évidente, ne reçoive pas une solution conforme aux intérêts du Saint-Siége. Cependant, afin d'assurer, pendant ces négociations, au trésor pontifical une complète indépendance, Sa Sainteté le pape Pie IX, par acte apostolique du 11 avril 1866, a décrété l'émission par souscription d'un emprunt qui est maintenant offert au public. C'est de cet emprunt, appelé emprunt romain, dont je veux vous entretenir ce soir.

Cet emprunt peut se considérer à deux points de vue différents : premièrement, comme opération financière offrant d'abord plus ou moins de sécurité, et ensuite plus ou moins de profits aux porteurs des titres ;—et en second lieu, comme bonne œuvre, comme action extrêmement louable, dans laquelle les catholiques du monde entier vont s'unir pour alléger la douleur du Saint-Père en lui présentant un témoignage efficace de leurs sympathies et de leur amour. Ces deux idées formeront la division naturelle de ce discours ; elles sont assez importantes, le sujet que je traite est assez intéressant, pour que j'ose solliciter votre bienveillante attention.

Le résumé que j'ai fait des événements qui ont produit la situation actulle du Saint-Siége a dû vous faire comprendre, Messieurs, que l'état précaire dans lequel il est plongé n'est dû qu'à une seule cause, à la révolution. C'est la révolution, personnifiée dans le Piémont, qui a dépouillé le roi de Naples ; c'est la révolution qui, après avoir promené la torche incendiaire de l'anarchie et du désordre dans la plupart des pays de l'Europe, dirige aujourd'hui tous ses efforts contre le trône pontifical, seul et unique rempart du droit, de la justice et de la liberté des peuples. Si le Pape disparaissait de l'Europe, les nations tomberaient sous le régime ténébreux des sociétés secrètes, sous l'action humiliante des religions nationales ; il n'y aurait plus personne dans le monde pour revendiquer les droits du faible et de l'innocent, personne pour protester contre les empiétements du plus fort, contre la doctrine des faits accomplis, contre l'apothéose du succès. Le Pape est donc nécessaire dans l'équilibre des forces humaines ; il est nécessaire comme chef de l'Eglise catholique, il est aussi nécessaire comme roi temporel.

Le Pape le sait et le comprend, puisqu'au moment où il perd l'appui matériel de la France, pour retomber plus que jamais et uniquement dans les bras de Dieu, il fait un appel solennel au monde entier, aux ressources financières de tous ceux qui ont confiance dans la vitalité du principe catholique. Comment pourrait-il demander à emprunter, s'il ne savait qu'il pourra rendre ?

Considérons un instant, Messieurs, le beau spectacle, que nous présente le Pape parlant à l'univers. N'y a-t-il pas quelque chose de grand et de sublime dans cette idée, et ne devons-nous pas admirer la puissance de cette religion qui peut compter ses enfants parmi les nations dispersées dans les cinq parties du monde ? Le catholicisme seul a le pouvoir de produire cette union admirable, parce que seul il est universel. Cependant, Messieurs, ce n'est pas un spectacle moins beau que l'enthousiasme avec lequel dans l'univers entier on a répondu à l'appel du Saint-Père ; et l'empressement avec lequel on a justifié la confiance du Souverain Pontife est réellement digne de la cause qui l'a provoqué. Partout, du midi au septentrion, du levant au couchant, le peuple tout entier, rappelant les beaux temps de l'église primitive, a placé sa fortune, ses économies aux pieds du successeur des apôtres. Le onze juin, en France, on avait souscrit vingt-deux millions de francs ; à New-York, dans une seule semaine, plus de $71,000 furent pris dans l'emprunt romain. De toutes parts, on a vu le plus noble enthousiasme dans les populations, heureuses d'apporter un soulagement aux douleurs du Saint-Père. Des personnes de tout âge, de tout sexe et de toutes conditions, des évêques de riches diocèses et de pauvres prêtres de

campagne, des pères de famille et des jeunes gens, des hommes de loi, des paysans, des juges et même des jeunes filles ; de tous les pays, depuis les rives glacées de Terreneuve jusqu'aux riches contrées que baigne l'océan Pacifique ; depuis le fond de l'Asie jusqu'à la capitale du monde civilisé ; tous ont offert le fruit de leurs épargnes pour aider le Souverain Pontife dans ses combats. On a vu un pauvre prêtre, aux Etats-Unis, vendre la petite maison qu'il possédait et convertir le produit en titres de l'emprunt romain ; on a vu un père de famille en prendre au nom de chacun de ses cinq enfants, qui ainsi, avant même d'avoir la responsabilité de leurs actions, auront déjà participé, dans la personne de leur père, au soutien du pouvoir temporel du Pape. Quel grand exemple de religion et de dévouement pour ces enfants ! quels fruits précieux de bonheur et de douces jouissances un tel père ne devra-t-il pas recueillir d'enfants formés par de telles leçons !

Ces faits ne sont pas isolés ; dans toutes les parties du monde, les feuilles publiques nous racontent de pareils traits de foi et d'édification. Oui, Messieurs, s'il y a beaucoup de crimes et d'impiété dans l'univers, il y a aussi beaucoup de religion, et le spectacle qui nous est présenté aujourd'hui doit nous pénétrer d'admiration pour la puissance des institutions catholiques, qui sont encore si grandes et si fermes après dix-neuf siècles de persécutions, de luttes et de combats sans cesse renouvelés. Non, le catholicisme n'a pas fait son temps ; non, il n'est pas mort ; il est encore aussi vif, aussi fort, aussi jeune et aussi actif qu'au premier jour. C'est la remarque que faisait récemment un journal protestant [1], en disant, dans un élan de sincérité impossible à maîtriser, que l'Eglise catholique est une des puissances temporelles les plus fermement établies sur la terre. Tandis que nous voyons toutes les autres religions s'en aller par le monde, se divisant et se subdivisant sans cesse, et arriver enfin aux limites du fractionnement dans le rationalisme ou les théories individuelles, le catholicisme, lui, au contraire, s'avance majestueusement dans l'histoire toujours un, toujours le même, entraînant tout sur son passage et ralliant les hommes et les peuples dans son admirable unité. L'unité depuis dix-neuf siècles et entre 220 millions d'hommes, n'est-ce pas là un prodige que Dieu seul a pu opérer ? Nous devons être heureux, Messieurs, d'avoir vécu assez longtemps pour voir ce beau spectacle d'unité que le Pape offre aujourd'hui au monde ; pour contempler un exemple de cette forte organisation qui fait de la religion catholique une puissance vraiment inébranlable. Serait-il dit que nous resterions froids

1 The *Stockholder*, 7 août 1866.

en face d'un spectacle aussi émouvant ; que nous n'irions pas contribuer à l'œuvre de l'univers catholique ? Serait-il vrai que nous ne comprenons pas l'importance qu'il y a d'opposer à la révolution, la protestation forte, unanime, de 220 millions de catholiques, et d'ajouter notre voix à toutes ces voix énergiques ?—Non, en ma qualite de Canadien, j'ose me flatter que mon pays, que mes concitoyens ne resteront pas en arrière dans cette occasion solennelle. Si jamais ils ont dû montrer leur générosité et leur dévouement pour l'Eglise, c'est bien dans cette circonstance où, s'unissant à leurs frères de tous les pays de l'univers, ils apporteront leur concours au soutien et à la défense du Saint-Siége. Il ne faut pas que des hommes unis par les mêmes principes religieux, dans la poursuite d'un même but, se rencontrent uniquement dans l'enceinte du temple ; il convient qu'ils travaillent ensemble dans toutes les entreprises qui intéressent leur foi et leur bonheur.

J'ai dit, Messieurs, que l'emprunt romain était une bonne œuvre. Qui peut en douter en voyant l'enthousiasme avec lequel les catholiques l'ont accueilli ? Qui peut en douter lorsqu'il est sanctionné par le Pape, et que tous les archevêques, les évêques et les prêtres sont à la tête du mouvement ? Qui peut en douter, surtout, lorsqu'on sait que cet emprunt a pour but de protéger l'indépendance du Saint Siége, de lui faire une situation financière plus heureuse, en un mot, de consolider le pouvoir temporel du Pape ? Or, Messieurs, le pouvoir temporel, dans les circonstances actuelles, est nécessaire à l'Eglise ; le Souverain-Pontife et les évêques du monde entier l'ont déclaré, et nous devons les croire.

" Nous reconnaissons, ont dit les vénérables prélats [1], que la souveraineté temporelle du Saint-Siége est une nécessité, et qu'elle a été établie par un dessein manifeste de la Providence divine ; nous n'hésitons pas à déclarer que, dans l'état présent des choses humaines, cette souveraineté temporelle est absolument requise pour le bien de l'Eglise et pour le libre gouvernement des âmes. Il fallait assurément que le Pontife romain, chef de toute l'Eglise, ne fût ni le sujet ni même l'hôte d'aucun prince, mais qu'assis sur son trône et maître dans son domaine et son propre royaume, il ne reconnût de droit que le sien, et pût, dans une noble, paisible et douce liberté, protéger la foi catholique, défendre, régir et gouverner toute la république chrétienne."

Par conséquent, Messieurs, travailler au soutien, à la défense de la souveraineté temporelle, c'est, dans une certaine mesure, contri-

1 Déclaration des évêques réunis à Rome en 1862.

buer à la protection, à l'affermissement de l'Eglise elle-même, de notre religion, la seule vraie et la seule divine.

Ne sortons pas de cette idée, Messieurs ; elle contient en germe tous les motifs qui militent en faveur de l'emprunt romain. Il faut que le Pape soit indépendant, il faut qu'il soit chez lui, a dit le grand Napoléon, dans un moment de sincérité. Nous ne nous soumetterions que difficilement à son pouvoir si, au lieu d'être à Rome, il était à Paris, à Vienne, à Madrid ou ailleurs. Sujet d'un roi étranger, il partagerait peut-être avec le chef de l'Etat le gouvernement de la religion nationale ; mais comment pourrait-il commander aux nations étrangères, et pensez-vous que celles-ci lui obéiraient bien volontiers ? Non, encore une fois, il ne convient pas que le Pape soit sujet ; son indépendance serait menacée, son autorité sur deux cent vingt millions de chrétiens serait nominale : il faut donc qu'il soit roi.

Il l'a toujours été depuis que la religion catholique est établie ; il était roi, à Rome, alors que les empereurs, comme poussés par une force inconnue, s'éloignaient de la capitale du monde, et allaient bâtir leurs palais sur les rives du Bosphore, abandonnant Rome et le monde civilisé à la protection du Saint-Siége. Les Papes ont été rois surtout depuis le grand homme par excellence, depuis Charlemagne ; ils l'ont toujours été après lui. Serait-ce au moment où leur pouvoir est plus nécessaire que jamais dans la société, après une manifestation aussi évidente des desseins de la Providence ; serait-ce après quinze siècles de royauté, de gloire, de bienfaits et de services de tous genres rendus à la civilisation, aux arts, aux sciences, au genre humain tout entier, qu'ils descendraient d'un trône aussi légitime et aussi brillant ?... et pour faire place à qui ? à un excommunié, à un instrument des sociétés secrètes, au héros de la révolution ! Quelle petite figure ferait le roi du Piémont, quelle chétive apparence il aurait sur ce grand trône qui, après avoir porté les empereurs de l'empire du monde, a servi de piédestal pendant quinze siècles au chef de deux cent vingt millions de catholiques ! Quelle honte pour ce trône et quelle chute pour Rome !

Non, Messieurs, il n'en sera pas ainsi ; le pouvoir temporel du Pape subsistera malgré tous les efforts de l'enfer. Une révolution, une émeute, pourraient peut-être chasser un instant le Pape de ses Etats ; mais bientôt il y reviendrait porté sur le flot populaire, rappelé par l'amour de ses sujets, ramené par l'Europe elle-même pour combler le vide immense que laisserait son départ dans l'équilibre des nations. Bien des orages se sont déjà déchaînés contre le trône de St. Pierre ; mais ces orages se sont toujours dissipés, et le calme

les a suivis. Une tempête plus terrible que les autres semble aujourd'hui menacer le siége inébranlable de la vérité. Les secours humains se sont évanouis ; la protection de la France va se retirer ; la catholique Autriche a été vaincue ; la Pologne de Sobieski n'existe plus ; l'Espagne lutte péniblement contre l'élément révolutionnaire ; tous les anciens amis, tous les vieux défenseurs du trône pontifical, combattant contre l'anarchie qui les menace, paraissent incapables de donner à la papauté les secours accoutumés. D'un autre côté, les sociétés secrètes, les passions populaires, l'impiété, la révolution livrent assaut de toutes parts à l'Eglise, et les meilleurs catholiques tremblent sur l'issue de cette lutte gigantesque. En est-ce donc fini de la religion ? Non, Messieurs ; Dieu veut que cette tempête soit encore un triomphe pour la catholicité ; il veut associer les catholiques du monde entier à cette grande victoire ; il a résolu d'opposer aux clameurs désordonnées des impies la voix puissante de deux cent vingt millions d'hommes. L'emprunt romain est le moyen que Dieu, parlant par la voix du Saint-Père, a voulu employer pour unir dans une même action le concours généreux de tous ses enfants. Oui, Messieurs, l'emprunt romain aidera puissamment à dissiper l'orage qui menace le Saint-Siége, à donner à la justice, à la vérité et au bon droit, le triomphe qui doit combler de joie nos cœurs catholiques. Contribuons donc, dans la mesure de nos forces, au succès d'une œuvre aussi grande et aussi juste ; contribuons-y de toute la plénitude de nos moyens. Du reste, Messieurs, ce concours est facile ; on ne vous demande aucun sacrifice ; il ne s'agit pas d'une aumône, mais d'un simple prêt, offrant autant, sinon plus de garanties que les transactions financières que vous êtes souvent appelés à faire.

Je dis, Messieurs, que l'emprunt pontifical est une affaire avantageuse, qui est accompagnée de toute la sûreté possible. Quelques courtes réflexions vous persuaderont facilement de cette vérité.

Le décret pontifical du 11 avril dernier a ordonné l'émission d'un emprunt de soixante millions de francs, offert au monde entier, par obligations de cinq cents francs ou cent piastres chaque, portant cinq pour cent d'intérêt annuel. Cependant, en considération de l'état actuel des affaires monétaires qui, dans tous les pays, sont extrêmement gênées, le gouvernement pontifical a voulu assurer aux prêteurs un bénéfice assez grand pour leur procurer un placement vraiment avantageux, tout en faisant une bonne œuvre. Aussi, il ne demande, par chaque obligation de cent piastres, que le versement de soixante-six piastres en or ; or l'intérêt de cinq pour cent sur soixante-six donne plus de sept et demi de revenu annuel. Ces intérêts seront payables en or, semi-annuellement, chez les agents préposés à cet

effet. Vous savez, Messieurs, qu'un honorable et riche citoyen de cette ville, M. Alfred LaRocque, est l'agent chargé à Montréal de recevoir les prêts, de donner les titres et de payer les rentes. Ainsi que je l'ai dit, ces titres rapporteront environ sept et demi pour cent par an. Un intérêt aussi élevé, appuyé sur la garantie d'un gouvernement aussi fidèle à remplir ses obligations que l'est le Saint-Siége, est certainement très-profitable, et c'est la pensée sur laquelle je veux maintenant attirer votre attention.

Les avantages offerts par une transaction financière quelconque, comme un prêt d'argent, s'estiment en raison, non-seulement du profit annuel qu'elle peut rapporter, mais aussi d'après le risque plus ou moins grand qui l'accompagne. Un placement à douze pour cent peut quelquefois être beaucoup moins avantageux qu'un placement à un intérêt moindre, si le risque et les dangers qui accompagnent le premier sont si grands qu'on peut avoir raison de craindre la perte totale de son capital. D'un autre côté, une opération ne donnant qu'un revenu de quatre, cinq ou six pour cent, peut quelquefois être considérée comme très-profitable, si elle offre toutes les garanties de sécurité, de stabilité et de durée que les affaires financières les mieux conduites peuvent promettre. D'après cette règle, qui est certaine, pour estimer avec justesse la valeur d'une affaire d'argent, il n'est pas suffisant de considérer la rente annuelle qu'elle peut donner, il faut aussi examiner le degré de sécurité qu'elle offre.

Appliquons ces principes au sujet qui nous occupe et voyons si l'emprunt romain présente quelques avantages aux porteurs des titres.

Comme je l'ai dit, les obligations romaines rapporteront aux prêteurs un revenu net de plus de sept et demi par cent, ou, pour parler avec la dernière exactitude, de sept $\frac{57}{100}$ pour cent, par an. Quelque soit le risque qui accompagne l'opération—et il faut admettre de prime abord que ce risque ne saurait être grand, puisque les obligations sont appuyées sur la garantie d'un gouvernement qui a toujours fait honneur à son nom—mais enfin, quelque soit ce risque, assurément un intérêt bien convenable est offert en échange. Si maintenant on compare cette rente avec celle accordée, soit par les nations les plus riches et les plus florissantes, soit par les pays offrant le plus d'instabilité et le plus d'incertitude sur leur avenir, nous verrons que le gouvernement pontifical, appuyé sur les plus grandes garanties de durée et de solvabilité, offre à ses prêteurs un intérêt que les peuples les plus agités et les moins stables osent à peine accorder. Par là, nous serons persuadés que l'intérêt de sept et demi pour cent est réellement fort élevé.

Les débentures de l'Angleterre ne rapportent que trois à quatre pour cent ; il est vrai qu'elles sont considérées comme les plus sûres de l'univers ; mais aussi, en échange de cette sécurité, elles ne donnent qu'un intérêt bien limité. Le revenu ordinaire des obligations hypothécaires est de six à huit par cent ; le prêt romain rapportera presqu'autant que le maximum de cet intérêt. Assurément, la garantie du gouvernement pontifical vaut la sûreté de la plupart des hypothèques, exposées à tous les cas fortuits, aux incendies, aux fraudes des débiteurs malhonnêtes. Je ne mets pas en ligne de compte le trouble et les préoccupations qu'il faut se donner, les faux frais qu'il faut souvent faire pour protéger ses droits et assurer le service de ses intérêts. De plus, nos banques, qui sont toutes si florissantes, accordent à leurs actionnaires des dividendes variant de six à huit par cent. Si on réfléchit aux risques assez grands et à la grave responsabilité qui incomberaient aux actionnaires d'une banque, dans le cas où cette institution, soumise nécessairement à tous les dangers et à toutes les incertitudes du commerce, deviendrait en faillite, on admettra que même l'intérêt de huit par cent est à peine suffisant pour compenser les risques et donner un profit légitime aux porteurs des titres. D'un autre côté, tout le monde admettra que la sûreté du gouvernement pontifical, que la garantie de la catholicité toute entière, est beaucoup plus grande que celle que peuvent nous donner nos banques, et cela sans être exposée aux risques du commerce, et sans soumettre les porteurs des titres à la moindre responsabilité, ou au plus léger trouble. Cependant, l'emprunt romain devra donner un bénéfice égal, moins une fraction, aux revenus les plus considérables de nos banques ; celles-ci donnent en effet, au plus, huit pour cent, et les obligations romaines donneront sept et $\frac{57}{100}$ par cent Ces actions ne rapporteront donc que $\frac{43}{100}$ par cent de moins que nos meilleurs banques ; fraction insignifiante, et cela avec une sûreté considérée sur tous les marchés européens comme étant de première classe.

Voyez, de plus, les Etats-Unis ; qui niera que ce pays, accablé d'une dette énorme, peuplé de populations hétérogènes, divisé par des partis toujours en lutte acharnée les uns contre les autres, sortant d'une guerre civile de quatre ans, et à la veille peut-être d'une autre plus terrible encore ; ce pays, dis-je, offre beaucoup moins de sécurité que le gouvernement pontifical établi depuis au-delà de mille ans et appuyé sur les vœux de deux cent vingt millions de catholiques. Cependant, aux Etats-Unis, les débentures portent des intérêts qui varient de cinq à sept par cent, et à ce prix, il y en a des millions et des millions répandus dans

la nation. Il est certain pourtant qu'elles offrent un risque assez grand.

Je crois, Messieurs, que jusqu'ici j'ai réussi à établir une chose, c'est que l'emprunt romain offre un bénéfice convenable et suffisant, dans l'ordre ordinaire des choses, s'il y a probabilité que les intérêts seront servis régulièrement. Mais, puisqu'il en est ainsi, évidemment vous admettrez que, s'il y a certitude morale que le gouvernement pontifical remplira fidèlement ses obligations, alors l'intérêt qu'il offre n'est plus un bénéfice ordinaire ; c'est un bénéfice extraordinaire, que tous ceux ayant des fonds en disponibilité doivent s'empresser de saisir. Eh bien ! Messieurs, je n'hésite pas à l'affirmer, et j'espère pouvoir vous en convaincre : non-seulement il est très-probable que le Saint-Siége remplira ses obligations, mais cela est moralement certain ; cela est aussi certain qu'il est possible à l'homme d'être certain de l'exécution d'une convention, contractée dans les meilleures conditions et avec toute la prudence possibles.

Nous l'avons vu, le Souverain Pontife jusqu'ici a toujours fait honneur aux charges de son gouvernement. Ce n'est pas la première fois qu'il emprunte, et jamais on n'a pu lui reprocher d'avoir manqué à la scrupuleuse et fidèle exécution de ses engagements ; au contraire, il a poussé, comme je l'ai fait voir, jusqu'à la dernière limite, ce religieux respect des conventions. Quelle confiance cela ne doit-il pas nous donner pour l'avenir ! En sept ans, depuis 1859 jusqu'en 1865, avec un territoire de quelques lieues, avec un peuple d'environ un million, presque sans ressources, il a payé une dette de cent quatre-vingt-quatre millions, pesant en partie sur des provinces dont il n'avait plus la jouissance. Il a obtenu un résultat aussi étonnant au moyen d'emprunts qui ont été acceptés par les premiers banquiers du monde, par les Rotschild, les Edward Blount ; par ces hommes qui sont à la tête de la finance en Europe, et dont les noms sont une garantie inestimable en faveur de la sûreté des opérations dont ils se chargent. Chose remarquable, pendant que les titres de Victor-Emmanuel, le ravisseur de l'Eglise, étaient offerts au rabais sur tous les marchés européens et refusés par les meilleurs banquiers, on a vu le plus grand financier du monde entier, le prêteur des rois et le roi des prêteurs, accueillir avec empressement l'émission du Saint-Siége de 1864. N'était-ce pas montrer la plus grande confiance dans la solvabilité et les ressources du gouvernement pontifical ? Nous ne devons pas nous croire plus sages et plus prudents que ces princes de la finance ; nous ne devons pas exiger plus de garanties en plaçant quelques piastres là où ces hommes n'ont pas hésité à risquer des millions.

Mais j'entends formuler une objection qui peut effrayer certaines personnes, et qui, je le sais, a empêché bien des bonnes âmes de suivre les inspirations charitables et pieuses de leur cœur. Si une révolution renversait le pouvoir temporel, et si le Pape, dépouillé de ses Etats, était réduit à s'enfuir en exil, devenu sujet de l'empereur d'Autriche, de la reine d'Espagne, ou de tout autre gouvernement catholique, comment pourrait-il payer une dette aussi considérable ? Un roi, un gouvernement, quelque faible qu'il soit, a toujours des ressources que n'a pas un particulier ; par conséquent, le Pape, spolié de son royaume, pourrait-il faire honneur à une obligation de soixante millions ? Oui, Messieurs, il le pourrait.

En effet, quels que soient les efforts de la révolution, quel que soit le pouvoir du démon et des sociétés secrètes, il est certain, et comme catholiques, nous ne pouvons en douter, il est certain que l'Eglise résistera jusqu'à la fin des temps aux portes de l'enfer, et qu'elle aura toujours à sa tête un successeur de St. Pierre, le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ. Vous voulez supposer que pendant quelques années, le Pape sera privé de ses Etats ; mettons les choses au pire ; supposons, contre toute possibilité, par un concours inexplicable de circonstances, par le consentement unanime de toutes les puissances catholiques ; supposons le Pape dépouillé à jamais de son gouvernement et de son titre de roi. Eh bien ! n'est-il pas vrai qu'il sera toujours le Pape, qu'il restera toujours le chef de l'Eglise catholique, le pasteur de deux cent vingt millions de chrétiens ? Et pensez-vous un instant que ces deux cent vingt millions de catholiques auront tellement perdu tout amour et tout respect pour leur père, en le voyant faible et opprimé, pauvre et exilé, qu'ils ne lui fourniraient pas les moyens de payer une dette d'honneur ? Pensez-vous qu'ils donneraient aux impies, aux révolutionnaires, aux ennemis de tout ordre social, l'occasion de dire du Vicaire de Jésus-Christ : "Il avait formé une obligation et il a manqué à l'accomplissement de son obligation ?" Non, Messieurs, aucun de nous ne permettrait la réalisation d'un aussi pénible reproche ; l'univers catholique tout entier se lèverait comme un seul homme et viendrait déposer aux pieds du successeur des apôtres, le fruit de ses épargnes. On verrait les beaux dévouements et les grandes générosités de l'Eglise primitive se renouveler au 19e siècle, et le Pape, plus riche, plus respecté et plus chéri que jamais, serait non-seulement mis en position de faire honneur à ses engagements, mais, de plus, il pourrait continuer ses œuvres de charité et de bienfaisance, et verser de nombreuses aumônes dans le sein des pauvres. Non, Messieurs, ne craignons pas l'éventualité impos-

sible où le Pape perdrait sa souveraineté temporelle ; car dans ce cas, la catholicité toute entière assumerait la dette du Saint Siége ; le denier de St. Pierre, prenant un développement immense dans tout l'univers, permettrait infailliblement au Pape d'exécuter une obligation basée sur la confiance des catholiques. Mais chassons loin de nous cette supposition ; si le Pape descend un instant de son trône, il y remontera certainement. Du reste, dix-huit siècles ont vu toujours intact l'honneur du St.-Siége ; ils sont aujourd'hui les garants de la conduite future des Papes. Croyez-vous qu'un successeur de Pie IX, sacrifiant une réputation aussi pure, un nom sans tache, consentirait à répudier une dette sacrée et à briser l'espoir des catholiques ? Ah ! Messieurs, cette pensée est une injure, et nous ne pouvons pas nous y arrêter.

Le gouvernement pontifical, en fixant les obligations de l'emprunt romain à un chiffre relativement peu élevé, a évidemment voulu mettre cette grande œuvre à la portée de toutes les classes, des pauvres comme des riches, afin d'en faire une œuvre vraiment catholique, vraiment universelle. Si vous êtes riches, je vous dirai : " Songez que vous êtes, dans votre conscience, responsables de l'emploi de vos richesses." Aux pauvres, je dirai : " Songez à l'obole de la veuve. Votre légère offrande sera plus agréable au Saint-Père que la grosse contribution du riche. Si vous n'avez pas le moyen de prendre une action entière de soixante et six piastres, dans le prêt romain, eh bien ! associez-vous avec un, deux, trois amis, et apportez ainsi au Saint-Père le fruit de votre union et de votre charité. " Quel est le jeune homme, le commis, l'artisan, l'ouvrier, qui, en s'unissant à d'autres, ne pourra contribuer à l'œuvre de l'emprunt romain ? Imitons les Anglais : leur esprit d'association les a rendus la nation la plus riche de l'univers ; eh bien ! formons des associations pour secourir l'Eglise, et nous aussi, nous acquérerons des richesses de bonheur, de paix et de satisfactions morales. De cette sorte, personne ne restera en arrière, et l'emprunt romain deviendra vraiment une œuvre catholique.

Et vous-mêmes, Mesdames, dont le cœur si tendre sait toujours trouver des trésors de bonté pour les malheureux, et dont l'âme généreuse sympathise si volontiers avec toutes les grandes causes, serait-il dit que vous vous tiendriez à l'écart du mouvement qui agite aujourd'hui l'univers catholique ? Est-ce que, en diminuant un peu l'éclat de ces brillantes toilettes qui, du reste, vous conviennent si bien, vous ne pourriez apporter votre précieux concours à une œuvre si conforme à votre piété et si digne de la noblesse de vos sentiments ? Je sais que ce n'est jamais en vain qu'on fait appel à votre générosité et à votre religion. Serai-je donc moins heureux

que mes devanciers, lorsque, moins favorisé qu'eux peut-être par ces expressions et ce langage qui savent enflammer votre imagination, je vous parle d'un sujet si digne pourtant d'une femme chrétienne, et je vous présente des motifs du plus haut intérêt? Considérez le sujet et les motifs, Mesdames, oubliez l'orateur, si vous voulez, et je serai heureux.

Ainsi, Messieurs, pour résumer, l'emprunt romain est un placement sûr ; en second lieu, c'est un placement profitable ; en troisième lieu, enfin, c'est une bonne œuvre. En prenant part à cette opération, chaque catholique contribuera au secours que l'Eglise toute entière veut donner à Rome ; il prouvera la vivacité du sentiment chrétien et social ; il participera au rétablissement de la paix européenne, et ajoutera une force à toutes celles qui luttent contre la révolution et qui finiront par la vaincre.

Messieurs, lorsqu'on porte un regard sur l'histoire de l'Eglise catholique, on remarque que toutes les œuvres considérables ont été commencées et achevées par une grande foi dans le secours d'en-haut, et une confiance sans bornes dans le succès. Eh bien ! Messieurs, ayons, nous aussi, cette foi qui transporte les montagnes ; montrons au monde entier, à nos frères séparés, si généreux dans leurs erreurs et qui ont les yeux sur nous, montrons cette confiance, gage du triomphe. Mettons-nous à l'œuvre ; le temps est court, c'est une raison pour travailler avec plus d'activité ; donnons au Saint-Siége les secours dont il a besoin et que nous pouvons facilement lui accorder ; contribuons pour notre part à l'affermissement du pouvoir temporel du Pape, si nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les puissances européennes, et pour dompter les passions des rois ambitieux et des peuples révolutionnaires. Et lorsque, dans la suite des ans, nous verrons l'émeute vaincue, l'hydre de l'anarchie abattue, la paix universelle donnée au genre humain, le Pape, fort et tranquille sur son trône, protégeant les faibles, enseignant la douceur aux grands, la modération aux heureux, et enfin priant pour tous, quel bonheur ne sera-ce pas pour nous de pouvoir nous rendre ce témoignage que nous avons contribué à ce grand succès, et que l'Eglise, le Pape, le monde, nous doivent, à chacun de nous, cette paix, ce triomphe de la foi sur la matière, du catholicisme sur la révolution ! Quel bel héritage à laisser à vos enfants, Messieurs, que des titres sur le trésor du Saint-Siége, et quel noble exemple de charité et d'esprit chrétien pour votre postérité ! Il ne dépend que de vous d'orner votre mémoire de cette auréole brillante, et votre nom d'une gloire aussi pure.

E. Lef. de Bellefeuille.

# ESQUISSE HISTORIQUE

## DE L'INSTRUCTION EN CANADA.

---

L'éducation est, sans aucun doute, le premier besoin de l'homme ; à chaque âge de la vie, ses facultés demandent un développement nouveau ; il lui faut vivre d'intelligence, et les émotions intellectuelles de son âme, et ses études de tous les jours ne font qu'augmenter sa soif d'instruction. Mais cette éducation renferme essentiellement deux choses : éclairer l'intelligence et former le cœur, et, sans cette base, point d'éducation solide. Car de même que dans une éducation saine et forte reposent la gloire et la tranquillité des peuples, de même, par une éducation mauvaise et incomplète, les nations s'avilissent, se corrompent et tombent. Entre autres exemples dans l'histoire, nous voyons le grand siècle de Louis XIV apparaître avec son cortége d'hommes à idées justes, aux aspirations pures et vivaces, à l'esprit élevé ; les profonds génies des Bossuet, des Fénélon, des Paschal, des Labruyère comprennent que l'homme ne peut orner son intelligence et former son cœur qu'en s'élevant jusqu'à Dieu, véritable foyer de lumière et d'amour : aussi la France, à cette époque mémorable, brille-t-elle d'une gloire littéraire qu'elle n'a pu depuis surpasser. Mais au siècle suivant, l'esprit philosophique et impie, par ses enseignements faux, ses doutes et ses notions incomplètes, corrompt la source de la bonne éducation ; l'intelligence s'affaisse sur elle-même ; le cœur, au milieu de l'atmosphère fétide d'un rationalisme orgueilleux, s'em-

prisonne, et alors arrive ce cataclysme effrayant qui a pour nom la révolution française de 1789.

Un grand évêque, après avoir senti les secousses violentes qui avaient ébranlé l'édifice social de sa patrie, et gémi sur les maux effroyables de la révolution, Monseigneur de Frayssinous disait que : " s'il est une chose qui se lie étroitement aux destinées d'une " nation, qui doive exciter la sollicitude des gouvernements comme " des particuliers, et qui soit capable de prévenir ou de préparer la " ruine des générations à venir, c'est l'éducation des enfants." Le grand Leibnitz avait dit : " Le maître de l'éducation est le maître " du monde, et j'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre " humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse." Les nations, au témoignage de l'histoire, sont donc d'autant plus heureuses, et leur maintien est d'autant plus assuré, qu'elles renferment en elles le germe si précieux et si fécond d'une éducation puisée aux sources vivifiantes et intarissables de l'Eternelle Vérité.

Nous sommes heureux de dire que ce germe si précieux d'une saine éducation est celui qui a été implanté dans le sol de notre patrie, au pied de cette croix que Jacques Cartier, dans sa foi ardente, planta sur les rives de notre grand fleuve comme un symbole de nos tribulations futures, et le gage assuré de la victoire. Car, depuis l'occupation du Canada par les Français jusqu'à nos jours, ce sont les bons enseignements et les doctrines du christianisme qui ont fait traverser au peuple canadien, avec énergie et sang-froid, les époques si critiques de son histoire, et qui ont communiqué à nos devanciers cette abnégation et ce courage qui leur ont mérité le titre glorieux de héros de la civilisation sur le continent américain.

Faire voir les progrès successifs, en Canada, de ce germe si fécond en résultats salutaires, les sacrifices que l'on s'est imposé pour fonder nos maisons d'éducation dans un temps où il fallait à la fois combattre le farouche Iroquois, les ténèbres de la barbarie et les préjugés et les mœurs des sauvages, et où les moyens pécuniaires étaient très-limités ; en un mot, faire voir les développements de ces communautés au milieu des obstacles de tous genres, tel sera le sujet de cet article.

Nous ne pourrons que donner une esquisse rapide de ce qu'ont fait nos ancêtres pour l'instruction de la jeunesse, des luttes qu'il fallut soutenir, et de cette persévérance, de cet esprit de foi et de cette abnégation qui furent les causes de leurs succès ; car le sujet offre par lui-même un champ trop vaste à parcourir pour être traité dans un article de *Revue*. D'ailleurs, vouloir traiter ce sujet d'une manière complète et comme il le mérite, serait chose au-

dessus de nos forces. Nous nous trouverons donc à rappeler à la mémoire du lecteur les principaux faits qui, sous ce rapport, se sont accomplis parmi nous.

## I

Tout était à créer pour ceux qui abordèrent les premiers sur les rives du St.-Laurent ; l'aspect du pays ne présentait qu'une forêt immense, aucun indice de défrichement ne se faisait remarquer, et pendant de longues années, il fut impossible de songer à l'éducation des hordes sauvages disséminées sur la surface de ce continent. Le missionnaire suivait le découvreur, et souvent le devançait pour aller porter la bonne nouvelle aux âmes payennes et les convertir à Dieu : il ne trouvait que quelques bourgades situées à de grandes distances les unes des autres, des hommes vivant de chasse et de pêche, ignorant l'agriculture et dont la vie aventureuse repoussait toute idée d'instruction. D'un autre côté, les premiers habitants venus de la France n'étaient pour la plupart que des commerçants et des spéculateurs, ou quelques nobles familles que l'infortune avait poussées vers les rives américaines ; tous sans demeure fixe, sans idées arrêtées, ne songeant qu'à s'enrichir ; et l'immigration lente et peu considérable qui se dirigea en Canada, dans la dernière moitié du seizième siècle, ne dût point changer la nature des choses.

Ce fut Samuel de Champlain qui fonda, en 1608, le premier établissement permanent auquel il donna le nom de Québec. Cet homme, que nous pouvons regarder comme le père de la colonie, étant allé en France pour les besoins du Canada, revint en 1615 en compagnie de quatre Récollets [1] qui furent les premiers instituteurs de la jeunesse en ce pays, et les devanciers de cette phalange de prêtres zélés qui jetèrent les fondements de nos maisons d'éducation, et, par leurs enseignements, contribuèrent tant à nos gloires nationales. Car il faut le remarquer : quiconque étudie le mouvement intellectuel en ce pays voit inscrit à chaque page de notre histoire les bienfaits du clergé pour l'instruction du peuple ; je dirai plus : en lui se personnifie la propagation de l'éducation en Canada, et comme l'observait un écrivain canadien, il est aussi impossible de passer sous silence le rôle qu'a joué le clergé catholique dans cette

1 Les RR. PP. Denis Jamay, supérieur, Jean Dobleau, Joseph LeCaron et le Frère Pacifique Duplessis.

question, qu'il le serait de taire le nom de Christophe Colomb dans une histoire du nouveau monde.

Quelques maisons où les premiers élémens des lettres étaient enseignés s'élevèrent en quelques endroits, et la même année que la colonie fut rendue à la France par le traité de Saint-Germain (1632), l'on vit arriver, à la suite de Champlain, les courageux enfants de Saint-Ignace, et le collége de Québec, sous leur direction habile, ouvrit ses classes au public.

Je citerai le nom du Père Lejeune [1] comme un des plus zélés fondateurs de cette belle œuvre, Ecoutons les paroles touchantes et naïves du bon missionnaire : " Je suis devenu régent en Canada ; " j'avais, l'autre jour, un petit sauvage d'un côté et un petit nègre " ou Maure de l'autre, auxquels j'apprenais à lire les lettres. Après " tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'A, B, C, " mais avec un contentement et une satisfaction si grandes que je " n'eusse pas voulu changer mes deux écoliers pour le plus bel audi- " toire de France. " [2]

Tel est l'humble commencement du premier collége en Canada ; et ces professeurs modestes, qui auraient pu figurer avec avantage parmi les hommes instruits de la France et acquérir de la renommée, préféraient renoncer à la gloire et s'ensevelir dans les forêts d'un monde inconnu pour enseigner à de pauvres enfans les élémens des connaissances usuelles. Que de grandeur d'âme dans cette abnégation, que de noblesse dans ce dévouement, et surtout que d'humilité, la plus belle des vertus chrétiennes ! La religion seule peut enfanter un pareil héroïsme.

La munificence de Réné Rohault, fils du marquis de Gamache, contribua largement à l'érection du collége des Jésuites à Québec, qui sert aujourd'hui de casernes aux troupes anglaises, et en 1636, l'on commença à recevoir des enfants dans la nouvelle institution. Le Canada eut ainsi l'avantage de posséder un collége avant les provinces de la Nouvelle-Angleterre. Car, dit l'Abbé Ferland dans ses notes sur les Registres de Notre-Dame de Québec, " ce ne fut " qu'en 1637 que la législature du Massachuset résolut d'en fonder " un, et décida qu'il serait établi à Newtown. John Haward, mi- " nistre, étant mort en 1638, laissa un legs de £770,172 à l'école de " Newton. Pour honorer le généreux bienfaiteur, l'école, par " ordre de la cour, fut nommée collége de Haward, et Newton

1 " Le R. P. Lejeune étant arrivé à Québec avec le R. P. Anne de Noue, en 1632, l'institution prit, dès le 21 décembre de la même année, une existence ostensible qui en était comme la pierre fondamentale. " (Mém. de l'Education. J. B. Meilleur).

2 Relations des Jésuites, année 1632.

" changea son nom en celui de Cambridge. Ce qu'il y a de remar-
" quable, ajoute l'élégant écrivain, c'est que le premier professeur
" chargé, en 1637, de la régie de cette riche et célèbre institution,
" Nathaniel Eaton, avait été formé par les Jésuites. Cette circons-
" tance est rapportée par un écrivain contemporain, le gouverneur
" Winthrop."

Le collége des Jésuites subsista jusqu'en 1779, époque à laquelle le gouvernement s'en empara pour y loger des troupes. Vingt ans plus tard, l'injustice fut condamnée, et les biens des Jésuites en Canada furent incorporés au domaine de la Couronne britannique, sous prétexte de la suppression de l'Ordre en Europe, et malgré les vives réclamations d'un peuple indigné.

## II

Jusqu'alors, l'on ne s'était occupé que de l'instruction des garçons; car les ressources de la colonie ne permettaient point de posséder plusieurs établissements d'éducation supérieure. Cependant, la nécessité d'instruire les jeunes filles et de les retirer de l'ignorance où elles étaient plongées se faisait de plus en plus sentir. Une jeune dame, Marie-Madeleine de Chauvigny, veuve de Sieur Charles Grivel de la Peltrie, guidée par la main de la Providence, consacra généreusement ses biens, sa personne à la fondation d'une maison pour l'éducation des jeunes filles de la Nouvelle-France, et, accompagnée d'une religieuse ursuline de talens et de vertus remarquables, la Mère Marie de l'Incarnation, et de quelques autres, elle dit adieu aux rivages de sa patrie pour venir au secours de ses sœurs du Canada. Le premier août 1639, elle débarqua à Québec environnée des démonstrations de la joie publique.

Les Dames Ursulines n'eurent pour logement qu'une petite maison ne renfermant que deux chambres servant à la fois de cuisine, de dortoir et de classe. " On ne croirait pas, dit la Sœur
" Marie de l'Incarnation, les dépenses qu'il nous a fallu faire dans
" cette petite maison, quoiqu'elle soit si pauvre que nous voyons
" à travers le plancher reluire les étoiles durant la nuit, et qu'à
" peine y peut-on y tenir une chandelle allumée à cause du vent...
" Avec tout cela, nous nous estimons plus heureuses que si nous
" étions dans le monastère le plus accommodé de la France."

Mademoiselle Leber, la recluse de Ville-Marie, fut une des élèves de cette institution, et certes, c'est bien le plus bel éloge que

l'on puisse faire des Dames Ursulines de Québec dans le grand art d'élever la jeunesse et de la former à la vertu.

En même temps que les Ursulines, étaient arrivées, sous les auspices de Madame la Duchesse d'Aiguillon, les sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui, bien qu'elles n'eurent pour objet que le soulagement des souffrances de l'humanité, se livrèrent pendant près de quatre-vingts ans à l'éducation des personnes de leur sexe.

Elles furent placées, à leur arrivée, dans une maison neuve appartenant à la compagnie des Cent Associés et qui se trouvait près du fort St. Louis. Au commencement de l'année 1641, sur la demande de la Duchesse d'Aiguillon, elles allèrent demeurer à Sillery pour l'avantage des sauvages. [1]

Maintenant, dirigeons nos regards vers Montréal. Un nom connu bien particulièrement dans les paroisses de cette partie de la province, et cher à tous, venait de fonder, dans cette dernière ville, le couvent de la Congrégation de Notre-Dame. [2] La Révérende Sœur Marguerite Bourgeois, dont le dévouement ne le cédait point à la piété, ouvrait dans une étable une école pour l'éducation des filles, aidée dans cette entreprise par M. de Maisonneuve, fondateur et gouverneur de Montréal.

Ecoutons la généreuse fondatrice. "Quatre ans après mon "arrivée, M. de Maisonneuve voulut me donner une étable de "pierre pour en faire une maison, et y loger celles qui feraient "l'école. Cette étable avait servi de colombine et de loge pour les "bêtes à corne. Il y avait un grenier au-dessus où il fallait monter "par une échelle, par dehors, pour y coucher. Je la fis nettoyer, "j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger "les enfants. J'y entrai le jour de la Sainte-Catherine (25 nov. "1657)."

C'est donc dans cette pauvre étable que Marguerite Bourgeois commença son glorieux apostolat en faveur de l'éducation de la jeunesse. Le berceau de cette nouvelle communauté fut bien humble, mais bien rapides en furent les développements et les

1 "Nous allâmes bientôt reprendre notre maison de Sillery qui était encore fort peu avancée; nous nous y logeâmes comme nous pûmes, et ce que nous y souffrîmes de froid et de misère ne se peut exprimer." (Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.)

2 "Il y avait dans le pays quelques filles qui n'étaient plus en âge de venir à l'école; la sœur (Marguerite Bourgeois) voulut étendre sa charité sur elles en les réunissant aussi dans cette maison pour les animer toutes à la piété et les exciter à la ferveur. Dans ce dessein elle établit, sur le modèle de ce qu'elle avait vu pratiquer à Troyes, la congrégation externe qu'elle commença le jour de la Visitation, (2 juillet 1658); ce qui insensiblement fit appeler du nom de *Congrégation* la maison où elle les réunissait ainsi."—(Vie de la S. Bourgeois, vol. 1, page 95.)

succès; car Dieu se plaît à protéger les institutions élevées à sa gloire.

Comme l'a si heureusement dit le R. P. Félix Martin, " la colonie du Canada, et Montréal aussi bien que Québec, offrit à son origine quelque chose de particulier, et présenta un spectacle dont le monde avait été rarement le témoin. On vit là s'associer à tous les travaux de la civilisation et de l'apostolat le cœur sensible et généreux de la femme. A cette époque, un écrivain moderne [1] remarque que la femme était appelée dans tout le monde chrétien à un grand apostolat de charité. Elle s'y révélait la fortune du pauvre, la consolation de l'affligé, et, avec un cœur de vierge, elle avait un cœur de mère pour les orphelins. Elle adoptait toutes les douleurs comme des sœurs que le ciel réservait à sa tendresse. Elle disait adieu aux jouissances et au bonheur de l'existence, pour consacrer à tout ce qui souffre sur la terre sa jeunesse et sa beauté. Elle vint sanctifier ces missions lointaines, inspirer aux jeunes Canadiennes et aux enfans sauvages la pudeur et la piété, et prodiguer aux malades les soins de la bienfaisance chrétienne." [2]

Quatre ans après l'établissement du couvent de la Congrégation, fut fondé à Montréal le séminaire de St.-Sulpice, et cette ville n'eut dès lors plus rien à envier à Québec, sa sœur aînée. En 1663, Monseigneur de Laval, premier évêque du Canada, fonda le séminaire de Québec, pour correspondre aux besoins de son Eglise naissante, et en 1697, la bourgade des Trois-Rivières vit s'élever dans son enceinte l'institut des Dames Ursulines.

Ainsi, dans l'espace d'un demi-siècle, par l'énergie du noyau de population qui habitait alors le Canada, et par la charité ardente du clergé, le pays se trouva doté de maisons d'éducation telles que n'en exigeaient peut-être pas les besoins de la colonie: mais l'on prévoyait que ces institutions seraient la source d'une civilisation stable, et l'on comprenait que la religion étant l'âme de toutes les entreprises, elle seule pouvait servir de base à un édifice social, et lui préparer un heureux avenir. Car, loin de nos pères toute idée d'ambition ou de vaine gloire; le motif de leurs actes était la prospérité de la colonie et la civilisation des peuplades indigènes; les désirs de leur cœur étaient de laisser à leurs descendants des institutions et une langue à eux, comme s'ils eussent eu le pressentiment qu'un jour ils devaient combattre par l'intelligence et le cœur contre les exigences d'une domination étrangère. Et certes, combien nous devons à nos ayeux d'avoir su comprendre l'unique

1 Crétineau Joly.

2 Manuel du Pélerin de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal, p. 8.

moyen de faire prospérer une nation et la rendre grande et heureuse ! Car, en jetant la vue sur l'histoire de cette colonie, que voit-on ? D'abord, près de son berceau, une simple voix ; puis le premier cri sorti de la poitrine du hardi navigateur de St. Malo est un cri de reconnaissance envers l'Auteur de la nature ; celui qui s'avance le plus avant dans la forêt n'est point un traiteur, mais un pauvre missionnaire n'ayant pour égide que son bréviaire, et pour boussole le signe de la rédemption : sa mission n'est point de combattre l'habitant du pays ni de détruire la bourgade où il habite avec ses frères ; c'est une mission de paix et toute civilisatrice ; il veut que ceux qui jusqu'alors ont vécu dans l'ignorance des mystères du Christianisme, ouvrent les yeux à la vraie foi et se convertissent. Cet homme de Dieu joint l'exemple au précepte ; on écoute avec respect ses enseignements, et sous l'impulsion du charme de sa parole évangélique, le caractère du farouche Indien s'adoucit ; dans son cœur dur et âpre s'opère un changement étrange ; peu-à-peu le sentiment humain remplace la ruse et le noir complot, et bientôt ce n'est plus un idolâtre, mais un fervent chrétien. La femme du sauvage, au lieu d'être son esclave, devient sa compagne ; on enseigne à la jeune fille quel rôle elle est appelée à jouer ; elle-même comprend qu'elle est faite pour aimer et être aimée, et par l'éducation se développe chez les uns et les autres le sentiment de la dignité personnelle.

Voilà toute l'énigme de l'heureux développement de cette colonie ; voilà ce qui a fait sa force et sa durée, et nos maisons d'éducation, animées de l'esprit de leurs fondateurs, perpétuèrent, au milieu des luttes et des persécutions, ces enseignements fondés sur la vérité. Ces beaux fruits et ce dévouement nous les devons au catholicisme, et sur toute l'étendue du nouveau monde, le Canada seul en a offert le spectacle.

## III

Il n'y avait en Canada aucun système particulier d'éducation ; le tout était laissé à la générosité des individus, et malgré l'encouragement que donnaient de temps à autre les gouverneurs, la diffusion de l'instruction était pour ainsi dire impossible dans les campagnes, vu la répugnance des sauvages, les guerres continuelles, l'éloignement des habitations et la rigueur du climat. Aussi notre existence, comme peuple, se trouva-t-elle considérablement menacée

durant les trente années qui suivirent le commencement de la domination anglaise en ce pays. Le noyau de population qui resta en Canada, après la cession, se trouvant sans chefs, tourna naturellement ses regards vers celui qui, par son éducation et sa position, pouvait lui donner de sages conseils, et le Clergé acquit alors une influence immense sur la population canadienne, influence qui a été bien salutaire, environnés d'ennemis comme l'étaient nos pères, laissés sans guide et livrés à eux-mêmes par suite du départ de la classe instruite des Français pour la mère-patrie. En vain certains prétendus esprits forts cherchent-ils de nos jours à diminuer cette influence qui a été notre sauvegarde ; nous sommes persuadé que l'habitant du pays a un bon sens trop prononcé pour devenir la dupe de ces innovateurs à idées dangereuses et funestes. Un peuple ne répudie pas ainsi son passé sans de graves et légitimes raisons, et sous le rapport moral comme sous le rapport intellectuel, le Canadien a tout à gagner en mettant sa confiance en ceux qui furent les protecteurs de sa famille et de sa nationalité.

Après la cession, le collége des Jésuites ayant été fermé par les mains anglaises, celui de Québec ouvrit ses classes au public, et quelques années plus tard, en 1773, fut fondé le collége de Montréal, qui eut une fondation du Séminaire de St.-Sulpice. Le petit nombre d'élèves qui fréquentèrent le collége de Québec explique le long intervalle qui s'écoula entre sa fondation, en 1663, et celle de Montréal en 1773, intervalle pendant lequel s'accomplirent les luttes glorieuses de notre histoire.

Sous le coup de la révolte américaine, l'*Acte de Québec* (1774) vint ranimer le courage des infortunés Canadiens, et l'Angleterre, craignant de voir ses possessions canadiennes s'unir aux Etats voisins, leur rendit par cet acte leurs coutumes, garantit le maintien de leurs institutions et le libre exercice de leur religion.

Une commission fut nommée en 1789, sous l'administration de Lord Dorchester, pour l'adoption d'un système général d'instruction. Elle recommanda une école élémentaire par paroisse, une école modèle par comté et la création d'une université à Québec pour l'enseignement de la science et des arts libéraux. Les directeurs, les professeurs et le régent de cette université devaient être nommés par le gouvernement ; mais le but de celui-ci pour s'emparer du patronage de l'instruction primaire et universitaire était trop apparent pour ne point inspirer des craintes sérieuses à la population catholique. Aussi Mgr. Hubert, neuvième évêque du Canada, s'opposa de toutes ses forces à l'exécution de ce plan dangereux pour la foi de la jeunesse confiée à sa garde pastorale.

La constitution de 1791 ouvrit pour le Canada une ère importante,

et c'est dans le sein de la nouvelle chambre d'Assemblée que l'on put apprécier à sa juste valeur ce que la patrie devait à nos maisons d'éducation. Des orateurs aux convictions profondes et au patriotisme éclairé montrèrent non-seulement au pays, mais à la Métropole, que chez ce petit peuple il y avait des cœurs pour sentir et des intelligences pour comprendre. Au milieu des déboires et des luttes se déployèrent l'énergique activité et les hautes qualités administratives du grand évêque Plessis, alliées à une prudence qui ne lui fit jamais défaut ; puis apparurent en même temps sur la scène politique, comme autant de défenseurs de notre langue et de nos institutions, les Panet, les Taschereau, les Lotbinière, les Bugnet, les Viger, les Bédard, les Quesnel, les Vallières de St. Réal, les Parent et les Papineau. Ces hommes, toujours sur la brèche et prêts à la lutte, défendirent avec honneur et dignité nos droits sans cesse menacés par les chefs de la coterie gouvernementale, et maintinrent bien haut le drapeau de la nationalité canadienne. Où donc avaient-ils puisé leur science, leur force et leur éloquence, si ce n'est au sein même de la patrie, dans nos maisons d'éducation ?

Dans le premier Parlement, on s'occupa de l'instruction, et en vain réclama-t-on les biens des Jésuites qu'une main spoliatrice avait enlevés. En 1801, la législature du Bas-Canada établit des écoles élémentaires sous la régie du bureau de l'institution royale. Cet acte, entaché de prosélytisme, n'eut que très-peu de succès, et les populations des campagnes se refusèrent à favoriser des écoles dont les instituteurs étaient généralement protestans, et après vingt ans d'existence, l'Institution royale ne comptait que 37 écoles fréquentées par 1048 élèves.

Plus tard fut passée la loi des écoles élémentaires, qui en donnait la surveillance à des syndics élus par les habitants. La première année de la mise en fonction de cette loi, il s'ouvrit 381 écoles fréquentées par 14753 enfants.

L'école fondée par Messire Louis-Marie Brassard en 1795, à Nicolet, fut érigée, en 1805, en petit séminaire par Monseigneur Denaut, et dans la suite grandit sous les auspices et l'encouragement de l'évêque Plessis. Dis ans plus tard, sur les bords charmants de l'Yamaska, un prêtre zélé, le Révérend Messire Antoine Girouard, jetait les fondements d'une autre maison d'éducation. Ceux qui eurent l'avantage de le connaître savent avec quel désintéressement, quelle abnégation il accomplit ses desseins. Ses louables efforts lui étaient dictés par son cœur, et son cœur les exécutait. Comme nous le dit M. le grand-vicaire Raymond, " son esprit éclairé et " judicieux appréciait tous les avantages de l'éducation : il compre- " nait comme elle agrandit le caractère, élève le sentiment, déve-

" loppe la faculté essentielle de l'homme, la raison, devient la " source des jouissances les plus nobles et les plus délicates, et, par " là même, lorsqu'elle est bien dirigée, comme elle rend de plus " en plus l'homme semblable à Dieu, à l'image duquel il a été " créé." [1]

La semence d'instruction répandue par la main généreuse de M. Girouard, comme celle de ses devanciers, a germé, et la moisson a été abondante, grâce aux efforts des messieurs qui se dévouent avec constance et amour aux travaux si ardus de l'enseignement. Pour ma part, je me rappelle toujours avec bonheur les jours de ma jeunesse que je passai dans cette institution, et, je le dis avec sincérité, je n'aurais qu'un désir : ce serait que ma reconnaissance envers les dignes successeurs de Messire Girouard égalât les pieux et bons enseignements qu'ils se sont efforcés de graver dans mon cœur.

Je mentionnerai le collége de Ste. Thérèse, fondé en 1824 par Messire Charles Ducharme, au milieu de grandes difficultés ; celui de Chambly, érigé en 1825, dans un lieu très-pittoresque, par le vénérable Messire Migneault ; le collége de Ste. Anne de la Pocatière, qui a pour fondateur le révérend M. Charles Painchaud (1827), et le collége de L'Assomption, dû à la générosité de M. Frs. Labelle, et aux efforts patriotiques du Dr. Meilleur.

M. Quiblier, qui avait succédé à M. Roux comme Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, non content d'offrir le bienfait de l'instruction gratuite aux jeunes filles, en créant pour elles des écoles spéciales à Montréal, sous la direction des sœurs de la Congrégation, voulut procurer le même avantage aux jeunes gens, et en 1837, arrivèrent les Frères des Ecoles Chrétiennes, ces précieux instituteurs qui ont fait tant de bien à la jeunesse de tous les pays, en l'élevant suivant les préceptes de la charité chrétienne et les doctrines du christianisme, et dont l'Europe admire les enseignements. M. Quiblier acheta pour ces Frères un terrain du prix de £4,500, et construisit une maison d'école élégante et spacieuse qui coûta £5,000. Comme l'a si bien dit M. le Commandeur Jacques Viger, " quand les MM. du Séminaire n'auraient d'autres droits à la reconnaissance publique que d'avoir constamment déployé un zèle si généreux pour l'éducation, on devrait éternellement les bénir."

Le mouvement de l'éducation semble prendre un nouvel essor après l'union des provinces du Haut et du Bas-Canada. Nous voyons apparaître l'institution des Dames du Sacré-Cœur, qui

1 Discours prononcé par le G. V. Raymond à la translation du corps de M. Girouard au séminaire de St. H., p. 14.

arrivent en 1842 ; la communauté des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, fondée à Longueuil en 1843 ; le couvent des Sœurs de la Providence, érigé en 1844, et celui des Dames du Bon-Pasteur. Aux Frères de la doctrine chrétienne, viennent se joindre les Frères de St. Viateur, qui prennent la direction du collége Masson dans la ville de Terrebonne, et du collége Joliette dans la charmante ville de ce nom ; les Frères de St. Joseph, qui enseignent les éléments des sciences et de l'agriculture. Puis le Canada a le bonheur de voir revenir les Pères Jésuites après soixante et dix ans d'absence ; en 1842, on salue avec joie leur seconde arrivée en ce pays, et en 1848, le R. P. Martin, dont le souvenir est particulièrement cher aux amis des lettres en Canada, fonde à Montréal un collége, sous les auspices immédiats de Mgr. Bourget, évêque de cette ville.

En 1853, six Sœurs de la Présentation de Marie laissent la France pour venir fonder une maison de leur ordre à Ste. Marie de Monnoir, dans le diocèse de St. Hyacinthe. La maison-mère est maintenant établie en la cité de St. Hyacinthe.

Ainsi, la France, par l'envoi répété, depuis un quart de siècle, d'apôtres plein d'ardeur et de sœurs dévouées, semble vouloir se souvenir qu'elle fut notre mère et veilla sur notre enfance, et par ses marques de sympathie nous faire oublier qu'elle fut autrefois ingrate en abandonnant à leurs propres forces les héroïques défenseurs de cette colonie. Acceptons avec plaisir les nouvelles relations que la France veut renouer avec le Canada ; tendons-lui une main amicale, et si le drapeau aux fleurs de lys abrita notre berceau de ses plis glorieux, que la splendeur du drapeau tricolore nous donne une confiance nouvelle dans l'avenir de notre nationalité.

Que d'autres institutions il me faudrait nommer qui ont surgi comme par enchantement du sol du Canada ! Je me trouverai à ne mentionner qu'une autre institution éminemment canadienne et ne comptant que quelques années d'existence. L'Université Laval, comme le dernier joyau de la brillante couronne de mérites du clergé canadien, vint compléter un système d'éducation vraiment catholique et national. Sa charte fut octroyée le 8 décembre 1852, et la première pierre posée avec pompe le 21 septembre 1854. Par ses proportions gigantesques, ce monument, élevé à la gloire des lettres, fait honneur au Bas-Canada. Ce sera un point de ralliement pour la jeunesse du pays ; les principes qu'on y enseigne seront le palladium de nos libertés politiques et religieuses, et la gloire qui en rejaillira sur la patrie sera grande et honorable.

En terminant la nomenclature de nos principales institutions, il est juste de remarquer que nos concitoyens d'origine anglaise riva-

lisaient de zèle avec nous pour la propagation de l'instruction. Ils possèdent plusieurs maisons d'éducation supérieure, mais n'ont à proprement parler que quatre colléges classiques, l'Université McGill à Montréal, l'université de Lennoxville, le collége St. François à Richmond, et le collége Morrin à Québec. Le magnifique terrain où est située l'Université McGill, au pied de la montagne de Montréal, est une donation de l'Hon. James McGill, membre du Conseil Législatif du Bas-Canada. Cette donation remonte à l'année 1811, et prouve hautement en faveur du caractère libéral et élevé du donateur. Cette institution prospère aujourd'hui sous l'habile direction de M. J. W. Dawson, LL.D., que ses études approfondies et ses écrits scientifiques ont placé au rang des écrivains anglais distingués du Canada.

Le collége de Lennoxville, près de Sherbrooke, fut fondé en 1851, et le "St. Francis College" en 1854. L'Hon. Juge J. S. McCord est un de ceux qui, par leurs efforts, ont le plus contribué aux succès de l'institution de Lennoxville.

## IV

Avant de clore ce travail, il ne sera pas hors de propos de jeter un coup d'œil rapide sur les progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada depuis une dixaine d'années, et de faire voir que notre jeune pays figure avec avantage et occupe un rang distingué, non-seulement parmi les nations de ce continent, mais même du continent européen. Les statistiques qui suivent, puisées aux sources officielles, sont bien propres à nous encourager, à exciter en nous ce sentiment d'orgueuil particulier à toute grande nation, et à nous faire espérer dans l'avenir de notre patrie. Car nous sommes intimement convaincu d'une chose : c'est que si Dieu ne nous retire point sa protection et que nous sachions rester unis, et fermement attachés au roc immuable de l'éternelle vérité, le Canada-français, par ses fortes institutions, sa belle langue et son caractère moral, est appelé à exercer en Amérique l'influence civilisatrice de la France en Europe, qui est celle que donnent l'ascendant du génie et les chefs-d'œuvre littéraires.

A nous, Canadiens, de nous rendre dignes de cette grande et sublime mission que nous réserve la Providence ; car si nous nous fourvoyons et nous écartons du sentier tracé par le doigt divin, malheur à notre peuple !

En 1853, 108,284 enfants fréquentaient les écoles; 156,872 en 1858, et 193,131 en 1863, ce qui donne, sur le nombre des enfants qui vont à l'école, une augmentation de 84,847 sur 1853, et de 36,259 sur 1858.

Il y avait 2352 institutions de tous genres en 1853; en 1863, ce nombre était de 3552, donnant en onze ans une augmentation de 1200, ce qui démontre le mouvement remarquable qui se manifeste dans le pays en faveur de l'instruction de la jeunesse; et M. le Surintendant de l'Education a eu raison de dire qu'autrefois l'érection d'un collége était une œuvre séculaire, mais qu'aujourd'hui c'est une œuvre de tous les ans, ou pour mieux dire de tous les jours.

" Si l'on ajoute, dit le Rapport de l'instruction publique pour 1863, " au nombre total des enfants fréquentant les écoles primaires (les- " quels sont presque sans exception au-dessous de 16 ans), celui des " élèves au-dessous de cet âge qui fréquentent les autres institu- " tions, on aura un total de 184,661. Le chiffre des personnes de " cinq à *quinze ans*, d'après le recensement de 1861, est de 289,429; " en ajoutant 15,000 pour les personnes de 15 ans et pour l'aug- " mentation survenue de 1861 à 1863, on aurait 304,429. La pro- " portion du nombre d'enfants de 5 à 16 ans fréquentant les écoles " en 1863, serait donc de 60.60 pour cent. En 1855, cette propor- " tion n'était que de 47.33 p. c., ce qui donne un progrès de 13.37 " pour cent.

" Mais on doit observer que l'âge de 5 à 16 ans, d'après la loi, " n'est que la limite de la population scolaire *facultative*, et que ce " n'est que de 7 à 14 ans que s'établit la rétribution mensuelle, ce " qui peut être considéré comme indiquant les limites de la popu- " lation scolaire *obligée*. Le chiffre des enfants fréquentant les " écoles dans cette limite donnerait une proportion d'au moins 75 " pour cent.

" La proportion du chiffre total des élèves, 193,131, donne sur " la population totale du dernier recensement, en y ajoutant 44,000 " pour l'augmentation survenue depuis, savoir: sur 1,156,000 de " population, 16.07 pour cent."

Les contributions annuelles, de 1853 à 1863, ont augmenté de $398,962, ce qui fait voir que nos cultivateurs comprennent de plus en plus toute l'importance que l'on doit attacher à l'instruction des enfants. Tous devraient s'estimer heureux de contribuer, suivant leurs moyens, à cette grande œuvre, et espérons que les préjugés, source de grands préjudices, disparaîtront peu à peu pour faire place à des vues plus larges et plus désintéressées; car quelquefois l'on semble malheureusement ne pas comprendre suffisamment ce

principe, qu'il faut sacrifier l'intérêt particulier au bien général de la société, et les conséquences qui en résultent sont toujours funestes au bien moral et intellectuel du peuple.

Je ne saurais parler de l'instruction sans dire un mot de l'hon. M. Chauveau, qui a fait sienne la cause de l'éducation, et qui travaille avec un zèle que le temps nous fera apprécier davantage. Sous son administration ont été établies trois Ecoles Normales où des jeunes gens puisent aux sources pures de la vraie science ces doctrines et ce savoir qu'ils feront partager plus tard à la jeunesse de tout le pays. Sous lui aussi fut fondé le *Journal de l'Instruction Publique*, destiné à répandre dans nos campagnes le goût des lettres et de la saine littérature, et dont la rédaction a placé M. Chauveau au rang des écrivains les plus élégans et les plus distingués du Canada. Il est le digne successeur et continuateur de cet autre homme de bien, M. Meilleur, qui, pendant tant d'années, a consacré son érudition et son énergie, toute imprégnée de patriotisme, à la cause sacrée de l'instruction, et qui, pour couronner une vie de travaux et de dévouement, a publié sur l'éducation en Canada un livre qui le place au rang de nos rares mais dévoués archéologues.

Puisse la patrie lui être reconnaissante !

Il est donc avéré que notre pays marche à grands pas dans la voie de la civilisation ; depuis quelques années surtout, il s'est manifesté, dans nos villes comme dans nos campagnes, un mouvement littéraire remarquable ; chaque village veut avoir sa société de discussion où les jeunes gens s'habituent aux luttes de la parole ; des publications destinées à créer une littérature nationale, à tirer de l'oubli une foule de légendes propres à intéresser et à exciter l'admiration populaire, et à révéler des talents qui sans cela seraient peut-être restés ignorés du grand nombre, ont été fondées avec un esprit de patriotisme qui mérite les plus grands éloges ; les bibliothèques qui se forment de tous côtés, si elles sont bien choisies, devront contribuer beaucoup à répandre le goût des bonnes études parmi nous.

Mais, cependant, méfions-nous d'un trop grand enthousiasme littéraire ; tenons-nous constamment sur nos gardes, et sentinelle vigilante, voyons à ce que l'esprit du mal ne pénètre point au sein de nos belles campagnes canadiennes ; car, comme l'a fait remarquer un nom bien connu, M. J. C. Taché, " nous sommes nés, comme peuple, du catholicisme du dix-septième siècle et de nos luttes avec une nature sauvage et indomptée ; nous ne sommes point fils de la révolution, et nous n'avons pas besoin des expédients du romantisme moderne pour intéresser des esprits qui croient et des cœurs encore purs. Notre langage national doit donc être comme

un écho de la saine littérature française d'autrefois, répercuté par nos montagnes, au bord de nos lacs et de nos rivières, dans les mystérieuses profondeurs de nos grands bois."

Malgré le progrès évident de l'éducation en Bas-Canada, il y a des personnes qui, quelque haut placées et quelqu'érudites qu'elles soient, ferment néanmoins les yeux pour ne point voir la lumière, et refusent à notre pays un de ses beaux titres de gloire, en affirmant que notre peuple est une race inférieure et arriérée. Tout en ne voulant point nous arrêter à cette opinion étrange et inconcevable, il ne sera pas cependant hors de propos de jeter un rapide coup d'œil sur l'état de l'instruction en Angleterre, et, puisque l'insulte vient de là, d'établir un point de comparaison entre l'instruction populaire dans ce grand pays et dans le nôtre. Les statistiques suivantes, quoique peu nombreuses, seront suffisantes pour démontrer la mauvaise foi ou l'aveuglement de nos calomniateurs; l'on sera peut-être même tenté de croire que la qualification de " race supérieure " donnée par l'ex-représentant de notre gracieuse souveraine en Canada à la nation anglaise, n'était que l'application de cette figure de rhétorique que l'on appelle " ironie."

L'Angleterre est une des nations de l'Europe où l'instruction est peut-être le moins répandue. Cette assertion, nous l'avouons, peut paraître étrange ; mais elle a été prouvée par des statistiques, dans le sein même du Parlement anglais, dans les sessions de 1846, 1847 et 1850, par des hommes d'état remarquables, tels que Lord John Russell, McAulay et Hume.

D'après un rapport de Sir John Pakington au parlement anglais en 1855, il est avéré que des milliers de personnes n'ont aucunes notions de vice ou de vertu, et dans une seule année et dans une seule prison, on a trouvé 1300 individus ne connaissant point les mois de l'année. L'Angleterre comptait en 1851, 45,000 écoles publiques et 30,000 écoles privées; mais sur 14,000 maîtres et maîtresses, 708 se faisaient remarquer par une complète ignorance. Le Rév. John Field et le Rév. Osborne ont déclaré, en 1849 et 1850, qu'il y avait des gens en Angleterre ignorant même le nom de la Reine. Beaucoup ne connaissent point l'existence de la bible. Un dignitaire de l'Eglise anglicane affirmait en 1854, à l'Abbaye de Westminster, que cinq millions de personnes ne vont point à l'Eglise, c'est-à-dire un tiers de la population. D'après le recensement de 1851, il y avait en Angleterre un enfant sur onze allant à l'école. La même année, en Canada, il y en avait un sur sept. En 1861, notre proportion était de un sur 5, 8000, et, à la louange du pays, c'est une des plus fortes qui existent. Sans avoir de renseignements précis, je pense que nous venons de suite après le Massa-

chuset, le Haut-Canada et la Prusse. M. Eugène Rendu, ministre de l'instruction publique en France, après avoir visité l'Angleterre, écrivait en 1853 : " Le sentiment de la dignité humaine n'existe pas même en germe dans les bouges de la capitale du Royaume-Uni. C'est peut-être là un motif de sécurité pour la constitution de la société anglaise ; mais pour le chrétien et pour le moraliste, c'est la révélation d'un état de choses que la pensée religieuse condamne et que la raison réprouve. Une société n'a pas le droit de substituer dans l'intérêt de son existence les passions de la brute aux sentiments de l'homme dans l'âme d'un nombre quelconque de ses membres."

Nous pourrions multiplier les statistiques et les citations des hommes mêmes de la Grande-Bretagne sur le triste état de l'éducation en ce pays ; mais ce qui précède, venant de personnes qui sont intéressées à présenter l'Angleterre sous des dehors avantageux, éloignera de nous toute objection que l'on pourrait faire relativement à la véracité de ces statistiques, et nous aurons prouvé que notre patrie, quoique jeune, ne le cède en rien aux nations du continent sous le rapport de la diffusion des connaissances usuelles.

Qu'il est heureux le pays qui, comme le Canada, a eu pour phare le flambeau de la vraie foi, pour guide des instituteurs dont la vie a été toute de dévouement et de sacrifices, et pour protecteurs des hommes désintéressés et animés du plus pur patriotisme ! En contemplant, depuis le commencement de cette colonie jusqu'à nos jours, cette suite non interrompue de bienfaiteurs de l'éducation, d'amis zélés des lettres et de fondateurs d'institutions aujourd'hui florissantes, on ne peut méconnaître, dans la direction des événemens, la main de la Providence qui a fait pour nous plus que pour tout autre peuple de ce continent, et qui, à travers les écueils, a su conserver notre homogénéité, sans que la disproportion des forces et les attaques réitérées des ennemis de notre race aient pu interrompre notre marche sans cesse ascendante, et nous empêcher d'arriver à un degré de vitalité qui nous donne les plus belles espérances dans le futur. Nonobstant cela, ne compromettons point notre avenir en voulant avancer trop rapidement, car le brillant n'est pas la solidité, et l'édifice élégant n'est point le plus stable ; et des nations, pour avoir méconnu cet axiôme, sont tombées dans de grandes fautes, et plusieurs ont succombé. Progressons, mais progressons prudemment et avec clairvoyance, et le germe du véritable progrès, nous le trouverons dans les enseignemens que nous avons reçus de nos zélés instituteurs.

Si, aux noms déjà cités des Laval, des Plessis, des Brassard, des Girouard, des Migneault, des Ducharme, des Painchaud, des

Labelle, des Quiblier, nous ajoutons, parmi les laïques, Joseph-Frs. Perreault, le Dr. Blanchet, Amable Berthelot, le Dr. Jacques Labie, Jean-Joseph Girouard, Michel Bibaud, l'Hon. B. Joliette, le Dr. Meilleur et autres, quel est le cœur canadien qui demeurera insensible à la vue des efforts de ces hommes de bien pour la propagation de l'instruction parmi leurs compatriotes, et quel est celui qui ne voudra point entonner en leur honneur un hymne de reconnaissance? Le pays recueille maintenant les fruits de leurs sacrifices; chacune de nos maisons d'éducation est un fleuron de plus attaché à la couronne de leur mérite, et il n'y a pas à douter que ces institutions, qui ont fait jusqu'à ce jour la gloire du Canada, prospéreront, et continueront à inculquer dans le cœur de la jeunesse ces grands principes sociaux fondés sur la vérité même, et sans lesquels un peuple ne peut être heureux, afin que ceux qui seront appelés à diriger la barque de l'état ne soient point mûs par un esprit d'égoïsme, de haine, ou d'ignorance des besoins de la communauté, mais par cette franchise, cette libéralité d'opinion et cette honnêteté politique qui sont la seule sauvegarde des libertés populaires.

Si notre faible voix pouvait se faire entendre de nos concitoyens, nous leur dirions: ayons constamment à l'esprit notre passé glorieux; rappelons-nous sans cesse les exemples des ancêtres, et surtout conservons religieusement dans nos cœurs les enseignements du collége, pour y conformer notre conduite, afin que nous puissions, lorsque l'âge aura blanchi nos cheveux et que la tombe se sera entr'ouverte sous nos pas, répéter ces belles et mémorables paroles que prononçait sur son lit de mort un grand patriote canadien: [1] "J'aime mon Dieu, j'aime mon pays."

BOUCHER DE LABRUÈRE, JR.

1 L'Hon. D. B. Viger.

# LES DEBUTS D'UN HEROS

—

NOUVELLE

Avril 1863.

L'autre soir, le prince Ladislas nous avait réunis dans son cabinet pour lire les dépêches de Pologne : triste correspondance, longs et minutieux détails de désespoir et d'héroïsme qui sortaient l'un après l'autre des pages hérissées de chiffres. La tâche était pénible d'abord et fatiguante ; puis tous ces noms de notre pays, tous ces récits répétés, pleins d'un sentiment unique, que rien ne pouvait lasser, ces paroles de douleur profonde et d'énergie farouche nous pénétrèrent peu à peu et nous entraînèrent, pour ainsi dire, auprès de ceux qui les avaient écrites. Les remarques et les commentaires avaient cessé, nous lisions toujours plus vite, d'une voix plus basse et plus émue, le prince nous écoutait la tête penchée, les mains jointes appuyées sur la table ; un mélange d'admiration et de pitié nous remplissait d'un trouble croissant, et notre exaltation augmentant à chaque phrase, il nous semblait voir au fond de la petite chambre, la lisière des bois où se livraient les combats d'avant-postes : nous apercevions l'ennemi, nous entendions les coups de feu. Il était fort tard quand la princesse, en rentrant, vint nous trouver : nous tressaillîmes tous en voyant remuer le rideau qui fermait le cabinet, car son arrivée rompait notre vision, et nous nous levâmes, un peu honteux de notre attitude de fatigue, des larmes que plus d'un sentait dans ses yeux, et aussi de la fumée

de nos cigares qui voilait tous les objets. Tout cela ne l'effraya point, à ce qu'il semble, car elle s'assit tranquillement et, ranimant le feu que nous avions laissé éteindre, elle nous demanda ce que racontaient les lettres de Pologne. Mais le moindre incident suffit pour faire évanouir les impressions trop fortes; nous lui dîmes en quelques mots seulement ce qui nous avait tant touchés, et puis celui qui parlait se tut, sentant combien il était froid. Nous restions immobiles, les uns près de la fenêtre, d'autres les yeux vaguement fixés sur les cartes étendues, et moi, qui avais donné mon fauteuil à la princesse, je me trouvai assis sur le coin de la table comme un écolier.

Néanmoins, il y a tant de douceur dans ces rares moments où l'on se sent parfaitement unis et dominés par une émotion profonde, que chacun cherchait un mot à dire afin de ne pas se séparer encore et de ne pas s'en aller dans la rue froide et indifférente, loin de la princesse et de notre vieux général. Ce fut elle qui parla, et levant les yeux sur son mari avec cette joie profonde des femmes quand elles peuvent admirer celui qu'elles aiment: "Ladislas, dit-elle, quand vous êtes allé en Pologne pour la première fois, vous étiez le plus jeune des volontaires ?—Quand je suis allé en Pologne pour la première fois, dit le général, j'étais un enfant, j'y suis allé pour un enfantillage et non pas pour la Cause, il ne faut pas parler de cela."

Naturellement, nous voulions qu'il en parlât. Il refusa d'abord, disant que ce n'était pas à lui à nous faire des histoires d'amour, et que la princesse serait fâchée. Puis il convint qu'il y avait bien longtemps de tout cela, que ce n'avait pas été bien grave, et demandant son pardon d'avance avec cette courtoisie de héros que vous lui connaissez et cette grâce des vieillards si charmante quand elle exprime une tendresse toujours jeune, il nous raconta ce que je vais vous dire.—D'ailleurs, ajouta-t-il encore, comme pour rassurer tout à fait sa conscience avant de commencer, il y a plusieurs bonnes réflexions à tirer de mon histoire; elle ne vous sera peut-être pas inutile, car ce qui m'est arrivé pourrait bien vous arriver aussi. J'avais à peu près votre âge lorsque je me suis dit qu'il était dur de consacrer ma vie à pleurer ce dont je n'avais jamais joui, à désirer ce qui m'était inconnu. Fatigué de regrets, de deuils, de malheurs et de sacrifices, je me suis laissé séduire au charme d'un ciel brillant, d'un pays prospère, où l'existence est insouciante et facile, où l'on ne recherche que le plaisir; les hommes qui vivent ainsi m'ont semblé bien dignes d'envie, et pour leurs chansons légères, j'ai failli perdre le souvenir de nos hymnes enthousiastes et douloureux. L'enchantement fut bien fort; je n'avais pas le

courage de le rompre ; la Providence le rompit pour moi et me préserva d'un bonheur qui me fait pitié maintenant. Ah ! mes amis ! je ne regrette pas mon rêve ! je ne regrette pas même les larmes qu'il m'a coûtées, car l'existence la plus sereine est celle qui commence par un grand sacrifice, comme les meilleures journées de l'été s'annoncent souvent par un orage.

## I

Lorsque, après la défaite de l'insurrection, en 1815, il nous fallut quitter la Pologne, ma mère s'établit avec moi dans un château du midi de la France, le plus beau château du monde selon moi, mais dont je ne sais si ma description pourra vous donner une idée, bien qu'il soit aussi présent que si je le voyais en ce moment même. Il était bâti sur un promontoire élevé qui dominait la plaine, un ravin d'un côté, la petite ville de l'autre, la rivière à ses pieds ; les constructions étaient irrégulières et bizarres, mélange de villa et de forteresse, avec des toits plats, de grands escaliers de pierre descendant aux jardins, et une longue terrace d'allée qui s'avançait comme une jetée jusqu'au bout du promontoire. Du côté du ravin, les murs étaient hauts, l'aspect sévère ; il y avait tout au pied une étroite plate-forme plantée de vieux ormeaux, où des cordiers travaillaient et chantaient tout le jour à l'ombre des bâtiments. Je ne sais trop qui avait, jadis, bâti cette demeure, mais c'était la poesie elle-même qui l'avait parée, cette poésie du Midi, puissante, joyeuse, riche surtout et surabondante, qui sait si bien inviter à la vie facile, à la confiance, à l'oubli des maux. C'était elle qui avait répandu sur ces belles pierres les teintes de l'or et du porphyre et coloré le ciel d'un azur incomparable, afin qu'il servît d'un fond plus pur aux profils des bâtiments. Elle avait dessiné les lignes harmonieuses des collines à l'horizon lointain, elle rassemblait le peuple d'hirondelles qui s'ébattaient sur nos corniches, et prodiguait dans notre petit jardin conquis sur le rocher et enfermé dans ses balustrades de pierre, tant de roses, de lauriers, de grands aloës et de fleurs de grenade, que l'on ne savait plus dans quel pays l'on se trouvait, et que l'on pensait vaguement à l'Orient, aux terrasses suspendues de Sémiramis et au jardin mystique de Salomon. Le soir encore, c'était elle qui répandait autour de nous plus de diaments que les *Mille et une Nuits* n'en ont rêvé ; quand le ciel s'illuminait au-dessus de nos têtes, que les feux de la petite ville

s'allumaient à nos pieds et que la rivière elle-même se mettait à briller en réfléchissant les étoiles, la silencieuse tranquillité du château convenait à toutes ces splendeurs. C'était la nature seule qui régnait dans ces lieux, et nous avions l'air de spectateurs timides admis par faveur à sa cour. Aussi bien, nous ne l'avons jamais contrariée, nous ne faisions pas grand bruit, ni ma mère ni moi ; c'était un asile que nous étions venus chercher dans ce château désert pour laisser passer la tempête, et le triste état de nos affaires ne nous aurait pas permis d'y porter le moindre changement. Notre arrivée n'avait rien enlevé à ce charme de sauvagerie qui s'allie si bien avec la grandeur ; à travers nos marches un peu disjointes, les petits lézards se promenaient sans s'occuper de nous, et j'ai souvent admiré les guirlandes hardies des ronces qui n'auraient pas dû croître dans nos murs.

Nous vivions là depuis une année déjà, et je crois que la sereine beauté de l'extérieur avait exercé son charme sur notre vie, car jamais année ne s'écoula plus doucement. Quant à ma mère, elle ne vivait que pour moi ; chacune de ses actions et de ses paroles ne tendait qu'à moi seul ; je le savais et trouvais la chose simple, ne pensant même pas qu'il pût en être autrement. Comme toutes les mères d'un fils unique, elle avait cette idée fixe de faire de moi un héros, et appelait à son aide toutes les puissances dont elle n'avait pas trop peur, la poésie, la chevalerie, la religion surtout, et le souvenir de la Pologne, dont l'image était toujours présente entre nous comme celle d'une mystérieuse maîtresse dont il fallait se rendre digne et qui me récompenserait avec éclat de ce que je devais faire pour elle. Vous savez comme ma mère était bonne musicienne : elle m'avait rendu musicien aussi, et m'avait donné tous ces plaisirs de détail et ces ressources d'imagination des éducations de femmes. En un mot, elle me composait une atmosphère de sentiments choisis et de pensées idéales dont elle s'arrangeait pour ne pas me laisser sortir. Je m'y trouvais bien, et pensant en moi-même que j'étais destiné à quelque chose de grand, je me contentais pour le moment de lire des poésies nationales, d'en composer aussi, d'étudier un peu au hasard ce qui pourrait me servir plus tard, et de me tenir minutieusement au courant de ce qui se passait en Pologne et chez nos compatriotes exilés comme nous.

Le temps, qui s'envole toujours vite, ne va jamais si vite que dans ces existences rêveuses qui ne touchent pas terre, et que nul événement réel ne vient ébranler. Ma mère, se sentant parfaitement dévouée, avait cette joie des cœurs généreux quand ils se donnent sans réserve, et moi, sachant que j'étais le centre et l'objet d'une autre vie, je me croyais nécessaire et je me complaisais dans cette

pensée. Pendant que je travaillais ou que je montais à cheval, ma mère s'enfermait chez elle et sans doute elle priait Dieu pour moi, et quand je la retrouvais le soir, si bien parée pour me recevoir, si soigneuse de me plaire et de m'amuser, j'avais toujours un sentiment mêlé d'amour-propre et de tendresse, et je me sentais un peu comme un héros de roman. Nous causions doucement en errant sur les terrasses, d'étage en étage, montant et descendant les grands escaliers de pierre, respirant le parfum des roses ; elle ménageait mille histoires de sa jeunesse pour me les conter à cette heure ; elle avait vu bien des choses intéressantes, connu bien des personnes célèbres, et mettait à mon service, avec cette attention sans défaillance que donne la tendresse, la grâce facile qui vient de l'habitude du monde. Puis je lui faisais la lecture, quand les nuits étaient sombres ; mais dans les belles soirées où la lumière de la lune tombait à flots sur la plaine, enveloppant toute chose sous un éclat fin et doux, nous ne voulions rien perdre d'une décoration si belle. Il y a un plaisir singulier dans ces dispositions et ces retours des grands effets de la nature. Ils sont merveilleusement disposés pour satisfaire à la fois le goût de l'homme pour le changement et le besoin qu'il a de compter sur les plaisirs. Il y avait certains soirs, et je savais d'avance lesquels, où l'ombre des balustres de la terrasse se dessinait en longue file sur la plate-forme d'en bas, et si nous nous penchions pour les regarder, nous voyions nos ombres à nous-mêmes s'avancer, longues et nettes, comme les personnes d'un mystérieux théâtre. Avec le silence de la solitude, jamais scène ne fut plus belle ou mieux préparée, et nous attendions, écoutant et parlant bas, comme si l'instant d'après don Giovanni eût dû s'élancer sur la plate-forme ou que l'amant désolé de Lucie fût venu la pleurer au pied du château.

En général, nous finissions par revenir à parler de moi, de mon avenir et du jour de ma majorité qui approchait, inépuisable sujet qui nous intéressait tous deux par-dessus tout et nous donnait le sentiment d'avoir fait quelque chose dans notre soirée. C'est ainsi qu'avant d'avoir rien vu de la vie et de l'action, il y a parfois pour la jeunesse un moment de rêverie et de calme extérieur, comme il y a souvent, avant les batailles, un instant de silence et d'immobilité.

## II

Avez-vous jamais vu lancer un navire à la mer? avez-vous vu le tumulte des préparatifs, la joie des matelots, la longue fête qui

précède ? Quel enthousiasme pour le héros de la journée ! que de souhaits de bonheur, que de pronostics sur ses futurs exploits ! quelle attention à ses moindres mouvements ! Et puis quelle émotion quand il s'élance enfin, couronné et pavoisé, pour prendre possession de son élément ! Vous pensez alors qu'il est libre, maître de la mer et qu'il va d'un seul élan franchir l'Océan immense ? Hélas ! à peine a-t il pris son équilibre et fendu deux ou trois vagues, qu'on le dirige tranquillement vers le bassin d'achèvement, où on l'amarre à son rang, où vous le verrez peut-être plus d'une année encore attendant sa mâture, sa voilure, son gréement, puis son équipage et puis surtout l'occasion et le bon vent : il en est souvent ainsi dans notre existence ; on célèbre les événements au jour solennel que l'on a fixé, mais ce n'est pas alors qu'ils s'accomplissent, et telle phase de la vie se prolonge longtemps encore après que nous croyons avoir inauguré l'ère nouvelle.

Le lendemain du jour de ma majorité, j'étais assis comme à l'ordinaire dans mon petit cabinet d'étude, encore ému des tendresses de ma mère, encore un peu étourdi des compliments et des souhaits que l'on m'avait prodigués, et me demandant, non sans quelque trouble, qu'est-ce donc qui s'était passé et pourquoi nous avions fait tant de bruit, puisque rien n'était changé autour de moi.— On m'avait tant parlé des hasards du voyage, je m'étais si bien senti le pied dans l'étrier. Pourquoi donc n'étais-je pas maintenant en pleine campagne ? Quand y serais-je, et que serait-elle pour moi, cette pleine campagne ? J'étais gagné par une certaine tristesse naturelle lorsqu'une époque que l'on regardait venir de loin passe à côté de vous sans vous rien apporter, et je sentais qu'en continuant ma vie habituelle, il me manquerait de ne pouvoir ajouter à chacune de mes pensées cette vague conclusion... " et puis, quand je serai majeur ! " La bonne volonté même, le zèle nouveau dont l'émotion de la veille m'avait rempli me devenaient presque à charge, si je n'avais rien à faire aujourd'hui que je n'eusse fait depuis un an. A travers ces pensées, je continuais languissamment ma lecture, et de temps en temps je regardais par ma fenêtre, qui donnait du côté du ravin, le ciel embrasé, l'atmosphère lumineuse, la campagne poudreuse et opprimée par un soleil impitoyable, tandis que de l'étroite plateforme au pied de la muraille le chant des cordiers montait jusqu'à moi, monotone et comme endormi par la chaleur du jour. Il y a une grande solennité dans ces brûlantes heures de l'été ; on sent que dans cette fournaise ardente un travail s'accomplit et que la souffrance de la terre sera féconde. Ramenant mes yeux éblouis dans l'intérieur de ma chambre, je trouvai trop de contraste entre cette fraîche

obscurité et l'ardeur rayonnante du dehors. Je regardais avec un sentiment dont je ne pouvais me rendre compte, tous ces jolis objets de travail que j'aimais bien pourtant, ces beaux livres, qui faisaient la douce occupation de mes pensées, ces armes curieuses suspendues à la muraille et rangées par ma mère avec tant d'art, et tout cet ensemble me frappait comme une décoration oiseuse et me paraissait presque ennuyeux, comme doit paraître, à un moment ou à un autre, tout ce qui est arrangé uniquement en vue de l'agrément et de l'élégance. La facilité même de ma vie me devenait à charge, j'enviais ces existences laborieuses où les fatigues succèdent aux fatigues il est vrai, mais où la vie coule comme les saisons, sans que l'on se demande jamais : *à quoi bon ce que je fais?* ou *que vais-je faire ensuite?* les deux grandes questions d'où naît tout notre trouble.

Ces deux questions m'agitaient malgré moi et j'essayais en vain de les faire taire en m'absorbant dans mes occupations habituelles; puis quand je vis le feu du ciel s'amortir et l'ombre déborder de la plateforme sur le ravin, je descendis, sans passer devant la porte de ma mère, car je n'avais pas envie qu'elle me parlât en ce moment, et je m'en allais vers la ville voisine où je savais bien que je trouverais toujours quelque chose à faire.

Ce n'est point dans la campagne qu'il faut chercher le charme et l'originalité du Midi, c'est dans les petites villes; la campagne est souvent aride, découpée en petites cultures monotones et insignifiantes, mais ces villes ont une grâce unique, et l'on voit dès l'abord comme la vie y est douce et facile; ces maisons blanches à toits plats, ont toutes un balcon, une terrasse, une verandah couverte de vignes, quelque chose qui ne sert qu'à l'agrément et à donner un air de fête et de plaisir. Tout est irrégulier, mêlé de jardinets étagés, de treilles soutenues par des piliers de pierre, et ces constructions extérieures sont aussi nécessaires que la maison elle-même, car c'est là que l'on s'établit dès que le soleil est tombé, que l'on file ou que l'on brode, que l'on cause ou que l'on boit, selon la fortune des habitants, en regardant dehors. Des figuiers s'appuient contre les murs, des vignes lancent leurs bras dans le figuier, et il n'est point de maison si pauvre devant laquelle des touffes vigoureuses de jasmin, d'œillet ou de verveines ne prodiguent leurs belles fleurs sous un voile de poussière. Il y a dans tout cela des contrastes étranges; beaucoup de négligence et un goût très sincère pour ce qui est beau, l'amour du luxe avec le mépris du bien-être, et l'ensemble a un attrait indéfinissable, qui tient peut-être à ce que l'image de la souffrance et du travail est partout écartée, à ce que la nature donne facilement ses richesses sans qu'on la tour-

mente pour lui demander autre chose, et de ce qu'elle ignore aussi bien que les habitants, toute contrainte, toute surveillance et toute discipline.

Quand j'arrivai dans les rues de la petite ville, le soleil avait baissé, chacun rouvrait ses portes et ses contrevents, et le mouvement du soir commençait après la grosse chaleur du jour, qui interrompt la vie presque autant que la nuit. On m'avait parlé d'un peintre arrivé depuis peu chez des gens avec qui je faisais parfois de la musique, et pour que ma promenade eût l'air d'avoir servi à quelque chose, je voulus m'informer s'il ne pourrait venir prendre une vue du château dont nous avions quelque envie. Je m'en fus donc de ce côté, mais non sans un certain malaise de conscience, car j'avais assez vu cette famille pour être sûr que ma mère ne m'y aurait pas envoyé, et mon bon instinct me disait que dans l'état de vague émotion où se trouvait mon âme, l'amusement que je cherchais là ne pouvait pas m'être salutaire. J'allais toujours néanmoins et ne m'arrêtai que devant la maison. La porte de la rue était ouverte ; dans l'ombre fraîche, au pied de l'escalier, la fille de la maison travaillait en causant gaiement avec la petite servante assise auprès d'elle ; elles étaient jolies toutes deux, toutes deux du même âge, et semblaient parler d'un sujet qui les intéressait également ; elles étaient vêtues à peu près de même, seulement la jeune maîtresse portait à découvert l'abondance de ses belles tresses noires, tandis que la servante ne se permettait pas d'ôter le petit fichu de couleur qui les couvre à demi. Elles m'accueillirent toutes deux avec ce même sourire gai que les jeunes filles donnent à tout ce qui est inattendu, et pour me conduire auprès du peintre, elles ouvrirent la porte du jardin, ce qui fit aussitôt pénétrer dans l'étroit passage, comme autant de javelots d'or, les rayons obliques du soleil du soir. Un jeune homme qui dessinait, installé sur le petit mur d'appui d'une sorte de galerie extérieure, s'écria quand il la vit entrer : "Vous voilà, mademoiselle Rhoda, pour le coup, c'est votre portrait, je veux le faire, vous l'avez promis..." Elle dit en riant qu'elle ne le voulait pas, il répéta qu'elle l'avait promis, et tous deux continuèrent leur plaisanterie sans faire grande attention à moi, qui m'amusait à les regarder, tandis que la mère qui m'avait vu de l'intérieur de la maison, descendait pour me saluer, et que la petite servante venait poser à côté de nous, sur le mur, des corbeilles de pêches et une cruche de grès ; puis, tandis que je regardais les dessins du jeune homme et que je lui expliquais ce que je voulais, Rhoda s'assit sur le mur, je fis de même et je ne sais comment nous nous trouvâmes installés tous trois comme de vrais enfants qui goûtent après l'école.

C'est une puissante confrérie que celle de la jeunesse; de quelque déguisement sévère que la destinée les aient revêtus, ceux qui sont jeunes se reconnaissent bien vite, et quand ils se sont reconnus, ils ne sauraient s'empêcher de se faire fête, et de s'amuser ensemble; en un instant, j'étais dans la plaisanterie du portrait, tout aussi vivement que le peintre lui-même, et la jeune fille qui s'en amusait plus que nous deux encore, finit par poser comme nous le voulions, se contentant, pour l'acquit de sa conscience, de crier à sa mère qui allait et venait dans l'intérieur: "Maman, ils veulent me faire mon portrait..." "Eh *pécaire!* répondit la mère sans se déranger, c'est donc qu'ils n'ont pas grand'chose à faire!" —Certes, jamais plus joli modèle n'avait posé dans un plus charmant atelier. Au milieu des lauriers-roses qui s'épanouissaient de toutes parts, Rhoda, debout sur une pierre, avait l'air d'une déesse de l'été, de la jeunesse ou du Midi; les pampres qui couraient d'arbre en arbre agités par la brise, jetaient tantôt une ombre légère sur son beau visage, tantôt laissaient paraître en pleine lumière ses cheveux noirs, ses yeux brillants, son teint coloré. Elle sentait bien qu'elle était jolie ainsi, et que la pose lui seyait, et restait immobile les yeux fixés sur son ombre qui se dressait contre le mur, ou sur la petite servante qui, sa cruche sur la tête, s'arrêtait à nous regarder; puis, quand elle en eut assez, sautant à bas de la pierre, elle vint voir le dessin, malgré les réclamations du peintre, et moi, je sentis subitement qu'il me fallait rentrer; mais cette idée-là me vint comme une chose terrible et comme vient à un écolier en retard la pensée qu'il faut retourner en classe.—La mère voulait me retenir, je voyais le dîner de la famille préparé, je me dis qu'on allait rire et s'amuser, et l'image de la table tranquille où j'allais me trouver en face de ma mère me parut bien triste. Ce sentiment m'envahit avec une violence dont je fus aussitôt honteux et comme effrayé. Je me trouvai bien ingrat, je me le reprochai et ce reproche de ma conscience me troubla si bien qu'en moins d'un instant c'était dans mon cœur une véritable tempête, si violente qu'il me semblait impossible de la cacher tout à fait. Pour faire diversion auprès de ma mère, et aussi pour déranger au moins quelque chose en m'en allant et rendre moins animé l'intérieur auquel je m'arrachais, je voulus emmener le peintre avec moi; peut-être ma mère fut-elle un peu étonnée dans la soirée de voir que je faisais tant de frais, et que je semblais aussi empressé auprès de ce jeune homme que si ç'eût été un camarade d'enfance, mais elle n'en témoigna rien, et quand je rentrai chez moi, agité et fatigué, je me dis que mon trouble venait sans doute de l'émotion de la veille et de mes réflexions du matin, et que le lendemain, certainement, il n'y paraîtrait plus.

## III

Hélas, le lendemain à mon réveil, ce qui m'apparut tout d'abord, ce fut l'image de Rhoda, et ma première impression fut une impression de terreur de voir se dresser malgré moi cet hôte qui était venu sans que j'y eusse consenti, prendre possession de mon âme. Je compris à l'instant que je n'étais plus maître en moi-même.— Il y a peu de sentiments plus pénibles pour une âme habituellement bien ordonnée, et j'eus un moment de stupeur solennelle.—Je ne pouvais guère me tromper ; c'est un effet de nos éducations raffinées et littéraires que nous savons reconnaître et démêler nos sentiments avant même de les avoir pleinement éprouvés. Je m'habillai assez tristement, puis je n'essayai même pas de rien faire, rester seul dans ma chambre me paraissant une chose absolument impossible, et je m'en fus joindre le peintre qui travaillait dehors : je le fis parler de la ville, des amis et de la famille de Rhoda. Tant qu'il resta avec nous ce fut une ressource : j'avais, pour ainsi dire, un lien avec ce point secret où tendaient toutes mes pensées : je ne me lassais point de parler du pays, des habitants ; je m'instruisis plus en deux jours sur ce qui m'entourait que je ne l'avais fait depuis un an. Mais quand il voulut partir, ce fut comme si l'on allait m'enlever la seule ressource, l'unique intérêt de mon existence. Je retournai à la ville avec lui, j'entrai dans la maison, je revis Rhoda, je lui parlai, je l'écoutai, non plus avec l'entraînement irréfléchi de la première fois, mais avec un plaisir intime dont je me rendais compte et qui me troublait jusqu'au fond de l'âme. Elle racontait au peintre mille petits détails de la maison et de la ville qui s'étaient passés en son absence, et que je me sentais le plus malheureux du monde et le plus honteux de ne pas connaître. Comme elle ne s'occupait guère de moi, je parlai avec sa mère, avec son père, je regardai la maison, le jardin ; je dis qu'il fallait venir voir la belle vue du château ; on me fit promettre de rester un soir pour faire de la musique, et je quittai le paradis terrestre avec bien moins de peine que la première fois, parce que j'étais sûr maintenant que j'y reviendrais. Je fus parfaitement heureux le long du chemin, me disant et redisant toutes ses paroles, comme on redit un chant qui plaît, et trouvant à chaque fois que je les redisais, un sens plus profond, une grâce nouvelle et la marque certaine de quelque rare et précieuse qualité.

S'il est un supplice insupportable et fait pour humilier profondé-

ment un cœur naturellement sincère, c'est celui de sentir que nous cachons quelque chose à l'être qui a possédé longtemps notre pleine confiance, de sentir que nos pensées et les siennes se séparent, que ce qu'il nous dit nous est indifférent, que le son même de sa voix nous vient importun, parce qu'il nous tire de notre monde préféré. Hélas ! ce supplice, je le subis dans toute sa force ce jour-là et les jours suivants ; chaque fois que ma mère me parlait, il me fallait revenir d'un songe lointain pour lui répondre ; elle ne se doutait pas du chemin qu'avait fait ma pensée, et cela même me désolait ; je n'aurais voulu, à aucun prix, lui dire ma peine, mais je m'irritais un peu de ce qu'elle ne la voyait pas, et je croyais que toute chose devait me faire deviner, le son de ma voix, mon silence, les liaisons de mes idées, et mes yeux quand je regardais la route de la ville, le seul point de notre horizon qui me parût intéressant.

A quelque temps de là, après une soirée languissante où j'avais fait rentrer ma mère de bonne heure pour n'avoir plus à parler, et où je lui avais fait une longue lecture sans prêter la moindre attention à ce que je lisais, j'étais remonté chez moi avec un certain soulagement de me trouver seul et de penser à ce que je voulais sans avoir l'air de penser à autre chose. La nuit était splendide, la campagne noyée dans une douce vapeur et la plate-forme éclairée en plein par la lune.—Quelques promeneurs passaient et repassaient, et je les regardais dans une vague rêverie ; peu à peu, ils se réunirent en groupe à l'extrémité qui dominait la rivière, et ce fut comme si notre mystérieux théâtre avait enfin trouvé ses acteurs, car j'entendis quelques sons de violon qui préludaient et cherchaient des accords, mais des voix et des rires empêchaient toujours le chant de commencer. Je ne distinguais rien parmi ces formes que la lueur rouge de quelques cigares ; mais les voix s'élevant peu à peu, je crus reconnaître celle du peintre, et l'instant d'après, à n'en pouvoir douter, j'entendis celle de Rhoda ! Mon premier moment fut pour le courage et la conscience. "Je ne descendrai pas," me dis-je, et je m'assis sur le rebord de la fenêtre, faisant effort pour penser avec calme que je voyais le plus joli spectacle du monde ; que la nature avait arrangé là un de ces tableaux que l'art ne se lasse pas de copier. Mais le cœur me manquait à chaque instant davantage, et chaque son de voix qui m'arrivait me pénétrait d'amertume ; il y eut un silence, puis deux ou trois mesures de préludes, puis Rhoda lança quelques notes, et les interrompit soudain ; le peintre les redit et s'interrompit aussi et tous se mirent à rire. Ces rires m'allaient à l'âme. On s'amusait, on parlait avec elle, et moi je la voyais, et j'étais hors de tout, seul et on n'y pensait pas, on ne s'en doutait pas, on ne s'en souciait

pas! La jeunesse et la joie étaient à deux pas de moi, et je n'avais qu'un mouvement à faire pour aller les joindre, et si je ne le faisais pas, tout de suite, ils s'en iraient et je ne les verrais même plus. Alors je me levai d'un bond et descendis, ne craignant qu'une chose, c'est qu'ils ne fussent partis quand j'arriverais. L'escalier et les cours me parurent bien longs, et je ne ralentis le pas que lorsque, gagnant la plate-forme, je fus bien sûr que le groupe des chanteurs était encore à la même place.

Ils n'étaient point partis et n'avaient nulle envie de partir; on s'amusait pleinement et l'on ne fit pas grande attention à moi. Je m'assis sur le bout d'un banc, à côté de la mère de Rhoda, et je regardai ma fenêtre ouverte avec un sentiment de triomphe. Le père s'était mis enfin à jouer des morceaux d'opéra, pris de droite et de gauche et enchaînés parfois d'une façon assez étrange; si quelqu'un connaissait la phrase du violon, il la disait à l'unisson, et le groupe entier prenait les phrases de chœur, l'un entraînant l'autre, et sans s'être donné le mot. C'était bien incorrect sans doute, bien incomplet, mais toujours plein de ce vrai sentiment dramatique que le Midi possède et qui est un don de nature sans lequel il n'y a point d'art. C'était bien là faire de la musique dans le sens plein du mot, c'est-à-dire chanter ce qui vient à la pensée dans le moment, en accord avec la disposition présente, avec la scène entière; c'était ce que nous ne faisons pas quand nous prenons sur le piano le cahier que nous avons travaillé le matin, et que nous le jouons d'un bout à l'autre; c'était se faire plaisir et faire plaisir à tous ceux qui vous écoutent et qui se mettent parfaitement en accord avec vous. On resta longtemps ainsi, moitié chantant, moitié parlant, riant et fumant tour à tour, avec de longs intervalles de silence, personne ne songeant à bouger puisque l'on se trouvait bien, ni à ce qu'il était l'heure où l'on rentre d'ordinaire puisqu'il ne faisait ni froid ni sombre. Pour moi, bien que j'eusse l'impression d'avoir échappé à une prison jalouse pour me réunir avec ceux qui sont libres et heureux, la tempête n'était pas tout à fait apaisée et quelque chose grondait encore en moi. Je m'étais bientôt ennuyé de mon banc à l'écart, mais j'avais eu beau me mêler au groupe et m'approcher de Rhoda, fumer mon cigarre comme les autres et rire de leur gaieté, je me sentais étranger à ce monde qui me plaisait tant et qui en ce moment me paraissait le seul digne d'être habité. Je ne savais pas les histoires dont on s'amusait; je ne connaissais pas ce langage insouciant et enfantin, ce plaisir que l'on se donne les uns aux autres uniquement parce que chacun est en disposition de s'amuser. Certainement je comprenais mieux que tous ceux qui étaient présents le charme de cette nuit et la poésie

de cette musique, mais je sentais bien que chacun d'eux en jouissait plus que moi. On me demanda de chanter, je n'aurais pu le faire ainsi, sans les accompagnements et les préludes, ou bien je n'aurais eu que des morceaux trop sérieux qui les auraient ennuyés. Je ne savais trop que dire non plus, bien qu'il me vint à l'esprit mille réflexions, mille souvenirs et d'innombrables vers de Gœthe ou de Krasincki,—mais une de ces joyeuses paroles qui faisait partir en fusée le rire brillant de Rhoda, je ne la pouvais pas trouver. Elle s'en apercevait bien, et avec cet instinct sûr que possède toute femme, la plus simple comme la plus mondaine, pour animer et diriger le petit cercle dont elle est le centre, elle me laissait de côté. Quand enfin l'on s'en alla, je parvins à marcher auprès d'elle et je persistai à lui parler, mais sans pouvoir détourner tout à fait son attention de ce que disaient ceux qui marchaient derrière nous. Devant la porte du château, je les quittai, les laissant passer outre et les regardant s'éloigner le cœur plein de mélancolie, car je sentais qu'il y avait entre nous autre chose encore que mes résolutions et la distance de ma fenêtre à la plate-forme.

" Nous vous avons tenue éveillée hier avec notre musique, dis-je à ma mère le plus légèrement que je pus, lorsque je la rencontrai le lendemain, et vous ne vous doutiez pas que j'étais parmi les donneurs de serénade," et je lui racontai en deux mots ma soirée...Mais elle était trop pénétrante et je n'étais pas assez perfide pour que l'entretien en restât là. Elle avait bien vu que quelque chose se passait en moi, et devinait à peu près ce que ce devait être ; en ce moment même elle comprenait que je ne pouvais plus dissimuler et attendait ce que j'allais lui dire ; mais il m'était impossible de continuer, et voyant que je ne lui parlais plus, enfin elle me parla.

Certes, de toutes ses bontés pour moi, de toutes les preuves de tendresse qu'elle m'a données, la façon dont elle me traita ce jour-là n'est pas la moindre. Je la bénis encore en souvenir de la douceur avec laquelle elle ménagea ma folie, car elle aurait pu me rendre bien malheureux. J'avais courbé la tête plein de frayeur à l'approche de la tempête, je la relevai plein de reconnaissance et de tendresse en voyant qu'elle n'était ni indignée ni irritée, qu'elle ne me traitait point d'ingrat et qu'elle ne me disait rien contre Rhoda (c'était là ce qui me faisait le plus de peur). Soit douceur, en effet, soit habileté, soit qu'elle ne se sentit pas le courage de m'affliger, comprenant que ma peine était sincère, soit encore qu'elle fût plus sûre de moi que je ne l'étais moi-même, ou peut-être parce qu'il y a dans le fond d'un cœur de femme une secrète sympathie pour tout ce qui est romanesque et qu'involontairement

son premier mouvement soit d'en sourire, elle sourit en effet, me dit que tout cela était comme un rêve d'homme éveillé dont les plus sages ont de la peine à se préserver et qui ne tiendrait pas contre un peu de réflexion et quelques jours de vie tranquille ; puis, m'encourageant par des paroles pleines de confiance, elle me quitta sans beaucoup prolonger l'entretien et me laissa fort soulagé et plein d'affection pour elle, d'émotion et de bons projets.

***

(*A continuer.*)

---

# NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

*La Méthode Chrétienne considérée dans ses avantages et sa nécessité, et réponses à certaines difficultés*, par George Saint-Aimé. Ottawa : G. E. Desbarats, Imp. 1866.

Voici une brochure sur une vieille question qui fait des efforts pour se rajeunir, et réveille aujourd'hui parmi nous la même polémique, ardente et rancunière, qu'elle avait soulevée en France, il y a quelques années.

Est-ce la vérité qui cherche à percer le nuage des préjugés, ou bien, sous la forme d'un ange de lumière, l'esprit du mal, qui s'agite pour semer le trouble et la division dans les esprits ?

C'est la quatrième des brochures publiées pour la même cause ; plus sage que ses aînées, celle-ci se présente avec un nom d'auteur ; un pseudonyme peut-être... mais du moins, c'est un voile plus décent que l'anonyme.

Sont-ce des voix différentes qui crient ainsi par le pays, ou bien une même voix dont l'écho se répète, tantôt à St. Hyacinthe, tantôt à Québec, tantôt à Ottawa ?

Aujourd'hui, l'écho est dans la capitale, et la nouvelle brochure nous arrive de là, pour nous prouver d'abord une grande vérité : *les avantages de la méthode chrétienne ;* puis une autre vérité plus grande encore : *la nécessité de la méthode chrétienne.*

Ces deux vérités reposent sur une troisième qui est le principe fondamental : *c'est que depuis la Renaissance, le paganisme règne dans l'éducation de la jeunesse, et que les générations ont été coulées dans un monde païen : de là tous les maux qui ont affligé l'Europe depuis plus de trois siècles.* Cette thèse est inattaquable, car elle a été prouvée par Mgr. Gaume, et appuyée par lui sur l'histoire. [1]

Pour notre société, plus jeune encore, elle est moins malade que la société européenne, mais depuis longtemps elle fermente sous l'action des idées païennes, infiltrées à la jeunesse. C'est un mal auquel il est temps de porter remède. A l'œuvre donc pour régénérer la patrie ! A bas le paganisme ! A bas les idoles !

La méthode chrétienne est notre salut ; sans elle nous sommes perdus :

Voilà ce que dit la brochure.

Voilà ce qu'elle oublie de dire :

Cette méthode chrétienne, qu'on veut appeler le système de Mgr. Gaume, mais qui est plus vieille que lui [2] ; cette méthode est suivie dans tous nos colléges catholiques ; seulement on varie dans la pratique sur la qualité et le nombre des auteurs chrétiens qu'il faut faire expliquer dans les classes : les uns veulent une égale proportion d'auteurs chrétiens et païens, d'autres une proportion plus grande d'auteurs chrétiens, d'autres enfin une proportion moindre. Or, parmi ces dernières maisons, deux sont les plus anciennes du pays ; elles ont donné une foule d'hommes éminents au clergé, au barreau, à la magistrature, etc. ; elles ont formé de grands citoyens et de bons chrétiens, et l'une d'elles, pour couronner son œuvre, vient de doter notre pays d'une université catholique. Une autre est dirigée par un ordre religieux, fondé et formé auprès du Saint-Siége, chargé par lui de prêcher et de défendre la foi, d'instruire et d'élever la jeunesse, et demeuré fidèle depuis des siècles à cette haute mission.

1 Voir le Ver Rongeur, les Lettres sur le Paganisme, la Révolution, ouvrages de Mgr. Gaume.

2 Voir l'ouvrage du P. Cahours : Des études classiques, etc.

Ces maisons méritent bien de la religion et de la patrie : mais elles n'adoptent pas les idées de Mgr. Gaume ; car elles pensent que leur enseignement est catholique, par conséquent chrétien, de sa nature, dans son but, ses moyens et ses résultats ; elles ne croient pas *saturer* [1] leurs élèves de paganisme, et elles sont d'opinion qu'elles peuvent conserver en sûreté de conscience une méthode consacrée par la pratique des siècles, et autorisée par l'Eglise [2] : donc elles ferment les yeux à la lumière.

On voit par là la raison et l'opportunité de la brochure.

A qui s'adresse encore l'auteur ? Ce n'est pas à *la saine portion des laïques instruits*, ni sans doute au clergé dont *la presque totalité s'est prononcée énergiquement en faveur de la réforme chrétienne* [3] ; mais il reste encore quelques adversaires qui *ont plus de présomption que de savoir* [4] : il est vrai qu'ils *ont déjà renoncé à la lutte ;* mais ne faut-il pas leur donner le coup de grâce, les aveugler, s'il est possible, par l'éclat de la lumière ?

On voit donc l'opportunité et l'utilité de la brochure.

L'auteur sait qu'il a la vérité pour lui : il le sait, que dis-je ? il en est certain d'une certitude absolue. Il sait encore que celui-là est anathème qui retient la vérité captive ; que faut-il de plus pour enflammer son zèle ? Il s'est donc armé de la plume, et s'est constitué envers et contre tous le champion de la vérité ; il en sera même le martyr, si l'on veut. Ce qui règle son esprit et sa plume, ce n'est pas la prudence humaine ; c'est la prudence, fille de la sagesse. Mais, comme il est l'apôtre de la vérité, il ne prétend pas être plus sage [5], plus chrétien que Jésus-Christ, qui stigmatisait avec tant de force l'hypocrisie, l'impudence, l'orgueil aveugle et insensé des pharisiens. Il use donc de la verge à l'égard de ses adversaires, et il en use largement, mais toujours au nom de la vérité. Le lecteur a tort, s'il ose suspecter la pureté de son zèle... Honni soit qui mal y pense !

Mais ce langage, plein de fiel et d'amertume, n'est pas un langage très-chrétien.... Honni soit qui mal y pense !

Mais nos adversaires ne sont pas tous des pharisiens, des sépulcres blanchis, des aveugles qui conduisent des aveugles, *des tyrans hypocrites de la conscience de leurs frères* [6] ; il est peut-être parmi eux des gens éclairés, honnêtes, respectables ; peut-être même des prêtres, aussi distingués par leur vertu que par leur science... pourquoi ces invectives, ces gros mots, où le dépit et certaine rancune se déguisent mal sous une apparence de zèle ?... Fi donc !... Honni soit qui mal y pense !

Bref, l'auteur est éclairé, prudent, zélé, modeste, charitable, et surtout très-chrétien. Que faut-il de plus pour recommander la brochure ? Il n'était pas besoin, pour la faire lire, de la distribuer gratis, ni même de l'envoyer *affranchie* par la poste.

A. NANTEL, Pre.

1 Expression de Mgr. Gaume.

2 Voir les études classiques du P. Cahours, l'examen critique, etc., de Mgr. Landriot.

3 Brochure : la méthode chrétienne, etc., page 1.

4 Paroles de la brochure, page 1.

5 Voir pour éclaircissement les premières pages de la brochure.

6 Paroles de la brochure, page 6.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

De la pluie, toujours de la pluie, et encore de la pluie, telle est en résumé l'histoire monotone des sept dernières semaines. Un homme exact et un observateur bien renseigné publiait l'autre jour dans les gazettes, que sur les trente-et-un jours qu'a duré le mois d'Août, vingt-et-un ont été consacrés à la pluie ; ce calcul nous dispense de toute appréciation. Le mois de Septembre promettait de dépasser encore son humide prédécesseur, mais par bonheur depuis deux jours le soleil, qui semblait nous avoir oubliés, a reparu souriant et radieux ; pour ne pas le chasser de nouveau, rengainons bien vite les mauvais compliments que nous nous apprêtions à lui décerner.

La moisson qui donnait de si belles espérances a gravement souffert de ces pluies incessantes. De tous côtés des plaintes amères se font entendre, et c'est à peine si avec un temps favorable on peut maintenant compter sur une demi récolte. Le mouvement habituel des affaires s'est ralenti sensiblement par suite de ce déplorable contre-temps. D'autres causes que nous ne pouvons qu'indiquer légèrement menacent d'agraver considérablement le malaise qui commence à se faire sentir dans notre monde commercial.

Par une loi passée dans la dernière session du Parlement, la Législature a enlevé toutes les restrictions qui pesaient sur nos banques incorporées, et les a laissées libres d'exiger à l'avenir le taux d'intérêt qui leur conviendrait. En même temps que cette loi devenait en force, l'emprunt provincial faisait son apparition sur notre marché monétaire. Ces deux mesures, jointes à l'aspect alarmant des récoltes par tout le pays, ont eu l'effet de doubler en peu de temps le taux de l'escompte ; et plus l'intérêt s'élève, plus on dirait que les capitaux craignent de se risquer au dehors. Bon nombre de petits commerçants sont tombés victimes de ce fâcheux état de choses ; et la Banque du Haut-Canada, qui depuis quelques années ne se soutenait que par un miracle d'équilibre, a profité de la rigueur des temps pour suspendre paiement.

Cette Banque, une des plus anciennes du Haut-Canada, avait été pendant plus de vingt ans, et surtout depuis l'Union, une des plus puissantes institutions monétaires du pays. Devenue successivement dépositaire des fonds du gouvernement, des compagnies de chemins de fer du Grand-Tronc et du Grand Occidental, et ayant par là à sa disposition plus de capitaux qu'il ne lui en fallait pour les besoins réguliers du commerce, elle crut pouvoir appliquer cet excédent dans des placements immobiliers. C'est en partie à cette déviation de la ligne naturelle des affaires de banque que l'on attribue sa ruine. Privée de la clientèle du gouvernement provincial sous l'administration Macdonald-Dorion, plus tard de celle du Grand-Tronc et enfin tout dernièrement de celle de la compagnie du Grand Chemin de fer Occidental (*Great Western*), elle n'a pu, malgré les efforts et la persévérance de ses directeurs, tenir tête plus longtemps à l'orage. Incapable de réaliser ses valeurs immobilières assez promptement pour racheter ses billets en circulation, elle s'est vue forcée de fermer ses comptoirs, le 18 du courant. C'est la première fois qu'une banque incorporée suspend paiement en cette Province, et malgré la rigueur du temps, le fonctionnement de nos autres institutions monétaires est d'une régularité telle que la chute de celle-ci ne les ébranle en rien. Les affaires de la Banque du Haut-Canada tombent en vertu de la loi sous le contrôle du Ministre des Finances, et les porteurs de ses billets n'auront à subir qu'un léger retard pour être payés intégralement. On s'accorde généralement à dire que le déficit sera

couvert par la réalisation de l'actif et par la responsabilité des actionnaires, qui est double du montant de leurs actions.

***

L'absence d'événements politiques et le penchant naturel qu'il y a parmi nous à transformer en luttes de partis les moindres discussions qui s'élèvent entre champions des deux camps rivaux, ont donné une importance toute particulière à une question de droit international, qui vient de se discuter ici : nous voulons parler de l'affaire Lamirande. Nous ne croyions pas au mois dernier que cette affaire fût destinée à faire autant de bruit, autrement nous en aurions parlé alors. Au reste, la chose est encore pleine d'actualité. Voici en peu de mots ce qui en est :

En janvier dernier, Ernest Sureau Lamirande était caissier de la succursale de la Banque de France à Poitiers ; il disparut tout-à-coup laissant un déficit de sept cent quatre vingt-six mille francs. Un agent de police d'une habileté consommée, M. Melin, fut chargé de découvrir le lieu de sa retraite et de l'arrêter. Deux jours s'étaient déjà écoulés depuis le départ de Lamirande, lorsque Melin se mit en campagne. Il se dirigea de suite sur Paris avec le signalement du coupable pour tout renseignement ; de légers indices lui firent croire qu'il était passé en Angleterre. Arrivé à Londres, il trouva sa trace et apprit en même temps qu'il venait de s'embarquer à bord d'un steamer partant pour Portland. Sans perdre une minute, Melin prend la mer sur un autre vaisseau, cingle à toute vapeur vers l'Amérique, devance Lamirande et à son arrivée à New-York il le fait appréhender. Une demande d'extradition est présentée devant les tribunaux américains de la part des autorités françaises, Lamirande se défend, l'affaire s'instruit minutieusement, et comme elle était sur le point d'être jugée, il réussit à s'échapper de prison et s'en vient chercher asile en Canada.

Muni d'un mandat d'arrestation signé par le Gouverneur-Général, Melin se met de nouveau à la recherche de Lamirande, il le rejoint à Laprairie et le fait incarcérer à Montréal. Lorsque le malheureux fut arrêté pour la seconde fois, il ne lui restait plus que trente-deux sous sur les quatre cent quatre-vingt mille francs de billets de banque qu'il avait en partant de Poitiers. Il prétend en avoir perdu la moitié en chemin de fer en Angleterre et le reste a servi à solder ses frais de défense et d'évasion. Voilà ce qui s'appelle n'avoir pas de chance ; c'est plus qu'il n'en faut pour dégoûter du métier les gens qui n'ont pas la main sûre.

A quelques jours de là, Lamirande comparaissait devant la Cour de Police de Montréal pour répondre à une nouvelle demande d'extradition, fondée sur un arrêt de renvoi émané de la Cour de Poitiers, l'accusant du crime de faux, pour avoir, en sa qualité de caissier de banque, fourni de faux bilans de situation, et d'avoir soustrait par ce moyen des sommes considérables à la banque dont il était le gérant. M. Ramsay, comme substitut du Procureur-Général, représentait le ministère public, MM. Pominville et Bétournay occupaient pour la Banque de France et M. Doutre défendait l'accusé.

On nous saura gré, nous l'espérons, de ne pas entrer dans tous les détails de l'habile plaidoirie qui s'engagea entre ces messieurs ; qu'il nous suffise de mentionner le point le plus sérieux de cette discussion. La loi française sur le faux est différente de la loi anglaise, et l'accusation portée contre Lamirande ne constituerait pas suivant celle-ci le crime de fabrication d'écriture (*forgery*) mentionné dans la version anglaise du traité d'extradition entre la France et l'Angleterre. De plus, en donnant au crime exposé dans l'arrêt de renvoi le

nom sous lequel il pourrait être désigné dans le droit anglais, il ne se trouverait pas au nombre de ceux pour lesquels le traité permet l'extradition. Il était donc illégal d'accorder l'extradition puisque, prétendait le défenseur de Lamirande, c'était d'après la loi anglaise seule que les tribunaux canadiens devaient se guider.

De l'autre côté, on établissait que la version française du traité d'extradition mentionnait, au nombre des crimes pour lesquels l'extradition devait être permise entre la France et l'Angleterre, le crime de faux comme équivalent du crime de *forgery* inséré dans la version anglaise ; et que l'accusation contenue dans l'arrêt de renvoi comportait un faux d'après le code pénal français. Puis on soutenait que les conventions internationales, à l'instar des conventions civiles, devaient s'interpréter et s'exécuter d'après l'intention évidente des parties contractants. Or il était évident que la France avait voulu stipuler l'extradition pour le crime de faux tel que défini et reconnu par son code pénal, et que par là les tribunaux anglais étaient tenus de lui livrer ceux de ses justiciables qui en seraient régulièrement convaincus devant eux.

Le magistrat de police M. Bréhaut, par son jugement accorda la demande d'extradition, et en conséquence, renvoya Lamirande en prison. M. Doutre s'adressa aussitôt à l'un des Juges de la Cour du Banc de la Reine, l'Hon. M. Drummond, pour faire reviser ce jugement au moyen d'un bref d'*Habeas Corpus* en faveur de son client. La cause avait été plaidée de nouveau devant lui un jour durant, sur la présentation de la demande du bref d'*Habeas Corpus ;* le jugement allait être prononcé, lorsqu'un des avocats de la Banque de France demanda l'ajournement de la cause jusqu'au lendemain, pour répliquer, et l'obtint. Le même soir, c'était un vendredi, arrive de Québec l'agent de police Melin, porteur d'un mandat d'extradition en bonne forme. Grand émoi parmi les officiers de justice qui n'ont pas l'habitude d'être dérangés à pareille heure. D'un côté est le mandat du Gouverneur sur lequel flamboie le Grand Sceau de la Province, de l'autre est le Juge Drummond qui crie à l'infamie, au guet-à-pens et donne ordre au geôlier de retenir le prisonnier. On hésite, mais enfin le mandat du Gouverneur reçoit son exécution. Le convoi du Grand Tronc attendait depuis plusieurs heures, Melin s'y précipite avec Lamirande, et arrive à Québec juste à temps pour prendre passage sur le steamer de la ligne canadienne.

Le lendemain, l'Hon. Juge Drummond se rend en Cour et prononce son jugement par lequel il accorde à Lamirande le bref d'*Habeas Corpus* demandé, et lui donne gain de cause sur tous les points soulevés par sa défense. L'excitation était à son comble par la ville ; pendant deux jours on ne parla que de Lamirande et de son enlèvement. Bien petit cependant était le nombre de ceux qui cherchaient à savoir si l'on avait réellement eu tort ou raison d'accorder son extradition; quelques partisans de l'administration hésitaient à se prononcer tout haut,les autres exonéraient le gouvernement de tout blâme, et l'opposition de toutes nuances n'avait qu'une voix pour le condamner ; on était pour ou contre Lamirande tout comme on est pour ou contre M. Cartier.

Au moyen d'une souscription publique recueillie dans le meilleur moment de l'ébullition, le jugement de l'Hon. Juge Drummond en faveur de Lamirande fut transmis en Angleterre par le câble transatlantique. Des avocats reçurent en même temps instruction de prendre sa défense devant les tribunaux d'Angleterre. Dix jours plus tard, Lamirande débarquait à Liverpool flanqué de son fidèle Melin, et il prenait tout penaud la route de son pays sans s'accrocher à aucun tribunal.

S. Lesage.

# DE QUEBEC A MEXICO.

## IV

### SUR LE GRAND CHEMIN.

La Vera-Cruz.— Description du Zopilote.— Le château de San Juan de Ulloa.— M. le Commandant Maréchal et M. le Consul de France.—En chemin de fer. —Le roi vomito.—La Soledad.—Une diligence mexicaine.—La tragédie du Cameron.—La tierra caliente —Les Chiquihuites.—Un gouffre de boue. —Une nuit à Salsipuedes.—Cordova.—Un excès pernicieux.— Le confort espagnol. —Effet du vide dans un porte-monnaie.—Orizaba.—Le train de la garde.—Une messe militaire.—L'aumône à un Amiral et le tabac d'un Général.— M. Corta. —Les régiments qui rentrent.—La comédie du Cerro-Borégo.—Encore en diligence!—Les Cumbres.—Etapes.—La légende de la sensitive.—Relais à Puebla.—Les sapins du Rio-Frio.—Les croix du chemin.—Mexico et ses lagunes.

Je me rappelle avoir lu quelque part, dans Sterne je crois, que jamais l'on ne s'ennuie autant du soleil que lorsque le baromètre est à la pluie. Je puis bien me permettre de commencer ce chapitre en empruntant l'idée du caustique Irlandais, et en assurant à mes lecteurs que jamais un touriste ne regrette autant la vieille atmosphère et l'architecture bourgeoise des pays du Nord, que lorsqu'il tombe parmi les sales rues et qu'il respire les miasmes fétides d'une ville espagnole ou créole.

Du pont du navire qu'il vient de quitter, la Vera-Cruz lui a semblé assez gentille avec ses dômes bleus et ses minarets dorés par les jets du soleil levant. Elle a un petit air oriental qui plaît. Mais tout cela s'évanouit en mettant le pied sur le quai de la douane, et lorsqu'échappés aux *cargadores* qui nous entourent et aux douaniers

qui nous arrachent nos clefs pour ouvrir nos malles, on se prépare à admirer ce qui nous a charmés de loin, on ne trouve plus que des édifices massifs, humides et lézardés, alignés le long des ruelles toutes tapissées d'herbes et de champignons, exactement comme un jardin de botaniste, à cette exception près, qu'un amateur de plantes les arrose avec de l'eau claire et limpide, tandis qu'ici, tous ces cryptogames poussent à qui mieux mieux parmi ces mares stagnantes et autour de l'égout réglementaire qui traverse chaque rue mexicaine.

Quant à ses 16,000 habitants, ils ne se croient guère mieux que leurs maisons et leurs édifices, si j'en juge d'après l'isolement et le silence qui pèsent partout sur la ville. Si ce n'est quelques marchands affairés, ou quelques porteurs d'eau—*aguadores*—poussant flegmatiquement leur âne devant eux, on ne rencontre guère que des forçats enchaînés deux à deux, des miliciens faisant service de garde chiourmes auprès de ces malheureux et paraissant, soit dit entre nous, ne pas les valoir de beaucoup ; puis, des soldats égyptiens, dont la tenue magnifique et l'allure martiale contraste avec l'uniforme hyperbolique de la garde nationale, et témoigne assez en faveur du splendide prêt que le vice-roi d'Egypte a fait à la France.[1] Tout cela est entremêlé de mulets, d'ânes écloppés, de mendiants et de zopilotes qui courent, braient, pleurent ou sautent dans les jambes du pauvre voyageur, à peine déshabitué du roulis de la mer, et qui voudrait déjà voir le Mexique, le climat du tropique et le type créole aux cinq cents diables, pour retourner revoir *sa Normandie.*

De toutes les particularités que le Mexique renferme, et qui peuvent exciter plus ou moins la curiosité de l'étranger, je ne connais rien valant le zopilote. C'est un oiseau noir et dégoûtant, gros comme un dindon, appartenant au genre des rapaces, et qui pullule par tout le Mexique, mais particulièrement à la Vera-Cruz, où il remplit les graves fonctions de cureur d'égout. Ne riez pas, s'il vous plaît, car ici il est respecté à l'égal d'un magistrat. Sa vie est sauvegardée de par la loi, et si Saint-Hubert vous faisait passer par la tête la fantaisie d'en occire un—ne serait-ce que dans le but philantropique d'en enrichir la belle collection ornithologique de notre ami M. LeMoine—cela vous coûterait la modique

1 Lors de l'expédition française aux Mexique, le vice-roi d'Egypte, informé que les troupes européennes ne pouvaient souffrir longtemps les effets meurtriers du climat de la Vera-Cruz, fit offrir à Napoléon III un régiment noir. Le prêt fut gracieusement accepté, et on ne saurait s'imaginer tous les services que ces braves troupes ont rendu au corps d'occupation. Dans un chapitre consacré aux éléments qui composent le corps expéditionnaire du Mexique, j'aurai occasion de dire un mot de leur bravoure et de leur intrépidité à toute épreuve. (*Note de l'Auteur*)

somme de vingt piastres ; ce qui, répété à petites doses, pourrait bien vous faire passer vos goûts de naturaliste. A le voir sautelant sur ses longues pattes noires, mettant son bec de vautour partout où il y a un immondice ou une saleté quelconque, s'engorgeant avec autant d'insouciance que s'il dînait chez Brillat-Savarin, puis dirigeant son lourd vol vers une église, ou une tourelle isolée, pour pouvoir y digérer à loisir son copieux, sinon délicat déjeûner, on pense involontairement à ces terribles "*goules*" dont nos grand'mères nous faisaient un si hideux portrait, quand nous étions bambins, et qui se rendaient au cimetière vers l'heure de minuit, pour y déguster à leur aise les chairs violacées du cadavre enterré de la veille. Une douzaine de zopilotes trouveront aisément le moyen de déchiqueter et de faire disparaître le corps d'un cheval en vingt-quatre heures, et celui d'un homme en trois. Aussi n'est-ce pas le favori du piou-piou français. Il en voit partout : sur les armes nationales du Mexique [1], sur le drapeau de Maximilien, et même sur le ruban de la médaille commémorative de l'expédition, frappée par Napoléon III, qu'un loustic a baptisée du nom de "décoration au Zopilote," sobriquet par lequel l'on désigne tout le corps expéditionnaire.

Il faut en convenir, cette population crétinisée, qui semble s'identifier petit à petit avec ses affreux vautours, n'est guère propre à rassurer un homme jamais sorti de chez soi. Si, pour oublier cette désolation muette qui tue, on veut chercher le grand spectacle de la mer qui, au moins, sait cacher au travers le prisme de son miroir les douleurs et les sanglots qu'elle dévore sans cesse, l'œil n'a pour se reposer que des carcasses de bâtiments et des carènes démembrées, éparpillées comme des épaves sur les récifs du port, où ils sont venus se briser en voulant fuir les coups de fouet du terrible vent de Nord, ce simoun du littoral du Mexique. Du haut du balcon de mon hôtel—*el Hotel del Commercio*—j'ai pu en compter jusqu'à trente-huit échelonnées entre l'île de Sacrificios et le Château de San Juan de Ulloa. Comme cela doit être gai, un pays qui s'annonce sous un aspect aussi attrayant !

Pour se chasser de l'imagination ces longs squelettes ensablés

1 D'après M. Girard, qui a écrit sur le Mexique, un oracle avait annoncé aux Astèques qu'ils finiraient leur long pélerinage là où ils trouveraient un aigle sur un nopal, sortant du creux d'un rocher. Cette prédiction s'étant réalisée, ils jetèrent les fondements de leur cité dans une île du lac où l'aigle leur était apparu, donnant à la nouvelle ville le nom de Tenochtitlan—aujourd'hui Mexico—qui rappelait son origine miraculeuse.

Cette légende est représentée sur l'écusson du Mexique par un aigle perché sur l'arbre saint et tenant dans son bec un serpent. Quand l'aigle n'est pas bien exécuté, ce qui arrive assez fréquemment, il ressemble à s'y méprendre à un zopilote. Les armes mexicaines sont brodées sur le ruban en moire blanche qui soutient la médaille commémorative de l'expédition. (*Note de l'Auteur.*)

qui crient et gémissent sous la pression du flot de la baie, on ne trouve que l'énorme masse du château, réputé longtemps imprenable, jusqu'au jour où il perdit cette renommée, après quelques heures de canonade, en 1838, grâce à l'énergie de l'amiral Budin, et au prestige que Dieu a jeté autour des plis frémissants du drapeau de la France. Situé à trois quarts de mille en mer, et bâti sur des récifs sous-marins, il défend l'entrée du port et de la ville, et peut contenir une garnison de mille hommes. Aujourd'hui, il est transformé en prison où l'on envoie les condamnés aux travaux forcés. Dans leurs humides cachots ils rêvent à loisir au grand mot de liberté. Un seul bruit du monde parvient jusqu'à eux, le cliquetis de leurs chaînes, et pour tuer le temps, ils n'ont que les ennuis du temps présent, ce vague soupir que l'éternité jette à l'immensité.

Au mois de septembre, le séjour de la ville est encore mortel pour les étrangers, le *vomito* y régnant depuis mai jusqu'à octobre, et M. le Commandant supérieur du distrit, le Commandant Maréchal, pour qui j'avais une lettre d'introduction, m'avisa d'aller livrer immédiatement au consul de France, M. Jules Doazan, les trois dépêches que j'avais pour lui, et de quitter la Vera-Cruz le soir même. [1]

Je trouvai en M. Doazan un homme aimable et poli, qui me reçut parfaitement et m'engagea fortement à suivre le conseil de M. Maréchal. A quatre heures, j'avais en poche mon billet de chemin de fer, et je quittais sans regrets la Vera-Cruz, qui m'a laissé l'impression de ces sépulcres blanchis dont parle l'Ecriture Sainte. En route, j'eus à me féliciter d'avoir suivi ces sages avis ; car à la Soledad, j'appris que deux officiers du génie de la Martinique, arrivés presqu'en même temps que moi, avaient succombé aux attaques de la terrible maladie.

Une partie du pays que traverse la voie ferrée—lors de mon retour elle s'était allongée de quinze lieues—est marécageuse et couverte de plantes propres aux terrains bourbeux et humides. Ce sont de ces cloaques verts et infectes que s'élèvent chaque année ces miasmes délétères qui font tant de ravages sous le nom de *vomito*.

Le *vomito* est une maladie fort singulière et fort capricieuse, qui

1 Huit mois plus tard, le brave commandant Maréchal fut tué au combat d'Alvaredo, et pour arracher son cadavre d'entre les mains des Juaristes qui avaient déjà commencé à outrager cette noble dépouille, un brigadier fut obligé de le jeter sur la croupe de son cheval, et de le traîner ainsi l'espace de deux lieues !

Ses deux filles ont été dotées par l'ange qui préside aux destinées du Mexique, l'impératrice Charlotte. (*Note de l'Auteur.*)

n'a pas encore été parfaitement décrite par les médecins. Presque toujours endémique, elle devient quelquefois épidémique lorsqu'il y a agglomération d'étrangers et de troupes. Alors ses ravages sont épouvantables, si l'on doit en croire les nombreux cimetières qui enlacent la Vera-Cruz dans leurs embrassements funèbres.

Un fait très singulier, c'est qu'il ne s'attaque jamais au nègre, tandis que bien souvent l'Indien du pays y succombe, et qu'ennemi juré du choléra morbus, à son tour il ne touche pas à ceux qui souffrent des fièvres paludéennes. N'est-ce pas là un fait curieux de pathogénie qui mériterait d'être étudié par quelques-uns des hommes compétents dont se compose la société scientifique du Mexique [1]? Tout affreuses qu'elles soient, ses attaques ne sont pas toujours mortelles, quand on a le soin de se faire traiter sur les lieux mêmes, et de ne pas sortir de la terre chaude. [2] Mais malheur à celui qui en a pris le germe et l'emporte avec lui sur les hauts plateaux! La mort l'attend là pour lui souhaiter la bienvenue, et lui offrir son hospitalité qui est loin d'être écossaise. A Mexico, j'ai vu mon voisin de chambrée, un tout jeune homme de dix-neuf ans, fils d'un millionnaire de Cuba, poète comme on l'est à son âge, agoniser dans mes bras sous les frissons de la terrible fièvre, et mourir quatre jours après avoir quitté la Vera-Cruz, plein d'énergie, de santé et d'espérances.

Le train, si l'on peut donner ce nom à la machine poussive qui tire derrière elle sept ou huit charriots où l'on ne mettrait pas même les bagages chez nous, arrive à la Soledad vers quatre heures de l'après-midi. La Soledad est un petit village, bâti en bambous, dont les marécages sont remplis de sauriens et de caïmans, et qui a légué son nom à l'histoire contemporaine avec celui du traité signé entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Mexique, le 19 février 1862, quelques jours seulement avant le commencement des hostilités.

Ici, en 1864, l'on quittait la voix ferrée pour la diligence.

Les diligences mexicaines valent la peine d'une description, malgré leur lourdeur proverbiale. Traînées ordinairement par neuf mules, elles sont admirablement fabriquées pour résister aux routes terribles qu'elles ont à parcourir, surtout pendant la saison des

1 Une lettre de Mexico m'apprend qu'un des braves chirurgiens de l'armée française, M. le docteur Fuzier, est déjà à l'œuvre et termine en ce moment les longues et fructueuses études qu'il a faites depuis quelque temps, sur cette intéressante question. Le travail scientifique de M. Fuzier sera d'autant plus attrayant que ce savant a bien failli succomber sous les coups de l'épidémie. (*Note de l'Auteur*)

2 Le Mexique se divise en trois zônes distinctes: la zône torride ou terre chaude, *tierra caliente :* la terre tempérée, *tierra templada,* et la zône froide, *tierra fria.*

pluies[1]. Elles peuvent contenir jusqu'à douze voyageurs, et mettent, lorsque les chemins sont beaux, trois jours à franchir la distance de quatre-vingt-seize lieues qui sépare la Vera-Cruz de Mexico. Les relais sont établis de trois lieues en trois lieues, et le pauvre voyageur dont les os sont moulus par les ornières et par les trous antédiluviens de la vieille route impériale, dont la tête est endolorie par les fréquentes accolades qu'elle distribue aux fronts de ses voisins de face, de derrière, de droite et de gauche, soupire ardemment après le quart d'heure de répit que lui donne le cocher, lorsqu'il détèle ses jolies petites mules toutes couvertes de flocons d'écume et les flancs lacérés par ses brutals coups de fouet. La tête basse, les oreilles tristement baissées, elles regagnent doucement leurs étables, pendant que des camarades viennent à leur tour prendre part au pénible labeur de la journée, et souvent le touriste se demande ce à quoi peut rêver la mélancolie de leur grand œil noir. Peut-être se disent-elles que, toujours gourmandées, mal traitées, mal nourries, fouettées pour un service comme pour une ruade, elles ont rendu plus de services réels au Mexique que tous ses diplomates et tous ses politiciens n'en ont fait depuis son demi-siècle de guerres civiles.

Une partie de mes compagnons de l'*Acmée*, l'officier anglais, la créole, l'inévitable docteur et mes deux amis les Allemands, toujours avec leur guitare et leur violon, formaient, ce soir-là, le contingent de pauvres diables que la diligence devait se donner le malin plaisir de martyriser. Depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, je me tins assez coi, dormant tantôt d'un œil tantôt de l'autre, solidement emboîté entre mes deux torses scandinaves. Mais au relais de la douzième heure, je me trouvais vaincu et je profitai avec volupté de notre court instant de repos pour descendre

1 La saison des pluies commence en mai et finit en octobre, au Mexique. Pendant tout ce temps, les chemins sont transformés en lacs de boue, et il est presqu'impossible aux troupes d'expéditionner.

On peut se faire une idée des agréments qui attendent le malheureux soldat, lorsqu'il est obligé de se mettre en route par un temps pareil, en lisant le fragment suivant d'une lettre que m'écrivait un lieutenant du train de la Garde Impériale, M. Girard, en date de Cordova, le 26 septembre 1864 :

" Pour venir à Cordova, où nous ne sommes arrivés qu'hier vers trois heures de l'après-midi, nous avons été forcés de quitter la route impériale à environ une lieue d'Orizaba, et de nous engager dans un sentier étroit, escarpé, semé de trous et couvert de trente à quarante centimètres de boue noire et visqueuse. Ajoutez à ces légers inconvénients, six rivières qui le coupaient à point donnés, profondes de cinquante à soixante centimètres et que nos hommes ont dû traverser, sac au dos, et luttant avec nos mules pour dégager nos fourgons qui s'embourbaient. Aussi, il fallait voir l'état affreux dans lequel ils sont arrivés à l'étape : mouillés de la tête aux pieds par la pluie battante qui tombait, et tout enduits de vase, ils faisaient peur à voir. L'idée que nous allons cingler bientôt vers la France nous fait oublier tout cela, et l'air de la mer chassera loin de nous la pensée de l'infecte pays, que Dante sans doute ne connaissait pas, car il y aurait placé son purgatoire, à coup sûr !"

(*Note de l'Auteur.*)

un moment me dégourdir les tibias, et prendre à *la tienda*, petite buvette en bambou, dont le comptoir se tient en plein vent, un verre de *tepache*, liqueur rafraîchissante composée du jus de l'agave, de l'ananas et de la canne à sucre. Deux factionnaires français se tenaient dans la pénombre que formait l'angle du toit. Cela me rappela l'horreur innée que j'ai pour un verre quelconque lorsque je ne puis avoir sous la main un second verre ami pour trinquer le mien, et mes deux piou-pious acceptèrent cordialement un *bock*. Ils appartenaient à la Légion Etrangère, et comme une politesse en attire une autre, l'un d'eux, beau parleur, se mit à me raconter la tragédie glorieuse qui s'était jouée, il y avait à peine quelques mois, sur ces lieux si tranquilles et si paisibles cette nuit.

Soixante et deux hommes appartenant à la 3me compagnie du 1er bataillon de la Légion étrangère détachés dans ce petit village—le Caméron—sous les ordres du brave Capitaine d'Anjou et de MM. Vilain et Maudet, s'étaient trouvés attaqués inopinément par les brigands du bandit Milan, et après avoir lutté bravement pendant de longues heures contre les forces nombreuses qui les écrasaient, s'étaient vus forcés de lâcher le terrain pied à pied, et de venir s'abriter dans une hacienda justement en face de notre buvette. Là, cette poignée de braves continua la lutte gigantesque qu'elle avait entreprise. Aux demandes réitérées que Milan leur faisait de se rendre à discrétion, ils ne répondirent que par des coups de feu et par deux charges à la baïonnette. Mais petit à petit la fusillade cessa. Un à un, ces hommes de fer se rendirent dans les crispations de l'agonie, et lorsque Milan, étonné du profond silence qui avait succédé aux bruits du combat, fit percer à coups de baïonnette la toiture de l'hacienda, il n'aperçut que des cadavres, là où une demi-heure auparavant il y avait encore un rempart de poitrines françaises. Officiers, sous officiers et soldats étaient tombés, comme César tombant au sénat, enveloppés dans les plis de leur drapeau déchiré, et pour raconter les péripéties de cette glorieuse page de l'histoire militaire de la France, il ne restait plus qu'un tambour tout criblé de blessures, oublié parmi les morts, et qui profita des ombres de la nuit pour s'échapper, et courir mettre sur sa poitrine la croix et l'épaulette qu'il avait si bien gagnés. [1]

Les restes mortels de cette poignée de braves sont enfouis à dix pas de là, et le capitaine comme le dernier de ses soldats dorment tous en ligne de bataille, n'ayant pour indiquer le lieu de leur dernier bivouac au voyageur qui écoute, la tête nue, cette merveilleuse histoire, qu'une grande croix de bois peinte en noir, surmontée d'un

1 L'ennemi laissa 260 morts sur le terrain.

petit drapeau tricolore. Cette croix indique aux régiments qui vont de France à Mexico quelle est la récompense qui attend un jour leur dévouement et leur abnégation sur cette terre lointaine. Lorsque, tête basse, ils défilent au commandement : Portez armes ! et aux roulements des tambours qui battent aux champs devant ce modeste mausolée où se repose la gloire fatiguée, ils doivent réfléchir, sous leurs képis noircis par la poudre et par la poussière du chemin, à cette incontestable vérité que Salomon proclamait du haut de sa grandeur : " Vanité des vanités ! tout n'est que vanité !"

Un second *bock* paya au factionnaire la leçon d'histoire contemporaine qu'il venait de me donner— de nos jours, où la Bourse règne en souveraine, il n'y a plus que les prêtres et les soldats qui font de l'histoire—et la diligence se mit à rouler de nouveau sur ses grosses roues de chêne.

Le spectacle qui nous attendait au lever du soleil était vraiment admirable. Nous voyagions en plein cœur de la terre chaude. Par les stores soulevés de la voiture, les senteurs embaumées des forêts de manguiers, d'acajou, de bananiers, de magnolias, de palmiers et de bois de rose nous arrivaient sur les baisers du vent. Autour de nous voltigeaient des myriades d'oiseaux mouches, de colibris, de perruches, de perroquets, d'aras et de bec-figues effrayés par les pirouettes fantastiques des singes du bois : sur notre tête l'azur du ciel des tropiques, et devant nous, fier et immense, se dressait le premier chaînon de la Cordillière. Nous étions tout yeux et toute oreille pour écouter la voix tantôt suave, tantôt stridente ou ironique de l'oiseau moqueur, pour voir la marche nonchalente et pleine d'ivresse du paon sauvage, pour suivre les bonds gracieux de la gazelle mexicaine qui fuyait comme le vent, devant le bruit de la diligence ou devant le frôlement mystérieux des lianes et des vanilles, dont les arabesques capricieuses étaient dérangées à tout moment par la brise qui passait. Des nuages de papillons couraient à travers tout cela, et rien de plus joli que de voir ces légers sylphes, nuancés de toutes les couleurs possibles, décrire par milliers leurs valses fantastiques, venir baiser amoureusement du bout de l'aile les fleurs du tropique, qui, les jalouses, luttent de coloris avec eux, puis tout à coup les quitter étourdiment pour venir s'abattre autour d'une mare stagnante, au milieu du chemin, s'y rafraîchir un moment et disparaître de nouveau aux yeux du touriste stupéfié, qui croit n'avoir qu'à tendre son chapeau pour y retenir prisonnier ces petits rois de l'air. Tous ces parfums, ces chants d'oiseaux, ces fleurs, ce pur soleil, feraient de la terre chaude un Eden terrestre, si ces odoriférantes senteurs ne cachaient pas des poisons aussi subtils que ceux de la Borgia : si ces pétales ravissantes, blanches comme

les perles que découvre le sourire d'une coquette, ne couvraient le hideux scorpion, le venin foudroyant de cet imperceptible bijou le serpent coral ; si, enfin, ce ciel serein et poétique n'emprisonnait sous sa coupole bleue, comme les magnolias de l'Inde, des miasmes terribles et des fièvres mortelles.

Cette nature, qui donnait des rêves de feu au grand Humbold, s'étend jusqu'aux pieds des Chiquihuites, et quand la lourde voiture a gravi les pentes escarpées de cette première artère des Andes, alors se déroule devant le touriste émerveillé un spectacle étourdissant. Il peut admirer, à ses pieds, tout ce qui l'a étonné depuis le matin. Une partie de la terre chaude est là dans cette vaste plaine qui, toute haletante sous les brûlantes caresses du Tropique, court se baigner dans la baie de Campèche. La brise est plus tiède, et sa poitrine peut s'emplir à volonté de ses fraîches émanations ; car bientôt la terre tempérée va venir donner une poignée de main à sa sœur la *tierra caliente*. Si, fatigué par la vue de toutes ces forêts vierges dont les ombres épaisses sont tranchées, ici et là, d'un rayon de soleil, curieux sans doute de surprendre les mystérieuses amours du jaguar ou les haineuses délibérations du conseil de guerre des *guérilleros*, il cherche quelque chose pour ne plus rêver à toute cette chatoyante poésie, il n'a qu'à regarder les ravins et les abîmes qui l'entourent, pour tomber dans le réalisme de l'existence. Il y verra des canons de bronze de 32, abandonnés sur la route depuis fort longtemps, et des centaines de cloches décrochées des beffrois de leurs monastères et de leurs couvents, par la main patriotique de M. Juarez, et que l'intervention n'a pas encore eu le temps de rendre à leurs vieux murs, tout étonnés de n'y plus entendre la voix argentine de l'*Angelus*.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, nous étions au temps des pluies. Or l'imprévu entre pour beaucoup dans les charmes de cette saison, et une singulière surprise nous attendait de l'autre côté du versant des Chiquihuites. Jusqu'ici les chemins avaient été passables, mais tout à coup nos mules nous lancèrent dans un gouffre de boue, long de quatre bonnes lieues, d'où nous eûmes toutes les peines du monde à nous retirer sains et saufs. Faire la description exacte de ce gouffre mouvant serait réussir à ne pas voir le lecteur ajouter foi à mon récit, et je préfère en laisser peser la responsabilité sur un extrait de l'*Estaffette*, journal français publié à Mexico :

" La distance entre Cordova et Orizaba est à peine de cinq lieues : " eh ! bien, il y a des voyageurs qui ont mis deux jours à parcourir " ce trajet. Les diligences ont cessé leur service entre les deux " villes, et les touristes sont forcés de faire ces cinq lieues à cheval, " et cela non sans danger. Il est arrivé très-souvent que les ani-

" maux ont péri dans ces lacs de boue, et il a fallu en retirer les " voyageurs, sur le point de se noyer, à l'aide du *lazo*. Il importe, " pour parcourir cet espace de quatre lieues, d'avoir reçu l'absolu- " tion et d'être en état de grâce."

Parlez-moi d'un tableau qui frise le terrible comme cela, mais seulement quand je suis chez moi, les deux pieds chaudement appuyés sur les chenets de ma grille, et l'épine dorsale bien emmaillottée dans un grand voltaire, comme vous l'êtes en ce moment, cher lecteur. En diligence, c'est différent : au lieu d'admirer ces choses-là, elles nous font venir à la bouche les jurons les plus expressifs. Je me rappelle avoir prononcé dans les Chiquihuites mon premier mot d'Espagnol ; c'était : *caramba !* et je suis encore à me demander comment nous avons pu nous tirer de là.

A tout prendre, cependant, nous n'étions pas les plus malheureux. A côté de nous pataugeaient à qui mieux mieux, le fusil sur l'épaule, le sac au dos, Béranger aux lèvres, des zéphirs de la colonne du Commandant d'Ornano, lancés à la poursuite d'une bande de guérillas. Leurs chansons et leurs joyeux lazzis nous remirent la gaieté au ventre, et quand la diligence les eût tous laissés derrière elle, j'étais bien loin de me douter que plus tard je serais attaché à ce même bataillon, et que je ferais mes premières armes sous les ordres de son brave commandant.

A mesure que nous avancions, les chemins devenaient de plus en plus impraticables et la nuit arrivait avec de larges gouttes de pluie. Bientôt le cocher nous annonça qu'il ne pouvait plus guider ses mules, et moitié de gré, moitié de force, il fallut nous résigner à passer cette nuit d'orage dans le méchant petit bourg où nous étions—Salsipue—des nom expressif qui en français veut dire : *saute si tu peux !* Après un frugal souper composé de *frijoles*, espèce de bouillie aux haricots, délicieuse au goût, et de *tortillas*, mince galette de maïs trop sèche pour être savoureuse, nous nous installâmes de notre mieux sur les banquettes de la voiture, passant une fort mauvaise nuit à rêver aux bandits qui, deux heures après notre départ de la Soledad, étaient venus y enlever des mules pour un montant de 35,000 francs.

Le lendemain matin, nous nous remettions en route pour Cordova, petite ville située à trois lieues de là, grande comme Sorel, mal bâtie et malpropre à l'excès, mais ne faisant paraître que véniels ces gros péchés, grâce à l'arôme de son café noir qui surpasse en saveur le moka d'Arabie, considéré jusqu'à ce jour par les gourmets comme le premier café du monde.

Cinq lieues séparent Cordova d'Orizaba. Nous les franchîmes à dos de mulet, et bientôt nous étions tous installés dans l'Hôtel

des Diligences de cette dernière ville. Le trajet m'avait fatigué horriblement. Après avoir dîné, je me mis au lit, et pendant la nuit je faillis *tortiller de l'œil indéfiniment*, comme disent les troupiers, dans leur langage énergique. Pendant dix jours, je fus forcé de garder ma couche, et ce ne fut que grâce aux soins du docteur de l'hôpital militaire, M. Bedel, que je pus me remettre à flot. Encore me défendit-il de quitter Orizaba avant de prendre une dizaine de jours de plus pour me reposer entièrement. Pendant que j'étais en train d'être malade, mes compagnons de voyage continuèrent leur route vers la capitale de l'Empire, où, plus tard, je retrouvai l'officier anglais, oublieux de sa créole, distribuant des pamphlets de la Société Biblique de Londres, mes deux Allemands faisant de la photographie, et l'infatigable docteur toujours engagé dans ses interminables controverses.

Les premiers moments que je passai à Orizaba ne furent guère agréables et récréatifs. Pour me distraire des crises nerveuses que me donnait la maladie occasionnée par le changement de climat, je n'avais que les charmes d'une promenade dans mon appartement, tout resplendissant de luxe espagnol. Figurez-vous dans une chambre immense, vaste comme une salle d'arme de château, avec un parquet en terre cuite, et deux grandes fenêtres grillées. Pour tout ameublement quatre lits en fer, un méchant lavabo tout vermoulu, un cadre noir où se trouve fiché le règlement de l'hôtel, et quelques chaises en bois de fer, de la pesanteur d'un charriot de roulage. Quand je m'ennuyais trop à contempler les splendeurs de mon boudoir, j'avais l'agréable distraction de m'escrimer six heures sur douze, avec l'essaim de puces et de moustiques qui se disputaient mes pauvres mollets, avec un acharnement tout à fait indigne d'animaux que le crayon de Granville a immortalisés.

Pourtant, petit à petit mes forces revenaient, mais, hélas ! en proportion inverse mes fonds s'en allaient avec une rapidité effrayante. Cela coûte cher de tomber malade loin des siens, et pour comble de malheurs je suis propriétaire d'un porte-monnaie ressemblant à s'y méprendre à celui de certain poëte célèbre, qui se plaignait toujours de ses nombreuses infidélités :

De même que pour mettre une armée en déroute
Il ne faut qu'un poltron qui lui montre la route,
De même dans ma bourse il ne faut qu'un écu
Qui tourne les talons et le reste est perdu !
Tout ce que je possède a quelque ressemblance
Aux moutons de Panurge : au premier qui commence,
Voilà Panurge à sec et son troupeau tondu.
Hélas ! le premier pas se fait sans qu'on y pense !
Ma poche est comme une île escarpée et sans bords :

On n'y saurait rentrer quand on est dehors.
Au moindre fil cassé, l'écheveau se dévide;
Entraînement funeste et d'autant plus perfide
Que j'eus de tous les temps la sainte horreur du vide,
Et qu'après le combat je rêve à tous mes morts!

Heureusement que Dieu pense de temps à autre aux misères qui forment notre ombre derrière nous, et ce fut lui, sans doute, qui souffla dans l'oreille du Marquis de Montholon—prévenu de ma maladie par dépêche télégraphique—un léger soupçon du vide désastreux qui se formait à l'intérieur de mon escarcelle. Quelques jours après l'envoi de mes dépêches, je recevais, par la bienveillante entremise de M. d'Ornano, ses remercîments, accompagné s d'une traite sur le Commandant Supérieur.

Délivré de la lourde responsabilité que faisait peser sur moi l'attention continuelle que je devais donner à la conservation de ces dépêches, j'eus le loisir, pendant quelques jours, de visiter Orizaba et ses environs. C'est une ville considérable, encaissée dans les montagnes,—ce qui en rend le séjour excessivement désagréable pendant la saison des pluies,—entourée de jardins magnifiques, dont les plantes tropicales nous rappellent involontairement les splendides descriptions que Méry nous fait de quelques paysages de l'Inde. Elle est malheureusement, comme toutes ses sœurs du Mexique, d'une malpropreté révoltante.

En fait de monuments, la ville ne possède rien de très-remarquable, si ce n'est le beau et vaste couvent de la Concordia, transformé en hôpital militaire [1]. En revanche, elle a son fameux pic, le volcan d'Orizaba, haut de 15,885 pieds et dont la cîme éternellement couverte de neige se distingue facilement à trente lieues en mer. En 1860, un Anglais excentrique en tenta l'ascension et réussit à aller planter le drapeau du léopard sur la cîme du cratère. Pendant mon séjour, un officier français voulut donner un camarade de faction à l'*Union Jack*, et grimpa mettre à ses côtés l'oriflamme tricolore, sans vouloir, je le suppose bien, faire allusion au volcan éteint où Victoria et Napoléon ont planté la hampe de leurs couleurs.

A Orizaba, je liai connaissance avec les officiers d'un escadron du train de la garde impériale, qui n'attendait plus que le passage d'un convoi pour rentrer en France. Ces messieurs furent d'une politesse charmante, me priant d'assister à leur messe pendant toute

1 Notre brave compatriote, M. Arthur Taschereau, officier au service mexicain, écrivait dernièrement que ce monastère venait d'être ruiné par un tremblement de terre. (*Note de l'Auteur.*)

la durée de mon séjour, et me donnant de précieux renseignements sur le pays, que plus tard j'eus occasion de mettre en pratique [1].

Ici, je vis pour la première fois l'imposante cérémonie d'une messe militaire. L'aumônier de la garnison officiait dans la modeste cathédrale de la ville, aidé dans son saint ministère par deux zouaves en grande tenue. Sac au dos, ils répondaient avec ferveur aux paroles du sacrifice, pendant que l'escadron du train de la garde, démonté, était formé en haie et présentait les armes à l'heure solennelle de l'élévation, faite au milieu du roulement des tambours et aux fanfares des clairons sonnant aux champs. L'impression que laissent tous ces fronts basanés inclinés devant la majesté du Dieu des armées, est grande et sublime comme le sacrifice auquel ils assistent, et l'on sort de l'église ayant au cœur ces battements que devait avoir le grand pontife des Hébreux, quand il pénétrait dans le sanctuaire de l'Arche sainte.

A la porte, un curieux spectacle nous attendait. Au moment où les officiers, deux par deux, sortaient de la nef, un vieillard tout sale, le bras et la jambe amputés, se mit à leur tendre la seule main qui lui restait et presque tous y déposèrent une pièce blanche. Quand notre tour arriva, un officier, M. Girard, qui était avec moi, me pria de considérer bien attentivement la figure de ce mendiant, et lorsque nous fûmes sur le terre-plein de l'église, il me raconta quelque chose qui laisse bien loin derrière elle les " histoires extraordinaires " d'Egar Poé. Ce vieillard n'était autre—vous perdriez votre temps à vouloir le deviner—qu'un amiral qui avait assisté à la défense de San Juan de Ulloa contre l'amiral Budin ! Un coup de canon avait emporté son bras, sa jambe, son drapeau et son prestige de brave marin, ne lui laissant pour toute fortune que la pitié moqueuse de ses compatriotes et la commisération courtoise de ceux contre qui il s'était battu.

Au Mexique, cela n'a rien de bien extraordinaire. Les rues de la capitale sont pavées d'invalides mutilés par les éclats de cent et une révolutions qui sont venues, depuis un demi-siècle, s'abattre sur leur malheureuse patrie comme un ouragan de mitraille, et tous s'en vont mendiant un morceau de pain, que tantôt leur donne un parti et que tantôt l'autre leur refuse. [2]

1 Les officiers de cet escadron étaient MM. les Capitaines Fourguemin et Billet, les Lieutenants Girard et Auberteau, le Sous-Lieutenant Joly et le Vétérinaire Baillif. Je leur donnai des lettres d'introduction pour les officiers du *Phlégéton*, et en repassant à New-York, j'eus occasion d'apprendre de leurs bonnes nouvelles. A Mexico, j'ai rencontré trois autres officiers du même escadron, MM. les Lieutenants Masclet, Minot et Sémidéï.

2 L'empereur Maximilien a pourvu depuis à leurs besoins les plus pressants ; la plupart de ceux qui ont des droits réels à la retraite, sont pensionnés sur sa cassette particulière. (*Notes de l'Auteur.*)

En allant prendre un vermouth au café de San Pedro, nous eûmes occasion de voir un autre exemple du triste état où peut tomber une nation qui a perdu toute idée de ce qui est grand. Nous achetâmes des cigares dans un misérable bureau de tabac tenu par un général de brigade ! Ils nous furent vendus par l'auguste personnage lui-même—jeune homme de trente-cinq ans—et à force d'obséquités, il finit par nous faire oublier notre menue monnaie sur le comptoir !

Décidément, la fin de cette journée devait être une comédie d'un bout à l'autre. A peine avais-je mis le pied sur les larges marches en pierre grise de l'escalier de mon hôtel, que j'entendis le bruit d'une escarmouche assez vive qui s'engageait entre le propriétaire et un monsieur, disparaissant littéralement sous une avalanche de portemanteaux. Ce monsieur voulait avoir une chambre à lui seul, et le propriétaire, peu confiant en la mine renfrognée de son chapeau crotté et de son habit déchiré, se refusait obstinément à lui rendre ce service, à moins d'être payé d'avance, ce qui paraissait ne lui plaire que médiocrement. Enfin, après une demi-heure de pourparlers, la figure du propriétaire devint tout à coup humble et polie, l'enivrement de la lutte disparut pour faire place à un air de soumission modeste, et je regagnais mon logement tout intrigué, lorsque je me croisai avec M. de la Tour du Pin, sous-lieutenant aux Chasseurs d'Afrique, qui se sauvait à toutes jambes en pouffant de rire. Je l'arrêtai par le bord de son *spencer*, et le mystère me fut expliqué, à la grande hilarité de deux locataires venus se mêler à notre groupe. En gesticulant trop vivement, le nuage de portemanteaux avait laissé entrevoir aux yeux ébahis de son interlocuteur, la boutonnière d'un deuxième habit, lequel habit était enjolivé de la rosette d'officier de la Légion d'Honneur. Cela fit réfléchir fortement l'hôtelier, eut il et raisonde le faire ; car il découvrait, le lendemain matin, que son hôte était ni plus ni moins que M. Corta, sénateur français, attaché temporairement comme ministre des finances au Mexique, et qui rentrait en France.

On a beau dire, faire, écrire ou penser, l'habit fera toujours le moine en ce siècle de tailleurs.

Vers cette époque—au mois de septembre 1864—Orizaba avait une garnison de plus de mille hommes, composée en grande partie de soldats congédiés et de convalescents qui retournaient tout joyeux en France, humer un peu de l'air natal. Parmi les nombreux officiers qui allaient s'embarquer à la Vera-Cruz, se trouvait le neveu d'un homme qui a laissé de beaux et purs souvenirs en Canada, M. de Puibusque, sous-lieutenant aux Chasseurs de Vincennes. Cet officier avait commencé sa carrière comme simple

*troubade*, et il s'informa avec un vif intérêt de tout ce qui concernait cette jeune France, restée si profondément dans la mémoire de son parent. Un autre officier, M. le Baron de Briche, lieutenant-colonel aux tirailleurs algériens, me témoigna aussi beaucoup d'intérêt, et me donna plusieurs lettres d'introduction auprès des officiers supérieurs de la Légion Etrangère, alors en garnison à Puebla.

Le docteur m'avait enfin permis de quitter la ville vers la fin de septembre, mais je ne voulus pas le faire avant d'avoir visité un lieu célèbre dans l'histoire militaire du Mexique, le Cerro Borrego. Donc, un beau matin, MM. Royet, Capitaine au 74me de ligne; Fourcoual, officier au 62ème; le Docteur Desnoyers de Liniers, aide-major au 1er Zouave; le Capitaine du Génie d'Ombres et mon humble individualité, étions tous les six occupés à grimper les flancs escarpés de cette montagne, qui se trouve à quelques arpens de la ville. Là, le Docteur se mit à nous raconter avec sa verve de zouave—il avait servi comme tel en Crimée—la jolie comédie qui s'était déroulée sur cette colline. Ce qui ne nous empêcha pas, tout en l'écoutant, de déguster notre déjeûner, composé d'un plat d'écrevisses sur lequel le Capitaine d'Ombres avait déployé tous ses talents culinaires.

Les troupes françaises repoussées devant le fort de *Guadalupe* à Puebla, par le nombre et par le hazard, étaient venues se replier sur les réserves qui se trouvaient à Orizaba. Les vivres commencèrent à manquer, et pour comble de malheur, un corps d'observation vint se placer sur cette montagne, et appuyé par l'armée de Zaragossa qui s'avançait, menaçait de bombarder la ville. La position eût été de ces plus critiques si les Mexicains avaient eu affaire à tout autre qu'à des soldats français, et un soir, le temps étant sombre et nuageux, un capitaine promu de la veille, M. Détrie, se dévouant avec sa compagnie toute entière, la 3me du 1er bataillon du 99ème de ligne, vint demander au général de Lorencez la permission d'essayer à déloger l'importun de son excellente position. Le général en chef, comme l'officier de fortune, eut confiance en la bonne fortune de la France, et quelques heures après, cent-vingt soldats se traînaient sur le ventre et rampaient silencieusement sur le bord de l'abîme.

Puis soudain, aux cris:—" A moi les Zouaves! à moi les Chasseurs! à moi la Légion!" poussés par Détrie, ils se précipitent sur l'ennemi qui dormait sur ses deux oreilles, et mettent vingt minutes à culbuter cinq mille hommes. Ivres de terreur, ils allaient se briser la tête dans le gouffre ouvert sous leurs pieds, croyant que toute l'armée Française était à leurs trousses. Ce fait d'armes inouï

rendit la sécurité à la ville, tua trois cents hommes, un général, trois colonels et deux lieutenants-colonels à l'ennemi, lui fit perdre trois obusiers de montagne, un drapeau, trois fanions et deux cents prisonniers, valut à son auteur le grade mérité de commandant et augmenta la liste de traits d'héroïsme dont l'histoire de cette expédition est parsemée.

Rentré en France quelque temps après, la fortune commençait déjà à promettre à M. Détrie ses sourires les plus roses, lorsqu'une malheureuse chute de cheval est venue tout briser et forcer ce brave officier à prendre une pension de retraite.

Le 30 septembre, après un repos de vingt-deux jours, je me remettais de nouveau sur la sellette de la diligence de Mexico, et bientôt au pied des Cumbres nous prenions la terre tempérée. A part les magnifiques paysages de ces montagnes, la route de Puebla et de Mexico est peu curieuse. Bordée presque des deux côtés par de longues files de cactus, de poivriers et d'aloës, le chemin ne traverse que des villages insignifiants tels que Tecamaluca, Aculcingo, Puente-Colorado, la Canada, vaste plaine où l'armée française campa pendant quelque temps, Palmar, Tecamachalco, Chalchicomula, Acacingo et Amozoc. En voilà, au moins, des noms harmonieux ! et à les entendre prononcer par mes camarades de route, six gros Anglais qui, d'après la longue discussion de métallurgie qu'ils eurent ensemble, devaient appartenir à quelque riche compagnie minière, je m'endormis profondément, rêvant aux convolvolus bleus et aux petites sensitives blanches que j'avais entrevues poindre curieusement entre les haies de la route, et pensant à cette naïve croyance des Indiens de l'Himalaya, qui se figuraient que l'açoka—la sensitive—ne fleurissait que lorsqu'elle était touchée par le pied ou par le visage d'une jeune vierge.

La diligence n'arrive que vers minuit à Puebla. Là, on accorde quatre heures de repos au voyageur exténué, puis la lourde machine se remet à rouler de plus belle, ne donnant pas même le temps à sa victime de regarder les traces du long siége que la ville a subi, au commencement de l'expédition. Pendant la matinée on passe à côté des deux célèbres montagnes, le Popocatepett et la Dame-Blanche ; puis on laisse derrière soi les bourgs de Rio Prieto, de Tesmelucan, et de San Martin pour aller diner à l'excellente hacienda du Rio Frio, lieu célèbre sur une route célèbre par les brigandages et les crimes qui s'y commettent tous les jours. [1] Quand

1 C'est à cette hotellerie, au fond du ravin de Tuanes, que la mission Belge, sous les ordres du Général Foury, a été attaquée le 4 mars 1866 par une bande d'assassins. Dans ce lâche guet-à-pens M. le Baron d'Huart fut tué raide par une balle qui vint le frapper au milieu du front. (*Note de l'auteur.*)

à moi, je n'eus pas même la bonne fortune de m'entendre dire par quelqu'un :

Les brigands t'ont-ils arrêté
Sur le chemin tant redouté
De Terracine ?
Les as-tu vus dans les roseaux
Où le buffle aux larges naseaux
Dort et rumine ?

Hélas ! hélas ! tu n'as rien vu !
Oh !—comme on dit—temps dépourvu
De poésie !
Ces grands chemins sûrs nuit et jour
Sont ennuyeux comme un amour
Sans jalousie !

Les brigands se reposaient : c'était un samedi—le samedi étant consacré à la Sainte Vierge, le Mexicain ne vole pas ce jour-là—et pour toute émotion je n'eus que les frissons que font éprouver la température élevée des montagnes du Rio Frio, et la vue de ses grands sapins verts, beaux arbres dignes d'appartenir à une forêt du Canada ou de la Norwége, qui auraient pu faire répéter à Byron ses deux vers favoris :

Quand je vois aux sapins cet air de cimetière,
Cela ressemble à mes amis.

Une chose qui frappe l'étranger, c'est la multitude de croix plantées de côté et d'autre sur le bord du chemin, et entourées de petites roches. Les habitudes du pays veulent qu'on en place une ainsi partout où quelqu'un a été exécuté ou assassiné. Le passant est tenu d'y jeter une pierre en murmurant un *De profundis*. Tous les chemins du Mexique sont ornées de ces curieux échantillons de la sûreté publique. On pille ici, on vole là, on tue partout, et si quelqu'un demeure étonné de tous ces crimes et de toutes ces horreurs, c'est bien certainement le pauvre voyageur qui passe d'une ville à l'autre sans se voir arrêter au moins deux ou trois fois. Pendant tout mon séjour au pays, ces petites émotions ne lui arrivaient plus aussi souvent, les voies publiques était protégées par de nombreuses brigades de gendarmerie.

En passant par San Martin, j'avais acheté à un marchand de bric-à-brac un roman de Gustave Aymard—*l'Eclaireur*—et j'étais justement à le feuilleter pendant que la voiture descendait à fond de train les pentes rapides de Buenavista, lorsque mes yeux distraits tombèrent sur Mexico, qui, comme une paresseuse créole, se préparait à s'endormir dans l'alcôve à demi fermée par le rideau de saule que lui forment ses trois lagunes. Pendant que nous franchissions les fortifications passagères qui ferment l'entrée de la

ville et sa garita, j'eus le temps de lire ces deux phrases sur lesquelles j'étais tombé par un curieux hasard :

" L'étranger qui arrive à Mexico au coucher du soleil, par la chaussée de l'Est, une des quatre grandes voies qui conduisent à la cité Aztèque, et qui seule aujourd'hui reste isolée au milieu des eaux du lac de Tezcoco sur lequel elle est construite, éprouve, à la vue de cette ville, une émotion étrange dont il ne peut se rendre compte. L'architecture des édifices, les maisons peintes de couleurs claires, les coupoles sans nombre des églises et des couvents qui couvrent pour ainsi dire la capitale toute entière de leurs vastes parasols jaunes, bleus ou rouges, dorés par les derniers rayons du soleil à son déclin ; la brise tiède et parfumée du soir, qui arrive comme en se jouant à travers les branches touffues des arbres, tout concourt à donner à Mexico un air tout à fait mauresque qui étonne et séduit à la fois."

Cette description de la capitale de Maximilien ne manque pas de vérité, et ma curiosité était excitée au plus haut point par ce commencement de chapitre de l'émouvant feuilletoniste, lorsque nos mules ; toutes frémissantes d'impatience, entrèrent au galop dans la vaste cour de l'hôtel Iturbide. Les claquements formidables du fouet satisfait de notre cocher nous annoncèrent que nous étions arrivés sains et saufs dans cette ville de fée, que notre naïve imagination de moutard nous représentait toute bâtie d'or, avec des pavés de saphirs et d'émeraudes.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(*A continuer.*)

# LA POESIE.

## I

Dans des temps comme ceux-ci, où les sciences positives semblent avoir pris le pas sur tout ce qui n'offre point un avantage appréciable à prix d'argent, il est relativement peu de personnes disposées à reconnaître, comme études nécessaires, celles qui se rattachent à ce que l'on est convenu d'appeler les arts d'agrément. On ne recherche le progrès que dans l'ordre matériel ; on n'admet d'utilité que dans les délassements purement physiques. Au dire d'une foule de gens, il n'y a que les connaissances strictement pratiques, celles que l'on juge, après calcul, devoir rapporter un bénéfice tangible et sonnant, qui soient en requisition ; à leur avis, le reste est de peu d'importance et mérite à peine qu'on y consacre quelques loisirs. Tout cela, selon nous, n'enlève rien au mérite des œuvres de l'imagination ; et, quoi que moins appréciées par une certaine classe de la société contemporaine, elles ont encore leurs admirateurs et leurs partisans dévoués.

Le culte des beaux-arts est, proportions gardées, plus en honneur au Canada que dans toutes les autres parties de ce vaste continent ; nous avons nos peintres, nos musiciens, nos poëtes, et leur mérite est d'autant plus grand que la médiocrité des fortunes et la nécessité, qui en est la conséquence, de suivre des occupations plus lucratives, rend la culture des arts plus difficile. D'un autre côté, peu de personnes, parmi nous, ont le loisir de se livrer à une étude approfondie des préceptes de l'art, quand elles en auraient le goût ; et, du reste, les ouvrages spéciaux ne sont pas à la portée de tous les lecteurs. En vue de ce qui précède, nous avons cru qu'un

article donnant des notions générales et rapides sur les causes et l'origine des différents genres de poësie pourrait avoir son utilité et trouverait sa place dans les colonnes de la *Revue*.

## II

La poésie se ressent plutôt qu'elle ne se définit. Elle est l'expression des plus généreux mouvements de l'âme, des plus sublimes efforts de la pensée, le reflet de tout ce qu'il y a, dans la création, d'harmonieux et de grand. Dans une acception très étendue, elle pourrait se décrire : L'essence du Beau dans les Arts et dans la Nature.

La nature, cette source féconde des inspirations humaines, contient, dans toutes ses parties, une perfection, une harmonie, un fini qui sont les principaux attributs de la poésie. Quoi, en effet, de plus poétique que ce grand mécanisme des mondes, que cet ordre parfait que suit, dans sa course chaque planète, chaque étoile de la sphère céleste ! Et la terre... et l'océan... et l'homme lui-même, ne sont-ils pas tout empreints de cette perfection dans la forme, de cette essence du beau qui constituent la poésie ? Il y a encore la poésie de l'art, qui n'est, à proprement parler, que la copie, le reflet de la poésie de la nature, comme l'art lui-même n'est qu'une copie de la nature. La musique, le chant, la peinture, la sculpture sont de ses interprètes ordinaires ; elle revêt aussi la forme écrite, et c'est alors qu'elle s'adresse plus directement au sentiment et à l'esprit.

C'est de la poésie écrite ou de l'art poétique proprement dit que nous allons particulièrement nous occuper dans cet article.

## III

Cet art, comme tous les autres, est beaucoup cultivé et très souvent maltraité. Chacun veut s'attribuer le mérite d'avoir rimé quelque chose ; quand ce ne serait qu'une épigramme épointée, qu'un fade madrigal à l'adresse de sa Dulcinée..., pourvu que la rime arrive au bout du vers, le but est atteint et l'on se décerne, dans son petit intérieur bien entendu, les honneurs du Capitole. Que

de veilles, que de migraines, que de dépits cette malheureuse passion de rimer n'a-t-elle pas causés à notre pauvre humanité ! Ici c'est un jeune homme au début de sa carrière, qui, dédaignant le langage vulgaire, s'élance, plein de confiance, sur ce perfide Pégase, si souvent rétif !... là c'est un père de famille que l'âge ni le ménage n'ont pu dépoétiser et qui, oubliant les liens qui l'attachent à la terre, s'envole sur les ailes d'Icare, au travers des nuages de son imagination, à la poursuite de cette divinité cruelle qui lui tourne le dos. Rien, en un mot, n'est plus commun qu'un rimeur, rien n'est plus rare qu'un poëte ; et, pour s'en convaincre, il suffit de lire la définition suivante de la poésie, empruntée au plus grand poëte de notre époque :

" La Poésie, dit Lamartine, c'est l'incarnation de ce que l'homme a de plus intime dans le cœur et de plus divin dans la pensée..... C'est, à la fois, sentiment et sensation, esprit et matière, et voilà pourquoi c'est la langue complète, la langue par excellence, qui saisit l'homme par son humanité tout entière, idée pour l'esprit, sentiment pour l'âme, image pour l'imagination, musique pour l'oreille.....

" C'est l'homme même, c'est l'instinct de toutes ses époques, c'est l'écho intérieur de toutes ses impressions humaines, c'est la voix de l'humanité pensant et sentant...et qui plane sur ce bruit tumultueux et confus des générations et dure après elles, et qui rend témoignage à la postérité de leurs gémissements ou de leurs joies, de leurs faits ou de leurs idées."

La faculté de parler le langage inspiré de la poésie n'est point autant le résultat de l'étude qu'une disposition naturelle, innée chez certains êtres privilégiés de l'espèce humaine ; le succès immense des chants de l'immortel Homère, composés à une époque où les règles de l'art étaient presque complètement ignorées, est une preuve incontestable de cette vérité. Et d'ailleurs, sans sortir de notre époque, ni même de notre pays, n'avons-nous pas, pour exemples, nos *chansons de voyageurs*, dont quelques-unes sont devenues pour nous des chants nationaux ? Ces gais couplets, simples et modestes comme a dû l'être leur auteur, expriment souvent, sous leur forme inculte, plus d'une pensée inspirée, plus d'un sentiment vraiment poétique. L'étude nous procurera bien la connaissance de ce qui peut s'appeler le mécanisme de la poésie ; elle nous enseignera comment il faut arondir une phrase, mesurer un vers et autres choses semblables ; mais ce dont elle est incapable, c'est de donner une pensée poétique à celui qui n'en est pas susceptible.

Cela ne veut pas dire cependant que la poésie ne doit suivre aucunes règles. Elle a bien, comme tout autre art, des lois qui la

régissent, mais ces lois, comme celles de la musique, sa sœur, sont naturelles et non artificielles ; elles sont nées avec la poésie, et ne sont pas l'ouvrage de l'homme ; le poëte véritable les conçoit, il les ressent plutôt qu'il ne les apprend ; il les applique, pour ainsi dire, à son insu.

## V

On enseigne que la poésie doit sa naissance à deux causes principales.

La première est ce goût, ce penchant naturel que nous avons pour l'imitation. C'est par l'imitation que nous apprenons tout ce que nous savons. L'enfant, dans les bras de sa mère, apprend à balbutier ses premiers mots en cherchant à imiter ceux qu'il a entendus prononcer. Plus tard, quand son intelligence s'est développée et que, degré par degré, cet enfant, devenu homme, s'est élevé jusqu'au niveau de l'art et de la science, c'est encore en imitant ceux qui, avant lui, ont excellé dans la même carrière, qu'il se perfectionne... Et plus tard encore, si cet homme, après avoir imité les plus beaux modèles, ne trouve plus rien, dans les œuvres de ses semblables, au dessus de son génie, il lui reste la nature, cette œuvre incomparable de Celui qui n'imite jamais. C'est à cette source féconde que les premiers artistes ont puisé leurs inspirations ; c'est de ce grand tableau qu'ils ont tiré les images sublimes que leur talent a si bien reproduites et que le temps n'a fait qu'embellir. Ravis, ennivrés de cette nature naissante qui charmait tous leurs sens, ces premiers pionniers de l'art ont éprouvé le besoin de communiquer à leurs semblablas, par quelque témoignage extérieur, les sentiments d'admiration et de bonheur dont leurs cœurs débordaient ; et comme le plus sûr moyen de faire ressentir leurs impressions était d'imiter aussi parfaitement que possible ce qui en était la cause, ils imaginèrent la musique, la poésie, la peinture, ces interprètes éloquents de l'inspitation. De là naquirent les arts.

Ce penchant qui nous porte à imiter tout ce qui frappe agréablement nos sens nous fait aussi rechercher et admirer ce qui est bien imité. L'objet le plus indifférent, le plus laid même, nous plaira dans un tableau, et il ne nous plaira qu'en autant qu'il sera fidèlement imité, que ses difformités, ses points les plus opposés au beau seront parfaitement rendus ; Boileau a même dit :

> " Il n'est point de serpent ni de monstre odieux,
> " Qui, par l'art imité ne puisse plaire aux yeux."

Mais cette maxime, quoique généralement admissible, ne doit pas être prise à la rigueur et souffre beaucoup d'exceptions. Il est des choses, il est aussi des sentiments que la reproduction ne rend que plus hideux et que le bon goût exclut du domaine de la poésie ; ces choses et ces sentiments, l'homme de génie n'y songe jamais ou, s'il y songe, c'est pour les éviter ; car, pour être véritablement poëte, il doit imiter avec choix et embellir en imitant, comme nous l'enseigne LaHarpe.

" La seconde cause originelle de la poésie selon Aristote, le " goût que nous avons pour le rythme et le chant ; goût qui ne " nous est pas moins naturel que celui de l'imitation. Pour sentir " combien cette observation est juste, ajoute cet écrivain, il faut " se souvenir que les premiers vers étaient chantés, et, de plus, " que dans toutes les langues connues, on ne chante guère que " des paroles mesurées, ce qui prouve l'affinité du chant et du " rythme."

Ce mot de rythme que l'on définit " un espace déterminé fait pour symétriser avec un autre du même genre, " peut être considéré comme étant à peu près l'équivalent de régularité, cadence, symétrie. Dans le vers, c'est, d'après le même auteur, une suite déterminée de syllabes qui symétrise avec une autre suite pareille.

Si l'on observe la démarche, les goûts même de l'homme, on s'aperçoit que rien ne lui est plus naturel que le rythme. La plupart de ses mouvements sont à peu près rythmiques, comme l'observe encore LaHarpe. Il y a recours même dans les travaux les plus pénibles, pour égayer les heures d'ouvrage ; témoins le marin qui fait la manœuvre en accordant ses mouvements sur son chant, le forgeron qui frappe son fer en cadence.

C'est donc évidemment cette disposition naturelle de l'homme pour le rythme qui lui a fait concevoir l'idée de faire symétriser ses paroles entre elles, comme il aime a faire symétriser toute autre chose. De là naquit le vers.

Quoique la forme versifiée soit sans contredit la plus élégante et la mieux appropriée à la poésie, il ne serait pas juste de prétendre, avec quelques rares puristes de la littérature, que la poésie ne peut pas, quelquefois, se retrouver dans la prose. Pour énoncer une pareille doctrine de nos jours, il faudrait ignorer la prose sublime des Chateaubriand, des Lamartine et des autres prosateurs inspirés de notre époque. La différence, c'est que, dans la prose, le langage poétique a perdu son plus bel ornement, le rythme ; mais il n'en est pas moins susceptible d'être l'interprète de l'inspiration et de pouvoir bercer le cœur dans ces sensations de bonheur, de mélancolie et d'admiration réunies que la poésie seule peut faire naître.

Pourvu que la pensée soit poétique, il n'est que d'une importance secondaire qu'elle soit écrite en vers ou en prose ; si elle est bien exprimée, la poésie se fera jour. Mais, disons-le cependant, il est à regretter que les poëtes ne choisissent pas toujours le vers pour interprète ; ils orneraient, par là, leur couronne d'un nouveau fleuron, ils ajouteraient l'élégance de la forme à la beauté de la pensée.

## V

L'origine de la poésie se perd dans l'antiquité, et tout tend à démontrer qu'elle est aussi ancienne que le monde, qu'elle est innée chez l'homme.

En effet, chez tous les peuples, même les plus éloignés de la civilisation, on en trouve toujours quelques traces. Il est vrai qu'elle est plus ou moins parfaite, plus ou moins harmonieuse en raison de la somme d'instruction et de civilisation qui règne chez ces différentes nations ; mais on ne l'en reconnaît pas moins pour tout cela, et le ton sauvage et pittoresque qu'elle assume souvent ne fait que contribuer à lui donner, d'une manière plus sensible, les caractères de l'inspiration.

Dans les premiers temps de son existence, la poésie ne consistait qu'en certaines petites pièces détachées et fugitives : " On fit d'abord, " dit Aristote, des essais spontanés, des impromptus. Ces essais, " en se développant peu à peu, donnèrent naissance à la poésie qui " se partagea d'abord en deux genres, suivant le caractère des " auteurs : l'héroïque ou l'épopée, qui était consacrée à la louange " des dieux et des héros ; le satirique, qui peignait les hommes " méchants et vicieux. Dans la suite, l'épopée, menant du récit à " l'action, produisit la tragédie, et la satyre, par le même moyen, " fit naître la comédie."

On ne connaît rien de plus ancien que les ouvrages d'Homère, sauf les Saintes Ecritures, quelques fragments des chants d'Orphée et les écrits des philosophes indiens et chinois. Homère peut donc être considéré comme le père de la poésie épique, et ses deux poèmes, qui paraissent avoir été les premiers, en sont aussi regardés comme les chefs-d'œuvre. Beaucoup d'auteurs, tant anciens que modernes, ont essayé de ce genre, mais peu y ont réussi, parce qu'il faut des ressources extraordinaires d'imagination et d'esprit pour être constamment intéressant, vraisemblable et sublime pendant toute la durée d'un récit aussi long que celui qu'exige une épopée.

A la suite de la poésie héroïque et satirique, sont venues la tragédie et la comédie, comme nous l'avons vu; dès qu'ils furent connus, ces deux genres furent préférés, ainsi que nous l'enseigne encore Aristote, et choisis par le plus grand nombre des auteurs, parce qu'ils offraient un chemin plus facile à la célébrité.

La tragédie naquit avec Eschille, qui fut pour celle-ci ce qu'avait été Homère pour l'épopée. Le théâtre n'était, avant lui, qu'un simple lieu de divertissement populaire où des acteurs ambulants entretenaient leurs auditeurs de récits et de chants héroïques qui n'avaient, pour ainsi dire, aucun des caractères de l'art tragique. Le dialogue y était même inconnu, et ce fut Eschille qui, le premier, l'introduisit sur la scène. Il a laissé à la postérité bon nombre de pièces dramatiques que beaucoup d'auteurs anciens et modernes ont pris pour modèles.

La comédie, avant d'atteindre à toute sa hauteur, eut aussi à subir plusieurs transformations et passa par trois époques distinctes.

A la première, elle ne fut, selon LaHarpe, que nous analisons, que la satyre dialoguée. On y nommait les personnes sans le moindre scrupule. Elle immolait également le vice et la vertu au ressentiment de l'auteur et à la risée publique. On est convenu d'appeler ce genre l'ancienne comédie. Celle-ci, née à Athènes, y fut bientôt réprimée par les autorités, qui défendirent de mentionner les noms sur le théâtre. La comédie passa alors à sa seconde époque. On ne nommait plus, à la vérité, les personnes par leurs noms; mais on sut si bien les jouer, en représentant des aventures véritables, où l'on n'avait changé que les noms et qui permettaient facilement de reconnaître les personnages, que la magistrature fut, une seconde fois, obligée de sévir, en défendant non-seulement de nommer les personnages, mais même de représenter des événements réels.

Alors, on eut recours à l'imagination; l'on inventa des actions supposées, et c'est de cette époque que date la comédie proprement dite.

L'origine de la poésie lyrique ne peut être facilement retracée; on en retrouve des vestiges dans tous les âges et dans tous les pays; elle est, pour ainsi dire, la poésie universelle. Les Grecs et les Latins l'ont beaucoup cultivée, et ces derniers, surtout, l'élevèrent à un haut dégré de perfection. Elle a de tous temps été très recherchée. Cela dépend, sans doute, de ce qu'elle peut s'adapter indistinctement et sans effort à tous les sentiments humains et se faire l'interprète également parfait de la joie et de la tristesse, du triomphe comme du deuil. C'est ordinairement son langage que l'homme choisit pour parler à la divinité; c'est également sur cette

lyre qu'il chante ses amours, ses peines, ses plaisirs et toutes ses émotions intimes.

## VI

De nos jours la poésie a subi plusieurs transformations assez importantes sous l'influence du romantisme qui a, pendant quelque temps, menacé de tout bouleverser dans le monde artistique. Après une lutte longue et acharnée, où romantiques et classiques dépensèrent, à la défense d'erreurs respectives, leurs plus beaux traits d'esprit, ceux-ci dûrent enfin baisser pavillon et consentir, bon gré mal gré, à partager avec leurs impétueux adversaires le terrain de la littérature

Quelque regrettable que fût cette guerre à outrance entre deux camps littéraires, où brillaient les plus belles intelligences de l'époque, il n'est pas possible de disconvenir qu'elle a eu d'excellents résultats et qu'elle a même créé, pour le monde littéraire, une ère nouvelle, en mettant en contact les exagérations de l'une de ces écoles, avec les préjugés et le sens réactionnaire de l'autre, et en indiquant le juste milieu entre ces deux extrêmes.

D'un côté, on a pu voir l'école classique, pleine de ses antiques exigeances, condamner sans pitié et sans appel toute œuvre dramatique où l'unité de temps et de lieu n'était pas strictement observée, quelque mérite qu'eût cette œuvre d'ailleurs. Le vers avait beau être harmonieux, la pensée poétique, l'intrigue parfaite, si l'auteur, par une licence naturelle au génie, terminait à Londres une action commencée à Paris, ou se permettait, dans la durée de sa pièce, d'outre passer d'un demi tour de soleil, les vingt-quatre heures traditionnelles, toutes les beautes poétiques imaginables n'auraient pu sauver son infortunée production de l'ignominie du *sifflet classique.*

D'un autre côté, on apercevait la nouvelle école, guidée par un chef puissant et entraînée par une foule d'esprits ardents, briser tous ses liens ; s'élancer, comme une insensée, à la poursuite d'une liberté dégénérée en license, et oublier, dans sa course, les bornes immuables que la nature même a prescrites à l'art. Le trivial remplaça le sublime, le grotesque supplanta le comique et, dans le vers, l'harmonie, la cadence, le rythme firent place au désordre et à la discordance.

Mais il ne faut pas blâmer trop sévèrement les champions du romantisme de ce que, froissés par leurs adversaires et mus par un désir excessif de faire triompher leur cause, ils l'ont rendue

mauvaise en dépassant, dans la chaleur de la lutte, les limites du beau et du vrai. N'ont-il pas, en cela, suivi l'exemple de tous les novateurs? Trop empressés de faire apprécier leur nouvelle doctrine, ils l'ont exagérée au point d'en faire une erreur. Voilà leur tort. Mais, pour le compenser, ils ont le mérite d'avoir vaincu les vieux préjugés classiques, d'avoir libéré la poésie de ses chaînes et de lui avoir rendu ses ailes et sa liberté. Espérons que la génération qui s'éléve, exempte de tout préjugé de parti et ne visant qu'au progrès, saura profiter de cette liberté pour y puiser l'inspiration d'une poésie fraîche et nouvelle, tout en évitant la licence qui la suit de si près.

## VII

Il nous reste, en terminant cette courte et rapide étude sur la Poésie, à revèndiquer en sa faveur le mérite d'utilité que lui contestent un trop grand nombre d'esprits positifs de notre époque et qui cependant lui appartient à tant de titres.

Pour concevoir combien la poésie est utile, il faudrait pouvoir compter tous les cœurs qu'elle a consolés, tous les désespoirs qu'elle a calmés, tous les courages qu'elle a relevés, toutes les énergies qu'elle a fait renaître. Ce serait se rendre compte de l'infini. C'est son chant qui abrège les longues heures de l'exil et qui charme le cachot du proscrit ; c'est à sa voix douce et caressante que le cœur, endurci au contact des ambitions humaines, verse une première larme. Il n'est pas de mouvement généreux, d'acte héroïque, de dévouement dont elle n'ait inspiré les élans. La poésie, en un mot, c'est l'instinct du beau, du vrai et du bon ; c'est, après la Religion, le plus doux parfum de l'âme, cette partie surnaturelle de notre être, émanée du souffle divin qui a rendu l'homme immortel.

F. G. Marchand.

# DEUX QUESTIONS DE DIMES.

---

Une cause [1] plaidée récemment à Trois-Rivières et à Québec, a soulevé la discussion de plusieurs questions de droit d'une haute importance, dont quelques journaux protestants et fanatiques se sont emparés pour faire du scandale et verser l'injure et la calomnie sur le clergé canadien. Le *Montreal Daily Witness* [2], d'abord, le *Toronto Globe* [3] ensuite, ont saisi avec empressement les sophismes usés d'un paroissien douteux de Nicolet, les ont répétés avec des commentaires appropriés et leur ont donné toute la publicité possible. Ceux qui ont fait quelques études savent que ces arguments n'ont aucune valeur, et tous les hommes de bonne foi ont compris que les reproches faits à nos prêtres sont injustes. Cependant, comme tous ne peuvent se livrer aux études spéciales de la jurisprudence canonique et bénéficiale, et comme, à notre connaissance, personne dans la presse catholique n'a répondu aux articles du *Witness* et du *Globe*, nous avons cru qu'il serait peut-être utile, dans l'intérêt de la vérité et de la justice, de donner ici un rapide exposé de la question, avec l'indication de la réponse qu'on peut faire aux motifs présentés par de mauvais catholiques ou des protestants fanatisés pour dépouiller l'Eglise de ses droits les plus légitimes et les mieux assurés. Les principes sur lesquels reposent cette réponse ont déjà été invoqués bien des fois contre des arguments identiques. Nous ne ferons

1 Duhault vs. Pacaud.

2 13 Septembre 1866.

3 17 Sseptembre 1866.

donc que les répéter sous une nouvelle forme et en les appliquant à la discussion actuelle.

Un citoyen de Nicolet, poursuivi par son curé pour sept années de dîmes, a plaidé à l'encontre de cette action plusieurs moyens dont les uns sont vulgaires, et ont été maintes fois réfutés; quelques autres dépendent de questions de fait que nous ignorons et qui par conséquent ne doivent pas nous occuper ; d'autres enfin soulèvent des questions qui, sansêtre nouvelles, ne sont pas cependant aussi banales que les autres. Ces dernières seules formeront le sujet de cette étude.

## I

Le premier de ces moyens dit que M. l'abbéDuhault n'ayant jamais été nommé curé inamovible et perpétuel de la paroisse de St.-Maurice, où sont situées les terres de M. Pacaud, n'a pas droit aux dîmes. On cite à l'appui de cette prétention la lettre de nomination de M. Duhault, qui est conçue dans la forme ordinaire usitée dans ce pays, et une clause de l'Edit de mai 1679,[1] qui dit : "Les dîmes, outre " les oblations et les droits de l'Eglise, appartiendront à chacun des " curés dans l'étendue de la paroisse où il est et où il sera établi " perpétuel, au lieu du prêtre amovible qui les desservait auparavant." Puis l'on continue cet argument en disant : " La loi " veut donc que pour demander la dîme, il faut être curé *établi* " *perpétuel* ; or, comme l'évêque n'a confié, que jusqu'à révocation, " la cure de St. Maurice au demandeur, ce dernier n'a pas le droit " de demander la dîme."[2]

Et l'on finit par affirmer que l'évêque des Trois-Rivières est le véritable décimateur de la paroisse de St. Maurice, sans songer que Sa Grandeur elle-même a autorisé M. Duhault " à percevoir les dîmes et oblations en usage dans son diocèse."[3]

Telle est la première question. Est-il bien vrai qu'il n'y a que les curés inamovibles qui aient droit aux dîmes en Bas-Canada ?

Avant d'entrer dans le mérite de cette question, disons d'abord, ce que chacun sait, du reste, que tous les curés du Bas-Canada, à l'exception d'un seul peut-être, sont amovibles, et que tous retirent des dîmes dans les paroisses où ils sont établis ; qu'ils reçoivent ces

1 Edits et Ordonn. t. 1, p. 231.

2 Duhault vs. Pacaud, Factum du défendeur, p. 2.

3 Factum du défendeur, p. 2.

dîmes, non-seulement par la bonne volonté de leurs paroissiens, mais aussi en vertu d'un titre qui doit être légal, puisqu'une foule de jugements de nos cours de justice ont condamné des paroissiens récalcitrants à payer à leurs curés la 26e partie de leur récolte de grains. Quelques-uns de ces jugements, il est vrai, diffèrent entre eux ; mais c'est uniquement sur la question du nombre d'années de dîmes qu'un curé peut reclamer, si c'est un an ou vingt-neuf ans ; tous, sans exception, reconnaissent aux curés amovibles du Bas-Canada le droit de demander des dîmes et même d'en forcer le paiement par la voie des tribunaux. Une jurisprudence aussi uniforme pendant plus d'un siècle doit assurément avoir une grande autorité. Elle a, même, plus de force qu'une loi contraire qu'on voudrait invoquer, car elle indique que cette loi est tombée en désuétude.

Mais examinons de plus près l'édit de 1679 et voyons si, en vertu de cette loi, les curés perpétuels ont seuls droit de percevoir les dîmes dans le Bas-Canada.

Nous prétendons que l'édit de 1679 n'a pas cet effet, et qu'on ne peut pas logiquement lui accorder la valeur que lui donnent nos adversaires, pour deux raisons : premièrement, parce que cet édit n'a pas le sens qu'on lui attribue ; et, secondement, parce que, dans le cas où cette interprétation serait exacte, cet édit n'a jamais été mis en force dans cette partie de ses dispositions, et est aujourd'hui complètement abrogé par un usage contraire immémorial.

Nous disons d'abord qu'on donne une fausse interprétation à cette loi. On prétend qu'elle signifie que les curés amovibles auront seuls droit aux dîmes ; nous soutenons, au contraire, qu'elle signifie que dans le cas où l'évêque jugerait à propos de nommer des curés perpétuels, contrairement à une loi antérieure qui voulait que tous les curés fussent amovibles, ces curés perpétuels auraient *aussi* droit aux dîmes. Quelques réflexions bien simples feront voir clairement la justesse de notre interprétation.

L'édit de 1679 fut donné à la demande de quelques seigneurs et habitants du pays qui, pour devenir, sans doute, à bon marché, patrons d'église, désirèrent avoir des curés fixes pour leur administrer les sacrements, " au lieu, dit l'édit, de prêtres et curés amovibles " qu'ils avaient eus auparavant." Par l'édit ou règlement de avril 1663, [1] le roi, agissant de concert avec Mgr. de Laval, avait établi en Canada l'amovibilité des curés.

" Nous approuvons et voulons, dit le roi, que tous ceux qui seront délégués dans les paroisses, églises et autres lieux en toute la

1 Edits et Ordonn. t. I, p. 36

Nouvelle-France, pour y faire les fonctions curiales et autres auxquelles ils auront été destinés, soient amovibles, révocables et destituables, toutes et quantes fois que le dit Sieur évêque et les successeurs évêques du dit pays le trouveront à propos, conformément à la sainte pratique des premiers siècles dont l'usage se conserve encore en plusieurs diocèses de notre royaume." En vertu de cette loi, les curés amovibles étant seuls reconnus par les deux autorités religieuses et civiles, pouvaient peut-être seuls retirer les dîmes. A la prière de quelques personnes inconnues aujourd'hui, le roi voulut bien éclaircir le doute qui accompagnait cette loi, de manière à permettre aux curés perpétuels qui pourraient être établis par l'évêque de recevoir les dîmes et autres oblations religieuses ; il le fit par l'édit de 1679, en décidant que les curés perpétuels pourront aussi recevoir les dîmes, outre les offrandes de l'Eglise. C'est là le sens de l'édit ; il ne règle nullement qu'on n'établira dorénavant que des curés perpétuels ; au contraire, tout ce qu'il a voulu ordonner, c'est que les curés perpétuels, lorsque l'évêque jugerait à propos d'en établir, auraient droit au dîmes, tout comme les curés amovibles qui seuls auparavant étaient connus dans le pays. Il suffit de lire attentivement la clause invoquée de l'édit pour admettre l'interprétation que nous lui donnons :

" Les dîmes, dit-il, outre les oblations et les droits de l'Eglise, " appartiendront entièrement à chacun des curés dans l'étendue de " la paroisse où il est et où il sera établi perpétuel, au lieu du prêtre " amovible qui la desservait auparavant." C'est-à-dire, dit Mgr. Lartigue [1], si l'évêque en a établi, ou quand il jugera à propos d'en établir quelques-uns de fixes ; car le roi savait bien qu'il n'établissait et ne fixait pas lui-même les curés. *Au lieu*, ajoute-t-il, *du prêtre amovible qui desservait auparavant ;* comme s'il disait : *au lieu qu'auparavant elles n'appartenaient, et ne pouvaient même appartenir en vertu des patentes de* 1663, *qu'aux prêtres amovibles qui desservaient les paroisses.* En un mot, l'édit de 1679 décide qu'à l'avenir, les dîmes et autres droits curiaux appartiendront aux curés qu'il plaira à l'Evêque d'établir perpétuels, tout aussi bien qu'à ceux qui étaient ou seraient établis amovibles.

L'édit n'a pas d'autre signification et ne pouvait pas dire plus, car à l'époque dont il s'agit, en 1679, il n'y avait pas une seule cure érigée civilement dans toute la Nouvelle-France ; il n'y en avait que quatre qui n'avaient été érigées que canoniquement. Le premier

1 Mémoire sur l'amovibilité des curés en Canada, p. 32.

acte d'érection civile de paroisse, date en effet du 3 mars 1722.[1] L'édit de 1679 n'a donc pu vouloir dire que les curés de paroisses non reconnues au civil seraient inamovibles ; comment aurait-il pu législater sur les qualités et les droits des curés de paroisses que la loi civile ne reconnaissait pas ? Comment, dit Mgr. Lartigue, lorsqu'il n'y avait aucune cure érigée et reconnue légalement, pouvait-on déclarer les curés fixes ? Comment, lorsqu'il n'y avait que des missions, pouvait-il y avoir dans les paroisses d'autres prêtres que des missionnaires ? Quand il n'y a pas de bénéfices érigés, il ne saurait y avoir de bénéficier en titre : donc, n'y ayant pas de cures civilement reconnues en 1679, la loi civile ne pouvait ordonner des curés en titre ou curés fixes.

A en croire nos adversaires, le pouvoir civil aurait donc décrété l'inamovibilité des curés, sans préalablement ériger des paroisses qui pussent recevoir ces curés, ce qui est absurde. Comment ! le roi aurait exigé que tous les curés du Canada fussent perpétuels, n'aurait permis qu'à eux seuls de demander et de recevoir les dîmes, et auparavant il ne leur aurait pas donné des paroisses où ils pussent être établis à perpétuité ? Il est impossible de supposer une telle imprévoyance chez le gouvernement français ; on ne doit pas lui faire l'injure de croire qu'il ait voulu de propos délibéré faire une loi irréalisable et de la laisser telle pendant plus de quarante ans.

Du reste, dans le cas même où l'édit de 1679 aurait le sens que veulent lui donner nos adversaires, cela ne prouverait rien aujourd'hui en leur faveur, parce que, d'abord, cette loi n'a jamais été mise en force dans cette partie de ses dispositions ; et, ensuite, parce qu'en supposant même que cette loi aurait été en force pendant quelques années, elle est aujourd'hui et depuis longtemps abrogée par un usage contraire immémorial.

Premièrement, cette partie de l'édit de 1679 n'a jamais eu force de loi dans ce pays. En effet, si cet édit avait été en force avec le sens que nos adversaires veulent lui donner, les seuls curés perpétuels auraient eu droit de percevoir les dîmes. Or, au moment même de sa promulgation et toujours invariablement depuis, il n'y a eu, dans ce pays, que des curés amovibles, qui, cependant, percevaient les dîmes et autres oblations de l'Eglise. D'abord, en 1679, comme nous l'avons déjà dit, il n'y avait pas une seule paroisse érigée civilement en Canada ; par conséquent, devant la loi civile, il n'y avait pas de curés amovibles ou inamovibles ; il n'y avait que des desservants. Ce n'est qu'en 1722 que des paroisses ont été érigées civilement ; est-il permis de croire que, pendant un espace

1 Edits et Ordonn. t. I, p. 443.

de temps aussi long, la loi aurait permis aux prêtres de demander et recevoir publiquement des oblations auxquelles ils n'avaient pas droit ? De plus, à quelqu'époque de l'histoire du Canada qu'on se reporte, aussi loin que les archives historiques et que les monuments de la jurisprudence la plus ancienne nous permettent de remonter, nous trouvons des curés amovibles en jouissance paisible de leurs droits ; ou bien, si des paroissiens de mauvaise volonté, comme il s'en rencontre encore aujourd'hui, du reste, refusent ou négligent de leur donner les dîmes nécessaires à la subsistance honnête du pasteur, nous voyons les tribunaux employer le bras de la justice pour mettre à exécution une loi aussi juste. Par là, nous devrons croire que ces tribunaux reconnaissaient à des curés amovibles le droit de percevoir les dîmes, et que, par conséquent, l'édit de 1679 n'était pas en force.

Un arrêt du Conseil Supérieur, en date du 18 novembre 1705, est le premier que nous ayons à citer en faveur de notre prétention. Dans cet arrêt, MM. Boullard et Dufournel, curés des paroisses de l'Ange-Gardien et de Notre-Dame de Beauport, ayant voulu suivre la loi française sur ce sujet et exiger la dîme sur quelques-uns des biens de la terre non nommés dans le règlement du 4 septembre 1667 [1] et les édits subséquents, l'arrêt du Conseil Supérieur s'y oppose formellement, tout en ordonnant aux paroissiens de payer les dîmes établies par la loi et reconnues par l'usage : " Fait " défenses, dit l'arrêt, aux dits curés de l'Ange-Gardien et de Beau- " port, et à tous autres curés de ce pays, de faire aucune publication " pour innover rien en la conduite qu'on a tenue jusqu'à présent " dans le payement des dîmes, et d'en exiger à plus haut prix ; et " aux habitants d'en payer d'autres que celles arrêtées par le règle- " ment du dit jour quatrième septembre 1667, comme il s'est " pratiqué depuis ce temps-là jusqu'à présent." Défendre aux paroissiens de payer plus de dîmes que celles fixées par une loi antérieure et conformément à l'usage, c'est, assurément, déclarer que ces habitants sont tenus de payer les dîmes réglées par la loi antérieure et reconnues par un usage constant ; et que les curés, quoiqu'amovibles, ont droit de les recevoir. Le Conseil Supérieur, en rendant cet arrêt, savait parfaitement qu'il ordonnait aux habitants de payer la dîme à des curés amovibles ; il le dit en propres termes : " Le moyen d'établir le pays, dit-il, ce serait de rendre " toutes les cures fixes ; cependant, il n'y en a quasi pas." [2] Rien ne peut être plus formel. Donc cet arrêt prouve que, si l'édit de 1679 a le

1 Ce règlement a été perdu ; mais le roi en fait mention dans l'édit de mai 1679.

2 Edits et Ordonnances, t. II, p. 134.

sens que nos adversaires veulent lui donner, il n'était pas en force en 1705. De plus, cet arrêt prouve aussi que l'édit de 1679 n'avait mais été en force dans le sens voulu ; car l'arrêt règle que les habitants des paroisses de l'Ange-Gardien, de Beauport et de tout le Canada devront payer à leurs curés, tous amovibles, les dîmes telles qu'établies par le règlement de 1667, que nous avons déjà indiqué, et telles que reconnues par l'usage invariable depuis ce temps ; or, comme nous l'avons vu, cet usage est directement contraire au sens qu'on veut donner à l'édit de 1679. Donc, de l'arrêt de 1705, on peut déduire logiquement que cette partie de l'édit de 1679 n'a jamais été en force en Canada, si l'interprétation que lui donnent nos adversaires est exacte.

Mais ce n'est pas tout. La demande de MM. Boullard et Dufournel ayant été portée devant le Conseil Supérieur de Québec, le 1er février 1706, ce tribunal confirma l'arrêt du 13 novembre 1705 et ordonna " que les dîmes seront levées et payées par les " habitants aux dits Sieurs Boullard, Dufournel et autres curés de " ce pays, conformément à l'usage qui a été observé jusqu'à " présent, et fait défense à tous curés de les demander et aux dits " habitants de ce pays de les payer autrement jusqu'à ce que par le " roi en ait été ordonné."[1] Mais quel est l'usage qui avait été observé dans ce pays jusqu'en 1706 et que l'arrêt invoque et indique comme étant la loi ? C'était sans doute, d'abord, de payer une dîme consistant seulement dans la 26e partie des grains ; mais c'était aussi de payer cette dîme aux desservants ou curés amovibles qui seuls alors remplissaient les fonctions curiales, à une ou deux exceptions près. Assurément, si l'édit de 1679 était alors en force et devait s'interpréter comme n'accordant la dîme qu'aux seuls curés perpétuels, le Conseil Supérieur, en 1706, aurait connu cette interprétation et l'aurait appliquée en rendant ce jugement. Au lieu d'ordonner aux habitants du Canada de payer la dîme à leurs curés, qui tous étaient amovibles, il aurait déclaré que ces curés n'auraient droit aux dîmes que lorsque l'évêque de Québec les aurait établis perpétuels ; mais qu'en attendant cette installation, ils n'avaient droit à rien. Cependant, il prononce tout le contraire. C'en est assez pour montrer que si l'édit de 1679 a le sens que nos adversaires veulent lui donner, il n'était pas en force en 1706 ; et que, de plus, il ne l'avait jamais été auparavant, puisque l'arrêt de 1706 parle de l'usage depuis 1667.

Tel est donc le dilemme dans lequel se trouvent placés nos adversaires ; s'ils invoquent l'édit de 1679, nous leur montrons que cette

[1] Edits et Ordonn., t. II, p. 139.

loi n'est pas en force et ne l'a jamais été dans cette partie de ses dispositions ; s'ils persistent et veulent donner à cet édit un sens favorable à leur cause, nous leur prouvons que ce sens est inexact et a été trouvé tel par les premiers jurisconsultes du pays.

Mais continuons à montrer que l'édit de 1679 n'a jamais été en force avec le sens que nos adversaires veulent lui donner. Sur ce point notre preuve n'est pas encore épuisée.

En 1707, les curés et missionnaires du Canada présentèrent au roi en son conseil une requête pour faire reviser les arrêts de 1705 et de 1706 que nous venons de citer, et demander à Sa Majesté qu'il lui plût d'ordonner que les édits de 1663 et de 1679 fussent exécutés suivant leur forme et teneur, afin que la dîme consistât dans la treizième partie de tout ce que la terre produit, tant grains que fruits, foins, etc., et non pas dans la vingt-sixième partie des grains seulement, comme elle avait été fixée par le règlement de 1667. Le roi, par son arrêt du 12 juillet 1707 [1], ordonna que les arrêts du Conseil Supérieur du 18 novembre 1705 et du 1er février 1706 seraient exécutés intégralement. Nous n'avons pas ici à examiner la légitimité de la demande des curés en voulant faire changer la quotité de la dîme ; mais il est certain que l'arrêt du roi, en confirmant en tous points les autres arrêts cités, rendait définitive la législation établie par ces deux lois ; or nous avons vu que ces deux arrêts avaient déclaré que les habitants devaient payer la dîme à leurs curés amovibles. Le roi, ordonnant sans réserve l'exécution de ces deux arrêts, a donc réglé que la dîme devait se payer aux curés amovibles, comme cela s'était toujours pratiqué. Le roi, confirmant deux arrêts qui invoquent l'usage invariable depuis 1667, reconnaît par là même que cet usage interprète exactement l'édit de 1679, et déclare aussi que cet usage doit continuer d'être suivi ; or quel était cet usage invoqué par deux arrêts et reconnu par le roi ? cet usage était de payer la dîme aux curés amovibles du Canada. Donc le roi, par l'arrêt de 1707, admet que les curés amovibles ont droit de percevoir les dîmes et qu'ils l'ont toujours eu en Canada depuis l'établissement du pays ; que, conséquemment, ou bien l'édit de 1679 n'est pas en force et ne l'a jamais été ; ou bien, il ne signifie pas que les seuls curés perpétuels ont droit de demander ces dîmes. Cette conclusion est logique ; elle découle naturellement des prémisses ; et tout homme de bonne foi admettra que l'argument qui l'a amené est irrécusable.

C'est en vain que, pour échapper à la rigueur de cette déduction, on dirait que les trois arrêts que nous venons de citer ne règlent

1 Edits et Ordonn., t. I, p. 311.

qu'incidemment le droit des curés amovibles de percevoir les dîmes : car cela ne fait rien à la chose ; cela ne modifie en rien le sens de ce jugement. Ces arrêts ne pouvaient pas, sans doute, prononcer formellement sur un point qui n'avait pas été déféré à leur tribunal, qui n'avait jamais soulevé de contestation, et qui, à cette époque, comme depuis, n'avait jamais présenté le moindre embarras. Mais ils en parlent assez clairement, pour qu'on ne puisse pas conserver le moindre doute sur le sens de leurs jugements. Il leur suffisait de régler qu'un usage invariable continuerait d'être observé en tous points, pour que cet usage dût en effet continuer à être suivi dans toutes ses parties, nonobstant toute loi contraire, si toutefois il y en avait. Aussi l'a-t-il toujours été ; dès l'origine, les curés du Bas-Canada ont été établis amovibles, et en vertu de ce titre ont perçu la dîme des fruits de la terre. La cession du pays à l'Angleterre, qui a produit tant de changements dans nos mœurs, notre législation et nos usages, n'en a fait aucun sur ce point. On a vu quel était l'usage et comment il était observé sous la domination française ; après que ce régime eût cessé, cet usage est toujours resté et a toujours été observé ; invariablement on a payé la dîme aux curés amovibles. Les archives de nos cours de justice sont remplies de jugements ordonnant à des cultivateurs de payer la dîme aux curés amovibles. Aujourd'hui encore, dans les cinq cents paroisses du Bas-Canada, la dîme est perçue sans contestation par des curés amovibles ; partout c'est l'usage. Or, un usage qui date de deux siècles, qui, pendant tout ce long espace de temps, a été souvent confirmé par une jurisprudence toujours unanime et toujours uniforme, est plus fort et plus important que toute loi contraire, s'il en existe ; il indique formellement que s'il y a une loi contraire, cette loi doit être considérée comme complètement abrogée et comme n'étant plus en force. *Leges tacito omnium consensu per desuetudinem abrogantur*, dit le Droit Romain, et il ajoute : *Inveterata consuetudo pro lege custoditur.* Mais nous avons montré qu'il n'existait pas de loi contraire à cet usage invariable ; que la loi contraire qu'on a voulu invoquer, n'a pas le sens qu'on lui donne et n'a, du reste, jamais été en force dans cette partie de ses dispositions. Donc, l'usage que nous invoquons non seulement prouve que les lois qui pourraient lui être opposées sont tombées en désuétude, ce qui serait déjà en notre faveur, mais, de plus, cet usage montre qu'il n'est que le résultat de l'observation religieuse et de l'application constante d'une loi antérieure, l'édit de 1667, qui n'a jamais été abrogé et qui a toujours été suivi, même de nos jours. Serait-ce après deux cents ans de paisible jouissance de leurs droits qu'on viendrait contester aux curés la légitimité de leurs bénéfices ? Serait-il vrai qu'un seul

homme, et aujourd'hui seulement, aurait compris la portée et le sens de l'édit de 1679 ? que les jurisconsultes, les prêtres, les évêques, les membres du Conseil Supérieur, le roi lui-même, tous auraient erré dans l'interprétation d'une loi qu'ils avaient faite ou qu'ils avaient appliquée ? Cette supposition est absurde.

Donc il est faux de dire que les curés inamovibles ont seuls droit aux dîmes dans le Bas-Canada. C'était la première question que nous nous étions proposé d'étudier. Par conséquent, ce moyen invoqué par M. Pacaud dans l'action portée contre lui n'a aucune valeur ; il doit être regardé comme tel par tous les hommes bien pensants et être rejeté par tous comme la cour l'a rejeté par le jugement rendu le 16 juin 1866.

## II

Passons maintenant à la seconde question de quelque importance soulevée par le plaidoyer du défendeur. Il prétend que les curés n'ont droit qu'à cinq cents francs de dîmes par année et que le surplus que peut donner une paroisse appartient au gouvernement. A l'appui de cette proposition, il cite l'arrêt du Conseil d'Etat du 12 juillet 1707 [1], qui dit " qu'un curé qui a 500 livres, avec les profits " du dedans de l'église, a honnêtement de quoi vivre ; " l'arrêt du Conseil Supérieur du 18 novembre 1705, et l'acte impérial de la 14 Geo. 3, ch. 83, s. 5 :

" *Que le clergé de la dite église (du Canada) peut tenir, recevoir et* " *jouir de ses droits et dûs accoutumés, pourvu qu'il sera loisible à Sa* " *Majesté de faire telles applications du résidu des dits droits et dûs ac-* " *coutumés, pour l'encouragement de la religion protestante, et pour le* " *maintien et subsistance d'un clergé protestant dans la dite Province.*" [2]

Voilà, en résumé, les principales parties de l'argument du défendeur ; nous faisons grâce au lecteur de quelques remarques injurieuses pour l'Eglise et le clergé canadien, qui n'éclaircissent nullement la question et qui, surtout, ne font pas honneur à leur auteur, s'il est catholique sincère. Nous laissons à penser à nos lecteurs avec quelle jubilation le *Montreal Daily Witness* a saisi chez un Canadien des paroles et des réflexions si inaccoutumées dans la bouche de nos compatriotes. Il les a reproduites avec com-

1 Edits et Ordonn., t. I, p. 305.

2 Factum du défendeur, p. 4.

plaisance et les a commentées dans des termes appropriés, avec une satisfaction qui brille à chaque ligne.

Cependant, examinons quelle est la valeur de ce second moyen. Est-il vrai que les curés n'aient droit qu'à cinq cents francs de dîmes ? Nous prétendons que les curés ont droit de percevoir la vingt-sixième partie de la récolte de grains de leur paroisse, quellequ'en soit la valeur. Examinons brièvement les lois qu'on invoque, et tout le monde sera convaincu de la vérité de notre thèse.

En lisant les textes de lois que citent nos adversaires, et plusieurs autres relatifs à la même question qu'ils ne citent pas, on s'aperçoit bientôt que ces lois, en fixant à cinq cents francs, outre le casuel de l'église, la portion congrue de chaque curé, n'ont nullement eu intention de régler le maximum qu'il pourrait exiger, mais, au contraire, le minimum que les habitants seraient tenus de lui payer. En France, la portion congrue était la somme que devaient donner au curé et au vicaire les gros décimateurs d'une paroisse ; Ferrière [1] l'appelle la légitime des curés. En Canada, il n'y a jamais eu, à proprement parler, de portion congrue, parce qu'il n'y a jamais eu de gros décimateurs ou de curés primitifs, et que le curé actuel est toujours celui qui a retiré les dîmes. Par conséquent, on doit comprendre que l'arrêt cité veut plutôt parler du revenu nécessaire au curé pour vivre. Mais en disant que ce revenu doit être de 500 francs, a-t-il voulu dire qu'il ne pourrait être d'une somme plus élevée ? Non, assurément. Pour bien comprendre une loi, il ne suffit pas d'en lire un texte isolé, d'en extraire une ligne ou deux. Au contraire, pour être assuré d'en saisir le sens et de se pénétrer de l'intention du législateur, il faut lire toute la loi ; bien plus, il est quelquefois nécessaire de prendre connaissance des lois subséquentes, qui, législatant sur le même sujet, facilitent l'intelligence d'une loi antérieure en indiquant le sens que le législateur lui-même lui donne. Enfin, il est utile de consulter la coutume, l'usage généralement suivi sur le point en litige, d'après cet adage : *Legum delectus optima est legum interpres.* Ce n'est qu'en référant à toutes ces sources variées qu'on peut procéder avec sûreté dans l'étude et dans l'interprétation du droit. C'est ce que nos adversaires n'ont pas fait, et cette omission les a conduits dans l'erreur ; nous allons réparer leur faute, et nous espérons arriver à la vérité.

Disons, d'abord, que par le réglement du 4 septembre 1667, il avait été déclaré, sans aucune limitation quelconque, que la dîme consisterait dans la vingt-sixième partie des grains ; évidemment,

1 Dict. Vo. Portion Congrue.

en vertu de cette loi, les curés pouvaient percevoir les dîmes pour un montant indéterminé, et on verra le Conseil Supérieur constater, peu d'années après ce réglement, que des curés retirent légalement des dîmes pour un montant beaucoup plus élevé que 500 francs. Tant qu'une loi n'aura pas limité formellement à cette somme le revenu que le curé peut recevoir de sa paroisse, il aura droit de demander la vingt-sixième partie de toute la récolte de grains. Or, il n'y a aucune loi qui contienne une pareille limitation.

Au sujet de l'arrêt du roi du 12 juillet 1707, qu'invoquent d'abord nos adversaires, il faut remarquer, en premier lieu, que les paroles que ceux-ci citent ne forment pas partie du jugement de cet arrêt ; elles ne forment partie que des considérants préliminaires, qui sont les remarques du procureur-général du roi dans l'arrêt de 1706. Nous avons rapporté plus haut, dans la première partie de ce travail, le dispositif de l'arrêt de 1707 ; on se rappelle qu'il confirme purement et simplement les arrêts de 1705 et de 1706, qui avaient décidé que les habitants ne devaient payer à leurs curés pour la dîme que la 26e partie de la récolte de grains et non la 13e de tous les fruits de la terre, comme deux curés l'avaient demandé ; il n'y a pas d'autres dispositif que celui-là. Cependant, les paroles mêmes du procureur-général ne prouvent rien contre nous. Il dit d'abord[1] " qu'un curé qui a 500 livres avec les profits du dedans de l'église, " a honnêtement de quoi vivre " ; mais en faisant cette remarque, il avait si peu l'intention de déclarer que les curés ne pouvaient pas recevoir plus, qu'il dit un peu plus bas, à la même page : " Les curés " ont trouvé plus d'avantage à faire eux-mêmes la perception de " leurs dîmes, et qu'il y a eu des années où des cures ont produit " jusqu'à 1500 livres et 2000 livres, même plus." Quelque peu favorable que fût cet officier à l'église et au clergé, tout en reconnaissant ce fait, il ne dit pas qu'il soit contraire à la loi ; et assurément il n'aurait pas manqué de le remarquer si tel avait été le cas. Il ne parle de ce fait que pour montrer que les curés, avec la dîme au vingt-sixième, avaient suffisamment pour vivre sans l'élever au treizième, comme deux d'entre eux l'avaient demandé. Nous l'avons déjà dit plus haut, ces curés ne réussirent pas dans leur pétition au roi, qui se contenta, sans aucune remarque, de confirmer purement et simplement les arrêts du Conseil Supérieur de Québec de 1705 et de 1706, défendant aux curés d'exiger d'autres dîmes que celles fixées par le règlement de 1667. Que prouvent donc les paroles tirées de l'arrêt de 1707 et citées par nos adversaires ? Elles prouvent seulement que le procureur-général du roi était d'opinion qu'un curé qui a

1 Edits et Ordonn., t. I, p. 310.

500 francs de dîmes, outre le casuel, a le nécessaire pour vivre ; elles ne prouvent rien de plus. Ce ne sont jamais les considérants d'un jugement qui font le loi, c'est le dispositif d'un arrêt qui constate la jurisprudence. Or, nous l'avons montré, le dispositif de l'arrêt du roi de 1707 se contente de confirmer les arrêts de 1705 et de 1706 qui avaient décidé que les habitants du pays n'étaient tenus de payer à leurs curés la dîme que sur le pied de la vingt-sixième partie. Voilà tout le prononcé de l'arrêt ; on s'écarte de la vérité si on essaye de lui faire dire autre chose. Donc, l'arrêt de 1707, invoqué en premier lieu par nos adversaires, ne prouve rien en leur faveur.

Il faut faire les mêmes remarques au sujet de l'arrêt du Conseil Supérieur du 18 novembre 1705, que nos adversaires citent après celui du roi de 1707. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, cet arrêt fut rendu contre deux curés, MM. Boullard et Dufournel, qui voulaient exiger la dîme sur le pied de la treizième portion et sur tous les fruits de la terre ; l'arrêt déclara que les habitants n'étaient tenus de la payer que sur les grains seulement et à la vingt-sixième partie. Voilà le dispositif de ce jugement ; toutes les considérations préliminaires qui précèdent ce jugement peuvent être vraies ou non, elles méritent plus ou moins notre respect, mais elles ne forment pas la jurisprudence du pays : elles sont l'expression de l'opinion du procureur-général du roi, officier intéressé à ne soutenir et à ne défendre qu'un côté de la question, mais elles ne constituent pas la loi. Du reste, que dit ce fonctionnaire ? Il affirme que M. de Frontenac et M. Duchesneau eurent ordre de régler la portion congrue de chaque curé, et qu'elle fut fixée dans une assemblée à cinq cents francs [2] ; c'est-à-dire que le moins qu'un curé devait avoir pour pouvoir vivre, c'était cinq cents francs. Un auteur compare la portion congrue d'un curé à la légitime d'un fils de famille ; eh bien ! par son droit de légitime, un enfant avait un droit absolu sur une certaine part dans les biens de son père ; mais rien n'empêchait son père de lui laisser beaucoup plus, et à défaut de testament, le fils pouvait recevoir une portion bien plus considérable que sa portion légitimaire. Ainsi donc, quel que soit le règlement qui ait été fait à cette assemblée qu'on ne représente pas, il est certain qu'on n'a pu y déterminer que le minimum essentiel à un curé pour vivre. On a si peu eu intention de fixer le maximum qu'aurait droit de recevoir le pasteur, que le procureur-général du roi, dans le même arrêt de 1705, reconnaît lui-même que les curés reçoivent presque tous des revenus de plus

2 Edits et Ordonn., t. II, p. 134.

de cinq cents francs. "Il est incontestable, dit-il, que par le par-
" tage qui a été fait pour l'étendue de chaque cure ou mission, il
" y en a peu qui n'ait plus que la portion réglée congrue par les
" dîmes des grains seulement, comme elles se sont perçues jusqu'à
" présent." Le procureur-général constate ce fait et il ne dit pas un mot pour le blâmer; assurément si les curés avaient violé une loi en retirant plus que leur portion congrue, il n'aurait pas manqué de le dire et de réclamer hautement. Il ne le fait pas; il est donc évident, par les considérants même de l'arrêt, que les revenus des curés n'étaient pas limités à la portion congrue, outre le casuel. Le procureur-général ne cite le fait que la plupart des curés perçoivent plus que leur portion congrue, c'est-à-dire plus que le minimum estimé nécessaire pour qu'ils puissent vivre, qu'afin de faire valoir sa cause en montrant que la dîme fixée au vingt-sixième sur les grains seulement est suffisante pour faire vivre le pasteur, ce que deux curés contestaient. Donc, d'abord, l'arrêt ne prononce rien en faveur de la prétention de nos adversaires; il décide seulement que les dîmes doivent continuer à consister de la vingt-sixième partie des grains; de plus, les remarques mêmes du procureur-général du roi, qui forment les considérants de l'arrêt, ne prouvent rien en leur faveur.

Nous pourrions en rester là et notre thèse serait suffisamment établie; car tout ce qui n'est pas défendu par les lois est permis; or, comme on n'a pas pu montrer qu'il était défendu aux curés de retirer plus de cinq cents francs de dîmes, il s'ensuit logiquement qu'ils peuvent en percevoir indéfiniment. Cependant, nous irons plus loin; nous disons que la loi leur permet formellement d'exiger toutes les dîmes de leur paroisse, à quelque somme qu'elles s'élèvent. Nous n'en voulons pas d'autres preuves que cet arrêt même de 1705 que nos adversaires ont essayé de citer en leur faveur. Cet arrêt reconnaît qu'il y a peu de paroisses qui ne donnent pas à leur pasteur plus que sa portion congrue, et cependant dans son dispositif il ordonne que les habitants du pays continueront de payer, même à ces curés, les dîmes sur le pied de la vingt-sixème portion; il ne dit pas qu'ils ne paieront que jusqu'à concurrence de 500 francs, par conséquent cette limitation n'existe pas, et les curés ont le droit absolu de demander la dîme des grains au vingt-sixième, à quelque somme qu'elle puisse se monter. L'arrêt de 1705 dit dans son dispositif qu'il juge d'après l'usage du pays. De plus, l'arrêt du 1er février 1706 confirme l'arrêt de 1705, et règle que les dîmes seront payées conformément à l'usage; or, d'après l'édit de 1705 lui-même, l'usage est que les curés perçoivent la dîme, quel qu'en soit le montant, même s'il dépasse cinq cents francs; donc l'arrêt de 1706 per-

met aussi aux curés d'exiger une dîme plus considérable que leur portion congrue. On sait que ces deux arrêts ont été confirmés par le roi le 12 juillet 1707.

Mais il est inutile d'insister davantage sur un sujet qui n'a jamais souffert la moindre difficulté, comme le constatent une foule de jugements de nos cours de justice, qui ont incessamment condamné des paroissiens à payer la dîme, quoiqu'il fût notoire que le curé en eût déjà retiré pour plus de cinq cents francs, et, en tout cas, sans jamais s'enquérir du montant qu'il avait pu percevoir antérieurement. La prétention de nos adversaires ne soutient donc pas une discussion sérieuse, et c'est avec justice que la cour des Trois-Rivières l'a déclarée mal fondée par son jugement du 16 juin 1866.

Nous ne finirons pas sans dire un mot de l'acte 14 Geo. III, qu'on cite à tout risque pour éblouir les esprits faibles par une vaine apparence de plausibilité, et avec à peu près autant d'à-propos que si on avait apporté quelqu'une des lois du Céleste Empire. La clause de l'acte impérial qu'on a citée se trouve dans les Statuts Refondus du Canada [1]; et le fonctionnaire public, chargé par l'Etat de faire cette compilation authentique de nos lois, a eu soin de mettre au-dessous de la clause en question la remarque suivante que nos adversaires auraient dû assurément prendre en considération : " Cette disposition, dit cet officier, ne " semble pas avoir été abrogée, mais elle n'est pas mise à exé- " cution et paraît incompatible avec certaines lois de date plus " récente." Cette remarque est, on le comprend, d'une haute importance dans la bouche de celui qui a été chargé, par la législature elle-même, de faire le résumé officiel de nos statuts. Parmi les lois les plus récentes incompatibles avec la clause de l'acte impérial qu'il rappelle, il nous suffira de citer l'acte 31 George III, ch. 31, art. 35, qui explique ce qu'entendait l'*Acte de Québec* par le résidu des droits du clergé canadien. Il y a, du reste, une foule de lois particulières sur les biens de l'Eglise, les revenus des fabriques, l'administration des paroisses, les priviléges des curés, etc., qui montrent que la clause de l'acte 14 Geo. III est tombée en désuétude depuis longtemps, et qui la rendent tout-à-fait inexécutable aujourd'hui.

Puisqu'il en est, ainsi, ne devons-nous pas admirer la sagesse et la prudence des institutions britanniques qui ont montré un si grand respect et une telle réserve dans tout ce qui se rapportait à nos intérêts religieux ? Tandis que, dans la plupart des pays catho-

1 P. XI.

liques de l'Europe, le clergé, dépouillé injustement de ses biens par des gouvernements professant sa religion, est réduit à la position humiliante de fonctionnaires salariés par l'Etat, en Canada, au contraire, dans ce pays si petit, si faible, si insignifiant pour l'équilibre des puissances, nos prêtres conservent encore leur glorieuse indépendance du pouvoir politique, qui les respecte comme les ministres de Dieu, les défend dans leurs priviléges et les affermit dans leurs droits par la force de son bras; mais qui laisse aux fidèles la douce satisfaction de pourvoir à leurs besoins, et, en les plaçant dans une modeste aisance, de les rendre capables de faire de nombreuses œuvres de charité.

E. Lef. de Bellefeuille.

---

# LA COLONISATION EN 1866.[1]

---

La Colonisation est certainement une des questions économiques les plus vitales pour le Bas-Canada, parce que les Canadiens, formant une nationalité distincte, n'ont d'auxiliaires à attendre de nulle part pour contribuer à leur agrandissement territorial.

Si donc ils veulent acquérir la terre qui paraît leur être destinée, il leur en faut faire prendre possession par leur jeunesse et ne compter que sur la Providence et sur eux-mêmes pour se donner cette suprême importance du nombre et de la propriété foncière.

Tandis que tous les autres pays américains s'accroissent par une immigration annuelle et incessante—et ceci se passe surtout dans les colonies protestantes,—les Canadiens offrent le spectacle de quelques milliers d'individus arrivant peu à peu, et sans secours extérieur, à former un peuple par le seul accroissement de la famille. Ce fait se passe depuis un siècle, et il est unique sur tout le continent américain.

De là, sans doute, pour l'observateur attentif des hommes et des choses en Amérique, ce double spectacle qui le frappe ; d'un côté, l'esprit religieux et tous les signes de la vraie civilisation ; de l'autre, les troubles, les révolutions et le désordre social. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire l'histoire américaine des cinquante dernières années.

1 *Rapport du Commissaire des Travaux Publics sur les chemins de la Colonisation dans le Bas-Canada, du* 22 *décembre* 1864 *au* 31 *décembre* 1865.—J. C. Chapais, Commissaire des Travaux Publics ; Boucher de LaBruère, Inspecteur des Agences de Chemins de Colonisation.—Ottawa, 1866.

Tant qu'un pays reçoit la plus forte partie de son accroissement du dehors, par l'immigration, quelles que soient d'ailleurs sa richesse et sa puissance matérielles, il ne saurait être considéré autrement que comme une colonie : colonie libre, si vous le voulez, mais rien autre chose qu'une colonie.

Et à ce sujet, il est digne de remarque que la seule condition d'un gouvernement indépendant ne constitue pas pour un pays cet état social, cette organisation matérielle et morale des individus qui fait qu'on dise :—Voilà un peuple, voilà une nationalité !

De même, étant donné au gouvernement libre, un protectorat qui n'intervient entre les diverses parties d'un vaste territoire que pour y faire régner la justice et l'égalité, je dis qu'il est possible d'y rencontrer une nationalité parfaitement constituée, un peuple ayant ses origines propres, ses tendances, ses lois, ses coutumes, sa religion, sa langue et son caractère à part.

Comme exemple à l'appui de ma première proposition, je citerai les Etats-Unis du Nord ; quant à la seconde, je dirai :—Regardez autour de vous, étudiez le phénomène, si vous voulez, de la nationalité canadienne, et vous verrez bientôt que j'ai raison.

Tout le secret de ce fait, à première vue si étrange et si paradoxal, vient de la différence des moyens qui président, dans l'un et l'autre pays, à l'augmentation de la population. L'un tire de son propre fonds toute la force et la vitalité de son accroissement, et se trouve, par conséquent, en état de connaître à coup sûr tous ses besoins et toutes ses tendances. Quelques conditions extérieures peuvent encore lui manquer pour mettre le dernier sceau à sa parfaite organisation nationale, mais ces conditions sont purement accessoires. Le temps se charge de les lui fournir. C'est un enfant très-bien constitué et en train d'arriver à son adolescence.

Dans l'autre, au contraire, j'aperçois une foule immense, un concours extraordinaire de familles débordant le petit noyau national de la Nouvelle-Angleterre ; ce sont comme ces couches d'un terrain stratifié que toutes les convulsions géologiques n'ont pu ni confondre ni amalgamer. La matière fermente et bouillonne dans la cornue du fondeur, mais l'alliage ne saurait s'y faire tant qu'il y jettera de nouveax métaux. Sans fusion, sans unité, une nationalité ne saurait exister ; l'heure de sa naissance n'a pas sonné : tous les éléments peuvent s'y trouver à l'état d'élaboration plus ou moins avancée, mais rien de plus.

Qu'apporte, en effet, dans un pays ce courant annuel de population qui part de tous les coins de l'Europe et se grossit en chemin d'individus de traditions religieuses, sociales et politiques les plus diverses et souvent les plus opposées ?

Comme les flots débordés du Nil, il apporte sans doute un redoublement d'industrie, d'énergie et de numéraire, et c'est ce qui aveugle le plus grand nombre sur la véritable portée du fait. Mais sortons de la matière et cherchons bien le profit que l'Etat en retire sous forme d'idées saines, de vertus domestiques et de similitudes sociales. Je n'aperçois pour ma part aucun de ces résultats, mais toujours et partout une instabilité, une mobilité de besoins, d'opinions et de mœurs qui entravent la marche sociale et déroutent les meilleurs calculs politiques.

Comment démêler dans cette confusion d'idées celles qui dominent toutes les autres, et sont dans les autres pays le cachet distinctif d'une civilisation particulière ? Comment distinguer l'opinion publique, c'est-à-dire le sentiment général, dans ces mille voix discordantes de la presse qui, en français, en anglais, en allemand, en espagnol, donnent des conseils au gouvernement et veulent sauver la chose publique ?

Un homme ne change pas son éducation religieuse et politique comme il quitte un vêtement : qu'importe que les institutions de sa patrie d'adoption soient libérales ou monarchiques ? car il rêve à son village et réagit à son insu contre ce qui choque ses idées et ses mœurs sur la terre étrangère. Et puis, quelle n'est pas la puissance de ce mouvement quand ce réactionnaire se compte par centaines de mille !

Ce fait, suivant moi, explique bien des choses dans les révolutions incessantes des nations du nouveau monde.

Quoiqu'on fasse, l'organisation d'une nation sur les bases antiques de la famille donnera toujours le peuple le plus unitaire, le mieux ordonné et, en définitive, le plus fort et le plus heureux.

Je jette les yeux sur la carte de notre Amérique, qu'y vois-je en fait de nations ? Des agglomérations de latins et de germains, de catholiques et de protestants, d'infidèles et d'idolâtres, tout cela mêlé, confondu, sans espoir de ne jamais s'ordonner ni de se classifier sans la plus effroyable élimination.

Je me trompe : pour tous ces pays il existe un moyen d'échapper aux conséquences de la greffe excessive auxquelles l'émigration européenne les soumet incessamment : c'est de se jeter dans les bras du catholicisme. Ce moyen est le seul qui puisse assujétir tous ces éléments disparates à un puissant travail d'assimilation ou d'agencement. Le creuset de la foi purifierait ces masses d'idées et d'hommes, la plupart sans lien et sans cohésion ; les notions catholiques de l'autorité, de l'obéissance et de la charité renouvelleraient tous ces peuples et leur infuseraient un sang jeune et vigoureux.

Telle est la violence des doctrines contraires, que ceux-là

mêmes que la Providence semblait avoir destinés à inaugurer cette ère magnifique, faillissent à leur mission de la façon la plus désolante en ne comprenant point cette vérité. Il n'y avait que la force de la régénération catholique pour soutenir Maximilien dans la belle entreprise de la France au Mexique :—s'il échoue, n'en recherchons pas d'autre cause que l'oubli de ces notions, pourtant si claires pour tout penseur catholique et américain. Espérons cependant que, mieux éclairé, le successeur des Montézumas accomplira sa sublime mission en adoptant une conduite plus sage, plus élevée et plus catholique.

Par une disposition admirable et particulière, les Canadiens ont échappé aux dangers de cette condition de presque tous les pays d'Amérique ; ils se sont multipliés par la seule force de leur vitalité puissante ; ils se sont développés socialement et matériellement avec ordre et constance, grâce à un régime politique exceptionnel : et ce ne sera pas un des moindres traits particuliers de leur formation que la nécessité où ils ont toujours été et où ils sont plus que jamais de rechercher leur force dans la possession et la culture de la terre. Le peuple canadien est nécessairement et avant tout un peuple agricole : qu'il déserte le sol, et il devient aussitôt un étranger dont on ne tolérera plus qu'avec une répugnance de plus en plus marquée, la langue, la religion et les lois.

C'est ce que comprend et ce qu'a toujours compris avec tant d'intelligence notre clergé.

Non-seulement le premier dans le chemin de la foi où il guide la nation avec un dévouement infatigable, le prêtre est encore, parmi nous, le premier dans la voie des questions de colonisation et d'agriculture. Même sur ce terrain qui devrait pourtant lui être moins familier, il devance le citoyen et le laïque. Tant il est vrai que la lumière du catholicisme pénètre tout ce qu'elle éclaire d'une vie inconnue aux froides conceptions de l'intérêt et de l'individualisme.

Voyez : qui découvre les bois francs et jette la surabondance de la population du centre dans les riches forêts de l'Est ? Hier, c'était une poignée de missionnaires héroïques ; aujourd'hui, c'est le Séminaire de Québec [1], ce sont les Trappistes, c'est le vénérable M. Marquis. Au sud-est, c'est un curé qui, là encore prend les devants et prêche d'exemple ; c'est le Rév. Messire Tassé, curé de St. Rémi, qui, dans un travail remarquable, prêche aux puissants et à tous la doctrine de la vraie colonisation ; ce sont dans l'Outaouais, dans la magnifique vallée de la Gatineau, les RR. PP.

1 P. VII du rapport.

Oblats qui vont planter la croix de la civilisation dans leur belle colonie du Désert; dans le nord-ouest, c'est l'œuvre de MM. Brassard et Provost; au nord de Québec, c'est l'estimable et distingué curé de Beauport qui entreprend avec de simples habitants ce que le gouvernement n'a pu ni su faire avec des explorations multipliées et des frais considérables; qui peuple le Saguenay? c'est encore un prêtre, M. Hébert; qui fonde les colonies de la Métapédiac? c'est encore un prêtre, le vénérable M. Belcourt, qui renoue la chaîne brisée de nos relations avec nos frères acadiens, et fournit à la société de colonisation de Québec un nouveau et sublime moyen de prouver ce que peut le patriotisme intelligent.

N'est-ce pas là un magnifique spectacle que ces trouées lentes, mais sûres, que notre population, précédée de la croix, fait de tous côtés dans la forêt qui l'enserre, à droite, à gauche, devant et derrière?

Chose non moins digne d'intérêt, les procédés ne changent pas, et depuis deux siècles les Canadiens colonisent toujours de la même manière. Il paraît que c'est la bonne, puisque le temps l'a sanctionnée. Gardons-nous donc d'y rien changer en y portant une main imprudente et coupable.

Quant au progrès agricole, qui en donne l'exemple avec le plus d'intelligence, de lumière et de résultats, sinon le collége Ste. Anne de Lapocatière, le Séminaire de Québec et quelques autres corporations religieuses?

Le Français, peuple essentiellement hiérarchique et catholique, ne possède pas cette puissance d'initiative individuelle qui est l'apanage des nations protestantes et le fruit de leur symbole religieux: il lui faut de l'exemple. Bien plus, il attend l'action d'en haut, habitué qu'il est d'y trouver plus de science, plus de sagesse, plus de lumière que partout ailleurs.

Vivant sous une monarchie, les Canadiens tiendraient à son égard absolument la même conduite qu'aujourd'hui avec leur clergé: aucun grand mouvement ne s'y déclarerait que le branle n'en partît de la tête. Voilà pourquoi le rôle des sociétés de colonisation laïques parmi nous a toujours dû, pour atteindre son but, se subordonner à l'action du prêtre.

Loin de moi la pensée de tourner à reproche cette condition nationale de mes compatriotes: j'en bénis le ciel, au contraire. C'est une des plus solides garanties d'ordre, de paix et de progrès véritable parmi eux. Avec le prêtre, point de faux frais, point de calculs grossis ou diminués à dessein, point de spéculations intéressées. L'œuvre de la colonisation, comme toutes celles qui sont laissées à son initiative et permises à son zèle, ne recrute que des apôtres, c'est-à-dire des hommes que l'idée religieuse et patrio-

tique pousse à faire tous les sacrifices possibles pour le succès de la cause.

L'habitant ne craint donc pas de les suivre, lui si timide et si défiant par nature. Aussi, partout où le prêtre prend les devants, la colonisation réussit, les paroisses se forment, les églises s'élèvent et la forêt recule ses limites profondes.

C'est ce que constate le rapport officiel que j'ai là sous les yeux. Deux faits, écrit le Ministre des Travaux publics, l'honorable M. Chapais, deux faits viennent de se produire dans l'œuvre de la colonisation canadienne qui sont d'une vaste importance et qui sont appelés à exercer une grande influence sur l'avenir de cette grande question. Ces deux faits, les voici ; je cite textuellement :

" On sait que depuis longtemps les colons du Saguenay agitaient la question, vitale pour eux, de l'ouverture d'un chemin entre Québec et le lac St. Jean, à travers les Laurentides. A leur instance, diverses explorations avaient été essayées et toujours les efforts avaient abouti aux résultats les plus décourageants. La dernière entreprise de ce genre, à laquelle on a donné beaucoup de retentissement, avait même failli avoir une fin tragique. Cependant, il se trouvait encore des gens qui persistaient à déclarer la chose praticable ; ils invoquaient une tradition qui faisait passer les anciens Jésuites par cette voie.

" Malgré les mauvais résultats des tentatives précédentes, sur la foi d'assurances données par des personnes jugées parfaitement compétentes, une nouvelle exploration fut autorisée. Préparée sans bruits, conduite avec une extrême économie par Messire Tremblay, curé de Beauport, et accomplie avec une rare habileté, cette expédition a été couronnée du plus heureux succès. Qu'il me suffise d'ajouter que ce chemin, tracé il y a à peine un an, est déjà ouvert et praticable, comme route d'hiver, sur les trois quarts de son parcours. Pour la nouvelle et florissante colonie du Saguenay, ainsi que pour la population de Québec et de ses environs, le chemin du lac St. Jean est d'une valeur inappréciable.

" L'autre fait, non moins important et qui, celui-là, intéresse spécialement notre riche métropole commerciale et les populeux comtés qui l'avoisinent, est la *découverte* du vaste territoire arrosé par la rivière Mataouin, dont la longue, pénible et heureuse exploration, commencée en 1864, a également été terminée dans le cours de la saison dernière, grâce au courage et à l'invincible énergie du Révérend M. Ths. Provost. Le dernier rapport sur la colonisation contenait, je pense, la première mention qui ait été faite, dans un document officiel, de cette belle et grande vallée.

" La région parcourue et décrite par M. Provost est d'une telle

étendue qu'il pourrait s'y placer à l'aise plusieurs centaines de milliers d'habitants. Le sol en est riche, fertile et propre à la production de toutes sortes de céréales. Il est admirablement arrosé par des rivières et des lacs où abondent les meilleures espèces de poisson. Le climat en est doux et salubre.

"Ce que fit Messire Hébert pour le Saguenay, Messire L. Brassard l'a entrepris pour Mataouin. C'est au plein cœur de cette forêt encore vierge que ce vénérable patriote est allé planter sa tente ; c'est ce désert qu'il a choisi pour théâtre de son ardente activité.

"Un chemin, aux deux tiers parachevé, conduit des anciennes paroisses au lieu fixé pour les premiers défrichements. Déjà une chapelle et des moulins y sont érigés. Un noyau de population s'y trouve établi. Mais si le zèle est souvent inépuisable, les moyens ne le sont pas toujours également ; et on dit que le digne fondateur de Mataouin est à bout de ressources. Cependant, la jeune colonie est bien trop faible encore pour se maintenir et prospérer si elle est laissée à elle même. Qui donc la prendra sous sa protection et procurera à M. Brassard les moyens de continuer une entreprise si heureusement commencée ? Si je l'osais, si surtout j'avais quelques droits de le faire, j'offrirais ce glorieux protectorat à la grande et riche cité de Montréal, la cité par excellence des nobles dévouements et des patriotiques aspirations. Et encore sais-je bien que je suis loin de lui attribuer ici, dans cette belle œuvre, la part légitime que lui assigneraient et que réclameraient le nombre, le zèle et la fortune de sa généreuse population."

M. Chapais disait dans son rapport de l'an dernier : "Le gouvernement, quelque chose qu'il puisse faire et qu'il fasse, est impuissant à répondre aux exigences d'une situation exceptionnellement grave et difficile :"—l'éloquent appel que l'honorable ministre adresse cette année à la ville de Montréal sera-t-il entendu ? Québec vaut peut-être mieux que nous à cet égard ; j'ai connu dans l'intimité quelques-uns des premiers colons du Saguenay et du lac St. Jean, et je n'ai jamais pu me lasser d'admirer l'esprit de sacrifice et d'énergie de ces hommes, à qui cependant les affaires laissaient bien peu de loisirs, et j'ai souvent regretté de ne pas voir nos aînés nous donner les mêmes exemples à Montréal.

Ce n'est pas que l'esprit national disparaisse des cœurs canadiens de la grande métropole : non, mais d'autres occupations, d'autres œuvres peut-être nous absorbent, qui ne valent peut-être pas celle dont je parle en ce moment. Nous nous laissons peut-être aussi trop gagner par les questions de la politique de détail, et nous n'élevons pas assez les yeux vers les hauts sommets de notre édifice social.

Et pourtant, qu'y aurait-il de plus beau que de voir Québec et

Montréal fonder avec leur or des colonies canadiennes et d'honorer ainsi l'agriculture et les agriculteurs !

Mais, je continue l'analyse du Rapport.

Après le Saguenay, qui est notre colonie la plus septentrionale, vient celle de Mataouin ; puis, en remontant toujours le côté nord du bassin laurentien, on s'arrête émerveillé dans le canton de Wexford en présence d'un précieux germe de colonisation qu'y dépose en ce moment un homme bien connu par son cœur excellent, son esprit, et ce qui complète tout cela, une grande fortune, l'hon M. Edouard Masson.

Retiré depuis quelque temps de la politique, où ses idées généreuses s'accommodaient probablement mal des cadres étroits de la tactique de parti, le spirituel et aimable Conseil Législatif s'est mis à servir son pays à sa guise.

" Grâce à son véritable esprit de désintéressement et de patriotisme, écrivait l'autre jour le révérend M. Provost, M. Masson a jeté dans ce désert les germes d'une grande œuvre auxquels il consacre les soins les plus généreux. Déjà il a fait défricher une étendue considérable de terre ; au delà de 100 arpents se trouvent actuellement en culture. Sur la décharge d'un grand et beau lac qui porte orgueilleusement le nom de " lac Masson, " nom qui lui a été donné par les colons reconnaissants, l'honorable pionnier a construit, l'année dernière, un moulin à scier le bois et il travaille en ce moment à y joindre un moulin à farine qui sera prêt pour pour cet automne. Plus encore que les amis de la colonisation, les habitants de l'endroit ont vu avec bonheur sa généreuse entreprise, parce qu'elle leur rend d'abord un éminent service, et ensuite parce qu'elle fait d'elle-même un appel aux habitants de la grande vallée du St.-Laurent qui, se trouvant à l'étroit sur ses rives, vont se former, à la tête de nombreuses familles, de riches établissements dans nos bois.

" Tout concourt à faire de cet endroit une colonie florissante.

" L'autorité ecclésiastique vient d'y fixer la place d'une église à laquelle seront attachés presque tous les colons du township. C'est là, en effet, le point central du canton. On y arrive facilement de tous côtés. Le chemin pour s'y rendre des grandes paroisses est bon, si bon, que la maison de M. Masson, coquettement bâtie sur une petite éminence, au bord du lac, est déjà, dans la belle saison, le rendez-vous de plusieurs membres des élégantes sociétés de Montréal, de Terrebonne et de St. Jérôme, où cet honorable monsieur compte de si nombreux amis.

" M. Masson a fait arpenter l'emplacement d'un village sur les bords du lac, et depuis l'année dernière, neuf maisons y ont été

construites. On remarque, au nombre des habitants, un marchand, un tonnelier, un cordonnier et un forgeron. Le township de Wexford aura donc là son vrai centre d'affaires, et du train qu'y prend la colonisation, toutes les terres du canton devront bientôt être concédées. C'est donc avec raison que le gouvernement a jugé à propos, cette année, de poursuivre l'ouverture d'un grand chemin de colonisation, en profondeur, vers les magnifiques terres du township de Doncaster, de là à celles du lac Ouareau, et qui devra se terminer sur la rivière Mataouin, à 16 ou 12 lieues de chez M. Brassard. Une somme de $1100 a été déposée entre mes mains pour cet objet, et suivant les instructions officielles, j'ai commencé les travaux aux établissements mêmes de M. Masson. J'ai exploré et tracé la route sur une longueur de 21 milles, et pour en montrer l'avantage et l'utilité dans un seul mot, je dirai que dans tout ce trajet, je n'ai rencontré qu'un portage de 50 pieds environ et à peu près un mille de terres basses, réparties en trois endroits différents.

" Je ne dois pas oublier de mentionner qu'il y a déjà près de 3 milles de chemin ouvert en arrière de chez M. Masson, et qu'en y ajoutant encore 2 milles on arrivera par ce chemin dans les riches terrains de Doncaster. Je pense pouvoir poursuivre ce chemin jusqu'au dixième mille.

" Tout le parcours de la partie explorée du chemin, à part cette exception dont j'ai parlé plus haut, est bordée de bois francs, s'élevant sur une terre franche, haute et tout à fait propre à la culture. Ce chemin, quand il sera terminé, et celui de l'est du district actuellement ouvert, formeront les lignes extérieures d'un immense quadrilatère dont la rivière Mataouin est une des limites, vers le nord, et la ligne des dernières habitations des townships, la borne du sud. La plus grande partie de ce territoire est cultivable et renferme d'excellentes terres favorisées çà et là par le voisinage de puissants pouvoirs d'eau. "

Qui sait si le pionnier canadien, poursuivant toujours sa route, ne finira pas par *découvrir* les grandes vallées des rivières Claire et du Milieu, puis celles de la rivière au Vermillon, de la Manouan, de la Tranche, de la rivière Croche, tous ces beaux tributaires du Saint-Maurice, et si nous ne verrons pas un jour le dernier colon donner la main à son voisin de la vallée de la Métabetchouan, comme au nord-ouest rejoindre les établissements de la Gatineau et de l'Outaouais ? Certes, ce jour-là, le sol nous appartiendra, et les Canadiens mesureront avec orgueil et confiance la profondeur de leurs établissements, autrefois si étroits et si peu solides.

La rive nord du St. Laurent explorée, passons à la rive sud.

" Il y a, continue le Rapport, quelque chose de remarquable dans

la manière dont se trouvent répartis, par tout le pays, les différents centres où les colons se portent en plus grande foule, depuis quelque temps. Dans la Gaspésie, le canton de Métapédiac voit disparaître avec rapidité ses forêts séculaires devant la courageuse énergie des Acadiens, qui en ont fait leur nouvelle patrie. De nombreux auxiliaires viennent étendre dans les cantons voisins le domaine de l'agriculture et de la civilisation. Nul doute que le mouvement d'immigration, qui a eu un si heureux début, va se continuer et s'étendre sur une échelle considérable. Avant longtemps on devra donner à cette florissante localité le nom de " Nouvelle-Acadie."

" La rive sud du bas St. Laurent, à part les cantons qui se trouvent immédiatement en arrière des anciennes paroisses, possède, sur les confins des comtés de Kamouraska et Témiscouata, à l'ouest du lac de ce nom, une vaste étendue de terrain dont les colons ont déjà commencé à s'emparer. Que les chemins qui conduisent à ces belles terres puissent seulement se terminer, et rien n'arrêtera plus l'élan des défricheurs qui s'y rendent en foule.

" Les terres qui avoisinent le chemin Taché dans les comtés de Rimouski, l'Ilet, Montmagny et Bellechasse, se couvrent d'un très-grand nombre de colons venant surtout des paroisses riveraines.

" Les comtés de Beauce et Dorchester renferment dans leurs propres limites des terres qui se défrichent rapidement. Dans ce dernier comté, l'établissement des révérends Pères Trappistes a imprimé une vigueur nouvelle au mouvement déjà très-prononcé qui s'y manifestait. L'exemple de ces hommes austères qui, par abnégation, s'imposent les rudes labeurs et les dures privations auxquels la nécessité soumet le colon pauvre ; l'excellence de la méthode de leur culture et les beaux résultats qu'ils en obtiennent, le parfum enfin de leurs sublimes vertus, tout cela attire autour du monastère une foule de colons pour qui cette sainte maison sera à à la fois une ferme-modèle et une école de vertu.

" On sait de quels étonnants progrès les Cantons de l'Est ont été le théâtre. Ils ont reçu tout le surplus de la population des comtés bordant le fleuve depuis Québec en montant.

" Le riche et populeux comté de Nicolet avait paru immobile au milieu de ce mouvement, mais cette immobilité n'était qu'apparente, et, depuis quelques années, la colonisation, sous les auspices du révérend M. Marquis, secondé par d'autres amis de l'œuvre, y a pris un développement qui n'a été surpassé nulle part. Cinq nouvelles paroisses, depuis peu, y ont été régulièrement organisées, et on est actuellement en voie d'y en ériger dix autres. Ces faits sont assez éloquents par eux-mêmes pour ne pas nécessiter de commentaires. C'est dans une de ces nouvelles paroisses, à St. Vinceslas,

que les messieurs du séminaire de Québec ont établi récemment, avec une dépense de huit à dix mille piastres, un des plus belles exploitations agricoles du Bas-Canada. Il est facile de se figurer quel bien direct et indirect elle est appelée à produire dans ces localités isolées et comparativement pauvres. Les grands travaux qui s'y font procurent de l'emploi au surplus de bras que l'agriculture locale ne réclame pas, et le mode de culture que ces travailleurs apprennent à pratiquer leur est un précieux enseignement qu'ils appliquent plus tard à leurs propres terres. De plus, l'exemple et le succès des opérations de la ferme sont deux pages éloquentes que les moins lettrés savent tous lire couramment. La ferme de St. Vinceslas est la répétition de ce qui se fait sur celle de St. Joachim, dont tout le monde connaît l'admirable organisation.

" L'ouverture de deux chemins dans les cantons Clifton, Auckland, Barford et Hereford, ont déterminé un mouvement très-prononcé de colonisation dans la partie ouest du comté de Compton."

Les résultats constatés par M. le Ministre sont consolants sans doute, mais ils ne doivent endormir la sécurité de personne ; tous ces efforts individuels auxquels le rapport officiel rend hommage sont loin d'avoir produit des fruits permanents. Quelques-uns sont des essais, d'autres espèrent de réussir, la plupart ont besoin d'aide, tous à peu près manquent des capitaux suffisants. Par quel moyen leur en fournir ? par des sociétés de secours, par une institution de crédit foncier, s'il est possible, dont les actionnaires voudront se contenter de retirer 4 ou 5 par cent de leur argent ; mais surtout et avant tout par le patriotisme.

Que le patriotisme, écrit l'honorable M. Chapais en terminant son rapport, que le patriotisme, cette chose qui n'est pas un vain mot, mais un acte, vienne seulement en aide à la colonisation, et son avenir est assuré.

JOSEPH ROYAL.

---

# NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

---

*Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique, par Mgr. Alexandre Taché, Evêque de Saint-Boniface.* Montréal, Eusèbe Senécal, Imprimeur-Editeur, 1866. 1 vol. in-8. 245 pages. Se vend chez tous les Libraires et l'Editeur, au profit de la Propagation de la Foi.

Lors du voyage de Champlain en Acadie, en 1604, les lettres de commission accordées par Henri IV au Sieur de Monts portaient qu'en retour des priviléges qui lui étaient octroyés, ce dernier ferait prêcher la foi dans les pays sauvages où il voulait s'établir. Voici le texte même de cette obligation imposée au Lieutenant-Général :

" Etant mu d'un zèle singulier avant toute considération, disait le roi, et d'une dévote et ferme résolution que nous avons prise, avec l'aide et l'assistance de Dieu, auteur, distributeur et protecteur de tous les royaumes, de faire instruire au Christianisme les peuples qui habitent ces contrées, qui sont des gens barbares, athées et sans religion ; de les tirer de l'ignorance ou de l'infidélité où ils sont, de les amener à la créance de notre foi et de les consulter à la profession de notre religion, nous vous avons établi (sieur de Monts) lieutenant-général pour représenter notre personne en ces pays et pour en faire instruire les peuples à la connaissance de Dieu, et par votre autorité et toutes autres voies licites les amener à la lumière de la foi et à la pratique de la religion chrétienne."

Plus tard, lorsque les Cent Associés, après la restitution du Canada à la France, veulent établir solidement la colonie française en ce pays, leur première et principale idée est de lui donner la religion pour fondement. " *Nous avons appris*, écrivaient-ils [1], *et nous regardons comme une règle certaine que, pour former le corps d'une bonne colonie, il faut commencer par la Religion.* Elle est dans un Etat ce qu'est le cœur dans la composition du corps humain, la partie première et vivifiante. C'est sur la religion que les fondateurs des grandes républiques ont assis ces édifices qui ne

1 Relations des Jésuites de 1637, p. 3.

subsisteraient plus s'ils avaient eu un autre fondement. Aussi, nous protestons qu'elle sera toujours précieusement traitée et qu'en toutes rencontres nous la ferons présider à la Nouvelle-France."

Et afin de pourvoir efficacement à l'exécution de ce point capital, ils eurent soin de rendre responsables de son observation ceux qui commanderaient dans la colonie par le deuxième article de leur édit d'établissement. Ce fut Champlain qui le premier fut chargé de faire régner le catholicisme parmi les colons, et on sait avec quel zèle il sut s'en acquitter.

Quelques années après, en 1641, au moment où la colonie française était réduite à une extrémité si désespérante que, suivant ce qu'écrivait le P. Vimont [1], cinquante iroquois pouvaient exterminer tout ce qui s'y trouvait d'Européens, qui voit-on arriver en Canada? M. de Maisonneuve, à la tête d'une troupe généreuse, qui venait jeter les fondements de la belle colonie de Villemarie; or, cet établissement, dans l'idée de la Société de Montréal, était destiné à être le boulevard du catholicisme dans le nouveau monde et à servir de rempart et de sauvegarde à la colonie chancelante de Québec. Cette société, écrivant au Pape Urbain VIII pour prier Sa Sainteté de bénir son œuvre [2], affirmait qu' " elle ne se proposait en cela d'autre fin que la gloire de Dieu et l'établissement de la religion en la Nouvelle-France."

Dieu avait évidemment ses desseins sur les descendants de ces premiers et généreux colons, car de nos jours c'est encore d'eux qu'il se sert pour porter les lumières de son Evangile aux tribus sauvages de l'Amérique du Nord.

En vérité, il y a plus d'une ressemblance entre la mission du peuple canadien et celle du peuple hébreux: comme ces derniers, ils sont choisis de Dieu qui les met à part et les entoure d'une providence particulière; comme les Hébreux, ils gardent précieusement le trésor de leur nationalité au milieu de mille dangers, et cette nationalité devient la sauvegarde de leur croyance; enfin, dernière analogie, Dieu, par une bonté infinie, permet que de tous les peuples d'Amérique, ils soient le seul qui ait conservé intact le dépôt sacré de sa foi et de ses traditions religieuses.

Qu'y a-t-il de plus beau qu'une telle mission? Certes, nous devons en être fiers et nous applaudir de donner à la cause de l'Evangile tant de prêtres dévoués, tant de saints évêques, tant de religieuses admirables.

Quelle est, en effet, parmi nous la famille qui ne compte pas quelques-uns de ses membres dans le clergé soit séculier, soit régulier?

Aussi, est-ce avec un sentiment de véritable plaisir que je signale aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue* un récit qui leur montrera tous les prodiges de conversion et d'accroissement de la foi qui se sont accomplis durant les vingt dernières années dans le vaste district central de l'Amérique Britannique du Nord. Sans doute, notre ancienne mère-patrie, la France, a fourni là le contingent qu'elle ne refuse jamais aux grandes causes; mais ces ouvriers de l'Evangile ont été dirigés par un Canadien, Mgr. Alexandre Taché, qui lui-même succédait à une troupe glorieuse de missionnaires qui n'avaient épargné, dans le défrichement de cette terre aride, ni leur zèle, ni leur travail, ni leur sang. *Gesta Dei per Francos.*

Les missions de la Rivière-Rouge sont des missions canadiennes; nous les avons fondées et nous n'avons jamais cessé de les soutenir, ni de les alimen-

1 Relations des Jésuites de 1641, p. 58.

2 Histoire de la Colonie française en Canada, tôme 1, p. 380.

ter de nos prêtres, de nos religieuses, de notre argent et de nos plus vives sympathies. Lire les *Vingt années de Missions* de Mgr. Taché, c'est donc lire un chapitre de notre histoire ; louons Dieu, car il est rempli du saint intérêt qu'excite le récit de tant de courses apostoliques, de tant de saints dévouements, de tant de zèle pour la propagation de la vérité.

C'est le 16 avril 1844 que le Saint Siége détacha de l'immense diocèse de Québec toute la région connue sous le nom de territoires de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest, et l'érigea en vicariat apostolique. Ce vicariat, devenu plus tard le diocèse de St. Boniface, comprenait, avant l'érection du vicariat de la Rivière-Mackenzie, tout le pays situé entre le 49° de lat. septentrionale, les Montagnes-Rocheuses, la mer Glaciale et la Baie-d'Hudson ; la hauteur des terres qui séparent les eaux qui vont se jeter dans la baie d'Hudson de celles qui se versent dans le lac Supérieur et la baie James, forme la limite orientale de ce vaste diocèse. Mgr. Provencher, missionnaire à la Rivière-Rouge depuis 1818 et sacré évêque *in partibus* comme auxiliaire de l'évêque de Québec, fut investi du vicariat apostolique du Nord-Ouest. Son clergé se composait de six prêtres, dont deux venaient d'arriver, MM. Laflèche et Bourassa, et de quelques sœurs de charité (Sœurs Grises) établies l'année précédente.

Mais bientôt, il reçut quelques renforts qu'il avait sollicités ; et, partis le 24 juin 1845, le R. P. Aubert et le frère A. Taché, novice, descendirent de leur canot d'écorce à St. Boniface le 25 août, après soixante et un jours de voyage !

Coïncidence bien touchante, c'était un descendant du découvreur des bassins de l'Assiniboine et de la Siskatchéouane qui, à cent neuf ans de distance, venait en ce moment évangéliser les terres explorées pour la première fois par son aïeul [1].

Ces premiers Oblats furent suivis d'autres qui, d'année en année, vinrent successivement grossir le nombre des ouvriers de la vigne du Seigneur, et permirent d'étendre le cercle de la prédication évangélique.

Les lecteurs de la *Revue* savent que le siége épiscopal du diocèse de St. Boniface, situé au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge, se trouve en outre sur le chemin du lac Supérieur par la rivière la Pluie, et communique à la grande et merveilleuse chaîne des lacs Winipeg et Winipegosis, qui permet au missionnaire d'explorer toute la Siskatchéouane jusqu'aux premières assises des Montagnes-Rocheuses, la vallée de la rivière la Paix, et de pénétrer par la rivière Mackenzie jusqu'à la mer Glaciale, à l'Amérique russe, au pôle nord enfin. On voit que cette position est extrêmement avantageuse et bien choisie, car elle se trouve à un point accessible à tout le vaste et magnifique réseau de navigation intérieure du grand bassin compris entre les Montagnes-Rocheuses et les premiers plateaux canadiens.

Déjà les missionnaires avaient traversé toute cette vaste étendue de pays ; mais trop peu nombreux, leurs apparitions au milieu des pauvres sauvages avides de la parole de Dieu étaient trop rares et trop courtes pour opérer un bien durable. Devenu évêque de St. Boniface, à la mort du vénérable Mgr. Provencher, Mgr. Taché s'occupa de suite de ce soin important. Voyages, requêtes, demandes, rien ne lui coûta ; il ne fut rebuté par rien ; aussi, de quelle joie son cœur d'apôtre et d'évêque ne fut-il pas inondé

1 Mgr. A. Taché est l'arrière-neveu, du côté des femmes, de Sieur Varennes de la Vérandrye, découvreur de la plus grande partie du Nord-Ouest. (*Note de l'Auteur.*)

lorsqu'il vit enfin consolidées et régularisées ses chères missions de l'Ile-à-la-Crosse, de Ste. Anne de la Siskatchéouane, du grand lac des Esclaves et de la rivière Mackenzie !

Mon intention n'est pas de suivre en détail les progrès qu'a faits depuis 1845 l'œuvre de la foi dans le diocèse de St. Boniface ; je renvoie le lecteur un livre de Mgr. Taché, et je l'avertis qu'il fermera ces pages, édifié et rempli du désir de coopérer à ce grand œuvre de la conversion des aborigènes de l'Amérique.

D'ailleurs, il y a double avantage à acquérir ce livre : avantage de verser son obole dans la caisse de la Propagation de la Foi, car il se vend au bénéfice des missions ; en second lieu, avantage d'une bonne et saine lecture.

M. Edm. Moreau, prêtre de l'évêché de Montréal, nous permettra en erminant de le féliciter de l'heureuse pensée qu'il a eue d'obtenir de son llustre auteur la publication de ce livre. Nous reconnaissons là son zèle nfatigable pour la belle œuvre dont il est chargé.

JOSEPH ROYAL.

*Code Civil du Bas-Canada, d'après le rôle amendé déposé dans le bureau du greffier du Conseil Législatif, tel que prescrit par l'Acte* 29 *Vict., Chap.* 41, 1865. *Augmenté des autorités citées par les Codificateurs dans le projet soumis à la Législature ; d'un précis des changements introduits par le Code Civil dans les lois du Bas-Canada, par E. Lef. de Bellefeuille, avocat, et d'une Table alphabétique des Matières.* 1 volume in-18, 612 pages ; prix, broché : 90c. Montréal : C. O. Beauchemin et Valois, Editeurs. 1866.

Quelque différence d'opinion qu'on entretienne sur la rédaction de certaines parties du Code, il n'en reste pas moins une œuvre très-importante. Il ouvre une nouvelle ère dans la législation canadienne ; c'est un événement à la fois politique et social dont on ne saurait trop étudier les conséquences à mesure que le temps les fera surgir.

Malgré l'abolition du droit d'aînesse, et l'institution de la liberté de tester ; malgré la disparution de la tenure seigneuriale et des derniers vestiges de la féodalité, notre droit civil restait cependant encore tout imprégné des idées et de la civilisation d'un autre âge. C'était comme ces vieux manoirs que le temps a détruits en partie, mais qui ne cessent de charmer le touriste par leurs belles proportions architecturales, leur aspect de solidité et les beautés de leur site.

En notre âge d'affaires et d'industrie, la propriété foncière, si fortement appréciée autrefois, a passé au second rang ; le mobilier a pris les devants ; le crédit s'est établi et le commerce, changeant toutes choses de face, a inauguré cette instabilité de la propriété ou plutôt du propriétaire. Le substitution a cessé d'être en honneur, car elle entravait la dépossession du bien de famille, et devant l'égalité politique du siècle, l'aîné est devenu une institution démodée et gênante dont on s'est vite débarassé.

Hélas ! toutes ces choses ont fait leur temps, puisque le droit nouveau les remplace par d'autres plus en harmonie avec les besoins actuels. Ce n'est pas ici le lieu d'établir le bilan de ce que gagnent et perdent la famille, l'état, la société et le bonheur de chacun dans ce renouvellement de leurs bases anciennes, mais c'est le devoir du penseur d'en constater l'événement. Désormais, les liens qui nous rattachent aux pères du droit français, à la civilisation du moyen-âge, sont rompus : le Code est le soutien du fait

accompli. Il inaugure et consacre dans notre législation les idées nouvelles.

Le but des codificateurs, but, avoué et constant, a été dans cette grande refonte, de faciliter davantage la transmission de la propriété, de mettre plus directement sous la sauvegarde de la loi et du tribunal les droits des tiers dont la principale sauvegarde étaient jadis l'honneur et la constitution de la famille, et enfin de simplifier en général tout notre système légal et en rendre le fonctionnement plus uniforme et plus régulier.

Ces quelques remarques suffisent pour faire comprendre toute l'importance du Code et l'obligation de se procurer ce moyen nouveau d'avoir sous la main la loi existante pour quelque besoin que ce soit.

La maison Beauchemin et Valois a entrepris de satisfaire à ce besoin avec beaucoup d'intelligence et d'esprit d'entreprise, en réimprimant la grande édition officielle sous un format de poche et en le mettant à la portée de toutes les bourses.

Pour rendre leur édition encore plus précieuse, MM. Beauchemin et Valois en ont confié la préparation à M. Lef. de Bellefeuille, dont les études sérieuses et l'esprit élevé sont connus des lecteurs de la *Revue*. Notre collaborateur et ami a donné à ce travail tout le soin que le temps lui permettait de donner, et son précis des changements introduits par le Code dans les lois civiles du Bas-Canada, est une étude tout-à-fait remarquable en son genre. Effleurant çà et là les graves questions soulevées par cette phase de notre législation, il indique avec méthode et précision en quoi consistent les changements et passe ainsi en revue les principales matières du Code. Ce travail facilite singulièrement les recherches que chacun peut avoir à faire, et donne un assez grand prix à une édition destinée à l'homme de loi, au négociant, au magistrat, à l'homme de lettres, au prêtre, à tout le monde.

J.-R.

*Souvenirs sur les commencements de l'Union St. Joseph de Montréal*, par M. J. A. Plinguet, président de la Société. Montréal : Plinguet et Laplante, Imprimeurs-Editeurs, 1866.—L'ouvrage se vend chez les libraires canadiens et aux bureaux de l'*Ordre* ; prix : 18 sols.

Société composée exclusivement d'artisans, l'Union Saint-Joseph se recommande encore davantage à l'estime et au respect de tous par les bons esprits et les hommes éclairés qu'elle compte dans son sein. Plusieurs de ses membres joignent à une connaissance très-grande de leur profession journalière un goût pour la lecture et l'instruction qui leur font honneur et témoignent de leurs bonnes aptitudes.

Le petit ouvrage de M. Plinguet en est un nouvel exemple, et il n'y a pas de doute que tous les ouvriers n'aient à cœur de se procurer l'histoire de leur société écrite par un des leurs.

A part ce mérite, l'ouvrage de M. Plinguet est rempli de réflexions et de recommandations dont on ne peut qu'admirer la portée et l'utilité. Le président de l'Union St. Joseph ne considère pas comme une vaine sentence ce bel axiôme social qui est la devise de la Société : — L'Union fait la force— s'aider les uns les autres.

J.-R.

*Œuvres de Champlain*, publiées sous le patronage de l'Université Laval de Québec, par C. H. Laverdière, Ptre., M. A., Bibliothécaire de l'Université; 4 vols. in-4. G. E. Desbarats, Editeur et Imprimeur. 1866, Québec.

Il y a plusieurs années que la réimpression des œuvres célèbres du fondateur de Québec est commencée sous la savante direction de M. l'abbé Laverdière, et, en jetant un coup d'œil sur l'échantillon de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, on reste cependant étonné que tant de soin et de recherches historiques aient coûté si peu de temps.

Cette réimpression est, en outre, un chef-d'œuvre d'exécution typographique, à ne parler que de l'apparence de l'ouvrage, et égale, pour ne rien exagérer, les plus fameuses éditions françaises de ce genre. M. George Desbarats, en entreprenant ce grand travail, a prouvé que chez lui le patriotisme, c'est-à-dire le culte des gloires nationales, ne le cédait ni à la science, ni à l'élégance, ni au suprême goût de son art.

Voici maintenant le contenu de l'ouvrage : " Le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain ; le Voyage de 1603 ; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis la fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec *fac simile* photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la rarissime *Grande Carte* de 1612, et la *Petite Carte* de 1613, *en son vray méridiein* (les deux tirages) ; le Quatrième Voyage ; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes ; l'édition de 1632, première et seconde partie, avec la *Grande Carte* et sa *Table* ; le Traité de la Marine ; le Catéchisme huron du P. Brebeuf ; l'Oraison Dominicale traduite en montagnais par le P. Massé ; une Dissertation sur les Cartes de Champlain ; un Dictionnaire topographique du Canada ancien ; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

" On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant et Trudelle, libraires ; à Ottawa, Imprimerie de la Reine ; à New-York, chez M. John-Gilmary Shea, 83, Centre Street ; à Londres, chez M. Ed.-G. Allen, Tavistock Row, Covent Garden ; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire. On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel, Rolland et Fils, Dawson Frères, libraires.

" Prix de l'ouvrage broché : $15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl. La souscription est ouverte d'ici au 1er décembre 1866. Après cette époque, le prix sera doublé."

J.-R.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

---

L'affaire Lamirande et le prochain départ de la députation ministérielle envoyée à Londres pour mettre la dernière main, de concert avec les représentants du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, au projet de la convention de Québec : telles sont les deux questions à l'ordre du jour dans notre monde politique.

Le procès d'un vulgaire escroc, accusé d'avoir volé sept cent mille francs à la banque de France dont il était le caissier à la succursale de Poitiers, menace de prendre les proportions d'un démêlé international. Amené un peu précipitamment du Canada, après le jugement de M. le Magistrat Bréhaut, Lamirande se plaint qu'on ne lui ait pas donné le bénéfice d'un appel à la Cour du Banc de la Reine pour obtenir un bref d'*habeas corpus*. Il paraît que cet Ernest Sureau Lamirande possède quelque teinture de droit, et qu'il a, depuis son arrivée en France, adressé un mémoire au gouvernement britannique dans lequel il s'efforce de prouver que son extradition est illégale, et que le devoir de l'Angleterre est de faire en sorte que le droit d'asile ne soit pas violé par la finesse d'un avocat ou la force d'une police étrangère.

L'Angleterre, qui a refusé d'intervenir dans l'affaire du Danemark et dans l'affaire de la Pologne, est appelée à intervenir dans l'affaire de Lamirande. Il est plus que douteux que le gouvernement britannique prenne au sérieux cette intervention d'un nouveau genre. Les autorités françaises, du reste, paraissent bien déterminées à procéder sans se préoccuper de ce qui pourra advenir de l'autre côté de la Manche. La Cour de Vienne est saisie du procès Lamirande, et la diplomatie anglaise n'en conserve pas moins son attitude pacifique.

Néanmoins, parti de Poitiers avec environ cinq cent mille francs dans son gousset, Lamirande a su trouver d'ardents défenseurs à New-York, à Montréal et même en Angleterre. Cette portion de la presse anglaise qui a combattu le traité d'extradition entre la France et l'Angleterre, voté à la dernière session du parlement britannique, tâche de tirer parti de la présente affaire comme donnant gain de cause à leurs prétentions gallophobes. Ces journaux, avec leur jactance ordinaire lorsqu'il s'agit des colonies, menacent déjà les autorités canadiennes d'un châtiment exemplaire pour avoir ainsi livré Lamirande. On dit que le Secrétaire des Colonies et le Ministre des Affaires Etrangères veulent s'enquérir conjointement de tous les faits relatifs à cette malheureuse dispute. Il est bien probable que cette enquête, si elle est faite sans préjugés, se terminera comme celle entreprise ici par le grand jury, qui n'est arrivé à aucune conclusion, si ce n'est la conclusion qu'il n'a rien découvert de plus que les faits connus de tout le monde.

Quoiqu'il en soit, cette pitoyable affaire a créé un grand émoi en Canada, surtout dans notre société montréalaise, toujours si prompte à se passionner

pour la moindre chose, à se diviser en deux camps sous le moindre prétexte. Les démêlés de M. le Juge Drummond avec le substitut du Procureur-Général et avec le rédacteur d'un journal de cette ville, sont venus bien à point pour prolonger l'émotion causée par le départ précipité de Lamirande. Le public est naturellement impatient de connaître la fin de ces deux incidents judiciaires.

***

Cette question d'extradition a, pour quelques mois, relégué au second plan les discussions relatives au projet de confédération de la convention de Québec. Rédigé en octobre 1864, ce projet de constitution fédérale fut adopté à une immense majorité, par la Législature du Canada, au printemps de 1865. Aucune des provinces maritimes n'a formellement sanctionné ce projet; seulement, les Parlements de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont autorisé leur ministère respectif à déléguer à Londres un certain nombre de représentants, chargés de s'entendre avec les délégués du Canada sur les détails du projet de Québec. Ces Parlements ont, sans doute, pris cette détermination parce qu'ils sont convaincus que leur plus sûr garant de justice et d'impartialité se trouve dans la surveillance désintéressée des autorités métropolitaines.

Les délégués des provinces maritimes sont rendus à Londres depuis assez longtemps. Ils sont partis dans la pensée que nos délégués ne tarderaient pas à les suivre; mais les embarras suscités à notre gouvernement par l'agitation féniane ont empêché nos principaux hommes d'état de quitter leur poste au moment où le pays avait le plus grand besoin de leurs conseils et de leur sage prévoyance. Leur absence du Canada, dans des circonstances aussi critiques, aurait servi d'encouragement aux bandes de brigands qui menaçaient nos frontières.

Aujourd'hui que le nuage de l'invasion semble disparaître complètement et que ces turbulents Fénians tournent vers une autre contrée leurs aspirations belliqueuses, le gouvernement se prépare pour aller à Londres remplir ses engagements et préparer les voies à l'adoption définitive du projet d'union fédérale par le parlement de la métropole. La délégation de 1858, qui, la première depuis le célèbre rapport de lord Durham, fit entrevoir au peuple de la Grande-Bretagne la Confédération comme la destinée manifeste des provinces anglaises de ce continent, ne se composait que de trois ministres canadiens. La délégation envoyée en 1865, pour déposer aux pieds de sa Majesté les résolutions adoptées par notre législature, se composait des quatre principaux membres du cabinet. Mais il paraît que le nombre des délégués doit toujours aller en croissant. La présente délégation, dont le départ est fixé à la première quinzaine de novembre, se compose de six ministres, plus l'Honorable M. Galt, ci-devant ministre des finances et qu'à la rigueur on pourrait encore considérer comme faisant partie du cabinet, bien qu'il ne touche plus son traitement de ministre et qu'il n'encourre point la responsabilité directe des actes officiels.

***

L'agitation féniane est apaisée et l'invasion du Canada est remise indéfiniment. Nous ne serions pas étonné toutefois que les procès qui s'instruisent en ce moment à Toronto ravivassent l'ardeur endormie plutôt qu'éteinte des

fils de la Verte Erin. Ces procès son conduits avec nn grand appareil de solennité. Le Juge Wilson préside la Cour ; et le solliciteur général Cockburn, M. J. H. Cameron et deux autres avocats éminents y représentent la couronne. Le gouvernement est, dit-on, bien déterminé à laisser la justice suivre son cours régulier, sans craindre les conséquences qui peuvent en résulter. Les prisonniers qui ont pris part à l'échauffourée de Fort-Erié et à la bataille de Lime-Ridge ont donc peu de chances de salut. Déjà un des principaux prisonniers, connu sous le nom de Colonel Lynch, a été trouvé coupable et condamné à mort. Lynch a plaidé non coupable, disant qu'il accompagnait les Fénians en qualité de journaliste et prétendant être employé par un journal de Louisville. Plusieurs autres doivent subir leur procès, parmi lesquels un soi-disant prêtre catholique du nom de MacMahon.

M. Thurston, consul américain à Toronto, suit toutes les procédures avec le soin le plus méticuleux ; il s'est même chargé de trouver des avocats à ceux des accusés qui revendiquent le titre de citoyens des Etats-Unis.

Il est évident que le gouvernement de Washington désire temoigner aux Fénians toute la sympathie possible. Il leur prête son assistance en Canada, en même temps qu'il remet en liberté Roberts, O'Neil, et tous les autres chefs du mouvement d'invasion contre lesquels il avait un instant fait semblant de sévir. Tout cela est fait dans l'espoir d'obtenir dans les élections l'appui des Irlandais et d'une portion considérable du peuple américain qui nourrit toujours les plus vigoureux sentiments de haine contre la Grande Bretagne. On a même cherché à pousser M. Johnson encore plus loin dans cette voie d'hostilité déguisée contre l'Angleterre. Une députation de négociants *yankees* s'est rendue à la Maison Blanche et a suggéré au Président d'insister auprès du gouvernement britannique pour la solution immédiate de la question des dommages causés à la marine fedérale par les corsaires confédérés sortis des ports anglais, et dans le cas où l'Angleterre refuserait de payer l'indemmité demandée, la députation suggère de prendre en otage les deux provinces du Canada. Heureusement que M. Johnson, absorbé par la lutte électorale qui bouleverse les Etats-Unis, n'a pas eu assez de loisir pour prêter l'oreille à ces conseils belliqueux.

On assure néanmoins que M. Adams, ministre des Etats-Unis auprès du cabinet de St. James, a de nouveau fait valoir les réclamations de son gouvernement relatives à l'*Alabama* et au *Shenandoah*.

Les Américains, qui se montrent si susceptibles au sujet des pertes que leur a infligées, sur mer, un ennemi jouissant des droits de belligérant, oublient que la Grande-Bretagne peut leur répondre que le Canada a dix fois plus raison de demander une réparation pour le pillage et la dévastation dont les Féniens se sont rendus coupables en juillet dernier. Ils ont pillé des villages, dévasté des campagnes, obligé notre gouvernement à faire des dépenses énormes, et ce n'est qu'après quatre ou cinq jours de dégats que les hommes d'état de Washington ont cru devoir intimer à ces sujets américains qu'il valait mieux ne pas se livrer à ces amusements folâtres, que la loi des peuples civilisés appelle crimes de haute trahison. Nous espérons que, si l'Angleterre se décide jamais à régler ses comptes avec les Etats-Unis, elle aura soin d'inscrire à son crédit les dégats commis sur la frontière du Niagara et sur celle de Missisquoi.

***

Aux Etats-Unis, le parti radical conserve son ascendant ; les élections qui ont eu lieu jusqu'à présent n'ont fait que constater sa force. Néanmoins,

dans l'Etat de New-York, la victoire sera chaudement disputée. Les deux partis sont animés d'une égale ardeur, et, malgré sa défaite dans les autres Etats, le parti conservateur n'est nullement découragé. Il veut défendre jusqu'au bout la politique du Président et revendiquer l'admission au Congrès des représentants du Sud, que les radicaux persistent à exclure.

Au Mexique, les partis se traitent encore avec plus de rigueur, ils se battent à outrance. Cinq ou six chefs de bandes, divisés entre eux, guerroient contre Maximilien, et les chances de la guerre sont tantôt pour eux, tantôt pour les troupes de l'Empereur. Les nouvelles venues du Mexique depuis quelques jours annoncent plusieurs succès signalés remportés par les impérialistes ; mais, en même temps, les journaux d'Europe nous communiquent une nouvelle qui affligera profondément les amis du nouvel empire mexicain. L'épouse de Maximilien, l'impératrice Charlotte, a été frappée d'aliénation mentale à Rome, où elle se rendait pour traiter avec le Saint-Siége la question des biens ecclésiastiques.

***

Québec vient d'être éprouvé rudement par un incendie aussi terrible que celui de 1845. Dimanche, 14 octobre, le feu a éclaté, vers quatre heures et demie du matin, dans une auberge du faubourg Saint-Roch, et a détruit environ la moitié de ce populeux quartier, tout Saint-Sauveur et tout Boisseauville. Poussé par un fort vent de l'est, l'incendie se précipita avec une rapidité effrayante ; en moins de douze heures, deux mille cinq cents maisons étaient réduites en cendre, et dix-huit mille personnes jetées sur le pavé brûlant. Cinq ou six personnes ont été ensevelies sous les décombres ou ont succombé aux fatigues et aux émotions de cette journée du dimanche.

En face d'un pareil désastre, à l'entrée de cette rigoureuse saison, d'hiver la charité chrétienne a de quoi s'exercer. Elle a déjà généreusemen commencé son œuvre. Sans compter les secours qu'il a fallu recueillir sur le champ pour subvenir à la nourriture de tant de familles infortunées, les souscriptions s'élevaient jeudi dernier à la somme de $50,000. Il faut espérer que, sans trop se reposer sur les souscriptions qui viendront de l'étranger, le Canada fera tout ce qu'il est en son pouvoir de faire.

Que chacun consulte son cœur et en suive les inspirations, et les malheureux incendiés de Québec trouveront quelque adoucissement à leurs misères.

Cette dernière conflagration sera-t-elle encore une leçon vaine pour les corporations de nos grandes cités ? Comprendront-elles enfin le danger qu'il y a de permettre l'existence de maisons de bois dans les limites des villes ou dans leur voisinage immédiat ? Québec n'a pas écouté l'avertissement que lui avait donné l'incendie de 1845, et il peut contempler aujourd'hui le triste résultat de sa négligence. La négligence des autorités municipales à cet endroit a déjà causé à Montréal des malheurs qui ne sont pas oubliés. Malgré cela, nous n'en tolérons pas moins aux portes de notre ville des villages construits presque tout en bois et qui sont une menace permanente pour les quartiers avoisinants. Si des désastres comme celui de Québec n'éveillent pas l'esprit du public de toutes les villes sur la nécessité des mesures préventives de l'incendie, il y a de quoi désespérer de la sagesse humaine.

E. G.

# DE QUEBEC A MEXICO.

## V

### LES RUINES D'UN PASSÉ.

Le Numéro 59.—Pourquoi trois lits ?—A quoi peut mener une cuisse de poulet.—Les Toltèques et les Aztéques.—Noë au Mexique.—La femme serpent—Théotl.—La croix et le baptême.—La pierre du sacrifice.—La légende de l'homme blanc.—Une fête à l'âme du monde.- -De hauts barons cannibales.—Nouvelle édition des lois de Dracon.—Les médecins d'Europe d'après un chroniqueur.—Deux fragments de poésie mexicaine.—Une feuille de nos forêts.—Autrefois, aujourd'hui.—Un tremblement de terre.—Mes camarades de chambrée.—Lamennais et nos ombres.—Minuit !

Rien n'égale la sensation de bien-être que l'on éprouve lorsque l'on quitte une diligence mexicaine, pour mettre le pied dans une chambre bien proprette, où l'on peut secouer la poussière de la route dans un grand bassin d'eau fraîche, étirer ses membres engourdis, chausser une paire de bonnes pantoufles et fermer l'œil à volonté. C'était la réflexion que je me faisais, en poussant derrière moi la porte vitrée du numéro 59, jolie petite chambrette de l'*Hôtel Iturbide*. Trois lits bien blancs, deux causeuses en velours cramoisi, un buffet et un secrétaire s'y trouvaient. A la vue de toutes ces bonnes choses, les fatigues de la route, la causerie assommante de mes compagnons de voyage, les sauts fantastiques de la voiture s'envolèrent comme par enchantement, pour ne me laisser croire qu'au légitime repos si laborieusement acquis, et pour ne pas être dérangé, je sonnai le garçon et me fis monter mon souper du restaurant.

Pendant son absence, une chose m'intrigua : — Pourquoi trois lits dans ma chambre, au lieu d'un ?

Cet excès de luxe m'effrayait, et je me représentais déjà mes camarades de chambrée, fumant comme des volcans, buvant comme des cachalots et causant comme une vieille femme qui s'amuse avec son perroquet. Quatre ou cinq pipes culottées à la façon des lèvres d'une Abyssinienne, gisant à côté de deux verres vides de punch, restaient là comme témoins muets de la justesse de mes prévisions. Néanmoins, une chose me rassurait à demi. Si je pouvais me fier aux excellents ouvrages sur l'histoire ancienne du pays, que je voyais éparpillés sur *notre* secrétaire, mes deux futurs amis ne devaient pas avoir peur de l'étude.

Il était déjà huit heures du soir, et tout en grignotant une cuisse de poulet froid, je me mis à feuilleter un des volumes de l'œuvre fastueux de Lord Kingsborough, sur "*Les antiquités du Mexique.*" [1]

A mesure que les planches splendides où sont venus se décalquer les débris de ce qui fut jadis les cités populeuses de Cholula, de Ténochtitlan, de Mitla, de Palenqué, de Tlascala, etc., s'échappaient de mes doigts distraits, pour faire place à d'autres monuments et à d'autres ruines, le passé, grand et mystérieux, du sol que je foulais maintenant secouait la poussière des siècles qui s'était affaissée sur lui, et ramenant sur son frileux squelette les lambeaux de son suaire, se dressait devant moi comme le spectre d'Hamlet, ou mieux encore—puisque j'étais à souper—comme la statue du Commandeur.

Petit à petit les inquiétantes préoccupations que m'avaient données les trois lits de mon nouvel intérieur, disparurent derrière un des tronçons de colonne, sur lequel s'appuyait le coude rongé de l'apparition. Le tibia de mon galinacée tomba dans mon assiette sans que je m'en aperçusse, et le front appuyé sur mes deux mains, je me mis à faire ce que Volney faisait sur les ruines de Palmyre : j'essayai de reconstruire pour un instant tout ce passé ténébreux qui était descendu dans l'oubli, en emportant avec lui jusqu'aux traditions les plus simples des peuples qui l'avaient illustré.

Alors les questions les plus extraordinaires tourbillonnèrent dans ma pensée. Comment expliquer cette migration mystérieuse des Toltèques qui arriva au Mexique vers le septième siècle, fit disparaître devant elle toutes les tribus qui l'habitaient, comme les moissons de l'Orient disparaissent devant les courses périodiques

[1] *Les antiquités du Mexique* par Lord Kingsborough, forment neuf infolios, assez rares aujourd'hui, et malgré leur prix élevé, très-recherchés par les bibliophiles. Le noble Lord a englouti toute son immense fortune dans cette publication princière.

M. Worthington, libraire de Montréal, avait dernièrement en sa possession un exemplaire des *Antiquités* pour lequel il demandait la modeste somme de $175.00. (NOTE DE L'AUTEUR.)

des terribles sauterelles du désert, et apporta avec elle des sciences et des arts inconnus jusqu'à ce temps-là dans les riches montagnes de l'Anahuac [1], l'architecture, la mécanique, l'agriculture et presque la civilisation ? Pourquoi, lorsque l'on s'est habitué à admirer les mœurs douces et polies de cette nation, la voir disparaître avec autant de mystère, après quatre siècles de domination, sans presque laisser de trace derrière elle ? A quelle origine faire remonter ces fières tribus de Chichimèques, d'Alcohuas et d'Aztèques [2], qui sortent tout à coup des vastes et mornes solitudes du Nord, s'installent avec leurs habitudes rudes et austères, avec leurs traditions semblables à celles du peuple de Dieu, sur les foyers encore fumants de la race toltèque et y fondent un puissant empire ?

Lorsque le savant veut étudier les mystères de ce passé perdu, il ne se trouve plus qu'en face des plus singulières hypothèses, des conclusions les plus contradictoires. En vain croit-il mettre le doigt sur la solution du problème proposé, en retrouvant toute entière, dès ses premières recherches, la tradition primitive du déluge tel que le rapporte Moïse, avec Tepzi—le Noë mexicain—sauvant sa femme et ses enfants dans une grande barque toute remplie d'animaux et de graines de toutes sortes, puis lâchant, au bout de quelques jours de navigation, un vautour qui oublie sa mission sur les cadavres de géants noyés, et ne quittant son arche que lorsque le colibri, plus fidèle à son message d'amour, est venu lui rapporter un peu de verdure. En vain reconnaît-il son ancêtre caché sous les traits charmants de la femme serpent, la déesse Cioacoatl, qualifiée dans les rites sacrés de la religion aztèque de " notre Dame et notre Mère ; la première déesse qui ait mis au monde un enfant ; qui ait légué aux femmes les douleurs de l'enfantement comme un tribut de la mort, et par qui le mal est entré dans le monde." En vain se découvre-t-il devant la sereine majesté du Dieu mexicain Théotl—presque le *Théos* des Grecs—ce Dieu que le Grand-Prêtre appelait dans ses prières : " le dieu qui donne la vie, présent partout, qui connaît toutes les pensées et dispense tous les biens ; sans lui l'homme n'est rien ; dieu invisible, incorporel, seul dieu d'une perfection parfaite et d'une égale pureté ; sous ses ailes, l'homme trouve un sûr abri et le repos." En vain s'étonne-t-il de voir mêlé à toutes ces légendes de l'ancien Testament, le saint emblême de notre Foi,

1 Nom sous lequel était désigné l'empire Aztèque. (NOTE DE L'AUTEUR.)

2 Le premier volume des *Archives de la Commission Scientifique du Mexique*, que je reçois à l'instant même par la bienveillante entremise du Général d'Outrelaine, contient un article signé par le baron Gros, dans lequel il nous prouve l'impropriété du mot Aztèque, appliqué par la plupart des historiens aux tribus de l'Anahuac. (NOTE DE L'AUTEUR.)

la Croix sculptée en bas-relief sur les murs des temples de Palenqué. [1] En vain retrouve-t-il, lors de la conquête, une de nos plus belles cérémonies, le Baptême, exister parmi les peuplades de ces lointaines contrées, et ne s'administrer qu'après avoir adressé à la déesse Cioacoatl une touchante invocation, " pour que le péché introduit parmi nous dès le commencement du monde, ne s'attachât pas à cet enfant, mais que lavé, au contraire, par ces eaux, il puisse vivre et recevoir une nouvelle naissance !" Toutes ces pieuses traditions, tous ces saints souvenirs d'une foi plus pure, viennent se heurter, se briser et disparaître devant les rites affreux d'une abominable idolâtrie, qui se pratiquait par un million de prêtres dans les quarante mille temples couvrant l'empire mexicain.

Alors ces pages poétiques qu'on dirait détachées de la Bible, ce dieu d'une perfection si rapprochée de celle décrite par saint Jean dans une de ses plus belles pages, cette sainte institution du baptême, cette croix plantée sur une région inconnue par les moines basanées de quelques modestes apôtres du Christ, s'effacent devant les yeux terrifiés du penseur, qui n'entend plus que les cris sinistres des victimes humaines, que l'on offre de tous côtés à des dieux de pierre, et qui essaie rapidement de chasser tout cet horrible cauchemar de poitrines ouvertes, de cœurs sanglants et de mains pontificales fouillant ces chairs toutes palpitantes, pour en faire suinter goutte à goute le sang sur la formidable pierre des sacrifices. [2]

Comme à côté des plus beaux feuillets des annales d'Athènes, de Carthage, de Jérusalem ou de Rome, l'historien ou le chroni-

1 M. le Docteur W. Douglass, de la Canardière, possède dans son riche musée d'antiquités coptes et égyptiennes, de fort bonnes copies en plâtre des bas-reliefs de Palenqué. Beaucoup d'antiquaires se sont complus à trouver plusieurs liens d'affinité entre ces débris de l'ancienne civilisation yucatèque et ce qui nous reste des monuments de la Haute Egypte. Cependant M. Douglass professe une opinion contraire. (NOTE DE L'AUTEUR.)

2 J'ai vu cette pierre dans la collection d'antiquités mexicaines conservé au musée de Mexico. Lors de la dédicace du grand temple de Huitzilopochtli en 1486, soixante-dix mille captifs y furent immolés. D'après un chroniqueur, ils étaient rangés par file, et leur procession occupait près de deux milles d'étendue. Un voyageur qui a parcouru le Mexique en 1854, M. Just Girard, dit que le chiffre des victimes annuellement immolées dans ces contrées est vraiment incroyable. A peine trouve-t-on un historien qui l'évalue à moins de vingt mille, et plusieurs portent ce nombre à cinquante mille.

J'ai remporté avec moi les fragments d'une idole de Huitzilopochtli trouvés au fond d'un *téocali* indien—tombeau—au milieu des ruines d'une ancienne ville aztèque, découverte à quelques kilomètres d'Acatlan, Etat d'Oajaca, par deux officiers de la colonne dont faisait partie mon régiment. Ces fragments, ainsi que quelques débris de poteries zapotèques, viennent d'être gracieusement acceptés par M. le Directeur du Musée de l'Université Laval, l'abbé Hamel. (NOTE DE L'AUTEUR.)

queur, en voulant pénétrer trop avant dans les brouillards qui enveloppent le passé du Mexique, trouve toujours le beau appuyé sur l'horrible, l'idéal accouplé au réalisme le plus hideux et le plus repoussant. Regardez-le compulser les volumineuses relations des premiers missionnaires espagnols. Le voilà qui s'arrête avec bonheur sur la figure douce et paisible du dieu de l'air, de Quetzalcoatl, l'homme blanc qui, défendant tout sacrifice sanglant, ne voulait offrir à la divinité que les prémices des fleurs et des moissons, se bouchait les oreilles quand on lui parlait de la guerre, occupait ses loisirs à régler le calendrier mexicain, ordonna les jeûnes et les prières, exhorta les hommes à la concorde et disparut soudainement, lorsqu'il crut sa mission de paix accomplie, pour aller du côté où " le soleil se lève." Déjà il commence à se croire au milieu d'une terre promise. Tout lui sourit, son ciel pur, son atmosphère tout embaumée de senteurs balsamiques, sa religion presque hébraïque ; mais, hélas ! il va bientôt voir son beau rêve s'évanouir. Voici les Aztèques qui arrivent avec leurs fêtes de sang, et, pour en donner une faible idée au lecteur curieux, je lui cite textuellement un passage de l'ouvrage de M. Girard, dans lequel il décrit les solennités qui accompagnaient la fête de l'*Ame du monde :*

" Ce Dieu était représenté sous les traits d'un beau jeune homme. Une année [1] avant sa fête, on choisissait pour remplir le rôle de cette divinité un captif d'une beauté parfaite. Les prêtres lui apprenaient à jouer son rôle avec la grâce et la dignité convenables. On le couvrait de vêtements magnifiques ; on lui prodiguait l'encens et les fleurs dont les Aztèques n'étaient pas moins amateurs que les Mexicains d'aujourd'hui. Lorsqu'il sortait, il était accompagné d'une multitude de serviteurs, et s'il s'arrêtait dans les rues, la foule se prosternait devant lui, pour lui rendre hommage comme un représentant de la bonne divinité. Quatre belles jeunes filles portant les noms des principales déesses, étaient choisies pour être ses épouses. Ses jours s'écoulaient dans la mollesse, dans les festins que lui offraient les principaux nobles, empressés à lui rendre les honneurs dus à un dieu.

" Mais le jour fatal arrivait ; le terme de ses courtes splendeurs était proche. On le dépouillait de ses riches vêtements ; il disait adieu à ses belles épouses ; une des barques royales le transportait au delà du lac dans un temple construit sur ses bords, à quatre kilomètres environ de la ville. Tous les habitants de la capitale accouraient alors pour assister au dénouement de la tragédie. A mesure que la procession gravissait les flancs de la pyramide, le

1 L'année mexicaine se composait de dix-huit mois. (NOTE DE L'AUTEUR).

pauvre captif déchirait ses guirlandes de fleurs, et brisait les instruments de musique qui avaient charmé les heures de sa trompeuse félicité. Six prêtres l'attendaient au haut de l'édifice. Ils saisissaient la victime et l'étendaient sur la pierre du sacrifice, bloc de jaspe, convexe dans sa partie supérieure. Cinq prêtres tenaient la tête et les membres du patient, tandis que le sixième, couvert d'un manteau rouge, emblême de son sanglant ministère, ouvrait la poitrine de la victime avec un couteau aigu d'*istely*—obsidienne—substance volcanique presque aussi dure que l'acier, et plongeant la main dans la plaie, il en retirait le cœur palpitant, le présentait au soleil, objet d'adoration dans tout l'Anahuac, et le jetait aux pieds de la divinité à qui le temple était consacré. La triste histoire du prisonnier était offerte en exemple, par les prêtres, comme le type de la destinée humaine, brillante à son début, mais trop souvent terminée dans la douleur et l'infortune."

Encore, si le drame sanglant se terminait sur l'horrible pierre, on pourrait lui donner peut-être pour excuse les rites inflexibles d'un culte diabolique ; mais le cœur se soulève à le dire, le soir, ces pauvres membres tout déchirés étaient apprêtés de la manière la plus délicate possible, et servis sur des tables fastueuses, toutes chargées de poteries chatoyantes, encombrées de breuvages délicieux et entourées par l'élite de la noblesse du royaume, de cette noblesse qui avait reçu une éducation raffinée dans les solitudes du temple. [1] Puis, au sortir de ces orgies et de ces dîners d'apparat, tous ces graves magistrats, ces illustres sénateurs gorgés de chaire humaine, allaient au tribunal punir de mort le meurtre, faire lapider les adultères, rendre esclaves les voleurs, condamner à la peine capitale l'homme qui reculait les bornes de la propriété de son voisin, qui altérait les mesures établies ou qui ne pouvait pas rendre compte des biens de son pupille. Les généraux et les guerriers s'enfermaient dans leurs casernes pour étudier leur tactique, s'y préparant à conquérir bravement un des trois ordres de chevalerie [2] institués par leurs empereurs, ou allaient visiter dans les hôpitaux leurs camarades ou leurs soldats blessés, traités aux frais de l'Etat par des médecins spéciaux, " beaucoup plus honnêtes que ceux de l'Europe—dit naïvement un chroniqueur espagnol,

1 Les jeunes gens appartenant à des familles qui s'étaient illustrées à la guerre, étaient élevés par les prêtres qui leur donnaient une éducation à part. Quant aux guerriers qui se distinguaient le plus, à l'ennemi, ils recevaient en récompense des territoires à titre de fiefs. (Note de l'Auteur).

2 D'après M. Girard, le dernier des Montézuma avait institué trois ordres militaires : celui des princes, des aigles et des tigres. Les Seigneurs décorés de l'un de ces ordres emportaient à la guerre les insignes sur leurs armures. (Note de l'Auteur).

Torquemada, — car ils ne retardaient jamais la guérison pour augmenter le salaire." Les femmes, la lèvre encore toute vermeille du sang de la victime, oubliaient l'horrible festin pour se livrer au merveilleux travail des mosaïques en plumes d'oiseaux, et les enfants, encore tout barbouillés de sauces et de bonbons, allaient, en rechignant, apprendre par cœur quelques-unes des poésies du roi malheureux, Nazahualcoyolt, dont les poèmes se ressentent un peu de cette grandeur sauvage qui règne dans les chants d'Ossian ou sur les *Hellas* scandinaves, tempérées, jusqu'à un certain point, par la verve épicurienne d'Horace.

Puisque le mot poésie est venu se glisser si à propos sous ma plume, qu'on me permette de citer ici deux fragments des œuvres du royal poète. La philosophie légère et pétillante de l'un, et la grave mélancolie du second, contribueront peut-être à nous faire oublier toute cette odeur de chairs rôties et de sang torréfié :

" Bannis les soucis, s'écrie le barde mexicain, si le plaisir a des bornes, la plus triste vie aura aussi une fin. Tresse donc la guirlande de fleurs et chante les louanges du Dieu tout puissant : la gloire de ce monde se fane vite. Réjouis-toi dans la verte fraîcheur de ton printemps : le souvenir de ces jours t'arrachera d'inutiles soupirs. Lorsque le sceptre passera dans d'autres mains, on verra tes serviteurs errer, désolés dans les cours de ton palais. Toute la pompe de tes victoires et de tes triomphes ne vivra plus que dans tes souvenirs..... Le bien que tu as fait sera toujours un titre d'honneur. Les grandeurs de cette vie, ses gloires et ses richesses ne te sont que prêtées ; sa substance est une ombre illusoire, les choses d'aujourd'hui changeront demain. Cueilles donc les plus belles fleurs de ton jardin pour en couronner ton front, et saisis les joies du présent avant qu'elles ne périssent."

Le second fragment roule sur les vanités des choses de ce monde. On y reconnaît la touche grave, rêveuse et mélancolique qui caractérise presque toutes les poésies et les ballades des peuplades du Nord :

" Toutes les choses de ce monde ont un terme rapide. Au milieu de leurs splendeurs, la vie les abandonne ; elles tombent en poussière. Ce vaste univers n'est qu'un sépulcre où tout ce qui s'agite à la surface sera bientôt enseveli. Les rivières, les torrents, les ruisseaux se précipitent vers leur destinée commune. Aucun ne remonte à sa source fortunée ; tous courent se perdre dans le sein profond de l'Océan. Ce qui était hier n'est plus aujourd'hui. Ce qui est aujourd'hui ne sera plus demain. Les cimetières sont pleins de la vile poussière de corps autrefois animés par des âmes vivantes, qui occupaient des trônes, présidaient des conseils, diri-

geaient des armées, subjuguaient des provinces, se faisaient adorer comme des dieux, enflés par les chimères du luxe, de la puissance, de l'empire.

" Si je vous demandais où sont les os du puissant Achalchicihtlanextzin, premier chef des anciens Toltèques, et ceux de Necaxetmitl, le pieux adorateur des dieux ; si je vous demandais où est la beauté incomparable de la glorieuse impératrice Xiuhtzal... Toutes ces gloires se sont éteintes comme la terrible flamme du cratère du Popocatepetl, sans laisser d'autres traces de leur existence qu'une page dans les chroniques ; comme les bouquets de fleurs qui passent de mains en mains, qui se fanent, et qui finissent par disparaître du monde.

" Les grands, les sages, les vaillants, les beaux... hélas ! où sont-ils ? Ils sont mêlés à la terre. Le même sort nous attend, et ceux qui viendront après nous..."

Ne dirait-on pas une lamentation tombée des lèvres de Jérémie pleurant et priant sur la cendre, au lieu d'un chant composé peut-être au sortir d'une de ces sinistres orgies, qui laissent bien loin derrière elles tout ce que le sensualisme et le cynisme romain ont pu inventer ?

Pourtant il ne faut pas trop se hâter de venir poser un stigmate sur le front de cette civilisation, d'après les simples données que la science moderne a su découvrir jusqu'à présent. Son dernier mot n'a pas été prononcé. La Commission scientifique du Mexique, fondée par Napoléon III sur les mêmes bases que le fameux Institut d'Egypte, est énergiquement à l'œuvre sous l'habile direction de M. le ministre de l'Instruction publique Duruy [1], et je serais étonné

1 Son président actuel, M le général de brigade d'Outrelaine, travaille sans relâche à atteindre le but que se propose la Société, en recueillant toutes les informations possibles, et quelques jours avant mon départ pour le Canada, j'avais le plaisir de recevoir de lui la missive suivante, beaucoup trop flatteuse pour mes pauvres notes de voyage.—M. le général d'Outrelaine n'était alors que colonel du Génie :

" Mexico, ce 22 juin 1865.

" COMMISSION SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE DU MEXIQUE.

" Mon cher capitaine,

" J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, et dans laquelle vous avez bien voulu m'offrir pour la Commission scientifique du Mexique, un exemplaire du livre que vous comptez publier à la suite de vos explorations en Amérique.

" Je ne puis qu'accepter avec reconnaissance votre offre obligeante, et vous en remercier à l'avance au nom de la Commission...

" Je serais heureux d'en recevoir trois exemplaires lors de leur publication à Québec, et je m'empresserai d'en adresser un à notre ministre de l'Instruction publique, pour les archives de la Commission du Mexique à Paris.

" J'espère que votre santé n'aura pas à souffrir du long trajet que vous avez à faire

de voir se confirmer le jugement défavorable de l'histoire—malheureusement trop vrai jusqu'à présent— contre une nation qui aimait les sciences, les arts, la peinture, la musique, les fleurs et la poésie.

Qui sait ? Peut-être ces travaux ajouteront-ils une nouvelle page à l'histoire du Canada ; car on prétend avoir trouvé dernièrement, au fond du Yucatan, une tribu entière d'Algonquins.

Quelle mystérieuse et sombre bourrasque d'automne aurait pu arracher et emporter sur ses aîles, si loin des bords du Saint-Laurent, cette feuille morte de nos forêts ? Aujourd'hui sera-t-il assez fort pour expliquer cette difficile énigme que lui pose autrefois ?

*Autrefois, aujourd'hui !* Le chantre des *Contemplations*, ce puits béant où " ceux qui se penchent retrouvent leur propre image dans cette eau profonde et triste, qui s'est lentement amassée là, au fond d'une âme," avait bien raison de s'écrier, dans un de ces moments où " la vie filtre goutte à goutte à travers les événements et les souffrances du cœur : "

Un abîme vous sépare, le tombeau !

Paul Féval écrivait qu'une moitié de la vie se passait à désirer et l'autre moitié à regretter. Ceci est très-vrai, mais un autre philosophe plus grand que lui—l'expérience—a buriné sur toutes choses que la vie ne se composait que du souvenir et de l'imprévu. J'aime mieux cette définition, malgré toute la poésie que peut avoir celle du nouvelliste.

Depuis fort longtemps j'avais oublié et mon souper, et mon assiette, et ma cuisse de poulet, pour prêter une oreille attentive à ce merveilleux et terrible conte de Perreault, que me murmurait la voix du passé. Les fatigues du voyage avaient disparu devant le récit fantastique de l'apparition, et quand elle regagna tristement les ruines poudreuses où elle devait se rendormir, j'écoutais encore l'écho de ce timbre sarcastique et cassé, qui répétait sans cesse, en s'affaiblissant de plus en plus : " Qu'est-ce donc que le passé si ce n'est les ruines du présent ? Qu'est-ce donc que le présent, si ce n'est les ruines de l'avenir ? "

pour regagner le Canada, et je vous souhaite de tout mon cœur un bon voyage et un heureux retour dans vos foyers.

" Recevez, je vous prie, mon cher capitaine, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

" Le Colonel du Génie,
" D'OUTRELAINE.

" Monsieur
" Faucher de St. Maurice, Capitaine.
Hôtel Iturbide."

Tout ne doit que surgir, flotter et disparaître,
Jusqu'à ce que la nuit ferme, à son tour, ses yeux;
Car, un jour il faudra que l'étoile aussi tombe.
L'étoile voit neiger les âmes dans la tombe:
L'âme verra neiger les astres dans les cieux.

J'étais tout absorbé sous la pression de ces douloureuses pensées, lorsque, tout-à-coup, je fus tiré de ma profonde rêverie par un long roulement semblable à celui d'un tonnerre lointain. Puis les murs, les trois lits, les causeuses, le buffet et le secrétaire se mirent à danser, à qui mieux mieux, une danse macabre, qui me fait dresser les cheveux sur la tête rien que d'y penser.

C'était l'imprévu qui se présentait sous la forme du fameux tremblement de terre du 2 octobre 1864, dont la durée fut une minute et trois secondes, et juste comme j'étais en train de chercher le bouton de la porte pour m'esquiver, mes deux compagnons de chambre m'arrivèrent comme deux boulets rayés dans les jambes, et s'installèrent tout essoufflés sur leurs lits respectifs. Je les laissai reprendre haleine avant de faire plus ample connaissance, et quand ils m'eurent expliqué tout à leur aise les horribles dégâts qui venaient de se faire, l'un d'eux, M. de Massey Evans [1], s'approchant de la table, où étaient déposées les vieilles pipes qui m'avaient effrayé en entrant, jeta par hasard les yeux sur le poème du roi indien, encore ouvert à l'endroit où se trouvait le dernier fragment que j'ai cité plus haut, et devinant peut-être quelles avaient été mes dernières pensées, prit silencieusement sur un des rayons de la petite bibliothèque un ouvrage de Lamennais, le feuilleta pendant quelques instants, et m'indiqua du doigt l'incontestable vérité suivante: " Il y a six mille ans que les hommes passent, comme des ombres, devant l'homme ! "

Profonde pensée que l'on retrouve partout, sur les débris des empires comme sur les débris du cœur, sur les ruines du passé comme sur la poussière sous laquelle va s'ensevelir le moment présent ! Tout n'est donc qu'illusion, fumée diaphane, ombre vaine ici-bas ? La mère meurt pour faire vivre l'enfant; l'enfant grandit et attend patiemment le moment de mourir en s'habituant à voir mourir les autres. Les fleurs se fanent, les pierres des tombeaux

1 James Loather de Massey Evans, cousin du célèbre Général criméen de Lacy Evans, fit avec distinction les campagnes de l'Inde et du Punjaub en qualité de Capitaine au 47e de ligne. Il s'est retiré du service en emportant avec lui l'estime de ses chefs et du regretté Sir Colin Campbell—Lord Clyde—en particulier. Il pratique aujourd'hui l'architecture à Mexico, où il exerce une hospitalité toute de cœur envers les compatriotes qui vont le visiter.

Mon autre compagnon était M. John Corriston, ingénieur de l'empire.—NOTE DE L'AUTEUR.

s'égrennent, les sanctuaires deviennent des casernes, les palais des auberges, et l'homme s'en va d'ici-bas, sans même pouvoir se dire que le suaire qui l'enveloppe va lui rester.

Tous tombent ; l'un au bout d'une course insensée,
L'autre à son premier pas ; l'homme sur sa pensée,
La mère sur son nid ;
Et le porteur de sceptre et le joueur de flûte
S'en vont ; et rien ne dure ; et le père qui lutte
Suit l'aïeul qui bénit.

Comme me le répète souvent ma spirituelle et brune voisine—spirituelle, brune et voisine, trois choses qui vont admirablement bien ensemble—mes idées tournaient à tout ce qu'il y a de plus bleu. Il était tard. Minuit allait sonner, et mes camarades, peu soucieux des tremblements de terre, s'étaient mis à ronfler paisiblement, tout en me laissant le soin d'éteindre la bougie. C'est ce que je fis au plus tôt, pour couper court au spleen qui me gagnait, et je m'enveloppai soigneusement dans mon moustiquaire, me répétant tout bas un fragment de Xavier de Maistre, bribe que ma mémoire avait sauvée, je ne sais trop comment, de ses fréquents naufrages au collége, pendant que le beffroi du *Sagrario* de la cathédrale râlait lentement, comme des soupirs d'agonisant, ses douze sanglots funèbres.

" O minuit... heure terrible !... je ne suis pas superstitieux, mais cette heure m'inspire toujours une espèce de crainte, et j'ai le pressentiment que si je venais à mourir, ce serait à minuit. Je mourrai donc un jour ! Comment? je mourrai ! moi qui parle, moi qui me sens et qui me touche, je pourrais mourir ! J'ai quelque peine à le croire ; car, enfin, que les autres meurent, rien n'est plus naturel ! on voit cela tous les jours ; on les voit passer, on s'y accoutume ; mais mourir soi-même ! mourir en personne : c'est un peu fort ! Et vous, lecteurs, qui prenez ces réflexions pour du galimatias, apprenez que telle est la manière de penser de tout le monde, et la vôtre à vous-même.

" Personne ne songe qu'il doit mourir. S'il existait une race d'hommes immortels, l'idée de la mort les effraierait plus que nous. "

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(*A continuer.*)

# ENTRETIEN SUR NAPLES.

---

On a bien voulu me demander pour la *Revue*, comme faisant naturellement suite à mon étude sur Rome, un travail que j'avais fait il y a quelques années sur Naples. Il s'en faut de beaucoup que cette dernière ville excite l'intérêt qui s'attache aux destinées de la Cité Eternelle. Les impressions qu'on y ressent et les réflexions qu'elle peut produire sont nécessairement d'un ordre bien inférieur à celles que fait naître la Maîtresse du monde. Toutefois la ville de Naples, par la beauté magique de son site, par les souvenirs historiques, par les accents poétiques dont elle a été l'objet, par les ruines fameuses qui l'avoisinent, par les contrastes qu'elle présente, et par les derniers événements qui s'y sont passés ; Naples, dis-je, peut encore, après Rome, éveiller un certain intérêt. Je livre donc au public les impressions que j'y ai ressenties et les considérations de diverse nature que son aspect ou son souvenir m'ont inspirées.

Ce travail n'était nullement destiné à recevoir cette publicité. Je l'avais fait pour les exercices littéraires de l'institution à laquelle j'appartiens. Il avait fallu, pour la circonstance, lui donner la forme d'un entretien : on supposait des voyageurs de retour de l'Italie venant, chez un ami commun, redire ce qu'ils avaient vu et senti. Je suis obligé de reproduire ces impressions de voyage sous cette même forme. Il m'aurait fallu, pour leur en donner une autre, un travail auquel se refuse le loisir dont je puis disposer. D'ailleurs, un entretien permet des digressions et par là même une variété qu'un récit uniforme n'admettrait guères. Je dois ajouter que,

comme je ne songeais pas du tout à publier cet entretien, j'y ai introduit, même textuellement, quelques passages de diverses publications dont Naples était l'objet; il me serait difficile aujourd'hui d'indiquer les livres que j'ai pu mettre à contribution. Au reste, ce que j'en ai extrait est peu considérable, si ce n'est dans la description des restes de Pompéï, pour laquelle j'ai pu copier assez largement.

Les interlocuteurs sont désignés par les premières lettres de l'alphabet.

J. S. Raymond.

## I

### INTRODUCTION.

A.—C'est avec une satisfaction bien vive, messieurs, que je vous vois aujourd'hui, fidèles au rendez-vous donné, venir nous faire part encore de vos impressions de voyage. L'un de vous me disait, au dernier entretien, que c'était une jouissance pour le voyageur de redire ce qu'il a vu, ce qu'il a senti; je le crois, mais croyez aussi que c'est un plaisir d'entendre parler de lieux si célèbres que l'imagination va souvent visiter. Si les livres qui contiennent des récits de voyage se lisent toujours avec intérêrêt, vous sentez que c'est un plaisir plus vif encore d'entendre raconter ceux-là mêmes qui ont vu les lieux, qui par leurs paroles rendent les choses plus présentes, plus animées, qui entrent dans mille détails piquants qu'un livre ne saurait donner, et qui enfin sont là prêts à répondre aux questions qu'on peut leur faire.

B.— Il faut avouer pourtant qu'il échappe toujours au voyageur certains aspects à l'égard desquels il ne peut satisfaire ceux qui l'interrogent. Les études, les caractères, les inclinations de chacun le portent à considérer les choses sous le point de vue qui lui est propre. On ne jette un regard profond que sur ce qui a occupé d'avance ses pensées; le reste n'a qu'un coup d'œil rapide. Voyez quelle diversité de vues entre nous. L'un s'attachait de préférence aux monuments historiques, aux souvenirs qu'ils rappellent; l'autre considérait les édifices sous le point de vue de l'art; celui-ci allait méditer sur toutes les ruines, ou rêver aux beaux aspects que présentaient certains sites; celui-là examinait d'un œil attentif, non la ville matérielle, mais la cité vivante, ses institutions, le caractère

des habitants. Heureusement, nous complétions, jusqu'à un certain point, nos observations par la communication de nos impressions diverses. Mais encore, et je m'en aperçois aujourd'hui, que de choses, même essentielles, négligées ! On n'y pensait pas dans le temps ; on y attachait peu d'importance, ou bien on remettait d'un jour à l'autre telle excursion, telle visite, et le moment du départ est venu sans qu'on ait eu le loisir de satisfaire bien des curiosités légitimes. Voyez, nous vous avons beaucoup parlé de Rome. Je croyais, quand je l'ai quitté, avoir vu tout ce qui pouvait offrir de l'intérêt..... Eh bien ! en entendant d'autres voyageurs, en lisant des récits de voyage, en rappelant mes propres connaissances, je me suis aperçu avec désespoir de tout ce qui m'était échappé.

A.—Quoiqu'il en soit, messieurs, de ce que vous avez pu observer, je vous entendrai avec un grand intérêt me décrire ce que vous avez vu. Il était convenu qu'aujourd'hui vous nous parleriez de Naples. Les événements dont cette ville a été le théâtre depuis quelques années, la lutte dont elle est l'objet entre deux princes, ont souvent fixé l'attention sur elle. Il importe de bien connaître une cité si fameuse par elle-même, et sur laquelle la politique tient aujourd'hui ses regards attachés.

Eh bien ! monsieur, vous qui jouissiez tant en arrivant à Rome, qu'avez-vous éprouvé en voyant Naples ?

## II

### ENTRÉE A NAPLES.—FERDINAND II.

C.—Au seul nom de Rome, l'esprit s'arrête attentif et calme, rêveur ; il se remplit des plus graves pensées, des plus grandioses souvenirs. J'étais encore tout ému de ces profondes impressions qu'avait produites en moi la ville éternelle ; mais j'arrivais à Naples. A ce nom l'imagination se réveille riante ; un joyeux sourire apparaît sur les lèvres ; des images de plaisir, d'enchantement se deroulent : c'est que Naples, cette autre merveille de l'Italie, c'est la fille bien aimée du roi de la nature, qui s'est plu à la combler de faveurs. Jugez quelle émotion l'on éprouve, lorsqu'on se dit : Dans quelques moments, mes regards contempleront ce qu'il y a de plus beau sur la terre !

Une riche campagne, qui n'est qu'un jardin planté d'arbres magnifiques, est l'avenue de la belle Cité ; mais comme le terrain est

bas, on arrive à Naples sans le voir. Aussi ce fut une surprise quand nous entendîmes s'écrier : Voici les murs de la ville ! Nous y touchons bientôt, mais nous trouvons là encore à la porte, pour nous retarder longtemps, cette douane minutieuse, irritante, qui avait tant refroidi nos émotions en arrivant aux autres villes d'Italie. Nous ne pûmes entrer dans Naples qu'au soleil couché ; c'était perdre le spectacle dont nous nous étions flattés de jouir ce jour-là même. A peine avions-nous franchi les portes, que nous rencontrons une calèche découverte : deux hommes, mis bien simplement, étaient assis au fond. Un salut est fait par la sentinelle. Qui est-ce qui passe là ? Le Roi, entendons-nous dire. Le Roi de Naples était donc le premier homme que je rencontrais dans cette ville ; il venait jouir à ses portes des charmes de la campagne. Ce souverain absolu se promenait sans suite, sans garde dans sa capitale. J'ai passé quatre mois à Paris et je n'ai pu voir une seule fois le Roi-citoyen, qui craignait de se montrer aux fenêtres de son palais, j'allais dire de sa prison. A cette époque l'esprit d'insurrection, importé de l'étranger, n'avait pas encore envahi le peuple napolitain. Les sociétés secrètes n'avaient pas aiguisé sur les souvenirs classiques le poignard de Milano. Ce ne fut que quelques années plus tard que Ferdinand II se trouva en face de la révolution, avec tout ce qu'elle a de plus hideux ; il n'en eut point peur, il sut lui résister, il en triompha. Et quand une grande puissance, après avoir habilement accompli dans les Etats Napolitains la mission qu'elle s'est donnée d'être, chez les autres nations, la propagatrice de l'erreur et des troubles, eût menacé Ferdinand de la violence de ses armes, celui-ci la vainquit, tout en lui cédant, par cette parole devenue célèbre : "Vous avez le droit de la force, et moi j'ai la force du droit."

A.—Permettez-moi de vous demander quelques explications au sujet du poignard de Milano et des souvenirs classiques. Je ne vois pas le rapprochement, et d'ailleurs, j'ai perdu un peu la mémoire du fait auquel vous faites allusion.

C.—Ferdinand II, en 1857, a failli être la victime d'un assassin, nommé Milano. Sa mort avait été décrétée par un comité révolutionnaire, qui avait fait imprimer à des milliers d'exemplaires et répandre dans tout le royaume une proclamation déclarant en principe la légitimité de l'homicide politique. Elle portait que Ferdinand de Naples étant l'ennemi le plus acharné de l'indépendance italienne ; une récompense de cent mille ducats était offerte à celui qui délivrerait l'Italie de ce tyran, et que, comme il n'y avait dans le coffre que 65,000 ducats, disponibles pour cet objet, les 35,000 autres seraient fournis par souscription. On avait excité

Milano au régicide, non-seulement par l'offre de la récompense, mais encore par les souvenirs de l'éducation classique. Sans cesse, on rappelait le premier Brutus massacrant ses propres enfants, accusés de vouloir le rétablissement de la royauté à Rome, et le second égorgeant César, son bienfaiteur et peut être son père. On avait mille fois glorifié dans les clubs masiniens le poignard d'Harmodius et d'Aristogiton, et exalté le courage de Mucius Scévola, levant le bras pour frapper le roi ennemi de Rome.

La leçon avait été mise en pratique ; et aussi, après que l'assassin eût subi la peine de son crime, une proclamation fut adressée à l'armée napolitaine, disant : " Frères, de vos rangs est sorti le héros qui s'est sacrifié au nom de l'Italie, pour sauver la patrie. Mucius Scévola, qui se rua contre la poitrine de Porsenna, n'est pas plus grand qu'Agésilas Milano. L'un et l'autre ont échoué ; mais Porsenna était un brave et Ferdinand est un lâche. Soldats, Milano vous a légué un formidable héritage ; recueillez-le, offrez un holocauste à son ombre et délivrez d'un seul coup la patrie d'un tyran."

A.—Je comprends, maintenant, que quelques notes n'iraient pas mal à ce *De Viris* qu'on fait expliquer dans les classes et où le sauvage patriotisme de l'antiquité est présenté à l'admiration des jeunes étudiants malgré les crimes qu'il a inspirés. [1] Mais pardonnez-moi

On a publié récemment un *De viris illustribus Ecclesiæ*, pour remplacer le *De viris* qui était en usage dans les classes. Ce livre a paru revêtu de l'approbation de plusieurs évêques et entre autres des Cardinaux Donnet et Mathieu ; il est à sa seconde édition ; nombre de petits Séminaires l'ont adopté. Les efforts tentés par Mgr. Gaume en France et l'Evêque d'Aquila en Italie pour donner à l'éducation une teinte plus chrétienne, impérieusement réclamée par l'état actuel de la société, ne sont pas demeurés sans fruit. La réforme de l'enseignement classique dans un sens plus religieux gagne du terrain. Le temps assurera son succès, parce qu'il fera disparaître peu à peu les préjugés qui lui sont opposés, surtout si la discussion est laissée libre, et si elle se fait en termes conciliants. Je regrette l'absence de cette dernière qualité dans la brochure publiée récemment sous le titre : *La Méthode Chrétienne* etc., d'ailleurs très remarquable par les fortes considérations qu'elle présente en faveur de la thèse qu'elle soutient, thèse qui a contre elle tous les adversaires de l'Eglise sans exception, et pour elle, je ne dis pas tous les defenseurs des doctrines catholiques, mais la plupart des plus éminents parmi eux et entre autres Donoso Cortès, le Comte de Montalembert et M. Ls. Veuillot. Je crois devoir faire observer que, pendant que les adversaires de l'auteur du *Ver Rongeur* l'appelaient un insulteur de l'Eglise et des ordres religieux, Pie IX, dans le temps même où la lutte entre les *Chrétiens* et les *Païens* etait la plus vive, élevait l'Abbé Gaume à la dignité de Protonotaire Apostolique, et que, quelques années après, il lui faisait écrire par le Cardinal Altieri, qui s'est si fortement prononcé en faveur de la réforme, les lettres les plus flatteuses, que je ne donne pas, sans doute, comme une approbation explicite de tout ce qu'il a écrit sur la question des classiques, mais qui sont loin d'être une censure de l'écrivain et de ses doctrines. Au reste, en déclarant, dans un document solennel publié à l'occasion de cette discussion même, que l'on pouvait apprendre l'art de parler avec éloquence et écrire avec élégance dans les œuvres des Saints-Pères, et que leurs écrits devaient être l'objet des études concurremment avec ceux des auteurs profanes, le chef de l'Eglise a donné, ce semble, son adhésion à la thèse chrétienne en ce qu'elle a d'essentiel, et l'on ne saurait après cela trouver

de vous avoir interrompu si tôt dans votre récit. Ainsi pourquoi le Roi de Naples s'est-il présenté à vous à votre entrée dans la capitale ?

## III

### ASPECT GÉNÉRAL DE NAPLES.

C.—Nous traversons la ville d'une extrémité à l'autre pour nous rendre à l'hôtel qu'on nous avait indiqué. En arrivant dans cette partie de la cité, nous fûmes extraordinairement surpris du mouvement que nous y remarquions : les rues étaient remplies ; une foule curieuse s'y pressait. A cette heure de la soirée, les rues, les places, les promenades deviennent l'habitation de la ville entière. Il faut jouir, après le soleil brûlant du jour, de la pure et délicieuse fraîcheur du soir, de la brise légère que la mer amène en venant rouler ses flots aux pieds de la ville.

Pour nous, il était trop tard pour aller sur les quais, contempler cette baie de Naples, dont l'aspect était si désiré ; mais aussitôt après que nous fûmes installés à notre hôtel, nous montâmes sur la terrasse, qui, à Naples, forme le toit des édifices, et nous pûmes voir scintiller les étoiles sur une partie du golfe enchanté et la fumée embrasée du Vésuve dessiner un sillon rougeâtre sur la limpidité d'un ciel d'azur.

A.—Qu'il doit y avoir de charmes dans une première nuit passée dans un lieu célèbre ! La réalité dont on a commencé à jouir fait plonger à l'imagination un regard avide sous le voile à demi-levé qui couvrait l'objet d'un long désir. Ce mélange de la réalité et de l'imagination doit pénétrer l'âme de vives et délicieuses impressions. Et quand le sommeil a clos la paupière fatiguée, de brillans

téméraire le désir de voir s'introduire plus largement l'étude des Pères Grecs et Latins dans l'enseignement classique.

Il me reste à ajouter que l'auteur de la brochure déjà mentionnée reproche trop généralement aux colléges du pays de ne pas donner une éducation assez religieuse. J'ignore si, parmi les institutions dirigées par le clergé, il s'en trouve à qui cette censure puisse être appliquée ; mais je sais qu'il en est où l'éducation est éminemment chrétienne. Et sans vouloir juger ce qui se fait ailleurs, je puis affirmer que depuis longtemps au Collége de St. Hyacinthe, les auteurs chrétiens sont joints aux auteurs païens en une bien large part dans l'enseignement ; que l'instruction religieuse proprement dite y est fort développée, et que l'étude de l'histoire, de la littérature et de la philosophie y est, autant que possible, imprégnée de l'esprit catholique. Je réfère à ce sujet aux livraisons du *Foyer Canadien* publiées dans les mois de Février et de Mars de cette année, où se trouve un Discours sur les études classiques dans lequel est exposé l'enseignement du Collége de St. Hyacinthe.—NOTE DE L'AUTEUR

songes prolongent sans doute l'enchantement! Dormir, rêver à Naples, ce doit être une bien agréable jouissance !

D.—S'y réveiller en est une bien plus douce encore ! Il luisait donc ce soleil qui devait éclairer pour nous toutes les beautés de la ville enchantée. Avec quelle avidité nous voulions tout voir à la fois ! Comme nos regards cherchaient un espace qui pût nous faire apercevoir le Vésuve, le port, le golfe avec quelques-unes de ses merveilles. Mais il nous faut procéder avec ordre dans notre récit.

Avant de vous peindre ce qui fait la principale beauté de Naples, c'est-à-dire sa situation, l'aspect dont on y jouit, permettez-moi de vous décrire la ville en elle-même. Mais je me hâte de le dire : un récit de voyage fait dans le but d'instruire, de faire connaître les lieux visités, ne peut guère exprimer les impressions des voyageurs, ces impressions multiples, variées, naissant de plusieurs objets qui se présentent en même temps, produites par des contrastes frappants, par des rapprochements de tout genre, par des souvenirs qui se mêlent aux émotions du moment, par mille circonstances, quelquefois légères, futiles en soi, mais qui ne laissent pas de frapper et de saisir. L'âme est une lyre harmonieuse. Quand les objets extérieurs viennent simultanément en toucher les cordes, il s'y fait un de ces accords mystérieux, dont on n'a pas d'idée si l'on n'y entend que successivement les divers sons qu'elle a rendus à la fois. Pour juger un voyageur, il faudrait lire ses notes de chaque jour, dans leur négligé : c'est là qu'on peut connaître les impressions, qu'on a, pour ainsi dire, le premier jet de l'âme. Heureusement pour moi, je n'ai pas à subir cette épreuve. Il ne s'agit pas pour vous, messieurs, de savoir ce que nous avons pensé, ce que nous avons senti, ce que nous avons rêvé. Vous voulez avoir une idée des lieux que nous avons parcourus, nous tâcherons de vous satisfaire. Parlons donc d'abord de l'intérieur de la ville.

A.—Je veux plus qu'un simple récit, qu'une description matérielle ; vous me redirez, je l'espère, vos émotions et vos sentiments. C'est ce qui plaît le plus à entendre du voyageur. Vous n'avez pas vu que des yeux, vous avez vu de l'âme. Vous me permettrez d'exiger le tableau dans un jour qui montre la toile vivante.

D.—Située au milieu d'une des contrées les plus fertiles et les plus variées, enrichie par la mer qui lui apporte de toutes parts le luxe et l'abondance, placée sous le ciel le plus pur, offrant les points de vue les plus enchanteurs du monde et des promenades charmantes, Naples présente aux voyageurs un air continuel de fête. On voit sans cesse en mouvement toute la population, d'ailleurs très-nombreuse, puisque cette ville contient plus de quatre cent mille habi-

tants dans une enceinte de douze milles environ : on ne trouve nulle part une telle foule en un si petit espace. Les rues de Naples sont généralement étroites, mais régulières et pavées avec d'énormes dalles de lave du Vésuve ou de pierres volcaniques. La rue de Tolède et celle de Chiaja sont les plus importantes de Naples. La première surtout, qui a près d'une demi-lieue de longueur, est droite, large, bien pavée et flanquée de superbes édifices. Cette rue est unique au monde par le bruit incroyable de la foule qui s'y presse, par le roulement des voitures et des chars de toute sorte qui la parcourent constamment, par les cris des marchands et par cette vocifération continuelle d'un peuple qu'un poëte italien, Alfièri, appelle le plus criard du monde. Mais dans cette rue si animée, où les yeux éblouis ne rencontrent que de beaux édifices, aux larges balcons, aux terrasses charmantes, que de souvenirs sont rassemblés ! A l'une des extrémités est le vaste palais qui contient le musée Bourbon ou des *Studii* ; c'est là que sont renfermées les richesses de l'antiquité, trouvées à Herculanum et Pompéï. Près de cette même rue est la fameuse place du marché, *Largo del Mercato*, théâtre de ces drames extraordinaires, de ces péripéties sanglantes qui forment l'histoire de Naples au moyen-âge. A l'autre extrémité de la rue, sur les rivages de la mer, on aperçoit un palais magnifique ; c'est la demeure du Souverain.

Les maisons de Naples ont en général quatre ou cinq étages ; elles sont bien bâties ; les toits, comme cela a déjà été observé, ne sont pas inclinés, comme il est d'usage ailleurs, mais plats et composés d'une sorte de stuc fait avec de la pouzzolane. Cette composition a le privilége de se durcir par le simple contact de l'air. Presque tous les édifices ont des balcons en saillie qu'on a soin de garnir de vases de fleurs ou de caisses contenant des arbustes ; ceci produit l'effet le plus agréable.

Naples offre l'aspect d'une ville orientale par ses terrasses, par ses maisons peintes, par cette vie qu'on mène au grand air, par le désœuvrement de ses habitants, et aussi par ces Turs, ces Grecs, ces Egyptiens que la proximité et la facilité des communications amènent en cette ville.

A.—Vous nous avez donné en peu de mots une idée générale de la ville, de l'ensemble de sa physionomie ; mais quelques détails sur les traits. Naples offre sans doute de beaux édifices, monuments remarquables de l'art ; on en trouve, dit-on, dans les moindres villes d'Italie.

## IV

### ÉDIFICES PUBLICS—PLACES—CONRADIN ET LES HOHENSTAUFFEN.

E.—Il y a de beaux palais à Naples, mais en général, ils n'offrent ni la grandeur, ni la noblesse d'architecture de ceux de Rome. Les dimensions du Palais Royal le rendent remarquable : la façade a quatre cent vingt-deux pieds de longueur, mais il a une bien plus grande profondeur. Ce palais est situé sur une grande place qui est d'un bon genre de construction au fond de laquelle est l'église de Saint-François de Paule, bâtie sur le plan du Panthéon de Rome.

Il est à Naples un édifice qui a un caractère fort pittoresque, c'est le château de l'Œuf. Il est situé sur une pointe de rocher qui forme une île dans la mer, et tire son nom de sa configuration, qui est celle d'un ovoïde allongé. Il communique à la ville au moyen d'une jetée qui a deux cent vingt pieds de longueur. Le rocher sur lequel ce château est construit était appelé anciennement Megalia. Lucullus y avait, dit-on, sa maison de campagne. Ce fut là qu'Augustule, dernier empereur romain, fut relégué par Odoacre. Le château de l'Œuf commande le golfe de Naples.

Un des principaux édifices de cette ville est le palais des Etudes, *Palasso degli Studii.* Ce palais était destiné aux études de l'université. C'est de son sein que sont sortis ces savans fameux qui ont fait faire un grand pas à l'histoire naturelle et à la science métorologique en particulier. C'est là que se trouve le musée des antiquités enlevées à Herculanum et à Pompéï. Vous préférez sans doute que nous vous parlions de ces objets, après que nous aurons raconté notre visite à ces villes enfouies. Ce musée est aussi fort remarquable par des tableaux de grands maîtres, et par une collection d'objets d'art du moyen-âge ; il y a là un petit vase de Benvenuto Cellini qui est peut-être le travail le plus parfait de ce genre. Il fut payé, dans le temps, douze mille ducats, c'est-à-dire plus de soixante mille francs, somme énorme à cette époque. Je ne crois pas que les modernes aient surpassé les admirables ouvrages en bois, en bronze et en verre du moyen-âge qu'on trouve dans ce musée. C'est dans le même palais qu'est la bibliothèque royale, qui possède deux cent mille volumes, et un grand nombre de manuscrits précieux, entre autres, quelques œuvres de Saint Thomas d'Aquin et l'*Aminta* du Tasse. Il existe une

chose fort extraordinaire dans la salle principale de cette bibliothèque, vaste galerie terminée en voûtes peintes à fresque et éclairée par des fenêtres en ogives : c'est que le son s'y répète trente-deux fois de suite d'une manière fort distincte. J'ai été témoin de cet effet singulier.

Naples possède un grand nombre de places ; en général, elles sont peu spacieuses et irrégulières, mais on y voit toujours une grande foule s'y presser. Sur presque toutes on remarque étalés toute sorte d'objets de vente portatifs, surtout des comestibles, du moins des fruits. Vous y voyez des pyramides d'oranges de cinq à six pieds. Ce qui fait le dessert de nos tables est là un aliment commun pour les pauvres, et quelle différence encore pour l'abondance du jus et la délicatesse du goût!

B.—Vous avez dit tout à l'heure un mot de la place du marché, *Largo del Mercato.* J'aime à rappeler quelques-unes des impressions que j'éprouvais sur cette place célèbre, au souvenir des faits qu'elle retrace.

Conrad IV, fils de l'empereur Frédéric II, avait laissé le trône de Naples à son fils Conradin, alors dans l'enfance. Mais son frère naturel, Mainfroid, prit la couronne à son nom. Le Pape protesta parce que la Sicile était feudataire du Saint-Siége, et il appela au trône de ce royaume Charles d'Anjou, frère de St. Louis. Celui-ci attaqua Mainfroid, qui périt dans la bataille. Conradin, parvenu à l'âge de quinze ans, sentant un courage bien au-dessus de son âge, voulut faire revivre ses prétendus droits. En vain sa mère, Elizabeth d'Autriche, tenta de le retenir auprès d'elle ; la noblesse d'Allemagne est pour lui, et il sait qu'un parti puissant l'attend à Naples. Il faut qu'il parte. Accompagné de son ami, Frédéric d'Autriche, il traverse l'Italie et prend le titre de roi de Sicile.

Le Pape Clément IV lui fait défense de passer outre ; Conradin ne tient nul compte de la prohibition pontificale. Le Pape l'excommunie ; le jeune prince ne craint pas de passer par Rome, où il développe son armée pour en imposer au Pape. " Ne craignez rien, dit-celui-ci, ce sont des victimes qui vont au sacrifice." Bientôt, l'infortuné jeune homme attaque à Tagliacozzo l'armée de Charles d'Anjou ; mais il tombe dans une embuscade, et il est fait prisonnier avec son ami. L'impitoyable Charles convoque un tribunal, et là, il accuse lui-même Conradin et Frédéric. Un seul juge vote la mort. Charles confirme cette sentence, et Conradin est amené avec ses compagnons sur la place de Naples, en face de cette baie enchantée où il avait espéré régner en maître. Le roi, toute la cour, une foule immense remplissaient la place. Lorsque le juge

qui avait voté la condamnation récita la sentence, Robert de Flandre, gendre de Charles, se jeta sur lui et le poignarda, en disant : " Il ne t'appartient pas de condamner un si noble seigneur." Mais la volonté de Charles est inflexible, il ordonne la mort. Conradin détache son manteau, se met à genoux pour prier, et, se relevant, il s'écrie : " O ma mère, que de douleur je t'ai préparée !" Puis il monte noblement sur l'échafaud, se retourne vers le peuple qui fait entendre un cri de douleur et de compassion, jette son gant dans la foule pour appeler un vengeur, et il tend sa tête à la hache du bourreau. Le sang de Frédéric, son ami inséparable, est mêlé au sien. Cependant l'impératrice Elizabeth accourait de l'Allemagne pour racheter la vie de son fils. Elle n'arrive que pour embrasser un cadavre. Elle consacre le prix de l'inutile rançon à la fondation du monastère *del Carmine*, qui reçoit les restes des deux infortunées victimes. La piété du peuple a élevé une croix sur la place du marché, au lieu même de leur supplice.

La mort de l'infortuné Conradin est touchante. Son courage, sa jeunesse font oublier sa coupable ambition, et ne laissent que des pleurs à sa mémoire. Le Pape blâma fortement Charles d'Anjou pour l'acte à jamais odieux commis à l'égard de son jeune adversaire.

L'échafaud de Conradin est toutefois une des plus grandes leçons qu'ait données la Providence, car c'est de cette manière tragique et solennelle qu'a fini cette fameuse maison impériale des Hohenstauffen, l'adversaire constante de la Papauté et de la liberté de l'Italie, cette race luttant d'une manière si acharnée contre l'Eglise, mais toujours vaincue et réprimée par elle, race des Barberousse, des Henri VI, des Frédéric II. Ce dernier empereur avait prétendu asservir l'Eglise de Dieu, pour asservir par elle tous les royaumes des hommes ; il voulait être reconnu comme la loi unique et souveraine à laquelle tout devait céder. Ses prétentions ambitieuses avaient été érigées en maximes de droit par les légistes à ses gages. Mais sa domination superbe devait se briser, comme tant d'autres, sur la pierre de l'Eglise. Frédéric II avait été excommunié, au concile de Lyon, en 1245, par le Pape Innocent IV ; ses sujets avaient été déliés de toute obéissance à son égard. En apprenant son excommunication, l'Empereur se fait apporter sa couronne, la met sur sa tête et dit : " Elle tient bien ; ce n'est pas la main d'un Pape qui me l'ôtera." Peu de temps après, cependant, ses affaires commencèrent à aller de mal en pis : un autre empereur est élu ; Frédéric voit mourir misérablement Henri, son fils aîné ; des revers de toute sorte font chanceler sa fortune, et, cinq ans après son excommunication, il meurt étouffé par Mainfroid, son fils naturel.

La malédiction s'attache à sa postérité et aux complices des crimes de son ambition. Un autre de ses fils, qu'il avait fait roi de Sardaigne, meurt dans une cage de fer, après vingt-cinq ans de captivité ; son gendre Esselino, si fameux par ses cruautés exercées à Vérone, périt d'une manière atroce. Son secrétaire Thadée de Suesse, le rédacteur de ses déclamations contre le Pape, meurt dans une bataille, après avoir eu les deux mains coupées. Pierre des Vignes, son chancelier et son confident, accusé d'avoir empoisonné son maître, après avoir eu les yeux crevés par son ordre, se tua de désespoir en se brisant la tête contre une colonne. Conrad, fils de Frédéric, qui l'avait institué l'héritier de la couronne germanique, meurt à l'âge de vingt-six ans, empoisonné par Mainfroid, son frère. Celui-ci, comme je l'ai déjà dit, a été tué sur le champ de bataille, et, sur l'échafaud de Naples, le dernier rejeton de la famille de Frédéric II a inscrit de son sang, dans les annales de l'histoire, que la vengeance de Dieu contre une race ennemie de l'Eglise et proscrite par elle, a été consommée.

## V

### MURAT—MASANIELLO.

A.—Je doute que Victor-Emmanuel ait fait les mêmes réflexions que vous, en passant à Naples sur la place *del Mercato*. Mais le fait que vous venez de raconter me rappelle une autre exécution royale que les Etats Napolitains ont vue dans notre siècle. Vous la savez comme moi, mais peut-être ne connaissez-vous pas une circonstance piquante qui l'a précédée et qui peut aussi jeter une lueur au milieu des sombres nuages qui couvrent aujourd'hui le ciel italien.

A la suite des événements de 1814, Pie VII revenait dans ses Etats, sortant d'une captivité où l'avait retenu cinq ans celui qui, après s'être appelé le successeur de Charlemagne, s'était fait celui de Frédéric II. Il passait par Césène Là, le roi mis à Naples par Napoléon, Joachim Murat, demanda à lui présenter ses hommages. Il y fut admis sur le champ ; puis, après les premiers compliments, Joachim fit entendre qu'il ignorait le but du voyage du Pape. " Mais nous allons à Rome, répliqua Pie VII, pouvez-vous l'ignorer ?—Comment ! Votre Sainteté se détermine-t-elle ainsi à partir pour Rome ?—Est-ce que ce retour est impossible ? n'est-ce pas tout simple ?—Mais Votre Sainteté veut-elle y aller malgré les Romains ?—Nous ne vous comprenons pas.—Plusieurs des principaux seigneurs de Rome et de riches particuliers de la ville m'ont prié

de faire passer aux puissances alliées un mémoire signé d'eux, dans lequel ils demandent à n'être gouvernés désormais que par un prince séculier. Voici ce mémoire. J'en ai envoyé une copie à Vienne : j'ai gardé l'original et je le mets sous les yeux de Votre Sainteté, pour qu'elle voie les signatures." A ces mots, le Pape prit le mémoire, et, sans le lire ni le regarder, il le jeta dans un brasier qui le consuma à l'instant ; puis il ajouta : " Actuellement, n'est-ce pas, rien ne s'oppose à ce que nous allions à Rome ? " Ensuite, sans humeur, il congédia celui qui avait envoyé de Naples, en 1809, des troupes pour assurer son enlèvement. Trait de sublime clémence, dont l'antiquité n'a pas laissé d'exemple !

Murat, peu de temps après, devait venir rendre une visite d'une autre espèce au vénérable Pontife. A la nouvelle du débarquement de l'île d'Elbe, il envahit les Etats du Pape avec deux corps d'armée. Pie VII est forcé de se retirer à Gênes. Murat traverse les Marches et la Romagne avec la même facilité que Victor-Emmanuel l'a fait il y a quelques années. Mais bientôt il est forcé à la retraite et complètement battu à Tolentino, là même où, dix-sept ans plus tôt, Bonaparte avait, par un traité forcé, extorqué au Pape les provinces romaines, que lui a encore récemment arrachées la rapine du Piémont.

Murat est contraint de fuir de poste en poste, jusqu'à ce qu'enfin, entré dans une place retirée de la Calabre, il est soumis au jugement d'une commission militaire, condamné à mort, et fusillé.—La place de Pizzo fut pour lui le lieu de l'exécution de la sentence toujours portée par la Providence contre les princes ennemis de l'autorité du Vicaire du Christ. En vain le cri du Psalmiste : *Et nunc reges, intelligite*, a retenti sur les débris des couronnes usurpées ; il y a toujours des têtes téméraires qui aiment à s'en couvrir en attendant la foudre qui doit les frapper.

B.—La place *del Mercato* avait montré ce qu'avait été l'ambition d'un prince et la vengeance d'un autre ; elle vit aussi ce que peut un homme du peuple, ce qu'est le peuple lui-même.

Naples était soumis au roi d'Espagne. Le vice-roi, Duc d'Arcos, avait mis un impôt sur les fruits ; c'était une mesure d'une injustice révoltante. Le peuple s'attroupe sur la place. Bientôt les esprits sont au plus haut degré d'exaspération. Au milieu du tumulte se présente un jeune pêcheur, remarquable par sa taille élevée, par la beauté et la distinction de sa figure. On le nommait Masaniello. Sa femme avait été mise en prison pour avoir vendu des fruits sans payer l'octroi. Il avait juré saint Janvier qu'il la vengerait. Il harangue la foule avec une éloquence entraînante : " Je saurai mettre ordre à tout ceci, " dit-il. Une population immense s'écrie :

Vive Masaniello ! point de gabelle ! Des archers accourent ; ils sont repoussés. Guidé par Masaniello, le peuple va trouver le vice-roi pour demander la révocatien de l'impôt. Celui-ci, effrayé, quitte son palais pour se réfugier dans l'église de Saint-François de Paule. Pendant ce temps, un arquebusier tire sur la foule. Le peuple s'abandonne alors aux plus furieux excès de la vengeance brutale ; l'incendie, le pillage, le meurtre deviennent ses armes. Masaniello régularise le soulèvement. Vêtu de son simple habit de marin, il domine la cité entière. Une seule de ses paroles fait la loi. Il dresse un tréteau sur la place *del Mercato*, et de là il commande, il distribue la justice, il prononce des sentences cruelles quelquefois. Un seul signe de sa main fait tomber des têtes. Cependant, il traite d'égal à égal avec le vice-roi. Bientôt un notaire public lit au peuple un traité par lequel le Duc d'Arcos abolissait les impôts, accordait au peuple des droits égaux à ceux de la noblesse, et lui donnait le pouvoir de conserver ses armes jusqu'à la confirmation du traité. Le Duc engage Masaniello à se rendre au palais. Celui-ci assemble la foule dans la salle de son trône, c'est-à-dire la place publique. " Mon peuple, dit-il,—car il commençait toujours ses harangues par cette parole qui avait un effet magique,—mon peuple, voulez-vous que j'aille voir le seigneur vice-roi ?—Oui ! oui !" cria le peuple. Il part, 150,000 hommes le suivent. Avant d'entrer au palais, il eut un moment d'hésitation. " "Mon peuple, dit-il, promettez-moi, si je meure, de dire un *Ave* pour moi.—Oui ! oui !" cria le peuple. Il entre et quelques instants après, il paraît au balcon avec le vice-roi qui l'embrasse en présence de la multitude. Alors ce furent des démonstrations de joie, une explosion d'allégresse, qui se manifesta par les éclats les plus bruyants. Le vice-roi veut parler, on ne l'entend pas. Masaniello pose un doigt sur sa bouche, au moment même tout le peuple se tait. Le vice-roi demande de faire retirer le peuple. Masaniello fait un signe, en un instant la place est déserte. Le vice-roi, voyant la puissance de Masaniello, n'ose rien entreprendre sur sa personne, et le renvoie après l'avoir décoré du titre de Capitaine général du peuple. Masaniello avait rétabli la paix entre les deux partis ; il avait assuré au peuple ses droits, et lui avait rendu par là la tranquillité. Ce n'était pas l'affaire des partisans du désordre, qui ne rêvaient que pillage. On accuse le Capitaine du peuple de l'avoir trahi et de s'être vendu au vice-roi. Le peuple mobile, ingrat, se détache de lui et commence à le maudire. Tout-à-coup, par une cause diversement expliquée, des symptômes de folie, de délire même furieux, se manifestent dans Masaniello. On le saisit, on le traîne, les fers aux pieds, dans sa maison de la place *del Mercato* ; le peuple l'abreuve d'outrages.

Ayant paru revenir à lui, on le laisse entrer dans l'église *del Carmine*. Il monte dans la chaire. " Mon peuple, s'écrie-t-il, pour toi j'ai passé plusieurs jours sans manger, j'ai chassé le repos de ma maison, le sommeil de mon lit ; je veille la nuit et le jour, je suis exténué ; mes amis, ayez pitié de moi." On le fait descendre, et on le conduit dans une cellule, où on le laisse seul. Peu de temps après, il entend des cris. " Mon peuple, dit-il, as-tu encore besoin de moi ?"—Des soldats entrent et déchargent sur lui leurs arquebuses. "Ingrats," s'écrie-t-il, et il expire. C'était le sixième jour de son règne. Le peuple accourt et se rue sur son corps, criant : " Périsse Masaniello ! vive le Duc d'Arcos !" On sépare la tête du tronc, on traîne son corps mutilé par les rues, et on livre son cadavre aux chiens. Peuple ingrat, tu vas recevoir la leçon. Le jour même, le vice-roi, ne craignant plus Masaniello, révoque ses concessions. Le peuple recommence ses cris et ses émeutes. Tout-à-coup une voix lui reproche sa conduite envers Masaniello. Un cri de repentir s'échappe au même moment de tous les cœurs. On court au cadavre sanglant, couvert de boue, à moitié dévoré. On le lave, on le porte avec les plus grands signes d'honneur, le Cardinal Archevêque en tête du cortége, et on l'ensevelit dans l'église *del Carmine*, où l'on donne les plus grands témoignages de vénération à ses restes ! Quel drame ! Pauvre Masaniello !

Quel peuple que celui qui, en si peu de temps, se laisse emporter à des mouvements si divers ! C'est bien le même qui a crié : " Vive Garibaldi et la république, et vive Victor-Emmanuel !" Il n'a pas pourtant oublié le pêcheur dont je viens de rappeler la dramatique histoire. En face du Roi de Piémont, il portait son image, avec cette inscription : *Ecco sta Masaniello*—voici Masaniello.—A dire le vrai, ceci ne s'accorde guère avec la réception extraordinaire faite, dit-on, au ravisseur de la couronne de François II.

A.—Vous savez comme moi ce qu'il faut penser de cette réception. Je ne sais pourtant si vous avez lu ce trait, singulier entre bien d'autres. C'est qu'on avait payé à vingt francs chacune quatre à cinq cents personnes pour simuler l'adhésion des ecclésiastiques et des religieux a Victor-Emmanuel. On les a affublées de soutanes pour les faire figurer selon leurs rôles. La manière dont les manifestations ont été organisées a été complètement dévoilée. Aussi le préfet, La Marmora, s'est-il plaint au maire, M. Colonna, non pas de ce qu'on avait dépensé trop d'argent, mais de ce qu'on n'avait pas assez gardé le secret de ces manifestations. Le maire s'est excusé sur l'impossibilité de garder un secret connu par des centaines de personnes.

(*A continuer*).

# LES DEBUTS D'UN HEROS.

---

## NOUVELLE

### IV

Il est aisé, dans une existence active et dans une vie occupée, de se distraire et d'étouffer sous des soins matériels une préoccupation dont on ne veut pas. Mais dans une vie toute d'intelligence et d'imagination, comment trouver un point d'appui pour changer la direction des pensées ? Quelle force avaient tous ces intérêts artificiels que j'étais parvenu à me créer, contre un sentiment vivant et réel ? Ne savais-je pas bien que je m'étais moi-même imposé ces plaisirs et ces études et qu'elles n'avaient d'autre puissance que celle que je voulais bien leur donner ? Dans ce monde, trop rempli de moi-même, je ne savais plus où me réfugier : tout ce que j'avais fait pour peupler ma solitude, toute cette compagnie idéale à laquelle je m'étais livré se tournait contre moi. Que pouvaient faire pour moi Juliette ou Virginie, que de me faire songer à Rhoda ? Et n'en savais-je pas assez sur l'analyse des passions pour conclure que la mienne était invincible ? Cette nature même dont la beauté faisait pour ainsi dire le fonds commun de nos pensées et nous maintenait dans une sorte d'exaltation constante, ne faisait plus qu'entretenir mon trouble. Au lieu d'une admiration simple et joyeuse, elle me causait, comme il arrive infailliblement quand l'âme est agitée, une émotion vague et pleine de regrets. Ah ! *Senza amare, l'andar sul mare*, dit la chanson vénitienne, *l'andar*

*sul mare, non puo giovare!* il me semblait maintenant que cette poétique demeure et ces belles terrasses, ces escaliers dorés par le soleil et ce jardin plein de roses n'étaient bons que pour me voir passer avec Rhoda ; et je m'irritais de penser que tout ce que l'on m'avait appris à admirer et à aimer, tout ce que l'on avait donné pour aliment à mon esprit, depuis la création de Dieu jusqu'à la dernière des œuvres de l'art, tout cela concourait et aboutissait à une seule image, et que cette image-là il fallait me l'interdire.

Lorsque j'arrivais, ainsi attristé et fatigué par le conflit de mes pensées, dans la famille de Rhoda, elle m'apparaissait comme le royaume de la paix et de la lumière. Il avait bien fallu y retourner, je l'avais promis, et chaque fois que j'y retournais, j'étais plus séduit par cette facilité de vie, cette simplicité de sentiments, cette légèreté, pour tout dire, qui échappait si aisément aux soucis. A quelque heure que j'arrivasse, quoique l'on fit dans la maison, personne n'avait l'air de suivre une règle ou d'accomplir une tâche, et moi, habitué à transporter mes pensées par méthode d'un sujet à un autre et à considérer l'effort comme nécessaire à la vie elle-même, je me demandais toujours quel travail ils avaient donc achevé pour se reposer si pleinement, et à quelle heure ils s'étaient donné de la peine. J'ai compris depuis qu'il ne s'en donnaient jamais, que si chacun paraissait toujours en train de ce qu'il faisait, c'est qu'il ne faisait que ce qui lui était agréable, et que si nulle trace de fatigue ne se montrait sur ces physionomies, c'est qu'il n'y avait point eu de lutte dans ces cœurs. Les plaisirs, on ne se tourmentait point pour les retenir ; les peines, on les laissait passer aussi vite que possible ; la vie elle-même, on la voyait s'écouler sans un regret, sans un reproche, sans un retour douloureux. La mère de Rhoda avait été belle aussi et gaie sans doute autant que sa fille ; elle ne l'etait plus et ne paraissait point en souffrir ; elle ne luttait pas contre l'âge, elle s'effaçait derrière sa fille et lui cédait la place comme à un objet plus agréable à voir et qui pouvait mieux orner la maison, avec la même simplicité qu'une fleur fanée qui laisse tomber ses feuilles à côté d'une autre fleur qui s'ouvre. Personne ne s'en étonnait : c'était comme un certain droit tacite que l'on reconnaissait à la jeunesse de régner dans ces intérieurs qui seraient si tristes sans elle ; et l'âge, en lui cédant l'empire de la vie, semblait lui dire sincèrement et de bon cœur ; "Il est à toi, puisque tu l'embellis." La partie matérielle de l'existence s'arrangeait aussi simplement que l'autre. Je ne me rendais pas bien compte de la fortune de la famille, mais je voyais une grande abondance, sans aucun effort pour imposer à la maison l'apparence d'une étiquette quelconque. Rhoda et sa mère faisaient ce qui

leur plaisait dans l'ouvrage domestique ; ce qui était pénible et ennuyeux, elles le faisaient faire, et les petits détails d'économie intérieure étaient un sujet d'amusement et de conversation ; c'était un délassement et une détente continuelle qui me semblaient le bonheur même. Je jouissais de ce que personne ne parlait ni pour m'amuser ni pour m'instruire, et quand, après dîner, on allait s'asesoir sur le petit mur du cloître, je jouissais aussi, tout en m'en étonnant un peu, que ce ne fût pas pour regarder le ciel et penser à l'autre monde. Cette vie naturelle et extérieure me charmait après notre vie mystique et un peu tendue ; c'était comme si l'on m'eût fait passer du tableau de la mère de saint Augustin à celui des Moissonneurs de Robert. Je crois cependant que je n'étais pas là fort à mon avantage, du moins tous mes essais de conversation avec Rhoda semblaient le prouver. Quand je voulais tenter de pénétrer ce qu'elle pensait ou lui donner l'idée de ce que j'étais moi-même, je m'apercevais bien vite qu'elle ne m'écoutait plus du tout ; ce n'était point qu'elle ne me comprît, — elle était parfaitement intelligente, — ou qu'elle fût incapable de pensées sérieuses, car elle disait parfois des choses justes et vraies dont j'étais plus heureux que si j'avais fais moi-même le plus éloquent des discours ; mais ce qu'elle ne connaissait point ni personne autour d'elle, c'étaient ces conversations moyennes, d'un intérêt modéré sur des sujets généraux ; elle me laissait dire avec la plus grande politesse, croisant les bras et baissant la tête : il était clair qu'elle attendait que j'eusse fini. Je ne songeais point à lui en vouloir ; il y a un charme singulier dans ces vives physionomies lorsqu'elles sont en repos, par hasard, pour quelques instants : c'est comme un enfant qui s'endort tout à coup après avoir longtemps couru et dansé ; et moi, avec la touchante humilité de l'amour, je prenais son indifférence pour de la supériorité : je pensais que l'on avait surchargé mon esprit de mille choses inutiles, puisqu'elle ne s'en occupait point, et mettant aux pieds de ma divinité non-seulement moi-même, mais tout ce qui m'entourait, je goûtais sans mesure l'étrange plaisir d'avoir une idole et de lui tout sacrifier.

Quel désordre l'imagination et le cœur troublés n'apportent-ils point dans l'esprit ! Quand je revenais près de ma mère, cette dignité que j'avais tant de fois admirée, cette hauteur naturelle et cette grandeur qu'elle conservait jusque sous l'humilité de la sainte, me déplaisaient et m'irritaient, et les déclamations dont je l'accablais alors sur les préjugés, sur l'orgueil opiniâtre et aveugle, sur le bonheur des existences moyennes et des mœurs simples, étaient bien dignes du plus fougueux réformateur. Ma mère ne discutait pas directement avec moi, mais elle soupirait en m'écoutant ;

le peu de paroles qu'elle me disait me semblaient venir comme d'un monde étranger, bien loin de celui qu'habitait mon cœur. Elle me remettait devant l'esprit tous les intérêts qui jusqu'alors avaient rempli ma vie, tous les sentiments qui l'avaient dirigée ; nos liens de famille, nos habitudes d'esprit et de cœur, nos amitiés, nos espérances, l'ambition, le monde, l'honneur... elle faisait ce que l'on fait pour un pauvre petit enfant que la maladie égare : on l'entoure de tous les objets habituels qu'il connaît bien et on essaye de lui persuader qu'il n'y a rien d'extraordinaire. Mais lui ne veut pas regarder ses jouets et fixe toujours ses yeux sur les images que lui montre la fièvre.

" Vous n'entendez rien à l'amour,
" Ma bonne tante Marguerite. "

C'est ce que la jeunesse, orgueilleuse de la violence même de ses passions, est toujours prête à dire à l'âge, qui sait bien comment on obtient le calme par le sacrifice ; c'est ce que je pensais en voyant la tranquille confiance de ma mère ; elle ne savait pas sans doute ce que je souffrais ; elle n'avait rien éprouvé de semblable, ou du moins sa peine n'avait jamais égalé la mienne, puisque je voyais qu'elle était consolée. Hélas ! il était loin déjà ce jour où je m'étais plaint que mon cœur était trop oisif et ma vie trop tranquille ! Les nouvelles de Pologne devenaient plus graves chaque jour ; l'insurrection se préparait, s'organisait ; le moment approchait ; ce que j'avais tant désiré m'arrivait, mais je ne le désirais plus. La Pologne, cette mystérieuse divinité à laquelle on avait voué ma jeunesse, ne me semblait plus qu'un fantôme pâle et lointain, qui n'avait rien à faire avec ma véritable vie. A chaque lettre, toujours plus émue, toujours plus guerrière, il me fallait un effort nouveau pour entrer dans ces sentiments devenus si étrangers et, je rougis de le dire, si indifférents ! C'est au théâtre que l'événement qui a fait le sujet de la pièce arrive juste lorsque tout est préparé, lorsqu'on a placé le décor convenable, et tous les acteurs, l'héroïne et le ténor au centre, chantent en chœur pour le célébrer ; mais, dans la vie réelle, la chose que vous avez attendue longtemps arrive souvent lorsque vous vous êtes arrangé pour attendre autre chose. Ce qui, quelques semaines auparavant, m'aurait comblé de joie, ce que j'aurais reçu comme une réponse du ciel à mes secrets désirs, n'était plus pour moi qu'une complication importune. J'atténuais, j'expliquais... surtout je traitais d'exaltation imprudente et prématurée l'émotion de ma mère et de nos amis ; elle n'osait rien me dire, affligée du motif qui me rendait si étrangement calme, honteuse de

voir que je ne savais pas le saisir lorsqu'il se présentait, ce rôle de héros qu'elle avait rêvé pour moi, tremblant aussi de me voir partir et de m'exposer à de tels dangers. Je rougis de penser combien elle dût souffrir ; c'était à moi à lui épargner l'angoisse et l'attente, à lui donner au moins, en échange de toutes ses inquiétudes, le bonheur d'être fière de moi : je ne le faisais pas, je n'étais pas fâché de lui montrer que mes sentiments étaient profonds plus qu'elle n'avait semblé le croire, et qu'il n'était pas si simple d'en finir ainsi. Un jour, vers la fin de l'été, nous reçûmes la nouvelle du premier combat : le lendemain, mon oncle écrivit qu'il allait prendre le commandement de l'armée nationale, qu'il priait ma mère de se charger de ses enfants ; il donnait son itinéraire, il était clair qu'il m'appelait près de lui. Nous étions seuls ; je lisais la lettre tout haut, avec qu'elle souffrance ! nous n' ajoutâmes pas une parole, mais levant les yeux sur ma mère, je vis qu'elle pleurait ; elle sentait comme moi que le moment était venu ; elle ne doutait point du parti que j'allais prendre, mais plus elle était sûre de moi, plus le cœur lui manquait à l'approche du sacrifice. Enfin elle se leva et s'en fut pour me cacher son trouble ; passant près de moi, elle posa sa main sur mon épaule et me dit tendrement : " Mon pauvre " enfant, je m'en remets à toi ; réfléchis bien et fais ce que tu crois " le meilleur." Je baisai cette main sans bouger et sans répondre, mais je sentis bien qu'alors elle eût volontiers appelé Rhoda elle-même à son secours pour me retenir.

Comme il est difficile à la jeunesse de sortir du monde des rêves qu'elle a si longtemps habité ! combien elle a de peine à saisir ses pensées corps à corps, à réfléchir et à conclure, et à ne pas en agir avec l'exigeante réalité comme elle en a si longtemps agi avec la fantaisie ! Quand ma mère eût fermé la porte, quand tout fut en silence, autour de moi, je laissai glisser à terre la lettre de mon oncle et je regardai au hasard dans la chambre. Les contrevents, à demi fermés contre la chaleur du jour, ne laissaient entrer qu'un vif rayon qui se posait à mes pieds et à travers l'étroite ouverture j'apercevais toutes les splendeurs d'une journée de septembre ; au délà des balustrades de la terrasse, les collines lointaines, couleur d'opale, paraissaient transparentes comme celles d'une mystique allégorie, des nuages légers et colorés traversaient le ciel rose, le parfum chaud des mimosas entrait jusque dans la chambre, et toutes ces choses avaient plus de pouvoir que moi, me semblaient plus réelles et me parlaient mieux que les récits de campagnes lointaines sous un ciel inconnu. Pénétré par cette grâce et cette beauté qui m'enveloppaient, gagné par la mollesse de l'air, effrayé de l'effort qu'il m'aurait fallu faire pour reprendre la possession de mon âme

et considérer sérieusement ce qui se passait, je posai sur la carte de Pologne, ouverte devant moi, une petite feuille sur laquelle était tracé un dessin de Rhoda, l'esquisse du peintre, faite dans le jardin la première fois que je l'avais vu ; et puis, fixant les yeux sur ces traits légers, à peine marqués sur le papier, je me dis que je voulais bien mourir pour mon pays, que je ne demandais pas mieux que d'être un héros, mais que je ne pouvais pas vivre sans Rhoda. Je savais bien que mon premier devoir était de ne pas affliger ma mère ; mais si cela ne l'avait point affligée ? Fallait-il qu'elle se fît un chagrin de mon bonheur ? Pourquoi changeait-on en tourments et en souffrances tout ce qui pouvait être si simple et si joyeux ? Ma mère ne pouvait-elle la garder pendant mon absence et l'instruire de ce qu'elle devait savoir, et n'étais-je pas sûr, moi qui la connaissais, qu'une fois mon rôle d'un instant fini, lorsque je viendrais me cacher encore et languir des années, elle seule pourrait nous rendre heureux tous deux ? A quelle insaisissable vanité fallait-il sacrifier cette joie brillante et surabondante que je n'avais trouvée qu'auprès d'elle ? Pourquoi me la refusait-on, pourquoi ? Voilà ce que je disais, ce que je redisais sans sortir des mêmes paroles, et je me le répétais avec tant de véhémence et d'amertume que mon cœur se gonfla et que mes larmes coulèrent lentement. Pauvres larmes d'enfant dont j'ai eu honte depuis, mais qui n'étaient point coupables, puisque le respect de mon devoir les faisait couler. La Providence en eut pitié comme elle a toujours pitié des souffrances sincères, et ce bonheur d'une affection profonde, dont l'image seule me causait tant de désir, elle me l'a donné depuis avec une magnificence dont ma passion de vingt ans n'avait même pas l'idée.

J'avais rêvé longtemps sans conclure dans ce mélange de souffrance morale et de bien-être physique. Enfin je pris toup à coup la résolution la plus mauvaise à prendre, — j'irais le lendemain, comme il avait été convenu depuis longtemps, à la fête d'un pélerinage où tout le pays se rendait chaque année et où devaient chanter des chœurs formés et conduits par le père de Rhoda. Je la verrais, je causerais avec elle, non plus en riant et d'enfantillages, mais avec le recueillement du lieu et de la solennité ; je lui dirais tout, elle m'ordonnerait de partir ; si elle me l'ordonnait, j'en aurais le courage ; et puis tout s'arrangerait et je serais heureux tout en faisant mon devoir. Enfantine espérance que l'âge n'emporte pas toujours ! Je n'avais pas encore pris au sérieux l'épreuve de la vie je ne savais pas que pour échapper aux passions, le seul expédient est de s'en rendre maître, et que dans les combats intérieurs de l'âme comme sur les champs de bataille, il n'y a d'issue que la victoire ou la défaite.

## V

S'il est quelque part un spectacle peu fait pour porter au recueillement, c'est bien celui qui m'attendait le lendemain sur la route de la chapelle.—Point de longues files de femmes voilées suivant les deux bords du chemin, comme j'en avais vu dans mon pays ; point de chapelets récités en chœur, point de cantiques et de litanies ; mais des groupes animés, des vêtements de couleur vive, des propos bruyants, des joyeusetés ou des querelles, enfin tout l'attirail ordinaire des fêtes du pays. Le soleil n'était pas haut dans le ciel, la route n'était pas poudreuse ; la marche n'avait encore fatigué personne, et tandis que je suivais la foule au pas de mon cheval, je sentais un vague soulagement à me dire qu'un tel jour n'était pas fait pour prendre des résolutions austères et dire adieu à tout ce que l'on aime.

Nous n'avions pas fait beaucoup de chemin, et la route commençait à s'élever en terrasse sur le flanc de la colline, quand mes yeux aperçurent enfin ce qu'ils n'avaient cessé de chercher, le petit char-à-banc découvert, à la mode du pays, où Rhoda et sa mère étaient assises avec leur ami, tandis que le père les conduisait. A l'instant je fus auprès d'elle. Ma belle petite Rhoda, toute parée de rubans de couleur vive, tout animée par le plaisir et le matin, me parut plus séduisante que je ne l'avais encore vue. Elle était plus accueillante aussi, elle fit briller pour moi son joli sourire, elle me parla, elle m'écouta, elle se pencha hors de la voiture et caressa la tête de mon cheval, puis elle enlaça ses doigts dans les rênes, et moi, les regard fixés sur cette main de l'enfant qui m'entraînait ainsi sans y songer ni s'en soucier, je me sentais le cœur ému d'une irrésistible tendresse, et comme nous montions lentement la colline, comme la mère s'était endormie et que les deux hommes marchaient quelques pas en avant, je commençai à lui parler de ce qui faisait mon trouble et je lui racontai comment il me fallait partir avec d'autant plus de confiance que le départ me semblait plus impossible. Je n'osais pas rencontrer ses yeux, mais je sentais que leur beau rayon s'arrêtait sur moi, comme j'avais si souvent désiré de le sentir, lorsque tout à coup, et ce fut une surprise si douloureuse qu'aujourd'hui encore je ne m'en souviens pas volontiers, elle retira sa main d'un mouvement rapide et je compris qu'elle détournait la tête et ne m'écoutait plus. Un amer découragement pénétra mon cœur jusqu'au fond, et je baissai la tête sans achever ma phrase

commencée ni me soucier de savoir ce qui l'avait distraite. Lorsqu'enfin je regardai languissamment de son côté, je vis son compagnon monté sur la marchepied de la voiture, qui se penchait vers elle et lui tendait des fleurs. C'était pour les prendre qu'elle m'avait retiré sa main, et quand elle les eût attachées à sa ceinture, j'espérais un moment qu'elle allait me revenir : elle n'en fit rien et continua de rire avec le jeune homme comme si je n'avais jamais existé. Chose étrange ! je n'eus pas un instant l'idée d'en vouloir à Rhoda, pas même au jeune homme : je n'en voulais qu'à moi, qui n'avais pas su lui plaire. Est-ce que des œillets rouges ne fleurissaient pas pour moi comme pour lui sur le bord de la route ? Pourquoi n'avait-je pas eu l'idée d'en cueillir ? Oh ! si elle était à moi, comme je lui donnerais des fleurs, puisqu'elle les aimait ! comme je prendrais soin de rechercher tout ce qui pourrait l'amuser ! Et tout absorbé dans la plénitude de mon chagrin, je suivais la voiture à quelques pas en arrière, le cœur gros comme un enfant qui attend sa mère pour lui promettre qu'il sera bien sage.

Rien ne saurait donner une idée du mouvement qui remplissait les rues du petit village où nous devions nous reposer avant de monter à la chapelle ; c'était le lieu de rendez-vous où l'on arrivait de toutes parts ; et les voitures dételées, les chevaux attachés aux arbres encombraient la route. Toutes les portes étaient ouvertes, selon l'habitude du pays ; car ceux que leurs occupations retiennent au dedans veulent du moins être aussi peu séparés que possible de ceux qui sont dehors et ne font rien ; les femmes achevaient sur le seuil la toilette de leurs enfants, tout aussi pressées qu'eux d'en avoir fini et de s'échapper. Quand les chanteurs, jugeant qu'ils s'étaient fait assez longtemps désirer, descendirent enfin suivant la bannière du patron et portant à leur habit le ruban de l'association, il sembla que le rideau d'un théâtre se levait, chacun se rangea comme pour s'offrir aux regards de je ne sais quel invisible public, et nous montâmes presque en silence le petit chemin qui tournait la colline. Arrivés en haut, les choristes se groupèrent dans l'ombre que donnaient les murs de la chapelle ; l'étroite plate-forme fut bientôt remplie et ceux qui n'y pouvaient trouver place s'assirent plus bas, sur les pierres et les saillies du rocher. Le jour était pur, l'air vif, le vent enlevait les banderolles dont on avait décoré la chapelle et la toile qui devait nous servir d'abri. Les voix vibraient à merveille dans l'air léger, et l'on sentait le son s'étendre dans l'espace et se mêler au loin aux bruits vagues de la nature. Rhoda s'était assisse sur le petit mur qui bordait la plate-forme, et derrière elle quel fond merveilleux ! Le ciel transparent, l'horizon presque infini, et pour remplir et peupler l'espace immense une incompara-

ble lumière qui répandait sur les lointains des teintes suaves et vagues et nous enveloppait tous comme dans une gaze d'or. Nous disons ainsi parce que nous ne savons rien trouver de plus beau; mais combien l'or paraîrait terne et lourd auprès de ces reflets de subtile et céleste clarté, la première et la plus belle création du Tout-Puissant, celle qu'il a chargée, parmi ses œuvres périssables, de nous donner quelque idée du monde incorruptible! Hélas! ce n'était pas ses enseignements que j'écoutais alors! Je la regardais surtout se briser dans les yeux de Rhoda et se jouer sur son front, et me séparer de Rhoda, la faire disparaître de ma vie, me semblait une idée aussi cruelle que d'enlever à la nature cette vivifiante lumière. Lorsque les chants furent achevés, que l'office commença et que la foule se mit à genoux aussi receuillie qu'elle avait été l'instant d'avant bruyante et turbulente, nous entrâmes ensemble dans la chapelle, et je me tins auprès d'elle, heureux de la voir ainsi, sérieuse et tranquille, heureux de dire les paroles qu'elle disait; mais troublé aussi, car je sentais bien que mon cœur n'était pas droit en les disant et que ce n'étaient pas de telles prières que Dieu voulait de moi.

Après l'office et quand tout le monde fût parti, elle voulut faire le tour de la chapelle; elle descendit quelques marches derrière l'autel, je la suivis et nous nous trouvâmes dans un petite chambre voûtée qui contenait le tombeau de quelque ancien chevalier, seigneur de la contrée. La statue était couchée sur le cercueil de pierre dans cette attitude rigide et tranquille que l'on donnait au moyen-âge à l'image de ceux qui dorment, la visière baissée, la tête reposant sur le coussin de pierre, l'armure strictement ajustée, les mains jointes et les pieds étendus, appuyés sur un lion endormi. L'image n'exprimait ni le deuil ni la souffrance, mais seulement le repos, cet inaltérable repos de la mort qui paraît si étonnant et si terrible à ceux qu'emporte le courant violent et troublé de la jeunesse. Je crois que nous eûmes tous deux la même impression de pitié pour celui qu'emprisonnait cette voûte de pierre, tandis que tout était brillant et gai au dehors; mais je sentais du respect aussi pour ces armes, pour ces symboles d'une vie d'héroïsme semblable aux récits qui avaient charmé toute mon enfance, à ce que j'avais si souvent rêvé pour moi-même; je me penchais vers l'inscription du tombeau pour voir si le guerrier était tombé dès ses premiers combats ou s'il avait dû porter bien longtemps le poids de l'armure. Mais Rhoda se sentait mal à l'aise dans le silence et la tranquillité de la voûte; elle était gagnée par le vague effroi qu'éprouvent les enfants devant tout ce qui est immobile. "Qui est-ce là?" me demanda-t-elle d'une voix un peu tremblante, et comme je ne lui

répondais pas tout de suite, elle dit qu'il faisait froid et qu'il n'y fallait pas rester : puis elle remonta, faisant à la hâte un signe de croix, et je l'entendis qui traversait la chapelle en courant et s'en allait dehors.

Je ne la retins ni ne la suivis, mais je sentis une grande peine de ce qu'elle n'entrait en rien dans le courant de mes pensées et nous abandonnait ainsi tous deux sans nous plaindre, moi dans le trouble de mon âme, et le pauvre chevalier dans sa solitude. C'était répondre bien durement à tout ce que je lui disais dans mon cœur. J'avais espéré que le secours me viendrait d'elle, que par je ne sais quel mot magique elle me rendrait le bonheur et la paix ; et voilà qu'elle me laissait seul avec ma conscience et la vérité lorsque je cherchais surtout à les fuir. Je sentais qu'en leur austère présence les fantômes s'évanouissaient ; aucun raisonnement, aucun sophisme ne me venait plus en aide, et l'idée de mon devoir m'apparaissait avec cet empire absolu que j'étais habitué à lui reconnaître. Mais, comme pour me punir d'avoir songé seulement à m'y soustraire, il m'apparaissait si terrible que j'en étais comme accablé. Je m'assis sur la dernière marche, et je regardai cette chambre de pierre comme si elle fût devenue ma demeure ! Quel abandon, quel oubli, quelle séparation d'avec les vivants ? C'est donc ainsi que ma vie s'écoulerait désormais, loin de ceux que j'aimais, plus oublié d'elle, plus négligé que le pauvre guerrier dans son caveau. Il faudrait serrer sur mon cœur une armure aussi rigide ; mes yeux ne devaient plus voir ce qui leur plaisait tant, ma voix ne dirait plus rien de ce qui est si doux à dire, je serais comme retranché du monde, et quelques jours de voyage me sépareraient du bonheur plus que je n'étais en ce moment séparé de la fête !—Oui, je devais partir, je le savais maintenant, je ne le niais plus, mais je n'en aurais pas la force.

Je ne l'aurais pas eue peut-être, mais le ciel est puissant, si nous sommes faibles ; voulant finir ce combat, où je ne pouvais ni céder ni vaincre, il fit pour moi ce que je redoutais de faire, et par le cours naturel des choses il me rendit à la raison.

Lorsque je sortis enfin du caveau et de la chapelle, il n'y avait plus un être vivant sur la plate-forme : le jour était éteint, l'horizon décoloré, le ciel teint de cette couleur vague qui prépare la nuit. En bas de la colline, à travers les arbres brillaient déjà les lumières du village ; je descendis sans savoir ce que je faisais ni ce que je pensais, l'âme remplie d'une souffrance solennelle, sentant que quelque chose s'était passé en moi, et qu'en revenant d'auprès des morts, le monde des vivants n'avait plus le même aspect. En bas, toute la maison était éclairée ; on préparait des

illuminations pour la soirée ; sur la route se rangeaient des Bohémiens et des gardiens de bêtes féroces ; sur la place presque déserte, quelques personnes étaient arrêtées, debout, près d'un théâtre. Je m'approchai et je vis Rhoda, appuyée sur le bras de son ami qui regardait des images de batailles colorées par le feu rouge de grossières lanternes ; elle avait l'air de s'intéresser à ce spectacle, et je fus blessé qu'elle comprît sous cette forme vulgaire l'héroïsme qui ne l'avait pas touchée tout à l'heure : "Voici le dernier combat des Russes contre les Polonais ; vous voyez les braves insurgés qui sont écrasés par le nombre, mais qui se défendent en désespérés, car la liberté leur est plus chère que la vie." Quand j'entendis l'accent grossier du montreur de marionettes, redire ainsi dans une phrase banale les paroles secrètes gardées au fond de mon âme, l'irritation me gagna : tous ces sentiments auxquels, une heure auparavant, je me croyais étranger : tous ces instincts dont je pensais ne faire aucun cas, blessés maintenant, me faisaient sentir leur puissance, et combien ils étaient vivants en moi.

—C'est votre pays, me dit Rhoda en se tournant vers moi ; cela lui ressemble-t-il ?

—Je vais y aller voir, répondis-je froidement.

—Et *pécaire*, s'écria la bonne mère, il n'y faut pas aller : il y a la guerre, et on n'en revient pas.

—Allons, dit Rhoda, on en revient tout de même ; tu vois bien qu'il en est revenu ! Et posant la main sur l'épaule du jeune homme, elle leva les yeux vers lui.

—Heureusement que j'en suis revenu, dit-il, et il baisa le front qu'elle lui tendait, sans qu'elle parut s'en étonner.

—Oh ! ces enfants, me dit la mère, qui haussa les épaules et me regarda d'un air d'apologie, il faut bien les laisser faire, puisqu'ils vont se marier !

Faut-il vous dire maintenant comment quinze jour plus tard, j'avais rejoint mon oncle à la frontière ? Comment nous entrâmes en Pologne sous un déguisement de paysan juif, et comment, à peine arrivé aux quartiers de la petite armée nationale, j'assistai à mon premier combat. Mais " la guerre n'aime pas ceux qui lui viennent à contre cœur.. " nos soldats le disent, et j'en fis l'expérience : j'eus une balle dans l'épaule, et bien que ma vie ne fût point en danger, ma mère accourut pour me soigner. — Ses bons soins, trois mois d'hôpital et la nouveauté d'une existence si aventureuse, changèrent le cours de mes pensées et me guérirent de ma blessure. Quant à l'autre mal, je n'osais jamais en parler à ma mère. Mes camarades n'y auraient rien compris ; nous ne nous

entretenions que de la hâte que nous avions d'être guéris, afin de prendre part à la prochaine affaire, si bien que je finis par ne plus désirer autre chose. J'y fus présent, en effet, et j'en rends grâce à Dieu, à cette belle affaire de Kamieniec, où l'on a vu ce que des Polonais peuvent faire. Vos pères y étaient comme moi, jeunes gens, et puissiez-vous avoir de semblables journées ! Mais je ne vous la raconte pas ce soir, car la princesse est fatiguée et moi aussi, et il est temps que vous rentriez au logis.

—Et Rhoda ? dit la princesse un peu imprudemment.

—Oh ! ma foi ! je n'en sais rien, dit le général avec impatience ; puis il ajouta plus doucement et plus bas : *pauvre Rhoda !*

***

---

# LA "VÉGA" DE GRENADE ET L'ALHAMBRA.

EXTRAIT ET NOTES DE VOYAGES.

## L'ESPAGNE.

---

.....

.....Au sortir du ravin creusé par le Xénil, nous descendons rapidement dans l'immense plaine qui vit, enfin, la destruction de la puissance maure en Espagne.

La *Véga* (plaine) de Grenade est véritablement le pays du bon Dieu, s'il en a jamais existé un sur la terre. C'est un paradis pouvant satisfaire aux goûts de tous ; jouissant de tous les climats et de tous les produits de la nature, depuis les petits arbustes et les baies qui luttent contre les neiges et les glaces, jusqu'aux riches cactus bordant les chemins poudreux.

Toutes les richesses d'un climat tropical y sont prodiguées par la main de la Providence ; les orangers, les citronniers, les oliviers et les lauriers y fleurissent à l'abri des monceaux de glace de la Sierra Nevada ; des neiges éternelles forment le fond de ce tableau tout africain.

Je ne puis, cependant, me faire à ce genre de beauté ; les montagnes, avec leurs teintes pourprées, paraissent comme si elles avaient été brûlées et grillées par le soleil. Les plantes elles-mêmes sont tristes, sombres et poudreuses, malgré leur sève abondante. C'est la richesse, c'est l'abondance ! mais ce n'est pas la beauté, du moins telle que nous l'entendons en Amérique..... Nos tristes sapins me paraissent verts auprès des oliviers de l'An-

dalousie, et l'ombre de nos grands chênes vaut mieux que celle des orangers de Grenade.

Grenade, ce dernier boulevard des Maures en Espagne, nous apparaît bientôt dans toute sa splendeur orientale ; le malheureux Boabdil avait bien raison de pleurer " ce berceau au milieu d'une " forêt de lauriers."

" Grenade est bâtie au pied de la Sierra Nevada, sur deux " collines que sépare une profonde vallée. Les maisons, placées " sur la pente des coteaux, dans l'enfoncement de la vallée, donnent " à la ville l'air et la forme d'une grenade entr'ouverte, d'où lui est " venu son nom. Deux rivières, le Xénil et le Douro, dont l'une " roule des paillettes d'or et l'autre des sables d'argent, lavent le " pied des collines, se réunissent et serpentent ensuite au milieu " d'une plaine charmante appelée " *la Véga.*" (*Le dernier des Abencerages*).

Sur un des éperons de la montagne est une grosse tour carrée dominant la ville : c'est la tour de la " *Vela,*" la première couronnée de l'étendard du Christ ; d'énormes murs jaunâtres, s'étendant en triangle de chaque côté, forment l'enceinte de " l'Alhambra," de ce château, d'apparence sombre et sévère, construit plus encore pour tenir la ville en respect que pour servir de résidence princière.

Ne pouvant accorder qu'un seul jour à la visite de la ville, on nous avait conseillé d'accepter les services du roi des guides de Grenade, Matteo Ximenès ! En Espagne, comme en Grèce, le peuple s'empare volontiers des noms illustres, et semble ainsi vouloir faire oublier l'indifférence et les décrets odieux de leurs anciens maîtres. Cette habitude cause parfois de singuliers rapprochements ; je me rappellerai toujours que mon batelier du Pirée se faisait appeler tout bonnement Thémistocle, et son voisin, Aristide, ce qui ne les empêchait pas d'être deux fripons.

Matteo Ximenès n'est pas un grand homme, mais c'est un guide intelligent, honnête (ce qui est aussi rare), et parfaitement au fait de son histoire de la prise de Grenade. Il n'était pas nécessaire de lui dire où nous voulions être conduits : " l'*Alhambra*" est le premier mot prononcé par le voyageur en apercevant Grenade, et avec raison, quoique sa réputation ait été surfaite et que l'on ne puisse pas en admirer le style sans de grandes réserves.

.....

.....

Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire, de fait d'armes qui ait excité un aussi grand enthousiasme dans la chrétienté que la " Conquête de Grenade." On y voyait, non-seulement une grande victoire, la conquête d'une ville formidable, mais le triomphe du christianisme

et la destruction de l'islamisme, de cette religion de haîne et de sang, ne marchant que l'épée à la main à la suite de son fondateur.

Ces combats des chrétiens et des Maures ont, même de nos jours, un attrait irrésistible pour tous les âges; les poètes se sont plu à en tracer les phases avec les couleurs les plus vives, même par trop vives quelquefois.

Qui peut lire sans émotion ces belles pages de Florian, nous redisant les malheurs de la belle Zoraûk : la grandeur d'âme de Zara, le fidèle ami ; la passion et le courage de Gonzalve ? Qui n'a lu la charmante nouvelle du " Dernier des Abencerages," pleurant ses aïeux et baisant la trace de leur sang sur les dalles humides de l'Alhambra ? Qui n'a admiré cette lutte terrible de l'amour et du devoir dans le cœur de Blanca et de l'Infidèle ; luttes qui doivent se terminer par le triomphe de la religion et de l'honneur ?..... " Retourne au désert," dit la courageuse chrétienne ; ce seul mot suffit, c'est le devoir, c'est la religion qui l'a dicté, et le Maure l'a compris.

Ces magnifiques productions font la gloire du génie, mais elles ont le grand inconvénient de désenchanter le voyageur, et, sous ce rapport, les poètes leur rendent un bien mauvais service.

Comment croire à la réalité, ou plutôt à la possibilité de ces magnifiques caractères, après avoir vu de misérables Andalous mendier aux portes de l'Alhambra ! après avoir vu la malpropreté de l'Arabe, et la brutalité du Turc ?

Charles-Quint s'était toujours plu au milieu des ruines de l'Alhambra : " Il est né bien malheureux l'homme qui ne peut jouir " de cette vue," s'écriait-il dans son enthousiasme en voyant la campagne environnante. Le palais maure étant inhabitable, il eut la malheureuse idée de faire commencer un magnifique palais en marbre, dont la façade, longue de plus de deux cent cinquante pieds, est considérée, par les Espagnols, comme bien supérieure à l'Alhambra. C'est cette immense construction, ayant l'apparence d'un palais incendié, que l'on voit sur la grande place du château. Les quatre murs seuls sont debouts et attendent que l'on ait la prudence de les couvrir, pour en empêcher la destruction complète.

A l'intérieur de ce *carré en marbre* est un " Patio " circulaire, à double rang d'arcades supportées par des colonnes doriques et ioniques : il n'a servi qu'une seule fois, et ce pour une course de taureaux.

Tout à côté sont de vastes et très-laides constructions basses, jaunâtres et couvertes en tuiles, comme tous les murs de boue en

France. " Qu'est-ce ? demandais-je à Ximenès." " Mais..... c'est l'Alhambra," me dit-il tout indigné ; j'aurais plutôt dit : de vastes hangars garnis de tours carrées !

Tel est l'extérieur du palais des rois de Grenade ; mais hâtons-nous de traverser ses vieux murs délabrés et pénétrons sous les arcades du joyau de l'architecture mauresque, de la célèbre " Cour des lions," avec ses nombreuses et élégantes petites colonnes supportant des voûtes d'où s'élancent des gerbes de stalactites d'or et d'azur. Trois choses surtout m'ont frappé dans le style oriental : la multiplicité, l'élégance et la diversité des cintres, la disposition des colonnes et la singularité des plafonds ou voûtes en cèdre.

La " Cour des lions," ainsi que les appartements qui l'entourent, renferme toutes ces beautés répandues avec une telle profusion, qu'elles vous empêchent de voir les défauts de genre. Il y a dans la première vue d'un palais ou d'un monument mauresque, quelque chôse de féerique et de fantastique, qui s'attaque surtout à l'imagination. On se croirait transporté dans une de ces grottes enchantées, ayant pour supports d'immenses stallactites éclatant de blancheur, et pour voûtes, des gerbes de crystaux enchassés dans l'azur. Le goût ne se raisonne plus, et l'on est entraîné malgré soi à une admiration sans réserve.

Un examen plus approfondi fera cependant bien voir que, si les anciens maîtres de Grenade excellaient dans l'ensemble et la *mise en scène*, ils ne savaient donner ni grandeur, ni fini à leurs ouvrages.

Ils étaient à peu près nuls dans la sculpture, comme il est facile de s'en convaincre, en voyant ces douze êtres informes, soutenant la grande fontaine au centre de la cour. On les a nommés " lions," mais ils ont plutôt l'apparence d'une mauvaise caricature à peine ébauchée.

Ils ne travaillaient presque jamais la pierre, et ne donnaient guères plus d'un pouce de relief à toutes leurs ornementations murales, ressemblant plutôt à une tapisserie taillée en zigzag, formée d'êtres fantastiques, de lettres et sentences arabes n'ayant ni tête ni queue, et entassées avec une telle profusion qu'il serait impossible d'y poser la main sans rencontrer une sentence de l'Alcoran ou un " Allah :" " cela ressemble à ces étoffes d'Orient, " que borde, dans l'ennui du harem, le caprice d'une femme " esclave."

Le Gothique est aussi un genre de détails ; mais il parle à l'âme, il élève le cœur vers Dieu, il porte à la prière et à la méditation, tandis que les beaux appartemens d'Alhambra ne parlent qu'aux sens, invitent à la volupté, et n'ont jamais pu couvrir dignement que la sensualité et la noblesse des Orientaux. "Une seule idée

élevée peut naître dans l'âme à la vue de cet édifice : le souvenir " de la conquête de Grenade : Ferdinand et Isabelle, leur cour " bordée de fer, s'agenouillent devant un autel fait à la hâte. Le " *Te Deum* retentit dans ce cloître profane : un pareil tableau " agrandit l'Alhambra ; d'élégant qu'il était, il devient sublime. "

La Cour des lions peut avoir cent trente pieds de longueur sur soixante de largeur ; sa double rangée d'arcades lui donnerait l'air d'un cloître ; mais là s'arrête la ressemblance ; les superbes appartements qui l'entourent sont d'un luxe trop efféminé pour pouvoir jamais être le séjour de la pénitence et des mortifications.

Ces appartements, quoique grands, immenses même pour l'époque, seraient aujourd'hui considérés comme très-petits auprès de nos superbes constructions modernes. Les plus grands, tels que les salles des Abencerages, des Ambassadeurs et de " los Hermanos " n'atteignent guères que quarante pieds, tandis que les chambres inférieures sont plus petites que dans nos bonnes maisons bourgeoise. [1]

Les pavés sont invariablement en marbre, et les murs, jusqu'à une hauteur de quatre-vingt-cinq pieds, sont recouverts " d'Azulijos, " petits carrés de faïence peints en bleu, rouge, vert, jaune et brun sur un fond blanc et imitant la mosaïque. La partie supérieure des murs, jusqu'aux voûtes, est couverte de cette extravagante tapisserie dont je parlais plus haut.

Si les Maures ne travaillaient pas la pierre, ils savaient au moins donner au plâtre toutes les formes imaginables, et une consistance extraordinaire. Ils coulaient un grand nombre de sentences, de dessins et de fleurs, les collaient sur les murs et répétaient les moules à volonté, ce qui expliquerait la rapidité et le bon marché de leurs constructions.

Après nous avoir fait admirer les belles voûtes de la salle des Abencérages, Ximenès nous fit remarquer une large tache rougeâtre au fond d'une fontaine en marbre creusée dans les dalles. " C'est, me dit-il, le sang des Abencérages sacrifiés à la haîne de Boabdil et des Zégris [2]" ..... J'avais pris pour habitude de m'efforcer de croire mes " cicérones " et ne les jamais contredire ; je ne me suis départi de cette habitude que deux ou trois fois pendant mon long voyage : la première à Rome, où un guide, me croyant Anglais, me disait que le Pape payait les brigands pour effrayer les

1 Les grandes salles de l'Alhambra sont toutes placées dans de grosses tours carrées dont elles occupent toute la hauteur, près de soixante pieds. (NOTE DE L'AUTEUR.)

2 Noble famille de Grenade, la rivale des Abencérages.

étrangers et les empêcher de venir répandre les idées libérales !!! la seconde dans une église de Gènes, autant que je puis me rappeler ; on voulait me faire prendre notre mère "Eve tentée du démon" pour une chaste Suzanne.

Après tout, pourquoi ne serait-ce pas le sang des Abencérages, s'il est vrai qu'il y a eu un massacre de cette illustre famille ?...Ce sang est bien vieux, cinq cents ans!!! n'importe, j'y crois ; mon orgueil de touriste serait trop froissé s'il en était autrement.

Je fus d'abord assez intrigué en voyant deux petites niches de chaque côté de la grande porte des Ambassadeurs, mais avec un peu de réflexion, je me serais souvenu que ma qualité seule d'étranger m'avait exempté d'entrer pieds nus dans le palais du Sérail et dans la mosquée de Ste. Sophie, et que les Maures avaient besoin d'un endroit pour déposer leurs chaussures.

Les Mahométans portent leur turban et ôtent leurs bottes, en signe de respect ; nous, nous conservons nos bottes et ôtons notre chapeau : qui a raison ?.....demandez-le à nos bonnes ménagères craignant les boues de l'automne.

Tel est l'Alhambra de nos jours, mutilé, méprisé et longtemps mal entretenu ; on en a cependant commencé la restauration ; les plâtres brisés ont été remplacés par d'autres, moins solides, il est vrai, mais parfaitement imités.....

.....

L. R. Masson.

# UN MOT SUR LA PHOTOGRAPHIE.

Les découvertes qu'on eut traitées de rêves et de chimères si l'on était venu les proposer brusquement avant l'expérience, semblent bientôt toutes naturelles, et l'esprit humain s'y fait tout de suite avec une facilité singulière ; il arrive même bien vite à ne faire aucun cas de ce qui lui eut paru incroyable, en dehors du possible, et presque du domaine de la féerie quelques années auparavant. La première moitié de ce siècle, qu'on affecte de dédaigner et qui, pour l'art et pour la science, comptera parmi les époques de l'humanité, a réalisé d'étonnantes merveilles, la vapeur sur terre et sur mer, le gaz, la télégraphie électrique, la galvanoplastie, le daguerréotype. Qu'on suppose un homme né en 1800, jetté à l'âge de quinze ans dans quelqu'île déserte de la mer Pacifique et ramené par le hasard d'un navire au milieu de notre civilisation, quelle stupéfaction profonde il éprouverait devant toutes ces inventions déjà passées dans le domaine public et qui se rangent parmi les faits vulgaires de la vie ! Eh ! quoi, marcher sur mer sans le secours du vent et contre le vent ; franchir d'énormes distances en un clin d'œil au moyen d'une chaudière et de quelques tringles ; faire de l'électricité le facteur de poste aux lettres, colportant les nouvelles d'une hémisphère à l'autre dans l'espace de quelques secondes ; dérober et fixer les images produites par le soleil ; réduire l'astre central de notre monde à l'humble métier de lithographe ou de graveur, n'est-ce pas plutôt l'œuvre des Titans que celle des hommes ?

La photographie, accueillie d'abord avec enthousiasme, a soulevé, comme toute invention, une multitude de critiques. Des esprits, bien intentionnés sans doute, ont voulu voir dans cette admirable découverte, un péril pour l'art ; ils ont craint que la main humaine devint inhabile, sachant qu'une machine était là qui travaillerait pour elle. Cette crainte n'a rien de fondé, et je le démontrerai tout à l'heure.

La photographie d'ailleurs, n'est pas, comme on le croit communément, une simple opération chimique. Tout ce qui touche l'homme reçoit son empreinte ; l'âme y est presque toujours visible par quelques rayons.

Dans un album composé d'épreuves héliographiques sorties de

divers ateliers, les artistes se reconnaissent aisément, chaque photographie porte le cachet de son auteur. L'individualité règne chez les disciples de Daguerre ; chacun agit d'après son idée particulière. Chose qui semble étrange et qui est vraie pourtant, il y a parmi les artistes-photographes les dessinateurs et les coloristes ; ceux-là arrêtent leurs contours, découpent nettement leurs silhouettes, n'admettent que des teintes blanches ou grises ; ceux-ci suivent le bord des objets, concentrent leurs lumières, épaississent leurs ombres, réchauffent leurs tons, veloutent leurs noirs et savent *culotter* le travail du soleil comme une vieille toile de Rembrandt. Chaque photographe en renom a son cachet, et ses épreuves n'auraient pas besoin de sa griffe pour être démêlées entre les autres. Cela tient aux objectifs, aux agents chimiques, au collodion, aux lavages ou à la plaque de verre, au temps qu'il faisait ce jour-là, au nombre de minutes ou de secondes d'exposition, à la couleur, à la nature, au plus ou moins d'immobilité du modèle, un peu sans doute à toutes ces circonstances, mais principalement au goût de l'artiste, à sa façon d'envisager et de comprendre les choses, de les arranger, de les disposer, et surtout, pourquoi ne le disons-nous pas ? à une certaine transmission fluidique que la science n'est pas en état de déterminer aujourd'hui, mais qui n'en existe pas moins. Pensez-vous que ces plaques imprégnées de préparations assez sensibles pour s'impressionner à l'action de la lumière, ne soient pas modifiées par l'influx humain ? Nous touchons là à une question délicate : l'âme peut-elle agir sur la matière ? Le magnétisme semble répondre oui.

Quel chemin rapide ont fait depuis 1839 les découvertes de Daguerre et de Sir Fox Talbot ! ce brouillard confus, où les objets s'ébauchaient péniblement et semblaient vouloir rentrer dans l'ombre d'où ils étaient sortis, comme des spectres rebelles à la voix d'un magicien qui ne sait que la moitié de la formule évocatrice. Ce brouillard s'est déchiré, dispersé, envolé ! Au crépuscule douteux succède le plein jour, et le soleil vaincu travaille au commandement du photographe. En vain il voudrait reprendre les rayons, pinceaux sublimes avec lesquels il a modélé les formes : les agents chimiques les fixent sur le papier ou sur le verre, sinon pour toujours, du moins pour longtemps. Craignez-vous que l'épreuve ne se décolore et ne finisse par remonter au ciel d'où elle vient ? la pierre et l'acier sont là pour la retenir à jamais : la lithographie et la gravure héliographiques en répondent.

On a prétendu que la photographie nuisait à l'art et en abaissait le niveau. Jamais allégation ne fut plus dénuée de fondement. La photographie est, au contraire, la très-humble servante, l'esclave

dévouée de l'art : elle lui prend des notes, elle lui fait des études d'après nature ; pour lui, elle se charge de toutes les besognes ennuyeuses et pénibles ; sa boîte sur le dos, elle parcourt la vallée et la montagne, le désert et la cité, le vieux monde et le nouveau monde, encapuchonnant sa tête du voile noir à chaque beau site, à chaque édifice curieux, à chaque ruine racontant le passé : au paysagiste elle rapporte des groupes d'arbres, des entassements de roches bizarres, des lacs aux eaux diaphanes, des étangs endormis sous le manteau des plantes aquatiques, des vagues défilant sur la grève et jusqu'à des archipels de nuages fixés avec leur jour de lumière ; à l'architecte, des élévations, des perspectives de monuments ; au peintre d'histoire, les types fidèles de toutes les races, des draperies surprises avec tous leurs plis, des reproductions d'armes, de meubles, de vases, d'accessoires de toute sorte qui prendraient, pour être moins parfaites, beaucoup de peine et de temps.

Pour tout le monde elle peint en miniature les images aimées, bien autrement exacte, bien autrement sincère dans son instantanéité que le pinceau le plus scrupuleux léchant l'ivoire pendant de longues séances. Bref, la photographie est un miroir qui retient toutes les images réfléchies et les multiplie à un nombre illimité d'exemplaires, prodige inouï et que l'antiquité eut sans nul doute attribué à la sorcellerie.

La photographie compile ; elle commente, elle fournit les textes, elle garnit de documents les murs du cabinet, mais elle ne conclut pas et elle attend la décision du maître. Que signifie tout cela ? Elle n'en sait rien. Cela est, voilà tout.

Dans un temps donné, la photographie aura fait disparaître de la peinture tout ce qui est métier et n'exige que de la justesse d'œil et de l'adresse de main ; si elle supprime une foule de petites besognes inférieures en les accomplissant avec une facile supériorité, elle montre par cela même la grandeur de l'idéal ; prenant pour elle la réalité grossière, elle laisse l'homme chercher le beau, " cette splendeur du vrai, " que nul procédé chimique ou mécanique ne peut atteindre, et tout en fixant sur un épreuve une madone de Raphaël, elle sait bien qu'elle ne saurait jamais l'inventer.

HECTOR BERTHELOT.

Ottawa, 6 octobre 1866.

# NUIT D'ÉTÉ.

---

La nuit est tiède après l'orage
Et sombre à vous saisir le cœur :
Les lames vont, frôlant la plage,
En clapotant avec langueur.

Le vent s'endort dans la campagne,
Au bois le silence est profond ;
La mouche-à-feu seule accompagne
L'éclair fuyant à l'horizon.

Tout invite à la rêverie
Au bord des prés, au fond des eaux ;
La nature en extase prie ;
Partout se taisent les échos.

La cité calme se repose
Des feux et du fracas du jour.
De la ferme la porte est close,
La route est déserte à son tour.

La chauve-souris tourne et vole,
Mêlant aux plaintes du hibou
Sa fantastique parabole.....
Un frisson vient on ne sait d'où.

Plus de refrains dans la feuillée !
Un merle errant par les vallons
Voltige jusqu'à sa couvée
Et retrouve des nourrissons.

Alors un bruissement d'ailes
Se fait entendre dans la nuit,
C'est l'hymne des amours fidèles,
C'est la romance de minuit !

Charme divin, parfum rustique,
Fraîche forêt, voix du courant,
Plaisir secret, livre mystique,
Qui donc vous aime et vous comprend ?

Qui donc consulte la nature
A l'heure austère du repos,
Pour puiser dans chaque nurmure
Le baume souverain des maux ?

Je vais, promeneur solitaire,
Perdu dans cette immensité,
La savourant avec mystère,
Goûter un peu de liberté.

BENJAMIN SULTE.

Juin, 1866.

---

# MON VILLAGE.

Mon village s'adosse au flanc de la montagne,
A ses pieds se déroule une vaste campagne
Où les épis dorés ondulent mollement,
De même qu'une mer que ride un léger vent.
Une église de pierre au bord des avenues
Élève étincelant son clocher vers les nues.
De loin en loin l'on voit un paisible troupeau,
Remonter lentement le talus du coteau.
Quelques vergers épars nous jettent leur ombrage ;
Mille bardes ailés, de leur plus doux ramage
Y frappent à l'envi les échos attentifs.
La colombe y roucoule, et ses accents plaintifs
Vont souvent expirer au fond de la tourelle ;
De temps en temps la voix du laboureur s'y mêle :
Mais le soir, lorsque tout devient silencieux,
On entend soupirer l'airain religieux.
Et ce timbre divin qui s'échappe de l'urne
Fait filtrer goutte à goutte en mon sein taciturne,
Tantôt un sentiment de regret du passé,
Tantôt un souvenir que mon âme a bercé,
Et qui s'évapora comme un brillant globule
Lorsqu'il a réfléchi les feux du crépuscule.
O temps de solitude ! ô temps d'émotion !
Mon âme se déverse en aspiration,
Lorsque, rêveur, assis au bord de ma fenêtre,
Je respire du soir l'air pur qui me pénètre,
Je regarde monter majestueusement
La nocturne planête, au bord du firmament,
Ou que j'entends gémir sous la voûte étoilée
Le seul bruissement de la verte feuillée.

***

Que je t'aime, ô mon village,
Avec tes rares maisons,
Avec ton beau paysage,
Avec tes grandes horizons !

Je t'aime, quand l'astre dore
Le sommet de ton clocher ;
Lorsque les pleurs de l'aurore
Ruissellent sur le rocher ;

Quand la gerbe mûre brille
Sur les pesants charriots,
Lorsqu'au sein de la famille
S'installe le doux repos.

Je t'aime quand, le dimanche,
Au pied du modeste autel
Chaque poitrine s'épanche
En prière vers le ciel.

Pourtant, depuis que ma mère
Descendit dans le tombeau,
Son prestige est éphémère
Et tu n'es plus aussi beau.

Où sont les traces bénies
De son passage ici bas ?
Hélas ! si tu les oublies,
Je ne les oublierai pas.

Il n'est plus, notre bon prêtre,
Le vieillard aux cheveux blancs,
Lui qui sur le seuil champêtre
Faisait rire les enfants.

La mort à mes vœux rebelle
Vient de même de ravir
Un tendre aïeul, un modèle
A suivre dans l'avenir.

Comme il chérissait ces plaines,
Ces bleds, ces foins abondants,
Ces ruches d'abeilles pleines
Et ces vergers verdoyants !

Quand ma mémoire rappelle
Ces rêves qui m'ont bercé,
O ma colline si belle,
Je t'aime dans ton passé !

L'extase me frappe vite
De ses plus brillants rayons,
Et tout le soir je médite
Ces douces illusions.

Ma rêverie alors se répand en prière ;
Je regarde du ciel la sereine lumière,
Que verse par milliers les étoiles des nuits,
Pendant que le Sault Saint-Louis
Me jette, en déferlant, ses plus sublimes bruits
A travers la forêt découpée en clairière.

Village N. D. de Toutes-Grâces.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

# NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

---

*Instructions Dogmatiques sur le Mariage Chrétien*, par le R. P. A. Braun, de la Compagnie de Jésus. Publiées avec l'approbation de Mgr. de Tloa. Québec, Léger Brousseau, 1856. I vol. in-8, 193-IV p.

Pendant le carême de cette année, le R. P. Braun, dont l'éloquente parole produit de si chaudes émotions et de si grands résultats de piété et de religion parmi la classe la plus distinguée de Québec, prêcha dans la Cathédrale de cette ville une série d'instructions sur le mariage. Ce sont ces instructions qui ont été recueillies et récemment livrées à la publicité, à la demande, nous disent les éditeurs, de plusieurs membres du clergé et d'un grand nombre de fidèles qui ont eu l'avantage d'entendre ces savantes conférences. Elles sont au nombre de sept, et elles exposent la doctrine si belle et si satisfaisante de l'Eglise catholique sur les questions matrimoniales qui ont le plus d'à-propos pour notre état social. L'auteur les aborde avec énergie et il les développe en jetant sur les problèmes les plus difficiles une grande clarté. A ces instructions, on a ajouté un appendice dans lequel l'orateur complète certains sujets qu'il n'avait pu qu'ébaucher dans ses discours, et où il donne aussi les documents les plus importants que l'Eglise ait publiés sur le mariage.

Dans tous les pays comme le Bas-Canada, où les protestants vivent mêlés aux catholiques, ceux-ci sont exposés à être égarés par les erreurs de leurs frères séparés. Dans la question du mariage particulièrement, le protestantisme, qui a tout bouleversé dans l'ordre moral et dans l'ordre social, professe des doctrines qui sont de l'effet le plus pernicieux ; car c'est surtout dans le mariage que les dogmes sont la base de la morale. Le vénérable auteur des *Instructions Dogmatiques* a compris qu'il devait diriger de ce côté tout l'effort de son éloquence ; c'est ce qu'il a fait en traitant les

questions relatives à la nature du mariage, au mariage civil, au pouvoir de l'Eglise et à celui du prince sur ce sacrement, à son unité et à son indissolubilité.

Nous avons lu avec un intérêt tout particulier la cinquième instruction qui contient une réfutation victorieuse des erreurs professées par Pothier sur ce sujet important. Ce grand jurisconsulte, quelque sûre que soit ordinairement sa doctrine et quelque fermes que soient ses principes de droit, s'est cependant laissé entraîner, dans son *Traité du Mariage*, à toutes les funestes erreurs des parlementaires français du 17ème siècle. Pothier distingue dans le mariage deux caractères, celui de sacrement et celui de contrat civil. Comme sacrement, dit-il, il doit être revêtu des formalités prescrites par l'Eglise ; comme contrat, il est assujetti à des lois séculières dont la violation entraîne la nullité. Voilà la source de toutes les erreurs de cet illustre auteur ; il n'a pas compris la nature du mariage depuis la loi nouvelle. Depuis Jésus-Christ, le mariage n'est plus ce contrat naturel que formaient les hommes dans les premiers âges du monde ; il est maintenant un sacrement. Le mariage n'est pas non plus un contrat civil auquel on a ajouté un caractère religieux ; c'est uniquement un sacrement. Ce sacrement a des effets civils que la puissance politique peut règler par ses lois. Il suit de ce principe qu'il ne peut pas y avoir de mariage entre chrétiens que le sacrement ne soit reçu ; et on ne peut nier que les sacrements tombent sous la juridiction de l'Eglise. Voilà ce que Pothier n'a pas compris, et ce que tout catholique cependant ne peut se dispenser de croire, puisque cette doctrine a toujours été enseignée par l'Eglise. Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, les Papes ont affirmé et répété avec une persistance remarquable ces principes sur le caractère du mariage. Les bulles, les décrets, les rescrits, les lettres de la cour de Rome en sont remplis ; récemment encore, le grand Pape Pie IX, dans sa dernière allocution, destinée à produire un si profond retentissement dans le monde, proclamait en ces termes la doctrine catholique sur ce point : "Un mariage, dit le Souverain Pontife, ne peut être célébré parmi les fidèles qu'en étant en même temps un sacrement."

Ce principe, qui est la base de tout l'enseignement catholique sur le mariage, est développé avec un rare bonheur par le R. P. Braun ; il est difficile de trouver dans les auteurs qui ont traité ce sujet une démonstration plus claire, plus satisfaisante, et qui rende plus tangible la nature du mariage.

Parmi les savantes considérations qui remplissent les sermons du P. Braun, quelques-unes méritent notre plus sérieuse attention. Elles répondent à un mal véritable qui fait dans la société canadienne de tristes victimes. Je veux parler des mariages mixtes. Il faut que ces unions soient vraiment regrettables, puisque l'Eglise les condamne avec tant de véhémence et s'efforce de les prévenir par tous les moyens possibles. En dehors des motifs purement

religieux qui s'opposent à ces mariages, le P. Braun trouve des considérations nouvelles de la plus haute importance dans le sentiment du bonheur personnel, de la paix domestique, de l'honneur conjugal, que je n'ai jamais encore vu exposées avec autant de force et de grâce. Je finis, en proposant à l'esprit du lecteur quelques-uns de ses plus éloquents passages sur ce sujet.

Après avoir cité l'exemple de Philippe de Hesse qui eut deux femmes à la fois, avec la permission de Luther [1] et celui de Guillaume II, de Prusse, qui en eut quatre d'après l'avis de ses pasteurs évangéliques, l'orateur s'écrie :

" Dites-moi donc ce qu'il faut penser des jeunes filles catholiques qui se marient à des protestants, lesquels admettent, en principe, que le mari pourra se faire autoriser à la renvoyer lorsqu'il en sera dégoûté ? Et comme, selon leurs principes, c'est une raison suffisante pour divorcer que d'avoir une femme entachée du crime d'hérésie, il s'ensuit qu'un mari protestant pourra, quand il voudra, obtenir de renvoyer une femme catholique, qui est hérétique aux yeux d'un protestant. Et s'il plaît au gouvernement protestant de faire une loi qui autorise le mari à avoir une seconde femme, comme Guillaume II, roi de Prusse, ou Philippe de Hesse, la femme catholique du mari protestant pourra donc se consoler et se réjouir à la pensée qu'un jour une compagne, une amie, peut-être une servante, partagera les douceurs de sa vie ! "……

Plus loin, l'auteur revient encore sur ce sujet qu'il paraît déplorer particulièrement, et il y consacre un article spécial ;

" Dans un mariage mixte, dit-il, la partie catholique doit suivre la voie étroite, tandis qu'à côté d'elle on marche dans la voie large ; elle est obligée à l'abstinence, au jeûne, à la confession, à la communion, pratiques réputées, par la partie protestante, superstitieuses et ridicules ; elle doit obéir à l'autorité de l'Eglise qu'elle voit journellement foulée aux pieds. J'adore Jésus-Christ, et le compagnon inséparable de ma vie méconnaît sa divinité ; j'aime à prier Marie et les saints, et ce sont là des actes d'idolâtrie aux yeux de l'hérétique ; je ne puis aller à l'église sans penser que, d'après ses opinions, je vais pratiquer un culte vain et réprouvé de Dieu ; je ne puis faire un signe de croix, sans craindre de rencontrer sur ses lèvres le sourire de l'ironie…

" Et cependant je suis femme, et, comme Eve ma mère, je crains le ridicule à l'excès ; je suis épouse et je dois tenir souverainement à la confiance, à l'estime et à l'entière approbation de mon époux. Heureuse, si ma foi n'est pas entamée, si l'esprit d'hérésie toujours commode à la nature, ne s'insinue pas dans mon âme, si le respect humain, la crainte de déplaire à celui que je dois aimer, ne refoule pas toute ma religion dans le secret de

1 Luther, consulté par un de ses disciples s'il était permis d'après la loi évangélique d'avoir plusieurs femmes, dit : " Pour moi, je vous l'avouerai, je ne vois pas comment j'empêcherai la pluralité des femmes ; il n'y a pas dans les Saintes Lettres le plus petit mot contre ceux qui prennent plusieurs femmes à la fois."

mon cœur ! Heureuse si l'entraînement de l'exemple ne me jette pas à mon tour dans la voie large qui conduit à la perdition ! "

Après ces éloquentes paroles, je comprends facilement l'approbation donnée à ce livre par NN. SS. les Evêques de Tloa et des Trois-Rivières, les éloges flatteurs qui ont été adressés à son auteur par le R. P. Beak, général de la Compagnie de Jésus, et enfin le succès qu'il a obtenu dans la société de Québec. Je ne désire qu'une chose, c'est que ce succès ne soit pas seulement un de ces triomphes éphémères dûs à la popularité personnelle d'un homme, ou à l'engoûement passager du public ; mais qu'il prouve, au contraire, que l'on comprend la haute importance et la sagesse d'une doctrine qui seule peut assurer le bonheur du foyer domestique, défendre l'honneur, la liberté et les droits de la femme, procurer l'éducation de l'enfant, maintenir le respect des personnes et enfin protéger la pureté des mœurs.

E. Lef. de Bellefeuille.

*Abrégé de la vie de M. Olier, fondateur du Séminaire de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal.* Montréal : E. Senécal, Imprimeur-Editeur, 1866 ; in-12, 190 pages.—En vente chez tous les libraires.

L'auteur de la Vie de M. Olier a obéi à une excellente pensée en donnant une deuxième édition de son abrégé dans le moment actuel. On s'occupe, en effet, depuis quelque temps, d'introduire la cause de la béatification et canonisation de l'illustre fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice ; c'est dans ce dessein que Mgr. de Montréal a construit, il y a quelques mois, un procès informatif dont le but était de constater la renommée de sainteté, les vertus et les miracles opérés par M. Olier, spécialement dans ce diocèse. Mgr. de Montréal a lui-même présidé les nombreuses séances tenues à cette fin, dont le procès-verbal formant un dossier très-considérable, a été porté à Rome par Mgr. l'Evêque de Burlington, et remis à la Congrégation des Rites. De semblables procédures se font actuellement à Paris, et auront, sans doute, pour résultat de contribuer à glorifier Dieu dans un de ses serviteurs à qui l'ancien et le nouveau monde sont redevables d'un si grand nombre de belles institutions.

M. Olier doit à un grand saint, à St. François de Sales, le choix de sa vocation. Nommé par des influences de famille à des bénéfices considérables, sa conduite toute mondaine donna d'abord de sérieuses inquiétudes : mais un miracle que Notre-Dame de Lorette fit en sa faveur détermina son entière conversion. Revenu à Paris, il reste sourd aux remontrances et aux prières de sa mère qui voulait le pousser aux honneurs ; il embrasse une vie toute d'abnégation et de dévouement, et se prépare au grand acte solennel de la prêtrise sous la direction de St. Vincent de Paul. Il dit sa première messe le 24 juin 1633, après une préparation de trois mois.

Devenu prêtre, le serviteur de Dieu, dévoré du salut des âmes, partit pour

aller évangéliser les paroisses de l'Auvergne dépendantes de son abbaye de Pébrac. C'est là qu'une sainte religieuse, la mère Agnès, lui annonça qu'il était appelé à fonder l'œuvre des Séminaires en France. En ce temps-là vivaient aussi le Cardinal de Bérulle, Ste. Françoise de Chantal et le Cardinal de Richelieu.

M. Olier, à Paris, se mit sous la direction du Père de Condren qui nourrissait depuis longtemps l'idée de la création d'un ordre de prêtres destinés à régénérer le clergé. Dans le cours de ses missions, M. Olier refuse une première fois l'épiscopat ; la mître lui est offerte une deuxième fois par le Cardinal de Richelieu, il refuse également. C'est dans ce temps que le nouvel apôtre proposa aux prêtres qui l'assistaient dans ses missions d'Auvergne et de Bretagne de se réunir en société. Mais Dieu lui réservait de rudes épreuves, auxquelles vint se joindre la douleur de perdre le Père de Condren, lequel, cependant, avant de mourir, communiqua à la petite communauté ses plans et ses intentions. Les premières tentatives de réaliser le projet du vénérable défunt ne réussirent pas et la société fut dissoute : deux prêtres seulement restèrent avec M. Olier. Ainsi éprouvé, mais non rebuté, le serviteur de Dieu n'abandonne pas son œuvre qui bientôt, bénie par St. Vincent de Paul, encouragée par Richelieu, agréée de Dieu, pose ses premiers fondements d'une manière durable. M. Olier est élu supérieur. Nommé en même temps à la cure de St. Sulpice à Paris, il commence avec ses prêtres à entreprendre la régénération de cette partie de la ville de Paris réputée presque impossible jusque là. Dieu bénit les efforts de ces saints prêtres par des prodiges de conversion. Cependant, le zèle apostolique de M. Olier n'est pas encore satisfait ; les missions, la conversion de l'Angleterre et de son malheureux roi Charles II, la sanctification du clergé, toutes ces œuvres laissent inassouvi son désir de gagner des âmes à Jésus-Christ ; c'est alors qu'il pense à porter la bonne nouvelle aux Sauvages. Jusqu'à cette époque les compagnies de colonisation de la Nouvelle-France avaient été loin de se conformer aux instructions de leur charte et aux intentions bien arrêtées des rois de France ; le commerce était leur unique mobile et les missions venaient en dernier lieu, quand on s'en occupait. M. Olier prend la résolution de former une association dont l'unique but sera la conversion des sauvages.

Vers cette époque, Dieu inspirait la même pensée à M. de la Dauversière, qui rencontre providentiellement M. Olier à Paris où tous deux jettent les bases de la Société de Notre-Dame de Montréal. M. de Lauzon cède à la nouvelle société ses droits sur l'Ile de Montréal, et M. de Maisonneuve, gentilhomme animé des plus beaux sentiments, et choisi pour premier gouverneur de la nouvelle colonie, se prépare à partir pour le Canada. La petite expédition mit à la voile à Larochelle vers la fin de juin 1641. On passa l'hiver à Québec.

Cependant, M. Olier, qui suivait de la pensée la pieuse colonie, voulut

consacrer à la Sainte Famille l'île qui allait être le berceau de son existence, et, en février 1642, il réunit à cet effet dans l'église de Notre-Dame tous les associés. La Très-Sainte Vierge fut choisie comme la reine et principale maîtresse de la colonie qui s'appellerait Ville-Marie. Le 17 mai suivant, l'expédition de M. de Maisonneuve débarqua à Hochelaga, où le Père Vimont célébra de suite la sainte messe.

On sait quels furent les commencements, les privations et les dangers de cette petite colonie : rempli de courage, M. de Maisonneuve repassa en France pour aller quérir des renforts. Son voyage fut couronné de succès et tout le monde commença de respirer.

Quelque temps après, M. Olier fut mis à la tête de la société, laquelle, afin d'assurer l'exécution de ses projets apostoliques, céda bientôt, par un contrat du 9 mars 1663, tous ses droits au Séminaire de St. Sulpice. Désormais le salut de la nouvelle colonie était assuré ; mais M. Olier n'eut pas le bonheur de voir le couronnement de son œuvre, car il mourut six ans avant, le 2 avril 1657, après une maladie des plus aiguës soufferte avec foi et résignation pendant près de trois ans. St. Vincent de Paul assista ce grand serviteur de Dieu dans ses derniers moments.

L'auteur de l'abrégé nous montre ensuite M. Olier dans l'exercice des plus belles vertus chrétiennes et termine son ouvrage en relatant quelques-uns des miracles accomplis en France et au milieu de nous par l'intercession du saint apôtre.

C'est qu'en effet, la plus belle louange de M. Olier reste dans ses œuvres, auxquelles Dieu paraît avoir donné le sceau de l'immortalité ; la paroisse de Saint-Sulpice qu'il a réformée et qui, encore aujourd'hui, est une des plus belles paroisses du monde catholique ; le séminaire de Saint-Sulpice qui, depuis plus de deux siècles, forme les membres les plus distingués du clergé de France ; les autres séminaires de province, qui fournissent aux paroisses et aux missions tant de dignes ouvriers évangéliques ; la fondation merveilleuse de Ville-Marie, cette belle cité, qui grandit toujours et qui devient, en se développant, le plus puissant boulevard de la foi en Amérique ; ajoutons aussi les écrits dont M. Olier a enrichi l'Eglise et où les prêtres et les fidèles trouvent une nourriture si solide et si abondante : voilà les œuvres qui feront à jamais le plus bel éloge de ce grand serviteur de Dieu et qui rendront sa mémoire immortelle comme celle du juste : *In memoriâ æternâ erit justus.*

JOSEPH ROYAL.

*Rapport des Commissaires de l'Amérique Britannique du Nord sur le commerce des Antilles, du Mexique et du Brésil* ; Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative. Ottawa, 1866.

Ce rapport, dont la traduction a été faite avec beaucoup de soin et d'exactitude par les traducteurs officiels, contient une foule de renseignements géo-

graphiques, historiques et statistiques, sur les pays avec lesquels le Canada entretient ou devrait entretenir des relations commerciales d'une grande importance. Annexée à ce livre bleu se trouve une carte que l'on consulte avec profit pour se faire une idée de la distance et de la position relatives de ces divers pays.

On se rappelle qu'à la fin de l'année dernière les divers gouvernements de l'Amérique du Nord, en conformité d'une résolution votée par le Conseil de Commerce confédéré, nommèrent une commission de huit personnes chargées de s'aboucher avec les autorités des Antilles, du Mexique et de Brésil et de s'enquérir de la possibilité de nouer avec elles des rapports commerciaux plus étendus. La relation que nous avons sous les yeux contient le résultat détaillé des voyages et des travaux des commissaires.

Le lecteur comprendra que nous n'avons ni la volonté ni le temps d'entrer dans l'examen critique de ce document officiel : nous nous contenterons de le résumer en citant les conclusions pratiques auxquelles en sont venus les Commissaires. Dans le but de faire disparaître les entraves qui s'opposent au commerce direct entre l'Amérique britannique du Nord et les Antilles, le Brésil et le Mexique, voici les recommandations qu'ils ont soumises à leurs gouvernements respectifs :

1o D'établir promptement une ligne de paquebots propres au transport des malles, des voyageurs et du fret entre Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, et St. Thomas, aux Antilles, lesquels toucheraient, jusqu'à l'achèvement du chemin de fer intercolonial, à Portland, dans les Etats-Unis, de manière à établir une cemmunication semi-mensuelle entre les ports en question. 2o De faire une conventien ou arrangement avec les autorités postales des Etats-Unis pour la prompte transmission des lettres, etc., du Canada et des provinces maritimes par chaque malle des Etats-Unis qui serait expédiée de Boston ou New-York pour les Antilles, le Brésil, le Mexique, etc., et aussi pour la transmission par les malles des Etats-Unis de la correspondance expédiée de ces pays. 3o D'établir une ligne hebdomadaire de paquebots entre Montréal et Halifax, et d'achever le plus tôt possible le chemin de fer intercolonial. 4o D'obtenir, au moyen de traités réciproques ou autrement, une réduction des droits maintenant imposés sur la farine, le poisson, le bois de construction, le lard, le beurre, et les autres principaux produits de l'Amérique Britannique du Nord, dans les Antilles, et surtout au Brésil et dans les Colonies Espagnoles. 5o D'obtenir, s'il est possible, des autorités espagnoles et brésiliennes une remise des droits onéreux imposés aujourd'hui sur le transfert des navires du pavillon anglais sous ceux de l'Espagne et du Brésil. 6o D'obtenir, au moyen de négociations avec les autorités qu'il appartient, une assimilation des .arifs des colonies des Antilles anglaises à l'égard des farines, du bois de construction, du poisson, et des autres principaux produits de l'Amérique Britannique du Nord,—mesure qui faciliterait considérablement les opérations commerciales, et que l'on peut certainement deman-

der en vue de l'assimilation qui est sur le point de se faire dans les tarifs du Canada et des provinces maritimes. 7o Enfin, d'encourager, par une législation prudente et une bonne politique fiscale, le rapide développement des immenses ressources naturelles des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, et de conserver autant qu'il leur sera possible l'avantage dont elles jouissent aujourd'hui, de pouvoir produire à meilleur marché qu'aucun autre pays la plupart des produits de première nécessité que les habitants des tropiques sont obligés de se procurer des ports du nord.

J.-R.

---

Erratum.—Dans l'article sur la " Poésie," page 597 de la dernière livraison paragraphe 2, au lieu de : *La seconde cause originelle de la poésie selon Aristote, le goût*, etc., lisez : *La seconde cause originelle de la poésie selon Laharpe*, qui cite *Aristote, est le goût*, etc.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Connaissez-vous quelque chose de mélancolique comme le mois de Novembre, que notre Eglise consacre au pieux souvenir des trépassés ? Si insouciant, si joyeux que l'on soit, à force de s'être entendu dire dès le bas âge que c'est le temps propice pour songer à ceux qui ne sont plus, on aime à se les rappeler, on aime à les chérir et à prier pour eux, dans ces jours où la nature en deuil se prépare au long sommeil de l'hiver.

A de rares intervalles, un jour d'air pur et de gai soleil vient éclairer ce tableau ; les vives couleurs dont s'arme la mode pour affronter l'automne circulent un moment sous vos yeux, vous ébauchez un sourire, et le lendemain c'est une autre série de jours tristes qui recommence.

Souvent par de pareils moments, on se chagrine de voir les vides cruels que le trépas fait autour de chacun de nous. Laquelle est la plus nombreuse de la famille qui nous manque ou de la famille qui nous reste...? Combien n'y en a-t-il pas qui répondraient à cette question par un soupir ! Quand on est enfant, on ne peut se figurer qu'il faudra soi-même aller grossir un jour le nombre de ceux qui s'en sont allés pour ne plus revenir ; on imagine je ne sais quel hasard, quelle combinaison surnaturelle qui supprimera la mort, ou qui du moins nous préservera, nous, de ses atteintes. Illusion de peu de jours que celle-là ! Une fois évanouie, une autre la remplace, et quand on entrevoit l'autre bout de la vie, il nous semble à une distance telle qu'on le redoute à peine. Et dire que nos parents et nos amis disparus ont pensé comme nous ! Prions pour que leurs travaux, les bons penchants de leur cœur, leurs souffrances, leur repentir et le sacrifice qu'ils ont fait de cette pauvre vie à laquelle on tient tant, leur obtiennent grâce et miséricorde auprès de Dieu.

***

Nos ministres viennent de faire voile pour l'Angleterre, où ils vont mettre la dernière main à l'œuvre de la confédération. M. Galt, qui n'a pas cessé d'être leur ami en cessant d'être leur collègue, les accompagne pour soigner, dit-on, la partie financière des négociations.

A l'occasion de ce départ, les conservateurs de Montréal ont voulu témoigner à M. Cartier l'attachement et la confiance qu'il leur inspire, en lui offrant un banquet d'adieu. Le 30 octobre dernier, près de trois cents convives se réunissaient auprès de lui dans une des vastes salles

du *St. Lawrence Hall* : les uns pour saluer en lui le champion le plus hardi et le plus persévérant de leur parti, les autres pour rendre hommage au compatriote, à l'homme d'état éminent qui a su diriger jusqu'ici, d'une main si ferme et si habile, les changements constitutionnels dans lesquels notre pays est à la veille d'entrer ; tous pleins d'espoir dans le succès définitif de la mission des délégués canadiens auprès du gouvernement de la métropole.

L'armée, les professions libérales, le commerce, la propriété, l'agriculture, l'industrie, tout était honorablement représenté dans cette imposante réunion. C'est surtout avec une vive satisfaction que nous avons vu nos compatriotes de la Division Est de Montréal venir en si grand nombre prendre la place qui leur appartenait dans ce banquet offert à leur représentant.

En réponse à la santé par le Maire de Montréal, M. Cartier, pour se justifier d'accepter l'honneur insigne qui lui était fait, a retracé à grands traits les principales phases de sa carrière parlementaire et ministérielle. Souvent interrompu par les applaudissements, confiant dans la sympathie qu'il inspirait à son auditoire, heureux du magnifique triomphe que lui avaient ménagé ses amis, M. Cartier semblait avoir brisé tous les obstacles qui d'ordinaire retardent et embarrassent le cours de sa phrase. Sa parole, que souvent la vivacité de sa conception fait hésiter sur ses lèvres, se répandait avec aisance dans tous les faits, les chiffres et les dates qui lui venaient en mémoire et leur donnait de l'éloquence. Aussi l'enthousiasme était-il à son comble quand, après avoir parcouru sa carrière politique, il termina en s'adressant successivement aux catholiques, aux Canadiens-français, aux protestants et à ses compatriotes de toute origine, et en leur disant de ne pas s'effrayer de la confédération qui allait bientôt ouvrir une ère de prospérité et de bonheur à notre patrie, sans molester les intérêts religieux ou nationaux de personne. Que ces promesses solennelles s'accomplissent, et elles ne seront pas un des moindres titres de M. Cartier à la reconnaissance de ses compatriotes.

Ce banquet a été certainement une des manifestations les plus flatteuses qui aient été faites depuis longues années à aucun de nos hommes publics. A ce titre, M. Cartier a eu raison d'en être, fier et ceux qui en ont été les organisateurs ont été bien inspirés, car ils ont donné par là à M. Cartier et aux Canadiens-Français qu'il va représenter en Angleterre, un surcroît d'importance et de valeur qu'ils n'auraient pas eu sans cela.

***

L'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique, M. Chauveau, s'est embarqué pour l'Europe en même temps que nos délegués. Sa mission, telle qu'officiellement annoncée, consiste à aller examiner le fonctionnement des lois et les systèmes d'éducation dans les divers Etats de l'Europe. Personne assurément n'était mieux qualifié que M. Chauveau pour une semblable mission, et nous sommes persuadés d'avance qu'il en tirera tous les

fruits dont elle est susceptible. Nous ne verrions rien d'incompatible avec la mission de M. Chauveau à ce qu'il fût appelé à concourir au règlement définitif de la question de l'Education par les autorités impériales, avant l'adoption de la constitution fédérale, et ce serait là une garantie nouvelle que notre système d'instruction publique ne sera pas bouleversé pour calmer les inquiétudes chimériques d'une poignée d'agitateurs.

Elles sont actuellement à l'œuvre, ces prétendues victimes de notre intolérance religieuse ; une requête signée par des instituteurs protestants adressée à la Reine, vient d'être livrée à la publicité. Incapables de trouver un argument plausible contre les lois d'éducation qui nous régissent, ils s'attaquent à leur fonctionnement, et sont obligés d'avoir recours au mensonge et à la calomnie pour soutenir leurs prétendus griefs. On va jusqu'à affirmer dans cette requête que bon nombre de protestants du Bas-Canada ont été forcés de s'expatrier pour échapper aux injustices flagrantes dont ils avaient été victimes en matières d'éducation.

Et c'est avec une loi qui accorde à toutes les minorités indistinctement le droit de se constituer en municipalités scolaires séparées, d'établir l'enseignement qui leur convient et de participer proportionnellement à leur nombre aux octrois du gouvernement, que l'on prétend faire croire à de pareilles énormités ! Nous nous refusons à admettre que ce soit là la manière de voir d'une portion considérable des protestants du Bas-Canada. Tout notre passé est là pour prouver que sur ce point comme sur beaucoup d'autres, nous avons poussé la libéralité jusqu'à ses extrêmes limites ; et les statistiques officielles établissent que s'il y a eu inégalité dans la répartition des deniers publics affectés à l'éducation, c'est la minorité protestante qui en a eu constamment le bénéfice.

Cette requête aura, nous l'espérons, le sort qu'elle mérite ; mais nous aimerions que l'Honorable Surintendant de l'Instruction Publique eût l'occasion de confondre une fois de plus ces obscurs calomniateurs. Espérer de satisfaire de pareilles gens est un chimère ; donnez leur aujourd'hui ce qu'il vous demandent, ils vous demanderont le double demain. Ce qui les incommode, ce qui les agace par dessus tout, c'est de voir que nous avons des écoles catholiques. J'en suis désolé, mais enfin franchement, nous ne pouvons pas nous en passer ; c'est le mot.

***

Les procès des Féniens incarcérés à Toronto sont terminés ; cinq d'entre eux ont été trouvés coupables et condamnés à mort pour avoir pris part à l'invasion armée qui a débuté par la prise du Fort Erié et qui s'est dissipée après le combat de Ridgeway ; quelques-uns ont été acquittés faute de preuves, et les autres élargis sur parole. Le cabinet de Washington, qui, comme on se le rappelle, avait pourvu à leur défense, s'est mis en rapport avec l'ambas-

sadeur anglais, dans le but de prévenir l'exécution des condamnés, et leur sort est désormais entre les mains du gouvernement impérial.

A Toronto et dans les environs, où les malheureuses victimes du combat de Ridgeway ont leurs parents et leurs amis qui les pleurent encore, il est facile de concevoir que des conseils de modération et de clémence dictés par le gouvernement impérial seraient fort mal vus. Mais si l'on songe à l'exaspération que pourrait créer parmi les cercles de la confrérie l'exécution de ces quatre condamnés que l'on transformerait ainsi en martyrs, et combien ce serait augmenter leur importance, on se convaincra aisément qu'il est au moins sage d'ajourner l'exécution de la sentence de ces misérables, qui ne sont après tout que les instruments passifs des vrais coupables qui ne sont pas en notre puissance. Ils nous serviraient probablement mieux comme otages que comme victimes expiatoires.

***

Le Mexique continue d'être en proie aux factions rivales qui s'y disputent le pouvoir les armes à la main. Maximilien a abandonné sa capitale tes'est réfugié à Orizaba, afin d'être, selon toute apparence, libre de s'échapper de son malheureux empire, quand ses dernières espérances se seront évanouies avec le départ des troupes françaises. Le maréchal Bazaine et le Général Castelneau dirigent le gouvernement en son absence, mais il devient de plus en plus visible que les troupes françaises se préparent à évacuer le Mexique ainsi que la promesse en a été faite au gouvernement des Etats-Unis.

Chacun se demande maintenant ce qu'il adviendra de ce malheureux pays quand l'épée de la France s'en sera retirée. Réussira-t-il enfin à se gouverner lui-même? ou deviendra-t-il la proie des son ambitieuse voisine, la république américaine? Voici comment M. Gaillardet répond à une partie de cette question dans une de ses dernières correspondances au *Courrier des Etats-Unis* : " S'ils (les Américains), dit il, laissent aux Mexicains la complète indépendance qu'ils nous ont accusés d'avoir violée par notre intervention, ce pays sera livré à une anarchie dont souffrira le commerce de toutes les nations et celui des Américains tout le premier. Il n'y aura plus de sécurité pour personne.

" Si, au contraire, les Américains nous remplacent militairement, d'une façon ouverte ou détournée, s'ils s'emparent d'une portion du pays, sous prétexte qu'il est livré au brigandage, ils donneront au monde la preuve que leurs accusations contre nous n'étaient que le cri de la jalousie et de l'ambition deçue. Nous verrons comment ils sortiront de ce dilemme.

" Quant à l'empereur Maximilien, l'état de sa malheureuse femme, qui ne s'améliore pas, sera pour lui un motif honorable de quitter la galère sur laquelle il s'est embarqué. J'espère qu'il aura assez de cœur et d'esprit pour savoir profiter de cette douloureuse occasion, qui lui offre un motif de

de départ trop légitime. Sa retraite, qui eût pu être ridicule, deviendra respectable pour tout le monde. Le malheur d'une jeune et noble femme sera venu ainsi poëtiser le dénouement d'un drame qui restera comme l'une des aventures les plus étranges de notre siècle."

Aux dernières nouvelles, Ortega venait d'être arrêté et emprisonné au Texas par le général Sheridan, et le général Sherman se rendait au Mexique avec instruction d'y appuyer le gouvernement de Juarez et d'y demeurer jusqu'à ce qu'il soit complétement rétabli. Une fois sur les lieux, le général Sherman sera en mesure d'appeler les troupes américaines au secours de son protégé, dans la cas où la fortune, qui lui semble fidèle, viendrait à trahir ses espérances.

Qu'un gouvernement national se rétablisse maintenant au Mexique, ou que les Etats-Unis s'en rendent maîtres, les conséquences seront absolument les mêmes au point de vue de l'équilibre américain ; indépendant on conquis, le Mexique sera désormais à la merci des Etats-Unis.

Un jour viendra, qui n'est peut-être pas éloigné, où les puissances de l'Europe comprendront de quelle importance il eût été pour elles de constituer au Mexique un empire vigoureux ; et l'Angleterre pourrait bien être la première à regretter la politique ombrageuse et mesquine qui l'a empêchée de continuer à seconder les généreux et prévoyans efforts de la France. Ce qui était possible alors et comparativement facile, à cause de la guerre civile qui sévissait aux Etats-Unis, serait considéré anjourd'hui comme un acte de démence.

Il nous était permis d'espérer de ce côté autre chose que ce déplorable résultat, quand nous voyions au même moment l'Espagne, l'Angleterre et la France se réunir pour pacifier le Mexique et le mettre sur la grande route du progrès, les Etats-Unis se divises, et les Provinces Anglaises se tendre la main. Ne perdons pas courage cependant, ayons foi dans l'avenir dans la solidité de nous institutions : les passions qui ont déjà failli disloquer le colosse républicain, qui seul nous menace, sont loin d'être appaisées.

S. Lesage.

# LIBRAIRIE DE C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS

NOS. 237 ET 239, RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL

# CODE CIVIL DU BAS-CANADA

D'APRÈS LE RÔLE AMENDÉ DÉPOSÉ DANS LE BUREAU DU GREFFIER DU CONSEIL LÉGISLATIF, TEL QUE PRESCRIT PAR L'ACTE 29 VICT., CHAP. 41, 1865.

AUGMENTÉ DES AUTORITÉS CITÉES PAR LES CODIFICATEURS DANS LE PROJET SOUMIS A LA LÉGISLATURE

D'UN PRÉCIS DES CHANGEMENTS INTRODUITS PAR LE CODE CIVIL DANS LES LOIS DU BAS-CANADA

PAR

**E. L. de BELLEFEUILLE, Avocat**

ET D'UNE TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES.

Un volume in-18 (format de poche), de LXXXIV—612 pages. Prix ; demi-reliure imitation chagrin, $1 00 ; broché, 90 cents.

## PRÉFACE DES ÉDITEURS.

Depuis quelques jours, le *Code Civil du Bas-Canada* est devenu la loi du pays. Cet événement, qui forme une des époques les plus importantes de la législation canadienne, ne manquera pas d'avoir, sur les progrès et les développements de celle-ci, une influence très-grande. D'autres étudieront sans aucun doute la portée de ce fait important, le plus considérable dans ce genre depuis l'introduction de la Coutume de Paris en Canada. Pour nous, nous n'avons voulu le signaler que pour recommander à la bienveillance du public l'œuvre que nous avons entreprise et que nous lui présentons aujourd'hui.

Maintenant que le *Code* est la loi du Bas-Canada, il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Ce livre est aujourd'hui non-seulement utile, mais nécessaire aux magistrats, aux hommes de loi, à tous ceux qui se préparent à la profession du barreau ou qui en forment déjà partie, aux prêtres, aux curés, aux notaires, à tous ceux qui sont soumis à l'opération de la loi, à tous ceux que ses dispositions peuvent intéresser ; en un mot, à tous les citoyens sans exception. Pour un grand nombre d'entre eux qui font du droit leur étude ordinaire, le *Code Civil du Bas-Canada* sera une sorte de *Vade-mecum* indispensable. C'est pour en faciliter l'usage universel, que nous avons cru devoir publier la présente édition, d'un format plus petit que l'edition officielle et nécessairement d'un prix bien moindre.

Mais, à l'avantage incontestable d'être moins volumineuse, cette édition en joint un autre que les membres du barreau et les élèves de droit apprécieront hautement. Sous chaque article du *Code* nous avons ajouté les autorités et les citations d'auteurs fournies par les Codificateurs en présentant à la législature le projet de leur travail. Ces autorités, qui sont nombreuses et savantes, ont dirigé, appuyé et éclairé l'œuvre de la codification ; dans la pratique, elles épargneront aux magistrats et aux avocats des recherches souvent longues et pénibles dans les auteurs, et elles devront nécessairement leur faciliter l'étude de questions incidentes soulevées dans les causes par l'application de la loi. Les élèves de droit, eux-mêmes, en étudiant leur code, se familiariseront avec les noms et les ouvrages des auteurs qu'ils devront plus tard consulter, et apprendront rapidement quels sont ceux qui doivent accompagner leurs études.

Du reste, l'ardeur avec laquelle on s'est disputé le projet du *Code Civil du Bas-Canada*, lorsqu'il a été mis en vente à un prix très-élevé, et quoique ce ne fût là qu'un projet qui devait nécessairement subir beaucoup de modifications, doit faire comprendre à tous que ces autorités ont réellement une grande importance.

On nous dit que des erreurs se sont glissées dans les citations des auteurs, dans le projet même du *Code*, et nous en avons nous-mêmes remarqué quelques-unes. S'il en est qui ont échappé à notre surveillance, nous ne saurions en être responsables, car nous avons toujours reproduit intégralement ces citations, telles qu'elles étaient dans le projet du *Code*, excepté lorsque nous avons fait disparaître des erreurs de chiffres ou d'autres qui ont pu frapper notre attention. Cependant ces erreurs, s'il en existe, ne sauraient être nombreuses et seront toujours facilement corrigibles.

On a aussi ajouté à cette édition un précis des principaux changements introduits par le *Code Civil* dans la législation du Bas-Canada, et enfin une table des matières par ordre alphabétique très-détaillée, qu'on trouvera, nous nous en flattons, extrêmement utile dans la recherche des sujets.

# OPINION DE LA PRESSE

SUR L'ÉDITION DU

# "CODE CIVIL"

## DE MM. BEAUCHEMIN & VALOIS.

---

La *Minerve*, 24 septembre 1866 :

Le Bas-Canada a maintenant son *Code* de loi civile et de procédure ; c'est un grand progrès, une époque dans notre législation, et tous nos compatriotes, à quelque point de vue qu'ils envisagent cet événement, ne peuvent que s'en féliciter hautement.

Il ne reste plus maintenant qu'à propager parmi la population, à mettre à la portée de tous les citoyens la loi du pays ainsi réglée, classée, simplifiée, débarrassée de tous les embrouillements qui en rendaient auparavant l'étude aussi difficile que fastidieuse.

C'est le but que se sont proposé MM. Beauchemin & Valois, dont nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de louer l'esprit d'entreprise ; ils ont voulu faire du *Code* une publication essentiellement populaire, par son bon marché, par son utilité, par toutes les améliorations qu'il était possible de lui donner au point de vue de la clarté et de l'usage pratique.

Le volume que nous avons sous les yeux, de 612 pages, ne présente cependant qu'un format très-restreint, beaucoup plus portatif que l'édition officielle, et cependant, contenant une foule de renseignements de la plus grande utilité et qu'on chercherait inutilement ailleurs, et le public, nous l'espérons, en reconnaîtra l'importance.

Ce qu'on trouvera surtout précieux dans ce volume, c'est la liste des autorités sur lesquelles les codificateurs se sont appuyés pour préparer leur travail.

On admet bien que le *Code* soit, seul, la loi du pays, mais cette loi a besoin de commentaires ; ces explications et ces éclaircissements ne peuvent se trouver que dans les auteurs français, anglais ou américains qui ont déjà traité ces mêmes questions avec tous les développements qu'elles comportent, ou dans l'examen de toutes les lois anciennes qui renferment les articles qu'on en a extraits après qu'ils eussent survécu aux nombreux amendements qu'ont subis nos lois provinciales.

Cette liste d'autorités sera également utile aux étudiants et aux particuliers, qui ne pourront que donner à l'ouvrage leur plus dévoué patronage.

Les éditeurs, dans la préparation de cette partie de leur travail, ont même poussé l'exactitude jusqu'à vérifier les références mentionnées dans le projet du *Code* publié par le gouvernement, et à corriger celles, en très-petit nombre du reste, qui n'étaient pas exactes.

Au commencement du volume, se trouve une étude de 68 pages sur les changements apportés par le *Code* dans la législation civile du Bas-Canada. Ce travail ne manquera pas d'être apprécié comme il le mérite ; il est dû à la plume d'un de nos jeunes légistes les plus studieux et les plus favorablement connus comme écrivain et homme de profession. L'auteur ne se contente pas d'exposer les changements graphiques qui pourraient résulter de la promulgation du *Code*, mais il discute avec beaucoup de sobriété et de jugement, les diverses opinions émises sur quelques points depuis longtemps en litige.

Nous recommandons surtout aux hommes de profession les passages qui se rapportent au mariage, dans lesquels l'auteur soutient, en s'appuyant sur des raisons pleines de sens et de justesse, que les lois sur cette question, si pleine de gravité pour la société, sont restées absolument les mêmes ; un autre point également digne d'attention, c'est celui où il est exposé que les Ursulines de Québec sont seules sujettes à la mort civile par la profession religieuse.

Nous croyons que cette publication est destinée à rendre de grands services, et nous ne pouvons que la recommander vivement. Le prix est d'une modicité sans exemple, et devra faire de ce livre une publication réellement populaire.

---

L'*Ordre*, 21 septembre :

MM. Beauchemin & Valois, libraires, de cette ville, viennent de faire une entreprise qui marquera sans doute dans les annales des publications canadiennes. Dès que l'édition officielle du *Code Civil*, promulgué il y a six semaines, eut vu le jour, ils voulurent en faire une édition qui fût plus à la portée de tout le monde. Dans ce but, ils choisirent un format plus petit pour que le volume pût être porté plus facilement, et un texte qui ressemble en tout point au *Code Napoléon*.

Ce n'est pas tout. Le réimprimer tel qu'il était, en gagnant ce point important, était déjà une grande chose ; mais les entreprenants éditeurs ne se crurent pas satisfaits : il leur fallait d'autres améliorations. Grâce à cette louable détermination, nous avons maintenant, sous chaque article du *Code*, dans l'édition Beauchemin & Valois, les autorités et les citations d'auteurs fournies par les codificateurs en présentant à la Législature le projet de leur travail. Ces autorités, nombreuses et savantes, qui ont dirigé, appuyé et éclairé l'œuvre de la codification, seront d'un grand service aux magistrats et aux hommes de loi, en leur épargnant des recherches longues et pénibles. C'est encore un point important de gagné sur l'édition officielle.

Enfin, les éditeurs ont enrichi leur volume d'un précis des principaux changements introduits par le *Code Civil* dans la législation du Bas-Canada, ainsi que d'une table des matières par ordre alphabétique très-détaillée et extrêmement utile pour la recherche des sujets. L'analyse des changements occasionnés par le *Code* a été faite par M. E. L. de Bellefeuille, et ce travail ne laisse absolument rien à désirer.

A toutes ces considérations, l'édition Beauchemin & Valois en joint une autre qui n'est pas de peu de valeur : elle ne se vend que $1, tandis que l'édition officielle, qui offre moins de perfections, coûte $1.50. Ajoutons, pour dernier renseignement, que l'impression, faite par M. Eusèbe Senécal, est digne en tous points de cette entreprise que MM. Beauchemin & Valois n'auront certainement pas lieu de regretter.

Nous ne pensons pas, en effet, qu'il y ait beaucoup de personnes qui veuillent se passer du *Code* perfectionné qu'ils viennent de publier. Ils peuvent s'attendre à le vendre facilement et promptement, et nous les félicitons d'avance de leurs succès.

---

*Le Courrier du Canada :*

M. E. de Bellefeuille vient de publier à Montréal une édition du Code Civil du Bas-Canada. Cette édition a sur l'édition officielle publiée par le gouvernement l'avantage d'être augmentée des autoritées citées par les codificateurs dans le projet soumis à la législature ; et d'un précis des changements introduits par le code civil dans les lois du Bas-Canada.

On comprend à cette simple énumération des matières contenues dans cet ouvrage quels services il est appelé à rendre, non-seulement aux hommes de loi, mais encore à tous ceux qui ont, pour leur compte personnel, besoin de consulter la loi.

La liste des autorités sur lesquelles les codificateurs ont appuyé leur travail sera d'un précieux secours aux étudiants et aux avocats ; il en est de même de l'étude sur les changements apportés par le code dans la législation civile du Bas-Canada.

L'ouvrage compte au-delà de 600 pages : les matières sont cependant assez judicieusement condensées pour en faire un format plus portatif que ne l'est l'édition officielle. Il sort de la librairie de MM. Beauchemin et Valois et est aussi bien imprimé qu'élégamment relié.

Nos sincères remercîments aux éditeurs pour le cadeau d'un exemplaire.

---

Le *Journal des Trois-Rivières*, 5 octobre :

Nous aurions dû accuser réception plus tôt du *Code Civil du Bas-Canada* que viennent de publier MM. Beauchemin & Valois. C'est un charmant petit volume destiné à devenir, comme le disent les Editeurs, le *Vade-Mecum* de tous ceux qui veulent s'initier à la connaissance de notre loi. Cette édition de notre code a de grands avantages sur l'édition officielle. Un de ces avantages, que ne manqueront pas d'apprécier tous les gens de loi, c'est que l'on y a conservé la citation des auteurs invoqués par les codificateurs dans le Projet du Code. Il y a de plus au commencement du volume un précis des changements faits dans la loi du pays par le travail des codificateurs, précis qui est dû à la plume de M. E. Lef. de Bellefeuille, jeune avocat de Montréal, dont la réputation comme légiste est bien connue par tout le pays. Dans ce précis sont soulevées des questions de la plus haute importance, comme celles relatives au mariage, à la mort civile pour nos communautés religieuses, etc,, questions sur lesquelles des légistes éminents entretiennent des opinions contraires.

Le prix de ce volume est très-modique. Il n'est que d'une piastre.

---

Le *Pays*, 20 septembre :

Jusqu'à présent on n'avait de cet indispensable ouvrage qu'une édition in-folio et une édition petit in-4o. Ce format, utile dans un bureau, est très-incommode pour l'avocat qui, en cour ou en voyage, veut être accompagné de son code. Répondant au besoin qui se faisait sentir, une maison bien entreprenante de Montréal a fait imprimer, par une autre maison non moins entreprenante, une très-jolie édition de poche du Code Civil Le nouveau volume est de format in-18 ; il se compose de 612 pages. Il est précédé d'un précis des changements introduit par le Code Civil dans les lois du Bas-Canada, par M. de Bellefeuille, avocat ; le texte du Code est accompagné de l'indication des autorités citées par les codificateurs. Cet ouvrage est d'une valeur inestimable, et dire qu'il ne se vend *qu'une piastre*, demi-reliure, ou *quatre-vingt-dix cents*, broché ! Nous oubliions de dire qu'une table alphabétique des matières se trouve à la fin du volume.

Les éditeurs sont MM. Beauchemin et Valois ; l'imprimeur est M. Eusèbe Senécal. On a déjà une idée de la valeur intrinsèque de l'ouvrage ; quant à la partie typographique, elle est digne de ce que l'on doit attendre des ateliers de M. E. Senécal.

Nos remercîments à MM. Beauchemin et Valois pour l'envoi d'un exemplaire.

---

Le *Herald* du 25 septembre, reproduit par le *True Witness* du 5 octobre :

Messrs. Beauchemin and Valois have printed the new code in a very neat volume, with an account of the changes which have by this statute been introduced into the old common law of Lower Canada. The book further contains all the authorities quoted by the codifiers in their report to the Legislature, and a very complete alphabetical table of contents. The work of editing this useful volume has been ably performed by Mr. E. de Bellefeuille, and the book, which is in a very compact form and published at only ninety cents, ought to be in the hands of every man of business or education in Lower Canada. It is easily studied, and though no sensible person engage in transactions involving legal considerations without sound legal advice, the knowledge of the general principles of the fundamental laws of the country cannot but conduce to the avoidance of mistakes which it may afterwards be difficult to rectify. For Englishmen or Americans settling in Lower Canada, it is especially necessary that they should understand something of the points of difference between our law and the English common law.

La *Revue Canadienne*, 25 octobre :

Quelque différence d'opinion qu'on entretienne sur la rédaction de certaines parties du Code, il n'en reste pas moins une œuvre très-importante. Il ouvre une nouvelle ère dans la législation canadienne ; c'est un événement à la fois politique et social dont on ne saurait trop étudier les conséquences à mesure que le temps les fera surgir.

Malgré l'abolition du droit d'aînesse, et l'institution de la liberté de tester ; malgré la disparution de la tenure seigneuriale et des derniers vestiges de la féodalité, notre droit civil restait cependant encore tout imprégné des idées et de la civilisation d'un autre âge. C'était comme ces vieux manoirs que le temps a détruits en partie, mais qui ne cessent de charmer le touriste par leurs belles proportions architecturales, leur aspect de solidité et les beautés de leur site.

En notre âge d'affaires et d'industrie, la propriété foncière, si fortement appréciée autrefois, a passé au second rang ; le mobilier a pris les devants ; le crédit s'est établi et le commerce, changeant toutes choses de face, a inauguré cette instabilité de la propriété ou plutôt du propriétaire. Le substitution a cessé d'être en honneur, car elle entravait la dépossession du bien de famille, et devant l'égalité politique du siècle, l'aîné est devenu une institution démodée et gênante dont on s'est vite débarrassé.

Hélas ! toutes ces choses ont fait leur temps, puisque le droit nouveau les remplace par d'autres plus en harmonie avec les besoins actuels. Ce n'est pas ici le lieu d'établir le bilan de ce que gagnent et perdent la famille, l'état, la société et le bonheur de chacun dans ce renouvellement de leurs bases anciennes, mais c'est le devoir du penseur d'en constater l'événement. Désormais, les liens qui nous rattachent aux pères du droit français, à la civilisation du moyen-âge, sont rompus : le Code est le soutien du fait accompli. Il inaugure et consacre dans notre législation les idées nouvelles.

Le but des codificateurs, but avoué et constant, a été dans cette grande refonte, de faciliter davantage la transmission de la propriété, de mettre plus directement sous la sauvegarde de la loi et du tribunal les droits des tiers, dont la principale sauvegarde étaient jadis l'honneur et la constitution de la famille, et enfin de simplifier en général tout notre système légal et en rendre le fonctionnement plus uniforme et plus régulier.

Ces quelques remarques suffisent pour faire comprendre toute l'importance du Code et l'obligation de se procurer ce moyen nouveau d'avoir sous la main la loi existante pour quelque besoin que ce soit.

La maison Beauchemin et Valois a entrepris de satisfaire à ce besoin avec beaucoup d'intelligence et d'esprit d'entreprise, en réimprimant la grande édition officielle sous un format de poche et en le mettant à la portée de toutes les bourses.

Pour rendre leur édition encore plus précieuse, MM Beauchemin et Valois en ont confié la préparation à M. Lef. de Bellefeuille, dont les études sérieuses et l'esprit élevé sont connus des lecteurs de la *Revue*. Notre collaborateur et ami a donné à ce travail tout le soin que le temps lui permettait de donner, et son précis des changements introduits par le Code dans les lois civiles du Bas-Canada, est une étude tout-à-fait remarquable en son genre. Effleurant çà et là les graves questions soulevées par cette phase de notre législation, il indique avec méthode et précision en quoi consistent les changements et passe ainsi en revue les principales matières du Code. Ce travail facilite singulièrement les recherches que chacun peut avoir à faire, et donne un assez grand prix à une édition destinée à l'homme de loi, au négociant, au magistrat, à l'homme de lettres, au prêtre, à tout le monde.

J.-R.

Montréal, Novembre 1866.

# AVIS DE LA " REVUE CANADIENNE "

La *Revue Canadienne*, en terminant la troisième année de son existence, croit de son devoir de dire un mot à ses abonnés.

Ce n'est pas sans un légitime orgueil qu'elle regarde en arrière : chaque année a vu s'accroître le nombre de ses collaborateurs, et l'intérêt qui s'attache à une publication sérieuse, morale et attrayante de cette espèce.

La collaboration se compose aujourd'hui de la plupart des écrivains canadiens les plus goûtés ; aux noms distingués de Mgr. Désautels, de MM. les abbés Raymond, V.-G., et Ouellet, directeur du collége de St. Hyacinthe ; A. Nantel, directeur du collége de Ste. Thérèse ; Lamarche, de l'Evêché de Montréal ; Poulin, curé de Ste. Philomène ; de MM. J. C. Taché, député ministre de l'Agriculture ; N. Bourassa, J. M. LeMoine, H. Fabre, F. G. Marchand, P. Lemay, Benjamin Sulte, J. Prud'homme, J. A. N. Provencher, E. Lef. de Bellefeuille, S. Lesage, D. H. Senécal et Joseph Royal, sont venus se joindre, en 1866, des écrivains tels que MM. Boucher de la Bruère, L. R. Masson, Faucher de St. Maurice, Hector Berthelot et J. E. E. Marmette, dont la *Revue* commence la publication d'un intéressant feuilleton canadien historique.

La série des études faites dans la *Revue Canadienne* embrasse un grand nombre de sujets d'intérêt général et d'actualité. Philosophie, esthétique, littérature, histoire, voyages, poésie, bibliographie, biographie, elle ne reste étrangère à rien de ce qui se passe ou éclate autour d'elle.

Le bureau de direction, composé aujourd'hui de Messieurs E. Lef. de Bellefeuille, Joseph Royal, J. A. N. Provencher, S. Lesage, Hector Fabre, Dr. Desrosiers, P. Letondal, D. H. Senécal et E. Gérin, a pu payer $300 durant l'année qui vient de s'écouler pour la rédaction de la *Revue*, et a pris des mesures pour que rien de ce qui peut exciter l'intérêt de l'abonné ne soit dorénavant omis des cadres de la publication.

Articles de fonds et d'actualités, feuilletons bien choisis et autant que possible canadiens, reproductions intelligentes, correspondance littéraire et scientifique, résumés de livres, récits de voyages, poésie, etc., la *Revue Canadienne* a donné tout cela jusqu'ici, et tout cela des écrivains les plus en renom parmi nous ; de sorte que c'est effectivement le seul recueil de littérature indigène publié en Canada.

Le public intelligent a compris quels sacrifices de temps et même d'argent les directeurs et l'éditeur doivent s'imposer pour maintenir cette publication à un niveau aussi élevé, dans un aussi jeune pays.

L'Editeur reconnaît, sans doute, que l'encouragement n'a pas fait défaut. Mais cet encouragement, tout satisfaisant qu'il soit, est loin d'être ce qu'il pourrait être, et surtout assez considérable pour permettre d'augmenter le format de la *Revue*. C'est à l'abonné qu'il faut faire appel pour lui demander de se faire le propagateur de l'entreprise, et travailler ainsi à multiplier les listes de souscription et les ressources de l'Editeur.

Le même appel se fait également aux amis de la littérature qui doivent avoir à cœur de se rallier aujourd'hui autour de la seule *Revue* vraiment indigène, vraiment canadienne de ce pays.

La *Revue Canadienne* se propose de payer, l'an prochain, une piastre de la page pour l'article de fond de chaque mois ; en second lieu, pour se mettre en état de ne publier que d'excellents feuilletons, elle offre un assez haut prix pour l'ouvrage le meilleur qu'elle recevra d'ici à trois mois. La *Revue Canadienne* a payé $250 à M. de Boucherville, et $300 à M. N. Bourassa, pour les romans qu'elle a publiés de la plume de ces messieurs. En troisième lieu, si les ressources de l'abonnement le permettaient, la *Revue* publierait chaque mois une correspondance littéraire et scientifique, que l'un de ses directeurs, M. E. Gérin, lui enverra de Londres ou de Paris.

On voit de suite quel nouvel intérêt s'attacherait à la *Revue*, si l'Editeur pouvait réaliser ses desseins. Tout dépendra du public et de l'activité avec laquelle on acquittera soi-même son abonnement et on recueillera de nouveaux abonnés pour la publication.

S'adresser à l'Editeur, M. Eusèbe Senécal, 8 et 10, rue St. Vincent.

On peut avoir la collection entière, reliée ou non, de la *Revue*, chez le même Editeur.

---

## AUX JOURNAUX !

L'Editeur de la *Revue Canadienne* prie les journaux de reproduire cet avis, et de vouloir bien l'accompagner de la recommandation de leurs rédacteurs.

# CHARLES ET EVA.

ÉPISODE DES HOSTILITÉS ENTRE LE CANADA ET LES COLONIES ANGLAISES EN 1690.

## PREMIÈRE PARTIE.

Je dédie cet écrit à la Société Casault de l'Université Laval ; car c'est un devoir pour moi de lui offrir mon premier travail littéraire, en reconnaissance du bienveillant accueil qu'il en a reçu. Je voudrais que mon ouvrage fût plus digne d'elle ; mais j'espère, cependant, que les sentiments de considération et de reconnaissance qui l'accompagnent sauront suppléer en quelque sorte à la pauvreté de mon offrande. La plus modeste fleur nous rappelle toujours de bien doux souvenirs, lorsqu'elle nous a été donnée par une main amie.

JOSEPH-ET.-EUGÈNE MARMETTE.

Québec, Université Laval, Décembre 1866.

---

## INTRODUCTION.

A l'époque où commence ce récit, le Canada, par suite de l'imprévoyance ou de l'inertie de M. Denonville, se trouvait réduit à une faiblesse extrême. Ce gouverneur n'avait point assez d'énergie pour arrêter l'audace des Iroquois qui harcelaient les colons sans relâche. Ces barbares, qui s'étaient aperçus des hésitations du gouverneur français, venaient de frapper un coup aussi hardi que déplorable à la colonie. L'affreux massacre qu'ils firent, à Lachine, d'un grand nombre des habitants de la place, inspira d'abord une

telle frayeur aux Canadiens (à M. Denonville plutôt), que les barbares restèrent maîtres du pays pendant plus de deux mois. Aussi mirent-ils le temps à profit en portant partout la flamme et le fer.

On déplorait encore cette catastrophe qui fit donner à l'an 1689 le nom de " l'année du massacre," lorsque le comte de Frontenac vint remplacer M. Denonville comme gouverneur de la Nouvelle-France. On ne pouvait faire un plus heureux choix ; car cet homme énergique sut bientôt faire face aux difficultés, et mit en peu de temps le Canada en état de se défendre contre les Iroquois, et les Anglais qui étaient en guerre avec la France. [1]

Les colonies américaines étaient à la veille d'attaquer le Canada, sur lequel elles jetaient depuis longtemps des yeux de convoitise. Notre pays leur semblait une proie bien facile à saisir, et, en effet, leurs espérances n'étaient pas sans avoir quelques fondements. Car d'abord, la population des colonies anglo-américaines s'élevait alors à plus de 200,000 âmes, tandis que celle du Canada était à peine de 12 à 15,000 habitants. Ensuite, la Nouvelle-France soutenait depuis longtemps une guerre désastreuse avec les Iroquois, et son commerce était presque anéanti. Au contraire, la prospérité et la puissance des colonies anglaises augmentaient de jour en jour. D'après les conjectures de messieurs nos voisins, le Canada était menacé " d'une ruine inévitable."

Nul doute qu'il aurait en effet succombé, si M. Denonville en eût été longtemps gouverneur. Mais M. de Frontenac, prévoyant tous ces desseins, résolut de ne pas attendre que la Nouvelle-France fût envahie par l'ennemi, mais de le prévenir en portant chez lui la guerre.

Cette entreprise offrait bien ses hasards ; mais, habilement conduite, elle avait aussi ses chances de succès.

Trois expéditions furent organisées d'après les ordres du gouverneur : l'une fut lancée contre Caso, sur la rivière Kénébec, l'autre sur Salmon-Falls, dans la Nouvelle-Angleterre : elles furent toutes deux couronnées d'un plein succès. Une troisième devait s'emparer d'Albany ; mais les Hurons, que les Français s'étaient attachés comme alliés, ayant refusé de les suivre jusqu'à cette ville, la petite troupe se borna à l'attaque de Schenectady.

C'est cette dernière expédition, où le succès et les périls furent contrebalancés, qui fera le sujet de ce récit. Puisse cet écrit intéresser le lecteur en le ramenant à ce temps où notre patrie, sortant à peine de son berceau, demandait à ses nobles enfants leur sang et leur valeur.

1 Histoire du Canada, M. Garneau. (J. E. E. M.)

# CHAPITRE I.

## DE MONTRÉAL A SCHENECTADY.

---

## ENTRÉE EN SCÈNE.

En l'an de grâce 1690, la ville de Montréal ne donnait qu'une bien faible idée de ce qu'elle est de nos jours. Quarante-huit ans s'étaient à peine écoulés depuis que M. de Maisonneuve en avait jeté les fondements. Quelques centaines d'habitations, la plupart d'assez chétive apparence, reposaient aux pieds de la montagne que couronnaient alors des pins antiques. Ces superbes enfants de la forêt semblaient contempler avec orgueil et dédain les pauvres demeures des colons, comme s'ils n'avaient point dû tomber un jour sous le tranchant de la hache et être remplacés par des constructions plus vastes et plus belles que celles qui étaient alors bâties au pied du " Mont-Royal."

A l'instant où commence ce récit, on était à la fin de janvier 1690. Le jour faisait rapidement place à la nuit, qui s'annonçait froide. Tout était silencieux dans l'enceinte de Ville-Marie, dont les demeures clairsemées disparaissaient par degrés dans l'ombre.

Malgré l'heure avancée, deux voyageurs attardés venaient de se faire ouvrir l'une des portes des palissades qui entouraient la ville naissante et la protégeaient contre les attaques des sauvages.

Tous deux faisaient partie d'une troupe de trente hommes armés qui arrivaient de Québec et des Trois-Rivières et les suivaient quelques milles en arrière.

Le premier des arrivants, qui était de moyenne taille, était un tout jeune homme, à en juger par sa démarche vive et hardie et son pas rapide. La capote de buffle qu'il portait, tout en entravant un peu ses mouvements, n'empêchait cependant pas de reconnaître à ses allures l'homme bien-né, le gentilhomme en un mot.

Comme la qualité de romancier permet de commettre quelques indiscrétions, mes lecteurs voudront bien me laisser entr'ouvrir le collet de son pardessus qui lui monte au-dessus des oreilles, afin de leur donner une idée de l'ensemble de ses traits. Des cheveux bruns et abondants couronnent un front haut sous lequel brillent

des yeux noirs pleins de feu et d'intelligence. Les lèvres, qui dénotent une noble fierté, sont surmontées d'une légère moustache encore dans l'enfance. La franchise, la grandeur d'âme et l'audace se lisent sur sa figure. Il peut avoir vingt et un ans. A son côté pend une épée dont l'extrémité du fourreau dépasse le bas de son vêtement d'hiver, et l'on voit une paire de pistolets à sa ceinture.

Il est d'origine noble, est né dans le pays et se nomme Charles Couillard Dupuis. Il arrive de Québec où il a laissé sa famille, à la nouvelle que l'on va organiser à Montréal une expédition contre la Nouvelle-York. Habitué dès l'enfance aux fatigues de la vie des bois et aux privations qu'entraînait alors avec elle la vie de colon en Canada, il a résolu de faire partie de la petite phalange qui se prépare à partir sous la conduite de MM. d'Ailleboust de Mantet et LeMoine de Sainte-Hélène.

Son compagnon, qui le dépasse de toute la tête, est un de ces hommes auxquels la nature a donné des membres herculéens et une énergie égale à leur corps. Ses pas, moins rapides que ceux de Charles Dupuis, mais plus élastiques et plus longs, laissent deviner de suite l'homme habitué de longue date aux marches forcées. Il est vêtu, comme le premier, d'un pardessus de même genre. A la longue carabine qu'il porte sur son épaule, au couteau de chasse qui pend à sa ceinture, aux souliers de chevreuil qui chaussent ses énergiques pieds, enfin au bonnet fait d'une peau de renard, dont la queue lui retombe par dessus les épaules, on reconnaît en cet homme un coureur des bois.

Rien d'extraordinaire dans sa figure, si ce n'est pourtant ses yeux, que l'on voit toujours en mouvement et qui semblent vouloir tout reconnaître dans l'obscurité de la nuit.

Cet homme, âgé d'un peu plus de cinquante ans, est le serviteur du jeune gentilhomme qu'il suit partout et qu'il a lui-même initié aux mystères des forêts vierges du Canada. Ayant été marin dans sa jeunesse, il a conservé une certaine teinte du langage et des idées propres aux gens de sa caste.

— Mille tonnerres, Monsieur Charles ! s'écria-t-il après un assez long silence qui avait régné entre les deux voyageurs, je commence à me dire en moi-même qu'il est temps que nous arrivions. Malgré la petite *larme* que vous m'avez donnée tout-à-l'heure, ce chien de froid menace de s'emparer de tout mon individu.

— Allons donc, Thomas, toi te plaindre du froid, répondit le jeune homme ; toi, un vieux coureur des bois !

— Dam, Monsieur Charles, c'est justement parce que je me fais vieux que le froid a plus de prise sur moi. A votre âge, le sang est chaud, mais il se refroidit quand on passe la cinquantaine et...

— Allons, allons, un peu de patience, mon vieux, reprit Charles; dans un instant nous serons chez M. de Sainte-Hélène, où nous serons bien reçus, je l'espère.

— Suffit, Monsieur Charles, je mets ma langue aux arrêts.

Après avoir marché pendant environ un quart-d'heure, ils se trouvèrent en face d'une longue maison basse à un étage. A en juger par les nombreuses lumières que l'on voyait du dehors, il devait y avoir grande réunion dans cette habitation, qui n'était autre que celle de M. LeMoine de Sainte-Hélène.

— Nous voici arrivés, dit Charles à son compagnon ; entrons, et ne pense plus aux fatigues de la route ; car l'hospitalité que nous allons recevoir ici les compensera bien toutes.

Et tous deux entrèrent : ils se trouvèrent tout d'abord dans la cuisine où les domestiques se tenaient autour d'un immense foyer. Dans l'âtre pétillait un feu que le vieux Thomas eut l'air en entrant d'apprécier à sa juste valeur ; car il alla de suite prendre place à côté de ceux qui s'y chauffaient, laissant à son maître le soin de leur introduction.

A l'arrivée des deux voyageurs, les serviteurs s'étaient levés. S'avançant alors vers le plus âgé d'entre eux, Charles Dupuis se nomma et le pria de le conduire auprès de son maître.

Le domestique s'inclina et le conduisit dans une grande salle, médiocrement meublée, où se trouvaient M. de Sainte-Hélène et quelques gentilshommes qui devaient faire partie de la prochaine expédition.

Pendant ces préliminaires, Thomas Fournier, se débarrassant de sa capote, tirait de sa poche un brûle-gueule et engageait conversation avec les gens de la cuisine.

Quand Charles Dupuis entra dans l'appartement où se tenaient les convives de M. de Sainte-Hélène, ces derniers étaient à table et paraissaient y faire consciencieusement leur devoir. A la vue du nouvel arrivant, M. de Sainte-Hélène vint au devant de lui, le félicita de son heureux voyage, et, après l'avoir présenté à ses amis, il lui fit prendre place à côté de lui.

— Après une marche comme celle que vous venez de faire, lui dit-il, vous devez avoir l'appétit assez développé ; veuillez donc partager notre frugal repas.

Tandis que le voyageur affamé accepte l'invitation de son hôte sans se faire prier, que le lecteur nous permette d'esquisser le portrait de quelques-uns des convives.

M. LeMoine de Sainte Hélène, leur hôte, était un hommede vingt-sept à vingt-huit ans. Il était petit de taille, mais bien proportionné. Sa physionomie était franche et enjouée, et il ne cessait d'amuser

ses convives par des saillies et des quolibets dont messieurs les Anglais faisaient les frais. C'était lui qui devait être le premier lieutenant de M. de Mantet, assis à sa droite.

Ce dernier était un homme de trente ans ou à peu près. Ses traits, fortement accentués, trahissaient un caractère fier et déterminé et laissaient deviner de suite l'homme propre au commandement. Comme il parlait peu et riait encore moins, on aurait pu croire au premier abord qu'il voulait user déjà de l'ascendant qu'il devait avoir sur les autres jeunes gens réunis avec lui. Mais aucun de ces derniers ne paraissait s'en formaliser; car tous savaient que quelques-uns de ses proches ayant été enveloppés dans le massacre de Lachine, il avait depuis conservé un air de mélancolie sombre. Il avait voué une haine éternelle aux Anglais que l'on savait instigateurs du massacre, et avait résolu de venger sur eux et les Iroquois la mort de ses parents assassinés.

Près de lui se tenait M. LeMoine d'Iberville, celui qui, un an auparavant, avait pris deux vaisseaux anglais dans la Baie-d'Hudson et devait plus tard se couvrir de gloire par ses exploits sur mer, à Terreneuve et dans la Louisiane.

Puis venaient MM. LeBert du Chêne, de Montigny, Repentigny et Boucher, qui avaient demandé à suivre M. de Mantet comme volontaires.

— De combien d'hommes se compose le renfort que vous nous amenez? demanda M. de Mantet à Charles Dupuis.

— De trente hommes armés, répondit ce dernier, dont dix-huit Canadiens et douze Hurons. C'est un bien petit nombre de combattants; mais tous sont déterminés et brûlent d'en venir aux mains.

— A quelle distance sont-ils de la ville?

— Ils sont campés à cinq milles d'ici et nous rejoindront demain matin. J'ai pris les devants avec mon domestique, afin de vous donner les détails nécessaires et recevoir vos ordres: car, d'après ce que j'ai appris, nous partirons après-demain.

M. d'Ailleboust fit un signe affirmatif et continua de manger en silence.

Le repas terminé, M. de Mantet promena ses regards sur les jeunes gens pour attirer leur attention, et dit:

— Messieurs, comme l'expédition, dont M. de Frontenac me donne le commandement, offre autant de chances de revers que de succès, et que vous n'êtes point obligés d'en faire partie, veuillez bien, je vous prie, réfléchir sérieusement avant que de vous joindre à nous. Vous le savez comme moi, nous aurons plusieurs centaines de milles à faire au milieu des bois, au cœur d'un hiver rigoureux et exposés à chaque instant à être attaqués par les Iroquois, que les

Anglais (et il appuya sur le mot "Anglais") excitent sans cesse contre nous. Si, cependant, vous êtes décidés à faire cause commune avec ceux qui veulent venger le massacre de Lachine par un coup d'éclat, dont nos voisins aient à se souvenir quelque temps, promettez-moi, messieurs, que, bien que volontaires, vous obéirez à mes ordres. Car vous concevez comme moi que la discipline vaut quelque chose quand on a contre soi le froid, des misères de toutes sortes et des ennemis comme les Iroquois, qui rampent dans l'ombre de la nuit, se glissent comme des serpents et tombent à l'improviste sur ceux qu'ils trouvent sans défense. Eh ! bien, messieurs, consentez-vous à reconnaître mon autorité sur vous durant toute la marche ?

— Oui, répondirent tous les assistants sans hésiter.

— Alors, poursuivit M. de Mantet, soyez prêts à partir après-demain, vendredi. Avec les trente hommes que M. Dupuis nous a amenés, notre troupe se composera d'un peu plus de deux cents combattants, dont quatre-vingt-dix-huit Canadiens, quelques Abénakis et cent-vingt Hurons. Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble qu'avec un nombre pareil d'hommes déterminés à tout braver et à se soumettre aux ordres de leur chef, nous pourrons venger d'une manière éclatante la catastrophe de l'année dernière !

Puis, tirant Charles Dupuis à l'écart, il lui demanda si M. de Frontenac ne l'avait point chargé de commission pour lui. Alors le jeune homme lui remit une lettre du gouverneur, qui contenait des instructions particulières sur les mesures à suivre et les précautions à prendre pour assurer la réussite de l'expédition.

Après quelque temps d'une conversation animée et après plusieurs "toasts" portés au succès de l'entreprise, les jeunes gentilshommes se retirèrent et se hâtèrent de regagner leurs demeures.

Charles Dupuis et le vieux Thomas restaient les hôtes de M. de Sainte-Hélène.

Avant de s'endormir, Thomas fit la réflexion—que mes lecteurs trouveront sans doute peu chevaleresque, mais qui cependant n'en était pas moins vraie—qu'il vaut mieux être couché dans un lit bien chaud que dormir sous une tente, presqu'en plein air, comme le faisaient en ce moment-là ses compagnons restés en arrière. Nous n'avons pas le courage de lui reprocher cette pensée quelque peu égoïste. Libre à nos lecteurs d'en juger autrement.

## CHAPITRE II.

### LE DÉPART.

Dès le matin du second jour après les événements que nous venons de décrire, une grande animation régnait dans la petite ville de Montréal.

L'heure du départ approchait, et l'on terminait les préparatifs que nécessitaient les circonstances.

Ces guerriers hurons et les Abénakis, dans leur costume de combat, se croisaient en tous sens avec les soldats canadiens.

Les derniers allaient faire leurs adieux à leurs parents, à leurs amis et à leurs jeunes fiancées. Il y avait bien quelques larmes versées de part et d'autre, mais point de faiblesse. Plus d'un jeune homme sentait même renaître en lui une ardeur nouvelle, quand son amante, essayant de cacher une larme dans un sourire, lui disait, pendant qu'il lui donnait le baiser d'adieu : " Va, tu nous reviendras bientôt et tu auras à ton retour un charme de plus à mes yeux, car tu auras combattu pour ton pays qui demande aujourd'hui tes services."

Oh ! il faut que l'amour de la patrie soit bien grand dans un homme pour qu'il ne sente pas chanceler son courage quand il presse, pour la dernière fois peut-être, la main d'une personne aimée ; quand il voit de grosses larmes glisser silencieuses sur les joues pâlies de la jeune fille qui lui dit d'aller là où le devoir l'appelle ; quand ils se disent tous deux un adieu qui peut être éternel !

Mais s'il est grand l'héroïsme du soldat qui, brisant ainsi les nœuds les plus chers, vole au champ d'honneur, il n'est pas moins grand chez la jeune fille qui lui montre ainsi, d'une main encore tremblante d'émotion, le chemin du devoir.

Cependant, la petite troupe commença à se réunir vers dix heures sur la Place-d'Armes. Une demi-heure après, tous étaient à leur poste, et M. d'Ailleboust vint les passer en revue avant de se mettre en marche. Presque toute la population s'était donnée rendez-vous sur la place, afin d'assister au départ de ces hommes héroïques qui allaient se dévouer pour leurs compatriotes.

En premier lieu venaient les Canadiens. Tous étaient jeunes, à l'exception de notre connaissance, Thomas Fournier. C'était lui qui devait servir de guide : car, ayant parcouru plusieurs fois, en chassant, les forêts qui s'étendaient alors depuis le Saint-Laurent jus-

qu'au milieu de la Nouvelle-York, il connaissait les lieux et s'était offert à conduire l'expédition.

Chaque homme, outre ses armes et ses munitions, avait une paire de raquettes. Il y avait à l'arrière-garde une trentaine d'hommes exclusivement chargés de provisions de bouche. Le commandement était partagé entre les jeunes gentilshommes que nous avons rencontrés chez M. de Sainte-Hélène.

Après les Canadiens venaient la petite troupe d'Abénakis, puis les guerriers hurons commandés par leur chef, l'Aigle-Noir. Tous étaient décorés de leurs insignes militaires. A leur ceinture pendaient leur tomahawk et les chevelures qu'ils avaient enlevées à leurs ennemis. Quelques-uns d'entre eux avaient des armes à feu ; mais la plupart portaient celles de leurs ancêtres, c'est-à-dire l'arc, la flèche et la lance.

Quand chacun fut à son poste, M. d'Ailleboust de Mantet ayant fait faire silence, leur dit :

" Canadiens et guerriers alliés,

" C'est presque la même cause qui nous rassemble aujourd'hui. Vous, Canadiens, c'est le sang de vos parents et amis égorgés l'année dernière. Vous Hurons, ce sont les mânes de vos aïeux qui crient vengeance du fond de leurs tombeaux où la hache iroquoise les a fait descendre. C'est contre les lâches instigateurs des Iroquois, contre les Anglais que nous allons combattre. Ils nous croient faibles et craintifs en notre pays, et sont bien loin de penser que nous pousserons l'audace jusqu'à aller les attaquer dans leurs établissements. Plusieurs centaines de milles à parcourir au plus fort des rigueurs de l'hiver, leur semblent des obstacles insurmontables. Et quand bien même on leur dirait que nous avons organisé une expédition contre eux, ils n'en dormiraient pas moins tranquilles. Eh ! bien, qu'ils dorment en attendant que notre cri de guerre retentisse à leurs portes ! Oh ! malheur alors, malheur à ceux que nous rencontrerons ! Nous serons pour eux sans pitié, comme ils ont été sans merci à notre égard, et nous leur ferons payer bien cher le sang qu'ils ont si lâchement et si brutalement fait verser.

" Mais si nous voulons que nos ennemis versent des larmes de sang en châtiment des maux qu'ils nous ont causés, soyons unis et que tous nos coups portent à la fois sur l'ennemi commun. Ensuite, nous reviendrons joyeux vers ceux qu'il nous faut quitter aujourd'hui, et nous assurerons à la colonie quelque temps de répit, de paix et de bonheur."

Les acclamations de tous ceux qui étaient présents répondirent à ses paroles.

Si M. de Mantet appuyait sur l'union qui devait régner entre les alliés, c'est qu'il connaissait les sauvages de longue date et qu'il savait à quoi s'en tenir sur la constance des guerriers hurons. Peut-être même avait-il des pressentiments à cet égard ; la suite des événements montrera si ses prévisions étaient fondées.

Le signal du départ fut donné et la petite troupe se mit en marche, accompagnée jusqu'à la sortie de la ville par les habitants, dont l'enthousiasme prouvait que l'héroïsme de leurs frères leur allait au cœur.

Pendant que les alliés défilaient par la porte de la ville, Thomas Fournier s'approcha de son maître et lui parla à voix basse :

— Assurément, Monsieur Charles, lui dit-il, nous aurons du malheur durant notre expédition.

— Et pourquoi donc, oiseau de funestè augure ? répliqua le jeune homme.

— Mais, Monsieur Charles, parce que c'est aujourd'hui vendredi, et qu'il est rare qu'une affaire importante arrive à bon terme quand elle est commencée un vendredi.

Charles s'étant moqué de ces paroles superstitieuses, le vieux Thomas s'éloigna en grommelant : " Dam, ces jeunes gens-là ne croient à rien. Mais quelque chose me dit à moi qu'il nous arrivera malheur. Quand mon pauvre défunt père (que Dieu ait pitié de son âme) s'est noyé, il était parti un vendredi, sur son bateau de pêche. Et mon oncle Pierre.....et mon cousin Baptiste.....et....."

Et il continua d'énumérer ainsi ceux de ses parents ascendants et collatéraux qui avaient eu le malheur de mourir un vendredi.

Cependant, M. de Mantet et ses hommes étaient sortis de Montréal et s'en éloignaient à grands pas. Tant que les jeunes soldats eurent la ville en vue, chacun tournait la tête de temps en temps vers le lieu de sa naissance, où il laissait des êtres chéris dont le chagrin était encore plus grand que le sien. Car la douleur de l'absence affecte plus grièvement ceux qui restent au pays que les soldats qui s'en éloignent pour aller combattre.

Mais quand les dernières maisons de la ville se fûrent évanouies dans le lointain et que les yeux des Canadiens ne distinguèrent plus rien du lieu où plusieurs, hélas ! ne devaient plus revenir, alors ils repoussèrent leurs pensées au fond de leur cœur et la gaieté française reprit le dessus.

Pendant que tous les autres causaient et riaient à gorge déployée, deux hommes seuls gardaient le silence et paraissaient préoccupés. Ces deux hommes n'étaient pourtant point des lâches. Le premier était M. de Mantet, qui songeait à toute la responsabilité qui pesait sur lui et réfléchissait aux moyens à prendre pour justifier l'opinion

que l'on avait eue de lui en le mettant à la tête de ceux qui se dévouaient pour la cause commune. Le second n'était autre que Thomas Fournier, qui ne pouvait se familiariser avec l'idée de partir " un vendredi."

## CHAPITRE III.

### LE LOUP-CERVIER.

Un peu plus d'une semaine après le départ de M. de Mantet et de ses gens, le cinq février au soir, deux hommes enveloppés dans des peaux de bisons étaient assis au pied d'un rocher, qui les protégeait contre les atteintes d'un vent glacial qui faisait courber la tête aux pins de la forêt. Ils pouvaient être comme à trente milles au nord de Schenactady et à un mille de la rivière Hudson. Tous deux fumaient en silence et semblaient ne s'occuper guère de la tempête qui hurlait dans les bois.

L'absence de feu par une nuit pareille indique que ces deux individus ont intérêt à ne point laisser deviner leur présence en ces lieux. Tous deux sont sauvages et appartiennent à la tribu des Agniers qui fait partie de la confédération iroquoise.

Le premier, qui est âgé de vingt-cinq à trente ans, a l'une de ces figures sur lesquelles se peignent l'astuce, l'audace et les passions les plus farouches. Son regard sombre, ses traits contractés, les exclamations de colère qu'il laisse fréquemment échapper, font voir qu'il n'a pas l'humeur des plus gaies et médite quelque coup dans l'ombre.

C'est le Loup-Cervier, le plus puissant chef des Agniers.

Le second, qui est frère du premier, est moins âgé que lui. La physionomie du Renard-Subtil—c'est ainsi qu'il s'appelle—ne dément pas le surnom qui lui a été donné. Son visage rusé est plus calme que celui du Loup-Cervier, et il semble ne penser à autre chose en ce moment qu'aux bouffées de tabac qu'il tire de son calumet et suit du regard.

Une heure s'écoula ainsi, après leur arrivée au lieu où nous les trouvons, sans qu'aucun des deux personnages adressât la parole à l'autre : enfin le Loup-Cervier, qui venait de fumer une troisième pipe, se leva et promena ses regards sur une plaine qui s'ouvrait au loin devant lui.

Les tourbillons de neige chassés par un vent impétueux fouet-

taient la cîme des quelques arbres qui se trouvaient en cet endroit et dont les branches rudement secouées rendaient un son lugubre.

Le chef agnier semblait prendre plaisir à la contemplation des ravages de la tempête. Sa poitrine se dilatait, et à chaque rafale de l'ouragan, il aspirait bruyamment comme s'il eût voulu appeler à lui la fureur des vents déchaînés. Après être resté quelque temps immobile, il fit un signe au Renard-Subtil, qui se leva comme lui.

— Que mon frère regarde, dit le Loup-Cervier, et il étendit la main dans la direction de la rivière Hudson. Que voit mon frère ? demanda-t-il après quelques instants de silence.

— Des lumières qui se perdent dans la nuit, répondit l'autre.

— Sont-elles nombreuses ?

— J'en compte autant qu'il y a de jours d'une nouvelle lune à la suivante.

— Mon frère a le regard de l'aigle, reprit le Loup-Cervier ; et il s'assit tout en allumant une quatrième pipe.

Qnand il en eut épuisé le contenu, opération qui dura bien un bon quart d'heure, il en secoua les cendres encore chaudes et déposa son calumet près de lui sur sa peau de bison.

— Que mon frère écoute, dit-il au Renard-Subtil.

— Mes oreilles sont aussi attentives que celles de la jeune fille quand la bouche d'un guerrier lui fait l'aveu de son amour.

— Le Renard-Subtil sait-il pourquoi je l'ai amené ici ?

L'autre répondit par un signe de tête négatif.

— Mon frère sait-il par quelle nation ont été allumés les feux qu'il voit non loin d'ici ?

Même réponse du Renard-Subtil.

— Dans un instant mon frère saura ces choses. Qu'il veuille seulement me dire s'il se souvient de Fleur-de-Mai.

— La jeune fille aux yeux d'azur dont la voix était aussi douce aux oreilles du Loup-Cervier que celle du rossignol au lever de l'aurore, et qui a été tuée par un visage pâle du Canada ?

— La même, reprit le Loup-Cervier, dont les mâchoires se contractèrent et dont les yeux lancèrent des éclairs d'une haine indéfinissable. Mon frère sait si je l'aimais, Fleur-de-Mai. Pour elle, j'aurais tout sacrifié ; j'aurais même abandonné la religion et les coutumes de mes ancêtres pour celles des visages pâles, si elle me l'avait demandé. Eh ! bien, mon frère sait que quelques jours avant l'époque où elle devait s'unir au Loup-Cervier pour habiter son wigwam, elle a été privée de la vie par une face pâle qui, aidé de plusieurs autres hommes blancs du Canada, attaquait notre village. Depuis le jour où Fleur-de-Mai a été déposée dans la terre, le cœur du Loup-Cervier s'est enveloppé de deuil et le sourire a déserté ses

lèvres. Mais ce que mon frère ne sait pas, c'est que le puissant sorcier de notre tribu m'a dit que l'ombre de Fleur-de Mai lui était apparue en lui demandant vengeance contre les visages pâles. Elle lui a dit qu'un parti de guerre d'hommes blancs du Canada allait attaquer les visages pâles leurs voisins et ennemis, et que sur les premiers devait retomber la vengeance du Loup-Cervier. Ayant appris cela, j'ai amené mon frère avec moi afin que nous allions tous deux reconnaître le nombre des ennemis, que nous attaquerons lorsqu'ils retourneront dans leur pays. Il vaut mieux attendre, pour les surprendre, qu'ils aient accompli leur expédition. Car alors ils seront moins sur leurs gardes s'il sont vainqueurs, et s'ils sont vaincus, ils retraiteront sans ordre. D'ailleurs, laissons les visages pâles s'entredéchirer comme des loups affamés ; nous partagerons leurs dépouilles. Que mon frère me suive ! ”

Ayant ainsi parlé, les deux frères se dirigèrent vers le camp des Canadiens.

Ces derniers, fatigués par une marche de plus de quinze jours à travers les bois, par les privations sans nombre qui étaient l'apanage des guerres d'alors, avaient établi leur camp au centre d'un bois de sapins et dormaient profondément. Quelques sentinelles dispersées dans le camp veillaient seules au salut de tous.

Au nombre des gardes se trouvait Thomas Fournier. Les deux mains appuyées sur le canon de son fusil, le regard rivé à terre, il paraissait insensible au bruit de la tempête et à la violence du vent qui s'engouffrait dans la clairière avec des hurlements sinistres.

Il y avait plus d'une heure qu'il était ainsi plongé dans de profondes méditations, quand il releva vivement la tête. Un bruit de branche cassée venait de frapper son oreille.

Il regarda autour de lui : tout était tranquille, et son compagnon de garde, qui veillait à quelques pas de lui, n'avait apparemment rien entendu qui pût éveiller son attention, car il restait nonchalamment appuyé sur son arme.

Le chasseur reprit sa position première, bien qu'ayant soin de jeter de temps en temps un regard scrutateur autour de lui.

Tout-à-coup, épaulant son arme d'un geste aussi prompt que la pensée, il fit feu sur une ombre qu'il venait d'apercevoir à quelque trente pas de lui.

Un cri de douleur répondit à la détonation qui mit tout le monde en emoi dans le camp. Suivi d'une vingtaine d'hommes, Thomas s'élança dans la direction où il avait tiré.

Bientôt une trace de sang apparut sur la neige.

— Le gibier est touché et n'ira pas loin, s'écria-t-il, en avant !

Et tous se mirent à courir dans la direction que prenait la traînée de sang.

Ce sang n'était autre que celui du Renard-Subtil, qui avait eu la poitrine traversée d'une balle. Le Loup-Cervier avait chargé le corps du blessé sur ses épaules et fuyait avec ce fardeau.

Mais, quand il entendit les cris de ses ennemis se rapprocher, il déposa le corps du Renard-Subtil sur la neige en s'écriant :

" Frère, descends en paix dans les plaines du Grand-Esprit. Si je n'avais pas une autre vengeance à accomplir, je te défendrais jusqu'à la mort contre ces chiens de visages pâles. Mais je dois vivre pour venger Fleur-de-Mai ainsi que toi, mon frère ! "

Les poursuivants n'étaient plus qu'à une cinquantaine de pas du Loup-Cervier.

Plusieurs coups de feu furent tirés sur le fugitif, qui y répondit par un cri de défi, et disparut dans un tourbillon de neige à l'entrée de la forêt. Cessant leur poursuite désormais inutile, les Canadiens s'arrêtèrent auprès du Renard-Subtil qu'agitaient les dernières convulsions de l'agonie.

Un Huron qui se trouvait là se baissa auprès du mourant et se mit en frais de lui enlever la chevelure.

Les Canadiens détournèrent la tête d'un geste de dégoût et reprirent le chemin du camp.

— Je serais bien surpris, se disait le vieux Thomas, si nous n'avions pas quelque bande de ces maudits Iroquois sur le dos à notre retour. Encore, si nous n'étions pas partis " un vendredi ! "

(*A continuer*).

---

# L'IMITATION DE JESUS-CHRIST.

---

Lisant, tout dernièrement, un apologiste du roman, je fus frappé par une de ces propositions sophistiques sur laquelle je ne pus m'empêcher de m'arrêter un instant. " Que de gens, disait cet écrivain, n'ont jamais ouvert l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui, sans s'en douter, trouvent au feuilleton de leur journal l'application des maximes de ce livre admirable ! " et il concluait : " Le roman est donc à encourager comme moyen de propagande des bonnes choses ; " et en particulier, je suppose, de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Quoique je ne pusse admettre cette conséquence, je fus forcé d'accepter comme vraies les prémisses de la proposition, savoir : qu'on lit beaucoup les romans et bien peu le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et cela surtout dans notre pays. Chez les peuples catholiques de l'Europe, il est peu de familles tenant à leur religion qui n'aient leur exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ;* en France surtout, et en Italie, le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* est le livre des jeunes gens qui à l'instruction joignent la religion ; c'est leur manuel. Peut-on en dire autant de nos familles canadiennes si catholiques? peut-on en dire autant de notre jeunesse, qui tient tant aux principes chrétiens? Je ne pense pas. On voit rarement le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* entre les mains de nos compatriotes, et c'est chose vraiment étonnante qu'un livre qui a excité un si grand enthousiasme dans tout l'univers catholique ; qui, de tous les livres, a eu le plus de retentissement après les Saintes Ecritures, qui a été trouvé jusque dans la bibliothèque des rois du Maroc, dont on a constaté l'impression de plus de douze mille éditions ; c'est, dis-je, une chose vraiment étonnante qu'un tel livre

ne soit pas plus populaire parmi nous ; que nous n'ayons seulement pas une édition canadienne de ce livre immortel. Je sais qu'il y a très-peu de gens instruits, surtout de ceux qui ont passé par nos colléges, qui n'aient entendu parler du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui n'en connaissent au moins le titre ; mais il n'en est pas moins vrai de dire que ce livre n'est pas assez généralement étudié, ni assez généralement apprécié parmi nous. Quelle en serait donc la cause ? Probablement parce qu'on n'en parle pas assez, probablement parce qu'on ne le connaît pas assez. Et c'est pour cela que j'offre, aujourd'hui, quelques réflexions sur ce livre, à nul autre pareil ; puissent ces quelques réflexions être propres à le faire goûter et estimer. Je ne prétends nullement donner une appréciation du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* ; une telle prétention serait folie : le livre est inappréciable ; mais essayer de faire entrevoir quelque chose des trésors d'ascétisme renfermés dans ce livre immortel, essayer de lever un coin du rideau qui recouvre tant de choses sublimes au point de vue philosophique, voilà tout mon dessein.

## I

Lorsqu'il nous arrive de vouloir prendre connaissance d'un livre qui se rencontre sous notre main, la première chose que nous faisons est de jeter un coup d'œil sur la feuille du titre pour y lire le nom de l'auteur ; c'est un mouvement tout naturel, nous aimons à savoir qui va nous parler. Si nous voulons faire de même pour le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, nous serons peut-être bien longtemps sur la première page ; car, par qui a été écrit le livre de l'*Imitation ?* Cette question est encore un problème. Plusieurs nations, comme plusieurs ordres religieux, se disputent l'honneur d'avoir produit l'auteur de l'immortel ouvrage. Saint Bernard passa, pendant assez longtemps, pour l'auteur de l'*Imitation ;* avant l'invention de l'imprimerie, quelques copistes lui ont attribué l'œuvre ; mais saint Bernard mourut vingt ans avant la naissance de saint François d'Assise dont le livre parle expressément ; ceci apporte une objection sérieuse. Aussi, aujourd'hui, il en est bien peu qui essaient de faire valoir les titres que pourrait avoir l'abbé de Clairveaux à la paternité de ce livre. Le célèbre chancelier Gerson fut donné aussi lui, pendant longtemps, et certains critiques le donnent encore aujourd'hui, comme ayant composé le

livre qui nous occupe. Mais outre la faiblesse des preuves et des titres apportés en sa faveur, il suffit de parcourir quelques pages de l'*Imitation de Jésus-Christ*, pour se convaincre que l'opinion en faveur de Gerson est insoutenable. Le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* évidemment a été écrit par un moine, s'adressant à des moines, et ne respirant que la pauvreté, l'humilité, le calme et la solitude, tandis que le célèbre chancelier n'a jamais été moine, n'a jamais fui le monde, n'a jamais renoncé aux honneurs ni aux richesses pour vivre dans l'ombre de la solitude. Nous savons tous fort bien qu'au contraire, il prit part aux affaires les plus importantes et les plus bruyantes de son siècle, et qu'il y a déployé une activité et une hardiesse peu communes. Non, Gerson fut trop lancé dans le mouvement de son temps, fut trop grand homme politique, pour qu'on puisse croire un instant qu'il soit l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Malgré mon grand respect pour les politiciens, je ne pense pas qu'ils puissent être de si sublimes ascètes, soit dit sans vouloir blesser le moins du monde les hommes politiques qui pourraient me faire l'honneur de lire ces lignes.

Enfin, les deux seuls hommes qui, aujourd'hui, restent sur les rangs comme ayant des titres sérieux en leur faveur, sont des moines ; l'un, bénédictin, né vers le commencement du treizième siècle, dans un petit bourg du nord de l'Italie, et du nom de Jean Gersen ; l'autre, Thomas à Kempis, diocèse de Cologne, en 1380. Les grandes querelles, les discussions presque interminables soulevées entre les bénédictins de Saint-Maur et les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève réunis à ceux de Saint-Victor à Paris, n'ont encore rien fixé. Pour un grand nombre de critiques modernes, ces deux hommes, Thomas à Kempis et Gersen, paraissent avoir des titres à peu près égaux ; quoiqu'il y ait un grand choc d'idées, aucune lumière n'a jailli. Il est vrai que l'opinion presque générale a prévalu en faveur de Thomas à Kempis ; son nom est en tête du livre, dans un grand nombre d'éditions.

Cependant, l'historien le plus érudit de notre siècle, Rohrbacher, après avoir fait les plus savantes recherches, dépose sur la tête de Gersen la couronne immortelle de père de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Aucun doute, aucune objection ne paraissent devoir soutenir devant ces documents et ces preuves. Le grand respect que je porte à l'illustre historien ecclésiastique me fait pencher beaucoup pour son opinion ; mais je ne voudrais pas dire que le parti le plus prudent à suivre ne fût encore celui de suspendre son jugement ; d'autant plus que l'auteur même de *l'Imitation* nous a donné le sage avis qui suit : " Ne cherchez, pas à connaître,

celui qui vous parle, mais faites attention à ses paroles." Suivons ce conseil, et ouvrons pour un instant le livre.

## II

" L'*Imitation de Jésus-Christ*, dit Fontenelle, est le plus beau livre qui soit sorti des mains de l'homme, puisque l'Evangile n'en vient pas. "

Cette parole fameuse du spirituel moraliste a fait le tour du monde ; elle a été reproduite depuis deux siècles dans des milliers de livres, et partout elle a été accueillie comme juste, comme vraie ; aucune récrimination ne s'est fait entendre.

C'est donc un livre à part, et on le profanerait presque en cherchant à l'apprécier par des comparaisons littéraires. On ne peut rien trouver dans l'antiquité qui soit comparable à la hauteur de sa philosophie ; et pour ce qui est de sa pureté ascétique, une seule de ses pages vaut mieux que quantité de ces volumes de spiritualité qui ont été écrits depuis des siècles. " Il y a quelque chose de céleste, dit Lamennais, dans la simplicité de cet ouvrage prodigieux ; on croirait presque qu'un de ces purs esprits qui voient Dieu face à face soit venu nous expliquer sa parole et nous révéler ses secrets."

En effet, toutes les lignes de ce livre admirable sont des conseils d'un ange qui habite dans le ciel, aux chrétiens qui passent sur la terre ; et ces conseils sont proportionnés à tous les âges à toutes les conditions, à tous les états. On ne sait pas où l'auteur de l'*Imitation*, dont la vie était cachée et qui n'entendait le bruit du siècle qu'à travers les murs de son couvent, a puisé cette connaissance de l'homme et des passions qui le tourmentent. Personne n'a jeté dans le cœur humain des regards plus profonds, n'a versé sur ses blessures un baume plus doux.—Êtes-vous sous le coup d'un de ces grands revers de la fortune, qui abattent l'âme et semblent vouloir la briser : l'*Imitation* a les paroles les plus douces et les plus encourageantes à vous faire entendre.—Êtes-vous la victime de l'inconstance des hommes, du délaissement d'un ami sur lequel vous croyez pouvoir vous appuyer pour traverser ces mille et un périls qui toujours se rencontrent dans le désert de cette vie, ouvrez ce livre, et vous y rencontrerez quelqu'un qui tout en vous avertissant avec douceur de l'infidélité des humains, vous tendra une main brûlante d'amour. Pleurez vous, et qui ne pleure sur cette terre ? pleurez-vous sur la tombe d'un parent trois fois cher, d'un ami que

vous aimez comme vous-même, oh ! ouvrez ici, encore, le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, des lignes tout exprès pour appuyer votre défaillance y ont été inspirées.—Enfin, êtes-vous dans ces grands combats, dans ces nobles luttes que, surtout dans la jeunesse, il y a à soutenir et contre soi-même et contre le monde et contre les passions mauvaises, l'*Imitation* vous dira que c'est par ces combats que s'acquiert la grandeur ; bien plus, il vous donnera des armes et les moyens de vous en servir glorieusement. En quelque position que l'homme puisse se trouver, jamais il ne lira ce livre sans fruit.

La Harpe nous en fournit un bel exemple, écoutons-le parler lui-même : " J'étais dans ma prison, seul, dans une petite chambre, et profondément triste. Depuis quelques jours, j'avais lu les psaumes, l'Evangile et les bons livres. Leur effet avait été rapide, quoique gradué. Déjà j'étais rendu à la foi ; je voyais une lumière nouvelle, mais elle m'épouvantait, me consternait en me montrant une abîme, celui de quarante années d'égarements. Je voyais tout le mal et aucun remède : rien autour de moi qui m'offrit le secours de la religion. D'un côté, ma vie était devant mes yeux telle que je la vovais au flambeau de la vérité céleste ; et de l'autre, la mort, la mort que j'attendais tous les jours, telle qu'on la recevait alors.

" Le prêtre ne paraissait plus sur l'échafaud pour consoler celui qui allait mourir ; il n'y montait plus que pour y mourir lui-même. Plein de ces désolantes idées, mon cœur était abattu, et s'adressait tout bas à Dieu que je venais de trouver, et qu'à peine connaissais-je encore. Je lui disais : Que dois-faire ? que vais-je devenir ? J'avais sur ma table l'*Imitation*, et l'on m'avait dit que dans cet excellent livre je trouverais souvent la réponse à mes pensées ; je l'ouvre au hasard, et je tombe, en l'ouvrant, sur ces paroles : *Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez invoqué.* Je n'en lus pas davantage : l'impression subite que j'éprouvai est au-dessus de toute expression, et il ne m'est pas plus possible de la rendre que de l'oublier. Je tombai la face contre terre, baigné de larmes, étouffé de sanglots, jetant des cris et des paroles entrecoupées. Je sentais mon cœur soulagé et dilaté, mais en même temps comme prêt à se fendre. Assailli d'une foule d'idées et de sentiments, je pleurai assez longtemps, sans qu'il me reste, d'ailleurs, d'autre souvenir de cette situation, si ce n'est que c'est, sans aucune comparaison, ce que mon cœur a jamais senti de plus violent et de plus délicieux ; et que ces mots : *me voici, mon fils*, ne cessaient de retentir dans mon âme et d'en ébranler puissamment toutes les facultés. "

"Que de grâces cachées, s'écrie Lamennais, renferme un livre dont

un seul passage aussi court que simple, a pu toucher de la sorte une âme longtemps endurcie par l'orgueil philosophique ! "

Ce serait peut-être le vœu le plus beau, le plus chrétien à adresser au ciel que de lui demander, pour tous ces hommes imbus d'une fausse philosophie, de lire l'*Imitation de Jésus-Christ.* Combien parmi ceux qui, vaincus par la philosophie lumineuse, j'allais dire divine, de ce livre, comme LaHarpe, s'écriraient : *je vois, je connais !* comme Saul averti sur le chemin de Danas, se prosterneraient pour adorer et sentiraient les écailles tomber de leurs yeux ! Car, quoique simple et à la portée de tout le monde, ce livre est profondément philosophique.

## III

De tous les philosophes de l'antiquité, celui qu'on a admiré le plus est Platon ; suivant lui, la philosophie véritable consiste à méditer la mort pour se déprendre l'esprit de l'illusion des choses qui passent, la philosophie consiste à aimer Dieu et à lui devenir semblable.

Or la pensée dominante du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* est de détacher le cœur de tout objet créé, pour l'embraser au service de Celui qui est le maître des cœurs. Littéralement, philosophie veut dire amour de la sagesse : et suivant Platon, la sagesse vraie n'est pas celle de l'homme, mais celle de Dieu ; son origine n'est pas dans la pensée de l'homme, mais dans la pensée de Dieu. Or la sagesse de Dieu, source de toute sagesse, s'est incarnée, s'est faite homme. L'amour de la sagesse, la philosophie consiste donc, depuis que Dieu a revêtu l'humanité, à connaître et à imiter cet homme Dieu ; il suit de là que le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* est un trait de la plus pure, de la plus vraie philosophie.—Platon disait encore : " Il est difficile de trouver le Père de toutes choses, et quand on l'a trouvé, il est impossible de le faire connaître à la multitude." Ce que Platon jugeait impossible, l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* le juge superflu ; il ne s'attache pas à trouver ni à faire connaître le Père de toutes choses, parce que depuis des siècles le monde le connaît ; ce à quoi il tend, c'est à nous le faire imiter.—Ecoutons ce Platon chrétien dans le chapitre 3 du 1er livre, intitulé : " De la doctrine de la vérité " :

" Heureux celui que la vérité enseigne par elle-même, non par " des figures et des paroles qui passent, mais en se faisant con-

" naître telle qu'elle est ! Notre opinion et nos sentiments bien sou-
" vent nous trompent et ne pénètrent guère avant dans les choses.
" Que servent ces recherches raffinées sur des choses cachées et
" obscures, puisque nous ne serons pas repris au jour du jugement
" de les avoir ignorées ? Notre aveuglement est étrange ; nous
" négligeons l'utile et le nécessaire, pour nous appliquer à des
" choses curieuses et nuisibles. C'est avoir des yeux et ne point
" voir. Qu'avons-nous à faire de ces disputes de l'école sur le
" genre et sur l'espèce ? Celui à qui la Parole éternelle se fait
" entendre est débarrassé d'une infinité d'opinions. Tout procède
" de cette unique Parole, et tous les êtres rendent témoignage qu'il
" n'y en a qu'une : et *cette même Parole est le principe qui nous parle*
" *intérieurement* (Jean VIII. 25). Sans elle, nul ne peut ni bien
" entendre les choses ni en bien juger. Celui qui trouve tout dans
" l'unité, qui rapporte tout à l'unité, et qui voit tout dans l'unité,
" peut avoir le cœur stable et demeurer en paix avec Dieu. O
" Vérité ! qui êtes Dieu même, faites que je sois une même chose
" avec vous par une éternelle charité. Je m'ennuie souvent de
" lui ; je me lasse d'entendre tant de choses ; c'est en vous seule
" que je puis trouver tout ce que je cherche. Que tous les
" docteurs, que toutes les créatures se taisent devant vous ; parlez-
" moi vous seule."

C'est ainsi que notre auteur envisage la science, son origine dans le Verbe de Dieu, son utilité pour l'homme. Tout ce qu'il y a de plus élevé dans Platon se trouve ici plus élevé encore, plus pur, plus clair, plus simple et plus à la portée de tous.

L'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* savait ce qu'est le cœur de l'homme, que chez lui le cœur est ce qu'il y a de plus puissant ; il n'ignorait pas que les plus belles facultés de l'homme, l'intelligence, la mémoire, le jugement, sont au service de son cœur ; oui, c'est le cœur qui commande dans l'homme, c'est lui qui fait tout ; car dans le cœur est la volonté, ou plutôt, le cœur c'est la volonté. C'est pourquoi le but, l'unique but du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* est de conquérir le cœur. Ce mot seul du titre : "*Imitation*," le dit ; car si on fait attention au principe de tout amour, on verra que porter à imiter c'est porter à aimer. Les sources du sontiment d'aimer sont la ressemblance matérielle, la ressemblance morale ou sympathie, la ressemblance ou conformité d'inclinations. Telles sont les causes de toute amitié comme de tout amour, soit naturel soit surnaturel. Deux êtres qui ne se ressemblent en rien ne peuvent s'aimer. Dieu voulait être aimé de l'homme : qu'a-t-il fait pour constituer un motif puissant d'amour ? Il l'a créé à son image. Eve qui, dans les vues du Créateur, devait compléter l'être

d'Adam, Eve qui devait être unie à Adam par le lien d'amour le plus pur et le plus parfait qui ne sera jamais entre humains, Eve fut créée semblable à Adam.

Le Verbe est la parfaite image du Père ; et de ces deux personnes divines en tout semblabes, procède une troisième personne qui est l'Esprit-Saint ou l'amour.

C'est cette origine de l'amour que paraît avoir parfaitement compris l'auteur de l'*Imitation* ; et voici comment il a voulu nous rendre semblables à celui qu'il voulait nous faire aimer. D'abord, en vrai connaisseur de la nature humaine, il voyait dans l'homme comme deux êtres, l'homme de la terre et l'homme du ciel, l'homme de la chair et l'homme de l'esprit ; c'est pourquoi dans la première partie de son ouvrage il ne paraît tendre qu'à soumettre l'homme terrestre à l'homme céleste : sachant bien que, soumettant la matière à l'esprit, l'homme conserverait cette beauté qui en fait le chef-d'œuvre de la création ; que sur sa face auguste d'homme de bien brilleraient l'honneur, l'honnêteté, la vertu, et qu'alors dans tous ses traits, dans toute sa personne, il acquerrait une ressemblance avec le Fils divin de la Vierge, l'Homme-Dieu. L'auteur fait ensuite entendre à l'âme les enseignements du Maître ; il la force, pour ainsi dire, par sa douceur et son onction, à recevoir cette doctrine céleste ; à l'aide de ces maximes, il transforme petit à petit le cœur, il le change complètement et il finit par lui donner les inclinations de celui qui lui parle dans ce livre.

Une fois ces deux premiers points de ressemblance obtenus, la ressemblance dans les actions, ou, si vous voulez, l'imitation est amenée tout naturellement. Car, portant dans sa personne l'image de Jésus, le cœur ayant pris ses inclinations, on est comme forcé de l'imiter dans toutes les actions, dans toute la vie.

De là nous concluons que le livre de l'*Imitation* établit entre l'homme et Jésus-Christ la plus parfaite ressemblance, par conséquent, la cause la plus efficace de l'amour.

C'est surtout par ces réflexions qu'on peut s'expliquer la marche que l'auteur a suivie dans son ouvrage ; le divisant en quatre livres, il emploie les deux premiers au détachement des choses d'ici-bas, et à l'abnégation du *moi* ; dans le troisième, pour faire oublier les joies et les jouissances de la terre, il introduit l'âme dans de mystérieux rapports avec celui qu'elle cherche ; déjà l'union commence à se faire désirer. Enfin, dans le quatrième livre, l'alliance est consommée ; aussi il n'y est parlé que du bonheur et des délices de l'union intime contractée dans le sacrement de l'Eucharistie, entre l'âme et le céleste Epoux.

Faire imiter pour faire aimer, voilà la grande idée de l'au-

teur de l'*Imitation*, et c'est cette idée qui a fait de son livre le premier des livres pensés par les hommes.

## IV

Certains critiques n'ont pas craint de dire que le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* manquait de style ; à mon goût, ce jugement est erroné ; les appareils de la réthorique sont trop au-dessous du fond d'idées, de la profonde philosophie de cette ouvrage ; les formes littéraires sont trop pauvres pour un fond si riche, pour qu'on regrette ici la négligence dans le style. Corneille, le grand Corneille, s'est trompé, il me semble, en traduisant ce livre en vers ; le poëte me paraît avoir gâté la douce et sublime simplicité de la pensée de l'auteur, en la surchargeant des ornements de la poésie. La richesse du diamant n'est jamais rehaussée par ce qui l'encadre. Un livre comme l'*Imitation de Jésus-Christ* méritait d'avoir un cachet, comme les livres saints ont le leur.

Une dernière réflexion s'il vous plaît, cher lecteur. A tous les âges, dans la vie la plus intime du cœur, un besoin impérieux commande. Il faut à l'homme un appui pour le soutenir à ces heures de la vie où l'âme subit l'influence de certaines défaillances morales. A ces heures fatales, si une voix chère laisse tomber dans notre oreille une parole, souvent, très souvent, elle opère une décision qui détermine notre avenir. Heureux le jeune homme, qui à ce moment pénible, aura le bonheur d'entendre la voix d'un véritable ami, et qui pourra se dire comme notre catholique Veuillot : "J'ai " donc un ami, qui devant les hommes me défend, qui devant " Dieu prie pour moi ; un ami dont mon bonheur est le plus cher " désir et qui est prêt à tous les sacrifices pour me rendre heureux ; " qui sera toujours satisfait de ma prospérité, qui restera fidèle " dans toutes mes disgrâces, que tous mes torts trouveront indul- " gent et toutes mes peines compatissant."

Or un tel ami est difficile à trouver, est rare partout. Cependant quelque chose nous dit bien qu'une société catholique comme la nôtre peut fournir de tels amis, de ces amis droits, généreux et constants tels que la religion seule sait les former ; mais quelqu'un n'eût-il pas le bonheur de rencontrer ce précieux trésor, il le trouvera toujours dans un bon livre.

Oui, on l'a dit bien des fois, un bon livre est un bon ami ; il parle sans passion comme sans faiblesse ; et quand on a trouvé cet ami, on peut toujours entendre sa voix, il nous accompagne partout et

on est toujours en sa compagnie. Et si le tourbillon des plaisirs, si la fascination de l'ambition nous enveloppe comme dans un nuage ténébreux où la voix de la passion se fait entendre à notre cœur, consultons notre bon ami, c'est le moment ; nous avons besoin d'un conseiller loyal, ouvrons notre bon livre, et certainement il projettera sur notre âme des rayons lumineux qui dissiperont nos hésitations.

Eh ! bien, cet ami, ce bon livre est tout trouvé ; c'est l'*Imitation de Jésus-Christ.* Il a toujours une parole consolante à donner dans les heures d'affliction, un conseil sage à offrir dans les moments d'incertitude, une douce lumière à faire briller dans les instants de ténèbres.

Heureux celui qui en fera le *vade-mecum* de sa vie. Il aura bientôt reconnu que ce livre est un des plus précieux présents que le ciel ait fait à l'humanité.

E. Moreau Ptre.

---

# ECRIVAINS CANADIENS.

## M. N. BOURASSA.

La critique est encore parmi nous dans la dépendance des auteurs eux-mêmes, de la politique, des groupes d'écrivains ou des personnalités littéraires saillantes qui aspirent à la domination absolue sur le modeste domaine des Lettres Canadiennes. Elle s'exerce d'ordinaire dans des conditions complètement étrangères à la littérature, et s'inspire de motifs qui rendent suspects ses jugements.

L'intolérance politique s'étend jusqu'à la littérature ; il faut avoir un parti au Parnasse comme en Parlement. Chacun s'efforce de rétrécir l'esprit public, de l'enfermer dans d'étroites limites qu'il est défendu à l'admiration de franchir pour rendre hommage à un homme de talent. On admet ou l'on rejette un écrivain selon l'uniforme qu'il porte, les services qu'il peut rendre à votre parti, les compliments qu'il vous a faits, la publicité dont il dispose. On juge les livres d'après la couleur de leur couverture. L'écrivain est démocrate ou l'on s'imagine qu'il l'est, le devoir d'un bon conservateur est de ne point lire son œuvre et de le condamner lui-même au supplice éternel ; il est conservateur ou croit l'être, c'est le devoir des démocrates, qui ne peuvent disposer, eux, que des châtiments de ce monde, de le vouer du moins à l'exécration populaire.[1] Il est défendu aux *Revues* de s'occuper de

1 Ai-je besoin de dire qu'il y a des exceptions ? Le spirituel article de critique publié, ces jours derniers, par M. Provencher, article qui contient un jugement sympathique et, en bien des points, si juste sur *Jacques et Marie*, atteste une de ces exceptions les plus honorables. Mais le tableau que je trace n'en est pas moins exact dans sa généralité.—Note de l'Auteur.

politique, comme si la haute politique qui, laissant de côté les hommes, remonte aux principes, ou celle même qui apprécie les évènements et les faits librement et sans recevoir de mot d'ordre, n'était pas le propre élément de ce genre de publication.

Le critique, plus homme de parti qu'homme de goût, trouve, dans une œuvre charmante ou une libre revue des évènements, une opinion contraire à la sienne, un mot qui le blesse : vite, il prend la plume et dénonce à son parti l'audacieux écrivain ; il conjure ses amis de ne point tremper leurs lèvres innocentes dans cette coupe, où s'est glissé un poison qui leur ferait perdre leurs principes.

La chose est encore pire, cela va de soi, quand c'est un rival littéraire qui tient le sceptre de la critique. Il juge les œuvres des autres écrivains en les mesurant sur les siennes. Si, par hasard, elles les dépassent, il les réduit à ce qu'elles auraient dû être pour ne lui point porter ombrage ; si, au contraire, elles sont inférieures aux modèles qu'il a posés comme limites à l'art, il est indulgent et laisse tomber sur elles quelques compliments adroitement composés, qui permettent aux lecteurs de deviner la distance qu'il y a entre l'œuvre louée et les œuvres de l'écrivain qui loue. En une seule rencontre il est tout à fait juste, c'est quand l'auteur qui conparaît devant son tribunal a écrit dans un genre et sur un sujet qu'il n'a point lui-même abordé. Il met de côté sa réserve prudente pour verser l'éloge à l'auteur de l'histoire d'une tribu méconnue ou au panégyriste d'un coquillage incompris. Il a une façon de louer les gens de rien, d'insister sur leurs côtés forts, qui montre tout le prix qu'ils ont à ses yeux exercés.

Le public, d'un autre côté, entend encore imparfaitement la critique. Il juge les auteurs, non en tenant compte exactement de la louange et du blâme, mais en ne s'attachant qu'au blâme. Il faut louer sans réserve lorsqu'on veut être sûr de donner bonne opinion d'un ouvrage. Si, dans un long article rempli d'éloges, on glisse quelques mots de critique, on tempère la louange par de justes réserves, le lecteur ne voit que cela ; ne retient que cela, et c'est sur cet aperçu défavorable, uniquement destiné, dans la pensée du critique, à ramener à leur exacte proportion les éloges qu'il vient de décerner, c'est sur cet aperçu défavorable, dis-je, qu'il forme son jugement.

Les auteurs eux-mêmes ne paraissent pas savoir ce que doit être la critique, et ne s'y font qu'avec peine. Vous critiquez un écrivain, il vous prend pour son ennemi personnel, cherche ce qu'il peut vous avoir fait, ne s'explique pas votre inimitié et finit par se mettre dans la tête que vous lui enviez sa place ou son talent. En vain

vous lui diriez que son style seul vous déplaît et que votre but est de lui en signaler les excès, afin qu'il les réprime ; il n'en croit rien, car il trouve son style charmant et votre critique injuste.

A l'heure qu'il est, les gens ne sont satisfaits que si on les appelle illustres ; c'est l'épithète en vogue, le petit nom que l'on donne en public à ses chefs ou à ses amis. Qui que vous soyez, si vous savez faire un prévoyant emploi de votre argent, ne désespérez pas que l'on dise sur votre tombe que vous avez été grand comme le monde. Les gens de mérite s'effraient à juste titre de ce débordement d'éloges, ils perdent pied, ils se noient dans les réclames. Ceux qui ont quelque talent sont exposés à s'entendre proclamer un jour ou l'autre, sans provocation : hommes de génie. Cela ne finira que lorsqu'on poursuivra pour libelle les panégyristes qui vous auront appelé grand homme, sans y avoir été particulièrement autorisés par vous.

Voilà où nous en sommes en fait de critique et où nous resterons encore longtemps, j'en ai peur. Que l'on me laisse du moins la liberté de l'entendre autrement, de juger les écrits des autres sans songer au tort qu'ils peuvent faire aux miens, en accaparant durant quelque temps la légère part d'attention et d'admiration que le public donne à la littérature. Le critique doit être avant tout désintéressé de ses propres ouvrages. Il remplit mal sa besogne, s'il se mire sans cesse dans les œuvres qui passent sous ses yeux.

Je viens aujourd'hui apprécier les œuvres d'un écrivain doué d'un rare talent. Si cet hommage rendu à un vrai mérite est incomplet, insuffisant, on y trouvera du moins la marque d'une vive et profonde sympathie. M. Bourassa est un de ces esprits d'élite qui n'ont point d'ennemis, qui ne devraient pas avoir d'envieux, et auxquels il est particulièrement agréable de rendre justice ; car on est sûr que loin, comme bien d'autres, de prendre le moindre compliment pour un titre d'immortalité, ils ne croient qu'à moitié les éloges qu'on leur décerne. C'est les offenser que de les trop louer.

Artiste, M. Bourassa essaie d'acclimater l'art dans une société trop jeune pour en sentir le besoin, trop affairée pour s'arrêter devant des tableaux. Je tente, bien imprudemment, de mon côté, d'être simplement homme de lettres, quand, pour avoir des rentes et pignon sur rue, il faut être avocat ou marchand, médecin ou courtier. Compagnons de fortune ou d'infortune dans un pays où l'art et les lettres sont sur un pied d'égalité dans le dénuement, nous sommes naturellement amis, et, à cause de cela même, c'était sans doute à moi qu'il appartenait d'analyser des œuvres où les sentiments intimes se font jour sans cesse, et de pénétrer le secret d'un talent où le cœur a tant de part.

## I

Le premier souvenir que j'aie de M. Bourassa remonte fort loin. Il touchait aux dernières années de son cours d'études, quand je commençai le mien. Sa renommée au collége était fort brillante ; il était aussi aimé qu'admiré, et son prestige était tel que l'estime des professeurs ne nuisait en rien à sa jeune popularité parmi les élèves. Il passait pour un talent universel, et on affirmait qu'il fesait tout sans travailler ; car il faut bien remarquer qu'aux yeux des écoliers, une gloire n'est complète que si on l'obtient sans travail Notre première illusion de rhétoricien est qu'il y a des êtres privilégiés à qui le succès arrive par la seule vertu du talent. Nous croirions faire injure au génie en le soupçonnant de passer, aussi lui, sous le joug que nous subissons en frémissant et en rougissant.

M. Bourassa fut une de mes premières admirations. Il ne s'en doute probablement pas ; car, trop timide alors pour lui en faire l'aveu, j'ai négligé depuis les occasions qui ont dû se présenter de revenir sur cette époque, déjà éloignée de notre vie commune, et de lui révéler ce premier penchant mal étouffé et que l'avenir n'a fait qu'accroître.

A chaque examen, à chaque séance publique, il lisait quelque composition où se fesait jour déjà un talent original. On laissait toute liberté à sa verve, dont on était ravi et dont les légers écarts, si écarts il y avait, n'effrayaient pas ses excellents maîtres, qui savaient d'avance que cette noble nature ne suivrait jamais que le droit chemin. Ce n'étaient pas là de ces discours préparés ou dictés par les professeurs et qui font plutôt honneur aux bonnes traditions littéraires d'un collége qu'ils ne donnent une idée exacte de la valeur propre des élèves.

Au sortir du collége, M. Bourassa commença son droit, qu'il n'acheva pas. N'est pas avocat qui veut, et tant que les admissions seront aussi nombreuses que dans ces vingt dernières années, il n'y aura pas lieu d'avoir recours à la conscription pour remplir les cadres du barreau. On laissa donc M. Bourassa s'échapper de l'étude de son patron, homme d'esprit d'ailleurs, pour entrer dans l'atelier de M. Théophile Hamel. Il étudia pendant quelque temps la peinture sous ce maître aimable, esprit doux et charmant, à qui nous devons tant de portraits excellents et dont le pinceau sait fixer sur la toile la parfaite ressemblance. Puis il partit, en 1852, pour l'Europe.

Ce ne fut que quelques années après son retour que M. Bourassa fit son début dans une des nombreuses tribunes ouvertes, à Montréal, à l'éloquence et à la littérature. Comme bien d'autres, il se défendit d'abord d'y monter ; mais on ne lui laissa pas, cette fois, d'issue par où s'évader. L'art de faire donner des lectures est si perfectionné maintenant parmi nous, qu'il est inutile d'essayer de résister quand on s'attaque à vous.

Les fidèles habitués des lectures, à Montréal, se rappellent encore de cette causerie sur *Naples et ses environs*, et de ce premier succès. C'était dans l'ancienne et petite salle du Cabinet de Lecture Paroissial, d'où est partie l'inondation de lectures que nous avons vue, et qui a fait dire que dans les petites salles se donnaient les meilleures lectures. Cet auditoire toujours fidèle, beau temps mauvais temps, au rendez-vous du mardi soir, s'est dispersé depuis et a été grossir la foule qui se porte ailleurs ; mais tous ceux qui ont eu le plaisir de parler devant lui ont conservé souvenir de sa bienveillance et de sa sympathie.

L'orateur, du premier mot, conquit cet aimable auditoire. Il avait tout pour lui plaire : une diction pleine à la fois de distinction et de naturel, laissant à l'émotion tout son effet, donnant au trait toute sa portée ; un style pur, gracieux, reflétant à merveille les sentiments délicats, les nobles pensées. Durant toute la lecture, l'auditoire fut sous le charme de ce talent qui se révélait à lui avec tant d'éclat, de cette voix sympathique qu'il écoutait pour la première fois. En relisant aujourd'hui ces quelques pages sur *Naples et ses environs*, je crois encore entendre l'orateur, je reconnais les passages qui nous avaient le plus impressionnés, je puis suivre, à la trace de mes souvenirs, les applaudissements, et pourrais au besoin marquer exactement les endroits où ils ont éclaté ; et mon plaisir est double de celui qu'éprouve le lecteur qui n'a pas été auditeur.

Les récits de voyage ne sont pas rares dans notre littérature. Bon nombre de ceux qui passent l'Océan se croient obligés de rendre un peu à Christophe Colomb ce qu'il nous a fait, et, chacun à leur tour, de découvrir l'Europe comme il a découvert l'Amérique. De là des relations minutieuses, complètes, ingénues, naïves. Rien n'est oublié ; on tient à épargner aux voyageurs futurs les incertitudes, les angoisses inséparables d'un voyage de découverte. C'est d'abord le mal de mer qu'on leur décrit avec l'éloquence que donnent les rancunes d'un estomac bouleversé, d'un cœur malade ; puis l'épreuve des passeports qu'on leur fait subir à l'avance, les périls des grandes routes qu'on leur signale avec un luxe de détails qui donne à penser que la délicieuse musique d'Auber n'a pas

adouci les mœurs des *Fra Diavolo ;* enfin, les surprises des restaurants de Paris qu'on leur dévoile, en les mettant en garde contre les petits plats qui, au dire de ces voyageurs bien informés et habitués aux pièces solides de l'art anglais, forment toute la cuisine française.

M. Bourassa, je n'ai pas besoin de le dire, n'a pas écrit d'après ces données primitives. Sa causerie sur *Naples et ses environs* est un charmant récit de voyage. On y voit la vie napolitaine telle qu'elle est : c'est ressemblant. Tous ceux qui ont été dans cette ville enchantée reconnaîtront là ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont éprouvé. Les détails sont piquants ou touchants ; jusqu'au moindre mot, tout est bien senti. Cette rencontre, à la Chartreuse, du frère du vénérable abbé Billaudèle et l'entretien dont on nous cite quelques paroles admirables, forment un épisode intime émouvant ; tandis que les belles pages sur le Tasse sont d'une éloquence et d'une mélancolie pénétrantes. L'esprit, un esprit fin, naturel, aimable, est répandu dans tout le récit et provoque le sourire.

De tous les écrits de M. Bourassa, c'est peut-être celui-là qui donne la plus parfaite idée de son talent, de sa nature d'artiste, de la sensibilité et de la douceur de son imagination. Il y a plus de verve et d'entrain dans le *Carnaval à Rome*, mais moins de grâce.

Cet article sur le *Carnaval à Rome*, par lequel M. Bourassa fit son entrée dans la *Revue Canadienne*, est spirituellement, joyeusement écrit. Ici, ce n'est plus seulement le sourire que font naître des traits fins ; c'est le rire qui éclate sous des plaisanteries irrésistibles. Le plus vif entrain emporte la plume du chroniqueur, les bons mots jaillissent et se précipitent, la gaieté circule et fait partir de tous les côtés des saillies imprévues ; l'écrivain s'amuse en amusant, le lecteur s'en donne de tout son cœur et s'arrête souvent pour revenir sur les meilleurs passages, qui, à la seconde lecture, produisent le même effet qu'à la première, et moi je dis que c'est charmant !

M. Bourassa a vécu longtemps en Italie, il y a passé les plus belles années de sa vie ; c'est sa patrie d'artiste, là où il a vu les plus splendides merveilles de l'art, là où dorment, au milieu de leurs chefs-d'œuvre, les grands ancêtres intellectuels que tout vrai peintre honore. Le souvenir lui en revient souvent au cœur comme un regret des joies perdues, comme une désespérance de les retrouver jamais. Cela se devine à l'accent pénétrant de sa voix ou à l'entrain de son esprit lorsqu'il parle de ce beau pays. Sa pensée, son style s'éclaire alors des plus doux, des plus joyeux rayons du soleil d'Italie. Quand on a passé ainsi une partie de sa jeunesse dans une des belles contrées du vieux-monde, on remporte

en Amérique une sorte de nostalgie européenne dont on ne guérit jamais complètement.

Obéissant à ses sentiments d'artiste, M. Bourassa avait écrit un bel éloge de Michel-Ange, qu'il lut à une séance donnée au bénéfice d'une œuvre de bienfaisance. Ce manuscrit a été perdu dans un incendie, avec les esquisses de voyage de l'artiste. Il a regretté les esquisses, qui lui rappelaient tant de souvenirs, et s'est consolé facilement de la perte du manuscrit. Bien entendu qu'il n'a point songé à retrouver dans sa mémoire les débris de sa composition que le feu n'avait pu aller chercher jusque là.

J'ai conservé la meilleure impression de ce travail, qui aurait pris un rang élevé, une place particulière dans la série des éloges du grand artiste de la chapelle Sixtine.

La *Revue Canadienne* a compté jusqu'ici M. Bourassa parmi ses principaux collaborateurs; il y a donné des causeries artistiques qui, dans un pays plus préoccupé des questions d'art, auraient eu le plus brillant succès. Même ici, elles n'ont pu passer inaperçues. Tant de finesse dans les aperçus, tant d'adresse et d'esprit dans la critique, une ironie si aimable, un si gracieux talent de description ont frappé le lecteur le moins au courant des difficultés que présente ce genre d'écrits. On s'est dit que c'était charmant. En effet, ce sont des modèles de critique. L'artiste s'y montre à côté de l'écrivain. Les descriptions de tableaux valent des tableaux.

Il faudrait faire relire de tels morceaux de critique, si mesurés, si achevés, aux pesants pourfendeurs, aux lourds fantassins qui manient, en certains quartiers, l'arme de la critique ; ils apprendraient à s'en servir et à ne pas écraser maladroitement ceux qu'ils ne veulent que piquer.

Il serait trop long, quoique bien agréable, de relire toutes ces causeries. J'en choisis seulement une, la dernière, je crois, pour montrer, par quelques citations, comment M. Bourassa entend l'art de la critique.

Le critique se propose de passer en revue les peintures murales récemment exécutées (il s'agit de 1865) dans quelques-unes de nos églises ; sa conclusion sera, bien évidemment, qu'elles ne valent pas grand'chose. Voici comment il s'y prend pour en arriver là, sans blesser personne, mais en égratignant du bout de sa plume les malheureuses peintures murales :

Il débute par applaudir à l'excellente idée que l'on a eue de faire exécuter ces peintures murales : " c'est ouvrir à l'art les voies les plus larges, le champ le plus fécond...etc." Bref, cela nous conduit à Michel-Ange, à Raphaël... par une voie détournée ; tous les chemins mènent à Rome, n'est-ce pas ? Les personnes qui ont ordonné

ces travaux avaient donc les idées les plus louables et sont tout-à-fait innocentes du mal qu'elles ont fait faire sur les murs; c'est convenu.

Je laisse maintenant la parole au critique :

" Les peintures monumentales que l'on a fait exécuter ne sont qu'une première tentative; il ne faut donc pas y chercher la perfection; nulle part on n'y arrive d'un trait: entre Cinabre et Vinci, il y a deux siècles. Ici, l'artiste a voulu laisser un peu de carrière au progrès. D'ailleurs, il avait peu cher, il fallait aller vite, et il n'y a pas probablement, chez lui, la substance d'un Cornélius. Il a fait son possible. Il serait ridicule de juger avec une rigueur inexorable des essais qui n'ont pas encore le caractère d'œuvres sérieuses et originales. D'abord ce ne sont pas des fresques proprement dites; ce ne sont que des détrempes ou des *lavis* à la colle, *qui ne peuvent avoir de durée que dans un local tout à fait exempt d'humidité. Au simple frottement, la couleur peut même être enlevée.*"

Voilà pour les peintures, voici maintenant pour le peintre :

" Ensuite, les compositions ne sont que des copies ou des imitations assez lestement produites, pas très-heureusement accolées, où l'homme routinier, l'ouvrier expéditif se montre beaucoup plus que l'artiste inspiré. Le brave Allemand n'était qu'un bon décorateur de café-chantant, qu'un peintre en ornements qui ne s'est fait artiste que pour la circonstance, et pour le pays."

Puis une anecdote ravissante :

" Je me rappelle qu'il se faisait aider dans sa besogne par un autre Germain qui avait été cocher chez un de mes parents: un très-mauvais cocher, entre nous,—ce qui ne compromettra en rien ses autres talents. Un jour je le rencontrai: ne sachant pas qu'il avait déserté le cheval pour le chevalet, je le saluai comme un honnête mais malheureux Phaëton; il vint à moi et me prenant la main, il me dit sur un ton sympathique et doléant, comme en trouvent seuls entre eux les infortunés d'une même profession: " Ah! monsieur, quel pays pour les beaux-arts!".....Je m'inclinai devant ce nouveau confrère."

C'est fin et charmant comme vous le voyez, et si le critique a dit vrai et " qu'au simple frottement la couleur peut être enlevée," que reste-t-il vraiment des peintures monumentales, après ce frottement spirituel?

J'en arrive maintenant à l'œuvre principale de M. Bourassa, à *Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé.* Mon but n'est pas d'en faire une étude complète, mais bien plutôt de donner une idée de l'ouvrage à ceux qui ne l'ont pas lu, de leur inspirer le

désir de le lire, et d'en rappeler les beaux passages aux lecteurs de la *Revue Canadienne.*

## II

La première fois que les amis de M. Bourassa, ses collaborateurs à la *Revue Canadienne*, s'ouvrirent à lui du projet qu'ils avaient conçu de lui faire écrire un roman, il leur avoua sincèrement qu'il n'avait pas songé à une pareille entreprise depuis le jour où il avait pris en main la palette. D'autres projects d'autres rêves avaient occupé son esprit. Il s'était voué tout entier à cet art divin de la peinture, dont le goût lui était venu je ne sais par quelle fatalité ; il s'y était voué sans se demander si son pays avait besoin d'artistes et réclamait des tableaux.

Cette passion malheureuse avait grandi, s'était développée sous le beau ciel d'Italie, qui verse à tout venant l'amour du beau et achève de perdre les âmes déjà atteintes du mal de l'idéal, déjà dévorées de la flamme sacrée. Il était revenu au Canada, croyant que dans un pays où l'on parle tous les jours de la gloire comme d'une monnaie courante avec laquelle chacun solde les petits comptes d'amour-propre de ses amis, on s'empresserait d'encourager un art qui n'y est point étranger.

Il est inutile de dire à quel point M. Bourassa se trompait et combien à l'heure qu'il est il doit être revenu de son illusion.

Dans les loisirs que lui laissait son art, M. Bourassa consentit à écrire pour la *Revue* un long roman qui remplirait dans les douze livraisons de l'année la place réservée à la littérature légère. C'est cet engagement, pris dans l'intérêt de la *Revue*, qui l'a forcé à donner à son récit des développements, à mon avis, trop considérables. Il y a certains endroits où l'on sent, à l'affaiblissement de l'intérêt, au relâchement du style, l'effort qu'il a fallu faire pour remplir les vingt-cinq à trente pages promises pour la prochaine livraison. La marque des rallonges n'est pas toujours complètement effacée.

Si M. Bourassa, suivant uniquement son inspiration, ne nous avait donné qu'un récit de moitié ou même des deux tiers moins long, il eut fait un petit chef-d'œuvre de composition et de style. Le début de *Jacques et Marie* l'indique assez. Les premiers chapitres sont comme les chants d'un poème. Cette prose pathétique, éloquente, vaut autant que de beaux vers. Si le récit eût continué sur ce ton, notre littérature posséderait un pendant d'*Evangeline* de Longfellow, en prose.

Telle qu'elle est, avec ses dimensions un peu trop étendues, son caractère de roman historique, l'œuvre de M. Bourassa est le brillant produit du plus grand effort d'imagination qui ait été tenté dans notre littérature. C'est aussi, par bien des endroits, l'œuvre la plus remarquable de style.

Le récit est précédé d'un *Prologue* du même style, du même caractère que les premiers chapitres, et qui semble annoncer plutôt un poëme qu'un simple roman historique. L'accent est élevé, touchant. L'auteur explique quel sentiment pieux lui a fait choisir comme sujet de son œuvre les malheurs de l'Acadie. Dans la grande patrie qui nous a tous vu naître, il y a pour chacun de nous un coin de terre qui, à lui seul, nous est plus cher que tout le reste. Là se sont formés tous les liens qui nous attachent au foyer commun, et de l'affection que nous avons ressentie d'abord pour ces lieux, témoins de nos premières années, est né plus tard le sentiment viril du patriotisme. En racontant les malheurs de l'Acadie, M. Bourassa a voulu en particulier rendre hommage à son village natal qui porte le nom de l'Acadie, et où sont venus se réfugier, il y a plus d'un siècle, quelques-uns des débris de cette grande infortune nationale.

Le récit s'ouvre au moment où les deux familles (la famille Hébert et la famille Landry) qui fourniront au drame ses principaux personnages, vont se séparer. Les Hébert s'en vont se fixer dans la baie de Beau-Bassin, amenant avec eux Jacques Hébert, le héros de l'histoire, tandis que les Landry restent à Grand-Pré avec l'héroïne, Marie Landry. Ce départ, qui s'effectue " au milieu des ténèbres et de l'aveuglement que donnent les larmes, " est raconté d'une façon bien touchante :

" Il pouvait être dix heures du soir quand le vieillard, se levant de dessus la dernière chaise restée dans la maison, jeta un regard autour de lui, sur les murs vides, sur l'âtre éteint, sur quelques groupes de femmes qui pleuraient avec ses filles, et dit d'une voix encore sonore :

" — Mes enfants, c'est l'heure, il faut partir ; nous devons aller coucher plus loin ce soir.....

" Alors, il s'ouvrit une voie devant lui, au milieu des enfants, des intimes et des petits-enfants, et il sortit le premier, tenant son vieil ami par le bras. La conversation avait été peu animée dans la maison, les voix étaient altérées, les phrases entrecoupées ; elle cessa tout-à-fait sur le seuil de la porte.

" A la suite du chef se rangèrent les fils et les brus, la mère, les filles et les nombreux représentants d'une troisième génération. Tous portaient quelques fardeaux, objet d'utilité journalière. Cette

procession se dirigea ainsi silencieuse au milieu des ténèbres, vers l'embouchure de la Gaspéreau, où l'attendaient les embarcations nécessaires au voyage.

" Peu de personnes accompagnaient les pauvres émigrants ; ils s'en allaient comme ces cercueils ignorés qu'accompagnent les seuls parents en pleurs. On avait craint d'éveiller l'attention de l'autorité, qui commençait à tenir l'oreille ouverte, même à Grand-Pré. Arrivés sur la grève, il se fit un peu plus de bruit ; l'installation de tout ce monde et de tout le menu ménage, au milieu des ténèbres et de l'aveuglement que donnent les larmes, entraîna quelque désordre ; on s'appelait à demi-voix, on préparait la manœuvre, on dégageait les amarres. Mais bientôt le bruit cessa peu à peu, on entendit encore quelques voix qui se disaient adieu sur divers tons de la gamme des douleurs ; on entendit aussi des cris d'enfants troublés dans leur sommeil.

" Pauvres petits !.....Une brise froide et humide passait sur leur visage ; ils sentaient bien que ce n'était pas là le souffle caressant de leur mère : un vigoureux ballottement commençait à se faire sentir sous l'effort des rameurs ; ce n'était plus pour eux le doux balancement du berceau ; ils pleuraient ; et leur voix, errant au caprice des vents, fut la dernière chose que l'oreille put saisir dans les solitudes de la mer."

De tous ces cœurs simples et bons désolés de s'éloigner les uns des autres, le plus affligé est celui de Marie, quoiqu'il soit bien entendu que son fiancé reviendra " après les premières semailles," au printemps. Mais elle a un pressentiment qu'il ne reviendra pas si vite, et son père essaie de ramener l'espoir en son âme. Ici se trouve une page charmante, d'une grâce attendrie, d'une poësie fraîche et toute fleurie, que je veux citer tout entière :

" — Ne pleure pas, petite ; tu sais bien qu'il reviendra, ton Jacques, au printemps ;—puis il passa sa main autour de son cou pour lui caresser la joue et le bout de sa jolie petite oreille, et ils s'acheminèrent lentement du côté de leur demeure.

" Marie marcha quelque temps sans rien dire, se contentant de soulever souvent jusqu'à ses yeux le coin de son tablier blanc ; après, elle dit à son père :

" — L'année dernière, au mois de mai, un petit ménage de rossignols était venu s'établir dans une belle touffe de treffle rouge et de millet sauvage ; une grande feuille de plantain se penchait sur le nid, lui servant de toit, et le taillis de pruniers lui jetait toute son ombre. Aussitôt que je vis le couple assidu au logis, je me mis à chasser tous les chats du voisinage ; je mis même Minou prisonnier dans la cave : le perfide m'avait grippé un poulet, autrefois. Tous

les jours, quand la mère allait dîner (et elle n'allait pas loin, car je lui portais toute la mie de mon pain sur cette grosse pierre plate, de l'autre côté du taillis), moi, je courais bien doucement, comme aurait fait Minou, puis écartant les grandes herbes, je regardais si les quatre petits ne mettaient pas le nez à la fenêtre de leur maisonnette. Quand ils en furent sortis, je leur portai bien autant de vers que si j'eusse été leur maman ; et je remarquais en passant le progrès de leurs plumes.

" Un jour, je trouvai toute la famille perchée au bord du nid ; un d'eux même avait grimpé au plus haut faîte de la feuille de plantain ; et tous ensemble ils regardaient le ciel et la prairie, où jouaient les grands oiseaux, leurs aînés. Je jugeai qu'il était temps de laisser un souvenir à mes petits ambitieux, et je leur attachai à chacun un fil de soie rouge à la patte droite. Le lendemain, à l'aurore, ils étaient déjà en plein pré, trottinant et soulevant l'aile à chaque brise qui passait. J'essayai de les attirer avec mon pain, en imitant le cri de leur mère, mais elle les appelait plus loin dans le feuillage, et ces enfants du ciel ne voulaient plus que l'espace et de l'air ; ils firent tant qu'à la fin une rafale vint les saisir, et ils allèrent en tourbillonnant se perdre, les uns dans les futaies, les autres dans les charmilles. J'en ai vu tomber un dans la rivière ; il a surnagé longtemps, suivant le cours de l'eau, et je ne l'ai pas vu revenir..... Les autres s'appelèrent encore jusqu'à la nuit ; mais le jour suivant je ne les ai plus entendus : eux aussi, ils s'étaient dit adieu !...

" Ce printemps, au premier chant du rossignol, je suis allée vite, vite, voir si le nid était en ordre, si les écureuils ne l'avaient pas pillé, pour faire leur lit d'hiver ; il y était encore, aussi mollet, aussi caché ; et j'attendis l'heure de la couvée, croyant que l'un de mes petits ne manquerait pas de venir confier ses enfants où il avait lui-même trouvé tant de soins et de bonheur..... Aucun n'est revenu !... et le nid est encore vide !

" J'ai eu bien du chagrin !

" J'ai pensé qu'ils étaient peut-être tous morts...Un méchant hibou aurait bien pu les croquer pendant leur sommeil... Ils ont peut-être été gelés dans leur maison d'hiver... Ils sont peut-être tombés dans la mer, en voulant la traverser pendant la grosse tempête du mois de juillet... Les oiseaux, mon cher papa, est-ce que ça se souvient de quelque chose ?—Puis, sans attendre la réponse, qui tardait un peu, Marie reprit :—Depuis ce temps-là, mon cher papa, j'ai pensé que le départ c'était toujours une chose bien triste ! C'était le premier que je voyais !... et ce soir..... Et la jeune fille reprit le coin de son tablier blanc.

" — Oui, mon enfant, ce soir, c'est un départ bien pénible ; mais au moins Jacques n'a pas fait comme tes oiseaux, il t'a promis, en partant, qu'il reviendrait ; il reviendra.

" Je ne suis pas bien sûr si les rossignols se souviennent de quelque chose ; comme les tiens ne sont pas de retour, c'est le meilleur signe qu'ils ne se rappellent de rien. Mais les garçons, Marie, ça se souvient toujours !.....

" Il paraît que ceci était déjà une vérité bien connue au temps du père Landry ; car autrement, il ne l'aurait pas affirmé : on sait jusqu'à quel point les Acadiens abhorraient le mensonge.

" Dans tous les cas, Jacques avait bien décidé de revenir à Grand-Pré, au printemps. Comme il était le seul des Hébert non marié, il devait suivre son vieux père pour l'aider dans son nouvel établissement ; mais il était convenu, en famille, qu'on ne le retiendrait pas après les premières semailles."

L'épisode des amours de Jacques et Marie est un bout de roman pastoral d'un naturel ravissant. Il s'ouvre par un tableau de la vie acadienne dont le gracieux dessin et les fraîches couleurs conviennent aussi bien à l'ancienne société canadienne. Il y a là une apostrophe : " Oh ! nos saintes mères ! combien nous devons admirer et bénir leur héroïque existence !" dans laquelle la piété filiale du poëte s'exhale avec une tendresse et un élan admirables. Ce sont de ces mouvements d'éloquence qui découvrent le cœur de l'orateur et en laissent voir toute la noblesse et la sensibilité :

" Oh ! nos saintes mères ! combien nous devons admirer et bénir leur héroïque existence ; combien nous devons dépenser avec sagesse et générosité le sang et les forces qu'elles nous ont prodigués avec tant d'amour et de dévouement ! Si jamais rôle de femme a été complètement accompli, c'est le leur ; si jamais quelqu'un a su se donner aux autres, avec joie, abandon et sincérité, dans le silence et l'obscurité du foyer, celles-là l'ont fait plus que toute autre. A peine les fleurs de leurs printemps étaient-elles écloses, qu'elles s'empressaient de les effeuiller sur la tête de leurs enfants.

" Elles n'avaient qu'une saison, l'automne ; la jeunesse ne leur semblait pas donnée pour jouir et alimenter leurs plaisirs, mais pour la faire couler à flots purs dans la vie d'une nombreuse famille et pour fonder une génération forte.

" Mariées à quatorze ans, elle étaient mères à quinze, puis elles l'étaient de nouveau tous les dix-huit mois, jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans ! Comptez..... je ne mentionne pas les jumeaux. Vous pouvez noter facilement, sans doute, le chiffre des rejetons ; mais vous ne trouverez jamais le nombre des pensées d'amour, des heures sans sommeil, des soins coquets donnés à tous les marmots ;

vous n'additionnerez jamais les points d'aiguille, les tours de quenouille, les allées et venues de la navette ; puis les fromages, puis les conserves, puis les produits du jardin, puis les milliers d'autres travaux d'économie domestique, accomplis avec joie pour vêtir et nourrir, pour fêter même cette postérité d'Abraham ! Vous ne compterez jamais, non plus, les services rendus aux voisines, aux filles et aux brus, dans les temps de maladie, ou pour leur faciliter le rude apprentissage du ménage. Ah ! vous, leurs filles, qui, après avoir laissé courir longtemps vos doigts sur des claviers ingrats et vos pieds sur des tapis brûlants, durant les jours et les nuits de votre jeunesse, osez vous écrier, dans l'énervement de vos forces, quand vos enfants pleurent, quand vos domestiques ne peuvent pas assez vous servir :— Que la vie est difficile ! — jugez, devant le souvenir de vos fortes mères, quelles femmes vous êtes ! "

Jacques et Marie furent élevés à côté l'un de l'autre, et de bonne heure ils apprirent de leurs parents à s'aimer. Un peu plus tard :

" Ils suivirent ensemble les instructions religieuses du bon curé qui leur enseignait, en même temps, à lire, à écrire et à compter. Pendant plusieurs saisons ils tracèrent, de compagnie, le petit sentier qui conduisait à l'église, le long du grand chemin. Tantôt Marie trottinait devant, tantôt Jacques, pour lui battre la neige, quand c'était l'hiver... Une de leurs habitudes était de prendre avec eux leur collation de midi, qu'ils dégustaient d'ordinaire en commun, sur le gazon, à l'ombre de l'église. Jacques aimait, entre autres choses, le lait-pris, et Marie avait une petite dent aiguisée tout exprès pour grignoter la galette au beurre qui lui faisait éprouver des jouissances toujours nouvelles. Or, il arrivait souque Marie avait dans son panier du lait-pris, et Jacques, dans son sac, de quoi satisfaire la petite dent de Marie.

" Les délices de la collation et tous ces agréables petits rapports de bon voisinage n'en firent pas aller plus mal le catéchisme ; le jour de la première communion venu, les deux enfants allèrent ensemble à la sainte table, et quand ils revinrent à la maison, au milieu des parents en fête, il s'échappait un rayon de grâce de leurs fronts purs et candides. Marie était charmante sous son petit bonnet blanc, et dans sa toilette chaste et simple comme son âme. Un séraphin n'aurait pas pu mieux se travestir pour visiter notre pauvre terre, incognito."

Les deux enfants n'en restèrent pas à leur passion pour le lait-pris et le gateau, et quatre ans après leur première communion, ils étaient fiancés. Ce fut en allant cueillir des fraises que Jacques s'aperçut pour la première fois que Marie était jolie. Cette décou-

verte faite, il ne l'oublia plus. La promenade aux fraises serait à citer, c'est fort joli.

L'histoire continue sur ce ton charmant jusqu'à ce que les six mois écoulés, on apprenne les plus fâcheuses nouvelles de la baie de Beau-Bassin, l'incendie de tous les établissements, la fuite des habitants dans les bois, et point de nouvelle, de Jacques enveloppé dans le désastre.

La perfide Albion ne fait jamais les choses à demi, et tandis qu'elle persécutait Jacques à Beau-Bassin, elle lui suscitait un rival à Grand-Pré, en la personne du lieutenant Gordon. Le jeune officier est tout l'opposé de l'affreux capitaine Butler, son chef, voué, dès sa première apparition dans le roman, à la haîne du lecteur. L'Angleterre ne pouvait se donner un plus aimable représentant ; il rachète un peu ses autres compatriotes qui figurent dans le récit. Plus d'une lectrice, sans prévention contre les épaulettes, s'avoue tout bas qu'elle l'aurait accepté, même au refus de Marie. C'est cependant ce séduisant garçon, qui, dans sa patrie, n'a point trouvé de cruelles, qu'une faible Acadienne doit soumettre à ses lois et abreuver de toutes les rigueurs de l'indifférence.

Le passé de George Gordon ne laisse pas que d'avoir été assez léger, si on en juge par la collection de portraits qu'il possédait. La photographie,— cet instrument de vulgarisation qui permettra de transmettre à la postérité les figures de tout le monde, sans lui faire grâce d'un trait,—la photographie n'existait pas encore ; les jeunes filles ne pouvaient donc pas, ainsi que cela se pratique de nos jours, distribuer leurs portraits à tous leurs admirateurs comme si elles devaient les épouser tous. Le portrait alors était un gage, et le lieutenant avait beaucoup de ces gages-là.

Fidèle à son passé et ne pouvant prévoir l'avenir que lui réservait l'auteur, George Gordon ne songeait pas d'abord à épouser une Acadienne et à supplanter Jacques Hébert. Il voyait les choses à travers le lorgnon qu'il braquait d'ordinaire sur ses victimes, avec cet air dégagé d'un homme que la victoire ne fait jamais attendre. Sa tactique était d'éblouir les bons Acadiens en conduisant *tandem* deux beaux chevaux anglais dans la grande rue à Grand-Pré, tout comme cela se fait de nos jours ailleurs ; puis de remplacer les petits bonnets, qui allaient si bien aux Acadiennes, par des coiffures de dentelles qui leur iraient encore mieux.

En voyant Marie, il en devint amoureux, et, dans le premier transport de cette passion nouvelle, il écrivit à son frère en expédition du côté de Beau-Bassin, une lettre assez légère dans laquelle il assure que la fiancée de Jacques l'aime déjà ou est sur le point de

l'aimer. Cette lettre, écrite en français, est destinée à jouer un grand rôle dans le drame et à tomber entre les mains de Jacques.

Les personnages de romans devraient se tenir en garde contre leur fatal penchant épistolaire, depuis le temps que les lettres leur jouent de mauvais tours. Aussitôt que j'en vois un saisir imprudemment la plume, j'éprouve l'envie de l'avertir charitablement qu'il va fournir des armes contre lui-même. On dirait qu'il n'a pas devant lui l'exemple de tous ceux qui l'ont précédé dans le monde de la fiction. Et cependant, toutes les lettres qui s'égarent dans les romans amènent des catastrophes ; mais cela n'instruit personne.

Le brillant lieutenant eut bientôt l'occasion de voir que les choses ne marchaient pas aussi vite en Acadie qu'en Angleterre. En vain il fit des prodiges de galanterie et même d'architecture, en ornant d'un décor théâtral la ferme de Marie dévastée par ses soldats ; tous ses efforts vinrent se briser devant l'image de Jacques fidèlement conservée dans le cœur pur de la gracieuse Acadienne. Le lieutenant n'en fut que plus amoureux ; il chercha à guérir son cœur sans y parvenir ; l'espoir revint, cela ne manque jamais. A force de bons offices, il gagna à sa cause tout l'entourage de Marie, sauf le père Landry, qui opposa toujours aux adroites manœuvres britanniques un front impassible.

L'épreuve terrible dans laquelle devait succomber la malheureuse Acadie approchait, et George crut avoir trouvé l'occasion de conquérir enfin le cœur de Marie. La reconnaissance devait battre la voie à l'amour. Le généreux Anglais voulait sauver Marie et les siens, et au moment où tous les Acadiens seraient honnis et chassés de la terre natale, épouser, en face de ses compagnons d'armes étonnés, cette jeune fille issue d'une race dont l'extermination était résolue. Quelques jours avant que le décret de proscription porté contre tous les Acadiens ne fût connu à Grand-Pré, il écrivit à Marie pour lui demander sa main.

Le 5 septembre 1755, la population de Grand-Pré, assemblée dans l'église, apprit de la bouche du commandant anglais le sort qui lui était réservé. Cette grande et terrible scène est rendue avec une vérité effrayante. Le tableau est digne de l'histoire, et le pinceau de l'artiste ne pourrait rien ajouter à la sombre peinture que sa plume a tracée. Les couleurs n'en sont pas trop chargées et éclairent d'un jour livide cette agonie de tout un peuple, cette mort nationale.

Frappée au cœur en apprenant cette affreuse nouvelle, Marie s'était traînée jusqu'à la grande croix du cimetière et s'y était évanouie.

C'est là où George la retrouve, dans la soirée, encore inanimée. Marie le traite d'abord en ennemi, en lieutenant de Butler ; mais il parvient bientôt à la ramener au sentiment de la justice à son égard. Il plaide si bien sa cause que la jeune fille, tout-à-fait convaincue, lui tend la main qu'il portait naturellement à ses lèvres, quand se présente soudain Jacques, le fiancé. Alors, retirant sa main à l'Anglais, elle s'élance vers le proscrit.

La première partie du récit se termine par cette émouvante péripétie, cette apparition dramatique.

Dans la seconde partie, nous apprenons ce qu'a fait Jacques durant ces cinq années d'absence. Il a perdu ses deux frères massacrés par des soldats anglais sous le commandement du frère de George Gordon ; sa mère en est morte de frayeur et son cadavre a été dévoré par les loups-cerviers.

En revanche, il a tué de sa propre main le capitaine Gordon et est arrivé trop tard pour l'empêcher d'être servi sur la table de son fidèle *Vendredi*, le Micmac Wagontaga.

Les personnes sensibles trouveront peut-être qu'il y a ici un trop grand luxe de cruautés. Pour ma part, j'avoue que j'aime assez qu'un auteur accorde la vie sauve à ses personnages quand leur mort n'est pas indispensable à l'intérêt du drame. On ne perd rien à être humain, même en littérature. Cependant il y a des catastrophes, des sacrifices nécessaires, et le lecteur, par moment, exige qu'on répande le sang à flots. Je connais trop M. Bourassa pour en douter : je suis convaincu que s'il avait pu éviter de tuer et les deux frères de Jacques, et Madame Hébert, et le capitaine Gordon, il en eût été enchanté,

Sur le cadavre de l'infortuné capitaine, Jacques a trouvé la lettre dans laquelle le lieutenant Gordon racontait à son frère le début de ses amours avec Marie. On juge si le ton de cette lettre lui a plu. Pour comble de malheur, il est fait prisonnier au moment de parvenir à Grand-Pré et y arrive juste à temps pour voir George presser sur ses lèvres la main de Marie. On devine la scène qui se passe : Jacques repousse Marie, qui embrasse ses genoux en signe de repentir, et lui jette à la figure la fameuse lettre ; puis, se retournant du côté de George, il lui déclare tout net que c'est lui, Jacques, qui a tué son frère, le capitaine Gordon. L'Acadien, comme il devait s'y attendre tout le premier, est jeté dans la cave du Presbytère transformé en cachot.

George, de plus en plus amoureux, conçut l'espoir que ce retour brutal de Jacques, joint au physique inculte que le fiancé rapportait du fond des bois, rétablirait ses affaires. Il dresse un nouveau plan de campagne pour soumettre l'Acadienne rebelle. Sur le champ il

écrit au père Landry lui insinuant délicatement que s'il voulait l'accepter comme gendre, lui et tous les siens seraient exempts de la proscription. Un combat terrible se livre alors dans l'âme de Marie, qui finit par se résoudre à accepter la main de George, afin de sauver ses vieux parents. Le lieutenant, pressé d'avoir une réponse, survient. Le père Landry, dans une très belle scène, refuse de se prêter au sacrifice que projette sa fille ; quoi qu'il arrive, il est résolu à n'accepter aucune faveur des autorités anglaises et à suivre ses compatriotes sur la terre étrangère. Reprenant la liberté de son cœur qu'elle était prête à immoler, la fière Acadienne repousse une dernière fois la demande de George et l'adjure d'aller dire à Jacques, qu'elle lui a toujours été fidèle et que la malencontreuse lettre trouvée sur le cadavre du Capitaine Gordon la calomniait indignement. L'officier refuse de faire cette démarche, et tout est rompu entre eux.

Il ne restait plus qu'à faire le procès de Jacques Hébert. Cité devant un conseil de guerre, il est condamné à être fusillé, à neuf heures du soir, sur la ferme même de Marie Landry, et le Lieutenant George Gordon chargé de présider à l'exécution.

Nous voici arrivés à la scène capitale du drame, qui produit un grand effet, et que je louerais sans réserve si l'on ne découvrait pas, après coup, que le dénouement a été tout autre que celui que l'on croyait avoir bien vu et touché du doigt.

Au moment où le lieutenant Gordon va commander le feu, la porte de la petite ferme s'ouvre et on voit apparaître au seuil Marie, revêtue de ses habits de noce, la tête parée de sa couronne de fleurs blanches, éclairant la route de l'éclat de ses yeux, transfigurant la scène du reflet de sa beauté ; de la main elle écarte les fusils dirigés vers la poitrine de Jacques : elle vient lui porter un témoignage suprême d'amour, la preuve de sa fidélité. L'Acadien penche la tête vers celle de sa fiancée, un rayon de bonheur et d'amour perce un instant le nuage de la mort étendu sur leurs vies et éclaire leurs fronts unis. George s'éloigne, le cœur brisé, poursuivi par la vision de ce sublime spectacle. Les soldats enlèvent Marie et la décharge fatale retentit.

Vous croyez Jacques mort et le lecteur sensible pleure sa perte. Mais il n'a point encore séché ses larmes qu'il le retrouve deux chapitres plus loin. Il paraît qu'au moment où George a tourné le dos à la scène, le Micmac Wagontaga est tombé avec une douzaine de bons compagnons sur les soldats et leur a enlevé leur proie. L'auteur eut mieux fait d'en prévenir de suite le lecteur, qui, en retrouvant Jacques, si inopinément, un peu plus loin, n'en veut pas croire ses yeux.

Le départ des exilés acadiens de Grand-Pré forme le pendant, le pendant supérieur, de la scène de l'Eglise le jour où fut promulgué le décret de proscription. C'est d'une grandeur et d'une beauté sinistres. Sous le sombre coloris dont l'imagination du poëte revêt le tableau, on reconnaît la réalité. Je voudrais que l'espace dont je dispose me permît de suspendre ici cette large peinture d'une si belle ordonnance et d'un effet si dramatique.

Les Acadiens partis, les officiers anglais célébrèrent, dans un banquet au Presbytère, leur exploit et la gloire que venait de conquérir l'Angleterre. Ce fut une de ces orgies grasses comme seuls en font les robustes représentants de ces fortes races saxonnes ou flamandes dont aucun vin ne peut étancher la soif, que le bordeaux glace, que l'eau-de-vie altère. L'estomac de ces gens là prend chaque soir un bain de Cognac et ne s'en porte que mieux Ce qui tuerait les peuples légers les conserve.

L'orgie est décrite à la manière de Rubens. La table est mise devant le lecteur et la fumée des plats et des vins capiteux s'échappe de toutes les phrases. On voit boire Butler, on entend Murray rouler sous la table. L'ivresse s'exhale en longs discours. C'est l'heure où l'on boit à la santé de l'univers entier. Les convives veulent forcer George Gordon à répondre à une santé ironique portée aux Acadiens. Mais le jeune lieutenant brise son verre, tire son épée et dit carrément leur fait à cette poignée de coquins ivres. En ce moment, Jacques, qui a tout suivi par un des carreaux de la fenêtre, donne le signal convenu et ses compagnons mettent le feu aux quatre coins du presbytère. Les convives, que le danger avait dégrisés, furent tous plus ou moins grillés et Butler y laissa sa peau, ce qui était bien fait. Quant à George Gordon, son éloquente improvisation de la fin du dîner lui valut son salut ; il fut héroiquement arraché des flammes par Jacques, et cela amène une réconciliation entre les deux rivaux.

Nous les retrouvons en présence, dans la troisième partie, sur le champ de bataille de Sainte-Foye. Ce combat glorieux pour nos armes et qui éclaira d'un rayon immortel la chute de la domination française, est largement décrit, admirablement raconté. C'est une page arrachée à l'histoire et qui dépasse le cadre du roman.

George Gordon, mortellement blessé, expire entre les bras de Jacques, toujours généreux, et le met sur les traces de Marie. Grâce à ces renseignements d'un mourant, l'Acadien finit par retrouver sa fiancée. Elle s'est réfugiée avec le père Hébert à la *Petite Cadie*, là même où devait venir à l'auteur la pensée d'écrire cette touchante histoire. Jacques arrive pour recevoir le dernier soupir de son père, et, au retour des funérailles, il épouse Marie.

C'est là une rapide et froide analyse de cette œuvre attachante. Pour l'analyser comme l'auteur l'a écrite, il m'aurait fallu sortir de ma sphère de critique, où me retient la prudence, pour aller chercher, sur son terrain, un échec inévitable.

Il est difficile d'imaginer une figure plus douce et plus belle que celle de Marie, l'héroïne du roman. L'écrivain ne pouvait personnifier sous une forme plus vraie et plus touchante cette malheureuse Acadie, dont il a voulu honorer la grande mémoire historique. Mais, en faisant jouer un tel rôle à une simple fille des champs, il courait risque de lui ôter en naturel ce qu'il lui prêtait en grandeur. Il a su éviter cet écueil. *Marie* n'est pas seulement la figure idéale d'une infortune immortelle, l'emblème touchant d'une nation qui n'est plus ; c'est une jeune fille aimable et charmante, que le lecteur aime comme Jacques, admire comme George ; c'est la sœur cadette des plus heureuses créations de l'imagination.

Je n'ai qu'un reproche à faire à l'auteur : c'est de n'avoir pas esquissé le portrait de cette fière et noble créature. Il nous en a bien donné quelques traits au commencement ; mais cela ne suffit pas au lecteur, qui aimerait avoir sous les yeux, durant tout le récit, cette douce figure. Les lectrices surtout veulent connaître exactement ce qu'elles admirent, juger par elles-mêmes. *Marie* était-elle petite ou grande, brune ou blonde ? c'est ce que toutes celles qui ont le plaisir de connaître l'auteur ont dû lui demander. Un moyen lui reste de les satisfaire et de nous ôter tout regret. Qu'il prie son pinceau de réparer la lacune que sa plume a laissée ; qu'il couronne son œuvre de poète par une œuvre d'artiste. Il y a, dans *Jacques et Marie*, quelques tableaux charmants ou sublimes que le talent du peintre doit au talent de l'écrivain de retracer sur la toile. Après les avoir si bien composés, si parfaitement décrits, il les faut peindre.

Je ne détacherai de cette petite galerie qu'une esquisse, mais elle est ravissante. Dans les premières années qui suivirent le départ de Jacques, Marie allait souvent rêver dans le petit sentier qui conduisait à l'église :

" Le sentier était devenu solitaire et voilé ; Marie seule retraçait ses sinuosités dans les foins. Quand elle passait émue, se hâtant, à cause du soir, il lui arrivait de s'arrêter tout-à-coup, pour se retourner : elle croyait entendre les pas rapides de quelqu'un qui accourait derrière elle comme pour lui saisir clandestinement la main, ou lui secouer dans le cou des touffes de trèfles pleins de rosée..... mais elle ne voyait rien que les grandes herbes, qui, courbées un instant sous ses jupons, se relevaient après son passage en se frôlant ensemble."

Galant homme, quoique héros, Jacques a laissé, dans le roman, à sa compagne d'infortune, la première place qu'on lui avait assignée dans le titre ; il n'est que le second personnage du drame. Il personnifie admirablement le héros acadien, tel que la légende le fait briller au-dessus du nuage sanglant dans lequel a disparu sa patrie infortunée, tel que l'histoire l'a consacré aux yeux de la postérité. Le portrait de Marie nous manque ; en revanche, nous avons un admirable, vivant et pittoresque portrait de Jacques, au commencement de la seconde partie.

Si le caractère de *George Gordon* s'assombrit avec le drame au milieu duquel l'ont placé les circonstances, et surtout le désir d'égayer la galerie et l'auteur lui-même, il est bien aimable au commencement, bien sympathique. C'est un joyeux compagnon et un homme d'esprit. Il est fâcheux que les péripéties du roman ne lui aient pas permis de déployer davantage, sous nos yeux, sa belle humeur de sous-lieutenant français déguisé en officier anglais.

Ce sont là les trois personnages principaux du livre. Autour d'eux se groupent des figures sympathiques, auxquelles fait ombre la mine féroce de Butler. L'auteur excelle à peindre les bonnes gens, les braves cœurs. Il en fait des types qu'on n'oublie pas et que l'on croit avoir toujours connus. Le Père Landry, par exemple, est le type parfait du patriote acadien ou canadien. Pour voir combien il est ressemblant, il n'y a qu'à regarder autour de soi. Cette race honnête et fière qui, après un siècle, n'a pas encore pardonné à l'Angleterre de nous avoir conquis ; qui n'a jamais pu se résigner à ce joug que la liberté a pourtant rendu si léger ; cette race honnête et fière n'est pas éteinte. Elle montre les même vertus dans un cadre plus obscur ; elle suit la même ligne de conduite inflexible dans des circonstances moins solennelles.

M. Bourassa n'est pas un romancier de profession ; il en est à son premier roman, peut-être même à son dernier, et l'inexpérience dramatique se sent à coup sûr dans la contexture de l'ouvrage. L'écrivain aurait pu accélérer la marche de l'action, serrer davantage le nœud de l'intrigue, puiser à pleine main dans l'arsenal du roman moderne, et y emprunter quelques-uns des ressorts à secret connu, sur lesquels sont posés bien des œuvres dont le succès fut plus bruyant et le mérite moindre. Mais il n'a point prétendu faire un feuilleton à sensation. Si quelques-unes des *ficelles* (pour me servir d'un mot du métier) qu'il a employées, n'avaient jamais servi, c'est un crime dont on doit l'absoudre aisément. Je ne vois, vraiment, à condamner que la résurrection de Jacques, et encore eût-il été facile de rendre cet incident vraisemblable, si l'auteur

avait eu l'occasion de retoucher son récit avant de le publier en volume.

La partie historique de *Jacques et Marie* est au-dessus de tout éloge. La peinture de l'état du Canada à la veille de la chute de la domination française et la description de la bataille de Ste. Foye resteront : ce sont-là des tableaux de maître. Il y règne une animation extraordinaire, une émotion patriotique profonde. La vie, l'agitation déchaînées dans cette immense fresque historique est telle qu'il semble vraiment que les évènements ont communiqué au tableau leur mouvement irrésistible, qu'il a été peint au sortir du terrible spectacle, sous le coup de l'effroyable catastrophe. Jamais on n'avait fait revivre ainsi, sous nos yeux, nos pères et leurs angoisses de la dernière heure ; jamais nous n'avions senti à ce point le contrecoup de leur désespoir, le choc qui les sépara de la France.

Le style de M. Bourassa est charmant. C'est un heureux mélange de sincérité dans le sentiment, d'originalité ou d'entrain dans l'idée, de grâce et de vivacité dans l'expression. On n'écrit pas plus naturellement. Aucun effort, point de prétention. L'écrivain laisse la plume aussitôt qu'il cesse de sentir, ou s'il continue, c'est à son corps défendant. Il faut qu'il soit de belle humeur pour écrire des choses gaies, ou ému pour écrire des choses émouvantes ; nulle feinte n'altère son idée, ne masque son sentiment. Bien différents de ces auteurs qui ne s'orientent qu'une fois la plume à la main et pour qui une phrase en amène une autre. Ne leur demandez pas ce qu'ils vont écrire : ils ne vous le diront que lorsqu'ils l'auront écrit.

Ce style pur, charmant, est chez M. Bourassa un don de nature, une grâce d'écrivain ; il ne s'est point laborieusement formé, il s'est modelé tout naturellement sur la pensée de l'écrivain. Son imagination est douce, ample et riche ; elle embrasse aisément les larges horizons, mais, même en son vol le plus puissant, elle ne perd pas de vue la réalité, le coin de terre d'où elle s'est élevée dans les airs, le détail familier. Le drame national se déroule dans toute sa grandeur et sa variété sous les yeux du spectateur ; en avant et jusqu'au sein des masses populaires groupées dans le fond de la scène éclatent librement les incidents caractéristiques de la vie réelle. L'artiste excelle à la fois dans la fresque et dans le tableau de genre.

L'esprit abonde en tout ce qu'écrit M. Bourassa ; les personnages, cependant, ne causent pas toujours aussi bien que l'auteur ; ils forcent parfois le ton. Ils se corrigeront de ce défaut lorsqu'il les aura fait un peu plus sortir dans le monde de la fiction. Son

esprit est gai ; il ne plaisante pas sans rire comme les sceptiques. Il y a de la bonhomie dans l'allure de ses traits, même les plus piquants, et un grain de sympathie dans ses malices. C'est en souriant qu'il aborde son sujet, et, l'occasion aidant, il tourne vite au sentiment, à l'émotion.

Je suis convaincu qu'on ne saurait lire les écrits de M. Bourassa sans estimer l'homme de cœur à l'égal de l'homme de talent. Il s'y révèle, pour ainsi dire, à chaque page et dans chaque élan : c'est se trahir noblement.

En résumé, il a fallu pour écrire *Jacques et Marie* plus d'imagination, de style, de verve et d'esprit qu'on n'en trouve dans aucun autre ouvrage canadien. Le premier combat livré par l'auteur sur ce terrain, qui n'est pas le sien et d'où son art favori le rappelle, n'a pas été sans doute une victoire complète ; mais l'homme de talent en est sorti avec tous les honneurs de la lutte, sinon avec tous les bénéfices du succès.

## III

J'aurais aimé, après avoir passé en revue les œuvres littéraires de M. Bourassa, à parler un peu de ses œuvres artistiques ; mais les bornes de cet article, déjà long, ne me le permettent pas. Je n'ai de place que pour quelques mots.

La position de l'artiste en Canada est encore plus difficile que celle de l'écrivain, si peu favorisée pourtant. Il se trouve placé dans un milieu où la photographie triomphe, où l'art est inconnu. On le juge par un portrait, on le condamne pour une ressemblance mal saisie ou un détail négligemment exécuté ; il est à la merci des faux connaisseurs qui, parce qu'ils ont visité quelques galeries en Europe, le nez dans le livre-guide, se croient des oracles en peinture. Privé de la vue, de l'étude des chef-d'œuvres dont se nourrit l'inspiration de l'artiste, il est comme un homme de lettres sans bibliothèque.

Avant de faire des tableaux, de les soumettre à la critique, il lui faudrait entreprendre l'éducation artistique du public, qui ne tient pas en savoir plus long qu'il n'en sait sur ce sujet étranger aux affaires.

Si, par hasard, il se rencontre un amateur, il est bien entendu qu'il tient avant tout au cadre doré. Il remplace successivement les toiles jusqu'à ce que le cadre soit dédoré. Lorsqu'enfin arrive

cette échéance fatale, il met le tableau au grenier, serait-il frais comme au premier jour.

Dans tous les pays du monde, le gouvernement, les grands corps de l'Etat tiennent à honneur d'encourager l'art. Ici, le Parlement se borne à faire faire les portraits de ses qrésidents, grâce à la mesure générale décrétée, il y a quelque douze ans, sur la proposition d'un généreux député. S'il fallait renouveler cette proposition à chaque session, il n'y a pas de doute que, par mesure d'économie, on en arriverait à substituer les portraits-cartes aux portraits à l'huile. L'Orateur actuel de la Chambre a déclaré carrément qu'il ne consentirait jamais à se faire peindre par un artiste canadien-français. Il veut qu'un artiste haut-canadien retrace sur une toile haut-canadienne ses traits haut-canadiens ; souhaitons-lui de trouver le peintre d'enseigne qu'il cherche et qu'il mérite.

En un pareil temps et en un tel pays, il faut avoir, pour ne pas renoncer à l'art, une de ces vocations qui tiennent à toutes les fibres de l'âme, à la vie même du talent. Honorons donc en M. Hamel, en M. Bourassa, et même en Plamondon, qui cache sous l'excentricité un mérite réel, honorons la conviction, le dédain des faciles succès de la politique, la passion des belles choses, et espérons que notre ciel deviendra plus clément pour les peintres que l'amour du pays retient parmi nous.

M. Bourassa prépare en ce moment un grand dessin pour l'Exposition de Paris, l'*Apothéose de Christophe Colomb.* Son talent s'y déploie à l'aise et y donnera sa mesure qu'il n'a pu encore donner ici comme artiste. C'est aller chercher ses juges là où ils se trouvent.

D'ici à l'année prochaine, notre pays grandira. Un prodige politique le fera nation. Un des premiers soins du Gouvernement du nouvel empire sera sans doute de réparer le tort qu'a fait à notre gloire une trop longue indifférence pour les arts. Il n'aurait besoin pour cela ni de fonder un Musée, ni d'ouvrir une galerie ; il a les édifices parlementaires d'Ottawa dont les splendides murailles attendent une décoration monumentale. Les salles des séances sont vides quand les députés n'y sont plus, et dénudées ; nous n'avons ni une statue, ni un tableau à y montrer à l'étranger. Que le Gouvernement les ouvre à l'Apothéose de Christophe Colomb, et il méritera la reconnaissance des artistes, l'estime des gens de goût : un suffrage qui ne compte que pour peu de chose dans la balance des partis, mais qui décide du verdict de la postérité.

HECTOR FABRE.

# LUCIE.

---

Je la voyais dans mon enfance,
La blonde enfant aux grands yeux bleus,
Mêlée avec insouciance
Aux bruyants éclats de nos jeux.
" Sa rêverie est singulière,
Disaient les gens des alentours,
" Pourtant, elle est douce et peu fière :
" Lucie, où donc sont tes amours ? "

Dans sa jeunesse radieuse
Je la revis à dix-huit ans,
Bonne, indulgente et gracieuse,
Mais le désespoir des amants !
Son front, où rayonne une flamme,
Pensif est le même toujours.
Qui donc préoccupe ton âme ?
Lucie, où donc sont tes amours ?

Pour elle les plaisirs du monde
Remplissent en vain la Cité ;
Partout où la misère gronde,
C'est l'ange de la charité !
On dirait que la Providence
Sans elle ne suivrait son cours,
Tant elle est chère à l'indigence...
Lucie, as-tu là tes amours ?

Belle à voiler un marbre antique,
Esprit calme et délicieux,
Couverte d'un reflet mystique,
Qui rêve d'elle songe aux cieux...
Hier, passant au cimetière,
J'entends prier, sitôt j'accours,
Je vois des fleurs sur une bière :
Lucie est avec ses amours !

BENJAMIN SULTE.

# ENTRETIEN SUR NAPLES.

## VI

### EGLISES DE NAPLES.—MIRACLE DE SAINT-JANVIER.

A.—Vous nous avez parlé des places, des palais ; mais je n'entends rien dire des églises. Vous, Monsieur, surtout, qui nous avez décrit avec tant d'intérêt celles de Rome, qui nous parliez de la puissance et du charme de la prière à Saint-Pierre, à Saint-Jean de Latran, et en beaucoup d'autres sanctuaires fameux, est-ce que la curiosité, sinon la dévotion, ne vous a pas fait entrer dans quelques églises de Naples? Vous avez dû en visiter quelques-unes, ne serait-ce que pour en parler à vos amis du clergé.

F.—J'aimais, en effet, à m'arrêter dans les églises de Naples, à interroger leurs souvenirs, à rechercher les images de la foi chrétienne au milieu des débris de la superstition payenne. Naples, aussi bien que Rome, renferme dans son enceinte plus de trois cents églises, dont un grand nombre sont très remarquables par leur élégance, leur éclat et leurs richesses. Il n'y en a aucune néanmoins qu'on puisse considérer comme monument d'architecture du premier ordre. Quelques-unes, comme celles de Rome, sont construites sur les débris des temples des idoles. Là, encore, la croix s'élève triomphante sur les piédestaux des statues des dieux. A Saint-Janvier, qui est la cathédrale, l'entrée est ornée de deux colonnes de porphyre, et à l'intérieur, il y a de nombreuses

colonnes de granit égyptien, provenant de deux temples antiques érigés près de là, en l'honneur d'Apollon et de Neptune. La belle église de Saint-Paul-le-Majeur est bâtie sur l'ancien temple de Castor et de Pollux, celle des Saints-Apôtres, sur les ruines d'un temple de Mercure. L'église de Sainte-Claire....

A.—Souffrez que je vous interrompe. Vous venez de mentionner l'église de Saint-Janvier; je ne puis vous laisser vous borner au peu de mots que vous en avez dit. C'est sans doute dans cette église que l'on conserve les reliques du saint à qui elle est dédiée, et qu'a lieu le fait, miraculeux ou non, de la liquéfaction de son sang. Vous n'êtes pas sans avoir pris des informations sur cet effet singulier, qui se reproduit, dit-on, tous les ans. Y croit-on réellement à Naples même? Tout ce que vous pourriez me dire à ce sujet exciterait vraiment mon intérêt.

F.—Je me proposais de vous parler de ce fait. Ces messieurs et moi, nous avons eu la bonne fortune d'en être les témoins. J'entrerai dans quelques détails. Saint Janvier était évêque de Bénévent. Lors de la persécution de Dioclétien, il fut envoyé, avec quelques compagnons, à Pouzzole pour être exposé aux bêtes. La légende raconte que les bêtes s'étant couchées à ses pieds, sans lui faire de mal, le juge le fit décapiter. Une pieuse femme recueillit son sang dans deux fioles. Quelque temps après, sous l'empereur Constantin, les ossements du saint martyr furent tranférés de Pouzzole à Naples, où il était né, et déposés dans une église bâtie en son honneur par l'évêque saint Sévère. La femme qui avait conservé son sang porta les fioles à l'évêque, et quand elles furent rapprochées de la tête, le sang devint liquide. Eh! bien, ce fait que l'on trouve consigné dans les actes du martyre de saint Janvier, s'est reproduit depuis de la manière la plus fréquente. Nombre de documents historiques, à partir des premiers temps du moyen-âge, constatent la chose. Et, dans les derniers siècles, cette merveille a eu lieu presque tous les ans, et souvent deux fois l'année, à la fête du saint, le dix-neuf septembre, et au commencement de mai, époque de la translation de son corps à Naples. C'est à cette dernière date que j'ai vu moi-même ce fait que je n'hésite pas à appeler miraculeux.

La tête du saint avait été portée, dès le matin, dans l'église de Sainte-Claire. Des prières s'y faisaient dans le cours de la journée. Près de la balustrade du chœur se trouvaient deux bancs où étaient assises des femmes de la dernière classe du peuple, qui criaient à plein gosier. Elles récitaient diverses prières avec un accent de foi saisissant. Ces femmes se prétendent, dit-on, descendantes de la famille du saint; elles occupent, depuis un temps immémorial,

cette place privilégiée, et ont le droit d'y crier leurs supplications.

Le jour commençait à tomber quand le son des cloches annonça l'entrée de la procession dans l'église. On portait d'abord sur de magnifiques brancards, richement ornés, les bustes d'argent de quarante-six saints, dont Naples était la patrie. Les saints avaient prié pendant leur vie au tombeau du martyr, patron de la ville. L'exemple de son courage héroïque, la merveille que le ciel opérait à l'égard de ses restes, avaient excité leur foi, enflammé leur cœur, et les avaient mis dans la voie de la sanctification ; il était juste qu'ils vinssent lui rendre hommage en ce jour. Chacun des bustes de ces saints fut mis pour quelques instants en regard de celui qui contient la tête de saint Janvier, placé sur le maître-autel. Enfin, vint, enchassée dans une sorte d'ostensoir, la fiole contenant le sang, laquelle fut placée sur le même autel, du côté de l'épître.

Cette fiole est scellée ; elle est placée dans un vase, qui a la forme d'une petite lanterne vitrée ; entre les verres et la fiole, il y a un espace vide de la largeur d'un doigt. Sous ce vase est une tige de métal, longue d'environ cinq pouces et servant de poignées. La matière est compacte et de couleur brunâtre ; elle remplit environ les deux tiers de la fiole. Le prêtre tient celle-ci par la poignée ; il va et vient pour la faire voir aux assistants qui se pressent jusque sur les degrés de l'autel même ; il retourne ainsi plusieurs fois le vase entier. On ne le voit pas faire d'autre mouvement, ni accomplir aucune espèce de manipulation. Il ne touche pas même le verre qui renferme la fiole, séparée de ce verre, comme je l'ai déjà dit, par un espace vide, et avec laquelle, par conséquent, tout contact est impossible.

Pendant qu'on montrait ainsi le vase, le chœur chantait le *Miserere*, les femmes récitaient avec plus d'énergie leurs prières ; de temps en temps elles élevaient la voix avec l'expression d'un ardent désir et même avec une sorte d'emportement. On a dit que lorsque le miracle tardait, elles faisaient des imprécations contre le saint ; cela est une fable, d'après les informations que j'ai prises.

Après un quart d'heure d'attente, tout-à-coup on entendit le prêtre dire : *Ecco el Sangue*, voilà le sang ; en effet, le liquide remplissait la fiole dans toute sa capacité. Alors les cloches sonnèrent, on entonna le *Te Deum*, et les femmes firent des exclamations qui exprimaient leur joie. La liquéfaction accomplie, on reporta les reliques à l'église de Saint-Janvier dans une procession solennelle. Cette longue suite des bustes des saints de la ville ; cette tête du patron de Naples qui les dominait ; ce sang du saint martyr, qui

venait de remporter encore un triomphe en faisant éclater l'action miraculeuse du Tout-Puissant ; cette nombreuse suite des membres du clergé séculier, des ordres religieux, des confréries portant des cierges dont les lumières brillaient vivement au milieu des ombres de la nuit, qui commençaient à se répandre ; ces invocations et ces chants de gloire, adressés au saint par tout un peuple, au milieu des symphonies de la musique napolitaine et des harmonieuses volées des cloches des diverses églises ; la voix joyeuse des femmes qu'on entendait, dans le lointain, exprimer au saint leur reconnaissance et leur félicitation, c'était là un spectacle magique, c'était une de ces scènes grandioses qui exaltent l'âme, telles que le catholicisme seul sait en produire. Aux fortes et douces émotions qu'on éprouvait, on sentait bien que le ciel était là en contact avec la terre, et que les saints étaient mêlés avec les hommes.

Dans la matinée du jour suivant, je me trouvai, d'assez bonne heure, dans la chapelle de Saint-Janvier, où la liquéfaction devait se répéter. Cette fois, je pus m'approcher davantage encore, et observer plus facilement. J'étais agenouillé tout près de l'autel, où était le prêtre qui tenait le vase. Il me le mit plusieurs fois sous les yeux et je me convainquis que la matière était parfaitement solide et compacte autant qu'on peut se convaincre de quelque chose avec de bons yeux et la pleine possession de soi-même. Je ne perdais pas la fiole du regard. Il n'y avait que quelques instants que le prêtre l'avait approchée de moi, lorsque la liquéfaction s'opéra. Ce fut l'affaire d'un moment. La matière devint parfaitement liquide et la fiole se remplit.

Voilà ce que j'ai vu, ce qu'un grand nombre ont vu comme moi en ce jour, et ce que des milliers d'hommes avaient vu en d'autres circonstances.

E.—Que penser de ce fait ? Tout récemment, j'ai lu une longue dissertation sur ce sujet par un des plus savants écrivains de notre temps, le célèbre M. Hurter, l'auteur de la *Vie d'Innocent III* et des *Institutions de l'Eglise au Moyen-Age*, avec qui j'ai eu le bonheur de faire connaissance à mon retour de Paris. Il était encore Protestant, lorsque, un an après moi, il a vu le miracle s'accomplir précisément dans les mêmes circonstances. Il avait déjà, sans doute, quelques tendances catholiques ; mais, nous dit-il lui-même, j'étais venu dans l'église Sainte-Claire, moins avec la pensée que j'allais voir quelque chose d'extraordinaire et d'inexplicable, qu'avec l'opinion contraire. Le premier jour, ajoute-t-il, j'ai suspendu mon jugement ; mais le lendemain, après l'avoir vu de mes yeux aussi près que possible, j'ai déclaré qu'un incrédule, s'il était

sincère et loyal, ne pouvait nier qu'il n'y eut là quelque chose de miraculeux ou du moins d'inexplicable.—Je ne doute pas que ce prodige n'ait contribué à hâter son entrée dans l'Eglise catholique, qui a eu lieu à Rome l'année suivante.

Comme je l'ai dit, M. Hurter a fait un travail savant sur cette matière ; je ne saurais entreprendre d'en donner une analyse. Je me bornerai à quelques rapides considérations.

On a dit : "Il y a supercherie dans le fait." Il a été démontré que cela est matériellement impossible ; mais d'ailleurs, que l'on songe que ce miracle se reproduisant tous les ans depuis des siècles, il faut supposer que les évêques de Naples, dont plusieurs ont été des saints, et les chanoines qui ont la garde des reliques, ont tous été des fourbes, pendant un si long espace de temps, et que jamais, malgré que tant de personnes aient connivé à la fraude, il ne s'est trouvé un seul homme qui ait pu, par remord, par surprise ou par intérêt, dévoiler le secret, et que ce fait, soumis à tant de regards ennemis, ait pu toujours exercer son prestige. De plus, il faudrait, à une fourberie sacrilége de cette nature, supposer un motif qui en pourrait rendre raison. La maxime du droit *cui bono* doit être appliquée ici. Les coupables n'auraient eu aucun intérêt personnel ; il n'y a pas un seul sou de donné à cette occasion par le public, et il est impossible d'imaginer un avantage quelconque que retireraient ceux qui mettraient la main à cette supercherie. Ces deux considérations forcent l'accusation à laquelle je réponds, à attaquer les conditions morales de la nature humaine.

C.—On a dit encore : " Le fait peut s'appliquer par le changement de température à l'égard de la fiole que l'on tire d'une niche renfermée, où il y a de la fraîcheur, pour l'exposer à un air que réchauffe quelquefois à un haut degré la foule qui se presse dans l'église, et qui subit d'ailleurs l'action immédiate de la chaleur des mains du prêtre qui la porte." Il a déjà été observé qu'il ne peut y avoir de contact avec la fiole qui est renfermée dans un vase de verre, des parois duquel elle est séparée par un espace vide. De plus, y a-t-il, permettez-moi de le demander, y a-t-il le sens commun à prétendre qu'une variation de température, produite par la cause mentionnée, puisse changer une matière solide et compacte, renfermée de la manière que je viens de dire, en un liquide parfaitement clair, net, et cela, non par degré, mais subitement et en permettant à ce liquide de retourner quelques heures après à l'état de solidité ?—" A-t-on jamais vu quelque chose de semblable se produire en d'autres cas ? " Il faut le dire, cette explication, si commune chez les incrédules, mérite non une réfutation, mais le rire. Si elle avait une valeur tant soit peu sérieuse de soi, je dirais

qu'elle serait cependant nécessairement écartée par le fait qu'il n'y a aucun rapport entre l'élévation de la température et la liquéfaction plus ou moins prompte du sang ; cela s'opère de la manière la plus inégale, la plus variée, quelquefois au bout de trois ou quatre minutes, à une température relativement froide, et d'autres fois, après une demi-heure de chaleur concentrée dans l'église.

Il a bien fallu apporter d'autres explications ; la chimie anti-catholique a sué pour en trouver le secret dans ses élaborations. L'insuffisance de ses efforts n'a fait que confirmer la vérité merveilleuse du fait. Qu'on le sache, Naples a été distingué dans ces deux derniers siècles par des naturalistes du premier ordre. Eh ! bien, ces savant, ont vu, examiné le fait dans toutes ses circonstances, et aucun d'eux n'a tenté une explication naturelle ; ils ont laissé ce soin aux physiciens étrangers, qui n'ont rien vu par eux-mêmes ; car ceux qui voient n'osent pas, en présence du fait donner à la question une solution qu'ils sentent impossible. Il leur faut avouer leur embarras. M. Hurter raconte qu'un Anglais ayant vu le miracle se réaliser, disait : Ces prêtres de Saint-Janvier ont des connaissances chimiques merveilleuses." Moi, j'ai entendu un Français, placé à mes côtés, dire avec un accent de désespoir : "Diable ! comment est-ce qu'ils font ?"

D.—On a demandé à quoi bon ce miracle ? quelle peut être son utilité ?—La Providence a des desseins que l'homme souvent ne peut pénétrer ; mais ne peut-on trouver une raison à la merveille dont nous nous occupons ?

Voyez le Napolitain, sa vivacité, sa mobilité, l'empire qu'a sur lui l'imagination. Tout traduit chez lui le bouillonnement impétueux du sang et le besoin d'émotions extraordinaires. Ce soleil ardent qui brûle au dessus de sa tête, a mis la flamme dans son tempérament. Chez un tel peuple, le simple enseignement ne suffit pas longtemps peut-être ; il lui faut quelque chose qui lui rappelle sa dépendance à l'égard du pouvoir d'en-haut, en arrivant à la conscience, non par les oreilles, mais par les sens. Il a besoin de l'action énergique d'une force supérieure pour le détacher de la terre qui, semblable à une enchanteresse, étale devant lui les séductions les plus attrayantes. Il faut que la passion, si violente chez lui, ait le contrepoids de la religion, et la foi, pour qu'elle ne succombe pas aux attaques portées par l'entraînement de ses sens à l'empire qu'elle exerce sur l'intelligence, la foi a besoin d'être entretenue par de fréquentes et sensibles démonstrations de la vérité. Le Napolitain sait reconnaître cette action bienveillante du Ciel en sa faveur ; il rend au saint, ami de Dieu, toutes sortes d'hommages ; surtout il repose en lui la confiance la plus entière ; il l'invoque

dans tous périls. Il a raison de le faire, car il lui doit une insigne protection. Remarquez-le, Naples est une terre toute volcanique ; cette ville est située entre le Vésuve et la sulfatare ; des mugissements souterrains se font entendre sans cesse tout autour d'elle. Elle a naturellement à craindre ces tremblements de terre, qui ont causé de si grands désastres à tant de villes des deux Siciles. Et la lave qui a englouti Herculanum, et qui, à plusieurs reprises, détruisit en tout ou en partie les petites villes d'alentour, et tout récemment celle de *Torre del Greco*, la lave du Vésuve la menace sans cesse ; mais le Napolitain ne la craint pas. Jamais Naples n'a rien ressenti des désastres si fréquents en son voisinage. Saint Janvier est là, qui protège la ville. Le vingt décembre mil huit cent trente-un, le terrible volcan menaçait de tout détruire, la lave sortait de ses flancs avec une abondance et une rapidité qu'on n'avait jamais vues encore ; elle se dirigeait sur la ville ; elle était près de l'atteindre. Les reliques de saint Janvier sont portées, en procession solennelle, au devant du fléau dévastateur. D'ardentes supplications s'élèvent au ciel. Alors la lave prend tout à coup une autre direction, et tout disparaît.

M. Hurter nous rapporte l'explication donnée par un écrivain ennemi de la croyance à la protection des saints. Il n'est point besoin, dit celui-ci, de recourir à une action surnaturelle ; c'est par une circonstance fortuite que la lave a changé de cours : la fureur du volcan s'est apaisée d'elle-même.

Oh ! comme ce *d'elle-même*, cette *circonstance fortuite* est satisfaisante ! Imbéciles et superstitieux de Napolitains, qui ne se rendent pas à une explication aussi lumineuse !

A.—Je me permettrai une objection contre le miracle de saint Janvier. On rapporte qu'en 1799, le général Championnet, commandant l'armée française, était entré dans la ville, au jour où la merveille devait se produire ; que celle-ci n'ayant pas lieu, il menaça de brûler la cervelle du prêtre chargé de la fiole, si le miracle ne s'opérait pas, et que la liquéfaction s'accomplit peu de moments après.

G.—Je sais que cette anecdote a cours parmi beaucoup de personnes, mais elle n'est nullement vraie ; elle est rejetée de tout le monde à Naples. Le fait est que le miracle a eu lieu dans les circonstances ordinaires devant le général Championnet, lequel s'en montra fort émerveillé, et fit un présent pour orner le buste de saint Janvier.

Vous avez lu que, dans son récent voyage, Victor-Emmanuel a vu la liquéfaction du sang s'accomplir en sa présence. Lui aussi a fait un riche cadeau, pour ce qu'on appelle le trésor du saint. Il

l'a pris sur la caisse ecclésiastique, c'est-à-dire, sur les biens enlevés aux communautés religieuses du royaume. Connaissant la foi qui anime le Napolitain, le roi brigand a voulu simuler devant eux un acte de dévotion, mais il n'a réussi qu'à ajouter une ignominie de plus à son nom, celle de l'hypocrisie ; il s'est fait Tartuffe.

## VII

### ÉGLISE DE SAINTE-CLAIRE.—MARIE-CHRISTINE.

F.—L'église de Sainte-Claire, dont j'avais commencé à vous parler, est très-remarquable par son élégance et ses richesses somptueuses. Elle sert aujourd'hui de sépulture à la maison régnante. Les diverses dynasties qui se sont succédées à Naples ont eu leurs sépulcres dans des églises différentes. A Saint-Janvier est la tombe de Charles d'Anjou, à Saint-Laurent celle des princes de la maison de Duras ; à Saint-Jacques, celle des rois espagnols, et celle des Bourbons à Sainte-Claire, comme je viens de le dire.

L'histoire de Naples est écrite toute entière sur les tombeaux des églises. Tout ce que la religion protège, se conserve. La mort devient sacrée par elle. Le cadavre trouve dans l'église un droit d'asile contre la haine des hommes et la poursuite du temps.

L'église de Sainte-Claire voit, depuis quelques années, un concours bien grand se presser dans son enceinte. Là a été enterrée Marie-Christine de Savoie, première femme de Ferdinand II. On sait que cette princesse, qui avait fait admirer en elle de si hautes vertus, est morte en janvier mil huit cent trente-six, peu de temps après avoir donné le jour à ce héros qui porte le nom de François II. La voix du peuple l'appelle une sainte. Le ciel a prouvé que c'était, cette fois, la voix de Dieu. Des miracles se sont opérés sur sa tombe : je ne vous en rappellerai qu'un avec quelques détails. Un habitant de Naples, Nicholas Ametrano, après avoir souffert longtemps d'une paralysie accompagnée d'un tremblement continu de tout le corps, était devenu la proie de douleurs convulsives à l'épine dorsale, d'une violence telle qu'il en perdait le sentiment. Il était forcé de se tenir courbé comme un arc. Tous les remèdes avaient été essayés depuis onze mois ; la maladie augmentait chaque jour, la douleur était à son comble. On consulte d'éminents médecins de la ville. Ils déclarent un danger imminent,

vu que la gangrène s'emparait de l'épine dorsale. La nuit qui suivit cette consultation, le malade entend, à plusieurs reprises, une voix lui dire très-distinctement : "Va au tombeau de Marie-Christine et tu seras guéri." Il se fait transporter à l'église de Sainte-Claire. On dit la messe pour lui dans la chapelle où est le corps de la sainte reine. Au *Sanctus*, le malade se croit à son dernier moment, la douleur avait redoublé d'intensité. Sous l'effet de cette crise, il tombe évanoui. Puis tout-à-coup, il se lève en criant : "La grâce, la grâce, j'ai reçu la grâce, je suis guéri !" et il retourne chez lui à pied. Le soir, les douleurs le reprennent subitement avec une grande violence ; mais il invoque Marie-Christine ; aussitôt le mal cesse complètement ; il n'a plus reparu depuis, et celui qui avait tant souffert a joui dès ce moment d'une santé excellente. Les médecins consultés ont fait sur le cas une déposition solennelle. Le fait a été constaté par l'autorité ecclésiastique avec toutes ces précautions que l'on prend pour assurer la vérité d'un miracle, qui doit servir à une béatification. D'autres faits de ce genre, quoique moins éclatants, ont eu lieu. Marie-Christine a reçu de l'Eglise le titre de vénérable. La cause de son inscription au rang des bienheureux s'instruit. Puisse le Fils de la Sainte, comme le nomme le peuple de ses états, se voir bientôt, grâce à ses mérites, salué de nouveau comme souverain sur son trône terrestre, et qu'avant longtemps, il lui soit permis de rendre avec ses sujets un hommage solennel de glorification à sa mère, déclarée par l'Eglise en possession d'un trône au royaume céleste !

Encore quelques mots sur une église de Naples, qui rappelle la plus haute intelligence qui brilla dans le sein de cette ville ; ce génie prodigieux, le premier, peut-être, de la théologie et de la philosophie, Saint-Thomas d'Aquin, dont un des plus grands esprits de notre siècle, le P. Lacordaire, a dit : "Quand on a étudié une question, même dans de grands hommes, et qu'on recourt ensuite à cet homme-là, on sent qu'on a franchi plusieurs orbes d'un seul coup, et que la pensée ne pèse plus."

Dans le monastère des Dominicains, on montre une étroite et humble cellule qu'habitait l'oracle de l'Eglise ; on y voit la salle où il donnait ses leçons, qui avaient un si grand retentissement : il reste encore quelques débris de sa chaire. Dans l'église voisine, dite de Saint-Dominique le Majeur, on lit sur le bas de l'autel du Saint-Sacrement ces vers du philosophe devenu poète, dont Santeuil a dit qu'il aurait donné pour cette seule stance toutes celles qu'il avait faites :

Se nascens dedit socium,
Convescens in edulium,
Se moriens in pretium,
Se regnans dat in præmium.

Et sur cet autel on vénère le crucifix que l'on dit être celui qui fit entendre au sublime théologien cette voix miraculeuse : *Bene scripsisti de me Thoma, quam ergo mercedem recipies ?* à laquelle le docteur angélique répondit : *Non aliam quam te, Domine.*

## VIII

### LA CHARTREUSE DE SAINT-MARTIN.

C. — Maintenant, il faut vous décrire cet aspect de Naples, cette situation magique qui rend cette ville si fameuse. Pour jouir de toute la grandeur du spectacle, il faut s'élever sur les hauteurs. Dans ce but, nous montâmes jusqu'à la Chartreuse de Saint-Martin, au pied des fortifications du château Saint-Elme qui domine la ville et la baie. C'est de la terrasse du couvent que la merveille de la terre nous apparaît dans toute sa beauté. La ville est assise au fond de la baie, des bords de laquelle elle s'élève jusqu'à la hauteur de trois à quatre cents pieds. A droite est la côte du Pausilippe, couverte d'une admirable verdure et parsemée çà et là de riches habitations. Au delà est le golfe de Baies, le cap Misène et les îles charmantes de Nésida, de Procita, et d'Ischia ; au milieu des deux dernières s'élèvent des montagnes aux formes les plus pittoresques. De l'autre côté s'étend une plaine, la plus fertile de l'univers, et cette côte où se trouvent Portici, bâti sur Herculanum ; Réseda, les villages enchanteurs de Torre de l'Annuntiata et de Torre del Greco ; au pied de celui-ci est Pompeï, et au dessus est le Vésuve dont la fumée s'élève sans cesse dans les airs. Ici la baie, s'enfonçant dans les terres, forme le golfe de Castellamarre, puis vous apercevez Sorrente, patrie du Tasse ; de ce côté l'horizon est borné par une magnifique chaîne de montagnes, branche des Appenins, aux sommets arrondis et gracieux, qui vont toujours en s'abaissant jusqu'à la mer. Voyez maintenant l'île de Caprée, avec sa montagne à deux cîmes qui semble fermer la baie. Voilà le magique tableau qu'embrasse en grande partie le regard.

Mais comment peindre, à qui ne l'a pas vu, ce ciel, cette terre, cette mer de Naples, le plus beau ciel, la plus belle terre, la plus belle mer qu'il ait été donné à l'homme de contempler ? Une ligne d'une éclatante blancheur dessine pittoresquement les contours gracieux du golfe. Quelle suite de villes magnifiques, de villages charmants, dont ces belles eaux baignent les murs ! Il semble que de toutes parts les habitants de ces heureuses contrées se soient approchés des bords du golfe le plus près possible pour mieux jouir du spectacle enchanteur étalé à leurs regards. Des pentes douces ou escarpées s'élèvent successivement, d'une part, au sommet de la grande cité, de l'autre, au pic sombre et sévère du Vésuve. " L'éclat velouté de la campagne, la tiède température de l'air, les contours arrondis des collines, les molles inflexions des vallées sont autant de charmes pour les sens que tout repose et que rien ne blesse. " [1]

Quelle riche et splendide lumière que celle de Naples ! Elle brille de couleurs si variées, elle revêt les objets de formes si gracieuses et toujours si nouvelles, qu'elle semble créer mille paysages dans un seul. Ici des teintes d'un rose tendre brillent sur des monts aux formes âpres et sévères ; là, des villages entiers plongés dans une vapeur mystérieuse, reparaissent tout à coup resplendissants de vives clartés. Le soleil, comme un roi dans toute sa majesté, plane au-dessus de ces rivages enchantés ; il jette tour à tour l'éclat de ses rayons sur quelques-unes de ces belles scènes ; il anime, il vivifie, il illumine, il ravit l'imagination non moins que les regards.

J'étais là sur la terrasse de la Chartreuse à contempler ce tableau, et j'étais, ce me semblait, comme environné de cette lumière, de cet air divin dont parle Fénélon dans son Elysée. Tout à coup une vive expression d'admiration s'échappe de mes lèvres.—Que scra-ee donc, dit le religieux qui m'accompagnait, que sera-ce de la lumière de l'autre vie, puisque celle qui, dans ce lieu, brille à nos regards est déjà si belle ! Cette exclamation réveilla tout-à-coup en moi un ordre de pensées tout nouveau. La position de ce lieu me parut plus extraordinaire par le contraste sublime qui s'y trouvait. Là est le spectacle le plus enchanté de la terre ; là il n'y a que des images gracieuses qui charment les sens ; là tout porte au bonheur ; et puis par un effet d'acoustique très-remarquable en cet endroit, tous les bruits de la ville, les bourdonnements de la population, les cris divers, le bruit des voitures, le murmure des flots volcaniques, tout cela se fait entendre d'une manière distincte de ce lieu. Eh ! bien, au milieu de cet enchantement et de ce bruit, une chartreuse ! quel contraste ! Savez-vous ce que c'est qu'une chartreuse !

1 Chateaubriand. *Les Martyrs.*

C'est un cloître renfermant des religieux qui suivent la plus sévère de toutes les constitutions monastiques, et avec une telle régularité que cet ordre n'a pas été réformé depuis sa fondation, qui date de sept cents ans. Ces religieux jeûnent la moitié de l'année, observent une abstinence perpétuelle, passent une partie des nuits à chanter l'office, se livrent souvent à de fortes macérations, et sont forcés de garder un silence qu'il ne leur est permis de rompre que rarement.

Après avoir satisfait mes regards de l'aspect de Naples, j'entrai dans le cloître. Maintenant ma vue se trouvait bornée par de hauts et longs murs, de sombres corridors, d'étroites cellules ; un silence absolu régnait partout. J'entrai dans l'église, mais là, je retrouvai encore l'éclat et la magnificence. Cette église est une des plus riches de l'Italie. Les marbres les plus rares et les pierres les plus précieuses y brillent de toutes parts. Elle le dispute en ornements aux plus magnifiques édifices, et puis, elle est décorée d'un grand nombre de tableaux des peintres les plus renommés. Ces émotions que j'avais éprouvées à l'aspect de Naples, les merveilles de l'art admirées dans cette église, ce calme indéfinissable qu'on ressent en entrant dans un cloître, ce spectacle de la vie religieuse, qui répand je ne sais quel parfum de paix et de vertu, cet ensemble d'impressions sublimes et douces éprouvées au même lieu, me firent dire au chartreux qui m'accompagnait : "Vous devez être heureux, mon Père, vos sens jouissent de ce qu'il a de plus beau sur la terre, et votre cœur de tous les charmes de la vertu. Votre vie s'écoule tranquille au milieu des agitations des hommes ; au jour suprême vous ne ferez que passer du paradis terrestre au paradis céleste."—" Naples n'est pas le paradis du chartreux, me répondit celui-ci. Lorsqu'une âme blessée par le monde ne veut plus songer qu'à l'éternité, c'est la solitude absolue qu'il lui faut. Quand on a compris que la terre n'est pas assez grande pour le cœur, c'est Dieu seul que l'on cherche. Et ne voyez-vous pas qu'il y a encore ici trop de jouissance humaine ? Cet air que l'on respire, ce charme qui de toutes parts énivre les sens, ces bruits qui montent de la ville jusqu'aux pieds de cette cellule, tout cela va mal au cœur qui aspire le désert et la pénitence. Il y ici un reflet du monde qui altère la limpidité de la vie du cloître. Voyez cette fumée qui s'élève du Vésuve : elle ternit la beauté de ce ciel d'azur. Aussi les chartreux se dégoûtent de ce lieu. Ce couvent est peu nombreux. Mais allez à Chartreuse de Grenoble, au milieu du pays le plus sauvage, entre ces flancs de montagnes aux aspects sévères : là vous trouverez un grand nombre de nos frères. Là le temps n'a rien pour distraire de l'Eternité. C'est là le bonheur du chartreux.

—Mais pourquoi donc, lui dis-je, un cloître sur cette colline? Pourquoi, sur toutes les hauteurs voisines, des maisons religieuses? Pourquoi à Rome une Chartreuse sur les thermes de Dioclétien? Pourquoi d'autres maisons de votre ordre dans tant de grandes villes?

—Ce n'est pas pour nous, répondit-il, c'est pour le monde. La religion impose à un certain nombre d'entre nous ce sacrifice, dans un but d'utilité pour les hommes. Vous l'avez éprouvé vous-même. L'imagination trouve un attrait singulier dans ce merveilleux contraste entre l'agitation, le bruit du monde et le calme silencieux de la retraite. Il y a quelque chose qui attire à nous visiter. Eh! bien, les passions se calment à l'aspect d'un cloître, au sentiment de la paix et de l'ordre qui y règnent. Oh! que de fois, tourmenté de troubles, de noires pensées, de désespoir, un malheureux est venu promener sa peine sous les paisibles voûtes de nos retraites, et a senti par degré son cœur consolé, rafraichi, plein de force et d'espérance! La considération du sacrifice du religieux inspire de généreux sentiments. Une heure de méditation dans un cloître a dégoûté beaucoup d'âmes du monde, ou du moins a eu une influence sanctifiante sur beaucoup de cœurs, et épargné aux individus et à la société bien des crimes et des malheurs.

—Je vous présenterai une considération, ajouta-t-il, je ne sais si vous la trouverez trop mystique. Que de vices, que de crimes dans cette cité populeuse, sous ce climat qui porte à la volupté! Et cette terre est sur un volcan; un feu souterrain vit partout dans ces lieux. L'arme de la colère divine est toujours chargée; il ne faut qu'un moment et l'étincelle sortie des mains de Dieu va tout mettre en cendres. Eh! bien, la religion nous a dit: Montez au-dessus de la ville, et priez sans cesse pour vos frères. Du haut de votre colline, élevez une voix de pénitence et de supplication qui couvre celle du mont vengeur criant sans cesse à Dieu: Me voici prêt à punir le crime, laissez s'échapper ces feux qui tourmentent mon sein. Vous me comprenez; dans les idées chrétiennes, les couvents sont, ou doivent être des paratonnerres qui préservent de la foudre. Ce pieux fainéant, ce moine contemplatif dont le monde se rit là bas au milieu de ses plaisirs, c'est Décius qui se dévoue pour l'armée, c'est Cecrops qui s'immole pour le peuple. Le dogme de la réversibilité des mérites est la justification de la vie contemplative sous le point de vue social."

"Après cet entretien, j'attachai encore sur cet aspect que j'avais sous les yeux un regard prolongé: je ne sais quel concert d'impressions douces et fortes, riantes et graves s'élevèrent de ce lieu,

pour frapper mon âme. J'eus peine à me décider à descendre. Oh ! que sont les beautés de l'art auprès de celles de la nature !

A.—Si la révolution anti-religieuse continue de sévir à Naples, il ne sera plus donné au voyageur catholique de jouir d'un entretien semblable avec un austère religieux, au-dessus de la ville des jouissances terrestres. Singulière situation que celle de Naples ! Ici, je l'aperçois avec vous, tous les contrastes sont réunis. D'un côté, tout ce qui, dans un site magique et sous le plus beau climat, offre aux sens les attraits les plus vifs, et de l'autre, la pratique de la morale évangélique dans sa plus grande sévérité, apparaissant dans ces cloîtres nombreux, et ces églises qui rappellent tant de saints qui se sont élevés au ciel par les plus sublimes sacrifices. J'ai ouï dire que depuis longtemps nulle ville, pas même Rome, produit autant de saints canonisés ou béatifiés que Naples. Mais un autre contraste se présente à ma pensée. A Naples se trouve ce qu'il y a de plus gracieux, de plus enchanteur, de plus invitant à jouir de la vie. Et là, aussi, apparaît ce qu'il y a de plus terrible dans la nature, l'arme la plus puissante, la plus féconde en destructions qu'ait la mort à sa disposition, un volcan, et un volcan qui, pour montrer sa puissance de bouleversement, tient là à ses pieds plusieurs villes entières sous les cendres.

J. S. Raymond, Ptre.

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

# TOME TROISIEME DE LA "REVUE CANADIENNE."

---

## JANVIER 1866.

Jacques et Marie, souvenir d'un peuple dispersé (Nouvelle), (suite), par M. N. Bourassa ..... 3
Considérations sur les nouveaux changements constitutionnels de l'Amérique Britannique du Nord.—L'Annexion, par M. J. Royal ..... 23
De l'Eglise et de l'Etat, à propos de l'Encyclique du 8 décembre 1864, (suite), par M. J. S. Raymond, Ptre ..... 50
Notices Bibliographiques.—Le 19 Janvier 1865 au Collége de l'Assomption. Montréal : Eusèbe Senécal, Editeur-Imprimeur, 1865.
Antoinette de Mirecourt, traduit de l'anglais par M. J. A. Genand (roman canadien par Mme. Leprohon) Montréal : C. O. Beauchemin et Valois, Editeurs-Libraires, 1865.
Biographie et Oraison funèbre du Rév. M. F. Labelle, et autres documents relatifs à sa mémoire ainsi qu'à la visite de M. Philippe Aubert de Gaspé au Collége de l'Assomption, suivis d'une lettre de Mgr. de Montréal et d'un bref du Souverain-Pontife. Montréal : Imprimerie de la *Minerve*, 1865. 83 pages.
Essais poétiques, Léon P. Lemay. Québec : Georges Desbarats, Imprimeur-Editeur, 1865, par Joseph Royal ..... 57
Les événements du mois, par S. Lesage ..... 58

## FÉVRIER.

Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé (Nouvelle), (suite), par M. N. Bourassa ..... 63
De l'Eglise et de l'Etat, à propos de l'Encyclique du 8 décembre 1864 (fin), par M. J. S. Raymond, Ptre ..... 91
Relations Commerciales entre les Etats-Unis et le Canada (étude historique), (fin), par M. E. Gérin ..... 108
Les événements du mois, par M. S. Lesage ..... 123

MARS.

Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé (Nouvelle), (suite), par M. N. Bourassa ..... 127
Les dernières années de la Domination Française en Canada, par M. J. M. LeMoine ..... 163
Un Soir dans la Cité (Poésie), par M. E. Prud'homme ..... 170
La belle Meunière (Poésie), par M. Benjamin Sulte ..... 175
Nouvelles Revues, par M. P. Douhaire ..... 176
Notices Bibliographiques.—Histoire de la Colonie Française en Canada, tôme II. Villemarie: Bibliothèque paroissiale, 1865. Paris: Imprimerie Poupart Davyl et Cie. 568 pages in-8.
Discours sur l'Amour de la Vérité, prononcé par le Rév. M. Raymond, V.-G., devant l'Union Catholique de St. Hyacinthe, le 8 décembre 1865. St. Hyacinthe: Imp. du *Courrier*, 1866. 47 pages.
Une Partie de Campagne, comédie en deux actes, par Pierre Petitclair. Québec: Imprimé et publié par Joseph Savard, typographe; 1865.
The place British Americans have won in History; a Lecture delivered at Aylmer, L. C., on the 22nd February, 1866, by Henry J. Morgan. Ottawa: Hunter, Rose & Co., Publishers, 1866. 22 pages, par M. Joseph Royal ..... 181
Variétés ..... 186
Les événements du mois ..... 187

AVRIL.

Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé (Nouvelle), (suite), par M. N. Bourassa ..... 191
Etudes Américaines, par M. J. A. N. Provencher ..... 222
Aventures et Voyages, la Petrolie, par O. S. ..... 239
Notices Bibliographiques.—Manuscripts relating to the Early History of Canada. Published under the auspices of the Literary and Historical Society of Quebec. 37-19-55 p. in-8vo. Quebec: Middleton & Dawson, 1866.
Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi pour le Diocèse de Montréal, pour les années 1864 et 1865, 13e numéro, 95 p. in-12. E. Senécal, Imp.-Edit., par M. E. Lef. de Bellefeuille ..... 246
Les événements du mois, par M. S. Lesage ..... 250

MAI.

Aventures et Voyages, la Pétrolie (suite), par O. S. ..... 255
Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé (Nouvelle), (suite), par M. N. Bourassa ..... 269
Le Démembrement de la Paroisse de Montréal, par M. E. Lef. de Bellefeuille ..... 282
A mon Ami A*** L*** (Poésie), par M. Edouard Sempé ..... 302
Mai (Chansonnette), par M. Benjamin Sulte ..... 305
Notices Bibliographiques.—The Game Fish of the North, by Barnwell. 325 p. New York, par M. J. M. LeMoine ..... 306
Un Enfant de Marie, ou le Bienheureux Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus (choix biographique). Montréal: E. Senécal, Imp.-Editeur. xvi-128 p. in-18.
Journal du Siége de Québec en 1759, par M. Jean-Claude Panet. 24 p. in-8. Montréal: E. Senécal, Imp.-Edit.; 1866, par M. E. Lef. de Bellefeuille ..... 309
Histoire de la Colonie Française en Canada, tôme III. Villemarie: Bibliothèque paroissiale, 1865. Paris: Imprimerie Poupart, Davyl et Cie., par M. J. Royal ..... 311
Les événements du mois, par M. S. Lesage ..... 314

## JUIN.

Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé (Nouvelle), (suite), par M. N. Bourassa ..... 319
L'Éducation de l'Enfance, par M. L. Laflèche, Ptre ..... 342
Le Démembrement de la Paroisse de Montréal (fin), par M. E. Lef. de Bellefeuille ..... 350
Notes pour un Nicolétain, par M. J. Royal ..... 366
Notice Bibliographique.—Les Jeunes Converties, ou Mémoires des trois sœurs, Debbie, Helen et Anna Barlow ; traduit de l'anglais. xv-195 p. in-8. E. Senécal, Imprimeur-Editeur, par M. E. Lef. de Bellefeuille ..... 378
Les événements du mois, par M. S. Lesage ..... 379

## JUILLET.

Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé (Nouvelle), (suite), par N. N. Bourassa ..... 383
Aventures et Voyages, la Pétrolie (suite), par O. S ..... 406
Souvenirs : Augustus Sala—Garneau—Ferland, par M. J. M. LeMoine ..... 416
Etudes sur la Poésie Anglaise, par M. J. F. Lanigan ..... 422
De Québec à Mexico, par M. Faucher de St. Maurice ..... 433
Notice Bibliographique.—Le Grand-Tronciade de M. A. Cassegrain. G. E. Desbarats, Editeur. Outaouais, 1866, par M. L. P. Lemay ..... 441
Les événements du mois, par M. S. Lesage ..... 443

## AOUT.

Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé (suite et fin), par M. N. Bourassa ..... 447
Aventures et Voyages, la Pétrolie (suite et fin), par O. S ..... 476
La nouvelle législation du Bas-Canada, par M. E. Lef. de Bellefeuille ..... 483
De Québec à Mexico, par M. Faucher de St. Maurice ..... 490
Contrainte par Corps, par M. P. R. Lafrenaye ..... 501
Les événements du mois, par M. S. Lesage ..... 506

## SEPTEMBRE.

De Québec à Mexico, par M. Faucher de St. Maurice ..... 511
Discours sur l'Emprunt Romain, par M. E. Lef. de Bellefeuille ..... 522
Esquisse Historique. De l'Instruction en Canada, par M. Boucher de Labruère 538
Les Débuts d'un Héros (Nouvelle), par *** ..... 556
Notice Bibliographique.—La Méthode Chrétienne considérée dans ses avantages et sa nécessité, et réponses à certaines difficultés, par George Saint-Aimé. Ottawa : G. E. Desbarats, Imp., 1866, par M. A. Nantel, Ptre 570
Les événements du mois, par M. S. Lesage ..... 572

## OCTOBRE.

De Québec à Mexico (suite), par M. Faucher de St. Maurice ..... 575
La Poésie, par M. F. G. Marchand ..... 593
Deux questions de Dîmes, par M. E. Lef. de Bellefeuille ..... 602
La Colonisation en 1866, par M. J. Royal ..... 618
Notices Bibliographiques.—Vingt Années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique, par Mgr. Alexandre Taché, Evêque de Saint-Boniface. Montréal : Eusèbe Senécal, Imprimeur-Editeur, 1866. 1 vol. in-8, 245 p.
Code Civil du Bas-Canada, d'après le rôle amendé déposé dans le Bureau du Greffier du Conseil Législatif, tel que prescrit par l'Acte 29 Vict., Chap. 41, 1865. Augmenté des autorités citées par les Codificateurs dans le projet soumis à la Législature ; d'un précis des changements introduits par le Code Civil dans les lois du Bas-Canada, par E. Lef. de Bellefeuille, avocat, et d'une table alphabétique des matières. 1 vol. in-18, 612 pages ; prix : broché, 90 cts. Montréal : C. O. Beauchemin et Valois, Editeurs, 1866.

Souvenirs des commencements de l'Union St. Joseph de Montréal, par M. J. A. Plinguet, président de la Société. Montréal : Plinguet et Laplante, Imprimeurs-Editeurs, 1866.

Œuvres de Champlain, publiées sous le patronage de l'Université Laval de Québec, par C. H. Laverdière, Ptre, M. A. Bibliothèque de l'Université, 4 vols. in-4. G. E. Desbarats, Editeur et Imprimeur. 1866, Québec, par M. Joseph Royal..... 629
Les événements du mois, par M. E. G..... 635

NOVEMBRE.

De Québec à Mexico (suite), par M. Faucher de St. Maurice..... 639
Entretien sur Naples, par M. J. S. Raymond, Ptre..... 650
Les Débuts d'un Héros (Nouvelle), par *** ..... 665
La "Vega" de Grenade et l'Alhambra. Extrait et notes de voyages (l'Espagne), par M. L. R. Masson..... 677
Un mot sur la Photographie, par M. Hector Berthelot..... 683
Nuit d'Eté (Poésie), par M. Benjamin Sulte..... 686
Mon Village (Poésie), par M. Eustache Prud'homme..... 688
Notices Bibliographiques.—Instructions Dogmatiques sur le Mariage Chrétien, par le R. P. A. Braun, de la Compagnie de Jésus. Publiées avec l'approbation de Mgr. de Tloa. Québec, Léger Brousseau, 1856. 1 vol. in-8, 193-iv p., par M. E. Lef. de Bellefeuille..... 690
Abrégé de la Vie de M. Olier, fondateur du Séminaire de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal. E. Senécal, Imprimeur-Editeur, 1866 ; in-12, 190 pages.
Rapport des Commisssaires de l'Amérique Britannique du Nord sur le commerce des Antilles, du Mexique et du Brésil ; imprimé par ordre de l'Assemblée Législative. Ottawa, 1866, par M. J. Royal..... 693
Les événements du mois, par M. S. Lesage..... 698

DECEMBRE.

Charles et Eva, Feuilleton historique canadien, par M. J. Et. E. Marmette..... 703
L'Imitation de Jésus-Christ, par M. E. Moreau, Ptre..... 717
Ecrivains Canadiens—N. Bourassa, par M. Hector Fabre..... 727
Lucie (Poésie), par M. Benjamin Sulte..... 751
Entretien sur Naples (suite et fin), par M. J. S. Raymond, Ptre..... 752
Table des matières du tôme troisième..... 767

FIN DU TOME TROISIÈME.

BINDING DEPT. JUN 21 1957

AP
21
R34
v.3

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY